
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

VOLUME 18

DEUXIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1912-13



VOLUME XLVII

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

DU

PARLEMENT DU CANADA

DEUXIEME SESSION, DOUZIEME PARLEMENT, 1912-13.

A

Actionnaires dans les banques, Liste des. 6
Affaires des Sauvages, Rapport du département des.. 27
Affaires extérieures.. .. .. 29a
Agents à commission, plaintes au sujet du placement des ouvriers agricoles dans Ontario.. 47
Agriculture, Rapport du ministère de l'. 15
Aides à la navigation établies sur la côte canadienne de l'Atlantique.. 89
Aikins, J. A. M., Rapport sur l'instruction navale dans les écoles publiques canadiennes.. 96
Aldershot, N.-E., *re* fourniture de la glace pour le camp militaire à, etc.. 221a
Aldershot, N.-E., *re* prétendus vols d'articles au camp de la milice en septembre 1912.. 221
Algoma Steel Co., demandes de remises de droits sur rails importés par la compagnie à Fort-William, etc.. 149
Améliorations du canal de Saint-Pierre, *re* contrats entre le ministère et W. H. Weller concernant les.. 108
Améliorations du canal de Saint-Pierre, *re* contrat entre le ministère et W. H. Weller concernant les.. .. .. 108a
Amiot, P. E., ingénieur du ministère des Travaux publics, comté de Bonaventure, Qué., *re* déplacement de.. 138
Antilles-Canada, conférence.. 55
Antilles, Documents dans le ministère du Commerce *re* service de navires à vapeur entre le Canada et les—depuis le 1er décembre 1912.. 222
Antilles, Statistiques du commerce des—importations et exportations, relativement à, en la possession du gouvernement.. .. .. 59a
Appels au Gouverneur en conseil, 12 mois avant mars 1912.. 117
Archives, passant du contrôle du ministère de l'Agriculture à celui du Secrétaire d'Etat, etc.. 87

A

Asselin, Olivar, rapport *re* enquête sur l'immigration de France et de Belgique au Canada.. 91
Assurances, Rapport du surintendant des—pour l'année terminée en 1912.. 8
Astronome, chef, Rapport pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.. .. .. 25a
Atlantic, Quebec and Western Ry., rapport des ingénieurs, *re* son utilité pour alimenter le chemin de fer Intercolonial.. .. .. 67f
Auditeur général:—
Rapport de l'—vol. 1, A à J. pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.. 1
Rapport de l'—vol. 2, K à U, pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.. 1
Rapport de l'—vol. 3, V à Y, pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.. 1
Augmentation des prix demandés aux pêcheurs canadiens pour la corde de manille, etc.. 185
Australie, Commonwealth de l'—Tarif préférentiel entre le Canada et.. 94

B

Balances non réclamées, etc., dans les banques autorisées du Canada.. 7
Banques autoriseés, Liste des actionnaires dans les—le 31 décembre 1911.. .. 7
Banque Internationale, *re* Certificat autorisant le transfert de la—à la Home Bank, etc.. 228
Banque Internationale, demande de la—au conseil du Trésor, etc.. 130
Barrage du lac Témiscamingue, construction du—en 1908 et 1909.. .. .. 120a
Bassin de radoub à Lévis, Qué., ou havre et port de Québec, Qué.. 204
Bâtiments occupés par l'Etat comme bureaux publics, en vertu d'un loyer, où situés, etc.. 208
Batterie de campagne n° 10, réclamations d'indemnités par les propriétaires de

B

chevaux attachés à la—pendant l'été de 1912, etc. 202
Beeman, J. C., annulation du contrat de—pour le transport des malles de Sa Majesté, nom du remplaçant, etc. . . . 62b
Bégin, M. J., nomination de—comme administrateur de la ferme expérimentale de Sainte-Anne. 72e
Bibliothécaires conjoints, Rapport des—pour 1912. 33
Bills passés par la Chambre des communes depuis la Confédération qui ont été modifiés par le Sénat. 223
Bonaventure, bureaux de poste ouverts dans—depuis octobre 1911 jusqu'à date, etc. 63
Bordigues, permis, documents *re*, dans les eaux des comtés de Charlotte et de Saint-Jean, N.-B. 230
Boulanger et Fils, Québec, réclamations de, etc. 141a
Brevet n° 142823, pétitions, plans, etc., dans la division des brevets. 214
Brise-lames de Petite-Rivière, N.-E.—Documents, bordereaux de paye, comptes, etc., se rapportant au—. 203
Brise-lames à la Petite-Rivière, comté de Lunenburg, N.-E., rapport au sujet des réparations exécutées au cours de l'année 1912. . . . . 203j
British Canadian Loan and Investment Co., Ltd., Toronto,—pour l'année 1911. 140
Broderick, bureau de poste de, Sask., *re* changement du nom de. 78
Brown, James W., au sujet de terres dans l'Ouest, partie du quart de section sud-est, 21, 20, 21-O. 2e méridien, et autres; aussi réclamation de Alex. Hurst Brown au sujet de ces terres. 187c

Budget:—

Budget des sommes requises pour le Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1913. 3
Budget supplémentaire pour l'exercice terminé le 31 mars 1913. 4
Budget supplémentaire pour l'exercice terminé le 31 mars 1914. 5
Bureaux de poste ouverts dans le comté de Bonaventure depuis le 11 octobre 1911; noms des directeurs de la poste, etc. 63
Bureau d'immigration à Boston, E.-U., *re* fermeture du—en 1911, etc. 84
Bureaux publics—édifices occupés par l'Etat, comme,—à bail, etc. 208

C

Camp militaire d'Aldershot, nombre de soldats au—dans le cours de l'été de 1912; contrats passés; coût des approvisionnements, etc. 182
Canada et Terre-Neuve, volume des importations et des exportations du 1er janvier 1896 au 1er janvier 1913; aussi convention de commerce entre Terre-Neuve et les Antilles, inclus avec le Canada, pour 1909, 1910, 1911 et 1912. 195
Canada et Terre-Neuve, volume des importations et exportations entre le—du 1er janvier 1896 au 1er janvier 1913, etc. (Réponse supplémentaire). 195a
Canadian Guardian Life Insurance Co., *re* transfert de la—du département à Ottawa au département à Toronto. . . . 188

C

Canal Welland, nombre des accidents aux portes d'écluses ou ponts sur le—durant l'année terminée le 25 novembre 1912, etc. 169

Canaux:—

De Saint-Pierre—Améliorations; aussi au sujet du contrat passé par le ministère avec W. H. Weller. 108
De Saint-Pierre—Améliorations; aussi concernant les contrats, etc. 108a
Au sujet des dépenses personnelles de M. Saint-Amour, le surintendant du canal de Soulanges, payées par l'Etat. 108b

Champ de tir, comté de Carleton, Ont., *re* achat de l'emplacement pour le—etc. 123
Champ de tir fédéral dans le comté de Carleton, date de l'achat du—et de qui acheté. 123

Chemins de fer:—

Commissaires des chemins de fer, rapport des—. 20c
Chemin de fer Transcontinental, rapport des commissaires du. 37
Chemin de fer Transcontinental, copie des instructions primitives aux ingénieurs de la division de l'est du. 106
Chemins de fer et Canaux, Rapport du ministère des. 20
Statistique des chemins de fer. 20b
Chemins de fer, gouvernement du Canada, réponse *re* conseil d'administration des. 81
Ligne de chemin de fer de Estmere à Baddeck, *re* construction de la. . 82
Chemin de fer *voir*: Intercolonial, etc., chemin de fer Intercolonial, rapports autrefois présentés au conseil d'administration du. 81a
Chemin de fer Intercolonial, relativement à l'achat de la ferraille et des pièces de fonte pour le. 83
Chemin de fer Intercolonial, noms des employés des wagons-réfectoires, et nature de l'emploi. 83a
Chemin de fer Intercolonial, réponses *re* ligne Vale, correspondance demandant que le chemin soit pris par le—etc. 109
Chemin de fer Intercolonial, *re* grève des employés temporaires à Halifax, N.-E. 83b
Chemin de fer, chemin de fer Central du Canada, *re* rapport présenté par le—au ministère des Chemins de fer. 211
Chemin de fer—Copie de la lettre de l'ingénieur en chef Lumsden de la commission du Transcontinental au président Wade. 106a

Chemin de fer Canadien du Pacifique:—

Décrets de l'exécutif concernant, etc. . 45
Réponse *re* terres vendues par le, année terminée le 31 octobre 1912. . . 45a
Réponse *re* demandes faites par le—pour autorisation d'émettre de nouvelles actions. 45b

Chemin de fer Central du Canada, Rapport fait par le ministère des Chemins de fer. 211
Chemin de fer de la Baie-d'Hudson, Achat de terres à Le-Pas pour points terminaux du. 233

C

Chemin de fer de la Baie-d'Hudson, terrains le long de la ligne du—qu'on a retirés de ceux à coloniser, etc. 232
Chemin de fer de la route Vale, demandant que l'Intercolonial prenne cette ligne. 109
Chemin de fer Québec-Oriental, acquisition du— par le gouvernement du Canada. 67*d*
Chemin de fer Québec-Oriental et chemin de fer Atlantique, Québec et de l'Ouest, documents *re* fret, voyageurs, etc. 116*c*
Chemin de fer Québec-Oriental et chemin de fer Atlantique, Québec et de l'Ouest, documents *re* leur addition au système des chemins de fer canadiens de l'Etat, etc. 116*a*
Chemin de fer Québec et Saguenay, garantie projetée des obligations. 116
Chemin de fer Québec et Saguenay, rapport de l'ingénieur de l'Etat qui a inspecté le. 67*e*
Chemin de fer Saint-Jean et Québec, documents, etc., entre le ministère des Chemins de fer et Canaux *re* ligne à partir de Saint-Jean, N.-B., jusqu'à Grand-Falls. 116*b*
Ciment—Tarif des douanes sur le—Correspondance entre la compagnie, les corporations, etc., jusqu'au 1er novembre 1911. 125
Ciment, remaniement des droits sur le—et toute la correspondance avec les ministres concernant le. 125*a*
City of Sydney, enquête au sujet de l'abordage de ce steamer avec le remorqueur *Douglas H. Thomas*. 95*e*
Code, W. J.—rapport de—au sujet de son enquête à l'imprimerie de l'Etat.61 (11*z*)
Colombie-Britannique, copie du décret de l'Exécutif nommant une commission pour s'enquérir des réclamations de la, etc. 191
Colombie-Britannique, documents *re* augmentation de la subvention provinciale à la. 67*g*
Colombie-Britannique, correspondance *re* réclamation des sauvages de la province de la— entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. 159*a*
Colombie-Britannique, mémoire *re* réclamations pour considération spéciale. . 191*a*
Colombie-Britannique, pétitions du gouvernement de la— *re* réclamations pour subventions provinciales supplémentaires. 67*h*

Commerce :—
(Partie I.—Commerce canadien, importations et exportations) 10
(Partie II.—Commerce canadien)—
France. 10*a*
Allemagne. 10*a*
Etats-Unis. 10*a*
Royaume-Uni. 10*a*
(Partie III.—Commerce canadien, excepté)—
France. 10*b*
Allemagne. 10*b*
Royaume-Uni. 10*b*
Etats-Unis. 10*b*
(Partie IV.—Divers renseignements)—
(Partie V.—Rapport de la commission des grains du Canada) 10*d*
(Partie VI.—Service de steamers subventionnés) 10*e*
(Partie VII.—Commerce des pays étrangers, traités et conventions) . . 10*f*
Commerce canadien—meilleurs moyens pour obtenir des renseignements utiles au. 118
Commerce, volume du, entre Terre-Neuve et les Antilles, arrangement de commerce avec le Canada pour 1909, 1910, 1911 et 1912 (supplémentaire) 195*a*
Commerce, volume du—importations et exportations du, entre le Canada et Terre-Neuve, du 1er janvier 1896 au 1er janvier 1913. 195
Commissaire de la laiterie et de l'emmagasinage frigorifique, rapport du—pour l'exercice 1912. . . . . 15*a*
Commissaires du chemin de fer Transcontinental, rapport des—pour 1912. . 37
Commissaires, nomination des—pour étudier les causes de la dépopulation des campagnes, le haut coût de la vie. . . . 129
Commissaires nommés pour s'enquérir au sujet de la loi concernant le pilotage dans les districts de Montréal et de Québec. 191*c*
Commission nommée pour s'enquérir des accusations de partisannerie politique à l'imprimerie de l'Etat, avec témoignages et rapport. 61 (11*z*)
Commissaires—nommés pour s'enquérir des plaintes portées contre la "United Shoe Machinery Co.". 95*c*
Commissaires nommés pour s'enquérir des réclamations de la Colombie-Britannique. 191*a*
Commissaires nommés pour s'enquérir des terres des sauvages et des affaires des sauvages dans la Colombie-Britannique. 191*b*
Commissaires nommés sous l'autorité de la première partie de la loi des enquêtes, 1906. 191
Commission de pilotage de Québec, rapport de la. 186
Commission du Transcontinental, copie de la lettre de l'ingénieur Lumsden, de la—au président Wade, de la. 106*a*
Commission d'embellissement d'Ottawa (rapport de la)—. 42
Commission du Service public, rapport de la. 57
Commission géographique, rapport de la—pour l'exercice terminé le 30 juin 1912. . . . .
Commission géologique, division de la—ministère des Mines, rapport de la. . 26
Commission royale,—rapport concernant les plaintes au sujet du pesage du beurre et du fromage à Montréal, etc. 153
Commission royale,—rapport sur l'enseignement industriel et technique, etc. . 191*d*
Compagnies d'assurances, Relevé des états fournis par les compagnies d'assurances pendant l'exercice terminé en 1912. 9
Compagnie de la Baie-d'Hudson,—lettres patentes pour le lot n° 217 dans la paroisse de St. John, Winnipeg. 201
Comptes publics. 2
Comté de Bonaventure, résolution du, demandant ou s'opposant à certains travaux publics dans le. 139
Conférence Canada-Antilles. 55
Conférence Internationale de la Paix *re* considération du premier siècle de paix

C

entre les Etats-Unis et l'empire britannique.. 229
Conseil privé,—rapport du—*re* contrat pour le transport de la malle sur l'océan, service des voyageurs et du fret entre le Canada et la Grande-Bretagne, etc.. 194
Construction du chemin de fer de North-Bay à Sturgeon-Falls, Ont., correspondance et rapports des ingénieurs *re*.. 178
Correspondance, etc., du candidat conservateur, du comté de Gloucester, N.-B., *re* travaux publics jusqu'à date. 187
Correspondance *re* moitié est de la section 27, dans le township 6, rang 2, à l'ouest du troisième méridien.. 126
Crowe, colonel, commandant du collège militaire royal, *re* retraite, etc.. .. .. 75*a*

D

Dea, Edmund, Enquête sur la conduite de—en sa qualité de surveillant à la homarderie de Port-Daniel, Qué.. .. 95*a*
Décisions infirmées du conseil du Trésor (état des).. 40
Décrets de l'Exécutif *re* saisie de chevaux passés en contrebande aux Etats-Unis par John Gobel.. 212
Défense impériale—représentations du comité de la.. 85
Démarcation du méridien, 141e degré de longitude ouest, réponse *re*.. 91
Destitutions:
De John R. McDonald, Heatherton, comté d'Antigonish, N.-E.. 61
Du Dr C. P. Bissett, médecin des sauvages de la rivière au Saumon, N.-E. 61*a*
De Michael Murphy, directeur de la poste à Pointe-Micheau, comté de R., N.-E.. .. .. 61*b*
De David A. McLeod, directeur de la poste à Cleveland, comté de Richmond, N.-E.. .. .. 61*c*
De John Milward, directeur de la poste à Stormont, comté de Guysborough, N.-E.. .. .. 61*d*
De Kenneth F. McAskill, directeur de la poste à Loch-Lomond, comté de Richmond, N.-E.. .. .. 61*e*
De W. W. Hayden, gardien de quai à Digby. N.-E.. .. .. 61*f*
De W. B. Langley, préposé adjoint à la homarderie, N.-E.. .. .. 61*g*
De Fred. E. Cox, mécanicien à la homarderie.. .. .. 61*h*
De Simon Hodgson, mécanicien à la homarderie, Isaacs-Harbour, N.-E. 61*i*
De Henry Henlow, mécanicien à la homarderie de Canso, comté de Guysborough, N.-E.. .. .. 61*j*
De H. C. V. Le Vatte, maître de port de Louisbourg, Cap-Breton-sud, N.-E.. .. .. 61*k*
De John Cummings, préposé adjoint à la homarderie de Isaacs-Harbour, N.-E.. .. .. 61*l*
De W. G. Matthews, de l'équipage des bateaux de sauvetage, Canso, comté de Guysborough, N.-E.. .. .. 61*m*
De Joseph Shean, maître de port, Sydney-nord, N.-E.. .. .. 61*n*
De Geo. H. Sampson, du signal des tempêtes, L'Ardoise d'en bas, comté de Richmond, N.-E.. .. .. 61*o*

D

De Alexis Vigneau, capitaine du bateau de patrouille, Arichat, comté de Richmond, N.-E.. .. .. 61*p*
De Emeri Thivierge, inspecteur des pêcheries, comtés de Prescott et de Russell, N.-E.. .. .. 61*q*
De tous les fonctionnaires publics du ministère du Revenu de l'Intérieur dans le comté de Saint-Jean d'Iberville, Québec.. .. .. 61*r*
De J. Fabien Bugeaud, Bonaventure, Qué., et de A. B. Caldwell, de New-Carlisle, Québec.. .. .. 61*s*
De Duncan McArthur, division des annuités, quand cette division se trouvait sous le contrôle du ministère du Commerce.. .. .. 61*t*
De Chas. O. Jones, directeur de la poste à Bedford, comté de Missisquoi, Québec.. .. .. 61*u*
De Archd. Barres, directeur de la poste à New-Harbour, comté de Guysbporough, N.-E.. .. .. 61*v*
Du Dr A. Allaire, du pénitencier de Saint-Vincent de Paul.. .. .. 61*w*
De Oscar Beauchamp, préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul.. 61*x*
De John McDonald, pointeur, chemin de fer Intercolonial, Sydney-Mines, N.-E.. .. .. 61*y*
De Allan Kinney, cantonnier du chemin de fer Intercolonial, Linwood, comté d'Antigonish.. .. .. 61*z*
De Chas. Landry, de Pomket, comté d'Antigonish, N.-E.. .. .. 61*aa*
De Patk. DeCoste, du bateau-passeur *Scotia* entre Mulgrave et la Pointe-Tupper, N.-E.. .. .. 61*bb*
De Harry E. McDonald, ingénieur adjoint du canal de Saint-Pierre, comté de Richmond, N.-E.. .. .. 61*cc*
De Neil Ross, cantonnier, chemin de fer Intercolonial, West-River, Pictou, N.-E.. .. .. 61*dd*
De Jas. Armstrong, Heatherton, comté d'Antigonish, N.-E., cantonnier, chemin de fer Intercolonial.. .. .. .. 61*ee*
De Thomas J. Gray, inspecteur de wagons, chemin de fer Intercolonial, Westville. comté de Pictou, N.-E.. 61*ff*
De Colin Macdonald, cantonnier, chemin de fer Intercolonial, James-River, comté d'Antigonish, N.-E.. .. 61*gg*
De A. T. Gannon, inspecteur de wagons, chemin de fer Intercolonial, Sydney-nord, N.-E.. .. .. 61*hh*
De Huber Myatte, Tracadie, comté d'Antigonish, N.-E., cantonnier du chemin de fer Intercolonial.. .. .. .. 61*ii*
De John McDonnell, Afton-Station, comté d'Antigonish, N.-E., cantonnier, chemin de fer Intercolonial.. 61*jj*
De Wm. Landry, de Pomket, comté d'Antigonish, N.-E., contremaître-cantonnier, chemin de fer Intercolonial.. .. .. 61*kk*
De D. J. McDougall, contremaître des cantonniers, chemin de fer Intercolonial, Grand-Narrows, N.-E.. .. .. .. 61*ll*
De Daniel A. Coffey et de W. A. McNeill, éclusiers, canal de Saint-Pierre, comté de Richmond, N.-E.. 61*mm*
De John P. Meagher, du steamer *Scotia*, comté de Guysborough, N.-E.. 61*nn*

D

De James Gibson, ex-directeur de la poste d'Alameda, Sask., qui a confié sa charge à E. Cronk.. .. .. .. 61*oo*
Du capitaine C. E. Miller, du 75e régiment.. .. .. 61*pp*
De J. N. N. Poirier, percepteur de l'accise, Victtoriaville, Québec, etc.. .. 61*qq*
De Abraham Astephen, interprète, département de l'immigration, Sydney-nord, N.-E.. .. .. 61*rr*
De Robert Dow, division de l'immigration, ministère de l'Intérieur, Ottawa. 61*ss*
De John Ware, division de l'immigration, ministère de l'Intérieur, Ottawa. 61*tt*
De Richd. Hickey, division de l'immigration, ministère de l'Intérieur, Sydney-nord, N.-E.. .. .. 61*uu*
Du Dr J. W. McLean, médecin examinateur, division de l'immigration, Sydney-nord, N.-E.. .. .. 61*vv*
De John A. McRea, gardien de phare, Ile-Margaree, N.-E.. .. .. 61*ww*
De Thos. Brymer, gardien de phare, L'Ardoise d'en bas, comté de Richmond, N.-E.. .. .. 61*xx*
De Dominique Boudrot, entrepreneur, bouées, Petit-de-Grat, comté de Richmond, N.-E.. .. .. 61*yy*
De Fredk. F. Doucet, gardien de phare, Caraquet, comté de Gloucester, N.-B. 61*zz*
De W. H. Henlow, gardien des signaux de tempêtes, Liscomb, N.-E. 61*aaa*
De David Falconer, gardien de phare, Ile Cariboo, Pictou, N.-E.. .. .. .. 61*bbb*
De M. Wilson Lawlor, commissaire du port de Sydney-nord, N.-E.. .. .. 61*ccc*
De P. J. McDonald, commissaire de port, Sydney-nord, N.-E.. .. .. .. 61*ddd*
De tous les gardiens de phares dans la province de la Nouvelle-Ecosse depuis le 11 octobre 1911, etc.. .. .. 61*eee*
Nombre des destitutions des bureaux publics du ministère de la Marine et des Pêcheries, comté de Bonaventure.. .. .. 61*fff*
Destitution de H. L. Tory, officier des pêcheries, comté de Guysborough, N.-E., etc.. .. .. 61*ggg*
De John W. Davis, officier des pêcheries, Guysborough, N.-E., etc.. .. 61*hhh*
De Martin Bourque, gardien de phare, Rivière-Bourgeois, N.-E.. .. .. .. 61*iii*
De Fredk. Poirier. entrepreneur, bouées, Rivière-Descousse, N.-E.. .. .. .. 61*jjj*
Du Dr Geo. Pinault, médecin du bureau de santé, réserve des sauvages comté de Bonaventure, Qué.. .. .. 61*kkk*
De Fredk. Veit, ministère de la Marine et des Pêcheries, comté de Gaspé, Québec.. .. .. 61*lll*
De Alfred Lalonde, à l'entrepôt, cours de l'Etat, Saint-Joseph de Sorel.. 61*mmm*
De Jas. Webber, gardien de phare, Farr-Bay-Point, N.-E.. .. .. 61*nnn*
De Baptiste Desjardins, gardien de phare à Kamouraska, Québec.. .. 61*ooo*
De Angus Smith, pilote sur le steamer *Earl Grey*.. .. .. 61*ppp*
De Michael J. Sampson, gardien de phare à L'Ardoise d'en bas, N.-E.. 61*qqq*
De Wm. Hackett, commissaire du port, Sydney-nord, N.-E.. .. .. 61*rrr*
De Hormisdas Lacasse, gardien du quai de l'Etat, Wendover, comté de Prescott, Ont., etc.. .. .. 61*sss*

D

De Geoffrey Gorman, patron de chaloupe, station des bateaux de sauvetage, Herring-Cove, comté d'Halifax, N.-E.. .. .. 61*ttt*
Du capitaine Geo. Wetmore, maître de port, Yarmouth, N.-E.. .. .. 61*uuu*
De Stanley Henlew, gardien de phare, Liscomb, Guysborough, N.-E.. .. .. 61*vvv*
De H. C. V. Le Vatte, employé des pêcheries, Louisbourg, Cap-Breton, N.-E.. .. .. 61*www*
De Elias M. Boudrot, gardien des signaux de tempêtes, Petit-de-Grat, N.-E.. .. .. 61*xxx*
De A. B. Cox, surintendant des usines pour l'extraction de l'huile du chien de mer, Canso, N.-E.. .. .. 61*yyy*
De Jeffrey Crespo, sous-percepteur des douanes, Havre-au-Bouche, N.-E.. 61*zzz*
De Thomas Cameron, douanier à Andover, N.-B.. .. .. 61*aaaa*
De L. W. Pye, officier des douanes à Liscomb, N.-E.. .. .. 61*bbbb*
De Lucien O. Thisdale, employé des douanes à Valleyfield, Québec.. .. 61*cccc*
De Alex. Macdonald, Doctor's-Brook, sous-percepteur des douanes.. .. 61*dddd*
De Henry Cann, douanier de Sydney-nord, N.-E.. .. .. 61*eeee*
De Chas. Meunier, douanier, Marieville, Qué.. .. .. 61*ffff*
De Geo. H. Cochrane, percepteur des douanes, Moncton, N.-B., etc.. .. 61*gggg*
De C. Michaud, directeur de la poste de Saint-Germain, comté de Kamouraska, Qué.. .. .. 61*hhhh*
De Emile Archambault, facteur à Montréal.. .. .. 61*iiii*
De Norman Morrison, directeur de la poste, Ferguson's-Lake, N.-E.. .. 61*jjjj*
De D. J. McKillop, directeur de la poste à McKillop, N.-E.. .. .. .. 61*kkkk*
Réponse *re* enquête récemment tenue au bureau de poste de Saint-Agathe, comté de Terrebonne.. .. .. 61*llll*
Destitution de Bertie Boudrot, gardien de phare à Poulamon, comté de Richmond, N.-E.. .. .. 61*mmmm*
De Léon Rivest, de J. B. Lachapelle et de Louis Dubois, gardiens de phare à Repentigny, Qué.. .. .. 61*nnnn*
De L. P. Carignan, garde-forestier, Champlain, Québec.. .. .. 61*oooo*
De Jas. S. Harvey, de W. L. Kempffer, de J. Herbert Sweetman, de J. B. LeBlanc, de J. Nadeau, douaniers, Québec.. .. .. 61*pppp*
De Wm. March, douanier, à Little-Pond, Sydney-Mines, N.-E.. .. .. 61*qqqq*
De Duncan McDonald, douanier, Athelstan, Québec.. .. .. 61*rrrr*
De Lemuel Bent, percepteur des douanes, Oxford, N.-E.. .. .. 61*ssss*
De Pascal Poirier, percepteur des douanes, Descouse, N. E.. .. .. 61*tttt*
De Donald J. Hachey, percepteur des douanes, Bathurst, N.-B.. .. .. .. 61*uuuu*
De John Maher, du ministère des Douanes à Montréal.. .. .. 61*vvvv*
De Peter Fougère, douanier, Petit-de-Grat, N.-E.. .. .. 61*wwww*
De Jas. Grantmyre, douanier de Petit-Bras-d'Or, N.-E.. .. .. 61*xxxx*

D

Des employés sur le canal de Soulanges, démis depuis le 21 septembre 1911.. .. ..61yyyy
De Andrew Melville, éclusier à Cardinal, Ont.. .. ..61zzzz
De Geo. Short, gardien du pont du canal Cardinal, Ont.. .. ..61aaaaa
De N. Broderick, éclusier, Cardinal, Ontario.. .. ..61bbbbb
De Thos. McLatchie, éclusier, Cardinal, Ont.. .. ..61ccccc
De Elgin McLaughlin, éclusier, Cardinal, Ont.. .. ..61ddddd
De Robert Robertson, éclusier, Cardinal, Ont.. .. ..61eeeee
De Wm. L. Gladstotne, éclusier, Cardinal, Ont.. .. ..61fffff
De Byron Van Camp, éclusier, Cardinal, Ont.. .. ..61ggggg
De Samuel English, gardien du pont du canal, Cardinal, Ont.. .. ..61hhhhh
De Edward F. Moran, éclusier à Cardinal, Ontario.. .. .. 61iiiii
De Wm. R. Fougère, Frankville, N.-E., cantonnier de l'Intercolonial.. .. ..61jjjjj
De John Melanson, Afton, N.-E., cantonnier sur l'Intercolonial.. .. ..61kkkkk
De Ronald D. McDonald, surveillant des pêcheries Broad-Cove, N.-E.. ..61lllll
De John McLean, officier des pêcheries, Gabarousse, N.-E.. .. ..61mmmmm
De A. R. Forbes, surveillant des pêcheries, Sydney-nord, N. E.. .. ..61nnnnn
De Sébastien Lavoie, surintendant à la homarderie de Shippegan, N.-B.. ..61ooooo
De D. S. Hendsbee, peseur aux usines pour l'extraction de l'huile du chien de mer, à Canso, N.-E.. ..61ppppp
De M. Muce, gardien de phare, île Chéticamp, comté d'Inverness, N.-E.61qqqqq
Du Dr J. D. R. Williams. percepteur des péages sur canaux, à Cardinal Ontario.. .. ..61rrrrr
De John W. Bohan, douanier à Bath, comté de Carleton, N.-B.. .. .. ..61sssss
De J. V. Smith, sous-percepteur des douanes, Woods-Harbour, comté de Shelburne, N.-E.. .. .. 61ttttt
De John Y. Fleming, officier de douanes à Debec, comté de Carleton, N.-B.. .. ..61uuuuu
De Matthias Meagher, douanier à Debec, comté de Carleton, N.-B.. ..61vvvvv
De A. J. Gosselin, faisant fonction de douanier à St-Albans Vermont..61wwwww
De Jas. W. Bannon, officier du service préventif des douanes à Sainte-Agnès de Dundee, comté de Huntingdon.. .. ..61xxxxx
Réponse indiquant le nombre de directeurs de la poste destitués dans le comté de Pictou, N.-E., depuis 1911, et les noms des directeurs de la poste nommés pour les remplacer..61yyyyy
Destitution de Jas. Murphy, directeur de la poste à Tweed, Ont.. .. ..61zzzzz
De H. B. Eastotn, agent d'immigration, Prescott, Ont.. .. ..61 (6a)
De B. Hughes, agent d'immigration, Prescott, Ont.. .. ..61 (6b)
De Geo. Walsh, agent d'immigration, Prescott, Ont .. ..61 (c)
De Newton S. Dow, agent d'immigration Jonction-McAdam, N.-B.. ..61 (6d)

D

De Oliver Hemphill, agent d'immigration, Debec, comté de Carleton, N.-B.. .. ..61 (6e)
De Martin Johnston, douanier aux îles Rea, comté de Richmond, N.-E.61 (6f)
De J. E. Phaneuf, directeur de la poste à Saint-Hugues, comté de Bagot, Québec.. .. ..61 (6g)
De Murdock McCutcheon, directeur de la poste à Sonora, comté de Guysborough, N.-E.. .. ..61 (6h)
De Duncan Gillies, surveillant des pêcheries à Baddeck, Cap-Breton, province de la Nouvelle-Ecosse.. ..61 (6i)
De Antonio Leduc, directeur de la poste à Saint-Timothée, comté de Beauharnois.. .. ..61 (6j)
De Chas. Arthur Bowman, division du génie, ministère des Chemins de fer et Canaux.. .. ..61 (6k)
De Elnathan D. Smith, surveillant des pêcheries, Shag-Harbour, N.-E. ..61 (6l)
De Donald McAulay, gardien de phare, baie de Baddeck, Cap-Breton.. ..61 (6m)
De John Fredericks, gardien de phare, East-Jordan, comté de Shelburne. N.-E.. .. ..61 (6n)
De John Fredericks, gardien du quai, East-Jordan, comté de Shelburne, N.-E.. .. ..61 (6o)
De John C. Morrison, maître de port, Shelburne, N.-E.. .. ..61 (6p)
Du capitaine Roderick McDonald, préposé aux arrivages à Big-Bras-d'Or, N.-E.. .. ..61 (6q)
De Jas. Maloney, officier des douanes, Dingwall, N.-E.. .. ..61 (6r)
De Hugh D. McEachern, officier des douanes, East-Bay, Cap-Breton, N.-E.. .. ..61 (6s)
De Thos. H. Hall, sous-percepteur des douanes à Sheet-Harbour, N.-E.. ..61 (6t)
De J. A. McNeil, officier des douanes, Grand-Narrows, N.-E.. .. .. ..61 (6u)
De Geo. Burchell, officier des douanes, Sydney-Mines, N.-E.. .. ..61 (6v)
De W. H. Saver, percepteur des douanes, Cardinal, Ont.. .. ..61 (6x)
Du capitaine Geo. Livingstone, officier des douanes, Big-Bras-d'Or, Cap-Breton, N.-E.. .. ..61 (6x)
De H. Lacasse, directeur de la poste, Wendover, comté de Prescott, Ont.61 (6y)
De Harry A. Drigg, directeur de la poste, Grassey-Lake, Al'a.. .. ..61 (6z)
De A. H. Stratton, directeur de la poste, Peterborough, Ont.. .. ..61 (7a)
De Henry Burrell, directeur de la poste, Yarmouth, N.-E.. .. .. ..61 (7b)
De tous les directeurs de la poste du comté de Gloucester, N.-B.. .. ..61 (7c)
Du Chas. A. Webster, médecin du port, Yarmouth, N.-E.. .. ..61 (7d)
De Jas. Lord, gardien de phare à Pointe-à-la-Meule, comté de Saint-Jean et Iberville, Qué.. .. .. ..61 (7e)
De Henry Friolet, gardien du quai, Caraquet, N.-B., et Richd. Southwood, gardien de quai, Bathurst, N.-B.. .. ..61 (7f)
De Jas. L. Robichaud, gardien de quai, Miscou, comté de Gloucester, N.-B.61 (7g)
Du capitaine Pope, gardien de phare, Scatarie, N.-E.. .. ..61 (7h)

D

Du capitaine W. W. Lewis, préposé à l'engagement des matelots, Louisbourg, N.-E. 61 (7*i*)
Des directeurs de la poste du comté de Bonaventure, depuis le 11 octobre 1911, ceux qui ont été nommés pour les remplacer, etc. 61 (7*j*)
De Geo. Hines, gardien de phare, Ingonish-sud, N.-E. 61 (7*k*)
Des gardiens de phares dans le comté de Deux-Montagnes par le gouvernement actuel. 61 (7*l*)
De Archibald McDonald, douanier à Mull-River, comté d'Inverness, N.-E. 61 (7*m*)
De Donald Chisholm, douanier, Tracadie, comté d'Antigonish, N.-E. . 61 (7*n*)
De Edwd. C. Humphreys, du ministère du Revenu de l'Intérieur, de Trenton, N.-E., et nomination du remplaçant. 61 (7*o*)
De H. J. Fixott, médecin du port, Arichat, comté de Richmond, N.-E. . 61 (7*p*)
De D. Morin, directeur de la poste de Saint-Pie de Bagot, comté de Bagot, Québec. 61 (7*q*)
De Ernest Paquin, directeur de la poste de Sainte-Cécile de Levrard, comté de Nicolet, Québec. 61 (7*r*)
De John R. McDonald, agent des sauvages à Heatherton, comté d'Antigonish, N.-E. 61 (7*s*)
De Joseph Day, officier des douanes à Little-Bras-d'Or, Cap-Breton, N.-E. 61 (7*t*)
De Duncan McLeod, estimateur des douanes à Sherbrooke, Québec. . . . 61 (7*u*)
De Edward D. Chiasson, sous-percepteur des douanes à Lamèque, comté de Gloucester, N.-B. 61 (7*v*)
De Geo. F. Briggs, officier des douanes, Jonction-McAdam, N.-B. 61 (7*w*)
De Wm. A. Duan, gardien de phare à Green-Island, N.-E. 61 (7*x*)
De Thos. Cameron, douanier à Andover, N.-B. 61 (7*z*)
De Jos. McDonald, officier des douanes à Sydney, Cap-Breton, N.-E. . . . 61 (7*z*)
De Angus McGillivray, officier des douanes, Glace-Bay, Cap-Breton-sud, N.-E. 61 (8*a*)
De Roderick Bain, batelier, New-Campbellton, comté de Victoria, N.-E. 61 (8*b*)
De W. A. Scott, éclusier à Cardinal, Ont. 61 (8*c*)
De Bert Johnson, éclusier à Nicholson, Ont. 61 (8*d*)
De John Merrifield, éclusier, Burritts-Rapids, Ont. 61 (8*e*)
De Neil Cummings, éclusier, Cardinal, Ont. 61 (8*f*)
De François Chagnon, éclusier à Saint-Jean, comté de Saint-Jean et d'Iberville. 61 (8*g*)
De Neil McNeil, gardien du pont de l'Intercolonial, Grand-Narrows, N.-E. 61 (8*h*)
De Archd. McKenzie, cantonnier de l'Intercolonial, Grand-Narrows, N.-E. . 61 (8*i*)
De John Fraser, gardien du pont de l'Intercolonial, Grand-Narrows, N.-E. 61 (8*j*)
De Demetrius Crozier, éclusier, Merrickville, Ont. 61 (8*k*)
De Patrk. Cussuck, éclusier, Merrickville, Ont. 61 (8*l*)

D

De Jos. H. Webster, éclusier, Nicholson, Ont. 61 (8*m*)
De Cyrus O'Neil, éclusier, Nicholson, Ont. 61 (8*n*)
De Michael Laughtin, gardien de pont, Burritts-Rapids, Ont. 61 (8*o*)
De John McKay, gardien de pont, Becketts, Ont. 61 (8*p*)
De Edwd. Proctor, éclusier, Burritts-Rapids, Ontario. 61 (8*q*)
De Wm. Morrison, éclusier, Burritts-Rapids, Ont. 61 (8*r*)
De Adam Anderson, gardien du pont, Cardinal, Ont. 61 (8*s*)
De Jas. Feehan, gardien de pêches à Tracadie et Savage-Harbour, I.P.-E. 61 (8*t*)
De John C. McNeil, gardien de phare, Grand-Narrows, N.-E. 61 (8*u*)
De A. A. Chisholm, surveillant des pêcheries à Margaree-Forks, comté d'Inverness, N.-E. 61 (8*v*)
De Chas. E. Aucoin, percepteur des douanes à Chéticamp, N.-E. 61 (8*w*)
De Chas. L. Grass, directeur de la poste à Bayfield, comté d'Antigonish, N.-E. 61 (8*x*)
De Cyprien Martin, du ministère des Douanes, Saint-Basile, comté de Madawaska, N.-B. 61 (8*y*)
De Angus A. Boyd, directeur de la poste, bureau de poste de Boyd, comté d'Antigonish, N.-E. 61 (8*z*)
De John B. Macdonald, directeur de la poste à Glasburn, comté d'Antigonish, N.-E. 61 (9*a*)
De Alex. G. Chisholm, directeur de la poste à Ohio, N.-E. 61 (9*b*)
De John J. McLean, directeur de la poste, Cross-Roads, N.-E. 61 (9*c*)
De Dugald McDonald, directeur de la poste, Doctor's-Brook, N.-E. 61 (9*d*)
De Dan. A. McInnes, directeur de la poste, Georgeville, N.-E. 61 (9*e*)
De E. A. Asher, maître de port, Campbellton, N.-B. 61 (9*f*)
De Wm. Shultz, gardien de la salle d'armes, Kentville, N.-E. 61 (9*g*)
Du Dr Freeman O'Neil, de l'hôpital de marine, Louisbourg, N.-E. 61 (9*h*)
De Léon N. Poirier, gardien de quai à Descouse, N.-E. 61 (9*i*)
De Norman L. Trefry, préposé à l'engagement des matelots, Trefry, N.-E. 61 (9*j*)
De Jas. Amereault, gardien de phare, New-Edinburgh, N.-E. 61 (9*k*)
De H. B. Manley, bureau des terres fédérales, Saskatoon, Sask. 61 (9*l*)
De John Spicer, premier adjoint, agence des terres de Moose-Jaw. . . . 61 (9*m*)
De Robert Pragnall, agent du bureau des terres fédérales, Swift-Current. 61 (9*n*)
De G. M. Ullyott, bureau des terres fédérales, Saskatoon. 61 (9*o*)
Destitutions dans la circonscription électorale de Saskatoon jusqu'à date, etc. 61 (9*p*)
De J. N. Poirier, percepteur de l'accise, Victoriaville, Arthabaska, Qué. . . . 61 (9*q*)
De John G. Morrison, inspecteur des pêcheries, Englishtown, N.-E. . . . 61 (9*r*)
De Edward Landry, gardien de phare, Petit-de-Grat, N.-E. 61 (9*s*)
De Evariste Talbot, bureau général des marchandises de l'Intercolonial. . . 61 (9*t*)

D

De Philip H. Ryan, Intercolonial, Mulgrave, N.-E.. .. ..61 (9u)
Des directeurs de la poste et autres employés des postes du Canada, du 1er juillet 1896 à octobre 1911, et de 1911 à date. Aussi, nombre des bureaux de poste dans chaque province jusqu'au 1er juillet 1896.. .. .. ..61 (9v)
Du Dr Clarence T. Campbell, inspecteur des postes, London, Ont.. ..61 (9w)
Réponse re nombre des directeurs de la poste qui ont été démis dans Missisquoi depuis le mois d'octobre 1911.. .. ..61 (9x)
Réponse concernant les changements dans les bureaux de poste ou charges de directeurs de la poste dans le comté de Bonaventure, du 5 décembre 1912 à date.. .. ..61 (9y)
Destitution de S. A. Johnson, directeur de la poste à Petite-Rivière, N.-E.61 (9z)
De Murdock McKenzie, directeur de la poste, Millville, Boularderie, N.-E.61 (10a)
De Jas. Stewart, directeur de la poste, Middletotn, N.-E.. .. ..61 (10b)
De Lauchlin McNeil, directeur de la poste, New-France, N.-E.. .. ..61 (10c)
De Frank Dunlop, directeur de la poste, Groves-Point, N.-E.. .. .. ..61 (10d)
De A. W. Salsman, directeur de la poste, Middle - Country - Harbour, N.-E.. .. ..61 (10e)
De Richd. Conroy, directeur de la poste, Cross-Roads, N.-E.. .. ..61 (10f)
De Abner Carr, directeur de la poste, St-Francis-Harbour, N.-E..61 (10g)
De Parker Sangster, directeur de la poste, Upper-New-Harbour, N.-E.61 (10h)
De Alex. Marion, directeur de la poste, Rockland, Ont.. .. ..61 (10i)
Réponse supplémentaire aux accusations de partisannerie politique portées contre les directeurs de la poste dans le comté de Russell. 61 (10j)
Destitution de Matthew Boutilier, directeur de la poste à Mushaboom, N.-E.. .. ..61 (10k)
Noms des directeurs de la poste destitués dans le comté de Joliette, de 1896 à septembre 1911, etc.. .. ..61 (10l)
Destitution de T. Doane Crowell, directeur de la poste à Shag-Harbour, N.-E.. .. ..61 (10m)
Destitution des directeurs de la poste dans le comté de Vaudreuil, dates de la nomination, etc.. .. ..61 (10n)
De Mme Spinney, directrice de la poste à Upper-Port-La Tour, N.-E.61 (10o)
Nombre des directeurs de la poste destitués dans le comté de Rimouski, depuis le 21 septembre 1911, etc.61 (10p)
Nombre des fonctionnaires publics destitués dans le comté de Wright jusqu'au 19 décembre 1912, etc.. ..61 (10q)
Destitution de John R. McLennan, concierge des édifices publics à Inverness, N.-E.. .. ..61 (10r)
De Jas. Arbuckle, gardien des édifices publics, Pictou, N.-E.. .. .. ..61 (10s)
De Mary Dunlop, télégraphiste à Groves-Point, N.-E.. .. ..61 (10t)
Du contremaître des travaux publics dans le comté de Gloucester, N.-B., du 21 septembre 1911 à date..61 (10u)
Du capitaine Lyons de la drague *Northumberland* et nomination de son remplaçant.. .. ..61 (10v)

D

De Jas. McCartin, inspecteur de béton sur la *Plaza*, cité d'Ottawa.. ..61 (10w)
De Robt. C. Morrison, directeur de la poste à St-Peters, N.-E.. .. .. ..61 (10x)
De Richd. Dugas, aide aux signaux de tempête à Alder-Point, N.-E..61 (10y)
Réponse re noms de tous les fonctionnaires du ministère de la Marine et des Pêcheries du comté de Pictou, N.-E., qui ont été destitués.. ..61 (10z)
Destitution de Wm L. Munro, gardien de phare à Whitehead, N.-E.. ..61 (11a)
De Alex. R. McAdam, officier des pêcheries du comté d'Antigonish, N.-E.. .. ..61 (11b)
De Stephen C. Richard, gardien de phare à Charlos-Cove, N.-E.. ..61 (11c)
Réponse re noms, etc., de toutes les personnes de chaque ministère, services intérieur et extérieur, qui ont été démis à compter du 10 octobre 1911, etc.. .. ..61 (11d)
Réponse se rapportant aux fonctionnaires du district de Lotbinière que le gouvernement actuel a destitués.61 (11e)
Destitution de Mlle Gertie Lewis, directrice de la poste à Main-à-Dieu, Cap-Breton-sud, N.-E.. .. ..61 (11f)
De John Taylor, ex-directeur de la poste à Carnduff, Sastk., etc.. ..61 (11g)
De Frederick Mitchell, directeur de la poste à Dominion ,N.-E.. .. ..61 (11h)
De Thos. J. Sears, directeur de la poste à Lochaber, N.-E.. .. ..61 (11i)
Destitution du directeur de la poste à Alsack, Saskatchewan.. .. .. ..61 (11j)
Réponse re destitution ou nomination des gardiens des pêcheries, etc., comté de Guysborough, N.-E.. .. ..61 (11k)
Destitution de John R. Morrison, directeur de la poste à Oban, comté de Richmond, N.-E.. .. ..61 (11l)
Dr A. G. McDonald, directeur de la poste à North-East-Margaree, N.-E.. .. ..61 (11m)
Réponse re nombre des destitutions du comté de Qu'Appelle par le gouvernement actuel jusqu'au 5 décembre 1912.. .. ..61 (11n)
Destitution de David Reid, officier des pêcheries, Port-Hilford, N.-E.. ..61 (11o)
De Robert Musgrave, directeur de la poste à Sydney-nord, N.-E.. .. ..61 (11p)
De A. D. Archibald, directeur de la poste, Glenelg, N.-E.. .. .. ..61 (11q)
De Léon N. Poirier, directeur de la poste, Descousse, N.-E.. .. .. ..61 (11r)
De Norman McAskill, directeur de la poste, Framboise, N.-E.. .. .. ..61 (11s)
De A .T. Doucet, directeur de la poste et percepteur des douanes, Salmon-River, N.-E.. .. ..61 (11t)
De Mme Annie Gallivan, directrice de la poste, Whitney-Pier, N.-E..61 (11u)
De W. J. Paquet, directeur de la poste à Souris, I.P.-E.. .. ..61 (11v)
Du directeur de la poste à Saint-Anaclet, comté de Rimouski, Qué.. ..61 (11w)
De George Gunn, directeur de la poste à French-Village, Ile du Prince-Edouard.. .. ..61 (11x)
Réponse re nombre de destitutions des bureaux publics dans le comté de Mackenzie, Sask.. .. ..61 (11y)
Réponse re W. J. Code, commissaire in re accusations au sujet desquelles

D

il a fait une enqutêe, aussi son rapport.. .. ..61 (11*z*)
Destitution de D. F. McLean, surveillant des pêcheries, Port-Hood, N.-E.. .. ..61 (12*a*)
De J .Scott Nelson, directeur de la poste à Louisdale, N.-E.. .. .. ..61 (12*b*)
De Jos. McMullen, du bureau de poste, Bridgeport, N.-E.. .. ..61 (12*c*)
De Fredk. A. Martell, directeur de la poste à L'Ardoise, N.-E.. .. ..61 (12*d*)
De John A. Macdonald, directeur de la poste à McArras-Brook, N.-E..61 (12*e*)
Réponse *re* correspondance, etc., *re* destitutions de tous les fonctionnaires de chaque ministère, service intérieur et service extérieur, à compter du mois d'octobre dernier.. ..61 (12*f*)
Destitution de Edwd. Doucet, sous-percepteur des douanes, Digby, N.-E.. .. ..61 (12*g*)
De M. Le Blanc, sous-percepteur des douanes, Pointe-de-l'Eglise, N.-E.61 (12*h*)
De John C. Bourinot, douanier-chef, Port-Hawkesbury, N.-E.. .. .. ..61 (12*i*)
De Alex. E. Morrison, Pointe-Tupper, N.-E., du service de l'Intercolonial.. .. ..61 (12*j*)
Réponse *re* documents, etc., reçus de la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer par les ministres du Travail et des Chemins de fer et Canaux relativement à la destitution des employés, etc.61 (12*k*)
Destitution de Jas. Falconer, de Newcastle, N.-B., correspondant de la *Gazette du Travail*.. .. ..61 (12*l*)
De John B. Chisholm, gardien de phare, Port-Hastings, N.-E.. .. ..61 (12*m*)
De Epiphane Nadeau, agent d'immigration à Saint-Léonard, N.-B.. ..61 (12*n*)
De D. J. Morrison, batelier, service des douanes, Big-Bras-d'Or, N.-E.. ..61 (12*o*)
De Rod. McLeod, batelier, service des douanes, Big-Bras-d'Or, N.-E.. ..61 (12*p*)
De D. McLachlin, directeur de la poste, Marble-Mountain, N.-E.. ..61 (12*q*)
De Abram LeBlanc, directeur de la poste, Arichat-ouest, N.-E.. .. ..61 (12*r*)
De Charles R. Lafford, Grand-Cove, comté de Richmond, N.-E.. .. ..61 (12*s*)
De W. S. Lawrence, directeur de la poste, Margrave-Harbour, N.-E. ..61 (12*t*)
De John K. McDonald, directeur de la poste à Whycocomagh, N.-E.. ..61 (12*u*)
Du capitaine P. J. Wilcox, officier des douanes à Louisbourg, N.-E.. ..61 (12*v*)
De M. J. McKennon, officier des douanes, Glace-Bay, N.-E.. .. .. ..61 (12*w*)
Du capitaine John Arsenault, employé à réparer les lignes télégraphiques, Alder-Point, N.-E.. .. ..61 (12*x*)
De Mme John Arsenault, télégraphiste, Alder-Point, N.-E.. .. ..61 (12*y*)
De A. J. Wilkinson, Mulgrave, N.-E.61 (12*z*)
Réponse *re* accusations portées contre M. H. A. Bayfield, le surintendant du dragage, Colombie-Britannique.. .. ..61 (13*a*)
Destitution de H. G. McKay, gardien de phare à Bird-Island, N.-E.. ..61 (13*b*)
De Michael O'Brien, gardien de phare à Bear-Island, N.-E.. .. ..61 (1)c3
De J. H. Leduc, médecin du port à Trois-Rivières, Québec.. .. .. ..61 (13*d*)
De Patk. Shea, directeur de la poste, Tompkinsville, N.-E.. .. ..61 (13*e*)
De Elias Rawding, directeur de la poste, Clementsport, N.-E.. .. .. ..61 (13*f*)
De Chas. McLean, directeur de la poste, Strathlorne, N.-E.. .. .. ..61 (13*g*)
De Angus R. McDonald, directeur de la poste à Broad-Cove-Chapel, N.-E.. .. ..61 (13*h*)
De John McPhail, directeur de la poste à Scotsville, N.-E.. .. ..61 (13*i*)
Réponse au sujet de la conduite de J. Morgan, ex-directeur de la poste du village de Ailsa-Craig, Ontario. ..61 (13*j*)
Destitution de Roderick McLean, directeur de la poste à Kenlock N.-E.. .. ..61 (13*k*)
De Allan Gillis, directeur de la poste à Gillisdale, South-West-Margaree, N.-E.. .. ..61 (13*l*)
De David Shaw, directeur de la poste à Marsh-Broad, North-East-Margaree, N.-E.. .. ..61 (13*m*)
De Hélène Joubert, directrice de la poste à Sayabec, Qué.. .. .. ..61 (13*n*)
De D. A. Redmond, directeur de la poste à Brinston, Ont.. .. .. ..61 (13*o*)
De Dan McEachern, directeur de la poste à McEachern's-Mills, N.-E.61 (13*p*)
De Daniel Dunlop, directeur de la poste à Greenfield, comté de Carleton N.-B.. .. ..61 (13*r*)
De Alex. Matheson, directeur de la poste, Boularderie-Centre, N.-E..61 (13*s*)
De Arthur Talbot, directeur de la poste, Robertville, Qué.. .. ..61 (13*t*)
De N. O. Lyster, directeur de la poste à Lloydminster, Sask.. .. ..61 (13*u*)
De Mme Maggie Cameron, directrice de la poste, Achosnach, N.-E.61 (13*v*)
De David Fraser, directeur de la poste à North-East-Margaree, N.-E. ..61 (13*w*)
De W. Stayley Porter, directeur de la poste, Port-Maitland, N.-E.. .. ..61 (13*x*)
De Alex. McQueen, directeur de la poste, Kowstoke, N.-E.. .. .. ..61 (13*y*)
Réponse *re* comté de Berthier, nombre des employés destitués dans le—, etc., depuis le 21 septembre 1911.61 (13*z*)
Destitution de Jesse L. Morton, directeur de la poste à Lower-Argyle, N.-E.. .. ..61 (14*a*)
De Mme M. C. Gaudet, directrice de la poste à Pubnico-ouest, N.-E.61 (14*b*)
De John P. MacKinnon, contremaître des cantonniers sur l'Intercolonial à Shubenacadie, N.-E.. .. ..61 (14*c*)
De Mary A. Bohan, directrice de la poste à Benton, comté de Carleton, N.-B.. .. ..61 (14*d*)
De Edwd. Lafferty, directeur de la poste à Benton, comté de Carleton, N.-B.. .. ..61 (14*e*)
De Denis McGaffigan, directeur de la poste à Florenceville, comté de Carleton, N.-B.. .. ..61 (14*f*)
Réponse *re* documents au sujet des changements faits ou demandés dans le ministère de la Marine et des Pêcheries, comté de Bonaventure, du 5 décembre 1912 à date.. .. .. ..61 (14*g*)
De J. A. McKenzie, directeur de la poste à Ashfield, comté d'Inverness, N.-E.. .. ..61 (14*h*)
De James Bowles, directeur de la poste à Ashfield, comté d'Inverness, N.-E.. .. ..61 (14*h*)
De James Bowles, directeur de la poste à Alder-River, N.-E.. .. ..61 (14*i*)

D

De M. Edmond Lacroix, directeur de la poste, paroisse de Saint-Joseph du Lac, comté des Deux-Montagnes, Québec.. .. ..61 (14*j*)
Réponse *re* gardien de phare, paroisse de Repentigny, comté de L'Assomption, Québec.. .. ..61 (14*k*)
De B. C. Kennock, ex-préposé à l'engagement des matelots à Lunenburg, N.-E.. .. ..61 (14*l*)
De Ulric Thibaudeau, agent des pilotes à Québec.. .. ..61 (14*m*)
Réponse *re* noms de tous les fonctionnaires du ministère de la Marine et des Pêcheries dans le comté de Pictou, N.-E, qui ont été destitués, et nomination des remplaçants.. ..61 (14*n*)
Du capitaine Freeman Myers, directeur de la poste à Cole-Harbour, N.-E.. .. ..61 (14*o*)
Réponse *re* fonctionnaires publics qui ont été déplacés par le gouvernement actuel dans la division de Saint-Jacques, de Montréal, Québec.. .. ..61 (14*p*)
Réponse *re* tous les employés de l'Etat à Edmonton qui ont été démis du 10 octobre 1911 au 21 novembre 1913, appointements payés, etc..61 (14*q*)
Réponse *re* tous les fonctionnaires du comté de Sunbury et Queen qui ont été destinés depuis septembre 1911: aussi *re* nomination des remplaçants.. .. ..61 (14*r*)
Destitution de Levi Munro, maître de port, White-Head, N.-E.. .. .. ..61 (14*s*)
De Stanford Langley, directeur de la poste à Isaacs-Harbour-North-N.-E.. .. ..61 (14*t*)
De Hugh R. McAdam, directeur de la poste à Arisaig, N.-E., nomination du remplaçant.. .. ..61 (14*u*)
De J. J. McNeil, à Grants"-Lake, N.-E., etc.. .. ..61 (14*v*)
De Alex. McInnis, inspecteur des wagons de l'Intercolonial à Mulgrave, N.-E., etc.. .. ..61 (14*w*)
De Archd. McDonald, gardien de pont sur l'Intercolonial à Grand-Narrows, Iona, N.-E.. .. ..61 (14*x*)
Réponse *re* noms de tous les fonctionnaires destitués dans Shelburne et Queens, N.-E., à compter de décembre 1896.. .. ..61 (14*y*)
Détroit de Northumberland, rapports relatifs aux marées et courants du.. .. 86
Différends industriels.. .. .. 36*a*
Digby, N.-E., documents *re* achat de terrain pour quai à.. .. .. 203*d*
Distributeurs automatiques de timbres-poste, termes du contrat se rapportant aux—date, etc.. 224
Directeur général des Postes (rapport du).. 24
Directeur vétérinaire général (rapport du) 15*b*
Directeur vétérinaire général, correspondance *re* visite demandée à la Nouvelle-Ecosse.. 216
District de la rivière La-Paix, quantité de grains de semence fournis aux colons du—durant les années 1912-1913, etc.. 200
Diverses dépenses imprévues.. 39
Division des archives du secrétariat d'Etat, rapport sur le travail fait pendant l'année 1912.. .. .. 29*b*
Division des arpentages topographiques, ministère de l'Intérieur, rapport de la—1911, 1912.. .. .. 25*b*
Division des Mines, ministère des Mines (rapport).. .. .. 26*a*
Douanes, ministère des:
Rapport du ministère des—
Tarif des douanes du Canada, changements faits par décret de l'exécutif, depuis la dernière session du Parlement, etc.. 73
Donaldson, Arthur, correspondance *re* lettres patentes de terres dans le township 49, rang 26, à l'ouest du 2e méridien.. 147
Donaldson, Arthur, *re* inscription de homestead sur la ½ N. ¼ S.-O. de la section 8, township 49, rang 26, à l'ouest du 2e méridien, Sask.. .. .. 147*a*
Dragage à Sainte-Anne de Ristigouche et à Cross-Point, comté de Bonaventure, Québec.. .. .. 135*c*
Dragage de la rivière des Prairies, travaux exécutés, hommes employés, etc. 135*b*
Dragage fait dans le port de Bathurst, N.-B, par la drague *Ristigouche*.. .. 135*a*
Dragage, quantité de, fait par le gouvernement dans l'Ile-du-Prince-Edouard, saison de 1912, etc.. .. .. 135*d*
Duchemin, commissaire, date de la nomination de—montant brut payé à, montant pour frais de voyages, rétribution des témoins, etc.. .. .. 175*a*
Duchemin, commissaire, *re* appointements de—dépenses personnelles, dépenses pour les frais des témoins *re* enquêtes dans le comté d'Antigonish, N.-E.. 175

E

Earl Grey, steamer de l'Etat—enquête sur les causes de l'échouement du—à Toney-River, N.-E.. .. .. 95*d*
Earl Grey, steamer de l'Etat, grève des chauffeurs et autres employés sur le—, 1912-1913.. 114
Eastern Canada Power Co., *re* demande d'élever l'eau de la rivière près Coteau, les Cèdres, etc.. 180
Eclairage à l'électricité des édifices publics, etc., à Ottawa, *re* nom de la compagnie ayant l'entreprise de l'—, etc.. 206
Ecoles agricoles, ferme modèle, etc., à New-Carlisle, Qué. Pétitions, etc., au sujet des.. 215
Economie interne, rapport des commissaires de l'— pour l'année précédente, etc.. 58
Edifices publics, construction des— dans la ville des Laurentides, comté de L'Assomption, Québec.. .. .. 207*a*
Edifices publics, construction des— dans la ville de Stellarton, N.-E., 1912, documents concernant—, etc.. .. .. .. 207*c*
Edifices publics, travaux et réparations aux— à Sydney-nord, N.-E., 1912, documents concernant, etc.. .. .. 207*b*
Edmonton, comté de—nominations faites par le gouvernement fédéral dans le—du 10 octotbre 1911 à date.. .. .. .. 72*i*
Election, Douzième—générale—rapport de la.. 18

E

Elections partielles pour la Chambre des communes pendant l'année 1912.. .. 18c
Employés dans les différents ministères à Ottawa et les neuf provinces et territoires qui ont abandonné leur emploi depuis octobre 1911 jusqu'au 10 janvier 1913 (supplémentaire).. .. .. 119*a*
Enquête à Port-Daniel-ouest, Qué., sur la conduite de Edmund Dea, etc.. 95
Enseignement technique et industriel, rapport de la commission royale sur l'—, etc.. .. .. 191*d*
Entreprises de dragage, combien le ministère des Travaux publics en a adjugés dans le cours de 1911-1912.. 135
Enumération du recensement, rapports quant au délai dans le paiement des—, etc.. 76

F

False Cove Flats, Vancouver, C.-B., location de.. 115
Farmers Bank, *re* correspondance concernant ce qu'a fait le gouvernement pour venir en aide aux actionnaires, déposants, etc.. 153
Farmers Bank, rapport de sir Wm. Meredith, commissaire, au sujet de toutes questions se rattachant à la—, etc.. 153*a*
Ferme expérimentale à Sainte-Anne, nomination de M. J. Bégin à titre de gérant de la.. .. .. 72*e*
Fermes expérimentales, rapport du rirecteur des.. 16
Fernie, C.-B., *re* adjudication du contrat pour la construction d'une salle d'exercices à.. 197
Fernie, C.-B., documents, etc., *re* adjudication du contrat pour, aussi copies de toutes les soumissions.. .. .. 197*a*
Ficelle pour les fins de pêche, droits payables sur la— en vertu de l'article 682 du tarif des douanes.. 69
Florence Mining Co., copie du rapport du ministre de la Justice *in re*.. 142
Fourniture de houille du pays de Galles, contrat pour la—aux divers édifices publics de Montréal.. 134
Fromage, beurre, etc., rapport de la commission royale chargée de s'enquérir des méthodes de pesage, de paiement, etc., Montréal.. .. .. 153*b*

G

Galerie nationale du Canada, réponse *re* acquisition des peintures, etc., noms des articles, etc., depuis 1891.. 121
Gardiens de phares, Liste des— déplacés par le gouvernement actuel dans le comté des Deux-Montagnes.. ..61 (71)
Gardien des pêcheries Baker-Lake, comté de Madawaska, N.-B., réclamations du présent.. 141
Gazette du Travail, la— noms, professions, résidences, etc., des correspondants de la.. 199
Giffin, Chas. G., Isaac's-Harbour, N.-E., annulation du contrat passé avec— *re* homarderie.. 156
Grand-Etang, documents dans le ministère des Travaux publics *re* améliorations à Grand-Etang.. .. .. 203*f*
Documents dans le ministère des Travaux publics *re* améliorations du port à Québec, Saint-Jean, N.-B., et Halifax durant les douze mois antérieurs au 31 décembre 1912, indiquant les exportations du pays ou de l'étranger.. 151
Grand-Tronc-Pacifique:
Documents concernant les conditions du travail sur le— entre Tête-Jaune-Cache et Fort-George.. 166
Grosse-Ile, station de quarantaine, nomination d'un autre médecin à.. 72
Grosse-Ile, station de quarantaine, nomination du médecin à.. .. .. 72*f*
Guardian Life Insurance Co., *re* transfert de la— du département à Ottawa au département d'assurances à Toronto.. 188

H

Harkaway, bureau de poste de— au susujet de la fermeture du bureau de poste de— et changement du service de la malle.. .. .. 158*t*
Hatfield, Chas. W., employé des pêcheries sur la rivière Tuskett, N.-E., nomination de.. .. .. 72*b*
Homarderie, établissement d'une— à Spry-Bay, comté de Halifax, N.-E.. 66
Hôpital de la marine à Pictou, N.-E., correspondance *re* vente de l'— à toute corporation ou personnes, etc.. 155

I

Icebergs et terre—rapport sur l'influence des icebergs et de la terre sur la température de la mer.. .. .. 21*c*
Iceton, Wm., de Purcell's-Cove, réclamation de— pour remise d'un bateau par le ministère de la Marine.. 144
Ile Cariboo, comté de Pictou. N.-E., documents concernant la dépense à l'.. 97
Ile-du-Prince-Edouard, — gouvernement de l'—mémoire *re* une délégation du— demandant l'augmentation de la subvention provinciale.. 124
Ile-Verte, comté de Témiscouata, *re* poser un feu sur le quai à l'.. 193
Immigrants arrivant au Canada pendant l'exercice clos le 31 mars 1913, qui ont été examinés par les médecins inspecteurs de l'Etat.. .. .. 160*a*
Immigrants,—nombre des—qui se sont établis au Canada en 1911-1912 et d'où ils venaient.. 160
Immigration de Belgique et de France au Canada, enquête à ce sujet par Olivar Asselin.. 91
Immigration, rapport de l'inspecteur des agents, *re* le placement des immigrants, aussi rapport *re* placement des immigrants dans Ontario et dans Québec au cours des années 1910 et 1911.. 46
Importations et exportations du Canada avec la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912, produits agricoles, etc.. .. 152
Impressions et papeterie publiques.. 32
Influence des icebergs et de la terre sur la température de la mer, etc.. .. .. 21*c*

I

Ingénieur—district—dans le comté de Bonaventure, Québec, rapport de l'.. 176
Inspecteurs de homesteads Brandt, Balfour, Ouellette et Sipes, dépenses des—pendant les mois de juin et juillet 1912 218*b*
Inspecteurs de homesteads Brandt, Balfour, Ouellette et Sipes, travaux dans la région de Régina.. .. .. 218*a*
Inspecteur de homesteads Miller, de la région de Moosejaw, dépenses de l'—pendant le mois de juillet 1912, etc.. 218*c*
Inspecteurs de homesteads Rathwell et Erratt, *re* travaux faits par les—dans la région de Moosejaw.. 218
Inspecteurs de homesteads Shields, McLaren, Erratt et Rathwell, dépenses pendant les mois de juin et juillet 1912 218*e*
Inspecteurs de homesteads Shields et McLaren, travaux faits par les—dans la région de Swift-Current.. .. .. 218*d*
Inspection des bateaux à vapeur, rapport du président de la commission d', pour l'exercice 1912.. 23
Instruction morale dans les écoles publiques canadiennes, rapport par M. J. A. M. Aikins.. 96
Intercolonal, chemin de fer:
Correspondance *re* fourniture de la fonte et achat de la ferraille.. 83
Noms des employés sur les wagons réfectoires de l'— et nature de l'emploi.. .. .. 83*a*
Au sujet d'une grève des employés temporaires sur l'—, à Halifax, N.-E. 83*b*
Au sujet d'une enquête relativement à un accident sur l'—, à Saint-André, Qué.. .. .. 83*c*
Enquête et copie des témoignages entendus par le surintendant de l'—relativement à A. Lauguay.. .. .. 83*d*
Relativement à la construction d'une ligne d'embranchement de l'—, dans le comté de Guysborough, N.-E.. .. 83*e*
Relativement au transport du foin sur l'—, pour les cultivateurs du comté d'Antigonish, N.-E.. .. .. 83*f*
Relativement à la fourniture de la glace pour l'usage de l'—à Mulgrave, N.-E.. .. .. 83*g*
Relativement aux documents en liasse dans le ministère des Chemins de fer concernant le quai public à Sackville, N.-B.. .. .. 83*h*
Relativement à la soumission pour fourniture des pièces en fonte pour l'—au cours du présent exercice.. .. 83*i*
Indiquant combien il a été acheté de barils de clous pour l'—en 1912.. .. 83*j*
Indiquant les montants reçus pour marchandises et voyageurs pendant 12 mois, années 1910, 1911, 1912.. .. 83*k*
Re système de service d'eau à la station de Dorchester, N.-B.. .. .. .. 83*l*
Re cas de M. L. Tracy, de la division mécanique de l'Intercolonial, etc. .. 83*m*
Re Etat des montants perçus par l'Intercolonial pour transport de foin consigné à Whidden et Fils à partir d'Amherst.. .. .. 83*n*
Re Réduction projetée des heures de travail des employés de l'Intercolonial à Moncton, ou autres points sur l'.. .. .. 83*o*
Re correspondance de la Chambre de commerce de Sydney, N.-E., au sujet de meilleures installations sur la division de Sydney.. .. .. 83*p*
Re réclamation pour dommages-intérêts par Thos. Hoare pour la mort de son fils, tué à la traverse du chemin de fer Intercolonial à Stellarton, N.-E.. .. .. 83*q*
Re tamponnement à Saint-Moïse en février 1913 du train de E. Smith avec le train régulier n° 99.. .. .. 83*r*
Réponse *re* noms, occupations, etc., de tous les employés de l'Intercolonial destitués dans le comté de Rimouski depuis le 21 septembre 1911 (voir aussi *Destitutions*).. .. .. 83*s*
Copie d'un rapport du Conseil privé en date du 5 mai 1913 *re* nomination de F. P. Gutelius.. .. .. 83*t*
Documents dans le ministère des Postes, *re* meilleur service de transport des malles de Moncton, N.-B., pour l'ouest vers Saint-Jean et entre Moncton et Springhill-Junction, N.-E., et autres endroits.. .. .. .. 83*u*
Réponse *re* entreprise pour construction des wagons de l'Intercolonial, à compter du 1er janvier 1913, etc.. 83*v*
Tous montants perçus par l'—pour transport du foin de Amherst, etc., à Antigonish, en janvier, février et mars derniers.. .. .. 83*w*
Intérieur, rapport du ministère de l'.. .. 25
Invasion fénienne, *re* pétition de Firmin Thibault pour dédommagement.. 122

J

Japon, mémoire du consul général du, concernant la réglementation de l'immigration du Japon au Canada.. .. .. 190*a*
Japon, traité de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni et le.. .. 190
Jaugeage des cours d'eau pour l'année civile de 1911—rapport concernant le. 25*d*
Juges de la cour de comté, *re* demande d'augmentation d'appointements et modification de la loi des juges, *re* allocation de retraite.. 173
Justice, rapport du ministère de la.. .. 34

K

Kelly, F. W., M.D., nommé par le gouvernement médecin du port à Bridgewater, N.-E.. .. .. 72*h*
Kitsilano, réserve des sauvages—documents datés à compter du 1er janvier 1912, relativement à la.. .. .. 159*d*

L

Lac Témiscamingue, construction d'un barrage au pied du—pour fins d'emmagasinage.. 120
Louvigny, témoignage entendu à l'enquête relativement à.. .. .. 83*d*
Laurentides, construction d'édifices publics à.. .. .. 207*a*
Lauzier, Arsène, de Amqui, Qué., enquête au sujet d'un accident au cheval de.. 146
Lebœuf, Aurèle, annulation du bail n° 18778 par le ministre des Chemins de fer.. 80

L

Lena, Jean-Baptiste, et son épouse *re* travaux faits aux édifices publics de Valleyfield, Qué.. 136
Lettres patentes pour la ½ nord du ¼ sud-ouest de la section 8, township 49, rang 26, à l'ouest du 2e méridien, à Arthur Donaldson.. 147
Lévis, bassin de radoub à—, aussi port de Québec, documents, etc., *re* construction du bassin de radoub à.. .. .. 204*b*
Lévis, bassin de radoub de—rapport de M. Chas. Smith contre Sampson *et al.* 204*a*
Lieutenants-gouverneurs des différentes provinces du Canada, instructions envoyées avec les commissions.. 143
Lignes d'embranchement, chemin de fer Intercolonial: 82
Chemin de fer d'Estemere à Baddeck *re* construction du.. 83
Ligne de Vale, *re* demande que le chemin soit acquis par l'Intercolonial.. 109
Reconstruction de la ligne d'embranchement dans le comté de Guysborough, N.-E.. .. .. 83*e*
Lignes télégraphiques en voie de construction durant l'exercice 1911-12, à différents endroits dans la Nouvelle-Ecosse.. 209
Liqueur, dépense *re* article 88, chapitre 62 des Statuts revisés concernant la quantité de liqueurs apportées dans les territoires du Nord-Ouest du Canada, etc.. 112
Liste des navires, publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'année 1912.. .. .. 21*b*
Loi à l'effet d'aider à l'agriculture, convention avec les différentes provinces, *re* dépense des subventions sous l'autorité de la, etc.. .. .. 67*i*
Loi concernant l'arpentage des terres fédérales, chap. 21, 7-8 Edouard VII. Décret de l'exécutif *re*.. .. .. 52*a*
Loi concernant le parc des montagnes Rocheuses, décrets de l'exécutif se rapportant à la—(chapitre 60 des statuts revisés).. 56
Loi des requêtes sur les coalitions, rapport des procédures en vertu de la—année terminée le 30 mars 1912.. .. .. 36*a*
Loi des insectes destructeurs et autres fléaux.. 49
Loi des réserves forestières et des parcs, article 19, chapitre 10, 1-2 Geo. V. Décrets de l'exécutif, etc., *re*—.. .. 56*a*
Loi des substances alimentaires non falsifiées du Canada, date de la sanction de la—etc.. 70
Lot No. 217 de la compagnie de la Baie d'Hudson. Arpentage dans la paroisse de Saint-Jean, Winnipeg.. 201

M

Macdonald, John—nomination de—en qualité d'inspecteur du revenu de l'Intérieur, provinces Maritimes.. .. .. .. 72*g*
Magasin de la 18e batterie d'artillerie de campagne à Antigonnish, N.-E.. .. 196
Malles et contrats pour le transport des malles:—
Contrats pour le transport de la malle annulés dans le comté de Bonaventure depuis le 1er octobre 1911.. .. 62

M

Routes de distribution rurale des postes établies depuis le 1er octobre 1912 .. .. 62*a*
Contrat pour le transport de la malle annulation du—entre le directeur général des Postes et M. Brennan.. .. 62*b*
Contrat pour le transport des malles entre Sorel et Sainte-Victoire, comté de Richelieu.. .. .. 62*c*
Contrat pour le transport des malles entre Heathorton et Guysborough, N.-E., pendant l'année 1912.. .. .. 62*d*
Distribution de la malle à la campagne entre Salt-Spring et West-River Station.. .. .. 62*e*
Distribution de la malle à la campagne entre Merrigonish Station et Arisaig, comté de Pictou, N.-E.. .. .. 62*f*
Contrat pour le transport des malles entre Linwood-Station et le bureau de poste de Linwood.. .. .. 62*g*
Correspondance *re* service de la malle par chemin de fer dans le comté de Bonaventure, du 11 octobre à date.. 62*h*
Contrats pour le transport des malles entre St-Andrew et Branley, comté d'Antigonish, N.-E.. .. .. 62*i*
Changements apportés au contrat pour le transport des malles dans le comté de Berthier, depuis le 21 septembre 1911, etc.. .. .. 62*j*
Contrat pour le transport des malles *re* adjudication du—entre Guysborough et Charles-Cove, N.-E.. .. .. 62*k*
Noms des différents courriers sur chemins de fer dans les divisions de Montréal et de Québec, etc.. .. .. 62*l*
Contrat entre le ministère des Postes et la compagnie dite Ont. Equipment Co., *re* achat de cadenas pour les sacs de la malle.. .. .. 62*m*
Re correspondance, etc., entre le directeur général des postes et le Dr Faucher concernant des cadenas brevetés pour les sacs de la malle.. .. .. 62*n*
Correspondance entre le directeur général des Postes et M. Aimé Dion, Qué., *re* cadenas brevetés pour les sacs de la malle.. .. .. 62*o*
Documents en la possession du ministère des Postes *re* transport des malles entre Linwood et Grosvenor, comté de Guysboroug, N.-E.. .. .. 62*p*
Noms des courriers de la malle dans les comtés de Vaudreuil et de Soulanges, montant de chaque contrat, etc.. .. 62*q*
Nombre des bureaux de poste dans le comté de Yarmouth, N.-E., qui ne reçoivent pas les malles chaque jour.. .. .. 62*r*
Contrats *re* achat des boîtes de distribution des malles à la campagne faits par le ministère des postes depuis 1908 jusqu'au 1er janvier 1912.. .. 62*s*
Noms des bureaux de poste et des directeurs de la poste dans les comtés de Soulanges et de Vaudreuil.. .. 62*t*
Routes postales, rurales, établies dans le comté de Pictou, N.-E., depuis octobre 1911.. .. .. 62*u*
Re achat de nouveaux cadenas pour les sacs de malle par le ministère des Postes, de la Ont. Equipment Co., etc.. .. .. 62*v*

M

Re contrat pour le transport des malles entre le bureau de poste et la station des Trois-Rivières, Qué., depuis octobre 1911.. .. .. 62*w*
Re contrat annulé de M. E. Bougie pour le transport des malles entre le bureau de poste et la station du chemin de fer à Bromptonville, Québec. 63*x*
Mandats du gouverneur général, état des 43
Marché Champlain, Qué., *re* acquisition du—par la commission du chemin de fer Transcontinental pour station, terminus, etc.. 170
Marées et courants du détroit de Northumberland, rapport concernant les.. 86
Marine et Pêcheries, rapport du ministère (Marine).. 21
Marine et Pêcheries, rapport du ministère, Pêcheries.. 22

Marine royale canadienne:—
Indemnité aux marins appartenant à la.. 48
Service rural—rapport *re*.. 38
Copies des plans dans les soumissions de MM. Cammel Laird & Cie *re* construction des navires pour la marine canadienne.. .. .. 48*a*
Soumissions pour les navires de guerre du Canada.. 60
Cadets de marine, modification des règlements pour l'admission des—copie du décret de l'exécutif *re*.. .. .. 48*b*
Martin, Mlle, *re* présentation de certaines porcelaines à l'Etat, par—etc.. 198
Mayflower, steamer, enquête *re* naufrage du—en novembre 1912, etc.. .. .. .. 95*b*
Medecine-Hat, Alta, *re* correspondance concernant le transfert de la "réserve de la Pointe-Police" à.. 145
Melanson, Jos., commis à Bathurst, N.-B., prétendu détournement de fonds par— 103
Mélasse importée au Canada des Antilles, pendant l'exercice terminé le 31 mars 1912, en vertu de la convention du Commerce, etc... 74
Mémoire du consul général du Japon *re* réglementation de l'émigration du Japon au Canada.. .. .. 190*a*
Mémoire présenté à l'Etat par la délégation du gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard *re* subvention.. .. 124
Meunier, Chas., ex-percepteur des douanes à Marieville, Qué., *re* réclamation de.. 157
Mexico, réponse *re* correspondance avec le minnistère du Commerce *re* fermeture du bureau du commissaire du Commerce à, etc.. 111

Milice et Défense:—
Rapport du conseil de la Milice année finissant le 31 mars 1912.. 35
Copies des ordres généraux promulgués à la Milice du 2 au 5 novembre 1911 68
Achat du et réparations subséquentes à un wagon privé par le ministère de la—.. 163
Milice en forces régulières, date du premier appel en aide aux autorités civiles—appels depuis, etc.. 127
Milice, réponse indiquant quand la force régulière a été apppelée sous les armes pour la première fois au Canada, etc. 127

M

Ministère des Travaux publics, commande de marchandises par le—depuis le 1er octobre 1911, à Montréal, Halifax, Saint-Jean, N.-B.. 133
Moitié est de la section 27 dans le township 6, rang 2, à l'ouest du 3e méridien.. 126
Moitié nord du ½ sud-ouest de la section 8, dans le township 49, rang 26, à l'ouest du 2e méridien, mémoire *re* lettres patentes pour la.. 147
Monk, l'honorable M.—lettre de démission de l'—etc.. 75
Moore, W. F., le lieutenant-colonel—20e régiment des carabiniers Halton, *re* démission du.. 113
Mulgrave, N.-E. et Chéticamp, N.-E., service à vapeur entre—pendant les années 1910-1911, 1911-1912 et 1912 et 1913.. .. .. 222*a*
Murray, sir Geo., rapport de—sur l'organisation du service public au Canada. 57*a*

Mc.

McKiloeg, Jas., de la ville de Sarnia, demande de—pour prime de l'invasion fénienne.. 128
McKenzie, général, documents, etc., *re* démission du général.. .. .. 75*b*

N.

Nadeau, Louis, nomination de—en qualité de directeur de la poste à Sainte-Christine, comté de Bagot.. .. .. .. 72*c*
Navires de guerre du Canada—soumissions pour les—etc.. 60
Nominations:—
Contremaître général des travaux publics du comté de Bonaventure, depuis le 1er octobre 1911 jusqu'à date, etc.. .. .. 72*j*
Nomination de M. McCloskie comme directeur de la poste à Wakan, C.-B.. 72*k*
Nord-ouest du 30-25-7-2, documents s'y rapportant.. .. .. 178*b*
North-Bay à Sturgeon-Falls, Ont., *re* construction d'une voie publique de.. .. 178
Nyanza, comté du Cap-Breton, N.-E., vente de terres que l'on prétend appartenir aux sauvages à.. 165

O.

Obligations et garanties enregistrées depuis le dernier rapport, le 28 novembre 1911.. 53
Ontario et Québec—étendue des territoires ajoutés à—par les statuts de 1912. 184
Ontario, province d'—concernant l'extension des frontières de la.. 101
Opérations de commerce entre les Antilles et le Canada.. 59
Ordonnances du territoire du Yukon, (année 1912).. 51
Ordonnances du territoire du Yukon (année 1913).. 225
Ottawa—propriétés achetées à—par l'Etat au nord de la rue Wellington et à l'ouest de la rue Bank.. 177
Ouvriers agricoles dans Ontario, plaintes contre les agents qui ont fait le placement des—durant l'exercice 1910-1911... 47

P.

Pêcheurs au moyen de filets traînants, à la vapeur, ne peuvent participer à la prime de pêche, etc.. 162
Pêcheurs canadiens, *re* augmentation récente du prix demandé pour la corde de manille.. 185
Pêcheurs des bateaux canadiens, *re* soins de médecins sur les bateaux, etc.. .. 64
Peintures à l'huile—sujets des—la propriété de la galerie nationale du Canada.. 121
Peintures à l'huile et aquarelles acquises par l'Etat depuis 1891 pour la galerie nationale.. 121
Pénitencier de Portsmouth *re* noms des gardiens destitués, à la recommandation de qui ils ont été réintégrés dans leurs fonctions, etc.. 174
Pénitenciers de Portsmouth, noms des officiers de discipline, dates de leur nomination, etc.. .. .. 174*a*
Petit lac Manitou, Sask., mémoire *re* certaine étendue de terrain transféré à la ville de Waterous, etc.. 219
Pilotage et son administration dans les districts de Montréal et de Québec; aussi lettre du commissaire Adjutor Lachance, etc.. .. .. 191*c*
Piscifacture de saumon, achat d'un emplacement pour la—à Snidlope-Lake, de J. B. Nicholson.. 98
Pointe-Krant, comté de Lunenburg, N.-E. *re* documents concernant la construction du quai à.. .. .. 179*a*
Police fédérale, rapport du commissaire de la—*re* nombre d'hommes employés, etc.. 79
Pominville, Dr., nomination du—en qualité de médecin au pénitencier de Saint-Vincent de Paul.. .. .. 72*a*
Pont interprovincial projeté entre Hawkesbury, Ont. et Grenville, Québec.. 220
Port Daniel Ouest, Qué., enquête sur la conduite de Edwd Dea, gardien de la homarderie à cet endroit.. .. .. .. 95*a*
Port de Québec,—correspondance échangée par le directeur général des postes avec Isidore Belleau, *re* améliorations.. .. .. 203*i*
Poursuites, etc., contre Lamb, Stewart Melvin Hart et autres pour infraction de la loi des pêcheries, aussi accusations contre Rod. Martin, etc.. .. .. 141*b*
Privilèges d'affranchissement des matières postales, par les provinces du Dominion, pour statistiques, etc.. 217
Prix de gros au Canada, rapport sur les —par R. H. Coats, B.A., ministère du Travail.. 183
Propriétés achetées par le gouvernement au nord de la rue Wellington et à l'ouest de la rue Bank dans la cité d'Ottawa jusqu'au 31 janvier 1913, etc.. 177
Propositions de fournir des médicaments aux pêcheurs sur embarcations canadiennes.. 64
Provinces de l'Est; réponse *re* cause de la dépopulation des campagnes et du coût élevé de la vie.. 129

Q

Quai de Brûlé, comté de Colchester, N.-E., *re* dépenses à ce sujet durant les deux dernières années, etc.. 179
Quai à la Pointe-Rouge, lot 48, I.P.-E., re réparations, contrats, etc., pour le 203*c*
Quai de South-Port, lot 48, I.P.-E., *re* réparations, contrat pour le..etc.. 203*c*
Quart de section nord-ouest, 29-10-18, O., *re* documents se rapportant à la vente du.. .. .. 187*d*
Quart nord-est 14-75-15-5, documents concernant les années 1911, 1912, 1913 jusqu'à date.. .. .. 187*e*
Quart sud-ouest 2-19-20, O, du 2e méridien, homestead accordé par lettres patentes du 3 juin 1892—documents concernant la réclamation de G. W. Brown 187*f*
Quart sud-ouest de 4 9 14, ouest du 2e méridnien.. .. .. 187*a*
Quart sud-ouest de 28-20-21, ouest du 2e méridien, N.O.B.H. aussi O ½ de ¼ S.E., 32-20-21 ouest du 2e méridien, N.O.-B.H., etc.. .. .. 187*g*
Québec et Saint-Joseph de Lévis *re* emplacement le plus désirable pour la construction du bassin de radoub à—etc.. 204
Quebec Light, Heat and Power Co. Ltd., correspondance, etc., *re* émissions de lettres patentes à la—etc.. 110
Quebec Railway Ligh, Heat and Power Co. Ltd., lettres patentes à la—.. .. 110

R

Rapport de M. G. A. M. Aikins sur l'instruction morale dans les écoles publiques canadiennes.. 96
Recensement 1911:—
Population, religions, origines, etc.. B
Manufactures C
Réciprocité avec les Etats-Unis, correspondance, documents, etc., *re*—du 1er janvier 1890 au 31 décembre 1891.. 71
Régina, cité de—*re* contribution pour alléger la misère des victimes, etc.. .. 189
Réserve de la Pointe-Police, transfert de la propriété connue comme—à la cité de Medicine-Hat.. 145
Réserves des sauvages de la Colombie-Britannique, commission nommée pour s'enquérir des.. 88
Réserves forestières côté nord de la Saskatchewan vis-à-vis la cité de Prince-Albert *re* la mise à part des.. 192
Réserve sauvage de la rivière au Saumon, N.-E., *re* école sauvage de la—aussi nomination de l'instituteur à cette école depuis le 1er juin 1912.. .. 159*b*
Réserve sauvage de l'Ours-Blanc, documents *re* cession de partie de la—etc. 159*c*
Réserve sauvage de Saint-Pierre, Man.—relativement au retard apporté dans l'émission des lettres patentes pour terrains achetés de.. 148
Revenu de l'Intérieur:—
(Partie I) Accise.. 12
(Partie II) Poids et mesures, etc.. 13
(Partie III) Falsification des substances alimentaires, etc.. 14
Restigouche, drague, verges cubes de matières enlevées par la—dans le port de Bathurst, N.-B., durant 7 mois de l'année 1911, etc.. .. .. 135*a*
Restigouche, Association des Pêcheurs de —pétition de l'—au ministre, demandant le déplacement de M. M. Monette, etc.. 205

R

Rivière-Prairie, dragage de la—travaux accomplis, hommes employés, etc.. 135*b*
Rivière Ottawa, montant d'argent dépensé pour améliorer le chenal de la—entre Hull et le village de Masson.. 137
Rivière Pomket, comté d'Antigonish, N.-E., *re* fermeture du bureau de poste à la.. 158
Rivière Ristigouche, pêche de l'éperlan et du saumon, instructions concernant la pêche du.. .. ..
Rowlings, Geo et James,—documents *re* poursuite de—en 1910 pour violation des règlements des pêcheries.. .. .. 141*a*
Rowlings, J. A. R., J. S. Wells et S. R. Griffin, lettres au ministère des Travaux publics *re* travaux publics dans le comté de Guysborough, N.-E.. .. .. 203*h*
Routes postales navales établies au Canada depuis le 1er janvier 1912.. .. 62*a*
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, rapport de la.. 28

S

Saint-Denis, Albert, re émission du scrip des métis à—etc.. 231
Saint-Germain de Kamouraska, documents *re* achat de bois pour la construction du quai à—en 1912.. .. .. 203*g*
Saint-Joseph de Lévis, *re* emplacement convenable pour la construction du bassin de radoub à—etc.. 204
Saint-Pierre, N.-E., acquisition ou expropriation du terrain à.. 104
Sainte-Anne de la Pocatière, ferme expérimentale à—nomination de M. J. Bégin à titre de gérant à.. .. .. 72*e*
Sainte-Croix, comté de Lotbinière, Qué., construction d'un quai à.. .. .. 203*b*
Saint-Vincent de Paul, pénitencier, documents *re* nomination du Dr Pomminville à.. .. .. 72*a*
Salle d'exercice à Fernie, C.-B., *re* adjudication de l'entreprise pour l'érection de la.. .. .. 197*a*
Salle d'exercices à Fernie, C.-B., *re* contrat pour l'érection de la—à.. 197
Saumon sockeyes de la Colombie-Britannique, prohibition de l'exportation des—de cette province.. 92
Sauvages de la Colombie-Britannique.—correspondance, décrets de l'exécutif, *re* réclamations des—entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et le gouvernement fédéral, etc.. .. .. 159*a*
Sauvages de la Colombie-Britannique—réclamations présentées au nom des—etc.—Rapport de Jas. McKenna sur.. 159
Sauvages Micmacs de la réserve de Sainte-Anne—montant payé pour soins de médecin, etc.. 164
Sauvé, L. A., réclamation de—relativement à certains bâtiments à La Pointe des Cascades, etc.. 107
Scoles, C.R., New-Carlisle, Qué.—réclamation de—pour balance de la subvention votée, etc 102
Scrip ou certificat de terres, métis, etc., papiers *re* émission du mandat n° 2155, certificat n° 672 à Albert St-Denis.. 231
Seaforth, comté d'Halifax, N.-E., correspondance *re* soumissions, contrats, etc., *re* construction du brise-lames à.. .. 203*a*

S

Secrétaire d'Etat, rapport du.. 29
Service à vapeur accompli par le steamer *Canada* depuis le 11 octobre 1911 jusqu'à date.. 65
Service à vapeur, etc., *re* subvention au—entre des endroits dans le comté de Bonaventure, Qué., et Nouveau-Brunswick.. .. .. 67*a*
Service à vapeur subventionné entre les ports canadiens et les Antilles.. .. .. 67*b*
Service à vapeur, etc., *re* subvention au—entre Saint-Jean, N.-B., et Bear-River, N.-E.. 67

Service civil:—

Etat des affaires se rattachant à la loi d'assurance du service civil.. 41
Etat des allocations de pension et de retraite dans le service civil.. 44
Liste du service civil, 1912.. 30
Rapport de sir George Murray sur l'organisation du service civil au Canada 57*a*
Rapport de la Commission du service civil 31

Service consulaire britannique, *re* moyens d'obtenir des renseignements utiles au commerce canadien.. 118
Service de paquebots et de navires pour le transport des voyageurs et du fret entre le Canada et la Grande-Bretagne et entre la Grande-Bretagne et le Canada—articles de la convention pour ce service avec contrat pour le.. 194
Service postal naval entre la station Merigonish comté de Pictou, N.-E., et Arisaig (Voir malles etc.).. .. .. 62*f*
Service postal naval, établissement du—entre Saltsprings et West-River Station (Voir malles, etc.).. .. .. 62*c*
Service public du Canada, organisation du rapport *re*—par sir George Murray.. .. .. 57*a*
Sévigny, M., augmentation du traitement de, en sa qualité d'employé au bureau de l'immigration à Montréal.. 132
Skinners-Cove, comté de Pictou, N.-E., dépense de.. 100
Stahl, J., inspecteur adjoint d'immigration sur le chemin de fer, *re* suspension de—par H. Boulay, etc.. 171
Statistique criminelle pour l'année terminée le 30 septembre 1911.. 17
Statistique des messageries.. .. .. .. 20*c*
Statistique des télégraphes.. .. .. 20*f*
Statistique des téléphones.. .. .. 20*f*
Statistique du Canada, officielle rapport de la commission départementale sur la.. 77
Statistique officielle du Canada, rapport de la commission départementale.. ..77-90
Steamer *Canada*,—*re* enquêtes sur le service accompli par le—etc.. 65
Steamer *City of Sydney*, enquête sur la collision entre le—et le remorqueur Douglas H. Thomas.. .. .. 95*e*
Steffanson, W. V., correspondance avec—concernant les expéditions dans le Nord 161
Steffanson, W. V., décrêt de l'exécutif relativement à—etc.. .. .. 161*a*
Sténographes et secrétaires, réponse *re* nombre, noms et membres des Communes pour lesquels ils travaillent.. .. 150
Stewart, Sam., Hart Melvin et autres, poursuites contre—pour infraction à la loi des pêcheries.. .. .. 141*b*

S

Subventions payées à chacune des quatre provinces primitives du Dominion lors de la confédération, population d'après laquelle cette subvention était basée, etc.. 154
Subventions payées au chemin de fer Québec et Oriental, et autres depuis octobre 1911.. .. .. 67c
Sud-Ouest, 36-16-27, O, 2, documents dans le ministère de l'Intérieur se rapportant à.. 187
Société royale du Canada, rapport des affaires de la.. 50
Soins de médecins, etc., aux pêcheurs canadiens 64
Soulanges et Vaudreuil, noms des bureaux de poste et des directeurs de la poste dans les comtés de.. .. .. 62t
Soumissions pour navires de guerre du Canada 60
South-West-Cove, comté de Lunenburg, N.-E., obstructions placées dans les eaux de.. 99
Spry-Bay, comté de Halifax, N.-E., *re* établissement d'une homarderie à.. 66
Spry-Bay, comté de Halifax, N.-E., *re* fermeture du bureau de poste, ou changement du bureau de poste à.. .. .. .. 78a

T

Taché, C. E., ingénieur résident dans le comté de Bonaventure, Qué., *re* rapports faits par—sur les travaux publics dans l'endroit depuis 1911.. .. 176
Tarif de préférence entre le gouvernement du Canada et l'Australie.. 94
Tarif des douanes du Canada, changements faits par décrêt de l'exécutif depuis la dernière session du Parlement. 73
Tarif des douanes sur le ciment, correspondance entre les compagnies, corporations, etc., jusqu'au 11 novembre 1911 125
Tarif des douanes sur le ciment, remaniement des douanes sur le ciment, et toute la correspondance avec les ministres concernant le—etc.. .. .. 125a
Tarif des droits sur bois importé, aplani sur une face etc., *re* plaidoyer concernant le—devant la cour de l'échiquier du Canada.. .. .. 125b
Tarif du transport des marchandises, différent, en vigueur sur les lignes du chemin de fer à partir de Métapédia, N.-B. copie du.. 105
Tarif du transport des marchandises, différent. en vigueur sur les lignes du chemin de fer à partir de Sunnybrae, N.-E. 105a
Taux d'assurances entre les ports canadiens de l'Atlantique et les ports du Royaume-Uni 89
Taux des câblogrammes, pétition au sujet des—entre le ministère des Postes et les bureaux de poste britanniques.. 93
Taxe per capita pendant l'année terminée le 31 mars 1913 et pour chacune des 12 années précédentes, réponse *re*.. 227
Terres des écoles, provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, *re* vente des—depuis le 12 octobre 1911.. 213
Terres des écoles, provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, indiquant les lots vendus dans les—durant l'année 1912, prix etc.. .. .. 213a

T

Terres des écoles, province de la Saskatchewan, vendues en 1912, correspondance, documents, etc., concernant les —en la possession du gouvernement.. 213h
Terres des sauvages:—
Vente de terres que l'on prétend appartenir aux sauvages à Nyanza, N.-E., etc.. 165
Re terres vendues par la bande des sauvages de Côté, aussi lettres, etc., adressées au surintendant général des affaires des sauvages.. .. .. 165a
Terres, étendue des terres qui peuvent être occupées par préemption, etc., dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, depuis octobre 1908, etc.. 172
Terres fédérales, comment on a disposé des—du 8 avril 1905 à 1911.. .. .. 52c
Terres fédérales dans un rayon de 40 milles de la zone du chemin de fer, province de la Colombie-Britannique, décrêts de l'exécutif *re*.. .. .. 52b
Terres,—un mille de longueur le long de la ligne du chemin de fer de la Baie d'Hudson, qui ne seront pas offertes à la colonisation, etc.. 232
Territoire du Keewatin, système d'écoles établi dans la partie annexée au Manitoba.. 168
Thibault, Firmin—de Saint-Denis, comté de Kamouraska, Qué.,—*re* pétition pour indemnité.. 122
Townships 24-25, rang 27, à l'ouest du premier méridien. convenance de ces townships pour réserve forestière, fins de homesteads, etc.. .. .. 192a
Transcontinental, copie des instructions primitives données aux ingénieurs par l'ingénieur en chef de la division de l'est du Transcontinental, aussi division de l'ouest.. .. ..
Travail des femmes, documents, *re*—statuts revisés de Sask., chapitre 17 concernant le.. 167
Travail—rapport du ministère du Travail. 36
Travaux publics, rapport du ministère des. 19
Trois-Rivières, Qué., — correspondance, etc.—*re* érection d'un édifice public à—depuis le 11 octobre 1911, jusqu'à date. 207

U

Unions *re* commerce, loi concernant les.. 54
United Shoe Machinery Co., rapport de la commission chargée de s'enquérir des plaintes contre la.. .. ..

V

Voies navigables internationales, rapport de la commission des.—etc.. .. .. .. 19a
Volume du commerce entre Terre-Neuve et les Antilles, inclus dans l'arrangement de commerce avec le Canada pendant 1909, 1910, 1911, 1912.. .. .. 195a
Volume du commerce, importation et exportation entre le Canada et TerreNeuve, du 1er janvier 1896 au 1er janvier 1913.. 195

W

Warburton, lt-col., nomination du—en qualité de médecin au camp de Charlottetown.. .. .. 72*d*

Weller, H. H., contrat entre le ministère des chemins de fer et —*re* canal de St-Pierre.. 108

Y

Yukon, (ordonnances du), 1912.. 51

Yukon, (ordonnances du), 1913.. 226

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Arrangés par ordre numérique, avec les titres au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement; le nom du sénateur ou du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME A.

Cinquième recensement du Canada, 1911. Etendue et population par provinces, districts et sous-arrondissements. Vol. 1.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 1.

(Ce volume est relié en trois parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Volume I, parties A à J. Volume II, parties K à U. Volume III, parties V à Y. Présenté le 14 janvier 1913, par l'honorable M. White.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présentés le 26 novembre 1912, par l'honorable M. White.

Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

3. Budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 3 février 1913, par l'honorable M. White.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

4. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1913. Présenté le 10 mars 1913, par l'honorable M. White.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1914. Présenté le 20 mai 1913, par l'honorable M. White.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 3.

6. Liste des actionnaires des banques chartrées du Canada, à la date du 31 décembre 1911. Présentée par l'honorable M. White, le 26 novembre 1912.

Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 4.

7. Rapport des dividendes restant impayés, des soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées dans les banques chartrées du Canada, pendant cinq ans et plus, avant le 31 décembre 1911. Présenté par l'honorable M. White, le 26 novembre 1912.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 5.

(Ce volume est relié en deux parties.)

8. Rapport du surintendant des assurances pour l'année finissant le 31 décembre 1912. Présenté par l'honorable M. White.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

9. Relevé des états des compagnies d'assurance du Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1912. Présenté par l'honorable M. White.

Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 6.

(Ce volume est relié en deux parties.)

10. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie I. Commerce du Canada. Présenté le 30 janvier 1913, par l'honorable M. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*a*. Rapport du ministère du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie II. Commerce du Canada (1) avec la France, (2) l'Allemagne, (3) le Royaume-Uni et (4) les Etats-Unis. Présenté le 12 décembre 1912, par l'honorable M. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*b*. Rapport du ministère du Commerce pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie III. Commerce du Canada avec les pays étrangers autres que la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Présenté le 15 janvier 1913, par l'honorable M. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*c*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie IV. Commerce du Canada. Renseignements divers. Présenté le 17 février 1912, par l'honorable M. Reid.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*d*. Rapport de la Commission des grains. Statistiques des céréales, etc. Présenté par l'honorable M. Foster, le 3 février 1913.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*e*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie VI. Services de paquebots subventionnés. Présenté, 1913.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*f*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie VII. Commerce des pays étrangers, et traités et conventions. Présenté, 1913.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 7.

11. Rapport du ministère des Douanes, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 28 novembre 1912, par l'honorable M. Reid.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 8.

12. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. (Accise, Partie I). Présenté le 25 novembre 1912, par l'honorable M. Nantel.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

13. Rapport du ministère du Revenu de l'Intérieur, pour l'exercice terminé le 31 mars 1912. Partie II. Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique. Présenté le 25 novembre 1912, par l'honorable M. Nantel.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

14. Rapport, relevés et statistique du Revenu de l'Intérieur du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie III. Falsification des substances alimentaires. Présenté le 25 novembre 1912, par l'honorable M. Nantel.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15. Rapport du ministère de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 26 novembre 1912, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15*a*. Rapport du Commissaire de la laiterie et des installations frigorifiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté, 1913.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 9.

15*b*. Rapport du directeur général vétérinaire et du commissaire du bétail, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté par l'honorable M. Burrell, le 25 mars 1913.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

16. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 14 janvier 1913, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 10.

17. Statistiques criminelles, pour l'exercice terminé le 30 septembre 1911. (Annexe du rapport du ministère de l'Agriculture pour l'année 1911). Présentées par l'honorable M. Borden, le 2 juin 1913.. .. ..*Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.*

18. Relevé de la douzième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada, tenue les 14 et 21 septembre 1911. Présenté par l'honorable l'Orateur, le 27 novembre 1912.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

18*a*. Relevé des élections partielles (douzième parlement) de la Chambre des Communes, durant 1912. Présenté par l'honorable l'Orateur, le 10 mars 1913.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 11.

19. Rapport du ministre des Travaux publics, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Partie I. Présenté le 4 décembre 1912, par l'honorable M. Rogers. Partie II. Emmagasinage de l'eau de la rivière Ottawa et nivellement géoditique.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 12.

(Ce volume est relié en deux parties.)

19*a*. Rapport de la Commission sur les voies navigables internationales.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 13.

20. Rapport du ministère des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice du 1er avril 1911 au 31 mars 1912. Présenté le 13 décembre 1912, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*a*. Statistique des canaux, pour la saison de navigation de 1912. Présentée par l'honorable M. Cochrane, le 15 avril 1913.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*b*. Statistique des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1912. Présentée le 16 janvier 1913, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 14.

20*c*. Le septième rapport du Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1912. Présenté le 25 novembre 1913, par l'honorable M. Cochrane.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

20*d*. Statistique des téléphones du Canada pour l'exercice clos le 30 juin 1912. Présentée le 17 février 1913, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*e*. Statistique des messageries du Canada pour l'exercice clos le 30 juin 1912. Présentée le 12 février 1913, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 15.

20*f*. Statistique des télégraphes du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1912. Présentée le 7 février 1913, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

21. Quarante-cinquième rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice 1911-1912. (Marine). Présenté le 16 décembre 1912, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

21*a*. Onzième rapport de la Commission de géographie du Canada, pour l'exercice clos le 31 juin 1912. Présenté, le 11 avril 1913, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 16.

21*b*. Liste des navires publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries, étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada le 31 décembre 1912. Présentée, 1913.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

21*c*. Supplément au quarante-cinquième rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1911-1912—division de la Marine—Influence des icebergs et de la terre sur la température de la mer. Présenté le 17 février 1913, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

22. Quarante-cinquième rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries. (Pêcheries). 1912. Présenté le 5 décembre 1912, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

23. Rrapport du Président de la Commission de l'Inspection des bateaux à vapeur, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 17.

24. Rapport du ministre des Postes, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 3 décembre 1912, par l'honorable M. Pelletier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 18.

25. Rapport du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 27 novembre 1912, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 19.

25*a*. Rapport de l'Astronome en chef, ministère de l'Intérieur pour l'exercice clos le 31 mars 1911.. .. ..*Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.*

25*b*. Rapport annuel de la division du Service topographique, ministère de l'Intérieur, 1911-1912. Présenté le 6 juin 1913, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 20.

25*d*. Rapport du levé hydrographique (jaugeage de certains cours d'eau) pour l'année civile 1911.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

26. Rapport sommaire de la division de géologie du ministère des Mines, pour l'année civile 1912. Présenté le 29 novembre 1912, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

26*a*. Rapport sommaire de la division des mines du ministère des Mines pour l'année civile 1911.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 21.

27. Rapport du département des Affaires des Sauvages, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 29 novembre 1912, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

28. Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1912. Présenté le 14 janvier 1913, par l'honorable M. Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 22.

29. Rapport du secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 3 décembre 1912, par l'honorable M. Coderre.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

29*a*. Rapport du secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 25 novembre 1912, par l'honorable M. Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 23.

29*b*. Rapport de la division des Archives du ministère du secrétaire d'Etat pour l'année 1912. Présenté le 2 juin 1913, par l'honorable M. Coderre.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

30. Liste du service civil du Canada, 1912. Présentée le 3 décembre 1912, par l'honorable M. Coderre. . . . . *Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.*

31. Quatrième rapport annuel de la Commission du service civil du Canada pour la période comprise entre le 1er septembre 1911 et le 31 août 1912. Présenté le 24 janvier 1913, par l'honorable M. Coderre. . . . *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 24.

32. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 24 avril 1913, par l'honorable M. Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

33. Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, pour l'année 1912. Présenté le 31 novembre 1912, par l'Orateur.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

34. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 27 novembre 1912, par l'honorable M. Doherty.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35. Rapport du conseil de la milice, pour l'exercice clos le 31 mars 1913. Présenté le 14 janvier 1913, par l'honorable M. Hughes.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36. Rapport du ministère du Travail, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 28 novembre 1912, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36*a*. Cinquième rapport sur les procédures en vertu de la loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 28 novembre 1912, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36*c*. Rapport sur les procédures en vertu de la loi des enquêtes sur les coalitions pour l'exercice clos le 31 mars 1912. . . . . . *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 25.

37. Huitième rapport annuel des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté par l'honorable M. Cochrane, le 12 décembre 1912.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 25—*Suite.*

38. Rapport du département du Service naval pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 28 novembre 1912, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

39. Relevé des dépenses au compte des "Dépenses diverses imprévues", du 1er avril au 21 novembre 1912, conformément à la Loi des subsides de 1912. Présenté le 25 novembre 1912, par l'honorable M. White.. .. .. *Pas imprimé.*

40. Etat des décisions du conseil du Trésor, aux termes de l'article 44 de la Loi du revenu consolidé et de l'audition. Présenté le 26 novembre 1912 par l'honorable M. White.
Pas imprimé.

41. Relevé conforme à l'article 17 de la Loi d'assurance du Service civil, pour l'année expirée le 31 mars 1912. Présenté le 26 novembre 1912, par l'honorable M. White. .*Pas imprimé.*

42. Rapport des recettes et dépenses de la Commission d'embellissement d'Ottawa, pour l'exercice terminé le 31 mars 1912. Présenté le 26 novembre 1912, par l'honorable M. White.
Pas imprimé.

43. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement pour l'exercice 1912-1913. Présenté le 26 novembre 1912, par l'honorable M. White.
Pas imprimé.

44. Sommaire de l'administration des fonds de pensions et de retraite, dans le service civil, pour l'année expirant le 31 décembre 1912, indiquant les noms, le grade, le salaire, la durée de service, l'allocation et la cause de la retraite de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou à sa retraite, et spécifiant si la vacance a été remplie par avancement, ou par une nouvelle nomination, ainsi que le salaire du nouveau fonctionnaire. Présenté le 26 novembre 1912 par l'honorable M. White.. .. .. *Pas imprimé.*

45. Relevé (en tant que le ministère de l'Intérieur est concerné) des copies de tous les arrêtés du conseil, plans, documents et correspondance concernant le chemin de fer Pacifique-Canadien qui doivent être présentés à la Chambre des Communes, en vertu d'une résolution passée le 20 février 1882, depuis la date de la dernière production de documents, en vertu de la dite résolution. Présenté le 26 novembre 1912, par l'honorable M. Roche.
Pas imprimé.

45*a*. Relevé des terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, au cours de l'année terminée le 1er octobre 1912. Présenté par l'honorable M. Roche, le 14 janvier 1913.. .. .. *Pas imprimé.*

45*b*. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 27 janvier 1913 pour une copie de toutes les requêtes de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à l'effet d'être autorisée à émettre de nouvelles actions du fonds capital, adressées au Gouverneur en conseil, et de toute la correspondance à ce sujet. Présentée le 16 avril 1913, par l'honorable M. Coderre.. .. .. *Pas imprimée.*

46. Réponse à ordre du 18 mars 1912, copie de tous rapports faits par les inspecteurs des agents chargés du placement des immigrants, tant domestiques qu'ouvriers de ferme, dans Ontario et Québec, pendant les années 1910 et 1911. Présentée le 27 novembre 1912, par M. Sutherland.. .. .. *Pas imprimée.*

47. Réponse à ordre du 11 mars 1912, copie de tous télégrammes, lettres ou autres documents en rapport avec des plaintes de quelque nature que ce soit, portées contre les agents à commission chargés de trouver de l'emploi pour des ouvriers de ferme dans l'Ontario, ainsi que contre des personnes travaillant pour le compte d'aucune agence dans l'Ontario, au cours des années 1910 et 1911. Présentée le 27 novembre 1912, par M. Sutherland.
Pas imprimée.

48. Copie de l'ordre en conseil 1275 du C. P. en date du 13 mai 1912: Indemnité à être payée aux hommes de la Marine Royale Canadienne qui deviendront invalides à la suite de blessures ou de maladies contractées au cours des exercices, des instructions ou en faction. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 27 novembre 1912.. .. .. *Pas imprimée.*

48*a*. Copies des plans annexés à la soumission de MM. Cammel Laird et Cie, datée le 29 avril 1911, pour la construction de navires pour le service de la marine canadienne. Présentées par l'honorable M. Hazen, le 18 décembre 1912.. .. .. *Pas imprimées.*

48*b*. "Loi concernant le Service de la Marine du Canada", copie du décret du conseil, n° C.P. 126, daté le 20 janvier 1913: Modification des règlements pour l'admission des cadets de marine. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 4 février 1913.. .. .. .. *Pas imprimée.*

49. Règlements édictés en vertu de la loi des insectes destructeurs et autres fléaux. Présentés le 28 novembre 1912, par l'honorable M. Burrell.. .. .. *Pas imprimés.*

50. Etat des affaires de la Société Royale du Canada pour l'année expirée le 30 avril 1912. Présenté par l'honorable M. White, le 29 novembre 1912.. .. .. *Pas imprimé.*

51. Ordonnances du territoire du Yukon passées par le conseil du Yukon en 1912. Présentées par l'honorable M. Coderre, le 3 décembre 1912.. .. .. *Pas imprimées.*

VOLUME 25—*Suite.*

52. Relevé des arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912, sous le régime de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada, 1908. Présenté le 5 décembre 1912, par l'honorable M. Roche.. .. ..*Pas imprimé.*

52*a*. Décrets du conseil passés entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des arpentages fédéraux, chapitre 21, 7-8 Edouard VII. Présentés le 5 décembre 1912, par l'honorable M. Roche.. .. ..*Pas imprimés.*

52*b*. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Britannique,* entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912, sur le régime des dispositions du paragraphe (*d*) de l'article 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres publiques du Canada, dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés le 5 décembre 1912, par l'honorable M. Roche.. .. ..*Pas imprimés.*

52*c*. Réponse à ordre du 24 février 1913, copie de tous les règlements décrétés par le ministre de l'Intérieur touchant la disposition des terres fédérales, entre le 8 avril 1905 et le 12 octobre 1911. Présentée le 25 mars 1913, par l'honorable M. Roche.. .. ..*Pas imprimée.*

53. Etat détaillé de toutes les obligations et de tous les cautionnements enregistrés au département du secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier rapport (28 novembre 1911), soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 32 du chapitre 19, Statuts Revisés du Canada, 1906. Présenté par l'honorable M. Coderre, le 4 décembre 1912.. ..*Pas imprimé.*

54. Rapport annuel concernant les Unions ouvrières, en vertu du chapitre 125, S.R.C., 1906. Présenté par l'honorable M. Coderre, le 4 décembre 1912.. .. ..*Pas imprimé.*

55. Délibérations de la conférence Canada-Indes Occidentales et convention entre le Canada et certaines colonies dans l'Inde Occidentale. Présentées par l'honorable M. Foster, le 4 décembre 1912.. .. ..*Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.*

56. Décrets du conseil passés entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912, conformément aux dispositions de la Loi du parc des Montagnes-Rocheuses, article 5 du chapitre 60 des Statuts Revisés du Canada, 1906. Présentés par l'honorable M. Rogers, le 4 décembre 1912.. .. ..*Pas imprimés.*

56*a*. Décrets du conseil passés entre le 1er août 1911 et le 30 septembre 1912, conformément aux dispositions de la Loi des réserves forestières fédérales et des parcs, article 19 du du chapitre 10, 1-2 George V. Présentés par l'honorable M. Roche, le 5 décembre 1912. *Pas imprimés.*

VOLUME 26.

57. Rapport de la Commission des services publics. Présenté par l'honorable M. Borden, le 9 décembre 1912. Parties I, II et III. *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 27.

(Ce volume est relié en deux parties.)

57*a*. Rapport sur l'organisation du service public du Canada par sir George Murray. Présenté par l'honorable M. Borden, le 18 décembre 1912. *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

58. Rapport, pour l'année précédente, des commissaires de l'Economie Interne de la Chambre des Communes, aux termes de la règle 9. Présenté par l'honorable l'Orateur, le 9 décembre 1912.. .. ..*Pas imprimé.*

59. Listes des relations commerciales entre les Antilles et le Canada, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, compilées des livres bleus et statistiques des Antilles. Présentées par l'honorable M. Foster, le 12 décembre 1912. *Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.*

59*a*. Statistiques du Commerce concernant les importations et les exportations qui peuvent être en la possession du gouvernement *re* Antilles anglaises. (*Sénat*).. .. ..*Pas imprimées.*

60. Relevé faisant connaître la correspondance au sujet de la demande de soumissions pour les navires de guerre du Canada, avec copie des soumissions. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 12 décembre 1912.. .. ..*Pas imprimé.*

VOLUME 27—*Suite.*

61. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toute correspondance, télégrammes, rapports et documents concernant le renvoi d'office de John R. McDonald, de Heatherton, comté d'Antigonish, agent des sauvages pour le district comprenant les comtés d'Antigonish et de Guysboro, et la nomination de son successeur. Présentée le 4 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61*a*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du Dr C. P. Bissett, médecin des sauvages à Salmon-River, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913. —*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61*b*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Michael Murphy, maître de poste à Pointe-Micheau, comté de Richmond, N.-E. Présenté le 4 janvier 1913.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

61*c*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de David A. McLeod, maître de poste à Cleveland, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

61*d*. Réponse à ordre du 4 octobre 1912, copie de tous les documents, lettres, plaintes, télégrammes, rapports, etc., en la possession du département des Postes et se rapportant à la destitution de John Milward, maître de poste à Stormont, comté de Guysboro, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61*e*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Kenneth F. McAskill, maître de poste à Loch-Lomond, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913. —*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61*f*. Réponse à adresse du 25 mars 1912, copie de toutes lettres, télégrammes, mémorandums et décrets du conseil concernant la destitution de M. W. W. Hayden, ci-devant gardien de quai à Digby, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . *Pas imprimée.*

61*g*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de toutes plaintes et accusations portées contre W. B. Langley, auxiliaire à la homarderie de Isaac's-Harbour, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair*. . *Pas imprimée.*

61*h*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Fred. E. Cox, mécanicien à la homarderie de Isaac's-Harbour, comté de Guysboro, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

61*i*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de toutes plaintes et accusations portées contre Simon Hodgson, mécanicien à la homarderie de Isaac's-Harbour, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance concernant en quelque manière sa destitution et la nomination de son successeur. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair*. . *Pas imprimée.*

61*j*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Henry Henlow, mécanicien-chef à la homarderie de Canso, comté de Guysborough, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61*k*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de H. C. V. LeVatte, maître du havre à Louisbourg, Cap-Breton-Sud, N.-E. ; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Carroll.* *Pas imprimée.*

61*l*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de John Cummings, auxiliaire à la homarderie de Isaac's-Harbour, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair*. . *Pas imprimée.*

61*m*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres télégrammes et autres documents concernant la destitution de W. G. Mathews, patron du bateau de sauvetage à Canso, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet ; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair*. . . *Pas imprimée.*

61*n*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Joseph Shean, maître de havre à North-Sydney, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61*o*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Michael J. Sampson, gardien du phare à Lower-L'Ardoise, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61*p*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Alexis Vigneau, capitaine de côtre à Arichat, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Kyte. Pas imprimée.*

61*q*. Réponse à adresse du 4 décembre 1912, copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de Eméry Thivierge de la position d'inspecteur des pêcheries pour les comtés de Prescott et Russell. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Murphy*. *Pas imprimée.*

61*r*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, liste des fonctionnaires publics du département du Revenu de l'Intérieur, dans le comté de Saint-Jean-Iberville, remerciés par l'administration actuelle, depuis le 1er mai 1912, indiquant les noms et fonctions de telles personnes, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles, le nom des personnes qui ont porté ces plaintes, ainsi que copie de toute correspondance s'y rapportant, et de tous rapports d'enquêtes, dans le cas où de telles enquêtes ont été instituées. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Demers*. *Pas imprimée.*

61*s*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912, copie de toute correspondance, plaintes, pétitions, mémoires, preuve, rapport d'enquête et autres documents en la possession du département du Revenu de l'Intérieur, concernant la révocation de Fabien Bugeaud, de Bonaventure, Québec, sous-inspecteur des poids et mesures dans le district de Québec et la nomination de son ou ses successeurs avec leurs noms, domiciles, salaires et fonctions; ainsi que copie de tous documents relatifs à A. B. Caldwell, New-Carlisle, Québec, sous-inspecteur conjoint de J. Fabien Bugeaud, et à ses fonctions, ainsi que copie des recommandations faites pour les dites nominations. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure). Pas imprimée.*

61*t*. Réponse à adresse du 4 décembre 1912, copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de Duncan McArthur de la division des pensions viagères, alors que la dite division était attachée au ministère du Commerce. Présentée le 15 janvier 1913.—*M. Murphy*. . . . . *Pas imprimée.*

61*u*. Réponse à ordre du 26 février 1912, copie de tous documents, lettres, requêtes, rapports, recommandations, et preuves se rapportant à l'enquête faite par le Dr Shurtliff au sujet de la destitution de Charles O. Jones, maître de poste à Bedford, comté de Missisquoi. Présentée le 15 janvier 1913.—*M. Kay*. . . . . *Pas imprimée.*

61*v*. Réponse à ordre du 1er avril 1912, copie de tous documents, lettres, télégrammes, accusations, etc., en la possession du gouvernement ou de l'un de ses départements, au sujet de la destitution d'Achibald Barss, maître de poste à New-Harbour (Ouest), comté de Guysboro, N.-E. Présentée le 15 janvier 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61*w*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912, copie de toute correspondance, documents, recommandations et rapports concernant la destitution du docteur A. Allaire, chirurgien du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, et aussi concernant le paiement d'une gratuité ou allocation de retraite pour ses services. Présentée le 15 janvier 1913.—*M. Wilson (Laval). Pas imprimée.*

61*x*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912, copie de toute correspondance, documents, recommandations et rapports concernant la révocation de Oscar Beauchamp, préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, et aussi concernant le paiement d'une gratuité ou allocation de retraite pour ses services. Présentée le 15 janvier 1913.—*M. Wilson (Laval). Pas imprimée.*

61*y*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de John McDonald, préposé au fret et contrôleur sur l'Intercolonial, à Sydney-Mines, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Mackenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61*z*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de Allan Kinney, de Linwood, comté d'Antigonish, sur l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61*aa*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de William Landry, de Pomket, comté d'Antigonish, N.-E., chef de section, sur l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui. Présentée le 16 janvier 1913. —*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61*bb*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912, copie de tous papiers, documents, rapports, correspondance, etc., concernant la destitution de Patrick Decoste, employé sur le bac à vapeur *Scotia*, entre Mulgrave et Point-Tupper, sur la ligne de l'Intercolonial. Présentée le 16 janvier 1913. . . . .*Pas imprimée.*

61*cc*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Harry E. McDonald, sous-ingénieur au canal St. Peters, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . .*Pas imprimée.*

61*dd*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes lettres, papiers, documents, télégrammes et accusations concernant une plainte contre Neil Ross, cantonnier sur l'Intercolonial à West-River, comté de Pictou, la preuve faite à l'enquête, le rapport du commissaire enquêteur, et aussi copie de toutes lettres, papiers et documents concernant la nomination de son successeur. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Macdonald*. . .*Pas imprimée.*

61*ee*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de James Armstrong, de Heatherton, cantonnier sur la ligne de l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

61*ff*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912, copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Thomas J. Gray, inspecteur de wagons sur l'Intercolonial à Westville, comté de Pictou. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

61*gg*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toute correspondance, télégrammes et rapports concernant la destitution de Colin Macdonald, de James-River-Station, comté d'Antigonish, cantonnier sur l'Intercolonial, et la nomination de son successeur. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

61*hh*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de A. T. Gannon, réparateur et inspecteur de wagons à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. McKenzie*. . . . .*Pas imprimée.*

61*ii*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de Hubert Mayotte, de Tracadie, comté d'Antigonish, cantonnier sur l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

61*jj*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de John McDonnell, de Afton-Station, comté d'Antigonish, cantonnier sur l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusation portées contre lui. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

61*kk*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de William Landry, de Pomket, Antigonish, cantonnier sur la ligne de l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

61*ll*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912, copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de D. J. McDougall, chef de section, Intercolonial, Grand-Narrows, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. McKenzie*. . . . .*Pas imprimée.*

61*mm*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Dan A. Coffey, éclusier au canal Saint-Peters, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur; et aussi, réponse à ordre du 11 décembre 1912, copie de tous les documents accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de W. A. McNeil, éclusier au canal Saint-Peters, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . .*Pas imprimée.*

61*nn*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de John P. Meagher, contremaitre sur le S.S. *Scotia*, Mulgrave, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 17 janvier 1913.—*M Sinclair.* *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61*oo*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, preuve, rapports et correspondance entre le ministre des Postes ou quelques-uns des officiers du département et James Gibson, ci-devant maître de poste de Alameda, Saskatchewan, concernant les instructions adressées à ce dernier aux fins de remettre sa charge à E. Cronk. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Turriff*. . . . . *Pas imprimée.*

61*pp*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, etc., en rapport avec le renvoi du capitaine C. E. Miller du 75me régiment. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

61*qq*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes concernant la destitution de J. N. N. Poirier, percepteur des droits d'accise à Victoriaville, P.Q. ; de l'enquête faite par N. Garceau et par le ministre du Revenu de l'Intérieur, et plus spécialement de deux affidavits donnés par Ludger Fréchette et Joseph Faucher. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Brouillard*. . . . . *Pas imprimée.*

61*rr*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Abraham Astephen, interprète du département d'Immigration à North-Sydney, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. McKenzie*. . . . *Pas imprimée.*

61*ss*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de Robert Dow de la division d'immigration du ministère de l'Intérieur à Ottawa. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Murphy.* *Pas imprimée.*

61*tt*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, etc., concernant la destitution de John Ware, de la division d'immigration du département de l'Intérieur, N.-E. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

61*uu*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Richard Hickey, agent d'immigration à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet ; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. McKenzie*. *Pas imprimée.*

61*vv*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du Dr J. W. McLean, médecin-examinateur du département de l'Immigration à North-Sydney, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

61*ww*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de John A. McRae, gardien de phare à l'île Margaree, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière ; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête. Présentée le 17 janvier.—*M. Chisholm (Inverness).* *Pas imprimée.*

61*xx*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Thomas Brymner, gardien de phare, à Lower-L'Ardoise, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61*yy*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Dominique Boudrot, entrepreneur de la pose de bouées à Petit de Grat, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61*zz*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres documents concernant la destitution de Frederick F. Doucet, gardien du phare à l'entrée du havre de Caraquet, comté de Gloucester, et la nomination de son successeur. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Turgeon*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (3*a*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de W. H. Henlow, gardien du signal de tempête, Liscomb, comté de Guysboro, N.-E. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (3*b*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de David Falconer, gardien du phare à l'île Caribou, comté de Pictou. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (3*c*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de M. Wilson Lawlor, commissaire du havre à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*d*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de P. J. McDonald, commissaire du havre à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*e*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Relevé faisant connaître les noms de tous les gardiens de phare dans la province de la Nouvelle-Ecosse qui ont été destitués depuis le 10 octobre 1911, avec mention de la date du renvoi de service. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*f*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé faisant connaître en détail le nombre des destitutions ordonnées par le département de la Marine et des Pêcheries, jusqu'à ce jour, dans le comté de Bonaventure, avec mention des noms des employés révoqués, des raisons de leur renvoi, des accusations portées contre eux; aussi, copie de toute la correspondance en la matière, et de tous les rapports des enquêtes qui ont été tenues; de plus, liste des nouvelles nominations faites par le département, contenant les noms des titulaires, leurs résidence, salaire et fonctions, ainsi que copie des recommandations en leur faveur. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*g*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de H. L. Tory, garde-pêche à Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête Présentée el 17 janvier 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*h*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, plaintes, pétitions, mémoires, notes de preuve, rapports d'enquêtes, et autres documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries concernant le renvoi de John W. Davis, officier de pêcheries, Guysborough, N.-E. Présentée le 17 janvier 1913.—*M.. Sinclair.* *Pas imprimée.*

61 (3*i*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Marin Bourque, gardien de phare à Rivière-Bourgeois, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

61 (3*j*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Frederick Poirier, entrepreneur de pose de bouées, à Descouse, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*k*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et pétitions pour ou contre la destitution du Dr George Pinault, médecin de la réserve des sauvages Micmacs, à Sainte-Anne de Ristigouche, comté de Bonaventure, Québec, et de tous documents concernant la nomination de son successeur; aussi, état donnant les nom, domicile, salaire et fonctions du nouveau titulaire. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Marcil*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*l*). Réponse à ordre du 1er avril 1912,—Copie de tous papiers, lettres, etc., concernant la destitution de Frederick Veit, employé par le département de la Marine et des Pêcheries dans le comté de Gaspé. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*m*). Réponse à ordre du 1er avril 1912,—Copie de toute lettre, requête, plainte, déclaration ou autre document quelconque en la possession du département de la Marine et des Pêcheries et se rapportant à la destitution de M. Alfred Lalonde, employé aux magasins des chantiers du gouvernement à Saint-Joseph de Sorel, et à la nomination de son successeur. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Cardin*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*n*). Réponse à ordre du 1er avril 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, plaintes et autres papiers ou documents en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses départements, concernant la destitution de James Webber, gardien de phare à Torbay-Point, N.-E. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (3*o*). Réponse à ordre du 1er avril 1912,—Copie de tous les documents, lettres, enquête, rapports, témoignages, etc., se rapportant à la destitution ou à la résignation de Baptiste Desjardins comme gardien du phare de Kamouraska. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (3*p*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Angus Smith, pilote sur le steamer *Earl Grey;* aussi, copie de toute preuve faite lors de la dernière enquête tenue au sujet des dites plaintes et du rapport de l'enquêteur à ce sujet. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (3*q*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Michel J. Sampson, gardien de la station de signaux à Lower-L'Ardoise, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (3*r*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Wm. Hackett, commissaire du havre à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet ; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (3*s*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance et autres documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries concernant la destitution de Hormisdas Lacasse, préposé au quai du gouvernement à Wendover, dans le comté de Prescott, Ont., et la nomination de son successeur. Présentée le 20 janvier 1913. —*M. Proulx*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (3*t*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, preuve et correspondance au sujet de la destitution de Geoffrey Gorman, chef de la station de sauvetage à Herring-Cove, comté de Halifax, N.-E. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (3*u*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, accusations, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution du capitaine George Wetmore, maître du havre à Yarmouth, comté de Yarmouth, N.-E., (mêmes renseignements concernant la nomination de son successeur) et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par Chas. Lane, en la matière ; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Law.* *Pas imprimée.*

61 (3*v*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la révocation de Stanley Henlow, gardien de phare à Liscomb, comté de Guysboro, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue à ce sujet par H. P. Duchemin ; aussi, état détaillé des frais de cette enquête. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (3*w*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de H. C. V. LeVatte, gardien des pêcheries à Louisbourg, Cap-Breton-sud, N.-E. ; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, à ce sujet. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Carroll*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (3*x*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Elias M. Boudrot, gardien de la sirène d'alarme à Petit-de-Grat, comté de Richmond, N.-E. ; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière ; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 20 janvier 1913.— *M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (3*y*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de A. B. Cox, surintendant de l'usine de réduction, Canso, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet ; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Kyte*. . *Pas imprimée.*

61 (3*z*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Jeffrey Crespo, sous-percepteur de douane, à Havre-au-Boucher, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution, et à la nomination de son successeur. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*a*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, accusations et correspondance entre le département des Douanes et toute autre personne au sujet de la destitution de Thomas Cameron, douanier à Andover, N.-B. ; aussi, de toute preuve et rapport sur preuve en la matière. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Michaud.* *Pas imprimée.*

61 (4*b*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la révocation de L. W. Pye, officier de douane, Liscomb, comté de Guysboro, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue à sujet par H. P. Duchemin ; aussi, état détaillé des frais de cette enquête. Présentée le 20 janvier 1913—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (4*c*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes, accusations, enquêtes, rapports, correspondance et de tous documents se rapportant à la destitution de Lucien O. Thisdale, employé de douane à Valleyfield, Qué., et à la nomination de son successeur. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Papineau*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*d*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, correspondance, rapports et autres documents concernant la destitution de Alexander Macdonald, de Doctor's-Brook, comté d'Antigonish, sous-percepteur de douane. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*e*). Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Henry Cann, officier de douane à North-Sydney, N.-E., dans la division de Cap-Breton-nord et Victoria. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*f*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de tous les documents concernant la destitution de Charles Meunier, douanier à Marieville, Qué. Présentée le 20 janvier 1913. —*M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*g*). Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes, instructions et minutes de preuve concernant toute enquête faite, et de tous autres papiers et documents concernant la destitution de George H. Cochrane, percepteur de douane au port de Moncton, N.-B.; aussi, copie de toutes lettres et autre correspondance entre l'honorable ministre des Douanes et le député représentant le comté de Westmoreland, N.-B., et de toutes lettres, papiers, télégrammes, recommandations, nominations et autres papiers et documents touchant la nomination d'un percepteur de douane en remplacement du dit George H. Cochrane. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Emmerson*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*h*). Réponse à ordre du 22 janvier 1912,—Copie de toute correspondance, documents, recommandations et rapports concernant la destitution de C. Michaud, maître de poste à Saint-Germain de Kamouraska, et la nomination de son successeur. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*i*). Réponse à ordre du 25 mars 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents et de toutes plaintes ou accusations se rapportant en quelque manière à la destitution de M. Emile Archambault, facteur à Montréal, ainsi que copie de l'enquête et du rapport de l'enquête tenue à son sujet. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Séguin.* *Pas imprimée.*

61 (4*j*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Norman Morrison, maître de poste à Ferguson's-Lake, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 21 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*k*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de D. J. McKillopp, maître de poste à McKillopp, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 21 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*l*). Réponse à ordre du 22 janvier 1912,—Copie de toute correspondance, papiers et rapports concernant l'enquête tenue récemment au bureau de poste de Sainte-Agathe, comté de Terrebonne. Présentée le 21 janvier 1913.—*M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*m*). Réponse à ordre du 11 décembre 1911,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Bertie Boudrot, gardien de phare, à Poulamond, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 22 janvier 1913.—*M. Kyte*. . *Pas imprimée.*

61 (4*n*). Réponse à ordre du 1er avril 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents et de toutes plaintes ou accusations, demandes d'enquêtes se rapportant en quelque manière aux gardiens de phare de Repentigny, P.Q., MM. Léon Rivest, J. B. Lachapelle et Louis Dubois, depuis le vingt et un septembre dernier, ainsi que copie de l'enquête et du rapport de l'enquête tenue en la matière. Présentée le 22 janvier 1913.—*M. Séguin*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (4*o*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, lettres, etc., concernant la destitution de L. P. Carignan, garde-forestier dans le comté de Champlain, Québec. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . *Pas imprimée.*

61 (4*p*). Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, accusations, requêtes, mémoires, rapports d'enquête, etc., en la possession du département des Douanes, au sujet de la destitution des douaniers suivants: James S. Harvey, New-Richmond, Qué., W. L. Kempffer, Paspébiac, Qué., J. Herbert, Sweetman, Port-Daniel, Qué., J. D. Leblanc, Carleton, Qué., J. Nadeau, Nouvelle, Qué. Copie des recommandations en faveur de la nomination des remplaçants, avec mention des noms des nouveaux

VOLUME 27—*Suite.*

titulaires, de leurs salaires, de leur résidence; et copie des instructions émises. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Marcil*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*q*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de William Marsh, douanier à Petit-Etang, Sydney-Mines, dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. McKenzie*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*r*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes et requêtes pour et contre la destitution de Duncan McDonald, douanier, à Athelstan, comté de Huntingdon; aussi, du rapport de l'enquête et de la preuve faite devant le commissaire enquêteur. Présentée le 24 janvier 1913—*M. Robb*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*s*). Réponse à adresse du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, décrets du conseil, télégrammes, lettres, etc., au sujet de la destitution de Lemuel Bent, antérieurement percepteur des douanes à Oxford, N.-E. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Pas imprimée*

61 (4*t*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Pascal Poirier, percepteur des douanes à Descouse, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Kyte. Pas imprimée.*

61 (4*u*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres documents concernant la destitution de Donald J. Hachey, percepteur de douanes à Bathurst, comté de Gloucester, et la nomination de son successeur. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Turgeon*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*v*). Réponse à adresse du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de John Maher de sa position dans le département des Douanes à Montréal. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Murphy*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*w*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Peter Fougère, douanier à Petit-de-Grat, comté de Richmond, N.-E.; et les témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Kyte*. . . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*x*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de James Grantmyre, douanier à Petit-Bras-d'Or, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. McKenzie*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*y*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Etat donnant la liste complète des employés, sur le canal de Soulanges, qui ont été remerciés de leurs services depuis le 21 septembre 1911; par qui chacun de ces employés a été remplacé, et pour quelle cause ils ont été renvoyés. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Boyer*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (4*z*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Andrew Melville, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Proulx*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*a*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de George Short, gardien du pont du canal, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Guthrie*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*b*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de N. Broderick, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. McMillan*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*c*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Thomas McLatchie, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913. —*M. Graham*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*d*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Elgin McLaughlin, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913. —*M. Emmerson*. . . . .*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite*

61 (5*e*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Robert Robertson, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913. —*M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (5*f*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de William L. Gladstone, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Pugsley*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (5*g*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Byron Van Camp, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 7 janvier 1913.—*M. Murphy*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (5*h*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandation se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Samuel English, gardien du pont du canal, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Carvell*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (5*i*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quelque manière à la destitution de Edward F. Moran, éclusier, à Cardinal, Ont. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Oliver*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (5*j*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de William Fougère, de Frankville, Antigonish, cantonnier sur la ligne de l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (5*k*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, correspondance, documents et rapports concernant la destitution de John Melançon, de Aften, Antigonish, cantonnier sur la ligne de l'Intercolonial, et aussi, état détaillé des dépenses se rapportant à l'enquête tenue au sujet des accusations portées contre lui. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (5*l*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Ronald D. McDonald, gardien des pêcheries, à Broad-Cove, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses causées par cette enquête. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (5*m*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de John McLean, gardien des pêcheries, à Gabarus, Cap-Breton-Sud, N.-E., et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, à ce sujet. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Carroll*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (5*n*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de A. R. Forbes, surintendant des pêcheries à North-Sydney, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. McKenzie*. *Pas imprimée.*

61 (5*o*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous documents, correspondance, lettres, télégrammes, accusations, requêtes, etc., se rapportant à la destitution de Sébastien Savoie, surintendant de l'établissement de l'élevage du homard à Shippigan, comté de Gloucester, N.-B., et à la nomination de son successeur. Présentée le 27 janvier 1913. —*M. Turgeon*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (5*p*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de D. G. Hendsbee, peseur, usine de réduction, Canso, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Sinclair*. *Pas imprimée.*

61 (5*q*). Réponse à ordre de la Chambre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de M. Muce, gardien de phare à l'île de Cheticamp, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête. Présentée le 29 janvier 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (5*r*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution du Dr J. D. R. Williams, percepteur des droits de canaux à Cardinal, Ont., et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 30 janvier 1913.—*M. McMillan.* *Pas imprimée.*

61 (5*s*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de John W. Bohan, douanier à Bath, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 3 février 1913.—*M. Carvell*. . .. . .*Pas imprimée.*

61 (5*t*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., concernant la destitution de J. V. Smith, sous-percepteur de douane à Wood's-Harbour, comté de Shelburne, N.-E. Présentée le 3 février 1913.—*M. Law*. .*Pas imprimée.*

61 (5*u*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Matthias Meagher, douanier à Debec, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 3 février 1913.—*M. Carvell*. .*Pas imprimée.*

61 (5*v*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de John Y. Fleming, officier de douane à Debec, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 3 février 1913.—*M. Carvell.* *Pas imprimée.*

61 (5*w*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance, télégrammes, accusations, etc., et des témoignages entendus à l'enquête, s'il y a eu enquête, en rapport avec la destitution de M. A. J. Gosselin, douanier intérimaire, à Saint-Albans, Vermont *via* le port de Saint-Armand, comté de Missisquoi. Présentée le 4 février 1913.—*M. Kay*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*x*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes et requêtes pour et contre la destitution de James W. Bannon, douanier à Sainte-Agnès de Dundee, comté de Huntingdon; aussi, du rapport de l'enquête et de la preuve, s'il y a, faite devant le commissaire enquêteur. Présentée le 4 février 1913.—*M. Robb*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*y*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Etat indiquant le nombre de maîtres de poste destitués dans le comté de Pictou depuis le 1er octobre 1911, les noms de leurs successeurs, les causes des destitutions, et copie de toutes plaintes et correspondance à ce sujet, comme aussi de tous rapports d'enquêtes quand une enquête a été faite. Présentée le 4 février 1913.—*M. Macdonald*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (5*z*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de James Murphy de la position de maître de poste à Tweed, Ont. Présentée le 4 février 1913.—*M. Murphy*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (6*a*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de H. B. Easton, agent d'immigration à Prescott, Ont. Présentée le 4 février 1913.—*M. Murphy*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (6*b*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de B. Hughes, agent d'immigration à Prescott, Ont. Présentée le 4 février 1913.—*M. Oliver*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (6*c*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Geo. Walsh, agent d'immigration à Prescott, Ont. Présentée le 4 février 1913.—*M. Oliver*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (6*d*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuves, et autres documents concernant la destitution de Newton S. Dow, agent d'immigration à McAdam-Junction, comté de York, N.-B. Présentée le 4 février 1913.—*M. Carvell.* *Pas imprimée.*

61 (6*e*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Oliver Hemphill, agent d'immigration à Debec, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 4 février 1913.—*M. Carvell.* *Pas imprimée.*

61 (6*f*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Martin Johnston, douanier à Red-Islands, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 6 février 1913.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (6*g*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de J. E. Phaneuf, maître de poste de Saint-Hughes, comté de Bagot. Présentée le 6 février 1913.—*M. Marcil.*
Pas imprimée.

61 (6*h*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Murdock McCutcheon, maître de poste à Sonora, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 6 février 1913.—*M. Sinclair. . Pas imprimée.*

61 (6*i*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Duncan Gillies, surintendant des pêcheries à Baddeck, division de Cap-Breton-Nord et Victoria, des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Présentée le 7 février 1913.—*M. McKenzie. . . . . Pas imprimée.*

61 (6*j*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes, accusations, correspondance, requêtes et de tous documents et rapports concernant la destitution de Antonio Leduc, maître de poste de Saint-Timothée, dans le comté de Beauharnois et la nomination de son successeur. Présentée le 7 février 1913.—*M. Papineau. . . . . Pas imprimée.*

61 (6*k*). Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 4 décembre 1912,—Copie du rapport au conseil, du décret du conseil et de toute correspondance avec le gouvernement ou quelqu'un de ses membres, et de toutes lettres, documents et papiers se rapportant en quelque manière au renvoi de Charles Arthur Bowman de la division technique du département des Chemins de fer et Canaux.—*M. Clark (Red-Deer)*
Pas imprimée.

61 (6*l*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de Elnathen D. Smith, gardien des pêcheries, Shag-Harbour, comté de Shelburne, N.-E. Présentée le 11 février 1913.—*M. Law. . . . . Pas imprimée.*

61 (6*m*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Donald McAuley, gardien de phare à Plastie, Baddeck-Bay, division électorale de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet, et état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 11 février 1913.—*M. McKenzie. . . . . Pas imprimée.*

61 (6*n*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de John Fredericks, gardien du phare à East-Jordan, comté de Shelburne, N.-E. Présentée le 11 février 1913.—*M. Law.*
Pas imprimée.

61 (6*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de John Fredericks, gardien du quai à East-Jordan, comté de Shelburne, N.-E. Présentée le 11 février 1913.—*M. Law.*
Pas imprimée.

61 (6*p*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de John C. Morrison, maître du havre, à Shelburne, N.-E. Présentée le 11 février 1913.—*M. Maclean (Halifax).*
Pas imprimée.

61 (6*q*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine Rodrick McDonald, préposé aux arrivages à Big-Bras-d'Or, division électorale de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet, et état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 11 février 1913.—*M. McKenzie. . . . . Pas imprimée.*

61 (6*r*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de James Maloney, officier de douane à Dingwall, division électorale de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet, et état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 11 février 1913.—*M. McKenzie.*
Pas imprimée.

61 (6*s*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Hugh D. McEachern, officier de douane à North-Side, East-Bay, C.-B., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 11 février 1913.—*M. McKenzie. . . . . Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (6*t*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, documents, preuve, rapports et correspondance concernant la destitution de Thomas H. Hall, sous-percepteur de douane à Sheet-Harbour, N.-E. Présentée le 11 février 1913.—*M. Maclean (Halifax).* *Pas imprimée.*

61 (6*u*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de J. A. McNeil, officier de douane à Grand-Narrows, N.-E., dans la division du Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 11 février 1913.—*M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

61 (6*v*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de George Burchell, officier de douane à Sydney-Mines, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 11 février 1913.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (6*w*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de W. H. Saver, percepteur de douanes, à Cardinal, Ont., et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 11 février 1913.— *M. McMillan*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (6*x*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine George Livingstone, officier de douane à Big-Bras-d'Or, C.-B., dans la divisioin de Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 11 février 1913. —*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (6*y*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, rapports et autres documents et papiers concernant la destitution de H. Lacasse, maître de poste à Wendover, comté de Prescott, Ont., et la nomination de son successeur. Présentée le 13 février 1913.—*M. Proulx*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (6*z*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance et autres papiers concernant la destitution de Harry A. Drigg, de l'emploi de maître de poste à Grassey-Lake, Alberta. Présentée le 13 février 1913.—*M. Buchanan*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (7*a*). Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, mémoires, décrets du conseil et correspondance, au sujet de la destitution de A. H. Stratton, antérieurement maître de poste à Peterboro, Ont. Présentée le 17 février 1913.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (7*b*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Henry Burrill, maître de poste à Yarmouth-Nord, comté de Yarmouth, N.-E., (mêmes renseignements concernant la nomination de son successeur) de la preuve et du rapport fait à la suite de l'enquête tenue par Charles Lane à ce sujet. Aussi, état détaillé des frais occasionnés par cette enquête. Présentée le 18 février 1913.—*M. Law*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (7*c*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé donnant la liste des maîtres de poste remerciés par l'administration actuelle dans la circonscription de Gloucester, les noms de telles personnes, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles, ainsi que copie de toute correspondance s'y rapportant, et rapports d'enquêtes, dans les cas où de telles enquêtes ont été instituées. Présentée le 18 février 1913.—*M. Turgeon.* *Pas imprimée.*

61 (7*d*). Réponse à ordre du 19 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, accusations, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution du Dr Charles A. Webster, médecin du port, à Yarmouth, comté de Yarmouth, N.-E. Mêmes renseignements concernant la nomination de son successeur. Présentée le 18 février 1913.—*M. Law.* *Pas imprimée.*

61 (7*e*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, accusations, correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et toutes personnes au sujet de la destitution de Jos. Lord, gardien du phare à la Pointe-à-la-Mule, sur la rivière Richelieu, dans la paroisse de Saint-Blaise, comté de Saint-Jean et Iberville, et de tous les rapports touchant à la destitution du dit M. Lord. Présentée le 19 février 1913.—*M. Demers*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (7*f*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous documents, correspondance, lettres, télégrammes, requêtes, etc., se rapportant aux destitutions de Henri Friolet, gardien du quai à Caraquet, et de Richard Southwood, gardien de quai et préposé au service des signaux de tempête, à Bathurst, comté de Gloucester, N.-B., et à la nomination de leurs remplaçants. Présentée le 19 février 1913.—*M. Turgeon*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (7*g*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres documents concernant la destitution de Joseph L. Robichaud, gardien du phare de Miscou, comté de Gloucester, et la nomination de son successeur; aussi toute correspondance concernant l'engagement de l'ingénieur du système d'alarme de brume attaché à cette station, et des certificats requis par le ministre de la Marine établissant la compétence de cet ingénieur, donnant aussi les noms du nouveau gardien et du nouvel ingénieur et leur âge. Présentée le 19 février 1913.—*M. Turgeon*. .*Pas imprimée.*

61 (7*h*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine Pope, gardien de phare à Scatarie, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 19 février 1913.—*M. Carroll.* *Pas imprimée.*

61 (7*i*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine W. W. Lewis, préposé à l'engagement des matelots, à Louisbourg, Cap-Breton-Sud, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 19 février 1913.—*M. Carroll*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (7*j*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé faisant connaître les noms des maîtres de poste destitués dans le comté de Bonaventure depuis le 1er octobre 1911; les noms de ceux qui les ont remplacés; les causes des renvois et toutes les accusations et correspondance à ce sujet; et copie de tous les rapports des enquêtes qui ont été tenues en la matière; aussi, les raisons de refus d'enquêtes, quand on n'en a pas faites. Présentée le 19 février 1913.—*M. Marcil*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (7*k*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de George Hines, gardien de phare à Ingonish-Sud, division électorale de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet, et état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 20 février 1913.—*M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

61 (7*l*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Etat donnant la liste des gardiens de phares remerciés par l'administration actuelle dans le comté des Deux-Montagnes, les noms de telles personnes, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles, ainsi que copie de toutes correspondance et requêtes s'y rapportant et rapports d'enquêtes, dans les cas où de telles enquêtes ont été instituées, ainsi que les noms de leurs successeurs. Présentée le 20 février 1913.—*M. Ethier*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (7*m*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Archibald McDonald, douanier à Mull-River, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 20 février 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (7*n*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance concernant la destitution de Donald Chisholm, douanier de Tracadie, comté d'Antigonish. Présentée le 20 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . .*Pas imprimée.*

61 (7*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, accusations, requêtes, etc., se rapportant à la destitution de Ed. C. Humphreys, Trenton, N.-E., fonctionnaire du département du Revenu de l'Intérieur, et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 20 février 1913.—*M. Macdonald*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (7*p*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de H. J. Fixott, médecin du port à Arichat, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 21 février 1913.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

61 (7*q*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes correspondances, lettres, télégrammes et autres documents relativement à la démission de D. Morin, comme maître de poste de Saint-Pie de Bagot, comté de Bagot. Présentée le 21 février 1913.—*M. Marcil (Bagot)*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (7*r*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, papiers et rapports d'enquête concernant la destitution d'Ernest Paquin, maître de poste à Sainte-Cécile de Lévrard, comté de Nicolet. Présentée le 21 février 1913.—*M. Lemieux.* *Pas imprimée.*

61 (7*s*). Réponse à adresse du 17 février 1913,—Copie de toutes les plaintes et accusations portées contre John R. McDonald, agent des sauvages à Heatherton, comté d'Antigonish; —de la recommandation au conseil et du décret du conseil en la matière, et de tous les documents, lettres, correspondance, etc., se rapportant en quoi que ce soit à sa destitution. Présentée le 25 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (7*t*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Joseph Day, officier de douane au Petit-Bras-d'Or, division de Cap-Breton-Nord et Victoria, des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Présentée le 25 février 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (7*u*). Réponse à adresse du 29 janvier 1913,—Copie de toutes les accusations portées contre Duncan McLeod, évaluateur douanier à Sherbrooke, Qué.; de tous les renseignements obtenus à l'égard de sa conduite en rapport avec des saisies de marchandises effectuées par des fonctionnaires douaniers spéciaux, et à la suite d'enquête; de tous les rapports d'enquête, du décret du conseil révoquant le dit Duncan McLeod, et de toute la correspondance échangée entre lui et le département des Douanes. Présentée le 25 février 1913.—*M. McCrae*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (7*v*). Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, témoignages entendus et enquêtes, rapports d'enquêtes, etc., touchant la destitution d'Edouard D. Chiasson, sous-percepteur des douanes à Lamèque, comté de Gloucester, et la nomination de son remplaçant. Présentée le 25 février 1913.—*M. Turgeon.*
Pas imprimée.

61 (7*w*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Geo. F. Briggs, officier de douane à McAdam-Junction, comté de York, N.-B. Présentée le 25 février 1913.—*M. Carvell.*
Pas imprimée.

61 (7*x*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de William A. Duan, gardien de phare à Green-Island, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin à ce sujet;—aussi, état détaillé des dépenses entraînées par cette enquête. Présentée le 25 février 1913.—*M. Kyte.*
Pas imprimée.

61 (7*y*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Thomas Cameron, douanier à Andover, N.-B.; des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. T. C. Knowles à ce sujet. Présentée le 26 février 1913.—*M. Michaud*. . . . . . . *Pas imprimée.*

61 (7*z*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Joseph McDonald, employé de douane à Sydney, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à son renvoi et à la nomination de son successeur. Présentée le 26 février 1913.—*M. Carroll.*
Pas imprimée.

61 (8*a*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Angus McGillivray, employé de douane à Glace-Bay, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à son renvoi et à la nomination de son successeur. Présentée le 26 février 1913.—*M. Carroll.*
Pas imprimée.

61 (8*b*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Roderick Bain, chaloupier à New-Campbellton, comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve faite et des rapports sur l'enquête conduite par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet, ainsi qu'un état détaillé des frais de cette enquête. Présentée le 26 février 1913.—*M. McKenzie.*
Pas imprimée.

61 (8*c*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de W. A. Scott, éclusier, à Cardinal, Ont., et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 27 février 1913.— *M. McMillan*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*d*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Bert Johnson, chef éclusier à Nicholson, Ont. Présentée le 27 février 1913. —*M. Turgeon*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*e*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de John Merrifield, chef éclusier à Burritt's-Rapids, Ont., et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 27 février 1913.—*M. Chisholm*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*f*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Neil Cummings, éclusier, à Cardinal, Ont., et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 27 février 1913.—*M. McMillan*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (8*g*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, accusations et correspondance entre le département des Chemins de fer et Canaux et toutes personnes, au sujet de la destitution de M. François Chagnon, éclusier, à Saint-Jean, comté de Saint-Jean et Iberville, et de tous les rapports touchant la destitution du dit M. Chagnon. Présentée le 27 février 1913.—*M. Demers*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*h*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, corresponrance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Neil McNeil, gardien de pont, Intercolonial, à Grand-Narrows, dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 27 février 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*i*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Archibald McKenzie, cantonnier, sur l'Intercolonial à Grand-Narrows, dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 27 février 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*j*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de John Fraser, gardien de pont, Intercolonial, à Grand-Narrows, dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 27 février 1913.—*M. McKenzie*. *Pas imprimée.*

61 (8*k*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Demetrius Crozier, éclusier, à Merrickville, Ont. Présentée le 27 février 1913.—*M. Proulx*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*l*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Patrick Cussuck, éclusier à Merrickville, Ont. Présentée le 27 février 1913. —*M. Michaud*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*m*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Joseph H. Webster, éclusier à Nicholson, Ont. Présentée le 27 février 1913. —*M. Pacaud*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*n*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Cyrus O'Neil, éclusier à Nicholson, Ont. Présentée le 27 février 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*o*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Michael Laughtin, gardien de pont à Burritt's-Rapids, Ont. Présentée le 27 février 1913.—*M. Papineau*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*p*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de John Mackay, gardien du pont à Beckett, Ont. Présentée le 27 février 1913.—*M. Lanctôt*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*q*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les document, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de Edward Proctor, éclusier à Burritt's-Rapids, Ont. Présentée le 27 février 1913.—*M. Neely*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*r*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quoi que ce soit à la destitution de William Morrison, éclusier à Burritt's-Rapids, Ont. Présentée le 27 février 1913.—*M. Cash*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*s*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, documents, télégrammes, rapports, correspondance et recommandations se rapportant en quelque manière à la destitution de Adam Henderson, gardien de pont à Cardinal, Ont., et à la nomination de son successeur. Présentée le 27 février 1913.—*M. Murphy*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*t*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, lettres, accusations, correspondance, etc., en rapport avec la destitution de James Feehan, garde-pêche ou capitaine de port aux havres de Tracadie et de Savage, I.P.-E. Présentée le 27 février 1913.—*M. Hughes (King I.P.-E.)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*u*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de John C. McNeil, gardien de phare à Grand-Narrows, dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 27 février 1913.—*M. McKenzie*. *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (8*v*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant le renvoi d'office de A. A. Chisholm, surintendant de pêcheries à Margaree-Forks, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*w*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant le renvoi d'office de Charles E. Aucoin, sous-percepteur de douane à Cheticamp, comté d'Inverness, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des frais de cette enquête. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish). Pas imprimée.*

61 (8*x*). Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Charles L. Gass, ci-devant maître de poste à Bayfield, comté d'Antigonish, de la preuve (s'il en est) faite devant le commissaire Duchemin, du rapport de ce dernier, et de toutes lettres, télégrammes et documents quelconques concernant la destitution de Gass et la nomination de son successeur. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish). Pas imprimée.*

61 (8*y*). Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de toutes lettres et correspondance échangées au sujet de la destitution de Cyprien Martin, de Saint-Basile, comté de Madawaska, N.-B., entre le département et le dit M. Martin comme agent douanier. Présentée le 28 février 1913.—*M. Michaud*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (8*z*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Angus A. Boyd, maître de postte à Boyd, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports, se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*a*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre John B. Macdonald, maître de poste à Glassburn, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*b*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Alex. G. Chisholm, maître de poste à Ohio, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*d*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Alex. G. Chisholm, maître de poste à Cross-Road, Ohio, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*d*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Dougald McDonald, maître de poste à Doctor's-Brook, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*c*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Dan. A. McInnes, maître de poste à Georgeville, comté d'Antigonish, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes, correspondance et rapports se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*f*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, lettres, correspondance, télégrammes et autres documents concernant la destitution de E. A. Asker, maître de havre à Campbellton. Présentée le 3 mars 1913.—*M. Reid (Ristigouche). Pas imprimée.*

61 (9*g*). Réponse à ordre du février 1913,—Copie de tous papiers, lettres, documents et ordres concernant la destitution de Fred. Shultz, gardien de la salle d'armes à Kentville, N.-E., et la nomination de William Shoop comme son successeur. Aussi, relevé des articles emmagasinés dans la dite salle d'armes en 1910, 1911 et 1912, respectivement. Aussi copie de tous ordres et règlements concernant les devoirs du dit gardien. Présentée le 3 mars 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*h*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du Dr Freeman O'Neil, médecin de l'hôpital de marine à Louisbourg, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de la preuve et rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 10 mars 1913.—*M. Carroll*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (9*i*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Léon N. Poirier, préposé au quai à Descousse, comté de Richmond, N.-E. Présentée le 10 mars 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*j*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, accusations, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Norman L. Trefry, contrôleur du havre de Yarmouth, comté de Yarmouth, N.-E. Mêmes renseignements concernant la nomination de son successeur. Présentée le 10 mars 1913.—*M. Law.* *Pas imprimée.*

61 (9*k*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., concernant la destitution de James Amereault, gardien de phare à New-Edinburgh, comté de Digby, N.-E. Présentée le 10 mars 1913.—*M. Maclean (Halifax).* *Pas imprimée.*

61 (9*l*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, documents, preuve, rapports, lettres, correspondance, etc., concernant la destitution de H. B. Manley, commis dans le bureau des terres, à Saskatoon. Présentée le 10 mars 1913.—*M. McCraney.* *Pas imprimée.*

61 (9*m*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, papiers et autres documents concernant la destitution de John Spicer, aide de l'agent des terres à Moosejaw. Présentée le 10 mars 1913.—*M. Knowles*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*n*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., en rapport avec la destitution de Robert Pragnall, agent des terres fédérales à Swift-Current, et la nomination de son remplaçant. Présentée le 10 mars 1913.—*M. Knowles*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, documents preuve, rapports, lettres, correspondance, etc., concernant la destitution de G. M. Ullyot, commis dans le bureau des terres, à Saskatoon. Présentée le 10 mars 1913.—*M. McCraney.* *Pas imprimée.*

61 (9*p*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat détaillé du nombre de destitutions d'emplois publics opérés par le gouvernement du jour jusqu'à date dans la division Saskatoon donnant les noms des personnes révoquées, le motif de la révocation, les plaintes portées contre les dites personnes, et aussi, copie de toute correspondance et de toute enquête à ce sujet. Présentée le 17 mars 1913.—*M. McCraney*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*q*). Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuves, rapports, affidavit et autres documents dans le département du Revenu de l'Intérieur, concernant la destitution de J. N. Poirier, percepteur de l'accise à Victoriaville, comté d'Arthabaska, et les noms des témoins interrogés, copie de la preuve et le relevé des frais de la dite enquête. Présentée le 17 mars 1913.—*M. Brouillard.* *Pas imprimée.*

61 (9*r*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de John G. Morrison, inspecteur de pêcheries à Englishtown, division de Cap-Breton-Nord et Victoria, des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*s*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution d'Edouard Landry, gardien de phare à Petit-de-Grat, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin à ce sujet;—aussi, état détaillé des dépenses entraînées par cette enquête. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

61 (9*t*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copies de tous documents, requêtes, lettres, correspondances, enquêtes et rapports concernant la destitution d'Evariste Talbot, employé au bureau général du fret de l'Intercolonial. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*u*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département des Chemins de fer ou quelqu'autre département, concernant la destitution de Philip H. Ryan, employé de l'Intercolonial à Mulgrave, N.-E.; et dans le cas où une enquête aurait eu lieu, les noms des témoins interrogés, la copie de la preuve et le relevé détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*v*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Relevé faisant connaître combien de maîtres de poste et d'autres employés des postes ont été respectivement destitués entre le 1er juillet 1896 et le 1er octobre 1911; et quel en a été le nombre dans chaque province; aussi, relevé

VOLUME 27—*Suite.*

similaire pour la période écoulée entre le 10 octobre 1911 et ce jour, avec le nombre pour chaque province; de plus, faisant connaître le nombre de bureaux de poste en existence dans chaque province au 1er juillet 1896, et actuellement, respectivement. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Rainville*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*w*). Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 3 février 1913,— Copie de tous les décrets du conseil, lettres, télégrammes, accusations, requêtes et documents quelconques, en la possession du gouvernement, ou de l'un des ministères, ou de l'un quelconque des fonctionnaires de l'Etat, et se rapportant en quoi que ce soit à la destitution du Dr Clarence T. Campbell, inspecteur des postes, à London, Ont. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Ross*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*x*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat indiquant le nombre de maîtres de poste destitués dans le comté de Missisquoi depuis le 1er octobre 1911, les noms de leurs successeurs, la cause des destitutions, et copie de toutes plaintes et correspondance à ce sujet, ainsi que de tous rapports d'enquête, quand des enquêtes ont eu lieu. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Kay*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*y*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département des Postes, concernant tout changement dans les bureaux de poste ou dans le personnel des bureaux de poste, dans le comté de Bonaventure, depuis le 5 décembre 1912, jusqu'à date. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (9*z*). Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, décrets du conseil et correspondance, etc., au sujet de la destitution de S. A. Johnson, antérieurement maître de poste à Petite-Rivière, comté de Lunenburg, N.-E. Présentée le 26 mars 1913.— *M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*a*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Murdock McKenzie, maître de poste à Milville, Boularderie, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 26 mars 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*b*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous documents, correspondance et télégrammes concernant la destitution de James Stewart, maître de poste à Middleton, comté d'Antigonish, et la nomination de son successeur. Présentée le 26 mars 1913.— *M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*c*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, télégrammes et rapports concernant la destitution de Lauchlin McNeil, maître de poste à New-France, comté d'Antigonish, et la nomination de son successeur. Présentée le 26 mars 1913.— *M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*d*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Frank Dunlop, maître de poste, Groves-Point, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 26 mars 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*e*). Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, plaintes, pétitions et autres documents concernant l'enquête tenue au sujet de A. W. Salsman, maître de poste à Middle-Country-Harbour, N.-E., et la nomination de son successeur. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*f*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Richard Conroy, maître de poste à Cross-Roads (Country-Harbour), comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 26 mars 1913.— *M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*g*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Abner Carr, maître de poste à Saint-Francis-Harbour, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

61 (10*h*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la révocation de Parker Sangster, maître de poste, Upper-New-Harbour, comté de Guysboro, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue à ce sujet par H. P. Duchemin; aussi, état détaillé des frais de cette enquête. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*i*). Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 4 décembre 1912,— Copie de toute correspondance, arrêté du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de Alexander Marion de la position de maître de poste à Rockland, Ont. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Murphy*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (10*j*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de la preuve et du rapport fait par chaque commissaire nommé depuis le 1er novembre 1911 pour tenir une enquête sur les accusations de partisannerie portées contre les maîtres de poste dans le comté de Russell. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Murphy*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*k*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, preuve, rapports, décisions et correspondance au sujet de la destitution de Matthew Boutillier, récemment maître de poste à Mushaboom, comté de Halifax, N.-E. Présentée le 26 mars 1913. —*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*l*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Etat indiquant les maîtres de poste, dans le comté de Joliette, destitués de 1896 à septembre 1911, leurs noms, leurs paroisses respectives, la date de leurs destitutions, les raisons alléguées; s'il y a eu enquête dans chaque cas; sur la recommandation de qui, dans chaque cas, ont été faites ces destitutions; leurs successeurs, dans chaque cas, et sur quelles recommandations ils ont été nommés. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Guilbault*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*m*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de T. Doane Crowell, maître de poste, à Shag-Harbour, comté de Shelburne, N.-E., et à la nomination de son successeur. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*n*). Réponse à ordre du 22 janvier 1913,—Relevé faisant connaître les noms des maîtres de poste révoqués dans le comté de Vaudreuil; la date de leur nomination; la cause de leur renvoi, et par qui ce renvoi a été demandé. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Boyer*. *Pas imprimée.*

61 (10*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, rapports, preuve, correspondance, etc., se rapportant à la destitution de Mme Spinney, maîtresse de poste à Upper-Fort-La-Tour, comté de Shelburne, N.-E. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*p*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Etat indiquant combien de maîtres de poste ont été destitués dans le comté de Rimouski, depuis le 21 septembre 1911, et quels sont leurs noms. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . *Pas imprimée.*

61 (10*q*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Etat détaillé donnant le nombre de destitutions dans le service public faites jusqu'à date par le gouvernement actuel dans le comté de Wright, les noms des employés destitués, le motif de la destitution, les plaintes portées contre les dits employés, et aussi, copie de toute correspondance à ce sujet et de tous rapports d'enquêtes quand il y a eu enquête. Présentée le 27 mars 1913.—*M. Devlin*. *Pas imprimée.*

61 (10*r*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., concernant la destitution de John R. McLennan, concierge de l'édifice public à Inverness-Town, comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus; du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin en la matière; aussi, un état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*s*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres et autres documents concernant la destitution de James Arbuckle, gardien des édifices publics à Pictou, et la nomination de deux personnes pour le remplacer. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*t*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Mary Dunlop, télégraphiste à Groves-Point, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 28 mars 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (10*u*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Liste des contremaîtres employés aux divers travaux publics dans le comté de Gloucester le 21 septembre 1911, et qui ont été remerciés depuis par l'administration actuelle, soit déposée devant la Chambre, contenant leurs noms, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles, ainsi que copie de toute correspondance s'y rapportant, et rapports d'enquêtes, dans le cas où de telles enquêtes ont été instituées. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Turgeon*. . . *Pas imprimée.*

61 (10*v*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, papiers et documents concernant la destitution du capitaine Lyons, de la drague *Northumberland*, et la nomination de son successeur. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Macdonald*. *Pas imprimée.*

61 (10*w*). Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 4 décembre 1912, —Copie de toute correspondance, arrêtés du conseil et autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à la destitution de James McCartin de la position d'inspecteur des travaux en béton formant partie du contrat de construction de la Plaza, cité d'Ottawa. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Murphy*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (10*x*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Robert C. Morrison, maître de poste à St. Peters, comté de Richmond, N.-E., et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées; aussi, copie de tous les documents relatifs à la nomination du successeur de M. Morrison; aussi, copie de toutes recommandations, lettres, télégrammes et autres papiers concernant la nomination du successeur de M. Morrison. Présentée le 31 mars 1913.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (10*y*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Richard Dugas, gardien de sifflet de brume à Alder-Point, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 4 avril 1913.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (10*z*). Réponse à ordre du 20 janvier 1913,—Relevé faisant connaître les noms de tous les employés publics relevant du département de la Marine et des Pêcheries, dans le comté de Pictou, et qui ont été destitués; les raisons de leur renvoi, les témoignages entendus à toute enquête tenue à leur sujet, les rapports des enquêtes, les noms des remplaçants;—et copie de toutes les lettres, plaintes, accusations et recommandations provenant de qui que ce soit en rapport avec ces destitutions, ou avec la nomination de leurs successeurs. Présentée le 4 avril 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (11*a*). Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la révocation de William L. Munro, gardien de phare à White-Head, comté de Guysboro, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue à ce sujet par H. P. Duchemin; aussi, état détaillé des frais de cette enquête. Présentée le 4 avril 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (11*b*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, correspondance, rapports et documents concernant la destitution de Alexander R. McAdam, officier des pêcheries dans le comté d'Antigonish, N.-E., et la nomination de son successeur. Présentée le 4 avril 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (11*c*). Réponse à ordre du 19 février 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département de la Marine et des Pêcheries ou quelqu'autre département concernant la destitution de Stephen C. Richard, gardien de phare à Charlos-Cove, N.-E.; et dans le cas où une enquête aurait lieu, les noms des témoins interrogés, la copie de la preuve et le relevé détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 4 avril 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (11*d*). Réponse supplémentaire à ordre du 7 février 1913,—Etat indiquant, pour chaque département du gouvernement, les noms, adresses postales, emplois et salaires de toutes personnes employées dans le service intérieur et le service extérieur, et de toutes personnes ne faisant pas partie du service civil, employés par le gouvernement dans quelque département, le 10 octobre 1911,—qui ont été renvoyées du service par voie de destitution, avec spécification dans chaque cas du mode de destitution et des raisons données à cet effet et de la longueur de l'avis donné aux personnes renvoyées; aussi, indiquant dans chaque cas, si une enquête a eu lieu ou non avant la destitution de ces personnes. Présentée le 7 avril 1913.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (11*e*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Liste des fonctionnaires publics remerciés par l'administration actuelle dans la circonscription de Lotbinière, contenant les noms et fonctions de telles personnes, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles; aussi, copie de toute correspondance s'y rapportant et des rapports d'enquête dans le cas où de telles enquêtes ont été instituées. Présentée le 9 avril 1913.—*M. Fortier.* *Pas imprimée.*

61 (11*f*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Mlle Gertie Lewis, maîtresse de poste à Main-à-Dieu, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 9 avril 1913.—*M. Carroll.* *Pas imprimée.*

61 (11*g*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la révocation de John Taylor, ci-devant maître de poste à Carnduff, Sask., et de tous rapports d'enquête à ce sujet. Présentée le 9 avril 1913.—*M. Turriff*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (11*h*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Frederick Mitchell, maître de poste à Dominion, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 9 avril 1913.—*M. Carroll.* *Pas imprimée.*

61 (11*i*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et correspondance concernant la destitution de Thomas J. Sears, maître de poste à Lochaber, N.-E., et la nomination de son successeur, des minutes de la preuve faite devant le commissaire Duchemin et du rapport de ce dernier dans l'espèce. Présentée le 9 avril 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (11*j*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, correspondance, etc., se rapportant à la destitution du maître de poste d'Alsask, Sask. Présentée le 9 avril 1913.—*M. Knowles*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*k*). Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, instructions et autre papiers et documents dans le département de la Marine et des Pêcheries ou en la possession de quelqu'un des officiers du département concernant la destitution de gardiens ou de surintendants de pêcheries dans le comté de Guysboro, N.-E., depuis le 10 octobre 1911. Présentée le 9 avril 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*l*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes les plaintes et accusations portées contre John R. Morrison, maître de poste à Oban, comté de Richmond, N.-E., et de toutes les lettres, la correspondance et les télégrammes relatifs à sa révocation et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 14 avril 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*m*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de A. G. McDonald, maître de poste, à Margaree, N.-E., dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête. Présentée le 14 avril 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*n*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat donnant en détail le nombre de destitutions effectuées jusqu'à date par le gouvernement actuel dans la division électorale de Qu'Appelle, les noms des fonctionnaires révoqués, les raisons du renvoi, les plaintes portées contre eux, et aussi, copie de toute correspondance, pétitions, papiers et documents à ce sujet, et de toutes minutes de preuve et de rapports d'enquête dans les cas où des enquêtes ont été tenues. Présentée le 14 avril 1913—*M. Thomson (Qu'Appelle). Pas imprimée.*

61 (11*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département de la Marine et des Pêcheries ou quelqu'autre département, concernant la destitution de David Reid, gardien de pêcheries à Port-Hilford, N.-E.; et dans le cas où une enquête aurait eu lieu, les noms des témoins interrogés, la copie de la preuve et le relevé détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Sinclair.*

61 (11*p*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Robert Musgrave, maître de poste à North-Sydney, division de Cap-Breton-Nord et Victoria, des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Présentée le 15 avril 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*q*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de A. D. Archibald, maître de poste à Glenelg, comté de Guysboro, N.-E., et de toute preuve faite et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses résultant de cette enquête. Présentée le 15 avril 1913.— *M. Chisholm (Inverness). Pas imprimée.*

61 (11*r*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Léon N. Poirier, maître de poste à Descousse, comté de Richmond, N.-E.; et des témoiognages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*s*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Norman McCaskill, maître de poste à Descousse, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Kyte*. . . . *Pas imprimée.*

61 (11*t*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents et correspondance concernant la destitution de A. T. Doucet, maître de poste et percepteur de douane à la Rivière-au-Saumon, comté de Digby, N.-E. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (11*u*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations portées contre Mme Annie Gallinan, maîtresse de poste à Whitney-Pier, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Carroll. Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (11*v*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de William J. Paquet, maître de poste à Souris, I.P.-E. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Hughes (King, I.P.-E.). Pas imprimée.*

61 (11*w*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous documents, correspondances, requêtes et recommandations, etc., se rapportant à la destitution du maître de poste de Saint-Anaclet, dans le comté de Rimouski, dans le cours de l'année 1912, et la nomination de son successeur. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. .*Pas imprimée.*

61 (11*x*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de George Gunn, maître de poste à French-Village, I.P.-E. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Hughes (King, I.P.-E.)*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (11*y*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé faisant connaître les détails et le nombre des renvois d'office ordonnés par l'administration actuelle dans le comté de Mackenzie, ainsi que les noms des employés destitués, les raisons données pour leur renvoi, les plaintes portées contre eux, et copie de toute la correspondance en la matière, et de tous les rapports d'enquêtes, quand il y a eu enquête. Présentée le 15 avril 1913.—*M. Cash. Pas imprimée.*

61 (11*z*). Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Copie des accusations examinées par le commissaire-enquêteur W. J. Code; copie des témoignages entendus, et des rapports faits par ce commissaire. Présentée le 16 avril 1913.—*M. Murphy*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (12*a*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de D. F. McLean, surintendant de pêcheries à Port-Hood, comté d'Inverness, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 16 avril 1913.—*M. Chisholm (Inverness). Pas imprimée.*

61 (12*b*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de J. Scott Nelson, maître de poste à Louisdale, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 16 avril 1913.—*M. Kyte*. . . . . .*Pas imprimée.*

61 (12*c*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Joseph McMullan, maître de poste à Bridgeport, Cap-Breton-Sud, N.-E., et de la preuve et rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 16 avril 1913.—*M. Carroll. Pas imprimée.*

61 (12*d*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Frédéric A. Martel, maître de poste à L'Ardoise, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination. Présentée le 16 avril 1913.—*M. Kyte*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (12*e*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de toutes représentations, déclarations et plaintes en fait d'ingérence politique active concernant John A. Macdonald, maître de poste à McArras-Brook, comté d'Antigonish; de toute la correspondance relative aux accusations portées contre lui, et du rapport du commissaire Duchemin en la matière. Présentée le 16 avril 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (12*f*). Réponse à adresse du 7 décembre 1911,—Copie de tous papiers, correspondance et décrets du conseil concernant le renvoi d'office de fonctionnaires publics dans chacun des départements du gouvernement depuis le 1er octobre dernier, tant dans le service intérieur que dans le service extérieur. Présentée le 18 avril 1913.—*M. Carvell*. . . .*Pas imprimée.*

61 (12*g*). Réponse à adresse du 3 mars 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, preuve, décrets du conseil, etc., se rapportant à la destitution de Edward Doucett, sous-percepteur des douanes, comté de Digby, N.-E. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (12*h*). Réponse à adresse du 3 mars 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, preuve, décrets du conseil, etc., se rapportant à la destitution de M. LeBlanc, sous-percepteur des douanes, Church-Point, comté de Digby, N.-E. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Pas imprimée.*

61 (12*i*). Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Copie de tous documents, accusations, correspondance, télégrammes, lettres, etc., se rapportant à la destitution de John C. Bourinot, premier commis des douanes à Port-Hawkesbury, comté d'Inverness, N.-E., et des témoi-

VOLUME 27—*Suite.*

gnages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en l'espèce; aussi, un relevé des dépenses occasionnées par l'enquête. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (12*j*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous les documents, accusations, témoignages, correspondance, lettres et télégrammes, dans le département des Chemins de fer et Canaux, depuis le 21 septembre 1911, se rapportant au renvoi d'Alexander E. Morrison, Point-Tupper, N.-E., du service de l'Intercolonial; et de toutes les recommandations en faveur de la nomination de son remplaçant. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

61 (12*k*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, etc., reçus des officiers de la Fraternité Canadienne des employés des chemins de fer, par le département du Travail ou celui des Chemins de fer et Canaux entre le 1er janvier 1912 et le 25 janvier 1913 au sujet des enquêtes tenues et des destitutions d'employés pour cause d'ingérence politique, et des réponses aux documents reçus. Présentée le 22 avril 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (12*l*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes plaintes et accusations contre James Falconer, de Newcastle, comté de Northumberland, N.-B., comme correspondant de la *Gazette du Travail* à Newcastle, et de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à sa destitution et à la nomination de son successeur. Présentée le 22 avril 1913.—*M. Loggie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (12*m*). Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Copie de tous documents, accusations, correspondance, télégrammes, lettres, etc., se rapportant à la destitution de John B. Chisholm, gardien de phare à Port-Hastings, comté d'Inverness, N.-E., et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en l'espèce; aussi, un relevé des dépenses occasionnées par l'enquête. Présentée le 24 avril 1913.—*M. Chisholm (Inverness).* *Pas imprimée.*

61 (12*n*). Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, télégrammes, accusations, etc., se rapportant à la destitution d'Epiphane Nadeau, agent d'immigration à Saint-Léonard, comté de Victoria, N.-B. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Michaud*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (12*o*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de D. J. Morrison, chaloupier au service de la douane à Big-Bras-d'Or, Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve faite et des rapports au sujet de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, avec un état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 25 avril 1913.—*M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

61 (12*p*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Rod. McLeod, chaloupier au service de la douane à Big-Bras-d'Or, Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve faite et des rapports au sujet de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, avec un état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 25 avril 1913.—*M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

61 (12*q*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de M. McLachlin, maître de poste à Marble-Mountain, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (12*r*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Abraham Leblanc, maître de poste à West-Arichat, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête conduite par H. P. Duchemin, en la matière; aussi, état détaillé des dépenses que cette enquête a entraînées. Aussi, copie de tous papiers concernant la nomination de son successeur. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Kyte.* . . . *Pas imprimée.*

61 (12*s*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Charles J. Lafford, maître de poste à Grande-Grève, comté de Richmond, N.-E.; et des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin à ce sujet; aussi, état détaillé des dépenses entraînées par cette enquête. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

61 (12*t*). Réponse à ordre du 11 décembre 1812,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de W. S. Lawrence, maître de poste à Margaree-Harbour, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (12*u*). Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de John K. Macdonald, maître de poste à Whycocomagh, dans le comté d'Inverness, N.-E., des témoignages et du rapport de l'enquête tenue par M. H. P. Duchemin en la matière ; aussi, état détaillé de la dépense causée par cette enquête. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Chisholm (Inverness). Pas imprimée.*

61 (12*v*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine P. J. Wilcox, employé de douane à Louisbourg, Cap-Breton-Sud, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Carroll. . . . . .Pas imprimée.*

61 (12*w*). Réponse à ordre du 31 mars 1913.—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de M. J. McKennon, employé de douane à Glace-Bay, Cap-Breton-Sud, N.-E., de la preuve et du rapport de l'enquête faite par H. P. Duchemin à ce sujet. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Carvell. Pas imprimée.*

61 (12*x*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution du capitaine John Arsenault, réparateur de ligne de télégraphe, à Alden-Point, C.-B., de la preuve et du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet ; et aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 29 avril 1913.—*M. McKenzie. . . . . .Pas imprimée.*

61 (12*y*). Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Mme John Arsenault, télégraphiste à Alder-Point, N.-E., dans la division de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 2 mai 1913.—*M. McKenzie. . . . . .Pas imprimée.*

61 (12*z*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département des Chemins de fer et Canaux ou dans quelqu'autre département, concernant la destitution de A. J. Wilkinson, de Mulgrave, N.-E. ; et s'il y a eu enquête, un état donnant les noms de tous les témoins interrogés et le détail des frais de cette enquête. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Sinclair. . . . . .Pas imprimée.*

61 (13*a*). Réponse à ordre du Sénat du 20 février 1913,—Production de tous documents et correspondance relativement à l'enquête tenue par un fonctionnaire du ministère des Travaux publics dans le cours de l'été de 1912, au sujet des accusations portées contre M. H. A. Bayfield, surintendant des dragues au service du ministère des Travaux publics dans la Colombie-Britannique. . . . .*Pas imprimée.*

61 (13*b*). Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de A. G. McKay, gardien de phare à l'Ile-Bird, Big-Bras-d'Or, Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve faite et des rapports au sujet de l'enquête tenue par H. P. Duchemin, avec un état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 5 mai 1913.—*M. McKenzie. . . . . .Pas imprimée.*

61 (13*c*). Réponse à ordre du 10 mars 1913,—Copie de tous rapports, accusations et correspondance en la possession du département de la Marine et des Pêcheries se rapportant aux accusations d'ingérence politique active portées contre Michael O'Brien, gardien de phare à Bear-Island, comté de Richmond, N.-E. ;—des instructions données à H. P. Duchemin, commissaire chargé de faire une enquête en la matière ;—du rapport et de la conclusion du commissaire, ainsi qu'un relevé des dépenses causées par cette enquête. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Kyte. . . . . .Pas imprimée.*

61 (13*d*). Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, télégrammes, rapports, recommandations, etc., se rapportant à la destitution de J. H. Leduc, médecin du port de Trois-Rivières, Qué. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Bureau. Pas imprimée.*

61 (13*e*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Patrick Shea, maître de poste à Tompkinsville, comté de Guysboro, N.-E. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Sinclair. . . . . .Pas imprimée.*

61 (13*f*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes les plaintes et accusations portées contre Elias Rawding, maître de poste à Clementsport, comté d'Annapolis, N.-E., et de toutes lettres, requêtes, correspondance et télégrammes se rapportant en quoi que ce soit à sa destitution et à la nomination de son remplaçant. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Sinclair. . . . . .Pas imprimée.*

61 (13*g*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Charles McLean, maître de poste à Strathlorne, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness). . . . . .Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (13*h*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Angus R. McDonald, maître de poste à Broad-Cove-Chapel, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 7 mai 1913. —*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*i*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de John McPhail, maître de poste à Scotsville, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*j*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, accusations, requêtes, etc., de quelque nature que ce soit, reçus par le gouvernement, ou l'un ou l'autre de ses membres, touchant la conduite, en tant que maître de poste, de J. Morgan, qui fut directeur de la poste au village d'Ailsa-Craig, et en rapport avec une enquête au sujet de telle conduite. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Ross.*
Pas imprimée.

61 (13*k*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Rodk McLean, maître de poste à Kinloch, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. Présentée le 8 mai 1913. —*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*l*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Allen. Présentée le 8 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*m*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de David Shaw, maître de poste à Marsh-Brook, N.-E., Margaree, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. Présentée le 8 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*n*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers concernant l'enquête et la destitution d'Hélène Joubert, maîtresse de poste à Sayabec, Québec. Présentée le 8 mai 1913.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes entre l'honorable ministre des Postes ou le département des Postes et toutes personne ou personnes concernant la destitution ou la demande de destitution de D. A. Redmond, ci-devant maître de poste à Brinston, Ont. Présentée le 8 mai 1913.— *M. Graham*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*p*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de Dan. McEachern, maître de poste à McEachern's-Mills, Broad-Cove-Chapel, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. Présentée le 8 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*q*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Daniel Dunlop, maître de poste à New-Campbellton, comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, de la preuve faite et des rapports sur l'enquête conduite par H. P. Duchemin, écr, à ce sujet, ainsi qu'un état détaillé des frais de cette enquête. Présentée le 8 mai 1913.—*M. McKenzie.*
Pas imprimée.

61 (13*r*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Arthur Armstrong, maître de poste à Greenfield, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 8 mai 1913.—*M. Carvell.*
Pas imprimée.

61 (13*s*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Alex. Matheson, maître de poste à Boularderie-Centre, comté de Cap-Breton-Nord et Victoria. Présentée le 8 mai 1913.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*t*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Arthur Talbot comme maître de poste à Robertsville, comté de Mégantic. Présentée le 8 mai 1913.—*M. Pacaud.*
Pas imprimée.

61 (13*u*). Réponse à ordre du Sénat du 20 février 1913,—Production de tous lettres, télégrammes, rapports et correspondance se rattachant d'une manière quelconque à la démission de N. C. Lyster, autrefois maître de poste à Lloydminster, Sask.. .. .. ..*Pas imprimée.*

61 (13*v*). Réponse à ordre du 2 avril 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la destitution de Mme Maggie Cameron, directrice de la poste à Achosnach, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 9 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (13*w*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., relatifs à la destitution de David Fraser, maître de poste à N.E. Margaree, comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. Présentée le 9 mai 1913. —*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (13*x*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., au sujet de la destitution et du maintien à son poste de M. Stayley Porter, maître de poste à Port-Maitland, comté de Yarmouth, N.-E.; de tous les témoignages entendus et du rapport de l'enquête tenue par Charles Lane en la matière; avec relevé en détail des dépenses entraînées par cette enquête. Présentée le 9 mai 1913.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (13*y*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, accusations, correspondance, lettres, télégrammes, etc., concernant la destitution de Alex. McQueen, maître de poste à Kewstoke, comté d'Inverness, N.-E.; des témoignages entendus; du rapport de l'enquête tenue par H. P. Duchemin en la matière; aussi, un état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 9 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness). Pas imprimée.*

61 (13*z*). Réponse à ordre du 3 février 1913,—Etat indiquant combien d'employés du département des Travaux publics ont été destitués dans le comté de Berthier, depuis le 21 septembre 1911, et quels sont les noms des dits employés; s'il y a eu enquête dans chaque cas; sur la recommandation de qui, dans chaque cas, ont été faites ces destitutions; qui on a nommé comme successeurs à ces personnes, et sur quelle recommandation. Présentée le 12 mai 1913.—*M. Béland*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (14*a*). Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Jesse L. Morton, maître de poste à Lower-Argyle, N.-E., de la preuve faite, et du rapport du commissaire enquêteur, M. Lane, à ce sujet; aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 20 mai 1913.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (14*b*). Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de Mme M. C. Gaudet, directrice de poste à Pubnico-West, comté de Yarmouth, N.-E., de la preuve faite, et du rapport du commissaire enquêteur, M. Lane, à ce sujet; aussi, état détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 20 mai 1913.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (14*c*). Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous documents, correspondance, accusations, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la destitution de John P. McKinnon, chef cantonnier sur l'Intercolonial à Shunacadie, dans le comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E. Présentée le 20 mai 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (14*d*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Mary A. Bohan, maîtresse de poste à Bath, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Carvell. Pas imprimée.*

61 (14*e*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Edward Lafferty, maître de poste à Benton, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Carvell. Pas imprimée.*

61 (14*f*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, preuve et autres documents concernant la destitution de Denis McGaffigan, maître de poste à Florenceville, comté de Carleton, N.-B. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Carvell. Pas imprimée.*

61 (14*g*). Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toute correspondance et documents concernant tous changements faits ou demandés dans le personnel du département de la Marine et des Pêcheries, dans le comté de Bonaventure, depuis le 5 décembre 1912 jusqu'à date. Présentée le 27 mai 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (14*h*). Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de toutes accusations, correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant la destitution de J. A. McKenzie, maître de poste à Ashfield, comté d'Inverness, N.-E. Présentée le 2 juin 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (14*i*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, rapports et autres papiers et documents dans le département des Postes ou quelqu'autre département, concernant la destitution de James Bowles, maître de poste à Alder-River, N.-E., et dans le cas où il y aurait eu enquête, les noms de tous les témoins examinés, copie de la preuve, et relevé des dépenses de la dite enquête. Présentée le 2 juin 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (14*j*). Réponse à ordre du 21 avril 1913,—Copie de toute correspondance, lettres, plaintes, rapport, recommandation, requête, certificats et tous autres documents se rapportant à la démission de M. Edmond Lacroix, comme maître de poste de la paroisse de Saint-Joseph du Lac, comté des Deux-Montagnes, et la nomination de Rodrigue Larocque, du même lieu, comme maître de poste. Présentée le 2 juin 1913.—*M. Ethier*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (14*k*). Réponse à ordre du 26 mai 1913,—Copie de tous papiers, lettres, documents, rapport et enquête relativement aux gardiens de phares de la paroisse de Repentigny, dans le comté de L'Assomption. Présentée le 3 juin 1913.—*M. Séguin*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (14*l*). Réponse à ordre de la Chambre du 16 avril 1913,—Copie de tous documents, témoignages entendus, rapports, etc., se rattachant à la destitution de B. C. Kanock, ex-capitaine de port à Lunenburg, N.-E. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Maclean (Halifax). Pas imprimée.*

61 (14*m*). Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de toutes plaintes, accusations, correspondances, requêtes, télégrammes concernant la destitution de Ulric Thibaudeau, agent des pilotes à Québec; de tous documents concernant la nomination de son successeur, tels que requêtes, lettres de recommandation, etc.; de la preuve et du rapport fait à la suite de l'enquête tenue par le commissaire enquêteur Jolicœur à ce sujet; aussi, état détaillé des frais occasionnés par cette enquête. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Delisle*..*Pas imprimée.*

61 (14*n*). Réponse supplémentaire à ordre du 20 janvier 1913,—Relevé faisant connaître les noms de tous les employés publics relevant du département de la Marine et des Pêcheries dans le comté de Pictou, et qui ont été destitués; les raisons de leur renvoi, les témoignages entendus à toute enquête tenue à leur sujet, les rapports des enquêtes, les noms des remplaçants;—et copie de toutes les lettres, plaintes, accusations et recommandations provenant de qui que ce soit en rapport avec ces destitutions, ou avec la nomination de leurs successeurs. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (14*o*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les télégrammes, lettres, requêtes, accusations, preuve, rapports et autres documents en la possession du département des Postes, ou de l'un quelconque des départements de l'administration, touchant la destitution du capitaine Freeman Myers, maître de poste à Cole-Harbor, comté de Guysboro, N.-E., et, s'il y a eu enquête, liste des noms de tous les témoins entendus, copie de la preuve, et état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (14*p*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Liste des fonctionnaires publics remerciés par l'administration actuelle, dans la circonscription de Saint-Jacques, Montréal, contenant les noms et fonctions de telles personnes, les raisons de leur démission, la nature des plaintes portées contre elles, ainsi que copie de toutes correspondance s'y rapportant, et rapports d'enquêtes, dans les cas où de telles enquêtes ont été instituées. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Lapointe (Montréal)*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (14*q*). Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 4 décembre 1912,—Etat faisant connaître les noms de tous les employés du gouvernement fédéral dans la circonscription d'Edmonton qui ont été destitués entre le 10 octobre et le 21 septembre 1912, le salaire payé à chacun lors de son renvoi, et aussi copie de toute correspondance, recommandations au conseil, arrêté du conseil et tous autres papiers ou documents se rapportant en quelque manière à ces destitutions. Présentée le 4 juin 1913. —*M. Oliver*.. .. ..*Pas imprimée.*

61 (14*r*). Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Etat indiquant les noms de tous les fonctionnaires publics dans le district de Sunbury et Queen, qui ont été destitués ou remerciés depuis septembre 1911, les motifs de ces révocations; aussi, copie de la preuve faite à toute enquête tenue dans ces divers cas et des rapports d'enquête; aussi, les noms de ceux qui ont remplacé les fonctionnaires révoqués, et copie de toutes lettres, accusations et plaintes au sujet des dites révocations et des recommandations relatives au remplacement des fonctionnaires révoqués. Présentée le 4 juin 1913.—*M. McLean (Sunbury). Pas imprimée.*

61 (14*s*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département de la Marine et des Pêcheries ou quelqu'autre département, concernant la destitution de Levi Munroe, maître de havre à White-Head, N.-E.; et dans le cas où une enquête aurait e ulieu, les noms des témoins interrogés, la copie de la preuve et le relevé détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimee.*

61 (14*t*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département des Postes ou quelqu'autre département, concernant la destitution de Standford Langley, maître de poste à Isaac's-Harbour-Nord, N.-E.; et dans le cas où il y aurait eu une enquête, les noms des témoins interrogés, la copie de la preuve et le relevé détaillé des frais de la dite enquête. Présentée le 5 juin 1913.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

61 (14*u*). Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, correspondance, accusations, preuve et rapports se rapportant à la destitution de Hugh R. McAdam, maître de poste à Arisaig, N.-E., et à la nomination du révérend Daniel L. Macdonald pour le remplacer. Présentée le 5 juin 1913.—*M. Chisholm (Antigonish). Pas imprimée.*

61 (14*v*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, preuve, rapports et autres papiers et documents dans le département des Postes ou quelque autre département du gouvernement, concernant la destitution projetée de J. J. McNeil, à Grant's-Lake, N.-E. ; et aussi, dans le cas où une enquête a eu lieu, état donnant les noms de tous les témoins interrogés,, et le montant des frais de cette enquête. Présentée le 5 juin 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (14*w*). Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les télégrammes, lettres, requêtes, accusations, preuve, rapports et autres documents en la possession du département des Chemins de fer et Canaux, ou de l'un quelconque des départements de l'administration touchant la destitution d'Alex. McInnis, inspecteur des wagons du chemin de fer Intercolonial à Mulgrave, N.-E., et, s'il y a eu enquête, liste des noms de tous les témoins entendus, copie de la preuve, et état détaillé des dépenses de cette enquête. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

61 (14*x*). Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous documents, correspondance, accusations, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la destitution d'Archibald McDonald, gardien du pont de l'Intercolonial à Grand-Narrows ou Sound, dans le comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E. Présentée le 6 juin 1913.—*M. McKenzie*. . *Pas imprimée.*

61 (14*y*). Noms de tous les fonctionnaires de Shelburne et Queen, qui ont été destitués à compter du 1er décembre 1896. (Sénat) . . . . *Pas imprimée.*

62. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Etat indiquant le nombre de contrats pour le transport des malles cancellés dans le comté de Bonaventure, depuis le 1er octobre 1911, les noms des entrepreneurs, les prix à eux payés, et les raisons de la cancellation dans chaque cas; aussi, copie de toutes enquêtes et de tous rapports sur les causes de ces cancellations, les noms des nouveaux entrepreneurs et les prix à eux payés dans chaque cas. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

62*a*. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Etat indiquant depuis le 1er janvier 1912, combien de parcours de livraison postale rurale ont été établis en Canada, dans chaque province et chaque comté respectivement. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Lemieux. Pas imprimée.*

62*b*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous documents, lettres, correspondance, télégrammes, accusations, etc., relatifs à la résiliation du contrat pour le transport des malles de Sa Majesté adjugé le 1er janvier 1912 par l'honorable ministre des Postes, à M. J. C. Beeman, de Guthrie, comté de Missisquoi; et des raisons alléguées pour la résiliation de ce contrat; avec mention du prix payé à M. Beeman, du nom de l'entrepreneur actuel et du prix accordé à ce dernier. Présentée par l'honorable M. Pelletier.—*M. Kay. Pas imprimée.*

62*c*. Réponse à ordre du 11 mars 1912,—Copie de toute lettre, requête, mémoire, soumission et de tout autre document en la possession du département des Postes et se rapportant à la demande des soumissions et à l'octroi du contrat actuellement en force pour le transport de la malle entre Sorel et Sainte-Victoire, dans le comté de Richelieu. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Cardin*. . . . . *Pas imprimée.*

62*d*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, soumissions, cautionnements, marchés et contrats en la possession du département des Postes en rapport avec l'adjudication du contrat pour le transport des malles entre Heatherton et Guysboro, en l'année 1912; aussi, en rapport avec tout arrangement temporaire arrêté antérieurement à la date de l'adjudication susdite. Présentée le 21 janvier 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

62*e*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres et autres documents concernant l'établissement gratuit d'un service postal rural entre Saltspring et West-River-Station, comté de Pictou, en 1912. Présentée le 17 février 1913.—*M. McDonald. Pas imprimée.*

62*f*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres et autres documents concernant l'établissement gratuit d'un service postal rural entre Merigonish-Station, comté de Pictou et Arisaig, dans le comté d'Antigonish, en 1912. Présentée le 17 février 1913.—*M. McDonald*. . . . . *Pas imprimée.*

62*g*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute la correspondance, des lettres, télégrammes et rapports au sujet du terme apporté au contrat de H. D. Decoste pour le transport de la malle entre la station de Linwood et le bureau de poste du même nom, et l'adjudication d'un nouveau contrat à D. Delorey, pour le même service à partir du 1er janvier 1913. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

62*h*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les rapports, télégrammes correspondance, plaintes et recommandations se rapportant au service du transport des malles par voie ferrée dans le comté de Bonaventure du mois d'octobre 1911 à ce jour, et aux nominations et destitutions d'employés attachés à ce service, avec mention de leurs noms, de leurs résidences, de leurs salaires et de leurs fonctions; aussi de tous les documents se rapportant à l'interruption du service susdit au cours de la période plus haut mentionnée; et de tous les documents en rapport avec les mesures prises pour faire face à une éventualité analogue au cours de l'hiver prochain. Présentée le 25 mars 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

62*i*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes soumissions reçues et des contrats passés pour le transport des malles entre St. Andrews et Beauly, dans le comté d'Antigonish, et de toutes lettres, télégrammes et correspondance en la possession du département des Postes renfermant des recommandations ou des conseils au sujet de l'adjudication de ce contrat ou s'y rapportant en quelque manière. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

62*j*. Réponse à ordre du 3 février 1913,—Etat indiquant quels changements ont été faits dans les contrats pour le transport des malles, dans le comté de Berthier, depuis le 21 septembre 1911; dans quelles paroisses, à quelle date, et pour quelles raisons; à qui ces nouveaux contrats ont été accordés; s'il y a eu demande de soumissions dans chaque cas. Présentée le 14 avril 1913.—*M. Béland*. . . . . *Pas imprimée.*

62*k*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, cautionnements et autres papiers et documents dans le département des Postes ou quelqu'autre département, concernant l'adjudication du contrat pour le transport des malles entre Guysboro et Charlos-Cove, comté de Guysboro, N.-E., pour l'année 1912. Présentée le 28 avril 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

62*l*. Réponse à ordre du 14 avril 1913,—Relevé faisant connaître les noms des divers courriers convoyeurs sur chemins de fer employés, respectivement, sur les divisions de Montréal et Québec, et la date de nomination et le domicile de chacun d'eux. Présentée le 7 mai 1913. —*M. Bureau*. . . . . *Pas imprimée.*

62*m*. Réponse à ordre du 9 avril 1913,—Copie du contrat accordé par le département des Postes à l'*Ontario Equipment Company* d'Ottawa concernant l'achat de 350,000 cadenas pour sacs de malle. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Carvell*. . . . . *Pas imprimée.*

62*n*. Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Copie de toute correspondance, télégrammes, etc., échangés entre l'honorable ministre des Postes et le Dr Faucher, de Québec, se rapportant à l'achat d'un certain cadenas breveté pour sacs de malle. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . . *Pas imprimée.*

62*o*. Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Copie de toute correspondance, de tous télégrammes, etc., échangés entre l'honorable ministre des Postes et M. Aimé Dion, de Québec, avocat, touchant l'achat d'un certain cadenas breveté pour sacs de malle. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Verville*. . . . . *Pas imprimée.*

62*p*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, pétitions, télégrammes, plaintes, rapports, cautionnements et autres papiers et documents dans le département des Postes ou quelqu'autre département concernant le contrat pour le transport des malles entre Linwood, ou quelque point de l'Intercolonial dans le comté d'Antigonish, N.-E., et Grosvenor, comté de Guysboro, N.-E. Présentée le 9 mai 1913.—*M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

62*q*. Réponse à ordre du 24 avril 1913,—Etat faisant connaître les noms et prénoms des courriers de malle dans le comté de Vaudreuil et Soulanges; entre quels endroits ils font le service; la distance entre chacun de ces endroits; le prix du contrat de chacun; et quel montant le gouvernement payait pour le transport de la malle en ces différents endroits avant septembre 1911. Présentée le 16 mai 1913.—*M. Boyer*. . . . . *Pas imprimée.*

62*r*. Réponse à ordre du 7 mai 1913,—Relevé faisant connaître combien de bureaux de poste dans le comté de Yarmouth, N.-E., ne reçoivent pas la malle tous les jours; quels en sont les noms, et combien de fois par semaine ils reçoivent le courrier. Présentée le 20 mai 1913.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

62*s*. Réponse à adresse à Son Excellence l'Administrateur du 7 avril 1913,—Copie de tous les décrets du conseil, rapports d'experts et contrats, en rapport avec les différents achats de boîtes destinées au service de la livraison postale rurale faits par le département des Postes depuis 1908 et jusqu'au 1er janvier 1912. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Lemieux.* *Pas imprimée.*

62*t*. Réponse à ordre du 12 mai 1913,—Relevé faisant connaître les noms des bureaux de poste et des maîtres de poste dans les comtés de Soulanges et de Vaudreuil. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Boyer*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

62*u*. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions et autres documents concernant l'établissement de routes postales rurales dans le comté de Pictou depuis le 1er octobre 1911, avec un état indiquant toutes les routes demandées, les routes établies et celles qui ont été refusées, et les raisons du refus. Présentée le 2 juin 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

62*v*. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toute la correspondance relative à l'achat par le département des Postes, de l'*Ontario Equipment Company*, Ottawa, Ont., de nouveaux cadenas pour sacs de malle. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Carvell*. . .*Pas imprimée.*

62*w*. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, télégrammes, mémoires, soumissions, cautionnement, en rapport avec le contrat pour le transport de la malle entre le bureau de poste et la gare du C.P.R., à Trois-Rivières et *vice versa*, depuis le onzième jour d'octobre 1911 jusqu'à ce jour. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Tobin*. . . . . *Pas imprimée.*

62*x*. Réponse à ordre du 21 avril 1913,—Copie de toute correspondance, télégrammmes, plaintes, affidavit, rapports, recommandations, pétitions, certificats, contrats et autres documents concernant la cancellation du contrat de M. E. Bougie, pour le transport des malles entre le bureau de poste et la gare du chemin de fer à Bromptonville, P.Q. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Bureau*. . . . . *Pas imprimée.*

63. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé faisant connaître tous les nouveaux bureaux de poste ouverts dans le comté de Bonaventure depuis octobre 1911 à ce jour; aussi, copie de toute la correspondance à ce sujet; avec mention des noms de ces bureaux, des maîtres de poste qui en ont la charge, et du site respectif de ces bureaux; aussi, copie de toutes les requêtes en faveur de l'établissement de ces bureaux. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

64. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes pétitions, correspondances, mémoires, recommandations et autres papiers ou documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries concernant le projet de fournir gratuitement des remèdes ou un service médical aux pêcheurs canadiens. Présentée le 11 janvier 1913.—*M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

65. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes correspondance, pétitions, plaintes, mémoires, rapports et enquêtes concernant le service fait par le steamer *Canada* de la Compagnie de navigation interprovinciale de Fraserville, Québec, depuis octobre 1911 jusqu'à date et de tous documents relatifs au présent contrat avec le département du Commerce ou au renouvellement, ou à la prolongation du dit contrat. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

66. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, lettres, etc., concernant l'établissement d'une homarderie à Spry-Bay, comté de Halifax, N.-E. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

67. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, etc., entre le département du Commerce et toutes compagnies, personne ou personnes relativement à la continuation et au paiement d'une subvention pour un service de bateaux à vapeur entre Saint-Jean, N.-B., et Bear-River, N.-E., pendant l'année fiscale 1912, et exécutée au cours de l'année fiscale 1911. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax).* *Pas imprimée.*

67*a*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, mémoires, lettres, télégrammes et documents touchant une demande de subvention pour un service par bateaux à vapeur entre Bonaventure, Qué., ou toute autre partie du comté de Bonaventure et Bathurst, N.-B., ou toute autre partie du comté de Gloucester, N.-B., et entre New-Richmond, Qué., et Dalhousie, N.-B., et entre Carleton et Miguasha, Québec, et Dalhousie, N.-B., ou Campbellton, N.-B., ou les deux; aussi copie de toutes réponses à cette demande d'octobre 1911 jusqu'à date. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure).* *Pas imprimée.*

67*b*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 9 décembre 1912,—Copie de toutes annonces, soumissions, contrats, décrets du conseil, mémoires, papiers, lettres et correspondance se rapportant en quelque manière à un service de steamers subventionnés entre des ports canadiens et des ports des Antilles, ou à tout projet d'amélioration ou d'extension d'un semblable service entre le 1er novembre 1911 jusqu'à date. Présentée le 15 janvier 1913. . . . . *Pas imprimée.*

67*c*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre des Chemins de fer ou l'un ou l'autre des membres de l'administration, et toute personne au sujet de l'acquisition par le gouvernement du Canada du *Quebec Oriental Railway*, antérieurement le chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, ou de l'*Atlantic, Quebec and Western Railway*, ou de ces deux voies ferrées. Présentée le 17 janvier 1913. —*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

67*d*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre des Chemins de fer, ou l'un ou l'autre des membres de l'administration, et toute personne au sujet de l'acquisition par le gouvernement du Canada du *Quebec Oriental Railway*, antérieurement le chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, ou de l'*Atlantic, Quebec and Western Railway*, ou de ses deux voies ferrées. Présentée le 27 janvier 1913. —*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

67*e*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie du rapport adressé au ministre des Chemins de fer et Canaux par le parti d'ingénieurs du gouvernement qui ont inspecté le chemin de fer de Québec et Saguenay en décembre 1912 et janvier 1913. Présentée le 27 février 1913. —*M. Lemieux*. . . . . *Pas impriimée.*

67*f*. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie des rapports faits par qui que ce soit ou par tout comptable au ministre des Chemins de fer et Canaux sur les avantages que l'Intercolonial peut retirer des chemins de fer *Atlantic, Quebec and Western* et *Quebec Oriental* à titre d'embranchements ou lignes auxiliaires. Présentée le 27 février 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

67*g*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, pétitions, décrets du conseil, mémoires, correspondance, etc., entre le gouvernement du Canada ou quelqu'un de ses membres et le gouvernement de la Colombie-Britannique ou quelqu'un de ses membres, depuis le 1er mai 1912, concernant l'augmentation du subside en faveur de la dite province. Présentée le 16 avril 1913. —*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Imprimée pour les documents parlementaires.*

67*h*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 20 janvier 1913.—Copie de tous documents et mémoires du gouvernement de la Colombie-Britannique produisant des réclamations pour subventions provinciales additionnelles, et de toute correspondance et arrêtés du conseil à ce sujet. Présentée le 16 avril 1913.—*Sir Wilfrid Laurier.*
Imprimée pour les documents parlementaires.

67*i*. Copie de la convention conclue avec les diverses provinces quant à l'emploi des subsides accordés sous le régime de la Loi d'encouragement à l'Agriculture et relevé indiquant les fins pour lesquelles ces subsides seront utilisés. Présentée le 6 juin 1913, par l'honorable M. Burrell. . . . . *Pas imprimée.*

68. Ordres généraux de la milice émis entre le 2 novembre et le 5 novembre 1911, inclusivement. Présentés par l'honorable M. Hughes, le 14 janvier 1913. . . . . *Pas imprimés.*

69. Réponse à adresse à Son Excellence le Très honorable sir Charles Fitzpatrick, C.P., etc., administrateur, en date du 31 mars 1913,—Copie de tous documents, pétitions, lettres, télégrammes, décrets de l'Exécutif et autres papiers et documents en la possession du ministère des Douanes au sujet du droit à payer sur la ficelle servant aux fins de pêche et particulièrement relativement à l'interprétation de l'item 682 du tarif des douanes. Présentée le 23 mai 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

70. Réponse à ordre du 30 novembre 1912,—(1) Relevé faisant connaître quand la loi actuelle concernant la falsification des substances alimentaires, maintenant connue sous le titre: "Loi des falsifications, S.R.C., chap. 133, a été édictée en premier lieu; (2) quelles sont les substances alimentaires, breuvages ou drogues pour lesquels des types de force et de pureté ont été déterminés par la loi, et à quelles dates ils sont devenus obligatoires; (3) quelles sont les substances alimentaires, breuvages ou drogues pour lesquels des types de force et de pureté ont été préparés et recommandés de temps à autre par l'analyste en chef, mais n'ont pas été mis en vigueur, et pourquoi ils ne l'ont pas été; depuis que cette loi a été mise en vigueur; (4) combien de cas de falsification ont été retracés par l'analyste fédéral, y compris des cas où l'on a constaté que la qualité se trouvait au-dessous du type requis par la loi; (5) dans combien de ces cas des poursuites ont été intentées en vertu de cette loi, ou du code criminel, et dans combien de cas il y a eu conviction. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. McDonnell*. . . . . *Pas imprimée.*

71. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes correspondance, négociations, propositions écrites et autres papiers et documents en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses départements, au sujet de la réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, entre le 1er janvier 1890 et le 31 décembre 1891. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Sinclair.*
Pas imprimée.

72. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, etc., échangés entre le député de Bellechasse, le ministre de l'Agriculture et le ministre des Postes concernant la nomination d'un médecin auxiliaire à la station de quarantaine de la Grosse-Ile. Présentée le 14 janvier 1913.—*M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

72*a*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes correspondance, documents, recommandations et rapports concernant la nomination du Dr J. Pomminville au poste de chirurgien du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, en remplacement du Dr A. Allaire. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Wilson (Laval)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

72*b*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes, correspondance et autres documents concernant la nomination de Charles W. Hatfield, gardien de pêcheries à la rivière Tusket, Yarmouth, comté de Yarmouth, N.-E. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

72*c*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toutes correspondance, télégrammes, lettres, etc., concernant une grève d'employés temporaires de l'Intercolonial à Halifax, en août 1912. Présentée le 4 février 1913.—*M. Marcil*. . . . . *Pas imprimée.*

72*d*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous ordres, lettres, télégrammes et autres documents concernant la nomination du lieutenant-colonel Warburton comme chef du service médical au camp de Charlottetown en 1912, et de toutes lettres ou télégrammes concernant sa révocation et son remplacement par son subordonné, le lieutenant-colonel Jenkins. Présentée le 13 février 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

72*e*. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous documents, lettres, correspondance, rapports, recommandations, etc., se rapportant à la nomination de M. J. Bégin comme régisseur de la ferme expérimentale de Sainte-Anne de la Pocatière. Présentée le 13 février 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . . *Pas imprimée.*

72*f*. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toute correspondance échangée entre le docteur Marcotte, M. Lavallée, M.P., et l'honorable ministre des Postes et le ministre de l'Agriculture concernant la nomination d'un médecin de santé additionnel à la station de quarantaine de la Grosse-Ile. Présentée le 19 février 1913.—*M. Lemieux*. . *Pas imprimée.*

72*g*. Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, lettres, recommandations, etc., en rapport avec la nomination de John Macdonald au poste d'inspecteur du Revenu de l'Intérieur, et de toutes les lettres, dépêches télégraphiques, demandes, etc., reçues de toute autre personne se rapportant aux requêtes d'autres candidats au même poste. Présentée le 17 mars 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

72*h*. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, requêtes, télégrammes, recommandations, etc., en la possession du département de la Marine et des Pêcheries, ou de quelque département de l'administration touchant la nomination du docteur F W. Kelly au poste de médecin du port à Bridgewater, N.-E. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

72*i*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 4 décembre 1912,—Relevé montrant toutes les nominations de fonctionnaires fédéraux dans le district électoral d'Edmonton, entre le 10 octobre 1911 et le 21 novembre 1912, ainsi que leurs différents traitements respectifs; de plus, copie de toute la correspondance, des recommandations au conseil, décrets du conseil, et de tous les autres documents se rapportant en quoi que ce soit à ces nominations. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Oliver*. . . *Pas imprimée.*

72*j*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, recommandations, rapports, mémoires, etc., se rapportant à la nomination d'un contremaître général, ou d'autres employés permanents ou temporaires relevant du département des Travaux publics dans le comté de Bonaventure, depuis octobre 1911 à ce jour; avec mention des noms, résidences et salaires de ces employés. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

72*k*. Réponse à ordre du Sénat du 27 février 1913,—Production de tous papiers, pétitions, dépêches télégraphiques, lettres et autres documents se rapportant en quelque manière que ce soit à la nomination de M. McCloskie, comme maître de poste à Wakaw, Saskatchewan. *Pas imprimée.*

73. Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Etat faisant connaître les divers changements faits dans le tarif douanier du Canada par décret du conseil depuis la clôture de la dernière session du Parlement. Présentée le 14 janvier 1913. . . . . *Pas imprimée.*

74. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat donnant la quantité et la valeur des mélasses produites de la canne à sucre, telles que désignées dans l'item du tarif No 137a, importées en Canada durant l'exercice expiré le 31 mars 1912 de chacune des Antilles qui est partie à la convention commerciale entre le Canada et les Antilles. Présentée le 14 janvier 1913. *M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

75. Lettre de l'honorable F. D. Monk, M.P., à l'honorable premier ministre, donnant sa démission comme ministre des Travaux publics, et réponse du premier ministre en accusant réception. Présentée par l'honorable M. Borden, le 14 janvier 1913. . . . . *Pas imprimée.*

75*a*. Réponse à ordre du 26 mai 1913,—Copie de toutes lettres, rapports, documents et autres pièces concernant la nomination du colonel Crowe comme commandant du Collège militaire Royal, ou sa démission, ou la prolongation de son temps de service ou sa cessation, ainsi que copie de tous papiers ou lettres échangés entre le ministre et le colonel Crowe concernant sa démission ou son refus de prolonger son temps de service. Présentée le 3 juin 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

75*b*. Réponse à ordre du 26 mai 1913,—Copie de tous les documents, lettres, plaintes et autres communications échangées entre le général McKenzie et le ministre de la Milicé antérieurement à la démission du général McKenzie, ou qui ont pu amener cette démission,—ainsi que de toutes communications échangées avec le ministère de la Guerre en Angleterre, et, en général, de tous les documents se rapportant à cette affaire. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

76. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, accusations, rapports, etc., au sujet du retard apporté au paiement de ce qui est dû aux énumérateurs de recensement dans le comté de Bonaventure, en rapport avec le dernier recensement, avec mention des noms, résidences, sommes et dates de paiements. Présentée le 15 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

77. Rapport de la Commission des statistiques officielles du Canada. Présenté le 15 janvier 1913. *Imprimé pour la distribution seulement.*

78. Réponse à ordre du 18 mars 1912,—Copie de toute correspondance en la possession du ministre des Postes au sujet du changement du nom du bureau de poste de Broderick, dans la province de la Saskatchewan, en celui de St-Aldwyn. Présentée le 15 janvier 1913.— *Pas imprimée.*

78*a*. Réponse à ordre du 30 novembre 1911,—Copie de tous papiers, télégrammes, lettres, etc., échangés entre le ministre des Postes et toute autre personne au sujet de la fermeture ou du changement du bureau de poste actuel à Spry-Bay, comté de Halifax. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

79. Rapport des commissaires de la Police fédérale pour 1912. Présenté par l'honorable M. Foster, le 15 janvier 1913. . . . . *Pas imprimée.*

80. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, plaintes, rapports et de tous documents se rapportant à la résiliation du bail No 18778 consenti par l'honorable ministre des Chemins de fer et Canaux à Aurèle Lebœuf le 12 décembre 1910. Présentée le 16 janvier 1913.—*M. Papineau*. . . . . *Pas imprimée.*

81. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 4 décembre 1912,—Copie de tous les décrets du conseil édictés depuis le premier octobre A.D. 1911, se rapportant à la Commission d'administration des chemins de fer de l'Etat, ou à tout membre de cette commission, ou affectant en quoi que ce soit ces commissaires, ou l'un ou l'autre des fonctionnaires de l'Intercolonial en ce qui concerne les devoirs à remplir ou les pouvoirs à exercer par la dite commission, ou par l'un ou l'autre de ses membres ou de l'un ou l'autre des dits fonctionnaires; aussi copie de toutes les recommandations, lettres, demandes, instructions ou autre correspondance se rapportant en quoi que ce soit aux dits décrets du conseil, ou à l'administration du chemin de fer Intercolonial. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Emmerson*. . . . . *Pas imprimée.*

81*a*. Réponse à adresse du 4 décembre 1912,—Copie d'un certain décret du conseil édicté au cours de la présente année ordonnant de remettre à M. F. P. Brady certains rapports antérieurement adressés au conseil d'administration de l'Intercolonial. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

82. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie de tous papiers, relevés de tracé, soumissions et autres données ou documents en la possession du département des Chemins de fer et Canaux ou tout autre département du gouvernement concernant la construction d'une voie ferrée entre Estmere, comté de Victoria, N.-E., et la ville de Baddeck, dans le même comté. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. McKenzie*. *Pas imprimée.*

83. Réponse à adresse du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, soumissions, contrats, décrets du conseil et correspondance au sujet de la fourniture de pièces et de fonte pour le service Est du chemin de fer Intercolonial, depuis le 1er mai 1912, et de l'achat de fer de rebut provenant de la même source. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

83*a*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Etat donnant la liste des employés des wagons-buffet sur l'Intercolonial, avec la désignation de leur emploi; aussi, la liste des employés sur les wagons Pullman de l'Intercolonial avec la désignation de leur emploi. Présentée le 17 janvier 1913.—*M. Boulay*. . . . . *Pas imprimée.*

83*b*. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, lettres, etc., concernant une grève d'employés temporaires de l'Intercolonial à Halifax, en août 1912. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . . *Pas imprimée.*

83*c*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie des témoignages, plans, rapport, correspondance, etc., concernant l'enquête qui a été tenue relativement à un accident sur le chemin de fer Intercolonial, à Saint-André de Kamouraska, le 7 octobre 1912, causé par le train No 33, étant l'express maritime allant vers l'ouest. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

83*d*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de l'enquête tenue au mois de novembre 1912 par M. Macdonald, surintendant de l'Intercolonial à Lévis, contre Alfred Tanguay, employé du chemin de fer Intercolonial, à Saint-Charles, comté de Bellechasse. Présentée le 27 février 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . . *Pas imprimée.*

83*e*. Réponse à ordre du 19 février 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, pétitions, rapports d'ingénieurs, plans, études ou autres documents en la possession du département des Chemins de fer et Canaux, reçus depuis le 1er janvier 1912, concernant la construction d'un embranchement de l'Intercolonial dans le comté de Guysboro. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

83*f*. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de toutes requêtes, résolutions, lettres, télégrammes et correspondance en la matière du transport (gratis ou à taux réduit) du foin sur l'Intercolonial pour les cultivateurs du comté d'Antigonish, N.-E.,—aussi, des témoignages entendus et du rapport fait au sujet du manque de foin dans le dit comté et dans d'autres comtés de l'est de la Nouvelle-Ecosse. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

83*g*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, soumissions, acceptations de soumissions, etc., en la possession du département des Chemins de fer et Canaux, ou l'un ou l'autre des départements de l'administration, datés depuis le 1er juillet 1912, au sujet de la fourniture de la glace pour les besoins de l'Intercolonial à Mulgrave, N.-E. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

83*h*. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Copie de toutes lettres, correspondance, pétitions et autres documents dans le département des Chemins de fer et Canaux ou dans les bureaux de l'Intercolonial à Moncton concernant en quelque manière le quai public à Sackville, N.-B., et la nécessité qu'il y a d'établir, dans l'intérêt du trafic de l'Intercolonial et dans les intérêts commerciaux et maritimes de Sackville et des localités voisines, une communication par voie ferrée entre le dit quai et la ligne principale de l'Intercolonial à la station de Sackville; aussi, copie de toutes lettres et autre correspondance reçues par le président ou le vice-président du bureau de direction des chemins de fer de l'Etat, ou par quelque officier du dit chemin de fer sur le même sujet, pendant les années 1911, 1912 et 1913. Présentée le 19 mars 1913.—*M. Emmerson*. *Pas imprimée.*

83*i*. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître qui ont été les soumissionnaires, et quel était le chiffre de chacune des soumissions, pour la fourniture de pièces de fer en fonte pour l'Intercolonial, au cours de la présente année. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

83*j*. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître combien de barils de clous ont été achetés en 1912 pour l'Intercolonial, et quels ont été les prix payés en chaque cas; si on a demandé des soumissions lors de chaque achat; et, dans l'affirmative, qui ont été été les différents soumissionnaires et quels ont été les chiffres respectifs des soumissions; à qui chacun des contrats a été adjugé. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Murphy.* *Pas imprimée.*

83*k*. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître quelles ont été les sommes perçues respectivement pour le transport des voyageurs et des marchandises, pour chacun des douze mois des années civiles 1910, 1911 et 1912 aux stations suivantes: Montréal, Halifax, Saint-Jean, Sydney, Truro, Moncton, New-Glasgow et Amherst; quelles ont été respectivement pour chacune des années susdites les recettes totales de l'Intercolonial. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Rhodes*. . . . . *Pas imprimée.*

83*l*. Réponse à ordre du 20 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, correspondance, télégrammes, représentations, pétitions et rapports dans le département des Chemins de fer et Canaux, ou dans les bureaux de l'Intercolonial à Moncton, ou dans les cantons du bureau de direction des chemins de fer de l'Etat, ou dans les bureaux de l'assistant du président de la commission de direction des chemins de fer de l'Etat, se rapportant en quelque manière au système employé pour fournir de l'eau à la station de Dorchester, sur la ligne de l'Intercolonial, ou au manque total d'eau pour boire ou autres usages à cette station, ainsi qu'à la demeure de l'agent à la dite station—aussi, copie de toute correspondance, lettres, pétitions, recommandations et rapports concernant la prétendue nécessité de commis supplémentaires ou autre assistance à la dite station. Présentée le 21 avril 1913. —*M. Emmerson*. . . . . *Pas imprimée.*

83*m*. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres papiers dans le département des Chemins de fer et Canaux ou dans les bureaux de l'Intercolonial à Moncton, concernant M. L. Tracy, employé dans les ateliers de l'Intercolonial en 1899 et 1900, et de toutes lettres et correspondance au sujet du dit M. L. Tracy échangées entre le ministre des Chemins de fer et Canaux d'alors et quelqu'un des officiers du dit chemin de fer au cours des dites années; aussi, copie des lettres, sur le même sujet, de D. Pottinger, alors gérant général, feu James E. Price, alors surintendant général, et feu M. Jarvis, alors surintendant divisionnaire du dit chemin de fer, pendant la dite période de 1899 et 1900. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Emmerson.* *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

83*n*. Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Relevé faisant connaître toutes les sommes perçues par l'Intercolonial pour transport de foin entre Amherst et d'autres stations sur cette voie ferrée, dans le comté de Cumberland, et Antigonish, N.-E., consigné à C. Edgar Whidden ou C. B. Whidden and Son, au cours des mois de janvier dernier et de février courant; par qui le fret a été payé;—aussi, copie de factures et connaissements du foin transporté. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

83*o*. Réponse à ordre du 3 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, requêtes, télégrammes, accusations, rapports, etc., reçus depuis le premier jour d'octobre 1911 par le département des Chemins de fer et Canaux, la Commission administrative des chemins de du gouvernement, l'un ou l'autre des fonctionnaires de l'Intercolonial ou du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, ou en la possession de l'un ou l'autre de ces bureaux administratifs ou de ces fonctionnaires, se rapportant en quoi que ce soit à une demande, ou à un projet de diminution des heures de travail pour les employés de l'Intercolonial à Moncton, ou sur tout autre point de l'Intercolonial, ou sur le chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Emmerson*. . . . . *Pas imprimée.*

83*p*. Réponse à ordre du 24 février,—Copie de toutes plaintes, réquisitions, pétitions et correspondance de toute nature de la part de la Chambre de Commerce ou des citoyens de Sydney, N.-E., ou de quelques-uns d'entre eux, demandant de meilleures facilités sur l'Intercolonial dans la division de Sydney. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Carroll.* *Pas imprimée.*

83*q*. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance, etc., relativement à la demande de dommages à la suite de la mort du jeune fils de Thomas Hoare, tué à une traverse de l'Intercolonial, dans la ville de Stellarton, au cours de l'été de 1912, et de toutes les requêtes, lettres, etc., demandant l'installation de barrières ou autres moyens de protection à cette traverse. Présentée le 1er avril 1913.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

83*r*. Réponse à ordre du 14 avril 1913,—Copie de toute correspondance échangée entre le département des Chemins de fer à Moncton et le même département à Campbellton au sujet de la collision arrivée à Saint-Moïse, dans le cours de février 1913, entre les trains de E. Smith et le train régulier No 99, en exceptant l'enquête tenue sur le sujet. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Boulay*. . . . . *Pas imprimée.*

83*s*. Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Liste contenant les noms, résidences et occupations de tous les employés du chemin de fer Intercolonial qui ont été destitués dans le comté de Rimouski depuis le 21 septembre 1911. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . . *Pas imprimée.*

83*t*. Copie certifiée d'un rapport du Conseil privé du 5 mai 1913, concernant la nomination de Frederick Passmore Gutelius comme gérant général des chemins de fer de l'Etat. Présentée par l'honorable M. Cochrane, le 7 mai 1913. . . . . *Pas imprimée.*

83*u*. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de toutes lettres, mémoires, pétitions, correspondance, rapports et autres documents dans le département des Postes concernant ou se rapportant à l'inauguration ou à l'établissement d'un système en vue de faciliter le transport, entre autres choses, des journaux ou autres matières postales par l'Intercolonial, le matin, entre Moncton, N.-B., et Saint-Jean, avec raccordement avec la ligne ferrée qui dessert Salisbury et le comté d'Albert, N.-B.; aussi, concernant l'établissement d'un système en vue de faciliter le transport des journaux et autres matières postales tous les soirs de la semaine par le convoi connu sous la désignation de No 84 qui fait le service entre Moncton, N.-B., et Springhill-Junction, N.-E., ce qui permettrait la distribution des dites matières postales à Shediac, Memramcook, Dorchester, Sackville, Amherst et les points intermédiaires à l'est de Moncton; aussi, un état indiquant quelles facilités de transport de cette nature (s'il en est), soit au moyen de sacs fermés à clef ou autrement, ont été inaugurées ou établies sur l'une ou l'autre des dites voies ferrées, et donnant les dates respectives de l'établissement des dites facilités de transport des matières postales en général ou en ce qui concerne aucun des journaux publiés à Moncton le matin ou le soir. Présentée le 12 mai 1913.—*M. Emmerson*. . . . . *Pas imprimée.*

83*v*. Etat indiquant si, depuis le 1er janvier 1913, quelque contrat a été fait pour la construction ou la fourniture de wagons de toute espèce quelconque pour l'usage de l'Intercolonial, et à qui le contrat a été accordé; aussi, quel a été le nombre de wagons, l'espèce ou classe et le prix; si des soumissions ont été demandées avant l'adjudication du dit contrat; et les noms des soumissionnaires et le montant mentionné dans chaque soumission; aussi, si des soumissions ont été demandées par voie d'annonces publiques, ou privément. Présenté le 21 mai 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimé.*

83*w*. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Relevé faisant connaître les sommes perçues par l'Intercolonial pour transport de foin expédié d'Amherst et autres stations sur l'Intercolonial, dans le comté de Cumberland, à Antigonish, et autres stations dans le comté d'Antigonish, au cours des mois de janvier, février et mars dernier; les noms des expéditeurs et des destinataires; la somme payée pour transport de chaque expédition, et par qui payée;—aussi, copie de tous les connaissements de ces expéditions. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

84. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, mémoires, décrets du conseil, lettres et correspondance, se rapportant en quoi que ce soit à la fermeture du bureau canadien d'immigration à Boston, E.-U.-A., en 1911, et à sa réouverture subséquente. Présentée le 17 janvier 1913. *M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

85. Copies de dépêches datées le 11 décembre 1912, adressées au Gouverneur général de la Confédération Australienne, à celui de l'Union Sud-Africaine et aux gouverneurs de la Nouvelle-Zélande et de Terre-Neuve, touchant la représentation des colonies autonomes dans le comité de la défense impériale. Présentées par le Très honorable M. Borden, le 17 janvier 1913. . . . . *Pas imprimées.*

86. Rapports concernant les marées et courants du détroit de Northumberland. *(Sénat). Pas imprimés.*

87. Réponse à ordre du Sénat du 3 décembre 1912,—Copie de l'ordre en conseil transférant la division des Archives du département de l'Agriculture au département du Secrétaire d'Etat. *Pas imprimée.*

88. Réponse à adresse du Sénat du 3 décembre 1912,—Production de toute la correspondance et de tous documents relatifs à l'institution d'une commission pour faire une enquête sur les réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique. . . . . *Pas imprimée.*

89. Taux d'assurances entre les ports canadiens sur l'Atlantique et les ports du Royaume-Uni. *(Sénat)*. . . . . *Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.*

90. Rapport de la Commission du département de la Statistique Officielle du Canada avec une annexe contenant les pièces justificatives. . . . *Imprimé pour la distribution seulement.*

91. Copie du sixième rapport conjoint du commissaire pour la démarcation du 141me degré de longitude ouest. Présentée par l'honorable M. Roche, le 21 janvier 1913. . . *Pas imprimée.*

92. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, pétitions, mémoire, correspondance, etc., avec le gouvernement de la Colombie-Britannique ou quelqu'un de ses membres ; avec les agents du département de la Marine et des Pêcheries résidant dans la dite province ; avec les propriétaires des établissements de conserves de saumon dans la dite province ; et avec toutes compagnie, personne ou personnes concernant la défense d'exporter le saumon dit *Sock-Eyed* de la dite province depuis le 15 octobre 1911. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

93. Réponse à ordre du 20 mars 1912,—Copie de tous mémoires et correspondance touchant les taux pour les câblogrammes, échangés entre le département des Postes canadien et le ministère des Postes britannique. Présentée le 20 janvier 1913.—*M. Lemieux. Pas imprimée.*

94. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, lettres, etc., entre le gouvernement du Canada et l'Australie pendant les derniers douze mois concernant des arrangements de tarif préférentiel entre les deux dits pays. Présentée le 21 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax). Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

95. Rapport de M. Olivar Asselin sur une enquête faite au sujet de l'immigration venant de Belgique et de France en Canada. Présenté par l'honorable M. Roche, le 21 janvier 1913. *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

95*a*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, plaintes, papiers, rapports et autres documents touchant l'enquête tenue à Port-Daniel-Ouest, Qué., sur la conduite de Edmund Dea, surveillant ou gardien de la homarderie en cette localité. Présentée le 22 janvier 1913.—*M. Marcil*. . . . . *Pas imprimée.*

95*b*. Rapport de R. A. Pringle, écuyer, C.R., *re* enquête sur le naufrage du steamer *Mayflower*, le 12 novembre 1912. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 6 février 1913. . *Pas imprimé.*

95*c*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie du rapport de la commission chargée de faire une enquête au sujet des accusations portées contre la *United Shoe Machinery Company;* du décret du conseil nommant la commission ; de l'accusation qui a donné lieu à ce décret, et des mesures, s'il en est, prises par l'administration à la suite du rapport de la commission, soit par décret du conseil, soit autrement. Présentée le 11 février 1913.—*Sir Wilfrid Laurier*. . . . . *Pas imprimée.*

95*d*. Réponse à ordre du 20 janvier 1913,—Copie de tous les documents, témoignages entendus, lettres, télégrammes en rapport avec l'enquête au sujet de l'échouement du steamer de l'Etat *Earl Grey* à Toney-River, dans le comté de Pictou, au printemps de 1912 ; des rapports du commissaire enquêteur, et toute la correspondance, des télégrammes et documents se rapportant à l'enquête, et de toute décision départementale en la matière. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

95c. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, papiers, preuve et autres documents se rapportant à l'enquête sur la collision entre le steamer *City of Sydney* et le remorqueur *Douglas H. Thomas* dans le port de Sydney-Harbour, le 13 novembre 1912; et aussi, copie du verdict et du rapport du commissaire enquêteur à ce sujet. Présentée le 2 avril 1913.—*M. Macdonald* . . . . *Pas imprimée.*

96. Rapport du Second Congrès international de l'éducation morale, tenue à la Haye, 22-27 août 1912, et, corrélativement, sur l'instruction morale dans les écoles publiques du Canada, etc., par J. A. M. Aikins, nommé par le gouvernement canadien comme représentant à ce congrès. Présenté par le Très honorable M. Borden, le 21 janvier 1913.
Imprimée pour la distribution seulement.

97. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie des listes de paie, lettres, documents, télégrammes et autres papiers concernant les dépenses à l'île Caribou, comté de Pictou. Présentée le 21 janvier 1913.—*M. Macdonald* . . . . *Pas imprimée.*

98. Réponse à ordre du 22 janvier 1913,—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou quelque officier de son département et J. A. Gillies, C.R., Sydney, concernant l'acquisition de John B. Nicholson d'un emplacement pour une homarderie à Snidloff-Lake, comté de Richmond, N.-E., aussi, copie de tous comptes, frais et pièces justificatives reçues du dit J. A. Gillies pour services rendus, et un état des paiements faits au dit J. A. Gillies en rapport avec cette transaction. Présentée le 7 février 1913.—*M. Kyte* . . . . *Pas imprimée.*

99. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, etc, entre le département des Travaux publics et toute personne au sujet du placement d'obstacles à la navigation dans les eaux de South-West-Cove, comté de Lunenburg, N.-E. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Maclean (Halifax)* . . . . *Pas imprimée.*

100. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, bordereaux de paie, lettres, télégrammes, etc., en rapport avec les dépenses faites à Skinner's-Cove, dans le comté de Pictou. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Macdonald* . . . . *Pas imprimée.*

101. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 22 janvier 1912,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province d'Ontario au sujet de l'extension des limites de la dite province. Présentée le 28 janvier 1913.—*Sir Wilfrid Laurier* . . . . *Pas imprimée.*

102. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, rapports et documents touchant la réclamation produite par C. R. Scoles, de New-Carlisle, Qué., pour le paiement d'un reliquat de subvention votée en faveur du chemin de fer Atlantique au Lac Supérieur, depuis octobre 1911 jusqu'à date. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Marcil.*
Pas imprimée.

103. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes, rapports et autres documents, concernant une prétendue défalcation dans les comptes de Joseph P. Melanson, clerc au bureau de douanes à Bathurst, comté de Gloucester, qui ont causé une enquête tenue le 23 octobre dernier par l'inspecteur provincial des douanes, avec le nom de l'accusateur. Présentée le 24 janvier 1913.—*M. Turgeon.*
Pas imprimée.

104. Réponse à ordre du 9 décembre 1913.—Copie de tous papiers, lettres et télégrammes en la possession du département des Chemins de fer et Canaux ou de tout autre département du gouvernement, entre le 1er septembre 1874 et le 1er septembre 1879, concernant l'acquisition ou l'expropriation de terrains à St. Peters, N.-E., pour fins de canal, et relatifs à la nomination d'évaluateurs pour décider de la valeur de ces terrains, aux instructions données aux évaluateurs, au rapport ou rapports de ces derniers à la superficie expropriée et au prix payé pour les dites expropriations. Aussi, relevé du montant payé à chaque évaluateur pour ses services. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Kyte* . . *Pas imprimée.*

105. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie des différents tarifs de fret en opération sur la ligne des chemins de fer de Métapédia à New-Carlisle et de New-Carlisle à Gascons et *vice versa*, et de toute demande de changement de ces tarifs; et aussi, copie de toutes requêtes, pétitions, lettres ou autres documents se plaignant de ces tarifs. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)* . . . . *Pas imprimée.*

105a. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie des différents tarifs de transport de marchandises en force sur la ligne du chemin de fer de Sunny-Brae à Ferrona-Junction, sur le réseau de l'Intercolonial, et de toutes requêtes reçues demandant le changement des dits tarifs; aussi, copie de toutes requêtes, pétitions, lettres et autres documents se plaignant de ces tarifs. Présentée le 27 janvier 1913.—*M. Sinclair* . . . . *Pas imprimée.*

106. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie des instructions originales, y compris plans, devis, profils, etc., fournis aux ingénieurs de la division est du Transcontinental entre Winnipeg et Québec par l'ingénieur en chef de la Commission du chemin de fer Transcontinental et approuvés par la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique; aussi, de toutes les instructions, y compris devis et profils, émises par l'ingénieur en chef ou par le président

VOLUME 27—*Suite.*

de la Commission du Transcontinental, depuis le 31 octobre 1911, et qui, en quelque manière que ce soit, modifient, changent les instructions originales ci-dessus mentionnées ou s'en départissent;—aussi, de toute correspondance entre le ministre des Chemins de fer, ou l'un ou l'autre des fonctionnaires de son département, et le président de la Commission du Transcontinental, ou son ingénieur en chef, au sujet des modifications apportées aux instructions originales, quant aux pentes, courbes et ponts ou autres constructions permanentes. Aussi, copie de toute la correspondance échangée entre le ministre des Chemins de fer, ou l'un ou l'autre des membres du gouvernement, et tout fonctionnaire de la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique en rapport avec certaines déviations des instructions originales touchant les pentes, les courbes ou les constructions permanentes sur la dite ligne entre Winnipeg et Québec; aussi, de toute correspondance échangée entre l'ingénieur en chef et l'un ou l'autre des fonctionnaires du Grand-Tronc-Pacifique ou quelques-uns du personnel de son administration technique au sujet des changements projetés quant aux pentes, courbes ou construction permanentes sur la ligne du Transcontinental entre Winnipeg et la cité de Québec. Présentée le 30 janvier 1913.—*M. Graham*.. ..*Pas imprimée.*

106*a*. Réponse à ordre du 7 mai 1913,—Copie d'une lettre, datée le 24 septembre 1904, écrite par l'ingénieur en chef Lumsden, de la Commission du Transcontinental, au président Wade de la même commission, dans laquelle l'ingénieur en chef recommande à ce dernier certaines rampes sur le Transcontinental. Présentée le 15 mai 1913.—*M. Graham.* *Pas imprimée.*

107. Réponse à ordre du 20 janvier 1913,—Copie de tous les documents se rapportant à une réclamation de L. A. Sauvé à l'égard de certaines constructions à la Pointe des Cascades, sur le canal de Soulanges, et de toute la correspondance en la matière. Présentée le 30 janvier 1913.—*Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

108. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Copie du contrat passé entre le département des Chemins de fer et Canaux et W. H. Weller pour l'amélioration du canal St. Peters, et de toute correspondance entre l'entrepreneur et toute autre personne, firme ou corporation et le ministre des Chemins de fer et Canaux au sujet du déchargement des matériaux enlevés par l'entrepreneur. Présentée le 30 janvier 1913.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

108*a*. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toute la correspondance échangée entre le département des Chemins de fer et Canaux et C. D. Sargent, I.C., et entre l'ingénieur C. D. Sargent et H. E. Stanton, ingénieur surintendant du canal St. Peters, ou entre W. H. Weller, entrepreneur des travaux d'amélioration du canal St. Peters, et l'une ou l'autre des personnes susnommées, au sujet de l'ouvrage exécuté par l'entrepreneur en dehors de son contrat et du devis *ad hoc*;—aussi, de toute correspondance, lettres et télégrammes entre le département des Chemins de fer et Canaux ou l'ingénieur C. D. Sargent et toute autre personne, en la matière;— aussi de tous les comptes et pièces justificatives fournis au gouvernement concernant l'ouvrage précité, et des paiements faits par le gouvernement à l'entrepreneur, spécifiant si ces paiements sont en solde complète ou partielle. Présentée le 21 avril 1913.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

108*b*. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Copie des comptes des dépenses personnelles payées à M. St-Amour, surveillant du canal Soulanges, depuis que ce fonctionnaire est entrée en fonction;—aussi, réponse à ordre du 2 avril 1913,—Copie des dépenses personnelles payées par le gouvernement à M. St-Amour, surintendant du canal Soulanges, depuis la date de sa nomination. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Boyer*.. .. ..*Pas imprimée.*

109. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, pétitions et autres documents reçus depuis le 1er janvier 1912, demandant que la ligne ferrée, connue sous le nom de Vale-Road, forme partie du réseau de l'Intercolonial. Présentée le 30 janvier 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

110. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toute correspondance relativement à l'émission de lettres patentes en faveur de la *Quebec Railway, Light, Heat and Power Company, Limited*; aussi, copie des dites lettres patentes. Présentée le 30 janvier 1913.—*M. Lemieux.* *Pas imprimée.*

111. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, correspondance, etc., entre le département du Commerce et M. Donnelly, ci-devant commissaire canadien du commerce à Mexico, concernant la fermeture du bureau du dit commissaire à Mexico. Présentée le 3 février 1913.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

112. Rapport requis par l'article 88 du chapitre 62, Statuts Revisés du Canada, décrétant que le ministre de l'Intérieur soumette au Parlement, chaque année, un rapport des liqueurs apportées de tout endroit situé hors du Canada, dans les territoires, sur permission spéciale du commissaire des Territoires du Nord-Ouest donnée par écrit. Présenté le 3 février 1913, par l'honorable M. Roche.. .. ..*Pas imprimé.*

113. Réponse à ordre du 22 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres papiers et documents se rapportant à la démission du lieutenant-colonel F. Moore, 20me régiment, carabiniers de Halton, et aussi copie de sa lettre de démission et de la réponse à cette lettre. Présentée le 6 février 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite*

114. Réponse à ordre du 20 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, etc., en rapport avec la grève des chauffeurs et autres personnes employés sur le navire de l'Etat *Earl Grey,* au cours des années 1912 et 1913. Présentée le 11 février 1913.—*M. Macdonald*. . . . .*Pas imprimée.*

115. Réponse à ordre du 27 mars 1912,—Copie de tous papiers, lettres et télégrammes concernant la demande pour louer False-Cove-Flats, Vancouver, C.-B., ou accordant un bail pour cette propriété. Présentée le 11 février 1913.—*M. Macdonald*. . . . . .*Pas imprimée.*

116. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de toute correspondance et autres papiers relatifs à une garantie projetée des obligations du chemin de fer de Québec au Saguenay. Présentée le 11 février 1913.—*M. Lemieux*. . . . .*Pas imprimée.*

116*a*. Réponse à ordre du 9 avril 1913,—Copie de tous documents, pétitions, mémoires, lettres et télégrammes adressés au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres le pressant d'incorporer dans le réseau des chemins de fer de l'Etat les lignes du Québec et Oriental et de l'Atlantique, Québec et Occidental, et de toutes les réponses faites à ce sujet. Présentée le 20 mai 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . .*Pas imprimée.*

116*b*. Réponse à adresse du 11 décembre 1912,—Copie de tous décrets du conseil concernant la construction d'une ligne ferrée de Saint-Jean, N.-B., à Grand-Falls, N.-B., ou de quelque partie de cette ligne ; aussi, copie de tous plans et profils adressés au département des Chemins de fer et Canaux par la *Quebec and St. John Railway Company,* et de toute correspondance entre le département des Chemins de fer et Canaux ou quelqu'un de ses officiers et la dite compagnie ou le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick ou quelqu'un de ses officiers, au sujet des courbes, rampes ou spécifications de la ligne ferrée ou de partie de cette ligne. Présentée le 20 mai 1913.—*M. Carvell*. . .*Pas imprimée.*

116*c*. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous documents, mémoires, requêtes, lettres, etc., soumis à la Commission des chemins de fer, du 1er janvier 1913 à ce jour, par qui que ce soit au sujet de l'administration des chemins de fer *Quebec and Oriental* et *Atlantic, Quebec and Western,* quant au service du transport des marchandises et des voyageurs et des messageries, avec copie de tous les ordres et décisions émis par cette commission, et de la correspondance qui se rapporte à ces sujets. Présentée le 20 mai 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . .*Pas imprimée.*

117. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 5 décembre 1912,—Etat faisant connaître le nombre d'appels d'ordres du Bureau des Commissaires des chemins de fer interjetés devant le Gouverneur en conseil pendant les douze mois qui ont précédé le 25 novembre 1912, les détails de chaque appel et la décision rendue par le Gouverneur en conseil dans chaque cas. Présentée le 11 février 1913.—*M. Graham.*
Imprimée pour les documents parlementaires seulement.

118. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 22 janvier 1913, —Copie de tous arrêtés du conseil et de toute correspondance ayant pour objet de faciliter davantage les moyens de recueillir des données utiles pour le commerce du pays par l'intermédiaire du service consulaire britannique. Présentée le 11 février 1913.—*M. Ames.*
Pas imprimée.

119. Réponse à ordre du 24 janvier 1913,—Liste de tous les employés des différents départements, tant à Ottawa que dans les neuf provinces et territoires du Canada et autres endroits hors du Canada (service interne et externe) qui ont laissé leur emploi, depuis le 1er octobre 1911 jusqu'au 10 janvier 1912, inclusivement, et indiquant leur nom, prénom, âge, nationalité, emploi et salaire respectivement ; la date de leur nomination ; la date de leur départ ; leur salaire à l'époque de leur nomination et à l'époque de leur départ ; les causes de leur départ ; s'ils ont été remplacés, ou non ; les noms, prénoms, âge, nationalité, emploi et salaire de ceux qui les ont remplacés ; dans les cas de destitutions, la liste des personnes qui ont demandé ces destitutions ; dans les cas de remplacements, la liste des personnes qui ont recommandé les nouveaux venus. Présentée le 11 février 1913.—*M. Wilson (Laval)*. . . . .*Pas imprimée.*

119*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 24 janvier 1912,—Liste de tous les employés des différents départements, tant à Ottawa que dans les neuf provinces et territoires du Canada et autres endroits hors du Canada (service interne et externe) qui ont quitté leur emploi, le 1er octobre 1911 jusqu'au 10 janvier 1912, inclusivement, et indiquant leurs nom, prénom, âge, nationalité, emploi et salaire respectivement ; la date de leur nomination ; la date de leur départ ; leur salaire à l'époque de leur nomination et à l'époque de leur départ ; les causes de leur départ ; s'ils ont été remplacés ou non ; les nom, prénom, âge, nationalité, emploi et salaire de ceux qui les ont remplacés ; dans les cas de destitutions, la liste des personnes qui ont demandé ces destitutions ; dans le cas de remplacements,—la liste des personnes qui ont recommandé les nouveaux venus. Présentée le 17 mars 1913.—*M. Wilson (Laval)*. . . . .*Pas imprimée.*

120. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 5 février 1912, —Copie de toutes soumissions, contrats, rapports et mémoires de l'ingénieur du département des Travaux publics décrets du conseil, correspondance et autres documents concernant la construction d'un barrage au pied du lac Témiscamingue pour la retenue des eaux. Présentée le 12 février 1913.—*M. Pugsley*. . . . .*Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

120*a*. Réponse à ordre du 4 mars 1912,—Copie de tout contrat, correspondance ou écrits quelconques échangés entre le gouvernement du Canada et le ou des entrepreneurs concernant la construction d'une écluse en 1908 ou 1909, appelée écluse du Lac Témiscamingue ou bâtie sur les rivières formant la charge ou la décharge du dit lac. Présentée le 12 février 1913.—*M. Boulay*. . . . .*Pas imprimée.*

121. Réponse à ordre du 28 mars 1912,—Liste des sujets des tableaux et aquarelles qui sont devenus la propriété de la Galerie Nationale du Canada depuis 1891, et donnant le nom de l'auteur dans chaque cas. Présentée le 12 février 1913.—*M. Burnham*. . . .*Pas imprimée.*

122. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copies de tous documents, lettres, correspondance, rapports, recommandations, etc., se rapportant à la demande de M. Firmin Thibault, de Saint-Denis, comté de Kamouraska, pour son indemnité pour avoir servi lors de l'invasion des féniens. Présentée le 13 février 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . .*Pas imprimée.*

123. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Etat faisant connaître à quelle date ou à quelles dates le gouvernement a acheté le site d'un nouveau champ de tir dans le comté de Carleton, Ont. ; de qui ont été achetés les différents lopins de terre, et à quel prix par acre pour chacun d'eux ; combien d'acres de terre ont été achetés, et quelle est la somme totale payée ; si le gouvernement y a érigé quelques bâtisses, et quel en a été le coût ; en rapport avec cette acquisition, quelles sont les sommes payées, et à qui payées, par le gouvernement, à titre de commission, honoraires, frais d'agence et frais légaux ; entre la date du premier achat et le 23 janvier 1913, quelle somme á été dépensée par le gouvernement en rapport avec ce champ de tir, pour toutes fins quelconques ; s'il y a encore quelques sommes payables et non soldées en quoi que ce soit qui se rattache à l'achat de ce site ; à qui sont-elles dues, et quel en est le chiffre ; à quelle distance de l'hôtel des postes de la cité d'Ottawa se trouve le dit champ de tir ; s'il y a quelque ligne de tramways ou autre voie ferrée mettant en communication la cité d'Ottawa et ce champ de tir ; s'il n'en existe pas, quels moyens de transport on va établir pour les tireurs allant à ce champ de tir ou en revenant. Présentée le 13 février 1913.—*M. Wilson (Laval)*. . . . .*Pas imprimée*

124. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 10 février 1913, —Copie du mémoire présenté au gouvernement au cours de la session de 1911-12, par une délégation du gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard, demandant que la subvention provinciale soit augmentée, et dont copie a été déposée sur la Table de la Chambre par le ministre des Finances à la dernière session du Parlement, mais qui ne paraît plus être parmi les archives de la Chambre. Présentée le 17 février 1913.—*M. Hughes (King, I.P.-E.).*
Imprimée pour les documents parlementaires seulement.

125. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 9 décembre 1912, —Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et correspondance entre le gouvernement du Canada ou quelqu'un de ses membres, depuis le 1er novembre 1911 jusqu'à date, et toute corporation, compagnie, personne ou personnes, se rapportant en quelque manière au tarif douanier sur le ciment ; aussi copie de toutes lettres et correspondance échangées entre des membres du gouvernement du Canada pendant la même période et se rapportant au même sujet. Aussi, copie de tous papiers, documents, mémoires et décrets du conseil touchant la réduction du tarif douanier sur le ciment faite sur décret du conseil depuis la clôture de la dernière session du Parlement. Présentée le 17 février 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Pas imprimée.*

125*a*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 20 janvier 1913,—Copie de toutes les requêtes adressées depuis le 1er octobre 1911 au Gouverneur général en conseil, ou à l'un ou l'autre des membres de l'exécutif, demandant remise de droit, ou réajustement des droits sur le ciment ; de toutes les lettres adressées aux ministres individuellement à cet égard, et de toute la correspondance et de tous les arrêtés en conseil. Présentée le 21 février 1913.—*Sir Wilfrid Laurier*. . . . .*Pas imprimée.*

125*b*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, pétitions, décrets du conseil, lettres et télégrammes en la possession de l'un ou l'autre des départements de l'administration, ou échangés entre le département des Douanes et le département de la Justice, ou tout procureur, avocat, association, compagnie ou particulier, au cours des douze derniers mois, au sujet de l'imposition de droits tarifaires sur le bois d'œuvre raboté sur une seule face et coupé à dimension ou concernant l'interprétation de l'item tarifaire No 504 ; ainsi qu'une copie imprimée de toute cause d'épreuve, appel, factum ou plaidoyer, soumis à la Cour d'Echiquier du Canada ou à la Cour Suprême du Canada, en la matière d'interprétation judiciaire du dit item No 504. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . . .*Pas imprimée.*

126. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement, ou l'un ou l'autre de ses membres et qui que ce soit en rapport avec la ½ est de la section 27, township 6, rang 2, à l'ouest du 3me méridien. Présentée le 17 février 1913.—*M. Martin (Régina)*. . . . .*Pas imprimée.*

127. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Etat indiquant depuis la confédération, quand la milice ou les forces régulières ont été appelées sous les armes pour venir en aide au pouvoir civil ; combien de fois, quand et où cet appel a eu lieu depuis lors ; quelles sommes d'argent ont été payées par chaque corporation municipale pour le service accompli en

VOLUME 27—*Suite.*

chaque cas; quels sont les corps militaires qui ont été appelés sous les armes en chaque instance; si c'était en chaque instance aux fins de réprimer des grèves de travailleurs, ou pour d'autres fins. Présentée le 18 février 1913.—*M. Macdonald.* ..*Pas imprimée.*

128. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute correspondance, papiers, etc., concernant la demande formulée par James McKelvey, de Sarnia, Ontario, pour l'obtention de l'octroi aux volontaires qui ont fait du service lors de l'invasion fénienne. Présentée le 18 février 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

129. Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de tous documents, correspondance, mémoires, rapports, demandes d'enquêtes, de nominations de commissions et autres documents relatifs à l'étude des causes de la dépopulation des campagnes et de la vie chère dans les provinces de l'est de la Puissance. Présentée le 18 février 1913.—*M. Paquet*..*Pas imprimée.*

130. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, mémoires et correspondance au sujet de la demande de la Banque Internationale adressée au conseil du Trésor pour un certificat lui permettant de commencer des transactions. Présentée le 18 février 1913.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

131. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, rapports, lettres et instructions concernant la pêche de l'éperlan et du saumon, dans la rivière Ristigouche et la Baie-des-Chaleurs depuis octobre 1911 jusqu'à date, et des instructions adressées aux officiers du département de la Marine et des Pêcheries à ce sujet. Présentée le 18 février 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

132. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute correspondance et papiers concernant l'augmentation du salaire de M. Sévigny, employé du bureau d'immigration à Montréal. Présentée le 18 février 1913.—*M. Carvell* ....*Pas imprimée.*

133. Réponse à ordre du 5 février 1913,—Etat faisant connaître toutes commandes (s'il en est) pour articles faites par le département des Travaux publics depuis le 1er octobre 1911 à Montréal, Québec, Saint-Jean et Halifax; les soumissions demandées dans chaque cas; les commandes pour articles faites sans soumissions; les noms des firmes, et les montants dans chaque cas. Présentée le 19 février 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

134. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute la correspondance, et de tous les autres documents dans le département des Travaux publics se rattachant à l'octroi d'un contrat pour livraison de charbon dit *Welsh coal* aux divers édifices fédéraux en la cité de Montréal. Présentée le 19 février 1913.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

135. Réponse à ordre du 5 décembre 1912,—Etat indiquant combien de contrats de dragage ont été donnés pendant l'année 1911-12 par le département des Travaux publics, le nom de chaque soumissionnaire et le montant mentionné dans chaque soumission. Présentée le 19 février 1913.—*M. Lemieux*.. .. ..*Pas imprimée.*

135*a*. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Relevé de la quantité, par verges cubes, de dragage fait dans le havre de Bathurst, par la drague *Restigouche* durant les mois de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre de l'année 1911, et durant les mêmes mois de l'année 1912. Présentée le 19 février 1913.—*M. Turgeon*.. .. ..*Pas imprimée.*

135*b*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de tous les documents, correspondance, recommandations et rapports touchant le dragage de la rivière des Prairies; ainsi qu'un résumé faisant connaître l'ouvrage accompli; les profondeur, longueur et largeur du chenal creusé, les noms des personnes employées pour cet ouvrage, leur salaire et la somme dépensée en rapport avec cet ouvrage entre le 1er octobre 1911 et le 21 novembre 1912. Présentée le 12 mai 1913.—*M. Wilson (Laval)*.. .. ..*Pas imprimée.*

135*c*. Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de tous documents, lettres, rapports d'ingénieurs, et dépenses détaillées concernant le dragage à Sainte-Anne de Ristigouche et Cross-Point. comté de Bonaventure. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Marcil (Bonaventure).* *Pas imprimée.*

135*d*. Réponse à ordre de la Chambre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître combien de dragage a été fait par les dragues du gouvernement pour des particuliers ou des sociétés dans l'Ile-du-Prince-Edouard, au cours de la saison de 1912; quels sont les noms des personnes ou des sociétés pour lesquelles ce dragage a été fait; combien de verges cubes de matériaux ont été enlevées pour chaque personne ou firme; de quelle nature était les substances enlevées, et quel prix, par verge, le gouvernement a exigé pour ce dragage; qui a mesuré la quantité de substance enlevée, et si on s'est servi de la mesure de chaland; qui a recommandé ce dragage; si on a consulté l'ingénieur local ou tout autre ingénieur quant au mesurage à adopter, et si l'ingénieur local, ou tout autre ingénieur, a exercé quelque contrôle sur l'ouvrage. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Hughes (King, I.-P.-E.).* *Pas imprimée.*

136. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie du compte de Jean-Baptiste Lena et de son épouse pour ouvrages faits aux bâtisses publiques à Valleyfield, Qué., en mai 1912, ainsi que de toute correspondance, rapport et de tout document se rapportant au paiement de tout ou en partie de ces comptes. Présentée le 19 février 1913.—*M. Papineau.* *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

137. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Etat indiquant le montant d'argent dépensé pour améliorer le chenal de la rivière Ottawa entre la cité de Hull et le village de Masson. Présentée le 19 février 1913.—*M. Devlin*. . . . . *Pas imprimée.*

138. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous documents concernant le transfert de P. E. Amiot, ingénieur local du département des Travaux publics de Bonaventure, Québec, au district de Chicoutimi et Saguenay, et la nomination en son lieu et place de Chas. E. Taché, de Chicoutimi, comme ingénieur local; aussi, copie des instructions données à ce dernier, et quels sont ses fonctions, son domicile et son salaire. Présentée le 19 février 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

139. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toutes pétitions, mémoires, correspondance, rapports et résolutions de conseils de comté ou autres conseils municipaux du comté de Bonaventure en faveur de ou adverses à certains travaux publics dans le comté de Bonaventure, depuis octobre 1911, adressés au ci-devant ministre des Travaux publics ou autre membre de l'administration actuelle, et copie de toutes réponses faites à ce sujet. Présentée le 19 février 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

140. Etat annuel des affaires de la Compagnie de Prêt et de Placement Britannique Canadienne pour l'année terminée le 31 décembre 1911. *(Sénat)*. . . . . *Pas imprimé.*

141. Réponse à ordre du Sénat du 23 janvier 1913,—Copie de toutes réclamations faites par le gardien de pêche actuel au lac Baker, dans le comté de Madawaska, N.-B., et d'un état des sommes payées à cet employé. . . . . *Pas imprimée.*

141*a*. Réponse à adresse du Sénat du 6 mars 1912,—Production de tous documents, contrats, correspondance en rapport avec la réclamation de MM. Elzéar Boulanger et fils, Montmagny. . . . . *Pas imprimée.*

141*b*. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports, renseignements, condamnations et autres documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries ou de quelqu'un de ses officiers, concernant la poursuite intentée en 1910 contre George Rowlings et James Rowlings, de Musquodoboit-Harbour, comté de Halifax, pour violation des règlements de pêche. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

141*c*. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et documents ou autres communications échangés avec le département de la Marine et des Pêcheries ou quelqu'un de ses officiers au sujet des poursuites intentées aux personnes suivantes: Sam. Stewart, Melvin Hart, Andrew McNeil, Thomas McNeil, Hugh Malcolm, Tom Moffatt, James Waddin, Samuel Wright et Dougald Higgins, de Westville, comté de Pictou, pour infraction à la loi des pêcheries; aussi, copie de toutes requêtes ou lettres concernant la remise des amendes imposées—aussi, copie de tous papiers, lettres et autres documents concernant une accusation portée contre Rod Martin, de Westville susdit, garde-pêche, pour pêche illégale et autres infractions. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

142. Réponse à adresse du Sénat du 28 janvier 1913,—Copie du rapport du ministre de la Justice *in re Florence Mining Company*. . . . . *Pas imprimée.*

143. Copie des instructions adressées aux lieutenants-gouverneurs des diverses provinces du Canada, avec leurs commissions et une copie de ces commissions.—*(Sénat)*. . *Pas imprimée.*

144. Réponse à ordre du 15 janvier 1913,—Copie de tous papiers, lettres, documents, télégrammes, rapports et opinions au sujet de la réclamation de William Iceton, de Purcell's-Cove, qui demande que le département de la Marine et des Pêcheries ou quelque autre département lui rende un bateau. Présentée le 20 février 1913.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

145. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 9 décembre 1912, —Copie de tous papiers, télégrammes, lettres et décrets du conseil concernant le transfert d'une propriété connue sous le nom de "Police Point Reserve" à la corporation de la cité de Medicine-Hat, Alberta. Présentée le 20 février 1913.—*M. Buchanan*. . . *Pas imprimée.*

146. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de l'enquête faite par F. B. Atkinson, Lévis, sur un accident arrivé au cheval de Arsène Lauzier, à Amqui, comté de Rimouski, le 19 février 1912. Présentée le 20 février 1913.—*M. Boulay*. . . . . *Pas imprimée.*

147. Correspondance, mémoires, etc., se rapportant à la concession, datée le 19 novembre 1912, à un nommé Arthur Donaldson, de la moitié N. du ¼ S.-O. de la section 8, township 49, rang 26, à l'ouest du 2me méridien. Présentés par l'honorable M. Roche, le 20 février 1913. . . . . *Pas imprimés.*

147*a*. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes et autres documents concernant la moitié nord du ¼ S.-O. de la section 8, township 49, rang 26, à l'ouest du second méridien, province de Saskatchewan, et l'octroi d'une inscription de homestead pour la dite propriété à un nommé Arthur Donaldson. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Martin (Régina)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 27—*Suite.*

148. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Copie de tous papiers, rapports et autres documents concernant le retard apporté par le département des Sauvages à l'émission des lettres patentes pour les terres achetées de la bande des sauvages de Saint-Pierre et formant partie de la réserve sauvage de Saint-Pierre, Manitoba. Présentée le 25 février 1913.—*M. Oliver.* *Pas imprimée.*

149. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 27 janvier 1913, —Copie de toutes demandes adressées au gouvernement par la Compagnie d'aciéries d'Algoma pour la remise des droits sur les rails importés par la dite compagnie à Fort-William ; de toute correspondance à ce sujet, de toute preuve recherchée et obtenue par le gouvernement et de celle fournie par la compagnie à l'appui de ses demandes ; et de tous arrêtés du conseil ordonnant cette remise de droits. Présentée le 25 février 1913.—*Sir Wilfrid Laurier*. . . . .*Pas imprimée.*

150. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Liste des sténographes et secrétaires de la Chambre des Communes, avec les noms des députés pour lesquels chacune ou chacun travaille. Présentée le 26 février 1913.—*M. Boulay*. . . . .*Pas imprimée.*

150*a*. Réponse à ordre du 31 mars écoulé,—Relevé faisant connaître quels sont les noms et les adresses des sténographes employés par la Chambre des Communes comme secrétaire des députés. Présentée le 1er avril 1913.—*M. Martin (Régina)*. . . . .*Pas imprimée.*

151. Réponse à ordre du 16 janvier 1913,—Etat indiquant combien de boisseaux de grains, et de barils ou sacs de farine ont été expédiés de Montréal, Québec, Saint-Jean, N.-B., et Halifax, au cours des douze mois qui ont précédé le 31 décembre 1912, et la quantité respective de chacun de ces produits ; aussi, quelle a été la proportion de ces denrées de production domestique ou de provenance étrangère à chacun des ports ci-dessus. Présentée le 26 février 1913.—*M. Bennett (Simcoe)*. . . . .*Pas imprimée.*

152. Réponse à ordre du 19 février 1913,—Relevé faisant connaître la quantité et les valeurs des importations et des exportations échangées entre le Canada et la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande au cours de l'année terminée le 31 mars 1912, quant aux articles suivants : chevaux, bêtes à cornes, moutons, porcs, jambon, lard fumé, bœuf frais et salé, grain, suif, viande de mouton, viandes en conserves, beurre, fromage, œufs, volailles et pommes. Présentée le 26 février 1913.—*M. Sutherland.* *Pas imprimée.*

153. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 26 février 1912, —Copie de toutes lettres, documents et correspondance concernant les mesures prises par le gouvernement pour venir en aide aux actionnaires et déposants de la *Farmers' Bank,* du décret du conseil nommant Sir Wm. Meredith commissaire, et de toute correspondance se rapportant à ce sujet. Présentée le 26 février 1913.—*M. Macdonald*. . . .*Pas imprimée.*

153*a*. Rapport de l'honorable Sir William Ralph Meredith, chevalier, commissaire nommé aux fins de diriger une enquête sur toutes les matières se rattachant à la *Farmers' Bank of Canada.* Présenté par l'honorable M. White, le 26 février 1913. *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 28.

(Ce volume est relié en trois parties.)

153*b*. Rapport de la Commission Royale autorisée par arrêtés du conseil en date du 19 juillet 1912 et du 5 août 1912, pour faire une enquête sur les plaintes au sujet des méthodes suivies pour peser le beurre et le fromage à Montréal, et aussi quant aux modes de paiement. Présenté par l'honorable M. Burrell, le 30 mai 1913. *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

154. Réponse à ordre de la Chambre du 27 janvier 1913,—Etat indiquant le chiffre de la subvention payée à chacune des quatre provinces du Canada qui ont formé partie de la Confédération à son début, et le chiffre de la population sur lequel a été basée cette subvention ; la subvention payable à chacune des cinq autres provinces, lors de leur entrée dans l'Union, et le chiffre de la population sur lequel était basé cette subvention ; la somme ajoutée à la subvention de l'une ou de l'autre des provinces à titre d'arrangement plus équitable, et les dates auxquelles cet appoint a été apporté, respectivement ; les détails de ces modifications plus favorables, depuis 1867, et la subvention annuelle payable actuellement à chaque province, avec le chiffre de la population sur lequel elle est basée ; la date originale, et l'allocation de compensation, s'il en était, respectivement, placée au crédit de chaque province lors de son entrée dans l'Union. Présentée le 27 février 1913.—*M. Sinclair.* *Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

155. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toute correspondance concernant le transfert de l'hôpital de marine à Pictou à la ville de Pictou ou à toute autre corporation ou personne. Présentée le 27 février 1913.—*M. Macdonald*. . . . .*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

156. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, soumissions, contrats, papiers et autres documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries concernant la passation et la cancellation d'un contrat ou arrangement entre le dit département et Charles G. Giffin, de Isaac's-Harbour, N.-E., pour l'exécution de certains services à la homarderie dans cette localité, et aussi concernant un arrangement subséquent avec Philip McArthur pour l'exécution de services similaires. Présentée le 27 février 1913.—*M. Sinclair*. . . . . . *Pas imprimée.*

157. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la réclamation de Charles Meunier, ci-devant percepteur de douane à Marieville, Québec, pour loyer. Présentée le 28 février 1913.—*M. Lemieux*. . . . . . *Pas imprimée.*

158. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance et rapports au sujet de la fermeture du bureau de poste à Pomket-River, comté d'Antigonish, N.-E., et de la résiliation du contrat pour le transport de la malle entre Heatherton et Pomket-River. Présentée le 28 février 1913.—*M. Chisholm (Antigonish). Pas imprimée.*

158*a*. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, requêtes, etc., reçus, au cours des derniers douze mois, de l'honorable député de East-Grey et d'autres personnes par le département des Postes touchant la fermeture du bureau de poste de Harkaway, comté de Grey, Ont.; et les changements projetés dans le service des malles. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Lanctôt*. . . . . . *Pas imprimée.*

159. Réponse à ordre du Sénat du 21 février 1913,—Copie du rapport rendu au gouvernement par James A. J. McKenna, L.L.D., commissaire spécial nommé pour s'enquérir des réclamations déposées au nom des sauvages de la Colombie-Britannique. . . . . . *Pas imprimée.*

159*a*. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 20 janvier 1913,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et les autorités fédérales concernant les droits et réclamations des sauvages dans cette province, et de tous arrêtés du conseil à ce sujet. Présentée le 14 mai 1913.—*Sir Wilfrid Laurier. Pas imprimée.*

159*b*. Réponse à ordre de la Chambre du 28 avril 1913,—Copie de toute correspondance, rapport et recommandations du révérend R. L. Macdonald, agent des sauvages de la réserve de Salmon-River, comté de Richmond, N.-E., au sujet de l'école sauvage dans la dite réserve, —et de toute correspondance et instructions du département des Affaires des Sauvages au dit agent sur le même sujet. Aussi, copie de toutes plaintes, accusations et rapports contre Mlle Charlotte M. Devereux, institutrice de la dite école, et de toute correspondance, et recommandations concernant la nomination de Ernest McNeil comme successeur de la dite institutrice, depuis le 1er janvier 1912. Présentée le 23 mai 1913.—*M. Kyte. Pas imprimée.*

159*c*. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mai 1913,—Copie du dernier acte de cession et de tous papiers, correspondance et autres documents concernant l'abandon de la réserve sauvage de White-Bear, et de toutes lettres et télégrammes expédiés par des fonctionnaires du département ou autres au sujet de cet abandon; aussi, état indiquant en vertu de quelle autorité cette cession a été faite, le nombre d'acres compris dans la cession, et la manière dont on en a disposé. Présentée le 23 mai 1913.—*M. Bradbury*. . . . . . *Pas imprimée.*

159*d*. Réponse à ordre du 30 avril 1913,—Copie de toutes lettres, papiers, mémoires et autres documents depuis le 1er janvier 1912 concernant la réserve sauvage Kitsilano, dans la cité de Vancouver. Présentée le 23 mai 1913.—*M. Oliver*. . . . . . *Pas imprimée.*

160. Immigrants—nombre d'immigrants qui se sont établis au Canada en 1911-12 et l'où ils venaient. *(Sénat)*. . . . . . *Pas imprimée.*

160*a*. Réponse à ordre du 7 mai 1913,—Relevé faisant connaître combien, parmi les immigrants, venus en Canada pendant l'année terminée le 31 mars 1913, ont été examinés par les médecins inspecteurs du gouvernement; quel a été le coût total de l'inspection médicale des immigrants venus en Canada pendant cette période; combien de médecins inspecteurs ont été employés pour cette fin pendant la même période, et quels sont les noms, traitements et adresses de chacun de ces inspecteurs, y compris ceux qui demeurent à Ottawa. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Schaffner*. . . . . . *Pas imprimée.*

161. Correspondance échangée avec M. V. Stefansson au sujet de l'expédition vers les régions arctiques. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 3 mars 1913. . . . . . *Pas imprimée.*

161*a*. Copie de l'arrêté du conseil, No C.P. 406, du 22 février 1913, au sujet de l'expédition projetée de M. V. Stefansson dans le Nord. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 10 mars 1913. . . . . . *Pas imprimée.*

162. Réponse à adresse du 25 mars 1912,—Copie de toutes lettres, requêtes, demandes, arrêtés en conseil et autres documents en la possession du département de la Marine et des Pêcheries en ce qui concerne les changements apportés aux règlements des pêcheries, et par lesquels il est interdit aux bateaux à vapeur munis de lignes traînantes de participer à l'octroi de primes de pêche. Présentée le 3 mars 1913.—*M. Sinclair*. . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

163. Réponse à ordre du 19 février 1913,—Copie de toute correspondance, papiers, comptes et pièces justificatives concernant l'achat et les réparations subséquentes d'un wagon particulier par le département de la Milice et de la Défense de la *Canadian Northern Railway Company*. Présentée le 3 mars 1913.—*M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

164. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Relevé faisant connaître les sommes payées par le département des Affaires des Sauvages pour soins médicaux donnés aux sauvages de la réserve Micmacs à Sainte-Anne de Ristigouche, Qué., en chacune des années de la période de 1900 à 1913, inclusivement, et à qui ces sommes ont été payées. Présentée le 10 mars 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

165. Réponse à ordre du 19 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance, télégrammes, etc., relativement à la vente de terres censées appartenir aux sauvages Nyanza, dans le comté de Cap-Breton-Nord et Victoria, N.-E., vente faite à un nommé Philip McDonald, et qui aurait été effectuée vers l'année 1877. Présentée le 17 mars 1913. —*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

165*a*. Réponse à ordre du 7 mai 1913,—Relevé faisant connaître le nombre d'acres cédés par les sauvages de la bande de Côté ; le nombre d'acres vendus de gré à gré ; le nombre d'acres non encore vendus ;—aussi copie de toutes lettres de la part de personnes qui ont demandé d'acheter des terrains cédés dans la réserve de Côté, ou de toute personne pour et au nom des acquéreurs, ainsi que des réponses à ces lettres ;—aussi copie de tous rapports, lettres ou mémoires adressés au surintendant général des Affaires des sauvages, et provenant de l'un ou l'autre des fonctionnaires du département, au sujet de la vente de gré à gré de ces terrains ;—aussi copie de tout document contenant une autorisation en vertu de laquelle ces terrains ont été vendus de gré à gré ;—aussi, de toutes les lettres adressées au département ou à l'un quelconque de ses fonctionnaires au sujet de la vente de ces terres. Présentée le 3 juin 1913.—*M. Bradbury*. . . . . *Pas imprimée.*

166. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Copie de toutes lettres, rapports et autres documents reçus par le ministre du Travail concernant la condition des travailleurs sur le Grand-Tronc-Pacifique entre la cache de la Tête-Jaune et Fort-George. Présentée le 17 mars 1913.—*M. Oliver*. . . . . *Pas imprimée.*

167. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 3 février 1913, —Copie de tous les documents, télégrammes, lettres, etc., échangés entre le gouvernement fédéral, ou quelqu'un de ses membres, et le gouvernement de la province de la Saskatchewan, ou quelqu'un de ses membres, en rapport avec le chapitre 17, des Statuts de la Saskatchewan, 1912, intitulé *An Act to prevent the employment of Female Labor in certain capacities*. Présentée le 17 mars 1913.—*M. Martin (Régina)*. . . . . *Pas imprimée.*

168. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de toute la correspondance, des requêtes et autres documents reçus par le premier ministre, ou l'un quelconque des autres membres de l'administration, depuis le 1er avril 1912, en rapport avec le régime scolaire établi dans cette partie du territoire de Keewatin annexé à la province du Manitoba. Présentée le 17 mars 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

169. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Etat indiquant le nombre d'accidents aux portes d'écluses et ponts sur le canal Welland pendant l'année expirée le 25 novembre 1912, la nature des accidents, le montant du dommage dans chaque cas et le montant recouvré des propriétaires de navires par le gouvernement dans chaque cas. Présentée le 18 mars 1913.—*M. Graham*. . . . . *Pas imprimée.*

170. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mars 1913,—Copie de la convention le 6 août 1910, entre la cité de Québec et les Commissaires du Transcontinental pour l'acquisition par ces derniers de la propriété connue sous le nom de marché Champlain pour les fins d'une gare et d'un terminus de ce chemin de fer ;—de toute la correspondance échangée entre la dite cité et les commissaires actuels du Transcontinental et le ministre des Chemins de fer, ou tout autre ministre, au sujet de la non exécution de la susdite convention par les commissaires. Présentée le 18 mars 1913.—*Sir Wilfrid Laurier*.
Imprimée pour les documents parlementaires seulement.

171. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, correspondance, etc., concernant la demande de suspension par H. Boulay, de J. Stahl, assistant-inspecteur d'immigration, sur les chemins de fer. Présentée le 19 mars 1913.—*M. Boulay*. . . *Pas imprimée.*

172. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Etat indiquant la superficie totale des terres offertes pour préemptions et homesteads achetés dans chacune des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta depuis la promulgation de la Loi des terres fédérales, 1908 ; le nombre d'acres de ces terres dont on a disposé par voie de préemptions ou de homesteads achetés dans chacune des dites provinces ; le montant perçu sur le prix d'achat des dites terres dans chacune des dites provinces jusqu'au 31 décembre 1912, et le montant d'intérêt perçu sur les sommes impayées, dans chacune des dites provinces jusqu'au 31 décembre 1912. Présentée le 19 mars 1913.—*M. Martin (Régina)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

173. Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de tous les documents, lettres, correspondance, mémoires, etc., reçus par le Très honorable premier ministre et l'honorable ministre de la Justice, depuis le 1er janvier 1912, en rapport avec une demande de la part des juges de cours de comté d'une augmentation d'appointements, et d'une modification à apporter à la Loi des juges en ce qui touche l'allocation de retraite. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Proulx*. . . . . *Pas imprimée.*

174. Réponse à ordre du 13 février 1913,—Relevé faisant connaître les noms des gardes dans le pénitencier de Portsmouth, et quelle est la croyance religieuse de chacun d'eux; si quelques-uns des dits gardes ont été destitués, et, s'il y a eu destitution, quand et à la suite de quelles accusations; et, dans le cas de réinstallation, à la suite de quelles recommandations. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Edwards*. . . . . *Pas imprimée.*

174*a*. Réponse à ordre du 13 février 1913,—Relevé faisant connaître qui est le fonctionnaire disciplinaire en charge de chacun des services suivants au pénitencier de Portsmouth; quand chacun d'eux a été nommé au début parmi le personnel du pénitencier; quand il a été nommé au poste actuel; à quelle croyance religieuse appartient chacun d'eux; carrière; ferme; résidence et dépendances du préfet; atelier de forge; bain et buanderie; atelier du taillage de pierre; ateliers du tailleur et du cordonnier; cassage de la pierre; outillage du service des égouts; quartier des aliénés; ailes des cellules, bibliothèque, chapelle catholique romaine et protestante, hôpital; rotonde de la boutique; ateliers du charpentier, du ferblantier et du peintre, et prison de réclusion solitaire. Présentée le 26 mars 1913.—*M. Edwards*. . . . . *Pas imprimée.*

175. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les états de comptes pour salaire ou rémunération aux commissaires, taxes des témoins et toute autre dépense, en rapport avec les enquêtes tenues par le commissaire-enquêteur Duchemin à l'égard des personnes suivantes dans le comté d'Antigonish, savoir:— Patrick M. Decoste, matelot, steamer *Scotia*, Havre-au-Bouché; William R. Fougère, cantonnier, Havre-au-Bouché; Allan Kinney, cantonnier, Havre-au-Bouché; Hubert Myatte, cantonnier, Tracadie; John McDonell, cantonnier, Afton-Station; John W. Melançon, cantonnier, Afton.; James Armstrong, cantonnier, Heatherton; Charles Landry, cantonnier, Pomket; Colin McDonald, cantonnier, James-River; Archd. Chisholm, agent de station, Heatherton; Joseph Benoit, agent de station, Pomket; Alex. R. McAdam, garde-pêche, Malignant-Cove; Alex. McDonald, sous-percepteur, Doctors-Brook; Charles L. Gass, sous-percepteur, Bayfield; Jeffrey M.Crispo, sous-percepteur, Bayfield; Hugh R. McAdam, maître de poste, Arisaig; Thomas J. Sears, maître de poste, Lochaber; Charles L. Gass, maître de poste, Bayfield, et Joseph P. Benoit, maître de poste, Pomket. Aussi, état détaille des dépenses directes et indirectes, en rapport avec les enquêtes tenues par le dit commissaire Duchemin sur les accusations portées contre John J. McDonald, maître de poste, McArras-Brook; Archibald Stewart, chef cantonnier, Havre-au-Bouché; Ronald McFarlane, chef cantonnier, William's-Point; Henry Williams, cantonnier, Marshy-Hope, et John W. McInnes, contremaître des ponts de l'Intercolonial, Antigonish. Présentée le 26 mars 1913.—M. Chisholm *(Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

175*a*. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Relevé faisant connaître la date de la nomination de H. P. Duchemin, commissaire-enquêteur pour la partie est de la Nouvelle-Ecosse, le nombre de jours employés en cette qualité au service du gouvernement depuis sa nomination, la somme globale payée à M. Duchemin comme rémunération de ses services, non compris les frais de voyage et autres dépenses, et les sommes payées à M. Duchemin, à ce jour, pour frais de voyage, pension, taxes des témoins et autres dépenses diverses respectivement. Présentée le 21 mai 1913.—*M. Sinclair*. . . . . *Pas imprimée.*

176. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie du rapport ou des rapports faits par C. E. Taché, ingénieur résident du comté de Bonaventure, Qué., sur les travaux publics existants ou demandés, en ce comté depuis octobre 1911 à ce jour. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

177. Réponse à ordre du 6 février 1913,—Relevé faisant connaître les propriétés qui, dans cette superficie de terrain qui s'étend au nord de la rue Wellington et à l'ouest de la rue Bank, dans la cité d'Ottawa, ont été achetées ou acquises par le gouvernement; de qui elles ont été acquises; quel a été le prix payé ou convenu en chaque cas; pour combien de ces propriétés, le prix de vente n'a pas encore été soldé; quels en sont les propriétaires, et quels sont les prix qui restent en core en litige, en chaque cas; quels sont les noms des personnes qui ont été employées à titre d'agents, d'évaluateurs, ou à quelque titre que ce soit relativement à l'acquisition de ces propriétés; à quelles conditions leurs services ont été requis; quelle somme a été payée à chacun d'eux, et quelles sommes sont encore dues à ces personnes, et quels en sont les noms respectifs; si le gouvernement a employé des personnes ou agents aux fins de percevoir le loyer des locataires ou occupants de l'une ou l'autre de ces propriétés; et, en ce cas, quels sont les noms de ces percepterus, quelle sera la durée de leur emploi, et quelles sommes leur ont été payées à titre de salaire, d'honoraires ou de commissions; quelle a été, jusqu'au 31 janvier 1913, la somme totale payée par le gouvernement en rapport avec l'achat ou acquisition de ces propriétés. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Murphy*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

178. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre des Travaux publics et M. Morel, M.P.P., député de Nipissing-Est, se rapportant en quoi que ce soit à la construction d'un chemin, ou grande route, allant de North-Bay à Sturgeon-Falls, Ont., et de toutes requêtes, correspondance, rapports d'arpenteurs et d'ingénieurs, se rapportant en quoi que ce soit avec la construction de cette grande route. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Murphy*. . . . . *Pas imprimée.*

179. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de tous les documents, bordereaux de paie, lettres, télégrammes, etc., en rapport avec les dépenses faites au quai de Brûlé, dans le comté de Colchester, au cours des deux dernières années. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

179*a*. Réponse à ordre du 10 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, soumissions et correspondance se rapportant en quelque manière à la construction d'un quai à Krant-Point, comté de Lunenburg, N.-E. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Maclean (Halifax). Pas imprimée.*

180. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, etc., touchant la demande faite par l'*Eastern Canada Power Company* à l'effet d'élever, jusqu'à celui de l'eau du lac Saint-François, le niveau du fleuve Saint-Laurent dans les environs des rapides du Coteau, des Cèdres, de la Roche-Fendue et des Cascades. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Lemieux* . . . . *Pas imprimée.*

181. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes adressés au ministre des Travaux pubilcs depuis le jour où il a prêté serment d'office, le 10 octobre 1911, jusqu'au 31 décembre de la même année, au sujet de travaux publics en voie de construction dans le comté de Gloucester, que l'on dit avoir été communiqués au candidat conservateur dans le dit comté lors de l'élection du 21 septembre 1911. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Turgeon*. . . . . *Pas imprimée.*

182. Réponse à ordre du 10 mars 1913,—Relevé faisant connaître combien de soldats du régiment R.C. il y a eu à Aldershot au cours de l'été de 1912, avant la tenue du camp militaire régulier; à quelle date ils se sont rendus au camp; quel a été leur nombre au camp tenu alors; si on a demandé des soumissions pour la fourniture des articles de sustentation; combien et de quelles personnes des soumissions ont été reçues; si des contrats ont été adjugés à quelques-uns des soumissionnaires; et s'il n'en a pas été ainsi, ce qu'on a fait des soumissions reçues; comment et de qui s'est-on procuré l'approvisionnement requis pour ces militaires; quel prix par livre respectivement, a été payé pour la viande, le sucre, le beurre, le thé, le café, le lard fumé et le pain, et quel prix par boisseau pour les végétaux; quel a été, pendant la période précitée, le coût par ration pour l'approvisionnement fourni aux militaires du régiment R.C. au camp d'Aldershot; quel a été le coût par ration pour l'approvisionnement par contrat de la milice régulière au camp militaire annuel à l'automne de 1912. Présentée le 28 mars 1913.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

183. Rapport des prix du commerce de gros en Canada, 1912, par R. H. Coats, B.A., F.S.S., rédacteur de la *Gazette du Travail.* Présenté par l'honorable M. Crothers, le 28 mars 1913. *Pas imprimé.*

184. Etendue des territoires ajoutés à l'Ontario et le Québec par les Statuts de 1912. *(Sénat). Pas imprimé.*

185. Relativement à l'augmentation récente des prix demandés aux pêcheurs canadiens pour la ficelle de Manille. *(Sénat)*. . . . . *Pas imprimé.*

186. Rapport de la Commission de pilotage de Québec. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 28 mars 1913. . . . . *Pas imprimé.*

187. Réponse à ordre du 26 février 1913,—Copie de tous mémoires, lettres, papiers, télégrammes et autres documents dans le département de l'Intérieur concernant le ¼ S.-O., de la section 36, township 16, rang 27, à l'ouest du 2me méridien. Présentée le 31 mars 1913.—*M. Knowles*. . . . . *Pas imprimée.*

187*a*. Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de toute correspondance, télégrammes ou autres papiers concernant le ¼ S.-O. de 4-9-14, à l'ouest du 2me méridien. Présentée le 10 avril 1913.—*M. Bradbury*. . . . . *Pas imprimée.*

187*b*. Réponse à ordre du 26 mars 1913,—Copie de tous papiers, lettres, mémoires et autres documents concernant la partie N.-O. de 30-25-7-2. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Oliver. Pas imprimée.*

187*c*. Réponse à ordre du 3 mars 1913,—Copie de toute la correspondance et des autres documents se rapportant à l'aliénation des terres suivantes, et à la réclamation de James W. Brown au sujet de ces terres:—

Partie du ¼ S.-E. de la section 21-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, cinq centièmes d'acre.

Partie du ¼ N.-E. de la section 21-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, cent seize centièmes d'acre.

VOLUME 28—*Suite.*

Partie du ¼ S.-E. de la section 22-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 80 acres.
Partie du ¼ S.-E. de la section 32-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, soizante-douze quarante-deux centièmes d'acre.
Tout le ¼ S.-E. de la section 28-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 160 acres.
Tout le ¼ N.-E. de la section 32-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 160 acres.
Partie du ¼ S.-E. de la section 32-20-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 80 acres.
Tout le ¼ N.-O. de la section 5-21-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 160 acres.
Tout le ¼ S.-E. de la section 5-21-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 160 acres.
Partie du ¼ N.-E. de la section 5-21-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 123 quatre-vingt-cinq centièmes d'acre.
Tout le ¼ S.-O. de la section 5-21-21 à l'ouest du deuxième méridien. Superficie, 160 acres.

Aussi, de tous les documents se rapportant à l'aliénation de tout le ¼ N.-O. de la section 22-20-21 à l'ouest du deuxième méridien, et à une partie du ¼ S.-O. de la section 22-20-21 à l'ouest du deuxième méridien, et de toute la correspondance et des documents au sujet des droits sur ces terres réclamés par Alexander Hurst Brown. Présentée le 30 avril 1913.—*M. Bradbury*. . . . . *Pas imprimée.*

187*d*. Réponse à ordre du 9 avril 1913,—Copie de tous documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant à la vente du ¼ N.-O. de la section 29-10-18 ouest. Présentée le 13 mai 1913. *M. Turriff*. . . . . *Pas imprimée.*

187*e*. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous documents, lettres, mémoires, etc., se rapportant au ¼ N.-E. de 14-75-15-5, quant aux années 1911, 1912 et 1913 à ce jour. Présentée le 13 mai 1913.—*M. Oliver*. . . . . *Pas imprimée.*

187*f*. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, requêtes, etc., se rapportant à S.-O. de 2-19-20, à l'ouest du 2me méridien, homestead breveté le 3 juin 1892;—½ S. du N.-E. de 20-20-21, à l'ouest du 2me méridien, terres des métis du N.-O., brevetée le 11 octobre 1904, en faveur du cessionnaire d'Edouard Boucher;—au ¼ S.-E. de 22-20-21, à l'ouest du 2me méridien, breveté le 22 septembre 1900, en faveur du cessionnaire de Louis McGillies;—au ¼ S.-E. de 28-20-21, à l'ouest du 2me méridien, terres des métis du N.-O., breveté le 26 août 1901, en faveur du cessionnaire de J. Bte Fagaut, le jeune; et à la ½ E. du ¼ S.-E. de 32-20-21, à l'ouest du 2me méridien, terres des métis du N.-O., breveté le 11 septembre 1901, en faveur du cessionnaire de Jos. Alexander;—et de tous les documents en rapport avec toute réclamation de la part de G. W. Brown, ou autres personnes au sujet de ces terres. Présentée le 3 juin 1913.—*M. Bradbury*. *Pas imprimée.*

187*g*. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous les documents, télégrammes, requêtes, etc., au sujet du ¼ S.-O., de 28-20-21 à l'ouest du 2me méridien, terres des métis du N.-O., pour lequel des lettres patentes ont été émises le 1er mars 1909, en faveur du cessionnaire de Norbert Bellehumeur; et quant à la ½ O. du ¼ S.-E. de 32-30-21, à l'ouest du 2me méridien, terres des métis du N.-O., pour laquelle des lettres patentes ont été émises le 1er mars 1909 en faveur du cessionnaire de Norbert Bellehumeur;—et de tous les documents se rapportant à toute réclamation de la part de Norman McKenzie ou autres personnes contre le gouvernement en rapport avec ces terres. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Bradbury*. *Pas imprimée.*

188. Réponse à ordre du 10 mars 1913,—Copie de toute correspondance ou communications de quelque nature que ce soit échangées entre le département des Assurances à Ottawa, et celui de Toronto depuis juin 1907, au sujet du transfert de la *Canadian Guardian Life Insurance Company* de la juridiction du département des Assurances d'Ottawa à celle du département des Assurances à Toronto; de toute la correspondance, s'il y a, entre le département des Assurances d'Ottawa et le *Saturday Night*, de Toronto, au sujet des affaires de la *Canadian Guardian Life Insurance Company* ou de l'*International Insurance Company, Limited*; aussi de toute la correspondance et des autres communications échangées entre le département des Assurances d'Ottawa et le gouvernement de la province de l'Alberta au sujet des affaires de la *Canadian Guardian Life Insurance Company* ou de l'*International Insurance Company, Limited*. Présentée le 31 mars 1913.—*M. German*. *Pas imprimée.*

190. Copie de la correspondance concernant le traité de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni et le Japon. Présentée par l'honorable M. Borden, le 1er avril 1913.. *Imprimée pour les documents parlementaires seulement.*

190*a*. Lettre du consul général impérial du Japon pour le Canada. Le soussigné, consul général de Sa Majesté Impériale à Ottawa, dûment autorisé par son gouvernement, a l'honneur de déclarer que le gouvernement impérial japonais est bien décidé à maintenir avec même efficacité les restrictions et le contrôle qu'il a exercés depuis 1908 au sujet de la réglementation de l'émigration japonaise au Canada. Le 11 avril 1913. Présentée par le Très-honorable M. Borden, le 11 avril 1913.. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

191. Copie de l'arrêté du conseil concernant la nomination d'une commission aux fins de faire une enquête sur les représentations de la Colombie-Britannique pour traitement de faveur. Présenté par le Très honorable M. Borden, le 1er avril 1913.
Imprimé pour les documents parlementaires seulement.

191*a*. Mémoire au sujet des représentations de la Colombie-Britannique pour traitement spécial. Présenté par le Très honorable M. Borden, le 1er avril 1913.
Imprimé pour les documents parlementaires seulement.

191*b*. Copie des arrêtés du conseil, etc., concernant la nomination de commissaires chargés de régler toutes matières se rapportant aux terres des sauvages et aux affaires des sauvages en général, dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés par le Très honorable M. Borden, le 17 avril 1913. . . . . *Pas imprimés.*

191*c*. Rapport de la Commission royale chargée de s'enquérir et de faire rapport sur la Loi concernant le Pilotage et son administration dans les districts de pilotage de Montréal et de Québec, et de s'assurer des modifications, s'il en est, qu'il serait judicieux d'y apporter; —aussi, une lettre adressée au ministre de la Marine et des Pêcheries par M. Adjutor Lachance, l'un des commissaires. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 18 avril 1913.
Pas imprimé.

191*d*. Rapport de la Commission royale sur l'enseignement industriel et technique, Parties I, II, III et IV. Présenté par l'honorable M. Crothers, le 4 juin 1913.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

192. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de tous les documents, mémoires, lettres se rapportant au choix d'une certaine étendue de terre pour les fins d'une réserve forestière sur le côté nord de la rivière Saskatchewan, vis-à-vis la cité de Prince-Albert. Présentée le 2 avril 1913.—*M. Oliver*. . . . . *Pas imprimée.*

192*a*. Réponse à ordre du 26 février 1913,—Copie de tous les documents, rapports, mémoires, lettres, de quelque nature que ce soit, en la possession du département de l'Intérieur, se rapportant à la convenance, pour des fins de réserve forestière ou de homesteads, de tous les townships ou d'une partie quelconque des townships 24 et 25, rang 27, à l'ouest du premier méridien, lesquels forment actuellement partie de la réserve forestière de Riding-Mountain. Présentée le 11 avril 1913.—*M. Oliver*. . . . . *Pas imprimée.*

193. Réponse à ordre du 10 février 1913,—Copie de toutes correspondances échangées entre le département de la Marine et des Pêcheries et le député de Témiscouata, et toutes autres personnes concernant le placement d'une lumière ou de feux d'alignement sur le quai de l'Ile-Verte, dans le comté de Témiscouata. Présentée le 4 avril 1913.—*M. Paquet.*
Pas imprimée.

194. Copie d'un rapport du comité du Conseil privé approuvée par Son Excellence l'Administrateur le 5 avril 1913, au sujet d'un contrat pour service de transport des malles, des voyageurs et des marchandises par steamers entre le Canada et la Grande-Bretagne et *vice versa*, et des articles de la convention intervenue à ce sujet. Présenté par l'honorable M. Pelletier, le 7 avril 1913. . . . . *Pas imprimé.*

195. Réponse à ordre du 10 mars 1913,—Relevé faisant connaître quel a été le volume total du commerce (importation et exportation respectivement) entre le Canada et Terre-Neuve chaque année, pendant la période comprise entre le 1er janvier 1896 et le 1er janvier 1913, et en quels produits consistait ce commerce, chaque année.

2. Quel a été le volume total du commerce (importation et exportation, respectivement) entre Terre-Neuve et les Antilles comprises dans la convention commerciale entre le Canada et les Antilles en date du 9 avril 1912 pendant les années 1909, 1910, 1911 et 1912, et en quels produits consistait ce commerce, chaque année. Présentée le 10 avril 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

195*a*. Réponse supplémentaire à ordre du 10 mars 1913,—Relevé faisant connaître quel a été le volume total du commerce (importation et exportation, respectivement) entre le Canada et Terre-Neuve chaque année, pendant la période comprise entre le 1er janvier 1896 et le 1er janvier 1913, et en quels produits consistait ce commerce, chaque année.

2. Quel a été le volume total du commerce (importation et exportation, respectivement) entre Terre-Neuve et les Antilles comprises dans la convention commerciale entre le Canada et les Antilles en date du 9 avril 1912 pendant les années 1909, 1910, 1911 et 1912, et en quels produits consistait ce commerce, chaque année. Présentée le 21 avril 1913.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

196. Réponse à ordre du 9 décembre 1912,—Copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance se rapportant en quelque manière à l'achat ou location de la propriété à Antigonish servant actuellement de hangar ou de magasin pour l'équipement de la 18me batterie de campagne. Présentée le 14 avril 1913.—*M. Chisholm (Antigonish).*
Pas imprimée.

VOLUME 28—*Suite.*

197. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Copie de toutes les soumissions demandées pour la construction d'une salle d'exercices militaires à Fernie, C.-B.,—de toute la correspondance se rattachant à l'adjudication du contrat,—et de toute la correspondance et de tous les documents se rapportant aux dits contrat et soumissions. Présentée le 14 avril 1913.—*Sir Wilfrid Laurier*. . . . .*Pas imprimée.*

197a. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre du 19 mars 1913,—Copie de toutes les soumissions demandées pour la construction d'une salle d'exercices militaires à Fernie, C.-B.,—de toute la correspondance se rattachant à l'adjudication du contrat,—et de toute la correspondance et de tous les documents se rapportant aux dits contrat et soumissions. Présentée le 6 juin 1913.—*Sir Wilfrid Laurier*. . . . .*Pas imprimée.*

198. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de toute la correspondance et de tous les documents échangés entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou l'autre des fonctionnaires de l'Etat, et Mlle Mastin, d'Angleterre, au sujet de la présentation au gouvernement par la dite Mlle Mastin, de certains articles en porcelaiane et d'autres curiosités en mémoire de la défaite par le vote populaire de la convention de réciprocité avec les Etats-Unis. Présentée le 14 avril 1913.—*M. Sinclair*. . . . .*Pas imprimée.*

199. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Etat faisant connaître le nom, la profession ou occupation, le domicile, la date de nomination et le salaire de chacun des correspondants de la *Gazette du Travail*, ainsi que les changements faits dans le personnel pendant l'année 1912. Présentée le 22 avril 1913.—*M. Verville*. . . . .*Pas imprimée.*

200. Réponse à ordre du 26 mars 1913,—Etat indiquant quelle quantité de grain de semence a été fournie aux colons de la Rivière-à-la-Paix en 1912 ; quelle quantité est réservée pour eux en 1913 ; qui a distribué le grain de semence fourni en 1912 ; qui est autorisé à faire cette distribution en 1913 ; à quelles conditions ce grain a été fourni en 1912 et à quelles conditions sera fourni ce grain en 1913 ; si des provisions ont été fournies en 1912 ; à quelles conditions l'ont-elles été, et qui en a fait la distribution ; s'il en est fourni en 1913, à quelles conditions le seront-elles et qui en fera la distribution. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Oliver*. . . . .*Pas imprimée.*

201. Réponse à ordre du 7 avril 1913,—Copie de tous documents dans le département de l'Intérieur antérieurs à l'émission par la Couronne des lettres patentes concernant le lot 217 de la réserve de la Compagnie de la Baie-d'Hudson dans la paroisse de Saint-Jean, Winnipeg. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Proulx*. . . . .*Pas imprimée.*

202. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, réclamations et rapports touchant les demandes d'indemnités produites par les propriétaires de chevaux attachés à la 10me batterie de campagne au camp de Petewawa, au cours de l'été de 1912, à cause de dommages subis ou de maladies contractées pendant la période de service ;—aussi, liste de toutes les réclamations soldées, de chaque somme payée, et des personnes qui ont reçu des indemnités. Présentée le 25 avril 1913.—*M. Carvell.*
Pas imprimée.

203. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous papiers, documents, listes de paie, comptes, reçus et correspondance concernant toutes dépenses faites en 1912 pour le brise-lames de la Petite-Rivière, comté de Lunenburg, N.-E. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Pas imprimée.*

203a. Réponse à adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général en date du 9 décembre 1912,—Copie de toutes annonces, soumissions, contrats, décrets du conseil, lettres, correspondance, etc., concernant la construction d'un quai ou brise-lames à Seaforth, comté de Halifax, N.-E. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . .*Pas imprimée.*

203b. Réponse à ordre du 20 mars 1912,—Copie de tous documents, lettres, correspondance, requêtes, rapports, etc., etc., adressés au département des Travaux publics depuis le 21 septembre dernier au sujet du quai actuellement en construction à Sainte-Croix, dans le comté de Lotbinière, province de Québec. Présentée le 29 avril 1913.—*M. Fortier.*
Pas imprimée.

203c. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître si les réparations du quai de Red-Point, lot 48, I.-P.-E., ont été complétées ; si les travaux ont été exécutés par voie de soumissions ou à la journée ; et, si c'est par voie de soumissions, avec qui le contrat a été passé ; si les travaux ont été faits à la journée, combien de surintendants, inspecteurs ou surveillants ont été employés ; quels sont leurs noms, pendant combien de jours chacun a travaillé, et quels gages, par jour, ont été payés à chacun ; qui a fourni les matériaux ; quelle quantité de chaque espèce ou classe de matériaux a été employée, et quel prix a été payé pour chaque espèce ou classe ; quel montant total a été payé pour matériaux et comme gages, respectivement ; et quel a été le coût total des travaux. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Hughes (King, I.-P.-E.)*. . . . .*Pas imprimée.*

203d. Réponse à ordre du 31 mars 1913,—Copie de tous documents, papiers, correspondance, représentations, etc., concernant l'achat d'un terrain à Digby, N.-E., pour y ériger un quai public. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . .*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

203*e*. Réponse à ordre du 19 mars 1913,—Relevé faisant connaître si les réparations du quai de Red-Point, lot 48, I.-P.-E., ont été complétées; si les travaux ont été exécutés par voie de soumissions ou à la journée; et, si c'est par voie de soumissions, avec qui le contrat a été passé; si les travaux ont été faits à la journée, combien de surintendants, inspecteurs ou surveillants ont été employés; quels sont leurs noms, pendant combien de jours chacun a été employé, et quels gages, par jour, ont été payés à chacun; combien d'ouvriers ont été employés, quels sont leurs noms, pendant combien de jours chacun a travaillé, et quels gages, par jour, ont été payés à chacun; qui a fourni les matériaux; quelle quantité de chaque espèce ou classe de matériaux a été employée, et quel prix a été payé pour chaque espèce ou classe; quel montant total a été payé pour matériaux et comme gages, respectivement; et quel a été le coût total des travaux. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Hughes (King, I.-P.-E.)*. . . . . *Pas imprimée.*

203*f*. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous comptes, correspondance, télégrammes, plaintes et autres documents en la possession du département des Travaux publics, concernant les dépenses faites pour amélioration du havre à Grand-Etang, en 1911-1912. Présentée le 13 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . . . *Pas imprimée.*

203*g*. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 avril 1913,—Copie de tous documents, lettres, correspondance, etc., se rapportant à l'achat, par le département des Travaux publics, d'une certaine quantité de bois pour la construction d'un quai à Saint-Germain de Kamouraska, le dit achat ayant été fait de Murray Castonguay dans le cours de l'année 1912. Présentée le 26 mai 1913.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . . *Pas imprimée.*

203*h*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres écrites au ministre des Travaux publics ou à quelqu'un de ses officiers, ou à quelque membre du gouvernement, depuis le 10 octobre 1911, par G. A. R. Rowlings, John S. Wells et S. R. Griffin au sujet de la construction de travaux publics dans le comté de Guysboro, N.-E., et aussi copie de toutes réponses à ces lettres. Présentée le 29 mai 1913.—*M. Sinclair*. . . *Pas imprimée*

203*i*. Réponse à ordre du 7 mai 1913,—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre des Postes et M. Isidore Belleau, de Québec, touchant les améliorations projetées dans le havre de Québec. Présentée le 2 juin 1913.—*M. Carvell*. . . . . . . *Pas imprimée.*

203*j*. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous papiers, documents, listes de paie, reçus, comptes, correspondance, etc., concernant les réparations faites au brise-lames à Petite-Rivière, comté de Lunenburg, N.-E., en 1912. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

204. Réponse à ordre du 4 mars 1912.—1. Copie des rapports d'ingénieurs faits de 1874 à 1900 relativement au site le plus avantageux dans le havre de Québec pour la construction d'un bassin de radoub.

2. Copie de toute correspondance échangée au sujet du choix du site pour le bassin de radoub actuellement existant à Saint-Joseph de Lévis lors de sa construction.

3. Copie des rapports d'ingénieurs, plans et cartes, relevés, etc., relativement à la construction d'une nouvelle cale-sèche dans le port de Québec depuis 1900.

4. Copie de toute correspondance échangée entre les différentes compagnies et le gouvernement, relativement à la construction d'une nouvelle cale-sèche dans le port de Québec, depuis 1909.

5. Production de tous les documents soumis par les différentes compagnies qui ont demandé l'octroi du gouvernement prévu par la "Loi des subventions aux bassins de radoub". Présentée le 29 avril 1913.—*M. Béland*. . . . . *Pas imprimée.*

204*a*. Réponse à ordre du Sénat du 7 mars 1913,—Copie du rapport de M. Charles Smith dans l'enquête qu'il a tenue au Bassin de radoub de Lévis, contre Samson *et al*. .*Pas imprimée.*

204*b*. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 19 mars 1913,—Copie de tous décrets du conseil, de tous plans et devis, de toute correspondance, papiers ou enquêtes concernant la construction d'une cale-sèche à Québec ou Lévis ou dans le havre de Québec. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Lachance*. . . . . *Pas imprimée.*

205. Réponse à ordre du 9 avril 1913,—Copie de la pétition adressée par l'Association des pêcheurs de Ristigouche au ministre de la Marine et des Pêcheries demandant le déplacement de M. M. Mowat, gardien-chef de l'Association riveraine de Ristigouche, comme garde-pêche fédéral, et de la réponse à cette pétition. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . . *Pas imprimée.*

206. Réponse à ordre du 13 février 1913,—Relevé faisant connaître qui a le contrat pour l'éclairage électrique des édifices et des terrasses du gouvernement à Ottawa; quand et pour combien de temps le contrat a été accordé; sur quel délai d'avis le contrat peut-être résilié; à quel prix par kilo-watt; combien d'édifices sont ainsi éclairés, et quel en est le coût pour chacun d'eux par année; si le prix du contrat est basé sur un taux couvrant à la fois l'énergie et l'éclairage électrique; quel est le taux pour la fourniture du courant destiné à la production de la force électrique; si le remplacement des ampoules est gratuit, et s'il ne l'est pas, quel est le prix payé pour les ampoules Carbon et Tungstene respectivement ainsi renouvelées; si les ampoules électriques portent une marque spéciale destinée

VOLUME 28—*Suite.*

à faire connaître qu'elles appartiennent au services des édifices du gouvernement; pour combien de renouvellements d'ampoules on a payé au cours du dernier exercice financier, et où ces renouvellements ont été requis; combien d'ampoules Carbon et Tungstene respectivement sont utilisées dans ces différents édifices, et quel en est le pouvoir d'éclairage, soit en bougies, soit en watts. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Wilson (Wentworth).* *Pas imprimée.*

207. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, lettres, télégrammes, requêtes, mémoires, rapports, soumissions, dépôts, recommandations, etc., de quelque nature que ce soit, se rapportant à la construction d'un édifice public fédéral en la cité de Trois-Rivières, depuis le onzième jour d'octobre 1911 jusqu'à ce jour. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Bureau*.. .. ..*Pas imprimée.*

207*a*. Réponse à ordre du 26 mai 1913,—Copie de tous papiers, lettres, documents, relativement à la construction d'un édifice public dans la ville des Laurentides, comté de L'Assomption. Présentée le 4 juin 1913.—*M. Séguin*.. .. ..*Pas imprimée.*

207*b*. Réponse à ordre du 2 avril 1913,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, contrats, soumissions et rapports de l'inspecteur du gouvernement au sujet des travaux et réparations de l'édifice public à North-Sydney en 1912, et plus spécialement copie du rapport de l'inspecteur au sujet des dommages causés par le feu pendant la construction des dits travaux et réparations. Aussi, copie des soumissions de Henry Lovell pour les dits travaux. Présentée le 6 juin 1913.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

207*c*. Réponse à ordre du 27 janvier 1913,—Copie de tous télégrammes, lettres, documents et plans concernant l'acquisition d'un terrain pour y ériger un édifice public à Stellarton, N.-E., en 1912. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

208. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Liste des noms des bâtisses occupées par le gouvernement comme bureaux publics qui sont sous loyers, en exceptant les blocs: centre, est, ouest et Langevin; les noms des rues où sont situés ces bureaux, et le numéro de chacun de ces bureaux, avec les noms des départements qui les occupent. Présentée le 2 mai 1913. —*M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

209. Réponse à ordre du 11 décembre 1912,—Copie de tous comptes, correspondance, télégrammes, plaintes et autres documents en la possession du département des Travaux publics, concernant la construction de lignes de télégraphe, en 1911-12, de South-West-Margaree à Scottsville,—de Scottsville à North-Lake-Ainslee,—de Scottsville à South-Lake-Ainslee et Whycocomagh,—de Little-Narrows à Whycocomagh,—de Rossville à Big-Interval,—et de Rossville à la ligne frontière du comté de Victoria, toutes dans le comté d'Inverness. Présentée le 2 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

210. Correspondance relativement aux étendues de terrains réservées pour le traitement de la gale dans la Colombie-Britannique.—*(Sénat)*.. .. ..*Pas imprimée.*

211. Réponse à ordre du Sénat du 28 mars 1913,—Copie du rapport annuel fait, le 30 juin 1912, par la *Central Railway Company of Canada* au département des Chemins de fer.—*(Sénat).* *Pas imprimée.*

212. Réponse à adresse du 10 février 1913,—Copie de tous arrêtés du conseil, lettres, télégrammes et autres documents officiels de toute nature dans le département des Douanes concernant la saisie de vingt chevaux de John Gobel, pour entrée en contrebande des Etats-Unis sur la frontière près de Coutts ou Writing-on-Stone, entre le 20 et le 28 février 1911. Présentée le 5 mai 1913.—*M. MacNutt*.. .. ..*Pas imprimée.*

213. Réponse à adresse du 17 février 1913,—Copie de tous les décrets du conseil, lettres, télégrammes et documents officiels de quelque nature que ce soit en la possession du département de l'Intérieur, en rapport avec les ventes de terres des écoles dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, effectuées depuis le 12 octobre 1911. Présentée le 7 mai 1913.—*M. McCraney*.. .. ..*Pas imprimée.*

213*a*. Réponse à ordre du 2 avril 1913,—Etat indiquant, par ¼ de section ou par fraction de ¼ de section, toutes les terres des écoles vendues dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta en 1912; le prix par acre auquel a été vendu chaque parcelle séparée; le nom et le domicile de chaque acquéreur; aussi, donnant la liste de toutes les ventes de terres des écoles, pendant la dite période, qui ont été cancellées depuis lors, le prix d'achat de chaque parcelle des dites terres dont la vente a été cancellée, et les noms et domiciles des acquéreurs de chaque parcelle des dites terres dont la vente a été subséquemment cancellée. Présentée le 23 mai 1913.—*M. Turriff*.. .. ..*Pas imprimée.*

213*b*. Réponse à ordre du 12 février 1913,—Etat faisant connaître toutes les terres des écoles vendues dans la province de Saskatchewan en 1912, indiquant chaque lot vendu et donnant le nom et le domicile de chaque acquéreur, la date et le lieu de la vente, le nom de l'encanteur à chaque vente, et toutes cessions de contrats d'achats dont le gouvernement a été notifié. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral ou quelqu'un de ses membres, et le gouvernement de la province de Saskatchewan ou quelqu'un de ses membres, au sujet de la vente des terres des écoles dans la dite province. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Martin (Régina)*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

214. Réponse à ordre du 9 avril 1913,—Copie de toutes pétitions, affidavit, devis, plans, dessins, réclamations, certificats, papiers et droits d'auteur, dans la division des brevets du département de l'Agriculture, concernant le brevet portant le numéro 142823. Présentée le 7 mai 1913.—*M. Carvell*. . . . .*Pas imprimée.*

215. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous mémoires, requêtes, lettres adressées au ministre de l'Agriculture, ou envoyées par lui en son nom, au sujet de l'établissement d'une école d'agriculture, ferme modèle ou station agronomique à New-Carlisle, Qué. Présentée le 9 mai 1913.—*M. Marcil (Bonaventure)*. . . . .*Pas imprimée.*

216. Réponse à ordre du 28 avril 1913,—Copie de tous télégrammes, correspondance, relevés, etc., échangés entre le département de l'Agriculture et toutes autres personne ou personnes demandant, tout dernièrement, que le directeur vétérinaire général du Canada se rende dans la Nouvelle-Ecosse. Présentée le 9 mai 1913.—*M. Maclean (Halifax).* *Pas imprimée.*

217. Réponse à ordre du Sénat du 29 avril 1913,—Rapport indiquant jusqu'à quel point le privilège de franchise est exercé par les différentes provinces du Canada dans le recueillement des statistiques. . . . .*Pas imprimée.*

218. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, notes de calepin, etc., touchant et montrant l'ouvrage accompli au cours des mois de juin et juillet 1912, par les inspecteurs de homesteads Rathwell et Erratt, en rapport avec l'agence des terres de Moosejaw. Présentée le 16 mais 1913.—*M. Knowles*. . . . .*Pas imprimée.*

218*a*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de toutes lettres, télégrammes, rapports, notes de calepin et autres documents concernant et démontrant les travaux exécutés en juin et juillet 1912, par les inspecteurs de homesteads Brandt, Balfour, Ouellette et Sipes, dans l'agence des terres de Régina. Présentée le 16 mai 1913.—*M. Martin (Régina).* *Pas imprimée.*

218*b*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Etat indiquant les dépenses des inspecteurs de homesteads Brandt, Balfour, Ouellette et Sipes, en juin et juillet 1912. Présentée le 16 mai 1913.—*M. Martin (Régina)*. . . . .*Pas imprimée.*

218*c*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Etat indiquant les dépenses de l'inspecteur des homesteads Miller, de l'agence des terres de Moosejaw, pendant les mois de juin et juillet 1912, et copie de tous rapports, procédures, notes de calepin et autres documents indiquant les travaux accomplis durant la dite période par le dit inspecteur de homesteads. Présentée le 16 mai 1913.—*M. Knowles*. . . . .*Pas imprimée.*

218*d*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Copie de tous les documents, lettres, télégrammes, rapports, notes de calepin, etc., touchant et montrant l'ouvrage accompli, au cours des mois de juin et de juillet 1912, par les inspecteurs de homesteads Shields et McLaren, en rapport avec l'agence des terres de Swift-Current. Présentée le 23 mai 1913.—*M. Knowles.* *Pas imprimée.*

218*e*. Réponse à ordre du 29 janvier 1913,—Relevé des dépenses des inspecteurs de homesteads Shields, McLaren, Erratt et Rathwell, au cours des mois de juin et juillet 1912. Présentée le 26 mai 1913.—*M. Knowles*. . . . .*Pas imprimée.*

219. Réponse à ordre du 26 mars 1913,—Copie de tous papiers, mémoires et instructions concernant une certaine étendue de terrain sur la rive du Petit-Lac-Manitou, Saskatchewan, récemment transféré à la ville de Waterous pour en faire un parc. Présentée le 16 mai 1913.—*M. Oliver*. . . . .*Pas imprimée.*

220. Réponse à ordre du 4 décembre 1912,—Copie de toute correspondance et documents en la possession du département des Travaux publics concernant le pont interprovincial projeté entre Hawkesbury, Ontario, et Grenville, Québec. Présentée le 26 mai 1913.—*M. Proulx.* *Pas imprimée.*

221. Réponse à ordre du 21 avril 1913,—Copie de toutes plaintes, accusations, preuve et rapports au sujet de l'enquête tenue à Aldershot en septembre 1912 sur les prétendus larcins commis dans le camp de la milice. Présentée le 26 mai 1913.—*M. Kyte*. . .*Pas imprimée.*

221*a*. Réponse à ordre du 21 avril 1913,—Copie de tous avis, soumissions, contrats et correspondance au sujet de la fourniture de la glace pour le camp d'Aldershot, N.-E., en 1913, et copie de toute correspondance concernant les origines de cette fourniture de glace. Présentée le 26 mai 1913.—*M. Kyte*. . . . .*Pas imprimée.*

222. Réponse à ordre du 17 février 1913,—Copie de toutes lettres, propositions, soumissions, mémoires, papiers et documents dans le département du Commerce ou dans tout autre département, depuis le 1er décembre 1912, concernant un service par steamer entre le Canada et les Antilles. Présentée le 27 mai 1913.—*M. Maclean (Halifax).* *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

222*a*. Réponse à ordre du 2 avril 1913,—Copie de tous les documents, correspondance, requêtes, lettres, télégrammes, etc., entre les mains du département du Commerce, ou de l'un quelconque des départements de l'administration, se rapportant au service de bateaux à vapeur entre Mulgrave, comté de Guysborough, et Cheticamp, comté d'Inverness, au cours des exercices financiers 1910-11, 1911-12 et 1912-13, et à celui qui sera maintenu pour l'année 1913-14. Présentée le 27 mai 1913.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

223. Réponse à un ordre du Sénat demandant au greffier de la Chambre de lui fournir un état du nombre des bills passés par la Chambre des Communes depuis la Confédération et qui ont été :—1. Modifiés par le Sénat. 2. Rejetés par le Sénat. 3. Modifiés par le Sénat et acceptés par les Communes.—*(Sénat)*. . . . . *Pas imprimée.*

224. Réponse à ordre du 14 mai 1913,—Etat faisant connaître si un contrat a été passé par le département des Postes, en 1911, pour le droit d'utiliser des machines à vente automatique de timbres-poste, les conditions et la date de ce contrat, et par qui il a été signé. Présentée le 2 juin 1913.—*M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

225. Ordonnances du territoire du Yukon passées par le conseil du Yukon en l'année 1913. Présentées par l'honorable M. Coderre, le 2 juin 1913. . . . . *Pas imprimées.*

226. Noms des juges des cours Supérieures et de Circuit dans la province de Québec, la date de la nomination, etc.—*(Sénat)*. . . . . *Pas imprimés.*

227. Réponse à ordre du 19 mai 1913,—Relevé faisant connaître la taxe *per capita* pour l'année expirée le 31 mars 1913, et pour chacune des douze années antérieures. Présentée le 3 juin 1913.—*M. Hughes (King, I.-P.-E.)*. . . . . *Pas imprimée.*

228. Réponse à ordre du 29 mai 1913,—Relevé faisant connaître si le conseil du Trésor a émis un certificat autorisant le transfert de l'actif et du passif de la banque Internationale du Canada à la *Home Bank*, et les conditions de ce transfert ;—aussi, copie de tous les documents se rapportant à cette question. Présentée le 3 juin 1913.—*M. Lemieux.* *Pas imprimée.*

229. Rapport des délégués canadiens à la Conférence internationale tenue à New-York pour s'occuper de la Commémoration du premier siècle de paix entre les Etats-Unis et l'empire britannique. Présenté par le Très honorable M. Borden, le 5 juin 1913. . . . *Pas imprimé.*

230. Réponse à un adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 10 mars 1913,—Copie de toute correspondance, mémoires, arrêtés du conseil, ordres administratifs et rapports de gardiens de pêcheries et autres officiers, au cours des derniers deux ans concernant les permis pour se servir de nasses dans les eaux des comtés de Charlotte et de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Pugsley*. . . . . *Pas imprimée.*

231. Réponse à ordre du 24 février 1913,—Copie de toutes les lettres et de tous les documents se rapportant à l'octroi de scrip de métis, mandat No 2155, certificat No 672, en faveur d'Albert St. Denis, et faisant connaître ce qui est advenu de ce scrip. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Oliver*. . . . . *Pas imprimée.*

232. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général du 3 février 1913,—Copie de tous papiers, réservant une lisière de terre d'un mille de largeur le long de la ligne du chemin de fer de la Baie-d'Hudson, y compris l'arrêté du conseil et tous les plans et la correspondance à ce sujet, avant et après le retrait de ces terrains. Présentée le 6 juin 1913.—*M. Graham*. . . . . *Pas imprimée.*

233. Réponse à un ordre du Sénat en date du 7 mars 1913,—Copie de tous documents, lettres, pétitions, contrats et autres se rattachant de quelque façon à l'achat de terrains à Le Pas pour le terminus du chemin de la Baie-d'Hudson.—*(Sénat)*. . . . . *Pas imprimée.*

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR

L'EXERCICE FINISSANT LE 31 MARS 1912

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1913

[No 25—1913]

A Son Altesse Royale, le Feld-Maréchal Prince Arthur William Patrick Albert, Duc de Connaught et de Strathearn, K.G., K.T., etc., etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion.

PLAISE À VOTRE ALTESSE ROYALE :

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Altesse Royale le rapport annuel du ministère de l'Intérieur pour l'exercice finissant le 31 mars 1912.

Respectueusement soumis,

R. ROGERS,
Ministre de l'Intérieur.

OTTAWA, 19 octobre 1912.

TABLE DES MATIERES.

	Page.
Rapport du sous-ministre de l'Intérieur	ix

PARTIE I.—TERRES FEDERALES.

			Page
N° 1	Rapport	du commissaire	3
2	"	de l'inspecteur des terres fédérales (H. G. Cuttle)	4
3	"	" " (J. W. Martin)	10
4	"	de l'agent de Battleford	12
5	"	" de Brandon	13
6	"	" de Calgary	14
7	"	" de Dauphin	16
8	"	" d'Edmonton	18
9	"	" d'Estevan	20
10	"	" de Grande-Paririe	21
11	"	" de Toronto	23
12	"	" de Humboldt	24
13	"	" de Kamloops	25
14	"	" de Lethbridge	28
15	"	" de Medicine-Hat	29
16	"	" de Moosejaw	32
17	"	" de New-Westminster	34
18	"	" de Prince-Albert	35
19	"	" de Red-Deer	38
20	"	" de Régina	40
21	"	" de Saskatchewan	41
22	"	" de Swift-Current	43
23	"	" de Winnipeg	45
24	"	" de Yorkton	46
25	"	de la division des terrains miniers et du Yukon	47

TERRITOIRE DU YUKON.

			Page
25a	Rapport	du commissaire du Territoire du Yukon	62
25b	"	du contrôleur	64
25c	"	du commissaire de l'or	65
25d	"	de l'agent des forêts et des bois de la Couronne	71
25e	"	du directeur des arpentages	73
25f	"	du sous-commissaire de l'or	79
26	"	du service des bois et pâturages	84
26a	"	de l'agent des bois de la Couronne à Winnipeg	89
26b	"	" " Edmonton	99
26c	"	" " Calgary	110
26d	"	" " Prince-Albert	117
26e	"	" " New-Westminster	122
26f	"	" " Kamloops	128

		Page.
N° 26g	Rapport de l'inspecteur des agences des bois de la Couronne	132
26h	" " des ranches	138
27	" du comptable surintendant	140
28	" de la division de terre des écoles	157
29	" " des lettres patentes	168
30	" " des terres de l'artillerie et de l'amirauté	197
31	" du bureau de la correspondance	204
32	" " de la correspondance, collation et expédition	206
33	" " du géographe en chef	207
34	" de la division des archives de l'arpentage	208
35	" " des forces hydrauliques	210

PARTIE II.—IMMIGRATION.

Rapport du surintendant	3
" du contrôleur en chef de l'émigration chinoise	67

OPÉRATIONS EN EUROPE.

N° 1	Rapport du haut-commissaire	69
2	" de J. Obed Smith, sous-surintendant de l'émigration	71
3	" de A. F. Jury, agent à Exeter	77
4	" de W. B. Cummings, agent à Aberdeen	80
5	" de M. McIntyre, agent à Glasgow	81
6	" de E. O'Kelly, agent à Dublin	83
7	" de John Webster, agent à Belfast	85
8	" de J. K. Millar, agent à Birmingham	86
9	" de John McLennan, agent à Liverpool	88
10	" de L. Burnett, agent à York	89
11	" de D. Tréau de Cœli, agent à Anvers	90
12	" de Paul Wiallard, agent à Paris	92

SERVICE DANS LES ÉTATS-UNIS.

Rapport de l'inspecteur des agences et agent de la presse 95

SERVICE DANS LE CANADA-OUEST.

Rapport du commissaire de l'immigration 97

JEUNES IMMIGRANTS.

Rapport de l'inspecteur en chef des enfants immigrants anglais et des refuges. 103

INSPECTION DES IMMIGRANTS À LA FRONTIÈRE.

N° 1	Rapport de l'inspecteur-voyageur Williams	117
2	" " Herbert	121

SERVICE DE L'INSPECTION MÉDICALE.

Rapport du médecin en chef 129

PAGE.

PARTIE III.—ARPENTAGES.

Rapport de l'arpenteur général. 3

ANNEXES.

Annexe n° 1.—Liste des arpenteurs employés et travail exécuté. 23
" 2.—Liste indiquant milles arpentés et le coût. 35
" 3.—Arpentages dans le territoire du Yukon. 36
" 4.—Arpentages divers dans le territoire du Yukon. 37
" 5.—Travail dans le bureau du dessinateur en chef. 38
" 6.—Liste des nouvelles éditions de cartes de sections publiées. . . . 39
" 7.—Travail fait dans la division de photographie. 40
" 8.— " " lithographie. 41
" 9.—Liste des employés de la division des arpentages topographiques. 42
" 10.— " des arpenteurs des terres fédérales pourvus de mesures-types 46
" 11.—Copie au Camera.
" 12.—Résultats des observations pour déclinaison magnétique.
" 13 à 51.—Rapports des arpenteurs employés.

NOTE.—Les annexes n[os] 11 à 51 seront publiées dans la forme monographique du rapport des arpentages topographiques.

PARTIE IV.—ASTRONOME EN CHEF.

NOTE.—Cette partie, comprenant le rapport de l'astronome en chef avec annexes, paraîtra dans un rapport séparé sous forme monographique.

PARTIE V.—PARCS FEDERAUX.

Rapport du commissaire des parcs fédéraux. 3

ANNEXES.

N° 1 Rapport du surintendant des parcs fédéraux. 10
2 " du surintendant du parc des Montagnes-Rocheuses. 19
2a " du conservateur du musée de Banff. 26
" Tables météorologiques. 29
2b Visiteurs au parc. 36
2c Club Alpin du Canada. 39
2d Résumé statistique. 40
3 Rapport du surintendant des parcs Yoho et Glacier. 44
4 " " du parc aux Bisons. 49
5 " " " de l'île aux Elans. 51
6 " " " des lacs Waterton. 52
7 " sur les parcs des îles du Saint-Laurent. 56

PARTIE VI.—SYLVICULTURE.

N° 1 Rapport du surintendant. 3

ANNEXES.

N° 2 Rapport de H. R. McMillan. 27
3 " A. Knechtel, inspecteur des réserves forestières. 29
4 " de Norman M. Ross, chef de la division de la plantation des arbres. 44
51 " " station de jaugeage à Calgary. 246

		PAGE.
N° 5	Rapport de S. S. Sadler, sous-chef de la plantation des arbres.	52
6	" de A. P. Stevenson, inspecteur de la plantation des arbres. . . .	55
7	" de Angus Mackintosh, inspecteur de la plantation des arbres. .	57
8	" de Walter B. Guiton, inspecteur de la plantation des arbres. . . .	59
9	" de James Kay, inspecteur de la plantation des arbres.	61
10	" de Wm. Macdonald, inspecteur de la plantation des arbres. . . .	66
11	" de James Cowie, inspecteur de la plantation des arbres.	68
12	" de Geo. Kennedy, inspecteur de la plantation des arbres.	70
13	" de Edward Walmsley, agent intérimaire des bois de la Couronne New-Westminster.	72
14	" de R. J. Stewart, garde-forestier en chef.	76
15	" de Letellier O'Connor, inspecteur.	78
16	" de H. A. Conroy, inspecteur, traité n° 8.	81
17	" de Geo. Douglas, garde-forestier en chef.	82
18	" de A. L. Robertson, garde-forestier en chef.	83
19	" de Andrew Freeman, agent des bois de la Couronne à Winnipeg.	85
20	" de James T. Blackford, garde-forestier en chef.	86
21	" de P. J. Caverhill, garde-forestier.	89
22	" de H. Claughton-Wallin, garde-forestier.	90
23	" de G. H. Edgecombe, garde-forestier.	96
24	" de E. G. McDougall, garde-forestier, sur les collines du Porc-Epic.	99
25	" de E. G. McDougall, garde-forestier, sur les terres près de Fort-à-la-Corne.	105
26	" de E. G. McDougall, sur les terres près de Prince-Albert. . . .	107
27	" de W. J. Vandusen, garde-forestier.	112
28	" de Frank M. Beard, garde-forestier.	118
29	" de J. W. Curry, garde-forestier.	128
29	" de J. W. Curry.	128
30	" de Geo. A. Mulloy.	144
31	" "	149
32	" "	150
33	" "	155
34	" "	155
35	" de A. J. Bell, agent à Fort-Smith.	158
36	" de E. F. Drake, sur le transport des rennes.	160
37	" (annexe) de E. F. Drake, sur le transport des rennes.	175

IRRIGATION ET LEVÉS HYDROGRAPHIQUES.

N° 38	Rapport du commissaire et de l'ingénieur en chef.	177
39	" de R. J. Burley, ingénieur de division, Maple-Creek.	189
40	" de W. A. Fletcher, ingénieur-inspecteur, Maple-Creek (ouest). .	195
41	" de F. T. Fletcher " " (est). . .	198
42	" de R. J. Burley, ingénieur sur les récoltes, district de Maple-Creek	201
43	" de J. C. Milligan, ingénieur-inspecteur, district de Calgary. . . .	209
44	" " sur les récoltes, district de Calgary.	212
45	" de P. J. Jennings, ingénieur-inspecteur spécial.	214
46	" de P. M. Sauder, hydrographe en chef sur le jeaugeage des cours d'eau.	216
47	" de N. M. Sutherland, hydrographe de district.	230
48	" du commissaire de l'irrigation sur les travaux de nivellement. .	234
49	" " sur les travaux d'exploration des emplacements de réservoirs.	236
50	" " sur le canal projeté pour détourner la rivière Saskatchewan-Sud.	239

RAPPORT

DU

SOUS-MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

1911-12

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 29 août 1912.

A l'honorable M. ROBERT ROGERS,
Ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le trente-neuvième rapport annuel du ministère de l'Intérieur pour l'année se terminant le 31 mars 1912.

Je suis heureux de pouvoir constater qu'en général le travail du ministère a été hautement satisfaisant. Comme le montrent les tableaux ci-joints, le nombre des immigrants a beaucoup augmenté; une forte augmentation s'est aussi produite dans le revenu provenant de toutes sources, mais plus particulièrement de l'administration des terres fédérales, et tandis que le nombre d'inscriptions de homesteads gratuits diminuait, comparé à celui de l'année précédente, le fait demeure que plus de trente-neuf mille colons, représentant quatre-vingt-onze mille trois cent deux âmes, ont jugé à leur avantage de s'établir sur les terres arables des provinces de l'Ouest, dans la partie arpentée. Quoique ce nombre soit inférieur à celui de 1911, il est cependant assez élevé pour démontrer clairement le mouvement extraordinaire d'agriculteurs vers les terres à blé de l'Ouest.

Je désire attirer particulièrement l'attention sur le tableau suivant, qui montre l'état des terres dans les provinces de l'Ouest, et aussi sur les états fournis par le surintendant de l'Immigration concernanat le nombre élevé des immigrants, pendant l'année dernière, venant d'Angleterre, d'Irlande et des Etats-Unis. Il apparaît avec évidence qu'en général le Canada n'a reçu que des immigrants de première classe. Cet état de choses est dû au fait que, malgré que le nombre de colons ayant pris des homesteads gratuits ait été un peu moindre que l'an dernier, des compagnies de chemin de fer et autres corporations qui reçoivent des subsides sous forme de terres du gouvernement, comme aide dans la construction de leurs voies, ont pu disposer d'une grande superficie de leurs terrains en faveur de colons; le produit total de ces ventes s'élève à plus de $18,200,000. Ceci indiquerait que la classe d'immigrants venus au Canada possédait des ressources considérables, et que plusieurs d'entre eux ont jugé bon d'acquérir des fermes améliorées—bien que le prix moyen soit le $13.70 l'acre—au lieu de prendre un homestead gratuit ordinaire.

Je considère de mon devoir de signaler ici que, à cause de l'augmentation du travail du ministère pendant ces dernières années, comme le prouve le nombre sans cesse croissant d'employés aux bureaux principaux, on doit se féliciter que les affaires concernant l'administration de cette importante division du service public soit en une condition aussi satisfaisante, si l'on tient compte des grandes difficultés que nous éprouvons, faute d'un bureau bien accommodé. Cependant, cet inconvénient mis à part, il me fait plaisir de pouvoir certifier que le travail de chaque division du ministère est bien fait, et que l'administration générale paraît donner entière satisfaction au public.

DÉCÈS.

Je regrette d'avoir à consigner le décès de dix fonctionnaires au cours de l'année, dont quatre étaient attachés au service intérieur et six au service extérieur. En voici la liste:—

Service intérieur.

Robert Dunlop, service du secrétariat, décédé le 23 avril 1911.

Alex. S. Robertson, division des lettres patentes, décédé le 10 juin 1911.

L. P. Connelly, division des coupes de bois et pâturages, décédé le 28 septembre 1911.

R. E. Young, directeur du service géographique, décédé le 24 octobre 1911.

Service extérieur.

James Leamy, agent des terres fédérales, New-Westminster, C.-B., décédé le 8 mai 1911.

F. W. Annand, agent d'immigration, Halifax, N.-E., décédé le 12 mai 1911.

D. S. McGregor, sous-agent des terres félérales, Rosthern, Sask., décédé le 30 juin 1911.

R. D. Foley, bureau des terres fédérales, Winnipeg, Man., décédé le 24 février 1912.

J. N. Hiron, sous-agent des terres fédérales, Canora, Sask., décédé le 21 février 1912.

Frank Edenhofer, bureau des terres fédrales, Prince-Albert, Sask., décédé le 2 mars 1912.

ETAT indiquant le revenu brut de toutes sources perçu pendant l'exercice terminé le 31 mars 1912, comparé à celui de l'exercice précédent..

Revenu.	Exercice 1911-12.	Exercice 1910-11.	Augmentation.	Diminution.	Augmentation nette.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Terres fédérales	3,973,259 74	3,302,279 57	670,980 17		
Terres des écoles	1,594,533 96	1,614,733 93		20,199 97	
Terres de l'artillerie	11,566 46	6,009 34	5,557 12		
Grain de semence	119,634 13	153,351 14		33,717 01	
Revenu casuel	32,824 65	11,336 06	21,488 59		
Droits d'enregistrement (Yukon)	1,066 05	1,378 19		312 14	
Amendes et confiscations, T.N.-O.	341 00	184 80	156 20		
Amendes en vertu de la loi d'immigrat.	10,169 48	3,867 42	6,302 06		
Immigration chinoise, du 2 octobre 1911 au 31 mars 1912	971,339 00		971,339 00		
Total	6,714,734 47	5,093,140 45	1,675,823 14	54,229 12	1,621,594 02

NOTE.—*Re* Revenu de l'immigration chinoise.

Reçu par le ministère du Commerce, du 1er avril 1911 au 1er octobre 1911............$2,078,383 00

" " l'Intérieur, du 2 octobre 1911 au 31 mars 1912............ 971,339 00

Revenu total de l'immigration chinoise, 1911-1912............$3,049,722 00

ETAT des recettes à compte du revenu des terres fédérales pour l'exercice clos le 31 mars 1912, comparé à celles de l'exercice précédent.

Détails.	1911-12.	1910-11.	Augmentation.	Diminution.	Augmentation nette.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Honoraires sur homesteads......	391,703 12	445,135 00		53,431 88	
" de préemptions	102,070 00	156,485 00		54,415 00	
" sur homesteads achetés..	13,930 00	18,830 50		4,900 50	
Améliorations....................	184,825 92	143,227 13	41,598 79		
Ventes de préempt. s. l'Acte de 1908	877,235 84	266,878 98	610,356 86		
Honor. des ventes de homesteads ..	423,282 89	376,309 15	46,973 74		
Ventes générales................	666,664 12	550,567 91	116,096 21		
Vente de cartes, émol. de bur., etc..	11,239 14	8,730 01	2,509 [illegible]		
Loyers de terres..............	11,672 09	10,216 99	1,455 10		
Honoraires d'arpentage............	30,623 15	15,507 56	15,115 59		
Droits de coupes................	400,668 61	387,054 96	13,613 65		
Pâturage......................	69,519 41	60,702 80	8,816 61		
Terrains houillers...............	440,501 92	490,538 27		50,036 35	
Droits de fenaison.................	9,923 22	7,808 43	2,114 79		
Droits miniers	75,118 42	72,412 98	2,705 44		
Forces hydrauliques (baux)........	15,602 55	6,127 00	9,475 55		
Droits de dragage................	4,020 96	4,007 18	13 78		
Droits d'exportation sur l'or........	100,606 29	103,168 19		2,561 90	
Exportation de l'or (permis grat.)..	118 50	152 50		34 00	
Carrières....................	9,938 86	5,037 60	4,901 26		
Droits d'irrigation...............	793 72	806 25		12 53	
Loyer de chutes d'eau..........	11,272 92	2,443 69	8,829 23		
Hon. d'examen des arpenteurs.....	1,400 00	1,310 00	90 00		
Hon. de patentes et d'échange.....	815 50	1,312 35		496 85	
Compte indéterminé..............	1,660 29	4,876 17		3,215 88	
Recettes à compte (int.), Yukon....	211 50	270 50		59 00	
Sable, pierre et gravier...........	11,421 55	11,956 50		534 95	
Pétrole......................	49,226 65	70,110 68		20,884 03	
Parc des Montagnes Rocheuses....	52,027 63	65,513 58		13,485 95	
Parc Jasper....................	3,492 85	2,601 19	891 66		
Parc Yoho......................	491 08	743 10		252 02	
Parc de Waterton-Lakes..........	284 68	106 72	177 96		
Parc Buffalo....................	158 32	80 00	78 32		
Parc de Elk-Island................	43 18	10 00	33 18		
Divers..........................		11,240 70		11,240 70	
Sylviculture, vente d'arbres, etc....	694 86		694 86		
	3,973,259 74	3,302,279 57	886,541 71	215,561 54	670,980 17
Remises......................	197,402 77	193,544 07	3,858 70		
	3,775,856 97	3,108,735 50	882,683 01	215,561 54	667,121 47

ETAT indiquant les recettes provenant des terres fédérales, du 1er juillet 1872 au 31 mars 1912.

Exercice.	Droits sur homesteads.	Droits sur préemptions	Améliorations.	Ventes.		Ventes de cartes, émolument de bureau, hon. d'enregistrement.	Hon. d'examen des arpenteurs.	Loyers, hon. d'arpentage, divers, y compris les dépôts.	Achat de homesteads, inspection, amélioration et honoraires divers.	Droits de coupe de bois.
				Argent.	Scrip.					
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1872-73	6,960 00			19,170 20						109 25
1873-74	7,310 00			19,834 75				125 50		2,710 55
1874-75	11,510 00			13,666 90		129 00				2,335 25
1875-76	4,680 00			3,478 94	320 00					387 00
1876-77	2,250 00			1,085 86	136,955 16	4 00		100 00	40 00	320 00
1877-78	14,540 00			2,794 86	120,159 54		180 00		290 00	1,620 00
1878-79	17,690 00			4,998 39	210,904 84	81 00	310 00	13 70	410 00	325 00
1879-80	41,255 00	10,241 43		45,708 97	81,685 86	245 40	580 00	183 25	1,780 00	25,121 46
1880-81	20,450 00	10,801 75	269 00	71,170 17	70,828 30	985 40	420 00	37 58		32,028 34
1881-82	54,155 00	39,843 90	1,758 00	1,240,328 27	50,590 84	3,036 45	890 00	58 10		58,753 14
1882-83	73,015 00	54,725 00	7,114 91	516,092 21	33,638 40	3,109 50	890 00	501 77		90,066 46
1883-84	41,580 00	28,810 00	2,596 11	424,863 36	40,919 67	1,289 55	530 00	45,766 53	1,713 45	147,983 10
1884-85	25,645 00	17,100 00	2,328 75	199,275 32	45,875 60	1,621 82	370 00	50,068 57	2,685 00	87,474 99
1885-86	26,110 00	14,271 00	1,101 50	76,140 41	214,657 97	1,339 34	360 00	20,070 00	5,025 00	64,820 31
1886-87	19,614 00	6,887 93	1,971 55	48,175 76	337,640 19	1,171 39	240 00	44,561 00	7,778 40	65,111 74
1887-88	23,691 00	4,830 00	1,918 35	52,238 36	313,522 67	1,660 75	240 00	20,591 41	12,078 53	94,964 55
1888-89	39,460 00	10,550 00	4,128 48	57,513 16	318,238 57	1,410 16	220 00	10,389 57	20,402 50	90,290 00
1889-90	35,920 00	8,580 00	3,250 54	54,896 85	228,744 47	2,099 07	190 00	3,316 23	20,232 50	84,642 95
1890-91	29,164 10		6,302 61	91,664 98	171,425 14	1,854 78	88 00	7,951 05	14,712 50	102,902 71
1891-92	46,994 00		6,472 31	108,961 01	97,822 41	2,147 31	135 00	29,898 49	23,104 50	106,461 35
1892-93	37,689 74		7,113 50	93,671 67	77,231 18	975 20	82 00	18,509 35	22,014 00	105,865 24
1893-94	36,462 26		3,497 76	53,254 71	27,840 96	973 11	40 00	13,457 09	11,097 00	81,290 51
1894-95	29,664 88		3,567 90	37,293 71	23,269 62	695 99		6,271 77	6,566 90	74,079 20
1895-96	18,278 00		3,163 15	46,373 98	46,929 65	610 78	50 00	21,679 31	6,810 50	61,923 47
1896-97	21,179 00		3,737 01	49,335 53	16,929 38	795 05	70 00	19,421 98	8,527 50	68,992 82
1897-98	34,780 00		5,649 63	80,178 64	28,918 14	1,987 40	10 00	21,242 66	10,042 00	119,313 78
1898-99	58,235 00		4,297 62	116,598 35	21,307 58	1,262 05	20 00	75,085 95	13,549 50	155,360 63
1899-1900	72,690 00		4,835 81	103,247 58	88,756 22	1,258 85	190 00	38,072 54	14,937 00	126,345 82
1900-1901	79,910 00		5,213 32	40,360 93	326,270 03	3,874 14	165 00	70,970 54	12,722 00	209,399 32
1901-1902	144,425 00		8,481 46	66,950 21	169,767 13	5,792 96	370 00	71,997 30	663 00	207,790 90
1902-1903	320,409 65		11,829 08	155,507 59	158,452 66	5,911 96	365 00	125,158 56	595 00	470,916 93
1903-1904	255,772 36		15,119 47	196,750 15	188,424 22	5,549 13	463 50	81,550 46	1,081 00	397,344 33
1904-1905	304,806 25		21,571 25	154,128 04	19,644 59	4,879 13	906 50	144,924 31	1,205 00	266,951 46
1905-1906	417,834 25		31,795 19	442,588 69	7,654 57	6,042 34	474 00	141,948 55	976 25	292,684 53
1906-1907 (neuf mois)	215,449 55		39,763 63	494,117 12	11,349 89	5,449 06	420 00	69,536 31	1,089 51	379,476 32
1907-1908	301,693 73		71,139 47	656,303 03	92,311 24	7,727 29	690 00	148,914 00	1,283 50	473,608 94

1908-1909	389,039 00	141,550 15	70,928 86	951,442 28	20,136 27	7,296 55	1,040 00	75,596 96	9,946 50	269,837 52
1909-1910	415,232 00	174,250 00	105,009 07	1,239,037 33	9,973 84	9,135 49	1,577 10	100,257 89	14,028 30	378,010 70
1910-1911	445,135 00	156,485 00	143,227 13	1,193,756 04	1,437 84	8,730 01	1,310 00	42,111 92	20,142 85	387,054 96
1911-1912	391,703 12	102,070 00	184,825 92	1,967,182 85	3,256 99	11,239 14	1,400 00	44,167 03	14,745 50	400,668 61
Total	4,532,381 89	781,096 16	783,978 24	11,190,077 16	3,813,791 63	112,370 55	15,286 10	1,564,507 23	282,275 19	5,985,344 14

ETAT indiquant les recettes provenant des terres fédérales, du 1er juillet 1872 au 31 mars 1912—*Fin.*

Exercice.	Pâturages.		Permis de fenaison, mines, carrières, taxe d'exportation sur l'or, etc.		Parcs nationaux.	Terrains de colonisation.		Recettes brutes.	Remboursements.	Recettes nettes.
	Argent.	Scrip, etc.	Argent.	Scrip.		Argent.	Scrip.			
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1872-73	....	....	....	....	....	....	....	26,239 45	....	26,239 45
1873-74	....	....	....	....	....	....	....	29,980 80	....	29,980 80
1874-75	....	....	....	....	....	....	....	27,641 15	....	27,641 15
1875-76	....	....	....	....	....	....	....	8,865 94	....	8,865 94
1876-77	....	....	....	....	....	....	....	140,755 02	....	140,755 02
1877-78	....	....	....	....	....	....	....	139,584 40	....	139,584 40
1878-79	....	....	....	....	....	....	....	234,732 93	....	234,732 93
1879-80	....	....	....	....	....	....	....	206,801 37	4,636 08	202,165 29
1880-81	....	....	....	....	....	....	....	206,990 54	5,038 22	201,952 32
1881-82	2,245 00	....	40 00	....	....	354,036 17	....	1,805,734 87	10,687 55	1,795,047 32
1882-83	22,844 43	....	913 91	....	....	248,492 01	....	1,051,403 60	8,746 05	1,042,657 55
1883-84	11,370 60	....	640 90	....	....	253,713 40	....	1,001,776 67	9,220 50	992,556 17
1884-85	17,089 75	....	815 63	....	....	1,214 22	....	451,564 65	12,070 85	439,493 80
1885-86	29,562 51	3,131 08	1,284 83	....	....	....	....	457,973 95	63,389 12	394,584 83
1886-87	14,242 77	39,487 67	1,570 40	80 00	....	....	....	588,532 80	19,543 16	568,989 64
1887-88	5,922 47	23,023 28	2,273 73	80 00	2,951 58	....	10,000 00	569,986 68	6,277 66	563,709 02
1888-89	2,207 69	16,802 63	3,946 55	....	2,528 73	....	16,000 00	594,088 04	5,226 23	588,861 81
1889-90	1,305 57	9,021 63	9,242 08	....	1,094 37	....	....	462,536 26	8,209 74	454,326 52
1890-91	3,079 55	16,193 77	8,628 44	160 00	2,397 35	5 28	4,460 50	460,990 76	7,195 27	453,795 49
1891-92	3,726 80	17,222 60	5,616 85	....	3,648 45	....	....	452,151 08	15,291 39	436,859 69
1892-93	6,380 80	11,542 39	6,266 13	....	4,983 23	....	....	392,324 43	18,314 97	374,009 46
1893-94	5,740 79	7,687 86	6,243 15	....	2,523 92	....	....	250,069 12	4,544 01	245,525 11
1894-95	5,353 72	8,628 00	5,229 54	....	2,321 87	....	....	202,983 10	4,365 99	198,617 11
1895-96	7,071 86	6,255 90	5,813 51	....	2,734 82	....	....	227,694 93	8,368 79	219,326 14
1896-97	4,715 01	2,500 00	8,518 18	....	2,132 11	....	....	206,853 57	15,010 54	191,843 03
1897-98	4,728 58	510 39	699,334 76	....	3,045 65	....	....	1,009,741 63	4,678 55	1,005,063 08
1898-99	5,245 88	....	1,130,371 60	....	2,994 16	....	....	1,584,328 32	32,296 39	1,552,031 93
1899-1900	8,382 86	4,083 30	1,038,195 42	20 00	2,727 60	....	....	1,503,743 00	23,062 28	1,480,680 72
1900-1901	4,726 28	14,671 99	1,101,808 33	20 00	4,047 31	....	....	1,874,159 09	18,368 85	1,855,790 24
1901-1902	7,292 46	8,409 27	737,878 43	....	*2,861 13	....	....	1,432,679 25	27,165 55	1,405,513 70
1902-1903	13,913 33	15,041 33	607,722 05	....	*5,063 69	....	....	1,890,886 83	21,519 84	1,869,366 99
1903-1904	19,790 27	15,202 15	495,579 18	....	*9,198 48	....	....	1,681,824 70	36,721 75	1,645,102 95
1904-1905	36,145 32	5,237 36	364,923 59	....	*14,059 55	....	....	1,339,382 35	25,786 90	1,313,595 45
1905-1906	51,583 89	80 00	296,769 19	....	18,883 83	....	....	1,709,315 28	33,418 36	1,675,896 92
1906-1907 (neuf mois)	43,711 91	400 00	213,852 59	....	*15,887 42	....	....	1,490,503 31	35,117 48	1,455,385 83
1907-1908*	43,211 78	4,048 01	266,415 31	....	27,232 87	....	....	2,094,579 17	115,080 04	1,979,499 13

1908-1909	53,312 79	3,257 84	252,972 17	....	31,321 20	....	....	2,277,678 09	102,463 78	2,175,214 31
1909-1910	67,434 29	5,081 47	460,154 29	....	43,264 36	....	....	3,022,446 13	121,431 15	2,901,014 98
1910-1911	60,702 80	2,356 00	774,569 27	....	69,054 59	....	....	3,306,073 41	198,689 47	3,107,383 94
1911-1912	69,519 41	1,520 00	729,240 42	....	56,497 74	....	....	3,978,036 73	197,631 35	3,780,405 38
Totaux	632,561 17	241,395 92	9,236,830 43	360 00	333,456 01	857,461 08	30,460 50	40,393,633 40	1,219,567 86	39,174,065 54

* Y compris le scrip.

ETAT indiquant le revenu brut annuel (en argent seulement) perçu de toutes sources, du 1er juillet 1872 au 31 mars 1912.

Exercice.	Terres fédérales.	Terres des écoles.	Grain de semence.	Terres de l'artillerie.	Amendes et confiscations.	Droits d'enregistrement.	Revenu casuel.	Revenu de l'immigration chinoise	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1892-1893	303,550 86	82,615 22	5,866 21	33,776 90	777 00	10,750 38	1,331 96	....	438,668 53
1893-1894	214,540 30	47,574 11	2,339 16	22,318 20	864 15	10,358 02	1,982 04	....	299,975 98
1894-1895	171,085 48	47,665 10	2,752 56	22,645 97	693 85	9,811 77	875 36	....	255,530 09
1895-1896	174,509 38	56,584 32	8,748 05	17,550 28	502 00	8,737 87	1,920 66	....	268,552 56
1896-1897	187,424 19	24,292 43	9,887 13	9,831 27	1,316 00	8,997 24	2,683 05	....	244,431 31
1897-1898	980,313 10	52,410 82	12,351 71	22,537 17	529 06	14,263 50	260 92	....	1,082,666 28
1898-1899	1,563,020 74	41,249 77	12,388 69	12,349 65	2,801 03	19,220 73	2,620 91	....	1,653,651 52
1899-1900	1,410,883 48	220,874 78	15,271 84	11,043 53	1,452 92	21,751 90	3,664 00	....	1,684,942 45
1900-1901	1,533,197 07	48,049 83	15,711 63	14,604 47	1,977 93	33,979 77	1,587 57	....	1,649,108 30
1901-1902	1,254,333 56	193,410 75	20,293 06	16,967 36	1,955 61	50,854 99	3,900 62	....	1,541,715 95
	7,792,858 16	814,727 13	105,610 04	183,624 80	12,869 58	188,726 17	20,827 09	....	9,119,242 97
1902-1903	1,716,597 20	392,206 93	28,789 97	17,612 79	5,220 88	81,404 18	2,230 26	....	2,244,062 21
1903-1904	1,478,106 33	233,769 62	26,122 30	30,494 34	5,911 92	109,233 73	3,402 94	....	1,887,041 18
1904-1905	1,314,485 40	332,914 48	16,471 34	10,346 90	10,018 49	123,082 86	4,258 14	....	1,811,577 61
1905-1906	1,701,580 71	608,960 79	12,577 29	10,893 17	3,304 77	180,310 73	8,496 09	....	2,526,123 55
1906-1907 (9 mois)	1,478,749 51	724,353 73	10,850 06	6,663 90	21 00	46,124 20	11,785 81	....	2,278,548 21
1907-1908	1,998,219 92	708,045 83	12,899 84	8,674 95	1,650 00	2,256 65	20,069 03	....	2,751,816 22
1908-1909	2,254,283 98	687,422 74	53,590 86	205,749 96	281 00	1,352 13	26,224 29	....	3,228,904 96
1909-1910	3,007,390 82	1,292,259 95	175,152 72	189,902 48	211 00	1,471 49	42,625 96	....	4,709,014 42
1910-1911	3,302,279 57	1,614,733 93	153,351 14	6,009 34	4,052 22	1,378 19	11,336 06	....	5,093,140 45
1911-1912	3,973,259 74	1,594,533 96	119,634 13	11,566 46	10,510 48	1,066 05	32,824 65	971,339 00	6,714,734 47
	22,224,953 18	8,189,201 96	609,439 65	497,914 29	41,181 76	547,680 21	163,253 23	971,339 00	33,244,963 28
Augmentation	14,432,095 02	7,374,474 83	503,829 61	314,289 49	28,312 18	358,954 04	142,426 14	971,339 00	24,125,720 31

NOTE.—Revenu provenant de l'immigration chinoise tel que fourni, avant le 2 octobre 1911, par le ministère du Commerce.

Etat des recettes provenant des parcs nationaux, pour l'exercice clos le 31 mars 1912, comparées à celles de l'exercice précédent.

Détails.	Exercice. 1911-12.	Exercice. 1910-11.	Augmentation.	Diminution.	Augmentation nette.
Parc Banff.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Loyer	8,596 28	8,918 12	....	321 84	
Droits de coupe	1,720 94	1,102 90	618 04		
Taxes d'eau (sulfureuse)	879 56	1,779 51	....	899 95	
" (froide)	3,983 52	4,667 69	....	684 17	
Taxes sur moulins à scie	1,266 04	1,210 82	55 22		
Frais de transport	108 00	96 00	12 00		
Grotte et bassin (billets)	4,049 25	3,567 50	471 75		
Carrières	352 58	488 44	....	135 86	
Permis pour écuries de louage	650 25	683 00	....	32 75	
" billards et quilles	240 00	190 00	50 00		
" bateaux	131 50	137 50	....	6 00	
" bouchers	80 00	80 00			
Terrains houillers	22,584 11	34,559 07	....	11,974 96	
Pâturages	578 04	592 85	....	14 81	
Sources thermales (billets)	4,808 75	4,148 75	660 00		
Loyer de téléphone	1,230 14	1,232 29	....	2 15	
Amendes	156 00	566 05	....	410 05	
Permis de colporteurs	40 00	92 00	....	52 00	
" campement	34 00	18 00	16 00		
" guides	70 00	75 00	....	5 00	
" restaurants	20 00	30 00	....	10 00	
Terrains de cimetière	29 00	40 00	....	11 00	
Permis de *Tea Room*	90 00	50 00	40 00		
Ventes de lots de ville	....	64 00	....	64 00	
Droits sur le foin	4 50	62 50	....	58 00	
Divers	315 67	1,061 59	....	745 92	
Sable	9 50	....	9 50		
	52,027 63	65,513 58	1,932 51	15,418 46	
Parc Jasper.					
Droits de coupe	2,205 10	1,731 69	473 41		
Loyer	262 50	251 00	11 50		
Permis de construetion	55 25	355 00	....	299 75	
Permis de bateau	913 00	30 00	883 00		
Droits sur le foin	....	118 50	....	118 50	
Permis de magasins	....	10 00	....	10 00	
" colportage	21 00	20 00	1 00		
" bouchers	....	10 00	....	10 00	
" restaurants	20 00	70 00	....	50 00	
Pâturages	5 00	5 00			
Permis de guides	10 00	....	10 00		
" campement	1 00	....	1 00		
	3,492 85	2,601 19	1,379 91	488 25	
Parc Yoho.					
Droits de coupe	5 90	258 10	....	252 20	
Loyers	346 18	472 25	....	126 07	
Pâturages	....	12 75	....	12 75	
Frais de transport	4 00	....	4 00		
Carrières	135 00	....	135 00		
	491 08	743 10	139 00	391 02	
Parc des lacs Waterton.					
Permis de bateaux	30 50	10 00	20 50		
Loyer	220 00	32 87	187 13		
Permis de campement	5 00	25 00	....	20 00	
Droits sur le foin	....	38 10	....	38 10	
Droits de coupe	9 18	75	8 43		
Permis de restaurants	20 00	....	20 00		
	284 68	106 72	236 06	58 10	

ETAT des recettes provenant des parcs nationaux, pour l'exercice clos le 31 mars 1912 comparées à celles de l'exercice précédent—*Fin.*

	Exercice. 1911-12.	Exercice. 1910-11.	Augmentation.	Diminution.	Diminution nette.
Parc aux Bisons.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Droits sur le foin	....	20 00	....	20 00	
Divers	158 32	60 00	98 32		
	158 32	80 00	98 32	20 00	
Parc de l'île aux Elans.					
Droits de coupe	1 50	....	1 50		
Divers	41 68	10 00	31 68		
	43 18	10 00	33 18		
Total	56,497 74	69,054 59	3,818 98	16,375 83	12,556 85

ETAT comparatif des inscriptions pour homesteads et des ventes de terres qui ont été faites pendant l'exercice terminé le 31 mars 1911 et l'exercice clos le 31 mars 1911.

	Exercice terminé le 31 mars 1911. Nombre d'inscriptions.	Exercice terminé le 31 mars 1911. Acres.	Exercice terminé le 31 mars 1912. Nombre d'inscriptions.	Exercice terminé le 31 mars 1912. Acres.
Homesteads	44,479	7,166,640	39,151	6,264,160
Ventes	....	443,673	1,070	52,517

ETAT indiquant le nombre d'inscriptions pour homesteads faites chaque année depuis 1874 :

Exercice clos	Nombre d'inscriptions.	Exercice clos	Nombre d'inscriptions.
31 octobre 1874	1,376	31 octobre, 1894	3,209
31 " 1875	499	31 décembre 1895	2,394
31 " 1876	347	31 " 1896	1,857
31 " 1877	845	31 " 1897	2,384
31 " 1878	1,788	31 " 1898	4,848
31 " 1879	4,068	31 " 1899	6,689
31 " 1880	2,074	30 juin, 1900	7,426
31 " 1881	2,753	30 " 1901	8,167
31 " 1882	7,483	30 " 1902	14,673
31 " 1883	6,063	30 " 1903	31,383
31 " 1884	3,753	30 " 1904	26,073
31 " 1885	1,858	30 " 1905	30,819
31 " 1886	2,657	30 " 1906	41,869
31 " 1887	2,036	Neuf m. se terminant le 31 mars 1907	21,647
31 " 1888	2,655	Année finissant le 31 mars 1908	30,424
31 " 1889	4,416	" " 1909	39,081
31 " 1890	2,955	" " 1910	41,568
31 " 1891	3,523	" " 1911	44,479
31 " 1892	4,840	" " 1912	39,151
31 " 1893	4,067		

ÉTAT indiquant les inscriptions de homesteads faites pendant les exercices expirés les 31 mars 1911 et 1912, et la nationalité des concessionnaires, d'après le rapport des diverses agences du ministère, au Manitoba, dans la Saskatchewan, dans l'Alberta et dans la Colombie-Britannique.

Nationalités.	Nombre d'inscriptions.	
	1911.	1912.
Canadiens venant d'Ontario	4,438	3,152
" de Québec	1,101	951
" de la Nouvelle-Ecosse	237	182
" du Nouveau-Brunswick	140	118
" de l'Ile-du-Prince-Edouard	68	69
" du Manitoba	1,495	998
" de la Saskatchewan	4,061	3,085
" de l'Alberta	980	863
" de la Colombie-Britannique	136	123
Concessionnaires déjà inscrits	1,834	2,132
Terre-Neuviens	7	6
Canadiens revenus des Etats-Unis	553	401
Américains	12,485	10,577
Anglais	6,161	5,739
Ecossais	1,291	1,041
Irlandais	492	476
Français	376	437
Belges	133	159
Suisses	74	80
Italiens	68	45
Roumains	175	141
Syriens	64	56
Allemands	845	790
Austro-Hongrois	2,804	3,121
Hollandais	201	153
Danois (autres que les Islandais)	206	201
Islandais	96	69
Suédois	937	964
Norvégiens	1,092	1,160
Russes	1,858	1,781
Mennonites	6	....
Jamaïquains	....	1
Brésiliens	....	1
Chinois	5	8
Japonais	3	6
Persans	9	3
Australiens	10	13
Néo-Zélandais	6	12
Grecs	13	3
Hindous	4	11
Bulgares	....	5
Serbes	3	4
Turcs	7	9
Algériens	1	....
Espagnols	2	....
Chiliens	1	3
Mexicains	1	....
Egyptiens	....	1
Malgaches	....	1
Total	44,479	39,151

Représentant 107,884 âmes en 1911.
" 91,372 " 1912.

TABLEAU indiquant le nombre des inscriptions de homesteads faites pendant les exercices expirés les 31 mars 1911 et 1912, en faveur de colons venant des divers Etats et Territoires de la République Américaine.

Etats.	Nombre d'inscriptions, 1911.	Nombre d'inscriptions, 1912.
Arizona	6	1
Alabama	11	....
Alaska	1	2
Arkansas	21	19
Californie	83	72
Caroline du Nord	29	10
Caroline du Sud	12	3
Colorado	16	47
Columbia, District de	....	2
Connecticut	25	13
Dakota-Nord	4,339	3,987
Dakota-Sud	782	615
Delaware	1	....
Floride	1	4
Georgie	6	9
Idaho	228	138
Illinois	409	169
Indiana	219	245
Indien, Territoire	....	88
Iowa	598	470
Kansas	200	139
Kentucky	50	49
Louisiane	4	4
Maine	51	20
Maryland	5	6
Massachusetts	93	91
Michigan	650	462
Minnesota	2,213	1,799
Mississipi	10	6
Missouri	147	119
Montana	246	209
Nébraska	200	204
Névada	3	4
New-Hampshire	29	22
New-Jersey	16	17
New-Mexico	1	7
New-York	205	178
Ohio	183	169
Oklahoma	99	97
Oregon	157	105
Pensylvanie	126	136
Rhode-Island	19	19
Tennessee	34	25
Texas	32	52
Utah	19	13
Vermont	24	23
Virginie	14	37
Virginie-Ouest	12	6
Washington	683	452
Wisconsin	678	599
Wyoming	30	15
Total	13,038	10,978

Tableau indiquant le nombre de lettres patentes émises par le ministère de l'Intérieur depuis 1873, et la superficie qu'elles couvrent.

Période.	Nombre de lettres patentes émises.	Acres.
1873, de mai 1873 au 31 décembre	420	67,200
1874, du 1er janvier 1874 au 31 décembre	577	92,320
1875 " 1875 au 31 octobre	464	74,240
1876, exercice terminé le 31 octobre	318	50,880
1877 " "	2,437	478,840
1878 " "	2,357	462,880
1879 " "	2,663	426,080
1880 " "	1,084	173,440
1881 " "	1,885	400,862
1882 " "	2,197	506,785
1883 " "	4,341	831,341
1884 " "	3,896	909,604
1885 " "	3,533	898,464
1886 " "	4,570	942,055
1887 " "	4,599	1,071,364
1888 " "	3,275	647,644
1889 " "	3,282	661,636
1890 " "	3,273	626,019
1891 " "	2,449	411,073
1892 " "	2,955	549,257
1893 " "	2,936	502,601
1894 " "	2,553	420,238
1894, novembre et décembre	413	66,102
1895, exercice terminé le 31 décembre	2,118	348,964
1896 " "	2,665	531,861
1897 " "	2,972	499,859
1898 " "	3,037	646,671
1899 " "	3,904	714,748
1900, du 1er janvier 1900 au 30 juin	1,970	310,501
1901, exercice terminé le 30 juin	6,491	6,846,857
1902 " "	8,768	4,711,104
1903 " "	7,349	3,266,388
1904 " "	6,890	2,982,579
1905 " "	8,798	6,197,354
1906 " "	12,370	4,181,345
1907, du 1er juillet 1906 au 31 mars	10,596	2,361,330
1908, exercice terminé le 31 mars	18,690	6,138,977
1909 " "	22,431	4,215,326
1910 " "	22,754	3,662,259
1911 " "	21,354	3,710,288
1912 " "	19,854	3,155,388
	239,458	65,752,724

TABLEAU indiquant le nombre d'inscriptions de homesteads accordées dans les provinces du Manitoba, de Saskatchewan, d'Alberta et de la Colombie-Britannique, pour l'année 1911–12, comparé à l'année 1910–11.

Agences.	1911-12.	1910-11.	Augmentation.	Diminution.	Total, 1911-12.	Total, 1910-11.	Augmentation, 1911-12.	Diminution, 1910-11.
MANITOBA.								
Winnipeg........	2,095	1,994	101	....				
Dauphin........	1,012	1,012	....	....				
Brandon........	51	....	....	25				
	3,158	3,082	101	25	3,158	3,082	76	
SASKATCHEWAN.								
Yorkton........	1,265	1,315	....	50				
Estevan.........	937	1,033	....	96				
Regina	341	435	....	94				
Humboldt	1,721	1,738	....	17				
Prince-Albert ...	2,096	1,871	225	....				
Moosejaw......	4,083	5,285	....	1,202				
Medicine-Hat...	1,137	1,589	....	452				
Battleford	2,484	2,215	269	....				
Swift-Current....	3,453	5,568	....	2,115				
Saskatoon. . .	2,967	4,178	....	1,211				
	20,484	25,227	494	5,237	20,484	25,227		4,743
ALBERTA.								
Calgary.........	3,837	5,450	....	1,613				
Lethbridge.....	567	933	....	366				
Red-Deer.......	1,731	2,032	....	301				
Edmonton	6,398	5,112	1,286	....				
Grande-Prairie .	492	....	492	....				
Rivière-La-Paix.	452	291	161	....				
Medicine-Hat....	1,707	2,146	439	....				
	15,184	15,964	1,939	2,719	15,184	15,964		780
COLOMBIE-BRITANNIQUE.								
Kamloops.......	287	202	85	....				
N.-Westminster..	38	4	34	....				
	325	206	119	....	325	206	119	
Grand total pour l'exercice 1911-12..............					39,151			
" " 1910-11..............						44,479		
Diminution nette pour l'exercice 1911-12.........					5,328	195	5,523	

CORRESPONDANCE.

Tableau indiquant le nombre de lettres reçues et écrites par année au ministère, depuis sa fondation.

Exercice terminé le 31 octobre.	Lettres reçues.	Lettres écrites.	Total.
1874	3,482	4,120	7,632
1875	1,974	2,189	4,163
1876	2,256	3,097	5,353
1877	3,137	3,677	6,814
1878	4,642	6,009	10,651
1879	5,586	6,179	11,755
1880	8,222	9,910	18,162
1881	13,605	15,829	29,434
1882	25,500	30,300	55,800
1883	27,180	33,500	60.680
1884	27,525	33,386	60,911
1885	33,970	43,997	77,967
1886	60,964	67,973	128,937
1887	47,845	60,890	108,735
1888	43,407	52,298	95,705
1889	48,316	50,500	98,816
1890	36,200	36,008	72,208
1891	38,000	36,267	74,267
1892	41,990	42,203	84,193
1893	50,794	48,145	98,939
1894	48,619	50,840	99,459
1895	49,991	45,898	95,889
1896	47,501	44,238	91,739
1897	65,714	64,147	129,861
1898	88,913	87,845	176,758
1899	95,023	91,876	186,899
1900	121,219	133,177	254,396
1901	144,978	136,348	281,326
1902	167,200	185,548	352,748
1903 (Du 30 juin 1902 au 1er juillet 1903)	185,582	223,463	409,045
1904 (Du 30 juin 1903 au 1er juillet 1904)	222,316	274,675	496,991
1905 (Du 30 juin 1904 au 1er juillet 1905)	245,470	302,723	548,193
1906 (Du 30 juin 1905 au 1er juillet 1906)	407,794	529,465	937,259
1907 (Du 30 juin 1906 au 1er avril 1907)	372,231	620,968	993,199
1908 (Du 31 mars 1907 au 1er avril 1908)	543,647	1,106,772	1,650,419
1909 (Du 31 mars 1908 au 1er avril 1909)	721,217	1,114,380	1,835,597
1910 (Du 31 mars 1909 au 1er avril 1910)	935,217	1,174,546	2,109,763
1911 (Du 31 mars 1910 au 1er avril 1911)	1,027,933	1,280,697	2,308,630
1912 (Du 31 mars 1911 au 1er avril 1912)	1,224,316	1,304,904	2,529,220

Le nombre de lettres recommandées pendant l'année terminée le 31 mars 1912 a été comme suit reçues : 21,309 ; écrites : 27,202.

ETAT des terres vendues par les compagnies de chemins de fer ayant obtenu des

Année.	Compagnie de la Baie-d'Hudson.		Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien.		Compagnie du chemin de fer Manitoba South-western Colonization.		Compagnie de chemin de fer et de bateaux Qu'Appelle, Lac-Long et Saskatchewan.	
	Acres.	Montant.	Acres.	Montant.	Acres.	Montant.	Acres.	Montant.
		$		$		$		$
1893.........	....	....	93,184	295,288	14,164	57,559	1,603	....
1894.........	7,526	48,225	43,155	131,628	6,312	28,003	640	....
1895.........	4,431	23,209	55,453	176,950	5,623	22,330	2,391	....
1896.........	9,299	52,410	66,624	220,360	21,254	88,568	286	....
1897.........	10,784	53,277	135,681	431,095	63,800	234,644	2,524	....
1898.........	62,000	310,000	242,135	757,792	106,473	363,982	22,534	....
1899.........	56,875	274,625	261,832	814,857	58,019	199,458	61,030	178,517
(Exercice) 1900.......	70,196	352,631	379,091	1,152,836	133,507	437,449	18,932	53,974
(Exercice) 1901.......	82,308	399,804	339,985	1,046,665	59,749	214,953	22,266	74,810
(Exercice) 1902.......	269,577	1,412,332	1,362,478	4,440,500	206,411	713,365	39,835	147,365
(Exercice) 1903.......	330,046	1,939,804	2,260,722	8,472,250	250,372	699,210	843,900	1,476,900
(Exercice) 1904.......	144,857	879,910	857,474	3,516,864	29,522	113,303	....	....
(Exercice) 1905.......	139,721	865,905	411,451	2,045,800	80,342	296,936	....	....
(Exercice) 1906.......	236,191	1,863,375	1,012,322	6,015,060	83,418	360,889	....	....
(9 mois au 31 mars 1907)......	69,158	742,221	851,083	4,817,632	3,051	22,645	1,353	16,789
(Exercice) 1908.......	21,184	267,215	81,060	727,367	31,982	153,007	5,621	68,869
(Exercice) 1909.......	25,449	288,836	29,331	383,390	10,396	84,845	37,662	380,371
(Exercice) 1910.......	104,382	1,297,454	655,585	10,473,425	14,501	126,950	106,000	964,600
(Exercice) 1911.......	267,038	3,747,768	715,095	10,372,661	20,313	284,859	113,533	1,237,204
(Exercice) 1912......	42,554	808,943	855,280	12,420,488	18,932	117,497	35,213	495,116
Totaux..	1,953,576	15,627,944	10,709,021	68,712,908	1,218,141	4,620,452	1,315,323	5,094,515

octrois de terres du gouvernement et par la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Compagnie du chemin de fer Calgary-Edmonton.		Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern.		Compagnie du chemin de fer Great-North-west-Central.		Totaux.		Moyenne à l'acre.
Acres.	Montant.	Acres.	Montant.	Acres.	Montant.	Acres.	Montant.	
	$		$		$		$	$ c.
11,260	....	....	....	....	....	120,211	352,847	2 93
11,035	....	....	....	....	....	68,668	207,856	3 02
46,815	....	....	....	....	....	114,713	222,489	1 94
10,553	....	....	....	....	....	108,016	361,338	3 34
9,436	....	....	....	....	....	222,225	719,016	3 23
15,481	....	....	....	....	....	448,623	1,431,774	3 18
24,738	53,335	....	....	....	....	462,494	1,520,792	3 28
46,653	128,256	....	....	....	....	648,379	2,125,146	3 27
116,719	352,037	....	....	....	....	621,027	2,088,269	3 36
323,494	1,033,396	....	....	....	....	2,201,795	7,746,958	3 56
231,800	909,600	183,736	631,503	128,435	522,490	4,229,011	14,651,757	3 46
129,007	563,507	64,469	313,575	41,858	177,081	1,267,187	5,564,240	4 39
109,191	512,898	231,707	1,221,469	17,593	103,564	990,005	5,046,572	5 09
85,784	480,063	204,966	1,014,351	20,003	137,503	1,642,684	9,871,241	6 01
59,515	346,064	289,576	1,711,109	4,023	41,470	1,277,759	7,697,930	6 02
8,606	75,644	196,946	1,746,504	1,294	13,855	346,693	3,052,461	8 80
6,370	66,508	*	*	165	7,935	109,373	1,211,885	11 08
18,323	182,926	285,428	2,783,010	571	6,863	1,184,790	15,835,228	13 36
11,820	116,231	277,414	3,336,797	1,438	27,417	1,406,651	19,122,937	13 59
10,853	154,424	365,926	4,216,578	632	11,373	1,329,390	18,224,419	1370
1,287,453	4,974,889	2,100,168	16,974,896	216,012	1,049,551	18,799,694	117,055,155	6 23

ETAT DES TERRES DANS LE MANITOBA, LA SASKATCHEWAN ET L'ALBERTA.

Manitoba, superficie totale................	147,152,880	acres (approx.)
" Alberta..................	150,117,760	"
" Saskatchewan............	143,927,680	"
Grand total....................	441,198,320	"

ETENDUE ARPENTÉE.

Superficie totale.......................... 178,811,768 acres.

ETENDUE PROPRE À L'AGRICULTURE.

——	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Total.
	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Etendue dans les sections arpentées (déduction faite de toute terre couverte par les eaux)	25,892,630	67,731,270	56,163,947	149,787,847
Snperficie des paroisses et lots de grèves............	486,311	81,974	96,603	664,888
Superficie des réserves indiennes (comprenant 6,683 acres au nord de la section arpentée dans la Saskatchewan et 93,856 acres dans l'Alberta-nord....	337,887	1,140,286	1,244,518	2,722,691
Superficie accordée aux réserves des sauvages........	55,423	263,623	257,735	576,781
Total..	....	....	....	153,752,207

SUPERFICIE IMPROPRE À L'AGRICULTURE.

——	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Total.
	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Superficie des terres couv. par l'eau dans les sect. arp.	3,283,357	1,689,396	1,722,690	6,695,443
" allouée aux chemins....................	908,882	1,407,020	1,073,054	3,388,956
" " réserves forestières..........	2,494,240	599,642	11,881,280	14,975,162
Total........	....	....	....	25,059,561

DISPOSITION DES SECTIONS ARPENTÉES.

——	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Total.
	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Superficie sans établissement, inscriptions de préemptions et d'achats de homestead, concessions aux volontaires de l'Afrique-Sud et aux métis du Nord-Ouest, ventes aux militaires, et concessions partic.	13,020,770	32,649,275	22,682,807	68,352,852
Superficie octroyée à des compagnies de chemin de fer (principalement dans des sections impaires)	3,566,997	15,177,063	13,120,014	31,864,074
Superficie octroyée à la Compagnie de la Baie-d'Hudson (l'espace non arpenté non compris)...........	1,613,134	3,787,764	2,637,782	8,038,680
Superficie accordée aux terres des écoles (l'espace non arpenté non compris)..........................	1,438,479	3,762,848	3,120,219	8,321,546
Superficie vendue pour irrigation.......	....	69,200	973,685	1,042,885
Superficie en terres marécageuses du Manitoba (choisies en vertu de l'Acte "Better terms", 1885).... .	2,542,850	....	....	2,542,850
Grand total......	....	....	....	120,162,887

SUPERFICIE EN CULTURE EN 1911.

——	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Totaux.
	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Superficie ensemencée de blé	2,979,734	4,704,660	1,616,899	9,301,293
" d'avoine	1,260,736	2,124,057	1,178,410	4,563,203
" d'orge	433,067	172,253	156,418	761,738
" de lin	77,789	950,049	93,662	1,121,500
" d'autres produits	180,706	55,402	231,617	467,725
Totaux	4,932,032	8,006,421	3,277,006	16,215,459

SUPERFICIE NON ARPENTÉE DANS LE MANITOBA, LA SASKATCHEWAN ET L'ALBERTA

Quant au reste de l'espace non arpenté, une grande partie n'en a été encore explorée que superficiellement; mais ce qu'on connaît déjà de la qualité de cette terre donne en superficie cultivable, de valeur beaucoup moindre que l'étendue arpentée jusqu'aujourd'hui, le nombre d'acres suivant:—

	Acres.
Manitoba	19,000,000
Saskatchewan	16,000,000
Alberta	56,000,000
Superficie totale	91,000,000

Si ce grand total était réduit de moitié, il représenterait exactement une superficie de terre cultivable de bonne qualité égale en production à une étendue colonisée de.. 45,500,000 acres;

en ajoutant l'étendue propre à la culture.......... 153,752,207 acres;

grand total de l'étendue propre à l'agriculture...... 199,252,207 acres.

Il est ainsi évident, d'après les tableaux précédents montrant l'étendue en culture en 1911, que 8% seulement de la terre disponible dans les trois provinces de l'Ouest est jusqu'ici en culture.

NOMBRE DE BOISSEAUX DE GRAIN PRODUITS PAR LES TROIS PROVINCES EN 1911.

——	Blé.	Avoine.	Orge.	Lin.
Manitoba	60,275,000	57,893,000	14,447,000	1,123,000
Saskatchewan	97,665,000	97,962,000	5,445,000	10,688 000
Alberta	36,143,000	56,964,000	4,151,000	973,000
Totaux	194,083,000	212,819,000	24,043,000	12,784,000

Statistique indiquant la capacité en boisseaux des élévateurs des trois provinces.

Exercice.	Manitoba.	Saskatchewan.	—	Alberta.	Totaux.
1900-01	10,323,272	...	T.N-O. 2,436,080	...	12,759,352
1901-02	12,255,000	...	" 3,194,000	...	15,449,000
1902-03	16,121,400	...	" 5,105,000	...	21,226,400
1903-04	19,297,000	...	" 7,917,000	...	27,214,000
1904-05	19,557,630	...	" 8,934,000	...	28,491,630
1905-06	20,656,100	8,951,600	...	1,715,500	31,323,200
1906-07	20,502,200	12,989,500	...	2,785,500	36,277,200
1907-08	21,015,600	14,666,500	...	3,818,900	39,501,000
1908-09	20,558,500	17,924,500	...	4,386,400	42,869,400
1909-10	21,624,500	24,314,500	...	8,080,400	54,019,400
1910-11	21,813,800	26,465,000	...	8,764,500	57,043,300
1911-12	22,410,500	29,314,000	...	9,863,000	61,587,500

BLÉ.

Un coup d'œil jeté sur les chiffres du rapport du ministère de l'Intérieur pour l'année 1891 éclaire de façon intéressante sur le développement de la production du blé dans l'Ouest. Pour l'année, la production dans les trois provinces a été de 30 millions de boisseaux.

Pour la saison de 1911, vingt ans après, le rendement total, dans ce territoire, a été de 194 millions de boisseaux, soit six fois plus. Le rendement, au Manitoba, a plus que doublé, pendat que dans la Saskatchewan et l'Alberta, il est devenu 19 fois plus considérable.

Statistique indiquant la longueur en milles des chemins de fer, par province.

Année.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Totaux.
1901	2,056	1,107	978	4,141
1902	2,128	1,102	978	4,208
1903	2,224	1,117	978	4,319
1904	2,364	1,180	1,020	4,564
1905	2,672	1,523	1,020	5,215
1906	2,823	1,973	1,200	5,996
1907	3,074	2,025	1,323	6,422
1908	3,110	2,081	1,323	6,514
1909	3,205	2,630	1,323	7,158
1910	3,526	3,350	1,774	8,650
1911	3,678	3,536	1,895	9,109

CHEMINS DE FER AU MANITOBA, DANS LA SASKATCHEWAN ET DANS L'ALBERTA EN 1911.

Chemins de fer.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Totaux.
Pacifique-Canadien	1,558	1,800	1,273	4,631
Canadian-Northern	1,747	1,321	221	3,289
Grand-Tronc-Pacifique	212	415	401	1,028
Grand-Nord (Great-Northern)	161	....	....	161
Totaux	3,678	3,536	1,895	9,109

Le développement commercial est indiqué par le tableau ci-dessous:—

SUCCURSALES DES BANQUES CANADIENNES CHARRTÉES, PAR PROVINCE.

Exercice.	Manitoba.	Saskatchewan.	——	Alberta.	Totaux.
1901	52	....	T.N.-O. 19	....	71
1902	53	....	" 23	....	76
1903	64	....	" 42	....	106
1904	86	....	" 74	....	160
1905	90	39	....	41	170
1906	104	48	....	49	201
1907	146	91	....	77	314
1908	161	116	....	89	366
1909	164	131	....	97	392
1910	171	187	....	140	498
1911	192	320	....	220	732

DISTRICT DE LA RIVIÈRE-LA-PAIX.

Le district de la rivière La-Paix comprend une étendue d'environ 87,850 milles carrés situés au nord-ouest d'Edmonton, dont 5,470 dans la Colombie-Britannique forment un plateau s'élevant graduellement, et renfermant de grandes prairies de grande étendue séparées l'une de l'autre par des bosquets de cotonniers ou de trembles.

Le sol est composé principalement de terre argileuse riche et profonde. A l'exposition universelle de la Colombie, en 1893, le blé poussé dans ce district remporta le premier prix. Une ferme expérimentale, établie il y a deux ans, fonctionne à Fort-Vermillon.

Pour le besoin de l'administration des terres, le district est divisé en deux agences des terres fédérales, à savoir: Rivière La-Paix et Grande-Prairie, avec bureau à Grouard et à Grande-Prairie. La campagne autour du Petit lac de l'Esclave, du lac de l'Ours, de Pouce-Coupé et de Dunvegan se peuple rapidement.

La rivière La-Paix qui, avec trois barrages, est navigable pour les bateaux à vapeur sur un parcours d'environ 863 milles, contient une espèce de vallée tout le long du district variant de 500 à 1,000 pieds de profondeur et de 1 à 3 milles de largeur. Les principaux tributaires de la rivière La-Paix sont la Rouge, du Plongeon, La Boucane et les rivières au Pin sud et nord. Plusieurs compagnies de transport ont des bateaux en opération ici.

IMMIGRATION.

On trouvera le rapport du surintendant de l'Immigration dans la partie II du rapport général. Un rapport supplémentaire est aussi fait cette année par le surintendant en sa qualité de contrôleur en chef de l'immigration, charge qu'il occupe depuis le 2 octobre 1911, à la suite d'un arrêté du conseil rendu le 30 mai 1911, et sa nomination fut ratifiée par un arrêté subséquent, daté du 4 août 1911. On trouvera dans le rapport en question des statistiques intéressantes concernant l'immigration chinoise.

Tableau comparatif du nombre d'immigrants arrivés aux ports intérieurs et océaniques depuis 1897, les Chinois exceptés:—

Année.	Grande-Bretagne et Irlande.	Autres pays.	Etats-Unis.	Totaux.
1897	11,383	7,921	2,412	21,716
1898	11,173	11,608	9,119	31,900
1899	10,660	21,938	11,945	44,543
1900 (6 mois)	5,141	10,211	8,543	23,895
1900-1	11,810	19,352	17,987	49,149
1901-2	17,259	23,732	26,388	67,379
1902-3	41,792	37,099	49,473	128,364
1903-4	50,374	34,786	45,171	130,331
1904-5	65,359	37,364	43,543	146,266
1905-6	86,796	44,472	57,796	189,064
1906-7 (neuf mois finissant le 31 mars)	55,791	34,217	34,659	124,667
1907-8	120,182	83,975	58,312	262,469
1908-9	52,901	34,175	59,832	146,908
1909-10	59,790	45,206	103,798	208,794
1910-11	123,013	66,620	121,451	311,084
1911-12	138,121	82,406	133,710	354,237
	861,545	595,082	784,139	2,240,766

IMMIGRATION BRITANNIQUE.

L'an dernier, j'avais le plaisir d'attirer l'attention sur l'augmentation considérable de l'immigration britannique. Le nombre d'immigrants venus de Grande-Bretagne et d'Irlande a été de 59,790 en 1909-10; et 1910-11, le nombre a été de 123,013; et je suis heureux que nous puissions enregistrer une augmentation plus forte encore pour 1911-12, la période couverte par le présent rapport. Pendant l'année, 138,121 immigrants sont arrivés de Grande-Bretagne, avec l'intention déclarée de s'établir au Canada. Dans le rapport de l'an dernier, une allusion a aussi été faite concernant les sévérités plus grandes apportées aux règlements d'immigration, et il est à remarquer que ces sévérités n'ont pas eu pour effet de diminuer le nombre des immigrants; mais il a accentué sans aucun doute le mouvement vers le Canada de gens réellement désirables, qui considèrent plus favorablement l'émigration vers ce pays quand ils voient que nous cherchons à n'admettre que des immigrants de la meilleure classe, sains de corps et d'esprit et tout à fait aptes à réussir au Canada.

IMMIGRATION CONTINENTALE.

Il y a aussi augmentation du nombre des arrivées d'Europe. En 1910-11, leur nombre était de 66,620; en 1911-12, il est de 82,406.

L'augmentation annuelle du mouvement d'immigration de l'Europe continentale est une preuve de l'efficacité de notre propagande en Europe, malgré les difficultés que nous y rencontrons.

Environ un tiers des immigrants venus d'Europe ont prit des inscriptions de homesteads dans l'Ouest pendant l'année. Plusieurs autres ont acheté des terres de corporations ou de propriétaires industriels, et d'autres se sont engagés comme garçons de fermes ou comme domestiques.

IMMIGRATION DES ÉTATS-UNIS.

On verra que l'immigration des Etats-Unis a continué d'augmenter. Le nombre d'arrivées l'an dernier a été 121,541; cette année, il est de 133,710. Ces résultats indiquent que nos agents aux Etats-Unis continuent de travailler en faveur du Canada. Les immigrants des Etats-Unis sont presque tous des fermiers ou des garçons de fermes, et venus, pour la plupart, des contrées agricoles des Etats de l'Ouest.

IMMIGRATION DES ENFANTS.

Le service d'inspection de l'immigration des enfants incombe à l'inspecteur en chef de l'immigration britannique des enfants et des maisons de refuge; son rapport, qui fait partie du rapport du surintendant, sera lu avec une particulière attention, nous n'en doutons pas.

ARPENTAGES.

Soixante-seize équipes d'arpenteurs, chacune sous les ordres d'un arpenteur des terres fédérales, ont été employées; le nombre total des hommes faisant partie de ces équipes a été d'environ douze cents. Quarante-deux de ces équipes ont été payées à la journée; trente-quatre ont fait l'arpentage à l'entreprise, d'après des taux fixés par un arrêté du conseil.

Dix des équipes payées à la journée ont travaillé à établir les méridiens initiaux et les lignes de base, qui sont les lignes directrices du système d'arpentage des terres fédérales, et doivent être tracées sur le terrain avant que l'on procède à la subdivision d'aucun pays de colonisation. Il y a actuellement une demande de terres dans des localités très éloignées; la subdivision de ces localités exige l'extension des lignes de base et des méridiens à une distance énorme. Huit cent soixante-cinq milles de ces lignes ont été arpentés. Les autres équipes payées à la journée ont été employées à des corrections d'arpentages et à des travaux divers, et non de nature à être exécutés à l'entreprise. Des établissements de colonisation ont été ouverts à plusieurs endroits sur la rivière Athabaska, afin de donner aux détenteurs sans titre légal l'avantage de se procurer des terres sans délai. La subdivision de leurs terres en townships et en sections n'aurait pu être faite pour plusieurs années, parce que les lignes de base n'étaient pas prêtes. Un arpentage topographique de la vallée de Fiddle-Creek, du Parc Jasper, entre Hot-Springs et le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, a été fait, parce qu'on a l'intention d'y ouvrir des chemins, d'y tracer des lots de ville et d'y établir un aqueduc.

Les arpenteurs à l'entreprise ont subdivisé cent soixante-cinq townships entiers et huit townships en partie, tandis qu'une subdivision partielle a été faite de trois cent trente autres, et que des arpentages partiels ou complets de deux cent vingt-cinq autres ont été accomplis. Ceci représente 5,146,080 acres de subdivision originale et 1,127,360 acres d'arpentage autre que de la subdivision originale.

Les nouveaux townships sont pour la plupart dans le nord du Manitoba, dans la Saskatchewan, au nord de Battleford, dans l'Alberta, le long de la voie du Grand-Tronc-Pacifique ,et dans le district de la rivière La-Paix.

Plus de dix-sept milles de lignes ont été arpentés. Quand les notes des arpenteurs sont reçues, chaque mille doit être soigneusement étudié, afin d'être certain que l'arpentage a été fait convenablement, et qu'il n'y a pas eu d'erreurs de calcul ou de mesurage. Les plans des lieux arpentés doivent ensuite être mis à l'échelle et imprimés à l'usage de l'administration et du public. Un personnel composé de cent vingt-sept hommes, pour la plupart hautement qualifiés, s'occupe de ce travail. Plus de six cent cinquante plans et quatre-vingt-six cartes ont été dressés et imprimés au bureau lithographique des arpentages.

Un personnel de soixante-seize équipes, dont plusieurs se composent d'un grand nombre d'arpenteurs et d'élèves, a besoin d'un outillage considérable en fait d'instruments.

On évalue le nombre d'instruments en usage à pas moins de deux cents théodolithes, cent montres siréales, et un nombre proportionnel de clinomètres, d'anéroïdes, de galons mesures d'acier, etc. La perfection de l'arpentage dépend de la qualité et de l'exactitude de réglage des instruments des arpenteurs ; on pourvoit maintenant à cette nécessité au laboratoire des arpentages, où chaque instrument est examiné avec soin, vérifié et réglé avant d'être remis aux arpenteurs. L'outillage du laboratoire comprend un collimateur vertical et trois horizontaux, tous avec oculaires micrométriques, un niveau de réglage, un baromètre étalon, un vérificateur de baromètre anéroïde, un micromètre-microscope, une horloge sidérale avec chronographe, et quatre boîtes spéciales pour vérifier les montres par la température. Le laboratoire est encore pourvu des instruments nécessaires aux travaux astronomiques, de sorte que les arpenteurs peuvent acquérir l'habitude des observations indispensables pour leurs arpentages. Déjà, le laboratoire a prouvé son extrême utilité; il est à espérer qu'il aura l'influence la plus bienfaisante sur les arpentages.

On trouvera ci-dessous le tableau du travail d'arpentage des subdivisions ou établissements complété chaque année depuis le commencement des arpentages, avec le résultat des opérations de la saison dernière:—

Période.	Acres.	Nombre de homesteads de 160 acres chacun.
Antérieurement au mois de juin 1873	4,792,292	29,952
1874	4,237,864	26,487
1875	665,000	4,156
1876	420,507	2,628
1877	231,691	1,448
1878	306,936	1,918
1879	1,130,482	7,066
1880	4,472,000	27,950
1881	8,147,000	50,919
1882	10,186,000	63,662
1883	27,234,000	170,212
1884	6,435,000	40,218
1885	391,680	2,448
1886	1,379,010	8,620
1887	643,710	4,023
1888	1,131,840	7,074
1889	516,968	3,231
1890	817,075	5,106
1891	76,560	476
1892	1,395,200	8,720
1893	2,928,640	18,304
1894	300,240	1,876
1895	406,240	2,539
1896	506,560	3,166
1897	428,640	2,679
1898	859,840	5,374
1899	1,022,720	6,392
1900 (6 premiers mois)	735,480	4,596
1900-1901	1,603,680	10,023
1901-1902	2,553,120	15,957
1902-1903	6,173,440	38,584
1903-1904	12,709,600	79,435
1904-1905	10,671,520	66,697
1905-1906	4,973,920	31,087
1906-1907 (9 mois)	3,819,700	23,873
1907-1908	6,123,040	38,269
1908-1909	7,412,870	46,330
1909-1910	7,423,200	46,395
1910-1911	5,683,200	35,520
1911-1912	5,146,080	32,163
	156,092,545	975,573

Les équipes étaient réparties comme suit:—

Equipes.	Au Manitoba.	Dans la Saskatchewan.	Dans l'Alberta.	Dans la Colombie-Britannique.	Partie dans une province et partie dans une autre.	Total.
A la journée	3	3	12	6	15	39
A l'entreprise	3	16	13	....	2	34
Equipes engag. pour une courte période.	1	....	....	1	1	3
	7	19	25	7	18	76

BUREAU DES EXAMINATEURS DE TERRES FÉDÉRALES.

Le bureau des examinateurs des arpenteurs des terres fédérales s'est assemblé en février et en mai, les examens ayant lieu à Ottawa, Montréal, Kingston, Toronto,

Winniqeg, Régina, Calgary, Edmonton et Vancouver. Sur 268 candidats, 57 ont obtenu leurs certificats d'examen préliminaire et quarante-huit ont été nommés arpenteurs des terres fédérales.

RÉCIPROCITÉ ENTRE ARPENTEURS—MUTUALITÉ DES ARPENTEURS.

A la Conférence coloniale de 1907, une motion fut présentée par le gouvernement de la Nouvelle-Zélande suggérant l'établissement d'une société d'aide réciproque pour les arpenteurs de tout l'Empire britannique. Cette réciprocité existe déjà entre la Nouvelle-Zélande et plusieurs Etats de l'Australie; l'intention était d'étendre cet arrangement aux autres parties de l'Empire. La proposition fut discutée à la conférence, et une résolution favorisant la réciprocité et la soumettant à la considération de plusieurs gouvernements fut adoptée.

Afin de discuter des moyens à prendre pour réaliser l'idée de la proposition, les gouvernemenlts du Canada et les Parlements fédéral et provinciaux furent invités par le gouvernement de Sa Majesté à envoyer des représentants à une conférence des arpenteurs généraux des colonies devant avoir lieu à Londres. L'invitation fut dûment transmise aux gouvernements provinciaux canadiens: tous répondirent qu'ils ne se proposaient pas d'envoyer des représentants. Une semblable réponse fut reçue, par le gouvernement impérial, de Terre-Neuve et de l'Union de l Afrique-Sud. L'arpenteur en chef des Terres fédérales fut autorisé à représenter le Canada. La conférence eut lieu en mai et juin 1911, les délégués présents étant l'arpenteur en chef des Terres fédérales, représentant le Canada, et MM. E. A. Counsel, arpenteur en chef de Tasmanie, et Allan Spowers, arpenteur en chef de Queensland, délégué de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et des Etats australiens, à l'exception de l'Australie du Sud. Des délégués du service d'arpentage militaire, de l'Institut des Ingénieurs civils et de l'Institut des Arpenteurs, représentant le Royaume-Uni, le colonel sir Duncan Johnston, le dernier directeur du service de l'arpentage militaire, ayant été nommé président. Le Très honorable sir George Reid, haut-commissaire pour l'Australie, prit part aux délibérations au nom de son gouvernement.

A la première séance, l'arpenteur en chef des Terres fédérales présenta un tableau des conditions au Canada, faisant remarquer que dans chaque province les arpenteurs locaux étaient incorporés, et que les arpenteurs des autres provinces étaient rigoureusement exclus. Comme il a été impossible d'établir la réciprocité entre les différentes provinces de la Puissance, il y a peu d'espoir que le Canada adopte ce projet de réciprocité par tout l'Empire.

La conférence a préparé un syllabus pour les examens des candidats, et a nommé un bureau central pour étudier les détails du projet. Le rapport se termine ainsi:—

"La libre discussion qui a eu lieu à la conférence n'a pas permis aux délégués d'envisager les difficultés qui existent certainement dans l'établissement d'un arrangement général de réciprocité; et, quoiqu'ils se rendent compte que le projet qu'ils ont formé ne répond pas complètement à toute objection qui pourrait être faite, ils osent le présenter comme la base d'une entente future entre les puissances, les provinces et les Etats qui désirerraient bénificier de ces

arrangements de réciprocité. Si quelque gouvernement ne trouve pas pratique d'adopter le projet dans son entier, peut-être trouvera-t-il sage d'en adopter certaines parties, selon les circonstances. Même, si seulement une partie du programme d'examens imposés aux candidats arpenteurs était adopté par tout l'Empire, de sorte qu'un candidat ayant passé cette partie de l'examen en n'importe quel pays de l'Empire soit dispensé de la passer de nouveau pour être qualifié comme arpenteur dans une autre partie de l'Empire, un pas aurait été fait en avant."

DIVISION ASTRONOMIQUE, COMPRENANT L'ARPENTAGE GÉODÉSIQUE ET L'ARPENTAGE DES FRONTIÈRES INTERNATIONALES.

Le travail de l'observatoire a suivi les mêmes lignes générales que l'année précédente.

Dans la division astrophysique, le principal travail accompli a été, comme avant, la détermination des orbites, au moyen du spectroscope, des étoiles doubles. Les éléments des orbites de six étoiles doubles ont été terminés pendant lannée. Durant l'année, 715 spectres stellaires ont été obtenus, soit environ 130 de moins que l'année précédente. Cette diminution est due en grande partie au fait que l'on doit observer des étoiles moins lumineuses et qui demandent un temps d'exposition plus long.

Les spectroscopes sont demeurés les mêmes, aucune amélioration n'y ayant été apportée. Une grille de cinq pouces réglée par le docteur J. A. Anderson, de l'Université John Hopins, a été obtenue vers le premier de l'an; elle donne une grande concentration de lumière dans la première partie d'un côté, plus de 50% de la lumière incidente sur la grille étant réfractée dans cette partie. Un spectroscope a été dessiné, et est maintenant en voie de construction à l'observatoire, afin de pouvoir utiliser cette grille dans la spectroscopie stellaire ; on espère en obtenir des résultats importants. Le travail concernant la rotation solaire, lequel, comme il est dit dans le dernier rapport, avait été définitivement réglé à l'assemblée de Mt-Wilson de la *International Union for Co-operation in Solar Research,* en 1910, a été activement poursuivi pendant l'année. Les valeurs rotationnelles sont environ de 2% plus basses que celles qui ont été obtenues par Adams, en 1906-7 et 1908, mais si cela est dû à un réel changement dans la vitesse, ou à la personne ou à l'instrument, il est impossible de le dire. Il faut faire remarquer que des différences curieuses et inexplicables dans le mesurage des mêmes clichés par différents observateurs apparaissent quelquefois, certaines différences étant beaucoup plus grandes que celles citées plus haut. La loi de ralentissement de la vitesse solaire en rapport avec l'augmentation de la latitude solaire est pratiquement la même que celle qui a été antérieurement déterminée. Le résultat peut-être le plus important qui a été obtenu a consisté à démontrer, par l'examen d'un très grand nombre de chiffres restants, que, en autant que ces mesurages sont concernés, ils ne constituent pas des différences systématiques dans la vitesse obtenue de lignes de différents éléments. On se propose de continuer ce travail pendant l'été prochain.

Les deux marques azimutales sont maintenant en usage partout où le théodolithe est employé. Des édifices permanants pour protéger les piliers et les marques

doivent être érigés prochainement. Un examen des changements de l'azimut et du niveau, pendant les deux dernières années, a montré qu'ils sont très petits, et que la stabilité du pilier et du théodolite est très satisfaisante. La monture des microscopes à cercle n'est pas suffisamment rigide, de sorte que l'on prévoit une déformation de la monture aux cercles de Repsold.

Des observations d'ascension verticale ont été faites sans cesse, autant qu'il a été possible, depuis mars 1910; en cette année-là, 5,371, et en 1911, 2,522 passage furent observés. Cette année, un nombre suffisant d'observateurs permet d'observer du soir au matin. La réduction des observations de 1910 est à peu près terminée, et la réduction des ascensions verticales est prête pour être publiée. L'an dernier, il y a eu 2,428 distances zénithales d'observées, y compris plusieurs étoiles dont les déclinaisons sont requises pour la détermination des latitudes.

Un rigoureux examen des erreurs de pivot a été fait cette année, et les résultats ont été compilés et enregistrés.

La principale amélioration au service du temps, à l'observatoire, a été l'installation du système d'horloge magnétique dans le musée Victoria, lequel est de beaucoup supérieur au système à batteries. Vu qu'une horloge principale se remonte d'elle-même, qu'il n'y a pas de batteries ni de points de contact, elle ne demande que très peu d'attention.

Pendant l'an dernier, les deux pendules photographiques (sismographes) de Bosch ont enregistré soixante-quinze tremblements de terre en diverses parties du monde, et dix-huit bulletins ont été émis par 61 stations.

L'observatoire a publié des tables de projection stéréographique compilées par les stations les plus importantes du monde, pour faciliter la localisation des lieux originaires de tremblements de terre; la méthode suivie a été acceptée par tout le monde.

Le docteur Klotz représentait le Canada à la Conférence Internationale Sismologique de Manchester, en juillet dernier. En plus de la présentation de plusieurs documents, il réussit à faire adopter une nomenclature et des formules de bulletins uniformes pour les tremblements de terre, ce dont on ressentait grandement le besoin.

L'étude des tremblements de terre et de leur influence sur les vagues frappant le rivage, due à des étendues de l'océan où le baromètre est bas, se continue.

Des observations magnétiques se font sur le territoire à l'ouest de Winnipeg jusqu'aux montagnes Rocheuses et au nord de la branche nord de la Saskatchewan. En tout, 60 stations ont été occupées à chacun des endroits où l'un des trois éléments: déclinaison, inclinaison et intensité, ont été déterminés.

A l'outillage magnétique fut ajouté un inducteur terrestre de Toepfer, utilisé pour la régularisation des cercles à la dépression de l'horizon.

A cinq stations dans la Colombie-Britannique: Prince-Rupert, Hazelton, Atlin, Revelstoke et Field, la latitude et la longitude ont été astronomiquement déterminées, et à deux de ces stations des marques permanentes de méridien ont été placées.

L'arpentage le long des différentes sections de la frontière internationale a été continué. Le 141e méridien de la longitude ouest, qui forme la frontière entre le territoire du Yukon et l'Alaska, fut prolongé jusqu'à dix milles de l'océan Arctique, et de bons progrès ont été accomplis dans le posage des barres permanentes, la triangulation et le relevé topographique de la contrée adjacente. On espère que l'arpentage sera terminé jusqu'à l'océan Arctique pendant l'été prochain. Il restera alors à cet endroit environ quatre-vingt-dix milles du méridien à déterminer entre Natazhat-Ridge et le mont Saint-Elias. C'est une région où le travail est très difficile, le pays étant couvert de hautes montagnes et de glaciers. Les observations, afin de délimiter la frontière sur la côte de l'Alaska, à l'est du mont Saint-Elias, et le long du canal de Portland, ont été continuées. Le relevé du 49e parallèle fut prolongé jusqu'à la rivière Rouge. Ceci termine le relevé topographique de la frontière sud de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, à l'exception d'environ quatre-vingt-dix-milles entre la rivière Rouge et le lac des Bois, dont on s'occupera cet été. L'arpentage pour le posage à nouveau de bornes permanentes sur la ligne Ashburton, a été continué le long de la rivière Saint-François et de la ligne droite s'éloignant de là dans la direction sud-ouest. Des relevés ont été faits sur les lacs, à l'embouchure de la rivière Sainte-Croix, pour déterminer la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Maine.

Les opérations du service géodésique comprenait l'exploration et la triangulation dans plusieurs régions éloignées l'une de l'autre du Canada. Le principal travail se fait dans les régions sud d'Ontario et de Québec. Une chaîne de triangulation a été commencée pour suivre la baie de Fundy, ainsi qu'une ligne de base pour les trois provinces maritimes. Une autre chaîne s'étend parallèlement à la frontière internationale, à partir de l'ouest du lac Supérieur, et une autre se développe le long de la côte de la Colombie-Britannique.

Le plan général du service géodésique a pour objet de faire la triangulation aux endroits où elle sera le plus tôt utile, l'intention étant d'étendre ces triangulations à mesure que les occasions s'en présenteront, jusqu'à ce qu'elles soient reliées et forment un tout.

Le relevé géodésique fut continué dans Québec, Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan. La distance relevée pendant l'année a été de 893 milles.

Un événement remarquable de l'année a été la douzième réunion annuelle de la "Société Astrophysique d'Amérique", dont les assemblées eurent lieu à l'observatoire les 23, 24 et 25 juillet 1911. Il y eut cinq séances consacrées à la lecture et à la discussion de documents, aux rapports des commissions et autres affaires. Environ 35 membres de la société, parmi lesquels plusieurs astronomes réputés des Etats-Unis étaient présents. Entre les séances, plusieurs réunions sociales furent organisées, et il est à espérer que tous ceux qui y prirent part s'y amusèrent. Ils en exprimèrent leur plaisir dans des résolutions unanimes, et leur opinion sur le travail qui se fait à l'observatoire fut émise dans la résolution suivante approuvée par tous:—

Résolu: Que la Société Astronomique et Astrophysique d'Amérique, réunie

à l'observatoire du Canada, à l'occasion de la douzième convention, a examiné en détail l'ouvrage accompli à l'observatoire et exprime son opinion très favorable sur le caractère des recherches faites dans ses différents services. Ceci s'adresse surtout au travail de détermination de la vitesse radiale, par lequel des résultats d'une valeur extraordinaire ont été obtenus au moyen d'un télescope plutôt petit. Etant donné le pressant besoin d'un instrument, la société espère qu'on se procurera bientôt un télescope plus puissant, et qui soit en rapport avec le rang qu'occupe maintenant l'observatoire national du Canada.

SYLVICULTURE.

De bons progrès ont été fait dans l'organisation de l'administration des réserves forestières. Le travail a été de beaucoup augmenté par l'extension de la superficie réservée durant l'année précédente. On a nommé un inspecteur d'expérience pour surveiller le travail dans l'Alberta, et des plans ont été faits concernant l'inspection de l'ouvrage dans les rserves de l'est et dans la zone des chemins de fer de la Colombie-Britannique. Des surveillants sont sous les ordres des inspecteurs qui s'occupent de chaque réserve forestière, et qui sont aidés par des gardes-forestiers d'expérience et tout un personnel d'hommes connaissant les bois. Des progrès ont été faits grâce aux règlements concernant la coupe du bois dans les réserves par de petits propriétaires de moulins à scie, qui fournissent du bois de construction aux colons. Le terrain à pâturage, sur une partie de la réserve forestière de la montagne Tortue, a été entouré d'une clôture, et des règlements spéciaux ont été faits à son égard. De nouveaux règlements concernant les permis de pâturage et les permis de coupe de bois dans les réserves sont de nécessité urgente, et sont maintenant à l'étude.

Six équipes ont été engagées à l'examen du bois de construction. Les inspections furent faites quant à l'état du bois de construction sur des parties de la région entre le Manitoba, la baie d'Hudson et la Saskatchewan. Un seul incendie détruisit du bois dans une réserve, et le bois restant fut vendu et coupé avant qu'il ait trop diminué de valeur. Un petit bateau à vapeur, patrouillant en cas de feu, fut mis en opération sur la rivière Athabaska, dont le courant est trop rapide pour les canots.

Le besoin d'une meilleure inspection de l'ouvrage et des mouvements des gardiens en cas d'incendie se fait sentir davantage, et il faut que des mesures soient prises pour remédier efficacement au mal.

A cause de la demande sans cesse croissante d'arbres de plantation pour les fermes—qui est telle que la pépinière de Indian-Head n'y pourra bientôt suffire,—on a acheté une demi-section de terre près de Saskatoon, et des arrangements ont été faits pour l'établissement d'une nouvelle pépinière.

On continue de recueillir des statistiques concernant les produits de la forêt, et plusieurs bulletins ont été publiés, donnant d'importants renseignements sur la production et l'usage du bois au Canada. Une enquête particulière a été faite sur les industries d'Ontario employant du bois. Il est d'une grande importance, en ce genre de travail, que des enquêtes sérieuses soient faites pour savoir la quantité de bois qui se gaspille dans les manufactures, et de rechercher les moyens d'empêcher ce gaspillage.

RENNES ET BISONS.

Pendant l'année, comme expérience, un troupeau de cinquante rennes fut expédié, venant du docteur Grenfell, de Saint-Antony, Terre-Neuve, à Fort-Smith, sur la rivière de l'Esclave, T.N.-O., afin de savoir si ces animaux peuvent être élevés avec succès dans cette localité. Il est encore trop tôt pour dire si cette expérience a réussi, mais les rennes se sont montrés très bons voyageurs et ont démontré leur pouvoir de subsister grâce à la mousse qui recouvre une grande partie du Canada sous-arctique. Les ravages que font les loups, le fléau des mouches et l'incertitude de savoir si les chasseurs sauvages préfèrent les caribous sauvages aux rennes domestiques, font que ce problème n'est pas encore résolu. Si cette expérience est favorable, elle démontrera que l'élevage des rennes dans les districts où les bestiaux ne peuvent pas être gardés avec profit est une industrie rémunératrice.

Des efforts ont été faits pour localiser les différents troupeaux de bisons que l'on sait errer dans les alentours de Fort-Smith. Des renseignements sérieux ont été obtenus sur l'existence d'au moins trois troupeaux, comprenant de 300 à 500 bêtes, mais peu de renseignements ont été reçus. On fait de nouveaux efforts pour localiser ces troupeaux, dans l'intention de les protéger des loups et des chasseurs sauvages, et afin d'empêcher l'extinction du dernier troupeau de bisons connu sur ce continent où, jadis, ces animaux vagabondaient par milliers.

IRRIGATION ET RELEVÉS HYDROGRAPHIQUES.

Le fait le plus saillant concernant l'irrigation, pendant l'année dernière, a été le rapide avancement des grands travaux en cours d'exécution entrepris par la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien et la *Southern Alberta Land Co.* La La première compagnie a terminé les travaux d'irrigation du tiers ouest de ses 3,000,-000 d'acres de terrain près de Calgary, et a demandé au gouvernement l'inspection de son système et l'émission d'un permis d'utilisation de l'eau. L'inspection se fait actuellement et sera terminée probablement pendant l'année. Les travaux de la *Southern Alberta Land Co.* touchent aussi à leur fin, et exigeront une inspection semblable prochainement.

Du rapide développement de l'Ouest a résulté une demande croissante d'eau pour usage domestique, dans les villes et villages; l'approvisionnement d'eau est un des problèmes les plus importants que ces municipalités grandissantes ont à résoudre.

Le travail du relevé des cours d'eau, qui a été établi sur une base systématique il y a quelque trois ans, a été prolongé, en autant que les limites du crédit voté le permettaient; et les résultats obtenus en ont prouvé la grande valeur, non seulement dans la détermination de la praticabilité des projets d'irrigation, mais, sur une échelle bien plus considérable, dans ce qui concerne le développement de l'énergie hydraulique et l'approvisionnement d'eau pour usages domestiques dans les villes et les villages. Les rapports imprimés des travaux ont été largement répandus, et il est évident, à en juger d'après les rapports et les témoignages des ingénieurs et autres personnes, que les travaux sont appréciés par ceux qui en connaissent le mieux la valeur.

PARCS NATIONAUX.

Pendant l'année, un département administratif indépendant pour les parcs nationaux a été organisé, avec M. J. B. Harkin comme commissaire. M. Howard Douglas reste le chef du service extérieur avec le nouveau titre de premier surintendant des parcs.

Que l'aspect sans égal et les merveilles naturelles de ces lieux d'amusements situés dans les montagnes sont bien vite appréciés, cela est évident d'après le nombre annuel sans cesse augmentant des visiteurs. Près de 75,000 touristes se sont enregistrés au parc des Montagnes-Rocheuses l'an passé, ce qui représente une augmentation de 10,000 visiteurs sur l'année 1911. Pour satisfaire cette forte augmentation du trafic, de nouvelles commodités de toutes sortes ont été trouvées nécessaires. La Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien a fait, pendant cette année, plu-agrandissements et améliorations à ses hôtels, tant à Banff qu'à Lac-Louise. Le revenu provenant des parcs augmente chaque année proportionnellement, et il y a toutes les raisons pour compter sur un pourcentage de revenu très satisfaisant au compte du capital dépensé.

Les travaux consistant à établir des routes et chemins aux endroits particulièrement beaux et intéressants ont été continués, et ceux qui existent sont tenus en bon état. On a aussi commencé les travaux sur la section du gouvernement du nouveau chemin pour automobiles partant de Calgary jusqu'à la côte. Quand elle sera terminée, cette route sera la plus belle route pour automobiles qui soit au monde, vu qu'elle permet une promenade d'environ 500 milles à travers des montagnes d'une beauté unique.

On a commencé la construction d'un nouvelle digue au lac Minnewanka relativement aux projets de prologement de la *Calgary Power Company* en aval de rivière à l'Arc. Le ministère a profité de ces travaux pour s'assurer la réserve de 800 à 1,000 chevaux-vapeur hydrauliques, pour son usage propre. Ceci produira une quantité abondante d'électricité pour l'éclairage et autres besoins de Banff, à très bas prix.

Des réserves de sables goudronneux (*tar sands*) ont aussi été faites à Fort-McMurray, dans l'intention d'un besoin futur pour les nouveaux chemins qui sont construits à travers les parcs.

La nécessité de bâtisses mieux aménagées et plus modernes s'est fait beaucoup sentir aux sources d'eau chaude de Banff, et il a souvent été impossible d'accommoder les visiteurs toujours plus nombreux qui désiraient se baigner. Des plans préliminaires ont été soumis pour la construction de plus grandes et plus confortables bâtisses, et on espère qu'une au moins sera terminée avant la fin de l'année.

Le travail d'agrandissement dans le parc Jasper a consisté principalement dans l'établissement de chemins et de routes. Un arpentage de contour a été entrepris dans le district entre la rivière Athabaska et les sources d'eau chaude du ruisseau Fiddle, en vue de trouver l'endroit convenant le mieux à un chemin menant aux sources. Quand on en aura trouvé un, ces sources deviendront certainement très populaires, vu que leur eau possède des qualités thérapeutiques inestimables, et que

leur température est beaucoup plus élevée que celle des eaux de Banff. La ligne du Grand-Tronc-Pacifique traverse maintenant tout le parc, et la voie du Canadian-Northern est en construction.

Le parc aux bisons, dans l'île des Elans, et le parc des Montagnes-Rocheuses continuent de prospérer et d'augmenter. Dans le parc aux bisons seul, il y a maintenant plus de 1,000 bisons. On prend les moyens pour établir un revenu annuel pour le ministère par la vente de vieux bisons, lesquels sont voués à une destruction inévitable par le troupeau, ce qui serait une perte entière pour le gouvernement. La possibilité de tirer un revenu des animaux à fourrure des parcs est aussi à l'étude.

POUVOIRS HYDRAULIQUES.

Les succès obtenus pendant ces quelques dernières années dans le développement de transmission du pouvoir électrique, et les ressources qu'offrent les forces hydrauliques sans égales du Canada, ont placé ce pays au premier rang comme producteur d'énergie électrique à bon marche. Un pouvoir d'eau, autrefois utilisable dans une certaine localité seulement, peut aujourd'hui être développé et transmis sous forme d'énergie électrique à bon marché. Un pouvoir d'eau, autrefois utilisable dans une des villes et villages dans un rayon de 100,000 milles carrés. L'Ouest canadien possède d'abondants pouvoirs d'eau, et quoique la plupart ne soient pas en état d'être utilisés de façon économique, à cause de leur distance et autres raisons, il existe des pouvoirs d'eau importants à une distance promettant une facile transmission aux centres actuels de population, et capables de fournir l'énergie électrique pendant des années. Plusieurs travaux d'exploitation, dans différentes parties de l'Ouest canadien, ont été terminés avec succès, et d'autres travaux sont entrepris; plusieurs projets ont été déposés devant le ministère pour obtenir l'autorisation, en vertu des règlements concernant les pouvoirs d'eau, et conformément à l'article 35 de l'Acte des Terres fédérales, 1908.

Aucune attention particulière n'a été donnée par le ministère à la question des pouvoirs d'eau sur les terres fédérales, jusqu'à ce que, sur la recommandation de feu R. E. Young, un service indépendant de la division des terres des chemins de fer ait été organisé, en 1908, M. J. B. Challies, ingénieur hydrographe, ayant été nommé chef de ce service. Sous la direction générale de M. Young, le travail de ce service augmenta régulièrement en importance, et l'on jugea enfin nécessaire d'organiser un service indépendant et distinct s'occupant des pouvoirs d'eau, avec un surintendant officiel qui pût consacrer tout son temps aux questions concernant les pouvoirs d'eau et aux réclamations relatives aux terres fédérales. Conséquemment, un "Service des Puissansces hydrauliques" fut établi en décembre 1911, peu après la mort de M. Young, avec M. Challies pour surintendant. On se procura un personnel d'ingénieurs, conseils compétents pour l'ouvrage du dehors, l'avantage de ce service étant mis en évidence par le succès des travaux importants accomplis jusqu'ici, sous la direction du ministère.

Les règlements du ministère concernant les plans,—comprenant la stabilité de structure et le choix d'un pouvoir d'eau avantageusement situé,—quand ils sont aidés par de tels aviseurs, ne sont nullement atteints par des questions d'intérêt personnel. et, dans chaque cas, l'intérêt personnel bénéficie matériellement de l'expérience des

experts. Ça été l'habitude, dans la plupart des cas, d'exiger que des particuliers favorisés remboursent au ministère les dépenses encourues pour ce service d'experts.

L'idée fondamentale des divers travaux du dehors exécutés par le service est de recueillir des renseignements tels que le ministère puisse être capable d'indiquer la méthode la plus avantageuse pour utiliser les pouvoirs d'eau, d'importance économique actuelle, ayant dans la pensée tous les usages que l'on fait de l'eau, pour la consommation, l'irrigation, la navigation et l'énergie électrique.

TERRES DES ÉCOLES.

A cause des récoltes tardives de la saison passée, et de la moisson partiellement manquée, on a cru sage de remettre à plus tard la série des ventes à l'enchère qu'on avait eu l'intention de tenir dans la Saskatchewan, pendant l'été de 1911.

Quelques terrains isolés furent cependant vendus dans les trois provinces, principalement à des compagnies de chemin de fer pour droit de passage, emplacements d'écoles, comme il suit:—

Manitoba.—203 acres pour $4,208.76, soit une moyenne de $20.73 l'acre.

Saskatchewan.—1,517·27 acres pour $48,429.59, soit une moyenne de $31.92 l'acre.

Alberta.—373·07 acres pour $5,402.54, soit une moyenne de $14.48 l'acre.

D'après le rapport du chef de la division des terres des écoles, la superficie totale vendue le 31 mars 1912, dans chaque province, après annulations et changements faits, est comme suit:—

Manitoba.—Superficie vendue le 31 mars 1912, 577,255·74 acres pour $5,528.19.

En outre, on a vendu des lots de ville pour $5,806, ce qui fait un total, pour toutes ces ventes, de $5,534,738.19. Prix moyen par acre, $9.60. Sur ce montant $3,096,104.25 ont été perçus.

Sur cette somme, $30,000 ont été avancés à la province, laissant le montant du capital perçu et au crédit du fonds, le 31 mars 1912, au chiffre de $3,066,104.25.

Saskatchewan.—Superficie vendue le 31 mars 1912, 505,861·33 acres pour $6,859,233.48.

Des lots de ville ont été aussi vendus pour $771, soient des ventes pour un montant total de $6,860,004.48. Prix moyen par acre, $13.56. Sur ce montant, $2,033,865.71 ont été perçus et étaient au crédit du fonds le 31 mars 1912.

Alberta.—Superficie vendue le 31 mars 1912, 557,646·27 acres pour $6,429,481.89. Prix moyen de l'acre, $11.53. Sur ce montant, $1,770,403.63 ont été perçus et étaient au crédit du fonds le 31 mars 1912.

PÂTURAGES.

On a accordé 1,332 permis de pâturage pendant l'année dernière, et le revenu provenant de cette source et des baux encore en vigueur a été de $25,968.26.

FOIN.

Le revenu provenant de cette source a été de $7,716.55.

HOUILLE.

Le nombre de baux d'exploitation de terrains houillers en vigueur à la fin de l'exercice était de 89, et le revenu provenant de cette source et des permis d'exploitation a été de $19,622.

Joints au rapport de la division des terres des écoles sont trois tableaux, marqués respectivement A, B et C, montrant, dûment classifié, le revenu provenant detoutes sources des terres des écoles pendant l'année, le total net pour chaque province étant ainsi:—

Manitoba	$ 377,710 14
Saskatchewan	539,133 98
Alberta	673,029 30
Montat total perçu pendant l'exercice	$1,589,893 42

En vertu de plusieurs résolutions ratifiées par le Gouverneur en conseil, le revenu net perçu sur les terres des écoles, dans chaque province, pendant l'exercice, déduction faite du capital des ventes et des frais d'administration, a été payé au gouvernement de chaque province, comme il suit:—

Manitoba	$ 99,599 06
Saskatchewan	184,679 93
Alberta	185,249 76

En outre des montants ci-dessus, les sommes suivantes ont été payées au trésorier de chaque province par le ministère des Finances, représentant les intérêts accrus sur le fonds des terres des écoles de chaque province pour l'exercice:—

Manitoba	$88,094 57
Saskatchewan	58,873 11
Alberta	50,797 04

Il faut joindre aux sommes ci-dessus les montants payés aux provinces comme revenu perçu pendant l'année; le paiement fait à chaque province a été le suivant:—

Manitoba	$187,693 63
Saskatchewan	243,553 04
Alberta	236,046 80

Les dépenses totales pour les trois provinces pendant l'année ont été de $28,252.78, et, vu que le revenu total a été de $1,589,873.42, on verra que les frais d'administration ont été de moins de 2% du revenu perçu.

TERRITOIRE DU YUKON.

Relativement au développemnt du territoire du Yukon, on signale avec satisfaction le fait que l'augmentation du prix du cuivre a déterminé la réouverture de quelques mines de cuivre, près de Whitehorse, par une forte compagnie ayant des options sur plusieurs terrains inexploités, qui seront tous examinés avec soin.

Dans les environs de Dawson, la *Canadian Klondike Mining Co.* est à installer une immense drague sur la rivière Klondike, que l'on pourra peut-être mettre en activité quelque peu cette année.

La production de l'or, pendant l'année, d'après les sommes perçues pour droit régalien, a été de $1,024,236.75, soit une diminution de $2,590.75 sur l'année précédente. Cette diminution peut s'expliquer par le fait qu'un grand nombre de terrains exploités par des mineurs, individuellement, ont été acquis par une compagnie qui n'a pas encore commencé à fonctionner.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

PARTIE I

TERRES FÉDÉRALES

TERRES FÉDÉRALES

N° 1.

RAPPORT DU COMMISSAIRE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

BUREAU DU COMMISSAIRE DES TERRES FÉDÉRALES,
OTTAWA, 10 juillet 1912.

M. W. W. COREY,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR, — Je vous transmets mon rapport pour l'exercice terminé le 31 mars 1912, sur la division des Terres fédérales de ce ministère, avec les rapports des inspecteurs des agences et ceux des agents des terres fédérales des différents districts.

On a préparé un sommaire du travail qui a été fait durant la période mentionnée, tel que comparé avec celui de l'année précédente:—

	1911.	1912.
Dossiers préparés	227,610	228,198
Lettres écrites	164,135	162,475
Triplicata	107,049	106,447
Total des lettres	2,711,784	268,922
Demandes de lettres patentes:—		
Nombre examiné	32,024	35,369
Nouvelles demandes	18,126	18,096
Certificats émis	18,280	17,908

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales.

N° 2.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES AGENCES DE TERRES FEDERALES.

(H. G. Cuttle.)

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES AGENCES DE TERRES FÉDÉRALES,
BRANDON, MANITOBA, 3 juillet 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre mon rapport annuel pour l'exercice se terminant le 31 mars 1912.

Je n'ai commencé mon service d'inspecteur que le 1er mai 1912; je ne suis donc pas en état de faire un rapport du travail dans les différentes agences.

Vous trouverez ci-joints des relevés de l'ouvrage accompli, comparés avec ceux des deux précédentes années.

"A" Bureaux des Terres fédérales.
"B" Sous-agences des Terres fédérales.
"C" Inspecteurs de homesteads.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. G. CUTTLE,
Inspecteur des agences de Terres fédérales.

A—Agences de Terres fédérales, Manitoba et Saskatchewan, principales transactions de l'année close le 31 mars 1912.

Agences	Inscriptions de homesteads accordées.	Ventes.			Scrip des volontaires du S.-A.	Demandes de lettres patentes.	Inscriptions annulées.	Permis de coupe de bois.	Permis de fenaison.	Lettres		Revenu.	Nombre du personnel.	Dépenses.	
		Ordinaires	Pré-emptions.	Achats de homesteads.						Reçues.	Envoyées.			Salaires.	Déboursés
												$ c.		$ c.	$ c.
Battleford	2,486	55	274	116	62	1,042	1,032	688	353	23,637	32,104	87,338 62	9	8,784 39	2,122 77
Brandon	51	23	....	....	......	88	9	186	168	6,664	6,780	10,695 65	4	4,100 00	171 49
Dauphin	1,011	19	....	....	3	402	383	1,857	233	19,410	12,335	28,104 05	7	6,452 60	1,075 97
Estevan	903	38	506	46	19	677	665	121	302	15,229	16,525	154,183 62	5	5,715 16	518 99
Humboldt	1,762	57	....	....	78	1,349	481	195	383	21,193	24,374	28,578 35	8	7,415 53	1,228 54
Moosejaw	4,087	29	2,225	199	170	1,910	3,419	1,769	739	69,415	59,761	312,171 88	22	20,980 77	2,093 70
Prince-Albert	2,096	65	3	5	68	720	743	1,674	444	23,031	29,118	89,991 44	8	8,472 74	1,224 62
Régina	341	45	12	11	4	729	167	16	369	13,579	12 516	37,492 51	6	5,459 59	463 17
Saskatoon	2,774	61	820	400	112	1,974	1,967	31	609	43,945	47,488	266,062 46	19	12,734 43	3,035 16
Swift-Current	3,455	78	1,829	183	175	1,207	2,280	769	497	34,251	41,900	262,560 93	14	10,989 82	1,467 84
Winnipeg	2,097	63	....	....	2	367	896	1,608	544	19,480	23,938	153,622 81	17	20,262 02	1,211 29
Yorkton	1,266	61	....	....	25	1,628	542	385	242	23,077	22,767	39,255 12	6	6,918 08	440 82
Totaux 1911-12.	22,329	594	5,669	960	718	12,093	12 584	9,299	4,884	312,911	329,607	1,470,357 45	125	118,285 13	15,054 36
1910-11	26,734	629	8,849	1,244	1,039	12,344	14,869	8,286	3,735	307,793	317,204	1,115,769 01	120	112,136 84	17,547 93
1909-10	24,252	596	9,550	897	1,120	14,257	12,310	6,578	3,327	297,865	333,563	959,875 70	106	100,258 66	18,574 68

H. G. CUTTLE,
Inspecteur des agences des Terres fédérales.

B—Agences auxiliaires des Terres fédérales, Manitoba et Saskatchewan. Travail accompli pendant l'année finissant le 31 mars 1912.

Nom.	Enduit	Demande de homesteads, achats de homesteads et préemptions.	Demandes de lettres patentes.	Demandes d'inspection.	Demandes de permis de coupe de bois.	Demandes de permis de fenaison.	Montants remis aux agences.	Dépenses. Salaires.	Dépenses. Timbres et commissions.	Remarques.
							$ c.	$ c.	$ c.	
Anderson, S. A.	Pine-Valley	34	10	2	5	12	516 00	275 00	....	Nommé le 16 mars '11. Démis. 19 fév. '12.
Arnasson, S.	Pine-Valley	4	....	3	.....	....	40 00	25 00	44	" le 1er mars 1912.
Arthur, F. G.	Nokomis, Sask	158	121	61	.....	4	2,078 30	300 00	16 25	
Butcher, H.	Punnichy, Sask	76	117	54	.....	10	1,214 20	187 00	16 00	Démissionné le 16 nov. 1912
Caldwell, J.	Sprague, Man	27	10	8	2	2	340 25	275 00	3 98	Démissionné le 28 fév. 1912.
Canham, J.	Sprague, Man.	3	.....	2	.....	.....	30 00	25 00	70	Nommé le 16 mars 1912.
Craddock, W. L.	Lanigan, Sask	118	250	72	.....	27	1,720 00	420 00	29 82	
Cook, C. C.	Arcola, Sask	1	.....	....	.....	1	12 50	25 00	42	Bureau fermé.
Carpenter, C. A.										
Robertson, M.	Wadena, Sask	343	243	132	58	8	3,480 50	364 00	30 49	
Saich, Jas. S. T.	Wadena, Sask									
Denovan, R.	Wynyard, Sask	212	195	72	1	24	2,873 40	300 00	46 78	
DeCuninck, A.	Makinak, Man	212	31	96	62	17	2,603 03	238 50	20 04	Démissionné le 17 fév. 1912.
Dorais, A.	Gravelbourg, Sask	248	359	202	151	49	4,069 70	300 00	23 00	
Dubois, M. J.	Duck-Lake, Sask	181	65	51	37	48	2,661 40	480 00	18 97	
English, J. J.	Maple-Creek, Sask	115	23	30	3	23	2,448 75	900 00	18 37	
Gilchrist, A. P.	Gull-Lake, Sask	550	357	334	330	215	9,853 75	480 00	66 63	
Green, R. L.	Ogema, Sask	311	209	257	39	63	7,009 00	300 00	41 09	
Gunn, J. J.	Wilkie, Sask	203	217	100	8	34	6,996 40	600 00	45 20	
Hall, J. K.	Unity, Sask	260	149	66	.....	67	7,171 12	300 00	39 59	
Hawryluk, N.	Vita, Man	6	2	2	....	4	166 80	75 00	79	Démissionné le 16 fév. 1912.
Kulaczkowski, J.	Vita, Man	2	3	2	.....	.....	20 00	15 00	37	Nommé le 2 mars 1912.
Hanger, J. W.	Shellbrook, Sask	185	74	41	235	62	2,614 95	300 00	26 53	
Harley, H.	Swan-River, Man	111	22	42	143	15	2,199 10	300 00	22 35	
Hiron, J. N.	Canora, Sask	459	325	176	29	21	5,961 95	500 00	49 24	Nommé le 10 mars 1911.
Hazell, F.	Hanley, Sask	137	121	56	1	10	3,034 75	600 00	26 51	
Holland, W. H.	Lloydminster, Sask	209	112	65	47	32	2,521 50	600 00	34 03	
Hunking, W. H.	Winnipegosis, Man	42	18	17	7	11	447 75	300 00	7 41	
Hutchinson, J. C.	Kindersley, Sask	539	213	368	....	63	16,953 30	600 00	87 34	
Lapointe, P.	Willow-Bunch, Sask	763	274	263	668	128	12,580 50	720 00	25 69	
Libairon, A.	Notre-Dame, Sask	39	97	34	.....	15	905 71	116 66	7 13	Nommé le 9 oct. 1911.

Maher, H.	Battleford N., Sask.	559	349	134	123	103	8,071 25	575 00	26 65	Démissionné le 15 mars 1912.
Chisholm, J. R.	Battleford N., Sask.	20	12	6	5	13	410 45	25 00	2 69	Nommé le 16 mars 1912.
Metheral, P. E.	Weyburn, Sask.	601	276	294	......	64	12,445 76	900 00	58 69	
Murdoch, J. D.	Zealandia, Sask.	365	318	265	......	42	13,269 50	900 00	81 35	
Newth, R.	Lipton, Sask	47	154	58	3	8	842 50	480 00	17 76	
Oliver, C, E.	Watrous, Sask.	139	97	37	. . .	14	1,625 00	252 50	15 37	Nommé le 22 mai 1911.
Robertson, A. J.	Davidson, Sask.	161	214	90	....	27	2,281 30	480 00	30 76	
Schionnemann, E.	Kerrobert, Sask.	387	341	227	......	69	17,902 36	300 00	81 86	
Sigurdson, S.	Arborg, Man.	124	......	......	4	21	1,317 20	250 00	....	10 mois d'ouvrage.
Schrader, E. C.	Macklin, Sask.	439	190	146	......	60	10,764 62	435 00	78 62	
Squirrell, F. G.	Biggar, Sask.	428	154	134	11	55	8,323 10	390 00	54 35	
Unruh, Tobias	Rosthern, Sask.	167	148	49	6	6	2,195 90	500 00	22 57	
Wachna, Theo.	Stuartburn, Man.	13	2	2	26	17	200 20	275 00	2 46	Démissionné le 19 février 1912.
Probizanski, J.	Stuartburn, Man.	3	....	......	4	......	68 00	10 00	91	
Wiebe, J. F.	Herbert, Sask.	566	175	327	105	101	13,936 83	550 00	66 31	Démissionné le 1er mars 1912.
McClelland, R. S.	Herbert, Sask.	45	14	29	10	19	1,157 35	50 00	4 73	
Young J. W.	Melfort. Sask.	544	206	127	152	48	5,953 54	600 00	46 14	
White F. R.	Sheho, Sask	142	202	92	7	31	2,081 50	300 00	18 59	
Totaux		10308	6469	4625	2282	1663	205,470 97	17,193 66	1,314 97	
Comparé avec 1910-11		10650	5965	4331	2121	1212	201,137 00	16,237 11	1,438 14	
Comparé avec 1909-10		11039	6914	3714	2086	1138	169,319 02	15,071 16	1,156 34	

H. G. CUTTLE,

Inspecteur des agences de Terres fédérales.

C—ETAT indiquant le principal travail des inspecteurs de homesteads pendant l'exercice clos le 31 mars 1912.

Nom.	Résidence.	Inspections faites.	Demandes de lettres patentes.	Milles faits en voiture.	Milles faits en chemin de fer.	Frais de voyage et de subsistance et nourriture des chevaux.	Remarques.
						$	
Bowyer, H. L.	Moosejaw, Sask.	36	23	703	442	330 25	Nommé le 30 novembre 1911.
Brandt, P. R.	Régina "	11	2	217	969	100 50	" 2 janvier 1911.
Buchanan, D.	Basswood, Man.	277	201	5,134	1,980	938 73	
Budgeon, M. B.	Prince-Albert, Sask.	287	8	5,174	5,024	999 48	11 mois d'ouvrage.
Clouston, G. H.	Battleford "	123	29	4,009	1,396	705 85	
Collins, F. M.	Radisson "	71	9	690	1,178	374 60	Nommé le 19 février 1912.
Darroch, E. J.	Manor, Sask.	292	57	3,314	2,806	1,005 19	
Dickin, Geo.	Humboldt, Sask.	57	3	521	3,936	551 96	Nommé en décembre 1911.
Duggan, L.	Rivière-du-Cygne, Man.	132	3	1,877	3,225	922 30	10 mois d'ouvrage.
Dodds, J. T.	Rapid Current, Sask.	223	19	1,972	574	460 70	6 "
Douglas. A. C.	Brandon, Man.	24	21	484	1,218	146 45	Nommé le 2 janvier 1912.
Erratt, W. H.	Moosejaw, Sask.	76	19	1,222	145	272 34	" en décembre 1911.
Gibson, J. S.	Brandon, Man.	83	26	882	2,639	346 90	9 m. d'ouv.; démiss. le 31 déc. 1911.
Gillespie, W. D.	Teulon, "	59	6	1,245	772	490 85	Nommé le 5 décembre 1911.
Goodrich, J. S.	Radisson, Sask.	115	73	1,507	1,395	379 45	4 mois d'ouvrage.
Jonasson, P. C.	Winnipeg, Man.	172	56	2,101	1,140	712 65	8 "
Kennedy, F.	Régina, Sask.	177	51	2,819	4,569	763 64	9 "
Lagimodière, W.	Winnipeg, Man.	205	62	2,899	3,277	1,066 01	
McGregor, R. E.	Gilbert-Plains, Man.	51	31	996	1,299	383 80	6 mois d'ouvrage.
McGowan, G.	Yorkton, Sask.	1	....	10	430	30 10	1 "
McKenzie, Geo. A.	Morse "	149	169	2,402	240	325 90	6 "
McCarthy, D. J.	Lloydminster, Sask.	152	49	4,536	3,183	896 35	
McLeod, A.	Yorkton "	399	165	3,742	2,164	800 25	
McLeod, D.	" "	374	236	5,589	2,251	997 87	
Milburn, W.	Rapid Current, Sask.	310	70	4,132	860	746 50	
Moffat, J.	Marcelin, Sask.	184	172	5,433	1,501	896 24	Démissionné le 10 décembre 1911.
Morrison, D.	Selkirk, Man.	269	38	2,533	1,221	713 55	9 mois d'ouvrage.
Moubert, H.	Moosejaw, Sask.	223	67	3,169	1,858	1,016 20	6 "
Nichol, W. F.	Estevan "	133	153	3,275	1,684	1,047 68	
Oliver, E.	Fertile-Valley, Sask.	3	19	225	74	33 20	1 mois d'ouvrage.
Nurse, A.	Lanigan "	234	3	4,093	2,571	825 70	
Ostrosky, M.	Winnipeg, Man.	99	....	2,030	17,798	1,248 84	9 mosi d'ouvrage.
Pentland, R. P.	Hanley, Sask.	163	13	3,160	1,322	888 19	11 "
Porteous, L. C.	Weyburn "	148	29	2,414	2,671	635 55	10 "

Reykdal, Paul	Winnipeg, Man	42	3	283	294	125 70	Nommé le 14 mars 1911.
Shields, Wm	Swift-Current, Sask	53	.....	720	1,882	419 60	4 mois d'ouvrage.
Skene, Alex	Grande-Coulée "	183	139	3,557	3,150	802 90	11 "
Snell, S	Prince-Albert "	87	2	1,513	406	376 65	4 "
Sparshatt, A. E	Swift-Current "	19	16	290	.....	268 45	Nommé le 12 décembre 1911.
Smith, Gavin G	Battleford "	119	39	2,575	1,222	1,277 35	
Speers, Geo. L	Roblin, Man	61	101	1,823	747	759 35	Nommé le 20 nov. 1911.
Sutton, C	Fertile-Valley, Sask	333	66	3,437	1,458	899 58	9 mois d'ouv.; démiss. le 4 oct. 1911.
Vollmer, F. J	Moosejaw "	225	115	2,906	458	486 55	9 mois d'ouvrage.
Yake, J. F	" "	121	144	1,305	1,150	354 00	Démissionné le 12 août 1911.
Totaux		6,555	2,507	102,618	88,585	26,365 90	
Comparé avec 1910-11		6,462	2,688	108,490	88,137	26,445 20	
" 1909-10		6,516	3,396	114,660	61,251	24,884 98	

H. G. CUTTLE,

Inspecteur des agences de Terres fédérales.

N° 3.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES AGENCES DE TERRES FEDERALES.

(J. W. Martin.)

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES AGENCES DE TERRES FÉDÉRALES,
CALGARY, ALBERTA, le 1er mai 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice se terminant le 31 mars dernier.

De temps à autre, pendant l'année dernière, j'ai inspecté régulièrement différentes agences et quelques-unes des sous-agences, et j'ai grand plaisir à signaler que tout allait bien dans ces bureaux. Le travail des sous-agences a été régulièrement vérifié par le sous-inspecteur M. J. A. Bannerman, lequel, ainsi que moi, a fait un grand nombre d'enquêtes (*d'inspections*) particulières pendant l'année passée. Nos rapports de ces différentes inspections vous ont été soumis, et j'espère que le travail accompli a été trouvé satisfaisant.

Vu que chaque agent vous a transmis son rapport annuel, il n'est pas nécessaire que j'entre dans les détails concernant la quantité d'ouvrage accompli à chaque bureau, mais vous trouverez plus bas un état comparatif pour les années 1911-1912, lequel vous donnera une bonne idée de l'augmentation générale des affaires dans tout mon territoire.

Une nouvelle agence a été établie l'année dernière à Grande-Prairie, Alberta, et est située dans la région bien connue de la rivière La-Paix. Un inspecteur de homesteads est attaché à ce bureau, et l'agence est en état de faire toutes les transactions à la satisfaction du public et du ministère. On espère que cette agence accomplira un travail considérable durant la prochaine saison, ainsi que l'indique l'augmentation dans l'arrivée des colons dans la région de la rivière La-Paix pendant l'été et l'automne de 1912.

Quelques sous-agences ont été établies pendant l'année dernière à des endroits convenables de la province d'Alberta, et un ou deux inspecteurs de homesteads de plus ont été nommés, ce qui, avec les bureaux additionnels, devrait rendre les agents capables d'accomplir tout le travail du ministère d'une façon tout à fait satisfaisante.

Quelques additions ont été faites au personnel des différents bureaux, lesquelles furent nécessitées par l'augmentation de l'ouvrage. Plusieurs démissions ont été reçues pendant l'année dernière; mais des successeurs ont été promptement nommés par le ministère, réduisant ainsi au minimum le retard dans l'exécution du travail. De fortes dépenses ont été faites par les deux compagnies d'irrigation dans l'Alberta-sud, l'année dernière, et cette année s'annonce comme devant être la plus occupée à ces travaux.

Dans la dernière partie de la saison passée, tout indiquait une moisson meilleure, mais, à cause de la température constamment pluvieuse, la récolte causa quelque désappointement. Le rendement fut particulièrement bon, mais l'humidité ne donna pas au grain la chance de mûrir suffisamment, et la qualité fut inférieure; cependant,

une grande quantité de grain de qualité inférieure fut converti en nourriture et les fermiers de toute la province purent en disposer avantageusement. Les indications pour les moissons de 1912 sont très brillantes, vu que la température, jusqu'à ce printemps a été idéale. Tandis qu'une grande partie de la terre qui était en culture l'année dernière n'a pas été ensemencée mais est en jachère le labourage qui a été fait l'année dernière et dont une grande partie a été ensemencée ce printemps, suppléera probablement aux terres non cultivées.

Beaucoup de travail de construction de chemins de fer a été accompli pendant l'été et l'automne de 1911, et avant la fin de l'année 1912, on espère qu'un bon nombre d'embranchements seront en exploitation dans la province. On s'attend aussi à une grande activité dans la construction de chemins de fer dans le nord de la province pendant cette année.

De toutes les parties de la province des rapports sont reçus, et toutes les parties de l'ouest semblent être dans la prospérité. D'après les indices actuels, un grand nombre de colons arriveront en 1912.

On trouvera ci-dessous l'état comparatif dont il a été question.

Agence.	Recettes.		Dépenses.	
	1911.	1912.	1911.	1912.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Lethbridge	148,503 37	221,116 21	9,006 48	8,206 37
Calgary	285,273 29	384,560 24	21,555 62	20,639 56
Red-Deer	80,515 50	91,296 26	8,012 79	8,281 75
Edmonton	320,733 97	317,076 24	22,212 88	24,411 30
Medicine-Hat	155,633 70	547,584 24	11,748 66	11,846 50
Rivière-La-Paix	4,316 19	6,960 67	4,448 65	5,449 32
Kamloops	41,089 35	63,463 66	4,719 62	7,217 26
New-Westminster	7,159 59	14,536 98	2,511 00	5,620 47
Grande-Prairie	(9 mois)	7,352 13	(9 mois)	3,048 17
Totaux	1,043,224 96	1,653,946 65	84,215 70	94,720 70
Totaux, 1911	....	1,043,224 96	....	84,215 70
Augmentation	....	610,721 69	....	10,505 00

Votre obéissant serviteur,

J. W. MARTIN,

Inspecteur.

N° 4.

RAPPORT DE L'AGENT DE BATTLEFORD

BATTLEFORD, SASKATCHEWAN, 10 avril 1912.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Un certain nombre de nouveaux townships ont été ouverts à la colonisation, pendant l'année, dans la partie nord du district; tous contiennent une étendue considérable de terres arables, une abondante provision d'eau et beaucoup de bois de construction. Ces terres s'enlèvent rapidement, plusieurs de leurs détenteurs étant des colons qui ont abandonné leurs homesteads et leurs préemptions, et qui se sont établis sur les concessions des militaires de l'Afrique-Sud.

Un nouvel embranchement du chemin de fer Canadien-Northern fonctionne maintenant entre Battleford et Mervin, soit une distance d'environ 45 milles, dans une direction nord-ouest. Au sud, la voie de l'embranchement du Grand-Tronc-Pacifique entre Biggar et Battleford est pratiquement terminée et prête à recevoir les rails. On croit que l'embranchement sera en exploit de bonne heure cet été, de même que l'embranchement entre Battleford et Cut-Knife. On construit un autre embranchement du même chemin de fer entre Saskatoon et Battleford, lequel, quand il sera terminé, fera de cet endroit un centre important de chemins de fer.

L'hiver dernier a été remarquablement doux, exempt de tempêtes, et aucune perte n'a été subie par les propriétaires de bestiaux. La neige est complètement disparue avant la fin de mars. La température a été très élevée depuis lors, et les semailles seront générales dans quelques jours.

L'année dernière, les récoltes ont été endommagées par la gelée, et une certaine quantité de grain n'a pu être battue mais de bons prix ont à peu près compensé les pertes sérieuses. Le prix des bestiaux a aussi considérablement monté pendant les quelques dernières années.

Il y a eu une augmentation de plus de $15,000 sur les recettes de l'année précédente, et une augmentation d'ouvrage proportionnelle.

Voici un état du travail accompli pendant l'année:—

Inscriptions pour homesteads..	2,486	$ 24,840 00
Préemptions..	274	2,730 00
Achats de homesteads..	116	1,150 00
Améliorations..	159	8,562 47
Ventes de terres..	55	4,994 85
Paiements pour préemptions..	106	11,194 51
Paiements pour achats de homesteads..	161	29,272 85
Ventes de townships..	13	690 48
Recherches, ventes de cartes, honoraires de bureau, etc..	527	141 60
Permis de coupes de bois (terres fédérales) ..	683	351 10
Confiscations de bois..	7	27 05
Permis de fenaison..	241	771 65

Loyer de pâturage..	1	5 26
Permis de coupes de bois (terres des écoles)..	5	11 00
Permis de fenaison..	237	596 80
Loyers de pâturage..	33	400 60
Remboursements pour grain de semence et provisions..	26	1,081 44
Droits miniers..	42	193 50
Loyers de terrains miniers..	2	23 40
Concessions aux militaires de l'Afrique-Sud..	156	....
Concessions aux métis..	2	....
Demandes de lettres patentes..	1,042	....
Demandes d'inspections..	642	....
Inscriptions annulées..	932	....
Lettres reçues..	23,637	....
Lettres envoyées..	32,104	....
Recettes totales..		$ 87,368 62

Votre obéissant serviteur,

L. P. O. NOEL,
Agent des Terres fédérales.

N° 5.

RAPPORT DE L'AGENT A BRANDON.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
BRANDON, MANITOBA, 4 avril 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Le printemps s'annonce très favorable; les fortes pluies de l'automne dernier et le grand froid de l'hiver assurent aux moissons de la présente année une température propoce. Les fermiers se préparent pour les semailles qui sont, en quelques endroits commencées. La superficie en culture augmente chaque année, et au lieu de cultiver exclusivement du blé, les fermiers se tournent maintenant vers les autres céréales et les légumes.

L'élevage des bestiaux est une des principales industries au Manitoba. L'importation de chevaux pur sang, de bestiaux, de moutons et de porcs, tels qu'il en a été montré à l'exposition tenue ici en mars dernier, ferait du bien à l'une des plus vieilles provinces, et inciterait tous les fermiers à améliorer leur bétail. Il y aurait avantage à s'occuper un peu plus de l'élevage des volailles, vu que la province n'en produit pas suffisamment pour sa consommation, et que de grandes quantités de poules et d'œufs doivent être importées. Les gens du dehors font des demandes toujours plus grandes de terres cultivables, tant pour la spéculation que pour l'établissement. Plusieurs des belles fermes du district, proches de la ville, ont été vendues à des prix variant de $35 à $40 l'acre. Les terres convenables pour homesteads, dans mon agence, sont acquises par des fermiers propriétaires de terres dans les environs, ou par leurs fils. Les détenteurs de homesteads font presque toujours honneur à leurs obligations, et prêtent plus attention qu'autrefois au travail de la ferme.

L'immigration a déjà commencé; un grand nombre d'étrangers venant d'Angleterre et des Etats-Unis. Plusieurs se dirigent plus à l'ouest. Les fermiers dépendent de ces colons tant pour l'aide intérieur et extérieur dont ils ont besoin, et les gages qui leurs sont payés sont très élevés.

Voici un état du travail du bureau accompli pendant l'année dernière:—

Inscriptions de homesteads	51
Permis de coupes de bois	186
Permis de fenaison	168
Inscriptions annulées	88
Demandes de lettres patentes	9
Lettres reçues	6,664
Letres envoyées	6,780

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. J. CLEMENT,
Agent des Terres fédérales.

N° 6.

RAPPORT DE L'AGENT DE CALGARY.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
CALGARY, ALBERTA, 6 mai 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel du travail fait à ce bureau pendant l'exercice clos le 31 mars 1912.

Le nombre des terres accordées comme homesteads gratuits, y compris les concessions aux militaires de l'Afrique du Sud et aux métis, est de 6,461, représentant environ 1,033,760 acres.

La colonisation s'est continuée avec une égale vigueur l'année dernière. Dans le dernier rapport de ce bureau, on attirait l'attention sur la partie du pays situé à l'est de la rivière Red-Deer, à travers laquelle la construction du chemin de fer avançait. La plus grande partie de ce territoire sera desservie par le chemin de fer Canadian-Northern à la fin de la présente saison, et avec l'ouverture de plusieurs bureaux de poste, les facilités de transport et autres améliorations qui résultent de l'établissement d'une ligne de chemin de fer, le district entier jouira d'une grande stabilité. Les terres de culture de première classe, à cause de la politique des homesteads gratuits, sont devenues très rares, et, se rendant compte de cette rareté, les colons sont plus désireux de conserver leurs terres que par le passé, sachant que s'ils perdent leurs homesteads il leur sera difficile de s'en procurer un autre de valeur. De sorte que, malgré que le travail d'annulation soit encore imparfait au bureau, un soin considérable est pris par les détenteurs de homesteads pour conserver leur bien et accomplir leurs devoirs.

D'après la carte du district de cette année, il y a encore environ 769,760 acres de disponibles, représentant 4,811 homesteads gratuits, et malgré que cette terre ne soit pas de première qualité, comme on l'a fait remarquer, elle est encore d'une qualité très convenable au pâturage et à la culture mixte, en général.

Il n'y a pas eu de diminution dans le nombre des demandes faites par des gens ayant l'intention de coloniser, et venant des Etats-Unis, des Iles Britanniques et de l'est du Canada. On a reçu ici, pendant l'année dernière, 80,050 lettres, et le bureau en a envoyé 85,748.

La température de l'automne dernier a sérieusement retardé les opérations de battage, et, dans beaucoup de cas, ce grain a dû être laissé dans le champ. On a craint que le grain ne fût très endommagé, mais les rapports montrent que ces craintes n'étaient pas fondées.

L'encombrement du grain aux points terminaux a été cause de retards considérables et d'inconvénients dans son envoi aux marchés, et il paraît qu'il ne sera pas possible de faire disparaître tout à fait cette difficulté avant que les moyens de transport et les élévateurs, tant aux endroits de production qu'aux points terminaux, ne soient beaucoup augmentés. Si cet encombrement avait pour effet d'obliger les fermiers à se livrer à une culture plus diverse, ce ne serait pas tout à fait un mal, et le temps semblerait opportun d'inclure parmi les obligations auxquelles se soumettent ceux qui veulent obtenir des terres, celle, pour chaque détenteur de homesteads, de posséder au moins un certain nombre de bestiaux, vaches et porcs. Cela aurait un excellent résultat et nécessiterait un séjour plus prolongé sur la terre et en empêcherait l'appauvrissement par une culture continuelle sans fertilisation, assurant aussi un meilleur rendement au fermier, qui enverrait au marché son bœuf et ses porcs sous forme de viande préparée, au lieu d'envoyer le produit brut seulement.

La saison ne s'est jamais mieux annoncée. Le blé d'hiver n'a subi aucun dommage, et les inspecteurs rapportent qu'il a belle apparence, particulièrement dans les districts du sud, où il est plus cultivé.

L'hiver dernier a aussi été favorable à l'élevage des bestiaux, ayant été tout à fait exempt de fortes tempêtes. Les prix du bœuf se sont élevés d'une façon remarquable.

La bienveillance dont fait preuve le ministère en ne forçant pas les paiements de préemptions a été très appréciée des colons, et leur permettra de garder la terre et de remplir leurs obligations; autrement, dans bien des cas, ils n'auraient pu le faire.

Une revue générale des différentes conditions montre que la présente année s'annonce d'une manière excellente. Toutes les classes sont optimistes. L'activité dans la construction est arrêtée seulement par les marchands de matériaux incapables de trouver la quantité dont ils ont besoin, et par la main-d'œuvre, rare dans tout l'Ouest, dans tous les genres de travaux.

Le coût de la vie a augmenté de 15 pour 100 pendant l'année dernière, et il n'y a aucun espoir de diminution.

Voici un état du travail accompli pendant l'année:—

	Nombre.	Recettes.
Inscriptions de homesteads..	3,836	$ 38,300 00
Préemptions..	2,147	21,480 00
Achats de homesteads..	143	1,430 00
Améliorations..	336	21,785 49
Ventes de terres (comptant)..	86	15,039 39
Paiements sur préemptions..	2,840	162,150 37
Paiements de homesteads achetés..	427	44,178 75
Recherches, cartes, etc..	442	110 50
Demandes de lettres patentes..	1,070	....
Demandes d'inspections..	2,038	....
Inscriptions annulées..	3,733	....

	Nombre.	Recettes.
Inscriptions. concessions aux militaires de l'Afrique-Sud..	242	....
Concessions aux métis..	7	....
		$304,424 41

Votre obéissant serviteur,

W. E. TALBOT,
Agent des Terres fédérales.

N° 7.

RAPPORT DE L'AGENT DE DAUPHIN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
DAUPHIN, MANITOBA, 2 avril 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant du district de Dauphin, pour l'exercice clos le 31 mars dernier.

Le travail a été intense continuellement, bien que l'argent reçu ne dépasse que très peu le montant perçu l'an dernier. Le surcroît de travail se rapporte en grande partie aux permis gratuits de coupes de bois, qui sont considérablement plus nombreux que durant toute année passée. L'ensemble des permis se chiffre à 1,814; les recettes de ce fait à $8,560.94, contre 1,367, l'an dernier, et un montant comptant de $6,636.49, soit une différence de $1,924.45, donnant une moyenne de $4.06 seulement par permis pour le nombre supplémentaire, indiquant que très peu de permis gratuits furent demandés. Parmi ceux-là, je suis certain que plusieurs ne furent pas accordés aux requérants, quoique toutes les précautions ont été prises au bureau pour éviter que des permis fussent donnés à des gens n'y ayant pas droit; mais étant donné le fait que les demandes devaient être ou avaient été acceptées par les juges de paix ou les commissaires, il se trouva que des affidavit avaient été acceptés par les commissaires, qui n'auraient jamais dû l'être, et ne l'auraient pas été s'ils avaient été présentés sous condition de serment à n'importe quel de nos agents. Je conseillerais fortement qu'avant le prochain hiver toutes les demandes de cette nature soient faites aux agents des bureaux du ministère, ou autres personnes ayant accepté nos règlements, et qui insisteraient pour que les requérants disent toute la vérité, quant à leurs demandes de permis de coupes de bois.

Je puis citer un exemple où un commissaire a, évidemment de propos délibéré, daté "*a jurat*" cinq jours avant la date actuelle où le requérant se présenta devant lui ceci pour aider le requérant à éviter une saisie de bois, lequel il avait coupé avant d'avoir demandé un permis.

Le travail consistant à tenir des comptes séparés pour chaque réserve de bois, et pour les terres fédérales en dehors de ces réserves, ajoute beaucoup à l'ouvrage, mais ce travail sera sans doute d'un grand secours au service de sylviculture.

Les inscriptions de homesteads comptent parmi les travaux de l'an dernier, mais d'après les nombreuses lettres, je suppose une augmentation notable pour l'année pro-

chaine. Plusieurs de ces lettres viennent de colons de l'ouest, et sont dues sans doute à ce fait que, vu les saisons de sécheresse dans les plaines, on attire maintenant l'attention sur nos terres couvertes de buissons et de broussailles qui, les années passées, ont toujours été bien pourvues d'eau; une autre raison étant, sans doute, que la Compagnie de la Baie-d'Hudson prolonge son chemin de fer à travers tout le district.

La moisson a été bonne et la récolte s'est faite dans d'excellentes conditions; les prix ont été élevés, et le transport du grain au marché s'est effectué sans grande difficulté, les wagons ayant été en nombre suffisant, en autant que je puis savoir. Vu la brièveté de l'automne, peu de labourage a été fait, moins, en réalité, que depuis plusieurs années, et il est à espérer que la promesse d'un printemps hâtif se réalisera, afin que les fermiers puissent trevailler sur leurs terres avec le moins de retard possible et reprendre ainsi le temps perdu.

Le commerce a été bon; les gages se sont élevés dans toutes les branches; le coût de la vie dans les villes augmentant très vite, sans doute à cause de la prospérité générale du peuple.

Les améliorations de chemins, etc., ont été remarquables et d'un caractère plus permanent, l'acier étant adopté dans la construction de tous les ponts principaux. Tous les bestiaux ont bien passé l'hiver, la nourriture ayant été abondante, et le temps, excepté certains jours de janvier, ayant été favorable à souhait; ce mois a été très froid. Il n'y a pas eu à vrai dire de tempêtes, mais il a légèrement neigé, excepté dans le nord; mais il y avait suffisamment de neige pour le charroyage habituel du bois de construction, lequel, à mon idée, fut effectué par un plus grand nombre d'hommes avec une activité considérable.

Un rapport disant qu'un placer contenant de l'or avait été découvert près de Minitonas, sur la ligne du Canadian-Northern, à environ 100 milles, provoqua une petite course, mais il fut bientôt prouvé que le rapport ne se basait sur rien de sérieux, et l'excitation s'apaisa aussi vite qu'elle s'était manifestée, quoi qu'un très grand nombre de gens se précipitèrent vers le terrain minier, et que 40 prirent des permis. Presque tout le côté du village fut divisé en terrains miniers, sans qu'il se fût produit aucune découverte; et les résultats eussent-ils démontré qu'il y avait de l'or, plusieurs contestations se seraient produites, à cause de la façon irrégulière dont les terrains avaient été délimités, etc.

Je suggérerais qu'on limite le temps pendant lequel un détenteur de homestead peut acquérir un permis gratuit de coupe de bois, et je suggérerais aussi qu'un colon n'ayant pas acquis ce permis cinq ans après son inscription devrait, à mon avis, être tenu de payer le souchetage dû sur le bois dont il a besoin, d'autant plus que la quantité de bois de construction disponible diminue rapidement.

La santé a été bonne dans le district; il n'y a pas eu d'épidémie.

Je joins un état des principaux travaux faits par le bureau pendant l'année.

Votre obéissant serviteur,

F. K HERCHMER,
Agent des Terres fédérales.

	Nombre.	Recettes.
Paiements sur améliorations..........	101	3,275 15
Ventes de terres (comptant)...........	19	1,026 90
Recherches........................	475	121 77
Demandes de lettres patentes...........	402	....
Demandes d'annulations..............	342	....
Annulations........................	383	....

Réserves, terres fédérales—		
Bonus	1	200 00
Loyer (redevances)	1	8,060 94
Permis de coupe de bois	1,814	8,560 94
Saisies	39	1,833 45
Permis de fenaison	115	287 05
Mines—		
Droits miniers	38	190 00
Impôt	1	102 50
Divers	7	16 00
Terres des écoles—		
Ventes	7	1,790 52
Permis de coupe de bois	16	209 75
Permis de fenaison	118	240 60
Loyers	3	32 57
Divers—		
Paiements sur grains de semence	4	32 57
Total		$28,104 05

Lettres reçues	19,410
Lettres envoyées	15,935
Personnel	7; salaires, $6,452 60

N° 8.

RAPPORT DE L'AGENT D'EDMONTON.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
EDMONTON, ALBERTA, 6 avril 1912.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Il est agréable de pouvoir constater que l'année dernière a été marquée par un développement industriel et commercial exceptionnel, et a été favorable, en général, aux colons de ce district. Quoique la saison fût un peu tardive et que les moissons aient mûri plus tard que d'habitude, la perte résultant de la gelée ne s'est fait sentir que sur une très petite superficie, et même partiellement. L'hiver a été exceptionnellement doux, et toute l'année on pouvait facilement obtenir un emploi à des gages très satisfaisants.

Il y a un an, j'avais signalé une augmentation de 25 p. 100 dans le nombre des inscriptions de homesteads accordées sur l'année précédente, et, comme l'indiqaent les chiffres ci-dessous, l'augmentation a été la m|me cette année. La zone de colonisation s'est bien établie en marge de ce district, avec une préférence naturelle pour les

endroits rapprochés des chemins de fer en construction, ou que ces chemins de fer traversent. Quant à la classe de colons qui viennent en ce district, la qualité supérieure de l'année dernière se maintient tout à fait.

Come on le verra par les chiffres ci-dessous, le revenu général de ce bureau a été inférieur de trois mille piastres à celui de l'année dernière, et cette baisse, se montant à près de cinquante mille piastres, est survenue dans le service des terrains miniers et l'agence du Yukon. Ceci, à ce qu'il paraît, est dû à deux causes: d'abord, parce qu'on n'a pas trouvé de pétrole sur les terrains loués à cet effet, et, ensuite, parce qu'une grande partie des loyers payés furent envoyés directement au bureau principal. On observera, aussi, que l'augmentation des recettes des autres services tient principalement à ce fait. L'ouvrage accompli par ce bureau fut sans aucun doute plus considérable que l'année dernière, et cela est vrai même pour le service des mines, dont les recettes ont accusé une si grande diminution. Toute l'année, un effort constant a été fait pour maintenir les registres de ce bureau dans le meilleur état possible, et l'agent recevait avec plaisir la loyale collaboration du personnel dans ce qui a été accompli en ce sens.

Le relevé comparatif ci-dessus indique le progrès accompli:—

Division des lettres patentes—

	1911.	1912.
Inscriptions de homesteads..	5,109	6,386
Péemptions..	17	16
Achats de homesteads..	40	19
Ventes de terres..	197	206
Demandes de lettres patentes..	2,725	2,599
Demandes d'inspection..	1,531	1,976
Inscriptions annulées..	2,582	2,651
Recettes..	$ 86,826.11	$104,987.09
Bois de construction, pâturages et irrigation—		
Permis de coupe de bois	1,945	2,190
Permis de fenaison..	533	589
Saisies de bois..	54	55
Recettes..	$ 48,037.18	$77,655.18
Terrains miniers et Yukon—		
Droits miniers..	112	67
Loyers..	78	84
Droits régaliens..		36
Permis houillers..	3	4
Divers..	953	101
Recettes..	$126,097.68	$175,747.58
Terres des écoles—		
Permis de coupe de bois..	27	34
Permis de fenaison..	397	385
Loyers de pâturages..	30	40
Loyers de houillères..	9	2
Divers..	17	31
Recettes..	$ 4,600.24	$ 5,019.36
Divers—		
Paiements sur grain de semence..	134	81
Recettes..	$ 5,522.86	$ 3,316.00

En général—

Lettres reçues	73,765	78,830
Lettres envoyées	52,371	90,537
Recettes totales	$320,733.97	$317,076.24

Votre obéissant serviteur,
K. W. MACKENZIE,

Agent des Terres fédérales.

N° 9.

RAPPORT DE L'AGENT D'ESTEVAN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
ESTEVAN, SASKATCKEWAN, 12 avril 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de ce bureau pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.

Le travail accompli pendant l'année montre une substantielle augmentation sur les années précédentes dans toutes les branches. Il y a eu une petite diminution dans le nombre des inscriptions de homesteads, due à ce fait que les nouvelles terres ouvertes à la colonisation sont situées à l'extrémité ouest de ce district et à une distance considérable du chemin de fer.

Des trains ont circulé pendant quelques mois sur l'embranchement de Weyburn-Lethbridge jusqu'à Ogema, et on espère que dans un court délai le service s'étendra plus avant à l'ouest. Ceci sera d'un grand avantage aux colons de ce district. La Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien construit aussi une ligne partant de la partie ouest d'Estevan, et espère poser les rails cette année.

Dans presque tous les districts, les récoltes ont été très bonnes, l'an dernier; mais à cause des pluies survenues à l'époque du battage et de l'hiver hâtif, une grande partie du grain n'a pu être battu. Contrairement aux prévisions, le lin et le blé, qui restent dehors tout l'hiver, sont en meilleur état qu'on ne l'espérait.

On n'a pas manqué de wagons à cet endroit, de sorte que les colons ont pu expédier leur grain sans difficulté.

Les détenteurs de homesteads ont manifesté une grande satisfaction de ce que la construction d'une maison de $300 n'est plus nécessaire s'ils résident sur leurs homesteads gratuits, et aussi de ce que les détenteurs de homesteads qui accomplissent les obligations nécessaires en résidant dans le district ne sont plus tenus de construire une maison sur le homestead.

Voici un relevé du travail fait dans ce bureau pendant l'année; les recettes totale sont de $154,183.62, contre $62,726.02 l'an dernier.

Lettres reçues	15,229
Lettres envoyées	16,525
Demandes de lettres patentes	677

Inscriptions annulées	665
Demandes d'inspection.	570
Préemptions.	903
Achats de homesteads.	506
Améliorations.	46
Ventes de terres (comptant).	38
Concessions aux volontaires de l'Afrique-Sud. . . .	19
Paiements sur préemptions.	700
Paiements sur homesteads.	152
Recherches.	696
Permis de coupe de bois.	121
Permis de fenaison	302
Loyers de pâturages	9
Terrains houillers (droits miniers).	24
Terrains houillers (loyers).	21
Terrains houillers (droit régalien).	48
Paiements sur grain de semence.	3
Recettes totales.	$154,183.62

Votre obéissant serviteur,

R. CLAUD KISBEY,
Agent des Terres fédérales.

N° 10.

RAPPORT DE L'AGENT DE GRANDE-PRAIRIE.

Ministère de l'Intérieur,
Bureau des Terres fédérales
Grande-Prairie, Alberta, 9 avril 1912.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du travail fait à ce bureau pendant l'exercice clos le 31 mars 1912.

L'agence comprend ce qui était la partie ouest du district de la rivière La-Paix, et le bureau fut d'abord ouvert le 15 juillet 1911. Durant quelque temps, l'ouvrage se faisait dans la maison d'un colon, M. John Wilson, dont la terre touche au domaine de Grande-Prairie; mais le bureau fut plus tard installé dans la bâtisse actuelle, qui est un endroit plus commode et convenable pour le personnel et le public.

L'ouverture du bureau a été d'une grande utilité aux colons venant de Grande-Prairie, vu qu'il leur épargne la nécessité de faire un long voyage à Grouard pour enregistrer leurs inscriptions, et, à beaucoup d'autres points de vue, rend le travail de colonisation plus facile pour eux et pour le ministère.

L'été dernier a été exceptionnellement pluvieux; mais, sans tenir compte du fait que la route Edson, la plus courte pour aller à Grande-Prairie, a été impraticable jusque tard à l'automne, plusieurs nouveaux colons sont venus ici demander des homesteads, particulièrement ceux qui avaient acheté des terres réservées aux volontaires de l'Afrique-Sud.

Malgré les pluies excessives, partout à Grande-Prairie les récoltes ont été bonnes; l'avoine, particulièrement cultivée, a donné de 80 à 100 boisseaux l'acre, et de très belle qualité. Naturellement, dans un pays aussi nouvellement colonisé, la superficie de terre en culture n'est pas grande, mais l'année prochaine montrera un grand changement à cet égard; et la culture qui a été faite prouve que le sol de Grande-Prairie est le meilleur pour la culture des céréales et des légumes.

Le vrai besoin de cette contrée consiste en communication par chemins de fer avec l'extérieur; quand elle aura cela, le coût de la vie sera réduit aux taux ordinaires, les colons auront un marché pour leurs produits, et le district progressera merveilleusement.

Cet hiver a été un des plus agréables; il n'y a eu aucune tempête, seulement trois courtes périodes de froid de trois ou quatre jours chacune. Il y a eu juste assez de neige pour que les traîneaux glissent bien, ce qui procura aux colons l'avantage de transporter leur approvisionnement de nourriture pour l'année. Beaucoup de nouveaux colons ont profité de la facilité du transport pour apporter un complet outillage, et maintenant que la neige est partie et qu'ils ont choisi leurs homesteads, ils sont prêts à travailler sur leurs terres.

Si l'on en juge par le nombre de lettres reçues à ce bureau et demandant des renseignements sur ce pays, et aussi par ce qu'en disent les fermiers, il se produira un grand mouvement de colons vers Grande-Prairie ce printemps. Sans doute, un certain nombre s'en retourneront voyant les difficultés à vaincre en route, et effrayés aussi par les prix élevés de la nourriture et des vêtements, mais les meilleurs d'entre eux persévéreront et se joindront aux vieux colons qui ont connu les mêmes difficultés au début, et qui ont travaillé ardument pour obtenir des lignes de chemin de fer.

Le relevé ci-dessous indique l'ouvrage accompli par le bureau pendant les neuf mois terminés le 31 mars 1912.

Votre obéissant serviteur,

A. B. MACLEAN,
Agent des Terres fédérales.

RÉSUMÉ de l'ouvrage pour l'année terminée le 31 mars 1912.

Division des lettres patentes—		
Droits sur homesteads	492	$4,910 00
Améliorations	22	966 00
Ventes de terres	23	1,154 33
Recherches, etc	16	5 45
Demandes de lettres patentes	4	....
Demandes d'inspections	16	....
Inscriptions annulées	98	....
Concessions aux volont. de l'Afrique-Sud	157	....
Concessions aux métis	11	....
Total, terres fédérales		$7,035 78
Bois de construction, pâturages et irrigation—		
Permis de coupe de bois	22	$ 5 50
Permis de fenaison	35	155 20
Divers	3	12 50
Total, bois, pâturages et irrigation		$ 173 20

Terrains miniers et Yukon—		
Droits miniers..	1	$ 5 00
Total, terrains miniers et Yukon..		$ 5 00
Terres des écoles—		
Permis de fenaison..	7	$ 20 80
Loyers de pâturages..	6	117 35
Total, terres des écoles..		$ 138 15
En général—		
Lettres reçues..	2,243	....
Lettres envoyées..	2,012	....
Grand total..		$7,352 13

N° 11.

RAPPORT DE L'AGENT DE GROUARD.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
GROUARD, ALBERTA, 16 avril 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de l'agence de la Rivière-La-Paix pour l'année close le 31 mars 1912.

Comme c'est l'habitude pour cette partie de l'Alberta-nord, le travail accompli démontre des résultats très satisfaisants.

Voici un relevé comparatif pour la présente année et l'année terminée le 31 mars 1911:—

	12 mois finissant le 31 mars 1912.	12 mois finissant le 31 mars 1911.
Inscriptions de homesteads..	452	291
Concessions aux volontaires de l'Afrique Sud..	33	35
Inscriptions annulées..	136	103
Lettres reçues..	2,590	2,743
Lettres envoyées..	1,933	1,752
Recettes totales..	$6,960.67	$4,316.69

La présente année s'annonce excellente. Des nouvelles, qui se répandent rapidement, disent qu'un grand mouvement de colons se préparent pour le district de la Rivière-La-Paix, et nous recvons des lettres de tous les points du continent et de plusieurs pays d'Europe demandant des renseignements sur cette région.

Votre obéissant serviteur,

A. A. LARIVIERE,
Agent des Terres fédérales.

N° 12.

RAPPORT DE L'AGENT DE HUMBOLDT.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
HUMBOLDT, SASKATCHEWAN, 1er avril 1912.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice expiré le 31 mars 1912.

Il y a eu une légère augmentation dans le nombre des homesteads accordés, comparé à l'année dernière; les inscriptions concernant le "scrip" aux volontaires de l'Afrique-Sud ont presque doublé, tandis que les inscriptions annulées ont diminué. En voici le détail:—

	1910-11.	1911-12.
Homesteads	1,739	1,762
Concessions aux volontaires de l'Afrique-Sud	47	78
Annulations	656	481

Les recettes totales de l'année sont de $28,578.

Pendant l'année, à cause de l'espace trop étroit, une nouvelle disposition de nos dossiers a été faite; on a séparé les dossiers des terres patentées de ceux des terres qui ne le sont pas. Ce travail obligea tout le personnel à consacrer un temps supplémentaire considérable à cet effet, mais il eut pour résultat de donner beaucoup plus d'espace, ce qui était très désiré.

Je suis heureux de signaler que les travaux de construction du nouveau bureau de poste, des douanes et des terres fédérales avancent d'une façon très satisfaisante, et je pense qu'avant l'hiver le bureau des Terres fédérales occupera un meilleur local, vu que la bâtisse actuelle est vraiment trop petite.

L'année dernière a été remarquable à plusieurs points de vue. Une saison pleine de promesses se changea en une saison humide, et la récolte fut tardive. L'opération du battage a été retardée dans plusieurs endroits jusqu'aux premières neiges, et les compagnies de transport, à cause de la saison tardive, ne purent pas bénéficier, comme les années passées, de l'aide des voies fluviales; et où, dans les années précédentes, le tiers de la récolte avait été expédié, un petit commencement seulement a été exécuté l'année dernière. Le trafic fut encombré, les fermiers demandaient des wagons à grands cris, et toutes les branches du commerce souffrirent du blocus. Une raison qui explique jusqu'à un certain point cet état de choses, c'est l'usage très répandu de machines à traction dans les travaux de la ferme, et, en conséquence, la culture d'une plus grande étendue de terre. Les compagnies de chemin de fer n'ont pas semblé avoir évalué justement cette augmentation, et ne se sont pas mis en état de pourvoir à une augmentation à ce point considérable. Si l'augmentation est aussi rapide cette année, et tout annonce qu'elle le sera, à moins que l'on ne prenne les moyens d'en diminuer les effets, nous éprouverons les mêmes conséquences déplorables cet automne. Le problème du transport préoccupe encore beaucoup l'Ouest. C'est un problème que le construction du Grand-Tronc-Pacifique n'a pas résolu, et, quoique la construction du chemin de fer de la Baie-d'Hudson remédiera à la situation, ceci ne suffira pas. Les compagnies de transport sont incapables de suffire au développement intense, et le cri de l'Ouest, prochainement, sera: "Plus de chemins de

fer". En attendant, les statistiques indiquent que la superficie en culture durant la saison prochaine devrait être sérieusement étudiée par le gouvernement et les compagnies de transport, afin de satisfaire autant que possible le besoin de wagons à animaux et le pouvoir de traction nécessité par la prochaine récolte. La capacité d'entreposage de tout le pays devrait être aussi étudiée, ainsi que les efforts faits pour stimuler la construction d'élévateurs nécessaires.

Ci-joint est un relevé du travail de l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. NORQUAY,
Agent des Terres fédérales.

Relevé du travail de l'année finissant le 31 mars 1912:—

	Nombre.
Homesteads	1,762
Demandes de lettres patentes	1,268
Concessions aux volontaires de l'Afrique-Sud	78
Inscriptions annulées	481
Ventes de terres	57
Recherches	778
Demandes d'annulations	549
Permis de coupe de bois (terres fédérales)	195
Saisies de bois	1
Permis de coupe de bois (surtaxe)	150
Permis de fenaison	11
Permis de fenaison (terre des écoles)	283
Permis de pâturages	66
Permis de coupe de bois de construction (surtaxe)	1
Permis de fenaison (surtaxe)	1
Paiements de grain de semence	14
Lettres reçues	21,193
Lettres envoyées	24,374
Personnel	8
Salaires $ 7,415 53	
Dépenses diverses $ 7,415 53	

N° 13.

RAPPORT DE L'AGENT A KAMLOOPS.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
KAMLOOPS C.-B., 15 avril 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice clos le 31 mars 1912. L'année qui vient de finir a été très bonne, malgré le fait que la

majeure partie de l'étendue que représente mon district est encore sous le régime de réserve générale depuis le mois de juin 1909.

Plusieurs occupants sans droit légal s'établissent encore sur les terres, arpentées ou non, dans le territoire réservé, rendant ainsi la situation difficile à régler. Les recettes générales de l'agence accusent une augmentation de 54 pour 100 sur la période correspondante de l'année précédente.

L'été dernier, qui fut plus long que d'ordinaire, fut pourtant excellent, bien qu'il y eut plusieurs périodes de froid. La neige est tombée en quantité extraordinaire, nécessitant beaucoup de nourriture pour le bétail, mais les chevaux et les bestiaux ont supporté magnifiquement la saison, et j'ai grand plaisir à signaler le nombre très petit des pertes, s'élevant en moyenne, pour quelques éleveurs, à environ 3 pour 100. La chute exceptionnellement abondante de la neige, qui est restée sur la terre presque jusqu'aujourd'hui, assure pratiquement de bonnes récoltes pour cette saison.

Les colons venant dans ce district appartiennent à une classe excellente, et paraissent satisfaits des conditions du pays.

Bien qu'il reste encore des homesteads disponibles dans la division de Kamloops, la terre la meilleure a été prise. D'après les cartes éditées par le ministère, et qui montrent une considérable étendue de terre vacante, on pourrait s'imaginer qu'il y a encore beaucoup de terre libre, ce qui n'est pas le cas, vu que beaucoup de ces terres sont élevées, étant dans une région montagneuse, et tout à fait impropres à autre chose qu'au pâturage. Il se trouve, cependant de grandes étendues de terres semi-arides dans les nombreuses vallées, stériles aujourd'hui par défaut d'irrigation, et si l'on pouvait diminuer le coût de l'élevage grâce à quelque méthode peu coûteuse qui amènerait dans ces vallées les eaux de la rivière Thompson, elles pourraient devenir très productives. Le sol est riche, il ne lui manque que de l'eau pour devenir très productif. Dans mon dernier rapport, j'ai parlé des puissants pouvoirs hydrauliques inutilisés du lac Adams, et je répète que, dans mon opinion, le ministère ferait bien d'étudier à fond les merveilleuses forces utilisables de ces pouvoirs, pour le bénéfice des nombreux colons de la vallée de la Thompson-sud, lesquels souffrent beaucoup du manque d'eau.

L'année 1912 promet d'être phénoménale pour la construction de chemins de fer par toute la province. La construction du chemin de fer Canadian-Northern-Pacific, et l'enbranchement projeté de la même compagnie de Kamloops à Okanagan, Red-Deer, Alberta, à l'effet de communiquer avec la ligne principale à Kamloops, *via* Yellowhead-Pass, ont attiré l'attention du public sur cette ville à ce district, et, en toute probabilité, Kamloops est appelée à devenir un centre commercial et industriel, et cela, vu le projet des autorités municipales d'utiliser l'eau de la rivière Barrier comme pouvoir hydraulique.

Les recherches générales, particulièrement en personne, au sujet de terres situées dans les divisions Shuswap, Haute-Colombie et Basse-Colombie, qui font partie de mon district, mais sont gardées en réserve, ont été excessivement fortes, et la réduction projetée dans l'étendue de terre à être accordée pour homesteads paraîtra très satisfaisante à tous, excepté aux occupants sans droit légal, dont plusieurs, cependant, en considération de leur temps de résidence et des améliorations qu'ils ont faites avant que cette terre n'ait été mise en réserve, devraient recevoir une attention particulière pour leur claim de 160 acres.

Les villes et villages de mon district grandissent rapidement, et peuplés qu'ils ont par une classe industrieuse et optimiste, ils font des progrès merveilleux; les constructions se multiplient beaucoup, particulièrement dans la ville de Kamloops.

La décision de terminer la construction du chemin de fer Kootenay-Central en bas de la vallée de la Colombia, de Cranbrook à Golden, a déterminé un mouvement dans les immeubles à Golden, et comme résultat de l'allongement de la voie ferrée à cet endroit, pendant l'année passée, j'ai vendu dans la ville de Golden, au nord et au

sud, quelque quatre-vingt-dix lots, toutes ventes comportant des conditions de construction.

Le travail d'inspection des homesteads augmente continuellement, et quand la réserve générale aura été abolie et que les nouveaux règlements seront en vigueur, j'aurai sans doute besoin d'un homme compétent pour m'aider.

L'ouvrage de l'agence est en excellent état, et je ne puis terminer ce rapport sans mentionner particulièrement le secours cordial et la collaboration que m'ont donnés chaque membre du personnel.

Voici un sommaire du travail accompli pendant l'exercice:—

Service des lettres patentes—			
Homesteads	288	$ 2,880 00	
Améliorations	54	1,539 00	
Ventes de terres	52	8,765 33	
Ventes de lots de ville	53	2,407 67	
Recherches, etc	158	95 50	
Demandes de lettres patentes	115	....	
Demandes d'inspection	71	....	
Inscriptions annulées	53	....	
			$15,687 50
Bois de construction, pâturages, etc.—			
Bonus	3	$ 4,288 03	
Loyers de terres	92	6,871 74	
Droits régaliens	49	25,602 56	
Permis de coupe de bois	180	2,446 73	
Saisies de bois	5	445 94	
Permis de fenaison	14	41 92	
Loyers de pâturages	349	7,200 44	
			$46,897 36
Terrains miniers et Yukon—			
Droits miniers	21	$ 200 00	
Loyers	19	678 00	
			$ 878 80
Total			$63,463 66
Total pour l'année précédente			41,089 35
Augmentation			$22,374 31
Lettres reçues	10,806		
Lettres envoyées	9,578		

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. C. COWELL,

Agent des Terres fédérales

N° 14.

RAPPORT DE L'AGENT DE LETHBRIDGE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
LETHBRIDGE, 9 avril 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.

Les affaires transigées cette année, quoique pas aussi considérables que dans les années précédentes, accusent une augmentation notable sur celles de l'an passé. Très peu de homesteads ont été accordés en comparaison des autres années, à cause du fait que les homesteads, dans ce district, ont pratiquement augmenté de prix.

Les colons arrivent encore dans ce district, et plusieurs d'entre eux cherchent des terres propres à la culture; le 1er mai prochain, trois townships seront mis en vente.

Afin de montrer quelle est la demande au sujet de cette terre, je dois déclarer qu'actuellement il y a à peu près de soixante-cinq personnes dans le bureau. Ces gens entendant demeurer ici pendant le mois, afin d'être les premiers à l'ouverture de la vente des terres, le matin même.

Un grand nombre de demandes de lettres patentes ont été reçues, et la correspondance a été nombreuse aussi. Les sous-agents et les inspecteurs de homesteads méritent des louanges pour la manière avec laquelle ils ont accompli leur travail respectif. Le personnel a travaillé avec bonne volonté, et mérite une mention spéciale.

La liste suivante énumère le travail accompli l'année dernière:—

	Nombre.
Homesteads	568
Préemptions	160
Achats de homesteads	23
Améliorations	175
Ventes de terres	77
Paiements sur préemptions	1,137
Paiements sur achats de homesteads	132
Recherches, etc.	310
Demandes de lettres patentes	1,388
Inscriptions annulées	574
Divers	1
Permis de coupe de bois	125
Saisie de bois	1
Permis de fenaison	12
Loyers de pâturages	8
Lettres reçues	30,099
Lettres envoyées	23,283
Personnel	8

Le revenu total perçu à ce bureau pendant l'année 1911-12 est de $221,116.21, soit une augmentation de $72,612.84 sur le revenu de l'an dernier.

A cause de la température pluvieuse pendant la saison des récoltes, l'an dernier, le rendement ne fut pas ce qu'on espérait, mais grâce à l'humidité de la terre et au printemps hâtif, on espère pour cette année une des plus fortes récoltes qu'ait encore donnés l'Ouest.

Votre obéissant serviteur,

J. W. STAFFORD,
Agent des Terres fédérales.

N° 15.

RAPPORT DE L'AGENT DE MEDICINE-HAT.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
MEDICINE-HAT, ALBERTA, 3 avril 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.

Les affaires de ce bureau ont beaucoup augmenté pendant l'année dernière, en comparaison de l'année précédente, comme le démontre l'état comparatif ci-joint.

L'an passé n'a pas été aussi favorable à la culture, dans ce district, qu'on l'aurait désiré. L'année débuta dans les meilleures conditions, les pluies ayant été abondantes en juin, mais la température continuellement pluvieuse d'août et de septembre tint les récoltes sur pied, de sorte qu'elles ne mûrirent pas avant que la gelée n'ait réduit la valeur de la moisson du Northern n° 1 au n° 4, ou grain de nourriture.

Les gelées hâtives et la neige de septembre, octobre et novembre empêchèrent les fermiers de mettre le grain en meule et de le battre, et, actuellement, une grande quantité de grain est sur le champ attendant d'être battu.

L'hiver a été rigoureux dans ce district, comme il l'a été dans toute l'Amérique et l'Europe. Les éleveurs ont subi des pertes, et ils en subiront encore, vu que la nourriture est rare par endroits et que l'herbe des prairies n'a pas été aussi abondante que d'habitude. Un autre obstacle, c'est que la neige se massait, couvrant de glace les prairies, et que les chutes de neige subséquentes formaient une croûte que les animaux ne pouvaient briser; les chevaux piaffaient pour avoir de la nourriture sèche.

Malgré ces obstacles, nous n'avons pas été pires que certains districts de cette région et des Etats-Unis. De futurs colons nous ont dit que l'hiver a été excessivement rigoureux dans le Montana, les Dakotas nord et sud, le Missouri, l'Idaho, le Nébraska et autres Etats de l'ouest.

D'après les nombreuses demandes de renseignements venues de tous les Etats du nord reçues à ce bureau, il semble qu'il y aura une immigration plus considérable dans ce district pendant la prochaine saison. La classe de colons arrivés l'an dernier était très bonne; ces colons venaient des Etats-Unis et d'Europe, et ils promettent de faire de cette région une partie prospère de la Puissance du Canada.

Les immigrants des Etats-Unis commencent justement d'arriver, et ils viennent chaque jour en grand nombre demander des homesteads et des préemptions.

Le besoin de chemins de fer se fait cruellement sentir, plusieurs colons étant obligés de transporter leurs produits au marché à une distance de quatre-vingts à cent milles; mais, pendant cette saison, on doit construire trois lignes: le Pacifique-Canadien, l'embranchement Weyburn-Lethbridge, le Canadian-Northern, et le Grand-Tronc-Pacifique jusqu'à Medicine-Hat. Ceci soulagera une grande partie du district et beaucoup de colons. Le prolongement jusqu'à Medicine-Hat des deux dernières voies assurera la prospérité de la ville en déterminant des industries nouvelles à s'établir, attirées par l'abondance et le bon marché du combustible sous forme de gaz naturel, et de plus pouvant fournir les commodités de transport que réclame un fort commerce.

Le personnel du bureau m'a donné une collaboration cordiale pendant mon séjour à ce bureau.

Votre obéissant serviteur,

GEO. H. MACDONEL,
Agent des Terres fédérales.

ETAT COMPARATIF des transactions faites à l'agences des Terres fédérales de Medicine-Hat pendant l'exercice clos le 31 mars 1912.

—	1911.	1912.
	$ c.	$ c.
Division des lettres patentes—		
Droits de homesteads	37,340 00	28,420 00
Droits sur préemptions	26,110 00	18,010 00
Droits sur achats de homesteads	920 00	1,210 00
Améliorations	9,779 55	15,403 55
Ventes de terres—comptant	11,074 62	344,773 83
" "scrip"	....	640 00
Paiements sur préemptions	36,583 87	78,866 36
Paiements sur achats de homesteads	19,286 85	28,604 79
Recherches, ventes de cartes, honoraires de bureau, etc	59 25	80 00
Divers—droits sur patentes	30 00	....
Total	141,184 14	516,008 53
Bois, pâturages et irrigation—		
Permis de coupe de bois / " pâturages } Sylviculture	293 45	201 90
Saisies de "	26 25	55 10
Permis de fenaisons	511 40	651 00
Loyers de pâturages—comptant	7,085 92	13,641 15
" "scrip"	2,000 00	1,520 00
Divers, droits d'enregistrement d'irrigation	6 00	75 47
Total	9,923 02	16,089 52
Terrains miniers et Yukon—		
Droits de terrains miniers	480 00	365 00
" quartz	....	5 00
Loyers	520 00	2,655 12
Droit régalien	150 20	402 96
Total	2,130 20	3,428 08
Terres des écoles—		
Ventes générales	....	5,957 82
Permis de fenaison	123 60	125 55
Loyers de houillères	....	40 00
Permis de pâturages	1,200 24	766 09
Droits sur terrains miniers	5 00	35 00
Total	1,328 84	6,924 46
Divers—		
Remboursements sur grain de semence	1,067 50	5,078 55
Grand total	155,633 70	547,584 24

N° 16.

RAPPORT DE L'AGENT DE MOOSEJAW.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
MOOSEJAW, SASKATCHEWAN, 4 avril 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—En vous soumettant mon rapport pour l'exercice terminé le 31 mars 1912, je demande la permission de dire qu'ayant pris la direction du bureau le 11 novembre dernier seulement, je ne puis pas vous faire un rapport très étendu.

En comparant le présent rapport avec celui de l'an dernier, vous remarquerez une diminution dans le nombre des inscriptions. Ceci est dû principalement, à mon avis, au fait que la terre disponible propre à l'agriculture devient rapidement très rare. Comme preuve de cela, je dois dire que la majeure partie des inscriptions faites actuellement résulte d'annulations.

A cause de grand nombre de paiements de préemptions et d'achats de homesteads devenant dus, le revenu de l'an dernier a dépassé de $103,169.37 celui de l'année précédente. Il a été difficile à un grand nombre de faire face à ces paiements, et il y a actuellement beaucoup de colons arriérés à cet égard. La principale raison, c'est qu'un grand nombre n'ont pu battre la récolte de l'an dernier. On rapporte de presque chaque endroit qu'une grande partie de la récolte est encore sur le champ. Dans d'autres cas, c'est que plusieurs colons gardent leur grain pour jusqu'au temps où le chemin de fer atteindra leur district. La décision du gouvernement de cesser l'acceptation de demandes d'annulation pour le non-paiement de sommes dues enlève aux colons beaucoup d'inquiétude.

On a remarqué une augmentation dans le nombre de demandes d'affermage de terrains miniers, dont la majorité couvrent des terres situées à quarante ou cinquante milles au sud de cette ville. Actuellement, il y a de grandes mines qui ont été largement outillées et qui seront mises en exploitation aussitôt que le chemin de fer pourra leur fournir les moyens de transport suffisant au commerce de charbon. Cette voie, je crois, sera terminée cette année, et satisfera un besoin ressenti depuis longtemps. Je puis dire que le charbon est de très bonne qualité, ressemblant au charbon Galt. D'après des renseignements reçus, le temps n'est pas éloigné où l'industrie minière sera l'une des principales de la partie sud de ce district.

La concurrence est très forte parmi ceux qui désirent se procurer des terres, et il n'est pas rare de voir des gens s'asseoir à la porte du bureau jusqu'à dix jours de suite afin d'avoir une terre en herbe.

De nombreuses demandes de renseignements sont reçues de gens ayant l'intention de s'établir comme colons; on répond soigneusement en donnant des renseignements complets sur le district. Le nombre de demandes de lettres patentes a graduellement augmenté, et on a constaté qu'en général les obligations ont été remplies d'une façon très satisfaisante. Des colons accomplissant leur devoir au sujet de terres situées dans les environs ayant été exemptés de l'obligation de bâtir une maison évaluée à $300, ont été capables de demander des lettres patentes, quand, sous l'ancien régime, ils n'auraient pas eu l'argent nécessaire pour le faire.

La protection offerte par le gouvernement jusqu'au 1er avril a été bien appréciée par les colons de ce district, la plupart d'entre eux en ont profité. Nous n'avons reçu aucune plainte de manque d'attention ou de courtoisie de la part des membres du personnel, et l'on a lieu de les féliciter sur la manière dont le travail en général a été effectué.

Votre obéissant serviteur,
G. X. SMITH,
Agent suppléant des Terres fédérales.

Relevé du travail fait à l'agence des Terres fédérales et des Bois de la Couronne au cours des douze mois se terminant en mars 1912:—

	Nombre.	Recettes.
Division des lettres patentes—		
Inscriptions de homesteads	4,087	$ 40,870 00
Préemptions	2,225	22,250 00
Achats de paiements de homesteads	538	55,708 47
Améliorations	317	25,063 60
Ventes de terres (comptant)	29	1,262 31
Paiements de préemptions	2,070	157,230 69
Achat de paiements de homesteads	538	55,708 47
Recherches, perceptions au bureau, etc.	856	213 50
Demandes de lettres patentes	1,910	....
Demandes d'inspection reçues	2,192	....
Inscriptions annulées	3,419	....
Divers—scrip	187	....
		$304,588 57
Bois, pâturages et irrigation—		
Permis de coupe de bois	1,769	$ 475 40
Permis de fenaison	335	984 40
Loyers de pâturages (comptant)	72	1,993 54
Divers	16	18 95
		$3,472 29
Terrains miniers et division du Yukon—		
Droits miniers	27	$ 135 00
Loyers	17	461 40
Droits régaliens	16	228 75
Divers—honoraires de prospecteurs	3	205 00
		$1,030 15
Division des terres des écoles—		
Permis de fenaison	384	$1,098 70
Loyers de pâturages	31	380 67
Loyers de terrains houillers	1	20 00
		$1,499 37
Divers—		
Perceptions de grain de semence et de provisions	28	1,581 50
Grand total		$312,171 88

En général—

Lettres reçues	69,415	....
Lettres expédiées	59,761	....
Honoraires		$ 20,980 77
Déboursés		2,093 70

N° 17

RAPPORT DE L'AGENT DE NEW-WESTMINSTER.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE,
NEW-WESTMINSTER, C.-B., le 1er avril 1912.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de cette agence pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Au cours du dernier exercice, il nous a été impossible de s'occuper des inscriptions de homesteads d'une manière générale, à cause de la réserve qui s'étend à tout le district, mais dans tous les cas où l'on a trouvé, après inspection, que des occupants illégaux étaient en possession de terrains et que ces terrains étaient destinés à l'inscription de homesteads avant la réserve générale, des inscriptions ont été accordées.

Pour ce qui a trait au travail d'inspection, j'ai visité à peu près tous les points établis de la région et parcouru 5,812 milles tant en chemin de fer qu'en bateau et en voiture; j'ai fait 296 inspections durant l'année.

Le revenu total de cette agence, à l'exclusion de plusieurs paiements considérables faits directement au ministère, atteste une augmentation de 100 p. 100 sur l'année précédente. Ce qui est surtout dû à l'activité qui a existé dans la location des terres où l'on avait déclaré l'existence de la houille.

La prospérité générale qui a été remarquée dans le district pendant quelques années continue à exister, et cette année elle surpasse les attentes des plus optimistes.

Ci-joint un relevé du travail effectué à cette agence:—

Inscriptions de homesteads accordées	33
Ventes de terres	7
Ventes de lots de ville	28
Recherches, etc	125
Demandes de lettres patentes reçues	24
Demandes d'inspections reçues	7
Inscriptions annulées	6
Demandes de terrains miniers	50
Permis d'enlever du sable, de la pierre et du gravier	10
Lettres reçues	2,622
Lettres envoyées	2,009
Recettes totales	$ 14,536 98
Revenu total pour l'exercice clos le 31 mars 1911	7,159 59
Augmentation	$ 7,377 39

Votre obéissant serviteur,

W. D. MAGEE,
Agent suppléant des Terres fédérales.

N° 18.

RAPPORT DE L'AGENT DE PRINCE-ALBERT.

Ministère de l'Intérieur,
Bureau des Terres fédérales et des Bois de la Couronne,
Prince-Albert, Sas., 10 juin 1912.

M. J. W. Greenway,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de ce bureau sur l'exercice clos le 31 mars 1912.

Le tableau "A" contient un résumé du travail accompli et du revenu perçu pendant l'année, en indiquant les augmentations et les diminutions par rapport à l'exercice précédent.

Le tableau " B " indique le revenu perçu à la division des terres des écoles de cette agence.

Vous constaterez que le revenu total de cette année s'est élevé à $89,991.44, contre $80,170.78 l'année précédente, une augmentation de $9,820.66.

Le nombre de homesteads concédés au cours de l'exercice qui vient de s'écouler accuse une augmentation de 234 sur le précédent exercice.

Le bois manufacture d'après permis, pendant l'année qui vient de clore, donne 77,469,595 pieds, soit une augmentation de 43,524,790 pieds, mesure de planche.

Ceci est plus que le double de la quantité de bois qui a été manufacturé en 1910-11.

En général, le travail de bureau de cette agence et des sous-agences qui en dépendent se fait d'une manière satisfaisante. Les différents membres du personnel ont accompli leurs devoirs, en général, d'une manière satisfaisante.

On remarque chaque année qu'il existe une augmentation marquée du nombre de colons qui se livrent à la culture mixte. Dans la région de Prince-Albert le sol convient particulièrement à ce genre de culture. Je prévois qu'il y aura une forte augmentation du nombre d'inscriptions de homesteads l'an prochain.

On trouvera ci-dessous un relevé du travail fait à cette agence au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912:—

Nombre de lettres reçues	23,031
Nombre de lettres expédiées	29,118
Nombre d'inscriptions de homesteads	2,096
Recettes totales	$89,991.44

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. S. McKECHNIE,
Agent des Terres fédérales et des Bois de la Couronne.

TABLEAU A.—TERRES FÉDÉRALES.

ETAT des opérations du bureau des Terres et des Bois de Prince-Albert pendant l'exercice 1912, avec des états comparatifs des années antérieures, ainsi que donnés ci-après.

	Travail et recettes pour l'exercice se terminant le 31 mars 1912.			Période correspondante de l'année précédente.			Augmentation comparativement à l'année précédente.			Diminution comparativement à l'année précédente.		
	Nombre.	Montant.	Totaux.	Nombre.	Montant.	Totaux.	Nombre.	Montant.	Totaux.	Nombre.	Montant.	Totaux.
Division des titres.		$ c.	$ c.		$ c.	$ c.		$ c.	$ c.		$ c.	$ c.
Homesteads	2,096	20,960 00		1,862	18,560 00		234	2,400 00				
Préemptions	3	30 00		4	40 00					1		
Homesteads achetés	5	50 00		9	90 00					4	40 00	
Améliorations	165	3,894 50		166	3,464 97			429 53		1	10 00	
Ventes de terres—comptant	65	3.909 00		51	2,880 83		14	1,028 17				
" " —scrip												
Paiements de préemptions	18	1,963 05		17	614 54		1	1,348 51				
Paiements d'achats de homesteads	40	2,935 37		49	2,983 52					9	48 15	
Ventes de lots de ville	68			39			29					
Recherches, v. de cartes, perc. au bureau.	116	32 05		117	47 60					1	15 55	
Demandes de lettres patentes	720			709			11					
Demandes d'inspections	420			345			75					
Inscriptions annulées	743			532			211					
Divers	2			3	1 60					1	1 60	
Terres fédérales, totaux			33,773 97			28,683 06			5,206 21			115 30
Bois, pâturages et irrigation.												
Primes				1	1,400 00					1	1,400 00	
Loyers de terrains	18	9,016 66		24	9,426 75					6	410 09	
Droits régaliens sur ventes	22	23,457 40		22	21,245 79			2,211 61				
Permis de coupe de bois et impôts	1,574	12,995 14		1,298	8,941 71		276	4,053 43				
Saisies de bois	49	5,322 25		42	4,854 60		7	467 65				
Permis de fenaison et impôts	301	838 40		170	533 95		131	304 45				
Loyers de pâturages—comptant												
" " —scrip												
Irrigation												
Divers	1	16 83					1	16 83				
Perception sur le bois, etc., totaux			51,646 68			46,402 80			7,053 97			1,810 09

Terrains miniers et division du Yukon-												
Droits miniers	21	68 00		169	749 00					148	681 00	
Loyers	4	333 70		3	993 70					1	660 00	
Droits régaliens												
Paiements de taxes	8	800 00					8	800 00				
Droits sur terrains houillers												
Divers												
Terrains miniers et division du Yukon			1,201 70			1,742 70			800 00			1,341 00
Division forestière.												
Permis de coupe de bois	71	255 35					71 00					
Total			255 35									255 35
Division des terres des écoles.												
Ventes générales				1	40 00					1	40 00	
Permis de coupe de bois et impôts	29	645 00		16	279 50		13	365 50				
Permis de fenaison et impôts	143	408 55		119	268 00		24	140 55				
Loyers de pâturages	23	193 73		22	194 85		1				1 12	
Saisies de droits miniers	2	1,065 00		2	1,630 30						565 30	
Loyer de houillères												
Droits régaliens sur la houille												
Permis d'exploitation houillère												
Permis de culture												
Divers				3	46 00					3	46 00	
Terres des écoles, total			2,312 28			2,458 65			506 05			652 42
Perceptions diverses.												
Remb. pour grain de sem. et provisions	24	801 46		22	883 57		2				82 11	
Divers												
Totaux de perceptions diverses			801 46			883 57						82 11
Grand total			89,991 44			80,170 78			13,821 58			4,000 92
En général.												
Lettres reçues	23,031			26,955						3,924		
Lettres expédiées	29,118			22,582			6,536					
Nombre du personnel et honoraires	moyen'e 8,416	8,472 74		9	8,862 94						390 20	
Dépenses		1,224 62		99	939 52			285 10				
Totaux			9,697 36			9,802 46						105 10

W. S. McKECHNIE,
Agent des Terres fédérales et des Bois de la Couronne.

ETAT indiquant le revenu perçu sur les terres scolaires de l'agence de Prince-Albert, pendant l'exercice 1911-1912.

Mois.	Loyers de pâturages.	Permis de fenaison.	Permis de coupe de bois.	Saisies.	Loyers de terrains.	Totaux.
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	51 05	122 85	31 50	10 00	....	215 40
Mai	....	21 50	....	1,055 00	....	1,076 50
Juin	12 80	189 50	....	....	....	202 30
Juillet	6 40	48 30	....	....	....	54 70
Août	....	24 20	....	....	....	24 20
Septembre	....	1 00	....	....	....	1 00
Octobre	....	....	....	....	....	....
Novembre	6 40	20	69 25	....	....	75 85
Décembre	12 80	20	202 75	....	25 00	240 75
1912.						
Janvier	47 08	50	58 50	....	....	106 08
Février	29 06	30	207 25	....	....	236 61
Mars	28 14	....	50 75	....	....	78 89
Totaux	193 73	408 55	620 00	1,065 00	25 00	2,312 28

N° 19.

RAPPORT DE L'AGENT DE RED-DEER.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE,
RED-DEER, ALTA., 13 avril 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—En vous transmettant mon rapport annuel de l'exercice terminé le 31 mars dernier, je suis heureux de vous dire que ce district a fait des progrès satisfaisants au cours des douze mois écoulés.

Les colons se rappelleront longtemps l'été 1911 comme étant le plus mauvais que l'on ait remarqué dans l'Alberta. Pendant les premiers mois, la récolte s'annonçait d'une manière encourageante et l'étendue ensemencée a été plus considérable que les années précédentes. L'été a été très froid et pluvieux. Toutefois, la croissance de tous les produits était phénoménale, et si nous avions eu le concours habituel du soleil versant sa chaleur, la récolte eût été la meilleure que l'on n'ait vu dans l'Alberta ou en toute étendue égale en quelque partie du monde que ce soit. Les pluies et les gelées précoces ont bien retardé la récolte et causé de grands dommages au grain dans tout l'Alberta, mais plus particulièrement en certains districts qu'en d'autres. Toutefois, comme nous l'avons dit plus haut, la région de Red-Deer est surtout consacrée à la culture mixte; et, les chemins de fer qui sillonnent actuellement cette contrée donnent un accès facile au marché pour l'écoulement du grain et des produits de ferme, pour lesquels on obtient les plus hauts prix. Il n'a été fait que peu de labourage d'automne en raison de l'inclémence de la température et de la gelée précoce.

L'hiver suivant a, néanmoins, été un des plus beaux; il a été exempt de tempêtes et, en somme, si doux que le bétail et les chevaux ont hiverné sans nourriture, pour ainsi dire, et dans les conditions ordinaires. Les travaux du printemps ont été commencés deux semaines plus tôt que l'an dernier, vu que, l'hiver ayant été doux, la gelée n'avait pas pénétré bien loin dans la terre. On ne sèmera pas autant de blé cette année dans les parties colonisées du district, vu qu'une grande partie des terrains sera mise en jachère d'été, mais il y aura compensation à cela par l'augmentation de la culture que feront les nouveaux colons. La terre est actuellement en parfait état pour faire la semaille du grain, vu qu'il existe assez d'humidité dans la terre; alors, s'il ne survient rien de fâcheux, le district de Red-Deer rendra une récolte exceptionnelle à l'automne.

Le rendement des beurreries et des fromageries du district a bien augmenté au cours de la saison dernière, et les prix obtenus sur ces produits ont été assez élevés; ces industries sont florissantes. La ville de Red-Deer a fait des progrès remarquables au cours du dernier exercice, et les industries telles que briqueteries, scieries et moulins à farine, ainsi que d'autres, ont doublé leurs opérations. Un bureau de douane a été ouvert dans la ville, ce qui constitue un avantage pour les citoyens et les colons des alentours.

Les cultivateurs de la région de Red-Deer sont satisfaits et heureux de ce qu'ils possèdent tous les avantages d'écouler tous leurs produits à des prix avantageux.

Les marchands sont heureux et prospères, vu qu'ils obtiennent pour leurs marchandises des prix raisonnables, argent comptant. L'artisan est satisfait et heureux en ce qu'il peut toujours trouver du travail à des prix qui correspondent au coût de le vie; il peut, par conséquent, faire vivre sa famille confortablement, mais l'homme qui est à salaire, à moins d'avoir un chef sympathique, ne trouve aucun contentement ni n'a lieu d'être satisfait, et je regrette de dire que pour cette raison, notre bureau a été privé des services d'un employé consciencieux et compétent dans la personne de M. T. M. Wright, dont la démission vous a été transmise le 2 courant.

Le revenu de ce bureau a augmenté de $17,754.15 qu'il était en 1900 à $91,296.28 pour cette année, ce qui accuse une augmentation de plus de 500 pour 100, ainsi que nous le verrons dans le relevé qui suit:—

Division des lettres patentes		$74,588 16
Bois, pâturages et irrigation		895 50
Terrains miniers et Yukon		13,104 19
Terres des écoles		2,176 32
Remboursements pour grain de semence		532 11
Revenu total		$91,296 28
Lettres reçues	24,777	
Lettres expédiées	23,193	

Je demeure, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. COTTINGHAM,

Agent des Terres fédérales.

N° 20.

RAPPORT DE L'AGENT DE REGINA.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE,
RÉGINA, SASKATCHEWAN, le 2 avril 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'exercice clos le 31 mars 1912.

Ainsi que l'on s'y attendait, le travail de ce bureau a bien diminué au cours du dernier exercice, en raison de la petite quantité de terrains libres et du fait que la majeure partie des concessionnaires de homesteads ont reçu leurs lettres patentes.

Cependant, le nombre d'inscriptions est loin de donner une idée exacte du travail effectué.

Comme le bureau de Régina est le plus ancien du pays, nous avons un nombre considérable de personnes en quête de terrains qui s'adressent ici pour obtenir des renseignements touchant les autres parties du pays et pour savoir où l'on peut obtenir les meilleures terres.

Nous recevons aussi un grand nombre de demandes de renseignements généraux des Etats-Unis et de l'est du Canada relativement aux conditions de l'Ouest. On s'occupe de ces questions et toujours les personnes intéressées reçoivent les renseignements les plus complets possible.

L'abondance de la récolte la saison dernière et le neige précoce ont été la cause que certains cultivateurs n'ont pu battre leur grain, et à moins que le temps ne soit très favorable, une grande quantité de grain en meule sera complètement perdu.

Le temps est idéal pour la saison et la prochaine récolte s'annonce bien.

Ci-joint un relevé comparant les revenus de ce bureau entre les années terminées le 31 mars 1912 et le 31 mars 1911, respectivement.

Votre obéissant serviteur,

J. R. GAYTON,

Agent des Terres fédérales.

Division des lettres patentes—	1912.	1911.
Homesteads	$ 3,400 00	$43,330 00
Préemptions	130 00	190 00
Achats de homesteads	110 00	100 00
Paiements d'améliorations	3,823 27	6,548 59
Ventes générales	5,184 73	8,590 41
Paiements de préemptions	3,796 20	411 48
Achats de paiements de homesteads	6,774 77	3,623 34
Recherches	134 50	151 24
Perceptions sur terrains de colonisation	8,996 27	....
Total	32,349 74	$23,945 06

Division des bois, des pâturages et de l'irrigation—		
Permis de coupe de bois	$ 5 75	$ 38 00
Permis de fenaison	130 00	68 70
Divers	40	....
Total	$ 136 95	$ 106 70
Terrains miniers et division du Yukon—		
Permis houillers	....	10 00
Division des terres des écoles—		
Ventes générales	$ 2,577 39	$ 1,037 38
Permis de coupe de bois	9 25	22 00
Permis de fenaison	934 85	728 25
Loyers de pâturages	513 36	641 00
Permis de culture	3 00	....
Divers	13 90	....
Total	$ 1,051 75	$ 2,428 63
Services divers—		
Voir les perceptions pour grain et provisions	$ 945 07	$ 1,728 64
Dépenses—		
Honoraires	$ 5,459 59	$ 6,296 22
Dépenses d'urgence	463 17	492 62
Total	$ 5,922 76	$ 6,788 84

N° 21.

RAPPORT DE L'AGENT DE SASKATOON.

Ministère de l'Intérieur,
Bureau des Terres fédérales et des Bois de la Couronne,
Saskatoon, Sask., le 12 avril 1912.

M. J. W. Greenway,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de ce bureau pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Ainsi que vous le verrez par le résumé ci-joint, le volume des affaires à expédier a bien augmenté depuis cette date l'an dernier, et un renouvellement d'activité s'annonce pour les prochains douze mois.

Bien que les terres avoisinant Saskatoon soient, virtuellement, toutes concédées, il y a toutefois, dans certaines régions situées à peu de distance de ce centre, une étendue considérable qui peut être concédée en homesteads.

Ce terrain convient parfaitement à la culture mixte, et, au cours des deux dernières années, les cultivateurs ont acquis l'expérience que, dans plusieurs sections de l'ouest, les colons de ces districts ont reconnu les divers avantages que présente ce

genre de culture et, sans doute, il y aura, comme résultat, un grand changement dans le genre de produits récoltés à une époque non éloignée.

L'année 1912 a surpassé, sous le rapport de la production, tout ce que l'on avait vu jusqu'ici dans ce district, et ceci, ajouté à l'étendue additionnelle qui a été ensemencée, a fait qu'une quatité remarquable de grain a été mis en meules.

Les cultivateurs ont eu la bonne fortune de pouvoir faire leur récolte et d'expédier sur les marchés une grande quantité de leurs produits avant qu'il ne survienne dans cette région un changement de température analogue à celui qui a causé des dommages dans beaucoup d'autres districts; et, par conséquent, ce n'est que dans une petie partie de la région de Saskatoon que les pertes causées par une récolte exceptionnellement tardive ont été considérables.

Les personnes qui cherchent des sites d'établissement par l'entremise de ce bureau appartiennent à une classe qui promet bien pour l'avenir de cette région sous le rapport de l'agriculture, une grande proportion de cultivateurs aisés venant de la République américaine et un certain nombre d'agriculteurs d'expérience venant de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne ainsi qu'un petit nombre de l'est du Canada.

Bien que l'hiver précoce ait empêché les gens de faire les travaux d'automne et qu'il soit resté beaucoup à faire en vue de préparer les semailles cette année, le printemps a été très favorable dans cette région et tout fait prévoir un temps exceptionnel cette saison et une récolte excellente en 1912.

Je trouve que le montant d'annonce qu'a fait la ville de Saskatoon a, jusqu'à un certain point, placé notre bureau sur le pied d'un bureau de renseignements pour un nombre croissant de personnes en quête d'établissements, et le résultat a été qu'après avoir eu à répondre à une infinité de demandes, la plus forte partie du travail qui en est résulté s'est naturellement dirigé sur d'autres bureaux du district.

Tous les genres de produits de ferme, surtout les denrées, ont commandé de hauts prix, et, avec l'expansien rapide des villes et des cités de ce district, les agriculteurs n'ont pu satisfaire à tous les besoins sous le rapport de la culture mixte, bien que les prix obtenus pour ces produits aient bien rémunéré leurs efforts.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. A. MacINNES,

Agent des Terres fédérales.

Relevé du travail exécuté à l'agence des Terres fédérales de Saskatoon au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912:—

Division des lettres patentes—

Inscriptions de homesteads..	2,965	$ 29,630 00
Préemptions..	879	8,780 00
Achats de homesteads..	425	4,230 00
Améliorations ..	307	21,672 87
Ventes de terres (comptant) ..	68	5,455 85
Inscriptions de terres accordées aux vétérans de l'Afrique-Sud..		
Inscriptions des terres des métis du Nord-Ouest..	8	....
Paiements de préemptions..	900	86,497 21
Paiements de homesteads achetés..	1,200	128,906 82
Recherches..	1,201	300 75
Divers..	3	6 25
		$285,479 75

Bois, pâturages et irrigation—		
Permis de coupe de bois..	34	28 75
Permis de fenaison..	288	699 40
Divers..	9	19 90
		$748 05
Terrains miniers et division du Yukon—		
Droits miniers..	7	35 00
Loyers..	4	1,020 00
Gaz naturel, sable et gravier..	7	26 00
		$1,081 00
Division des terres des écoles—		
Permis de fenaison..	321	777 85
Permis de coupe de bois..	1	0 25
Loyers de pâturages..	14	160 00
Divers—surplus de foin..	11	12 10
		$950 20
Divers—		
Perceptions pour grain de semence..	16	955 90
Revenu total..		$289,214 90
Lettres expédiées..		51,158
Lettres reçues..		48,829
Demandes d'inspections..		1,482
Inscriptions annulées..		2,030

N° 22.

RAPPORT DE L'AGENT DE SWIFT-CURRENT.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE,
SWIFT-CURRENT, SASKATCHEWAN, le 2 avril 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaires des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le suivant rapport sur les travaux en général, avec un état des affaires de ce district pour l'exercice.

L'exercice qui vient de s'écouler a été une autre année prospère pour la localité. En somme, le district a produit une très bonne récolte, le rendement était abondant, les échantillons de grain magnifiques et les prix obtenus ont été meilleurs que durant la plupart des années dernières. Dans plusieurs circonstances, les pertes ont été occasionnées par la grêle, la gelée ou la sécheresse, mais la proportion des dommages a été faible.

La classe de colons de ce district est de bonne souche et provient en grande partie de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. La plupart d'entre eux sont des cultivateurs d'expérience, ils viennent assez bien pourvus d'instruments aratoires, d'animaux et d'argent.

Le grain de semence qui a été distribué la saison dernière a été fort apprécié et peu de personnes ont manqué de profiter de l'offre avantageuse du gouvernement sous ce rapport. Dans ces parages, il n'y a eu que deux cas de mécontentement au sujet de la qualité du grain qui avait été fourni, et le sous-commissaire de l'immigration, M. Gelly, s'en est occupé. Les demandes de grain de semence pour la saison prochaine semblent inférieures à celles qui ont été reçues au printemps de 1911; ce fait explique en ce que la plupart des gens ont gardé une quantité assez considérable de graminées lors de la dernière récolte pour suffire aux besoins présents.

Au cours de l'année 1911, le chemin de fer Pacifique-Canadien a construit deux embranchements se dirigeant nord-ouest et sud-est. Ces lignes traversent les parties du district qui ont été colonisées à des dates plus reculées, ce qui permet d'expédier une grande partie du grain et qui se vend le premier. Cette année, la compagnie de chemin de fer a l'intention de prolonger ces deux embranchements sur une distance de 50 ou 60 milles, ce qui établira des moyens de transport à presque tous les points éloignés. De petites villes prospères surgissent sur le parcours des lignes en question et avant longtemps nous verrons la construction d'élévateurs qui donneront cette année, sur les lieux un marché pour l'écoulement du grain.

Un nombre considérable de lettres patentes ont été demandées. On voit par les documents qui ont trait à la question que les anciens colons ont fidèlement rempli leurs obligations.

Une quantité énorme de correspondance a été expédiée par l'entremise de ce bureau, et nous avons reçu beaucoup de demandes de brochures et de renseignements, Des demandes ont été reçues de tous les points de l'Amérique et de l'Europe.

Le personnel, y compris les inspecteurs de homesteads et les sous-agents, ont travaillé soigneusement et efficacement pendant l'année, et je ne puis faire trop d'éloges de mes aides.

Ci-joint un relevé du travail qu'a fait ce bureau pendant les douze mois terminés le 31 mars 1912.

Respectueusement soumis,

E. B. R. PRAGNELL,
Agent des Terres fédérales.

Relevé du travail exécuté au bureau des Terres fédérales de Swift-Current au cours des douze mois se terminant le 31 mars 1912:—

Inscriptions de homesteads	3,453
Préemptions	1,828
Achats de homesteads	183
Inscription de terres accordées aux vétérans de l'Afrique-Sud	175
Inscriptions des terres des métis du Nord-Ouest	13
Scrip de la Rivière-Rouge	1

Les revenus provenant de différentes sources dans ce district sont les suivants:—

Inscriptions de homesteads	$ 34,530 00
Préemptions	18,280 00
Achats d'inscriptions de homesteads	1,830 00
Améliorations	17,022 65
Ventes de terrains	16,602 36
Paiements de préemptions	121,460 59

Achats de homesteads	45,953 79
Recherches, etc	170 75
Divers	2 56
Bois, pâturages et irrigation	2,942 96
Division des terrains miniers du Yukon	705 17
Division des terres des écoles	1,298 87
Grain de semence, etc	1,761 87
	$262,560 93

En sus de qui a été mentionné plus haut, 1,207 demandes de lettres patentes ont été reçues et prises en considération; on a reçu 1,670 demandes d'annulation et 2,280 inscriptions ont été annulées.

Le nombre de lettres reçues a été de 34,251, et l'on en a expédié 41,900.

N° 23.

RAPPORT DE L'AGENT DE WINNIPEG.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE,
WINNIPEG, MANITOBA, le 18 avril 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport concernant le bureau des Terres fédérales de Winnipeg pour l'exercice clos le 31 mars dernier.

Le résumé ci-joint donne le montant de recettes perçues et la somme de travail qui a été fait dans les différentes divisions. Si l'on compare ce relevé avec celui du précédent exercice, on trouve une augmentation notable. L'établissement de nouveaux townships a fait augmenter le nombre d'inscriptions de homesteads, et incidemment, le travail s'en est ressenti fortement. J'apprends de différentes sources qu'une étendue considérable de bonne terre agricole comprise dans le district de cette agence n'a pas encore été ouverte aux inscriptions, mais que du moment qu'elle sera disponible, on la concédera. Le nombre considérable de demandes de renseignements que nous recevons relativement à cette circonscription nous en fournit la preuve.

Nous donnons aux personnes qui se proposent de venir s'établir tous les renseignements que nous possédons touchant les conditions du pays; ceci s'applique aussi aux lettres d'informations que nous recevons en grand nombre, aux imprimés et autres renseignements envoyés en retour.

A l'heure actuelle, tout laisse espérer une année prospère. Les semailles sont déjà commencées et tout le pays est animé d'espérance.

Voici un relevé du travail accompli et du revenu perçu au cours de l'exercice.

Votre obéissant serviteur,

L. RANKIN
Agent des Terres fédérales.

Division des terres—			
Inscriptions de homesteads	2,097	$20,930 00	
Améliorations	132	5,256 18	
Ventes de terres—comptant	63	13,274 96	
Veetes de lots de ville	25	776 12	
Recherches, cartes, etc	667	529 50	
Grain de semence	52	3,838 13	
			$44,604 89

Division des mines—

Droits miniers..	103	609 91	
Loyers..	85	2,374 85	
Carrières..	97	758 85	
Paiements de taxes..	7	700 00	
Vente..	1	57 50	
Divers..	39	117 00	
Pétrole..	1	5 00	
			$ 4,623 11
			$49,228 00

Demandes de lettres patentes..	367
Demandes d'inspections..	619
Inscriptions annulées..	896
Lettres reçues..	19,480
Lettres expédiées..	23,938

N° 24.

RAPPORT DE L'AGENT DE YORKTON.

Ministère de l'Intérieur,
Bureau des Terres fédérales et des Bois de la Couronne,
Yorkton, Saskatchewan, 18 mai 1912.

Le Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vons transmettre, ci-inclus, le rapport des transactions de ce bureau pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Le nombre d'inscriptions de homesteads a un peu diminué, mais le revenu total a augmenté. Les récoltes ont été bonnes en 1911, mais la neige qui est tombé trop à bonne heure a causé de grands dommages. Le battage s'est fait tard et avec beaucoup de difficulté à cause de la neige. Les prix obtenus ont été assez bons et, en général, les affaires ont été bonnes. Les semailles ont été retardées par les pluies ce printemps, mais à l'heure actuelle les apparences semblent meilleures, bien que l'étendue de terrain ensemencé sera moins grande que l'an dernier.

Ci-suit le sommaire du travail accompli:—

Inscriptions de homesteads..	1,266
Permis de fenaison sur les terres fédérales..	106
Permis de fenaison sur les terres des écoles..	136
Demandes de lettres patentes..	1,628
Inscriptions annulées..	533
Demandes d'inspections..	577
Lettres écrites..	22,768
Lettres reçues..	23,077

Votre obéissant serviteur,

J. A. DUNCAN,

Agent des Terres fédérales.

N° 25.

RAPPORT DE LA DIVISION DES TERRAINS MINIERS DU YUKON.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 17 juin 1912

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de la division des terrains miniers du Yukon, relevant du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Le revenu toal de cette division, provenant de toutes sources, s'est élevé cette année à $787,128.15. Les tableaux "A" et "B" indiquant sous différentes formes comment ce montant a été formé, se trouvent à la fin de ce rapport. Le tableau "A" indique le revenu total de chaque mois et le tableau "B" donne les recettes perçues à chaque agence, y compris celle du territoire du Yukon.

Le revenu du territoire du Yukon, qui s'élève à $234,497.66, est donné à part dans le tableau "C".

Les rapports et les tableaux du commissaire de l'or, du contrôleur, de l'agent des bois et des terres de la couronne et de l'ingénieur des mines du gouvernement à Dawson, ainsi que du sous-commissaire de l'or à Whitehorse, se trouvent aux n°s 25a à 25f de ce rapport.

BOIS DU TERRITOIRE DU YUKON.

Pendant l'exercice, on a perçu $18,271.69 en droits provenant du bois du territoire du Yukon. Au cours de l'année, 123 permis de coupe ont été accordés, et d'après lesquels 50,000 pieds de bois, mesure de planche, et 1,149½ cordes de bois ont été coupés. Les droits perçus sur les permis accordés se sont élevés à $9,945.55.

Il existe dans le district 108 coupes concédées sous l'empire des permis, et couvrant une étendue de 259.86 milles carrés. Ces permis existaient avant le 10 mai 1906, alors que les règlements relatifs à l'émission des dits permis ont été annulés et remplacés par des permis de coupe de bois. Il n'y a qu'une scierie en exploitation actuellement dans le territoire.

La statistique tranmise au ministère indique que pendant l'année on a coupé 534,449 pieds, mesure de planche, et que l'on en a vendu 909,449 pieds. Pendant l'année, on a aussi coupé 11,491½ cordes de bois et vendu 8,404. Les saisies ont rapporté $974, ceci pour le bois de corde usurpé. Ces chiffres ne comprennent pas le bois de corde servant aux mines, sur lequel on ne paie pas de droits et dont la quantité est très considérable.

TERRAINS MINIERS AUTRES QUE LES CHARBONNAGES.

Pendant l'exercice, les agents des terres fédérales du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont accordé 97 inscriptions de terrains miniers pour l'exploitation du quartz.

Dans le territoire du Yukon, jusqu'au 31 mars 1912, les inscriptions de placers se sont élevées à 41,599, celles de terrains à quartz à 10,605, et les renouvellements d'inscriptions ont atteint le chiffre de 79,017.

D'après les rapports statistiques reçus au cours de l'exercice, les inscriptions de placers se sont élevées à 1,425, celles des terrains à quartz à 219 et les renouvellements d'inscriptions à 4,394. Le revenu perçu de toutes ces sources, en y ajoutant les honoraires d'enregistrement se rapportant aux opérations minières, s'est élevé à $74,974.92.

DROIT RÉGALIEN SUR L'OR DANS LE TERRITOIRE DU YUKON.

Le montant total perçu jusqu'au 31 mars 1912 sur le produit des placers du territoire du Yukon, en déduisant les exemptions que comportaient autrefois les règlements, a été de$3,998,265.73, dont $100,606.29 perçus pendant le dernier exercice. Pour les fins de ce service l'or est estimé à $15 l'once, ce qui est bien au-dessous de sa valeur réelle.

La valeur réelle de l'or extrait des placers du Yukon jusqu'au 31 mars dernier peut être estimée avec certitude à $120,271,333.

Voici un état du droit régalien perçu pendant l'année aux diverses agences:—

Dawson..........................	$100,049 64
Whitehorse..........................	555 90
Fortymile..........................	75

Le tableau portant la lettre "E" qui suit ce rapport indique la production totale de l'or, la production totale sujette au droit régalien et les perceptions de ce chef au cours des exercices à dater du 1er mai 1898 jusqu'au 31 mars 1912.

DRAGAGE.

Quarante-cinq permis de dragage pour minéraux autres que la houille, dans les lits submergés des rivières du territoire du Yukon sont maintenant en vigueur, couvrant un parcours de 210.65 milles. Le revenu total de cette source jusqu'au 31 mars 1912 s'est élevé à $187,381.37, dont $2,860.96 perçus durant le dernier exercice.

Ces baux sont concédés sur les rivières Yukon, Stewart, McQuestion, Fortymile, Big-Salmon, Klondike, Hootalinqua et Mayo.

Quatorze dragues fonctionnent dans le territoire du Yukon, presque toutes pouvant enlever 3,500 pieds cubes de terre en vingt-quatre heures. La compagnie dite *Canadian Klondike Mining Company* a installé sur sa propriété située sur la rivière Klondike la drague la plus économique pour l'or qui existe au monde.

Vingt-huit baux pour le dragage de minéraux dans les lits des rivières dans les provinces d'Alberta et de Saskatchewan sont en vigueur sur une longueur de 114.51 milles de rivières, dont 21 dans la province d'Alberta, comportant 80 milles parcourus, et 7 dans la province de Saskatchewan comportant 35 milles en tout, et dans le territoire du Nord-Ouest, comportant 11 milles de parcours. Le revenu total provenant de cette source jusqu'au 31 mars 1912, s'est élevé à $44,233.05. dont $1,160 pendant la présente année.

L'EXTRACTION HYDRAULIQUE.

On a rescindé par arrêté du conseil en date du 2 février 1904, les règlements relatifs aux lots de mines dans le territoire du Yukon, où l'extraction se poursuit par les appareils hydrauliques, mais cela ne touche pas aux droits déjà concédés. Dix baux d'extraction hydraulique sont encore en vigueur sur un front total de 38.48 milles, tous dans le Territoire du Yukon. Depuis la mise en vigueur de ces premiers règlements en décembre 1898, quarante-sept baux d'extraction hydraulique ont été concédés, mais tous ont été annulés à l'exception de ceux dont nous venons de parler.

En vertu des dispositions relatives au groupement contenues dans la loi des placers miniers, les exploitants peuvent maintenant acquérir et grouper pour fin d'exploitation une étendue suffisante pour justifier l'installation d'appareils hydrauliques efficaces.

HOMESTEADS DANS LE TERRITOIRE DU YUKON.

Trente-trois inscriptions de homesteads sont maintenant en vigueur dans le Territoire du Yukon, ayant en tout une superficie de 4,027.50 acres.

PÉTROLE.

En vertu d'un arrêté du conseil, daté du 11 mars 1910, les règlements relatifs à la réserve et la vente du pétrole et les droits au gaz naturel, appartenant à la Couronne, ont été abrogés, et des règlements à l'effet de louer à bail de pareils droits leur ont été substitués, et sont entrés en vigueur le 2 mai 1910. Ces règlements pourvoient à l'émission d'un bail au demandeur de droits au pétrole et au gaz naturel sous la surface d'un terrain n'excédant pas 1,920 acres des terres contiguës.

Si le terrain demandé est situé en territoire non arpenté, le demandeur doit le délimiter lui-même. Le terme du bail est de vingt et un ans, renouvelable pendant un autre terme d'égale longueur, le loyer de la première année étant de vingt-cinq cents par acre, et de cinquante cents par acre pour chaque année subséquente. Le concessionnaire devra installer sur le terrain un ensemble d'appareils suffisants dans l'espace d'un an à compter de la date du bail, et il sera tenu de commencer le forage dans les quinze mois à compter de cette date. La vente de pétrole ne sera frappée d'aucun droit régalien avant le 1er janvier 1930.

Il y a maintenant en vigueur, en vertu de ces règlements, 304 baux de pétrole et de gaz naturel, couvrant une superficie totale de 283,249·36 acres. Ces baux sont distribués comme suit: dans la province d'Alberta 302 baux, renfermant 281,169.36 acres, et dans la province de Saskatchewan deux baux, comprenant, 2,000 acres. Le revenu total dérivé des terres à pétrole pendant l'année s'est élevé à $50,286.15.

Pendant l'année, quatre réserves ont été renouvelées, en vertu des dispositions des derniers règlements, pour permettre aux demandeurs d'effectuer les opérations de prospection sur les terrains qui leur ont été réservés. Les réserves ont une contenance totale approximative de 7,360 acres, et des déclarations ont été enregistrées au département pour montrer que des appareils de prospection ont été installés, et que l'on travail activement sur ces terrains.

EXPLOITATION DE CARRIÈRES.

Par un arrêté du conseil daté du 31 mai 1910, ont été approuvés des règlements pour donner à bail et administrer des terres fédérales qui renferment de la chaux, du granit, de l'ardoise, du marbre, du gypse, de la marne, du gravier, du sable, ou de la pierre de construction. Ces règlements ont été mis en vigueur le 15 juin 1910. La superficie maximum qui peut être louée à un demandeur est de 40 acres; le terme du bail est de vingt et un ans, renouvelable moyennant un loyer annuel d'un dollar par acre. La demande personnelle est de rigueur, et si le terrain n'a pas été arpenté, le demandeur devra le délimiter lui-même.

Le nombre de baux maintenant en vigueur, émis en vertu des dispositions de ces règlements est de 238, distribués de la manière suivante:—

Au Manitoba—70 baux, contenant une superficie totale de 2,247·42 acres.
Dans la Saskatchewan—4 baux, contenant une superficie de 113.46 acres.
Dans l'Alberta—90 baux, contenant une superficie de 6,188·60 acres.

Dans les Territoires du Nord-Ouest—15 baux, contenant une superficie de 600 acres.

Dans la Colombie-Britannique—59 baux, contenant une superficie de 1,936·72 acres.

SABLE BITUMINEUX.

Par un arrêté du conseil daté du 14 février 1910, des règlements ont été approuvés pour la concession de droits de sable bitumineux, la propriété de la Couronne, dans cette partie de la province d'Alberta située au nord du township 80 et entre les 4e et 5e méridiens initials.

En vertu des dispositions de ces règlements, les baux ont été émis pendant l'année comprenant une superficie totale de 9,892 acres.

DROITS D'USAGE D'EAU.

Il existe maintenant dans le Territoire du Yukon 376 concessions pour dériver de l'eau applicable aux exploitations minières, formant un total de 89,092 pouces de mineur. Durant l'exercice, 23 concessions ont été accordées, soit 6,750 pouces de mineur.

Onze baux ont été émis pour dériver de l'eau en vue de développer de la force motrice formant un total de 60,200 pouces de mineur. Les ouvrages se rapportant à ces deux concessions sont terminés, et environ 5,000 chevaux-vapeur sont développés. Trois de ces concessions sont échues, et les ouvrages destinés aux six qui restent sont en construction.

TERRAINS HOUILLERS.

La somme totale des recettes perçues au cours de l'année sur les terrains houillers vendus en vertu des derniers règlements s'est élevée à $11,861.66, dont $11,790.51 proviennent de ces terrains dans la province d'Alberta, $11.15 dans celle de Saskatchewan, et $60 dans le Territoire du Yukon. La somme totale rapportée par la vente de terrains miniers jusqu'au 31 mars 1912, était de $2,083,928.38.

L'état sous la désignation "D" à la fin de ce rapport indique le revenu rapporté par la vente de terrains houillers pendant chaque exercice depuis 1896.

BAUX D'EXPLOITATION DE HOUILLE.

Le nombre total de baux d'exploitation de houille en vigueur à l'expiration de l'exercice s'élevait à 690, y compris la superficie totale de 403,013.66 acres, distribuées comme il suit:—

Dans la province d'Alberta—531 baux comprenant une superficie de 390,938.85 acres.

Dans la province de Saskatchewan—48 baux, comprenant une superficie de 2,399·56 acres.

Dans la zone du chemin de fer, Colombie-Britannique—8 baux comprenant une superficie de 9,375·25 acres.

Dans le Territoire du Yukon—3 baux comprenant une superficie de 400 acres.

Le nombre total de baux de droits d'exploitation houillère émis pendant l'année était de 233, comprenant une superficie de 160,285·35 acres.

Le revenu total perçu pendant l'année pour loyer de droits d'exploitation houillère était de $347,982.92.

L'état suivant est celui du revenu perçu dans les provinces de l'Ouest et dans le Territoire du Yukon, sur la vente de terrains houillers pendant l'exercice, en vertu des dispositions des derniers règlements:—

Province d'Alberta	$11,790 51
Province de Saskatchewan	11 15
Territoire du Yukon	60 00
Total	$11,861 66

DROIT RÉGALIEN SUR LA HOUILLE.

Les derniers règlements gouvernant la vente de terrains houillers pourvoyaient au paiement d'un droit régalien de dix cents par tonne de 2,000 livres sur le rendement des mines. Ce règlement est entré en vigueur le 6 avril 1901; passé cette date, toutes les ventes de droits d'exploitation houillère étaient soumises à ce règlement.

En vertu des règlements gouvernant l'émission de baux d'exploitation de houille, le droit régalien est fixé à 5 cents par tonne de 2,000 livres sur les produits marchands de la mine.

L'état suivant montre la somme rapportée par le droit régalien pendant chaque année depuis la mise en vigueur des règlements:—

1901-2	Aucune.
1902-3	Aucune.
1903-4	$ 59 30
1904-5	2,979 70
1905-6	2,996 18
1906-7	4,456 80
1907-8	9,169 35
1908-9	6,052 23
1909-10	155,371 86
1910-11	221,246 12
1911-12	108,322 07

Le revenu total des terrains houillers à compte du prix d'achat, du loyer et du droit régalien, pendant l'exercice, se chiffre par $468,186.65.

Suit un état du travail de bureau effectué pendant l'année:—

Lettres reçues et inscrites	14,574
Lettres expédiées	21,954
Pages de mémoires, annexes, etc	9,996
Plans et croquis préparés	748
Comptes courants	9,050
Notes expédiées	9,355
Transports acceptés et enregistrés	378
Rapports examinés et enregistrés	1,796
Notes acquittées	376
Remboursements examinés et préparés	258
Demandes de lots houillers reçues, environ 586,200 acres	759
Nouvelles inscriptions et renouvellements de baux miniers dans les provinces de l'Ouest et à l'exclusion du Yukon.	235
Permis d'exploitation de carrières: pierre, gypse et glaise	275
Permis d'exploitation du goudron, de l'asphalte et du pétrole.	452
Permis d'exploiter le quartz dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba	58

Permis d'exploiter les gisements de fer..	5
Demandes de placers dans l'Alberta et la Saskatchewan.. ..	168
Demandes de baux de dragage..	59
Demandes de homesteads au Yukon..	6
Inscriptions de homesteads au Yukon..	4
Placers, renouvellements et nouvelles locations au Yukon..	5,819
Lots d'exploitation de quartz concédés dans le Territoire du Yukon..	219
Réquisitions pour lettres patentes préparées..	153
Demandes de concessions de terre en propriété ou à bail au Yukon..	36
Demandes de lots de grève..	8
Baux agricoles en vigueur au Yukon, 232·58 acres..	24
Baux de lots de grève accordés..	3
Baux de lots de grève en existence..	26
Permis de dragage pour de l'or accordés..	19
Baux de terrains houillers accordés..	261
Permis de coupe de bois préparés..	108
Permis d'exploitation de carrières accordés..	138
Permis d'exploitation de carrières, en vertu de l'article 18 des règlements d'exploitation houillère, comprenant une de 33,430·48 acres..	21
Réserves de prospection créées en vertu de l'article 34 des règlements d'exploitation houillère comprenant 3,680 superficie de 33,430.48 acres..	21

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. H. ROWART,

Directeur de la division et secrétaire du Yukon.

RECETTES DES TERRES FÉDÉRALES, Y COMPRIS LES TERRITOIRES DU YUKON.

A.—ETAT des recettes provenant de la houille et des minéraux des provinces et des territoires, ainsi que du bois, du foin, de la houille, de l'exploitation minière au moyen de l'eau, du dragage, du droit régalien sur l'or, du loyer des terres agricoles, des forces hydrauliques, des terres donnant sur des rivières, des honoraires d'arpentage et de la vente des terres fédérales au Yukon, pendant l'exercice 1911-1912.

Mois.	Ventes de terrains quartzifères.	Ventes de terres fédérales.	Ventes de houille.	Exploitation minière.	Droit régalien.	Loyer de houille.	Loyer au Yukon.	Impôt sur le bois au Yukon.	Droits d'exploitation minière.	Baux de chutes d'eau.	Baux de dragage T.N.-O.	Baux de dragage au Yukon.	Taxe sur l'exportation de l'or.
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	....	102 41	3,443 70	300 00	26,492 28	16,463 76	1,690 47	1,127 00	3,035 38	....	....	250 00	....
Mai	....	....	372 90	360 00	12,997 92	35,236 68	5,948 34	886 82	3,785 25	1,528 39	350 00	....	6,269 68
Juin	829 38	233 30	85 41	250 00	6,735 05	7,857 73	14 81	3,633 31	4,736 75	10,150 00	....	100 00	14,437 27
Juillet	175 18	....	3,277 30	580 00	3,744 73	30,307 36	150 22	913 69	5,552 00	....	....	....	16,043 73
Août	498 30	229 71	2 45	315 00	4,194 09	27,317 52	714 35	540 79	9,834 13	580 50	650 00	125 00	17,879 13
Septembre	166 76	22 55	349 95	365 00	3,944 15	30,637 49	517 87	1,459 50	8,308 86	315 62	....	....	18,143 83
Octobre	98 50	73 55	63 70	420 00	3,835 90	49,999 68	2,047 01	1,369 43	7,011 00	875 00	....	....	22,009 17
Novembre	826 17	....	....	475 00	2,882 73	38,143 77	4 00	4,488 13	3,138 00	1,383 00	....	200 00	4,161 57
Décembre	....	....	2 51	715 00	2,584 59	21,638 86	85 46	502 75	5,116 50	....	....	300 00	1,462 74
1912.													
Janvier	160 67	....	55 37	532 00	15,869 28	36,378 15	225 00	835 00	12,209 55	770 04	....	900 96	1 98
Février	....	219 42	123 00	470 00	10,304 40	23,529 26	....	1,068 50	7,886 00	....	160 00	100 00	197 00
Mars	267 50	57 50	4,085 37	945 00	14,736 95	30,472 66	37 75	1,446 77	4,361 50	....	....	....	19
	3,022 46	938 44	11,861 66	5,727 00	108,322 07	347,982 92	1,435 28	18,271 69	74,974 92	15,602 55	1,160 00	2,860 96	100,606 29

RECETTES DES TERRES FÉDÉRALES, Y COMPRIS LE TERRITOIRE DU YUKON.

A.—ETAT des recettes provenant de la houille et des minéraux des provinces et des territoires, ainsi que du bois, du foin, de la houille, de l'exploitation minière au moyen de l'eau, du dragage, du droit régalien sur l'or, du loyer des terres agricoles, des forces hydrauliques, des terres donnant sur des rivières, des honoraires d'arpentage et de la vente des terres fédérales au Yukon, pendant l'exercice 1911-1912—*Suite.*

Mois.	Certificats gratuits sur l'or exporté.	Exploitation de carrières.	Argent provenant de la vente de cartes, hon. de bureau et d'enregistrement.	Impôt sur homesteads.	Foin, Yukon.	Forces hydrauliques, Yukon.	Sables bitumineux.	Sable, pierre et gravier.	Pétrole.	Gypse.	Comptes de recettes intérimaires, Yukon.	H'noraires d'arpentages.	Total.
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	4 50	435 00	....	....	....	....	....	505 10	1,802 61	115 00	10 00	....	55,777 21
Mai	3 00	460 92	17 00	....	59 00	....	5 00	36 75	6,702 32	40 00	4 50	....	75,064 47
Juin	8 00	515 83	2 00	20 00	26 00	....	365 00	47 50	275 00	....	....	....	51,227 34
Juillet	12 00	2,097 11	2 50	....	84 00	....	3,840 00	2 50	3,735 47	15 00	....	....	70,532 79
Août	14 50	1,012 44	41 75	....	....	....	325 00	63 50	375 00	205 00	....	....	64,898 16
Septembre	51 00	665 25	36 75	....	....	....	....	403 00	6,792 09	....	....	....	72,179 67
Octobre	18 50	1,097 65	79 50	....	....	10 00	....	49 00	2,675 20	....	....	....	91,730 29
Novembre	2 00	1,241 77	49 50	....	....	3,128 62	5 00	10 19	5,459 03	....	10 00	....	65,608 48
Décembre	1 00	891 73	12 50	....	....	50 00	665 00	354 50	5,640 00	....	....	845 00	40,868 14
1912.													
Janvier	....	1,258 35	1 00	....	....	7,500 00	2,885 00	97 22	973 50	....	62 00	....	80,715 07
Février	2 00	348 81	5 00	10 00	....	....	....	142 50	7,081 84	10 90	125 00	....	51,783 63
Mars	2 00	1,320 62	8 50	....	....	1 00	20 00	3 00	8,774 09	....	....	200 00	66,742 90
	118 50	11,345 48	256 00	30 00	169 00	10,689 62	8,110 00	1,714 76	50,286 15	385 90	211 50	1,045 00	787,128 15

RECETTES DES TERRES FÉDÉRALES.

B.—ÉTAT indiquant le montant total des recettes perçues à chaque agence, y compris le territoire du Yukon, pendant l'exercice expiré le 31 mars 1912.

Les recettes perçues au bureau chef provenant de la vente de terrains houillers dans les provinces de l'ouest sont portées, dans l'état, au crédit des agences dans lesquelles les terrains sont situés.

Agence.	Ventes de terrains quartzifères.	Ventes de terres fédérales.	Ventes de houille.	Exploitation houillère.	Droit régalien.	Baux pour houille.	Baux au Yukon.	Impôt sur le bois au Yukon.	Honoraires d'exploitation minière.	Baux hydrauliques.	Baux de dragage T.N.-O.	Baux de dragage au Yukon.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Battleford				5 00					168 00			
Brandon				5 00		160 00						
Banff				25 00	2,913 10	19,645 72						
Calgary			1,674 60	625 00	1,486 76	45,116 18			360 00			
Dauphin									308 50			
Edmonton			6,470 07	1,285 00	2,459 94	85,789 24			1,571 50		650 00	
Estevan			11 15	100 00	2,467 49	869 86			12 50			
Grande-Prairie				5 00								
Kamloops				155 00		45 70						
Lethbridge			2,564 29	1,555 00	3,211 57	36,135 37			887 50			
Moosejaw				340 00	247 20	661 40						
Medicine-Hat				365 00	523 21	2,534 87			5 00			
New-Westminster				200 00		8,990 55						
Rivière-La-Paix												
Prince-Albert									840 00		300 00	
Red-Deer			1,081 55	662 00	1,289 41	10,542 28			366 00			
Swift-Current				355 00	68 95	276 22						
Saskatoon				5 00		960 00						
Winnipeg		57 50							1,419 91			
Ottawa		151 39		35 00	93,264 44	136,135 28			1 00	12,153 04	210 00	936 77
Bureau du commissaire de l'or à Dawson									57,485 50	3,449 51		1,919 19
Bur. des inscrip. min. à Duncan									3,426 50			5 00
Bureau des inscriptions minières à Sixtymile									2,357 50			
Bureau du sous-commissaire de l'or à Whitehorse									3,457 01			

RECETTES DES TERRES FÉDÉRALES.

B.—ETAT le montant total des recettes perçues à chaque agence, y compris le Territoire du Yukon, pendant l'exercice expiré le 31 mars 1912—*Suite.*

Agence.	Vente de terrains quartzifères.	Ventes de terres fédérales.	Ventes de houille.	Exploitation houillère.	Droit régalien.	Baux pour houille.	Baux au Yukon.	Impôt sur le bois au Yukon.	Honoraires d'exploitation minière.	Baux hydrauliques.	Baux de dragage T.N.-O.	Baux de dragage au Yukon.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Bureau des inscriptions minières, Conrad	267 50								1,107 50			
Bureau des inscriptions minières, Kluane									1,201 00			
Bureau des bois de la Couronne, Dawson												
Bureau du percepteur des droits régaliens, Dawson								17,397 94				
Bureau des bois de la Couronne, Whitehorse								873 75				
Bureau du contrôleur, Dawson												
Bureau du percepteur des droits régaliens, Whitehorse												
Bur. du contrôleur, Whitehorse												
Bureau du percepteur des droits régaliens, Fortymile												
Bureau des terres fédérales, Dawson		50 00	60 00	5 00	390 00	120 25	6,451 49					
Bureau des inscriptions minières, Dawson	139 10											
Bureau des terres fédérales, Whitehorse		679 55					4,983 79					
Bureau des inscriptions minières, Whitehorse	2,615 86											
	3,022 46	938 44	11,861 66	5,727 00	108,322 07	347,982 92	11,435 28	18,271 69	74,974 92	15,602 55	1,160 00	2,860 96

RECETTES DES TERRES FÉDÉRALES.

B.—Etat montrant le montant total des recettes perçues à chaque agence, y compris le territoire du Yukon, etc.—*Suite.*

Agence.	Impôt de l'exportation de l'or.	Certificats gratuits sur l'exportation de l'or.	Exploitation de carrières.	Argent provenant de la vente de cartes, hon. de bur. et d'enr.	Honoraires de homesteads.	Foin, Yukon.	Forces hydrauliques, Yukon.	Sables bitumineux.	Sable, pierre et gravier.	Pétrole.	Gypse.	Honoraires d'arpentage et de bureau.	Compte de recettes intérimaires, Yukon.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Battleford			11 68						27 22					211 90
Brandon														165 00
Banff			352 87											22,936 69
Calgary				52 50					155 19	507 55				49,977 78
Dauphin														308 50
Edmonton			2,819 50	52 00				8,105 00	468 50	21,296 67				130,967 42
Estevan										55 00				3,516 00
Grande-Prairie														5 00
Kamloops			488 10								190 00			878 80
Lethbridge			910 36						1 00	13,310 48				58,575 57
Moosejaw														1,248 60
Medicine-Hat														3,428 08
New-Westminster			1,236 99						788 00					11,215 54
Rivière-La-Paix								5 00		5 00				10 00
Prince-Albert			43 70	7 50					10 50					1,201 70
Red-Deer			25 00	44 00					15 50					14,025 74
Swift-Current														700 17
Saskatoon			90 00						1 00	25 00				1,081 00
Winnipeg			2,702 85	5 00					247 85	5 00	185 00			4,623 11
Ottawa			2,664 43				10,639 62			15,081 45	10 90	25 00		271,308 32
Bureau du commissaire de l'or, Dawson							50 00						211 50	63,115 70
Bureau des inscriptions minières, Duncan														3,431 50
Bureau des inscriptions minières, Sixtymile														2,357 50
Bureau du sous-comm. de l'or, Whitehorse														3,457 01
Bureau des inscriptions minières, Conrad														1,375 00

RECETTES DES TERRES FÉDÉRALES.

B.—Etat montrant le total des recettes perçues à chaque agence, y compris le Territoire du Yukon, etc.—*Fin.*

Agence.	Impôt sur l'exportation de l'or.	Certificats gratuits d'exportation de l'or.	Exploitation de carrières.	Argent provenant de la vente de cartes, hon. de bur. d'enr.	Honoraires de homesteads.	Foin, Yukon.	Impôt sur les forces hydrauliques.	Sable bitumineux.	Sable, pierre et gravier.	Petrole.	Gypse.	Honoraires d'arpentage et de bureau.	Comptes de recettes intérimaires, Yukon.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Bureau des inscriptions minières, Kluane	100,049 64													1,201 00
Bureau du percepteur des droits régaliens, Dawson						169 00								100,049 64
Bureau des bois de la Couronne, Dawson														17,566 94
Bureau des bois de la Couronne, Whitehorse		111 00												873 75
Bur. du contrôleur, Dawson	555 90													111 00
Bureau du percepteur des droits régaliens, Whitehorse		7 50												555 90
Bur. du contrôleur, Whitehorse	75													7 50
Bureau du percepteur des droits régaliens, Fortymile				91 00	20 00									75
Bureau des terres fédérales, Dawson												1,020 00		8,207 74
Bureau des inscriptions minières, Dawson														139 10
Bureau des terres fédérales, Whitehorse				4 00	10 00									5,677 34
Bureau des inscriptions minières, Whitehorse														2,615 86
	100,606 29	118 50	11,345 48	256 00	30 00	169 00	10,689 62	8,110 00	1,714 76	50,286 15	385 90	1,045 00	211 50	787,128 15

RECETTES DU TERRITOIRE DU YUKON.

C.—ETAT des recettes provenant du bois, du foin, de la houille, de l'exploitation minière par puissance hydraulique, du dragage, des droits régaliens sur l'or, des impôts d'exploitation minière, des loyers des terres agricoles, des terres donnant sur les rivières et des forces hydrauliques, des honoraires d'arpentage et de la vente des terres fédérales, pendant l'exercice 1911-1912.

Mois.	Ventes de terrains quartzifères.	Ventes de terres fédérales.	Ventes de houille.	Exploitation minière.	Droits régaliens sur la houille.	Loyer de terrains houillers	Baux. Yukon.	Impôt sur le bois, Yukon.	Impôt sur l'exploitation minière.	Baux, puissances hydrauliques.	Baux de dragage, Yukon.
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	....	102 41	....	....	....	....	1,690 47	1,127 00	2,865 38	....	250 00
Mai	....	....	....	5 00	....	40 00	5,948 34	886 82	3,674 25	1,528 39	....
Juin	829 38	233 30	....	....	....	....	14 81	3,633 31	3,870 25	10,150 00	1,005 00
Juillet	175 18	....	....	....	50 00	....	150 22	913 69	5,144 50	....	....
Août	498 30	229 71	....	....	140 00	....	714 35	540 79	8,984 13	580 50	105 00
Septembre	166 76	22 55	....	....	....	....	517 87	1,459 50	7,338 50	315 62	....
Octobre	98 50	73 55	60 00	....	200 00	20 00	2,047 01	1,369 43	5,840 00	875 00	....
Novembre	826 17	....	....	....	....	....	4 00	4,488 13	2,873 00	1,383 00	200 00
Décembre	....	....	....	....	....	60 25	85 46	502 75	4,861 50	....	300 00
:912.											
Janvier	160 67	....	....	....	....	....	225 00	835 00	11,771 00	770 04	900 96
Février	....	68 03	....	....	....	....		1,068 50	7,846 00	....	100 00
Mars	267 50	....	....	....	....	....	37 75	1,446 77	3,966 50	....	....
Total	3,022 46	729 55	60 00	5 00	390 00	120 25	11,435 28	18,271 69	69,035 01	15,602 55	2,860 96

RECETTES DU TERRITOIRE DU YUKON.

C.—Etat des recettes provenant du bois, du foin, de la houille, de l'exploitation minière par puissance hydraulique, du dragage, des droits régaliens sur l'or, des impôts d'exploitation minière, des loyers des terres agricoles, des terres donnant sur les rivières et des forces hydrauliques, des honoraires d'arpentage et de la vente des terres fédérales, etc.—*Fin.*

Mois.	Impôt sur l'exportation de l'or.	Certificats gratuits pour l'exportation de l'or.	Argent provenant de la vente de cartes hon. de bureau et d'enregistrement.	Honoraires de homesteads.	Foin, Yukon.	Forces hydrauliques, Yukon.	Comptes de recettes intérimaires, Yukon.	Honoraires d'arpentages.	Total.
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	....	4 50	....	....	....	....	10 00	....	6,049 76
Mai	6,269 68	3 00	2 00	....	59 00	....	4 50	....	18,420 98
Juin	14,437 27	8 00	2 00	20 00	26 60	....	....	....	34,229 32
Juillet	16,043 73	12 00	....	....	84 00	....	....	....	22,573 32
Août	17,879 13	14 50	16 75	....	....	....	....	....	29,703 16
Septembre	18,143 83	51 00	12 25	....	....	....	....	....	28,027 88
Octobre	22,009 17	18 50	42 00	....	....	10 00	....	....	32,663 16
Novembre	4,161 57	2 00	7 50	....	....	3,128 62	10 00	....	17,083 99
Décembre	1,462 74	1 00	3 00	....	....	50 00	....	845 00	8,171 70
1912.									
Janvier	1 98	....	1 00	....	....	7,500 00	62 00	....	22,227 65
Février	197 00	2 00	5 00	10 00	....	....	125 00	....	9,421 53
Mars	19	2 00	3 50	....	....	1 00	....	200 00	5,925 21
Total	100,606 29	118 50	95 00	30 00	169 00	10,689 62	211 50	1,045 00	234,497 66

H. H. ROWATT,
Chef de division.

D.—ETAT indiquant les recettes totales provenant de la vente de terrains houillers, pendant chaque exercice depuis 1896.

Exercice financier.	Montant.
1896–1897	75 76
1897–1898	1,833 74
1898–1899	350 00
1899–1900	5,650 33
1900–1911	101,772 00
1901–1902	16,270 32
1902–1903	31,055 38
1903–1904	68,949 75
1904–1905	35,695 00
1905–1906	125,754 12
Pour les neuf mois finissant le 31 mars 1907	335,795 97
1907–1908	346,813 23
1908–1909	276,186 86
1909–1910	377,445 86
1910–1911	191,257 23
1911–1912	11,861 66

H. H. ROWATT,
Chef de division.

E.—ETAT indiquant la production totale de l'or, du total sujet au droit régalien et du total de droit régalien perçu, pendant chaque exercice, du 1er mai 1898 au 31 mars 1912.

Exercice.	Production de l'or.	Sujet au droit régalien.	Droit régalien perçu.	Recettes totales.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1897-1898	3,072,773 20	2,732,928 20	273,292 82	273,292 82
1898-1899	7,582,283 02	5,882,626 00	588,262 37	589,943 52
1899-1900	9,809,464 64	7,307,720 00	730,771 99	733,041 04
1900-1901	9,162,082 79	7,231,416 17	592,660 98	596,368 03
1901-1902	9,566,340 52	8,367,225 88	331,436 79	331,532 04
1902-1903	12,113,015 34	12,113,015 34	302,893 48	302,893 48
1903-1904	10,790,663 12	10,790,663 12	272,217 96	272,217 96
1904-1905	8,222,053 91	8,222,053 91	206,760 87	206,760 87
1905-1906	6,540,007 09	6,540,007 09	163,963 25	163,963 25
1906-1907	3,304,791 05	3,304,791 05	82,622 42	82,622 42
1907-1908	2,820,161 60	2,820,161 60	70,504 65	70,504 65
1908-1909	3,260,282 80	3,260,282 80	81,507 07	81,507 07
1909-1910	3,594,251 20	3,594,251 20	89,844 10	89,844 10
1910-1911	4,126,727 60	4,126,727 60	103,168 19	103,168 19
1911-1912	4,024,236 75	4,024,236 75	100,606 29	100,606 29
Total	97,989,134 63	90,321,106 71	3,990,513 23	3,998,265 73

H. H. ROWATT,
Chef de division.

N° 25a.

RAPPORT DU COMMISSAIRE DU TERRITOIRE DU YUKON.

Bureau du Commissaire du Territoire du Yukon,
Dawson, le 30 avril 1912.

M. W. W. Cory, C.M.G.
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous dire que pendant l'exercice expiré le 31 mars 1912, le chiffre total de l'or extrait des mines dans le Territoire du Yukon, et sur lequel un impôt d'exportation a été prélevé, est de 268,285·05 onces lequel évalué à $15 de l'once pour fin de taxation, forme un montant de $4,024,245.80, une diminution de 4,335·07 onces sur le total extrait pendant l'exercice précédent.

Cette baisse, me dit-on, a pour cause la fermeture d'un certain nombre de mines productrices, pour permettre d'y installer des méthodes d'extraction plus économiques.

La plus grande partie de l'or est produite au moyen de dragage et d'opérations hydrauliques effectués par plusieurs corporations, qui ont pris possession de la plupart des terrains aurifères dont l'exploitation donne du profit.

Comme l'a rapporté le commissaire de l'or, quelques nouvelles découvertes ont été faites pendant l'exercice dans les districts des rivières Stewart, Sixtymile et autres. Depuis mon arrivée dans le territoire, il y a environ un mois, j'ai reçu des rapports très encourageants d'hommes qui prospectent dans les nouveaux champs aurifères, et je crois que, moyennant quelques améliorations au moyen de transports pour permettre aux mineurs de s'approvisionner, l'on peut s'attendre à une extension notable des champs aurifères pendant l'année qui suit.

Au mois de juin 1910, le conseil du Yukon avait voté de l'argent afin de construire un tronçon de route à travers un des districts dont la production a été fructueuse pendant cet hiver; il est regrettable que le gouvernement précédent n'ait pas jugé à propos de construire cette route, qui aurait amélioré grandement les communications en ce territoire, et aurait donné accès à une grande étendue de terrain aurifère, dont le développement est retardé faute de construction de cette route.

Il sera retenu un grand nombre de claims quartzifères et des observations seront faites à leur sujet. Au cours de l'année il ne s'est pas fait de grands travaux de développement; il faut excepter le claim de la *British Yukon Gold Company,* situé près de Carcross, dans le voisinage de la frontière du sud, sur lequel des travaux de prospection considérables ont été exécutés.

Dans le passé, les mineurs dont les claims sont situés dans les environs des riches placers se sont occupés presques exclusivement de l'exploitation de placers aurifères, qui produisent de bons rendements à peu de frais comparativement.

On a découvert en divers endroits du territoire un certain nombre de terrains quartzeux qui semblent contenir beaucoup de minerai, et dont le développement en même temps que d'autres placers récemment trouvés est d'une importance extrême pour le gouvernement, et devrait recevoir toute l'aide raisonnable possible, car la continuation de la prospérité du territoire dépend presque entièrement de l'établissement de mines de quartz profitables et le développement du creusage de nouveaux placers. Tout porte à croire, à présent, que ces deux genres de travaux seront effectués.

Vu qu'il existe un certain nombre de vacances dans le Conseil du Yukon, et que quelques divisions électorales sont privées de représentants, par suite de décès, de changements de résidence et de démissions, et que le terme d'office du Conseil expire

en juin prochain, j'ai jugé à propos de dissoudre le Conseil en mars, et j'ai promulgué une ordonnance d'élection générale.

Une assemblée du Conseil sera convoquée le plus tôt possible après les élections, et j'espère fermement que ce Conseil votera les fonds voulus en vue d'encourager et de développer l'industrie minière de ce pays.

L'abrogation par la commission des chemins de fer du Canada de son ordonnance à la *White Pass & Yukon Railway Company,* pour réduire les frais de transport à 33½ p. 100 n'a pas eu pour effet d'encourager la prospection en ce territoire. Si l'ordre avait été mis en vigueur, les opérations auraient pu être effectuées beaucoup plus économiquement, car les mineurs payent à cette compagnie des sommes considérables sur le transport des outillages et articles nécessaires aux travaux d'exploitation.

Comme l'ordre de réduire les prix du transport avait été donné par la Commission après une longue délibération sur le sujet, son abrogation, à la demande de la compagnie du chemin de fer, a créé une grande surprise chez les mineurs de ce pays. La Commission aurait annoncé dernièrement que le président de la compagnie de transport a demandé une réduction volontaire du prix au lieu d'un ordre de réduction.

Jusqu'à présent les expéditeurs d'effets de marchandise n'ont reçu aucun avis de cette réduction. Ce sujet est d'une importance capitale pour toutes les personnes qui prospectent et qui exploitent des mines au Yukon; en réalité, pour tous les habitants du Territoire, vu que toutes les affaires dépendent absolument de l'exploitation minière.

Depuis que la ville de Dawson a été constituée en corporation, les revenus de la municipalité appliqués aux fins locales, savoir: le département de protection contre l'incendie, l'éclairage des rues, la construction de trottoirs et d'un acqueduc, proviennent d'une taxe imposée sur les propriétés immobilières et le revenu.

Jusqu'en 1909, aucun des employés du gouvernement fédéral ne payait d'impôt sur ses revenus consistant en appointements ou en frais de subsistance. En cette année la Cour d'Appel de Cotisation décréta que toute personne devait être soumise à l'impôt, y compris les juges de la Cour Territoriale.

Les juges, pour diverses raisons, refusèrent de payer. Tous les appels, à l'exception de ceux relatifs à l'évaluation, furent confirmés. Les juges soutinrent que cet impôt portait atteinte à leur indépendance professionnelle, et que, en tous cas, leur allocation de subsistance n'était qu'une pure gratification, et comme telle n'était pas cotisable.

Dans l'automne de 1910, le juge Dugas introduisit une cause en Cour Territoriale dans laquelle il attaquait la cotisation sous presque toutes ses formes. Cette cause parut devant le juge Craig (aussi un appelant) et devant le juge Macauley (un autre appelant). Le juge Craig donna gain de cause au juge Dugas sur tous les points; il soutint surtout que l'argent voté par le gouvernement comme frais de subsistance était une gratification.

Il soutint aussi que l'ordonnance portant nom "Plébiscite Ordinance", était *ultra vires* pour le Conseil du Yukon. Ce décret était une ordonnance qui conférait au commissaire du territoire le pouvoir d'imposer une taxe en vertu de l'ordonnance de l'évaluation.

Cette décision engendra le chaos et un motif sur lequel s'appuyaient les gens pour refuser le paiement des impôts. Le juge Craig avait soutenu précédemment que les frais de subsistance étaient régis par la loi d'après le rapport de l'Auditeur général pour l'année 1903.

Le 16 courant, le juge Craig a introduit une cause en cour territoriale contre le commissaire de ce territoire, le trésorier territorial, le percepteur des impôts et l'évaluateur, pour s'opposer à la taxe. Tous les points d'attaque y sont mentionné, y compris même celui qui a pour effet de recouvrer les impôts déjà payés. Cette cause, si elle est continuée, paraîtra devant le juge Macaulay.

Il semble difficile, sinon impossible, d'obtenir maintenant une expression d'opinion des cours sur cette question, vu que tous les juges, étant donnée leur opposition, ne

sauraient donner une opinion impartiale, non seulement sur leurs propres causes, mais même sur celles des autres employés du gouvernement, ou des personnes portant appel contre la taxe.

La plupart des habitants de cette localité soutiennent qu'il n'existe aucune bonne raison sur laquelle puissent s'appuyer ceux qui jouissent des privilèges usuels d'une corporation comme celle-ci, pour refuser de payer leur quote-part de leur entretien.

Je propose que l'on appelle du jugement rendu par le juge Craig en faveur du juge Dugas, et que l'on prenne les dispositions voulues pour que toute législation établie par le commissaire en conseil (s'il en est) soit de nature à empêcher la continuation d'un pareil état de choses.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEORGE BLACK,
Commissaire.

N° 25b.

RAPPORT DU CONTROLEUR.

Bureau du Contrôleur,
Dawson, T.-Y., le 9 avril 1912.

L'honorable George Black,
Commissaire du Territoiré du Yukon,
Dawson, T.-Y.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du bureau du Contrôleur pour l'exercice expiré le 31 mars 1912.

Sur le crédit voté à la demande du ministère de l'Intérieur pour l'"administration du Territoire du Yukon", on a dépensé $138,067.12, comme l'indiquent les rapports mensuels et les pièces justificatives transmises au ministère.

Les dépenses du compte du ministère de la Justice se sont montées à $13,318.06, et des rapports mensuels en ont été transmis à ce ministère.

Sous le compte de lettres de crédit, ministère des Travaux publics, pour l'entretien et les réparations des édifices publics dans le Territoire du Yukon, les dépenses se sont élevées à $56,084.62.

Les dépenses du compte des Affaires des Sauvages, pour le soulagement des malades et des sauvages nécessiteux dans le Territoire du Yukon, se sont montées à $7,544.53. Cette somme est supérieure de $1,500 à celle de l'année dernière; cette augmentation a été causée par une épidémie de petite vérole qui a sévi à Dawson l'été dernier. Il fut défendu aux sauvages de se rendre à la ville pendant ce temps, et en conséquence empêchés de vendre leurs rassades et privés de leur gagne-pain.

Comme vous le savez, une grave épidémie de petite vérole a sévi parmi les sauvages de Rampart-House, sur la rivière Porc-Epic, au cours de l'été dernier. On a reçu un télégramme de J. J. Craig, de l'équipe d'arpenteurs des frontières du Canada, daté du 30 juillet, donnant avis du fléau à l'administrateur, M. Arthur Wilson. Celui-ci télégraphia la nouvelle au sous-ministre des Affaires des Sauvages, et le 25 août on recevait une réponse autorisant l'officier commandant la gendarmerie à cheval à signer

des traites jusqu'au montant de dix mille dollars sur ce compte. De cette somme $9,998.34 ont été dépensés sur présentation de pièces justicatives certifiées par l'administrateur et le contrôleur, et la balance remise par le département de la gendarmerie au Receveur général. Un autre compte de $5,000 fut ouvert au nom du commissaire et du contrôleur, le 12 décembre, dont on a dépensé $1,434.17 à venir jusqu'à la fin de l'exercice. Le médecin de service donne avis qu'il y avait 98 cas en tout; et dans une lettre datée du 1er mars, il déclare qu'il n'y a pas eu de nouveaux cas depuis le 2 février.

Les droits régaliens sur l'exportation perçus sur le territoire pendant l'année se terminant le 31 mars se sont chiffrés à $100,606.29,—perçu à Dawson, $100,049.64, à Whitehorse, $555.90, et à Fortymile, 75 cents.

Les certificats délivrés aux exportateurs d'or de l'Alaska ont produit $118.50, —perçu à Dawson $111, et à Whitehorse $7.50.

Les rec-ttes encaissées au bureau du Commissaire des terres aurifères et provenant de comptes dus sur les mines se chiffrent à $68,878.80; et celles perçues au bureau de l'agent des terres de la couronne et des forêts et provenant des forêts, à $17,-566.94, et des terres de la couronne, à $8,217.74. Les recettes provenant de ces différentes sources ont été déposées en fidéicommis au compte du revenu du Dominion, à la *Canadian Bank of Commerce*, au fur et à mesure de leur rentrée, et l'on a expédié hebdomadairement des traites en faveur du receveur général au département. Les états hebdomadaires de ces différentes sources de recettes, avec les talons de souche, étaient pointés au bureau et transmis au ministère; et des résumés étaient aussi pointés et transmis.

Les recettes du bureau d'enregistrement provenant d'honoraires sur les titres de propriété des terres, pour l'année se terminant le 31 mars, se sont chiffrées à $1,066.05, et cette somme a été déposée chaque jour au fur et à mesure de sa rentrée en fidéicommis au compte du revenu du Dominion, et des traites en faveur du receveur général ont été expédiées hebdomadairement au ministère. Des états mensuels en double ont été aussi pointés dans ce bureau et expédiés au ministère.

Les recettes provenant de la vente des timbres de loi de la cour territoriale du Yukon se sont chiffrées à $1,728.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. A. MACLEAN,
Contrôleur.

N° 25c.

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES TERRES AURIFERES.

BUREAU DU COMMISSAIRE DES TERRES AURIFÈRES DU TERRITOIRE DU YUKON,
DAWSON, T.Y., 12 avril 1912.

Le Commissaire du Territoire du Yukon,
Dawson, T.Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint mon rapport pour les douze mois finissant le 31 du mois précédent, qui se lit ainsi:—

1 Un état financier en double, accusant les recettes du bureau du Commissaire des terres aurifères durant l'année en question, ainsi que les recettes encaissées dans les bureaux des receveurs des mines pour les districts miniers de Duncan et de Sixtymile, qui ont été rapportées par les dits receveurs des mines à ce bureau pendant l'année en question.

2. Un état en double portant une récapitulation des recettes de l'année en question.

3. Un état comparé en double des recettes de l'année précédente qui a pris fin le 31 mars 1911.

On peut voir par cet état qu'il y a une augmentation considérable des recettes provenant des concessions de mines de placer; cette augmentation est justifiée par la poussée qui se produisit le printemps dernier sur les creeks Britannia et Canadian, dans le district minier de Dawson, et aussi par la poussée observée sur le creek Matson et quelques-uns de ses tributaires, dans le district minier de Dawson, en décembre, janvier, février et mars derniers.

D'autre part, il y a un abaissement considérable des recettes provenant du renouvellement des concessions de mines de placer, qu'on peut attribuer dans une large mesure au fait qu'un grand nombre de claims de placer détenus par la *Yukon Gold Company,* renouvelables le 1er janvier dernier, et qui furent remis à la couronne ce jour-là, furent loués de nouveau à la dite compagnie immédiatement après le 1er janvier, en claims de dimensions permises par le *Yukon Placer Mining Act,* afin de réduire le nombre de concessions de 243 à 51.

On verra aussi que les recettes provenant des droits de prise d'eau et des claims de quartz ont fléchi matériellement, et cela est attribuable à ce que, sur les vieux cours d'eau il y a peu d'occasions où l'on puisse émettre des droits de prise d'eau présentement, et que l'on s'intéresse moins que les années précédentes, dans le district minier de Dawson, aux concessions de claims de quartz.

Les opérations minières dans les différents districts du Territoire du Yukon ont été l'objet de rapports de la part de différents receveurs des mines des dits districts, et aussi de la part de l'inspecteur des mines pour le district minier de Dawson, et de la part des nombreux agents des receveurs des mines, sauf du receveur des mines du district de Duncan et de l'agent du receveur des mines du creek Bonanza, qui n'ont pas encore expédié leurs rapports pour l'année finissant le 1er novembre dernier. Des doubles des différents rapports en question ont été expédiés au ministère de l'Intérieur dans des lettres séparées, au fur et à mesure de leur réception, et comme ces différents rapports sont trop longs pour être annexés à celui-ci, je ne donnerai qu'un bref résumé de leur contenu.

Les opérations minières de la *Canadian Klondike Mining Company, Limited,* sur la rivière Klondike et ses tributaires, pendant la dernière année, se sont faites sur une plus vaste échelle que pendant l'année précédente, les deux dragues de la compagnie ayant été en fonctionnement durant toute la saison dernière.

Les opérations minières de la *Yukon Mining Company* sur les creeks Bonanza et Hunker et leurs tributaires pendant la dernière année ont aussi été conduites sur une plus vaste échelle que pendant n'importe laquelle des années précédentes, à cause de la mise en fonctionnement de deux dragues supplémentaires.

La *Consolidated Dredging Company, Limited,* a aussi fait des opérations sur l'une de ses propriétés à bail sur la rivière Fortymile pendant une partie de l'été dernier.

D'autre part, des opérations minières individuelles, par les méthodes ordinaires du placer ou par l'énergie hydraulique, ont été exécutées par un grand nombre de personnes avec des résultats satisfaisants sur quelques-uns des vieux creeks comme sur plusieurs des nouveaux dans le district minier de Dawson, mais pas autant que les deux années précédentes, parce que M. A. N. C. Treadgold a fait l'acquisition d'un grand nombre de concessions de placer sur des vieux creeks par les nombreuses compagnies minières qu'il a organisées dans ce but et qu'il a été autorisé à renouveler un grand nombre de ces concessions avec le travail fait dessus pour le développement des concessions de pouvoirs hydrauliques n°s 5, 8 et 10.

Les travaux de prospection et de développement ont aussi été poussés avec succès sur plusieurs autres ruisseaux dans le district minier de Dawson, savoir: All-Gold, Goring, Black-Hills, Scroggie, Barker, Thistle, Henderson et autres.

Les travaux de développement dans les claims de quartz dans le district minier de Dawson n'ont pas encore pris le dessus du coup qui leur a été porté pendant les années précédentes par le fait que la *Dome Development Company, Limited,* n'a pas établi une mine sur l'un de leurs claims. Cependant, de nouveaux efforts furent faits l'été dernier en vue de développer l'exploitation de la *Lone Star, Limited,* sur le ravin Victoria, et comme résultat un double bocard a été installé et mis en exploitation l'automne dernier par M. E. H. Searle, et c'est l'intention de ce dernier de faire fonctionner ce moulin pendant la saison actuelle.

La poussée sur les creeks Britannia et Canadian, dont il est question plus haut, a été causée par le fait qu'à peu près vingt personnes ont passé cet hiver dans la dite localité, et y ont prospecté et poussé leurs travaux. On n'en connaît pas encore les résultats.

Quant à la poussée qui se produisit sur le creek Matson et ses affluents, on ne sait pas encore s'il y a une veine fructueuse sur l'un quelconque de ces cours d'eau, bien qu'on ait découvert plusieurs endroits avantageux à part du claim Discovery, et il faudra beaucoup de travaux supplémentaires de prospection et de développement pour démontrer si cette partie de pays sera productive ou non. Un grand nombre des propriétaires de claims dans cette localité se proposent de reprendre les opérations l'automne prochain, et il n'y a pas de doute que s'il y a quelque veine fructueuse dans cette localité, elle sera localisée et déterminée.

Dans le district minier Sixtymile les conditions n'ont pas matériellement changé depuis l'année précédente.

Dans le district minier de Duncan, les opérations ont été conduites sur une plus vaste échelle que les années précédentes sur le creek Highet, mais sur le creek Haggart et le ravin Dublin on ne travaillait que dans trois chantiers l'été dernier. On a pris pas mal d'intérêt dans les claims de quartz à la tête du ravin de Dublin l'été dernier, mais il faudra pousser les travaux pour connaître les possibilités futures de cette localité. Ni la *Yucon Basin Gold Dredging Company, Limited,* ni la *Stewart River Gold Dredging Company, Limited,* ne travaillaient sur leurs terrains en location sur la rivière Stewart et la rivière McQuesten, ni sur leurs claims de placer le long de la rivière McQuesten, l'été dernier; la drague appartenant auparavant à la dite *Yukon Basin Gold Dredging Company, Limited,* a été vendue à des opérateurs de Fairbanks, Alaska, et amenée là au commencement de l'été dernier, alors que l'autre compagnie est maintenant en liquidation.

Votre obéissant serviteur,

F.-X. GOSSELIN,
Commissaire des terres aurifères.

ETAT COMPARATIF.

Rapports du commissaire des terrains aurifères, Dawson, T.-Y.

——	Année finissant le 31 mars 1911.	Année finissant le 30 mars 1912.	Augmentation, 1912.	Diminution, 1912.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Inscriptions de claims	2,490 00	12,760 00	10,270 00	....
Renouvellements	44,195 00	39,045 00	....	5,150 00
Nouvelles inscriptions	4,170 00	3,120 00	....	1,050 00
Documents de placer enregistrés	4,061 00	4,835 00	774 00	....
Sommaires des placers	22 50	56 00	33 50	....
Droits de prise d'eau	1,130 00	155 00	....	975 00
Pouvoir hydraulique	800 00	....	....	800 00
Hydraulique	3,199 59	3,449 51	249 92	....
Creusage	345 54	1,919 19	1,573 65	....
Egouttage	....	5 00	5 00	....
Inscriptions de claims de quartz	2,155 00	870 00	....	1,285 00
Documents enregistrés relatifs au quartz	1,024 50	292 50	....	732 00
Certificats d'exploitation de quartz	2,652 50	2,062 50	....	590 00
Certificats d'association pour l'exploitation du quartz	120 00	55 00	....	65 00
Imposition sur le quartz	100 00	100 00	....	....
Certificats d'amélioration du quartz	45 00	7 50	....	37 50
Mesurage du quartz	671 28	139 10	....	532 18
Sommaires du quartz	3 10	7 50	4 40	....
Totaux	67,185 01	68,878 80	12,910 47	11,216 68
Augmentation nette	....	....	1,693 79	

jusqu'au 30 mars 1912, Dawson, T.-Y.

RECETTES.

Placer—

Inscriptions	$ 11,890 00	
Nouveaux établissements	2,800 00	
Renouvellements	35,460 00	
Documents enregistrés	4,476 00	
Sommaires	56 00	
		$ 54,682 00

Quartz—

Registres	545 00	
Certificats d'exploitation	1,877 50	
Certificats d'association	30 00	
Certificats d'amélioration	7 50	
Documents enregistrés	227 50	
Impositions	100 00	
Mesurage	139 10	
Sommaires	7 50	
		2,934 10

Divers—

Droits hydrauliques..	105 00	
Hydraulique..	3,449 51	
Creusage..	1,919 19	
		5,473 70

Duncan—

Inscriptions de claims de placer..	370 00	
Locations de placer..	170 00	
Renouvellements de placer..	2,037 50	
Documents de placer enregistrés..	209 00	
Droits hydrauliques..	50 00	
Registres de quartz..	325 00	
Certificats d'exploitation..	175 00	
Documents enregistrés	65 00	
Certificats d'association..	25 00	
Allocations pour creusage	5 00	
		3,431 50

Sixtymile—

Inscriptions de claims de placer..	500 00	
Locations de placer..	150 00	
Renouvellements de placer..	1,547 50	
Documents de placer enregistrés	150 00	
Certificats d'exploitation de quartz..	10 00	
		2,357 50
		$ 68,878 80

Déboursés—

Compte indéterminé du commissaire des terrains aurifères..	2 50	
Rapport intérimaire du commissaire.. ..	32 00	
Compte en fideicommis du Dominion	12 00	
Contrôleur..	68,832 30	
		68,878 80
		$ 68,878 80

RECAPITULATION.

COMPTE du bureau du commissaire de l'or pour l'exercice expiré le 31 mars 1912.

—	Inscriptions de claims de placer.	Nouvelles inscriptions.	Renouvellements d'inscriptions.	Enregistrement de documents de placer.	Sommaires des placers.	Droits de prise d'eau.	Hydraulique.	Creusage.	Egouttage.	Registres de quartz.	Certificats d'exploitation.	Certificats d'association.	Enregistrement de documents relatifs au quartz.	Certificats d'amélioration.	Mesurage.	Sommaires de quartz.	Impositions.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Dawson	11,890	2,800	3,5460 00	4,476	56	105	3,449 51	1919 19	......	545	1,877 50	30	227 50	7 50	139 10	7 50	100
Duncan	370	170	2,037 50	209	......	50	....	....	5	325	175 00	25	65 00	......	....	......	.....
Sixtymile	500	150	1,547 50	150	......	......	....	....	......	......	10 00	.....	....	......	....	... .	.....
Totaux	1,2760	3,120	3,9045 00	4,835	56	155	3,449 51	1919 19	5	870	2,062 50	55	292 50	7 50	139 10	7 50	100

N° 25d.

RAPPORT DE L'AGENT DES FORETS ET DES TERRES DE LA COURONNE.

BUREAU DE L'AGENT DES FORÊTS ET DES TERRES DE LA COURONNE,
TERRITOIRE DU YUKON,
DAWSON, 12 avril 1912.

Le Commissaire du Territoire du Yukon,
DAWSON, T. du Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre ci-joint mon rapport des affaires faites à ce bureau pendant l'année finissant le 31 du mois précédent, et contenu dans les états suivants faits en double, savoir:

1. Un état des revenus perçus pour les droits sur le bois coupé, les sommes payées pour les permis de coupe, les sommes perçues dans les saisies de bois coupé illégalement, et les permis de foin.

2. Un état des revenus perçus à la succursale de ce bureau des terres du Dominion pour droits sur charbon, ventes de terres, locations de terres, honoraires d'enregistrement, honoraires d'arpentage, enregistrement de homesteads et honoraires relatifs aux terres à charbon.

Ces états accusent une augmentation de $4,794.10 dans le service des forêts, et de $1,239.68 dans le service des terres du Dominion, sur les recettes de l'année précédente, augmentations qu'on attribue en partie au paiement d'une réclamation longtemps pendante, au montant de $1,500, pour des droits sur des opérations s'étendant sur une période de plus d'une année, redevances sur saisits, et pour des droits dûs sur des opérations étendues sur une durée de plus d'un an, et aussi pour des arrérages de location.

L'un des moulins à scie a été en fonctionnement durant la dernière année dans la division de Dawson du Territoire du Yukon, savoir, le moulin Klondike, situé sur l'île à l'embouchure de la rivière Klondike, appartenant à la *North American Transportation and Trading Company,* mais exploité par la *Yukon Sawmill Company,* en vertu d'un bail.

Trois titres de homesteads ont été accordés au cours de l'année.

La coupe du bois le long de la Lewes, de la Yukon, de la Stewart et de la rivière Klondike, et dans les environs de Dawson, a à peu près la même activité que par les années passées.

Les différents camps de bois, dans un rayon d'environ dix milles de Dawson, ont été fréquemment visités par l'inspecteur des bois de la Couronne pendant la dernière année, et on a constaté qu'ils étaient exploités régulièrement.

Les camps de bois le long de la rivière Yukon n'ont pas été visités depuis plusieurs mois, mais je sais qu'ils sont exploités régulièrement.

Votre obéissant serviteur,

F. X. GOSSELIN,
Agent des bois de la Couronne

DIVISION DES BOIS DE LA COURONNE.

—		Droits.	Permis de coupe.	Saisies de bois.	Permis pour foin.	Totaux.
		$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	1911	175 25	837 25	39 50	....	1,052 00
Mai	"	....	585 82	266 00	59 00	910 82
Juin	"	1,149 49	895 82	1,588 00	26 00	3,659 31
Juillet	"	103 50	652 69	107 50	84 00	947 69
Août	"	....	506 54	34 25	....	540 79
Septembre	"	441 00	828 50	75 00	....	1,344 50
Octobre	"	342 50	954 93	72 00	....	1,369 43
Novembre	"	1,763 63	2,714 50	....	....	4,478 13
Décembre	"	12 50	293 00	83 00	....	388 50
Janvier	1912	35 50	599 50	35 00	....	670 00
Février	"	....	818 50	....	....	818 50
Mars	"	638 77	668 50	80 00	....	1,387 27
Totaux		4,662 14	10,355 55	238025	169 00	1,7566 94

Recettes totales, 1910-1911 .... $12,772 84
" " 1911-1912 .... 17,566 94
Augmentation, nette 1911-1912 .... 4,794 10

SERVICES DES TERRES DE LA COURONNE.

—	Location des terres.	Ventes des terres.	Honoraires du bureau.	Honoraires de mesurage.	Homesteads.	Demandes de gisem. de houille.	Location de gisem. de houille.	Droits sur charbon.	Totaux.
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	1,664 01	....	....	....	....	....	....	....	1,664 01
Mai	3,089 84	2 00	....	....	....	5 00	40 00	....	3,136 84
Juin	14 81	....	....	....	10 00	....	....	....	24 81
Juillet	150 22	....	....	....	....	....	....	50 00	200 22
Août	664 35	50 00	14 75	....	....	....	....	140 00	869 10
Septembre	493 04	....	12 25	....	....	....	....	....	505 29
Octobre	127 01	....	42 00	....	....	....	....	200 00	369 01
Novembre	4 00	....	7 50	....	....	....	....	....	11 50
Décembre	85 46	....	3 00	820 00	10 00	....	60 25	....	978 71
1912.									
Janvier	200 00	....	1 00	....	....	....	....	....	201 00
Février	....	....	5 00	....	10 00	....	....	....	15 00
Mars	38 75	....	3 50	200 00	....	....	....	....	242 25
Totaux	6,531 49	52 00	89 00	1,020 00	30 00	5 00	100 25	390 00	8,217 74

Recettes totales, 1910-1911 .... $7,978 06
" " 1911-1912 .... 8,217 74

Augmentation nette, 1911-1912 .... $1,239 68

N° 25c.

RAPPORT DU DIRECTEUR DES ARPENTAGES.

DAWSON, T. du Y., 1er avril 1912.

Le Commissaire du Territoire du Yukon,
Dawson, T. du Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant du Bureau des arpentages du Yukon pour l'année finissant le 31 mars 1912.

Me conformant aux instructions de l'arpenteur général en date du 3 avril 1911, j'ai quitté Ottawa le 1er mai et me suis rendu à Dawson pour prendre la direction de ce bureau. Je suis arrivé le soir du 7 mai et me suis mis le lendemain matin à la disposition du Commissaire, qui m'a immédiatement confié la direction du bureau.

L'ancien directeur des arpentages s'étant retiré le 31 mars 1911, le personnel avait été mis directement sous la direction du Commissaire depuis ce jour jusqu'à celui de mon arrivée, et il s'était occupé à dresser des plans dont le bureau-chef avait besoin.

Aussitôt après mon arrivée, la saison active commença et le bureau a eu depuis beaucoup de travail à faire.

Instruction a été donnée à H. G. Dickson, A.T.F., de Whitehorse, de terminer les travaux d'arpentage sur la rivière Carmack's-Jarvis, commencés en 1910, et à J. D. Craig, A.T.F., chef de l'arpentage des frontières, de faire l'arpentage de l'emplacement d'un village à Rampart-House, sur la rivière Porc-Epic.

Plus tard, j'ai organisé une équipe pour compléter la triangulation des bassins de la Klondike et de la North-Fork (Klondike), en partie fait il y a quelques années.

M. Craig a été empêché, par l'épidémie de variole, de compléter son arpentage à Porc.Epic. Les autres arpentages ont été terminés en temps opportun.

En plus de ces arpentages du gouvernement, M. Dickson (qui a un bureau privé à Whitehorse) a envoyé ses rapports d'arpentage de 47 groupes de lots; M. Gibbon, autrefois de Dawson, a envoyé ses rapports d'arpentage d'un groupe de lots; M. MacPherson, qui est attaché à la *Yukon Gold Company,* a envoyé des rapports sur l'arpentage relatif à l'agrandissement de 48 placers; et j'ai fait pour le public, par l'intermédiaire de l'administration, des arpentages d'un lot de village et de 18 groupes de lots.

J'ai examiné tous ces rapports, et ils ont été approuvés par le Commissaire, sauf mes rapports sur la triangulation et l'arpentage d'un groupe de lots. On est en train de préparer ces rapports.

En plus de mes propres arpentages mentionnés ici, j'ai passé en tout 18 jours pendant l'année sur le terrain à relever la situation de chemins, lignes de base et poteaux indicateurs, pour l'information des bureaux territoriaux et de terrains aurifères.

Ci-joint est un résumé montrant les particularités des arpentages et des rapports mentionnés.

TRAVAIL DE BUREAU.

En plus de l'examen des rapports accusés sur le résumé ci-joint, et la préparation de mes propres rapports, le travail de bureau a exigé que nous répondions au public, que nous développions des copies de plans, que nous fassions des tracés, des croquis, des cartes de montagnes, des descriptions écrites, de la correspondance. etc. Le public prenait presque tout le temps d'un commis.

Un travail tout spécial consistait à classer, examiner, indexer et mettre en liasse tous les plans secondaires, les croquis et les notes qui s'étaient accumulés dans ce bureau.

La liste suivante montre quelques-uns de ces travaux:

Copies de plans	129
Tracés	86
Croquis	55
Descriptions écrites	21
Cartes	15
Plans secondaires mis en liasse	610
Notes secondaires mis en liasse	225

Recettes.

Les recettes ont été tirées de deux sources: (1) Du travail de bureau consistant principalement en copies de plans, faites pour le public, et (2) des arpentages faits par moi pour le public. En voici le chiffre:

1. Recettes du bureau	$ 43 00
2. Arpentages	1,045 00
Total	$1,088 00

Correspondance.

La correspondance a consisté en:

Lettres reçues	148
Lettres écrites	185
Total	333

Personnel.

A mon arrivée, le personnel se composait de M. J. E. Deslauriers, dessinateur, et J. W. MacKay, commis. Le 1er juillet, M. MacKay partit pour ses vacances et ne revint pas. Il a été remplacé par T. J. Boond, dessinateur.

A cause de la quantité de travail en arrière, A. G. Macdonald, dessinateur, a été ajouté temporairement au personnel depuis le 1er septembre jusqu'à la fin de l'année, alors qu'il prit congé.

Amélioration au bureau.

L'espace consacré au public devant le comptoir était trop restreint. Alors, j'ai fait prolonger le comptoir, par le charpentier du gouvernement, sur toute la largeur de la principale salle à dessiner.

J'ai fait installer une table à dessiner pour l'usage du public.

Tous les dessus de tables à dessiner ont été renouvelés.

On a installé un placard pour les instruments des dessinateurs, et un coffre-fort.

L'appareil d'éclairage a été inspecté et amélioré.

On a aménagé un nouveau magasin dans le grenier, où on a mis nos accessoires de camp, nos instruments et divers autres objets.

On a aussi arrangé la chambre noire dans le sous-sol.

Si on y installait une petite bibliothèque technique, le bureau des arpentages serait sur un très bon pied.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. H. KITTO, A. T. F.,
Directeur des arpentages.

RÉSUMÉ

ACCUSANT les rapports des arpentages reçus du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

I.—LOTS EN GROUPES.

Numéro du lot.	Groupe.	Ayant-droit.	Date de l'arpentage	Arpenteur.	Superficie en acres.	Approuvé par le commissaire.	Remarques.
228	2	Granville Power Co	1911	F. H. Kitto	10·00	26 fév. 1912	Lot pour usine de force motrice.
295	2	Charles Fisher	"	"	1·60	"	Lot pour auberge.
298	2	" "	"	"	160·00	"	Homestead.
321	2	Granville Power Co	"	"	51·65	"	Husky, M.C.
322	2	" "	"	"	"	"	Whiteside, M.C.
323	2	" "	"	"	"	"	Boyle, M.C.
324	2	" "	"	"	"	"	Kitto, M.C.
325	2	" "	"	"	"	"	Alexander, M.C.
326	2	" "	"	"	"	"	Granville, M.C.
333	2	" "	"	"	"	"	Morgan, M.C.
334	2	" "	"	"	"	"	Maggie, M.C.
335	2	" "	"	"	"	"	NorthFork, M.C.
336	2	" "	"	"	"	"	Elma, M.C.
337	2	" "	"	"	"	"	White Channel John, M.C.
338	2	" "	"	"	"	"	Stella, M.C.
340	2	John Lee	"	"	22·30	15 nov. 1911	Three Star, M.C.
347	2	Malcolm McLaren	"	"	80·90	20 mars 1912	Homestead.
484	2	N. L. P. & C. Co	1910	Jas. Gibbon	70·90	"	Emplac. de voie.
162	5	H. G. Dickson	1909	H. G. Dickson	43·39	23 déc. 1911	Spring Creek, M.C.
173	5	Carl Weik	1910	"	160·00	19 août 1911	Keewenaw, C.M.C.
174	5	"	"	"	51·65	"	Gladstone, M.C.
175	5	"	"	"	37·19	7 déc. 1911	Lot de surface.
201	5	"	"	"	50·02	19 août 1911	Northwest, M.C.
202	5	"	"	"	46·50	"	Poppy, M.C.
203	5	"	"	"	41·64	"	Leary, M.C.
204	5	"	"	"	50·06	"	Evening Star, M.C.
205	5	"	"	"	46·53	"	Monteray, M.C.
206	5	"	"	"	51·65	"	Star Ruby, M.C.
207	5	"	"	"	44·71	"	Wild Rose, M.C.
208	5	"	"	"	51·65	"	Big Four, M.C.
209	5	"	"	"	50·58	"	Alice, M.C.
210	5	"	"	"	50·90	"	Solo, M.C.
211	5	"	"	"	43·67	"	Brimstone, No. 1, M.C.

212	5	"	"	"	50·24	"	King Bee, M.C.
213	5	"	"	"	23·39	"	J. C., M.C.
214	5	"	"	"	44·62	"	Vivian, M.C.
215	5	"	"	"	33·76	"	White Pass, M.C.
216	5	"	"	"	38·02	"	Skagway, M.C.
217	5	"	"	"	40·45	"	Yukon, M.C.
218	5	"	"	"	24·94	"	Bismark, M.C.
219	5	"	"	"	51·65	"	Contact, M.C.
220	5	George Armstrong et al	"	"	39·98	"	Zelandian, M.C.
221	5	"	"	"	25·92	"	Rawhide, M.C.
222	5	J. O. Williams et al	1911	"	64·61	23 nov. 1911	May Copper, M.C.
223	5	"	"	"	23·89	"	Shamrock, M.C.
115	6	A. R. Auston et al	1910	"	51·65	15 fév. 1912	Utah, M.C.
116	6	"	"	"	51·08	"	Rambler, M.C.
117	6	"	"	"	45·38	"	Montana, M.C.
118	6	"	"	"	51·65	"	Colorado, M.C.
119	6	"	"	"	50·09	"	Texas, M C.
120	6	"	"	"	49·68	"	Reco, M.C.
15	10	John McMeekin	"	"	51·65	3 mai 1911	Bonanza, M.C.
16	10	"	"	"	160 00	"	County Antrim, C.C.
17	10	Karl Anderson	"	"	51·65	7 déc. 1911	Sunnyside, M.C.
19	10	John McMeekin	"	"	51·20	3 mai 1911	Eldorado, M.C.
20	10	"	"	"	43·81	"	Hazel May, M.C.
21	10	"	"	"	30·71	"	Leroi, frac., M.C.
22	10	Seymour Rowlinson	"	"	10·49	11 juillet 1911	Lot de surface.
27	10	Thomas E. Bee et al	"	"	31·82	26 déc. 1911	North Star, M.C.
28	10	"	"	"	48·75	"	South Star, M.C.
29	10	"	"	"	15·33	"	Victoria, M.C.
30	10	John McMeekin	"	"	15·70	3 mai 1911	Star, frac., M.C.
31	10	Tom E. Bee	"	"	9·93	11 juillet 1911	Lot de surface.
32	10	C. F. Mack	"	"	5·10	"	Lot de surface.
3	15	Harry Chambers	1911	"	5·15	9 déc. 1911	Lot de surface.

II.—CLAIMS DE PLACER.

Claim.	Creek.	Ayant-droit.	Date de l'arpentage.	Arpenteur.	Approuvé par le commissaire.
29 en aval....	Hunker	Syndicat Lyonnais...	1911....	C.W. MacPherson	9 sept. 1911
McGee, versant	Bonanza........	Dr. Thompson et *Yukon Gold Co*....	"	"	26 sept. 1911
Dickey, versant.........	"	*Yukon Gold Co*......	"	"	"
1 à 6 incl. hauteur.......	"	"	"	"	"
1 et 2	Adams..........	"	"	"	"
McNamara, hauteur......	Bonanza........	"	"	"	"
Miller, hauteur	Adams..........	"	"	"	"
Brewster, hauteur........	Bonanza........	"	"	"	"
17 à 28 incl. en aval......	"	"	"	"	28 sept. 1911
30 à 33 incl. en aval......	"	"	"	"	"
1, 2 et 3................	Magnet.........	"	"	"	"
1, 2, 3 et 4	American......	"	"	"	"
1..................	Fox...	"	"	"	"
3 et 4...............	Monte Cristo....	"	"	"	"
Young, hauteur.........	Fox	"	"	"	"
Eckert, versant..........	"	"	"	"	"
Apenziller hauteur......	"	"	"	"	"
Flloyd, hauteur.........	Monte Cristo....	"	"	"	"
Leonard, hauteur........	" ...	"	"	"	"
McKenzie, frac., hauteur	" ...	"	"	"	"
Mosly, côte.............	Bonanza........	"	"	"	5 oct. 1911
Grill, côte..............	"	"	"	"	"

III.—DIVERS.

Arpentage.	Longueur en milles.	Date de l'arpentage.	Arpenteur.	Approuvé par le commissaire.	Remarques.
Partie de Dawson—Chemin de Whitehorse, du passage du Yukon à Whitehorse...	150·00	1904	C.W. MacPherson..	23 août 1911 ..	
Travaux sur la rivière Carmack's Jarvis, partie de 1911	71·11	1911	H.G. Dickson.......	20 fév. 1912 ..	
Nouveau tracé de la ligne de base sur le creek Bonanza..	0·72	1911	C.W. MacPherson..	26 sept. 1911..	Fait concurremment avec des arpentages de placer.

RAPPORT DU SOUS-COMMISSAIRE DES TERRAINS AURIFERES.

Bureau du sous-commissaire des terrains aurifères,
Whitehorse, T. du Y., 18 avril 1912.

George Black, C.R.,
Commissaire, Yukon,
Dawson, T. du Y.

Monsieur, — J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant, relatif au district des mines et des terres du Dominion de Whitehorse, pour l'année finissant le 31 mars 1912. Le district embrasse les sous-districts miniers de Conrad et Kluane, et les tableaux 1, 2 et 3 accusent les perceptions totales faites pendant l'année dans chacune de ces divisions respectives.

DISTRICT DE WHITEHORSE.

Outre l'exécution des travaux annuels de répartition, il n'y a eu aucune exploïtation dans l'un quelconque des claims de quartz dans ce district pendant les derniers douze mois. Le retrait de l'option qu'avait l'*Atlas Mining Company* sur le groupe de claims " Pueblo ", retrait dont je faisais mention dans mon rapport de l'an dernier, semble avoir eu l'effet le plus déprimant, et, depuis ce retrait, aucun effort n'a été tenté pour le développement dans quelques sens que ce soit. Heureusement, cette période d'inaction semble devoir prendre bientôt fin. L'*Atlas Mining Company* vient de reprendre vie sous la direction de M. W. D. Greenough, qui dirigeait les travaux sur le " Pueblo " en 1910, et commencera bientôt ses travaux avec des équipes considérables, et probablement à deux endroits différents. La compagnie a obtenu récemment des options sur les "Valérie," "Grafter," "Pueblo," "Le Roi" et "War Eagle", lesquels peuvent être classés parmi les claims les plus pleins de promesses sur la zone de cuivre—réellement, à deux ou trois exceptions près, les seules propriétés qui promettent en tant qu'on considère ce que montre la surface. Une exploitation active commencera vers le 1er mai, et on espère que, dans un temps relativement rapproché, on aura démontré amplement l'étendue et la valeur du camp.

L'exploitation minière a été quelque peu inactive dans le district pendant l'année, la seule exception possible étant le cas du creek Nansen, un affluent de la rivière Nisling, situé à environ vingt-cinq milles à l'ouest de la Carmack. Il y a eu quelque chose comme une poussée, de bonne heure l'été dernier, et on rapporte que les gains ont été assez bons sur un ou deux points sur la Nansen et ses affluents, et je crois que l'intérêt est encore maintenu. Ce camp faisait auparavant partie du district de Whitehorse, mais il a été transféré dans le district de Dawson l'année dernière par ordre de l'administrateur. Je ne puis que croire que c'était là une erreur, dans l'intérêt des mineurs en cause. Presque tous leurs autres centres d'affaires sont à Whitehorse, et plusieurs m'ont assuré qu'ils auraient beaucoup préféré être demeurés à ce district. Je crois même qu'is ont fait des pétitions pour faire ce changement. La distance est de 132 milles entre Whitehorse et Carmack, alors que de Carmack à Dawson il n'y a que 198 milles, soit une différence de 66 milles.

Il y a eu aussi une poussée l'été dernier sur le creek Judith, situé à dix milles à l'est du lac Marsh. On a enregistré quarante-deux claims sur ce creek et peu ou point d'efforts ont été tentés depuis pour les développer, et rien du tout n'a été produit. On m'a dit, cependant, que deux ou trois mineurs prospectent maintenant sur ce creek. Le creek Judith est plus facilement accessible de Carcross que de

tout autre point, et si l'on découvre qu'il peut produire de l'or, comme on pourra s'en assurer en poussant les développements, il devrait être placé dans le district de Conrad.

Sur le creek Livingstone et ses affluents tout a été d'une inactivité inusitée durant toute l'année. Les vieux terrains les plus faciles à travailler et les meilleurs ont été exploités assez bien, et le développemest général semble être à une période d'hésitation. Cependant, les mineurs ont une foi absolue en l'existence de l'or en quantités avantageuses à différents points, et des efforts plus ou moins vigoureux sont faits pour le localiser.

Des poussées moins considérables ont été faites dans le pays entourant le lac Aishihic et sur un ou deux points sur la rivière Kaskawulsh. On trouve des perspectives excellentés sur ces deux points, mais rien d'une valeur réelle n'a encore été découvert. On dit qu'il y a des gisements considérables de cuivre aux alentours du lac Aishihic.

DISTRICT DE CONRAD.

L'exploitation dans ce district, qui n'a trait qu'au quartz, a consisté simplement dans les travaux exécutés par deux compagnies, la *Yukon district Gold Mines, Limited,* sur le groupe de claims "Big Thing", et celle de M. W. J. Fleming, sur le groupe "Porter", à Carbon-Hill, sur la rivière Wheaton. La première a complété un vaste tunnel long de quelque trois mille pieds sur le niveau de 900 pieds, auquel plusieurs élévations ont été récemment ajoutées. On a trouvé du minerai sur l'une de ces élévations à environ 550 pieds de la surface, et c'est maintenant bloqué. On a découvert que la veine atteignait par endroits une dimension de 14 pieds, alors que la valeur en a été bien maintenue. La compagnie a aussi installé une vaste usine d'énergie près des bouches du creek McDonald, à quelque quatre milles des travaux, et on espère que cela permettra de poursuivre l'exploitation de la mine d'une manière en même temps plus efficace et plus économique.

M. Fleming a dépensé, sur Carbon-Hill, pas mal d'argent en tentant de localiser la profondeur des gisements de minerai. Il a encore une petite équipe au travail, et il espère trouver bientôt du minerai. Il y a sur cette propriété, plusieurs indices de surface qui promettent de bons gisements, et si ces apparences sont justifiées dans les profondeurs, on pourra mettre en question sa grande valeur. M. Fleming installera peut-être un bocard pour le traitement de son minerai.

DISTRICT DE KLUANE.

Le district semble avoir réalisé durant l'année les progrès ordinaires, mais je ne puis donner des détails parce que je n'ai pas encore reçu de rapport de l'archiviste. Cependant, je crois qu'on a trouvé assez d'avantages sur le creek Burwash, alors que les creeks Fourth of July, Ruby et Gladstone ont produit la qualité ordinaire d'or. MM. Bingham et McKenzie font actuellement une vigoureuse tentative pour atteindre la couche sur les 60 du *Fourth of July,* et comme ils sont assez bien outillés et sont énergiques, on s'attend à ce qu'ils réussissent. On a mis pas mal d'argent dans le passé sur une couche dont l'existence était à tort supposée dans ce creek, mais on n'a jamais atteint une véritable couche. M. Samson, qui exploitait une usine hydraulique sur le creek Virgin, sur la rivièreKaskawulsh, l'année dernière, a obtenu des options sur la meilleure partie de la *Fourth of July,* et il se propose de sonder le creek. L'outillage a été transporté l'hiver dernier et sera probablement prêt à fonctionner prochainement.

Votre obéissant serviteur,

R. C. MILLER,
Sous-commissaire des terrains aurifères.

TABLEAU N° 1.

ETAT accusant les encaissements faits au bureau du sous-commissaire des terrains aurifères et de l'agent des forêts de la Couronne et des terres du Dominion à Whitehorse, T. du Y., pendant l'exercice 1911-12.

Mois.	Redevances minières.									Redevances sur les terres et forêts.			Taxe sur l'exportation de l'or.				
	Placer.				Quartz.												
	Concessions.	Loyer.	Renouvellements	Documents enregistrés.	Concessions.	Certificats d'exploitation.	Paiements qui en tiennent lieu.	Documents enregistrés.	Vente d'acres et concessions de la Couronne.	Recettes des terres du Dominion.	Forêts.	Permis de creusage.	Droit régalien.	Or libre.	Permis de chasse.	Total, 1911-12.	Total, 1910-11.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	100 00	...	...	4 00	5 00	12 50	...	11 88	...	128 87	75 00	...	...	...	...	337 25	392 31
Mai	110 00	...	10 00	10 00	...	20 00	...	17 50	...	2,857 50	35 00	...	...	...	...	3,060 00	2,864 00
Juin	260 00	...	70 00	28 00	...	172 50	...	200 00	829 38	245 30	...	...	23 00	...	...	1,828 18	1,010 27
Juillet	420 00	...	70 00	24 00	15 00	37 50	100 00	22 50	175 18	...	50 00	...	161 30	50	200 00	1,275 98	945 96
Août	390 00	...	310 00	101 00	...	10 00	100 00	28 13	385 00	231 71	...	...	144 01	1 00	200 00	1,900 85	1,979 80
Septembre	170 00	10 00	20 00	6 00	...	15 00	100 00	20 00	166 76	47 38	115 00	...	14 75	1 50	300 00	986 39	748 07
Octobre	50 00	...	100 00	8 00	10 00	22 50	...	15 00	98 50	73 55	...	2,000 00	184 74	4 50	...	2,566 79	1,114 83
Novembre	...	...	...	15 00	10 00	12 50	...	57 50	800 37	...	10 00	...	...	...	...	905 37	654 89
Décembre	...	10 00	10 00	...	...	5 00	...	12 50	...	...	114 25	...	1 00	...	...	152 75	355 75
Janvier	...	...	...	17 00	10 00	5 00	...	10 00	160 67	25 00	165 00	...	1 75	...	...	394 42	177 50
Février	...	...	...	8 00	...	22 50	...	18 00	...	68 03	250 00	...	25 35	...	...	391 88	527 50
Mars	...	...	...	6 00	...	2 50	...	19 50	...	...	59 50	...	...	...	...	87 50	422 47
Totaux	1,500 00	20 00	590 00	227 00	50 00	337 50	300 00	432 51	2,615 86	3,677 34	873 75	2,000 00	555 90	7 50	700 00	13,887 36	11,193 35
Nombre des recettes	150	2	37	77	10	79	3	88	74	20	20	4	38	12	7	619	555

TABLEAU N° 2.

ETAT accusant les encaissements faits au bureau du revenu des mines du district de Conrad, pendant l'année 1911-12.

Mois.	REDEVANCES MINIÈRES SUR LE QUARTZ.							Totaux.	Totaux.
	Concessions.	Certificats d'exploitation.	Certificats d'association.	Paiements qui en tiennent lieu.	Documents enregistrés.	Vente d'acres et concessions de la Couronne.	Droits de prise d'eau.	1811-12.	1910-11.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	10 00	5 00						15 00	7 50
Mai	15 00	30 00	2 50		27 50			75 00	52 50
Juin	20 00	17 50	5 00					42 50	155 00
Juillet	50 00	32 50	2 50		10 00			95 00	72 50
Août	25 00	130 00		100 00	7 50			262 50	330 00
Septembre	55 00	57 50		200 00	25 00			337 50	105 00
Octobre		15 00			7 50			22 50	37 50
Novembre		2 50	2 50	100 00	5 00		50 00	160 00	35 00
Décembre	20 00				25 00			45 00	10 00
Janvier					5 00			5 00	5 00
Février		5 00			2 50	307 50		315 00	2 50
Mars					2 50	56 65		59 15	15 00
Totaux	195 00	295 00	12 50	400 00	117 50	364 15	50 00	1,434 15	827 50
Recettes	39	118	5	4	34	18	1	219	318

TABLEAU N° 3.

ETAT accusant les encaissements faits au bureau du receveur des mines du district de Kluane pendant les onze mois finissant le 29 février 1912.

	Redevances minières de placer.			Redevances minières sur le quartz			Totaux.	Totaux
Mois.	Renouvellements de baux.	Renouvellements.	Documents enregistrés.	Concessions.	Certificats d'exploitation.	Documents enregistrés.	1911-12.	1910-11.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	20 00	20 00	70 00	....	....	2 50	112 50	68 50
Mai	40 60	50 00	....	....	....	....	90 00	79 00
Juin	....	40 00	5 00	....	....	....	45 00	80 00
Juillet	....	160 00	2 00	....	....	....	162 00	275 50
Août	20 00	50 00	2 00	5 00	2 50	....	79 50	450 00
Septembre	30 00	190 00	....	5 00	....	....	225 00	283 00
Octobre	....	10 00	....	....	....	....	10 00	90 00
Novembre	....	....	4 00	....	....	....	4 00	47 50
Décembre	....	140 00	....	....	40 00	....	180 00	150 00
Janvier	10 00	80 00	....	....	20 00	....	110 00	144 00
Février	20 00	....	....	....	....	....	20 00	101 00
Mars	....	....	....	....	....	....	....	62 00
Totaux	140 00	740 00	83 00	10 00	26 50	2 50	1,038 00	1,830 50
Recettes	14	74	41	2	18	1	150	204

N° 26.

RAPPORT DU SERVICE DES BOIS ET PATURAGES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 22 juillet 1912.

M. W. W. CORY, C. M. G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre ci-joint le rapport du service des bois et pâturages pour l'année finissant le 31 mars 1912.

Les recettes provenant des bois, des pâturages et des terres à foin se sont chiffrées durant l'année à $486,227.21, soit une augmentation de $27,011.17 sur l'année précédente.

On trouvera, à la fin de ce rapport, l'état "A", accusant le chiffre des recettes totales du service dans ses différentes sources, pour l'année, et l'état "B" indiquant les recettes des bois par les régies.

Figurent ci-contre les rapports de l'agent des bois de la Couronne à Calgary, Edmonton, Prince-Albert, Winnipeg, New-Westminster et Kamloops, accusant les recettes encaissées sur les terres du Dominion dans leurs régies respectives, et d'autres informations. On peut résumer comme suit le rapport de l'inspecteur des régies des bois de la Couronne, dont il est question plus haut, ainsi que le prix dominant du bois, le nombre des scieries mises en exploitation sur des terrains détenus en vertu de licences, et le nombre de scieries amovibles mises en exploitation:—

Régie.	Recettes totales.	Prix moyen du bois par 1,000 pds aux scieries.	Nombre des scieries en exploitation en vertu de licences.	Nombre des scieries amovibles en exploitation.
	$ c.	$ c.		
Calgary	28,091 88	16 01	15	18
Edmonton	83,254 50	17 00	18	33
Prince-Albert	52,989 29	19 45	20	23
Winnipeg	94,869 95	16 28	29	33
New-Westminster	59,412 71	14 50	7	Nil
Kamloops	48,162 98	14 63	8	Nil

Les rapports des opérations reçus accusent que la quantité suivante de matériel de construction a été fabriquée et vendue en vertu de licences du gouvernement, durant l'année, dans les régies de forêts dont il est question plus haut:—

	Fabriqué.	Vendu.
Bois scié, pds, M.P	240,863,681	200,232,482
Bardeaux	85,000	85,000
Billots à bardeaux, cordes	11,093	11,093
Traverses de chemin de fer	360,801	390,183
Lattes	18,343,253	13,931,903

Le matériel suivant a été fabriqué et vendu en vertu de permis et dans des scieries amovibles:—

	Fabriqué.	Vendu.
Bois scié, pieds, M P.	36,711,956	21,041,731
Traverses de chemin de fer	138,647	129,628

On trouvera dans les rapports des agents ci-joints la quantité de bois fabriqué et vendu dans chaque régie.

Voici les superficies des terres en forêts détenues en vertu des licences et de permis dans les provinces du Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta, et dans la zone du chemin de fer dans la province de la Colombie-Britannique, le 31 mars 1912:—

	En vertu d'une licence	En vertu d'un permis.
	Milles carrés	Milles carrés
Manitoba	1,234·51	364·80
Alberta	2,173·98	39·87
Saskatchewan	2,146·63	310·02
Colombie-Britannique	1,791·76	4·57
Total	7,346·88	719·26

Sur la superficie décrite ci-haut comme détenue en vertu de permis, 24.88 milles carrés sont couverts de scieries amovibles sur des terrains d'un mille carré et moins, 22.75 milles carrés par des permis de bois de chauffage couvrant un quart de section, et 148.09 milles carrés par des permis de coupe de bois mort.

Pendant l'année, 109 coupes de bois ont été accordées, parmi lesquelles 34 ont été pour des scieries amovibles, 43 pour bois de chauffage, 16 en vertu de licences et 16 pour mois mort.

PÂTURAGES.

On ne délivre des baux de pâturage que dans la partie sud de la province d'Alberta, le sud-ouest de la province de Saskatchewan et la division de Kamloops de la zone de chemin de fer de la Colombie-Britannique. De tels baux ne sont accordés qu'après que l'inspecteurs des ranches a fait rapport, à la suite d'une inspection, que ces terrains ne sont pas propres à l'agriculture. Il y a en vigueur 1,424 baux de pâturage, qui comprennent un certain nombre de baux accordés avant l'émission de baux circonscrits aux districts décrits ci-haut. Ces baux couvrent une superficie totale de 3,554,297 acres, localisés comme suit:—

Manitoba	945
Saskatchewan	1,145,966
Alberta	2,001,234
Zone du chemin de fer, C.-B.	406,152
Total	3,554,297

Voici un état partiel du travail de bureau fait à Ottawa pendant l'année:—

TRAVAIL DE BUREAU.

Lettres reçues et mises en liasse (y compris celles ayant trait à l'irrigation)	25,754
Lettres expédiées (excepté celles ayant trait à l'irrigation)	26,563
Plans et croquis préparés	3,884
Quittances faites en quadruple copies	1,586
Concessions de bois et pâturages enregistrées	141
Demandes de terrains	327
Licences de terrains accordées	16
Licences de scieries amovibles accordées	34
Licences de bois de chauffage accordées	43
Permis de bois mort accordés	16
Licences de bois faites en double	289
Instructions émises pour mesurage de bois	22
Rapport de mesurage de bois examinés deux fois	2,979
Permis de bois vérifiés et inscrits	11,474
Comptes de grand-livre tenus à jour	906
Saisies vérifiées et inscrites	300
Comptes de protection contre l'incendie enregistrés	741
Demandes reçues pour pâturages	848
Permis de pâturage émis	348
Demandes reçues pour terres à foin	67
Comptes de grand livre tenus à jour (pâturage)	1,424
Permis pour foin vérifiés et inscrits	3,437

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

B. L. YORK,
Chef de division.

A.—ETAT des recettes pour l'année 1911-12.

—	Forêts.	Pâturages.	Foin.	Taxe du feu.	Honoraires d'enregistrement.	Total.
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	57,892 53	5,153 23	2,768 15	3,844 21	2 00	69,660 12
Mai	61,002 58	5,517 39	1,302 05	2,112 27	44 74	69,979 03
Juin	13,650 02	6,402 99	2,166 30	2,672 61	....	24,891 92
Juillet	34,783 82	4,429 82	2,183 97	49 66	....	41,447 27
Août	36,787 67	5,842 80	804 45	152 70	40 82	43,628 44
Septembre	11,251 53	6,004 29	141 60	100 52	....	17,497 94
Octobre	40,827 54	8,088 78	77 65	343 80	40 82	49,378 59
Novembre	19,313 74	7,419 69	45 50	181 45	8 50	26,968 88
Décembre	18,379 75	3,957 87	7 00	147 81	2 00	22,494 43
1912.						
Janvier	34,982 85	5,345 66	229 15	357 32	....	40,914 98
Février	28,842 45	7,015 92	11 00	1,729 02	19 74	37,618 13
Mars	24,6[illegible]2 44	5,860 97	17 40	11,164 80	21 87	41,747 48
	382,396 92	71,039 41	9,754 22	22,856 17	180 49	486,227 21

B.—ETAT des recettes des bois pour l'année 1911-12

Régie.	Prime aux détenteurs de permis.	Loyer de terrains en vertu de licence.	Droit régalien sur terrains en vertu de licence.	Honoraires, droits et loyers sur permis.	Saisies.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Battleford				378 65		378 65
" perçues au bureau-chef.				25		25
Brandon				352 64	66 00	418 64
" perçues au bureau-chef.				25	78 00	78 25
Calgary		5,015 91	6,455 75	3,852 52	3,252 44	18,576 62
" perçues au bureau-chef.		1,067 21				1,067 21
Dauphin				8,580 44	2,000 70	10,581 14
" perçues au bureau-chef.				50	5 00	5 50
Edmonton	5,262 06	3,026 69	9,944 68	55,476 99	2,260 15	75,970 57
" perçues au bureau-chef.		5,476 82			100 00	5,576 82
Estevan				129 95		129 95
" perçues au bureau-chef.						
Grande-Prairie				5 50		5 50
Grouard				152 65		152 65
Humboldt				65 25	14 50	79 75
Kamloops	4,288 03	6,823 74	25,602 56	2,446 73	445 94	39,607 00
" perçues au bureau-chef.		312 76	202 71			515 47
Lethbridge				211 00	5 00	216 00
" perçues au bureau-chef.						
Medicine-Hat				214 90		214 90
" perçues au bureau-chef.						
Moosejaw				485 05		485 05
" perçues au bureau-chef.				50		50
New-Westminster	3,866 43	22,435 11	14,346 98	13,059 25	4,744 06	58,481 83
" perçues au bureau-chef.		849 80			102 50	952 30
Prince-Albert		9,016 66	22,631 56	11,551 75	7,833 33	51,033 30
" perçues au bureau-chef.		864 79	222 22	25		1,087 26
Red-Deer				258 60	53 05	311 65
Régina				5 75		5 75
" perçues au bureau-chef.						
Saskatoon				28 75		28 75
" perçues au bureau-chef.						
Swift-Current				226 25		226 25
" perçues au bureau-chef.						
Winnipeg	8,142 47	10,684 58	25,753 56	37,970 18	9,635 67	92,186 46
" perçues au bureau-chef.		503 25	940 61		400 00	1,843 86
Yorkton				396 80	13 00	409 80
" perçues au bureau-chef.				50 50		50 50
Revelstoke	1,896 43	4,080 16	15,421 93	113 25	236 52	21,748 29
" perçues au bureau-chef		50				50
	23,455 42	70,157 98	121,522 56	136,015 10	31,245 86	382,396 92

C.—ETAT des recettes du pâturage, du foin, de la taxe du feu, des honoraires d'enregistrement, année 1911-12.

Régie.	Pâturage.	Foin.	Taxe du feu.	Honoraires d'enregis-trement.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Battleford	5 26	771 65			776 91
" perçues au bureau-chef	5 26	2 00			7 26
Brandon	3 20	181 00			184 20
" perçues au bureau-chef					
Calgary	3,303 40	311 00			3,614 40
" perçues au bureau-chef	4,833 65				4,833 65
Dauphin		287 65			287 65
" perçues au bureau-chef	3 20	6 00			9 20
Edmonton		1,648 50		48 61	1,697 11
" perçues au bureau-chef		10 00			10 00
Estevan	98 91	357 60			456 51
" perçues au bureau-chef	612 82				612 82
Grande-Prairie		167 70			167 70
Grouard		256 40			256 40
Humboldt		325 45			325 45
Kamloops	7,172 44	41 92		8 00	7,222 36
" perçues au bureau-chef	818 15				818 15
Lethbridge	4,778 44	22 50			4,800 94
" perçues au bureau-chef	6,570 56				6,570 56
Medicine-Hat	*15,177 65	651 00			15,828 65
" perçues au bureau-chef	14,278 05				14,278 05
Moosejaw	1,991 54	995 70			2,987 24
" perçues au bureau-chef	2,945 65	1 00			2,946 65
New-Westminster	32				32
" perçues au bureau-chef.	8 26				8 26
Prince-Albert		838 40	16 83	13 50	868 73
Red-Deer		583 85			583 85
Régina		131 20			131 20
" perçues au bureau-chef	4 45				4 45
Saskatoon		724 30			724 30
" perçues au bureau-chef	9 16	2 00			11 16
Swift-Current	2,104 61	611 70			2,716 31
" perçues au bureau-chef	6,301 21	2 00			6,303 21
Winnipeg	10 50	583 00	117 63	110 38	821 51
" perçus au bureau-chef	2 72	15 40			18 12
Yorkton		224 30			224 30
" perçues au bureau-chef		1 00			1 00
	71,039 41	9,754 22	134 46	180 49	81,108 58
Protection contre l'incendie—Bur.-chef.			22,721 71		22,721 71
	71,039 41	9,754 22	22,856 17	180 49	103,830 29

*Total de $15,177.65 comprend $1,520.00 payés en scrip.

N° 26a.

RAPPORT DE L'AGENT DES BOIS DE LA COURONNE A WINNIPEG.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
WINNIPEG, MANITOBA, 7 juin 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres du Dominion,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant au sujet de la division des bois de la Couronne du bureau de Winnipeg, our l'année finissant le 31 mars 1912. Les états suivants sont annexés au rapport:

Tableau "A", accusant les recettes provenant des terres fédérales pour les permis de coupe de bois, le loyer des pâturages et la coupe du foin. Total, $94,869.95.

Tableau "B", donnant les noms des détenteurs de concessions de bois en vertu de licences, et indiquant l'étendue de leurs opérations.

Tableau "C", indiquant les scieries, y compris les scieries amovibles, fonstionnant en vertu de permis. Cet état accuse aussi la quantité de bois vert et de bois mort coupée en vertu de permis sur les terres fédérales.

Tableau "D", contient des informations relativement aux travaux généraux du bureau durant l'année.

Outre le bois dont on rend compte dans les états "B" et "C", des colons et autres ont coupé, sur les terres fédérales, les quantités suivantes:

PERMIS DE COUPE DE BOIS.

Nombre de permis accordés aux colons, les autorisant à couper la quantité suivante de bois devant servir sur leurs fermes	429
Bois de construction (pieds, mesure de planche)	1,720,528
Billes pour la construction (pieds linéaires)	28,528
Perches pour clôtures	34,070
Poteaux pour clôtures	47,355
Perches pour toitures	17,080
Nombre de permis accordés à des colons et autres en vertu de l'article 42 des règlements relatifs aux bois	793
Cordes de bois	33,964
CONCESSIONS DE BOIS DE CHAUFFAGE.	
Nombre de permis accordés sur des concessions de bois de chauffage	49
Autorisant la coupe des quantités suivantes de bois:—	
Cordes de bois	17,919
Traverses de chemin de fer	8,500
Poteaux pour clôtures	400

PERMIS DE CONCESSION

Nombre de permis accordés sur des concessions (acquises en vertu des anciens règlements)	45
Autorisant les détenteurs à couper:—	
Cordes de bois	26,706

Outre ce qui précède, cinq permis ont été accordés à des entrepreneurs de chemins de fer permettant la coupe de:—

Traverses de chemin de fer	45,366

SAISIES.

Au cours du dernier exercice on a opéré 45 saisies de bois coupé sur les terres fédérales, dont voici le détail:—

Bois de construction (en pieds, mesure de planche)	1,860,125
Billes (en pieds linéaires)	15,025
Poteaux pour clôtures	5,100
Traverses de chemin de fer	7,975
Lattes	1,047,900
Bois de chauffage	12,830
Poteaux de télégraphes	240
Perches pour toitures	81
Les frais, comprenant les dépenses relativement à ces saisies, ont atteint	$ 10,035.67
On a opéré une saisie sur 30 tonnes de foin, ce qui a occasionné des frais s'élevant à	30.00

FOIN.

Permis pour la coupe du foin sur les terres fédérales	202
Tonnes de foin comprises là-dedans	3,901

Votre obéissant serviteur,

ANDREW FREEMAN,
Agent des bois de la Couronne.

TABLEAU A.—Etat des recettes provenant de l'agence des bois de la Couronne à Winnipeg, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Mois.	Prime aux détenteurs de permis.	Loyers de terrains en vertu de licence.	Droit régalien sur terrains en vertu de licence.	Honoraires, droits et loyers sur permis.	Saisies.	Loyers de pâturages.	Honoraires et droits sur permis pour la coupe du foin.	Taxes du feu.	Totaux.	Remarques.
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	....	3,319 63	1,012 72	6,610 92	566 60	....	203 75	2 70	11,716 32	
Mai	....	3,451 18	2,794 02	2,959 61	4,426 65	1 60	40 30	13 28	13,692 64	Honor. de cess., 6 00
Juin	....	1,709 31	1 71	3,090 17	244 55	....	193 95	45	5,240 14	
Juillet	....	....	2,853 79	2,659 42	128 00	....	103 90	18 40	5,763 51	
Août	4,025 00	172 30	4,437 46	2,327 66	2,181 50	4 45	31 40	5 85	13,226 44	" " 40 82
Septembre	....	700 86	17 83	3,832 49	....	....	2 20	90	4,554 28	
Octobre	....	1,299 30	4,206 02	1,214 67	....	....	40	....	6,759 21	" " 38 82
Novembre	....	32 00	3,126 73	6,119 01	876 97	....	5 00	37 58	10,203 79	" " 6 50
Décembre	....	....	2,065 51	2,665 51	673 41	....	2 10	....	5,408 53	" " 2 00
1912.										
Janvier	2,586 00	....	1,948 60	3,476 84	295 50	....	....	....	8,306 94	
Février	1,531 47	....	2,116 08	1,502 55	28 49	4 45	....	1 30	5,190 58	" " 6 24
Mars	....	....	1,173 09	1,511 33	214 00	....	....	37 17	2,945 59	" " 10 00
Totaux	8,142 47	10,684 58	25,753 56	37,970 18	9,635 67	10 50	583 00	117 63	93,007 97	110 38
Perceptions du bureau-chef.										
1911.										
Avril	....	....	....	....	300 00	....	10 00	....	310 00	
Mai	....	2 90	....	....	....	80	....	....	3 70	
Juin	....	475 35	....	....	100 00	....	....	....	575 35	
Juillet	....	....	....	....	....	....	1 90	....	1 90	
Août	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
Septembre	....	....	905 61	....	....	....	....	....	905 61	
Octobre	....	....	....	....	....	1 12	1 00	....	2 12	
Novembre	....	....	....	....	....	80	....	....	80	
Décembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
1912.										
Janvier	....	25 00	....	....	....	....	....	....	25 00	
Février	....	....	....	....	....	....	2 50	....	2 50	
Mars	....	....	35 00	....	....	....	....	....	35 00	
Totaux		503 25	940 61		400 00	2 72	15 40		1,861 98	
Grand total	8,142 47	11,187 83	26,694 17	37,970 18	10,035 67	13 22	598 40	117 63	94,869 95	110 38

NOTE.—Les primes sont encaissées au bureau-chef.

TABLEAU C.—Indiquant les scieries fonctionnant dans la régie de Winnipeg,

Numéro.	Propriétaire de la scierie.	Situation de la scierie.	Numéro de la concession.	Nature de l'énergie.
1	Burrows, T. A	Grandview	814	Vapeur
2	"	"	986	"
3	"	"	992	"
4	"	"	1120	"
5	Bank of B. N. A	Brandon	15	"
6	Bank of Ottawa	Durban	1148	"
7	Bjornson Halli	Riv. Icelandic	1250	"
8	Bank Ottawa	7—45—7 O 1er	960	"
9	Canadian Bank of Commerce	Scierie incendiée	1101	"
10	Dauphin Lumber Co	Grandview	575	"
11	Dart, James A	A l'ouest de l'île-aux-Oies	1023	"
12	Dagg, James F		1685	"
13	Dutton, W. P	Greenbush	1597	"
14	Davis, l'hon. T. O	Erwood	1799	"
15	Galloway, Roper	Pas de scierie	1388	"
16	Gunn, John	Pointe du Bois	1545	"
17	Jefferson, W. D	21—21—1 E	1061	"
18	"		1127	"
19	"		1256	"
20	Moore, E. D	Riverton	1245	"
21	Mutchenbacker Bros	Scierie incendiée	1614	"
22	McArthur Co., Ltd., J. D	Grassy-Narrows	702Blk4	"
23	"	Lac du Bonnet	857	"
24	"		965A	"
25	"		1013	"
26	"		1189	"
27	McArthur, Peter	Pointe Graves	824	"
28	"		838	"
29	"		1062	"
30	"		1063	"
31	"		1145	"
32	McClure, J. H	15—19—2 E	924	"
33	McKenzie, Mann & Co	Mistatim	1241	"
34	McLellan, Hillson & Rogers	Jonct. Baie-d'Hudson	964	"
35	Newton, F. T	Lac Madge	742	"
36	Peden, Wm	30—20—22 O 1er	752	"
37	Robinson, Wm	Riv. Noir	716	"
38	"		869	"
39	Red Deer Lumber Co	Barrows	92	"
40	"		823	"
41	"		988	"
42	"		1051	"
43	"		1239	"
44	Rutley, James	12—22—17 O 1er	888	"
45	Shaw, James & Thos	Greenbush	974	"
46	"	Pas de scierie	980	"
47	Sinnott, John	Shortdale	27A	"
48	Thomas, J. T.	Foley	976	"
49	Thompson Lumber Co	9—24—6 E 1er	1254	"
50	Williams, W. J. F	30—29—18 O 1e	944	"

en vertu de licences du Gouvernement, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Chevaux-vapeur.	Capacité par 10 heures.	Essence de bois coupé.	Bois de commerce.		
			Manufacturé, pieds mes. de planche.	Vendu, pieds mes. de planche.	En main, pieds mes. de planche.
500	125,000	Epinette blanche et épin. rouge	43,417	43,417	....
....	....	....	5,332,074	5,776,880	1,158,782
....	....	....	5,206,737	1.432,738	4,485,639
....	....	....	2,653,408	885,082	1,768,326
85	30,000	Epinette blanche....	2,688,856	4,170,789	....
35	12-15,000	" "	253,120	244,267	346,154
25	8,000	Epinette blanche et épin. rouge	19,100	19,100	....
300	100,000	" " "	5,352,957	1,867,212	3,753,557
....	....	....	....	3,694,266	746,781
500	125,000	Epinette blanche et épin. rouge	342.482	132,735	522,125
55	15,000	Epinette rouge et pin....	300,000	154,315	145,685
....	....	Epinette blanche....	....	....	....
150	50,000	" "	1,136,457	720,840	415,617
50	20,000	" "	....	....	....
....	....	....	2,050,664	2,050,664	....
125	25,000	Epinette blanche et épin. rouge	....	....	....
40	8,000	" " "	....	111,180	24,088
....	....	....	181,122	48,319	132,803
....	....	....	....	11,820	....
45	10,000	Epinette blanche....	....	....	100,000
....	....	" "	....	1,034,957	....
50	15,000	" "	....	693,000	....
100	50,000	" "	121,143	121,143	....
....	....	Epinette blanche et épin. rouge	318,479	318,479	....
....	....	....	....	845,132	81,805
....	....	....	945,820	206,887	802,022
60	20,000	Epinette blanche et épin rouge	1,904,448	2,044,842	512,340
60	20,000	" " "	123,480	13,480	110,000
....	....	" " "	....	....	....
....	....	" " "	....	....	....
60	12-15,000	Epinette blanche	521,500	362,000	603,150
150	50,000	" "	....	1,510,247	....
200	25-30,000	" "	4,237,695	3,490,908	2,649,975
25	8,000	Epinette blanche et épin. rouge	503,000	10,000	503,000
35	8,000	Epinette et peuplier....	....	32,000	....
150	70,000	Epinette blanche et épin. rouge	672,860	672,860	....
....	....	....	677,933	1,129,154	936,419
650	110,000	Epinette....	6,470,009	4,624,447	3,030,988
....	....	....	5,258,414	3,496,431	2,602,409
....	....	....	858,750	1,410,239	....
....	....	....	658,501	658,501	....
....	....	....	244,252	656,692	....
32	7,000	Epinette blanche et épin. rouge	93,859	93,859	....
250	50,000	Epinette....	1,411,462	2,452,542	878,886
....	....	"	170,113	170,113	....
40	20,000	"	505,420	556,045	....
60	12,000	"	59,398	67,398	....
50	15,000	Epinette blanche et épin. rouge	....	20,000	....
16	5,000	Epinette et peuplier....	150,000	83,000	122,000
			51,466,930	48,137,980	26,432,551

TABLEAU B.—Montrant les scieries fonctionnant dans la régie

Numéro.	Compte de billes.			Moyenne en pieds mes. de planche par bille.	Traverses de chemin de fer.			Lattes.	
	Billes coupées.	Billes manufacturées.	Billes en main.		Manufacturées.	Vendues	En main.	Manufacturées.	Vendues.
1	492	492	...	88	...	...	...	...	...
2	...	75,945	...	70	467	467	...	755,735	755,735
3	77,000	80,093	25,000	65	...	...	...	60,550	44,500
4	...	35,608	71,760	74	...	...	...	592,015	289,915
5	...	53,767	...	50	...	...	...	...	...
6	4,272	4,918	...	51	...	...	...	...	...
7	2,660	460	2,200	41	...	...	...	...	...
8	81,273	98,293	56,858	54	...	...	...	...	...
9	30,971	...	30,971	...	...	...	1,315	...	...
10	7,465	7,465	...	45	...	...	...	...	...
11	350	12,453	...	24	...	...	...	...	...
12	13,395	...	13,395	...	...	...	...	...	...
13	78,576	23,234	72,280	48	...	...	...	403,000	277,000
14	16,512	...	16,512	...	...	...	...	...	...
15	35,597	32,696	36,397	62	13,592	...	13,592	...	...
16	74,068	...	74,068	...	...	...	...	...	...
17	...	...	...	...	...	...	...	...	...
18	12,400	7,100	6,500	25	...	...	...	...	...
19	...	...	...	...	...	...	...	...	...
20	...	...	...	...	...	...	...	...	...
21	...	...	...	...	...	...	...	...	...
22	...	...	...	...	...	...	...	...	...
23	...	3,000	...	43	...	...	...	...	...
24	...	8,927	...	35	...	...	...	...	...
25	49,440	...	49,440	...	...	...	...	...	...
26	...	26,000	...	35	...	1,201	...	3,450	5,150
27	39,460	33,301	57,663	57	...	6,020	400	...	...
28	...	3,075	3,756	40	...	3,400	...	...	...
29	...	...	...	...	...	...	...	...	...
30	...	...	4,172	...	...	...	...	...	...
31	...	...	...	...	...	...	...	...	...
32	6,031	10,650	3,031	49	...	...	...	...	...
33	...	...	...	...	...	...	...	...	...
34	121,734	121,328	106,401	34	...	...	...	2,447,000	1,312,400
35	6,259	7,759	...	64	...	...	...	...	...
36	...	...	...	...	...	...	...	...	...
37	3,945	19,790	...	34	...	...	...	...	...
38	52,024	18,775	52,024	36	...	...	...	...	...
39	222,974	120,779	260,700	55	...	...	...	1,758,852	640,267
40	103,508	97,757	131,108	53	...	...	...	1,343,845	500,190
41	...	17,175	...	50	...	...	...	334,342	151,142
42	27,950	11,769	16,181	55	...	...	...	89,481	67,621
43	...	4,505	58,309	54	...	...	...	...	...
44	2,641	2,462	2,463	38	...	...	...	...	...
45	...	28,843	1.426	48	...	...	...	500,000	693,500
46	...	3,914	2,701	43	...	...	...	...	...
47	3,091	10,209	3,091	49	...	...	...	...	...
48	433	933	...	63	...	...	...	...	...
49	1,000	...	1,000	...	...	...	...	...	...
50	4,300	4,300	...	34	...	...	...	...	...
	1,079,827	987,775	1,159,407	...	14,059	11,088	15,307	8,288,270	4,737,420

de Winnipeg, en vertu de licences du Gouvernement, etc.—*Fin.*

	Bardeaux.			Prix moyen du bois de commerce par 1,000 pds.	Nombre de rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.
En main.	Manufacturés.	Vendus.	En main.				
				$ c.			
....	....	....	....	16 00	3	31 mars '12.	Concession annulée.
....	....	....	....	16 52	4	"	
16,050	....	....	....	17 25	4	"	
302,100	....	....	....	18 00	4	"	
....	....	....	....	19 33	4	"	16,248 billes supprimées.
....	....	....	....	18 50	4	"	Exploitée par la *Durban Lumber Co.*
....	....	....	....	12 00	4	"	
....	....	....	....	15 82	4	"	Exploitée par Shaw frères.
....	....	....	....	15 00	4	"	Exploitée par Mutchenbacker frères.
....	....	....	....	15 00	4	"	
....	....	....	....	16 90	4	"	
....	....	....	....	....	....	"	
126,000	....	....	....	18 91	4	"	
....	....	....	....	....	2	"	
....	....	....	....	18 50	4	"	646 billes supprimées.
....	....	....	....	....	....	"	
....	....	....	....	17 50	4	"	
....	....	....	....	18 00	4	"	
....	....	....	....	18 00	4	"	
....	....	....	....	....	4	"	
....	....	....	....	15 00	4	"	
....	....	....	....	16 00	4	"	Exp. par la *Beaver Lumber Co.*, dep. la ces-
....	....	....	....	17 00	4	"	sion à la *Midland Investment Corporation.*
....	....	....	....	17 00	4	"	
....	....	....	....	17 00	4	"	
....	....	....	....	17 00	4	"	
....	....	....	....	19 20	4	"	
....	....	....	....	17 00	4	"	
....	....	....	....	....	4	"	
....	....	....	....	....	4	"	
....	....	....	....	....	4	"	
....	....	....	....	16 25	4	"	
1,924,700	....	....	....	....	4	"	
....	....	....	....	18 66	4	"	
....	....	....	....	10 00	4	"	
....	....	....	....	16 00	3	31 déc. '12.	Annulée.
....	....	....	....	22 00	....	31 mars '12.	
....	....	....	....	21 00	....	"	3,223 billes supprimées.
1,122,235	....	....	....	17 88	....	"	
843,655	....	....	.	17 88	....	"	
183,200	....	....	....	18 00	....	"	
21,860	....	....	....	17 75	....	"	
....	....	....	....	17 75	....	"	
....	....	....	....	11 00	4	"	900 billes supprimées.
190,850	....	....	....	18 91	4	"	Exploitée par la *Great West Lumber Co*
....	....	....	....	16 00	4	"	Exploitée par la *Tisdale Lumber Co.*
....	....	....	....	19 11	4	"	
....	....	....	....	15 66	4	"	
....	....	....	....	18 00	4	"	
....	85,000	35,000	50,000	18 50	4	"	175 billes supprimées.
4,730,650	85,000	35,000	50,000				

TABLEAU C.—Montrant les scieries (y compris les scieries amovibles) fonctionnant clos le 31

Numéro.	Propriétaire de la scierie.	Situation de la scierie.	Numéro de la concession.	Essence de bois coupé.	Bois de commerce. Manufacturé, pieds mesur. de planche.	Bois de commerce. Vendu, pieds mesurés de planche.
1	Boily, P. E.	28-6-11 E.	1897	Epin. blan. et épin. rouge	100,060	83,000
2	Bouvier, E	6-24-1 O 1.	134SL	Epinette blanche	72,029	37,029
3	Butson, W. F.	Riv. au Bouleau.	1636	" "	186,800	194,800
4	do	"	1849	" "	130,000	130,000
5	Cockerill, Chas	24-27-27 O 1.	1740	" "	159,050	142,140
6	Finnsson, Kris.	14-24-3 E.	1718	" "	....	87,500
7	Finnsson, S.	36-23-1 E.	1754	" "	31,500	31,500
8	Fulton, Thos	16-38-5 O 2.	1892	" "	....	....
9	Gamache, A. J.	9-23-3 O 1.	1757	Epin. bla. et épin. rouge	206,184	188,342
10	Gunn, D. J.	1-37-8 O 2.	1623	Epinette blanche	13,000	42,000
11	Hale, Eric.	24-18-18 O 1.	1755	" "	19,113	32,813
12	Hawke, Stewart.	38-45-9 O 2.	1876	" "	....	....
13	Heale, John.	4-20-2 E.	107SL	Epinette et peuplier	83,000	83,000
14	Henry, Wm.	11-16-8 E.	77SL	Epin. rouge et épin. bla.	....	15,000
15	Hodgins, Alex.	14-23-6 O 1.	1601	Epinette blanche	....	55,000
16	do	3-25-5 O 1.	1850	" "	105,000	30,000
17	Hunter, J. D	15-36-24 O.	1662	Epin. bl. et épin. rouge	78,755	80,098
18	Jefferson, F. J.	11-22-1 E.	123SL	"	76,000	20,000
19	Keillor, Alex.	10-33-28 O 1.	1588	Epinette blanche	259,889	259,889
20	Marshall, John, Jr.	17-23-11 O 1.	1775	Epinette et peuplier	247,910	222,910
21	Marshall, Sam	15-25-14 O 1.	1893	Epinette blanche	28,064	18,162
22	Matheson, H. W.	7-26-8 O 1.	1748	" "	8,007	41,562
23	do	31-26-5 O 1.	1809	Epin. bl. et épin. rouge	133,576	40,480
24	Mason, Jas	31-18-15 O 1.	1763	Peuplier et cyprès	58,000	70,228
25	Morrow, W. H.	19-46-12 O 2.	1872	Epinette blanche	....	....
26	McDougall, Alex	25-22-14 O 1.	1751	" "	12,000	12,000
27	McHaffie, Peter.	4-38-27 O 1.	1576	" "	35,000	91,000
28	Oddleifsson, G.	1-21-2 E.	1559	" "	31,827	31,827
29	Poitras, Pierre.	26-4-11 E.	1646	Epin. bl. et épin. rouge	61,000	86,000
30	Parkinson, Wm.	27-39-26 O 1.	1761	Epinette et peuplier	....	58,780
31	Walstrom, Victor	26-18-17 O 1.	1776	Epinette bl. et rouge	17,000	27,000
					2,152,764	2,212,060
	Permis de concessions.					
32	Blackburn & Browning.	18-45-8 O 2.	1805	Epin. bl. et épin. rouge	150,000	....
33	Caverley, Jefferson.	Mont. Porc-Epic	966	Epin. bl. et épin. rouge et peuplier.	1,714,915	624,844
34	McArthur Co., Ltd, J. D.	Lac du Bonnet.	793	Epin. bl. et épin. rouge	71,400	71,400
35	do	....	1543		189,300	189,300
36	Serkan & Smith.	Siglunes.	1090	Epinette blanche	....	133,600
37	Tholimet, L.	30-29-13 O 1	1814	" "	....	....
					2,125,615	1,019,144
	Permis spéciaux de concessions ayant trait à du bois vert et à du bois mort.				Billes.	
38	Gamache, A. J.	9-23-3 O1.	1738	Epinette blanche	9,715	....
39	Great West Lumber Co.	Greenbush	1693	" "	71,635	....
40	do	....	1696	" "	15,633	....
41	Western Lumber Co.	10-45-5 O 2.	1695	" "	800	....
					97,783	....

dans l'agence de Winnipeg, en vertu de licences du Gouvernement, pour l'exercice mars 1912.

Disponibles, pds M.P.	Billes. Coupées	Billes. Manufacturées.	Billes. Disponibles.	Moyenn par bille, pieds M.P.	Traverses de ch. de fer. Manufacturées.	Traverses de ch. de fer. Vendues	Prix moyen du bois par mille pieds.	Nombre de rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.
							$ c.			
17,060	3,572	3,572	...	28	...	...	14 00	1	31 mars '12	
35,000	2,303	1,176	1,127	61	...	...	13 60	1	"	
...	2,915	3,015	...	61	...	...	13 00	2	30 sept. '11	Annulée.
...	1,898	1,898	...	68	...	...	13 00	2	31 mars '12	
19,910	6,243	3,181	5,102	50	...	...	16 06	4	"	50 billes et 5,000 pds M. P. de bois c. supprimés.
...	...	...	...	...	...	...	12 00	3	4 nov. '11	Annulée.
...	2,000	900	2,000	35	...	...	15 00	4	31 mars '12	
...	2,986	...	2,986	...	...	...	...	1	"	
17,842	6,793	3,879	3,661	53	...	...	15 00	4	"	
...	...	272	...	47	...	...	15 00	1	30 juin '11	Annulée.
...	...	732	...	26	...	...	12 00	4	31 mars '12	
...	700	...	700	...	...	...	...	1	"	
...	1,325	2,125	1,325	39	...	...	20 00	4	"	
...	...	...	...	...	...	...	20 00	1	30 juin '11	Annulée.
...	...	...	...	...	...	...	16 00	1	"	Annulée.
75,000	1,800	1,800	...	59	...	...	18 00	2	31 mars '12	
6,939	475	1,148	375	68	...	...	15 33	4	"	
56,000	2,900	2,400	500	31	...	...	14 00	3	"	
...	7,645	7,645	...	34	...	...	16 60	4	"	
25,000	6,450	6,375	75	38	...	...	16 50	4	"	
9,902	1,596	1,401	195	20	...	...	14 00	1	"	
...	...	322	...	24	...	...	16 00	2	30 sept. '11	Annulée.
93,096	2,155	2,055	100	65	...	...	16 00	2	31 mars '12	
...	2,094	2,406	...	24	...	...	13 50	4	"	
...	2,149	...	2,149	...	...	...	...	1	"	
...	200	250	...	48	...	...	18 00	4	4 mars '12	Annulée.
...	...	500	...	70	...	...	15 00	2	30 sept. '11	Annulée.
...	...	1,000	...	31	...	...	14 00	1	30 juin '11	Annulée.
15,000	1,780	1,930	...	31	...	...	15 25	4	31 mars '12	
...	...	...	...	...	...	...	12 00	3	31 déc. '11	Annulée, 100 billes supprimées.
...	...	500	...	34	...	...	14 00	4	"	Annulée.
370,749	59,979	50,482	20,295	...	...	...	...	...		
150,000	7,640	3,400	4,240	44	...	...	...	1	31 mars '12	
									"	
1,686,592	36,934	33,920	3,014	50	...	...	16 75	4	"	
...	...	2,000	...	35	1,367	1,367	16 50	4	"	
...	...	5,300	...	35	...	...	16 50	4	"	
...	...	...	...	...	...	...	17 00	4	"	
...	12,293	...	12,923	...	...	...	...	1		
1,836,592	56,867	44,620	19,547	...	1,367	1,367	...	...		

	Pds. M.P.			
... (Scaling) Echelle (Règle Scribner's)	419,567	...	4	31 mars '12
...	2,911,968	...	4	"
...	579,000	...	4	"
...	24,430	...	4	"
...	3,934,965			

TABLEAU D—Rapport général de l'agence des bois de la Couronne à Winnipeg, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Détails.	Nombre, etc.	Comparé avec l'année précédente. — Augmentation.	Comparé avec l'année précédente. — Diminution.	Observations.
Lettres reçues	19,480	1,262	....	Y compris celles du départ. des terres de la Couronne
Lettres écrites	23,938	3,322	....	
Permis soumis aux droits	636	58	....	Aucun état séparé n'a été tenu.
Permis gratuits accordés	780	97	....	
Saisies	55	....	2	
Rapports reçus des scieries et vérifiés	688	56	....	
Scieries opérant en vertu de licences du gouvernement	29	....	2	
Scieries opérant en vertu de permis du gouvernement	33	5	....	
Quantité de bois manufacturé en vertu de permis (pieds)	51,466,930	4,097,647	....	
Quantité de bois vendu en vertu de permis (pieds)	48,137,980	....	5,862,704	
Quantité de bois disponible en vertu de permis (pieds)	26,432,551	3,328,950	....	
Moyen. du prix auquel le b. a été vendu	$16.28	....	$0 24	
Permis de fenaison (terres fédérales)	202	....	56	

N° 26b.

RAPPORT DE L'AGENCE DES FORETS DE LA COURONNE A EDMONTON.

MINISTERE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES FORÊTS DE LA COURONNE,
EDMONTON, ALBERTA, 20 juin 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de l'agence des Bois de la Couronne à Edmonton, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

L'année qui vient de s'écouler a été excessivement active pour cette agence, le volume des affaires aussi bien que le revenu ayant été doubles de ceux de l'année précédente, sav.: $83,254.50, contre $52,716.80 pour l'année précédente. Comme on le constatera dans le tableau 'D' de ce rapport, l'augmentation a été générale dans toutes les sections des travaux, et l'on a raison de croire que le résultat a dépassé toute espérance.

Malgré que le nombre de saisies de bois accuse une augmentation de quarante et une sur l'année précédente, je suis convaincu que c'est là le résultat d'une meilleure administration des règlements, plutôt qu'une indication que les colons ont violé plus fréquemment la loi qui leur défend de couper du bois du gouvernement sans permis; en effet, les inspecteurs faisant partie de mon personnel m'assurent que la violation de cette loi est moindre que par les années passées.

Le point saillant de l'année a été le grand nombre de permis émis pour la construction de voies ferrées, ces permis comprenant 1,864,364 traverses de chemin de fer, et 94,339 pieds linéaires de planche pour la construction des embranchements et de la ligne principale du Canadian-Northern, et des lignes du Grand-Tronc-Pacafique et de l'Alberta-Central jusqu'aux champs de charbon de Brazeau.

Par suite du nombre d'inspections non terminées par les compagnies, il n'est pas possible de donner le total exact du nombre de traverses qui ont été coupées, mais si l'on y comprend les traverses coupées sur les concessions licenciées, je crois qu'elles dépasseront le chiffre de 2,000,000. Comme mes inspecteurs m'ont fait rapport de toutes les demandes de permis de cette nature, avant que de les accorder, la destruction sans nécessité du bois en pousse a été moindre, on a laissé les forêts en meilleure condition et les besoins des colons ont été sauvegardés.

Le flottage des billes sur la rivière Saskatchewan-Nord durant l'année s'est fait heureusement sans les pertes considérables si fréquentes dans les saisons passées, et la production manufacturière de trois propriétaires de moulins d'Edmonton a été, comme quantité, beaucoup au-dessus de la moyenne.

Plusieurs concessions licenciées ont changé de mains durant l'année, et les opérations sur ces limites y ont été commencées ou le seront prochainement; la forte demande de bois de construction des nombreux points des nouveaux chemins de fer, à laquelle demande les scieries portatives ne peuvent légalement répondre, exige certainement que les opérations des détenteurs de concessions forestières deviennent plus étendues.

Tel que prévu dans mon dernier rapport, plusieurs demandes ont été faites à l'effet de mettre en vente le bois de commerce, et présentemnt on est à faire l'exa-

men d'une douzaine de terres à bois dans le rayon de cete agence, dans le but de les mettre en vente à une date prochaine.

Les permis pour la coupe du bois émis durant l'année comprennent les items suivants:—

Bois coupé, pieds M.P.	5,877,689
Bois pour ponts et ponceaux, pieds M.P.	309,000
Billes pour construction, pieds linéaires.	2,108,983
Etançons pour mines, pieds linéaires.	170,200
Pilots, pieds linéaires.	94,339
Perches pour clôtures	2,152,348
Perches pour toitures	412,848
Piquets de clôtures	555,150
Cordes de bois	1,382½
Bardeaux	25,000
Traverses de chemins de fer	1,864,364
Poteaux de téléphones	18,244

Le bois manufacturé durant l'année a été comme suit:—

	Pieds M.P.
(*a*) Par les détenteurs licenciés de concessions.	16,472,600
(*b*) Par les détenteurs de permis de concessions.	20,138,704
(*c*) Par les scieries portatives en vertu de permis de colons, approximativement.	10,000,000
Total	46,611,304

La moyenne du prix de vente du bois de construction ordinaire a été de $17, soit environ $1 de plus que durant l'année précédente.

Les tableaux suivants sont annexés au rapport:—
" A "—Etat des recettes.
" B ".—Scieries opérant en vertu d'une licence du gouversement.
" C ".—Scieries (y compris les scieries portatives) opérant en vertu de permis.
" D ".—Etat des travaux généraux faits par le bureau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. D. CLARKE,
Agent des Bois de la Couronne.

Tableau A—Recettes de l'agence des bois de la Couronne à Edmonton pendant l'année close le 31 mars 1912.

Mois.	Primes sur licences.	Loyer de terrains concédés sous licences.	Droit régalien sur licences.	Droits sur permis, taxes et loyers.	Saisies.	Permis de fenaison, droits et taxes.	Hon. d'enregistrement.	Totaux.
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	....	486 88	887 09	7,253 15	753 15	585 60	....	9,965 87
Mai	....	1,154 92	1,127 67	14,061 04	64 74	107 40	36 74	16,552 51
Juin	....	632 66	....	652 18	5 00	397 30	....	1,687 14
Juillet	....	354 11	902 86	2,443 08	116 00	357 45	....	4,173 70
Août	....	25 03	184 50	5,338 09	255 40	106 10	....	5,909 12
Septembre	....	27 54	36 36	1,773 00	15 30	19 00	....	1,871 20
Octobre	2,735 50	218 23	2,977 51	2,599 64	60 25	7 15	2 00	8,600 28
Novembre	....	20 08	56 40	2,772 66	173 30	12 70	....	3,035 14
Décembre	....	....	....	1,569 07	213 00	1 50	....	1,783 57
1912.								
Janvier	2,526 56	80 30	1,202 36	5,247 64	334 42	53 20	....	9,444 48
Février	....	....	2,522 08	3,832 27	208 66	10	....	6,563 11
Mars	....	26 94	47 85	7,934 97	60 93	1 00	9 87	8,081 56
Totaux	5,262 06	3,026 69	9,944 68	55,476 99	2,260 15	1,648 50	48 61	77,667 68
Perçues au bureau principal. 1911.								
Avril	....	1,075 66	....	....	....	....	....	1,075 66
Mai	....	205 00	....	....	100 00	....	....	305 66
Juin	....	8 33	....	....	....	....	....	8 33
Juillet	....	47	....	....	....	....	....	47
Août	....	....	....	....	....	....	....	
Septembre	....	129 07	....	....	....	....	....	129 07
Octobre	....	4,004 60	....	....	....	....	....	4,004 60
Novembre	....	....	....	....	....	....	....	
Décembre	....	....	....	....	....	....	....	
1912.								
Janvier	....	....	....	....	....	....	....	
Février	....	....	....	....	....	....	....	
Mars	....	53 69	....	....	....	10 00	....	63 69
Totaux	....	5,476 82	....	....	100 00	10 00	....	5,586 82
Grand total	5,262 06	8,503 51	9,944 68	55,476 99	2,360 15	1,658 50	....	83,254 50

Note—Les primes sont perçues au bureau principal.

TABLEAU B—Liste des scieries en exploitation dans l'agence d'Emonton,

Numéro.	Nom du propriétaire.	Situation de la scierie.	Numéro de la concession.	Nature de la force motrice.	Chevaux-vapeur.
1	D. R. Fraser & Co	Edmonton	9, blocs 5 et 6	Vapeur.	280
2	Jno. Walter		"	"	260 } 425 }
3	D. R. Fraser & Co		788	"	Voir ci-d'
4	W. C. McDougall	Concession	863	"	40
5	Jno. Walter	Edmonton	887	"	Volr ci-d'
6	Foulger & Rowley	Lac au Pigeon	949	"	90
7	Jno. Walter	Edmonton	956	"	Voir ci-d'
8	Edmonton Lumber Co	"	963	"	"
9	D. R. Fraser & Co	"	1008	"	"
10	Jno. Walter	"	"	"	"
11	Blain & McKelvey	Concession	1019	"	75
12	J. A. Card & Son	"	1040	"	35
13	W. B. McPherson	"	1065	"	15
14	The Valley Lumber Co	"	1079	"	30
15	Hislop & Goodridge	Entwistle	1088	"	75
16	D. R. Fraser & Co	Edmonton	1091	"	Voir ci-d'
17	Imperial Pulp Co	Concession	1031	"	35
18	Theo. A. Burrows	Ernstad	1093	"	160
19	"		1094	"	
20	"		1099	"	
21	Edmonton Lumber Co	Edmonton	1125	"	Voir ci-d'
22	"	"	1156	"	"
23	Laurence Garneau	Concession	1172	"	50
24	J. J. Anderson	"	1185	"	35
25	Jno. Walter	Edmonton	1211	"	Voir ci-d'
26	The Valley Lumber Co	Concession	1216	"	35
27	Jno. Walter	Edmonton	1242	"	Voir ci-d'
28	D. R. Fraser & Co	"	1242	"	"
29	Andrew Laidlaw	Concession	1279	"	
30	John Walter	Edmonton	1289	"	Voir ci-d'
31	Jno. R. McIntosh		1320	"	35
32	Alex Smith	Concession	1330	"	
33	"	"	1331	"	
34	The North West Lumber Co	"	1340	"	120
35	Jno. Walter	Edmonton	1353	"	Voir ci-d'
36	Ernest E. Chauvin	Concession	1377	"	
37	D. J. Dunn	"	1394	"	35
38	Imperial Pulp Co		1119	"	
39	Jno. Walter	Edmonton	Billes non marquées.	"	Voir ci-d'
40	D. R. Fraser & Co	"	"	"	"
41	Edmonton Lumber Co	"	"	"	"
42	Imperial Pulp Co	Concession	1122	"	

en vertu d'une licence du gouvernement, pour l'année close le 31 mars 1912.

Capacité par 10 heures.	Essence de bois.	Bois de construction.			Billes.		
		Manufacturé.	Vendu.	Disponible.	Coupées.	Manufacturées.	Disponibles.
		Pds M.P.	Pds M.P.	Pds M.P.			
40 M	Ep. blanche et tremb.	915	915	....	....	17	351
75 M chaq.	"	3,220	3,220	....	....	64	136
Voir ci-d'	"	262,431	262,431	....	....	4,733	....
14	Epin. blanche et pin.	700,958	547,170	219,098	6,840	11,269	467
Voir ci-d'	Ep. blanche et tremb.	111	111	....	....	2	933
23	Epinette........	....	200,000	....	....	....	....
Voir ci-d'	Ep. blanche et tremb.	550,465	550,465	....	8,921	10,169	934
"	"	....	....	....	20,740	....	20,740
"	"	1,785,299	2,428,440	....	55,407	32,752	24,149
"	"	73,195	73,195	....	....	1,375	....
20	"	1,399,390	331,257	1,102,069	....	28,370	9,674
10	Epin. blanche et pin.	186,964	208,015	29,629	11,080	4,207	7,783
7	"	282,060	300,130	248,448	8,221	7,371	3,750
6	Ep. bl. pin et tamarack	901,513	906,513	395,000	18,802	18,802	....
20	Epinette........	478,000	372,435	321,428	....	12,700	....
Voir ci-d'	Ep. blanche et tremb.	452,338	452,338	....	....	8,220	....
10	Pin et tamarack......	206,966	28,558	178,408	4,991	3,144	1,847
35	Epin. blanche et pin.	2,409,293	1,426,310	982,983	67,820	39,598	28,222
....	"	17,735	17,735	....	....	....	....
....	"	....	....	....	....	....	....
Voir ci-d'	Ep. blanche et tremb.	308,998	308,998	....	4,120	5,660	6,667
"	"	183,312	635,828	....	3,682	3,420	8,927
10	"	26,862	255,750	67,869	6,887	459	10,020
10	"	269,100	60,565	208,535	15,000	8,000	7,004
Voir ci-d'	"	1,617,514	1,617,514	....	25,372	29,444	21,451
	"	....	....	140,000	....	....	41,457
Voir ci-d'	"	80,152	595,934	....	....	1,491	9,404
"	"	....	33,051	33,051	....	623	....
....	....	....	....	....	....	....	....
Voir ci-d'	Ep. blanche et tremb.	220	220	....	....	4	10,925
10	"	200,000	100,000	100,000	5,250	3,000	2,250
....	Epin. blanche et pin.	1,643,802	532,208	1,111,594	53,078	38,080	14,998
....	"	309,526	309,526	....	9,000	9,000	....
25	Ep. blanche et tremb.	1,518,209	1,137,327	380,882	....	26,265	....
Voir ci-d'	"	11,204	11,204	....	....	214	1,217
....	"	....	....	....	....	....	....
10	Epinette........	454,540	454,540	....	....	8,182	8,182
....	Pin........	....	....	....	387	....	387
Voir ci-d'	Ep. blanche et tremb.	49,937	49,937	....	913	913	....
"	"	34,907	34,907	....	630	630	....
"	"	53,464	53,464	....	1,000	1,000	....
....	Pin........	....	....	....	....	....	....
		16,472,600	14,300,217	5,518,994	328,141	319,178	241,875

TABLEAU B—Liste des scieries en exploitation dans l'agence d'Edmonton,

Numéro.	Moyenne par bille.	Traverses de chemin de fer.			Lattes.		
		Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.	Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.
	Pieds M.P.						
1	53·8						
2	50·3						
3	55·4						
4	62 2						
5	55·0						
6							
7	54·1						
8							
9	54·5				299,699	299,699	Aucun
10	53·2						
11	49·3						
12	44·4						
13	38·2						
14	47·9						
15	37·6		170				
16	55·0						
17	65·8						
18	60 8	14,081	14,081	Aucune	50,000	Aucune	50,000
19		3,000	3,000	Aucune			
20		25,192	12,820	12,372			
21	54·5				432,386	432,386	
22	53·7						
23	57·9						
24	33·6						
25	54·9				837,548	837,548	
26		1,841	41,806				
27	53·1						
28	53·0						
29							
30	55·0						
31	66·6						
32	43·1	2,240	1,323	917	300,000	100,000	200,000
33	34·4	3,920	2,920	1,000	35,000	35,000	
34	57·8						
35	52·2						
36							
37	55·5						
38		213,066	213,066				
39	54·6						
40	55·5						
41	52·4						
42		71,056	71,056				
	51·6	334,396	360,242	14,289	1,954,633	1,704,633	250,000

en vertu d'une licence du gouvernement, pour l'année close le 31 mars 1912.

Bardeaux. Manufacturés.	Bardeaux. Vendus	Bardeaux. Disponibles.	Prix moyen du bois par mille pieds.	Nombre de rapports faits.	Date du dernier rapport.	Divers. Manufacturés.	Divers. Vendus.
			$ c.				
...	...	...	15 00	1	31 déc. 1911...		
...	...	...	15 00	1	31 " 1911...		
...	...	...	15 00	1	31 " 1911...		
...	...	...	18 50	4	31 mars 1912...	Pilots. 2,100	Pilots. 7,950
...	...	...	15 00	1	31 déc. 1911...		
...	...	...	12 00	4	31 mars 1912...		-
...	...	...	15 00	1	31 déc. 1911...		
...	...	...	...	1	31 " 1911...		
...	...	...	15 00	1	31 " 1911...		
...	...	...	15 00	1	31 " 1911...		
...	...	...	14 00	4	31 mars 1912...		
...	...	...	14 00	4	31 " 1912...		
...	...	...	18 00	4	31 " 1912...		
...	...	...	14 00	4	31 " 1912...		
...	...	...	17 60	4	31 " 1912...		
...	...	...	15 00	1	31 déc. 1911...		
...	...	...	17 00	4	31 mars 1912...		
...	...	...	19 75	4	31 " 1912...	Pilotis. 30,435	Pilotis. 30,435
...	...	...	3 00	4	31 " 1912...	3,000 Bois de c. 300	3,000 Bois de corde 300
...	...	...	...	...	...	Pilots. 40,908	Pilots. 40,908
...	...	...	15 00	1	31 déc. 1911...		
...	...	...	15 00	1	31 " 1911...		
...	...	...	21 00	4	31 mars 1912...		
...	...	...	15 00	4	31 " 1912...	Pilots. 1,305	Pilots. 1,305
...	...	...	15 00	1	31 déc. 1911...		
...	...	...	...	4	31 mars 1912...		
...	...	...	15 00	1	31 déc. 1911...		
...	...	...	15 00	1	31 " 1911...		
...	...	...	...	3	31 " 1911...	Non	exploiteé.
...	...	...	15 00	1	31 " 1911...		
...	...	...	22 00	4	31 mars 1912...		
...	...	...	18 00	4	31 " 1912...	Pilots. 5,400	Pilots. 5,400
...	...	...	18 00	4	31 " 1912...		
...	...	...	14 00	4	31 " 1912...		
...	...	...	15 00	1	31 déc. 1911...		
...	...	...	...	4	31 mars 1912...	Non	exploitée.
...	...	...	16 00	4	31 " 1912...		
...	...	...	...	4	31 " 1912...	Pilots. 4,970 Trav. taill.	Pilots. 4,970 Trav. taillées
...	...	...	15 00	1	31 déc. 1911...		
...	...	...	15 00	1	31 " 1911...		
...	...	...	16 00	1	31 " 1911...		
...	...	...	...	4	31 mars 1912...	Trav. taillées Pilots. 3,065	Trav. taillées Pilots. 3,065
...	...	...		106	Pilots... Bois de corde...	91,183 300	97,033 300

TABLEAU C—Indiquant les scieries (y compris les scieries portatives) opérant en vertu
née close le

Numéro.	Propriétaire de la scierie.	Emplacement de la scierie.	Numéro de la concession.	Essence de bois.	Bois de construction.			Billes.		
					Manufacturé. Pds M.P.	Vendu. Pieds M. P.	Disponible. Pds M. P.	Coupées.	Manufacturées.	Disponibles.
1	D. R. Fraser & Co.	Edmonton....	Permis nº 140,064 d.lieu du nº 812.	Epin. et peuplier	706,703	277,945	486,758	14,001	14,001	......
2	Jno. Walter...	"	1306	" ..	4,384,227	1,498,119	4,114,448	38,378	80,314	22,271
3	" ...	"	Arr. en Conseil 10-7-07.	" ..	55,029	320,744	....	....	1,017	16,084
4	Edmonton Lumber Co.	"	" ..	" ..	....	50,756	....	......	......	....
5	Empire Supply Co., opérations de Jno. Walter	" ...	Permis de c. de bois nº 140,029	" ..	7,169,608	741,107	6,516,653	136,961	131,213	9,797
6	Empire Supply Co., operations de D.R. Fraser Co.	"	"	" ..	279,895	279,895	....	5,735	5,122	613
7	Henry Meyer..	Concession....	1308	" ..	....	30,000	....	......	....	......
8	J. E. Gibeault.	"	1381	" ..	....	55,206	....	....	....	......
9	H. A. Calder, opérations de Jno. Walter.	Edmonton....	1477	Epin.	218	218	....	....	4	1,028
10	Jno. Walter...	"	1486	Epin. et peuplier	10,958	271,006	....	2,364	271	2,093
11	" ...	" ...	1487	" ..	2,188	2,482	....	.....	40	5,498
12	Louis Lagasse..	Concession ...	1489	" ..	....	53,000	....	......	....	......
13	Jno. Walter...	Edmonton....	1493	" ..	23,190	255,486	....	....	422	1,089
14	Hislop & McPhee.	Entwistle....	1496	Epin. et pin.	....	....	....	....	.....	10,000
15	Jno. Walter...	Edmonton....	1497	Epin. et peuplier	3,581	17,613	....	......	82	14,776
16	Frank Mearon.	Concession....	1562	" ..	16,000	4,000	12,000	....	400	.....
17	E. J. Dowsett.	"	1599	" ..	....	24,953	....	....	....	....
18	Jn. Zaczkowski	"	1604	" ..	43,768	271,437	208,699	......	900	....
19	Jno. Anderson.	" ...	1647	" ..	386,172	355,081	37,068	6,719	6,769	......
20	Alfd. Desautels	" ...	1648	Epin. et pin.	190,044	190,044	....	1,876	1,876	.....
21	Jno. Smith....	" ...	1649	" ..	190,043	190,043	....	1,876	1,876	....
22	Jas. Smith....	"	1650	" ..	190,044	190,044	....	1,876	1,876	.....
23	Jos. Gibeault..	"	1651	" ..	190,044	190,044	....	1,878	1,878	......
24	E. O. Hankedahl.	"	1652	Epin. et peuplier	193,948	167,851	63,283	462	2,432	2,934
25	P. Maisoneuve.	"	1653	" ..	26,755	36,755	....	495	495	......
26	A. W. de H. Smith.	" ...	1654	" ..	292,096	294,433	7,663	4,169	4,631	.....
27	Freeman J. Dodge.	"	1656	" ..	143,000	143,000	....	4,500	4,500	.....
28	W. S. Heffernan.	"	1663	Epin. et pin.	....	359,157	201,003	......	....	......
29	F. C. Papineau	"	1664	Epin. et peuplier	349,281	156,155	193,126	11,000	8,500	3,100

d'un permis du gouvernement, dans le district de l'agence d'Edmonton, pendant l'an-
31 mars 1912.

Moyenne par bille, pieds M. P.	Traverses de chemin de fer.			Prix moyen du bois par mille pieds.	Nombre de rapports faits.	Date des derniers rapports.	Divers.
	Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.				Vendus.
				$ c.			
54·6	......	....	....	15 00	1	31—12—11	Lattes. Manufa. Vendus.
54·5	....	....	....	15 00	1	"	4,624,014 4,063,525
54·1	....	....	....	15 00	1	"	
				16 00	1	"	
54·5	55,264	55,264	....	15 00	1	"	
54·6	1,684	1,684	....	15 00	1	"	
....	....	....	....	11 00	1	30— 6—11	
....	....	....	....	12 00	3	31— 3—12	
54·5	....	....	....	16 00	1	31—12—11	
40·4	....	....	....	16 00	1	"	
54·7	....	....	....	16 00	1	"	
....	....	....	....	12 00	4	31— 3—12	
54·9	....	....	....	16 00	1	31—12—11	
....	....	....	....	....	....	....	
43·6	....	....	....	15 50	1	31—12—11	
40·0	....	....	....	....	....	30— 9—11	
....	....	....	....	15 00	3	31—12—11	
48·6	....	....	....	19 50	4	31— 3—12	
57·0	....	....	....	11 00	4	"	Pilots.
101·3	3,695	3,695	....	....	1	30— 6—11	5,843 5,843 Poteaux de télégra. 195 195
101·3	3,695	3,695	....	....	1	"	195 195 Pilots. 5,843 5,843
101·3	3,695	3,695	....	....	1	"	5843 5,843 Poteaux de télégra. 195 195
101·3	3,697	3,697	....	....	1	"	Poteaux de télégra. 195 195 Pilots. 5,844 5,844
79·3	....	....	....	20 00	4	31— 3—12	
54·0	....	....	....	15 00	3	31—12—11	Bardeaux. 42,500 51,500
52·2	....	....	....	12 00	4	31— 3—12	
31·7	....	....	....	....	1	8—12—11	
....	....	....	....	24 00	4	31— 3—12	
31·7	....	....	....	13 00	4	"	

TABLEAU C—Indiquant les scieries (y compris les scieries portatives) opérant en vertu née close le

Numéro.	Propriétaire de la scierie.	Emplacement de la scierie.	Numéro de la concession.	Essence des bois.	Bois de construction.			Billes.		
					Manufacturé. Pds M.P.	Vendu. Pieds M. P.	Disponibles Pds M.P.	Coupées.	Manufacturées.	Disponibles.
30	Wm. Brunelle.	〃	1691	Epin. et	78,000	150,000	128,000	6,000	2,500	6,000
31	Shelby D. Reed	〃	1719	peupl.	24,921	29,474	....	....	....	....
32	N. N. Bentley.	〃	1723	Epin. et pin.	....	....	....	....	....	....
33	D. M. Rourke.	〃	1728	〃 ..	50,200	91,665	....	250	860	......
34	J. W. Dodds. .	L. aux copeaux	1737	〃 ..	....	245,000	....	....	....	......
35	W. J. Dent. . .	Concession, . . .	1743	Epin. et peupl.	....	50,000	....	....	....	....
36	Chas. E. Barry.	〃	1744	Epin. et pin.	....	....	....	......	....	....
37	A. J. Nichol. . .	〃	1745	〃 ..	1,072,360	996,563	75,797	22,714	20,925	1,789
38	D. McKinley. .	〃	1747	〃 ..	20,000	20,000	....	....	....	......
39	W. J. Latimer.	〃	1756	Epin. et peupl.	128,250	43,662	84,588	4,300	2,800	....
40	Emil Baril. . . .	〃	1773	〃 ..	80,000	5,000	75,000	1,800	1,800	......
41	Hislop & Goodridge.	Entwistle.	1774	Epin. et pin.	75,000	75,000	....	6,000	1,500	3,500
42	Louis Lagasse. .	Concession. . . .	1778	Epin. et peupl.	40,000	....	40,000	1,200	1,200	....
					50,408	50,408	....	1,435	750	685
43	O. S. Radway. .	〃	1782	〃 ..						
44	Wm. Humberstone.	L. aux copeaux	1783	Epin. et pin.	....	....	....	1,000	....	1,000
45	Geo. Cummings	Concession, . . .	1789	Epinet., pin et peupl.	436,660	254,973	181,687	8,510	7,895	615
46	The Argonauts Ltd.	〃	1795	〃 ..	191,000	191,000	....	4,939	4,939	......
47	Jas. H. Woods.	〃	1796	Epinette	245,000	245,000		3,510	3,510	......
48	J. B. Schofield.	〃	1792	Epin. et peupl.	12,140	12,140	....	1,663	245	1,418
49	Fred Meyer. . . .	〃	1881	〃 ..	80,000	20,000	60,000	3,036	1,120	1,916
50	J. A. L. McDougall.	〃 ...	1806	Epinette	217,427	217,427	....	5,671	5,671	....
51	Jno. McKinley	〃	1816	Pin.	....	....	....	......	....	....
52	M. McKinley. .	〃	1848	〃 ...	15,000	15,000	....	750	750	....
53	Jas. H. Wood.	〃	1854	Epinette	243,500	338,500	5,000	3,835	2,485	1,350
54	Alex. McDougall.	〃	1811	Pin.....	....	....	....	.. . .	....	....
55	Empire Supply Co. Ld., opérations de Edmonton Lumber Co.	Edmonton. . . .	Permis n° 140,029	Epin. et pin.	2,232,046	1,870,163	361,883	44,905	40,909	3,996
	Totaux. . . .	....	....	....	20,138,704	11,347,549	12,852,656	353,808	368,478	111,552

d'un permis du gouvernement, dans le district de l'agence d'Edmonton, pendant l'an-
31 mars 1912.

Moyenne par bille, pieds M. P.	Traverses de chemin de fer. Manufacturées.	Traverses de chemin de fer. Vendues.	Traverses de chemin de fer. Disponibles.	Prix moyen du bois par mille pieds.	Nombre de rapports faits.	Date des derniers rapports.	Divers.	Divers. Vendus.
				$ c.				
25 0	....	....	....	20 00	4	"		
39·9	....	....	....	11 35	....	....		
....	800	800	....	....	....	....	Pilots. 9,060	9,060
58·3	....	....	....	12 00	3	31—12—11		
....	....	....	....	....	3	"		
....	..*.....	....	....	9 00	4	31— 3—12		
....	12,000	12,000	....	....	3	31—12—11		
51·2	....	....	....	....	4	31— 3—12		
....	5,952	5,052	....	19 00	1	12— 1—12		
46·3	....	....	....	12 00	3	31— 3—12		
....	....	....	....	17 00	4	"	Bardeaux. 50,000	24,000
50·0	....	....	....	25 00	4	"		
33·3	....	....	....	....	4	"		
67·2	....	....	....	17 00	4	"		
....	....	....	....	....	2	31—12—11		
55·3	....	....	....	12 50	4	31— 3—12	Bardeaux. 384,000	88,250
38·6	....	....	....	20 00	1	31—12—11	82,000	82,000
69·8	....	....	....	27 50	3	"		
49·5	....	....	....	16 00	3	31— 3—12		
71·4	....	....	....	10 00	1	"		
38·3	....	....	....	15 00	1	31— 5—12		
....	2,000	2,000	....	....	2	31—12—11		
20·0	....	....	....	19 00	1	5— 1—12		
90·7	....	....	....	27 50	1	31—12—11		
....	1,000	1,000	....	....	....	....		
....	7,524	7,458	66	15 00	1	31—12—11		
						Lattes	4,624,014	4,063,525
						Bardeaux.......	558,500	245,750
						Pilots, pds lin..	31,433	31,433
						Poteaux de télég.	780	780
54·6	100,106	100,040	66	....	....			

TABLEAU D—Rapport général de l'agence des bois de la Couronne à Edmonton, pour l'année close le 31 mars 1912.

Détails.	Nombre, etc.	Comparé avec l'année précédente. — Augmentation.	Comparé avec l'année précédente. — Diminution	Observations.
Lettres reçues	Compris dans le rap. des terres fédérales			
Lettres écrites	"	"	"	
Permis soumis aux droits	413	15		
Permis gratuits accordés	1,532	145		
Saisies	62	41		
Rapports reçus des scieries et vérifiés	575		25	Les rapports des scieries d'Edmonton refaits maintenant annuellement au lieu de l'être à trimestre auparavant.
Scieries opérant en vertu de licences du gouvernement	18	1		
Scieries opérant en vertu de permis du gouvernement	33	13		
Quantité de bois manufacturé en vertu de permis (pieds)	16,472,600	1,356,454		
Quantité de bois vendu en vertu de permis (pieds)	14,300,211		4,006,987	
Quantité de bois disponible en vertu de permis (pieds)	5,518,994	2,142,851		
Moyen. du prix auquel le bois à été vend.	$17 00	$1 09		
Permis de fenaison (terres fédérales)	589	95		

N° 26c.

RAPPORT DE L'AGENT DES FORETS DE LA COURONNE A CALGARY.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE,
CALGARY, ALBERTA, 14 mai 1912..

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états détaillés suivants pour les douze mois se terminant le 31 mars 1912.

Tableau " A ".—Etat des recettes à compte des bois de la Couronne, comprenant la période mentionnée, et se chiffrant à $28,091.88.

Tableau " B ".—Donne le nombre des scieries dans l'agence des bois de la Couronne, opérant en vertu d'une licence du gouvernement, jusqu'au 31 mars 1912.

Tableau "C".—Donne le nombre de scieries portatives opérant en vertu de permis jusqu'à la même date.

Tableau "D".—Etat des travaux généraux faits par ce bureau.

Vous remarquerez que la quantité manufacturée provenant des concessions licenciées durant les douze mois, se chiffre à 21,129,177 pieds M.P., et que la quantité vendue a été de 3,860,653, la quantité disponible étant de 16,859,443 pieds. A part les 26,446,816 pieds M.P., de bois manufacturé ainsi que mentionné plus haut, environ 110,000,000 de pieds ont probablement été transportés dans cette province, de la province de la Colombie-Britannique, et 25,000,000 ont été importés des Etats-Unis.

Le commerce du bois de coupe paraît être en condition prospère.

J'estime que la quantité de bois M.P. provenant des billes, dont les propriétaires de scieries auront besoin, durant cette saison, se chiffrera à environ 38,602,218 pieds.

Je puis ajouter que la moyenne du prix auquel le bois pris sur les concessions licenciées ou celles pour lesquelles il a été accordé des permis durant l'année, est de $16.01 par mille pieds M.P.

Votre obéissant serviteur,

W. E. TALBOT,
Agent des Bois de la Couronne.

TABLEAU A—Etat des recettes de l'agence des bois de la Couronne à Calgary, pour l'année se terminant le 31 mars 1912.

Mois.	Loyer de terrain en vertu de licence.	Droit régalien en vertu de licence.	Hon. de permis, et loyers.	Saisies.	Loyer de terrain à pâturage.	Honoraires et droits sur permis pour la coupe du foin.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1911.							
Avril	541 40	1,102 59	677 26	3 00	468 02	43 50	2,935 77
Mai	4,075 91	16 10	189 65	....	175 42	12 90	4,469 98
Juin	17 94	07	153 91	43 25	839 78	37 10	1,092 05
Juillet	35 35	927 99	47 76	....	50 34	109 50	1,170 94
Août	227 81	....	812 76	....	136 19	91 30	1,268 06
Septembre	....	219 20	207 11	....	144 87	15 20	586 38
Octobre	....	384 77	533 48	....	598 90	....	1,517 15
Novembre	....	1,084 75	187 72	....	165 46	....	1,437 93
Décembre	....	1,027 38	18 15	294 89	47 99	1 50	1,389 91
1912.							
Janvier	....	383 67	382 76	....	399 60	....	1,166 03
Février	....	....	172 96	2,876 80	185 00	....	3,234 76
Mars	17 50	1,309 23	469 00	34 50	91 83	....	1,922 06
Total	5,015 91	6,455 75	3,852 52	3,252 44	3,303 40	311 00	22,191 02
Montants perçus au bu. chef							
1911.							
Avril	....	....	....	....	224 44	....	224 44
Mai	178 40	....	....	....	822 49	....	1,000 89
Juin	888 81	....	....	....	306 85	....	1,195 66
Juillet	....	....	....	....	359 72	....	359 72
Août	....	....	....	....	257 91	....	257 91
Septembre	....	....	....	....	1,065 95	....	1,065 95
Octobre	....	....	....	....	557 55	....	557 55
Novembre	....	....	....	....	303 38	....	303 38
Décembre	....	....	....	....	296 31	....	296 31
1912.							
Janvier	....	....	....	....	80 30	....	80 30
Février	....	....	....	....	178 23	....	178 23
Mars	....	....	....	....	380 52	....	380 52
Total	1,067 21	....	....	....	4,833 65	....	5,900 86
Grand total	6,083 12	6,455 75	3,852 52	3,252 44	8,137 05	311 00	28,091 88

ANNEXE B—Indiquant les scieries opérant en vertu d'une licence du gouvernement dans le district de l'agence de Calgary, pendant l'année close le 31 mars 1912.

Numéro.	Propriétaire de la scierie.	Emplacement de la scierie.	Numéro de la coupe.	Nature de la force motrice.	Chevaux-vapeur.	Capacité par 10 heures.	Essence de bois.	Bois de construction. Manufacturé. Pds, M.P.	Bois de construction. Vendu. Pds, M.P.	Bois de construction. Disponib., Pds., M.P.	Billes. Coupées.	Billes. Manufacturées.	Billes. Disponibles.
						Pieds.							
1	Vernon N. De Mille.....	Priddis.....	1218	Vapeur.	20	8,000	Epinette blanche....	....	....	29,695	4,229	....	24,052
2	McDonald, McDonald & Frith..................	Blairmore..	1157	" ..	100	30,000	Sapin, épin. blanche.	1,373,200	928,914	444,286	....	34,327	....
3	Messrs. Carter & McEwen	Red-Deer...	1100	" ..	75	30,000	Epinette et pin.....	2,031,858	1,577,200	903,627	107,481	42,899	126,842
4	Eau Claire & Bow River Lumber Co............	Calgary....	468	" ..	100	35,000	Sapin, épin. bl. et pin	2,029,743	1,634,119	395,624	135,254	71,041	135,254
5	Lineham Lumber Co.....	Okotoks....	1292	" ..	45	15,000	" " ..	1,153,065	1,153,065	....	64,986	28,646	138,437
6	Pennyfather, Grant & Great West Lumber Co.......	Red-Deer...	253	" ..	75	30,000	Epinette bl. et pin...	2,031,859	1,577,198	2,279,316	10,423	42,900	42,124
7	Thomas Quigley.........	Cochrane...	1299	" ..	40	10,000	" "	590,000	462,000	168,000	....	10,377	440
8	Eau Claire & Bow River Lumber Co............	Calgary....	318E.F.H.I. J.K. et 417	" ..	100	35,000	Sapin, épin. bl. et pin	3,015,076	2,215,725	4,233,343	102,551	99,607	124,417
9	Lineham Lumber Co.....	High-River.	579	" ..	80	30,000	" " ..	3,572,705	4,797,964	1,061,107	106,088	87,111	141,739
10	" "	Okotoks....	1327	" ..	45	15,000	" " ..	732,326	732,326	....	....	21,539	....
11	" "	"	1384	" ..	45	15,000	" " ..	1,267,962	409,658	858,304	....	44,066	6,496
12	Hon. Peter McLaren.....	Blairmore..	36A	" ..	100	30,000	Pin et épinette bl....	3,289,301	422,040	3,024,138	....	57,771	38,444
13	Lineham Lumber Co....	Okotoks....	569	" ..	45	15,000	" "	15,040	15,040	....	....	500	....
14	" "	High-River.	1124	" ..	45	15,000	Sapin, épin. bl. et pin	27,042	27,042	....	8,098	665	8,098
15	Vernon N. De Mille......	Priddis.....	1389	" ..	20	8,000	" " ..	....	....	....	2,500	....	3,002
								21,129,177	15,952,291	13,397,440	541,610	541,449	789,345
	Hon. Peter McLaren.....	Blairmore..	36A	" ..	....	....	Bois de mine sec.....	12,733 p.li.	12,733 p.li.	....	....	....	....
	" "	" ..	36A	" ..	....	....	" " ..	44,454 m.p.	44,454 m.p.	....	....	... .	....
	" "	" ..	36A	" ..	....	....	Bois de corde sec....	72 cordes	72 cordes	....	....	... .	....

ANNEXE B—Indiquant les scieries opérant en vertu d'une licence du gouvernement dans le district de l'agence de Calgary, etc.—*Fin*.

Numéro.	Moyenne par bille. Pds, M.P.	Traverses de chemins de fer.			Lattes.			Prix moyen du bois par mille pieds.	Nombre des rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.
		Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.	Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.	$ c.			
1	....	....	....	....	....	....	....	....	4	31 mars '12.	
2	40·00	....	....	....	....	....	....	18 30	2	30 sept. '11.	Impossible d'obtenir des rapports.
3	47·36	....	....	....	....	....	....	18 74	4	31 mars '12.	
4	28·57	....	....	....	....	....	....	20 13	4	31 " , '12.	Manufacturé et vendu 4,832 poteaux.
5	40·63	....	....	....	....	....	....	15 09	2	31 " , '12.	
6	47·36	....	....	....	1,571,450	612,400	959,050	18 74	4	31 " , '12.	
7	56·85	....	....	....	....	....	....	15 00	4	31 " , '12.	
8	30·27	....	....	....	....	....	....	21 03	4	31 " , '12.	4202 poteaux vendus.
9	41·00	....	....	....	244,250	248,850	....	16 99	4	31 " , '12.	4600 lattes en plus.
10	34·00	....	....	....	....	....	....	17 40	4	31 " , '12.	
11	28·77	10,046	10,014	32	....	....	....	16 03	4	31 " , '12.	
12	56·94	....	....	....	....	....	....	17 31	2	30 sept. '11.	
13	30·08	....	....	....	....	....	....	17 46	4	31 mars '12.	
14	40·66	....	....	....	....	....	....	17 73	4	31 " '12.	
15	....	....	....	....	....	....	....	....	4	31 " '12.	
	40·19	10,046	10,014	32	1,815,700	861,250	959,050	17 69	54		
								1 06 15 00 95			

W. E. TALBOT, *agent des bois de la Couronne.*

ANNEXE C—Indiquant les scieries (y compris les scieries portatives) opérant en vertu de permis du gouvernement dans le district de l'agence de Calgary, pour l'année close le 31 mars 1912.

Numéro.	Propriétaire de la scierie.	Emplacement de la scierie.	Numéro de la coupe.	Essence de bois.	Bois de construction.			Billes.		
					Manufacturé. Pds, M.P.	Vendu. Pds, M.P.	Disponible. Pds, M.P.	Coupées.	Manufacturées.	Disponibles.
1	W. R. Dobbie	Sur concession	1326	Epinette blanche	......	......	......	......	......	......
2	Arthur G. Spooner	"	1406	Epinette blanche	Aucun.	118,000	70,600	Aucune.	Aucune.	Aucune.
3	Charles Stubbs	"	1396	Ep. blanc. et sapin.	25,080	81,960	58,814	"	178	"
4	P. W. Hallvarson	Black Diam'nd	1615	Epinette blanche	Aucun.	43,245	97,828	"	Aucune.	"
5	N. T. Hagen	Sur concession	1586	Epinette blanche	"	8,215	36,112	"	"	4,700
6	John Schrader	"	1587	Ep. blanche et pin.	"	146,765	Aucun.	"	"	Aucune.
7	Francis DuRocher	"	1610	Epinette blanche	136,273	148,158	6,000	"	2,959	"
8	Royal Collieries	"	1624	Ep. blanche et pin.	832,533	678,907	306,023	570	6,763	"
9	Great West Lumber Co	Red-Deer	1852	" "	Aucun.	Nil.	Aucun.	9,672	Aucune.	17,630
10	Foothills Lumber Co	Sur concession	1655	" "	"	230,211	35,929	7,090	"	7,090
11	G. R. Pelletier	"	1711	" "	1,748,369	1,136,812	755,506	46,431	43,826	13,104
12	Adam Sturm	"	Sturm Sale No. 1	" "	112,717	108,717	4,000	533	3,244	644
13	Eau Claire & Bow River Lumb. Co.	Calgary	1708	" "	Aucun.	Aucun.	627,199	Aucune.	Aucune.	19,566
14	Carbondale Lumber Co.	Sur concession	1746	" "	640,121	284,349	376,611	"	8,802	Aucune.
15	Holmes & Sherwood	"	1673	Epinette blanche	405,351	493,571	51,929	12,535	10,520	3,715
16	J. T. Johanneson	"	1769	Ep. blanche et pin.	120,000	14,577	105,423	9,360	3,650	5,710
17	Featherstone & Mason	"	Permis 535	Epinette blanche	101,734	59,361	42,373	3,335	3,085	250
18	O. E. S. Whiteside	Coleman	1715	Ep. blanche et pin.	1,195,461	307,805	887,656	14,744	14,456	288
					5,317,639	3,860,653	3,462,003	104,290	97,483	72,697
					Pds, l.	Pds, l.	Pds, l.			
....	G. R. Pelletier	Sur concession	1711	Etançon pour mine	24,155	25,034	29,553	......	......	......
....	J. K. Cram	"	1787	"	34,498	23,020	56,590	2,957	1,871	4,673

ANNEXE C—Indiquant les scieries (y compris les scieries portatives) opérant en vertu de permis du gouvernement dans le district de l'agence de Calgary, pour l'année close le 31 mars 1912.

Numéro.	Moyenne par bille. Pieds, M.P.	Traverses de chemins de fer.			Prix moyen du bois par 1,000 pieds.	Nombre de rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.
		Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.				
					$ c.			
1	....	....	....	....	....	....	....	
2	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	19 00	4	31 mars 1912	10,461 pds M.P. vendus durant trim. exp. 31/3/11 et pas mentionné dans le dernier rapport annuel.
3	14·09	"	"	"	13 13	4	31 " 1912	
4	Aucune.	"	"	"	16 15	4	31 " 1912	
5	"	"	"	"	12 00	4	31 " 1912	
6	"	"	"	"	12 50	2	30 sept. 1911	Concess. annulée.
7	46·05	"	"	"	12 25	4	31 mars 1912	
8	123·10	"	"	"	13 00	4	31 " 1912	
9	Aucune.	"	"	"	Aucun.	4	31 " 1912	
10	"	"	"	"	15 03	4	31 " 1912	
11	39·91	37,174	28,221	8,953	16 49	4	31 " 1912	
12	34·74	Aucune.	Aucune.	Aucune.	12 23	3	31 déc. 1911	
13	Aucune.	"	"	"	Aucun.	1	31 mars 1912	
14	72·72	"	"	"	13 75	4	31 " 1912	
15	38·51	"	"	"	18 27	4	31 " 1912	
16	32·87	"	"	"	17 00	4	16 " 1912	
17	32·97	"	"	"	12 25	3	31 " 1912	
18	82·04	"	"	"	12 00	4	31 " 1912	
	51·70	37,174	28,221	8,953	14 33	61		
...	....	....	....	....	....	....		
...	....	....	....	....	....	4	31 mars 1912	Employé dans les mines.

ANNEXE D—Rapport général de l'agence des bois de la Couronne à Calgary, pour l'année close le 31 mars 1912.

Détails.	Nombre de pieds, etc.	Comparé avec l'année précédente.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
Lettres reçues	80,959	3,270	....	Y compris les terres fédérales.
Lettres écrites	85,748	8 098	....	
Permis soumis aux droits	22	Aucune.	Aucune.	" "
Permis gratuits accordés	416	....	127	
Saisies	10	5	....	
Rapports reçus des scieries et vérifiés	115	....	....	
Scieries opér. en vertu de licen. du gouv.	15	Aucune.	Aucune.	
" " " permis du g...	18	"	"	
Quantité de bois manufacturé en vertu de permis (pieds)	21,129,177	3,093,679	....	
Quantité de bois vendu en vertu de perm.	15,952,291	569,735	....	
Quantité de bois disp. en vertu de permis.	13,397,440	5,139,295	....	
Moy. du prix auq. le bois a été vendu...	$16 01	$2 07	....	
Permis de fenaison. (Terres fédérales)..	347	70	....	

N° 26d.

RAPPORT DE L'AGENT DES BOIS DE LA COURONNE A PRINCE-ALBERT.

Ministère de l'Intérieur,
Bureau des bois de la Couronne,
Prince-Albert, Saskatchewan, 13 juillet 1912.

M. J. W. Greenway,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport des affaires au bureau de l'agence des terres de la Couronne à Prince-Albert au cours de l'année se terminant le 31 mars dernier.

Les ventes de bois manufacturé en vertu de permis s'élèvent à 45,516,621 pieds, M.P., soit une augmentation de 13,571,816 pieds, M.P., sur l'année dernière. La moyenne du prix fut de $19.45 par mille pieds, soit une diminution de $1.12½ par mille pieds. Le total du bois manufacturé, en vertu de permis, s'est élevé à 77,469,595 pieds, M.P., soit une augmentation de 43,524,790 sur l'année précédente. Au cours de l'hiver dernier, 1,057,233 billes ont été coupées de plus que l'année dernière. Cette coupe de billes a été faite principalement par la *Prince Albert Lumber Company*, et la *Big River Lumber Company*, sur les concessions forestières détenues par eux, lesquelles avaient été brûlées afin de sauver le bois de commerce. Le moulin à Big-River est en opération depuis quelque temps déjà et celui de la *Finger Lumber Company* est également achevé et déjà en opération, et je prévois une grosse augmentation dans le bois manufacturé cette année.

Le nombre des permis émis est de 1,509, contre 1,149 pour l'année précédente. Les permis comprennent les quantités suivantes de bois de commerce: Bois de construction, pieds linéaires, 6,103,426; billes, pieds linéaires, 1,062,488; bois de 4,769,881; billes, pieds linéaires, 4,412; lattes, 363,600; bardeaux, 200,000; poteaux, perches pour toitures, 323,733; bardeaux, 500,000; traverses de chemins de fer, 14,300.

Le nombre de saisies opérées au cours de l'année a été de 55, comprenant les quantités suivantes de bois de commerce: Bois de construction, pieds linéaires, 4,769,881; billes, pieds linéaires, 4,412; lattes, 363,600; bardeaux, 200,000; poteaux, 200; bois de chauffage, 168; perches pour toitures, 90.

Le nombre de permis pour la coupe du foin émis durant l'année s'élève à 290, comprenant 4,194 tonnes.

Les recettes totales pour l'année se chiffrent à $52,989.29.

Votre obéissant serviteur,

W. S. McKENCHNIE,
Agent des bois de la Couronne.

ANNEXE A—Etat des recettes de l'agence des bois de la Couronne à Prince-Albert, pour l'année close le 31 mars 1912.

Mois.	Loyer de terrains en vertu de licence.	Droit régalien en vertu de licence.	Honoraires, droits et loyers en vertu de permis.	Saisies.	Honoraires et droits de permis de coupe de foin.	Honoraires pour la protection du feu.	Totaux.	Observations.
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	
Avril	2,100 27	2,172 49	680 85	....	327 90	....	5,281 51	
Mai	5,121 53	....	91 61	1,765 80	73 10	....	7,052 04	
Juin	....	....	43 53	1,059 85	213 30	....	1,316 68	
Juillet	....	5,069 27	60 79	52 00	112 60	....	5,294 66	
Août	985 36	1,556 00	1,387 85	2,511 08	85 60	....	6,475 89	
Septembre	....	....	712 88	9 95	20 00	....	742 83	
Octobre	....	6,979 49	810 66	145 48	80	....	7,936 43	
Novembre	195 30	....	1,073 82	177 80	1 20	....	1,448 12	
Décembre	....	603 25	3,327 60	96 35	60	....	4,027 83	
1912.								
Janvier	614 20	6,104 08	1,003 07	819 57	3 30	....	8,544 22	
Février	....	146 95	1,072 63	784 00	....	16 83	2,033 91	$13.50 honor. p. plan et notes inclus.
Mars	....	....	1,336 46	411 45	....	....	1,747 91	
Totaux	9,016 66	22,631 36	11,551 75	7,833 33	838 40	16 83	51,902 03	$13.50 honor. p. plan et notes inclus.
Montant perçu au b. principal								
1911.								
Avril	205 37	....	....	....	....	....	205 37	
Mai	....	....	....	....	....	....	....	
Juin	....	....	....	....	....	....	....	
Juillet	....	....	....	....	....	....	....	
Août	....	....	....	....	....	....	....	
Septembre	....	....	....	....	....	....	....	
Octobre	80 00	222 22	25	....	....	....	302 47	
Novembre	186 39	....	....	....	....	....	186 39	
Décembre	....	....	....	....	....	....	....	
1912.								
Janvier	....	....	....	....	....	....	....	
Février	....	....	....	....	....	....	....	
Mars	393 03	....	....	....	....	....	393 03	
Totaux	864 79	222 22	25	....	....	....	1,087 26	
Grands totaux	9,881 45	22,853 78	11,552 00	7,833 33	838 40	16 83	52,989 29	$13.50 honor. pour plan et notes inclues.

ANNEXE B—Indiquant les scieries opérant en vertu d'une licence du gouvernement dans le district de l'agence de Prince-Albert, pendant l'année close le 31 mars 1912.

Numéro.	Propriétaire de la scierie.	Emplacement de la scierie.	Nnméro de la coupe.	Nature de la force motrice.	Chevaux-vapeur.	Capacité par 10 heures.	Essence des bois.	Bois de construction. Manu-facturé.	Bois de construction. Vendu.	Bois de construction. Disponible.	Billes. Coupées.	Billes. Manu-facturées.	Billes. Dis-ponibles.
								Pieds, M.P.	Pieds, M.P.	Pieds, M.P.			
1	Pr. Albert Lumber Co. Ltd.	Prince-Albert.	66A	Vapeur.	1,200	160,000	Epinet..	....	....	....	340,250	....	340,250
2	" " ..	" ..	474	....	.....	....	" ..	18,042,740	18,042,740	....	141,423	294,305	141,423
3	" " ..	" ..	633	....	.....	....	" ..	6,701,174	5,935,743	765,431	....	94,531	48,189
4	" " ..	" ..	9 Bloc 2.	....	.....	....	" ..	....	....	....	17,099	....	24,899
5	" " ..	" ..	9 Bloc 3.	....	.....	....	" ..	44,686	1,450,723	....	....	758	....
6	" " ..	" ..	698	....	.....	....	" ..	....	....	....	28,364	....	78,113
7	" " ..	" ..	729	....	.....	....	" ..	8,104,966	....	8,104,966	....	123,360	....
8	" " ..	" ..	868	....	.....	....	" ..	....	....	....	259,624	....	259,624
9	" " ..	" ..	945	....	.....	....	" ..	6,042,588	....	6,024,588	50,200	91,970	80,203
10	" " ..	" ..	946	....	.....	....	" ..	2,960,589	2,960,589	....	....	45,061	....
11	" " ..	" ..	691	....	.....	....	" ..	....	....	....	41,334	....	41,334
12	Sturgeon Lake Lumb. Co.	Lac-à-l'Esturg	1011	Vapeur.	200	35,000	" ..	....	....	....	....	3,423	....
13	Saskatchewan Lumb. Co.	Rivière Croche	977	Vapeur.	250	35,000	" ..	5,551,357	5,112,245	5,182,119	26,003	102,243	54,635
14	" " ..	" ..	961	....	.....	....	" ..	1,139,293	1,471,516	....	78,816	19,419	85,756
15	" " ..	" ..	1640	....	.....	....	" ..	2,621,400	2,621,400	....	35,392	43,690	35,392
16	Finger Lumber Co. Ltd..	Le-Pas........	1274	Vapeur.	700	100,000	" ..	504,148	353,914	150,234	212,023	4,000	243,023
17	" " ..	"	920	....	.....	....	" ..	....	....	....	132,925	....	132,925
18	A. Ballantine............	"	1366	....	.....	....	" ..	....	....	....	....	....	....
19	Big River Lumb. Co. Ltd.	Big River....	1048	Vapeur.	1,600	200,000	" ..	....	....	....	634,075	....	634,075
20	" " ..	"	1049	....	.....	....	" ..	25,756,654	9,567,751	16,554,112	628,331	658,876	852,437
	Totaux..........	....	....	....	.....	....	....	77,469,595	47,516,621	36,799,450	2,625,862	1,481,636	3,052,278

ANNEXE B—Indiquant les scieries opérant en vertu d'une licence du gouvernement dans le district de l'agence de Prince-Albert, pendant l'année close le 31 mars 1912—*Fin.*

Numéro.	Moyenne par bille.	Traverses de chemins de fer.			Lattes.			Prix moyen du bois par mille pieds.	Nombre de rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.
		Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.	Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.				
	Pds. M.P.							$ c.			
1	....	....	....	....	....	....	....	....	4	31 mars 1912........	
2	61·3	....	....	....	3,003,300	3,003,300	....	19 62	4	"	
3	70·9	....	....	....	1,548,600	1,548,600	....	17 81	4	"	
4	....	....	....	....	....	....	....	....	4	"	
5	58·9	....	....	....	6,200	6,200	....	20 08	4	"	
6	....	....	....	....	....	....	....	....	4	"	
7	65·7	....	....	....	1,726,550	1,496,250	230,300	....	4	"	
8	....	....	....	....	....	....	....	....	4	"	
9	65·7	....	....	....	....	....	....	....	4	"	
10	65·7	....	....	....	....	....	....	18 17	4	"	
11	....	....	....	....	....	....	....	....	4	"	
12	....	....	....	....	....	....	....	....	4	"	Billes brûlées.
13	54·3	....	....	....	....	574,250	816,500	20 00	4	"	
14	58·7	....	....	....	....	....	....	20 65	4	"	
15	6(	....	....	....	....	....	....	18 50	4	"	
16	126	....	....	....	....	....	....	22 35	4	"	
17	....	....	....	....	....	....	....	....	4	"	
18	....	2,300	8,839	43,461	....	....	....	....	4	"	
19	....	....	....	....	....	....	....	....	4	"	
20	38·7	....	....	....	....	....	....	17 84	4	"	
	52·3	2,300	8,839	43,461	6,284,650	6,628,600	1,046,800	19 45	80		

TABLEAU C—Liste des scieries (y compris les scieries portatives) exploitiés dans la section de l'agence de Prince-Albert, en vertu de permis du gouvernement, pour l'année close le 31 mars 1911.

Numéro.	Nom du propriétaire.	Situation de la scierie.	Coupe.	Essence des bois coupés.	Bois. Manufacturé.	Bois. Vendu.	Bois. Disponible.	Billes. Coupées.	Billes. Manufacturées.	Billes. Disponible	Moyenne par bille.	Prix moyen du bois par 1,000 pieds.	Nombre de rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.
					Pds, M.P	Pds, M.P	Pds, M.P				Pieds M.P.	$ c.			
1	Carrot Riv. Lumber Co	S.-O. 2-48-13 O. 2.	1554	Epin. bl.		215,926						17 66	3	30 sept. 1911	Coupe annulée, 27-11·11.
2	Cowan Construction Co	Mistatim	1702	"	87,500	87,500			1,250		70		3	30 nov. 1911	Coupe annulée, 24-1-12.
3	W. H. Morrow	New-Osgoode	1590	"	385,369	446,101		4,123	6,096		63·2	13 75	3	31 déc. 1911	Bois employé dans la construction.
4	John Pring	Tisdale	1721	"	615,742	533,249	82,493	13,500	15,500		39·7	17 00	4	31 " 1911	
5	Ross Bros.	Lac-aux-Tortues	1556	"		61,000	55,000			4,329		20 37	4	31 " 1911	Déficit dans l'inventaire, comprenant 19,321 pieds.
6	George Garner	30-51-4 O. 3.	1561	"	381,030	285,128	239,202		7,710	4,750	49·4	18 67	5	31 mars 1912	
7	Joseph Otte	34-49-5 O. 3.	1605	"											Bardeaux seulement manufacturés.
8	Shell River Lumber Co	15-50-27 O. 2.	876	"	310,000	362,285	143,084		11,056	7,000	28·4	20 00	4	31 mars 1912	
9	M. W. Cazakoff	4-36-31 O. 2.	1641	"	85,824		96,384	420	820		104·7		4	31 " 1912	
10	Chas. Shaw	Melfort	1611	"	350,243	199,846	200,395	9,976	6,356	3,620	55·1	13 50	5	31 " 1912	Coupe annulée, 27-4-12.
11	H. R. Knudson	25-40-15 O. 2.	1630	"	226,218	235,816	42,400	6,725	4,931	2,836	45·88	14 93	4	31 " 1912	
12	R. E. Smythe	O. 3-4-78	1627	"	105,610	74,245	33,035	5,976	2,544	4,252	41·05	17 80	5	31 " 1912	
13	L. Hennickson	N.-E. 33-48-18 O. 2.	1777	"	35,596	35,596		1,300	1,300		27·38	13 00	2	30 sept. 1911	Coupe annulée, 18-11-11, comprenant 10,000 pieds brûlés.
14	Prince Albert Lum. Co	Prince-Albert	1840	"									1	31 mars 1912	
15	" "	"	1841	"									1	31 " 1912	
16	" "	"	1843	"				5,290		5,290			1	31 " 1912	
17	" "	"	1844	"				9,577		9,577			1	31 " 1912	
18	A. E. Cunningham	N ½-36-50-14 O. 2.	1906	"									1	31 " 1912	
19	E. R. Person	N.-E.¼-35-55-25 O.3	1855		459,137	65,633	393,504	9,864	9,864		46·55		1	31 " 1912	
20	Warren Shaw	5-43-11 O. 2.	1955	"										Pas de rapport	
21	Joseph Otte	N.-E. ¼-10-50-4 O. 3	1878	"											Bardeaux eulement manufacturés.
22	John Weiss & Co.	31-55-21 O. 3.	1880	"										Pas de rapport	
23	C. Hemmelgan	E. ½ 16-55-22 O. 3.	1898	"										"	
				Totaux	3,042,269	2,602,325	1,285,497	66,751	67,427	41,654	45·12	18·67	52		

TABLEAU D—Rapport du bureau général de l'agence des bois de la Couronne à Prince-Albert, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Particularités.	Nombre, etc.	Etat comparé avec l'année précédente. — Augmentation	Etat comparé avec l'année précédente. — Diminution.
Lettres reçues	23,031	....	3,924
Lettres expédiées	29,118	6,536	
Emission de permis sujets aux droits	329	22	
Emission de permis gratuits	1,208	366	
Saisies exécutées	55	17	
Rapports des scieries reçus et vérifiés	328	28	
Scieries fonctionnant en vertu de licence du gouvernement	20	2	
" " " permis "	23	5	
Quantité de bois manufacturé en vertu de licences	77,469,595	43,524,790	
" vendu en vertu de licences	47,516,621	13,860,420	
" en mains en vertu de licences	36,799,450	29,952,704	
Prix moyen de la vente du bois	$19.45	....	$1.12½
Emission de permis pour la coupe du foin	425	51	

N° 26e.

RAPPORT DE L'AGENT DES BOIS DE LA COURONNE A NEW-WESTMINSTER.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE,
NEW-WESTMINSTER, C.-B., 17 mai 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-inclus le rapport annuel de cette agence pour l'exercice clos le 31 mars dernier, y compris un état, marqué "A", indiquant le revenu perçu qui est de £59,412.71. Le rapport indique une diminution de $61,103.20 sur l'année précédente, ce qui n'est pas nécessairement une preuve que l'industrie forestière a été moins active durant cette dernière année que l'année précédente, car cela provient de ce que la superficie confiée à cette agence a été de beaucoup diminuée, sa limite est, ayant été fixée, au mois de juin 1911, à la ligne de division entre les townships 10 et 11, à l'ouest du 6e méridien, au milieu de la ligne de division entre les townships 15 et 16, à l'ouest du 6e méridien, et aussi par le fait qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 1911, la somme de $34,536.12 a été perçue comme honoraires sur les concessions forestières vendues, tandis que l'année dernière le revenu provenant de cette source ne fut que de $3,866.43. Le tableau "B" donne une liste de détenteurs de coupes de bois en exploitation, en même temps que l'étendue de leurs opérations, et démontre que de vingt-huit concessions forestières on a retiré les quantité suivantes: 27,413,121 pieds, M.P., de billes de sciage, 699½ cordes de bois, 38,825 pieds linéaires de poteaux et de pilots, et 8,286,25-48 cordes de billots à bardeaux. La quantité de billes de sciage coupées montre une augmentation

de 6,589,396 pieds linéaires sur l'année précédente, pendant que les autres variétés de bois de commerce indiquent une augmentation substantielle. En vertu des permis émis en faveur des colons, les quantités suivantes de bois de commerce ont été coupées; 1,065,679 pieds linéaires de billes coupés, 4,570 pieds linéaires de poteaux et de pilots, 4 cordes de bois, 1,000 pièces de traverses de chemins de fer, et trois cents perches pour clôture. Des terres qui ont été vendues et où le bois était réservé à la Couronne, il a été pris, en vertu de permis émis d'après l'article 14 des règlements pour la surveillance, l'administration, la disposition et la gérance des terres fédérales en dedans de la zone de chemin de fer dans la province de la Colombie-Britannique, 6,366,589 pieds, M.P., de billes de sciage, 1,961 cordes de billots à bardeaux, 29,285 pieds linéaires de poteaux et de pilots, 8,933 pièces de traverses de chemins de fer et 7½ cordes de bois. En outre de cela on a coupé sur les terres, en vertu de permis au lac Coquitlam, pour la construction d'une digue pour un pouvoir hydraulique à cet endroit, 6,980,853 pieds, M.P., mettant le total du bois de commerce coupé sur les terres de cette agence à 46,254,727 pieds M. P., de billes de sciage, 911 cordes de bois, 15,596 cordes de billots à bardeaux, 157,600 pieds linéaires de poteaux et de pilots, 9,933 pièces de traverses de chemins de fer et 1,300 pièces de piquets de clôtures. Le tableau "D" montre le travail général de l'agence, qui peut être comparé favorablement avec celui des années précédentes. Depuis ma nomination comme agent des bois de la Couronne, le 22 janvier dernier, j'ai, au cours de mes fonctions étudié toutes les parties de l'agence, et partout j'y ai vu pleinement la preuve de la prospérité générale qui règne, toutes les industries opérant avec une immense activité, et plusieurs d'entre elles, les scieries particulièrement, travaillant nuit et jour afin de pouvoir répondre à la demande. Dans ce rapport, je désire faire remarquer qu'en assumant mes nouvelles fonctions, j'ai trouvé tout en ordre, et que M. Walmsly, qui avait agi comme agent pendant une année environ, avant mon entrée en fonctions, m'a depuis beaucoup aidé de ses conseils et m'a été d'une grande aide en ce qui concerne les travaux de l'agence. Les autres membres du personnel ont continué à donner une attention des plus vigilantes et des plus consciencieuses à leurs fonctions respectives.

Votre obéissant serviteur,

E. W. BECKET,
Agent des bois de la Couronne.

TABLEAU A—Recettes de l'agence des bois de la Couronne à New-Westminster, C.-B., pendant l'année close le 31 mars 1912.

Mois.	Primes sur licences.	Loyers de terrains concédés sous licences.	Droit régalien sur licences.	Droits sur permis, taxes et loyers.	Saisies.	Loyers de pâturage.	Totaux.	Observations.
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	
Avril	1,266 43	5,467 18	1,083 48	4 00			7,821 09	
Mai		9,891 84	1,561 07	2,648 24	1,247 47		15,348 62	
Juin		517 92	6 21	523 39	209 52		1,257 04	
Juillet		1,583 95	2,107 45	2,743 22	329 50	32	6,764 44	
Août		606 24	580 65	865 97			2,052 86	
Septembre		1,360 92	1 83	358 50	505 00		2,226 25	
Octobre		26 15	2,167 02	2,891 81	281 10		5,366 08	
Novembre		2 10	1,446 77	594 26	477 18		2,520 31	
Décembre		1,444 00	262 20	443 45	289 00		2,438 65	
1912.								
Janvier			3,475 28	1,260 24	304 60		5,040 12	
Février		53 36	198 27	187 40	1,077 59		1,516 62	
Mars	2,600 00	1,481 45	1,456 75	538 77	23 10		6,100 07	
Totaux	3,866 43	22,435 11	14,346 98	13,059 25	4,744 06	32	58,452 15	
Perçu au bureau principal—								
1911.								
Avril					100 00		100 00	
Mai		839 98					839 98	
Juin								
Juillet					2 50	7 90	10 40	
Août								
Septembre								
Octobre								
Novembre								
Décembre						36	36	
1912.								
Janvier								
Février								
Mars		9 82					9 82	
Totaux		849 80			102 50	8 26	960 56	
New-Westminster	3,866 43	22,435 11	14,346 98	13,059 25	4,744 06	32	58,452 15	
Bureau principal		849 80			102 50	8 26	960 56	
Grand total	3,866 43	23,284 91	14,346 98	13,059 25	4,846 56	8 58	59,412 71	

5

ANNEXE B—Indiquant les scieries opérant en vertu d'une licence du gouvernement, dans le district de l'agence de New-Westminster, C.-B., pendant l'année close le 31 mars 1912.

Numéro.	Propriétaire de la scierie.	Emplacement de la scierie.	Numéro de la coupe.	Nature de la force motrice	Chevaux vapeur.	Capacité par 10 heures.	Essence des bois.	Bois de construction. Manufacturé.	Bois de construction. Vendu.	Bois de construction. Disponible.
								Pds. M.P.	Pds. M.P.	Pds. M.P.
1	E. H. Heaps & Co	Ruskin	X 268 et 314	Scierie en construction			Cèdre, sapin, épinette, pruche et pin	14,737,486	14,737,486	Néant
2	Harrison River Mills T. & T. Co	Rivière-Harrison	534	Vapeur.	750	125,000	Cèdre, pruche et pin	1,191,422	1,191,422	"
3	B. C. Mills T. & T. Co	New-Westminster.	86 et 304	"	450	60,000	" "	201,120	201,120	"
4	Brunette Sawmill Co	Sapperton	R. 44, 77, 319 et 526	"	500	90,000	" "	4,098,405	4,098,405	"
5	British Canadian Lumber Co	Vancouver	110 et 111	"	750	125,000	" "	142,000	142,000	"
6	Campbell River Lumber Co	Hazelmere	B. et 234	"	125	40,000	" "	522,449	522,449	"
7	Vancouver Power Co	Pas de scierie	O. et 299				" "	5,143,058	5,143,058	"
8	W. R. Spencer	"	270				" "	373,664	373,664	"
9	M. G. Jeffris	"	368				Sapin	Néant.	Néant.	"
10	Brittingham & Young Co	"	510				Sapin, cèdre et pruche.	327,638	327,638	"
11	John Oliver	"	334				" "	20,918	20,918	"
12	Leonard Lampert	"	Z.				Sapin	Néant.	Néant.	"
13	Independent Lumber Co	"	296				Sapin et cèdre	62,565	62,565	"
14	Vachon & Dunn	"	A.				"	10,000	10,000	"
15	J. D. Kennedy	"	223				"	162,750	162,750	"
16	A. R. Baker	"	52				"	86,294	86,294	"
17	North Pacific Lumber Co	Barnet	55	Vapeur.	750	125,000	Erable et peuplier	Néant.	Néant.	"
18	Lamont Bros	Coquitlam	P. C. 286	"	100	30,000	Sapin et cèdre	33,352	33,352	"
								27,413,121	27,413,121	....

ANNEXE B—Indiquant les scieries opérant en vertu d'une licence du gouvernement, dans le district de l'agence de New-Westminster, C.-B., etc.—*Suite.*

Numéro.	Billes.			Moyenne par bille.	Cordes de bois.			Pieds linéaires de pilotes et de poteaux.			Bardeaux.			Prix moyen du bois par mille pieds.	Nombre de rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.
	Coupées	Manufacturées.	Disponibles.	Pds. M.P.	Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.	Manufacturés.	Vendus.	Disponibles.	Manufacturés.	Vendus.	Disponibles.				
1	21,306	21,306	Néant	691·71	Néant	Néant	Néant	2,034	2,034	Néant	663¾	663¾	Néant	$14.50 par M	12	31 mars 1912	
2	1,836	1,836	"	648.92	"	"	"	Néant.	Néant.	"	Néant.	Néant.	"	"	4	"	
3	202	202	"	995·64	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	"	
4	3,442	3,442	"	1,190·70	176	176	"	23,725	23,725	"	514 11/16	514 11/16	"	"	20	"	Billes à $5 par corde.
5	106	106	"	1,339·62	Néant	Néant	"	Néant.	Néant.	"	1,400¾	1,400¾	"	"	8	"	" "
6	813	813	"	642·68	"	"	"	450	450	"	3,704½	3,704½	"	"	8	"	" "
7	6,128	6,128	"	839·27	165	165	"	80	80	"	302½	302½	"	"	8	"	" "
8	1,962	1,962	"	190·45	Néant	Néant	"	Néant.	Néant.	"	428⅓	428⅓	"	"	4	"	" "
9	Néant.	Néant.	"	....	328½	328½	"	"	Néant.	"	Néant.	Néant.	"	$3 par corde	4	"	" "
10	398	398	"	823·21	Néant	Néant	"	8,250	8,250	"	"	"	"	$14.50 par M	4	"	Pilotes à 10c. par pied linéaire.
11	109	109	"	191·90	"	"	"	2,756	2,756	"	"	"	"	"	4	"	
12	Néant.	Néant.	"	....	"	"	"	1,530	1,530	"	"	"	"	10c. par p. l.	4	"	
13	26	26	"	2,406·34	"	"	"	Néant.	Néant.	"	"	"	"	$14.50 par M	4	"	
14	....	....	.....	....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	
15	93	93	"	1,750·00	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	
16	84	84	"	1,027·31	"	"	"	"	"	"	351	351	"	"	4	"	
17	Néant.	Néant.	"	....	30	30	"	"	"	"	Néant.	Néant.	"	$3 par corde	4	"	
18	197	197	"	1,709·45	Néant	Néant	"	"	"	"	921	921	"	$5 par corde	....	....	Scierie à bardeaux, 5 permis.
	36,702	36,702	......	....	699½	699½	......	38,825	38,825	...	8,286 25/48	8,286 25/48					

E. W. BECKETT,
Agent des bois de la Couronne.

TABLEAU D—Rapport général de l'agence des bois de la Couronne à New-Westminster, C.-B., pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Particularités.	Nombre, etc.	Etat comparé avec l'année précédente.	Etat comparé avec l'année précédente.
		Augmentation.	Diminution.
Lettres reçues	3,639	488	....
Lettres écrites	4,206	....	205
Emission de permis sujets aux droits	49	4	....
Emission de permis gratuits	1	1	....
Saisies effectuées	31	....	12
Rapports de scieries reçus et vérifiés	823	....	25
Scieries fonctionnant en vertu de licence du gouvern.	7	Aucune.	Aucune.
" " permies "	Aucune.	Aucune.	Aucune.
Quantité de bois manufacturé en vertu de licence	27,413,121	6,589,396	....
Quantité de bois vendu en vertu de licence	27,413,121	6,589,396	....
" " en mains, en vertu de licence	Aucune.	Aucune.	Aucune.
Prix moyen du bois vendu	$14.50	$0.50	....
Emission de permis pour la coupe du foin	Aucune.	Aucune.	Aucune.

N° 26f.

RAPPORT DE L'AGENT DES BOIS DE LA COURONNE A KAMLOOPS.

MINISTERE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE,
KAMLOOPS, C.-B., 16 juillet 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'agence des bois de la Couronne à Kamloops, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Les états détaillés ci-dessous ont été transmis au ministère, sous pli séparé, savoir:—

Tableau "A".—Etat indiquant les recettes provenant de la coupe du bois, des pâturages et du service d'irrigation.

Tableau "B".—Etat indiquant les scieries en opération en vertu de licences du gouvernement.

Tableau "D".—Etat des travaux généraux effectués par le bureau.

Ces différents états indiquent que 46,912,258 pieds, M.P., de billes ont été coupés sur les coupes du gouvernement dans le rayon de cette agence, au cours de la saison 1911-1912, les droits perçus sur ces coupes s'élevant à $25,602.56. Le loyer du terrain sur les coupes a rapporté $6,871.74.

Le nombre de saisies opérées a été de cinq, comprenant 500,814 pieds, M.P., de billes et 62 cordes de bois, et les amendes perçues à ce sujet se sont élevées à $445.94.

La moyenne du prix de vente du bois de construction dans ce district a été de $14.63 par mille.

Au cours de l'année, 180 permis, comprenant 5,101,443 pieds, M.P., de billes de sciage, 11,585 perches pour clôtures, 5,535 piquets de clôtures, et 5,876 cordes de bois ont été émis à des colons qui les avaient demandés.

Le revenu provenant de cette source a été de $2,446.73, soit une augmentation de $838.85 sur l'exercice 1910-11. Douze permis, comprenant 207 tonnes de foin, ont été également émis en faveur de colons.

Deux nouvelles concessions de coupe de bois de commerce ont été vendues à cette agence, au cours de l'année dernière, et ont rapporté les sommes respectives de $3,747 et $494, ce qui représentait la mise à prix dans chaque cas. Une concession qui avait été mise en vente n'a pas été achetée.

On ne peut comparer les recettes du service des bois piur 1911-12 avec celles des années précédentes, puisque avant juin -911 les concessions forestières administrées actuellement par l'agence de Kamloops relevaient de l'agence res bois de la Couronne de Revelstoke, C.-B., qui a été fermée depuis.

Par suite de la forte proportion provenant, antérieurement à 1911, des licences dans certains cas, quelques-uns des porteurs de ces dites licences furent forcés de diminuer leurs opérations, au cours de l'hiver dernier, et le résultat fut que sur un certain nombre de concessions forestières la coupe ne fut pas suffisante pour répondre aux exigences du département. Cela nécessita une augmentation dans le prix de loyer de ces coupes qui avaient été gardées inactives durant quelque temps par le département. Ces proportions ont été depuis réduites, et je suis porté à croire que prochainement on constatera une amélioration dans les ventes, ce qui aura pour résultat d'augmenter les opérations.

Votre obéissant serviteur,

W. C. COWELL,
Agent des bois de la Couronne

TABLEAU A—Etat des recettes de l'agence des bois de la Couronne à Kamloops, durant l'exercice clos le 31 mars 1912.

Mois.	Honoraires en vertu de licence.	Loyer du terrain en vertu de licence.	Droits régaliens en vertu de licence.	Honoraires, droits et loyers.	Saisies.	Loyer de pâturages.	Honoraires et droits de permis de fenaison.	Enregistrement.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1911.									
Avril				19 10	139 00	792 88	8 00	2 00	960 98
Mai				26 85		375 76	3 60	2 00	408 21
Juin		14 69	1,722 86	151 40		993 55	8 50		2,891 00
Juillet	1,920 53	6,615 25	3,418 63	170 05	10 00	240 64	17 82		12,392 92
Août		4 13	8,094 10	35 18	4 50	527 76	1 50		8,667 17
Septembre		9 45	18 98	334 65		712 45	2 50		1,078 03
Octobre		29 35	6,660 74	136 00		751 67			7,577 76
Novembre		8 00		265 00		489 21		2 00	764 21
Décembre			1,346 20	273 00		692 75			2,311 95
1912.									
Janvier			282 88	103 50		581 15			967 53
Février	2,367 50	9 05	3,410 61	685 50		370 96			6,843 62
Mars		133 82	647 56	246 50	292 44	643 66		2 00	1,965 98
Totaux	4,288 03	6,823 74	25,602 56	2,446 73	445 94	7,172 44	41 92	8 00	46,829 36
Perceptions au bureau principal—									
1911.									
Avril						31 55			31 55
Mai						62 32			62 32
Juin						58 69			58 69
Juillet						48 70			48 70
Août						208 49			208 49
Septembre						16 73			16 73
Octobre						161 03			161 03
Novembre						69 48			69 48
Décembre			200 80			44 92			245 72
1912.									
Janvier		10 25	1 91			7 93			20 09
Février		29 20				68 45			363 65
Mars		75 31				39 86			47 17
Totaux		312 76	202 71			818 15			1,333 62
Grand total	4,288 03	7,136 50	25,805 27	2,446 73	445 94	7,990 59	41 92	8 00	48,162 98

NOTE.—Les primes sont perçues au bureau principal.

ANNEXE B—Indiquant les scieries opérant en vertu d'une licence du gouvernement, dans le district de Kamloops pendant, l'année close le 31 mars 1912.

Numéro.	Propriétaire de la scierie.	Emplacement de la scierie.	Numéro de la coupe.	Nature de la force motrice.	Chevaux-vapeur.	Capacité par 10 heures.	Essence des bois.	Bois. Manufacturés.
								Pieds, M.P.
1	Bowman Lumber Co., Ltd.	Comaplix	88 112 113 114 127 186 207	Vapeur	750	65 M	Cèdre, pin, pruche, épinette blanc., sap., pruche, peupl.	11,206,430
2	Columbia River Lumber Co., Ltd.	Golden	421 493 16 258 541	Electricité et vap.	1,300	135 M	Sapin, cèdre, épinette blanc.	2,364,307
3	Dominion Sawmills & Lumber, Limited.	Three-Valley—Taft.	243 349	Vapeur	500	65 à 70 M	Cèdre, pin, sapin, pruche	17,940,063
4	A. R. Rogers Lumber Co., Ltd.	Enderby	237 238 540	"	500	80 M	Pruche, tamarack, cèdre, sapin, pin.	13,326,301
5	Arrow Lakes Lumber Co., Ltd.	Arrowhead	333 499	"	1,000	100 M	Sapin, pruche, cèdre, épinette blanche, pin.	1,237,713
6	Monarch Lumber Co.	Savona	171 436	"	220	40 M	Cèdre, pruche, épin. blanche, sapin, pin, épinette.	345,687
7	Lee Lumber Co., Ltd	Wigwam	118	"	100	30 M	"	....
8	Independent Lumber Co.	Savona	437	"	25	17 M	Sapin, cyprés	491,757
9	R. R. Hall	Arrowhead	316	Eau	125	40 M	Cèdre, pin, pruche, sapin	....
								46,912,258

ANNEXE B—Indiquant les scieries opérant en vertu d'une licence du gouvernement, dans le district de l'agence de Kamloops, pendant l'année close le 31 mars 1912—*Fin.*

Numéro.	Billes. Coupées.	Moyenne par bille.	Traverses de chemins de fer. Manufacturées.	Bois de corde. Cordes coupées.	Poteaux de télégraphe. Manufacturés.	Bardeaux. Manufacturés.	Prix moyen du bois par 1,000 pieds.	Nombre des rapports faits.	Date du dernier rapport.	Observations.
		Pieds, M.P.					$ c.			
1	71,351	157	....	....	....	....	12 00	4	31 mars 1912...	
2	32,087	73·6	20,906	331	....	....	16 41	4	31 " 1912...	
3	111,297	161·1	....	....	....	....	13 55	4	31 " 1912...	Rien de coupé.
4	96,601	137·9	....	....	894	....	11 55	3	31 déc. 1911...	La coupe pour les quatre mois jusqu'à mars 1912 a été approximative et est inclue dans ces totaux.
5	17,153	72·1	....	....	....	....	18 25	4	31 mars 1912...	
6	2,278	151·8	....	....	....	....	15 32	....	31 " 1912..	
7	....	....	....	....	....	....	....	4	....	La coupe s'est faite durant la période se term. le 31 déc. 1911, mais jusqu'ici il a été impossible d'obtenir les rapp.
8	6,657	73 9	....	....	....	....	15 32	4	31 mars 1912...	Pas de billes coupées.
9	....	....	....	....	....	2,807	....	4	31 " 1912...	Aucune bille n'a été coupée sur la concession 316 au cours de l'année close le 31 mars 1912.
	337,424	139·3	20,906	331	894	2,807	....	....		

TABLEAU D—Rapport général de l'agence des bois de la Couronne de Kamloops, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Détails.	Nombre, etc.	Comparé avec l'année précédente.	Comparé avec l'année précédente-
Lettres reçues	Combiné avec le travail d	e l'agence.	
Lettres écrites			
Permis soumis aux droits	74	7	
Permis gratuits	96	23	
Saisies	5	5	
Rapports reçus des scieries et vérifiés	450		
Scieries opér. en vertu d'une licence du gouvern	8		
" " d'un permis du gouvernement	Néant.		
Quantité de bois manufacturé en vertu de licences	46,912,258		21,037,946
Quantité de bois vendu en vertu de licences			
" " en main "			
Prix moyen du bois de service vendu	$14.63 par M.		$3.29
Permis de fenaison	14		1

N° 26g.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES AGENCES DES BOIS DE LA COURONNE.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES AGENCES FÉDÉRALES DES BOIS DE LA COURONNE.

WINNIPEG, MANITOBA, 1er juillet 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de mon bureau comme inspecteur des agences des bois de la Couronne, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Au cours de l'année, j'ai visité les bureaux confiés à ma surveillance pour en faire une inspection minutieuse. Les résultats de ma visite vous ont été communiqués à cet époque, et ils étaient en général favorables aux agences que j'avais visitées. J'ai constaté que les fonctionnaires chargés de l'administration des forêts s'étaient occupés activement de leur travail. Ce fut particulièrement le cas en ce qui concerne les inspecteurs de forêts. La perception des taxes a été faite avec grand soin, le résultat étant que le montant des taxes impayées à la fin de l'année est comparativement minime, et pour la majeure partie sera facile à percevoir. L'activité des inspecteurs au travail, a eu également pour effet d'augmenter considérablement les demandes de permis de concessions, et à obtenir une meilleure observance des lois. Les détenteurs de licences de coupes de bois, qui conduisent les opérations, montrent un soin de plus en plus grand dans la coupe du bois, qui est maintenant faite avec un minimum de perte. La menace constante à laquelle doit faire face l'inspecteur est celle du feu. Malgré que toutes sortes de précautions soient prises par les propriétaires de concessions forestières pour empêcher l'incendie de leurs limites, les feux sont assez fréquents. La présente année a été désastreuse pour quelques-uns des détenteurs de coupes dans le nord de la Saskatchewan, qui, d'après les rapports, ont

subi des pertes considérables par le feu. Les opérations sur la surface incendiée ont été faites l'hiver dernier sur une aussi grande étendue qu'il était possible de le faire, ce qui a permis de couper plus de 100,000,000 de pieds de bois que le feu avait dévastés. La section forestière du département fait beaucoup dans le but d'obtenir dans l'Ouest une meilleure observance des lois concernant l'extinction des feux, mais aussi longtemps que les forêts seront accessibles aux braconniers, et en été aux trappeurs, aux chasseurs, aux prospecteurs et autres, aussi longtemps qu'on les laissera aller et venir à leur gré, hors la connaissance du département, des feux éclateront sans qu'il y ait beaucoup de chance de punir les délinquants. A mon avis, on prendrait grand soin à empêcher les colons de pénétrer sur les concessions forestières voisines de celles qui ont une valeur toute particulière. On prétend que les feux destructeurs de l'année dernière dans le nord de la Saskatchewan, auxquels il est fait allusion, furent allumés par un colon, qui, en faisant le nettoyage d'un endroit pour son homestead, avait fait des feux d'abattis et causé ainsi involontairement l'incendie d'une forêt. Un colon qui pénètre sur une terre sur laquelle on a besoin d'enlever le bois avant qu'il puisse la mettre en culture, débute fort difficilement dans sa course vers le succès. Dans le provinces des prairies, l'enlèvement du bois sur les terres destinées à la culture coûte de ving-cinq à cinquante piastres l'acre, et dans la Colombie-Britannique, de cent à cent cinquante piastres l'acre, et comme invariablement ces terres sont achetées par des colons qui n'ont, pour débuter, qu'un petit capital ou point, on ne peut s'attendre à ce qu'il soit fait des progrès rapides en culture. Si, d'un côté, on peut se procurer plusieurs terres de prairie pour l'établissement de homesteads, les agents locaux devraient apporter beaucoup de soin en ce qui concerne les terres forestières, celles qui sont exclues des droits, par la loi, et voir à ce qu'elles ne soient pas inclues dans le choix des homesteads.

REVENU.

Le revenu provenant de toutes les sources en ce qui concerne le bois de commerce et les pâturages durant l'année, se chiffre à $419,440.93, laqeuelle somme sera augmentée par les paiements faits directement au département à Ottawa. C'est là un meilleur résultat que l'année dernière, alors qu'on y avait ajouté des sommes considérables payées sur l'achat de coupes de bois, dont très peu furent vendues au cours de l'exercice, et celles vendues étant d'une valeur relativement minime.

La rubrique des taxes perçues sur la coupe du bois en vertu de permis indique une grande augmentation dans le revenu. Ceci est dû en partie au montant considérable de bois coupé pour la construction de chemins de fer, en vertu de permis accordés à des entrepreneurs du Grand-Tronc-Pacifique et du Canadian-Northern, pour être employé dans la construction de leurs voies dans l'ouest de l'Alberta.

BOIS DE CONSTRUCTION.

La demande pour le bois de construction et autres produits forestiers à travers l'ouest, durant l'année, a été bonne. Les prix furent quelque peu plus élevés que ceux de l'année dernière, variant de $2 à $4 par pied, M.P., suivant la qualité, pendant que sur d'autres l'augmentation a été plus élevée.

Grâce aux statistiques, qui ont été soigneusement recueillies, je puis vous donner le montant du bois de commerce vendu au Manitoba, dans la Saskatchewan et dans l'Alberta, durant l'année, et afin de faire la comparaison, j'y ai ajouté les chiffres de l'année précédente:—

	1911-12. Pieds.	1910-11. Pieds.
Des scieries de la Colombie-Britannique. .	692,000,000	620,000,000
De l'Ontario-Ouest (pin).	150,000,000	140,000,000
Des Etats-Unis (en franchise).	236,000,000	122,000,000
Des Etats-Unis (sujets aux droits). . ..	47,000,000	Quantité pas connue.
Manufacturés aux moulins du Manitoba, dans l'Alberta et la Saskatchewan (épinette).	156,110,144	135,524,202
	1,281,110,144	1,017,524,202

A part le bois de construction importé des Etats-Unis, on a importé 67,000,000 de lattes et 35,000,000 de bardeaux, lesquels produits, en vertu du tarif, sont libres de tous droits. Il est aussi venu des Etats-Unis et de la province de l'Ontario 10,000,000 de pieds M.P., de bois de plancher en érable, et 6,000,000 de pieds d'autres bois durs.

Les licences de concessions forestières à l'intérieur de la zone du chemin de fer en Colombie-Britannique, ne concernent pricipalement que les concessions provinciales. La coupe sur les concessions du Dominion indique une diminution de près de 15,000,000 de pieds, comparée avec la coupe de l'année précédente. L'expédition, cependant, du bois de commerce de cette province dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta dépasse en total d'environ 7,000,000 de pieds celle de l'année dernière.

J'ai ajouté à ce rapport les états détaillés habituels, à savoir:—

" A ".—Sommaire du travail fait et du revenu.

" B ".—Etat indiquant la quantité de produits de bois de construction manufacturée, vendue et disponible.

" C ".—Le matériel de bois de commerce compris dans les permis qui ont été émis.

" D ".—Etat indiquant le nombre de permis de coupe de foin émis et la quantité de foin que ces permis comprenaient.

Comme on le constatera par le dernier item ci-dessus mentionné, des permis comprenant 153,702 tonnes de foin ont été émis à des colons, desquels un revenu de $18,916.08 a été perçu.

Les règlements concernant les permis pour la coupe du foin ne fonctionnent pas avec satisfaction, et il devrait y être fait plusieurs amendements avant l'ouverture d'une autre saison. J'ai discuté la chose avec plusieurs agents locaux dans l'ouest, et après avoir obtenu leur opinion sur les changements à faire, j'ai tracé ce que je considérais être les règlements qui devraient être adoptés. J'ai laissé le plan de ces nouveaux règlements au département pour considération au commencement de l'année.

A part le travail qui m'incombait au sujet des intérêts forestiers du département, j'ai été employé, comme vous le savez, tout spécialement par le ministre pour faire l'inspection des bureaux des bois de la Couronne et tenir des enquêtes sur les choses se rapportant aux affaires forestières.

Respectueusement soumis,

E. F. STEPHENSON,
Inspecteur des agences des bois de la Couronne.

Tableau "A"—Sommaire du travail effectué aux bureaux respectifs des agences durant l'année close le 31 mars 1912, donnant le détail des transactions suivant leurs rubriques respectives et le montant du revenu perçu.

Agence.	Section des pâturages et du bois de construction.								Section des terres des écoles.				Revenu.	
	Honoraires.	Loyer du terrain.	Droit régalien sur les ventes.	Permis de coupe.	Saisies de bois.	Permis de fenaison.	Loyer de pâturages.	Divers.	Permis de coupe.	Permis de fenaison.	Loyer de pâturages.	Divers.	$	c.
Battleford	..	....	.. ..	683	7	241	1	....	5	112	33	..	2,163	46
Brandon	..	....	.....	186	4	61	2	....	....	107	14	2	1,137	61
Calgary	..	25	41	515	10	131	115	....	1	216	70	..	24,072	75
Dauphin	1	1	......	1,840	39	115	......	....	16	118	3	..	13,179	88
Edmonton	7	69	1067	1,945	55	589	......	568	34	385	40	31	81,174	54
Estevan	..	...	......	121	....	106	4	....	....	196	5	1	1,165	45
*Grande-Prairie	..	.. .	......	22	....	35	....	3	....	7	6	..	311	35
Humboldt	..	....	......	195	1	150	....	15	....	233	66	12	1,521	83
Kamloops	3	92	49	180	5	14	349	....	....	......	....	..	46,897	36
Lethbridge	..	....	.....	125	1	12	81	....	....	50	13	..	5,326	62
Medicine-Hat	..	...	......	665	....	241	390	1	....	60	32	..	16,981	16
Moosejaw	..	....	.....	1,769	....	355	72	16	....	304	31	..	4,951	66
New-Westminster	4	260	70	50	30	....	1	....	....	......	....	..	58,452	15
Rivière-La-Paix	..	....	......	41	....	49	....	....	....	1	....	..	407	30
Prince-Albert	..	18	22	1,645	49	301	......	1	29	143	23	2	54,214	31
Red-Deer	..	....	......	227	2	182	.....	18	6	275	13	15	2,043	42
Régina	..	....	......	9	....	46	......	1	7	323	50	9	1,608	31
Saskatoon	..	....	.....	34	...	288	......	9	1	321	14	11	1,698	25
Swift-Current	..	....	......	769	....	269	177	25	...	228	41	1	4,241	19
Yorkton	..	....	......	385	7	106	.....	....	....	136	13	..	1,106	65
Winnipeg	3	117	122	1,466	46	209	3	29	142	335	6	14	96,785	68
Totaux	18	582	1371	12,872	256	3,500	1,195	686	241	3,550	473	98	419,440	93
Année précédente	28	563	363	12,115	272	2,555	844	53	83	2,907	567	27	417,525	36

*Bureau ouvert juillet 1911.

E. F. STEPHENSON,

Inspecteur des agences des bois de la Couronne.

TABLEAU "B"—Donnant la quantité manufacturée et vendue des produits forestiers, par les détenteurs de concessions forestières sur les terres fédérales, en vertu d'une licence annuelle du gouvernement au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912, d'après les rapports qui ont été faits.

Agence.	Bois de construction.			Lattes.			Traverses de chemins de fer.	Bardeaux.			Billes.		
	Manufacturé.	Vendu.	Disponible.	Manufacturées.	Vendues.	Disponibles.	Vendues.	Manufacturés.	Vendus.	Disponibles.	Coupées (pcs).	Mannufacturées dans scieries.	Disponibles.
Calgary	21,129,177	15,952,291	13,397,440	1,815,700	861,250	959,050	10,046	...	...	...	541,610	541,449	789,345
Edmonton	16,472,600	14,300,211	5,518,994	1,954,633	1,704,633	250,000	360,242	...	...	...	328,141	319,178	241,875
New-Westminster	27,413,121	27,413,121	...	...	...	...	...	49,716,000	49,716,000	...	36,702	36,702	rtns B.C. made by scale.
Prince-Albert	77,469,595	47,516,621	36,799,450	6,284,650	6,628,600	1,046,800	8,839	...	...	...	2,625,862	1,481,636	3,052,278
Kamloops	46,912,258	46,912,258	...	...	...	...	...	...	...	...	337,424	Inconnus	...
Winnipeg	51,466,930	48,137,980	26,432,551	8,288,270	4,737,420	4,730,650	11,088	85,000	35,000	50,000	1,079,827	987,775	1,159,407
	240,863,681	200,232,482	82,148,435	18,343,253	13,931,903	6,986,500	390,215	49,801,000	49,751,000	50,000	4,949,566	3,366,740	5,242,905
Année précédente	203,239,661	210,120,568	40,584,365	18,957,193	23,766,363	2,720,200	200,989	37,948,000	37,862,350	856,650	3,716,243	2,646,377	3,968,881

COUPÉS POUR LE COMMERCE.

Agence.	Bois Manufacturé.	Bois Vendu.	Bois Disponible.	Lattes Manufacturées.	Lattes Vendues.	Lattes Disponibles.	Traverses Vendues.	Bardeaux Manufacturés.	Bardeaux Vendus.	Bardeaux Disponibles.	Billes Coupées (pcs).	Billes Mannufacturées dans scieries.	Billes Disponibles.
Calgary	5,317,639	3,860,653	3,462,003	...	...	...	37,174	...	...	...	104,290	97,483	72,697
Edmonton	20,138,704	11,347,549	12,852,656	4,624,014	4,063,525	561,489	100,040	558,500	245,750	312,750	353,808	368,478	111,552
New-Westminster	12,046,673	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Prince-Albert	3,042,269	2,602,325	1,285,497	...	...	...	...	...	...	...	66,751	67,427	41,654
Kamloops	5,226,345	5,226,345	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Winnipeg	8,213,344	7,166,169	2,197,341	...	...	...	1,367	...	...	...	214,629	192,885	39,842
	53,984,974	30,203,041	19,797,497	4,624,014	4,063,525	561,489	138,581	558,500	245,750	312,750	739,478	726,273	265,745
Année précédente	27,347,629	35,818,714	7,468,981	478,741	479,741	...	18,520	630,000	503,250	...	588,612	513,069	257,166

E. F. STEPHENSON,
Inspecteur des agences des bois de la Couronne.

TABLEAU—"C"—Matériel forestier compris dans les permis émis dans les agences respectives, principalement aux colons de "homesteads", au cours de l'année finissant le 31 mars 1912.

Agence.	Bois de construction et billes.	Perches pour toitures	Piquets de clôtures.	Perches pour clôtures.	Cordes de bois de corde.	Propriétés minières.	Bardeaux.	Traverses de chemins de fer.	Poteaux de télégraphe	Lattes.
	Pieds, M. P.					Pds l.				
Battleford	3,527,238	113,367	136,019	137,367	2,198				2,995	
Brandon	76,500	550	1,000		2,662					
Calgary	2,256,131	54,105	127,160	165,312	5,346					
Dauphin	2,979,474	10,450	37,690	18,320	9,069			6,153	80	
Edmonton	13,524,638	412,848	555,150	2,152,348	1,626½	264,539	25,000	1,936,322	19,144	
Estevan		8,275	10,425	3,450	285					
Grande-Prairie	171,924	8,250	9,130	42,720	600					
Humboldt	1,088,713	15,100	22,000	76,040	328					
Kamloops		2,608	5,535	11,585	5,876		5,065,000	6,000	2,304	
Lethbridge	285,948	12,830	22,480	29,910	576					
Medicine-Hat	4,311,285	140,708	175,245	552,759	8,918					
Moosejaw	611,775	327,742	584,235	895,705	13,898					
New-Westminster			1,000		239		19,475,000	1,000	29,289	
Rivière-La-Paix	442,216	11,200	13,360	58,480	470					
Prince-Albert	7,322,172	323,733	396,875	1,631,605	35,163		500,000	14,300		
Red-Deer	1,178,662	37,975	51,180	173,415	1,874			300		
Régina		400	500	2,000	66					
Saskatoon	82,154	2,856	5,300	14,000	300					
Swift-Current	718,000	136,903	217,650	410,940	7,237					
Yorkton	1,532,500	1,568	10,720	6,300	949					
Winnipeg	2,589.620	17,080	50,505	34,070	85,005			53,866		
(Saisies)	1,918,730	118	5,500		13,841			7,975	240	1,047,900
	44,617,680	1,638,660	2,438,659	6,416,326	196,530	264,539	25,065,000	2,019,916	54,052	1,047,900
Etat comparé pour l'année finissant le 31 mars 1911	65,408,595	1,446,595	2,704,721	5,102,625	186,838	35,000	30,852,000	1,015,150	23,038	

E. F. STEPHENSON,
Inspecteur des agences des bois de la Couronne.

TABLEAU "A"—Sommaire du travail effectué aux bureaux respectifs des agences durant pris dans les permis accordés aux colons dans les différents bureaux des terres fédérales au Manitoba, dans la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, au cours de l'année finissant le 31 mars 1912.

Agence.	Terres fédéralee.		Terres des écoles.		Honoraires et taxes perçus.
	Nombre de permis.	Tonnes de foin.	Nombre de permis.	Tonnes de foin.	$ c.
Battleford	242	5,430	237	4,781	1,368 45
Brandon	31	590	48	925	368 80
Calgary	128	2,495	206	5,964	887 80
Dauphin	113	3,271	130	1,834	527 65
Edmonton	589	11,204	385	7,399	2,478 36
Estevan	106	2,011	196	4,322	884 35
Grande-Prairie	35	1,160	7	173	176 00
Humboldt	150	2,140	233	4,082	713 90
Kamloops	12	207	....	....	41 92
Lethbridge	12	245	44	734	93 80
Medicine-Hat	237	14,745	58	1,413	776 55
Moosejaw	355	8,006	384	8,371	2,083 10
New-Westminster	....	....	....	....	....
Prince-Albert	290	4,194	135	2,392	1,246 95
Rivière-La-Paix	50	2,045	....	....	256 40
Red-Deer	182	4,545	277	7,366	1,361 55
Régina	46	906	323	7,147	1,065 65
Saskatoon	287	4,395	322	5,755	1,477 25
Swift-Current	267	5,542	228	4,337	1,129 70
Yorkton	100	1,642	148	2,437	587 50
Winnipeg	202	3,901	326	6,529	1,390 40
	3,434	79,074	3,685	75,961	18,916 08
Etat comparé pour l'année close le 31 mars 1911.	2,592	78,925½	2,787	65,516½	13,919 10

E. F. STEPHENSON,
BUREAU DE L'INSPECTEUR DES RANCHES,

N° 26b.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES RANCHES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DE L'INSPECTEUR DES RANCHES,
CALGARY, ALBERTA, 22 avril 1912.

M. J. W. GREENWAY,
Commissaire des Terres fédérales,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des affaires faites au bureau de l'inspecteur des ranches pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Au cours de l'année, 5,600 quarts de sections ont été visités, ce qui a nécessité 6,893 milles par voiture et 6,839 milles par chemin de fer.

Du 1er avril au 20 j'ai été occupé à la distribution des grains de semence du gouvernement pour le département d'immigration.

L'hiver de 1911-1912 a été exceptionnellement dur dans certaines parties de la superficie des pâturages dans l'Alberta et la Saskatchewan. Une grosse chute de neige tomba vers le premier novembre, et de cette époque au 31 mars environ, les fréquentes chutes de neige et le froid continu empêchèrent les "ranches" de s'en tirer sans des pertes considérables. Les pertes le long de la rivière Red-Deer ne furent pas aussi élevées, parce que le fourrage était en abondance et que la majeure partie du bétail put être nourri durant les froides périodes. Dans la région des montagnes des Cyprès et le long de la rivière des Français, dans le sud de la Saskatchewan, la neige était très épaisse et couverte de verglas, de sorte que les pertes dans ce district furent plutôt considérables. En effet, dans le sud de la Saskatchewan, la température a été la plus dure et l'hiver a été le pire dont on ait eu connaissance depuis plusieurs années, d'après les vieux "ranchers".

Il a été extrêmement difficile et en certains cas impossible de faire des inspections durant les mois d'hiver, mais d'après les renseignements obtenus et les notes que nous avons recueillies sur les inspections précédentes, un bon nombre de demandes ont été l'objet de notre étude. Le printemps vient d'arriver et les perspectives sont bonnes pour l'année prochaine.

Votre obéissant serviteur,

CHAS. GRAYSON,
Inspecteur des ranches.

N° 27.

RAPPORT DU COMPTABLE SURINTENDANT.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ, OTTAWA, 31 mai 1912.

W. W. CORY, C.M.G.
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint les états détaillés du revenu perçu de différentes sources durant l'exercice clos le 31 mars 1912, comme suit:—

A.—Terres fédérales, y compris le Yukon	$ 3,973,259 74
B.—Terres de l'artillerie..	11,566 46
C.—Terres des écoles..	1,594,533 96
D.—Honoraires d'enregistrement, Yukon..	1,066 05
E.—Amendes et saisies, T. N.-O..	341 00
F.—Recettes casuelles..	32,824 65
G.—Remboursements de grains de semence..	119,634 13
H.—Amendes en vertu de la loi d'immigration	10,169 48
I.—Revenu de l'immigration chinoise..	971,339 00
	$ 6,714,734 47

Un état du revenu au compte des terres fédérales (marqué J) indique les recettes mensuelles, classifiées sous des rubriques différentes.

L'état (marqué K) indique la comparaison entre les recettes au compte du revenu des douze mois précédents.

L'état (marqué L) indique le revenu de l'immigration chinoise perçu par les départements du Commerce et de l'Intérieur, pour l'exercice 1911-12, dans les ports.

Les recettes brutes provenant de toutes sources pour l'exercice 1911-12, se chiffrent à $6,714,734.47, soit une augmentation de $1,621,504.02 sur les recettes de l'année précédente.

Votre obéissant serviteur,

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

A—RECETTES provenant des terres fédérales (argent et scrip), pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Agences.	Comptant.	Scrip.	Total.
TERRITOIRE DU YUKON.	$ c.	$ c.	$ c.
Vente de terres	3,752 01		3,752 01
Loyers	11,435 28		11,435 28
Vente de cartes, honoraires de bureau, etc	95 00		95 00
Redevances pour coupes de bois	18,271 69		18,271 69
Permis de fenaison	169 00		169 00
Houillères	575 25		575 25
Droits d'exploitation minière	69,035 01		69,035 01
Impôt sur l'exportation de l'or	100,606 29		100,606 29
Certificats gratuits pour l'exportation de l'or	118 50		118 50
Baux de puissances hydrauliques	15,602 55		15,602 55
" de dragage	2,860 96		2,860 96
Droits de homesteads	30 00		30 00
Loyer de force hydraulique	10,689 62		10,689 52
Comptes en voie de règlement	211 50		211 50
Honoraires d'arpentage	1,045 00		1,045 00
AGENCES DES TERRES FÉDÉRALES.	234,497 66		234,497 66
Battleford	86,077 95	181 82	86,259 77
Brandon	6,432 76		6,432 76
Calgary	322,107 43		322,107 43
Dauphin	17,229 45		17,229 45
Edmonton	128,941 89	378 66	129,320 55
Estevan	157,025 59		157,025 59
Grande-Prairie	7,055 78		7,055 78
Grouard	11,372 87	480 00	11,852 87
Humboldt	27,907 95	90 88	27,998 83
Kamloops	16,273 01		16,273 01
Lethbridge	191,242 65		191,242 65
Medicine-Hat	521,205 93	640 00	521,845 93
Moosejaw	323,534 51		323,534 51
New-Westminster	20,510 30		20,510 30
Prince-Albert	38,476 85		38,476 85
Red-Deer	77,565 08		77,565 08
Régina	29,351 44		29,351 44
Saskatoon	292,854 12		292,854 12
Swift-Current	266,608 78	514 29	267,123 07
Winnipeg	62,110 83	971 34	63,082 17
Yorkton	28,838 11		28,838 11
AGENCES DES BOIS DE LA COURONNE.	2,632,723 28	3,256 99	2,635,980 27
Battleford	378 90		378 90
Brandon	496 89		496 89
Calgary	19,643 83		19,643 83
Dauphin	10,586 64		10,586 64
Edmonton	81,547 39		81,547 39
Estevan	129 95		129 95
Grande-Prairie (9 mois)	5 50		5 50
Grouard	152 65		152 65
Humboldt	79 75		79 75
Kamloops	40,122 47		40,122 47
Lethbridge	216 00		216 00
Medicine-Hat	214 90		214 90
Moosejaw	485 55		485 55
New-Westminster	59,404 13		59,404 13
Prince-Albert	52,120 56		52,120 56
Red-Deer	311 65		311 65
Régina	5 75		5 75
Revelstoke (3 mois)	21,748 79		21,748 79
Saskatoon	28 75		28 75
Swift-Current	226 25		226 25
Winnipeg	94,030 32		94,030 32
Yorkton	460 30		460 30
	382,396 92		382,396 92

A—RECETTES provenant des terres fédérales (argent et scrip), pour l'exercice clos le 31 mars 1912—*Fin.*

Agences.	Comptant.	Scrip.	Total.
DIVERS.	$ c.	$ c.	$ c.
Parc des Montagnes-Rocheuses	52,027 63	....	52,027 63
Parc Jasper	3,492 85	....	3,492 85
Parc Yoho	491 08	....	491 08
Parc des lacs-Waterton	284 68	....	284 68
Parc aux Bisons	158 32	....	158 32
Parc de l'île aux Elans	43 18	....	43 18
Honoraires d'arpentage	29,578 15	....	29,578 15
Droits d'irrigation	793 72	....	793 72
Ventes de cartes, honoraires de bureau, etc	8,053 71	....	8,053 71
Honoraires d'examen, A.T.F	1,400 00	....	1,400 00
Droits d'exploitation minière	6,083 41	....	6,083 41
Terres à pâturage	69,519 41	1,520 00	71,039 41
Permis de fenaison	9,754 22	....	9,754 22
Houillères	439,926 67	....	439,926 67
Baux de dragage	1,160 00	....	1,160 00
Carrières de pierre	9,938 86	....	9,938 86
Loyer de force hydraulique	583 30	....	583 30
Compte en voie de règlement	1,660 29	....	1,660 29
Ventes de terres	27,308 34	....	27,308 34
Honoraires de homesteads	20 00	....	20 00
Loyers	21 00	....	21 00
Pétrole	49,226 65	....	49,226 65
Sable, pierre et gravier	11,421 55	....	11,421 55
Forêts, ventes d'arbres, etc	694 86	....	694 86
	723,641 88	1,5200 00	725,161 88
	3,973,259 74	4,776 99	3,978,036 73
Remboursements	197,402 77	228 58	197,631 35
	3,775,856 97	4,548 41	3,780,405 38

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 31 mai 1912.

B—ETAT des recettes des terres de l'artillerie, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

1911.	
Avril	$ 1,688 95
Mai	714 51
Juin	1,646 21
Juillet	630 92
Août	692 64
Septembre	3,489 95
Octobre	779 71
Novembre	900 22
Décembre	191 91
1912.	
Janvier	365 15
Février	448 04
Mars	10 25
	$11,566 46

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 31 mai 1912.

TERRES DES ECOLES.

C—ETAT des recettes à compte des terres des écoles, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Mois.	Terres des écoles du Manitoba.	Terres des écoles de la Saskatchewan.	Terres des écoles de l'Alberta.	Total.
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	11,469 95	16,060 70	3,897 10	31,427 75
Mai	21,564 22	40,115 57	248,305 70	309,985 49
Juin	44,448 68	89,082 96	19,860 29	153,391 93
Juillet	26,275 34	131,625 88	78,024 85	235,926 07
Août	11,098 69	11,754 44	49,489 32	72,342 45
Septembre	8,584 00	10,044 21	6,778 08	25,406 29
Octobre	19,645 84	31,818 21	49,528 51	100,992 56
Novembre	72,573 34	62,442 22	117,741 16	252,756 72
Décembre	58,182 82	53,499 09	43,166 65	154,848 56
1912.				
Janvier	28,365 35	40,398 57	19,387 27	88,151 19
Février	32,040 16	21,885 05	18,414 37	72,339 58
Mars	44,294 10	32,773 52	19,897 75	96,965 37
	378,542 49	541,500 42	674,491 05	1,594,533 96

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 31 mai 1912.

D—ETAT des recettes provenant des honoraires d'enregistrement dans le territoire du Yukon, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Mois.	District.	Régistrateur.	Montant.
1911.			$ c.
Avril	Yukon	N. Laliberté	32 85
Mai	"	"	61 85
Juin	"	"	86 30
Juillet	"	"	130 75
Août	"	"	218 37
Septembre	"	"	156 35
Octobre	"	"	103 05
Novembre	"	"	80 15
Décembre	"	"	39 58
1912.			
Janvier	"	"	48 75
Février	"	"	21 80
Mars	"	"	86 25
			1,066 05

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 31 mai 1912.

E—ETAT des amendes et saisies dans les Territoires du Nord-Ouest, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Mois.	Noms des délinquants.	Montant.
1911.		$ c.
Mai	John Henry	25 00
Juillet	Sam Furneaux	50 00
Août	E. Steersman	25 00
"	W. H. Banting	25 00
"	Jos. Whitehead	25 00
"	Henry Ross	25 00
"	Lespérance Young	10 00
Septembre	Louis Mouche	25 00
"	Fred. Kozack	5 00
Octobre	H. S. Johnson	25 00
Novembre	Thos. D. Grace	1 00
Décembre	Andrew Robinson	26 00
"	Andrew Moatt	26 00
1912.		
Février	W. J. Kitchekesik	1 00
"	Matthias Frank	2 00
Mars	Chas. Larone	25 00
"	Rex. V. Graham	10 00
"	Peter Ross	10 00
		341 00

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 31 mai 1912.

F—TABLEAU des recettes casuelles de l'année close le 31 mars 1912.

Noms.	Détails.	Montant.
		$ c.
G. A. Johnston	Remboursement, dépenses d'immigration 1906-07	9 40
Breckenridge & Lund	" de chèques non utilisés à compte de	11,162 99
John Galt	la Banff Waterworks and Sewerage	1,311 47
Hinton Electric Company	Montant payé pour bateau retourné par Geo. White-Fraser—Arpentage de frontière	15 00
Chemin de fer du Great-Northern	Remboursement de fret sur des bornes—Arpentage de frontière	407 60
J. A. Dunn	Remboursement pour surtaxe, janvier 1911	1 00
Dionne & Low	Chèque non utilisé remboursé—Terres fédérales	121 00
O. V. Goulette	Remboursement pour surtaxe en sus, 1910-1911—parcs	2 00
Chemin de fer Grand-Tronc	" frais de voy., rapat. de Andrew Mills.	1995
" "	" frais de voyage, T. J. Morin	5 60
R. Laurier	Remb. de balance en main, 31 mars 1911—Immigration.	65 43
W. S. Larose	" " " "	25 00
Travaux Publics	Payé pour gravier, bâtisse d'immigration de Yorkton—Dépenses d'immigration	16 50
"	Remboursement d'un montant payé pour bois de const. bâtisse d'immigration de Saskatoon—Dép.d'immig.	8 55
J. T. Blackford	Rembours. d'un montant prêté, 1910-11—Syviculture.	43 00
Chemin de fer Pacifique-Canadien	Remb. de fret sur ciment—Parcs	14 88
La Cie de Ciment et de Charbon Canada-Ouest	Remb. de sacs de ciment ret. à la Compagnie—Parcs	7 20
L. J. Gleeson	Remb. d'un montant payé en sus pour salaire, mars 1911, au compte de la Cie d'irrigation P. M. Sauders	1 94
Min. des Travaux publics	Remb. de montants payés pour le loyer et le chauffage des bâtisses d'immigration—Immigration	54 75
Rév. Sœur Pagé	Remb. d'un montant payé en sus au sujet du traitement de A. Anderson—Immigration	1 50
S. N. Foster	Rem. d'un ch. pour salaire, mars, non utilisé—Immigr.	46 45
J. W. Martin	Remb. de solde, pour inspection de homesteads, à Whiteside, et dépenses de voiture—Terres fédérales	25 00
R. E. Young	Remboursement de frais de voyage- (crédit pour carte)	31 40
J. S. Crawford	Remboursement, février 1911	4 25
J. R. Dickson	Vente de canot, Le-Pas—Sylviculture	6 00
G. M. Ullyot	Montant reçu pour voiture et harnais—Revenu des terres fédérales	30 00
Walter Meyers	Chèques pour salaire non utilisés, février et mars	166 66
W. S. Larose	Dépenses, solde—Immigration	6 20
W. F. Nichol	Prix d'un couple de chev.—Revenu des Terres fédérales	300 00
Commissaire du Yukon	Montant non réclamé au sujet de propriétés au Yukon, dont on ignore le propriétaire réel	30 90
A. W. Ashton	Remboursement de dépenses de voyage—Revenu des Terres fédérales	54 60
H. Charlebois	Remb. de solde de dépenses, 1906-07—Immigration	10 00
Gouvernement de la Colomb.-Britan.	La moitié du coût des dépenses de rapatriement de J. Sandvig—Immigration	57 57
John McInnes	Chèque non utilisé, daté de juillet 1910—Revenu des Terres fédérales	60 95
H. Charlebois	Remb. à compté de dépenses, 1906-07—Immigration	5 00
Pauline & Co	Vente de l'outillage de la vieille installation—Triangulation	21 00
P. A. Carson	Solde en main par E. M. Dunn, 1910-11—Etudes *re* puissances hydrauliques	29 11
Le commissaire du Yukon	Montant non réclamé au sujet des propriétés du Yukon.	470 00
Albert Helmer	Remboursement du solde en main, le 31 mars 1911—Revenu des Terres fédérales	144 87
Min. des Travaux Publics	Remboursement du montant payé pour le charbon, au sujet du chauff. de la bâtisse d'immig. d'Edmonton.	101 96
W. B. Rose	Remb. concernant les dép. d'immigration en 1909-10-11.	62 19
Jas. Riddell	Remb. d'un montant à lui payé en sus comme délégué des fermiers en 1910-11—Compte des dépenses	9 73
H. Charlebois	Remboursement au compte des dépenses, désapprouvé en 1907-08—Immigration	5 00
E. W. Brewster	Remboursement d'un montant payé en sus, 1909-10—Immigration	10 90

F.—Tableau des recettes casuelles de l'année close le 31 mars 1912—*Suite.*

Noms.	Détails.	Montant.
		$ c.
W. Wright	Vente des vieux bâtiments, réserves des Bois de Cyprès	304 83
Chemin de fer Grand-Tronc	Remb. des f. de passage au sujet du rapatri. de 2 femmes	13 30
" "	" " Mme Tassé—Dépenses d'immigration	11 25
R. H. Nelles	Remboursement d'un montant payé en sus, L. Puyjalon. Arpentage astronomique, 1910 11	140 00
Départ. des Douanes, Etats-Unis	Remboursement de droits exigés de A. G. Stewart sur des marchandises expédiées par lui de Dawson	7 17
J. S. Crawford	Remboursement de solde, Thos. Duncan, 1910-11.—Immigration	173 17
H. Hansen	Remboursement en compensation d'améliorations	445 00
A. E. Hansen	Remboursement en compensation d'améliorations	230 00
A. E. & Hy. Hansen	Remboursement en compensation d'améliorations	2,065 00
H. Charlebois	" au compte des dép., 1906-07. Immigration	5 00
H. H. Abbott	" de salaire de gardien, "Quarantiane. Réserves à Emerson, Man., pour mai, juin, juillet et août 1907	149 00
I. S. Doze	Remboursement pour vente de harnais	10 00
V. Kast	" d'un chèque non utilisé, le 13 jan. 1911. sylviculture	2 00
J. Drew	" d'un chèque non utilisé, le 13 jan. 1911. sylviculture	2 00
L. C. Porteous	Remboursement d'un chèque non utilisé, compensation pour améliorations	3,000 00
P. A. Carson	Remboursement d'avance, A. T. Miller—Etudes *re* puissances hydrauliques	128 90
H. Charlebois	Remboursement d'avance, 1906-07—Immigration	5 00
Minitère des Travaux publics	Remboursement d'un montant payé pour du charbon, bâtisse d'immigration de Calgary	12 70
" "	Remboursement d'un montant payé pour du charbon, bâtisse d'immigration d'Edmonton—Immigration	60 24
H. Charlebois	Remb. au compte des avances, 1906-07—Immigration	5 00
Commissaire d'Immigration, Winnipeg	Vente de vieilles planches	7 55
Mlle M. Schofield	Remboursement d'un chèque pour salaire, le 11 mars 1911—Salaires du gouvernement	63 37
Mme M. Rutherford	Remboursement d'un chèque pour salaire, octobre 1910. Salaires du gouvernement	83 12
"	Remboursement d'un chèque pour salaire, novembre 1910—Salaires du gouvernement	83 12
"	Remboursement d'un chèque pour salaire, décembre 1910—Salaires du gouvernement	83 12
"	Remboursement d'un chèque pour salaire, janvier 1911. Salaires du gouvernement	83 12
Le chemin de fer Pac.-Can	Remboursement d'un chèque non utilisé—Frais de litige	1,684 96
E. H. White	Remboursem., prix de passage de Jas. Pearce—Immig.	25 90
A. Link	" à compte, dépenses, graine de semence, 1911.	2 15
W. F. Nichols	" " " "	17 40
W. S. Larose	" " " "	7 75
Edward Oliver	" de solde, depenses imprévues, 31 mars 1911.—dépenses imprévues du revenu des Terres fédé.	11 9C
G. Thomson	Remboursement d'un chèque pour salaire non utilisé—Salaires de service extérieur des Terres fédérales.	32 50
A. L. Robertson	Remboursement pour vente d'un canot—Sylviculture.	20 00
L. J. O. Chevrier	" du prix d'un passage transatlantique de Mde Daix—Fonds de secours des Canadiens nécessiteux.	14 60
E. H. Crockett	Remboursement de montants payés pour repas, 1910-11	13 00
H. Charlebois	" d'avance, solde, 1906-07—Immigration	5 00
J. E. Robillard	" de dépenses, 1911	20 00
Wm. Ogilvie	" d'un montant payé en sus en 1910-11—Etudes *re* puissances hydrauliques	101 95
J. Bruce Walker	Remboursement sur vente de vieille paille	77 00
Agent des bois de la Couronne, Winnipag	Vente d'un cheval et d'un harnais appartenant à l'inspecteur J. H. Thomson	100 00
R. G. Evans	Vente de l'outillage de voyage de l'inspecteur Yoke	125 00
H. Charlebois	Remboursement d'avance, 1906-07—Immigration	5 00
T. G. Rothwell	Chèques pour salaire non touchés—A compte, liste de prix, 1908-09.	8 16
A. D. McRae	Chèques pour salaire non touchés—A compte, liste de prix, 1908-09.	174 16
J. E. Robillard	Remboursement de dépenses, solde, 1910-11—Immigr.	40 00

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

F.—TABLEAU des recettes casuelles de l'année close le 31 mars 1912—*Suite.*

Noms.	Détails.	Montant.
		$ c.
J. B. Green	Remboursement du prix d'un harnais—R. des T. féd.	10 00
Geo. Dickin	" " de vente du vieux cheval de l'inspecteur des homesteads Porteous—R. des T. féd.	99 75
Thos. Fawcett	Remboursement de venta d'un poêle et d'un canot	25 00
H. Charlebois	" de dépenses, solde, 1906-07—Immigrat.	5 00
J. E. Robillard	" " 1910-11— "	21 31
Agent, Terres fédérales, Dauphin	" du prix de l'outillage de sylv. de W. A. Davis	41 25
W. D. Scott	" d'avance non dépensée, solde, 1910-1911	85 53
R. G. du Nord-Ouest	Transport et entretien des fous, Territoire du Yukon	161 50
W. et L. E. Gurley	Remboursement (au sujet de la) *re* différ. dans le prix de lunettes méridiennes et des droits payés sur *idem.*	56 45
Ministère des Finances	Vente de vieilles fournitures, bureau d'immigration de Glasgow	13 02
G. H. Edgecombe	Vente d'un poulin	20 00
Banque de Montréal (Londres)	Remboursement à compte, inspection des orphelins	6,839 27
David Cumming	Vente de vieilles fournitures, bur. d'imm. de Glasgow	24 27
W. H. Stevens	Remboursement, à compte vente d'un cheval	50 00
R. G. Evans	" " "	50 00
F. Kennedy	" " "	40 00
		32,186 24
Remboursement—Chas. MacDonald, administrateur public, Yukon	Montant à créditer sur la propriété de Khan Singh	3 55
		32,182 69
Recettes casuelles, Territoires du N.-O.		
F. McRae	Licence pour vente de liqueur	2 00
W. Mason	" "	2 00
Dr A. Larose	" "	2 00
A. Johnston	" "	2 00
W. Kerr	" "	2 00
F. Fischer	" "	2 00
F. Thenult	" "	2 00
Gerald Card	" "	3 00
E. J. Pearce	" "	2 00
T. C. Forbes	" "	2 00
Cie de la Baie-d'Hudson	" "	33 80
" "	" "	40 50
G. R. Ray	" "	4 00
John Still	" "	2 00
H. H. Ross	" "	2 00
A. J. Bell	" "	2 00
Mde A. J. Bell	" "	2 00
Herbert Branigan	" "	2 50
Dr P. D. Tyerman	" "	2 00
Fred. Fadner	" "	2 00
D. Ogilvie	" "	2 00
Bert Hubble	" "	2 00
C. Thompson	" "	3 00
C. H. Anderson	" "	2 00
H. S. Johnson	" "	2 00
E. J. Pearce	" "	2 00
W. Ogilvie	" "	5 00
L. Johnson	" "	2 00
J. A. Crippen	" "	80
E. W. Roberts	" "	2 00
Sam Adams	" "	2 00
W. B. Moore	" "	2 00
D. A. McIvor	" "	3 00
Percy H. Taylor	" "	2 00
Rév. C. G. Fox	" "	1 00
" "	" "	2 00
" "	" "	2 00
R. E. McKenzie	" "	2 00
Henry South	" "	80
Rév. Fr. Bonnald	" "	2 00

F.—TABLEAU des recettes casuelles de l'année close le 31 mars 1912—*Fin.*

Nom.	Détails.	Montant. $ c.
E. M. South	Licence pour vente de liqueur	2 00
E. C. Senkler	" "	2 00
Capit. H. H. Ross	" "	2 00
J. F. Drummond	" "	80
H. L. Bélanger	" "	2 00
J. H. Gordon	" "	3 00
Cie de la Baie-d'Hudson	" "	16 00
Fred Beatty	" "	2 00
E. C. Senkler	" "	2 00
Chas. Hall	" "	2 00
Robt. Kerr	" "	3 00
H. Halcrow	" "	2 00
Geo. Asmus	" "	1 00
L. Marcellais	" "	2 00
M. H. Hamilton	" "	2 00
W. C. Lundie	" "	2 00
A. P. Ducharme	" "	2 00
A. M. Camsell	" "	5 00
D. McKenzie	" "	2 00
Cie de la Baie-d'Hudson	" "	66 00
John Thomas	" "	1 00
A. Lapensée	" "	2 00
W. Kerr	" "	2 00
A. A. Carroll	" "	2 00
G. W. Burrell	" "	2 00
Cie de la Baie-d'Hudson	" "	2 00
J. G. Morton	" "	2 00
Wm. Carrière	" "	2 00
Gerald Card	" "	3 00
Geo. McPherson	" "	2 00
J. Hurssell	" "	4 00
Henry Sharp	" "	2 00
J. F. Drummond	" "	2 00
Cie de la Baie-d'Hudson	" "	28 00
G. T. Vincent	" "	2 00
David Bone	" "	2 00
Arthur Halcrow	" "	2 00
John Halcrow	" "	2 00
G. Halcrow, J. P.	" "	2 00
Employés de la Northern Trading Co.	" "	29 00
A. J. Bell	" "	2 00
Mde Lily Bell	" "	2 00
R. S. Salmon	" "	0 80
Alex. Lontit	" "	2 00
R. McLenaghan	" "	2 00
P. Bulyea	" "	1 00
I. Tourangeau	" "	2 00
C. Cook	" "	2 00
S. Clark	" "	2 00
A. Nunn	" "	2 00
H. Hooker	" "	2 00
Employés de la Cie de la B.-d'Hudson	" "	19 00
" " "	" "	51 00
Total		461 00

Droits d'enregistrement, Territoires du Nord-Ouest.

	$ c.
Droits perçus, Territoires du Nord-Ouest..	6 00
" "	12 30
" "	32 00
" "	30 00
" "	16 00
" "	9 00
" "	22 70
" "	19 80
" "	1 50
" "	34 61
	183 91
Moins, remboursements	6 50
	177 41
Total des recettes casuelles	32,824 65

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 31 mai 1912.

G.—RELEVÉ indiquant les remboursements pour grain de semence et secours durant l'année close le 31 mars 1912.

—	Avances de grain de semence, 1911.	Avances de grain de semence, 1909.	Avances de grain de semence, 1908.	Avances de grain de semence, 1905.	Avances de grain de semence, 1901.	Avances de grain de semence, 1900.	Avances de grain de semence, 1896.	Avances de grain de semence, 1895.	Avances de grain de semence, 1894.	Grain de semence pour le compte des colons, 1890.	Compte des Territoires, 1886-87-88.	Prêts pour secours en 1876.	Avances pour secours.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
	35,117 75	13,531 67	53,617 59	225 59	37 81	59 50	296 01	1,665 48	1,356 41	589 03	1,452 82	3,588 29	8,096 18	119,634 13
Remboursements.	336 25	158 78	2,098 60	24 27	....	40	....	31 93	77 35	70	52 18	3 00	228 97	3,012 43
	34,781 50	13,372 89	51,518 99	201 32	37 81	59 10	296 01	1,633 55	1,279 06	588 33	1,400 64	3,585 29	7,867 21	116,621 70

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 31 mai 1912.

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

H.—TABLEAU des amendes perçues en vertu de la loi d'immigration, pour l'année terminée le 31 mars 1912.

Mois.	De qui reçues.	Montant.
1911.		$ c.
Avril	C. G. Greene	50 00
"	C. St. G. Yarwood	9 00
"	E. Wills	644 20
"	H. G. Lawrence	24 84
Mai	C. G. Greene	145 00
"	C. St. G. Yarwood	88 20
"	Alex. Fraser	200 00
"	S. H. Shannon	37 00
"	H. Bose	249 00
"	M. C. Goodsir	30 00
"	J. O'Callahan	75 00
"	J. A. McCallum	20 00
"	M. C. Goodsir	100 00
"	C. St. G. Yarwood	14 00
Juin	Henry Bose	369 00
"	M. C. Goodsir	60 00
"	C. G. Greene	25 00
"	C. E. Wilcox	80 00
"	J. O'Callahan	5 00
"	A. C. O'Neil	50 00
"	C. St. G. Yarwood	3 00
"	N. S. Dow	20 00
"	C. St. G. Yarwood	40 00
"	A. E. Skinner	10 00
"	E. Wells	321 40
Juillet	C. G. Greene	20 00
"	T. D. Cowper	741 00
"	Alex. Fraser	445 00
"	H. Bose	5 00
"	Robt. Fleck	35 00
"	Robt. Fleck	25 00
"	C. St. G. Yarwood	2 00
"	H. Bell	50 00
"	C. St. G. Yarwood	96 00
"	M. Stigachick	50 00
"	F. S. Dilworth	40 00
Août	H. Bell	50 00
"	J. W. Whitman	100 00
"	Magistrat de police, Windsor, Ont.	10 00
"	C. St. G. Yarwood	40 00
"	C. St. G. Yarwood	50 00
"	C. St. G. Yarwood	70 00
"	C. G. Greene	50 00
"	Wm. Creery	45 00
"	C. St. G. Yarwood	110 00
Septembre	C. St. G. Yarwood	13 00
"	Henry Bell	7 00
"	J. R. Thomson	31 00
"	C. St. G. Yarwood	40 00
"	C. St. G. Yarwood	40 00
"	Alex. Fraser	205 00
Octobre	F. Wills	237 90
"	T. D. Cowper	266 00
"	Noble Binns	270 00
"	C. St. G. Yarwood	35 00
"	C. G. Greene	20 00
"	C. St. G. Yarwood	20 00
"	J. T. Mackay	10 00
"	W. J. Connor	175 00
"	M. C. Goodsir	189 00
Novembre	J. C. Armstrong	20 00
"	J. H. Rodd	28 80
	W. B. Cochrane	400 00
	A. Morin	10 00
Décembre	Alex. Fraser	262 00

H.—TABLEAU des amendes perçues en vertu de la loi d'immigration, pour l'année terminée le 31 mars 1912—*Fin.*

Mois.	Reçu de qui.	Montant.
1911.		$ cts.
Décembre	J. T. MacKay	180 00
"	C. St. G. Yarwood	10 00
"	H. Bose	75 00
"	W. B. Cochrane	40 00
"	C. St. G. Yarwood	30 00
"	C. St. G. Yarwood	180 00
"	Jos. Ryan	20 45
"	Michæl Latis	15 00
"	Geo. Nickulus	15 00
1912.		
Janvier	J. T. Mackay	50 00
"	T. D. Cowper	375 00
"	J. H. Rodd	9 60
"	E. Wills	287 10
"	J. H. Rodd	40
Février	H. Bose	10 00
"	Jos. Ryan	59 55
"	Noble Binns	50 00
"	H. Bose	75 00
"	H. Bose	201 00
"	C. St. G. Yarwood	30 00
Mars	S. J. Dempsay	150 00
"	J. T. Mackay	287 00
"	J. T. Mackay	5 00
"	J. A. Potvin	2 00
"	C. St. G. Yarwood	52 00
"	W. B. Cochrane	40 00
"	H. Bell	60 00
"	R. E. Plewman	22 00
"	C. St. G. Yarwood	70 00
"	C. St. G. Yarwood	70 00
"	J. T. Mackay	45 00
"	H. Bose	169 00
"	T. D. Cowper	103 00
"	C. St. G. Yarwood	113 00
"	C. St. G. Yarwood	240 00
"	C. Pittindrigh	25 00
"	C. St. G. Yarwood	20 00
		10,169 48
	Remboursements	50 00
		10,119 48

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 31 mai 1912.

I.—TABLEAU du revenu de l'immigration chinoise, depuis le 2 octobre jusqu'au 31 mars 1912.

Port.	Droit d'entrée par tête.	Droits d'enregistrement	Amendes et confiscations	Revenu total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Victoria	640,000 00	1,916 00	....	641,916 00
Vancouver	269,000 00	1,408 00	1,550 00	271,958 00
Nanaïmo	500 00	....	500 00	1,000 00
Montréal	46,500 00	7 00	950 00	47,457 00
Québec	1,000 00	1 00	....	1,001 00
Halifax	2,000 00	3 00	....	2,003 00
Sydney-Nord	....	2 00	....	2 00
Saint-Jean	3,000 00	2 00	....	3,002 00
Toronto	1,500 00	....	500 00	2,000 00
Ottawa	1,000 00	....	....	1,000 00
	964,500 00	3,339 00	3,500 00	971,339 00

NOTE.—Le revenu total perçu au compte de l'immigration chinoise pour l'année 1911-1912 était comme il suit :—

Perçu par le ministère du Commerce, depuis le 1er avril 1911 jusqu'au 1er octobre 1912.......... $2,078,383.00
Perçu par le ministère de l'Intérieur, depuis le 2 octobre 1911 jusqu'au 31 mars 1912.......... 971,339.00

$3,049,722.00

En ce qui concerne le revenu de l'immigration chinoise pour l'année 1911-12, et pour chaque port, voir le relevé L.

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 31 mai 1912.

J.—ETAT des recettes brutes à compte des terres fédérales pour l'exercice expiré le 31 mars 1912.

Mois.	Droits sur homesteads.	Droits sur préemptions et rentes de homesteads.	Améliorations.	Ventes générales des terres.	Redevances de bois.	Loyers sur pâturages.	Droits d'exportation sur l'or, droits miniers, fenaison, terrains houillers, etc.	Parcs des Montagnes-Rocheuses du Canada.	Honoraires d'arpentage.	Vente de cartes, loyers, honoraires du bureau, rétributions diverses.	Total.
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	46,050 00	12,670 00	16,935 88	91,817 00	59,019 53	4,513 23	46,700 98	6,985 13	119 95	2,822 98	287,634 68
Mai	43,070 00	11,990 00	18,083 55	73,361 83	61,889 40	5,277 39	64,286 30	9,057 53	239 70	7,223 24	294,478 94
Juin	46,791 50	14,580 00	16,062 91	113,439 04	17,283 33	6,402 99	47,896 24	3,783 52	220 98	1,629 07	268,089 58
Juillet	42,560 00	14,230 00	18,643 26	418,697 57	35,697 51	4,429 82	66,117 46	6,749 89	79 60	1,066 60	608,271 71
Août	40,030 00	13,770 00	18,168 06	81,485 38	37,328 46	5,842 80	62,348 12	6,872 33	96 00	1,690 08	267,631 23
Septembre	32,830 62	9,960 00	14,019 64	208,681 77	12,711 03	6,004 29	69,496 75	2,341 12	96 50	1,321 19	357,462 91
Octobre	30,286 00	9,510 00	15,316 69	225,640 92	42,196 97	7,848 78	85,757 00	5,363 08	144 60	3,447 47	425,511 51
Novembre	26,560 00	7,890 00	15,680 86	214,964 30	23,801 87	7,419 69	56,317 32	6,340 00	192 40	1,101 22	360,267 66
Decembre	21,000 00	5,880 00	14,927 26	178,527 90	18,882 50	3,557 87	38,719 19	3,401 50	957 65	1,332 16	287,186 03
1912											
Janvier	16,925 00	4,630 00	12,834 10	122,586 80	35,817 85	5,345 66	80,311 18	1,980 73	144 59	1,595 53	282,171 44
Février	19,450 00	4,920 00	11,617 05	113,703 38	29,910 95	7,015 92	50,269 86	1,684 82	98 02	1,347 46	240,017 46
Mars	26,150 00	5,970 00	12,536 66	124,276 96	26,129 21	5,860 97	61,020 02	1,938 09	28,233 16	2,421 52	294,536 59
	391,703 12	116,000 00	184,825 92	1,967,182 85	400,668 61	69,519 41	729,240 42	56,497 74	30,623 15	26,998 52	3,973,259 74

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 31 mai 1912.

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

RECETTES DES TERRES FEDERALES.

K.—Relevé comparatif des recettes brutes (espèces et scrip) à compte des terres fédérales durant l'exercice clos le 31 mars 1912, et l'année précédente

Détails.	Exercice de 1911-12.	Exercice de 1910-11.	Augmentation.	Diminution.	Augmentation nette.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agences des terres fédérales	2,635,980 27	1,885,727 39	750,252 88	....	
Agences des bois de la Couronne	382,396 92	373,887 62	8,509 30	....	
Terres à foin, minières, houill. et pâtur.	668,664 14	757,304 55	....	88,640 41	
Territoire du Yukon	234,497 66	209,228 56	25,269 10		
Parcs des Montagnes-Rocheuses	56,497 74	69,054 59	....	12,556 85	
Divers	....	10,870 70	....	10,870 70	
Total	3,978,036 73	3,306,073 41	784,031 28	112,067 96	671,963 32

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

Ministère de l'Intérieur,
Division de la comptabilité,
Ottawa, 31 mai 1912.

L.—ETAT des montants perçus à compte de l'immigration chinoise durant l'année 1911-12.

Par le ministère du Commerce, du 1er avril 1911 au 1er octobre 1911. . . . . $2,078,383
Par le ministère de l'Intérieur, du 2 octobre 1911 au 31 mars 1912. 971,339

$3,049,722

Port.	Nombre de chinois exemptés.	Payant le droit d'entrée par tête.		Inscription de départ.		Autres revenus.	Revenu total.
		Nombre de Chinois.	Montant.	Nombre.	Montant.		
			$		$	$	$
Victoria.....	189	4,382	2,191,000	2,518	2,518	400	2,193,918
Vancouver...	273	1,432	716,000	1,785	1,785	1,550	719,335
Nanaïmo ..	7	1	500	....	....	500	1,000
Montrêal....	26	223	111,500	9	9	950	112,459
Quèbec......	....	3	1,500	1	1	....	1,501
Halifax......	....	6	3,000	3	3	....	3,003
Sydney-N ...	....	....	....	4	4	....	4
Saint-Jean..	....	10	5,000	2	2	....	5,002
Toronto.....	3	18	9,000	....	....	500	9,500
Ottawa.. ...	....	8	4,000	....	....	....	4,000
Tous les ports	498	6,083	3,041,500	4,322	4,322	3,900	3,049,722

CHAS. H. BEDDOE,
Comptable surintendant.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA COMPTABILITÉ,
OTTAWA, 31 mai 1912.

N° 28.

RAPPORT DE LA DIVISION DES TERRES DES ECOLES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DES ECOLES,
OTTAWA, 22 juin 1912.

Monsieur W. W. CORY, C.M.G.,
Ministère de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, relatif au service des terres des écoles de ce ministère, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

VENTES.

C'était notre intention de faire une série de ventes publiques à différents points dans la province de Saskatchewan pendant l'automne de 1911, mais à cause de l'époque tardive de la moisson et de la récolte partiellement mauvaise, il fut jugé plus sage de remettre les ventes à plus tard; de sorte qu'aucune vente publique n'a été faite pendant l'année.

Quelques lots ont cependant été vendus à l'enchère.

MANITOBA.

Parties des subdivisions légales 11, 14 et 15 de la section 11, township 21, rang 2, à l'est du méridien principal, contenant 103.60 acres, vendues $3,315.76, soit un prix moyen de $31.88 l'acre.

SASKATCHEWAN.

Section 29, township 17, rang 23; S.-O., ¼ de la section 29, township 19, rang 22; partie S.-E., ¼ de la section 11, township 22, rang 18, tous à l'ouest du 2e méridien, contenant 993.24 acres, vendus $33,507.82, soit un prix moyen de $42.24 l'acre.

Le quart sud-ouest de la section 11, township 45, rang 19, à l'ouest du 2e méridien, contenant 158 acres, fut aussi vendu pour $7,058, soit un prix moyen de $44.57 l'acre.

En plus de ces lots vendus aux enchères en questions, un certain nombre de petits terrains ont été vendus à des compagnies de chemin de fer, en vertu de la loi des chemins de fer, pour droits de passage et autres besoins des compagnies, comme il suit:—

Manitoba	99.37	acres pour	$ 903.00
Saskatchewan	510.03	"	7,303.77
Alberta	335.07	"	5,022.24

Des lopins ont aussi été vendus à des commissaires pour des emplacements d'écoles, subordonnément aux conditions de la loi des Terres Fédérales, ne dépassant pas 4 acres chacun, ainsi qu'il suit:—

Saskatchewan	66	acres pour	$630.00
Alberta	38	"	380.00

Pendant l'année, la superficie totale des lots vendus a été comme il suit:—

Manitoba: 203.05 acres pour $4,208.76; prix moyen par acre: $20.73.
Saskatchewan: 1,517.27 acres pour $48,429.59; prix moyen par acre: $31.92.
Alberta: 373.07 acres pour $5,402.54; prix moyen par acre: $14.48.

La superficie totale vendue dans chaque province depuis le commencement de l'année jusqu'au 31 mars 1912, et le montant que représentent ces ventes, en tenant compte des déductions nécessaires pour annulations et changements de superficie, sont comme il suit:—

MANITOBA.

Superficie vendue au 31 mars 1912.. .. .. acres	577,255.74
Montant que représentent ces ventes..	$5,528,932.19
Ventes de lots de villages dont la superficie n'est pas donnée..	5,806.00
Montant que représentent ces ventes..	$5,534,738.19
Prix moyen par acre..	9.60
Montant perçu, et au crédit du fonds..	$3,096,104.25

Sur cette somme, $30,000 ont été avancés à la province, ce qui porte le chiffre du capital perçu et au crédit du fonds à $3,066,104.25.

SASKATCHEWAN.

Superficie vendue au 31 mars 1912 .. .. acres	505,861.33
Montant que représentent ces ventes	$6,859,233.48
Ventes de lots de villages, superficie non donnée	771.00
Montant que représentent ces ventes	$6,860,004.48
Prix moyen par acre	13.56
Montant perçu, et au crédit du fonds	$2,033,865.71

ALBERTA.

Superficie vendue au 31 mars 1912 .. .. acres	557,646.27
Montant que représentent ces ventes	$6,429,481.89
Prix moyen par acre	13 56
Montant perçu, au crédit du fonds au 31 mars 1912 ..	$1,770,403.63

PÂTURAGE.

Voici, par province, le nombre de permis de pâturages alcordés pendant l'année:—

Manitoba	5$
Saskatchewan	810
Alberta	472
Total	1,332

Il y a encore 244 permis de pâturages en vigueur dans les trois provinces, mais ils doivent expirer prochainement, et, s'ils sont renouvelés, ils le seront sous la forme de baux.

Les recettes provenant de cette source, pour l'année, sont de:—

Manitoba	$ 1,965 37
Saskatchewan..	13,568 43
Alberta..	10,434 46
Total	$ 25,268 26

FOIN.

Les recettes provenant de fenaison pour chaque province sont de:—

Manitoba..	$ 942 90
Saskatchewan..	4,774 04
Alberta..	1,999 61
Total..	$ 7,716 55

HOUILLE.

Les recettes provenant de cette source, de permis et de baux pour usage domestique, ont été de:—

Saskatchewan..	$1,177 66
Alberta..	18,444 34
Total..	$ 19,622 00

Le nombre de permis houillers en vigueur est encore de 89.

Ci-joint sont trois tableaux, marqués respectivement "A", "B" et "C", dûment classifiés, et montrant les recettes provenant de toutes sources pour l'année; le total net pour chaque province étant de:—

Manitoba..	$ 377,710 14
Saskatchewan..	539,133 98
Alberta..	673,029 30
Total..	$1,589,873 42

Sur ce montant, la somme de $60,795.66 a été perçue par le service des agences, et la balance, $1,529,077.86, par le bureau principal.

D'après les dispositions des arrêtés du conseil, le revenu net perçu sur les terres des écoles de chaque province, pendant l'année, après déduction des sommes à compte du capital et des frais d'administration, a été remis au gouvernement de chaque province:—

MANITOBA.

Revenu total net..	$ 377,710 14
Moins les sommes à compte du capital..	268,770 24
Revenu, autre que les sommes à compte du capital..	108,939 90
Moins les frais d'administration..	9,340 84
Montant à payer à la province..	99,599 06

SASKATCHEWAN.

Revenu total net..	$ 539,133 98
Moins les sommes principales..	344,932 94
Revenu autre que les sommes à compte du capital..	194,201 04
Moins les frais d'administration..	9,521 11
Montant à payer à la province..	184,679 93

ALBERTA.

Revenu total net..	$ 673,029 30
Moins les sommes àcompte du capital..	478,388 71
Revenu autre que les sommes à compte du capital.. ..	194,640 59
Moins les frais d'administration..	9,390 83
Montant à payer à la province..	$ 185,249 76

En plus de ces montants, les sommes suivantes furent payées aux gouvernements provinciaux du Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta, représentant les intérêts accrus sur les terres des écoles:—

Manitoba..	$ 88,094 57
Saskatchewan..	58,873 11
Alberta	50,797 04

Ajoutant ces montants aux sommes payées à la province sur les revenus perçus, les paiements totaux des provinces durant l'année ont été de:—

Manitoba	$ 187,693 63
Saskatchewan..	243,553 04
Alberta..	236,046 80

L'état ci-joint, marqué "D", montre le revenu perçu par les agences.

Les états "E", "F" et "G" montrent la balance au crédit du fonds des terres des écoles le 1er avril 1912:—

Manitoba..	$3,066,104 25
Saskatchewan	2,033,865 71
Alberta..	1,770,403 63
Total..	$6,870,372 59

Le montant total des dépenses concernant les terres des écoles a été, durant l'année, de $28,252.78, et comme le revenu total a été de $1,589,873.42, les frais d'administration ne représentent que 2 p. 100 des recettes perçues.

Voici un sommaire partiel des travaux de l'année:—

Lettres envoyées..	20,470
Lettres reçues..	13,990
Comptes rendus..	15,000
Emissions de reçus	4,764
Permis de pâturage..	1,332
Permis de culture..	19
Permis d'exploitation de terrains houillers	21
Enregistrements de cessions..	454
Demandes de lettres patentes	466

Respectueusement soumis,

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur de la division

A.—TERRES DES ÉCOLES DU MANITOBA.

Relevé des recettes perçues sur les terres des écoles pendant l'année close le 31 mars 1912.

Mois.	Ventes.		Total.	Permis de culture.	Pâturages.	Bois de construction.	Foin.	Droit d'enregistrement.	Total.
	Principal.	Intérêt.							
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	7,758 91	1,966 27	9,725 18	50 00	125 72	....	....	....	9,900 90
Mai	14,781 94	5,681 52	20,463 46	....	193 90	....	....	....	20,657 36
Juin	27,227 20	14,285 27	41,512 47	....	35 10	....	....	....	41,547 57
Juillet	16,280 56	8,474 70	24,755 26	....	19 20	....	....	....	24,774 46
Août	7,847 86	2,611 49	10,459 35	....	45 80	7 50	....	....	10,512 65
Septembre	5,203 05	1,450 74	6,653 79	....	27 31	....	....	....	6,681 10
Octobre	12,954 89	3,967 95	16,922 84	3 00	3 86	....	....	....	16,929 70
Novembre	47,961 71	21,392 13	69,353 84	27 00	254 40	....	....	....	69,635 24
Décembre	41,776 55	14,516 29	56,292 84	17 50	89 60	8 00	....	....	56,407 94
1912.									
Janvier	19,028 06	8,736 81	27,764 87	30 00	215 76	....	....	....	28,010 63
Février	24,028 19	7,284 40	31,313 59	5 50	218 52	....	....	....	31,536 61
Mars	33,633 42	9,455 63	43,089 05	63 50	191 48	82 50	....	....	43,426 53
	258,482 34	99,823 20	358,305 54	196 50	1,420 65	98 00	....	....	360,020 69
Agences	10,685 56	3,195 31	13,880 87	....	602 32	2,930 96	1,234 30	....	18,648 45
	269,167 90	103,018 51	372,186 41	196 50	2,022 97	3,028 96	1,234 30	....	378,669 14
Droits d'enregistrement	....	....	....	....	....	....	....	177 85	177 85
	269,167 90	103,018 51	372,186 41	196 50	2,022 97	3,028 96	1,234 30	177 85	378,846 99
Hon. transférés aux terres fédérales	....	....	....	....	....	29 50	275 00	....	304 50
	269,167 90	103,018 51	372,186 41	196 50	2,022 97	2,999 46	959 30	177 85	378,542 49
Remboursements	397 66	254 77	652 43	40 00	57 60	65 92	16 40	....	832 35
Totaux	268,770 24	102,763 74	371,533 98	156 50	1,965 37	2,933 54	942 90	177 85	377,710 14

Ministère de l'Intérieur,
Division des terres des écoles,
Ottawa, 20 mai 1912.

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur.

B.—TERRES DES ÉCOLES DE LA SASKATCHEWAN.

Relevé des recettes perçues sur les terres des écoles de la province de Saskatchewan pendant l'année close le 31 mars 1912.

Mois.	Ventes.		Total.	Permis de culture.	Pâturages.	Bois de construction.	Foin.	Houille.	Droits d'enregistrement.	Total.
	Principal.	Intérêt.								
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	8,385 72	2,605 78	10,991 50	....	845 40	....	....	....	....	11,836 90
Mai	30,592 76	6,020 84	36,613 60	12 50	730 34	....	50	144 59	....	37,501 53
Juin	51,298 62	35,449 63	86,748 25	15 00	530 82	5 00	....	....	....	87,299 07
Juillet	74,765 29	54,431 77	129,197 06	15 00	696 88	....	3 00	141 45	....	130,053 39
Août	6,062 01	3,617 77	9,679 78	11 48	209 25	....	....	....	....	9,900 51
Septembre	7,510 99	1,148 54	8,659 53	15 50	214 41	....	....	....	....	8,889 44
Octobre	24,407 75	6,306 40	30,714 15	9 00	191 26	....	....	....	....	30,914 41
Novembre	39,640 46	21,458 50	61,099 02	....	215 93	....	....	183 92	....	61,498 87
Décembre	38,765 23	12,994 93	51,760 16	11 50	323 05	....	....	5 00	....	52,099 71
1912.										
Janvier	26,683 27	10,577 85	37,261 12	....	2,074 73	....	....	....	....	39,335 85
Février	14,248 58	4,408 89	18,657 47	....	2,574 45	....	1 50	....	....	21,233 42
Mars	21,122 81	9,488 93	30,611 74	15 00	1,895 66	....	....	....	....	32,522 40
	343,483 49	168,509 89	511,993 38	104 98	10,502 18	5 00	5 00	474 96	....	523,085 50
Agences	2,932 67	4,488 63	7,421 30	3 00	3,363 48	1,732 00	5,894 54	707 70	....	19,122 02
	346,416 16	172,998 52	519,414 68	107 98	13,865 66	1,737 00	5,899 54	1,182 66	....	542,207 52
Droits d'enregistrement	....	....	....	....	....	....	....	....	408 65	408 65
	346,416 16	172,998 52	519,414 68	107 98	13,865 66	1,737 00	5,899 54	1,182 66	408 65	542,616 17
Hon. de transfer. aux terres féd.	....	....	....	....	....	10 75	1,105 00	....	....	1,115 75
	346,416 16	172,998 52	519,414 68	107 98	13,865 66	1,726 25	4,794 54	1,182 66	408 65	541,500 42
Remboursements	1,483 22	560 49	2,043 71	....	297 23	....	20 50	5 00	....	2,366 44
Totaux	344,932 94	172,438 03	517,370 97	107 98	13,568 43	1,726 25	4,774 04	1,177 66	408 65	539,133 98

Ministère de l'Intérieur,
Division des terres des écoles,
Ottawa, 20 mai 1912.

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur.

C.—TERRES DES ECOLES DE L'ALBERTA.

RELEVÉ des recettes perçues sur les terres des écoles de la province d'Alberta pendant l'année close le 31 mars 1912.

Mois.	Ventes. Principal.	Ventes. Intérêt.	Total.	Pâturage.	Bois de construction.	Foin.	Houille.	Pétrole.	Droits d'euregistrements.	Total.
1911.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	1,253 69	301 41	1,555 10	514 60			288 00			2,357 70
Mai	212,496 77	31,334 50	243,831 27	260 79		2 00	1,059 25			245,153 31
Juin	10,091 33	7,208 03	17,299 36	275 20			173 00			17,747 56
Juillet	47,683 72	28,599 08	76,282 80	437 95		3 20	116 70			76,840 65
Août	31,555 09	13,552 27	45,107 36	261 61		40 00	856 00			46,264 97
Septembre	3,912 09	2,088 97	6,001 06	156 52			336 00			6,493 58
Octobre	32,478 78	13,549 00	46,027 78	247 13			1,696 00			47,970 91
Novembre	78,754 62	33,507 22	112,261 84	193 81			2,139 10			114,594 75
Décembre	27,786 48	12,780 69	40,567 17	298 80		20	2,004 77			42,870 94
1912.										
Janvier	10,827 06	4,881 84	15,708 90	1,206 79	71		404 80			17,321 20
Février	8,953 87	4,866 20	13,820 07	2,165 86			1,613 63			17,599 56
Mars	8,484 00	5,108 70	13,592 70	1,946 35	267 39		485 99			16,292 43
	474,277 50	157,777 91	632,055 41	7,965 41	268 10	45 40	11,173 24			651,507 56
Agences	4,148 87	4,002 82	8,151 69	2,831 37	1,668 12	2,484 21	7,884 70	5 00		23,025 09
	478,426 37	161,780 73	640,207 10	10,796 78	1,936 22	2,529 61	19,057 94	5 00		674,532 65
Droits d'enregistrement									439 90	439 90
	478,426 37	161,780 73	640,207 10	10,796 78	1,936 22	2,529 61	19,057 94	5 00	439 90	674,972 55
Hon. transf. aux terres fédérales					9 50	472 00				481 50
	478,426 37	161,780 73	640,207 10	10,796 78	1,926 72	2,057 61	19,057 94	5 00	439 90	674,491 05
Remboursements	37 66		37 66	362 32	50 17	58 00	613 60	5 00		1,126 75
Total	478,388 71	161,780 73	640,169 44	10,434 46	1,876 55	1,999 61	18,444 34		439 90	673,364 30
Remboursements de montants reçus pendant l'année 1910-1911 pour demandes de permis d'exploitation de sources de pétrole										335 00
Grand total										$673,029 30

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DES ÉCOLES,
OTTAWA, 20 mai 1912.

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur.

D.—Relevé des recettes des terres des écoles perçues aux agences des terres fédérales au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912.

Agences.	Ventes.		Total.	Permis de culture.	Pâturage.	Bois de construction	Foin.	Houille.	Pétrole.	Total.
	Principal.	Intérêt.								
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Winnipeg	6,091 77	1,659 86	7,751 63	...	57 60	2,771 21	805 40	...	...	11,385 84
Brandon	3,297 93	990 79	4,288 72	...	512 15	...	188 30	...	...	4,989 17
Dauphin	1,295 86	544 66	1,840 52	...	32 57	159 75	240 60	...	...	2,273 44
Estevan	...	...	...	...	51 44	...	527 55	682 70	...	1,261 69
Régina	2,052 92	524 47	2,577 39	3 00	513 36	9 25	948 75	...	...	4,051 75
Yorkton	879 75	1,787 85	2,667 60	...	109 35	...	363 20	...	...	3,140 15
Prince-Albert	...	...	...	...	193 73	1,710 00	408 55	...	...	2,312 28
Battleford	...	...	...	...	400 60	12 50	597 05	...	...	1,010 15
Humboldt	...	...	...	...	604 08	512 65	...	...	...	1,116 73
Moosejaw	...	...	...	...	380 67	...	1,098 70	20 00	...	1,499 37
Saskatoon	...	...	...	...	160 00	25	789 95	...	...	950 20
Swift-Current	...	...	...	...	706 39	...	591 64	5 00	...	1,303 03
Medicine-Hat	547 00	5,410 82	5,957 82	...	791 69	...	125 55	75 00	...	6,950 06
Lethbridge	...	147 60	147 60	...	238 38	...	71 30	3,251 50	...	3,708 78
Calgary	3,249 28	433 13	3,682 41	...	1,299 68	5 25	576 80	1,804 80	5 00	7,373 94
Red-Deer	...	...	...	...	230 32	91 50	826 10	1,188 40	...	2,336 32
Edmonton	352 59	187 58	540 17	...	423 41	1,571 12	920 16	1,565 00	...	5,019 86
Rivière La-Paix	...	...	...	...	...	25	...	...	...	25
Grande-Prairie	...	...	...	...	91 75	20 80	...	...	...	112 55
Total	17,767 10	11,686 76	29,453 86	3 00	6,797 17	6,864 53	9,079 60	8,592 40	5 00	60,795 56

Ministère de l'Intérieur,
Division des terres des écoles
Ottawa, 20 mai 1912.

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur.

E.—TERRES DES ECOLES DU MANITOBA.

Relevé des recettes et dépenses au sujet des terres des écoles du Manitoba pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Détails.	Période.	Dt.	Av.
		$ c.	$ c.
Par balance au 1er avril 1911			2,797,334 01
" ventes	12 mois au 31 mars 1912		371,533 98
" permis de culture	" " "		156 50
" droits sur forêts, permis de fenaison.	" " "		
" pâturage et loyers	" " "		5,841 81
" droits d'enregistrement	" " "		177 85
" intérêt sur fonds	" " "		88,094 57
A frais d'administration à Ottawa	12 mois au 31 mars 1912	5,540 30	
" appointements, impressions, publicité et frais généraux	" " "	3,800 54	
" intérêt et revenu payés au gouvernement du Manitoba	" " "	99,599 06	
" intérêt sur fonds payé au gouvernement du Manitoba	" " "	88,094 57	
" balance au 31 mars 1912		3,066,104 25	
		3,263,138 72	3,263,138 72

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur.

Ministère de l'Intérieur,
Division des Terres des Ecoles,
Ottawa, 3 juin 1912.

F.—TERRES DES ECOLES DE LA SASKATCHEWAN.

RELEVÉ des recettes et dépenses des terres des écoles de la Saskatchewan pendant l'exercice expiré le 31 mars 1912.

Détails.	Période.	Dt.	Av.
		$ c.	$ c.
Par solde au 1er avril 1911	12 mois au 31 mars 1912		1,688,932 77
" ventes	" " "		517,370 97
" permis de culture	" " "		107 98
" droits sur bois, foin, pâturage, loyers sur terrains houillers	" " "		21,246 38
" droits d'enregistrement	" " "		408 65
" intérêt sur fonds	" " "		58,873 11
A frais d'administration à Ottawa	12 mois au 31 mars 1912	5,540 30	
" salaires, impressions, publicité, frais généraux	" " "	3,980 81	
" revenu et intérêt payés au gouvernement de la Saskatchewan	" " "	184,679 93	
" intérêt sur fonds payé au gouvernement de la Saskatchewan	" "	58,873 11	
" balance au 31 mars 1912		2,033,865 71	
		2,286,939 86	2,286,939 86

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur.

MINISTERE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DES ECOLES,
OTTAWA, 3 juin 1912.

G.—TERRES DES ECOLES DE L'ALBERTA.

RELEVÉ des recettes et dépenses des terres des écoles de l'Alberta durant l'exercice clos le 31 mars 1912.

Détails.	Période.	Dt.	Av.
		$ c.	$ c.
Par solde au 1er avril 1911			1,292,014 92
" ventes	12 mois au 31 mars 1912		640,169 44
" droits sur bois, foin, pâturage, loyer sur terrains houillers et pétrole	" "		32,419 96
" droits d'enregistrement	" "		439 90
" intérêt sur fonds	" "		50,797 04
A frais d'administration à Ottawa	12 mois au 31 mars 1912	5,540 30	
" salaires, impressions, publicité, frais généraux	" "	3,850 53	
" revenu et intérêt payés au gouvernement de l'Alberta	" "	185,249 76	
" intérêt sur fonds payé au gouvernement de l'Alberta	" "	50,797 04	
" solde au 31 mars 1912	" "	1,770,403 63	
		2,015,841 26	2,015,841 26

FRANK S. CHECKLEY,
Directeur.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DES ÉCOLES,
OTTAWA, 3 juin 1912.

N° 29.

RAPPORT DU SERVICE DES LETTRES PATENTES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
SERVICE DES LETTRES PATENTES,
OTTAWA, 27 juin 1912.

M. W. W. CORY, C. M. G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J,ai l'honneur de vous soumettre mon rapport concernant les travaux effectués dans le service des lettres patentes pendant l'année terminée le 31 mars 1912, ainsi que les relevés marqués de 'A' à 'Y', inclusivement.

LETTRES PATENTES.

Le nombre de lettres patentes accordées pendant l'année a été de 19,354,, couvrant une superficie de 3,155,388 acres, réparties comme suit:—.

Manitoba	973	143,849
Saskatchewan	11,124	1,786,466
Alberta	7,031	1,189,463
Colombie-Britannique	186	33,202
Territoire du Yukon	34	2,368
Territoire du Nord-Ouest	6	40
Total	19,354	3,155,388

Dix-sept mille dix-sept de ces lettres patentes ont été accordées pour des terres couvrant une superficie de 2,694,715 acres, et le reste, soit 2,337 lettres patentes, pour 460,673 acres, représentent des gratifications à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à des chemins de fer, des ventes, ont été louées à des métis, etc. Il y a eu une diminution de 2,400 lettres patentes et de 554,900 acres sur l'année précédente.

Le service des lettres patentes a accordé 239,458 lettres patentes, couvrant une superficie de 65,752,724 acres, depuis 1873 jusqu'à mars 1912, à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, sur avis donné conformément à la loi; en outre, 582,056 acres ont été accordées à la dite compagnie par lettres patentes; et 20,121,416 acres ont été concédées, dans le Manitoba, comme marécages, en vertu d'arrêtés du conseil, et cela, de temps à autre depuis 1885; le tout représentant 73,294,740 acres des terres fédérales concédées, équivalant à 3,181 townships entiers, ou à 114,516 milles carrés.

Le nombre d'acres arpentées depuis le début de l'arpentage jusqu'à la fin de mars de cette année est de 156,092,544 acres, ce qui représente 6,775 townships, ou 243,900 milles carrés

TERRES VENDUES.

Cinquante-deux mille six cent quatre-vingts inscriptions ont été accordées pendant l'année, couvrant une superficie de 8,714,040 acres. En voici le détail:—

Inscriptions de homesteads—			
Manitoba	3,158		
Saskatchewan	20,484		
Alberta	15,184		
Colombie-Britannique	325		
		39,151	6,264,160
Préemptions—			
Saskatchewan	6,929		
Alberta	3,682		
		10,211	1,633,760
Homesteads achetés—			
Saskatchewan	1,043		
Alberta	365		
		1,408	225,280
Homesteads accordés aux volontaires de l'Afrique-Sud—			
Manitoba	6		
Saskatchewan	920		
Alberta	857		
		1,783	570,560
Terres louées aux métis du N.-O—			
Manitoba	6		
Saskatchewan	41		
Alberta	80		
		127	20,280
Total		52,680	8,714,040

Comparé à celui de l'année précédente, il y a eu une diminution de 5,328 dans le nombre des inscriptions accordées.

Les 39,151 inscriptions de homesteads dont il est question plus haut ont été accordées par les agences comme il suit—

MANITOBA.

Brandon	51
Dauphin	1,012
Winnipeg	2,095
	3,158

SASKATCHEWAN.

Battleford	2,484
Estevan	937
Humboldt	1,721
Medicine-Hat (en partie)	1,137
Moosejaw	4,083
Prince-Albert	2,096
Régina	341
Saskatoon	2,967
Swift-Current (Courant-Rapide)	3,453
Yorkton	1,265
	20,484

ALBERTA

Calgary	3,837
Edmonton	1,398
Grande-Prairie	492
Lethbridge	567
Medicine-Hat (en partie)	1,707
Rivière-La-Paix	452
Rer-Deer	1,731
	15,184

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Kamloops	287
New-Westminster	38
	325

Les 39,151 inscrits pour homesteads représentent 91,372 âmes, d'après les renseignements donnés par chaque incrits. Sur ces inscriptions, 9,531 furent faites par des habitants des différentes provinces du Canada, 401 par des Canadiens revenus des Etats-Unis, et 2,132 par des personnes qui avaient déjà obtenu des homesteads, mais dont les inscriptions avaient été annulées par défaut ou à la demande des inscrits, afin d'obtenir une autre terre, dans la plupart des cas; 7,256 furent faites par des personnes des Iles Britanniques; 10,577 des Américains; 3,121 par des Austro-Hongrois; 1,781 par des Russes; 1,160 par des Norvégiens; 964 par des Suédois; 790 par des Allemands; 437 par des Français; 159 par des Belges, et le reste, soit 842 inscriptions, par des citoyens de différents autres pays.

INSCRIPTIONS ANNULÉES.

Pendant l'année, 24,909 inscriptions ont été annulées, représentant 18,608 inscritions de homesteads, 6,103 inscripetions de préemptions, 175 achats de homesteads et 23 ventes.

VENTES.

Mille soixante-dix ventes ont été faites pendant l'année, couvrant 53,517 acres de terre, et comprenant 244 ventes de lots de villages sur la zone du chemin de fer, dans la Colombie-Britannique, laissant 826 ventes ordinaires de terres fédérales, avec une moyenne de 63½ acres pour chaque vente.

CONCESSIONS AUX MÉTIS.

Au sujet de l'extinction des titres des sauvages concernant le territoire régi par le Traité de Sauvages n° 5, comprenant Churchill, York-Factory et autres lieux, lequel fut conclu en 1908, 1909 et 1910, 86 demandes, en outre de celles qui avaient été déjà accordées, furent approuvées par un arrêté du conseil à la date du 24 mai 1911; une liste de ces demandes fut, à cette époque, publiées dans la *Gazette du Canada.* Les titres accordés furent donnés l'été dernier aux requérants par un officier du gouvernement.

Les dernières concessions terminent pratiquement les dons en terres faits aux métis, dont les demandes, faites après l'extinction de leurs titres, ont été, à mon avis, très librement exaucées par des commissions royales et par le ministère, à différentes époques depuis 1876.

CERTIFICATS DES VOLONTAIRES DE L'AFRIQUE-SUD.

En vertu de l'Acte des Gratifications aux Volontaires, et à ses amendements, jusqu'à date, 7,281 certificats ont été accordés, donnant droit aux volontaires, ou à leurs représentants dûment attitrés, de s'inscrire, à leurs choix, pour deux quarts de section, comprenant 320 acres, dans la classe des inscriptions de homesteads, dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, à condition d'observer les lois prescrivant les obligations des colons, Loi des Terres Fédérales, en ce qui concerne les gratifications ordinaires de homestead.

Sur ces certificats, 649 furent demandés par les volontaires eux-mêmes, et 6,379 par leurs représentants. Sur ceux qui furent d'abord demandés par les volontaires, 360 furent par la suite confiés à des représentants. Sur les demandes faites par les volontaires ou leurs représentants, 101 ont été annulées.

GRATIFICATION MILITAIRE ET GARANTIES À LA ROYALE GENDARMERIE DU NORD-OUEST.

Un avis public, daté du 7 avril 1910, a été émis par le ministère, et publié dans la *Gazette du Canada* et plusieurs journaux, et contenait une liste de personnes aux-auxquelles 147 des garanties dont il est plus haut question, avaient été accordées il y a plusieurs années en raison de services rendus lors des expéditions à la Rivière-Rouge en 1870, 1871, 1872 et 1873, ou pour du service dans la royale gendarmerie du Nord-Ouest; mais leurs garanties sont encore inscrites au ministère, parce qu'elles ne les ont pas réclamées. Cet avis public disait que les garanties en question seraient accordées aux titulaires, ou, en cas de décès, à leurs représentants, sur preuves satisfaisantes données au ministère.

Depuis la publication de cet avis, 26 de ces garanties ont été accordées; mais il reste encore sur les listes du ministère actuellement 121 garanties, qui donnent au titulaire le droit de recevoir gratuitement sans obligation de résidence actuelle ou d'établissement sur sa terre, un quart de section des terres fédérales, comprenant 160 acres, dans la classe des homesteads du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Une liste de ces dons non réclamés à date est jointe à ce rapport.

RÉCLAMATIONS DE TERRES.

Presque toutes les réclamations faites par des personnes en légitime possession de leurs terres dans le district de la Rivière-La-Paix, à l'époque de la conclusion du Traité n° 8, ont été réglées pendant l'été de 1899, par le don de la terre occupée par les dites personnes, à condition que la terre ne dépasse pas 160 acres en superficie, pourvu qu'elle ait été arpentée, qu'on ait fait des recherches à son sujet au Bureau des Lettres Patentes, et que ces réclamations aient été approuvés par le gouverneur en conseil à l'endroit où elles ont été faites.

On s'est aussi occupé, dans cette division, du règlement des titres et de demandes d'achat de terres de la part de gens occupant les terres sans droit légal.

DROITS DE PASSAGE DES CHEMINS DE FER.

Le travail d'émission de lettres patentes à plusieurs compagnies de chemins de fer au sujet de leurs emplacements de voie et des terrains qu'elles veulent obtenir pour y bâtir des gares sur les terres fédérales, ou des terres qui leur sont transférées par des inscrits, lequel travail incombe au bureau technique de la division, avance de façon satisfaisante.

COMPTES ET REVENU.

Dans cette division, il y a actuellement environ 30,000 comptes concernant les achats de homesteads, les ventes de préemptions, et les ventes ordinaires, et quelque 12,000 comptes au sujet de grains de semence et de provisions.

Pendant l'année dernière, près de $2,000,000, y compris environ $429,000, représentant les intérêts sur des paiements retardés, furent perçus sur les ventes mentionnées plus haut, et $119,634.13, y compris environ $16,000 au compte des intérêts, ont été reçus en paiement de grains de semence et de provisions.

Tous les item qui composent cette somme considérable ont été entrés à leus comptes respectifs après avoir été soigneusement vérifiés.

Au sujet de ces comptes, environ 50,000 avis avec état de compte furent adressés pendant l'année, et 2,894 reçus furent donnés sur paiements faits au ministère, représentant un montant de $443,333.68.

REMBOURSEMENTS.

Relativement aux ventes et à l'argent sur la valeur acquise par amélioration des homesteads annulés, il y eut 2,393 remboursements, représentant un montant de $155,231.07; et, relativement aux comptes de grains de semence, 180 remboursements, soit une somme de $3,012.43. Ces derniers remboursements furent dus, pour la plupart, à des paiements en double, ou à des paiements faits au ministère au lieu des autorités provinciales, par lesquelles, en ce cas, les grains de semence ont été avancés aux colons, et les remboursements faits au compte des ventes représentaient des paiements en sus ou des paiements faits d'avance sur des achats de homesteads ou de préemptions, ce qui est contraire à notre habitude.

REGISTRES.

On a fait dernièrement l'inventaire de tous les registres, levés et plans de cette division; cet inventaire montre qu'il y a 1,336 volumes de grand format, tels que les grands registres des townships et autres, index pour lettres patentes, livres de lettres patentes émises, de gratifications aux militaires et aux métis, registres de transferts, etc., et 8,290 plans de townships, dont un registre est tenu des terres vendues, lots de villages, de colonisation, emplacements de voie et terrains pour gares de chemins de fer, de chemins et de routes, etc.

Dans cette division, 239,458 lettres patentes sont enregistrées, couvrant une superficie de 65,752,724 acres, comme on l'a dit, et 18,000 cessions.

Ces livres et plans constituent un tableau complet de toutes les transactions faites par le ministère depuis sa création, en 1873, à l'exception du registre contenant copies des lettres patentes qui furent émises entre 1873 et juillet 1883, lesquelles sont enregistrées au Secrétariat d'Etat.

INSTALLATION.

Nos quartiers actuels, durant ces dernières années, tant pour la facilité d'accomplir le travail de cette division, pour le bien-être du personnel et la garde des registres dont le nombre augmente sans cesse, ont mal convenu à l'ouvrage qui s'y fait.

Par conséquent, je prends la liberté d'attirer l'attention sur l'urgente nécessité de pourvoir de quartiers plus convenables le personnel et les registres de la division des Lettres Patentes. Je suis heureux de constater que le travail de la division est actuellement satisfaisant; l'émission des lettres patentes, la correspondance et toutes les entrées dans les livres étant très bien faites.

En terminant, je désire exprimer mon opinion sur les services rendus par le personnel de cette division, dont la plupart des membres ont travaillé au milieu de grandes difficultés et de gêne personnelle, à cause du manque de confort de l'installation présente.

Le tableau suivant montre approximativement le travail accompli dans la division des Lettres Patentes, pendant l'exercice clos le 31 mars 1912:—

Dessins	195,696
Lettres envoyées, écrites à la division	24,000
" " au bureau du sous-secrétaire . .	15,000
Avis envoyés aux détenteurs de lettres patentes	18,000
Avis envoyés aux acheteurs, avec états de comptes	50,000
Lettres patentes émises et expédiées	19,354
Inscriptions vérifiées et entrées dans les livres	52,680
Entrées annulées et enregistrées.	24,909
Reçus donnés	2,894
Demandes de remboursements préparées	2,573
Paiements s'élevant à environ $2,000,000 vérifiés et entrés dans les livres.	
Cessions enregistrées.	373
Lois nommant des représentants, en vertu de la loi de gratification aux volontaires, enregistrés.	1,392
Réclamations de métis et demandes de concessions émises. .	86
Demandes d'achat	1,000
Certificats donnés pour grain de semence.	1,432
Quittances données pour grain de semence.	1,727
Copies certifiées de lettres patentes préparées	182
Relevés fournis par les agents de l'argent reçu, des recettes, etc., vérifiées pour le comptable en chef	

Un grand nombre de plans et de croquis ont été préparés, ainsi que des rapports et des mémoires au conseil, etc., dont on n'a pas tenu compte.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

N. O. COTE,
Chef du Service.

A.—TABLEAU comparatif des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, les territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique et le territoire du Yukon, et qui ont été émises par le ministère de l'Intérieur pendant l'exercice clos le 31 mars 1911, et enregistrés dans la division des Lettres Patentes.

Numreo.	Nature de la concession.	Du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.		Du 1er avril 1910 au 31 mars 1911.	
		Patentes.	Acres.	Patentes.	Acres.
1	Ventes à Cie de ch. de fer et d'irr. de l'Alberta.	154	82,574	98	66,933
2	Cessions d'hypothèques........................	5	....	....	
3	Homesteads de la Colombie-Britannique.	106	15,060	84	12,431
4	Ventes, en Colombie-Britannique..............	65	17,878	86	6,389
5	Ventes de houillères..........	10	1,496	45	9,779
6	Ventes de terrains miniers	2	117	2	50
7	Commutations............	3	101	1	24
8	Homesteads	16,911	2,679,655	18,961	3,001,930
9	Cie de la Baie-d'Hudson.	15	118,976	11	71,588
10	Loyers	2	76	....	
11	Permis d'occupation........	35	164	23	75
12	Concessions en vertu de la loi du Manitoba.....	6	446	3	71
13	Concessions de l'Université du Manitoba........	2	320	2	320
14	Concessions à titre de gratifications aux militaires	9	1,441	6	951
15	Homesteads militaires....	7	2,197	5	1,496
16	Ventes de terrains miniers....................	9	3,633	16	2,213
17	Droits miniers (20,234 acres)	85	....	173	
18	Concessions aux métis du Nord-Ouest.........	160	23,475	332	59,634
19	Ventes de paroisses.....	8	904	11	1,096
20	Décharges, concessions spéciales (1,915 acres)...	12	....	14	
	Chemins de fer :—				
21	Ch. de fer de Calgary et Edmonton.........	39	23,357	19	5,442
22	Compagnie du Canadian-Northern.....	25	3,343	181	38,380
23	Concessions à la Cie du Pacifique-Canadien.	124	7,598	179	27,649
24	Concessions à la Cie du Pacifique-Canadien, embranchement de Souris.........	1	42	53	270,826
25	Concessions pour la voie et les gares, Pacifique-Canadien............	46	156	47	1,586
26	Cie du Grand-Tronc-Pacifique..............	64	1,282	127	2,842
27	Cie du Gd-Tronc-Pacifique, embranchement	38	252	....	
28	Ch. de fer Kootenay Central.....	9	86	....	
29	Ch. de fer du Manitoba et du Nord-Ouest..	1	12	11	169
30	Ch. de fer du Manitoba et du Sud-Est	....	....	6	2,252
31	Cie de ch. de fer de colonisation du Sud-Ouest du Manitoba.........................	5	42	....	
32	Cie de ch. de fer et de navigation à vapeur Qu'Appelle, Lac-Long et Saskatchewan..	67	14,802	10	2,034
33	Ventes..................................	742	89,850	551	71,099
34	Ventes de terres d'écoles............	355	54,256	392	42,361
35	Concessions spéciales..........................	198	9,429	195	6,710
36	Homesteads, territoires du Yukon..............	2	213	....	
37	Ventes du territoire du Yukon.............. .	51	2,155	110	3,958
38	Territoire du Yukon, concessions spéciales......	1	....	....	
	Grand total.........................	19,354	3,155,388	21,754	3,710,288

N. O. COTE,

Chef de bureau.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
SERVICE DES LETTRES PATENTES,
OTTAWA, 27 juin 1912.

B.—TABLEAU comparatif des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans la province du Manitoba, qui ont été émises par le ministère de l'Intérieur pendant l'année close le 31 mars 1911, et enregistrées au service des lettres patentes.

Numéro.	Nature de la concession.	Du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.		Du 1er avrril 1910 au 31 mars 1911.	
		Patentes.	Acres.	Patentes.	Acres.
1	Cessions d'hypothèques	5	....	....	
2	Commutations	3	101	1	24
3	Homesteads	692	106,350	600	92,271
4	Cie de la Baie-d'Hudson	1	13,216	2	29,694
5	Concessions en vertu de la loi du Manitoba	6	446	3	71
6	Concessions de l'Université du Manitoba	2	320	2	320
7	Ventes de terrains miniers	2	274	10	1,958
8	Concessions aux métis du Nord-Ouest	4	687	....	
9	Ventes de paroisses	6	618	10	1,076
10	Décharges, concessions spéciales (154 acres)	1	....	....	
	Chemins de fer :—				
11	Compagnie du Canadian-Northern	1	3	72	12,472
12	Concessions à la Cie du Pacifique-Canadien	14	222	2	19
13	Terrains pour la voie et les gares de la Cie du Pacifique-Canadien	46	156	1	7
14	Chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique	....	....	6	133
15	Cie de ch. de fer du Manitoba et du S.-E.	....	....	1	12
16	Cie de ch. de f. de col. du S.-O. du Manitoba.	5	42	....	
17	Ventes	60	4,194	90	6,078
18	Ventes de terres d'écoles	113	16,418	141	19,097
19	Concessions spéciales	12	802	10	323
	Grand total	973	143,849	951	163,555

N. O. COTE,

Chef du service.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
SERVICES DES LETTRES PATENTES,
OTTAWA, 27 juin 1912.

C.—TABLEAU comparatif des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans la province la Saskatchewan, qui ont été émises par le ministère de l'Intérieur pendant l'année close le 31 mars 1912, et enregistrées dans la division des lettres patentes.

Numéro.	Nature de la concession.	Du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.		Du 1er avril 1910 au 31 mars 1911.	
		Patentes.	Acres.	Patentes.	Acres.
1	Homesteads	10,156	1,611,788	11,740	1,860,253
2	Compagnie de la Baie-d'Hudson	9	72,990	6	10,196
3	Permis d'occupation	13	....	10	
4	Concessions à titre de gratifications militaires	4	640	2	320
5	Homesteads militaires	6	1,877	3	960
6	Ventes de terrains miniers	....	....	1	126
7	Droits miniers (1,160 acres)	7	....	16	
8	Concessions aux métis du N.-O	63	9,563	180	33,426
9	Ventes de paroisses	1	226	....	
10	Décharges, concessions spéciales (1,761 acres)	11	....	14	
	Chemins de fer :—				
11	Cie du Canadian-Northern	23	3,334	109	25,909
12	Concessions au Pacifique-Canadien	91	4,442	107	3,744
13	Concessions au Pacifique-Canadien, embranchement de Souris	1	42	52	270,666
14	Terrain pour la voie et les gares de la Cie du Pacifique-Canadien	....	....	45	1,537
15	Chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique	10	48	74	1,203
16	Cie d'embranch. du Grand-Tronc-Pacifique	24	164	....	
17	Cie du ch. de fer Manitoba N.-O	1	12	11	169
18	Cie de ch. de fer Manitoba et S.-E	....	....	4	2,080
19	Cie de ch. de fer et de navigation à vapeur Qu'Appelle, Lac-Long et Saskatchewan	67	14,803	10	2,034
20	Ventes	385	49,253	274	37,756
21	Ventes de terres d'écoles	134	13,410	157	16,293
22	Concessions spéciales	118	3,874	78	1,922
	Totaux	11,124	1,786,466	12,893	2,268,594

N. O. COTE,

Chef du service.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES LETTRES PATENTES,
OTTAWA, 27 juin 1912.

D.—TABLEAU comparatif des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans la province d'Alberta, émises par le ministère de l'Intérieur au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912, et enregistrées dans la division des patentes de terres.

Numéro.	Nature de la concession.	Du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.		Du 1er avril 1910 au 31 mars 1911.	
		Patentes.	Acres.	Patentes.	Acres.
1	Ventes de l'*Alberta Railway and Irrigation Co.*	154	82,574	98	66,933
2	" terrains houillers	10	1,496	45	9,779
3	" " " à surface	2	118	2	50
4	Homesteads	6,063	961,517	6,619	1,049,389
5	Cie de la Baie-d'Hudson	5	32,770	3	31,698
6	Baux	2	76	....	....
7	Permis d'occupation	22	164	13	75
8	Concessions à titre de gratific. militaires	5	801	4	631
9	Homesteads militaires	1	320	2	536
10	Ventes de terrains miniers	6	3,207	3	56
11	Droits miniers (19,075 acres)	78	....	157	....
12	Concessions aux Métis du Nord-Ouest	93	13,225	152	26,208
13	Ventes de paroisse	1	60	1	20
	Chemins de fer :—	39	23,357	19	5,442
14	Calgary et Cie de ch. de fer Edmonton	1	6	....	....
15	Canadian-Northern	17	2,914	69	23,606
16	Cie. du chemin de fer Pacifique-Canadien, concessions (embranchement de Souris)	....	....	1	160
17	Grand-Tronc-Pacifique	54	1,234	47	1,506
18	Grand-Tronc-Pacifique (d'embranch.)	14	88	....	....
19	Manitoba et Sud-Est	....	....	1	160
20	Ventes	292	36,362	184	26,298
21	Ventes de terre des écoles	108	24,428	94	6,971
22	Concessions spéciales	64	4,746	102	4,342
	Totaux	7,031	1,189,463	7,616	1,253,860

N. O. COTE,
Chef de la division et registraire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES PATENTES DE TERRES,
OTTAWA, 27 juin 1912.

E.—TABLEAU comparatif des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans la province de la Colombie-Britannique, émises par le ministère de l'Intérieur au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912, et enregistrées dans la division des patentes de terres.

Numero.	Nature de la concession.	Du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.		Du 1er avril 1910 au 31 mars 1911.	
		Patentes.	Acres.	Patentes.	Acres.
1	Homesteads de la Colombie-Britannique	106	15,060	84	12,431
2	" " ventes	65	17,878	86	6,389
3	Ventes de terrains miniers	1	152	2	73
	Chemins de fer :—				
4	Pacifique-Canadien, concessions	2	20	1	280
5	" " voies et gares	.....	.....	1	42
6	Ch. de fer Kootenay-Central	9	86	.....	.....
7	Concessions spéciales	3	6	5	123
	Totaux	186	33,202	179	19,338

N. O. COTE,
Chef de la division et registraire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES PATENTES DE TERRES,
OTTAWA, 27 juin 1912.

F.—TABLEAU comparatif des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans le territoire du Yukon, émises par le ministère de l'Intérieur au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912, et enregistrées dans la division des patentes de terres.

Numéro.	Nature de la concession.	Du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.		Du 1er avril 1910 au 31 mars 1911.	
		Patentes.	Acres.	Patentes.	Acres.
1	Territoire du Yukon, homesteads	2	213	.....	.....
2	" " ventes	31	2,155	110	3,958
3	" " octrois spéciaux	1	.....	.....	.....
	Totaux	34	2,368	110	3,958

N. O. COTE,
Chef de la division et registraire.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES PATENTES DE TERRES,
OTTAWA, 27 juin 1912.

G.—Tableau comparatif des lettres patentes couvrant les terres fédérales situées dans les territoires du Nord-Ouest, émises par le ministère de l'Intérieur au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912, et enregistrées dans la division des patentes de terres.

Numéro.	Nature de la concession.	Du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.		Du 1er avril 1910 au 31 mars 1911.	
		Patentes.	Acres.	Patentes.	Acres.
1	Homesteads	....	....	2	16
2	Ventes	5	40	3	967
3	Concessionss spéciales	1	....	....	....
	Totaux	6	40	5	983

N. O. COTE,
Chef de la division et registraire.

Ministère de l'Intérieur,
Division des patentes de terres,
Ottawa, 27 juin 1912.

H.—Relevé indiquant le nombre de patentes expédiées aux différents registraires des districts d'enregistrement des terres dans les provinces d'Alberta, de Saskatchewan, les territoires du Nord-Ouest et le territoire du Yukon, et le nombre d'avis adressés par la poste aux porteurs de lettres patentes, au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912.

District d'enregistrement.	Nombre des patentes expédiées aux registraires.	Nombre d'avis envoyés par la poste aux porteurs de patentes.
Assiniboïa	1,429	1,396
Saskatchewan-Est	758	743
Saskatchewan-Ouest	1,134	1,098
Yorkton	1,177	1,020
Saskatoon	3,557	3,429
Moosejaw	3,078	3,003
Cannington	28	32
Alberta-Nord	4,075	4,018
Alberta-Sud	2,992	2,825
Territoires du Nord-Ouest	6	7
Yukon	35	38
Totaux	18,269	17,609

N. O. COTE,
Chef de la division et registraire.

Ministère de l'Intérieur,
Division des patentes de terres,
Ottawa, 27 juin 1912.

I.—Relevé indiquant le nombre de lettres patentes émises par le ministère de l'Intérieur pour des terres fédérales depuis 1873, et le nombre d'acres concédées.

Période.		Nombre de patentes émises.	Superficie en acres.
Mai 1873 au 31 décembre	1873	420	67,200
1er janvier 1874 au 31 décembre	1874	577	92,320
1er janvier 1875 au 31 octobre	1875	464	74,240
Exercice clos le 31 octobre	1876	318	50,880
" " " "	1877	2,437	478,840
" " " "	1878	2,357	462,880
" " " "	1879	2,663	426,080
" " " "	1880	1,084	173,440
" " " "	1881	1,885	400,862
" " " "	1882	2,197	506,785
" " " "	1883	4,341	831,341
" " " "	1884	3,896	909,604
" " " "	1885	3,533	898,464
" " " "	1886	4,570	942,055
" " " "	1887	4,599	1,071,364
" " " "	1888	3,275	647,644
" " " "	1889	3,282	661,636
" " " "	1890	3,273	626,019
" " " "	1891	2,449	411,073
" " " "	1892	2,955	549,257
" " " "	1893	2,936	502,601
" " " "	1894	2,553	420,238
Novembre et décembre	1894	413	66,102
Exercice clos le 31 décembre	1895	2,118	348,964
" " " "	1896	2,665	531,861
" " " "	1897	2,972	499,859
" " " "	1898	3,037	646,671
" " " "	1899	3,904	714,748
1er janvier 1900 au 30 juin	1900	1,970	310,501
Exercice clos le 30 juin	1901	6,461	6,846,857
" " " "	1902	8,768	4,711,104
" " " "	1903	7,349	3,266,388
" " " "	1904	6,890	2,982,579
" " " "	1905	8,798	6,197,354
" " " "	1906	12,370	4,181,345
1er juillet 1906 au 31 mars	1907	10,596	2,361,330
Exercice clos le 31 mars	1908	18,690	6,138,977
" " " "	1909	22,431	4,215,326
" " " "	1910	22,854	3,662,259
" " " "	1911	21,754	3,710,288
" " " "	1912	19,354	3,155,388
		239,458	65,752,724

N. O. COTE,
Chef de la division et registraire.

Ministère de l'Intérieur,
Division des patentes de terres,
Ottawa, 27 juin 1912.

J.—Relevé indiquant le nombre des inscriptions de homesteads au cours de l'exercice 1911-12, comparé à l'exercice 1910-11.

Agence.	Manitoba.		Saskatchewan.		Alberta.		Colombie-Britannique.		Remarques.
	1911-12.	1910-11.	1911-12.	1910-11.	1911-12.	1910-11.	1911-12.	1910-11.	
Battleford			2,484	2,215					
Brandon	51	76							
Calgary					3,837	5,450			
Dauphin	1,012	1,012							
Edmonton					6,998	5,112			
Estevan			237	1,033					
Grande-Prairie					492	—			
Humboldt			1,721	1,738					
Kamloops							287	202	
Lethbridge					507	933			
Medicine-Hat			1,137	1,589	1,707	2,146			
Moosejaw			4,083	5,285					
New-Westmi'ster							38	4	
Riv. La-Paix					425	291			Nombre des inscriptions pour l'exercice 1910-11 = 44,479, 1911-12 = 39,151. Diminution nette pour l'exercice 1911-12 = 5,328.
Prince-Albert			2,096	1,871					
Régina			341	435					
Red-Deer					1,731	2,032			
Saskatoon			2,967	4,178					
Swift-Current			3,453	5,568					
Winnipeg	2,095	1,994							
Yorkton			1,265	1,315					
Total	3,158	3,082	20,484	25,227	15,184	15,964	325	206	

RECAPITULATION.

Mois.	Manitoba.		Saskatchewan.		Alberta.		Colombie-Britannique.	
	1912.	1911.	1912.	1911.	1912.	1911.	1912.	1911.
1911.								
Avril	305	324	2,483	4,240	1,785	2,620	37	25
Mai	333	281	2,328	3,745	1,612	2,328	35	20
Juin	356	354	2,516	3,440	1,771	1,985	37	23
Juillet	289	307	2,446	2,576	1,593	1,356	33	21
Août	295	261	2,194	1,958	1,528	1,256	37	23
Septembre	214	258	1,679	1,530	1,299	1,077	55	16
Octobre	217	364	1,498	1,845	1,167	1,100	27	16
Novembre	231	309	1,422	1,783	976	1,073	21	18
Décembre	240	159	1,032	1,028	814	750	13	15
1912.								
Janvier	196	144	803	642	678	568	8	6
Février	218	121	893	830	822	677	17	9
Mars	264	200	1,190	1,610	1,139	1,172	15	14
Total	3,158	3,082	20,484	25,227	15,184	15,964	325	206

N. O. COTE,
Chef de la division.

Ministère de l'Intérieur,
Division des patentes de terres,
Ottawa, 27 juin 1912.

K.—Relevé indiquant le nombre des inscriptions de homesteads faites dans provinces du Manitoba, de Saskatchewan, d'Alberta et de la Colombie-Britannique au cours de l'exercice 1911-12, comparé à l'exercice 1910-11.

MANITOBA.

Agences.	1911-12.	1910-11.	Augmentaton.	Diminution.	Total, 1911-12.	Total, 1910-11.	Augmentation, 1911-12.	Diminution, 1910-11.
Winnipeg	2,095	1,994	101	....	....	....	....	....
Dauphin	1,012	1,012	....	....	....	....	....	....
Brandon	51	....	....	25	....	....	....	....
	3,158	3,082	101	25	3,158	3,082	76	....

SASKATCHEWAN.

Agences.	1911-12.	1910-11.	Augmentaton.	Diminution.	Total, 1911-12.	Total, 1910-11.	Augmentation, 1911-12.	Diminution, 1910-11.
Yorkton	1,265	1,315	....	50	....	....	....	....
Estevan	937	1,033	....	96	....	....	....	....
Régina	341	435	....	94	....	....	....	....
Humboldt	1,721	1,738	....	17	....	....	....	....
Prince-Albert	2,096	1,871	225	....	....	....	....	....
Moosejaw	4,083	5,285	....	1,202	....	....	....	....
Medicine-Hat	1,137	1,589	....	452	....	....	....	....
Battleford	2,484	2,215	269	....	....	....	....	....
Swift-Current	3,453	5,568	....	2,115	....	....	....	....
Saskatoon	2,967	4,178	....	1,211	....	....	....	....
	20,484	25,227	494	5,237	20,484	25,227	....	4,743

ALBERTA.

Agences.	1911-12.	1910-11.	Augmentaton.	Diminution.	Total, 1911-12.	Total, 1910-11.	Augmentation, 1911-12.	Diminution, 1910-11.
Calgary	3,837	5,450	....	1,613	....	....	....	....
Lethbridge	567	933	....	366	....	....	....	....
Red-Deer	1,731	2,032	....	301	....	....	....	....
Edmonton	6,398	5,112	1,286	....	....	....	....	....
Grande-Prairie	492	....	492	....	....	....	....	....
Riv.-La-Paix	452	291	161	....	....	....	....	....
Medicine-Hat	1,707	2,146	439	....	....	....	....	....
	15,184	15,964	1,939	2,719	15,184	15,964	....	780

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Agences.	1911-12.	1910-11.	Augmentaton.	Diminution.	Total, 1911-12.	Total, 1910-11.	Augmentation, 1911-12.	Diminution, 1910-11.
Kamloops	287	202	85	....	....	....	....	....
New Westminster	38	4	34	....	....	....	....	....
	325	206	119	....	325	206	119	....

	Total, 1911-12.	Total, 1910-11.	Augmentation, 1911-12.	Diminution, 1910-11.
Grand total pour l'exercice 1911-12	39,151	....	....	....
" " " 1910-11	....	44,479	....	....
Diminution nette pour l'exercice 1911-12	5,328	195	5,523	....

N. O. COTE,

Chef de la division.

Ministère de l'Intérieur,
Division des patentes de terres,
Ottawa, 27 juin 1912.

I.—Relevé indiquant le nombre des inscriptions de homesteads au cours des exercices clos le 31 mars 1911 et 1912, et la nationalité des homesteaders, tel que rapporté par les différentes agences du ministère dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Nationalités.	Nombre des inscriptions, 1911.	Nombre des inscriptions, 1912.
Canadiens de l'Ontario	4,438	3,152
" Québec	1,101	951
" la Nouvelle Ecosse	237	182
" du Nouveau-Brunswick	140	118
" l'Ile-du-Prince-Edouard	68	69
" du Manitoba	1.495	998
" de la Saskatchewan	4,061	3,085
" l'Alberta	980	863
" de la Colombie-Britannique	136	123
Personnes ayant obtenu une inscription antérieure	1,834	2,132
Terre-Neuviens	7	6
Canadiens revenus des Etats-Unis	553	401
Américains	12,485	10,577
Anglais	6,161	5,739
Ecossais	1,291	1,041
Irlandais	492	476
Français	376	437
Belges	133	159
Suisses	74	80
Italiens	68	45
Roumains	175	141
Syriens	64	56
Allemands	845	790
Austro-Hongrois	2,804	3,121
Hollandais	201	153
Danois (autres que les Islandais)	206	201
Islandais	96	69
Suédois	937	964
Norvégiens	1,092	1,160
Russes	1,858	1,781
Mennonites	6	....
Jamaïquains	....	1
Brésiliens	....	1
Chinois	5	8
Japonais	3	6
Persans	9	3
Australiens	10	13
Néo-Zélandais	6	12
Grecs	13	3
Hindous	4	11
Bulgares	....	5
Serbes	3	4
Turcs	7	9
Algériens	1	....
Espagnols	2	....
Chiliens	1	3
Mexicains	1	....
Egyptiens	....	1
Malgaches	....	1
Totals	44,479	39,151

Représentant 107,884 âmes en 1911.
" 91,372 " 1912.

N. O. COTE,
Chef de la division.

Ministère de l'Intérieur,
Division des patentes de terres,
Ottawa, 27 juin 1912.

M.—Relevé indiquant le nombre des inscriptions de homesteads faites au cours des exercices clos le 31 mars 1911 et 1912, par des personnes venues des différents Etats et Territoires des Etats-Unis.

Etats.	Nombre des inscriptions, 1911.	Nombre des inscriptions, 1912.
Arizona	6	1
Alabama	11	
Alaska	1	2
Arkansas	21	19
Californie	83	72
Caroline du Nord	29	10
Caroline du Sud	12	3
Colorado	16	47
Columbia, District de	......	2
Connecticut	25	13
Dakota, Nord	4,339	3,987
Dakota, Sud	782	615
Delaware	1	
Floride	1	4
Georgie	6	9
Idaho	228	138
Illinois	409	169
Indiana	219	245
Territoire Indien	......	88
Iowa	598	470
Kansas	200	139
Kentucky	50	49
Louisiane	4	4
Maine	51	20
Maryland	5	6
Massachusetts	93	91
Michigan	650	462
Minnesota	2,213	1,799
Mississipi	10	6
Missouri	147	119
Montana	246	209
Nébraska	200	204
Névada	3	4
New-Hampshire	29	22
New-Jersey	16	17
Nouveau-Mexique	1	7
New-York	205	178
Ohio	183	169
Okahoma	99	97
Orégon	157	105
Pensylvanie	126	136
Rhode-Island	19	19
Tennessee	34	25
Texas	32	52
Utah	19	13
Vermont	24	23
Virginie	14	37
Virginie Occidentale	12	6
Washington	683	452
Wisconsin	678	599
Wyoming	30	15
Totaux	13,038	10,978

N. O. COTE,
Chef de la division.

Ministère de l'Intérieur,
Division des patentes de terres,
Ottawa, 27 juin 1912.

N.—RELEVÉ indiquant le nombre des inscriptions de homesteads faites au cours de l'exercice 1911-12, la nationalité des homesteaders, et les provinces dans lesquelles les inscriptions ont été faites.

Nationalités.	Provinces.				Total.
	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Colombie Britannique.	
Canadiens de l'Ontario	173	1,442	1,512	25	3,152
" de Québec	55	335	556	5	951
" de la Nouvelle-Ecosse	8	52	116	6	182
" du Nouveau-Brunswick	1	27	85	5	118
" de l'Ile du Prince-Edouard	7	23	39	....	69
" du Manitoba	414	399	183	2	998
" de la Saskatchewan	7	2,903	173	2	3,085
" de l'Alberta	3	61	798	1	863
" de la Colombie-Britannique	....	37	61	25	123
Personnes ayant obte. des inscriptions antérieures	393	729	986	24	2,132
Canadiens revenus des Etats-Unis	....	1	5	....	6
Terre-Neuviens	20	248	131	2	401
Américains	214	5,690	4,600	73	10,577
Anglais	332	3,360	1,950	97	5,739
Ecossais	79	403	543	16	1,041
Irlandais	32	145	295	4	476
Français	68	232	133	4	437
Belges	12	107	38	2	159
Suisse	16	29	34	1	80
Italiens	6	19	15	5	45
Roumains	....	128	13	....	141
Syriens	1	49	6	....	56
Allemands	60	416	308	6	790
Austro-Hongrois	822	1,272	1,024	3	3,121
Hollandais	35	35	82	1	153
Danois	15	90	96	....	201
Ilandais	44	19	6	....	69
Suédois	74	475	411	4	964
Norvégiens	20	699	434	7	1,160
Russes	245	1,016	518	2	1,781
Arabes	....	1	1	....	2
Brésiliens	....	1	....	....	1
Chinois	....	3	2	3	8
Japonais	....	4	2	....	6
Persans	....	1	2	....	3
Australiens	1	5	7	....	13
Néo-Zélandais	1	7	4	....	12
Hindous	....	4	7	....	11
Bulgares	....	3	2	....	5
Grecs	....	2	1	....	3
Turcs	....	3	4	....	7
Serbes	....	3	1	....	4
Chiliens	....	3	....	....	3
Jamaïquains	....	1	....	....	1
Malgache	....	1	....	....	1
Egyptiens	....	1	....	....	1
Total	3,158	20,484	15,184	325	39,151
Nombre d'âmes représenté par les inscript. ci-dessus	....	....	....	....	91,372

N. O. COTE,
Chef de la division.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES PATENTES DE TERRES,
OTTAWA, 27 juin 1912.

O.—Relevé indiquant le nombre des inscriptions de homesteads faites dans les provinces du Manitoba, de Saskatchewan, d'Alberta et de la Colombie-Britannique, au cours de l'exercice 1911-12, par des personnes venues des Etats-Unis d'Amérique.

Etats.	Provinces.				Total.
	Man.	Sask.	Alta.	C.-B.	
Arizona			1		1
Alabama					
Alaska		2			2
Arkansas		3	16		19
Californie	1	12	56	3	72
Caroline, Nord			10		10
Caroline, Sud			3		3
Colorado	1	16	27	3	47
Columbia, District de			2		2
Connecticut		3	10		13
Dakota, Nord	121	2,791	1,073	2	3,987
Dakota, Sud	8	365	241	1	615
Delaware					
Floride			4		4
Georgie		3	6		9
Idaho		35	102	1	138
Illinois	3	145	15	6	169
Indiana	3	55	186	1	245
Indien (Territoire)			88		88
Iowa	3	208	257	2	470
Kansas		37	101	1	139
Kentucky		13	34	2	49
Louisiane		1	3		4
Maine	1	13	4	2	20
Maryland			6		6
Massachusetts	1	56	34		91
Michigan	9	201	248	4	462
Minnesota	63	1,140	584	12	1,799
Mississipi		2	4		6
Missouri	7	34	75	3	119
Montana		70	137	2	209
Nébraska	2	64	136	2	204
Névada		3	1		4
New-Hampshire		9	13		22
New-Jersey		6	11		17
Nouveau-Mexique		5	2		7
New-York	2	62	109	5	178
Ohio		61	102	6	169
Oklahoma		21	76		97
Orégon		20	81	4	105
Pensylvanie	2	34	98	2	136
Rhode-Island	1	12	6		19
Tennessee	1	6	18		25
Texas		10	42		52
Utah		1	12		13
Vermont		10	13		23
Virginie		16	20	1	37
Virginie, Ouest			6		6
Washington	1	86	360	5	452
Wisconsin	4	304	288	3	599
Wyoming			14	1	15
Total	234	5,935	4,735	74	10,978

N. O. COTE,
Chef de la division.

Ministère de l'Intérieur,
Division des patentes de terres,
Ottawa, 27 juin 1912.

DOC. PARLEMENTAIRE No 25

P.—Relevé indiquant le nombre d'inscriptions de homesteads rapporté chaque année depuis 1874.

Exercice clos le:—

31 octobre 1874	1,376
31 " 1875	499
31 " 1876	347
31 " 1877	845
31 " 1878	1,788
31 " 1879	4,068
31 " 1880	2,074
31 " 1881	2,753
31 " 1882	7,483
31 " 1883	6,063
31 " 1884	3,753
31 " 1885	1,858
31 " 1886	2,657
31 " 1887	2,036
31 " 1888	2,655
31 " 1889	4,416
31 " 1890	2,955
31 " 1891	3,523
31 " 1892	4,840
31 " 1893	4,067
31 " 1894	3,209
31 décembre 1895	2,394
31 " 1896	1,857
31 " 1897	2,384
31 " 1898	4,848
31 " 1899	6,689
30 juin 1900	7,426
30 " 1901	8,167
30 " 1902	14,673
30 " 1903	31,383
30 " 1904	26,073
30 " 1905	30,819
30 " 1906	41,869
Neuf mois finissant le 31 mars 1907	21,647
Exercice clos le 31 mars 1908	30,424
" " " 1909	39,081
" " " 1910	41,568
" " " 1911	44,479
" " " 1912	39,151

N. O. COTE.
Chef de la division.

Ministère de l'Intérieur,
Division des patentes de terres,
Ottawa, 27 juin 1912.

Q.—Relevé indiquant le nombre de homesteads acquis par préemption ou achat et par les volontaires de l'Afrique-Sud, dans chaque agence, au cours de l'exercice 1911-12.

Agence.	Préemptions.	Homesteads achetés.	Homesteads aux volontaires de l'Afrique-Sud.
Battleford	274	116	156
Brandon			
Calgary	2,143	141	24
Dauphin			3
Edmonton	20	20	180
Estevan	506	46	17
Grande-Prairie			157
Humboldt			7
Kamloops			
Lethbridge	160	23	11
Medicine-Hat	1,800*	121†	217‡
Moosejaw	2,229	199	160
New-Westminster			
Rivière-La-Paix			138
Prince-Albert	3	5	68
Régina	13	11	5
Red-Deer	352	112	51
Saskatoon	879	425	113
Swift-Current	1,832	183	156
Winnipeg			3
Yorkton			27
Total	10,21	1,408	1,783

* 793 Sask., 1,007 Alta. † 58 Sask., 63 Alta. ‡ Sask., 100 Alta.

Provinces.	Préemptions.	Homesteads achetés.	Homesteads aux volontaires de l'Afrique-Sud
Manitoba			6
Saskatchewan	6,529	1,043	920
Alberta	3,682	365	857
Colombie-Britannique			
Total	10,211	1,408	1,783

N. O. COTE,
Chef de la division.

Ministère de l'Intérieur,
Division des patentes de terres,
Ottawa, 27 juin 1912.

R.—RELEVÉ indiquant le nombre de homesteads, préemptions, homesteads achetés et homesteads aux volontaires de l'Afrique-Sud, accordés chaque mois, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

Mois.	Homesteads.	Préemptions.	Homesteads achetés.	Homesteads aux volontaires de l'Afrique-Sud.
1911.				
Avril	4,610	1,136	134	160
Mai	4,308	1,056	142	179
Juin	4,680	1,283	181	245
Juillet	4,361	1,255	168	219
Août	4,054	1,213	164	196
Septembre	3,247	878	122	194
Octobre	2,909	845	107	187
Novembre	2,650	701	91	196
Decembre	2,099	490	99	207
1912.				
Janvier	1,685	399	64	
Février	1,940	428	64	
Mars	2,608	527	72	
Total	39,151	10,211	1,408	1,783

N. O. COTE,
Chef de la division.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES PATENTES DE TERRES,
OTTAWA, 27 juin 1912.

S.—RELEVÉ indiquant le nombre de certificats de concessions de terres de 320 acres chacune, accordés aux volontaires de l'Afrique-Sud en vertu de la "Loi récompensant certains volontaires, 1908", par le ministère de l'Intérieur, au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912.

	Nombre.	Acres.
Certificats émis	135	43,200
Certificats établis	1,783	570,560

N. O. COTE,
Chef de la division.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES PATENTES DE TERRES,
OTTAWA, 27 juin 1912.

T.—Relevé des inscriptions relatives aux terres fédérales faites au bureau principal, au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912.

——	Nombre des concessions.	Acres.
Concessions spéciales	226	9,784·00
Chemin de fer Calgary et Edmonton	....	23,305·00
Chemin de fer Canadian-Northern	....	3,075 50
Pacifique-Canadien (ligne principale)	....	6,123·38
Qu'Appelle, Long-Lake and Saskatchewan R.R. et SS. Co	....	14,176·56
Superficie accordée au Grand-Tronc-Pacifique pour droit de passage	....	1,579 09
Droit de passage à des chemins de fer	124	1,691·85
Concessions à la Compagnie de la Baie-d'Hudson	24	248,819·00

N. O. COTE,
Chef de la division.

Ministère de l'Intérieur,
Division des patentes de terres,
Ottawa, 27 juin 1912.

U.—Relevé comparatif des inscriptions et ventes de homesteads faites au cours des exercices clos le 31 mars 1911 et le 31 mars 1912, respectivement.

——	Exercice clos le 31 mars 1911.		Exercice clos le 31 mars 1912.	
	Nombre des inscriptions.	Acres.	Nombre des inscriptions.	Acres.
Homesteads	44,479	7,166,640	39,151	6,264,160
Ventes	....	443,673	1,070	52,517

N. O. COTE,
Chef de la division.

Ministère de l'Intérieur,
Division des patentes de terres,
Ottawa, 27 juin 1912.

V.—Relevé indiquant le nombre des cessions enregistrées à la division des patentes de terres au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912.

Nombre d'actes enregistrés	373
Honoraires d'enregistrement	$717.50

N. O. COTE,
Chef de la division.

Ministère de l'Intérieur,
Division des patentes de terres,
Ottawa, 27 juin 1912.

W.—Relevé indiquant le nombre des inscriptions annulées au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912.

Année de l'inscription.	Manitoba.						Saskatchewan.													Alberta.												Colombie-Britannique.					Grands totaux.
	Homesteads.			Préemptions.			Homesteads.			Préemptions.			Homesteads achetés.			Ventes.				Homesteads.			Préemptions.			Homesteads achetés.			Ventes.			Homesteads.		Ventes.			
	Cause de l'annulation.						Cause de l'annulation.													Cause de l'annulation.												Cause de l'annul.					
	Abandon.	Défaut.	Erreur, etc.	Abandon.	Défaut.	Total.	Abandon.	Défaut.	Erreur, etc.	Abandon.	Défaut.	Erreur, etc.	Abandon.	Défaut	Erreur, etc.	Abandon.	Défaut.	Erreur, etc.	Total.	Abandon.	Défaut.	Erreur, etc.	Abandon.	Défaut.	Erreur, etc.	Abandon.	Défaut.	Erreur, etc.	Abandon.	Erreur, etc.	Total.	Abandon.	Défaut.	Abandon.	Défaut.	Total.	
1912	5	....	2	....	....	7	10	....	1	3	....	1	....	....	1	..	..	..	16	12	2	2	....	....	2	....	....	..	..	..	18	....	....	....	..	....	41
1911	261	67	14	1	1	344	2104	499	31	626	95	12	30	3	3	1	..	..	3404	1851	427	27	444	80	15	31	5	2	1	1	2884	22	10	....	..	32	6664
1910	334	204	..	1	....	539	2413	2121	14	1064	768	6	35	13	3	3	4	3	6447	1715	1808	8	765	807	2	23	5	2	..	..	5135	16	18	1	..	35	12156
1909	101	92	..	....	1	194	344	579	1	208	273	1	11	4	..	2	..	..	1423	330	669	2	220	317	3	....	2	..	..	..	1543	7	10	....	..	17	3177
1908	88	105	..	....	....	193	139	307	3	111	118	1	2	....	..	3	..	..	684	106	266	2	76	77	..	....	....	..	2	..	529	6	6	....	..	12	1418
1907	29	46	1	....	....	76	76	170	1	....	....	..	....	....	..	..	..	..	247	42	147	2	..	....	..	....	....	..	..	..	191	....	5	....	..	5	519
1906	21	39	..	....	....	60	58	282	5	...	....	..	....	....	..	1	..	..	346	29	150	2	....	....	..	....	....	..	..	..	181	1	....	....	..	1	588
1905	12	10	..	....	....	22	21	72	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	93	7	17	...	....	....	..	....	....	..	..	..	24	...	2	....	..	2	141
1904	5	7	..	....	....	12	12	18	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	30	8	11	...	....	....	..	....	....	..	..	..	19	...	2	....	..	2	63
1903	10	10	4	....	....	24	10	18	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	28	4	26	....	....	....	..	....	....	..	..	..	30	....	....	....	..	...	82
1902	2	4	..	....	....	6	1	6	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	7	3	2	....	....	....	..	....	....	..	..	..	5	..	1	....	..	1	19
1901	...	1	..	....	....	1	....	....	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	.....	....	2	....	....	....	..	....	....	..	..	..	2	....	....	....	..	...	3
1900	1	3	..	....	....	4	....	....	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	......	1	....	....	....	....	..	....	....	..	..	..	1	....	....	....	..	...	5
1899	2	2	..	....	....	4	....	....	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	.....	1	....	....	....	....	..	....	....	..	..	..	1	....	1	....	..	1	6
1898	1	1	..	....	...	2	....	1	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	1	....	....	....	....	....	..	....	....	..	..	..	......	....	....	....	..	....	3
1897	....	....	..	....	....	...	....	1	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	1	....	....	....	....	....	..	....	....	..	..	..	......	....	....	....	..	....	1
1895	....	....	..	....	....	....	....	1	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	1	...	...	....	....	....	..	....	....	..	..	..	......	....	1	....	..	1	2
1895	..	....	..	....	....	....	....	....	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	......	....	....	....	....	....	..	....	....	..	..	..	......	....	1	....	..	1	1
1894	....	....	..	....	....	....	...	...	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	......	....	....	....	....	....	..	....	....	..	..	..	......	....	....	....	..	....	......
1893	....	2	..	....	....	2	....	....	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	......	....	....	....	....	....	..	....	....	..	..	..	......	..	3	....	1	4	6
1892	1	1	..	....	....	2	1	....	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	1	....	....	....	....	....	..	....	....	..	..	..	......	....	....	....	..	....	3
1891	....	....	..	....	....	....	....	..	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	......	....	....	....	....	....	..	....	....	..	..	..	......	....	....	....	..	....	......
1890	1	....	..	....	....	1	....	1	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	1	....	....	....	....	....	..	....	....	..	..	..	....	....	....	....	..	....	2
1889	....	....	..	....	....	....	....	....	..	....	1	..	....	....	..	..	..	..	1	....	....	....	....	....	..	....	....	..	..	..	......	....	....	....	..	..	1
1888	....	....	..	....	....	....	....	....	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	......	....	....	....	....	....	..	....	....	..	..	..	......	....	....	....	..	....	......
1887	....	....	..	....	....	....	....	....	..	....	....	..	....	....	..	..	..	..	......	....	....	....	....	....	..	....	....	..	..	..	......	....	....	....	..	....	.....

1886	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	1	3
1885	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1884	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1883	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	2	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	3
1882	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1881	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
1880	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
Tot.	874	596	21	2	2	1495	5189	4076	56	2013	1257	21	78	20	7	10	4	3	12734	4109	3529	45	1505	1281	22	54	12	4	3	1	10565	52	61	1	1	115	24909

N. O. COTÉ,
Chef de la division.

Ministère de l'Intérieur,
Division des Patentes de Terres,
Ottawa, 27 juin 1912.

X—Relevé indiquant le nombre d'acres en marais dans le Manitoba rattachés à cette province par arrêtés du conseil jusqu'au 31 mars 1912.

Superficie totale rattachée jusqu'au 31 mars 1911...	2,009,368·06
Arrêté du conseil en date du 5 octobre 1911........	3,048·20
Superficie totale rattachée..............	2,012,416·26

N. O. COTE,
Chef de la division.

Ministère de l'Intérieur,
Division des patentes de terres,
Ottawa, 27 juin 1912.

Y—Certificats non réclamés de terres concédées à des membres des expéditions à la Rivière-Rouge en 1870, 1871, 1872 et 1873, et à des membres de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Ces certificats donnent au commissaire ou à son mandataire le droit à une concession gratuite, sans obligation de résidence ou d'établissement, d'un quart de section de terres fédérales, comprenant 160 acres de la catégorie ouverte aux homesteads pour lesquels on peut s'inscrire dans les provinces du Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta.

PREMIER OU BATAILLON DE FUSILLIERS D'ONTARIO.

Numé. du certificat.	Nom du concessionnaire.	Grade.	Remarques.
0067	Frederick Amandres	Soldat.	
0103	George Henry Brown Lee......	"	
0151	John Walker Babcock.........	"	
0170	François Bonneille......	"	
0252	Albert Carney...............	"	
0263	John Davidson...............	"	
0310	G. Eastman..................	"	
0320	Charles Forman..............	"	
0433	Wellington Hawley.....	"	
0497	William H. Low..............	"	
0549	William Massey..............	Sergent-quartier-maître .	
0577	R. J. Moore.................	Soldat.	
0593	Alfred Morgan...............	"	
0674	C. Nilson	Sergent porte-drapeau...	
0755	Daniel Rutherford........ ..	Soldat.	
0756	William George Rogers..	"	
0757	William Ray.................	"	
0758	Alexander Rogers............	"	
0918	Wellington F. Walker........	"	

Certificats non réclamés, etc.—*Suite.*

SECOND BATAILLON DE FUSILLIERS DE QUÉBEC.

Numéro du certificat	Nom du concessionnaire.	Grade.	Remarques.
0063	James Atkinson	Soldat.	
0107	John Brown	"	
0111	John Belair	"	
0124	John Butterworth	"	
0142	Philippe Bergeron	"	
0144	Emile Blais	"	
0182	Charles Brunet	"	
0185	Lionel Barre	"	
0188	Xavier Barril	"	
0229	Joseph Cayen	"	
0231	Palery Cousineau	"	
0236	Jean Caron	"	
0249	Albert Chandler	"	
0274	Samuel Davis	"	
0284	Napoléon Desroses	Caporal.	
0285	Thomas Donavan	"	
0299	Michael Donnelly	"	
0312	William Ellis	Soldat.	
0328	Jacques Flamand	"	
0331	Edward Finnerty	"	
0337	Henry Fieldhouse	"	
0369	Robert Gilroy	"	
0370	Richard Gibson	"	
0376	Alexis Gamache	"	Cédé à Nicol Milloy de Toronto.
0380	William Gilvey	"	
0412	George Harflett	"	
0424	John Harrison	"	
0427	John Hogan	"	
0428	Joseph Houle	"	
0436	Joseph Hiroux	"	
0450	Andrews Henry	"	
0481	Joseph Kelly	"	
0517	Joachim Lafranchise	"	
0520	Thomas Lee	"	
0531	Thomas Labbé (N° 201)	"	
0532	Napoléon Larose	"	
0536	Fréderic Longmuir	"	
0558	Pierre Moisan	"	
0559	Samuel Maddaford	"	
0587	Isidore Michaud	"	
0589	William Murray	"	
0697	Napoléon Melançon	"	
0625	Angus McDiarmid	"	
0641	Thomas McNicol	"	
0657	Frederick McIver	"	
0678	Timothy O'Bryan	"	
0679	Hugh O'Loghlan	"	
0780	Michael Ouellette	"	
0705	Alexander Berault	"	
0514	Reuben Paul	"	
0717	Henry Potter	"	
0722	Alphonse Quintal	"	
0738	Tom. Hodgson Rule	"	
0760	George Robinson	"	
0761	Charles Rondeau	"	
0762	Arthur Roy	"	
0766	Louis Ross	"	
0812	John Seddon	"	
0818	Alfonse St. Onge	"	
0822	Pierre St. Armand	"	
0823	William Snider	"	
0830	Moïse St. Pierre	"	
0834	.... Smith (N° 398)	Caporal.	
0839	Charles I. Stuart	Soldat.	
0840	W. Sinclair	Caporal.	

Certificats non réclamés—*Fin.*

SECOND OU BATAILLON DE FUSILLIERS DE QUÉBEC.

Numéro du certificat.	Nom du concessionnaire.	Grade.	Remarques.
0852	Didier Tremblay	Soldat.	
0853	Baron Taylor..................	"	
0866	James Trevor............. ..	"	
0870	George Taylor................	"	
0871	J. McTerreridge..............	"	
0880	Francis Vaillancourt.	"	
0883	Ignace Vallière	"	
0909	George Henry Welland........	"	
0924	John Wyatt..............	"	
0929	James Ward.....................	"	

EXPÉDITION DE 1871.

0957	William Chisholm.............	Soldat.	
1026	James Bond	"	Cédé à Alex. McMicken de Winnipeg.
1044	Chs. L. M. G. Chasse	"	" " "
1076	Willliam Kellock.............	Sergent.	" " "
1112	Robert William Turner........	"	" " "
1121	Frederick Vogt...............	Soldat.	Cédé à Albert N. Carpenter de Winnipeg.
1383	William R. Johnston	"	
1405	Francis R. Whittaker	"	Cédé à Wm. W. Davey, de Kincardine, Ont.

EXPÉDITION DE 1872.

1392	James McDonell............	Soldat.	
1481	William Smith	"	

EXPÉDITION DE 1873.

1245	Paul Adams..................	Soldat.	
1354	William Brown...............	"	
1363	Francis Phair.................	"	
1370	Richard Bodwick	"	
1372	Jean Boire.	"	
1381	John Harrigan	"	
1402	William Sturney.....	"	
1404	George Telford................	"	
1412	Joshua Walker....	Caporal.	

GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

0027	Simon Taylor	Gendarme surnuméoaire.	Aucune adresse, Toronto.
0029	Wm. L. Spotten	" "	" " "
0035	Robert Heywood	" "	" " Orillia, Ont.
0037	Ernest George	" "	" " Québec.
0088	Richard Goldsworthey........	" z	" " Halifax.
0265	William Johnson.....	" "	" " Osgoode, Ont.
0074	Augustus Schrodder..........	" "	" " Québec.
0325	James Battersby..............	Gendarme.	" " Macleod, Alta.

N. O. COTE,
Chef de la division.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES PATENTES DE TERRES,
OTTAWA, 27 juin 1912.

N° 30.

RAPPORT DE LA DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 29 juin 1912.

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport ci-dessous concernant le travail fait dans cette division du ministère au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912.

Durant la période comprise dans ce rapport, il ne s'est fait aucune vente publique de terres appartenant à l'artillerie, mais pour ce qui concerne les terres antérieurement vendues ou aliénées par des baux, avec privilège de rachat sur paiement en espèces du montant du prix d'achat, 26 lots entiers et 12 parties de lots, situés dans les différentes localités ci-dessous mentionnées et dans l'état marqué "A" ci-annexé, ont été entièrement libérés et des lettres patentes ont été émises à cet effet.

1. Edmunston, N.-B.—Un lot compris dans la réserve de l'artillerie de cette localité et qui avait été vendu aux enchères en 1890 pour la somme de $160, a été entièrement libéré et des lettres patentes ont été émises en conséquence; la balance du prix d'achat, $34.80, fut dûment reçue au cours de l'exercice.

2. Grand-Falls, N.-B.—Six lots de ville et dix lots de ferme, compris dans les limites de cette réserve et qui avaient été vendus aux enchères à différentes dates pour la somme de $1,079.25, ont été entièrement libérés et des lettres patentes émises. La balance du prix d'achat, reçue au cours de l'exercice, fut de $632.44.

3. Ile de Grâce.—La réserve de l'artillerie à cet endroit, où elle couvre les parties nord-est et sud-est de l'île, a été louée à M. Duquesclin Magnan, de Sorel, pour une période de dix années, d'après l'autorité d'un arrêté du conseil.

4. Nepean.—Un lopin de terre compris dans le lot lettre "I", concession "C", de ce township, en premier lieu acquis pour les fins du canal Rideau, a été transféré par lettres patentes aux successeurs attitrés de feu John Mutchmore, le montant stipulé ayant été antérieurement payé.

Avant l'émission des lettre patentes, toutefois, les représentants légaux de feu John Mutchmore ont produit une pétition en droit réclamant de la Couronne une rétrocession de toute cette partie du lot "I" située à l'angle sud-ouest du dit lot en dehors d'une réserve d'une chaîne en arrière du bord du canal. La Couronne accorda cette demande et la cause fut plaidée en cour d'échiquier, où jugement fut rendu en faveur de la Couronne.

5. Niagara-sur-le-Lac.—Un lot faisant partie de la subdivision de la propriété connue sous le nom de "Lots de l'hôpital", situé dans ce village, et qui avait été antérieurement vendu pour la somme de $268, a été entièrement libéré et des lettres patentes émises en conséquence. La balance du prix d'achat, perçue au cours de l'exercice, fut de $214.40.

6. Ottawa.—Quatre lots entiers et neuf parties de lots, compris dans cette localité et occupés conformément aux disposotions contenues dans les baux primitfs

accordés par les autorités impériales—une des dites dispositions portant que les privilèges accordés en vertu du bail peuvent en tout temps être définitivement acquis contre paiement en espèces de la somme équivalente placée sur ces lots—ont été entièrement libérés et des lettres patentes ont été émises en conséquence. La somme totale perçue à ces fins au cours de l'exercice dernier fut de $1,440.66.

7. Owen-Sound.—Une partie de la réserve sud de l'artillerie située dans les limites de cette ville a été, par arrêté du conseil, transférée au département du Service Naval.

8. Pointe-Pelée.—A l'époque de la cession de la réserve dans cette localité par les autorités impériales au gouvernement du Canada, on a constaté que plusieurs parties de la propriété étaient occupées par des squatters, et l'on a permis à ces derniers d'obtenir les titres à leurs biens-fonds sur production de la preuve requis et le paiement du terrain au taux de $1 l'acre, plus une partie proportionnée du coût et l'arpentage. Deux de ces squatters ayant établi leur titre à leurs terres respectives et payé le prix d'achat, ont obtenu des lettres patentes. Le montant d'argent perçu s'est élevé à $53.45.

9. Saint-Jean, N.-B.—Un petit lopin de terre faisant partie de la réserve militaire de Fort-Howe, qui avait été antérieurement occupé avec l'assentiment de la Couronne, a été transféré de la classe 1 à la classe 2 des terres de l'artillerie et de l'amirauté, afin de permettre la vente et l'émission de lettres patentes à celui qui l'occupait. Le montant perçu pour ce lopin de terre fut $350 en espèces.

10. Toronto.—Deux lots faisant partie de la propriété de l'artillerie connue sous le nom de "Victoria Square", en cette ville, et qui avaient été vendus en 1871 aux enchères, ont été patentés; le prix d'achat en a été entièrement payé. Vu qu'une preuve satisfaisante du titre n'a été produite que très récemment, l'émission des lettres patentes a dû être retardée jusqu'à production de la dite preuve.

11. Turkey-Point.—Une partie de la réserve de l'artillerie à cet endroit, composée en majeure partie de terrain marécageux, a été occupée par James L. Duncan et par son prédécesseur au titre, pendant plus de cinquante ans. Le terrain ainsi occupé contient 79·75 acres plus ou moins; il a été vendu à l'occupant par lettres patentes, d'après l'autorité d'un arrêté du conseil en conformité des dispositions de la loi des terres de l'artillerie et de l'Amirauté. La somme de $79.75, le prix d'achat, a été payée en espèces.

On trouvera annexés à ce rapport les états suivants:—

A. Etat indiquant le nombre de lots et de parties de lots vendus ou libérés, les prix de vente primitifs et les sommes reçues au cours de l'exercice à titre de balance du prix d'achat.

B. Etat donnant les noms des différentes localités où sont situées les terres de l'artillerie et les sommes d'argent reçues pour ces terres au cours de l'exercice. Les recettes nettes se sont élevées à $11,486.55, soit une augmentation de $5,528.29 sur celles de l'exercice antérieur.

C. Etat indiquant les sommes dues ou employées à la fin de l'exercice à titre de versements du prix d'achat et de loyer ou intérêt. Le montant total des sommes impayées est de $59,235.79, une diminution de $874.39 sur celui de l'exercice antérieur.

La correspondance se rapportant à cette division a été à peu près la même que celle des années précédentes, tandis que le travail de bureau en général accuse une augmentation prononcée. Le nombre des lettres reçues, enregistrées et classées, est de 477; celui des lettres écrites, copiées, numérotées et expédiées, 408. On a de plus

préparé et adressé 145 comptes; on a donné 132 reçus, et 79 raports sur divers sujets se rapportant aux terres de l'artillerie et de l'amirauté ont été préparés et soumis. On a reçu, examiné et enregistré 54 cessions, une augmentation de 41, et on a préparé 32 lettres patentes, une augmentation de 18 sur l'exercice antérieur.

Les comptes des acheteurs et des tenanciers de terres de l'artillerie actuellement inscrits dans les livres de cette division sont au nombre de 171; ceux-ci ont été régulièrement et soigneusement expédiés; on a tenu en ordre les livres des recettes, de caisse et les états mensuels,—un état mensuel de tout l'argent reçu a été régulièrement envoyé à la division des comptes.

En outre du rapport précédent sur le travail se rapportant aux terres de l'artillerie et de l'amirauté, je désire soumettre un résumé du travail fait par rapport à: copie, collation, enregistrement, numérotage, impression et classement de tous les arrêtés du conseil rendus de temps à autre et se rapportant à l'administration de ce vaste département qui se développe rapidement. Le nombre des arrêtés du conseil rendus pendant l'année s'est élevé à 773, une augmentation de 125 sur l'exercice antérieur. On ne saurait trop apprécier l'étendue et l'importance de travail accompli à l'égard de ces précieux documents, afin d'en avoir en tout temps des copies disponibles.

Tous les arrêtés du conseil, dès qu'ils sont reçus, sont copiés, callationnés et inscrits dans un registre expressément à cette fin. On adresse des réquisitions au surintendant de l'imprimerie pour des copies imprimées de tous les arrêté du conseil; les épreuves en sont lues avec soin et corrigées, et quand les copies imprimées sont reçues, elles sont vérifiées, numérotées et classées pour besoins futurs.

Pendant l'année on a émis 442 réquisitions; 382 arrêtés du conseil ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* et de ceux-ci 40 ont été aussi imprimés dans la *British Columbia Gazette.*

Vu l'insuffisance du personnel et l'accroissement du travail de cette division, cet accroissement dû en grande partie à la somme de détail nécessaire pour tenir compte de l'assistance de tout le personnel de ce département, au nombre augmenté des arrêtés du conseil et aux nombreuses recherches à faire pour titres et autres renseignements, travaux pour lesquels on n'a aucune preuve tangible, je ne puis faire rapport d'aucun progrès matérial au sujet de volumes reliés additionnels des arrêtés du conseil. Cependant, avec l'aide d'employés additionnels, pour lesquels j'ai déjà formulé une demande, j'ai l'espoir de pouvoir bientôt reprendre ce travail et le mener à bonne fin.

Le volume et l'importance du travail accompli dans cette division pour enregistrer l'assistance des fonctionnaires des diverses divisions de ce ministère, peuvent être facilement estimés, si l'on considère que ce registre contient les absences pour tous motifs et qu'il forme la base pour la préparation du bordereau de paie mensuel, aussi bien que le rapport trimestriel préparé et fourni conformément aux dispositions de la loi d'amendement du service civil, 1908.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOS. P. DUNNE,

Commis préposé à la division des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

A—ETAT indiquant le nombre des lots et des parties de lots vendus ou libérés, les prix de vente primitifs et les sommes reçues à titre de versement ou balance du prix d'achat au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912.

Localité.	Nombre de lots vendus ou libérés.	Prix d'estimation ou prix d'achat.	Montants reçus en a/c pendant l'exercice.	Remarques.
		$ c.	$ c.	
Charlotteville	Lot. (part.)	79 75	79 75	Valeur entière.
Edmundston	1 lot	160 00	38 40	Balance du prix d'achat.
Gloucester		Con	firmatoire.	
Grand-Falls	4 lots de ville.	366 00	272 80	Balance du prix d'achat.
	10 lots de ferme	553 25	319 64	" "
	2 Rés. mil.	160 00	40 00	
		1,079 25	632 44	
Nepean	Lot. (part.)	20 00		Payé antérieurement.
Niagara	1 lot	268 00	214 40	Balance du prix d'achat.
Ottawa	4 lots entiers.	654 16	654 16	Payé antérieurement.
	8 demi-lots	786 50	786 50	
	1 lot (part.)	74 16		Payé antérieurement.
		1,514 82	1,440 66	
Pointe-Pelée	2 lots	53 45	53 45	Valeur entière.
St-Jean	Rés. (part.)	350 00	350 00	Valeur entière.
Toronto	2 lots	658 66		Payé antérieurement.
		4,183 93	2,809 10	

JOS. P. DUNNE,

Commis préposé à la division des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

B—ETAT donnant les noms des différentes localités où sont situées des terres de l'artillerie et les sommes d'argent reçues pour ces terres au cours de l'exercice clos le 31 mars 1912.

Localité—	
Amherstburg	$ 2 00
Burlington	100 00
Chambly	261 75
Charlotteville	79 75
Edmunston	81 00
Elmsley	13 70
Fort-Cumberland	75 00
Fort-Erié	1 00
Grand-Falls	1,052 50
Grenville	2 40
Kingston	352 50
Niagara	393 69
Oromocto	25
Ottawa	2,525 24
Owen-Sound	79 00
Oxford	12 00
Pointe-Pelée	117 02
Port-Maitland	5 00
Prescott	2 00
Québec	830 00
Queenston	2 00
Saint-Jean	350 00
Saint-Joseph (Ile)	34 20
Sarnia	200 00
Shelburne	3 00
Sorel	39 72
South-Crosby	2 00
Toronto	4,804 74
	11,421 46
Honoraires	145 00
	11,566 46
Moins remboursements	79 93
Total	11,486 53

JOS. P. DUNNE,

Commis préposé à la division des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

C—ETAT indiquant les recettes mensuelles, classées comme honoraires, loyer ou intérêt, et principal.

Mois.	Honoraires.	Loyer ou intérêt.	Principal.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	4 00	1,681 65	3 30	1,688 95
Mai	....	412 71	301 80	714 51
Juin	22 00	1,102 85	521 36	1,646 21
Juillet	28 00	286 14	316 78	630 92
Août	24 00	103 48	565 10	692 64
Septembre	....	51 60	3,438 35	3,489 95
Octobre	....	204 22	575 49	779 71
Novembre	8 00	328 65	563 57	900 22
Décembre	5 00	59 09	135 82	199 91
Janvier	36 00	329 15	....	365 15
Février	8 00	240 29	199 75	448 04
Mars	10 00	25	....	10 25
	145 00	4,800 08	6,621 38	11,566 46
Remboursements—				
Août			66 18	
Novembre			5 41	
Décembre			34	
Mars			8 00	79 93
Total				11,486 53

JOS. P. DUNNE,

Commis préposé à la division des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

D—ETAT indiquant les sommes dues ou impayées à titre de versements sur prix d'achat et de loyer ou intérêt, pour l'exercice clos le 31 mars 1912.

Localité.	Loyer ou intérêt.	Principal.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.
Beaver-Harbour	14 00	....	14 00
Burlington	180 00	....	180 00
Carillon	5 80	....	5 80
Chambly	273 60	152 00	425 60
Dalhousie	15 18	23 00	38 18
Fort-Cumberland	153 00	....	153 00
Fort-Erié	1 00	....	1 00
Grand-Falls	278 97	650 47	929 44
Kingston	1 00	....	1 00
Marlborough	4 00	....	4 00
Nepean	62 00	....	62 00
Niagara	50 70	338 00	388 70
Ottawa	2,465 10	....	2,465 10
Owen-Sound	37 50	....	37 50
Oxford	5 60	....	5 60
Presqu'Isle	1 00	....	1 00
Ste-Croix	5 00	....	5 00
Sorel	1,460 28	....	1,460 28
Tay	12 00	....	12 00
Toronto	820 52	52,000 00	52,820 52
Turkey-Point	18 67	....	18 67
Wolford	207 40	....	207 40
	6,072 32	53,163 47	59,235 79

JOS. P. DUNNE,

Commis préposé à la division des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

N° 31.

RAPPORT DE LA DIVISION DU CLASSEMENT DE LA CORRESPONDANCE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES LETTRES RECOMMANDÉES,
OTTAWA, 18 avril 1912.

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport du travail de la division d'enregistrement du ministère, pour l'exercice clos le 31 mars dernier.

L'état "A" indique le nombre des lettres inscrites et le montant d'argent reçu et envoyé au comptable pendant l'année.

L'état "B" indique l'augmentation du travail d'année en année au cours des treize dernières années.

Les lettres ou paquets contenant de l'argent, des chèques, mandats-poste, etc., ont atteint le chiffre total de 14,389.

On a reçu et enregistré 2,498 télégrammes. Les lettres écrites en des langues étrangères et traduites en anglais furent au nombre de 2,068.

On a distribué 1,052,896 dossiers aux différentes agences, et il y a actuellemeut 9,500 dossiers sous examen ou bien attendant leur tour par tout le ministère.

On a reçu et examiné 363,225 lettres et on en a numéroté et inscrit 272,419.

Chaque année, les bureaux du ministère deviennent plus disséminés en ville, ce qui nécessite une grande perte de temps et par suite beaucoup de délais dans la correspondance. Pour faire le travail avec expédition, il a été nécessaire d'avoir de l'aide supplémentaire, et les commis suivants furent engagés à différentes dates: G. Fergueson, W. B. Meglouglin, L. H. Moore, E. J. Foley, J. E. Spero, R. M. Cairns, P. Moyer, J. F. Maunder, Bruno Grandmont, E. Cyr, R. T. Young, A. E. Cuzner, B. M. Frith, D. Gordon, H. Desjardins, J. B. Corcoran, Harry McKercher, M. Bissonnette, H. Giroux, Mlle E. Lynch et Mlle H. Courtney.

J. M. ROBERTS,
Chef de la division.

A—ETAT indiquant le nombre des lettres enregistrées et l'argent reçu pendant l'exercice clos le 31 mars 1912.

1911.	Lettres enregistrées.	Moyenne par jour.	Lettres recommandées.		Argent reçu.
			Reçues.	Envoyées.	
					$ c.
Avril	20,135	875	1,696	2,538	116,891 47
Mai	26,065	1,042	1,728	1,917	380,907 68
Juin	25,160	1,048	1,657	2,008	337,008 02
Juillet	31.213	1,249	1,761	2,083	181,001 71
Août	23,427	901	1,720	2,191	90,565 99
Septembre	22,324	896	1,621	2,117	134,515 08
Octobre	22.570	903	1,872	2,139	210,845 35
Novembre	22.022	881	1,787	2,303	238,074 26
Décembre	20,246	810	1,761	2,283	198,560 74
1912.					
Janvier	20.835	833	1,978	2.641	149,226 48
Février	19,180	800	1,871	2,370	168,112 88
Mars	19,242	740	1,857	2,612	171,393 00
Total	272,419	....	21,309	27,202	2,377,102 66

J. M. ROBERTS,
Chef de la division.

MINISTÈTE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DU CLASSEMENT DE LA CORRESPODANCE,
OTTAWA, 18 avril 1912.

B.—ETAT indiquant le nombre des lettres enregistrées et l'argent reçu à chaque exercice depuis 1900 jusqu'au 31 mars 1912.

Exercice.	Lettres enregistrées.	Argent reçu.
		$ c.
1900	48,663	200,831 71
1901	67,860	333.534 02
1902	67,722	382,999 87
1903	87,851	629,585 47
1904	113,074	630,355 44
1905	135,908	528.219 76
1906	176,729	875,933 54
1907 (neuf mois).	150,462	1,337,780 94
1908	187,684	1.558.230 32
1909	260,142	1,798,276 17
1910	264,209	2,381,605 39
1911	279,186	2,220,117 97
1912	272,419	2,377,102 66

J. M. ROBERTS,
Chef de la division.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DU CLASSEMENT DE LA CORRESPONDANCE,
OTTAWA, 18 avril 1912.

N° 32.

RAPPORT DE LA DIVISION DE LA CORRESPONDANCE COLLATION ET EXPEDITION.

M. W. W. Cory, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-inclus un état indiquant le travail effectué dans le bureau de la correspondance, collation et expédition du ministère de l'Intérieur pendant l'exercice clos le 31 mars 1912.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
CHAS. C. PELLETIER,
Commis en chef.

Etac indiquant le travail effectué dans la division de la correspondance pendant l'exercice clos le 31 mars 1912.

Du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.	Lettres envoyées.	Lettres recommandées	Télégrammes envoyés.	Totaux.
1911.				
Avril	28,047	2,538	128	30,713
Mai	31,579	1,917	282	33,778
Juin	31,300	2,008	276	33,584
Juillet	37,194	2,083	271	39,548
Août	35,092	2,191	287	37,570
Septembre	30,645	2,117	167	32,929
Octobre	33,752	2,139	196	36,087
Novembre	34,115	2,303	188	36,606
Décembre	27,610	2,283	259	30,152
1912.				
Janvier	37,305	2,641	200	40,146
Février	34,124	2,370	192	36,686
Mars	40,408	2,612	222	43,242
Total pour l'exercice clos le 31 mars 1912	401,171	27,202	2,668	431,041

Les lettres expédiées ont été copiées dans 161 livres de lettres de mille pages, comparé à 159 livres de lettres pour la même période l'année précédente.

Le nombre de pages des livres de lettres dont l'index a été fait fut de 161,129.

La moyenne par jour des lettres envoyées fut de 1,360.

La moyenne la plus forte a été atteinte pendant le mois de mars, la moyenne par jour y étant de 1,616. Le mois le moins chargé fut avril, avec une moyenne de 1,213.

On a comparé 1,500 documents.

Le grand total pour ce bureau pendant l'exercice 1911-12 s'est élevé à 431,041, soit une augmentation de 17,431 lettres, comparé à l'exercice précédent.

CHAS. C. PELLETIER,
Commis en chef,
Division de la correspondance.

N° 33.

RAPPORT DU GEOGRAPHE EN CHEF.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 15 avril 1912.

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur le travail de mon bureau pour l'exercice 1911-12.

Le personnel, tel que constitué à la fin de la période mentionnée, était comme suit:—

E. D. Bryant, dessinateur en chef: compilation des feuilles de Cornwall et de partie d'Yarmouth, préparation de calque pour photo-litho, carte de Saskatchewan.

W. Anderson: revision et confection à date des cartes des provinces des Prairies.

Jas. Beveridge: revision de quelques-unes des feuilles-types d'Ontario, compilation de la feuille d'Yarmouth, et revision des cartes des banques, manufactures et élévateurs.

H. Taché: compilation de feuille 12, Québec; revision de feuille 13, Nouveau-Brunswick et parachèvement de la carte du Nouveau-Brunswick.

F. Inkster: revision de quelques-unes des feuilles-types d'Ontario; grande carte des chemins de fer du Canada; préparation du calque pour photo-litho, carte du Manitoba.

A. M. Darrack: préparation des feuilles 20 et 21, Alberta.

H. Blatchley: revision de feuilles-types d'Ontario; préparation de calques pour carte de la Saskatchewan et divers dessins.

Geo. Dumouchel: compilation de feuille 7, Saut-Sainte-Marie.

H. W. Wilson: revision de feuilles sectionnelles et cartes de districts de terrains des provinces des Prairies.

A. A. Linnell: revision de feuille 11; compilation de partie du travail pour feuilles de Québec.

S. Chandler: calques de plans de chemins de fer et soin de tous plans de chemins de fer. Avec M. Wilson, il a passé quelque temps à Québec à y préparer du travail pour ce bureau.

A. Groulx: parachèvement de chemins de fer sur feuilles sectionnelles pour usage de bureau, calques de plans, réductions.

J. P. McElligott: calques de plans, réductions, travaux divers.

J. Pigeon: réductions, préparation de feuille 32, Québec; travaux divers.

W. B. Cole: préparation de partie de calque pour photo-litho, carte de l'Alberta et de la Saskatchewan; compilation des feuilles de la rivière des Français et de Muskoka.

C. Marchand: calque de plans, réductions et travail divers de bureau.

J. Bennie, R. W. Craig, W. A. Blue: travail statistique; préparation de données pour cartes économiques, travail général de bureau.

A. Akerlindh, J. S. Gagnon: préposés à la distribution.

Mme D. E. Waine, Mlle M. Stewart: sténographes.

F. W. Woggon, messager.

On a publié cette année la feuille n° 3, N.O., Kingston, et la feuille 7 ,Saut-Sainte-Marie, des feuilles topographiques types, ainsi qu'une carte, sur la même échelle, du pays entourant Cobalt, Gowganda et Porcupine, afin de répondre à la demande qu'on en a faite. On a revisé les feuilles de Windsor, London, Hamilton, Ottawa et de l'Ile-du-Prince-Edouard, et l'on en a publié de nouvelles éditions.

On a publié de nouvelles éditions des grandes et petites cartes de chemins de fer, sur une échelle de 35 milles et de 100 milles au pouce, respectivement, des cartes de district de terrains de toutes les agences fédérales; des cartes de la Saskatchewan et de l'Alberta ont été publiées comme cartes de provinces, pour remplacer les anciennes cartes à quatre feuilles.

Au cours de l'exercice, on a expédié 221,356 cartes (feuilles) et 10,426 lettres; on a reçu 9,661 lettres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. E. CHALIFOUR,
Géographe en chef.

N° 34.

RAPPORT DE LA DIVISION DES ARCHIVES DE L'ARPENTAGE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES ARCHIVES DE L'ARPENTAGE,
OTTAWA, 15 avril 1912.

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre l'état détaillé ci-annexé, qui démontre que cette année a été moyenne dans le travail de cette division.

Il y a eu un nombre inaccoutumé de changements dans le personnel au cours de l'exercice.

Il est de nouveau référé à l'état congestionné du bureau; nous sommes assujettis à des inconvénients dans la conduite de notre travail, qui devra forcément en souffrir. On a commandé des casiers à dossiers pour lesquels nous n'avons pas de place; il nous faudrait d'autres casiers immédiatement, mais on ne saurait en donner la commande, vu le manque complet d'espace pour les placer.

Le tout respectueusement soumis.

C. J. STEERS,
Commis en chef.

RELEVÉ du travail exécuté dans le bureau des archives d'arpentage, jusqu'au 31 mars 1912.

Dossiers reçus et examinés	20,529
Lettres rédigées	5,503
Plans, tracés, etc., compilés ou copiés	1,003
Plans originaux de townships copiés	150
Plans copiés pour concessions forestières, etc	1,685
Déclarations statutaires copiées	102
Plans envoyés aux agents, régistrateurs, etc	19,120
Plans adressés en réponse à des demandes spéciales	17,738
Pages de notes de campagne copiées	841
Impressions de plans reçues et classées	228,940
Plans originaux reçus et classés	1,301
Notes de campagne reçues et classées	458
Descriptions rédigées pour patentes	9
Lettres aux agents, régistrateurs, etc	896
Colis postaux expédiés	2,306

TRAVAIL FAIT POUR LA DIVISION DES ARPENTAGES TOPOGRAPHIQUES.

Livres recherchés	6,914
Livres envoyés	5,170
Plans recherchés	2,665
Plans envoyés	2,144
Plans renvoyés	1,239
Volumes recherchés	189
Volumes envoyés	140
Volumes renvoyés	117

TRAVAIL FAIT POUR LA DIVISION DES PATENTES.

Plans recherchés	692
Plans envoyés	690
Plans renvoyés	785
Livres recherchés	119
Livres envoyés	118
Livres renvoyés	84

TRAVAIL FAIT POUR LES AUTRES DIVISIONS.

Plans recherchés	489
Plans envoyés	489
Plans renvoyés	308
Livres recherchés	224
Livres envoyés	222
Livres renvoyés	190

N° 35.

RAPPORT DE LA DIVISION DES FORCES HYDRAULIQUES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES FORCES HYDRAULIQUES.
OTTAWA, le 1er avril 1912.

W. W. CORY, C.M.G.
Sous-ministre,
Ministère de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant, premier rapport annuel de la division des forces hydrauliques, pour l'année finissant le 31 mars 1912.

Pendant plusieurs années, les questions relatives aux forces hydrauliques ont été traitées par la section des forces hydrauliques de la division des Terres des Chemins de fer, dont était chargé le soussigné. Sous la direction générale de défuntM. R. E. Young, surintendant de la division des Terres des Chemins de fer, le travail de cette section a tellement augmenté et pris une telle importance que l'on a cru nécessaire d'organiser une branche distincte confiée à un surintendant qui y consacrât entièrement son temps et ses soins. En conséquence, une division des forces hydrauliques fut créée par un arrêté ministériel au mois de décembre 1911, peu de temps après la mort de M. Young, et le soussigné en fut nommé surintendant. Le travail de cette nouvelle division comprend l'administration des forces hydrauliques sur les terres fédérales, le règlement des question des droits aux eaux sur toute l'étendue de la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique, les questions concernant la plage et les dessèchements.

Lors de la création de la nouvelle division, le personnel du bureau-chef était composé comme suit:—

J. B. Challies, surintendant	Classe	1-B
.... ingénieur	"	1-B
B. E. Norrish, M.Sc., ingénieur	"	2-A
R. S. Stronach, ingénieur	"	2-B
A. M. Beale, bachelier ès sciences, ingénieur	"	2-B
.... dessinateur	"	2-B
Mlle C. J. McIlmoyle, commis	"	3-A
Mlle I. M. Grant, sténographe	"	3-B
Mlle G. Hewton, sténographe	temporaire.	
D. R. Walters, messager	"	

Les deux places sans titulaire sont demeurées vacantes pendant toute l'année.

Au mois de février 1912, la division transporta ses bureaux dans l'édifice Blackburn, qui était alors un local convenable, mais devient rapidement insuffisant, et il sera nécessaire de prendre des mesures quelconques pour loger le personnel de campagne qui, pendant l'hiver, préparera au bureau-chef les rapports des travaux exécutés dans le cours de l'été. On espère pouvoir se procurer un espace additionnel dans le nouvel édifice de la banque Union, actuellement en voie de construction.

L'accroissement du travail régulier de routine de la division, l'augmentation considérable du personnel de campagne, et tout le travail inhérent à l'organisation d'une nouvelle division, ont imposé à mon personnel de longues heures de travail et des efforts ardus, et je désire lui offrir ici un juste tribut de félicitation pour son aimable, cordiale et loyale coopération. Notre personnel préposé aux écritures est insuffisant, et il est urgent de nous procurer les services d'un commis expérimenté capable de classer les divers documents et d'en dresser l'index. Vu la situation

isolée de la division, on a jugé nécessaire et avantageux d'établir un système de classement et un index indépendants de celui de la division d'enregistrement de l'édifice Langevin. Le grand nombre de plans et de rapports techniques de la division rend le système de classement singulièrement compliqué.

Le travail de campagne de la division se fait sous la direction d'un membre du personnel extérieur, J. T. Johnston, bachelier ès arts et ès sciences. M. Johnston a obtenu, avec honneur, ses diplômes en génie civil à l'école des sciences appliquées de l'université de Toronto, et il fait aussi partie de la *"Canadian Society of Civil Engineers"*. Il possède en matière de réglementation, de développement et d'investigation concernant les forces hydrauliques, une vaste expérience très précieuse pour l'exécution du travail de cette division. Toutes les recherches concernant les forces hydrauliques, l'établissement de réservoirs et tous les travaux de construction sont dirigées par des hydrographes et des ingénieurs civils compétents; et en cas de nécessité (lorsqu'il s'agit de difficultés spéciales ou de travaux très importants), on prend l'avis d'ingénieurs éminents et d'un mérite reconnu.

PERSONNEL EXTÉRIEUR.

Le personnel extérieur de la division comprend:

Un ingénieur hydrographe, chargé des travaux de campagne.—J. T. Johnston, bachelier ès arts et ès sciences.

DIGUE DE COQUITLAM, C.-B.

Ingénieur consultant au ministère:—John R. Freeman, I.C.
Ingénieur-inspecteur local:—R. S. Stronacr.
Commis adjoint:—A. T. Milner (depuis le 29 janvier 1912).

RELEVÉS HYDROGRAPHIQUES.

Zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique: Bureau principal à Kamloops.

Ingénieur en chef:—P. A. Carson, bachelier ès arts, A.T.F.
Ingénieur adjoints:—W. M. Carlyle, bachelier ès sciences (a démissionné le 17 février 1912).
C. G. Cline, bachelier ès-arts et ès sceeices, A.T.F.
C. E. Richardson, bachelier ès arts et ès scnences.
K. H. Smith, bachelier ès arts (du 13 septembre 1911 au 26 janvier 1912).
C. R. Adams, du service des relevés hydrographiques des Etats-Unis (du 19 avril au 30 juin 1911).
Commis adjoint:—A. T. Milner (du 5 juin 1911 au 29 janvier 1912).

Province du Manitoba: Bureau principal, édifice de la Chambre de Commerce, 245, Winnipeg, Manitoba.

Ingénieur en chef:—D. L. McLean, bachelier ès sciences.
Ingénieurs adjoints:—S. S. Scovil, bachelier ès sciences.
G. H. Burnham, bachelier ès arts et ès sciences.
Commis adjoint:—A. Perie.

RECHERCHES CONCERNANT LES FORCES HYDRAULIQUES ET LES RÉSERVOIRS.

Bassin de la rivière Winnipeg:

Ingénieur consultant:—J. B. McRae, ingénieur civil, Ottawa.
Ingénieur en chef:—D. L. McLean, bachelier ès sciences.
Ingénieurs adjoints:—E. B. Patterson.
Eyre M. Dann (du 10 juin au 1er septembre 1911).
A. M. Beale, bachelier ès sciences (du 8 août 1911 au 1er juin 1912).
Adjoint:—Bruce Hogarth (du 10 juin au 3 octobre 1911).
Dessinateur:—P. J. Barry.

Bassin de la rivière à l'Arc:

Ingénieur consultant:—C. H. Mitchell, ingénieur civil, Toronto.
Ingénieur en chef:—M. C. Hendry, bachelier ès arts et ès sciences.
Ingénieurs adjoints:—C. H. Attwood (du 10 mai au 12 octobre 1911).
K. H. Smith (du 10 mai au 13 septembre 1911, et du 7 février 1912 à ce jour).
Adjoints:—C. P. Cotton (du 10 mai au 2 octobre 1911).
E. R. Dafoe (du 10 mai au 2 octobre 1911).

Etudes concernant les desséchements:

Ingénieur en chef:—Wm Ogilvie, A.T.F.
Ingénieur adjoint:—W. C. Gillis, bach. ès sciences (du 10 juin au mois de nov. 1911).

REGLEMENTS CONCERNANT LES FORCES HYDRAULIQUES.

Les règlements prescrivant la manière d'accorder les privilèges à l'usage des forces hydrauliques dans les provinces du Manitoba, de Saskatchewan, d'Alberta et dans les territoires du Nord-Ouest, furent établis par des arrêtés ministériels en date du 2 juin 1909, du 8 juin 1909, du 20 avril 1910 et du 24 janvier 1911, conformément à l'article 35 de la Loi des Terres fédérales.

UTILISATION DES FORCES HYDRAULIQUES.

Plusieurs établissements importants pour l'utilisation des forces hydrauliques ont déjà été heureusement complétés dans l'ouest, entre autres;—l'établissement hydraulique de la ville de Winnipeg aux chutes de la Pointe-du-Bois, sur la rivière Winnipeg, développant, dans son état actuel, une force motrice de 65,000 chevaux; l'établissement de la *Winnipeg Electric Railway Company,* sur le canala Pinawa, alimenté par la même rivière, qui développe régulièrement une force motrice de 27,000 chevaux; (ces deux établissements fournissent à la ville de Winnipeg toute la force motrice qu'elle requiert actuellement); l'établissement hydraulique de la *Calgary Power Company* aux chutes du Fer-à-Cheval, sur la rivière à l'Arc, à environ quatre milles de Calgary, fournissant une force motrice de 12,000 chevaux, laquelle est utilisée principalement à Calgary; l'établissement de la *Western Canada Power Company* aux chutes Stave, sur la rivière Stave, C.-B., d'une capacité de 50,000 chevaux; enfin, la *Vancouver Piwer Company* aux lacs Coquitlam et Buntzen, développant actuellement une force d'environ 42,000 chevaux, laquelle s'élèvera à 82,500 chevaux lorsque la digue de Coquitlam sera achevée. Ces deux derniers établissements hydrauliques fournissent de la force motrice aux localités situées le long de la côte de la Colombie-Britannique, y compris aux villes de Vancouver et de New-Westminster et à toutes les lignes de tramway de ces villes et de leur banlieue

DIGUE DE COQUITLAM.

Voici quelques renseignements au sujet de la digue du réservoir de la *Vancouver Power Company* à Coquitlam. Le lac Coquitlam, situé à moins de quinze milles des villes de Vancouver et de New-Westminster, a une superficie de 2,300 acres; son bassin mesure environ cent milles carrés, et la chute d'eau annuelle est de cent cinquante pouces. Son altitude est de 432 pieds au-dessus du niveau de la mer, trente-deux pieds plus haute que le lac Buntzen, qui mesure 500 acres de superficie et se trouve séparé du lac Coquitlam par une chaîne de montagnes de 3,000 à 4,000 pieds de hauteur. Les travaux exécutés par la *Vancouver Power Company* comprennent: une charpente de troncs d'arbres disposés en caissons remplis de pierre, qui élève de dix pieds le niveau du lac Coquitlam, formant ainsi un réservoir naturel; un tunnel

de 12,775 pieds de longeur, creusé dans le roc, entre les lacs Coquitlan et Buntzen; une digue en béton au point de déversement du lac Buntzen, faisant de ce lacs un réservoir d'une capacité de 6,000 pieds par acre; des tuyaux d'acier d'une longueur de 1,800 pieds reliant cette digne à la salle des machines au niveau de la mer, sur le bras nord de la baie Burrard, où l'on obtient une élévation statique de 400 pieds; des lignes de transmission jusqu'à Vancouver, New-Westminster, Burnaby et l'île Lulu. La demande de force motrice augmentant à son maximum de capacité, et les ingénieurs de la compagnie conseillèrent l'élargissement du tunnel entre les lacs Coquitlam et Buntzen, et la mise en réservoir de toutes les eaux du lac Coquitlam au moyen d'une nouvelle digue construite à son point de déversement.

Les conditions existant au seul endroit convenable nécessitaient la constuction d'une digue en terre d'un type hydraulique entièrement nouveau au Canada. Au mois de juin 1909, on demanda au ministère d'autoriser la construction d'une vaste digne en terre du genre indiqué ci-dessus, immédiatement au-dessous de la vieille digue en caissons. Par un arrangement, daté du 24 mars 1910, la compagnie fut autorisée à commencer les travaux de construction de la digue proposée, selon des plans qui devaient être soumis au ministère et approuvés par lui. Les gens de la région demeurant juste au-dessous de l'emplacement choisi s'opposèrent fortement à ce genre de structure et exigèrent une digue d'un type plus stable, soit en béton solide, soit en pierre. La situation était en outre compliquée par le fait que le lac Coquitlam est la source d'approvisionnement d'eau pour des usages domestiques d'un vaste territoire contigu, comprenant la ville de New-Westminster, les municipalités de Burnaby, de Coquitlam, etc., qui, dans quelques années auront une nombreuse population. Le gouvernement considérant la nécessité absolue d'assurer une construction stable pour calmer les alarmes des gens et protéger la source d'approvisionnement d'eau de la ville de New-Westminster, on consulta un expert éminent et l'on retint les services de John R. Freeman, I.C., de Providence, Etats-Unis d'Amérique. Sous la direction de M. Freeman, l'on fit une exploration attentive et complète du site de Coquitlam, et enfin, après de nombreuses expériences avec les ingénieurs de la compagnie et ceux du ministère, un plan satisfaisant fut accepté par M. Freeman et formellement approuvé par le ministère le 27 février 1912. Depuis lors, les travaux de construction ont été poussés activement sous l'inspection constante de l'ingénieur du ministère, M. R. S. Stronach, représentant M. Freeman. L'engagement de M. Freeman comme ingénieur surintendant du plan et de la construction de cette digue et de l'état sanitaire de toute la réserve de Coquitlam, a presque entièrement apaisé les craintes du public quant à la solidité de la digue, et satisfait aux exigences de la ville de New-Westminster relativement à son approvisionnement d'eau; cela aidera aussi la compagnie à mener à bien cette construction, qui sera l'une des œuvres les plus remarquables du génie civil sur ce continent. M. Stronach, en qualité d'ingénieur inspecteur local, représentant le ministère et M. Freeman, a été constamment présent sur les lieux, excepté pour une courte période, du 1er novembre 1911 au 1er janvier 1912, alors qu'il fut remplacé par M. M. C. Hendry, bach. ès arts et ès sciences. Outre ses fonctions d'ingénieur inspecteur de la digue, M. Stronach a aussi rempli celles d'inspecteur sanitaire de toute la réserve de Coquitlam.

DIGUE DE MINNEWANK.

La *Calgary Power Company, Limited,* a trouvé que la demande de force motrice dans le territoire dépendant de son établissement hydro-électrique des chutes du Fer-à-Cheval dépasse la production possible au moyen du débit irrégulier de la rivière à l'Arc à eau basse. Depuis quelque temps, il est devenu urgent, dans l'intérêt de la compagnie, d'aviser aux moyens de retenir dans des réservoirs les eaux de cette rivière. Les recherches étendues de notre division concernant l'établissement de réservoirs et l'évaluation de la quantité de force hydraulique utilisable sur la rivière à l'Arc, démon-

trent qu'il est indispensable d'établir des réservoirs pour pouvoir utiliser l'eau comme force motrice, et que l'on peut facilement et commodément en construire sur la partie supérieure de son cours. Le lac Minnewanka offrait l'endroit le meilleur et le moins dispendieux pour l'établissement immédiat d'un réservoir; et, comme il était urgent que la compagnie pût compléter les travaux nécessaires pour retenir les eaux d'inondation de cette saison, le ministère l'a autorisée à construire une digue de réservoir au point de déversement du lac Minnewanka. Cette chaussée permettra de retenir 44,000 pieds cubes d'eau par acre et assurera à l'établissement du Fer-à-Cheval un débit constant, pendant toute l'année, de 1,000 pieds par seconde. Comme le lac et l'emplacement de la digue se trouvent dans les limites du parc des Montagnes-Rocheuses, et sont fréquentés par les touristes qui visitent Banff, toute la question a été soumise à la division des Parcs Fédéraux, afin que l'on fût certain que l'exécution des plans de la compagnie ne nuiraient point aux beautés naturelles du voisinage ou aux charmes du parc. Après que cette question eût été sérieusement étudiée par la division des Parcs et par notre division, il fut décidé, sur l'avis de M. C. H. Mitchell, ingénieur consultant du ministère, de ménager dans la digue une prise d'eau qui permettrait de construire plus tard un petit établissement hydro-électrique pour le service du parc. Dans ce but, le ministère se réserve le droit de détourner du lac, en toute saison, 150 pieds d'eau par seconde.

Les travaux sur l'emplacement de la digue sont commencés depuis la mi-février, et une partie considérable des travaux préliminaires est achevée. Le travail des fondations hors de l'eau avance rapidement, et à moins que quelque difficulté inattendue ne se produise, la digue sera complétée à temps pour emmagasiner cette année les eaux de crues et d'inondation. M. C. Hendry, bachelier ès arts et ès sciences, est actuellement sur les lieux pour surveiller tout à la fois les intérêts de la division des Parcs Fédéraux et ceux de la division des Forces Hydrauliques.

FORCES HYDRAULIQUES PEU IMPORTANTES.

Le ministère a reçu de nombreuses demandes de personnes désirant obtenir le droit de développer des forces hydrauliques de moins de 150 chevaux. Dans bien des cas, ces demandes émanent de colons établis sur des homesteads et qui ont l'intention d'établir une roue hydraulique sur un petit cours d'eau qui traverse leur terre ou coule dans le voisinage; d'autres viennent de personnes qui désirent construire de petites minoteries ou scieries sur des terres qu'ils tiennent à bail. Au cours de l'été de 1911, M. B. E. Norrish, ingénieur de division a examiné treize demandes adressées au ministère et concernant de petits projets, et, comme résultat de ses recherches, on a recommandé que les règlements des Forces Hydrauliques soient amendés de manière à ce que l'on puisse accorder l'autorisation de ces projets par l'émission d'un bail ou d'un permis, selon le cas, à des conditions reconnues nécessaires dans chaque cas particulier.

EXPLORATION HYDROGRAPHIQUE.

ZONE DU CHEMIN DE FER, C.-B.

Au mois d'avril 1911, fut inauguré une exploration de la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique, sous la direction de M. P. A. Carson, bach. ès arts, A.T.F., avec un personnel composé de trois jeunes diplômés de l'Ecole des sciences appliquées de l'université de Toronto.

Cette exploration avait pour but: 1° Etudier sur place l'état de choses compliqué relatif aux droits à l'eau; 2° de rechercher un mode d'administration pratique et efficace; 3° d'étudier le débit de tous les cours d'eau et les ressources hydrauliques de la zone du chemin de fer; 4° de se rendre compte de la possibilité d'établir

des réservoirs pour emmagasiner le maigre approvisionnement d'eau; 5° de faire les études nécessaires pour assurer l'emploi rationnel et la conservation des dites ressources hydrauliques, et, 6° de faire rapport sur les divers projets d'irrigation et de dessèchement soumis au ministère.

Pour évaluer la quantité d'eau disponible et déterminer l'étendue des ressources hydrauliques, on a décidé d'employer autant que possible les méthodes suivies par le service des relevés hydrographiques des Etats-Unis, dont les travaux durant la dernière décade ont été si avantageux, surtout aux Etats de l'Ouest, de la grande république. Nous avons adopté jusque dans les détails les plus minutieux le mètre courant et les autres instruments et appareils, ainsi que les méthodes de travail de bureau et de campagne en usage chez nos voisins; et, afin d'atteindre le plus haut degré d'efficacité, on a demandé que Washington nous prêta, pour une période de trois mois, un hydrographe expert, M. R. C. Adams, du service hydrographique des Etats-Unis. Sous la direction de M. Adams, un grand nombre de stations de jaugeage ont été établies sur les principaux cours d'eau en litige de la région aride de la zone du chemin de fer.

Des mesurages de débit au mètre courant ont été relevés depuis l'étiage jusqu'aux plus grandes hauteurs atteintes par les eaux, et l'on a commencé des jaugeages systématiques. Ces données ont permis d'obtenir le débit maximum et minimum, quotidien, mensuel et par saison, des divers cours d'eau.

Ces renseignements concernant la quantité d'eau disponible sont indispensables pour permettre une administration rationnelle des droits à l'eau, et leur publication sera d'une grande valeur pour le public qui s'occupe d'irrigation, de forces hydrauliques, et d'alimentation d'eau pure pour des fins municipales et les usages domestiques.

Les levées hydrographiques commencèrent de bonne heure en mai 1911; un bureau fut ouvert à Kamloops, et pendant l'été le travail se fit presque exclusivement dans le district où se pratique l'irrigation et dans la partie aride de la zone du chemin de fer, afin de faire droit aux réclamations relatives au droit d'usage de l'eau. Dans les quatre premiers mois, soixante quinzestations de jaugeage environ ont été établies. Après la clôture de la saison d'irrigation, le travail s'est étendu à la région du littoral de Lytton à New-Westminster et à la région montagneuse à l'est de Sycamouse; on y a établi environ vingt-cinq stations de jaugeage. On a commencé à étudier systématiquement les cours d'eau susceptibles de fournir une force hydraulique quelconque, dans le but de fournir au gouvernement et au public un état exact de la force motrice utilisée ou utilisable dans la zone du chemin de fer. On a aussi commencé à recueillir les données sur les crues, les inondations, etc., des principales voies fluviales, telles que les rivières Fraser, Thompson et Columbia, ainsi que leurs principaux affluents.

Pendant l'hiver on a commencé à observer le débit des cours d'eau les plus importants en cette saison. Dans la zone du chemin de fer, le froid intense ne sévit qu'entre Revelstoke et le sommet des montagnes Rocheuses, mais le volume d'eau courante en hiver est important dans cette région, attendu que c'est là le principal facteur de la force hydraulique utilisable sur ses nombreux cours d'eau.

Messieurs Carlyle, Cline et Richardson se sont occupés, pendant les mois de mai, juin, juillet et août, de recherches relatives aux concessions de droits à l'usage de l'eau dans la partie aride de la zone du chemin de fer; ils ont calqué de vieux plans et en ont dressé la liste, fait des rapports sur la quantité d'eau disponible dans chaque localité et sur la manière dont cette eau était employée; inspecté les rigoles, conduits et autres travaux d'irrigation, fait une évaluation approximative de la superficie des terrains susceptibles d'être irrigués et cultivés possédés par chacun des possesseurs des titre, etc. De plus, ces ingénieurs adjoints ont établi des staions de jaugeage sur presque tous les cours d'eau importants et en litige dans la région aride de la zone du chemin de fer, et ils ont fait des mesurages au mètre courant des débits aux différentes hauteurs des eaux.

Dans le cours du mois de septembre et d'cotobre, M. Richardson a poussé les travaux hydrographiques à l'est jusqu'à Revelstoke et Golden, établissant des jauges et faisant des mesurages.. De Salmon-Arm à Golden, le climat est humide et l'on emploie très peu d'eau pour des fins d'irrigation. Dans cette région, l'eau est surtout employée comme force motrice, pour la navigation, l'industrie du bois et l'alimentation municipale.

En octobre, MM. Cline et Smith ont étendu les travaux de Lytton à New-Westminster, et étudié la plupart des forces hydrauliques utilisées ou utilisables sur les cours d'eau les plus importants de la région du littoral, établissant des stations de jaugeage là où ils le jugeaient à propos.

M. A. T. Milner a rempli les fonctions de sténographe et de commis au bureau de Kamloops. Le 29 janvier 1912, il a été envoyé à la digue de Coquitlam en la même qualité, pour aider à M. R. S. Stronach, ingénieur local représentant du ministère à la digue de Coquitlam construite par la *Vancouver Power Company.*

En sa qualité d'ingénieur en chef, M. Carson a dirigé l'organisation des travaux hydrographiques, et aussi fait rapport, après examen, sur toute demande de terres pour des fins d'irrigation dans les limites de la zone du chemin de fer sur l'assainissement, les droits au littoral, et sur toute question relative à l'eau et au droit à l'usage de l'eau.

Le 1er novembre, M. Carson fut appelé à Ottawa au sujet de l'abandon par le gouvernement fédéral au gouvernement provincial de l'autorité administrative relativement à l'eau et aux drois à l'usage de l'eau. Il retourna à Kamloops le 12 janvier. Pendant son absence, le personnel sous ses ordres s'occupait, au bureau de Kamloops, à compiler les notes de campagne recueillies au cours de la dernière saison, à tracer des courbes de débits, à calculer les débits quotidiens, etc. On a fait aussi, sur les rivières les plus importantes, quelques observations relativement au volume d'eau coulant sous la glace.

On prépare actuellement un rapport hydrographique très étendu des travaux hydrographiques exécutés dans la zone du chemin de fer au cours des années 1911 et 1912. Il contiendra une liste de tous les ruisseaux, rivières, lacs et autres cours d'eau compris dans la zone du chemin de fer, indiquant leurs noms officiels et locaux, leur situation, l'évaluation de leur débit à l'époque des crues, etc., l'usage actuel et possible de l'eau, et ainsi de suite. On publiera aussi des données hydrographiques donnant les maximum et minimum des débits quotidiens, mensuels et annuels d'environ une centaine de cours d'eau les plus importants de la zone, y compris les sources d'irrigation en litige, les grandes artères telles que les rivières Fraser, Thompson et Columbia, et un grand nombre de cours d'eau pouvant fournir de la force hydraulique, savoir: les rivières Adams, du Cheval-qui-rue, Illecillewaet, Spillimacheen, Shuswap, Bonaparte, Nicolas, Nahatach, Anderson, Coquihalla, Chehalis, Lillooet, Chilliwack, le lac Jones, les rivières Stave et Mesliloet, etc. Le rapport contiendra en outre des notes sur la chute de pluie et de neige, l'évaporation, l'établissement de réservoirs, les moyens de prévenir les inondations, le drainage et autres sujets analogues relevant de l'administration des eaux et se rapportant à l'étude présente et future de ses usages multiples.

PROVINCE DU MANITOBA.

Au printemps de 1912, il fut décidé d'étendre à toute la province les levés hydrographiques commencés dans le sud-est du Manitoba par M. McLean au cours des reconnaissances qu'il entreprit pour évaluer la force motrice et la possibilité d'établir des réservoirs dans le bassin de la rivière Winnipeg. Un bureau permanent fut ouvert à Winnipeg dans l'édifiice de la Chambre de Commerce, et l'on y nomma, pour commencer les travaux, un personnel composé de trois employés: S. S. Scovil, bach. es sciences, G. H. Burnham, bach. es arts et es sciences, et A. Péric, commis. En dehors

de ce qui concerne la rivière Winnipeg on n'a guère fait autre chaose que de se procurer les appareils et outillages nécessaires, et de collationner toutes les données hydrographiques connues dans la province.

PUISSANCE HYDRAULIQUE ET RESERVOIRS.

RIVIÈRE WINNIPEG.

Le débit de la rivière Winnipeg est naturellement et remarquablement régulier; dans les années ordinaires, il ne varie qu'entre 13,000 à 45,000 pieds par seconde. La différence du niveau de son lit, dans les limites de la province, est de 255 pieds, dont 224 pieds peuvent être concentrés à sept points différents pour produire une force motrice équivalente à 243,300 chevaux par 24 heures. Ce chiffre d'énergie hydraulique peut être facilement plus que doublé par l'établissement peu coûteux de réservoirs sur le cours supérieur de cette rivière. La possibilité de développer, dans un rayon de soixante-quinze milles de la ville de Winnipeg, une force hydraulique de 583,500 chevaux pouvant être utilisée pour des fins industrielles dans cette ville au développement si rapide, est d'une grande importance pour l'avenir de l'ouest et spécialement de la province du Manitoba.

Reconnaissant l'importance de développer systématiquement plutôt qu'au hasard l'énergie hydraulique en perspective de cette rivière, la division des forces hydrauliques a entrepris une étude approfondie de la rivière Winnipeg dans le Manitoba et de son cours supérieur en Ontario, dans le but de s'assurer de la quantité de force motrice utilisable qu'elle possède, et tout spécialement en vue d'adopter le mode de concentration le plus efficace des effets de la déclivité du lit de la rivière pour produire de l'énergie hydraulique, tout en tenant compte de la canalisation future de cette rivière. Vu l'importance des questions en jeu, on a cru devoir faire appel aux deux ingénieurs consultants, M. J. R. Freeman et M. J. B. McRae, pour organiser cet exploration et en déterminer l'étendue. Au mois d'août 1911 ces deux ingénieurs, accompagnés de J. T. Johnston et D. L. McLean, explorèrent la rivière depuis Kenora jusqu'au lac Winnipeg, et comme résultat de cette exploration, une équipe d'ingénieurs sous la direction de M. McLean fut organisée et mise immédiatement en campagne. Sous la haute direction constante de M. McRae, les travaux ont avancé d'une manière tout à fait satisfaisante et seront achevés dans une autre année. Le ministère sera alors en état de diriger le développement des ressources hydrauliques de la rivière de manière à en retirer le maximum d'utilité tant au point de vue de la navigation que de la production de la force motrice. Si le développement complet proposé est effectué, il sera facile de rendre la navigation possible entre Kenora et le lac Winnipeg, tout simplement en ménageant des écluses dans les digues construites pour la production de la force hydraulique, ce qui n'entraînerait qu'une dépense additionnelle relativement peu considérable.

EXPLORATION DU BASSIN DE LA RIVIERE A L'ARC.

Par suite de l'augmentation de la demande de force motrice dans le sud de l'Alberta, et, conséquemment, de l'activité des entreprises privées et municipales, pour y satisfaire, en utilisant les eaux de la rivière à l'Arc et de ses affluents, le ministère a reçu un grand nombre de demandes de concessions d'eau et d'autorisations d'établir des réservoirs. Plusieurs de ces demandes étaient incompatibles entre elles, relativement, tout à la fois, au marché qu'elle devait alimenter et à la partie de la rivière à utiliser; plusieurs aussi dénotaient une étude très superficielle du site en question et une connaissance très imparfaite des renseignements détaillés requis, ainsi que des conditions adverses, toute chose dont il faut tenir compte pour développer économiquement une force quelconque.

Outre les diverses demandes et les projets soumis au ministère, des travaux de construction concernant un établissement d'énergie hydraulique aux chutes du Fer-à-Cheval, sur la rivière à l'Arc, exécutés par la *Calgary Power Company, Limited,* étaient virtuellement autorisés lorsqu'on a découvert, dans le roc servant de base aux fondations, des défectuosités ignorées jusque-là. Cette découverte a nécessité la révision des plans de la digue, et afin d'assurer l'adoption de mesures de sûreté suffisantes pour sauvegarder les intérêts de toute la région, le ministère a dû faire faire de sérieuses études avant d'y donner son approbation.

L'état de choses dans toute la région était tel qu'il a fallu que le ministère fît étudier la situation sur les lieux mêmes afin de pouvoir adopter un système de développement qui ménageât les intérêts de tous le pays. Cette mesure s'imposait d'autant plus que la quantité de force hydraulique utilisable dans cette section est plutôt restreinte, et qu'il importe de la conserver soigneusement pour pouvoir répondre à la demande toujours croissante.

Au commencement de 1911, on retint les services de M. C. H. Mitchell, ingénieur consultant de Toronto, pour entreprendre une étude étendue des forces hydrauliques et des conditions favorables à l'établissement de réservoirs dans le bassin de la rivière à l'Arc où les intérêts importants de l'industrie et de l'agriculture exigent que l'on ait une connaissance parfaite des ressources hydrauliques de cette région afin d'en pouvoir faire une répartition équitable. Sous sa direction, l'on commença une étude détaillée de toute l'énergie hydraulique et des facilités d'emmagasinage qu'offrent le cours supérieur de la rivière à l'Arc, et cette étude a été poussée vigoureusement depuis lors par les soins de M. C. Hendry, bachelier ès arts et ès sciences, agissant en qualité d'ingénieur en chef.

Les recherches ont été tout naturellement divisées en deux parties, savoir: l'exploration de la rivière du Coude et celle de la rivière à l'Arc, dont on trouvera ci-après un rapport succinct. Comme le ministère a l'intention de publier un état complet et une analyse détaillée de tout le bassin aussitôt que les travaux d'exploration seront achevés, on n'a pas cru devoir traiter ce sujet à fond dans le présent rapport, vu surtout que les données nécessaires à cet effet ne sont pas encore complètes.

RIVIÈRE DU COUDE.

Cette rivière est l'un des principaux affluents du cours supérieur de la rivière à l'Arc, dans laquelle elle se jette à Calgary. Descendant du versant oriental des montagnes Rocheuses, ses eaux proviennent en grande partie des glaciers. Les inondations ont lieu au commencement de l'été, époque à laquelle se joint aux pluies ordinaires de mai et de juin un volume d'eau considérable produit par la fonte des neiges en été, contribuent aussi à amener de brusques changements et à accentuer ceux qui se font sentir tout spécialement dans les gorges et les endroits où le lit de la rivière se trouve resserré entre des rives escarpées; là, de jour en jour, et même d'heure en heure, le niveau de l'eau varie d'une manière surprenante. Des pluies abondantes et soudaines telles qu'il en survient dans les régions montagneuses en été, contribuent aussi à amener des brusques changement et à accentuer ceux qui proviennent de la température.

La couche de gravier qui couvre le roc formant le fond du lit de la rivière a sur le débit une influence dont il est bon de tenir compte et qui rend encore plus difficile l'évaluation du débit réel. A travers ce gravier coule constamment une certaine quantité d'eau dont il n'est point tenu compte dans l'évaluation du débit de surface, excepté là où le courant passe sur un fond de roc vif ou sur une digue bâtie sur le roc solide; tel serait le cas à tous les points où l'on élèverait des constructions pour produire de l'énergie hydraulique.

Trois demandes incompatibles de force hydraulique dans le voisinage de la jonction du ruisseau Canon avec la rivière du Coude, ont exigé un examen spécial des lieux, et, après une visite personnelle de M. Mitchell, au mois de mai 1911, les levées

hydrographiques nécessaires furent exécutés par l'équipe de M. Hendry. Le résultat des travaux, qui durèrent environ quatre semaines, confirma l'opinion que M. Mitchell s'était formée lors de son inspection et établit clairement le fait qu'aucun des projets soumis ne pouvait être exécutés économiquement, et conséquemment le ministère cessa de s'en occuper. Il fut définitivement démontré qu'il est absolument impossible d'établir une usine hydraulique sur le cours de la rivière, à son débit minimum, à moins de recourir à l'emmagasinage de ses eaux supérieures; un projet réalisable renfermant ce facteur a été examiné et fait l'objet d'un rapport spécial.

LA RIVIÈRE À L'ARC.

La description générale de la rivière du Coude convient à la rivière à l'Arc au-dessus de Calgary. La rivière offre plusieurs sites excellents d'établissements hydrauliques, et les nombreuses demandes adressées au ministère prouvent que le public n'ignore point ces avantages.

L'établissement hydraulique élevé aux chutes du Fer-à-Cheval, par la *Calgary Power Company,* pour transmettre de la force motrice à Calgary, fut inauguré au mois de mai 1911. A cette époque, cet établissement comprenait deux unités d'une capacité totale de 6,500 chevaux-vapeur, et déjà la compagnie se préoccupait de trouver un moyen d'augmenter sa production pour être en mesure de répondre aux exigences de la demande toujours croissante. Pour cette augmentation, la Compagnie comptait sur l'emmagasinage naturel des eaux supérieures. Les travaux d'excavation pour l'établissement des fondations ayant révélé la nature défectueuse du roc, on a dû ajouter aux mesures de précaution spécifiées dans les devis primitifs d'autres mesures propres à assurer une sécurité parfaite. Ces mesures ont été recommandées par M. J. R. Freeman, de Providence, Etats-Unis, à qui s'était adressée la compagnie lorsque la défectuosité des fondations fut découverte; et elles consistaient entre autres, à accroître l'épaisseur de la digue, à assurer le draînage du corps et des fondations de cette digue après son achèvement, à consolider parfaitement les couches instables du roc en y forant des trous d'une profondeur de quarante pieds et les remplissant d'un ciment liquide introduit sous une forte pression, et enfin dans l'adoption de divers autres mesures de moindre importance. Des inspections minutieuses faites le 3 mars, le 12 du même mois et le 4 juillet ont permis de constater que les travaux ont été très soigneusement préparés et exécutés, et qu'ils offrent de sérieuses garanties de durabilité; mais comme certaines mesures de sûreté recommandées à la compagnie par M. Freeman n'avaient pas encore été complétées, il a été décidé de différer l'approbation officielle jusqu'à ce que ces mesures soient complètes, ou qu'une inspection de l'établissement, après une année d'exploitation, en ait démontré l'inutilité.

Les autres points importants exigeant une décision immédiate du ministère se rapportaient aux chutes de Kananaskis et à la possibilité d'emmagasiner les eaux supérieures, et c'est sur cette base que l'on établit le champ des recherches de la saison. Ces recherches consistaient à reconnaître dès l'ouverture de la saison la quantité de force hydraulique utilisable sur la rivière à l'Arc, de Radnor aux chutes Kananaskis, et le volume des eaux supérieures, tout spécialement des lacs situés sur les rivières Kananaskis, Spray, à l'Arc et Hector, et du lac Minnewanka. L'objet de ces recherches était d'arrêter un plan d'attaque pour les équipes de campagne et de s'assurer aussi rapidement que possible si la capacité des réservoirs susceptibles d'être établis valait la peine qu'on en entreprit une étude détaillée. A la fin de la aison, les principaux facteurs de ces deux questions avaient été étudiés sur les lieux, tous les levés hydrographiques nécessaires exécutés, et les données soigneusement recueillies.

Le site des chutes Kananaskis a été complètement relevé et l'on a pu en déterminer le mode de développement le plus efficace. On a reconnu que le meilleur réservoir naturel et le plus facile à établir pour les eaux supérieures, est le lac Minnewanka, et l'étude hydrographique en a été complétée avant la clôture de la saison.

FORCE MOTRICE DANS LE SUD DE LA SASKATCHEWAN.

Les explorations hydrographiques faites jusqu'à ce jour permettent de se demander s'il existe, dans le sud de la Saskatchewan, aucune source d'énergie hydraulique qui puisse être exploitée. Comme la force motrice est indispensable au progrès et au développement des nombreux centre habités, villes et villages de cette province, le ministre devrait étudier soigneusement d'autres sources d'énergie que la force hydraulique. Cela s'applique tout spécialement à Swift-Current (Courant-Rapide), Moosejaw, Régina et Broadview, et à leurs régions respectives.

Dans le sud-est de la Saskatchewan, dans la région d'Estevan, à 125 milles de Régina, il existe plusieurs houillères qui expédient de grandes quantités de houille. Quelques-uns de ces lignites ont été essayés par la division des Mines fédérales, et l'on a constatés qu'ils sont passablement propres à la production de la vapeur te excellents pour celle du gaz. On trouve de la houille de même nature à Wood-Mountain, 150 milles plus à l'ouest, à environ 80 milles de Moosejaw. On en a découvert aussi à Rouleau, à environ 25 milles de Régina, et l'on rapporte qu'il en existe à moins de 10 milles de cette ville. Il y en a aussi à Mapple-Creek, et l'on a ouvert des houillères à Swift-Current et dans les collines des Cyprès.

Dans l'ouest de la Saskatchewan il existe de très vates gisements houillers entre la branche nord et la branche sud de la Saskatchewan, et tout spécialement de riches veines à Brock et aux collines à l'Aigle, à quatre-vingt-dix milles de Battleford et de Saskatchewan.

Les gisements houillers du sud de la Saskatchewan sont le prolongement des gisements du Dakota-nord. Le Bureau des Mines des Etats-Unis déclare que ces lignites que nous employons à la production du gaz développent autant de force que les meilleures houilles bitumineuses de la Virginie de l'ouest employés pour les chaudières à vapeur.

Il y a tout lieu de croire que l'on pourrait produire de la force motrice aux houillères et la distribuer aux villes qui en sont dépourvues, à des prix qui soutiendraient favorablement la comparaison avec ceux de toute autre source d'énergie, si ce n'est les meilleures forces hydrauliques.

On a trouvé, à Mapple-Creek (à cent milles à l'ouest de Swift-Current), à une profondeur de 1,200 pieds, une veine de gaz naturel d'une assez forte pression, et une compagnie a été formée pour pratiquer des forages à Swift-Current.

Notre division se propose d'étudier sous toutes ses faces, dans le cours de la saison prochaine, la question de la force motrice dans cette région.

LITTORAL.

Antérieurement au mois de décembre 1910, l'administration des terres du littoral relevait du ministère de la Marine et des Pêcheries. A cette date, le sous-ministre de la Justice décida que l'administration des terres autres que celles dépendantes des ports publics appartenait légalement au ministère de l'Intérieur. Conformément à cette décision, les questions relatives au littoral ont été réglées par le bureau des Patentes des Terres, la division des Terres de la Colombie-Britannique et par la division des Forces hydrauliques. Finalement, toutes ces questions furent confiées à cette dernière division, qui a fait faire une étude sérieuse de la situation générale, en vue de recommander l'adoption de quelque système bien défini pour l'administration de toutes les terres fédérales submergées.

ASSAINISSEMENT DES BASSES TERRES.

En vue de la colonisation rapide de la région avoisinant Le-Pas, Manitoba, due à la perspective de la prochaine construction du chemin de fer de la Baie-d'Hudson,

on a cru opportun d'étudier soigneusement la possibilité de dessécher les basses terres parfois submergées de cette région. Dans ce but, M. William Ogilvie, A.T.F., fut mis à la tête d'une équipe avec mission d'explorer entièrement toute l'étendue des basses terres de la région et de rechercher une méthode pratique quelconque d'assainissement.

Le résultat de ces explorations a démontré qu'une immense étendue de territoire est sujette aux inondations de la rivière Saskatchewan pendant la période des hautes eaux. Cette rivière, dans le voisinage de Le-Pas, coule à travers un terrain d'alluvion uni dont la pente n'est que de 52 pieds sur 200 milles de long, soit 3·12 pieds par mille. Il s'ensuit que le courant y est extrêmement lent, et que les eaux d'inondation, au moment des crues, ne peuvent s'écouler qu'en submergeant une vaste étendue de territoire. Comme cela arrive souvent sur le cours des autres rivières qui se trouvent dans les mêmes conditions, les rives, quoique basses, sont cependant plus élevées que les terres plus éloignées de la rivière, car elles ont été graduellement exhaussées par les eaux lors des inondations. Il en résulte fréquemment que des brèches se produisent dans les berges et que se creusent de nouveaux canaux qui détournent partiellement, et quelquefois entièrement, le cours de la rivière. De nouveaux canaux de cette nature se sont souvent ouverts dans le passé et sont actuellement en voie de formation. Il importe extrêmement au développement général de la région que l'on découvre quelque moyen efficace d'empêcher la rivière de déborder, et de recouvrer ainsi de grandes étendues de terres.

Après avoir achevé ses explorations et ses études sur cette rivière, M. Ogilvie en est venu à la conclusion qu'il serait peut-être possible d'abaisser de 15 pieds environ le niveau du lac des Cèdres, qui est la pièce d'eau où se jette la partie en question de la rivière Saskatchewan. Cela aurait indubitablement pour effet immédiat de draîner une grande étendue de terre actuellement en partie submergée, dans le voisinage du lac, d'augmenter aussi le courant, et conséquemment de creuser le lit de la rivière sur une distance considérable en amont; il en résulterait le dessèchement de vastes étendues de terre le long des rives.

Toute cette question étant d'une très grande importance pour le développement de cette région, on a pris des mesures pour en continuer l'étude en s'attachant tout spécialement à déterminer le coût des travaux nécessaires pour abaisser des 15 pieds proposés le niveau du lac, et les effets immédiats de cet abaissement sur les terres avoisinantes. Ces études seront continuées pendant la saison prochaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. B. CHALLIES,
Surintendant.

PARTIE II

IMMIGRATION

IMMIGRATION

RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'IMMIGRATION.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 1er mai 1912.

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—Je vous transmets ci-joints les rapports annuels relatifs à l'immigration.

Les tableaux suivants ont été compilés en mon bureau:—

ARRIVEES D'IMMIGRANTS.

SOMMAIRE de l'exercice pour 1911-12.

Par voie de l'océan :—			
Québec		125,950	
Halifax		34,874	
Saint-Jean		25,772	
Victoria		5,389	
Sydney-Nord		2,845	
Vancouver		2,216	
New-York	14,244		
Portland	6,853		
Boston	1,932		
Philadelphie	371		
Baltimore	81	23,481	220,527
Des Etats-Unis			133,710
Total			354,237

TABLEAU COMPARATIF.

ARRIVÉES mensuelles, par ports, des immigrants venus au Canada, au cours de l'exercice 1911-12, comparativement à celles de l'exercice 1910-11.

—	1910-11.				1911-12.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Avril	19,420	4,811	3,588	27,819	24,880	6,324	4,079	35,283
Mai	20,856	7,329	5,210	33,395	27,427	11,223	7,410	46,060
Juin	13,437	6,020	4,182	23,689	14,005	8,266	5,702	27,973
Juillet	8,630	4,363	3,026	16,019	8,973	5,478	4,158	18,609
Août	7,258	4,201	2,828	14,287	5,885	4,220	2,991	13,096
Septembre	6,540	4,373	2,865	13,778	6,968	6,289	4,336	17,593
Octobre	6,017	4.491	3,084	13,592	5,033	5,102	3,511	13.646
Novembre	3,813	2,512	1,764	8,089	3,588	2,569	1,789	7,946
Décembre	2,553	1,373	980	4,906	2,500	1,470	975	4,945
Janvier	1,960	753	433	3,146	2,202	1,041	605	3.848
Février	3,492	1,486	838	5,816	3,267	1,379	743	5,389
Mars	17,350	4,703	3,094	25,147	18,882	4,534	2,723	26,139
Totaux	111,326	46,415	31,892	189,633	123,610	57,895	39,022	220,527

TABLEAU COMPARATIF.

ARRIVÉES mensuelles au Canada des immigrants venus des Etats-Unis, au cours de l'exercice 1911-12, comparativement à celles de l'exercice 1910-11.

—	1910-11.				1911-12.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Avril	11,924	3,951	4,488	20,363	10,621	3,015	2,761	16.397
Mai	8,508	2,938	2,748	14,194	10,103	2,733	2,534	15,370
Juin	6,275	2,486	2,182	10,943	7,736	2,367	1,932	12,035
Juillet	5,464	2,046	1,689	9,199	7,442	2,106	1,464	11,012
Août	6,974	1,886	1,630	10,490	12,807	2,317	1,895	17,019
Septembre	6,880	1,780	1,596	10,256	7,884	1,981	1,619	11,484
Octobre	6,123	1,863	1,815	9,801	6,335	2,130	1,791	10,256
Novembre	4,167	1,632	1,408	7,207	4,832	1,723	1,558	8,113
Décembre	2,934	1,268	1,047	5,249	3,176	1,420	1,083	5,679
Janvier	2,576	1,013	726	4,315	2,663	1,059	619	4,341
Février	3,011	1,098	780	4,889	3,638	1,225	889	5,752
Mars	9,036	2,662	2,847	14,545	10,419	2,951	2,882	16,252
Totaux	73,872	24,623	22,956	121,451	87,656	25,027	21,027	133,710

TABLEAU COMPARATIF.

TOTAL des arrivées mensuelles des immigrants venus au Canada en l'exercice 1911-12, comparativement à celles de l'exercice 1910-11.

—	1910-11.				1911-12.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Avril	31,344	8,762	8,076	48,182	35,501	9,339	6,840	51,680
Mai	29,364	10,267	7,958	47,589	37,530	13,956	9,944	61,430
Juin	19,712	8,506	6,364	34,582	21,741	10,633	7,634	40,008
Juillet	14,094	6,409	4,715	25,218	16,415	7,584	5,622	29,621
Août	14,232	6,087	4,458	24,777	18,692	6,537	4,886	30,115
Septembre	13,420	6,153	4,461	24,034	14,852	8,270	5,955	29,077
Octobre	12,140	6,354	4,899	23,393	11,368	7,232	5,302	23,902
Novembre	7,980	4,144	3,172	15,296	8,420	4,292	3,347	16,059
Décembre	5,487	2,641	2,027	10,155	5,676	2,890	2,058	10,624
Janvier	4,536	1,766	1,159	7,461	4,865	2,100	1,224	8,189
Février	6,503	2,584	1,618	10,705	6,905	2,604	1,632	11,141
Mars	26,386	7,365	5,941	39,692	29,301	7,485	5,605	42,391
Totaux	185,198	71,038	54,848	311,084	211,266	82,922	60,049	354,237

TABLEAU COMPARATIF.

TOTAL des immigrants venus au Canada, par ports, au cours de l'exercice 1911-12, comparativement à ceux de l'exercice 1910-11.

	1910-11.				1911-12.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Québec	55,171	30,684	20,766	106,621	58,087	40,227	27,636	125,950
Halifax	22,001	6,627	5,030	33,658	22,896	7,100	4,878	34,874
Saint-Jean	13,966	5,039	3,436	22,441	17,602	5,038	3,132	25,772
Victoria	3,175	283	228	3,686	4,620	426	343	5,389
Sydney-Nord	2,032	431	255	2,718	2.203	441	201	2,845
Vancouver	2,351	171	257	2,779	1,845	162	209	2,216
Via ports des Et.-Unis (New-York, Portland Boston, Philadelphie et Baltimore)	12,630	3,180	1,920	17,730	16,357	4,501	2,623	23,481
Des Etats-Unis	73,872	24,623	22,956	121,451	87,656	25,027	21,027	133,710
Totaux	185,198	71,038	54,848	311,084	211.266	82,922	60,049	354,237

SEXE, occupation et destination de tous les immigrants arrivés

	Sexe.				Métier ou								
					Cultivateurs ou employés de ferme.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Par voie de l'océan......	123,610	57,895	39,022	220,527	49,095	10,917	12,816	41,894	9,919	9,939	11,885	6,190	6,058
Des Etats-Unis........	87,656	25,027	21,027	133,710	37,142	10,774	11,644	34,618	5,678	4,481	8,101	1,528	1,166
Totaux.....	211,266	82,922	60,049	354,237	86,237	21,691	24,460	76,512	15,597	14,420	19,986	7,718	7,224

pour le Canada au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1912.

Occupation.										Destination.							
Commis, commerçants, etc.			Mineurs.				Non classifiés.										
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Servantes.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Provinces Maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Colomb e Britannique.	Yukon.
9,560	2655	1943	2482	763	1103	18,390	8,694	9,061	7,163	9,633	34,876	78,853	32,663	18,145	17,386	28,958	13
2,242	814	378	2368	188	160	2,300	3,185	3,745	3,198	6,340	15,726	21,374	10,814	28,013	28,571	22,871	1
11,802	3469	2321	4850	951	1263	20,690	11,879	12,806	10,361	15,973	50,602	100227	43,477	46,158	45,957	51,829	14

TOTAL des arrivées d'immigrants au Canada, par nationalités, au cours de l'exercice 1911-12, et pour l'exercice 1910-11, indiquant l'augmentation ou la diminution de chaque nationalité.

——	1910-11.	1911-12.	Augmentation.	Diminution.
Anglais	84,707	95,107	10,400	....
Gallois	1,505	1,699	194	....
Ecossais	29,924	32,988	3,064	....
Irlandais	6,877	8,327	1,450	....
Total de la Grande-Bretagne	123,013	138,121	15,108	....
Africains, sud	86	144	58	....
Australiens	266	184	....	82
Autrichiens, N.A.S	7,891	4,871	....	3,020
Bohémiens	107	143	36	....
Bukowiniens	700	328	....	372
Croates	121	281	160	....
Dalmates	24	38	14	....
Galiciens	3,553	1,594	....	1,959
Hongrois, N.A.S	756	482	....	274
Magyars	142	400	258	....
Ruthènes	2,869	13,346	10,477	....
Slovaques	122	168	46	....
Belges	1,563	1,601	38	....
Bulgares	1,068	3,295	2,227	....
Brésiliens	13	....	....	13
Chinois	5,278	6,247	969	....
Hollandais	931	1,077	146	....
Français	2,041	2,094	53	....
Allemands, N.E.S	2,530	4,645	2,115	....
Alsaciens-Lorrains	....	1	1	....
Bavarois	2	4	2	....
Prussiens	1	14	13	....
Des Antilles	398	314	....	84
Bermudiens	10	9	....	1
Jamaïquains	47	70	23	....
Grecs	777	693	....	84
Hébreux, N.A.S	606	537	....	69
" russes	4,188	4,460	272	....
" polonais	85	52	....	33
" autrichiens	248	269	21	....
" allemands	19	4	....	15
Italiens	8,359	7,590	....	769
Japonais	437	765	328	....
Terre-Neuviens	2,229	2,598	369	....
Néo-Zelandais	116	61	....	55
Portugais	13	6	....	7
Polonais, N.E.S	269	642	373	....
" autrichiens	1,065	2,773	1,708	....
" allemands	43	21	....	22
" russes	800	1,624	824	....
Persans	19	19	....	....
Roumains	511	793	282	....
Russes, N.A.S	6,621	9,805	3,184	....
Finnois	2,132	1,646	....	486
Doukhobors	41	24	....	17
Espagnols	197	191	....	6
Suisses	270	230	....	40
Serbes	50	209	159	....
Danois	535	628	93	....
Islandais	250	205	....	45
Suédois	3,213	2,394	....	819
Norvégiens	2,169	1,692	....	477
Turcs, N.A.S	469	632	163	....
Arméniens	20	60	40	....
Egyptiens	3	....	....	3
Syriens	124	144	20	....

TOTAL des arrivées d'immigrants, par nationalités, etc.—*Fin.*

——	1910-11.	1911-12.	Augmentation.	Diminution.
Arabes	3	2	....	1
Citoyens des E.-U. (par les ports océaniques)	203	143	....	60
Nègres	12	138	126	....
Hindous	5	3	....	2
Mexicains	....	3	3	....
Total du continent, etc	66,620	82,406	15,786	....
Etats-Unis	121,451	133,710	12,259	....
Total de l'immigration	311,084	354,237	43,153	....

N.A.S.—Non ailleurs spécifiés.

ARRIVEES AUX PORTS DE L'OCEAN.

Au cours de l'exercice 1911-12, il est arrivé par voie des ports du Canada et des Etats-Unis, 314,150 passagers, dont 23,241 de cabine et 290,909 d'entrepont. Parmi les premiers, 19,704 étaient à destination du Canada et 3,537 faisaient route vers les Etats-Unis. Des passagers d'entrepont, 266,469 s'en sont venus au Canada et 24,440 ont passé aux Etats-Unis. Compris parmi les passagers d'entrepont à destination du Canada se trouvaient 38,711 Canadiens revenant au pays et 7,231 touristes, ce qui ramène l'immigration proprement dite venue par les ports océaniques à 220,527 âmes. Ce chiffre, joint aux 133,710 colons venus des Etats-Unis, porte le total des immigrants à 354,237, soit une augmentation de 43,153 personnes sur le total de l'exercice précédent.

Les tableaux statistiques qui suivent offrent de l'intérêt. Le tableau I donne le nombre total des passagers de cabine; le tableau II celui des passagers d'entrepont; le tableau III indique les arrivées mensuelles des immigrants à destination du Canada; les tableaux IV et V contiennent quelques renseignements obtenus des immigrants pour le Canada à leur arrivée.

TABLEAU I.

NATIONALITÉ et sexe des passagers de cabine arrivés aux ports océaniques au cours de l'exercice finissant le 31 mars 1912.

—	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Africains, sud..	2	3	1	6	....	...	......	.....	2	3	1	6
Australiens...........	14	6	1	21	3	2	......	5	17	8	1	26
Autrichiens, N.A.S...	8	3	......	11	2	2	......	4	10	5	.....	15
Bohémiens..........	1	......	......	1	......	......	......	.....	1	......	......	1
Croates..............	2	3	......	5	......	......	....	......	2	3	.....	5
Magyars.............	1	......	.....	1	......	.....	......	.....	1	......	......	1
Belges.................	21	10	1	32	..	1	......	1	21	11	1	33
Chinois	2	3	4	9	......	......	......	......	2	3	4	9
Hollandais...... ...	14	3	1	18	2	2	.....	4	16	5	1	22
Français	137	83	22	242	25	24	6	55	162	107	28	297
Allemands	64	35	2	101	21	10	1	32	85	45	3	133
Anglais.	1,331	735	157	2,223	161	102	14	277	1,492	837	171	2,500
Gallois...............	23	6	......	29	1	.....	......	1	24	6	......	30
Ecossais.............	440	203	30	673	47	46	5	98	487	249	35	771
Irlandais..............	139	47	8	194	16	15	1	32	155	62	9	226
Antillais..............	22	21	8	51	1	......	.....	1	23	21	8	52
Bermudiens...........	4	4	......	8	......	......	......	......	4	4	......	8
Jamaïquains	4	4	......	8	......	......	......	......	4	4	......	8
Grecs..................	14	6	3	23	1	......	......	1	15	6	3	24
Hébreux, N.A.S... ..	2	2	......	4	1	......	......	1	3	2	......	5
" russes.......	2	1	1	4	......	......	......	......	2	1	1	4
Italiens...............	35	16	8	59	5	2	......	7	40	18	8	66
Japonais...............	8	1	3	12	.....	......	......	......	8	1	3	12
Terre-Neuviens........	258	237	60	555	116	136	8	260	374	373	68	815
Néo-Zélandais.........	5	3	4	12	......	......	......	.....	5	3	4	12
Portugais	1	1	......	2	1	......	......	1	2	1	......	3
Polonais, N.A.S.......	1	......	......	1	......	......	......	.....	1	......	......	1
" russes.......	1	......	......	1	1	......	......	1	2	......	......	2
Persans...............	.....	......	......	......	1	......	......	1	1	......	......	1
Roumains.............	1	2	......	3	......	......	......	.....	1	2	......	3
Russes................	13	2	2	17	1	1	......	2	14	3	2	19
Espagnols.............	2	......	......	2	3	......	......	3	5	......	......	5
Suisses	8	5	......	13	3	1	......	4	11	6	......	17
Danois	6	1	......	7	1	2	......	3	7	3	......	10
Islandais	1	......	......	1	.....	......	......	......	1	......	......	1
Suédois	3	3	......	6	4	4	......	8	7	7	......	14
Norvégiens......	12	4	3	19	3	......	......	3	15	4	3	22
Syriens...............	4	......	......	4	1	......	......	1	5	......	......	5
Citoyens des E.-U.....	93	79	18	190	998	1,018	85	2,101	1,091	1,097	103	2,291
Nègres	......	3	......	3	1	......	......	1	1	3	......	4
Canadiens rapatriés...	5,014	3,428	580	9,022	......	......	......	......	5,014	3,428	580	9,022
Touristes	3,660	2,181	270	6,111	329	269	31	629	3,989	2,450	301	6,740
Totaux	11,373	7,144	1,187	19,704	1,749	1,637	151	3,537	13,122	8,781	1,338	23,241

TABLEAU II.

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont arrivés par les ports de l'océan au cours de l'exercice finissant le 31 mars 1912.

—	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Africains, sud	26	108	10	144	4	.....	6	10	30	108	16	154
Australiens	94	60	30	184	21	22	10	53	115	82	40	237
Autrichiens, N.A.S.	3,588	739	544	4,871	154	92	31	277	3,742	831	575	5,148
Bohémiens	54	38	51	143	20	16	23	59	74	54	74	202
Bukowiniens	254	46	28	328	1	1	.....	2	255	47	28	330
Croates	244	29	8	281	48	9	4	61	292	38	12	342
Dalmates	31	1	6	38	2	.....	.....	2	33	1	6	40
Galiciens	1,233	214	147	1,594	9	9	2	20	1,242	223	149	1,614
Hongrois, N.A.S	307	108	67	482	139	57	34	230	446	165	101	712
Magyars	218	83	99	400	76	18	6	100	294	101	105	500
Ruthènes	10,039	1,988	1,319	13,346	26	26	14	66	10,065	2,014	1,333	13,412
Slovaques	120	32	16	168	45	19	7	71	165	51	23	239
Belges	947	355	299	1,601	59	22	35	116	1,006	377	334	1,717
Bulgares	3,252	26	17	3,295	96	1	1	98	3,348	27	18	3,393
Chinois	5,776	80	391	6,247	172	8	4	184	5,948	88	395	6,431
Hollandais	572	269	236	1,077	106	66	57	229	678	335	293	1,306
Français	1,181	595	318	2,094	31	26	15	72	1,212	621	333	2,166
Allemands, N.A.S	2,075	1,164	1,406	4,645	279	226	234	739	2,354	1,390	1,640	5,384
Alsaciens	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
Bavarois	4	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	4
Prussiens	5	1	8	14	.....	.....	.....	.....	5	1	8	14
Anglais	45,540	29,557	20,010	95,107	1,689	1,458	862	4,009	47,229	31,015	20,872	99,116
Gallois	978	442	279	1,699	57	31	30	118	1,035	473	309	1,817
Ecossais	14,571	11,529	6,888	32,988	472	437	317	1,226	15,043	11,966	7,205	34,214
Irlandais	4,384	2,838	1,105	8,327	195	122	45	362	4,579	2,960	1,150	8,689
Antillais	193	107	14	314	25	16	5	46	218	123	19	360
Bermudiens	3	6	.....	9	.....	.....	.....	.....	3	6	.....	9
Jamaïquains	34	32	4	70	.....	.....	.....	.....	34	32	4	70
Grecs	611	54	28	693	9	.....	.....	9	620	54	28	702
Hébreux, N.A.S	205	150	182	537	42	58	45	145	247	208	227	682
" russes	1,650	1,425	1,385	4,460	471	529	574	1,574	2,121	1,954	1,959	6,034
" polonais	25	8	19	52	.....	2	1	3	25	10	20	55
" autrichiens	96	90	83	269	6	8	5	19	102	98	88	288
" allemands	2	1	1	4	.....	.....	.....	.....	2	1	1	4
Italiens	6,211	799	580	7,590	21	6	3	30	6,232	805	583	7,620
Japonais	322	362	81	765	1	.....	.....	1	323	362	81	766
Terre-Neuviens	2,001	417	180	2,598	678	431	52	1,161	2,679	848	232	3,759
Néo-Zélandais	39	16	6	61	5	2	2	9	44	18	8	70
Portugais	6	.....	.....	6	1	.....	.....	1	7	.....	.....	7
Polonais, N.A.S.	395	139	108	642	27	29	15	71	422	168	123	713
" autrichiens	1,870	545	358	2.773	76	94	32	202	1,946	639	390	2,975
" allemands	15	4	2	21	8	10	11	29	23	14	13	50
" russes	1,252	232	140	1,624	248	148	64	460	1,500	380	204	2,084
Persans	17	1	1	19	1	1	.....	2	18	2	1	21
Roumains	472	149	172	793	15	14	16	45	487	163	188	838
Russes, N.A.S	7,311	1,172	1,322	9,805	843	376	242	1,461	8,154	1,548	1,564	11,266
Finnois	949	468	229	1,646	642	564	281	1,487	1,591	1,032	510	3,133
Doukhobors	7	3	14	24	.....	.....	.....	.....	7	3	14	24
Espagnols	158	21	12	191	3	.....	.....	3	161	21	12	194
Suisses	148	51	31	230	18	11	1	30	166	62	32	260
Serbes	185	15	9	209	20	3	1	24	205	18	10	233
Danois	432	130	66	628	266	139	102	507	698	269	168	1,135
Islandais	83	79	43	205	5	3	1	9	88	82	44	214
Suédois	1,570	479	345	2,394	890	527	272	1,689	2,460	1,006	617	4,083
Norvégiens	1,029	428	235	1,692	1,651	840	273	2,764	2,680	1,268	508	4,456
Turcs, N.A.S.	602	21	9	632	33	3	2	38	635	24	11	670
Arméniens	53	5	2	60	4	.....	.....	4	57	5	2	64
Egyptiens	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	1	.....	.....	1
Syriens	70	38	36	144	12	5	3	20	82	43	39	164

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont arrivés par les ports de l'océan au cours de l'exercice finissant le 31 mars 1912.

—	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Arabes	1	1	......	2	......	.....	.....	......	1	1	......	2
Citoyens des E.-U.	59	51	33	143	1,296	1,628	300	3,224	1,355	1,679	333	3,367
Nègres	37	91	10	138	......	.....	.....	......	37	91	10	138
Hindous	2	1	......	3	1	.....	.....	1	3	1	......	4
Mexicains	1	2	......	3	......	.....	.....	......	1	2	......	3
Immigration totale	123,610	57,895	39,022	220,527	11,020	8,113	4,040	23,173	134,630	66,008	43,062	243,700
Canadiens rapatriés	25,128	9,337	4,216	38,711	......	.....	.....	.....	25,158	9,337	4,216	38,711
Touristes	5,032	1,888	311	7,231	841	345	81	1,267	5,873	2,233	392	8,498
Totaux	153,800	69,120	43,549	266,469	11,861	8,458	4,121	24,440	165,661	77,578	47,670	290,909

TABLEAU III.

Arrivées mensuelles d'immigrants pour le Canada, par nationalités, à des ports océaniques, pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.

——	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Totaux
Africains, sud	106	17	7	4	4	1	4	1	.....	.....	.....	.....	144
Australiens	35	18	47	5	20	4	13	9	7	6	4	16	184
Autrichiens, N.A.S.	2,185	926	288	618	282	124	19	17	24	57	15	316	4,871
Bohémiens	14	15	20	11	18	15	9	28	.....	2	1	10	143
Bukowiniens	77	89	11	10	17	18	1	14	4	4	2	81	328
Croates	44	36	14	4	11	7	28	9	3	10	12	103	281
Dalmates	4	.....	2	.....	.....	.....	.....	8	3	.....	6	15	38
Galiciens	818	333	152	92	42	36	6	39	23	15	15	23	1,594
Hongrois, N.A.S.	96	41	7	65	28	11	22	31	12	24	24	121	482
Magyars	39	45	37	11	23	41	15	23	56	46	11	53	400
Ruthènes	2,085	4,298	1,645	587	223	485	471	311	237	247	333	2,424	13,346
Slovaques	24	27	11	26	8	4	10	8	2	2	14	32	168
Belges	271	350	97	105	88	126	99	51	51	35	70	258	1,601
Bulgares	535	238	50	47	17	20	126	183	300	206	181	1,392	3,295
Chinois	523	844	753	997	519	659	300	779	259	222	122	270	6,247
Hollandais	257	204	113	67	77	73	45	35	20	1	19	166	1,077
Français	202	481	209	243	126	172	188	92	81	37	113	150	2,094
Allemands, N.A.S.	354	575	889	394	355	386	490	206	217	144	126	509	4,645
Alsaciens	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
Bavarois	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	4
Prussiens	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	11	2	14
Anglais	14,704	20,060	12,381	8,158	6,451	9,161	6,566	2,736	1,533	1,078	2,207	10,072	95,107
Gallois	246	377	218	143	85	133	97	41	40	22	29	268	1,699
Ecossais	4,562	8,411	5,861	2,739	1,921	2,297	2,396	976	531	292	445	2,557	32,988
Irlandais	1,028	2,050	1,148	712	602	718	643	277	135	132	141	741	8,327
Antillais	13	62	77	78	49	23	6	.....	1	1	.....	4	314
Bermudiens	3	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	9
Jamaïquains	7	5	6	6	6	9	11	10	.....	1	3	6	70
Grecs	115	88	93	42	23	29	75	48	31	5	14	130	693
Hébreux, N.A.S.	17	38	96	81	71	53	15	40	42	17	19	48	537
" russes	232	296	469	617	361	686	281	353	286	329	218	332	4,460
" polonais	.....	1	2	17	.....	4	.....	16	.....	10	2	.....	52
" autrichiens	11	10	19	45	19	46	7	53	19	16	17	7	269
" allemands	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	4
Italiens	2,119	1,659	527	199	230	230	231	261	264	209	256	1,405	7,590
Japonais	49	96	92	78	71	66	130	48	20	19	30	66	765
Terre-Neuviens	335	547	320	220	249	504	158	120	49	15	9	72	2,598
Néo-Zélandais	20	1	16	1	4	1	6	3	2	1	2	4	61
Portugais	.....	.....	.....	1	2	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	6
Polonais, N.A.S.	106	145	144	23	34	17	37	31	11	21	1	72	642
" autrichiens	489	483	180	212	55	152	115	98	68	140	214	567	2,773
" allemands	6	.....	7	6	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	21
" russes	214	120	146	82	45	61	77	68	34	56	128	593	1,624
Persans	2	3	.....	2	.....	6	.....	1	.....	3	.....	2	19
Roumains	119	153	94	47	71	73	32	50	24	14	8	108	793
Russes, N.A.S.	2,012	1,570	652	981	385	419	415	404	175	254	282	2,256	9,805
Finnois	185	229	219	158	114	159	116	89	122	43	94	118	1,646
Doukhobors	.....	15	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24
Espagnols	35	65	3	19	11	7	6	29	9	2	1	4	191
Suisses	24	39	35	33	6	29	17	4	7	3	5	28	230
Serbes	7	27	14	4	5	.....	37	29	38	7	13	28	209
Danois	85	111	42	56	33	60	27	33	11	5	20	145	628
Islandais	3	40	35	64	22	17	14	2	4	.....	1	3	205
Suédois	482	460	306	239	118	195	113	134	62	31	48	206	2,394
Norvégiens	276	298	227	178	113	175	121	56	28	8	34	178	1,692
Turcs	87	24	69	32	17	27	26	59	48	46	49	148	632
Arméniens	1	2	1	12	1	2	4	3	17	.....	11	6	60
Syriens	2	3	35	21	10	9	5	17	26	9	3	4	144
Arabes	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	2
Citoyens des E.-U.	12	16	25	15	15	25	13	4	2	.....	4	12	143
Nègres	4	18	45	.....	39	18	.....	9	5	.....	.....	.....	138
Hindous	.....	1	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	3
Mexicains	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	3
Totaux	35,283	46,060	27,973	18,609	13,096	17,593	13,646	7,946	4,945	3,848	5,389	26,139	220,527

TABLEAU IV.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada aux ports océaniques, d'après leur occupation et destination, au cours de l'exercice finissant le 31 mars 1912.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Totaux
Agriculteurs	13,009	16,265	9,072	5,933	3,467	3,720	3,020	1,897	1,128	1,013	1,448	12,856	72,828
Journaliers en gén.	11,396	12,855	7,410	4,682	3,448	5,126	3,864	2,110	1,725	1,165	1,786	6,185	61,752
Artisans	2,039	4,765	2,668	1,902	1,972	2,965	2,184	1,005	537	425	642	3,029	24,133
Commis, etc.	1,565	2,561	1,565	1,642	1,171	1,445	1,098	1,005	394	300	300	1,112	14,158
Mineurs	473	785	425	407	333	537	392	241	120	121	141	373	4,348
Servantes	2,002	3,527	2,838	1,553	1,179	1,897	1,718	833	497	365	523	1,458	18,390
Non classifiés	4,799	5,302	3,995	2,490	1,526	1,903	1,370	855	544	459	549	1,126	24,918
Totaux	35,283	46,060	27,973	18,609	13,096	17,593	13,646	7,946	4,945	3,848	5,389	26,139	220,527
Provinces maritim.	1,753	1,235	1,050	650	672	1,049	602	558	347	242	292	1,183	9,633
Québec	4,849	8,205	4,151	2,767	2,130	2,925	2,388	1,398	871	755	865	3,572	34,876
Ontario	12,598	15,835	9,586	6,700	4,756	6,234	3,211	2,650	1,944	1,414	2,166	9,759	78,853
Manitoba	6,365	7,699	4,126	2,888	1,656	2,216	1,457	846	508	421	598	3,883	32,663
Saskatchewan	2,880	3,486	2,570	1,527	1,092	1,229	998	540	243	243	400	2,937	18,145
Alberta	2,817	3,743	2,432	1,450	974	1,328	928	508	314	264	427	2,201	17,386
Colombie-Britann.	4,021	5,855	4,056	2,626	1,809	2,612	2,062	1,446	718	509	640	2,604	28,958
Yukon	....	2	2	1	7	....	......	.....	.....	.....	1	.....	13
Totaux	35,283	46,060	27,973	18,609	13,096	17,593	13,646	7,946	4,945	3,848	5,389	26,139	220,527

TABLEAU

NATIONALITÉ, sexe, occupation et destination des immigrants pour le Canada, aux

—	Sexe.				Métier ou								
					Cultivateurs ou garçons de ferme.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Africains, sud	26	108	10	144	2	....	1	17	....	....	1	....	....
Australiens	94	60	30	184	16	5	7	16	3	....	16	1	1
Autrichiens, N.A.S	3,588	739	544	4,871	2,176	381	390	1,339	155	105	23	8	9
Bohémiens	54	38	51	143	26	13	27	14	7	9	2	1	1
Bukowiniens	254	46	28	328	121	15	22	129	9	6	....	1	....
Croates	244	29	8	281	122	4	3	112	6	2	4	....	....
Dalmates	31	1	6	38	24	....	....	7	1	6	....	....	....
Galiciens	1,233	214	147	1,594	514	84	109	710	31	24	2	4	6
Hongrois	307	108	67	482	188	48	43	98	22	20	6	....	....
Magyars	218	83	99	400	137	36	62	59	19	16	7	1	....
Ruthènes	10,039	1,988	1,319	13,346	6,083	909	971	3,914	259	292	13	14	11
Slovaques	120	32	16	168	51	7	7	62	6	7	....	....	....
Belges	947	355	299	1,601	540	127	132	173	50	42	84	42	43
Bulgares	3,252	26	17	3,295	1,082	6	9	2,145	14	6	14	2	1
Chinois	5,776	80	391	6,247	49	....	....	1,338	6	12	8	....	....
Hollandais	572	269	236	1,077	300	103	130	108	30	32	87	31	30
Français	1,181	595	318	2,094	634	181	188	182	45	46	112	42	16
Allem'ds, N.A..S.	2,075	1,164	1,406	4,645	1,288	636	1,064	309	99	155	191	59	61
Alsac.-Lorrains..	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Bavarois	4	....	....	4	2	....	....	....	....	....	....	....	....
Prussiens	5	1	8	14	2	....	....	....	....	....	....	....	....
Anglais	45,540	29,557	20,010	95,107	18,845	5,277	5,809	11,218	5,559	5,432	7,122	3,843	3,663
Gallois	978	442	279	1,699	416	66	76	181	58	63	136	47	47
Ecossais	14,571	11,529	6,888	32,988	5,001	1,171	1,462	3,404	1,600	1,821	2,435	1,263	1,418
Irlandais	4,384	2,838	1,105	8,327	2,024	305	309	1,003	373	309	344	158	119
Antillais	193	107	14	314	11	....	1	104	3	....	35	3	....
Bermudiens	3	6	....	9	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Jamaïquains	34	32	4	70	1	1	....	11	1	....	4	3	....
Grecs	611	54	28	693	131	9	3	445	23	10	8	1	....
Hébreux, N.A.S.	205	150	182	537	18	2	4	47	21	29	48	33	37
" russes	1,650	1,425	1,385	4,460	92	46	73	409	191	271	536	440	402
" polonois..	25	8	19	52	1	....	....	2	1	2	4	1	3
" autrich's..	96	90	83	269	9	....	1	26	13	24	21	23	17
" allem'ds.	2	1	1	4	....	....	....	....	....	....	1	....	....
Italiens	6,211	799	580	7,590	1,395	124	108	4,473	401	333	118	23	12
Japonais	322	362	81	765	30	21	1	118	87	15	10	6	....
Terre-Neuviens	2,001	417	180	2,598	2	....	....	1,809	169	83	72	8	17
Néo-Zélandais	39	16	6	61	12	2	4	8	....	....	6	1	....
Portugais	6	....	....	6	....	....	....	5	....	....	....	....	....
Polonais, N.A.S...	395	139	108	642	183	33	39	177	18	30	6	8	5
" autrich'ns	1,870	545	358	2,773	1,075	173	200	731	87	111	27	4	3
" allem'ds..	15	4	2	21	11	1	1	4	1	1	....	....	....
" russes	1,252	232	140	1,624	774	61	46	422	66	56	30	8	7
Persans	17	1	1	19	8	....	1	8	....	....	1	....	....
Roumains	472	149	172	793	248	60	107	199	31	39	11	2	3
Russes, N.A.S.	7,311	1,172	1,322	9,805	3,144	646	969	3,955	186	213	98	33	37
Finnois	949	468	229	1,646	234	54	57	604	86	103	32	9	9
Doukhobors	7	3	14	24	7	3	14	....	....	....	....	....	....
Espagnols	158	21	12	191	44	....	....	77	4	5	4	....	....
Suisses	148	51	31	230	70	16	15	35	1	1	14	4	5
Serbes	185	15	9	209	52	4	....	131	5	5	1	....	....
Danois	432	130	66	628	251	35	41	107	7	6	33	9	2
Islandais	83	79	43	205	48	25	25	12	5	9	9	3	2
Suédois	1,570	479	345	2,394	832	125	184	609	75	95	64	23	26
Norvégiens	1,029	428	235	1,692	507	90	94	368	65	80	60	17	28
Turcs	602	21	9	632	188	3	....	396	7	4	5	2	....
Arméniens	53	5	2	60	27	....	....	16	....	....	3	1	2
Syriens	70	38	36	144	29	4	5	13	7	6	7	1	2
Arabes	1	1	....	2	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Citoyens des E.-U.	59	51	33	143	17	5	2	12	4	3	7	5	10
Nègres	37	91	10	138	....	....	....	21	2	....	2	1	3
Hindous	2	1	....	3	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Mexicains	1	2	....	3	....	....	....	....	....	....	1	1	....
Totaux	123,610	57,895	39,022	220,527	49,095	10,917	12,816	41,894	9,919	9,939	11,885	6,190	6,058

V.

ports océaniques, pour l'exercice finissant le 31 mars 1912.

Occupation.										Destination.							
Commis, commerçants, etc.			Mineurs.				Non classifiés.										
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Servantes.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Col.-Britannique.	Territ. du Yukon.
3	1	1	...	...	...	102	3	5	8	3	109	18	2	1	5	6	..
8	7	4	8	2	4	9	30	33	14	3	16	21	6	6	10	122	..
14	4	...	14	8	17	164	22	19	23	207	1,060	1,164	1,442	590	310	98	..
2	...	...	4	4	9	7	6	6	5	18	11	8	18	58	23	7	..
2	...	...	1	...	...	16	1	5	...	6	132	38	64	66	16	6	..
...	...	...	5	1	...	14	1	4	3	1	28	179	13	12	10	38	..
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	34	3	...	...	...	..
1	...	...	4	1	1	85	2	9	7	39	414	351	566	135	69	20	..
7	...	...	4	...	...	28	4	10	4	15	31	194	86	108	21	27	..
1	...	...	12	...	...	8	2	19	21	35	19	131	88	96	27	4	..
2	2	...	14	6	6	771	13	27	39	220	3,666	2,692	4,215	1,371	1,014	168	..
...	...	...	7	2	2	15	...	2	...	2	8	67	29	3	28	31	..
25	10	4	72	37	47	51	53	38	31	169	431	80	487	174	194	66	..
3	1	...	2	1	1	2	5	...	...	168	799	2,278	22	13	7	8	..
4,193	37	136	...	...	...	2	188	35	243	23	315	355	46	11	17	5,480	..
26	7	4	2	1	3	55	49	42	37	40	125	252	245	115	213	87	..
44	20	5	40	17	16	102	169	188	47	176	907	168	354	200	205	83	1
117	22	17	52	10	28	231	118	107	81	97	384	441	1,125	1,480	977	141	..
...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	..
1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	2	1	...	..
1	1	8	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	3	1	10	..
2,666	1,448	1,018	1,105	360	475	8,385	4,584	4,685	3,613	3,022	11,716	41,536	11,183	7,875	7,973	11,795	7
54	18	18	108	14	29	169	83	70	46	54	167	449	381	120	237	291	..
1,349	663	441	562	209	350	4,807	1,820	1,816	1,396	1,101	4,093	11,600	5,225	2,217	3,032	5,719	1
529	218	93	45	12	16	1,309	439	463	259	153	1,203	3,516	1,504	481	540	929	1
20	4	1	4	...	...	88	19	9	12	153	75	67	5	1	...	13	..
1	...	...	...	...	...	5	1	1	...	5	...	2	...	...	1	1	..
6	1	...	...	...	...	22	12	4	4	4	10	49	1	1	...	5	..
12	3	5	1	...	...	7	14	11	10	12	236	351	8	1	6	79	..
40	16	25	1	...	...	14	51	64	87	14	254	169	52	18	20	9	1
128	84	103	1	2	1	118	484	544	535	97	1,442	1,777	889	112	95	48	..
5	2	9	...	...	...	...	13	4	5	...	2	41	2	...	...	7	..
13	6	12	...	...	...	9	27	39	29	1	131	109	24	4	...	...	..
...	...	...	...	...	...	...	1	1	1	...	1	2	1	...	...	...	..
32	11	5	129	9	9	107	64	124	113	223	2,684	3,368	211	14	244	846	..
123	13	5	...	...	...	13	41	222	60	...	...	1	...	...	1	763	
7	6	...	45	...	2	131	66	103	78	2,299	109	116	15	...	14	45	..
4	...	...	...	...	...	4	9	9	2	2	6	3	2	...	10	37	1
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	1	...	...	...	...	3	..
...	...	...	26	8	13	51	3	21	21	31	150	136	212	77	29	7	..
2	3	4	21	8	13	236	14	34	27	84	491	610	1,009	275	262	42	..
...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	16	3	1	1	...	..
2	1	...	12	3	4	70	12	23	27	73	388	898	129	68	35	33	..
...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	18	...	...	...	...	..
3	1	1	...	...	...	26	11	29	22	9	355	116	30	245	28	10	..
18	11	7	44	7	6	193	52	96	90	858	1,904	2,460	1,853	1,218	763	749	..
5	4	2	64	20	26	277	10	18	32	2	154	1,173	40	48	71	158	..
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	24	...	...	..
4	1	...	22	4	1	6	7	6	6	36	78	54	13	...	...	10	..
8	...	...	1	1	...	22	20	7	10	8	68	43	25	26	43	17	..
1	1	...	...	...	...	4	...	1	4	...	4	181	4	16	1	3	..
13	3	...	4	3	5	59	24	14	12	9	103	114	149	86	110	57	..
1	2	2	...	...	...	33	13	11	5	...	2	...	173	16	...	14	..
11	...	...	27	7	10	228	27	21	30	26	186	490	445	392	353	502	..
10	5	4	16	5	6	223	68	23	23	43	172	210	251	354	352	309	1
8	1	...	...	...	...	3	5	5	5	9	57	558	1	1	...	6	..
6	1	...	...	...	...	...	1	3	...	2	13	42	1	...	...	2	..
16	12	9	...	...	...	6	5	8	14	32	62	37	3	5	3	2	..
...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	2	...	...	...	...	...	..
6	4	...	...	1	3	17	17	15	15	8	24	42	8	5	13	43	..
4	...	...	2	...	...	84	8	4	7	39	73	25	...	...	...	1	..
1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	1	1	..
...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	3	...	...	...	...	..
9,560	2,655	1,943	2,482	763	1,103	18,390	8,694	9,061	7,163	9,633	34,876	78,853	32,663	18,145	17,386	38,958	13

PORT DE SYDNEY-NORD.

Au cours de l'exercice 1911-12, il est arrivé au port de Sydney-Nord 9,663 passagers, dont 3,512 de cabine et 6,151 d'entrepont. Sur les premiers, 2,499 étaient à destination des Etats-Unis. Parmi les passagers d'entrepont, 4,890 venaient au Canada et 1,261 s'en allaient aux Etats-Unis. Des passagers d'entrepont, il se trouvait 1,144 Canadiens qui revenaient au pays et 901 touristes, ce qui ramène l'immigration proprement dite à 2,845 personnes, soit une augmentation de 127 sur l'exercice précédent.

Le tableau I donne le nombre total des passagers de cabine; le tableau II le total des passagers d'entrepont; le tableau III indique les arrivées mensuelles des immigrants pour le Canada, et les tableaux IV et V donnent un sommaire des renseignements fournis à leur arrivée par les immigrants destinés au Canada.

TABLEAU I.

Nationalité et sexe des passagers de cabine arrivés au port de Sydney-Nord, au cours de l'exercice fini le 31 mars 1912.

	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Autrichiens	...	...	...	...	1	...	...	1	1	...	...	1
Français	45	40	16	101	18	11	5	34	63	51	21	135
Allemands	...	...	...	...	4	...	...	4	4	...	...	4
Anglais	47	11	1	59	16	...	...	16	63	11	1	75
Gallois	2	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	2
Ecossais	12	5	...	17	1	1	...	2	13	6	...	19
Irlandais	2	1	...	3	4	...	...	4	6	1	...	7
Grecs	...	...	...	...	1	...	...	1	1	...	...	1
Italiens	1	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	1
Terre-Neuviens	250	228	57	535	114	136	8	258	364	364	65	793
Portugais	...	...	...	...	1	...	...	1	1	...	...	1
Russes	2	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	2
Espagnols	1	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	1
Suisses	...	...	...	...	1	...	...	1	1	...	...	1
Suédois	...	...	...	...	3	...	...	3	3	...	...	3
Norvégiens	1	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	1
Syriens	4	...	...	4	1	...	...	1	5	...	...	5
Citoyens des E.-U.	13	1	...	14	312	56	6	374	325	57	6	388
Canadiens	766	329	43	1,138	...	...	...	...	766	329	43	1,138
Touristes	393	206	22	621	180	125	8	313	573	331	30	934
Totaux	1,539	821	139	2,499	657	329	27	1,013	2,196	1,150	166	3,512

TABLEAU II.

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont arrivés au port de Sydney-Nord, au cours de l'exercice fini le 31 mars 1912.

	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Français	60	17	26	103	2	1	....	3	62	18	26	106
Anglais	21	2	....	23	13	....	....	13	34	2	....	36
Ecossais	4	1	....	5	1	....	....	1	5	1	....	6
Irlandais	2	....	....	2	1	....	....	1	3	....	....	3
Antillais	89	5	....	94	....	....	....	....	89	5	....	94
Italien	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	1
Terre-Neuviens	1,993	413	173	2,579	668	429	51	1,148	2,661	842	224	3,727
Portugais	2	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	21
Russes, N.A.S	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	1
Finnois	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1
Espagnols	19	....	....	19	....	....	....	....	19	....	....	19
Suisses	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	1
Suédois	1	....	....	1	1	....	....	1	2	....	....	2
Norvégiens	3	....	....	3	1	....	....	1	4	....	....	4
Arméniens	1	1	....	2	....	....	....	....	1	1	....	2
Syriens	5	....	....	5	1	2	1	4	6	2	1	9
Citoyens des E.-U.	2	2	2	6	25	3	7	35	27	5	9	41
Immigration totale	2,203	441	201	2,845	716	435	59	1,210	2,919	876	260	4,055
Canadiens rapatriés	863	234	47	1,144	....	....	....	....	863	234	47	1,144
Touristes	784	112	5	901	20	28	3	51	804	140	8	952
Totaux	3,850	787	253	4,890	736	463	62	1,261	4,586	1,250	315	6,151

TABLEAU III.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, d'après leur nationalité, au port de Sydney-Nord, pendant l'exercice terminé le 31 mars 1912.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
Français	1	8	9	28	3	17	21	11	4	....	....	1	103
Anglais	1	....	1	7	2	5	3	....	....	1	....	3	23
Ecossais	1	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5
Irlandais	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	2
Antillais	....	11	49	3	30	....	....	....	1	....	....	....	94
Terre-Neuviens	335	547	318	219	239	504	158	120	46	15	9	69	2,579
Portugais	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	2
Finnois	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
Espagnols	19	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	19
Suédois	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Norvégiens	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3
Arméniens	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	2
Syriens	....	....	3	2	....	....	....	....	....	....	....	....	5
Citoy. des E.-U	....	....	....	6	....	....	....	....	....	....	....	....	6
Totaux	360	570	380	269	274	527	183	131	53	16	9	73	2,845

TABLEAU IV.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, d'après leurs occupation et destination, au port de Sydney-Nord, au cours de l'exercice fini le 31 mars 1912.

—	Avr.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Totaux.
Agriculteurs.....	.....	.....	.....	1	......	......	......	......	2	......	......	.....	3
Journaliers......	213	525	349	238	187	426	104	69	37	12	8	66	2,234
Artisans.........	19	6	1	12	26	16	16	17	2	......	......	4	119
Commis, etc......	5	4	3	1	3	......	2	1	2	......	......	......	21
Mineurs..........	59	4	.....	.....	5	1	......	......	.....	....	.....	...	69
Servantes........	15	22	12	10	14	31	16	12	4	2	1	3	142
Non classifiés....	49	9	15	7	39	53	45	32	6	2	....	......	257
Totaux.......	360	570	380	269	274	527	183	131	53	16	9	73	2,845
Prov. maritimes..	304	526	350	244	242	480	154	111	38	10	5	68	2,532
Québec.......	15	13	11	5	12	44	15	4	2	2	1	.....	124
Ontario..........	19	27	12	19	8	1	11	9	2	1	...	3	112
Manitoba.......	2	1	......	.....	9	......	1	.....	2	......	.....	......	15
Saskatchewan....	.....	.....	......	......	.....	.....	......	......	....	......	.....	......	......
Alberta.........	6	.....	1	......	2	1	......	5	......	......	.....	2	17
Colombie-Britan.	14	3	6	1	1	1	2	2	9	3	3	.....	45
Totaux.......	360	570	380	269	274	257	183	131	53	16	9	73	2,845

TABLEAU

NATIONALITÉ, sexe, occupation et destination des immigrants pour le Canada, au

—	Sexe. Hommes.	Sexe. Femmes.	Sexe. Enfants.	Sexe. Totaux.	Métier ou — Cultivateurs et garçons de ferme. Hommes.	Cultivateurs et garçons de ferme. Femmes.	Cultivateurs et garçons de ferme. Enfants.	Journaliers. Hommes.	Journaliers. Femmes.	Journaliers. Enfants.	Artisans. Hommes.	Artisans. Femmes.	Artisans. Enfants.
Français	60	17	26	103	....	....	....	52	6	18	5	....	....
Anglais	21	2	....	23	1	....	....	14	....	....	4	1	....
Écossais	4	1	....	5	....	....	....	1	....	....	1	1	....
Irlandais	2	....	....	2	....	....	....	2	....	....	....	....	....
Antillais	89	5	....	94	....	....	....	73	....	....	11	....	....
Terre-Neuviens	1,993	413	173	2,579	2	....	....	1,806	168	79	71	8	17
Portugais	2	....	....	2	....	....	....	2	....	....	....	....	....
Finnois	1	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Espagnols	19	....	....	19	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Suédois	1	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Norvégiens	3	....	....	3	....	....	....	3	....	....	....	....	....
Arméniens	1	1	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Syriens	5	....	....	5	....	....	....	2	....	....	....	....	....
Citoyens des E.-U	2	2	2	6	....	....	....	2	2	2	....	....	....
Totaux	2,203	441	201	2,845	3	....	....	1,959	176	99	92	10	17

V.

port de Sydney-Nord, pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.

Occupation. Commis, commerçants, etc. Hommes.	Femmes.	Enfants.	Mineurs. Hommes.	Femmes.	Enfants.	Servantes.	Non classifiés. Hommes.	Femmes.	Enfants.	Destination. Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Col.-Britannique.
....	....	....	....	....	....	5	3	6	8	94	9	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	1	1	....	....	20	....	....	....	....	3	....
....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	2	3	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....
2	....	....	3	....	....	5	....	....	....	94	....	....	....	....	....	....
7	6	....	45	....	2	131	62	100	75	2,284	109	112	15	....	14	45
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....
....	....	....	19	....	....	....	....	....	....	19	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....
1	1	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....
3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	2	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6	....	....	....	....	....	....
14	7	....	67	....	2	142	68	106	83	2,532	124	112	15	....	17	45

PORT D'HALIFAX.

Pendant l'exercice 1911-12, il est arrivé au port d'Halifax 48,397 passagers, dont 3,216 de cabine et 45,181 d'entrepont; 3,144 passagers de cabine se rendaient au Canada et 72 aux Etats-Unis; 41,171 passagers d'entrepont étaient à destination de notre pays et 4,010 à destination de la république américaine. 5,926 Canadiens rapatriés et 371 touristes se trouvaient avec les passagers d'entrepont en route pour le Canada, réduisant ainsi la véritable immigration à 34,874 âmes, soit une augmentation de 1,216 à ce port sur l'exercice précédent.

Le tableau I indique les arrivées totales des passagers de cabine, le tableau II des passagers d'entrepont, le tableau III donne les arrivées mensuelles d'immigrants au Canada, et les tableaux IV et V donnent un sommaire des renseignements obtenus des immigrants à destination du Canada à leur arrivée.

TABLEAU I.

NATIONALITÉ ET sexe des passagers de cabine arrivés à Halifax au cours de l'exercice fini le 31 mars 1912.

—	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Australiens	2	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	2
Autrichiens, N.A.S.	2	1	....	3	....	....	....	....	2	1	....	3
Croates	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1
Belges	3	....	....	3	....	....	....	....	3	....	....	3
Français	5	1	1	7	....	....	....	....	5	1	1	7
Allemands	4	2	....	6	....	1	1	2	4	3	1	8
Anglais	214	82	20	316	9	3	2	14	223	85	22	330
Gallois	2	1	....	3	....	....	....	....	2	1	....	3
Ecossais	76	15	3	94	2	1	....	3	78	16	3	97
Irlandais	39	6	4	49	2	....	....	2	41	6	4	51
Antillais	8	11	4	23	....	....	....	....	8	11	4	23
Bermudiens	2	4	....	6	....	....	....	....	2	4	....	6
Jamaïquains	3	2	....	5	....	....	....	....	3	2	....	5
Hébreux, N.A.S.	1	2	....	3	1	....	....	1	2	2	....	4
Italiens	....	1	....	1	....	....	....	....	....	1	....	1
Terre-Neuviens	8	9	3	20	2	....	....	2	10	9	3	22
Portugais	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1
Polonais, russes	1	....	....	1	1	....	....	1	2	....	....	2
Danois	2	1	....	3	....	....	....	....	2	1	....	3
Norvégiens	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1
Citoyens des E.U.	6	5	1	12	18	11	7	36	24	16	8	48
Nègres	....	2	....	2	....	....	....	....	....	2	....	2
Canadiens	627	306	70	1,003	....	....	....	....	627	306	70	1,003
Touristes	929	573	77	1,579	5	5	1	11	934	578	78	1,590
Totaux	1,937	1,024	183	3,144	40	21	11	72	1,977	1,045	194	3,216

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont arrivés à Halifax au cours de l'exercice fini le 31 mars 1912.

—	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Africains, sud	4	1	...	5	1	...	...	1	5	1	...	6
Australiens	6	...	...	6	...	...	...	...	6	...	...	6
Autrichiens, N.A.S	287	79	111	477	48	21	9	78	335	100	120	555
Bohémiens	...	1	2	3	9	6	12	27	9	7	14	30
Bukowiniens	9	5	5	19	...	1	...	1	9	6	5	20
Croates	8	...	...	8	39	7	4	50	47	7	4	58
Dalmates	...	...	...	...	2	...	...	2	2	...	...	2
Galiciens	436	64	44	544	...	1	...	1	436	65	44	545
Hongrois, N.A.S	19	2	...	21	124	42	19	185	143	44	19	206
Magyars	14	1	...	15	75	18	6	99	89	19	6	114
Ruthènes	464	87	58	609	12	19	3	34	476	106	61	643
Slovaques	8	1	1	10	39	14	6	59	47	15	7	69
Belges	159	68	49	276	22	8	19	49	181	76	68	325
Bulgares	1,253	9	4	1,266	76	1	1	78	1,329	10	5	1,344
Chinois	9	...	...	9	...	...	...	...	9	...	...	9
Hollandais	139	52	31	222	31	17	10	58	170	69	41	280
Français	62	45	22	129	3	5	...	8	65	50	22	137
Allemands, N.A.S	173	72	71	316	109	81	54	244	282	153	125	560
Bavarois	1	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	1
Anglais	10,503	4,003	2,754	17,260	213	107	75	395	10,716	4,110	2,829	17,655
Gallois	295	68	58	421	10	2	1	13	305	70	59	434
Ecossais	3,452	1,516	958	5,926	67	40	21	128	3,519	1,556	979	6,054
Irlandais	756	310	116	1,182	25	6	4	35	781	316	120	1,217
Antillais	36	17	...	53	21	10	5	36	57	27	5	89
Bermudiens	2	1	...	3	...	...	...	...	2	1	...	3
Jamaïquains	7	11	...	18	...	...	...	...	7	11	...	18
Grecs	65	4	3	72	2	...	...	2	67	4	3	74
Hébreux, N.E.S	51	27	33	111	19	34	14	67	70	61	47	178
" russes	359	282	310	951	137	159	156	452	496	441	466	1,403
" polonais	18	4	5	27	...	2	1	3	18	6	6	30
" autrichiens	16	20	13	49	3	2	...	5	19	22	13	54
Italiens	380	8	10	398	7	...	...	7	387	8	10	405
Terre-Neuviens	8	3	7	18	10	2	1	13	18	5	8	31
Néo-Zélandais	...	1	...	1	1	...	...	1	1	1	...	2
Portugais	1	...	...	1	1	...	...	1	2	...	...	2
Polonais, N.A.S	22	5	11	38	3	2	1	6	25	7	12	44
" autrichiens	90	26	16	132	31	39	14	84	121	65	30	216
" allemands	1	...	...	1	4	3	2	9	5	3	2	10
" russes	70	11	8	89	69	14	12	95	139	25	20	184
Persans	2	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	2
Roumains	17	8	10	35	11	7	8	26	28	15	18	61
Russes, N.A.S.	2,812	103	94	3,009	461	75	49	585	3,273	178	143	3,594
Finnois	186	61	19	266	136	68	21	225	322	129	40	491
Espagnols	9	5	6	20	2	...	...	2	11	5	6	22
Suisses	13	1	...	14	1	...	...	1	14	1	...	15
Serbes	77	...	...	77	20	3	1	24	97	3	1	101
Danois	40	8	3	51	38	19	13	70	78	27	16	121
Islandais	7	1	1	9	1	...	...	1	8	1	1	10
Suédois	198	39	22	259	113	48	33	194	311	87	55	453
Norvégiens	107	38	15	160	243	71	22	336	350	109	37	496
Turcs, N.A.S	189	3	2	194	17	...	1	18	206	3	3	212
Arméniens	2	...	...	2	...	...	...	...	2	...	...	2
Syriens	15	11	2	28	6	3	2	11	21	14	4	39
Citoyens des E.-U.	5	...	...	5	139	33	5	177	144	33	5	182
Nègres	33	17	4	54	...	...	...	...	33	17	4	54
Mexicains	1	1	...	2	...	...	...	...	1	1	...	2
Immigration totale	22,896	7,100	4,878	34,874	2,401	990	605	3,996	25,297	8,090	5,483	38,870
Canadiens rapatriés	4,169	1,112	645	5,926	...	...	...	...	4,169	1,112	645	5,926
Touristes	245	102	24	371	7	4	3	14	252	106	27	385
Totaux	27,310	8,314	5,547	41,171	2,408	994	608	4,010	29,718	9,308	6,155	45,181

TABLEAU III.

Arrivées mensuelles d'immigrants pour le Canada, d'après leur nationalité, au port d'Halifax au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Octobre.	Nov.	Déc.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
Africains, sud	1				2	1		1					5
Australiens	4			1					1				6
Autrichiens, N. A. S	160	169		8		8			5	17	1	109	477
Bohémiens					3								3
Bukowiniens			3		3	11			2				19
Croates									2			6	8
Galiciens	382	27	52		13	30			19	2	7	12	544
Hongrois, N. A. S.	3	1	1					1	6		8	1	21
Magyars		2			2			1		8	1	1	15
Ruthènes		235	58	81	13	16	41	34	6	21	43	61	609
Slovaques				1					1	2	3	3	10
Belges	56	32	11	5			4	10	26	13	32	87	276
Bulgares	83	69	9	5	1	8	41	56	171	138	116	569	1,266
Chinois		1			1			1		2		4	9
Hollandais	76	10	2			5		21	11	1	7	89	222
Français	17	4		4			1	14	18	11	17	43	129
Allemands, N. A. S.	31	28	17	6	6	7	4	11	66	18	23	99	316
Bavarois												1	1
Anglais	6,822	1,004	407	93	140	242	172	311	887	641	1,060	5,481	17,260
Gallois	130	24	10	2	3		7	2	28	8	16	191	421
Ecossais	2,870	374	211	28	50	86	30	160	372	160	221	1,364	5,926
Irlandais	462	90	62	2	7	6	9	18	58	52	53	363	1,182
Antillais	3	8		22		11	4			1		4	53
Bermudiens	3												3
Jamaïquains	3	5		2	2	1	1	4					18
Grecs	15	3	3	7			2	3	14	4	11	10	72
Hébreux, N. A. S.	11			4	9	10	4	4	8	12	13	36	111
" russes	76	42	72	32	46	64	26	80	169	92	88	164	951
" polonais		1		16				4		4	2		27
" autrichiens	2	2	5	1	4	6		7	6		12	4	49
Italiens	50	224	25	31				2	13	16	13	24	398
Terre-Neuviens			2		10				3			3	18
Néo-Zélandais								1					1
Portugais											1		1
Polonais, N. A. S.	8	1		2		9		1	6	4	1	6	38
" autrichiens	1	36	6	1	2			5	10	19	30	22	132
" allemands									1				1
" russes	16	6	9	2	6	2	1	2	4	4	7	30	89
Persans												2	2
Roumains	16	7	4		4				2		1	1	35
Russes, N. A. S.	618	453	75	42	70	95	83	57	76	38	124	1,278	3,009
Finnois	70	3	1						68	34	35	55	266
Espagnols	7	5		4				1	3				20
Suisses	8		1						1		2	2	14
Serbes	3	16	1		2			10	37			8	77
Danois	7	1							2	3	1	37	51
Islandais	3								3		1	2	9
Suèdois	147	4				1		14	28	13	11	41	259
Norvégiens	56							1	21	1	13	68	160
Turcs, N. A. S.	3					4	14	25	22	14	6	106	194
Arméniens									2				2
Syriens			4			1	1	13	6	1		2	28
Citoyens des E. U.	2								1			2	5
Nègres	4	18	7		12			8	5				54
Mexicains												2	2
Totaux	12,229	2,905	1,058	402	411	624	445	883	2,190	1,354	1,980	10,393	34,874

TABLEAU IV.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, d'après leurs occupations et destination, au port d'Halifax, au cours de l'exercice fini le 31 mars 1912.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Totaux.
Agriculteurs	5,006	739	215	66	79	113	46	134	399	252	454	3,800	11,303
Journaliers	2,919	1,339	255	144	112	165	233	328	877	560	669	3,411	11,012
Artisans	899	220	68	46	109	117	54	93	316	166	264	1,511	3,863
Commis, etc	485	114	31	10	9	30	5	55	131	73	116	391	1,450
Mineurs	225	113	73	85	70	142	68	77	78	58	62	216	1,267
Servantes	719	116	88	21	22	41	26	87	251	134	225	592	2,322
Non classifiés	1,976	264	328	30	10	16	13	109	138	111	190	472	3,657
Totaux	12,229	2,905	1,058	402	411	624	445	883	2,190	1,354	1,980	10,393	34,874
Provinces maritimes	679	458	479	203	272	355	286	299	251	152	190	730	4,354
Québec	1,081	535	125	31	20	44	57	92	326	188	245	976	3,720
Ontario	4,794	966	228	98	75	120	52	299	950	658	879	4,048	13,167
Manitoba	2,089	411	99	40	22	67	20	94	234	141	241	1,566	5,024
Saskatchewan	1,054	144	35	9	10	12	4	26	85	36	154	1,316	2,885
Alberta	1,043	163	18	17	8	13	16	41	127	79	124	937	2,586
Col.-Britannique	1,489	228	74	4	4	13	10	32	217	100	147	820	3,138
Totaux	12,229	2,905	1,058	402	411	624	445	883	2,190	1,354	1,980	10,393	34,874

TABLEAU

NATIONALITÉ, sexe, occupation et destination des immigrants pour le Canada

—	Sexe.				Métier ou — Cultivateurs ou garçons de fermes.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Africains, sud	4	1	....	5	1	....	....	2	....	....	....	....	....
Australiens	6	....	....	6	1	....	....	1	....	....	....	....	....
Autrichiens, N.A.S	287	79	111	477	70	41	86	209	31	13	....	....	....
Bohémiens	....	1	2	3	....	....	....		....	....	....	....	....
Bukowiniens	9	5	5	19	4	1	2	4	2	3	....	....	....
Croates	8	....	....	8	3	....	....	5	....	....	....	....	....
Galiciens	436	64	44	544	111	21	34	323	14	4	1	1	5
Hongrois, N.A.S.	19	2	....	21	10	1	....	5	....	....	2	....	....
Magyars	14	1	....	15	8	1	....	2	....	....	2	....	....
Ruthènes	464	87	58	609	125	15	18	338	28	33	....	2	1
Slovaques	8	1	1	10	....	....	....	8	1	1	....	....	....
Belges	159	68	49	276	84	21	19	27	10	11	12	5	7
Bulgares	1,253	9	4	1,266	90	2	....	1,156	3	2	5	2	1
Chinois	9	....	....	9	....	....	....	7	....	....	....	....	....
Hollandais	139	52	31	222	86	23	18	19	7	8	24	5	3
Français	62	45	22	129	22	11	13	12	3	1	4	6	....
Allemands, N.A.S	173	72	71	316	95	37	50	29	9	9	22	5	3
Bavarois	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Anglais	10,503	4,003	2,754	17,260	5,007	998	1,013	2,064	583	578	1,505	422	353
Gallois	295	68	58	421	153	19	27	43	10	11	45	9	7
Ecossais	3,452	1,516	958	5,926	1,226	200	326	779	188	189	423	101	91
Irlandais	756	310	116	1,182	391	42	53	146	21	17	49	11	10
Antillais	36	17	....	53	1	....	....	13	3	....	15	....	....
Bermudiens	2	1	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Jamaïquains	7	11	....	18	....	....	....	4	1	....	1	....	....
Grecs	65	4	3	72	7	1	....	56	1	1	1	....	....
Hébreux, N.A.S.	51	27	33	111	9	2	4	10	2	1	16	10	18
" russes	359	282	310	951	9	6	15	71	33	63	195	162	156
" polonais	18	4	5	27	....	....	....	2	....	....	2	....	....
" autrich.	16	20	13	49	1	....	....	3	2	1	8	14	9
Italiens	380	8	10	398	11	....	1	350	4	9	4	....	....
Terre-Neuviens	8	3	7	18	....	....	....	3	1	4	1	....	....
Néo-Zélandais	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Portugais	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Polonais, N.A.S	22	5	11	38	3	....	....	6	1	3	1	....	....
" autrich.	90	26	16	132	21	6	8	66	8	8	3	....	....
" alleman.	1	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....
" russes	70	11	8	89	13	2	....	51	1	2	5	2	4
Persans	2	....	....	2	1	....	....	1	....	....	....	....	....
Roumains	17	8	10	35	7	4	7	2	....	....	3	1	2
Russes, N.A.S.	2,812	103	94	3,009	192	25	44	2,581	45	41	26	5	9
Finnois	186	61	19	266	23	8	7	152	11	11	4	....	....
Espagnols	9	5	6	20	2	....	....	2	1	....	1	....	....
Suisses	13	1	....	14	7	....	....	4	....	....	1	....	....
Serbes	77	....	....	77	5	....	....	72	....	....	....	....	....
Danois	40	8	3	51	30	3	1	4	1	1	4	....	....
Islandais	7	1	1	9	2	....	....	....	....	....	4	....	1
Suédois	198	39	22	259	109	15	12	72	6	7	9	1	2
Norvégiens	107	38	15	160	78	4	4	19	3	9	8	3	....
Turcs, N.A.S.	189	3	2	194	5	1	....	181	2	2	1	....	....
Arméniens	2	....	....	2	2	....	....	....	....	....	....	....	....
Syriens	15	11	2	28	5	....	....	4	2	....	....	....	....
Citoyens des E.-U.	5	....	....	5	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Nègres	33	17	4	54	....	....	....	20	2	....	1	1	3
Mexicains	1	1	....	2	....	....	....	....	....	....	1	1	....
Totaux	22,896	7,100	4,878	34,874	8,031	1,510	1,762	8,929	1,040	1,043	2,409	769	685

V.

arrivés au port de Halifax, pendant l'exercice fini le 31 mars 1912.

Occupation.										Destination.						
Commis, commerçants, etc			Mineurs.				Non classifiés.									
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Servantes.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Provinces maritimes.	Québec	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Colombie-Britann.
...	...	...	...	...	...	1	1	..	...	2	1	1	1	...	...	...
...	...	...	2	...	...	...	2	...	...	1	...	...	1	...	2	2
2	...	...	6	5	12	2	...	...	...	38	75	86	127	110	21	20
...	...	...	...	1	2	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	2	1	...	...	1	...	2	7	3	5	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	3	2	...	...	1
...	...	...	1	1	1	25	...	2	...	19	128	113	233	40	11	...
1	...	...	1	...	...	1	...	...	...	1	6	8	4	...	2	...
...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	4	...	7	2	2	...	...
1	...	...	...	1	2	38	...	3	4	36	145	120	207	54	47	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	2	...	3	...
5	3	1	27	12	11	16	4	1	...	79	35	11	109	23	13	6
...	...	...	2	1	1	1	...	...	...	87	303	872	1	...	1	2
1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	6	1	1	...	...	...
2	...	...	...	...	...	16	8	1	2	16	4	65	55	29	46	7
2	3	...	11	9	7	5	11	8	1	37	35	12	28	12	1	4
6	2	3	11	5	5	8	10	6	1	62	21	41	110	33	43	6
...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
467	171	119	357	110	160	1,185	1,103	534	531	2,115	956	7,054	2,177	1,762	1,478	1,718
12	1	...	24	3	3	17	18	9	10	29	20	96	145	24	52	55
308	72	33	194	64	114	650	522	241	205	710	445	1,836	989	461	511	974
91	25	12	17	4	9	169	62	38	15	100	113	452	218	95	107	97
4	...	...	...	...	...	13	3	1	...	30	10	11	1	...	...	1
1	...	...	...	...	...	1	1	...	...	1	...	1	...	...	1	...
...	...	...	...	...	...	9	2	1	...	4	6	8	...	...	...	...
1	1	2	...	...	...	1	...	...	...	5	23	42	...	...	1	1
9	...	...	...	...	...	4	7	9	10	11	37	46	6	5	6	...
28	12	13	...	...	...	16	56	53	63	24	198	567	138	5	18	1
4	...	...	...	...	...	...	10	4	5	...	...	25	2	...	...	...
...	...	...	...	...	...	1	4	3	3	1	13	33	1	1	...	...
4	1	...	10	...	...	3	1	...	...	68	227	73	5	1	...	24
...	...	...	...	...	...	...	4	2	3	15	...	3	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...	...
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...
...	...	...	12	4	8	...	...	...	...	20	10	2	1	5	...	...
...	...	...	...	...	...	12	...	...	...	23	30	16	34	16	13	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...
...	...	...	1	1	2	4	...	1	...	12	33	29	11	4	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...
2	1	1	...	...	...	...	3	2	...	2	3	12	...	9	...	9
1	1	...	9	1	...	22	3	4	...	703	740	929	285	122	86	144
...	...	...	7	3	1	38	...	1	...	...	41	208	...	2	8	7
...	...	...	3	3	1	...	1	1	5	14	...	4	2	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	2	3	2	7	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	76	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	4	2	...	1	2	5	13	19	8	4	...
...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	9	...	...	...
2	...	...	1	...	...	16	5	1	1	5	24	58	52	22	60	38
...	1	...	...	...	...	25	2	2	2	16	2	11	31	36	46	18
...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	3	191	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2
6	6	2	...	...	...	3	...	...	...	14	8	5	1	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	4	...	...	...	1	3	...	1	...	...
3	...	...	2	...	...	14	7	...	1	39	6	9	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...
964	300	186	700	228	339	2,322	1,863	931	863	4,354	3,720	13,167	5,024	2,885	2,586	3,138

PORT DE SAINT-JEAN.

Au cours de l'exercice 1911-12, il est arrivé au port de Saint-Jean 33,576 passagers, dont 1,247 de cabine et 32,329 d'entrepont. Des premiers, il s'en rendait 1,188 au Canada et 59 aux Etats-Unis. Parmi les passagers d'entrepont, 30,355 venaient au Canada et 1,974 allaient aux Etats-Unis. Au nombre de ceux d'entrepont faisant route vers le Canada, il y avait 4,438 Canadiens rapatriés et 145 touristes, ce qui ramène l'immigration proprement dite à 25,772 âmes, soit une augmentation de 3,331 sur le chiffre de l'exercice précédent.

Le tableau I indique les arrivées totales des passagers de cabine; le tableau II, des passagers d'entrepont; et le tableau III, les arrivées mensuelles d'immigrants pour le Canada; les tableaux IV et V donnent un sommaire des renseignements obtenus, à leur arrivée, des immigrants à destination du Canada.

TABLEAU I.

Nationalité et sexe des passagers de cabine arrivés au port de Saint-Jean au cours de l'exercice fini le 31 mars 1912.

—	Canada.				Etats-Unis.				Canada ut Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Autrichiens	2			2		1		1	2	1		3
Belges	4	2		6					4	2		6
Hollandais	1			1	1			1	2			2
Français	3	1		4	1			1	4	1		5
Allemands	1	2		3	1			1	2	2		4
Anglais	129	61	21	211	5			5	134	61	21	216
Gallois	3			3					3			3
Ecossais	25	9	1	35					25	9	1	35
Irlandais	9	3	1	13		1	1	2	9	4	2	15
Antillais	2	1		3					2	1		3
Bermudiens	2			2					2			2
Jamaïquains	1	1		2					1	1		2
Italiens	1			1					1			1
Néo-Zélandais	1			1					1			1
Roumains	1			1					1			1
Russes	1			1					1			1
Danois	1			1					1			1
Citoyens des E.-U.	1			1	11	13	1	25	12	13	1	26
Canadiens	354	180	44	578					354	180	44	578
Touristes	195	98	26	319	15	6	2	23	210	104	28	342
Totaux	737	358	93	1,188	34	21	4	59	771	379	97	1,247

TABLEAU II.

Nationalité et sexe des passagers d'entrepont arrivés au port de Saint-Jean au cours de l'exercice finissant le 31 mars 1912.

	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Africains, sud	...	1	...	1	...	...	...	...	...	1	...	1
Australiens	3	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	3
Autrichiens, N. A. S.	1,750	279	129	2,158	39	13	4	56	1,789	292	133	2,214
Bohémiens	4	4	3	11	4	3	6	13	8	7	9	24
Bukowiniens	144	13	8	165	1	...	...	1	145	13	8	166
Croates	32	...	...	32	5	2	...	7	37	2	...	39
Dalmates	5	...	...	5	...	...	...	...	5	...	...	5
Galiciens	223	37	20	280	5	3	...	8	228	40	20	288
Hongrois, N. A. S.	80	18	6	104	8	5	7	20	88	23	13	124
Magyars	27	10	5	42	...	...	...	...	27	10	5	42
Ruthènes	3,480	632	265	4,377	5	1	6	12	3,485	633	271	4,389
Slovaques	5	2	...	7	3	3	...	6	8	5	...	13
Belges	83	31	27	141	12	8	11	31	95	39	38	172
Bulgares	878	4	4	886	17	...	...	17	895	4	4	903
Chinois	55	...	...	55	...	...	...	...	55	...	...	55
Hollandais	81	22	31	134	12	2	1	15	93	24	32	149
Français	188	81	56	325	3	4	...	7	191	85	56	332
Allemands, N. A. S.	213	101	136	450	19	22	31	72	232	123	167	522
Alsaciens	1	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	1
Bavarois	3	...	...	3	...	...	...	...	3	...	...	3
Prussiens	4	1	8	13	...	...	...	...	4	1	8	13
Anglais	4,111	2,006	1,377	7,494	112	82	55	249	4,223	2,088	1,432	7,743
Gallois	90	22	10	122	3	1	...	4	93	23	10	126
Ecossais	1,629	724	421	2,774	27	11	12	50	1,656	735	433	2,824
Irlandais	471	224	80	775	14	7	1	22	485	231	81	797
Antillais	27	40	1	68	3	5	...	8	30	45	1	76
Bermudiens	1	4	...	5	...	...	...	...	1	4	...	5
Grecs	38	3	1	42	1	...	...	1	39	3	1	43
Hébreux, N. A. S.	16	9	2	27	2	5	3	10	18	14	5	37
" russes	206	132	129	467	82	64	56	202	288	196	185	669
" polonais	1	2	3	6	...	...	...	...	1	2	3	6
" autrichiens	11	5	4	20	1	...	...	1	12	5	4	21
Italiens	313	23	13	349	2	...	...	2	315	23	13	351
Neo-Zélandais	1	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	1
Polonais, N. A. S.	116	23	16	155	9	9	4	22	125	32	20	177
" autrichiens	865	197	112	1,175	22	10	4	36	888	207	116	1,211
" allemands	1	...	...	1	...	1	...	1	1	1	...	2
" russes	401	42	12	455	81	49	13	143	482	91	25	598
Persans	...	...	1	1	1	1	...	2	1	1	1	3
Roumains	92	20	18	130	...	5	7	12	92	25	25	142
Russes, N. A. S.	1,109	137	126	1,372	69	40	18	127	1,178	177	144	1,499
Finnois	127	65	38	230	52	52	16	120	179	117	54	350
Espagnols	6	2	...	8	...	...	...	...	6	2	...	8
Suisses	28	8	8	44	2	1	...	3	30	9	8	47
Serbes	20	2	1	23	...	...	...	...	20	2	1	23
Danois	64	20	7	91	52	19	19	90	116	39	26	181
Islandais	...	1	...	1	...	...	...	...	...	1	...	1
Suédois	229	46	38	313	101	20	12	133	330	66	50	446
Norvégiens	164	35	11	210	340	79	9	428	504	114	20	638
Turcs, N. A. S.	159	3	...	162	...	...	...	...	159	3	...	162
Arméniens	29	...	...	29	1	...	...	1	30	...	...	30
Egyptiens	...	...	...	...	1	...	...	1	1	...	...	1
Syriens	13	3	3	19	...	...	...	...	13	3	3	19
Citoyens des E.-U.	4	4	2	10	9	9	3	21	13	13	5	31
Immigration totale	17,602	5,038	3,132	25,772	1,120	536	298	1,954	18,722	5,574	3,430	27,726
Canadiens rapatriés	3,339	703	396	4,438	...	...	...	...	3,339	703	396	4,438
Touristes	87	41	17	145	7	11	2	20	94	52	19	165
Totaux	21,028	5,782	3,545	30,355	1,127	547	300	1,974	22,155	6,329	3,845	32,329

TABLEAU III.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, d'après leur nationalité, au port de Saint-Jean, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912.

—	Avril.	Mai.	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Totaux
Africains, sud	1												1
Australiens	2										1		3
Autrichiens, N.A.S.	1,954								9	8	6	181	2,158
Bohémiens	8									2	1		11
Bukowiniens	77								1	4	2	81	165
Croates	8										3	21	32
Dalmates											5		5
Galiciens	255									9	6	10	280
Hongrois, N.A.S.	60								4	2	10	28	104
Magyars	14								3	8		17	42
Ruthènes	1,966								148	193	245	1,825	4,377
Slovaques	1											6	7
Belges	77								7	16	16	25	141
Bulgares	359								76	13	43	395	886
Chinois		8	2	5	28				2	9	1		55
Hollandais	107								1		1	25	134
Français	141								34	14	83	53	325
Allemands, N.A.S.	182							7	38	39	28	156	450
Alsaciens									1				1
Bavarois	2											1	3
Prussiens											11	2	13
Anglais	2,979		1		1			195	488	224	822	2,784	7,494
Gallois	29							13	11	7	12	50	122
Ecossais	1,261	7	4	4	2	7		152	89	36	173	1,039	2,774
Irlandais	387				1			16	37	20	59	255	775
Antillais	8	28	15	5	12								68
Bermudiens			5										5
Grecs	16											26	42
Hébreux, N.A.S.	4							1	13	3	2	4	27
" russes	116							2	80	122	52	95	467
" polonais										6			6
" autrichiens	8							3	1	6	1	1	20
Italiens	261								1	10	20	57	349
Néo-Zélandais											1		1
Polonais, N.A.S.	96							5	5	10		39	155
" autrichiens	442							2	39	93	172	427	1,175
" allemands												1	1
" russes	158							7	16	39	96	139	455
Persans	1												1
Roumains	69								13	1	1	46	130
Russes, N.A.S.	665							2	25	81	100	499	1,372
Finnois	41							14	50	9	54	62	230
Espagnols									6	1		1	8
Suisses	11								4	2	2	22	44
Serbes	4							1		5	3	10	23
Danois	22							5	3		4	57	91
Islandais												1	1
Suédois	139							11	16	5	21	121	313
Norvégiens	103							17	5	1	14	70	210
Turcs, N.A.S.	74								22	15	36	15	162
Arméniens	1								13		10	5	29
Syriens	1								16		2		19
Citoyens des E.-U.	2							3			1	4	10
Totaux	12,115	43	27	14	44	7	....	456	1,277	1,013	2,120	8,656	25,772

TABLEAU IV.

ARRIVÉES mensuelles des immigrants pour le Canada, au port de Saint-Jean, classifiés selon leurs occupation et destination, au cours de l'exercice fini le 31 mars 1912.

——	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Totaux
Cultivateurs	4,820	7	5	4	4	7	....	97	391	445	634	5,193	11,607
Journaliers..........	4,817	17	3	.....	22	.....	.....	106	340	157	682	1,252	7,396
Artisans...........	437	3	.....	.....	.....	.....	.....	79	163	131	264	942	2,019
Commis, etc........	242	2	.....	.....	2	.....	.....	28	53	26	80	295	728
Mineurs..	75	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	30	24	65	107	327
Servantes...........	646	14	14	5	5	.....	.....	76	141	94	188	580	1,763
Non classifiés..	1,078	.....	5	5	11	.....	.....	44	159	136	207	287	1,932
Totaux.........	12,115	43	27	14	44	7	.....	456	1,277	1,013	2,120	8,656	25,772
Provinces maritimes.	718	12	14	5	9	7	.....	52	39	55	82	323	1,316
Québec.	1,681	18	3	5	31	.....	.....	32	262	236	410	1,469	4,147
Ontario............	3,774	7	9	4	4	.....	.....	156	504	293	809	2,688	8,248
Manitoba	2,917	2	1	.....	.....	.....	.....	50	169	131	240	1,572	5‘082
Saskatchewan.......	1,132	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	62	115	175	1,102	2,621
Alberta.............	1,046	3	.....	.....	.....	.....	.....	44	92	115	197	795	2,292
Col.-Britannique....	847	1	.....	.....	.....	.....	.....	87	149	68	207	707	2,066
Totaux..	12,115	43	27	14	44	7	.....	456	1,277	1,013	2,120	8,656	25,772

TABLEAU

Nationalité, sexe, occupation et destination des immigrants pour le Canada,

—	Sexe.				Métier ou: Cultivateurs ou garçons de ferme.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Africains, sud	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Australiens	3	....	..	3	1	....	....	1	....	....	....	....	....
Autrichien, N.A.S	1,750	279	129	2,158	1,107	123	91	627	72	33	9	2	....
Bohémiens	4	4	3	11	1	....	1	2	3	2	....	....	....
Bukowiniens	144	13	8	165	84	6	8	60	1	....	....	1	....
Croates	32	....	....	32	24	....	....	8	....	....	....	....	....
Dalmates	5	....	....	5	5	....	....	....	....	....	....	....	....
Galiciens	223	37	20	280	64	9	15	156	6	5	....	1	....
Hongrois, N.A.S.	80	18	6	104	53	6	4	26	4	2	....	....	....
Magyars	27	10	5	42	15	3	2	11	3	3	1	1	....
Ruthènes	3,480	632	265	4,377	2,023	175	146	1,455	106	113	....	3	3
Slovaques	5	2	....	7	4	....	....	1	....	....	....	....	....
Belges	83	31	27	141	53	8	11	12	5	5	4	2	....
Bulgares	878	4	4	886	413	2	4	463	1	....	....	....	....
Chinois	55	....	....	55	....	....	....	34	....	....	....	....	....
Hollandais	81	22	31	134	40	13	23	21	2	2	7	1	1
Français	188	81	56	325	136	41	43	13	5	3	8	6	2
Allemands, N.A.S	213	101	136	450	152	65	110	31	7	19	11	4	....
Alsaciens	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Bavarois	3	....	....	3	2	....	....	....	....	....	....	....	....
Prussiens	4	1	S	13	2	....	....	....	....	....	....	....	....
Anglais	4,111	2,006	1,377	7,494	1,962	524	529	846	287	291	713	255	234
Gallois	90	22	10	122	32	3	2	17	3	1	13	2	1
Ecossais	1,629	724	421	2,774	595	122	131	253	53	67	311	65	72
Irlandais	471	224	80	775	180	40	32	132	39	26	37	19	9
Antillais	27	40	1	68	1	....	....	13	....	....	4	....	....
Bermudiens	1	4	....	5	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Grecs	38	3	1	42	30	3	1	6	....	....	....	....	....
Juifs, N.A.S.	16	9	2	27	1	....	....	4	2	2	9	5	....
" russes	206	132	129	467	12	4	3	61	16	34	61	36	30
" polonais	1	2	3	6	..	....	....	....	....	....	1	1	3
" autrichiens.	11	5	4	20	1	....	....	6	1	3	4	2	....
Italiens	313	23	13	349	93	7	9	202	8	2	6	1	....
Néo-Zélandais	1	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Polonais, N.A.S.	116	23	16	155	49	5	4	67	3	4	....	1	....
" autrichiens	866	197	112	1,175	505	50	55	350	29	42	4	2	2
" allemands.	1	....	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	....
" russes	401	42	12	455	233	6	3	164	14	7	2	1	....
Persans	....	....	1	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....
Roumains	92	20	18	130	55	8	13	33	....	2	....	....	....
Russes, N.A.S.	1,109	137	126	1,372	654	57	97	437	19	19	7	1	1
Finnois	127	65	38	230	27	2	8	94	14	23	5	....	....
Espagnols	6	2	....	8	5	....	....	1	....	....	....	....	....
Suisses	28	8	8	44	17	2	2	5	....	....	3	1	2
Serbes	20	2	1	23	16	1	....	4	....	....	....	....	....
Danois	64	20	7	91	28	4	5	30	1	....	4	3	1
Islandais	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Suédois	229	46	38	313	75	6	13	134	8	13	8	1	....
Norvégiens	164	35	11	210	63	7	7	83	3	1	5	1	....
Turcs, N.A.S	159	3	....	162	82	1	....	77	....	....	....	....	....
Arméniens	29	....	....	29	19	....	....	9	....	....	1	....	....
Syriens	13	3	3	19	7	1	2	4	1	1	1	....	....
Citoyens des E.-U	4	4	2	10	1	1	2	2	....	....	1	....	....
Totaux	17,602	5,038	3,132	25,772	8,925	1,305	1,377	5,955	716	725	1,240	418	361

V.

arrivés au port de Saint-Jean, pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.

OCCUPATION.										DESTINATION.						
Commis, commerçants, etc.			Mineurs.				Non classifiés.									
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Servantes.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Col.-Britannique.
								1						1		
							1			1	1	1				1
2			1	1	1	78	4	3	4	150	438	645	630	162	127	6
						1	1					1	1	7		2
						3		2		5	90	17	16	30	4	3
												31				1
												5				
1						18	2	3		3	35	74	117	24	18	9
						7	1	1		11	1	40	9	36	5	2
						3				2	7	11	6	12	4	
						344	2	4	3	78	1,181	878	1,426	399	329	86
						1		1				6			1	
3			9	6	7	7	2	3	4	23	14	5	66	11	18	4
						1	2			71	178	615	7	13	2	
5							16				49	5	1			
2	1		2			2	9	3	5	22	4	3	44	15	43	3
7	1		9	1	2	11	15	16	6	31	111	17	76	43	38	9
6	1		4		2	17	9	7	5	8	41	44	61	219	66	11
							1				1					
1														2	1	
1	1	8	1											2	1	10
230	89	57	73	26	36	545	287	280	230	390	513	2,987	955	869	752	1,028
5	1		17	2	5	6	6	5	1	1	5	26	21	18	29	22
137	36	17	43	11	20	294	290	143	114	194	157	888	497	263	328	447
69	16	4	3	1		80	50	29	9	19	37	296	201	59	56	107
4	1					37	5	2	1	29	14	20	3	1		1
						4				4		1				
							2			2		37				3
1							1	2		1	19	5	2			
7	1					15	65	60	62	18	194	157	70	20	5	3
	1															6
								2	1		5	8	6	1		
			11			4	1	3	2	44	204	57	14		3	27
										1						
						7		7	8		45	28	56	14	12	
1			4	6	7	103	2	7	6	39	214	240	451	102	107	22
														1		
			2			19		2	2	46	104	247	20	10	4	24
												1				
						4	4	8	3	2	56	9	2	49	12	
2	1					42	9	17	9	100	324	389	212	89	200	58
			1	1	1	45		3	6	1	21	156	6	7	18	21
	1					1				1	6					1
						5	3		4	3	8	9	2	14	7	1
								1	1			17		4		2
1						10	1	2	1	4	6	19	32	17	7	6
	1												1			
2			6	2	1	25	4	4	11	4	16	65	51	46	58	73
2			2			20	9	4	3	4	11	16	19	60	35	65
						2				4	23	135				
											1	28				
						1	1				14	5				
	1					1		1				4	1	1	2	2
489	153	86	188	57	82	1,763	805	626	501	1,316	4,147	8,248	5,082	2,621	2,292	2,066

PORT DE QUEBEC.

Au cours de l'exercice 1911-12, il est arrivé au port de Québec 172,734 passagers, dont 10,444 de cabine et 162,290 d'entrepont. Des passagers de cabine, il s'en rendait 8,353 au Canada et 2,091 aux Etats-Unis. Parmi les passagers d'entrepont, 146,334 étaient à destination du Canada et 15,956 des Etats-Unis. Se trouvaient avec les passagers d'entrepont en route pour le Canada 17,862 Canadiens revenant au pays et 2,522 touristes, ce qui ramenait l'immigration proprement dite à 125,950 âmes, soit une augmentation sur l'exercice précédent de 19,329.

Le tableau I indique les arrivées totales des passagers de cabine; le tableau II, des passagers d'entrepont; le tableau III, les arrivées mensuelles d'immigrants à destination du Canada, et les tableaux IV et V donnent un sommaire des renseignements obtenus, à leur arrivée, des immigrants à destination du Canada.

TABLEAU I.

NATIONALITÉ et sexe des passagers de cabine arrivés à Québec, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912.

—	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Africains, sud	......	3	1	4	......	......	......	......	......	3	1	4
Australiens	7	4	1	12	2	1	......	3	9	5	1	15
Autrichiens	2	2	......	4	......	1	......	1	2	3	......	5
Belges	3	3	......	6	......	1	......	1	3	4	......	7
Hollandais	5	2	1	8	1	2	......	3	6	4	1	11
Français	21	20	1	42	4	13	1	18	25	33	2	60
Allemands	22	10	......	32	14	8	......	22	36	18	......	54
Anglais	703	488	86	1,277	125	91	12	228	828	579	98	1,505
Gallois	15	5	......	20	1	......	......	1	16	5	......	21
Ecossais	261	151	22	434	41	40	1	82	302	191	23	516
Irlandais	74	27	1	102	10	14	......	24	84	41	1	126
Antillais	......	2	......	2	1	......	......	1	1	2	......	3
Italiens	4	2	3	9	3	2	......	5	7	4	3	14
Noé-Zélandais	3	3	4	10	......	......	......	......	3	3	4	10
Portugais	......	1	......	1	......	......	......	......	......	1	......	1
Persans	......	......	......	......	1	......	......	1	1	......	......	1
Roumains	......	1	......	1	......	......	......	......	......	1	......	1
Russes	7	2	1	10	......	......	......	......	7	2	1	10
Espagnols	1	......	......	1	2	......	......	2	3	......	......	3
Suisses	2	1	......	3	2	1	......	3	4	2	......	6
Danois	2	......	......	2	1	2	......	3	3	2	......	5
Islandais	1	......	......	1	......	......	......	......	1	......	......	1
Suédois	2	2	......	4	......	2	......	2	2	4	......	6
Norvégiens	2	1	......	3	2	......	......	2	4	1	......	5
Citoyens des E.-U.	69	72	13	154	605	887	61	1,553	674	959	74	1,707
Nègres	......	......	......	......	1	......	......	1	1	......	......	1
Canadiens	2,062	1,996	319	4,377	......	......	......	......	2,062	1,996	319	4,377
Touristes	1,088	689	57	1,834	57	75	3	135	1,145	764	60	1,969
Totaux	4,356	3,487	510	8,353	873	1,140	78	2,091	5,229	4,627	588	10,444

TABLEAU II.

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont arrivés au port de Québec au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912.

—	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Africains, sud	4	2	4	10	3	.....	6	9	7	2	10	19
Australiens	22	17	5	44	1	1	.....	2	23	18	5	46
Autrichiens, N.A.S.	1,404	350	284	2,038	64	58	18	140	1,468	408	302	2,178
Bohémiens	35	29	43	107	7	7	5	19	42	36	48	126
Bukowiniens	98	28	15	141	.....	...	.....	.....	98	28	15	141
Croates	25	10	7	42	4	.....	.....	4	29	10	7	46
Dalmates	1	...	.....	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
Galiciens	351	97	72	520	4	5	2	11	355	102	74	531
Hongriois, N.A.S.	84	45	32	161	7	10	8	25	91	55	40	186
Magyars	81	22	22	125	1	.....	.....	1	82	22	22	126
Ruthènes	5,253	1,123	902	7,278	9	6	5	20	5,262	1,129	907	7,298
Slovaques	47	10	6	63	3	2	1	6	50	12	7	69
Belges	406	190	188	784	25	6	5	36	431	196	193	820
Bulgares	462	6	7	475	3	.....	.....	3	465	6	7	478
Chinois	56	1	.....	57	.....	.....	.....	.....	56	1	.....	57
Hollandais	254	121	118	493	62	44	46	152	316	165	164	645
Français	702	367	186	1,255	23	19	15	57	725	386	201	1,312
Allemands, N.A.S.	1,125	734	916	2,775	145	122	149	416	1,270	856	1,065	3,191
Prussiens	1	..	.....	1	...	....	.....	....	1	.....	.....	1
Anglais	27,330	22,138	15,180	64,648	1,316	1,256	725	3,297	28,646	23,394	15,905	67,945
Gallois	520	332	204	1,056	44	28	29	101	564	360	233	1,157
Ecossais	8,960	8,892	5,410	23,262	372	383	283	1,038	9,332	9,275	5,693	24,300
Irlandais	2,757	2,105	864	5,726	152	103	33	288	2,909	2,208	897	6,014
Antillais	9	5	10	24	.....	1	.....	1	9	6	10	25
Jamaïquains	1	1	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	1	.....	2
Grecs	176	17	12	205	3	.....	.....	3	179	17	12	208
Hébreux, N.A.S.	109	96	118	323	21	19	28	68	130	115	146	391
" russes	914	831	787	2,532	251	306	362	919	1,165	1,137	1,149	3,451
" polonais	6	2	11	19	.....	.....	.....	.....	6	2	11	19
" autrichiens	57	45	51	153	2	6	5	13	59	51	56	166
" allemands	1	1	1	3	.....	.....	.....	.....	1	1	1	3
Italiens	559	53	46	658	11	6	3	20	570	59	49	678
Terre-Neuviens	.....	1	.....	1	...	...	.....	.....	.....	1	.....	1
Néo-Zélandais	9	2	.....	11	.....	.....	.....	.....	9	2	.....	11
Polonais, N.A.S.	230	103	73	406	15	18	10	43	245	121	83	449
" autrichiens	708	267	211	1,186	23	45	14	82	731	312	225	1,268
" allemands	4	2	1	7	4	6	9	19	8	8	10	26
" russes	287	113	84	484	98	85	39	222	385	198	123	706
Persans	12	1	...	13	.....	.....	.....	.....	12	1	.....	13
Roumains	242	96	126	464	4	2	1	7	246	98	127	471
Russes, N.A.S.	1,866	714	845	3,425	304	261	175	740	2,170	975	1,020	4,165
Finnois	586	331	170	1,087	453	444	244	1,141	1,039	775	414	2,228
Doukhobors	7	3	14	24	....	.....	.....	.....	7	3	14	24
Espagnols	98	5	.....	103	1	.....	.....	1	99	5	.....	104
Suisses	83	36	19	138	14	10	1	25	97	46	20	163
Serbes	50	5	5	60	.....	.....	.....	.....	50	5	5	60
Danois	204	71	39	314	174	101	70	345	378	172	109	659
Islandais	75	76	42	193	4	3	1	8	79	79	43	201
Suédois	912	344	261	1,517	674	458	227	1,359	1,586	802	488	2,876
Norvégiens	645	321	200	1,166	1,066	690	242	1,998	1,711	1,011	442	3,164
Turcs, N.A.S.	179	8	5	192	16	3	1	20	195	11	6	212
Arméniens	18	2	.....	20	3	.....	.....	3	21	2	.....	23
Syriens	29	16	19	64	5	.....	.....	5	34	16	19	69
Arabes	1	..	.....	1	....	.....	.....	...	1	....	.....	1
Citoyens des E.-U.	32	39	21	92	1,035	1,556	272	2,863	1,067	1,595	293	2,955
Hindous	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1
Immigration totale	58,087	40,227	27,636	125,950	6,426	6,070	3,034	15,530	64,513	46,297	30,670	141,480
Canadiens rapatriés	9,062	6,191	2,609	17,862	.....	.....	.....	.....	9,062	6,191	2,609	17,862
Touristes	1,292	1,139	91	2,522	148	247	31	426	1,440	1,386	122	2,948
Totaux	68,441	47,557	30,336	146,334	6,574	6,317	3,065	15,956	75,015	53,874	33,401	162,290

TABLEAU III.

Arrivées mensuelles des immigrants à destination du Canada au port de Québec, classifiés selon leur nationalité, pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Totaux.
Africains, sud	......	4	2	1	1	......	2	......	10
Australiens	......	11	13	3	11	3	3	......	44
Autrichiens, N.A.S.	......	732	286	602	277	116	13	12	2,038
Bohémiens	......	13	19	11	15	14	7	28	107
Bukowiniens	......	89	6	10	14	7	1	14	141
Croates	......	19	8	1	7	1	6	......	42
Dalmates	......	......	1	......	......	......	......	......	1
Galiciens	......	285	65	92	29	5	6	38	520
Hongrois, N.A.S.	......	19	6	59	27	11	11	28	161
Magyars	......	23	25	10	6	35	15	11	125
Ruthènes	......	4,002	1,537	473	194	445	402	225	7,278
Slovaques	......	18	9	18	4	2	7	5	63
Belges	30	254	77	98	78	120	91	36	784
Bulgares	3	166	39	40	13	10	84	120	475
Chinois	......	16	7	2	18	4	6	4	57
Hollandais	35	152	94	54	63	48	37	10	493
Français	2	435	169	201	102	142	147	57	1,255
Allemands, N.A.S.	10	452	822	320	301	314	426	130	2,775
Prussiens	......	......	......	......	......	......	1	......	1
Anglais	2,661	18,600	11,884	7,974	6,227	8,855	6,351	2,096	64,648
Gallois	50	341	208	139	81	123	89	25	1,056
Ecossais	112	7,875	5,606	2,684	1,849	2,175	2,337	624	23,262
Irlandais	20	1,862	1,055	684	577	689	613	226	5,726
Antillais	......	12	4	......	5	3	......	......	24
Jamaïquains	......	......	1	......	......	......	......	1	2
Grecs	......	66	65	6	5	17	24	22	205
Hébreux, N.A.S.	......	26	88	77	53	43	11	25	323
" russes	1	232	384	566	307	601	243	198	2,532
" polonais	......	......	2	1	......	4	......	12	19
" autrichiens	......	8	14	40	13	39	7	32	153
" allemands	......	......	3	......	......	......	......	......	3
Italiens	......	396	85	58	45	42	19	13	658
Terre-Neuviens	......	......	......	1	......	......	......	......	1
Néo-Zélandais	1	......	4	1	3	......	2	......	11
Polonais, N.A.S.	......	143	144	20	31	8	35	25	406
" autrichiens	......	432	165	206	51	147	114	71	1,186
" allemands	......	......	1	6	......	......	......	......	7
" russes	5	90	123	70	35	54	72	35	484
Persans	1	3	......	2	......	6	......	1	13
Roumains	......	141	90	46	67	70	29	21	464
Russes, N.A.S.	3	914	510	891	253	277	283	294	3,425
Finnois	49	214	215	158	113	154	112	72	1,087
Doukhobors	......	15	9	......	......	......	......	......	24
Espagnols	......	53	3	10	9	7	1	20	103
Suisses	1	31	29	31	5	28	12	1	138
Serviens	......	11	5	2	3	......	33	6	60
Danois	15	74	40	54	28	52	25	26	314
Islandais	......	40	35	64	22	17	14	1	193
Suédois	86	418	286	229	116	191	108	83	1,517
Norvégiens	71	275	219	175	112	168	114	32	1,166
Turcs, N.A.S.	1	19	69	30	10	23	12	28	192
Arméniens	......	2	1	7	1	2	4	3	
Syriens	......	3	20	18	10	8	3	2	
Arabes	......	......	......	1	......	......	......	......	
Citoyens des E.-U.	2	13	19	9	14	23	12	......	92
Hindous	......	......	......	......	......	......	1	......	1
Totaux	3,159	38,999	24,571	16,255	11,205	15,103	11,945	4,713	125,950

TABLEAU IV.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada au port de Québec, d'après leurs occupation et destination, pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.

——	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Totaux.
Cultivateurs	975	14,617	8,570	5,690	3,256	3,439	2,742	1,338	40,627
Journaliers	642	9,574	6,176	3,943	2,791	4,120	3,198	1,188	31,632
Artisans	290	4,325	2,522	1,759	1,806	2,772	2,069	757	16,300
Commis	161	1,831	938	843	806	920	823	330	6,652
Mineurs	52	610	343	310	240	390	311	131	2,387
Servantes	208	3,311	2,663	1,463	1,091	1,793	1,635	568	12,732
Non classifiés	831	4,731	3,359	2,247	1,215	1,669	1,167	401	15,620
Totaux	3,159	38,999	24,571	16,255	11,205	15,103	11,945	4,713	125,950
Provinces maritimes	9	208	187	188	141	180	153	73	1,139
Québec	386	6,970	3,728	2,505	1,915	2,652	2,181	1,035	21,372
Ontario	1,319	13,822	8,839	6,267	4,362	5,883	4,849	1,761	47,102
Manitoba	426	7,014	3,934	2,788	1,580	2,085	1,395	598	19,820
Saskatchewan	316	3,179	2,484	1,480	1,047	1,170	956	415	11,047
Alberta	314	3,443	2,361	1,384	930	1,272	886	352	10,942
Colombie-Britannique	389	4,362	3,036	1,642	1,223	1,861	1,525	479	14,517
Yukon	.....	1	2	1	7	....	....	....	11
Totaux	3,159	38,999	24,571	16,255	11,205	15,103	11,945	4,713	125,950

TABLEAU

NATIONALITÉ, sexe, occupation et destination des immigrants pour le

—	Sexe.				Métier ou								
					Cultivateurs ou garçons de ferme.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmas.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Africains, sud...	4	2	4	10	1	....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Australiens.....	22	17	5	44	8	1	...	3	.....	....	3	.....	....
Aust'ns, N.A.S..	1,404	350	284	2,038	904	211	210	462	51	58	8	4	7
Bohémiens.....	35	29	43	107	18	12	24	8	3	7	1	1	1
Bukowiniens....	98	28	15	141	33	8	12	62	6	3	.....	....	.....
Croates.........	25	10	7	42	14	3	3	10	1	1	.....	.....	.....
Dalmates.......	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	....	....	.....
Galiciens.......	351	97	72	520	232	50	55	115	11	9	1	2	1
Hongrois, N. A. S......	84	45	32	161	55	27	21	17	10	8	3	.....	....
Magyars......	81	22	22	125	62	12	18	13	6	1	3	.....	.....
Ruthènes.......	5,253	1,123	902	7,278	3,226	642	737	2,004	114	128	4	9	7
Slovaques......	47	10	6	63	33	3	3	13	2	2	.....	.....	.....
Belges.........	406	190	188	784	179	65	81	99	26	21	44	27	32
Bulgares.......	462	6	7	475	181	2	4	270	3	3	5	.....	....
Chinois.........	56	1	.....	57	.....	.....	.....	13	.....	..	.....	.....	.....
Hollandais......	254	121	118	493	126	44	61	52	18	18	44	22	22
Français........	702	367	186	1,255	425	115	118	57	26	18	75	25	14
Allem's, N.A.S.	1,125	734	916	2,775	703	405	687	197	68	106	89	34	47
Prussiens......	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Anglais.........	27,330	22,138	15,180	64 648	10,404	3,481	3,997	7,662	4,542	4,460	4,269	3,027	2,972
Gallois..........	520	332	204	1,056	205	44	47	111	45	51	65	34	39
Ecossais......	8,960	8,892	5,410	23,262	3,066	828	985	2,258	1,346	1,552	1,602	1,068	1,241
Irlandais........	2,757	2,105	864	5,726	1,311	200	202	642	308	264	222	122	100
Antillais........	9	5	10	24	2	.....	1	.....	.....	....	.....	1	.....
Jamaïquains....	1	1	.....	2	.....	1	.....	....	....	.....	1	.....	.....
Grecs..........	176	17	12	205	41	2	....	123	4	1	3	1	.....
Juifs, N.A.S....	109	96	118	323	6	.....	....	27	17	26	18	18	16
" russes....	914	831	787	2,532	67	29	46	233	131	157	210	162	170
" polonais.	6	2	11	19	1	.....	.....	.....	1	2	1	.....	.....
" autrich's.	57	45	51	153	6	...	.....	13	7	17	8	6	6
" allema'ds	1	1	1	3	.....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....
Italiens........	559	53	46	658	95	6	9	410	23	26	8	.....	.....
Terre-Neuviens.	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....
Néo-Zélandais...	9	2	....	11	1	....	.....	2	.....	.....	2	.....	....
Polonais, N.A.S	230	103	73	406	116	25	33	92	14	23	5	6	2
" autrich'ns.	708	267	211	1,186	413	105	128	251	43	54	17	2	1
" allema'ds.	4	2	1	7	4	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" russes....	287	113	84	484	162	31	33	95	32	31	10	5	3
Persans......	12	1	.....	13	7	.....	.....	4	.....	....	1	.....	.....
Roumains.......	242	96	126	464	129	44	85	105	25	27	6	.....	.....
Russes, N.A.S..	1,866	714	845	3,425	1,207	452	660	554	84	95	36	17	23
Finnois.........	586	331	170	1,087	173	44	42	335	58	69	15	7	9
Doukhobors....	7	3	14	24	7	3	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Espagnols......	98	5	.....	103	36	.....	.....	58	...	.....	2	.....	...
Suisses..........	83	36	19	138	38	12	10	20	1	1	6	3	3
Serbes..........	50	5	5	60	29	1	....	20	2	2	...	.....	....
Danois.........	204	71	39	314	110	20	27	59	4	4	13	5	.....
Islandais......	75	76	42	193	46	25	25	11	5	9	5	3	1
Suédois.........	912	344	261	1,517	559	95	154	293	52	67	31	18	19
Norvégiens.....	645	321	200	1,166	317	74	83	217	57	65	38	12	28
Turcs, N.A.S...	179	8	5	192	88	1	.....	84	3	2	2	1	.....
Arméniens......	18	2	.....	20	6	.....	.....	6	.....	.....	1	.....	.....
Syriens.........	29	16	19	64	16	2	3	2	1	1	2	1	.....
Arabes.........	1	...	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
Citoy. des E.-U.	32	39	21	92	10	3	....	6	2	1	4	4	6
Hindous........	.....	1	.....	1	.....	....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux....	58,087	40,227	27,636	125950	24,878	7,129	8,620	17,090	7,152	7,390	6,883	4,647	4,770

V.

Canada arrivés au port de Québec, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912.

Occupation. Cemmis, commerçants. Hommes.	Occupation. Cemmis, commerçants. Femmes.	Occupation. Cemmis, commerçants. Enfants.	Mineurs. Hommes.	Mineurs. Femmes.	Mineurs. Enfants.	Servantes.	Non classifiés. Hommes.	Non classifiés. Femmes	Non classifiés. Enfants.	Destination. Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Col. Britannique.	Yukon.
3	1	1	....	....	....	....	....	1	2	....	3	3	1	....	2	1	..
1	1	....	1	2	4	4	6	9	1	1	11	10	5	1	1	15	..
10	2	....	5	....	....	72	15	10	9	15	492	364	655	293	157	62	..
1	....	....	3	3	6	4	4	6	5	11	9	1	17	46	19	4	..
2	....	....	1	....	....	11	....	3	....	....	39	19	41	33	7	2	..
....	....	....	....	....	....	5	1	1	3	....	4	12	9	10	....	7	..
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	..
....	....	....	3	....	....	30	....	4	7	9	109	102	195	60	38	7	..
5	....	....	3	....	....	5	1	3	3	2	14	45	26	50	9	15	..
....	....	....	3	....	....	2	....	2	3	9	12	19	44	30	8	3	..
....	1	....	10	5	4	341	9	11	26	88	1,940	1,412	2,345	843	588	62	..
....	....	....	1	1	1	4	....	....	....	2	5	16	22	2	4	12	..
13	6	3	32	17	26	24	39	25	25	56	330	26	159	109	69	35	..
3	1	....	....	....	....	....	3	....	....	8	153	301	10	....	3	....	..
39	....	....	....	....	....	1	4	....	....	1	47	6	....	....	1	2	..
12	3	3	....	1	3	22	20	11	11	1	105	93	84	52	117	41	..
22	15	5	20	7	7	70	103	109	24	13	622	91	212	129	139	48	1
51	11	14	30	5	21	165	55	46	41	24	245	204	667	896	669	70	..
....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	1	....	..
1,698	1,121	806	606	223	279	6,268	2,691	3,476	2,666	447	9,597	28,921	7,411	4,784	5,274	8,208	6
32	15	13	55	8	21	136	52	50	33	22	130	302	202	71	147	182	..
836	534	381	310	133	215	3,629	888	1,354	1,036	192	3,216	8,557	3,657	1,418	2,138	4,083	1
305	166	76	22	7	7	954	255	348	215	24	933	2,494	1,028	286	348	612	1
1	2	1	....	....	....	....	6	2	8	....	10	3	1	....	....	10	..
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	..
2	2	3	....	....	....	2	7	6	8	3	63	136	....	....	3	....	..
21	14	21	....	....	....	5	37	42	55	2	161	95	39	10	12	3	1
69	66	84	....	2	1	75	335	366	329	52	873	853	582	80	59	33	..
1	1	9	....	....	....	....	3	....	....	....	2	16	....	....	....	1	..
8	4	10	....	....	....	4	22	24	18	....	99	40	12	2	....	....	..
....	....	....	....	....	....	....	1	11	1	....	....	2	1	....	....	....	..
7	1	....	14	1	....	12	25	....	11	22	416	108	29	6	23	54	..
....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	....	....	1	....	....	....	....	..
....	....	....	....	....	....	1	4	....	....	....	3	2	1	....	....	4	1
....	....	....	14	4	5	42	3	11	10	11	92	93	135	57	11	7	..
1	3	4	15	2	6	95	11	2	18	20	161	278	449	136	122	20	..
....	....	....	....	....	....	1	....	29	....	....	....	3	3	....	1	....	..
1	....	....	9	2	2	30	10	8	15	8	149	168	82	50	18	9	..
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	12	....	....	....	....	..
....	....	....	....	....	....	14	2	13	14	5	219	56	21	149	14	....	..
9	7	7	31	5	5	102	29	47	55	38	480	618	939	803	361	186	..
3	3	2	52	16	24	190	8	13	24	....	90	773	33	36	44	111	.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	24	....	....	..
....	....	....	....	....	....	2	2	3	....	2	63	29	2	....	....	7	..
6	....	....	1	1	....	14	12	5	5	1	50	25	10	11	28	13	..
1	....	....	....	....	....	2	....	....	3	....	2	42	4	12	....	....	..
8	2	....	4	3	5	29	10	8	3	2	68	58	68	34	55	29	..
1	1	2	....	....	....	32	12	10	5	....	1	....	162	16	....	14	..
5	....	....	13	5	9	160	11	14	12	16	126	300	257	280	204	334	..
6	4	4	12	4	5	156	55	14	15	17	151	167	189	219	235	188	..
4	....	....	....	....	....	1	1	2	3	....	19	172	1	....	....	....	..
4	....	....	....	....	....	....	1	2	....	....	7	12	1	....	....	....	..
6	5	7	....	....	....	1	3	6	8	13	27	14	2	5	3	....	..
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	..
4	3	....	....	1	3	15	8	11	11	2	22	27	6	2	10	23	..
....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	..
3,201	1,995	1,456	1,270	458	659	12,732	4,765	6,114	4,741	1,139	21,372	47,102	19,820	11,047	10,942	14,517	11

PORT DE VANCOUVER.

Au cours de l'exercice 1911-12, il est arrivé au port de Vancouver 8,523 passagers, dont 1,688 de cabine et 6,835 d'entrepont. Des premiers, 1,439 avaient pour lieu de destination le Canada et 249 les Etats-Unis. Parmi les passagers d'entrepont, 6,045 s'en venaient au Canada et 790 allaient aux Etats-Unis. Au nombre des passagers d'entrepont en route vers le Canada, 1,515 Canadiens revenaient au pays et 2,314 étaient des touristes, ce qui ramène l'immigration proprement dite à 2,216 âmes, soit une diminution de 563 sur le chiffre de l'exercice précédent.

Le tableau I indique les arrivées totales des passagers de cabine, le tableau II, les arrivées totales dès passagers d'entrepont, le tableau III, les arrivées mensuelles d'immigrants pour le Canada, et les tableaux IV et V donnent un sommaire des renseignements obtenus des immigrants pour le Canada, à leur arrivée.

TABLEAU I.

Nationalité et sexe des passagers de cabine arrivés au port de Vancouver au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912.

—	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Australiens	1	2	......	3	...	1	.....	1	1	3	....	4
Autrichiens	......	......	......	.....	1	......	.....	1	1	......	.....	1
Chinois	1	1	4	6	......	....	......	.....	1	1	4	6
Français	1	1	......	2	2	......	......	2	3	1	......	4
Allemands	......	.....	......	....	2	1	....	3	2	1	......	3
Anglais	25	15	20	60	4	7	....	11	29	22	20	71
Ecossais	6	1	......	7	3	3	4	10	9	4	4	17
Irlandais	....	1	.....	1	.....	......	.....	......	......	1	.....	1
Italiens	......	.....	......	......	2	......	.....	2	2	......	......	2
Japonais	3	.....	......	3	.....	......	......	.....	3	....	......	3
Russes	.....	.....	......	.....	......	1	......	1	......	1	......	1
Espagnols	......	......	......	......	1	......	....	1	1	......	....	1
Suédois	......	......	......	....	1	2	......	3	1	2	.....	3
Norvégiens	....	......	......	......	1	......	......	1	1	......	....	1
Citoyens des E.-U.	1	......	.....	1	40	38	9	87	41	38	9	88
Canadiens	84	73	22	179	......	....	.....	...	84	73	22	179
Touristes	676	434	67	1,177	53	56	17	126	729	490	84	1,303
Totaux	798	528	113	1,439	110	109	30	249	908	637	143	1,688

TABLEAU II.

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont arrivés au port de Vancouver, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912.

—	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux
Africains, sud	1	....	4	5	....	....	....	....	1	....	4	5
Australiens	51	33	22	106	15	15	10	40	66	48	32	146
Autrichiens, N.A.S.	1	....	..	1	2	....	....	2	3	....	....	3
Bohémiens.	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1
Hongrois	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1
Bulgares	2	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	2
Chinois	1,442	39	142	1,623	77	8	3	88	1,519	47	145	1,711
Français	1	1	....	2	....	....	....	....	1	1	....	2
Allemands	10	....	....	10	5	1	....	6	15	1	....	16
Anglais	152	48	16	216	27	12	7	46	179	60	23	262
Gallois	7	....	....	7	....	....	....	....	7	....	....	7
Ecossais	62	22	3	87	2	2	....	4	64	24	3	91
Irlandais	50	3	2	55	3	2	5	10	53	5	7	65
Antillais	1	....		1	1	....	....	1	2	....	....	2
Jamaïquains	2	....	....	2	....	....	....	....	2	....	....	
Grecs	1	....	....	1	2	....	....	2	3	....	....	3
Hébreux, N.A.S.	....	1	5	6	....	....	....	....	....	1	5	6
" russes	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	1
Italiens	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1
Japonais	5	1	1	7	1	....	....	1	6	1	1	8
Néo-Zélandais	25	9	6	40	3	1	1	5	28	10	7	45
Portugais	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1
Russes, N.A.S.	4	3	4	11	2	....	....	2	6	3	4	13
Finnois	5	....	....	5	1	....	....	1	6	....	....	6
Suisses	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1
Danois	1	....	....	1	1	....	....	1	2	....	....	2
Suédois	6	....	....	6	....	1	....	1	6	1	....	7
Norvégiens	3	....	....	3	1	....	....	1	4	....	....	4
Citoyens des E.-U.	8	2	4	14	58	9	4	71	66	11	8	85
Hindous	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	1
Immigration totale	1,845	162	209	2,216	203	51	30	284	2,048	213	239	2,500
Canadiens rapatriés	1,368	88	59	1,515	....	....	....	....	1,368	88	59	1,515
Touristes	2,021	164	129	2,314	429	46	31	506	2,450	210	160	2,820
Totaux	5,234	414	397	6,045	632	97	61	790	5,866	511	458	6,835

TABLEAU III.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, selon leur nationalité, au port de Vancouver, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars.	Totaux.
Africains, sud..	4	......	....	......	1	.....	....	......	.....	......	.....	.....	5
Australiens	29	2	27	......	9	.....	8	7	6	4	......	14	106
Autrich., N.A.S	.....	1	......	......	...	......	......	......	......	......	......	......	1
Bohémiens.....	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1
Hongrois.......	...	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	1
Bulgares. .. .	......	....	......	....	......	......	......	1	......	......	1	.....	2
Chinois..	157	189	98	329	97	117	120	224	117	68	72	35	1,623
Français.......	......	......	2	......	......	......	......	......	......	......	......	......	2
Allemands.....	1	1	1	...	1	1	1	1	......	......	3	......	10
Anglais........	35	93	9	15	7	5	7	9	3	4	15	14	216
Gallois	.....	2	......	....	1	1	1	......	.....	......	......	2	7
Ecossais.......	13	31	3	5	3	3	8	7	4	...	1	9	87
Irlandais.	3	9	4	3	...	1	5	3	19	2	1	5	55
Antillais.	......	......	......	......	......	......	1	.....	......	......	......	......	1
Jamaïquains ...	2	......	......	......	...	......	......	......	......	......	......	......	2
Grecs..........	......	......	......	......	......	......	......	...	......	......	1	......	1
Hébreux.	......	......	......	......	6	......	......	......	......	......	......	......	6
Italiens........	.....	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1
Japonais.......	......	.....	2	......	......	......	......	.....	......	......	......	5	7
Néo-Zélandais..	15	1	12	.....	1	.....	4	2	2	......	......	3	40
Portugais......	......	......	....	......	......	......	......	......	......	....	1	......	1
Russes, N.A.S..	10	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	11
Finnois........	1	......	......	......	......	2	1	......	......	......	......	1	5
Suisses.........	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	......	1
Danois	......	......	......	......	.....	......	......	......	......	......	1	......	1
Suédois...	......	3	......	......	......	......	......	3	......	......	......	......	6
Norvégiens.....	.... .	1	.....	......	......	......	......	......	......	......	......	2	3
Citoyens	4	2	5	.....	.....	......	...	...	....	......	3	.....	14
Totaux	274	337	163	353	128	130	156	257	151	78	99	90	2,216

TABLEAU IV.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants pour le Canada, d'après leurs occupation et destination, au port de Vancouver, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912.

—	Avril	Mai.	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars.	Totaux.
Cultivateurs	30	35	20	6	4	2	6	7	5	....	3	14	132
Journaliers	30	129	84	117	62	73	83	105	67	28	57	23	858
Artisans	7	29	4	8	10	4	8	5	5	.....	1	8	89
Commis, etc.	147	69	21	195	26	33	35	88	44	37	25	27	747
Mineurs	4	10	1	....	1	.....	2	2	......	3	....	2	25
Servantes	4	9	2	.....	1	.....	1	5	1	......	6	2	31
Non classifiés	52	56	31	27	24	18	21	45	29	10	7	14	334
Totaux	274	337	163	353	128	130	156	257	151	78	99	90	2,216
Provinces maritimes	....	1	.....	3	.....	5	...	4	4	4	......	......	21
Québec	3	12	8	52	11	31	1	37	21	2	9	.....	187
Ontario	12	26	20	63	32	19	8	31	26	10	13	......	260
Manitoba	....	4	5	8	1	1	4	3	7	3	5	3	44
Saskatchewan	.....	2	1	3	3	4	......	2	1	......	......	3	19
Alberta	13	12	6	5	2	.....	3	4	1	....	1	1	48
Colombie-Britannique	246	280	123	219	79	70	140	176	91	59	71	83	1,637
Totaux	274	337	163	353	128	130	156	257	151	78	99	90	2,216

TABLEAU

NATIONALITÉ, sexe, occupation et destination des immigrants arrivés à destination

—	Sexe.				Métier ou								
					Cultivateurs ou garçons de ferme.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Africains, sud....	1	......	4	5	......	......	......	..	......	......	1	......	....
Australiens . . .	51	33	22	106	5	3	6	7	3	......	12	1	1
Autrichiens, N.A.S.	1	......	... .	1	.... .	......	......	......	......	......	1	......	....
Bohémiens......	1	......	.. ...	1	1	......	......	.....	. .	....	......	......	....
Hongrois...	1	.....	.. .	1	......	......	......	.....	......	......	.....	......	....
Bulgares.	2	......	....	2	......	......	......	2	......	......	....	......	....
Chinois	1,442	39	142	1,623	6	......	......	749	1	7	3	......	....
Français	1	1	......	2	......	......	......	.....	......	.....	1	......	....
Allemands.......	10	. . .	......	10	2	......	......	5	......	.....	3	......	...
Anglais...... .	152	48	16	216	43	7	1	30	....	......	29	4	1
Gallois	7	.....	......	7	1	......	.....	2	......	......	1	......	....
Ecossais	62	22	3	87	19	.. .	.....	12	......	1	8	1	....
Irlandais.........	50	3	2	55	9	1	2	21	. ....	......	7	......	....
Antillais.........	1	. ....	......	1	......	.....	......	......	......	......	1	......	....
Jamaïquains......	2	.....	......	2	......	......	......	2	......	......	......	......	....
Grecs............	1	... ..	......	1	......	......	......	1	......	......	......	......	.. .
Hébreux..... ...	......	1	5	6	......	......	......	......	......	......	......	......	....
Italiens	1	......	......	1	......	......	......	1	......	.. ..	......	......	....
Japonais.........	5	1	1	7	. ..	.. .	......	1	......	......	......	......	....
Néo-Zélandais....	25	9	6	40	9	2	4	5	......	. ....	4	1	....
Portugais.. ...	1	. ...	....	1	......	......	......	1	.....	.. ..	......	......	....
Russes, N.A.S. ..	4	3	4	11	1	1	4	1	......	......	1	......	....
Finnois	5	......	......	5	......	.....	......	......	...	..	2	......	....
Suisses...........	1	......	......	1	......	.....	......	......	.. .	......	.. ..	......	....
Danois..........	1	......	......	1	......	......	......	1	.....	......	...	......	....
Suédois	6	......	......	6	1	......	......	2	......	......	1	......	...
Norvégiens.......	3	.....	......	3	......	......	......	2	.... .	......	......	......	....
Citoyens des E.-U	8	2	4	14	4	......	......	1	......	......	......	1	4
Totaux......	1,845	162	209	2,216	101	14	17	846	4	8	75	8	6

V.

du Canada, au port de Vancouver, pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.

Occupation.										Destination.						
Commis, commerçants, etc.			Mineurs.				Non classifiés									
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Servantes.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Col.-Britannique.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	...	...	...	...	...	...	5
6	6	4	3	...	...	3	18	17	11	...	2	2	...	2	7	93
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2
617	23	51	...	...	...	...	67	15	84	21	180	247	38	9	13	1,115
...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10
11	2	1	13	...	...	18	26	17	13	...	2	4	1	3	7	199
1	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	6
4	1	...	3	1	1	6	16	13	1	...	2	4	4	3	10	64
6	...	...	1	...	...	2	6	...	...	...	...	2	1	2	...	50
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	1	5	...	...	...	...	...	...	6
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
3	1	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	7
3	...	...	...	...	...	2	4	4	2	...	1	1	...	...	10	28
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
1	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	11
1	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	5
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6
...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3
1	...	...	...	...	...	...	2	1	...	...	...	...	...	...	...	14
655	35	57	23	1	1	31	145	69	120	21	187	260	44	19	48	1,637

PORT DE VICTORIA.

Au cours de l'exercice 1911-12, il est arrivé au port de Victoria 9,205 passagers: 426 de cabine et 8,779 d'entrepont. Des premiers, 373 s'en venaient au Canada et 53 allaient aux Etats-Unis. Parmi ceux d'entrepont, 8,330 étaient à destination du Canada et 449 à destination des Etats-Unis. Au nombre des passagers d'entrepont en route pour le Canada, il se trouvait 2,808 Canadiens revenant au pays et 133 touristes, ce qui ramène l'immigration proprement dite à 5,389 âmes, soit une augmentation de 1,703 sur le chiffre de l'exercice précédent.

Le tableau I indique les arrivées otales des passagers de cabine, le tableau II les arrivées totales des passagers d'entrepont, le tableau III les arrivées mensuelles d'immigrants pour le Canada, et les tableaux IV et V donnent un sommaire des renseignements obtenus des immigrants à leur arrivée.

TABLEAU I.

NATIONALITÉ et sexe des passagers de cabine arrivés au port de Victoria, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912.

—	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hammes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Australiens	1	......	......	1	1	....	.. ...	1	2	......	.....	2
Autrichiens	1	......	.....	1	......	......	......	......	1	......	.....	1
Chinois	1	2	......	3	......	...	......	......	1	2	......	3
Hollandais	1	....	......	1	......	......	......	... ..	1	.....	......	1
Allemands	1	......	......	1	.....	...	......	......	1	......	......	1
Anglais	16	10	6	32	2	1	....	3	18	11	6	35
Ecossais	5	1	......	6	......	1	.....	1	5	2	......	7
Irlandais	2	1	2	5	... .	......	.....	.. .	2	1	2	5
Antillais	1	...	......	1	......	.....	......	.....	1	......	.....	1
Italiens	1	......	......	1	.....	...	......	.... .	1	..	......	1
Japopais	5	1	3	9	......	......	......	.. ..	5	1	3	9
Polonais	1	......	......	1	......	.....	....	......	1	......	......	1
Russes	.. ...	.....	...	... .	1	......	.....	1	1	......	.. . .	1
Norvégiens	......	1	3	4	......	....	......	......	.....	1	3	4
Citoyens des E.-U	1	1	3	5	12	13	1	26	13	14	4	31
Canadiens	45	40	13	98	. ....	.. ..	....	......	45	40	13	98
Touristes	103	91	10	204	19	2	......	21	122	93	10	225
Totaux	185	148	40	373	35	17	1	53	220	165	41	426

TABLEAU II.

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont arrivés au port de Victoria au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912.

—	Canada.				Etats-Unis.				Canada et Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Australiens	1	5	2	8	5	6	....	11	6	11	2	19
Austrichiens	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	1
Chinois	4,211	40	249	4,500	95	....	1	96	4,306	40	250	4,596
Français	1	....	....	1	1	....	....	1	2	....	....	2
Allemands	5	....	....	5	1	....	....	1	6	....	....	6
Anglais	55	10	2	67	8	1	....	9	63	11	2	76
Gallois	2	1	5	8	....	....	....	....	2	1	5	8
Ecossais	11	6	5	22	3	1	1	5	14	7	6	27
Irlandais	8	....	....	8	....	4	2	6	8	4	2	14
Grecs	1	....	....	1	1	....	....	1	2	....	....	2
Italiens	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1
Japonais	317	361	80	758	....	....	....	....	317	361	80	758
Néo-Zélandais	1	3	....	4	1	1	1	3	2	4	1	7
Russes, N.A.S	....	....	....	....	5	....	....	5	5	....	....	5
Finnois	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	....	1
Danois	4	....	....	4	1	....	....	1	5	....	....	5
Suédois	1	....	....	1	1	....	....	1	2	....	....	2
Citoyens des E.-Unis	....	....	....	....	30	18	9	57	30	18	9	57
Hindous	1	....	....	1	....	....	....	....	1	....	....	1
Immigration totale	4,620	426	343	5,389	154	31	14	199	4,774	457	357	5,588
Canadiens rapatriés	2,713	46	49	2,808	....	....	....	....	2,713	46	49	2,808
Touristes	76	42	15	133	230	9	11	250	306	51	26	383
Totaux	7,409	514	407	8,330	384	40	25	449	7,793	554	432	8,779

TABLEAU III.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants au Canada, par nationalités, au port de **Victoria**, au cours de l'exercice fini le 31 mars 1912.

	Avr.	Mai.	Juin	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Totaux.
Australiens	.....	.....	3	.....	.....	.....	2	2	.....	.....	.....	8	8
Chinois	366	627	646	661	375	538	174	550	140	143	49	231	4,500
Français	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	1
Allemands	.....	2	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
Anglais	8	17	1	4	2	3	1	1	26	1	2	1	67
Gallois	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8
Ecossais	2	2	.....	1	1	1	2	.....	2	.....	4	7	22
Irlandais	2	3	.....	.....	.....	.....	1	.....	2	.....	.....	.....	8
Grecs	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
Italiens	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
Japonais	49	96	90	78	71	66	130	48	20	19	30	61	758
Noé-Zélandais	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	4
Danois	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	4
Suédois	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
Hindous	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
Totaux	430	748	740	745	451	616	310	601	197	164	86	301	5,389

TABLEAU IV.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants à destination du Canada, au port de Victoria, classés selon leurs occupation et destination, pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.

	Avril	Mai.	Juin	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Totaux
Cultivateurs	14	3	22	9	3	1	9	17	2	4	4	17	105
Journaliers	22	211	83	84	83	122	35	39	56	23	33	21	812
Artisans	6	3	4	2	1	......	1	1	3	3	2	5	31
Commis, etc.	349	454	542	554	228	419	211	473	119	121	35	210	3,775
Mineurs	....	5	....	1	1	....	1	.....	......	.....	2	.....	10
Servantes	1	4	2	3	2	1	1	2	.....	.....	2	.....	18
Non classifiés	38	68	87	92	73	73	52	69	17	13	8	48	638
Totaux	430	748	740	745	451	616	310	601	197	164	86	301	5,389
Provinces maritim.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Québec	.....	6	1	1	1	.....	4	9	3	5	.....	.....	30
Ontario	1	14	19	17	7	.....	3	21	15	1	.....	.....	98
Manitoba	.....	.....	.....	3	.....	...	.....	2	1	.....	.....	.....	6
Saskatchewan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	2
Alberta	2	.....	.....	.....	.....	.....	2	3	.....	.....	.....	.....	7
Col.-Britannique	427	728	720	724	443	616	301	564	178	158	86	301	5,246
Totaux	430	748	740	745	451	616	310	601	197	164	86	301	5,389

TABLEAU

Nationalité, sexe, occupation et destination des immigrants arrivés en

—	Sexe.				Métier ou								
					Cultivateurs ou garçons de ferme.			Journaliers			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Australiens	1	5	2	8	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Chinois	4,211	40	249	4,500	43	...	...	535	5	5	5	...	...
Français	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Allemands	5	...	...	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Anglais	55	10	2	67	6	...	...	29	1	...	7	...	...
Gallois	2	1	5	8	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ecossais	11	6	5	22	1	...	...	4	1	1	1	1	...
Irlandais	8	...	...	8	3	...	...	2	...	...	1	...	...
Grecs	1	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Italiens	1	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Japonais	317	361	80	758	30	21	1	117	87	15	10	6	...
Néo-Zélandais	1	3	...	4	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Danois	4	...	...	4	...	...	...	4	...	...	...	...	...
Suisses	1	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Hindous	1	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...
Totaux	4,620	426	343	5,389	83	21	1	697	94	21	24	7	...

V.

Canada, au port de Victoria, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912.

OCCUPATION.										DESTINATION.						
commis, commerçants.			Mineurs.				Non classifiés.									
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Servantes.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Colombie-Britanniq.
......	....	....	....	....	....	1	......	4	2	......	.....	......	.....	.....	......	8
3,528	14	85	....	....	....	1	100	20	159	......	30	96	6	2	3	4, 363
......	....	....	....	....	....	......	1	.....	.....	......	......	......	......	......	......	1
1	....	....	1	....	....	......	3	...	....	......	......	......	......	....	......	5
2	....	....	6	....	....	1	5	8	2	......	.....	1	......	......	2	64
2	1	5	....	....	....	......	......	......	......	....	......	......	......	......	.....	8
......	...	....	3	...	...	1	2	3	4	......	......	......	......	......	1	21
1	....	....	....	....	....	......	1	..	......	......	......	......	......	......	......	8
......	....	....	....	....	....	......	......	....	......	....	......	..	.....	......	.....	1
......	....	....	....	....	....	......	......	......	......	......	.....	......	.....	......	......	1
120	12	4	....	....	....	13	40	222	60	......	......	1	......	.....	1	756
......	....	....	....	....	....	1	......	2	......	....	.....	......	......	.....	.....	4
......	....	....	...	....	....	......	......	......	......	....	......	......	......	......	......	4
......	....	....	....	....	...	.....	......	......	......	......	......	......	.....	.....	.....	1
......	....	....	....	....	....	......	......	......	.....	......	......	......	......	.....	...	1
3,654	27	94	10	....	....	18	152	259	227	......	30	98	6	2	7	5,216

PORTS DES ETATS-UNIS.

Au cours de l'exercice de 1911-12, il est arrivé au Canada, par voie des ports des Etats-Unis, 31,639 passagers, dont 2,708 de cabine et 28,931 d'entrepont. Au nombre de ces derniers se trouvaient 4,981 Canadiens qui revenaient au pays et 469 touristes, ce qui ramène l'immigration totale proprement dite à 10,817, soit une augmentation de 5,751 personnes comparée à l'exercice précédent.

Le tableau I indique les arrivées des passagers de cabine; le tableau II le nombre de passagers d'entrepont; le tableau III le nombre des arrivées mensuelles des immigrants, et les tableaux IV et V donnent un résumé des renseignements fournis par les immigrants à leur arrivée.

TABLEAU I.

Nationalité et sexe des passagers de cabine venus au Canada par les ports des Etats-Unis au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912.

—	Canada.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Africains, sud	2			2
Australiens	3			3
Autrichiens, N.A.S	1			1
Bohémiens	1			1
Croates	1	3		4
Magyars	1			1
Belges	11	5	1	17
Hollandais	7	1		8
Français	62	20	4	86
Allemands	36	21	2	59
Anglais	197	68	3	268
Gallois	1			1
Ecossais	55	21	4	80
Irlandais	13	8		21
Antillais	11	7	4	22
Jamaïquains		1		1
Grecs	14	6	3	23
Hébreux, N.A.S	1			1
" russes	2	1	1	4
Italiens	28	13	5	46
Néo-Zélandais	1			1
Roumains		1		1
Russes	3		1	4
Suisses	6	4		10
Danois	1			1
Suédois	1	1		2
Norvégiens	8	2		10
Citoyens des E.-U.	2		1	3
Nègres		1		1
Canadiens	1,076	504	69	1,649
Touristes	276	90	11	377
Totaux	1,821	778	109	2,708

TABLEAU II.

NATIONALITÉ et sexe des passagers d'entrepont venus au Canada, par les ports des Etats-Unis, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912.

	Canada.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Africains, sud	17	104	2	123
Australiens	11	5	1	17
Autrichiens, N. A. S	146	31	20	197
Bohémiens	14	4	3	21
Bukowiniens	3	.....	.....	3
Croates	179	19	1	199
Dalmates	25	1	6	32
Galiciens	223	16	11	250
Hongrois, N.A.S	123	43	29	195
Magyars	96	50	72	218
Ruthènes	842	146	94	1,082
Slovaques	60	19	9	88
Belges	299	66	35	400
Bulgares	657	7	2	666
Chinois	3	.....	.....	3
Hollandais	98	74	56	228
Français	167	84	28	279
Allemands	549	257	283	1,089
Anglais	3,368	1,350	681	5,399
Gallois	64	19	2	85
Ecossais	453	368	91	912
Irlandais	340	196	43	579
Antillais	31	40	3	74
Bermudiens	.....	1	.....	1
Jamaïquains	24	20	4	48
Grecs	330	30	12	372
Hébreux, N.A.S.	29	17	24	70
" russes	171	180	159	510
" autrichiens	12	20	15	47
" allemands	1	.....	.....	1
Italiens	4,957	715	511	6,183
Néo-Zélandais	3	1	.....	4
Portugais	2	.....	.....	2
Polonais, N.A.S	27	8	8	43
" autrichiens	206	55	19	280
" allemands	9	2	1	12
" russes	494	66	36	596
Persans	3	.....	.....	3
Roumains	121	25	18	164
Russes, N.A.S	1,520	215	253	1,988
Finnois	44	11	2	57
Espagnols	26	9	6	41
Suisses	23	6	4	33
Serbes	38	8	3	49
Danois	119	31	17	167
Islandais	1	1	.....	2
Suédois	223	50	24	297
Norvégiens	107	34	9	150
Turcs, N.A.S	75	7	2	84
Arméniens	3	2	2	7
Syriens	8	8	12	28
Arabes	.....	1	.....	1
Citoyens des E.-U	8	4	4	16
Nègres	4	74	6	84
Hindous	1	.....	.....	1
Mexicains	.....	1	.....	1
Immigration totale	16,357	4,501	2,623	23,481
Canadiens rapatriés	3,633	947	401	4,981
Touristes	335	117	17	469
Totaux	20,325	5,565	3,041	28,931

TABLEAU III.

ARRIVÉES mensuelles d'immigrants, classés suivant leur nationalité, et venus au Canada par les ports des Etats-Unis, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1912.

—	Avril	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars.	Totaux
Africains, sud.....	100	13	5	3	....	....	2	....	....	....	....	....	123
Australiens	....	5	4	1	....	1	....	....	....	2	3	1	17
Autrichiens, N.A.S	71	24	2	8	5	....	6	5	10	32	8	26	197
Bohémiens........	6	1	1	....	....	1	2	....	....	....	....	10	21
Bukowiniens......	....	....	2	....	....	....	....	....	1	....	....	....	3
Croates..........	36	17	6	3	4	6	22	9	1	10	9	76	199
Dalmates..........	4	....	1	....	....	....	....	8	3	....	1	15	32
Galiciens..........	181	21	35	....	....	1	..	1	4	4	2	1	250
Hongrois, N.A.S..	33	21	....	6	....	....	11	2	2	22	6	92	195
Magyars..........	25	20	12	1	15	6	....	11	53	30	10	35	218
Ruthènes....	119	61	50	33	16	24	28	52	83	33	45	538	1,082
Slovaques.........	23	9	2	7	4	2	3	3	1	....	11	23	88
Belges..........	108	64	9	2	10	6	4	5	18	6	22	146	400
Bulgares..........	90	3	2	2	3	2	1	6	53	55	21	428	666
Chinois...........	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3
Hollandais........	39	42	17	13	14	20	8	4	8	....	11	52	228
Français..........	41	34	29	10	21	13	19	10	25	11	13	53	279
Allemands, N.A.S.	130	92	49	67	45	64	59	57	113	87	72	254	1,089
Anglais..........	2,198	346	78	65	72	51	32	124	129	207	308	1,789	5,399
Gallois...........	37	10	....	2	....	1	....	1	1	7	1	25	85
Ecossais	303	118	37	17	16	25	19	33	64	96	46	138	912
Irlandais..........	154	86	27	21	17	22	15	14	19	58	28	118	579
Antillais.........	2	3	9	48	2	9	1	....	....	....	....	....	74
Bermudiens.... ..	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1
Jamaïquains......	2	....	5	4	4	8	10	5	....	1	3	6	48
Grecs............	84	19	25	29	18	12	49	23	16	1	2	94	372
Hébreux, N.A.S..	2	12	8	....	3	....	....	10	21	2	4	8	70
" russes.....	39	22	13	19	8	21	12	73	37	115	78	73	510
" autrichiens	1	....	....	4	2	1	....	11	12	10	4	2	47
" allemands.	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1
Italiens.....	1,808	1,038	417	110	185	188	212	246	249	183	223	1,324	6,183
Néo-Zélandais.....	1	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	1	4
Portugais.........	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2
Polonais, N.A.S...	2	1	....	1	3	....	2	....	....	7	....	27	43
" autrichiens	46	15	9	5	2	5	1	20	19	28	12	118	280
" allemands.	6	....	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	12
" russes.....	35	24	14	10	4	5	4	24	14	13	25	424	596
Persan	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	3
Roumains.........	34	5	....	1	....	3	3	29	9	13	6	61	164
Russes, N.A.S.....	716	203	67	48	61	47	49	51	74	135	58	479	1,988
Finlandais........	24	12	3	....	1	2	3	3	4	....	5	....	57
Espagnols	9	7	....	5	2	....	5	8	....	1	1	3	41
Suisses...........	1	8	5	1	1	1	5	3	2	1	1	4	33
Serbes.....	....	....	8	2	....	....	4	12	1	2	10	10	49
Danois...........	41	36	2	2	5	8	2	2	2	2	14	51	167
Islandais.........	....	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	....	2
Suédois...........	110	35	20	9	2	3	5	23	17	13	16	44	297
Norvégiens........	43	22	8	3	1	7	7	6	2	6	7	38	150
Turcs, N.A.S......	9	5	....	2	7	....	....	6	4	17	7	27	84
Arméniens.........	....	....	....	5	....	....	....	....	....	....	1	1	7
Syriens...........	1	....	8	1	....	....	1	2	4	8	1	2	28
Arabes	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
Citoyens des E.-U.	2	1	1	....	1	2	1	1	1	....	....	6	16
Nègres...........	....	....	38	....	27	18	....	1	....	....	....	....	84
Hindous	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Mexicains	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	1
Totaux........	6,716	2,458	1,034	571	583	586	607	905	1,077	1,223	1,095	6,626	23,481

TABLEAU IV.

Arrivées mensuelles d'immigrants venus au Canada par les ports des Etats-Unis et classés selon leurs occupation et destination, pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.

—	Avril.	Mai.	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars.	Totaux
Cultivateurs....	2,164	864	240	157	121	158	217	304	329	312	353	3,832	9,051
Journaliers...... ...	2,753	1,060	460	156	191	220	211	275	348	385	337	1,412	7,808
Artisans............	381	179	69	75	20	56	36	53	48	125	111	559	1,712
Commis, etc.........	176	87	30	39	37	43	22	30	45	43	44	189	785
Mineurs...........	58	43	8	11	16	4	10	5	12	36	12	48	263
Servantes.........	409	51	57	51	44	31	39	83	100	135	101	281	1,382
Non classifiés.... .	775	174	170	82	154	74	72	155	195	187	137	305	2,480
Totaux.........	6,716	2,458	1,034	571	583	586	607	905	1,077	1,223	1,095	6,626	23,481
Provinces maritimes	43	30	20	7	8	22	9	19	15	21	15	62	271
Québec	1,683	651	275	168	140	154	130	189	257	322	200	1,127	5,296
Ontario.	2,679	973	459	232	268	211	288	373	447	451	465	3,020	9,866
Manitoba.	931	267	87	49	44	63	37	99	95	146	112	742	2,672
Saskatchewan......	378	161	50	35	32	43	38	60	95	92	71	516	1,571
Alberta	393	122	46	44	32	42	21	59	94	70	105	466	1,494
Col.-Britannique....	609	253	97	36	59	51	84	106	74	121	126	693	2,309
Territoire du Yukon	.. .	1	......	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	......	2
Totaux.........	6,716	2,458	1,034	571	583	586	607	905	1,077	1,223	1,095	6,626	23,481

TABLEAU

NATIONALITÉ, sexe, occupation et destination des immigrants venus en

	Sexe.				Métiers ou								
					Cultivateurs ou garçons de ferme.			Journaliers.			Artisans.		
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.
Africains, sud	17	104	2	123	....	....	....	15	....	....	....	....	....
Australiens	11	5	1	17	1	1	1	3	....	....	1	....	....
Autrichens, N.A.S.	146	31	20	197	95	6	3	41	1	1	5	2	2
Bohémiens	14	4	3	21	6	1	2	4	1	....	1	....	....
Bukowiniens	3	....	....	3	....	....	....	3	....	....	....	....	....
Croates	179	19	1	199	81	1	....	89	5	1	4	....	....
Dalmates	25	1	6	32	19	....	....	6	1	6	....	....	....
Galiciens	223	16	11	250	107	4	5	116	....	6	....	....	....
Hongrois, N.A.S.	123	43	29	195	70	14	18	50	8	10	1	....	....
Magyars	96	50	72	218	52	20	42	33	10	12	1	....	....
Ruthènes	842	146	94	1,082	709	77	70	117	11	18	9	....	....
Slovaques	60	19	9	88	14	4	4	40	3	4	....	....	....
Belges	299	66	35	400	224	33	21	35	9	5	24	8	4
Bulgares	657	7	2	666	398	....	1	254	7	1	4	....	....
Chinois	3	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Hollandais	98	74	56	228	48	23	28	16	3	4	12	3	4
Frençais	167	84	28	279	51	14	14	48	5	6	19	5	....
Allemands, N.A.S.	549	257	283	1,089	336	129	217	47	15	21	66	16	11
Anglais	3,368	1,350	681	5,399	1,422	267	269	573	146	103	595	134	103
Gallois	64	19	2	85	25	....	....	8	....	....	12	2	....
Ecossais	453	368	91	912	94	21	20	97	12	11	89	26	14
Irlandais	340	196	43	579	130	22	20	58	5	2	28	6	....
Antillais	31	40	3	74	7	....	....	5	....	.	4	2	....
Bermudiens	...	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Jamaïquains	24	20	4	48	1	....	....	5	....	....	2	3	....
Grecs	330	30	12	372	53	3	2	258	18	8	4	....	....
Hébreux, N.A.S.	29	17	24	70	2	....	....	6	....	....	5	....	3
" russes	171	180	159	510	4	7	9	44	11	17	70	80	46
" autrichiens	12	20	15	47	1	....	1	4	3	3	1	1	2
" allemands	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....
Italiens	4,957	715	511	6,183	1,196	111	89	3,509	366	296	100	22	12
Néo-Zéalandais	3	1	....	4	1	....	....	....	....	....	....	....	....
Portugais	2	....	....	2	....	....	....	2	....	....	....	....	....
Polonais, N.A.S.	27	8	8	43	15	3	2	12	....	....	....	1	3
" autrichiens	206	55	19	280	136	12	9	64	7	7	3	....	....
" allemands	9	2	1	12	6	....	....	3	1	1	....	....	....
" russes	494	66	36	596	366	22	10	112	19	16	13	....	....
Persans	3	....	....	3	....	....	....	3	....	....	....	....	....
Roumains	121	25	18	164	57	4	2	59	6	10	2	1	1
Russes, N.A.S.	1,520	215	253	1,988	1,090	111	164	382	38	58	28	10	4
Finlandais	44	11	2	57	11	....	....	22	3	....	6	2	....
Espagnols	26	9	6	41	1	....	....	16	3	5	1	....	....
Suisses	23	6	4	33	8	2	3	6	....	....	4	....	....
Serbes	38	8	3	49	2	2	....	35	3	3	1	....	....
Danois	119	31	17	167	83	8	8	9	1	1	12	1	1
Islandais	1	1	....	2	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Suédois	223	50	24	297	88	9	5	106	9	8	15	3	5
Norvégiens	107	34	9	150	49	5	....	44	2	5	9	1	....
Turcs, N.A.S.	75	7	2	84	13	....	....	54	2	....	2	1	....
Arméniens	3	2	2	7	....	....	....	1	....	....	1	1	2
Syriens	8	8	12	28	1	1	....	1	3	4	4	....	2
Arabes	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Citoyens des E.-U.	8	4	4	16	1	1	....	1	....	....	2	....	....
Nègres	4	74	6	84	....	....	....	1	....	....	1	....	....
Hindous	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Mexicains	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Totaux	16,357	4,501	2,623	23,481	7,074	938	1,039	6,418	737	653	1,162	331	219

V.

Canada, par les ports des Etats-Unis, au cours de l'exercice expiré le 31 mars 1912.

Occupation. Commis, commerçants, etc.			Occupation. Mineurs.			Occupation.	Occupation. Non classifiés.			Destination.							
Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Servantes.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Saskatchewan.	Alberta.	Colombie-Britanniq.	Territoires du Yukon
....	....	....	....	....	....	101	2	3	2	1	105	14	....	....	3	....	....
1	....	....	2	....	....	1	3	3	....	....	3	8	....	3	....	3	....
....	2	....	2	2	4	12	3	6	10	4	55	69	30	25	5	9	....
1	....	....	1	....	1	2	1	....	....	4	2	6	....	5	4	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....
....	....	....	5	1	....	9	....	3	....	1	22	133	2	2	10	29	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	28	3	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	12	....	....	....	8	142	62	21	11	2	4	....
1	....	....	....	....	....	15	1	6	1	1	10	101	47	22	5	9	....
1	....	....	7	....	....	3	2	17	18	20	....	94	36	52	15	1	....
1	1	....	4	....	....	48	2	9	6	18	400	282	237	75	50	20	....
....	....	....	6	1	1	10	....	1	....	....	3	40	5	1	20	19	....
4	1	....	4	2	3	4	8	9	2	11	52	38	153	31	94	21	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	165	490	4	....	1	4	....
3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....
10	3	1	....	....	....	15	12	27	19	1	12	91	62	19	7	36	....
13	1	....	....	....	....	11	36	48	8	1	130	48	38	16	27	19	....
53	8	....	6	....	....	41	41	48	34	3	77	152	287	332	199	39	....
257	65	35	50	1	....	367	471	370	171	50	648	2,569	639	457	457	578	1
2	....	....	11	1	....	10	6	6	2	2	12	25	13	7	8	18	....
64	20	10	9	....	....	227	100	62	36	3	270	315	78	72	44	130	....
57	11	1	2	....	....	104	65	48	20	8	120	272	56	39	29	55	....
9	1	....	1	....	....	33	5	4	3	....	41	33	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1	....
6	1	....	....	....	....	13	10	3	4	....	4	41	....	....	....	3	....
9	....	....	1	....	....	4	5	5	2	2	150	136	8	1	2	73	....
9	2	4	1	....	....	5	6	10	17	....	37	23	5	3	2	....	....
24	5	6	1	....	....	12	28	65	81	3	177	200	99	7	13	11	....
5	2	2	....	....	....	4	1	10	7	....	14	28	5	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....
21	9	5	94	8	9	88	37	111	100	89	1,837	3,130	163	7	218	739	....
1	....	....	....	....	....	....	1	1	....	....	2	....	1	....	....	1	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	2	....	2	3	....	3	13	20	1	6	....	....
....	....	....	2	....	....	26	1	10	3	2	86	76	75	21	20	....	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	12	....	....	....	....	....
1	1	....	....	....	....	17	2	7	10	7	102	454	16	4	13	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	8	2	6	5	....	77	39	7	38	2	1	....
5	....	....	4	1	1	27	11	28	26	17	360	524	417	204	116	350	....
1	1	....	4	....	....	4	....	1	2	....	2	36	1	3	1	14	....
4	....	....	....	1	....	3	4	2	1	....	9	21	9	....	....	2	....
2	....	....	....	....	....	3	3	1	1	2	7	7	6	1	8	2	....
....	1	....	....	....	....	2	....	....	....	....	1	46	....	....	1	1	....
4	1	....	....	....	....	16	11	4	7	1	24	24	30	27	44	17	....
....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....
1	....	....	6	....	....	27	7	2	6	....	20	67	85	44	31	50	....
2	....	....	1	1	1	22	2	3	3	3	8	16	12	39	36	35	1
4	1	....	....	....	....	....	2	3	2	5	12	60	....	1	....	6	....
1	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	5	2	....	....	....	....	....
1	1	....	....	....	....	1	1	2	6	2	11	13	....	....	....	2	....
....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....
1	....	....	....	....	....	1	3	2	4	....	1	8	1	1	1	4	....
1	....	....	....	....	....	70	1	4	6	....	67	16	....	....	....	1	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....
583	138	64	224	19	20	1,382	896	956	628	271	5,296	9,866	2,672	1,571	1,494	2,309	2

REFUSÉS, suivant les causes, aux ports océaniques, de décembre 1902 au 31 mars 1912.

Causes.	Exercice.										Totaux.
	1902-3	1903-4	1904-5	1905-6	9 mois expirés le 31 mars 1907.	1907-8	1908-9	1909-10	1910-11	1911-12	
Abcès									1	1	2
Accompagnant patients	16		13	39	21	58	60	42	104	53	406
Iritis aiguë										1	1
Adénite										1	1
Alcoolisme				3	3	1	5	8	3	2	25
Anémie						2				1	3
Ankylose						2					2
Sclérose artérielle								1	14		15
Asthme										1	1
Mauvais caractère			12			3					15
Mal de barbe										1	1
Blennorragie										1	1
Blépharite									1		1
Cécité	1							2		2	5
Bronchite						1					1
Cancer								1			1
Cataracte			1	1	1	3	1			1	8
Choroïdite						1	1				2
Cirrhose							1				1
Conjonctivite		1	4	2	4		1	3	13	3	31
Services loués						23		33	28	3	87
Contravention à arrêté du conseil								2	23		25
Convulsions								1			1
Cornée opaque						1	1				2
Criminalité			1	6	7	17	6	9	10	5	61
Impotence			2	5	3	3	1	2	1	1	18
Courbature de l'échine						2		4	2	2	10
Surdité							1				1
Sourds-muets				4	5	1		2		1	13
Vue défectueuse				3	14	12	17	2	15	3	66
Difformité			1								1
Dégénération					2						2
Tromperies								1	2		3
Désertion									1		1
Diabète					1						1
Glande malade								4	5	1	10
Luxation						1			2	2	5
Hydropisie			1								1
Eczéma			1								1
Empysème							1				1
Empyème					1	1					2
Epilepsie		9	2	5	3	4		4	8	5	40
Erysipèle						1					1
Teigne faveuse	7	16	7	2	2	5	2	1	1	3	46
Fièvre										1	1
Fractures						1		1	1		3
Débilité générale		1		2			2	12		3	20
Goitre				1				1	4	3	9
Gonorrhée			1				1	1	1	2	6
Goutte		1									1
Bec-de-lièvre							1				1
Taxe *per capita*										6	6
Maladie de cœur			3	2	2	6	5	5	8	5	36
Hémiplégie						1					1
Hernie			1		4	8	3	11	20	8	55
Température élevée								2	5		7
Mal de hanche								1	1		2
Hydrocèle									2		2
Hystérie							1	2	1		4
Idiotie			1	3		3		4	5		16
Illégitimité									1		1

REFUSÉS, suivant les causes, aux ports océaniques, de décembre 1902 au 31 mars 1912 —*Fin.*

Causes.	Exercice.										Totaux.
	1902-3	1903-4	1904-5	1905-6	9 mois expirés le 31 mars 1907.	1907-8	1908-9	1909-10	1910-11	1911-12	
Imbécilité					3		1	3		2	9
Immoralité					3	10	12	22	35	16	98
Passage indirect							4	29	25	112	170
Insanité		5	2	11	7	19	13	15	5	15	92
Kératite			1						1		2
Manque de fonds				1		85	67	34	1,038	246	1,471
Infirmité									1	2	3
Lèpre							1				1
Indigence probable		49	56	73	57	292	66	681	274	164	1,712
Ataxie locomotrice			1			2	1		1	2	7
Lupus				1	4		1		1		7
Malaria									1		1
Mélancolie			1		1						2
Faiblesse d'esprit	1		3	8	2	9	27	24	22	25	121
Atrophie musculaire					1	3	2				6
Néphrite										1	1
Maladies nerveuses					1				3		4
Pas de passeport					30	3	1	2		7	43
Ne pas s'être conformés aux règlements							2				2
Habitude de l'opium					2						2
Parotidite			1	8	2		1	2	2	2	18
Pédiculose						1					1
Pityriasis rubra									1		1
Pleurésie									2		2
Pneumonie					1						1
Polygamie		1							1		2
Physique pauvre								2	1		3
Mal de Potts	1			6	5	31	6	13	41	10	113
Grossesse					1						1
Déjà refusés					2	5	1		2	5	15
Proxénétisme									1	8	9
Prostitution					1	2				6	9
Psoriasis					8	18	1			4	31
Déserter le foyer							1	2	1	1	5
Rhumatisme				1	5						6
Rachitisme			1	4	1						6
Gale						1	21	1			1
Sénilité		1		6	1	9	2	1	15	4	42
Maladie de peau							2	4			
Maladie de l'épine dor-									1		1
sale					1						1
S'être cachés pour ne pas payer passage					42	148	74	74	85	86	509
Sycose									1		1
Syphilis	1		2		2	1	1	5		2	14
Teigne				1		2	5				8
Trachome	246	190	486	322	176	358	94	429	326	100	2,727
Tuberculose			4	4	8	11	11	11	26	21	96
Ulcères										5	5
Veines variqueuses			1			1	1		13	3	19
Maladies vénériennes			1								1
Faiblesse d'estomac									1		1
Héroderme										1	1
Totaux	273	274	611	524	440	1,172	509	1,515	2,210	972	8,500

Refusés, suivant la nationalité, aux ports océaniques, de décembre 1902 au 31 mars 1912.

Nationalités.	Exercice.										Totaux
	1902-3.	1903-4.	1904-5.	1905-6.	9 mois exp. le 31 mars 1907.	1907-8.	1908-9.	1909-10	1910-11	1911-12	
Africains, sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1
Australiens	...	...	1	...	...	1	3	5	2	2	14
Austrichi., N.A.S	7	8	15	22	2	34	6	14	32	22	162
Bohémiens	...	...	...	...	...	1	1	...	2	1	5
Bukowiniens	...	3	7	13	...	4	8	17	9	3	64
Croates	...	...	...	1	...	1	4	6	15	1	28
Dalmate	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1
Galiciens	30	18	58	42	6	11	16	43	38	25	287
Hongrois, N.A.S	14	4	3	4	...	7	6	22	27	19	106
Magyars	...	...	...	...	2	1	...	1	10	2	16
Ruthènes	...	...	2	7	2	3	29	105	124	17	289
Slovaques	...	...	...	...	3	...	...	4	1	1	9
Belges	...	...	2	3	...	2	2	23	5	10	47
Bulgares	...	...	...	...	...	176	...	50	162	74	462
Chinois	...	...	9	8	1	21	1	9	105	40	194
Hollandais	...	...	...	...	...	...	2	1	7	6	16
Français	...	...	2	4	6	12	18	24	22	13	101
Allem., N.A.S.	13	6	10	10	5	33	20	29	72	22	220
Prussiens	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
Anglais	2	7	10	56	48	79	93	141	184	179	799
Gallois	...	1	...	2	1	3	...	1	6	5	19
Ecossais	...	...	2	5	7	30	31	25	26	28	154
Irlandais	...	...	1	13	5	18	22	16	17	15	107
Antillais	...	...	...	...	1	1	...	4	4	8	18
Jamaïquains	...	...	...	...	...	...	...	1	...	3	4
Grecs	2	...	1	4	2	47	3	36	90	24	209
Hébreux, N.A.S	...	...	3	1	1	13	3	...	14	10	45
" russes	...	1	108	33	33	38	32	72	139	56	512
" polonais	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1
" autrichiens	...	...	4	...	...	1	1	1	3	7	17
Italiens	6	8	69	57	29	65	33	169	404	174	1,014
Japonais	...	...	70	66	98	80	26	18	9	10	377
Terre-Neuviens	...	...	...	1	...	3	3	...	5	1	13
Polonais, N.A.S.	7	7	9	1	2	3	1	...	...	1	31
" autrichiens	...	...	1	...	1	10	9	75	51	11	158
" allemands	...	...	5	...	...	...	...	1	2	2	10
" russes	...	5	58	11	9	16	6	42	31	9	187
Persans	...	...	...	...	...	2	1	2	18	3	26
Roumains	...	9	3	2	1	10	3	27	31	4	90
Russes, N.A.S.	149	130	41	75	24	62	87	82	86	65	801
Finnois	16	3	10	11	4	8	8	45	19	11	135
Doukhobors	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	5
Espagnols	...	...	...	...	...	1	3	4	28	2	38
Suisses	...	...	...	...	...	...	...	...	5	...	5
Serbes	...	...	...	...	...	1	1	5	6	5	18
Danois	...	...	3	...	...	2	1	15	9	9	39
Islandais	...	1	...	1	4	...	...	1	...	1	8
Suédois	5	1	2	4	1	8	5	23	34	8	91
Norvégiens	...	3	5	9	...	4	5	11	20	15	72
Turcs, N.A.S.	3	1	2	5	3	10	3	107	147	13	294
Arméniens	4	18	11	11	2	45	2	132	60	7	292
Syriens	8	40	56	2	...	21	4	87	101	18	337
Arabes	7	...	...	1	...	...	1	...	6	...	15
Citoye. des E.-U.	...	...	27	17	17	63	2	13	20	2	161
Nègres	...	...	...	1	...	2	...	...	...	...	3
Hindous	...	...	...	18	120	218	4	6	...	2	368
Mexicains	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	2
Coréens	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2
Totaux	273	274	611	524	440	1,172	509	1,515	2,210	972	8,500

REFUSÉS, suivant les causes, après avoir été admis, de décembre 1902 au 31 mars 1912.

Causes.	Exercice financier.										Totaux
	1902-3.	1903-4.	1904-5.	1905-6.	9 mois expirés le 31 mars '07	1907-8.	1908-9.	1909-10	1910-11	1911-12	
Abcès					2	1	2	2	2	2	11
Accompagner patients	4	3	1	4	35	26	21		18	17	129
Alcoolisme					2	2	27		9	5	45
Anémie							1				1
Artérite cérébrale									1		1
Asthme		1							2	1	4
Mauv. caractère							7	9		3	19
Cécité				1		2	3			2	8
Mal. de Bright						2	3				5
Bronchite		1	1			3	1				6
Cancer		1		1			2		1	2	7
Cataracte						1	1				2
Catarrhe									1		1
Dysenterie chro.	1	2	1	1	1						6
Maladie de peau chronique										1	1
Criminalité		1	8	1	12	68	115	130	172	242	749
Impotence		4	4	8	4	4	11			2	37
Courbature de l'échine						3	1				4
Cystite	1	1		1	2	1	1	1			8
Surdité						2	4				6
Vue défectueuse		1	1	6	4	5	11				28
Diabète					1		2				3
Luxations	2					1					3
Hab. des drogues						1					1
Eczéma							1	6			7
Epilepsie	6	4	2	6	6	15	22	8	10	10	89
Fistule						1	1				2
Débilité générale	7	8	7	18		60	97	27	1	1	226
Hémoptysie	1	1									2
Maladie de coeur	2	1	3	7	3	5	13	4	3	3	44
Hémorroïdes	1										1
Hernie			2	3			8		2	1	16
Mal de hanche							1				1
Idiotie	1		4					2			7
Imbécilité		1	1	1	2	2	35	1			43
Immoralité										24	24
Blessures						7	6	1			14
Insanité	1	5	5	12	53	110	113	95	121	133	648
Insomnie		1				1		1			3
Maladie de reins							1			2	3
Malaria						1		2			3
Faiblesse d'esprit	7	8	2	17	20	43	1	9	17	9	133
Atrophie muscul.				1				2			3
Neurasthénie	1		1						1	1	4
Nostalgie							1		1		2
Paralysie		3	1	7		5	5	3	2	1	27
Pleurésie	1	1									2
Empois. (plomb)					1						1
Mal de Potts							2				2
Grossesse						1		3	2	2	8
Prostitution		1		2		8	8	6	10	9	44
Indigents	14	19	19	18	28	309	1,074	348	289	343	2,461
Eczéma pustuleux										1	1
Rhumatisme	8	7	6	11	10	29	15	8	2	7	103
Sclérose			1								1
Sénilité						8	10	3	1		22
Trachome			2			1	1	2	8		14
Tuberculose	8	8	13	6	13	67	54	30	33	39	271
Vagabondage				2		21	56	29	61	84	253
Veines variqueus.	1	1		3	2	5	6			2	20
Mal. vénériennes		1	1			4	4	2	2	2	16
Violation de la loi de l'immigration									12	8	20
Totaux	67	85	86	137	201	825	1,748	734	784	959	5,626

REFUSÉS, suivant la nationalité, après avoir été admis, à compter de décembre 1902 au 31 mars 1912.

Nationalité.	Exercice.										Totaux
	1902-3	1903-4	1904-5	1905-6	9 mois expirés le 31 mars 1907.	1907-8	1908-9	1909-10	1910-11	1911-12	
Africains, sud							1			1	2
Australiens						1	1	4	1		7
Autrichiens, N.A.S.		1				4	17	4	10	21	57
Bohémiens							3	1		1	5
Bukowiniens			1			5	4		3	1	14
Galiciens	1		1	4	4	15	16	11	10	6	68
Hongrois, N.A.S.				1	1	3	1				6
Ruthènes							1	6	5	11	23
Slovaques									1		1
Belges				1	2		2	8	6	6	25
Bulgares						65	74				139
Chinois			1		1	1	1	1	2	6	13
Hollandais						10	12	3	2	1	28
Français			1	1	3	4	18	11	12	22	72
Allemands		1			1	8	7	17	10	6	50
Anglais	43	58	61	98	130	513	1,081	355	342	406	3,087
Gallois		1	2	3	2	2	1	5	3	4	23
Ecossais	7	8	9	8	26	61	119	89	90	89	506
Irlandais		2	2	3	10	31	34	37	23	41	183
Antillais							3	1	6	3	13
Jamaïquains				1			1				2
Grecs							32	2	11	2	47
Hébreux, N.A.S			1	8	2	2	32	2	3		50
" russes				1	2	6	11	1	5	2	28
" polonais						1		1			2
" autrichiens							2		1		3
Italiens	1	4	1		1	13	13	15	13	12	73
Japonais							4	1	1	1	7
Terre-Neuviens								8		3	11
Polonais, N.A.S.				1	1	8		2	3	1	16
" allemands								1			1
" russes						1	3	1	1	1	7
" autrichiens									1	6	7
Roumains	1	1				2	42	3	2	4	55
Russes, N.A.S.					1	9	49	5	5	16	85
Finlandais		4	1			2	3	4	4	3	21
Espagnols							1			2	3
Suisses							2	2	1	1	6
Serbes									7		7
Danois		2	2	2	1	6	4	2	3	2	24
Islandais	3			1				1			5
Suédois	3	1	2	1	4	9	7	6	8	12	53
Norvégiens	8	2	1	1	1	4	2	3	12	5	39
Turcs, N.A.S.							20			1	21
Arméniens										1	1
Syriens						1	1	1	7	1	11
Citoyens des E.-U.				2	8	37	98	119	169	256	689
Nègres						1	1				2
Hindous							24	1	1	2	28
Totaux	67	85	86	137	201	825	1,748	734	784	959	5,626

DÉPORTÉS, après avoir été admis, par province, de décembre 1902 au 31 mars 1912.

De quelle province déportés.	Exercice.										Totaux
	1902-3	1903-4	1904-5	1905-6	9 mois expirés le 31 mars 1907.	1907-8	1908-9	1909-10	1910-11	1911-12	
Provinces maritimes..	...	2	......	3	2	14	19	24	25	13	102
Québec	18	16	11	27	41	136	684	97	165	186	1,381
Ontario	3	3	8	19	79	383	907	378	349	348	2,477
Manitoba }					66	226	48	97	121	174	
Saskatchewan }	46	64	67	88	3	19	27	19	23	35	1,378
Alberta }					4	24	14	63	55	95	
Col.-Britannique	... ..	......	......	.....	5	23	49	56	46	108	287
Yukon	.....	......	.....	......	1	. ..	......	....	....	....	1
Totaux	67	85	86	137	201	825	1,748	734	784	959	5,626

Brochures et journaux ordonnés pour distribution durant l'année.

	Exemplaires.
Last Best West	610,400
Cartes d'écoles	10,419
Loi de l'Immigration	30,000
Le district de Thunder Bay et de Rainy River	5,000
Colombie-Anglaise "Terre promise du Canada"	20,000
Canada, un pays d'avenir (français)	100,000
Cartes postales illustrées	500,000
Faits et chiffres concernant l'immigration	2,000
Classes d'immigrants dont le Canada a besoin	200,000
Brochure galloise	50,000
Brochure de l'association de la presse anglaise	3,000
Le Nouveau-Brunswick	30,000
Règlement des Homesteads (brochure)	100,000
Brochure du "London Truth"	50,000
Colonisation sur les terres gratuites du Canada	200,000
Tournée agricole à travers le Canada	250,000
Règlements des Terres en Canada	200,000
La prospérité suit la colonisation	150,000
Brochure danoise	5,000
Calendriers	54,135
La Nouvelle-Ecosse	20,000
Ce que les Irlandais disent du Canada	25,000
Les domestiques	50,000
Ressources en Canada	10,000
Le Pays appelé Canada	150,000
Brochure des instituteurs anglais	100,000
Le Nouvel Ontario ou Ontario du Nord	10,000
Brochure sur le Nouvel Ontario	5,000
Le Canada et la France	8,000
Atlas du Canada (éd. anglaise)	150,000
" (éd. du recensement)	100,000
" (français)	20,000
La propriété des Danois en Canada	5,000
Cinq mille faits à propos du Canada	500

JOURNAUX.

Canadian Courier	20,000
Canada (Londres, Angleterre)	19,500
Der Norwestern (allemand)	52,000
British News of Canada (Toronto)	104,000
Canada Posten (suédois)	24,000
Alberta Herold (allemand)	19,000
Canada Life and Resources	5,600
Canadian Hungarian	9,000
Daneberg (danois)	9,000
Hernskungla (suédois)	16,000
Canadian American	260,000
Venska Canada Tidnengen	24,000
Canada (suédois)	24,000
Saskatchewan's Courier	19,760

Norroun (norvégien)	19,500
Scottish Canadian	3,000
West Canada (hollandais)	60,000
West Canada (Flamand)	60,000
Logberg	35,000

Durant l'année 439,135 lettres ont été reçues contre 336,274 en 1910-11, soit une augmentation de 102,861 ou 30 pour 100.

Le nombre des lettres expédiées s'est élevé à 130,366.

Votre obéissant serviteur,

W. D. SCOTT,

Surintendant de l'immigration.

RAPPORT DU CONTROLEUR EN CHEF DE L'IMMIGRATION CHINOISE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, le 25 avril 1912.

M. W. W. CORRY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.

Agissant conformément à un mémoire conjoint du ministre du Commerce et du ministre de l'Intérieur, Son Excellence le Gouverneur général en conseil a, le 2 octobre 1911, autorisé le transfert de toutes les questions se rapportant à l'immigration chinoise, du ministère du Commerce au ministère de l'Intérieur. Le transfert a été dûment effectué et le service n'a été que très peu interrompu, quoique le changement ait nécessité le déménagement des dossiers, registres et documents se rapportant à l'immigration chinoise de l'édifice de l'Ouest au *Canadian Building.*

Quoique le travail, ainsi qu'on l'a expliqué plus haut, n'ait été sous le contrôle de ce département que durant une partie seulement de l'exercice 1911-12, l'on a cru devoir donner les statistiques pour l'année complète, ainsi que certains renseignements se raportant aux années précédentes, qui pourrot servir pour la comparaison.

Exercice.	Exempts.	Payant la taxe.	Pour-cent du total des arrivées étant exempts.	Enregistrement pour quitter.	Revenu total.
			%		$ c.
1886	1	211	·47	829	11,693 00
1887	....	124	....	734	7,424 50
1888	....	290	....	868	15,694 50
1889	112	782	12·51	1,322	40,808 00
1890	97	1,069	8·32	1,671	56,258 00
1891	12	2,114	·56	1,617	107,785 50
1892	6	3,276	·18	2,168	166,502 00
1893	14	2,244	·62	1,277	113,491 00
1894	22	2,087	1·04	666	105,021 50
1895	22	1,440	1·50	473	72,475 00
1896	24	1,762	1·34	697	88,800 50
1897	24	2,447	·97	768	123,119 50
1898	17	2,175	·78	802	109,754 00
1899	17	4,385	·39	859	220,309 50
1900	26	4,231	·61	1,102	215,102 00
1901*a*	26	2,518	1·02	1,204	178,704 00
1902	62	3,525	1·73	1,922	364,972 00
1903	84	5,245	1·58	2,044	526,744 00
1904*b*	128	4,719	2·64	1,920	474,420 00
1905	69	8	89·61	2,080	6,080 00
1906	146	22	86·90	2,421	13,521 00
1907 (9 mois)	200	91	68·73	2,594	48,094 00
1908	752	1,482	33·67	3,535	746,535 00
1909	695	1,411	33·00	3,731	713,131 00
1910	688	1,614	29·89	4,002	813,003 00
1910-11	805	4,515	15·13	3,956	2,262,056 00
1911-12	498	6,083	7·57	4,322	3,049,722 00
	4,547	59,870	7·06	49,584	10,651,221 50

a Le 1er janvier 1901, la taxe per capita fut augmentée de $50 à $100. *b* Le 1er janvier 1904, la taxe per capita fut augmentée de $100 à $500.

Les chiffres ci-dessus relatifs aux arrivées diffèrent quelque peu de ceux contenus dans les rapports généraux d'immigration, à cause de méthodes différentes qui ont prévalu durant les années passées. Le département du Commerce classifiait comme immigrants nouvellement arrivés toutes les personnes d'origine chinoise revenant au Canada, après une absence à l'étranger durant une période dépassant douze mois, tandis que le département de l'Intérieur ne classifiait pas comme un immigrant, au point de vue de la statistique, toute personne ayant résidé au Canada et qui y était revenue après une absence de moins de deux ans complets. La pratique a été rendue uniforme en adoptant une méthode pour classifier comme immigrant nouvellement arrivé toute personne d'origine chinoise ayant été absente du Canada depuis plus de douze mois.

Victoria, Vancouver, Montréal et le bureau principal à Ottawa sont les seuls points où une grande quantité de travail ait été imposée au département à cause de l'entreprise de l'administration de l'immigration chinoise. Il a été nécessaire d'augmenter le personnel à ces endroits, mais le nombre des employés a été tenu aussi bas que possible, eu égard à l'efficacité du service.

Avant le 2 octobre 1911, l'on avait coutume d'autoriser le remboursement de la taxe *per capita*, dans le cas des enfants chinois qui en arrivant s'inscrivaient comme étudiants, étudiaient dans une école publique ordinaire pendant une période de deux années, et qui dans une période de deux ans et demi après leur arrivée demandaient ce remboursement. Ces remboursements étaient effectués en vertu de l'article 92 de la loi du revenu consolidé et de l'audition qui donne au Gouverneur général en Conseil

le pouvoir de remettre toute taxe, droit de douane ou amende imposée pour une raison quelconque, lorsqu'il est considéré qu'il est dans l'intérêt public de le faire. L'on a discontinué cette coutume, et, maintenant, la législation contenue dans l'article 3, chapitre 14, 7-8 Edouard VII, est mise en force, c'est-à-dire que des remboursements ne sont accordés seulement qu'aux personnes d'origine chinoise 'prenant une instruction secondaire dans une des universités reconnues'.

Les compagnies de transport et autres personnes intéressées ont été averties que, à partir du 1er octobre 1912, aucun Chinois ne serait enregistré, pour quitter le Canada, tel que prévu aux articles 20 et 21, chapitre 95, R.S.C. 1906, à moins que, au moyen des certificats d'immigration chinoise N° 5 ou N° 28, il ne puisse prouver au contrôleur devant lequel il se présente, qu'il est légalement en Canada.

L'on a également émis un avis disant qu'à partir du 1er juin 1912 l'arrêté en Conseil du 9 mai 1910 (P.C. 920) sera mis en force contre les Chinois, et ils ne pourront pas entrer, à moins qu'ils ne viennent par voyage direct de leur pays de naissance où de naturalisation, au moyen d'un billet acheté dans ce pays là, ou acheté ou payé en Canada.

Quoique l'on eut considéré que la mise en force de ces deux règlements fusse nécessaire, lorsque le département assuma la direction de l'immigration chinoise, l'on trouva néanmoins qu'un changement immédiat pourrait causer un tort considérable dans des cas individuels, et, en conséquence, la date pour la mise à exécution a été suffisamment retardée afin que les changements projetés soient bien connûs.

Votre obéissant serviteur,

W. D. SCOTT,

Contrôleur en chef de l'immigration chinoise.

N° 1.

OPERATIONS EN EUROPE.

RAPPORT DU HAUT-COMMISSAIRE.

17 Victoria Street, Londres, S.W.,
1er mai 1912.

L'honorable ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'envoyer, ci-inclus, les rapports annuels des différents représentants de votre département qui ont été occupés au travail de l'immigration en Europe.

En premier lieu, je dois signaler quelques changements qui ont été effectués dans le personnel et dans la résidence de ces agents durant l'année: M. G. H. Mitchell, qui était agent à Birmingham, a été transféré au bureau du Haut-Commissaire, et il a été remplacé à Birmingham par M. J. K. Millar, de Saltcoats, Saskatchewan; M. A. F. Jury a pris charge de l'agence d'Exeter, qui était dérigée avant par M. MacOwan; M. John McLennan, d'Aberdeen, à remplacé M. Jury à Liverpool, et M. W. B. Cumming est allé à Aberdeen. Je dois ainsi faire remarquer que les bureaux de Liverpool et de Glasgow ont été transférés dans des locaux mieux appropriés pour le travail de l'immigration.

La liste des agents d'immigration de votre département, avec leurs adresses, est maintenant ainsi qu'il suit:—

Mr. J. Obed Smith, surintendant adjoint de l'immigration, 11-12 Charing Cross, Londres, S.W.
Mr. McLennan, 48 Lord Street, Liverpool.
Mr. L. Burnett, 16 Parliament Street, York.
Mr. J. K. Millar, 139 Corporation Street, Birmingham.
Mr. A. H. Jury, 81 Queen Street, Exeter.
Mr. M. McIntyre, 107 Hope Street, Glasgow.
Mr. W. B. Cumming, 26 Guild Street, Aberdeen.
Mr. John Webster, 17-19 Victoria Street, Belfast.
Mr. Ed. O'Kelly, 44 Dawson Street, Dublin.
Tréau de Cœli, 23 Place de la Gare, Anvers.

Parmi un si grand nombre d'émigrants qui se rendent dans le Dominion, il y en a, inévitablement, un certain nombre qui sont peu désirables, mais tout indique que les agents prennent le plus grand soin pour exécuter les règlements de votre département, et que, somme toute, le résultat a été satisfaisant.

Je voudrais insister fortement sur la nécessité de fournir des quantités suffisantes de brochures convenables quant au contenu et à la forme, donnant des renseignements suffisants au sujet des différentes provinces, afin de permettre aux lecteurs de se former une idée de leurs entreprises; et comme les faits réels concernant le Canada sont suffisamment attrayants pour toute personne cherchant à se créer une carrière dans un pays nouveau, les avantages offerts devraient être plutôt diminués qu'augmentés.

Comme durant les années précédentes, un certain nombre de délégués ont visité ce pays, à la demande de votre département, durant l'hiver dernier, dans le but de donner des entrevues personnelles aux personnes ayant besoin de renseignements, et de faire quelques conférences. Je donne ici les noms et les adresses de ceux qui m'ont été signalés:—

Mr. A. E. Barnes, Bow Island, Alberta.
Captain D. C. Burk, 106 Shuter Street, Toronto.
Mr. S. Bushfield, Calgary.
Mr. J. Clark, Baldur, Manitoba.
Mr. J. Cowan, Calgary.
Mr. J. Faigey, Manitou, Manitoba.
Mr. J. Farrell, Forest, Ontario.
Mr. W. F. Grover, Minnedosa, Manitoba.
Mr. R. Green, Treherne, Manitoba.
Mr. A. Jackson, Griswold, Manitoba.
Mr. J. Jones, 659 Toronto Street, Winnipeg.
Mr. H. E. Kyle, Oakville, Ontario.
Mr. W. M. Lawson, Gwenlyn Farm, Hayfield Station, Manitoba.
Mr. R. H. Lea, Manitou, Manitoba.
Mr. L. L. McPhail, Kenora, Ontario.
Mr. J. O. McConnell, Calgary.
Mr. J. McGill, Deloraine, Manitoba.
Mr. G. H. North, Pratt, Manitoba.
Mr. B. B. Olson, Gimli, Manitoba.
Mrs. A. Rankin, Vermilion, Alberta.
Mr. T. Seaman, Edrans, Manitoba.
Mr. H. Turner, Miniota, Manitoba.
Mr. D. Sutherland, Ottawa.
Mr. G. Sexsmith, Carman, Manitoba.
Dr. Ninian Woods, Bayfield, Ontario.
Mr. T. Wilson, Whitewater, Manitoba.

L'on continue à donner une grande publicité dans les journaux et dans un certain nombre de périodiques et de journaux de commerce dont le nombre va toujours en augmentant au câblogramme que votre département m'envoie chaque semaine. En outre de la grande circulation ainsi obtenue, les renseignements contenus dans le câblogramme, relativement aux ressources naturelles et industrielles du Dominion, sont régulièrement transmis aux principales institutions financières britanniques, ainsi qu'à un grand nombre de maisons de commerce qui sont reliées au Dominion par des intérêts commerciaux ou autres, et dont quelques-unes publient des extraits dans leurs circulaires d'affaires, leurs rapports et leurs bulletins. Les chambres de commerce dans tout le Royaume-Uni en reçoivent, et beaucop d'entre elles en distribuent des exemplaires parmi leurs membres. Ce service a grandement aidé à faire connaître généralement les affaires canadiennes, et c'est avec un grand plaisir que l'on signale le succès qui a suivi son inauguration.

Votre obéissant serviteur,

STRATHCONA,
Haut-commissaire.

N° 2.

RAPPORT DE J. OBED SMITH.

11 et 12 Charing Cross, Londres, S.W.
1er mai 1912.

Le Très honorable lord Strathcona et Mount-Royal,
Haut-commissaire du Canada.

Milord,— J'ai l'honneur de soumettre ce qui suit comme mon rapport de la division de l'Emigration du ministère de l'Intérieur, comprenant toutes les agences dans les Iles Britanniques et à Anvers, pour l'année finie le 31 mars 1912, et j'y ai annexé les rapports qui m'ont été faits par les différents agents d'émigration de cette division, relativement à leur travail durant le dit exercice.

Depuis que le dernier rapport annuel a été présenté nous avons obtenu des bureaux plus commodes et plus spacieux à Liverpool, et notre agence dans cette ville se trouve maintenant au n° 48, Lord Street, qui est une des rues commerciales les plus importantes de laville. L'adresse de notre agence de Glasgow a également changé, elle se trouve maintenant au n° 107, Hope Street, dans une très belle partie de la ville. Durant l'année, nous avons renouvelé les taux des locaux des agences à Birmingham, York et Aberdeen, et l'on a pris soin d'améliorer l'apparence des différentes agences du ministère.

La nécessité pour un agrandissement de nos bureaux à Londres, tel que mentionné dans des rapports annuels précédents, ainsi que la nécessité urgente d'un plus grand nombre de sténographes, en vue de faire face aux conditions qui ne cessent de changer, non seulement continuent à exister, mais elles deviennent chaque jour de plus en plus urgentes. Je suis obligé de faire remarquer encore que le personnel de toutes nos agences est incomplet, et j'espère qu'il sera possible d'étudier mes recommandations prochainement.

Non seulement les agents du ministère ont été obligés de continuer à s'instruire personnellement afin de répondre aux demandes de renseignements concernant le Canada, mais je dis que dans aucune autre division du service public il n'y a un

besoin plus pressant pour le traitement intelligent, sympathique et individuel des milliers d'êtres humains de toutes classes, de tous grades et de toutes conditions qui composent le vaste champ dans lequel le Canada espère récolter une moisson de bons citoyens, et ce que l'on exige des employés du ministère au point de vue physique, intellectuel et financier leur donne droit à la considération la plus favorable du ministère.

Durant l'année dernière douze journalistes anglais représentant différents genres de publicité agricole, politique et financière visitèrent le Canada, sous ma direction, aux frais du ministère, et je ne doute pas que le Canada ait déjà reçu, par suite de la publication d'articles sur les ressources et les avantages du Dominion, une compensation suffisante pour la dépense encourue, et il est certain que ces journalistes se serviront des renseignements qu'ils ont obtenus afin de distribuer des informations relativement aux possessions au delà des mers. A ce propos, j'ai eu l'occasion moi-même, personnellement, d'augmenter la connaissance que j'avais des conditions dans tout le Canada, et je me propose de suggérer que plusieurs membres du personnel en Europe visitent le Canada dans le but de mettre le service directement en contact avec les nombreux incidents et changements que la prospérité extraordinaire du Canada amènent chaque année.

En tant que cela a été possible, eu égard au personnel à notre disposition, nous avons continué les visites périodiques des fonctionnaires du ministère aux agents d'inscriptions, en vue de trouver moyen d'améliorer leurs affaires à l'avantage général de notre propagande, et ceci est un travail qui pourrait être augmenté si l'on nous donnait suffisamment d'employés pour nous permettre d'y consacrer plus de temps. Actuellement, une très grande proportion de nos agents d'inscription ne sont jamais visités, et en cela notre organisation ne prend aucun moyen pour améliorer le travail. Cependant, le résultat des inspections qui ont eu lieu démontre abondamment que les agents d'inscription sont des hommes qui feront affaires avec le gouvernement et le pays qui en vaudront la peine. Mes différents rapports durant les trois dernières années sur l'augmentation de la concurrence dans l'émigration pour l'Australie donnent des détails qu'il n'est pas nécessaire de répéter dans ce rapport; mais il est évident qu'une grande proportion des agents d'inscription dans les Iles Britanniques considèrent aujourd'hui qu'il est avantageux pour eux de conseiller aux personnes d'aller ailleurs qu'au Canada, et à cela l'on doit, dans une grande mesure, attribuer le fait que les chiffres pour l'exercice n'indiqueront pas une augmentation aussi forte qu'on l'aurait pensé sur l'année dernière, quelques éléments au détriment de notre travail peuvent être attribués aux rapports des conditions défavorables relativement aux récoltes de l'ouest du Canada en 1911 qui sont parvenus ici. Je recommande fortement au ministère d'étudier immédiatement le question de concurrence qui a évidemment arrêté l'augmentation annuelle dans les chiffres de l'émigration anglaise au Canada.

Nous avons continué à essayer à rendre les vitrines de nos diverses agences aussi attrayantes que possible, et nous y avons réussi; et, autant que possible, avec les matériaux et le grain à notre disposition, nous avons fourni à nos agents d'inscription des planches à grain sur lesquelles se trouvent un dessin de grain et d'herbes. Quelques-uns des agents d'inscription font un très bon usage de ces planches à grain, et, ainsi qu'il est dit plus haut, en augmentant les inspections des agents d'inscription, si notre personnel était suffisamment nombreux, nous pourrions augmenter graduellement cette exposition gratuite des produits naturels du Canada.

Tout le monde sait que le Canada reçoit par l'entremise de la presse de ce côté-ci de l'Atlantique, une somme considérable de publicité qui, en partie, doit être attribuée aux conditions prospères qui existent dans tout le Dominion: cependant, la nécessité d'un service d'annonces judicieux est tellement apparente que le crédit devrait être fortement augmenté, afin de tenir le Dominion de front avec les autres colonies au delà des mers, qui dépensent dix dollars contre nous un pour obtenir des émigrants anglais. Au cours de l'année dernière, plus de sept cents

journaux ont publié nos annonces, et à part ceux-ci, d'autres reçoivent chaque semaine presque une colonne de nouvelles canadiennes spécialement préparées et rédigées par notre propre personnel; quelques-unes de ces nouvelles sont répandues à profusion, et d'autres moins; mais ceci est une partie de notre travail qui pourrait être grandement stimulée et améliorée si nous avions plus de fonds pour annoncer. Dans tous les comptes rendus publiés par ce bureau, l'on a toujours eu soin de donner des faits et des chiffres exacts, de sorte que la confiance du peuple anglais au sujet des comptes rendus officiels demeure assise sur une base solide.

Des centaines de publications de ce côté-ci de l'Atlantique sont soigneusement examinées, et il me fait plaisir de dire que dans une ou deux occasions seulement nous avons dû protester contre les annonces relatives au Canada qui ont paru dans leurs colonnes. Avec l'appui du Bureau de renseignement des émigrants, au ministère des colonies, nous n'avons pas éprouvé de difficulté réelle à empêcher la répétition d'annonces qui pourraient nuire au bien-être du Canada ou à ceux qui désirent y émigrer.

Durant l'année dernière, deux poursuites ont été instituées contre des hommes qui avaient publié des annonces et extorqué de l'argent à des émigrants. Après de longs procès et une dépense considérable pour le département, deux condamnations ont eu lieu. Dans un cas l'accusé a été condamné à dix-huit mois de travaux forcés, et l'autre à trois ans de prison. L'on espère que ces résultats empêcheront d'autres personnes de se servir de la prospérité du Canada pour exploiter des émigrants crédules. Nous nous proposons de prendre une action vigoureuse contre des personnes semblables, à l'avenir. Il est heureux de constater que dans ces cas les escroqueries ont été commises avant qu'aucun des émigrants eût consulté un employé de ce département, conformément aux avis publiés à cet effet. J'ai publié le résultat de ces deux cas dans la presse, dans toutes les îles britanniques.

Après sept ans de service, une de nos voitures automobiles a été mis au rebut l'année dernière; une nouvelle a été construite et elle est actuellement sur le chemin. Cette voiture avec l'autre automobile réparée et nos voitures à chevaux serviront à répandre d'un bout à l'autre des îles britanniques la connaissance du Canada, non seulement sur les places de marché public, mais aussi parmi les enfants d'école, de jour en jour.

Avec la nouvelle voiture automobile nous avons arrangé une lanterne pour donner des illustrations sur le Canada; notre conférencier pourra s'en servir sur la voiture, en donnant des conférences sur les places publiques, en plein air, à la nuit, sans qu'il soit nécessaire de pourvoir à grand frais pour ces conférences, dans une maison ou une salle publique, et si cet essai réussit j'ai l'intention de suggérer que l'autre voiture automobile soit arrangée de la même façon.

La distribution de l'atlas aux enfants d'école a eu lieu diligemment durant l'année dernière, et elle n'a cessé que parce que l'atlas a manqué. Il n'est pas nécessaire de réitérer la nécessité d'instruire les enfants sur le Canada par une distribution de cet atlas, et l'on espère qu'un très grand approvisionnement en sera disponible prochainement, de sorte que ce bon travail recommence à nouveau.

Dans mon dernier rapport annuel j'ai eu le plaisir de mentionner le fait que durant l'exercice financier précédent les nouveaux colons allant de l'ancien monde au Canada étaient d'une qualité exceptionnellement bonne. Cette condition satisfaisante a continué, et les rapports du conseil du commerce anglais pour l'année dernière disent que quoiqu'un plus grand nombre d'Anglais sont allés au Canada qu'aux Etats-Unis en 1910, la proportion en faveur du Canada s'est tellement améliorée en 1911 que, avec des conditions normales et prospères au Canada, nous ne reverrons plus l'émigration d'un grand nombre d'Anglais aux Etats-Unis.

Durant l'exercice financier 371 steamers partant des Iles Britanniques ont transporté des passagers au Canada. Les chiffres ne sont pas complets au moment actuel, mais je suis d'avis que malgré que le nombre d'émigrants anglais au Canada pen-

dant les neuf premiers mois de l'exercice financier dernier excédera de beaucoup celui de la période correspondante de l'année précédente, les chiffres pour les mois de janvier, février et mars de cette année ne seront pas aussi satisfaisants. J'espère que la concurrence (que l'on devrait combattre) ne fera pas trop diminuer les chiffes pour le reste de cette année.

Selon que le travail l'a permis, les différentes agences du département en dehors de Londres ont été inspectées de temps en temps et des améliorations ont eu lieu là où elles étaient nécessaires, et c'est avec grand plaisir que je désire signaler l'intelligence exceptionnelle, le soin et l'activité des différents agents dans l'accomplissement de leurs devoirs durant l'année dernière. Il n'est pas facile de traiter toutes les affaires qui arrivent dans un bureau, lorsque chaque cas diffère de l'autre, et demande une étude et un traitement exceptionnels; mais lorsque l'on ajoute à ceci la nécessité de quitter le bureau pendant quatre et quelquefois cinq soirées par semaine pour donner des conférences sur le Canada, je suis d'avis que le salaire payé à ces agents n'est pas suffisant pour les rémunérer de leurs services, et ne les rembourse pas des dépenses qu'ils ont à faire dans l'exercice de leurs devoirs pour le bien du Canada et pour le bien-être des milliers de personnes qui quittent leur ancien foyer pour en fonder un nouveau.

La coutume d'envoyer des cultivateurs délégués du Canada de ce côté-ci de l'Atlantique a continué, et a obtenu les mêmes résultats satisfaisants que durant les années précédentes. L'occasion de discuter la question en personne avec un homme pratique ne saurait être trop louangée et devrait continuer à être mise en pratique. En outre du bon travail accompli par ces délégués, l'on doit aussi remercier un très grand nombre de personnes qui sont revenues du Canada pour visiter leurs anciens foyers ici. La demande de renseignements était tellement pressée, sans exception, que tous ces touristes ont été obligés de se constituer en agents d'émigration amateurs, et certainement, si l'on pouvait en engager beaucoup d'autres à venir chaque année, il en résulterait un bien énorme.

Durant l'année, nos employés ont donné 514 conférences publiques sur le Canada aux frais du département, et ils ont bien réussi dans chaque cas. Les différentes compagnies de transport ont aussi donné beaucoup de conférences à leurs propres frais, et au cours de ces conférences ils ont pu exprimer des opinions d'une nature purement d'affaires et à l'avantage direct de leurs compagnies, et qu'un employé public ne pourrait exprimer dans une conférence impartiale donnée pour le gouvernement.

Je désire répéter spécialement mes recommandations précédentes au sujet de l'augmentation du nombre des agences dans les Iles Britanniques. La nécessité de cette augmentation devient plus urgente d'année en année, et un regard rejeté sur les archives du département ferait voir l'étendue de terrain énorme que chaque agence, avec un très petit personnel, essaie de contrôler.

Ce bureau, tout en contrôlant le service européen, a également charge d'une très grande partie de l'Angleterre, comme une des agences provinciales, et sans une augmentation dans le local et dans le personnel, il ne peut être fait plus de travail que celui qui est accompli actuellement, si généreusement et si efficacement, par le personnel complet.

La demande d'imprimés a été encouragée par nos employés comme un des premiers moyens pour intéresser ceux qui, dans la grande masse du public, en général, pourraient penser à changer leur lieu de résidence. Cette demande a été tellement forte que nous avons été obligés de faire imprimer près d'un million de brochures en attendant la réception d'approvisionnements d'Ottawa, et je demande respectueusement au département de nous fournir des imprimés en quantité suffisante afin que nous ayions une réserve qui nous permette d'attendre la réception d'autres approvisionnements. Nous devons avoir de bons imprimés et en grande quantité si nous voulons continuer notre travail avec succès.

L'inspection et l'approbation de tous les émigrants pauvres et secourus sont, en vertu de la loi de l'immigration, confiées à mes soins, et avec l'aide de fonctionnaires du département ayant de l'expérience, et qui, personnellement inspectent chacun de ces émigrants, je puis dire avec certitude que nous avons été équitables pour ceux qui viennent sous ce titre, et cependant nous n'avons pas perdu de vue le fait très important que l'on ne pouvait admettre au Canada que ceux-là seulement qui pourraient lui rapporter un bénéfice. Durant l'exercice financier dernier nous avons eu 1,365 cas (comprenant 1,983 adultes et 1,126 enfants au-dessous de 12 ans) présentés pour approbation comme émigrants pauvres et à secourir. Sur ce nombre j'ai donné le consentement officiel nécessaire dans 1,052 cas.

En outre de l'inspection des steamers en partance de Londres, de Liverpool et de Glasgow, nos agents ont dû inspecter d'autres steamers à Belfast, Londonderry, Southampton et Bistol, et cette liste s'augmentera le mois prochain des steamers partant de Plymouth. Un compte rendu de chaque inspection par ces agents a été expédié à Votre Seigneurie et au département également, et je dois faire remarquer que ceci donne un surcroît d'ouvrage à nos agents, ce qui, ajouté à ce qu'ils ont déjà à faire, rend plus évident le fait que nos agences ici n'ont pas assez d'employés. Avec l'augmentation dans l'émigration, les départs de navires sont devenus plus fréquents, et, comme l'inspection est nécessaire, nos employés ont dû faire beaucoup plus que durant les années précédentes.

Les règlements en vertu desquels les émigrants sont admis au Canada et une interprétation raisonnable de ces règlements ont eu pour effet d'éliminer, à un plus fort degré, les personnes que l'on ne désire pas, et ainsi que je comprends la politique du département c'est la qualité plutôt que la quantité que l'on désire, et l'on prendra à l'avenir le plus grand soin possible pour que cela ait lieu.

Mais malgré toutes les précautions prises par les employés des deux côtés de l'Atlantique, et toute la sagesse déployée par le gouvernement et par ses fonctionnaises, il est humainement impossible d'empêcher l'entrée en Canada de ceux qui ont des défauts latents, et, en conséquence, quoique le nombre des déportations puisse être réduit à un minimum, elles ne cesseront probablement jamais complètement. Les déportations ont diminué d'année en année, et actuellement le nombre est de moins de un demi de 1 pour 100 de l'émigration. Lors de l'arrivée de ces infortunés dans un port des Iles Britanniques, nous n'avons pas manqué de continuer à leur prodiguer des secours et à voir à ce qu'ils soient placés chez des amis ou autrement. A ce sujet je dois dire que les compagnies de transport se sont bien conformées aux suggestions du département.

Il y a six compagnies de navigation indépendantes qui transportent des passagers au Canada, et une compagnie de chemin de fer qui n'emploie pas ses propres steamers. Ces sept compagnies de transport ont continué activement leur programme dans des lignes de progrès quelque peu différentes, et ont montré un très grand soin pour restreindre leurs opérations dans les limites fixées par le département de temps à autre, de sorte que tout cas douteux qui s'est présenté devant elles a été soumis à l'opinion de ce bureau avant d'être inscrit sur la liste des passagers. Votre Seigneurie verra que ceci est un moyen splendide pour empêcher la possibilité de personnes non désirables d'entrer en Canada et prévenir la perte désastreuse que subit celui qui, ayant vendu sa propriété ici, se trouve rejeté au port d'embarquement au Canada. Je désire exprimer mes remerciements les plus cordiaux et ceux de mon personnel pour l'aide donnée par toutes les compagnies de transport afin d'accomplir ce travail de manipulation d'êtres humains, en si grand nombre, et dans des conditions tellement différentes.

Le bureau de renseignements de l'émigration du gouvernement anglais, le conseil du gouvernement local, et le conseil du commerce, ont heureusement continué leur coopération la plus amicale avec ce département; le Canada a une dette de gratitude envers le premier de ces bureaux, en particulier, pour la manière soigneuse et com-

plète avec laquelle les renseignements les plus exacts regardant notre Dominion sont préparés et publiés par des employés. Cela veut dire beaucoup plus que quelques Canadiens pourraient supposer de faire vérifier l'exactitude des faits que nos propres employés peuvent signaler par des fonctionnaires du gouvernement anglais.

Durant le dernier exercice financier 37,687 personnes ont visité le bureau de Charing Cross à Londres, afin de s'enquérir personnellement dans le but d'émigrer, et se procurer des imprimés. Dans beaucoup d'occasions il a été très difficile de s'acquitter convenablement de cette partie importante des affaires, à cause de l'exiguité des bureaux. De fait la nécessité urgente d'un bureau séparé dans lequel les femmes et les filles pourraient être reçues afin d'obtenir des renseignements privés de quelques-unes de nos dames employées est une chose pour laquelle, j'espère, le département prendra des mesures. Comme la demande au Canada pour des femmes respectables de toutes les classes n'est pas limitée, l'on devrait se procurer une chambre séparée où les femmes pourraient recevoir des réponses à leurs questions par des employées de leur sexe.

La beauté des vitrines de Charing Cross est encore démontrée par le nombre énorme de personnes qui s'arrêtent et regardent ce qui est exposé. Durant le dernier exercice financier beaucoup plus d'un million de personnes se sont ainsi arrêtées et ont examiné notre exposition, et, dans un degré moindre, mais satisfaisant, nos agences provinciales et belges ont raconté l'histoire du progrès canadien. Cela, je pense, est une preuve abondante de la nécessité de donner à nos agences un approvisionnement suffisant d'échantillons des ressources naturelles et industrielles du Canada.

Nous avons reçu durant l'année 297 boîtes de grain et d'herbes en paille et de grain battu, et aussi un approvisionnement de pommes, et tout a été employé avec le plus d'avantage possible; mais comme il n'y a pas de manière plus avantageuse pour annoncer que de montrer en petit ce que le Canada peut faire, l'on recommande d'envoyer des approvisionnements plus considérables.

Ce bureau, ainsi que toutes les agences provinciales, ont eu une quantité énorme de correspondance, et ce n'est qu'en travaillant plusieurs heures après que le bureau est fermé au public que le personnel a pu tenir le travail à jour. Les documents placés dans les dossiers du bureau de Londres seulement, excèdent le nombre de cent mille. En outre de cela ce bureau a expédié 117,900 paquets d'imprimés.

Beaucoup des provinces du Canada nous ont envoyé leurs imprimés; mais je dois le dire à nouveau, l'approvisionnement n'a jamais égalé la demande, excepté pendant quelques jours après la réception. Je comprends que la question des imprimés est actuellement à l'étude au département, et je ne puis que répéter que l'on peut distribuer ici toute quantité qui nous sera envoyée pour emploi judicieux.

J'ai beaucoup de plaisir à dire que les relations les plus cordiales ont continué d'exister entre les agences des différentes provinces du Canada et ce départment, et à part de la coopération officielle, qui est essentielle et à désirer, la cordialité personnelle n'a pas manqué, et c'est un splendide attribut du travail de l'émigration pour le bien-être général du Canada et l'avantage particulier de chaque province.

Ces observations s'appliquent également à l'agence d'Anvers, mais je suis d'avis que le temps est arrivé où une agence séparée pour la Hollande devrait être établie. Je demande aussi la considération immédiate de mes recommandations précédentes pour l'établissement à Copenhague d'une agence d'émigration pour la Scandinavie, au sujet de laquelle j'ai fait un rapport détaillé au département.

En terminant, je désire offrir à Votre Seigneurie mes sincères remerciements personnels pour la considération généreuse des questions difficiles qui sont survenues de temps en temps, et je suis sûr que l'attention et le temps que Votre Seigneurie a

apportés à ces questions ont été amplement dédommagés par le fait que l'harmonie et la bonne volonté ont continué et que le bien-être du Canada a avancé.

Votre obéissant serviteur,

J. OBED SMITH,
Sous-surintendant de l'émigration.

N° 3.

RAPPORT DE A. F. JURY.

81 QUEEN STREET, EXETER, le 30 mars 1912.

M. le Sous-surintendant
de l'Emigration pour le Canada,
Londres.

MONSIEUR.—En présentant mon quinzième rapport annuel, qui est mon premier comme agent pour l'est de l'Angleterre, j'ai la satisfaction de noter une augmentation dans les résultats qui ont suivi les efforts faits par le département pour encourager l'émigration du Royaume-Uni au Canada, tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la qualité. Les résultats auraient été meilleurs, cependant, spécialement dans cette partie de l'Angleterre où la culture est en grande partie pastorale, et où seulement une petite partie de l'augmentation naturelle de la population rurale peut être employée sur le sol, si tous ceux qui désirent émigrer au Canada avaient le moyen de le faire. Il n'y a pas d'autres grandes industries ici comme dans les Midlands et le Nord pour absorber le surplus; en conséquence les salaires sont si bas chez les cultivateurs qu'une petite proportion seulement des journaliers de ferme, spécialement s'ils sont mariés, peuvent économiser l'argent pour payer leur passage en Canada. Après avoir étudié le sujet pendant plusieurs années, et lu les journaux canadiens, spécialement ceux qui s'occupent des intérêts des cultivateurs, j'en suis venu à la conclusion que la grande pénurie de journaliers de ferme en Canada retarde le développement de noutre plus grande industrie, et que le temps est arrivé pour abandonner les anciennes méthodes et pourvoir à ce besoin qui existe depuis longtemps et qui augmente toujours. Ceci me porte naturellement à suggérer un moyen qui permettrait au département de surmonter la difficulté en aidant à l'approvisionnement que nous avons ici à répondre à la demande du Canada. Je ne pense pas que ce problème soit irrésoluble pour un gouvernement utilitaire moderne se mettant à la tâche soit en percevant des frais de passage avancés par les cultivateurs soit en avançant lui-même ces frais de voyage aux journaliers de ferme. Je suggère respectueusement que l'on commence par avertir, au moyen d'une circulaire, les cultivateurs qui ont besoin de domestiques, et qui sont disposés à engager des hommes à l'année, aux salaires courants dans leur district, et à avancer le prix ou une partie du prix de la traversée, et qui avertiront le département de l'Intérieur de leurs besoins, que le département s'engage à leur procurer ces cultivateurs expérimentés, pour lesquels ils consentent à avancer le prix de la traversée, à l'endroit de distribution le plus près de leur domicile; les cultivateurs faisant une avance semblable pouvant, d'après la loi, et en vertu d'un contrat signé, déduire cinq dollars par mois du salaire du domestique auquel l'avance a été faite, jusqu'à ce que cette avance soit remboursée complètement. Les cultivateurs délégués, avec l'aide des agents du gouvernement en ce pays, pourraient choisir les hommes, et les cultivateurs délégués pourraient les emmener dans leurs districts respectifs lors de leur retour en Canada.

Cela satisferait à la demande au commencement du printemps, et, plus tard, les agents du gouvernement, ou des employés nommés spécialement pour cela, pourraient s'occuper de la chose. Dans aucun cas, les cultivateurs qui ne seraient pas disposés à payer le tarif de gages courant ne pourraient obtenir des hommes, et les employés du gouvernement ne pourraient offrir que des journaliers de ferme expérimentés. Je pense que par ce moyen l'on pourrait satisfaire à une demande raisonnable de journaliers de ferme, et en se procurant des personnes de la campagne, non seulement ils se rendront sur la terre, mais ils y resteront, la plupart d'entre eux devenant plus tard des cultivateurs, développant le sol vierge, et, dans un court espace de temps devenant le consommateur du district urbain, et, par ce fait, causant une demande pour le travail de l'ouvrier de la ville. Je sais que ceci est sujet à l'objection ordinaire, qu'une action de ce genre est en dehors de la sphère propre du gouvernement; mais la sphère propre des gouvernements modernes est l'utilité, et ceci, non seulement semble utile, mais, voyant combien le cultivateur canadien est embarrassé pour la culture convenable et profitable de sa terre par suite de la difficulté qu'il éprouve à se procurer suffisamment de main-d'œuvre, c'est aussi une nécessité. Si ce système ne satisfaisait pas à une demande raisonnable de main-d'œuvre pour la culture, alors je suggérerais au gouvernement d'avancer les prix de passage aux journaliers de ferme, en faisant payer aux émigrants un intérêt de cinq pour cent sur l'argent avancé, et rendant le cultivateur responsable de la perception de l'argent devant être payé au maître de poste local pour le gouvernement. La plupart des Etats de la Commonwealth de l'Australie, qui est une de nos plus fortes concurrentes pour des immigrants, ont, de temps en temps, eu recours à l'avance des passages pour les journaliers de ferme. L'Etat de la Nouvelle-Galles du Sud fait actuellement l'offre suivante:—

"Dans le cas des journaliers de ferme, la somme de £5 doit être déposée. Dans des cas spéciaux les journaliers de ferme peuvent ne déposer que £3 seulement. Dans chaque cas le dépô (moins £2) peut être remboursé par le Bureau de l'Immigration et des Touristes à Sydney, immédiatement après l'arrivée du passager; le reste du dépôt étant remboursé trois semaines après s'il a été employé d'une manière satisfaisante comme journalier de ferme dans la Nouvelle-Galles du Sud. Une servante doit déposer la somme de £2, qui lui est remboursée trois semaines après qu'elle aura été employée comme servante dans la Nouvelle-Galles du Sud à la satisfaction du directeur du Bureau de l'Immigration et des Touristes."

Dans aucunes circonstances je ne voudrais suggérer que ce plan devrait s'appliquer aux domestiques, les conditions économiques étant entièrement différentes, cette dernière classe étant employée par des personnes qui devraient être en position de ce procurer ce dont ils ont besoin par l'intermédiaire des diverses agences qui existent pour cela; mais il n'y a pas de classe de journaliers de ferme en Canada, le journalier d'aujourd'hui est le cultivateur de demain. Une offre suffisante de main-d'œuvre agricole est d'une importance nationale; c'est le facteur le plus important dans le développement national; les servants ne sont souvent qu'une question de confort additionnel pour la famille. L'excuse que j'ai pour suggérer ce changement dans les méthodes usuelles est non seulement la nécessité mais l'urgence du cas, et j'espère qu'il recevra du département la considération que son importance mérite. Si, dans aucune des provinces, il existe une loi disant que les contrats de main-d'œuvre faits en dehors de cette province sont nuls et non avenus, il me semble que cette loi pourrait être amendée, de consentement commun, de façon à en exempter les journaliers de ferme.

Le travail de l'année dernière a été tellement semblable à celui des quinze dernières années qu'il n'est pas besoin de mention spéciale autrement que de faire remarquer que le changement dans les conditions dans lesquelles les conférences du gouvernement ont été données a causé beaucoup de désagrément à tous les intéressés, venant en opération, comme cela a eu lieu alors que la plupart des conférences pour

la saison avaient été organisées par les agents de steamers locaux. La défense de mentionner le nom de l'agent de steamers local relativement aux conférences du gouvernement, accompagnée du fait qu'elles n'avaient pas été suffisamment annoncées par le département, a causé une diminution considérable dans le nombre de ceux qui y ont assisté, et je suis convaincu que la méthode la meilleure et la moins dispendieuse d'organiser de bonnes conférences est par l'intermédiaire des agents de steamers locaux les plus énergiques. Mais je pense que le temps est arrivé pour changer le système actuel des conférences. Durant les quinze dernières années, les conférences ont été données au moyen de lanternes magiques, excepté lorsque les agents du gouvernement ont pu emprunter des pellicules de cinématographe de quelques-unes des compagnies de transport, ce qu'ils ne pourront plus faire d'après les nouveaux règlements, et je suggérerais que le département fournisse des pellicules à ses agents, ou que la propagande au moyen de conférences soit considérablement réduite. Je considère que les conférences sans pellicules dans ce district ont été un gaspillage d'argent, et que le même montant dépensé en annonces judicieuses dans les journaux aurait produit de bien meilleurs résultats. Les conditions relatives aux conférences ont beaucoup changé durant les quinze dernières années; avant cela les compagnies de steamers donnaient très peu de conférences à leur profit, et ce peu a été discontinué depuis que j'ai entrepris le travail. Maintenant la plupart des compagnies ont leurs propres conférenciers, et des pellicules, et il y a un montant considérable de travail accompli. Je ne serais pas surpris si durant la saison prochaine des conférences chaque compagnie de steamers allant au Canada avait ses conférenciers, et si nous n'avons pas de vues animées aux conférences du gouvernement, nous ne pouvons pas obtenir un auditoire sans dépenser beaucoup pour annoncer; cet argent serait mieux dépensé en annonces dans les journaux et au moyen d'affiches, et les agents pourraient mieux employer leur temps qu'à donner des conférences à cinquante ou soixante personnes qui, pour la plupart, sont généralement trop vieilles ou trop jeunes pour émigrer au Canada.

Je voudrais de nouveau attirer l'attention du département sur l'importance d'envoyer en ce pays un bon approvisionnement de fruits, de maïs en épi, de tabac et de houblon, pour être exposés dans les vitrines des bureaux du gouvernement et aux expositions agricoles, afin de montrer au public britannique que l'on peut obtenir quelque chose autre que des palais de glace au Canada, et pour faire voir les ressources agricoles des provinces de l'est et de la Colombie-Britannique. Je suppose que l'approvisionnement ordinaire de grains et d'herbes sera envoyé des provisions des prairies.

La correspondance reçue cette année s'élève à 8,035 lettres; 7,860 lettres ont été expédiées; 3,253 réclamations de gratifications ont été expédiées à Ottawa; ce dernier chiffre indique une augmentation de 429 sur l'année précédente.

Votre obéissant serviteur,

A. F. JURY,

Agent d'émigration du gouvernement canadien.

N° 4.

RAPPORT DE W. B. CUMMING.

26, Guild Street,
Aberdeen, le 30 mars 1912.

M. J. Obed Smith,
Sous-surintendant de l'Emigration,
Londres.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumetre le rapoprt du bureau d'Aberdeen pour l'année finie le 30 mars 1912.

J'ai pris la direction de ce bureau le 1er mai 1911, de sorte que durant le premier mois de l'exercice mon prédécesseur était en charge.

Le plan que j'ai adopté durant l'année a été de visiter les différents marchés où les domestiques de ferme vont rencontrer les cultivateurs pour s'engager. Ma présence sur ces marchés était connue et annoncée par des agents, qui me préparaient une entrevue avec chaque domestique de ferme qui songeait à se rendre en Canada. De cette manière l'on donnait des renseignements à ceux qui les demandaient, sans indisposer les gros cultivateurs contre notre travail.

Plus tard, dans les mois de juillet et août, nous nous sommes rendus aux expositions agricoles, où nous avions une tente et des échantillons de grains que nous montrions aux visiteurs, et aux plus grandes expositions, à part notre tente nous avions notre voiture canadienne. A Inverness, où l'exposition des Highlands a eu lieu cette année, nous avions un espace de vingt pieds, bien décoré avec des grais et des fruits du Canada.

En octobre nous avons commencé à donner des conférences, accompagnées de lanternes magiques illustrant le Canada. Nous avons commencé le 23 octobre et nous avons fini le 13 mars, et entre ces deux dates nous avons donné 77 conférences, non pas dans les villes, mais entièrement dans les districts ruraux, la grande majorité ayant eu lieu dans des maisons d'école. Beaucoup de gens ont assisté à ces conférences, et on.y a pris beaucoup d'intérêt.

Les archives de ce bureau indiquent que du 1er janvier au 31 décembre 1911 il y a eu 3,804 demandes de gratifications. Pour la période correspondante de l'année précédente il y en avait eu 3,042, de sorte qu'il y en a eu 762 de plus en 1911.

Considérant les trois premiers mois de 1912 le nombre des demandes de gratifications n'atteindra pas celui de l'année dernière. La diminution dans ce district provient de différentes causes, parmi lesquelles nous pouvons mentionner:—

1. Quelques-uns des règlements sévères faits par la Conférence des Steamers réglant le transport des passagers entre la Grande-Bretagne et le Canada, qui ont tellement irrité beaucoup des agents de steamers—le secrétaire de cette conférence est devenu tellement détesté, que quelques-uns de ces agents ont cessé d'annoncer le Canada, et ont recommandé l'émigration australienne, pour obvier aux restrictions; comme conséquence le Canada n'a profité qu'indirectement de leur travail pendant quelque temps, c'est-à-dire jusqu'à ce que plusieurs des compagnies de navigation individuelles formant cette conférence aient écrit à ces agents, les avertissant que le secrétaire de la conférence avait dépassé ses instructions. Il n'y a pas de restrictions relativement aux passages pour l'Australie.

2. Un autre élément qui a une forte tendance à réduire nos nombres est le fait que les gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande accordent une gratification beaucoup plus élevée pour leurs émigrants, et aident aux passagers pauvres, offre qui est acceptée avec plaisir par beaucoup de personnes qui ne peuvent pas payer leur passage elles-mêmes.

3. La grève houillère actuelle affecte aussi matériellement ceux qui sont indécis de savoir s'ils iront au Canada ou non.

4. Un autre élément qui embarrasse notre travail est le fait que notre champ est limité, c'est-à-dire que nous ne nous adressons qu'aux cultivateurs, aux journaliers de ferme et aux domestiques, et quoique nous croyions qu'il y en a encore un grand nombre qui voudront aller au Canada, le nombre de ceux compris dans ces classes est en faveur du Canada; mais la propagande d'émigration faite par nos sœurs des dominions de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande plaît à un grand nombre. Je ne puis circonstances le leur permettaient. Nous voulons parler des charpentiers, des forgerons, des maçons et des commis, qui sont allés au Canada pour cultiver et qui ont fait d'excellents colons. Si l'on pouvait arriver à une entente en vertu de laquelle les agents de steamers pourraient obtenir une gratification pour ces personnes, nous pensons que nos chiffres augmenteraient beaucoup. Le sentiment général, en Ecosse, est en faveur du Canada; mais la propagande d'émigration faite par nos sœurs des dominions de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande plaît à un grand nombre. Je ne puis terminer ce rapport sans rendre un témoignage au travail persistant et fidèle accompli par M. Hugh McKerracher. Il a continué son travail, voyageant dans la campagne avec des chevaux et une voiture, faisant des petits discours et distribuant des imprimés aux enfants lorsqu'il passait devant des écoles de campagne et dans les villages où la population se rassemble pour voir les grains canadiens. En outre de cela il a donné durant l'hiver plus de 40 conférences, avec des vues illustrées du Canada. De cette manière il communique avec des cultivateurs que l'on ne pourrait pas atteindre autrement.

Votre obéisant serviteur,

W. B. CUMMING,

Agent d'émigration du gouvernement canadien.

N° 5.

RAPPORT DE M. McINTYRE.

107 HOPE STREET,
GLASGOW, le 1er avril 1912.

M. J. OBED SMITH,
Sous-surintendant de l'Emigration,
Londres.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année finie le 31 mars 1912.

L'émigration au Canada, du sud de l'Ecosse, pendant l'année, tout considéré, a été aussi forte qu'on pouvait raisonnablement s'y attendre. Quoique l'année dernière eut été une année exceptionnelle, il semblait, au commencement de celle-ci, qu'elle l'aurait surpassée. Il est survenu, cependant, durant la dernière moitié de l'année, des incidents qui ont eu un mauvais effet. Une des premières choses a été la grève des journaliers sur les quais. Les départs de navires ont été tellement dérangés qu'un certain nombre ont changé complètement d'idée (le Canada pourra peut-être les avoir plus tard) et, durant les six dernières semaines, qui forment toujours la plus forte saison, les choses ont été tellement troublées par suite de la grève houillère, les trains ne circulaient pas et les départs de navires étant douteux, que le monde ne sachant que

faire n'a rien fait, en grande partie. Les travaux étant suspendus, quelques-uns n'ont pas pu parvenir à ramasser le montant d'argent nécessaire pour partir.

En comprenant l'année complète comparée avec l'année dernière, nous avons bien fait parmi les classes agricoles et domestiques. Ma raison pour dire cela vient des réclamations de gratification que j'ai reçues, ce qui est le meilleur moyen de comparaison. L'année dernière j'avais reçu 3,958 réclamations, et cette année j'en ai eu 4,237, ce qui donne une augmentation de 279, de sorte que l'on verra qu'il n'y a qu'une très petite différence. Néanmoins, quoique nons n'ayons eu que quelques personnes donnant droit à la gratification, en plus, il y a eu considérablement de cette classe qui quittent l'Ecosse, et quelques-uns d'entre eux sont de très bons émigrants; mais ils sont allés dans la Nouvelle-Zélande et en Australie. L'Australie est une forte concurrente du Canada pour l'émigration. Autant que je puisse connaître, il y a deux raisons importantes qui induisent les émigrants à se rendre en Australie au lieu d'aller au Canada. La première est l'aide aux émigrants pauvres. Il y a beaucoup de journaliers agricoles et de domestiques ici qui ne peuvent économiser assez pour acheter un billet, et lorsqu'on leur offre de bons salaires, et un passage gratuit, naturellement, ils les acceptent. La seconde raison est le climat. Le Caanda a été mentionné tant de fois de ce côté-ci de l'Atlantique comme le pays de la neige et des fortes gelées, alors que l'Australie est toujours ventée pour son beau et chaud climat, que cela fait beaucoup pour ceux qui ont le capital nécessaire, et, naturellement, l'Australie fait tout ce qu'elle peut de son climat pour en appeler au peuple.

Au cours de mes conférences durant cette saison, j'ai porté beaucoup d'attention au climat du Canada, afin d'essayer de donner au peuple une meilleure conception de ce qu'il est en réalité.

Une autre chose qui est quelque peu contre nous, c'est que l'agent des steamers a maintenant un petit avantage en prenant un passager pour l'Australie au lieu du Canada, et que quoique quelques-uns des agents tiennent fermement au Canada, il en est d'autres qui ne pensent seulement qu'à ce qui leur rapporte la plus forte commission et qui conseillent leurs clients en conséquence.

Comme précédemment, durant la saison d'hiver, j'ai donné une série de conférences, présentant les avantages du Canada pour les classes agricoles et les domestiques aussi clairement que j'ai pu faire. J'ai essayé à employer les services des délégués lorsqu'ils ont pu être utiles. La saison durant laquelle ces délégués sont les plus utiles dans ce district est du commencement de novembre à la fin de mars.

Durant l'année 81 steamers avec des passagers ont été inspectés, et tous les navires arrivant à ce port avec des rejetés ou des déportés ont été visités. L'on a pris soin de soixante-neuf déportés, lors de leur arrivée, dont 41 appartenaient à ce district. Le nombre des lettres venues a été de 13,056, celui des lettres envoyées de 9,063, et le nombre des entrevues de 7,428. J'ai suivi, cette année-ci, ma coutume des années passées, d'aller à différents endroits pour avoir des entrevues avec des personnes, lorsque j'étais averti par l'agent de steamers qu'il y en avait un certain nombre qui demandaient des renseignements qu'il ne pouvait donner, et j'ai fait tout ce qui m'a été possible pour promouvoir l'émigration des classes voulues.

Votre obéissant serviteur,

M. McINTYRE,

Agent d'émigration du gouvernement canadien.

N° 6.

RAPPORT DE E. O'KELLY.

44 Dawson Street,
Dublin, le 30 mars 1912.

M. le Sous-surintendant de l'Emigration,
Londres.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1912.

Mon travail varie peu d'une année à l'autre, la plus grande partie consistant en la routine ordinaire de faire la correspondance et de recevoir les visiteurs au bureau; de visiter les agents de steamers, leur demandant de porter une plus grande attention à leurs affaires, et les tenant au courant de tout changement qui aurait pu leur venir en aide, et de faire rapport à Londres sur la condition de chaque agence ainsi visitée. Je vois à ce que les agents soient bien approvisionnés d'exemplaires de nos publications officielles, et, durant l'année dernière le département a fourni des échantillons de grain en épi et d'herbes, bien arrangés sur des planches à ceux des agents qui pouvaient les exposer avec avantage. Je considère cette visite aux agents de steamers comme une partie très importante des devoirs d'un agent du gouvernement canadien.

Durant la saison je me suis rendu à un certain nombre d'expositions agricoles avec deux beaux produits canadiens et des imprimés pour les visiteurs. Je puis dire en toute sincérité qu'à ces expositions le pavillon canadien était, dans presque tous les cas, le mieux fréquenté par le public, dont les questions indiquent, d'année en année, plus d'intérêt pour le Dominion et plus de connaissance de ses ressources. A toutes les expositions où je me suis rendu l'année dernière j'ai été très bien aidé par M. S. R. Hosford, d'Edmonton, qui a émigré du comté de Cork il y a quelques années, et qui, plus tard, à induit son père à vendre sa bonne propriété dans ce comté, et à se fixer avec sa famille dans l'Alberta. Ce fait a donné un poids considérable à la théorie de M. Hosford en faveur de la vie agricole dans le Dominion. M. Hosford a travaillé dans mon district du commencement de mars 1911 à la fin d'août, assistant aux expositions d'animaux et aux marchés de petites villes, où les cultivateurs se rassemblent en grand nombre; il leur parlait du Canada et leur distribuait des imprimés dont je le tenais toujours approvisionné. J'ai trouvé que M. Hosford était un délégué qui avait beaucoup de succès, sans doute parce qu'il connaissait parfaitement le pays dans lequel il travaillait, aussi bien que celui dans l'intérêt duquel il prenait part.

J'ai obtenu aussi les services des délégués G. O. McConnell et William Lawson, deux hommes intelligents, mais leur séjour avec moi a été trop court et se trouvait trop rapproché de la date de ce rapport pour que je puisse juger de l'étendue de leurs succès.

Notre annonce officielle paraît dans cinquante journaux publiés et circulant dans mon district, et ils amènent une grande proportion de ceux qui visitent ce bureau et de la correspondance qui y parvient. Des copies de câblogrammes envoyés par le Ministre à Lord Strathcona, traitant des nouvelles courantes du Canada, parviennent à ce bureau chaque semaine et sont affichées dans les vitrines; ils attirent beaucoup l'attention et font l'objet de demandes à ce bureau. La politique occupant toujours l'attention de la population dans les Midlands et dans le sud de l'Irlande, à l'exclusion de presque toute autre question, nous n'avons employé nos lanternes magiques que cinq fois à nos conférences, dont une a été donnée par le délégué McConnell, dans le comté de Dublin.

Le nombre de ceux partis pour se rendre au Canada durant l'année dernière a excédé celui de l'année précédente, et comprenait une meilleure classe. L'émigration au Canada du sud et de l'ouest de l'Irlande souffre beaucoup à cause de la pauvreté de la population dans les districts ruraux, ce qui fait que beaucoup de personnes acceptent les passages gratis ou à prix réduit offerts par l'Australie, et iraient au Canada dans les mêmes conditions. Les Etats-Unis, également, bénéficient immensément en ayant une communication directe avec Queenstown, comté de Cork, et en annonçant dans toutes les gares de chemin de fer au sud de Dublin. Les ports d'Irlande auxquels les steamers canadiens font escale sont Belfast et Londonderry, tous les deux situés dans le nord, de sorte que les émigrants pour le Canada doivent soit traverser l'Angleterre pour embarquer, soit faire un voyage long et dispendieux en chemin de fer pour atteindre ces ports.

Tant que l'Irlande continuera à produire largement la race humaine, l'émigration aura lieu, parce que les différentes lois relatives aux terres passées depuis 1881, au bénéfice des petits et des gros locataires, défendent la subdivision des fermes louées en vertu de ces lois.

	Nombre.
Nombre de lettres reçues	4,182
Nombre de lettres écrites	4,759
Nombre de visites au bureau	2,521
Nombre d'atlas avec circulaire aux instituteurs	2,320
Nombre de cartes murales aux instituteurs	629
Nombres d'atlas aux élèves sur demande	1,886
Nombre de déportés reçus	8
Nombre d'agents de steamers visités	122
Nombre d'expositions visitées	11

C'est-à-dire:—

Cork, exposition du printemps, 4 et 5 avril.
Cork, exposition d'été, 7 et 8 juin.
Brandon, comté de Cork, 15 juin.
Clonakilty, comté de Cork, 27 juin.
Kilkenny, 4 juillet.
Waterford, 19 et 20 juillet.
Lismore, comté de Waterford, 26 juillet.
Carlow, 1er août.
Clonmel, comté de Tipperary, 3 et 4 août.
Tipperary, 15 août.
Athy, comté de Kildare, 15 août.

Votre obéissant serviteur,

EDWARD O'KELLY,
Agent du gouvernement canadien.

N° 7.

RAPPORT DE JOHN WEBSTER.

17 ET 19 VICTORIA STREET,
BELFAST, 1er avril 1912.

M. J. OBED SMITH,

Sous-surintendant de l'Emigration,
Londres.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'année finie le 31 mars 1912.

Mon temps a été occupé par mes devoirs officiels: visiter les agents de steamers à leurs bureaux, exposer les produits canadiens aux foires agricoles, surveiller le travail de la voiture exposition, et préparer les itinéraires des différents cultivateurs délégués sous ma direction.

	Nombre.
Visiteurs au bureau	5,676
Lettres reçues	3,798
Lettres envoyées	6,069
Atlas distribués	2,800
Cartes d'écoles distribuées	117
Réclamations de gratification soumises pour 1,825 émigrants.	1,641

J'ai visité les principaux agents d'inscription dans mon district, en vue de voir ce qu'ils font, et de les stimuler à faire de nouveaux efforts. Dans quelques endroits j'ai trouvé deux et quelquefois trois agents représentant la même ligne, ce qui est loin d'être un avantage.

Le fait que quelques-uns des steamers du Pacifique-Canadien font escale à Belfast est d'un grand avantage. Par le dernier steamer parti de Belfast, le 15 mars, un départ avancé, 212 personnes de mon district ont quitté. Le prochain steamer en aura un beaucoup plus grand nombre. Les beaux steamers de la ligne Allan, faisant escale à Moville, prennent une bonne protection des émigrants du nord de l'Irlande. Comme, cependant, les meilleurs steamers ne font pas escale en Irlande, beaucoup de nos émigrants font de Liverpool leur point de départ.

Nous avons montré des produits canadiens aux expositions agricoles importantes. A ces endroits nous avons trouvé une bonne occasion de rencontrer des cultivateurs et des journaliers de ferme et de discuter avec eux les avantages que le Canada leur offrirait s'ils se décidaient à émigrer.

Les expositions auxquelles nous avons assisté étaient:—

Royal Ulster, 24, 25 et 26 mai.
Portadown, 1er juin.
Dungannon, 7 juin.
Antrim, 9 juin.
Coleraine, 13 juin.
Newtownards, 15 juin.
Londonderry, 4 et 5 juillet.
Ballymoney, 18 juillet.
Cookstown, 31 août.

Pour ces expositions, je suggérerais respectueusement que nous fussions approvisionnés d'échantillons plus variés que ceux que nous avons eu précédemment. En outre des herbes et des grains, il y aurait un grand avantage à avoir des échantillons d'oiseaux, de poissons, de petits animaux, de bois, de minéraux et de fruits. Après les expositions, cela ferait un étalage continuel dans les vitrines de nos bureaux. Ulster, étant le pays de l'industrie de la toile, le lin en paille est examiné avec beaucoup d'intérêt par les cultivateurs. Si la paille est courte il est sévèrement critiqué. Que la fibre soit aussi longue que possible.

Durant l'hiver, j'ai donné quatorze conférences illustrées. Sans doute les conférences sont un bon moyen pour distribuer la lumière. Nos laternes magiques ont été prêtées dans quinze occasions.

La voiture d'exposition sous la garde de M. Geo. Robinson a fait beaucoup de bien, elle a été constamment sur le chemin durant la belle saison. Par suite de son emploi, l'on a distribué beaucoup d'imprimés parmi les cultivateurs, son itinéraire étant arrangé de manière à ce qu'elle passe, presque chaque jour, dans une ville ou un village où se tient un marché hebdomadaire ou une foire mensuelle, où, naturellement, les cultivateurs se trouvent en grand nombre.

Le printemps dernier, d'après les ordres du département, M. John Mullan visita le Canada, où il demeura neuf semaines; les renseignmnts qu'il a obtnus dans ce voyage ont beaucoup augmenté son utilité dans mon bureau.

Parmi les journalistes qui, l'été dernier, ont accepté l'invitation du départment de visiter le Canada, se trouvent M. H. R. H. Baird, et M. T. Moles, propriétaire et rédacteur du *Belfast Evening Telegraph*. Depuis leur retour, de longs articles illustrés, traitant de chaque province, ont, de semaine en semaine, paru dans leur journal; ils étaient très intéressants, et, par suite de la forte circulation du journal, ils ont beaucoup attiré l'attention.

Durant les deux derniers mois plusieurs cultivateurs délégués ont été placés sous ma direction. J'ai fixé pour eux des itinéraires, afin d'obtenir les meilleurs résultats. Actuellement j'ai deux délégués, et je suis prêt à faire des arrangements pour deux autres qui m'ont été recommandés.

Il est satisfaisant de constater, malgré la politique agressive du gouvernement australien, et une diminution considérable dans l'émigration irlandaise aux Etats-Unis, que nous pouvons signaler une amélioration annuelle et constante de l'Irlande au Dominion.

Votre obéissant serviteur,

JOHN WEBSTER.

N° 8.

RAPPORT DE J. K. MILLAR.

139 CORPORATION STREET,
BIRMINGHAM le 30 mars 1912.

M. J. OBED SMITH,
Sous-surintendant de l'Emigration,
Londres.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport du travail de cette agence pour l'année finie le 31 mars 1912.

Ce fut le 31 juillet que j'arrivai à Birmingham et que j'entrai en fonctions, succédant à M. G. H. Mitchell.

J'ai le plaisir de faire rapport qu'il y a eu une forte émigration pour le Dominion, de cette agence durant l'année dernière. J'avais peur qu'il serait difficile d'atteindre le résultat de 1911, alors que des réclamations de gratification pour 2,264 personnes avaient été expédiées à Ottawa, ce qui représentait plus de 100 pour 100 d'augmentation sur 1910; et j'ai trouvé que, pour l'année qui vient de se terminer, des réclamations de gratification pour 2,269 personnes ont été expédiées à Ottawa, ce qui est une petite augmentation de 5 sur l'année précédente.

Je considère ceci comme un bon résultat, parce que les gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont fait une campagne très énergique en Angleterre, l'année dernière, dans le but de détourner le flot de l'émigration vers leurs rives, et qu'un grand nombre de personnes d'une très bonne classe ont émigré en Australie et à la Nouvelle-Zélande, par suite de leurs efforts. Presque chaque agent de steamers que j'ai vu avait la même histoire à raconter à propos des conditions dans l'Australie, et du nombre de personnes envoyées. Beaucoup de personnes en Angleterre se font une idée que l'hiver du Canada est tellement rigoureux que l'on peut difficilement y vivre, et cela a beaucoup à faire pour décider si elles iront au Canada ou en Australie. Une autre question est celle du passage gratis ou à prix réduit—pendant un certain temps un émigrant pouvait se rendre dans l'Australie occidentale moyennant £2.

La classe d'émigrants qui est partie de ce district pour le Canada durant cette année était très bonne, et je suis certain qu'ils feront bien dans leur pays d'adoption.

Durant l'année dernière j'ai assisté aux principales expositions agricoles dans mon district avec mon étalage, et, à chaque endroit, une grande quantité de personnes sont venues inspecter notre exposition, et demander des renseignements au sujet des conditions dans les différentes provinces du Dominion.

Les expositions auxquelles j'ai été sont:—

Leek.	Leicestershire.
Warwickshire.	Staffordshire.
Welsh National.	Shropshire et West Midland.
Derbyshire.	Northamptonshire.

J'ai aussi assisté aux expositions d'une journée suivantes:—

Loughborough.	Market Drayton.
Oswestry.	Ashby-de-la-Zouche.

L'on a distribué une grande quantité d'imprimés à ces expositions. A beaucoup des expositions mentionnées ci-dessus la Commonwealth de l'Australie avait une splendide exposition de tous les produits de ses différentes régions, et j'ai le regret de dire que la mienne ne pouvait pas soutenir une comparaison favorable avec elle. Mon exposition quoique très bonne, ne se composait que de différentes espèces de grain (battu ou en épi) et d'herbes provenant du Dominion. Beaucoup de mes visiteurs m'ont demandé si le Canada ne produisait seulement que du grain, et disaient que l'Australie devait être un meilleur pays, parce que, d'après son exposition, elle produisait à peu près toutes sortes de choses.

Durant l'année dernière j'ai donné, avec l'assistance MM. A. O'Kelly, F. Chapman et F. Campbell, du bureau de Londres, 97 conférences dans tout ce district. Elles ont été faites principalement dans les districts ruraux, et, sans exception, il y avait un auditoire nombreux, et qui a pris beaucoup d'intérêt aux diverses vues de la vie canadienne. En outre des conférences ci-dessus mentionnées, plusieurs compagnies de navigation ont donné un certain nombre de conférences dans ce district, et j'ai prêté une série de vues de lanternes à beaucoup de personnes qui donnaient des conférences sur le Canada.

J'ai obtenu les services de plusieurs cultivateurs délégués durant l'hiver dernier, et ils ont été occupés à visiter les différents agents de steamers et à donner des avis et des renseignements aux émigrants. Les délégués qui m'ont été donnés étaient de bons hommes et ont fait un bon travail. J'ai reçu beaucoup de lettres des agents de steamers me disant combien ils étaient satisfaits de la visite des délégués, ainsi que des affaires qui en étaient résulté.

Les personnes de ce district, durant l'année dernière, ont placé beaucoup d'argent en valeurs canadiennes, terres, etc. Actuellement, je connais une personne de Birmingham qui est au Canada pour représenter un syndicat dans le but de placer de l'argent en propriétés urbaines et d'examiner, en général, les avantages que le Canada offre aux placeurs de fonds. Si son rapport est favorable, une forte somme en capital de Birmingham sera placée dans le Dominion.

Mon temps a été complètement occupé à la correspondance de mon bureau, à donner des entrevues personnelles et à visiter les agents de steamers dans mon district. Le nombre des lettres reçues durant l'année a été de 10,028, celui de celles expédiées de 6,700, et le nombre des visiteurs de 6,876. Le nombre des lettres, etc., reçues et expédiées n'a pas été aussi élevé que l'année dernière; mais le nombre des visiteurs a augmenté de 881.

Votre obéissant serviteur,

JAMES K. MILLAR,
Agent d'émigration du gouvernement canadien.

N° 9.

RAPPORT DE JOHN McLENNAN.

48 Lord Street, Liverpool,
le 30 mars 1912.

M. J. Obed Smith,
Sous-surintendant de l'Emigration,
Londres.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel du bureau de Liverpool pour l'année finie à cette date.

Le travail de l'année a eu pour résultat, peut-être, la plus forte émigration dans l'histoire du district; mais comme c'est la première année de mon travail ici, je ne puis, personnellement, faire de comparaison, à l'exception de ce que l'on peut trouver dans les dossiers, et aussi dans les rapports des compagnies de steamers et de leurs agents. Je suis d'avis, cependant, que, en outre de l'augmentation dans le nombre, les restrictions ont eu pour résultat d'améliorer la qualité des personnes allant en Canada.

J'ai suivi la coutume en usage depuis beaucoup d'années d'avoir un étalage aux principales expositions agricoles dans le territoire durant l'été, et de donner des conférences en hiver. Il y a eu un fort volume de correspondance faite au bureau, pour répondre aux demandes de renseignements venant de différentes sections.

Les efforts des différents Etats de la Commonwealth de l'Australie commencent à porter des fruits, et ils sont maintenant des concurrents formidables pour notre travail. Ainsi que je l'ai dit dans mes rapports précédents, les passages gratuits ou à prix réduit offerts par quelques-uns des Etats sont d'une nature telle

qu'il nous est impossible de leur faire concurrence. A part de cela, quelques-uns des Etats, notamment Victoria, offrent des terrains à des conditions très favorables, et avancent, sur les fonds de l'Etat, de fortes sommes d'argent qui permettent à des hommes ayant un capital très limité de commencer leurs opérations sur une vaste échelle. L'avenir fera voir si ces mesures auront de bons résultats; mais l'offre est tellement généreuse qu'il ne serait pas sage pour aucun de nos gouvernements de faire des propositions semblables, et elles sont excessivement tentantes pour le colon en perspective.

A part du grand nombre qui sont attirés dans les Dominions du Sud du Pacifique, nous épuisons beaucoup notre source d'approvisionnement. Les journaliers de ferme deviennent très rares, et le dernier recensement indique que la population de presque toutes les sections agricoles du Royaume a diminué durant la dernière décade. L'on signale aussi dans les centres industriels que les fabriques et les usines ont quelque difficulté à se procurer tous les hommes compétents dont elles ont besoin. Ces faits conduisent inévitablement à la conclusion que nous ne pouvons pas espérer de maintenir les chiffres élevés d'émigration auxquels nous sommes parvenus l'année dernière. Si nous devons venir en concurrence, et avec succès, avec les Etats australiens, nous devons non seulement employer les mesures qui ont si bien réussi durant les 10 ou 12 dernières années, mais, à mon avis, nous devons aussi adopter d'autres nouvelles mesures.

Je suis heureux de voir que les gouvernements de diverses provinces prennent des mesures actives pour donner aux colons de meilleurs avantages sur leur territoire et j'ai confiance que des mesures semblables seront suivies de bons résultats.

	Nombre.
Lettres reçues	21,138
Lettres expédiées	19,758
Réclamations pour gratification reçues	3,300
Visiteurs au bureau, à propos de l'émigration	6,091

Votre obéissant Serviteur,

JOHN McLENNAN,

Agent d'émigration du gouvernement canadien.

N° 10.

RAPPORT DE L. BURNETT.

16 PARLIAMENT STREET,
YORK, le 30 mars 1912.

M. J. OBED SMITH,
Sous-surintendant de l'Emigration,
Londres.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport de ce district pour l'année finie le 31 mars 1912, et, en ce faisant, je puis dire que l'intérêt que l'on prend au Canada et à l'émigration des classes agricoles augmente très rapidement, et j'ai toute raison de croire qu'elle augmentera encore plus à l'avenir.

Quoiqu'il existe d'autres ouvertures pour la classe d'émigrants que le Canada désire, il est inutile de dire que le Canada offre les meilleures avantages pour la ferme ou pour l'homme qui désire réussir. La dépression dans le commerce de ce pays

force la personne qui désire réussir à chercher un autre champ pour son activité, et le Canada étant la colonie anglaise la plus rapprochée, on lui donne naturellement la préférence sur les colonies les plus éloignées.

Des familles complètes quittent continuellement pour le "Golden West", quelques-unes d'entre elles comptant de six à quatorze membres.

Toutes les principales expositions agricoles et foires et les principaux marchés de ce district on été visités comme durant les années précédentes, et il y eut une forte augmentation dans les demandes de renseignements faites aux différents endroits concernant le Canada. Des conférences ont été faites dans tout le district par les cultivateurs délégués et moi-même, et l'on y a pris plus d'intérêt que précédemment. Les cultivateurs délégués ont aussi visité les principaux centres afin de donner des avis aux émigrants, et, dans plusieurs cas, on leur à demandé de prolonger leurs visites.

Les demandes de personnes qui n'ont pas suffisamment d'argent pour payer leur passages sont innombrables; mais beaucoup d'entre elles ont profité de l'offre d'aide faite par les divers gouvernements provinciaux. Il me fait plaisir de mentionner qu'un grand nombre de personnes qui ont habité le Canada ont visité ce district durant l'hiver, et l'impression qu'ils ont laissée sur leurs amis en a décidé plusieurs à s'en aller; mais il y en a encore beaucoup qui ne conçoivent pas que le Canada leur offre de bien meilleurs avantages que ceux qu'ils peuvent espérer trouver ici.

Il y a toujours une augmentation stable dans les affaires du bureau, et la demande d'imprimés augmente rapidement; l'on fait tous les efforts nécessaires pour les distribuer parmi les classes agricoles.

Votre obéissant Serviteur,

L. BURNETT,
Agent d'émigration du gouvernement canadien.

N° 11.

RAPPORT DE D. TREAU DE CŒLI.

ANVERS, le 1er avril 1912.

M. J. OBED SMITH,
Sous-surintendant de l'Emigration,
Londres.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1912.

J'ai le plaisir de dire que le résultat du travail de propagande de cette année sera encore plus encourageant que celui de l'année dernière, et j'ai toute raison de croire que la période d'essai de l'émigration au Canada, pour les Belges et les Hollandais, est passée, et que la conviction de succès, basée sur des preuves, a pris la place du doute et de la méfiance des années passées. Pas un seul émigrant de la Belgique et de la Hollande n'a eu autre chose que des éloges à faire du Canada et que des paroles d'encouragement adressées à leurs compatriotes pour leur demander de venir les rejoindre dans notre pays.

Ces bonnes nouvelles sont communiquées mensuellement à mes correspondants et à d'autres personnes par le petit journal mensuel français 'Le Canada Occidental', et par la traductions flamande, 'West Canada', et elles sont très appréciées des lecteurs.

L'intérêt que prennent les instituteurs belges à tout ce qui concerne le Canada ne diminue pas, et je vois à ce que les écoles d'adultes, dans les districts ruraux, soient amplement pourvues d'atlas et de cartes murales, et l'on s'en sert judicieusement; l'on a fait aussi des conférences avec des lanternes et des vues animées afin de placer le Canada devant le public tel qu'il est, avec les avantages qu'il offre à toute personne qui se voue à l'agriculture.

Je dois mentionner spécialement ici une brochure publiée par le gouvernement belge, donnant des renseignements à ceux qui désirent émigrer au Canada. Cette brochure corrobore les imprimés officiels du ministère de l'Intérieur du Canada; elle est imprimée en français et en flamand et distribuée à tous les Belges qui en font la demande.

Trois des principales écoles supérieures commerciales (Liége, Mons et Louvain) ont demandé à leurs étudiants de faire une dissertation sur le Canada (agriculture, industrie et commerce). Les meilleures de ces dissertations seront publiées dans des revues et des périodiques d'éducation. L'on a fait de nombreuses demandes pour des imprimés des statistiques et des renseignements, et je les ai donnés aussi complètement que possible.

Je n'ai donné que douze conférences cet hiver, parce qu'il y a eu une demande continuelle pour emprunter des lanternes et des vues, que j'ai prêtées avec plaisir, avec le résumé d'une conférence, telle que je la donne moi-même.

Quoique cela ne soit pas indispensable, j'ai fait remarquer à chaque personne qui désirait aller au Canada qu'il est nécessaire d'avoir un certificat des autorités municipales attestant les bonnes mœurs et la bonne conduite. Je fais une condition d'obtenir une lettre d'introduction pour les agents du gouvernement en Canada. J'attribue à cela, et aux renseignements exacts que j'ai toujours donnés, l'absence presque totale de Belges non désirables, parmi ceux qui ont passé par mon bureau. Je crois de mon devoir, alors que l'émigration tend à devenir de plus en plus nombreuse, de chercher à obtenir la qualité, de préférence à la quantité.

Je puis dire que l'émigration belge a été très satisfaisante, ce qui est amplement prouvé par le fait qu'un grand nombre de cultivateurs à l'aise ont quitté avec leurs familles et un capital suffisant pour se fixer immédiatement sur une terre; mais j'ose affirmer que l'émigration hollandaise offre encore de meilleurs aspects.

Au moyen d'une dépense n'excédant pas un cinquième de la dépense totale annuelle de ce bureau, et avec environ un cinquième de mon temps consacré à la propagande en Hollande, le nombre des émigrants hollandais, pour l'année 1910-11, a atteint environ 50 pour 100 du nombre des Belges.

Ceci, cependant, peut être attribué à la différence de caractère des deux peuples; alors que les Belges n'émigrent qu'après être convaincus qu'ils ont avantage à le faire, les Hollandais sont disposés à se risquer, et ils ont plus de confiance en eux-mêmes.

L'on peut mentionner également une autre raison, la Hollande est essentiellement un pays agricole, tandis que la Belgique a une très grande partie de sa population engagée dans des entreprises industrielles.

Si je puis obtenir un grand nombre d'atlas en flamand, je ferai pour la Hollande ce que j'ai fait pour la Belgique, c'est-à-dire que je fournirai aux instituteurs, sur demande, les matériaux nécessaires pour étudier la géographie du Canada, et je suis certain que le résultat sera satisfaisant.

Durant l'exercice financier 1911-12, j'ai reçu 5,125 lettres, dont 4,090 demandaient une réponse.

Cette correspondance peut se classer ainsi qu'il suit: 502 lettres anglaises; 2,110 venant de Belges français; 1,411 de Belges flamands; 902 de Hollande, et 190 d'Allema-

gne et de Suisse. Mille quatre cent quatre-vingt-un visiteurs se sont présentés au bureau pour obtenir des renseignements; mais j'en ai rencontré un plus grand nombre à mes conférences et dans des rendez-vous.

Votre obéissant serviteur,

D. TREAU DE CŒLI,
Agent de renseignements canadien.

N° 12.

RAPPORT DE PAUL WIALLARD.

3, RUE DE L'ISLAY, PARIS,
le 1er avril 1912.

M. le Surintendant de l'Emigration,
Ottawa.

MONSIEUR—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport, pour l'exercice financier terminé le 31 mars.

Notre correspondance, cette année, a atteint le total de 19,850 lettres, reçues et expédiées.

Le nombre des visites a été de 2,350.

Nous avons annoncé, comme d'habitude, dans trois des principaux journaux de France; ceux qui ont la plus forte circulation; mais le genre d'annonces que nous avons insérées s'est borné à donner notre changement d'adresse, comme bureau de renseignements du gouvernement canadien à Paris, parce que nous étions certains que tous ceux qui ont besoin de renseignements sur notre pays ne manqueront pas de nous les demander. De fait, depuis que nous avons quitté la rue de Rome, où nous avions demeuré si longtemps, le public nous avait perdus de vue, et il était nécessaire de lui faire connaître notre nouvelle adresse.

En outre, comme le Canada est connu de plus en plus en France, nous pouvons voir, d'après les lettres qui nous ont été adressées, que ceux qui désirent émigrer sont généralement bien renseignés relativement aux avantages offerts par le Canada.

Je suis heureux de dire que le total de l'émigration française pour 1911-12 a été un peu plus élevé que celui de l'année précédente, et je n'ai aucun doute que la saison actuelle donnera encore de meilleurs résultats.

Nous employons tous les moyens légitimes pour faire connaître le Canada ici, et ce, sous tous ses aspects, géographiques, historiques et économiques. Nous avons donné cette année environ cinq cents conférences à la lanterne magique, dans des endroits où la connaissance de notre pays n'était pas encore suffisamment établie, et je me prépare à augmenter ce travail. Les vues montrées dans ces conférences font voir les beautés de notre pays, nos superbes rivières, nos lacs immenses, nos forêts magnifiques, notre végétation luxuriante, nos montagnes imposantes et nos plaines fertiles, et la prairie couverte de champs de blé qui font l'admiration du monde entier. L'organisation de ces conférences nous a tenu bien occupés durant tout l'hiver. Cela nous a permis de distribuer environ 20,000 atlas et 1,500 cartes murales, qui, pour la plupart, sont placées sur les murs des écoles publiques.

Comme les années passées nous avons dû répondre à un certain nombre de demandes de renseignements nous venant du Luxembourg, de la Suisse et du nord de

l'Italie, ainsi qu'à un grand nombre de personnes qui, quoique d'origine étrangère, demeurent en France et désirent aller au Canada. Parmi celles-ci se trouvent un grand nombre de Belges.

La qualité des classes qui se rendent au Canada est bien meilleure qu'elle ne l'était précédemment, grâce aux mesures prescrites par le département, et qui permettent de faire un meilleur choix. Dans tous les cas, nous avons cru devoir décourager ceux qui ne seraient pas dans une condition favorable pour réussir dans notre pays, éliminant les personnes appartenant à des métiers ou professions qui pourraient leur susciter des difficultés pour trouver de l'ouvrage. En agissant ainsi, nous sommes certains de leur rendre service, et nous croyons que nous nous conformons à l'esprit, aussi bien qu'à la lettre, des lois qui gouvernent la question de l'émigration en France.

La Compagnie Allan a, comme de coutume, donné un excellent service durant l'année entière, et nous apprenons avec plaisir que la Compagnie Générale Transatlantique commence durant cette saison à faire un service mensuel qui formera un autre chaînon entre notre pays et la France.

Votre obéissant serviteur,

PAUL WIALLARD.

OPÉRATIONS AUX ETATS-UNIS.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES AGENCES DES ETATS-UNIS, ET AGENT DE LA PRESSE.

Le Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

Monsieur,—Cent trente-trois mille sept cent dix est le chiffre donné comme étant le nombre des personnes venues des Etats-Unis en 1911-12, et qui ont déclaré leur intention de devenir citoyens du Canada. La richesse apportée par ces personnes dans le pays, et que l'on peut évaluer approximativement à 133 millions de dollars, ne représente pas la richesse ajoutée à celle de la nation. Ces personnes sont de très haute qualité. La plupart d'entre elles ont été élevées dans les districts ruraux des différents Etats dans lesquels nos agents travaillent, et ont apporté avec elles un idéal élevé de patriotisme, d'intégrité, d'honnêteté et d'industrie qui leur a été inculqué par des générations d'ancêtres travailleurs, honnêtes et industrieux. Elles ont aidé à cultiver les terres de leur pays de prairie, et en venant au Canada, où les conditions de culture sont semblables, elles n'ont pas perdu de temps à introduire les méthodes qui ont si bien réussi dans leur pays. C'est probablement pour cette raison, ou en partie, que dans le travail des Etats-Unis il n'y a pratiquement aucun rapport d'insuccès. Ces gens ont pris possession d'un sol qui ressemble à celui qu'ils ont toujours cultivé, et ils ont des récoltes qui les remboursent au delà de toute espérance précédente, et avec un climat bon et sain, ils apprécient cela. Les rapports envoyés à leurs amis sont toujours optimistes. Si ceux qui peuvent être intéressés d'un autre côté inventent et font circuler des rapports dérogatoires, ils sont les premiers à envoyer un démenti. Le fait que ceux qui sont venus, d'aucuns pour inspecter le terrain, d'autres pour y demeurer et le cultiver, ont envoyé des rapports exacts à leurs amis, est une raison de la forte augmentation qui survient d'année en année.

Les apparences pour l'année 1912-13 sont aussi brillantes qu'aucune autre dans mon expérience. La correspondance dans différents bureaux augmente rapidement, et elle est devenue tellement importante dans quelques-uns des bureaux qu'il a fallu employer d'autres commis. Le nombre des entrevues a également beaucoup augmenté depuis l'année dernière, et jugeant d'après toutes les sources de renseignements disponibles, je crois être certain de pouvoir prédire que l'exercice financier prochain indiquera une augmentation considérable sur le précédent.

La plupart des colons américains sont de nationalités mixes, Allemands et Scandinaves, allant de l'avant en grand nombre. Un grand nombre de ceux formant l'émigration américaine sont des Canadiens qui, ayant cultivé aux Etats-Unis pendant quelques années, ont bien fait; cependant ils désirent prendre part dans l'établissement de l'Empire au nord, car il possède toujours la sympathie de leurs cœurs. Il y a aussi ceux de descendance britannique. Il n'y en a aucuns qui ne feraient pas de bons citoyens, aucuns qui ne soient à désirer, aucuns qui n'obéissent à la loi et à l'ordre et qui ne soient soigneux pour les observer. La qualité de l'émigration américaine au Canada a été commentée dans les termes les plus favorables par des hommes d'Etat proéminents des Etats-Unis et par des journaux et des magazines de haute classe. Raisonnablement, l'on ressent quelque part, de l'autre côté de la frontière, qu'il serait bon d'empêcher ces personnes de venir en Canada. L'on a déjà employé

différents moyens pour enrayer le mouvement. Les banques ont essayé de diminuer les prêts, et de grandes compagnies foncières possédant des propriétés depuis des années ont employé tous les moyens pour les exploiter et attirer l'acheteur. Par ce moyen l'on a beaucoup entendu parler de la "Florida Everglade", des plaines du Texas, des terres irriguées du Nouveau-Mexique, du plateau de l'Arizona, des vallées et des collines du Colorado et des terres des Etats-Unis dans différents Etats de l'ouest et de la côte. Beaucoup de ces terrains avaient du mérite, et, sans doute, ils ont un peu détourné l'attention du Canada; cependant, avec le grand besoin de terrain, qui est évident partout, depuis l'homme au comptoir qui vous parle du jour où il travaillait sur une ferme, jusqu'au charretier de la ville qui connaît tout à propos de chevaux, et ceux qui demeurent sur une terre de 100 acres, trop peuplée, l'on trouve que la propagande de retour sur la terre produit des fruits. Prochainement, tous les terrains qui peuvent produire seront en demande, et ce sera alors la "survivance du meilleur", la terre qui sera la meilleure sera celle qui attirera le plus l'attention.

Durant l'année dernière les moyens employés pour porter le Canada à l'attention de la clientèle aux Etats-Unis, qui ont si bien réussi par le passé, ont encore été mis en usage, telles que les annonces dans les journaux d'agriculture et de campagne, conversation des agents avec les colons en perspective, expositions aux différentes expositions de comté et d'Etat, organisation d'excursions d'écrivains, etc.

Les agents ont été très actifs dans leur travail, et il me fait plaisir de manifester mon appréciation des résultats splendides qui ont suivi leur campagne.

Quelques changements ont eu lieu dans le personnel durant l'année. C'est avec regret que je dois parler du décès de M. E. T. Holmes, qui, pendant des années, a occupé la position d'agent à Saint-Paul, et qui, en cette qualité, a accompli un travail splendide pour le ministère. M. R. A. Garrett, de Manitou, Manitoba, est son successeur.

Le personnel a été augmenté. M. F. H. Hewitt, de Findlay, Manitoba, a été mis en charge du travail dans l'Iowa; M. W. E. Black a ouvert un bureau à Crookston, Minn., et sera chargé du travail dans la partie nord de cet Etat. M. T. Conley a été envoyé pour aider temporairement dans le bureau de Spokane. M. Jas. Maw aura la direction d'un bureau à Harrisburg, Pa. En novembre dernier, le bureau de Boston a été fermé et le personnel a été congédié. En janvier 1912, il devint apparent qu'il y avait assez de travail en vue pour justifier la réouverture du bureau. Il fut décidé de le mettre sous la direction de M. Max. A. Bowlby. Il connaît parfaitement les conditions dans les provinces maritimes, et il fera beaucoup pour le rapatriement de cette classe splendide d'individus. Il prendra soin également des intérêts de la partie ouest du Dominion. Il sera nécessaire de lui donner un aide.

Un bureau a été ouvert à Manchester, N.H., sous la direction de M. J. A. Laferrière, qui s'occupera du repatriement des Canadiens-français.

M. J. R. Hood, de Oak-Lake, a commencé de bonne heure, à aider au travail dans le Kansas, le Missouri et l'Oklahoma. M. J. L. Newman, de Pigeon-Lake, Manitoba, a été nommé adjoint temporaire de M. Geo. A. Hall, de Milwaukee.

L'on a surveillé soigneusement le travail relatif aux intérêts des Allemands et des Scandinaves. M. Cleven a été nommé pour visiter les différents centres scandinaves aux Etats-Unis, et pour faire ressortir les avantages que l'ouest du Canada offre à cette classe de colons.

Votre obéissant serviteur,

W. J. WHITE.

OPÉRATIONS DANS L'OUEST DU CANADA.

RAPPORT DU COMMISSAIRE DE L'EMIGRATION.

WINNIPEG, MANITOBA, le 8 mai 1912.

Le Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport du bureau de Winnipeg, et des bureaux de l'ouest qui lui font rapport, pour l'exercice financier fini le 31 mars 1912.

COURANT CONTINU D'IMMIGRANTS.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que le courant de l'immigration dans ce pays de l'ouest a continué durant l'année dernière, avec vigueur, et le volume total indique une augmentation remarquable sur l'immigration de l'année précédente.

BEAUCOUP D'ANGLAIS.

Je suis également heureux de signaler une augmentation très appréciable dans la proportion des émigrants anglais qui se sont fixés dans les provinces des prairies.

BONNE QUALITÉ.

La bonne amélioration dans la qualité et la richesse des immigrants, mentionnés durant l'année précédente, a continué durant l'année dernière, et je pense que je suis entièrement dans le vrai en disant que tout le courant de l'immigration dans l'ouest surpasse de beaucoup en qualité et en quantité tout ce qui était connu précédemment dans l'histoire de l'immigration au Canada.

INFLUENCE D'AMIS.

Tandis que le travail général de ce bureau est beaucoup augmenté, par suite de l'augmentation du volume de l'immigration, l'on ne peut s'empêcher de remarquer qu'avec l'amélioration dans la qualité des immigrants, il existe une prédisposition pour une action indépendante, et un désir d'arranger leur établissement pour eux-mêmes sans un aide extraordinaire soit du département ou de toute autre organisation. Il me fait aussi plaisir de noter que la conduite du département, en encourageant les bons colons à communiquer avec leurs parents dans l'ancien monde, produit un effet très remarquable et très agréable, d'autant plus qu'une grande proportion dans l'augmentation de l'immigration est destinée aux parents et aux amis, et vient dans le pays avec des idées fixes quant à la résidence et à l'ocupation.

IL VIENT PLUS DE FAMILLES.

C'est avec une grande satisfaction que je remarque l'augmentation dans le nombre des familles qui viennent. La coutume du mari laissant sa famille derrière lui et

venant tout seul au Canada pour un certain temps tombe en désuétude, et l'immigrant progressif et entreprenant montre tellement de confiance dans le pays et en lui-même qu'il hésite de moins en moins à amener sa famille et tout ce qui lui appartient avec lui, et, ainsi, il s'établit dans le nouveau pays aussi promptement et aussi complètement que possible. C'est un avantage distinct, d'autant plus que l'ancienne coutume de séparer la poire, c'est-à-dire de diviser le revenu pour l'entretien ici et l'entretien de la famille au foyer, n'est plus en vogue.

EMPLOI DE SALLES.

Le nouveau colon continue à prendre un bon avantage des commodités pour l'immigration qui sont fournies à Winnipeg et à 35 ou 40 autres endroits dans l'ouest. Mille personnes, au moins, ont trouvé le logement, dans une seule nuit, aux salles de Winnipeg durant la partie la plus affairée de la saison, et durant les mois du printemps et du commencement de l'été, il y en a eu de cinq à six cents qui y ont trouvé le logement, soit avant de se fixer en cette ville ou en attendant les trains pour se rendre à des destinations éloignées à l'ouest et au nord-ouest de Winnipeg.

EXPÉDITION VERS L'OUEST.

Le travail consistant à disposer du nombre très vaste d'immigrants qui arrivent ici augmente toujours en soin et en responsabilité. Ce n'est pas une chose inusuelle en été de voir jusqu'à 1,000 et 1,500 nouveaux colons descendre du train en cette ville durant une journée. Le travail consistant à les trier pour leurs différents trains et leurs différentes destinations, et à leur donner des renseignements précis et satisfaisants, comporte une tâche ardue, et je crois qu'il a été effectué d'une manière satisfaisante.

LE BUREAU DU TRAVAIL.

Pour ceux qui restent en ville pour y demeurer, ou qui y demeurent dans le but d'obtenir de l'emploi dans les provinces de l'ouest, le département du travail de ce bureau accomplit une tâche très fructueuse. Heureusement les conditions du travail sont telles que l'on n'éprouve aucune difficulté à trouver un emploi immédiat pour les hommes expérimentés ou non aux travaux des champs, tandis que l'offre des servantes n'atteint jamais 50 pour 100 de la demande. Ainsi que vous le savez le département ne prend aucune action pour trouver de l'emploi aux ouvriers; mais pour le journalier qui désire travailler à la culture, ou à la construction des chemins de fer, le département du travail de ce bureau s'arrange pour trouver un emploi immédiat. Durant l'année dernière, l'on a reçu à ce bureau des demandes pour 17,716 journaliers. et nous n'avons pu en placer seulement que 11,189, ce qui fait, comme vous le voyez, une différence de plus de 6,000 personnes. L'augmentation de l'étendue de terrain en culture a occasionné, naturellement, une demande correspondante de main-d'œuvre, avec une augmentation de salaires en conséquence, et l'été dernier et ce printemps des centaines de cultivateurs offraient de $35 à $40 par mois, pour huit mois, avec la nourriture et le logement, pour des hommes expérimentés; les hommes n'ayant aucune expérience se louent facilement de $10 à $15 par mois, avec la nourriture et le logement, pour une période de douze mois.

SALLES D'IMMIGRATION DANS LES PRAIRIES

Dans la campagne, les nouveaux arrivés sont reçus et hébergés dans 40 salles d'immigration répandues dans la Saskatchewan et l'Alberta. Le nouveau venu est

reçu dans ces salles, il y est logé, éclairé et chauffé, et il peut y demeurer jusqu'à ce qu'il ait tous les moyens raisonnables de s'établir sur une terre. Quoiqu'il y ait officiellement une période de résidence dans une salle d'immigration déterminée, les gardiens de ces salles doivent voir, si un nouveau venu fait des efforts honnêtes pour s'établir, qu'il ne lui soit pas imposé un temps limité de résidence.

TOWNSHIPS OUVERTS.

Un nombre considérable de nouveaux townships ont été ouverts à la colonisation dans le nord de la Saskatchewan et de l'Alberta. Beaucoup de ces townships sont situés au nord de la ligne principale du chemin de fer Canadien-Northern à l'ouest et au nord-ouest du district de Battleford. Ces terrains splendides ont été très attrayants et plus de mille homesteads ont été pris dans ce district seulement durant les trois derniers mois .

PRÉTENTIONS DU MANITOBA.

L'on a porté une plus grande attention aux prétentions justifiées du Manitoba comme foyer pour le colon progressif et entreprenant. Il y a eu, dans une certaine mesure, un commencement de coopération active entre les fonctionnaires du Dominion et provinciaux, et le résultat a été que l'on a attiré beaucoup l'attention sur des terrains très riches sous tous les rapports; mais particulièrement à cause de cette culture mixte dans cette région de pays vaste et riche qui forme les districts ruraux de Dauphin et de Winnipeg. Il est vrai qu'une grande partie de ce terrain est couvert de bois, mais il est également vrai qu'une grande proportion est prête pour la culture immédiate, et que presque tout ce terrain est extrêmement fertile et possède ces qualités nécessaires pour la culture mixte; et maintenant que la doctrine de la culture mixte est portée plus évidemment à l'attention publique, il semblerait que les prétentions du Manitoba, qui possède de vastes étendues de cette qualité de terrain, devraient immédiatement fixer l'attention du public.

Le long de la ligne du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, à l'est de Winnipeg, se trouvent plusieurs centaines de magnifiques homesteads, propres à la culture mixte, et il fait plaisir de noter que les efforts faits par le département, conjointement avec le département de l'immigration du Manitoba, tendant à attirer l'attention des colons norvégiens, dans les provinces du nord-ouest des Etats-Unis, ont obtenu un succès remarquable, et auront sans doute pour résultat, un très bon et très important mouvement vers ces terrains quelque peu négligés, mais très riches, qui se trouvent dans l'est et le nord de la province du Manitoba.

EXTENSIONS DES FRONTIÈRES.

L'extension des frontières du Manitoba vers le nord jusqu'à la baie d'Hudson mettra immédiatement sous notre contrôle une étendue de bon terrain propre à la colonisation, et je ne doute pas que la grande richesse de ce pays en pêcheries, minéraux et bois aura inévitablement pour résultat d'attirer un fort capital et un grand nombre de personnes pour son développement et pour sa colonisation subséquente.

CONSTRUCTION DE CHEMINS DE FER.

La construction des chemins de fer dans les provinces de l'ouest fait des progrès étonnants, et, néanmoins, je regrette de dire qu'elle semble complètement impuissante à marcher de pair avec le mouvement de la colonisation. Dans les provinces de la

Saskatchewan et de l'Alberta, seules, les trois grandes compagnies de chemins de fer qui exploitent dans l'Ouest ont en construction environ deux mille mines de lignes principales et d'embranchements. Ce travail gigantesque de construction de chemin de fer, non seulement donne de l'emploi à une vaste armée de journaliers; mais elle ouvre aussi des territoires nouveaux et étendus qui, dans un court espace de temps, ajouteront immensément au pouvoir productif de ces provinces des prairies. L'on calcule qu'environ 20,000 hommes seront employés à ce travail dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta durant l'été prochain, et qu'une grande partie de ces travaux seront continués durant l'hiver suivant. Comme je l'ai déjà dit, malgré le développement rapide des chemins de fer, la colonisation se pousse bien en avant de la ligne d'acier, et là où le chemin de fer va, il trouve le cultivateur avec sa récolte, attendant son arrivée et prêt à lui demander ses wagons et ses moyens de transport. Il va sans dire que ces conditions continueront dans l'avenir. La grande difficulté éprouvée par les chemins de fer pour transporter la récolte de l'année dernière s'accentuera encore dans un avenir prochain, malgré leur grand développement. Les milliers de nouveaux colons que le département de l'immigration place sur les terres se répandent sur les nouveaux terrains qui sont constamment mis en culture.

NOUVEAUX TERRAINS MIS EN CULTURE.

Dans la province du Manitoba, durant l'année courante, 233,068 acres, défrichées au printemps, ont été semées en blé pour la première fois. L'étendue cultivée en blé, dans l'Alberta, sera en moyenne à peu près la même que l'année dernière; mais, dans la Saskatchewan, 2,300,000 acres de nouveaux terrains produiront leur première récolte cette année. Quoiqu'il soit vrai que les conditions climatériques de l'année dernière aient retardé le labourage d'automne dans le Manitoba et la Saskatchewan, il est cependant intéressant de noter que cette année 964,100 acres de labour d'été seront ensemencées dans le Manitoba, et 2,188,118 dans la Saskatchewan. Ces chiffres vous démontreront ce que je veux dire lorsque j'attire votre attention sur les efforts insuffisants faits pour procurer des chemins pour le transport des récoltes des prairies de l'ouest qui augmentent considérablement

COLONS DES ETATS-UNIS.

Le volume de l'émigration des Etats-Unis, tant pour la qualité que pour la quantité, a continué à être satisfaisant. Il y a eu une augmentation importante dans le nombre durant les mois de janvier, de février et de mars de cette année, et il paraîtrait que cette augmentation se maintiendra durant le reste de la saison d'immigration. Les succès obtenus par les colons américains attirent une grande attention aux Etats-Unis, et le résultat est que, non seulement, il y aura de mois en mois, une augmentation dans le nombre des colons, mais cela attirera dans ce pays un fort capital des Etats-Unis et un grand nombre de spéculateurs américains. Les hôtels et les trains de l'ouest sont actuellement remplis de personnes apportant du capital venant des Etats-Uni et cherchant à le placer dans l'Ouest.

LES COLONS ONT BIEN HIVERNÉ.

J'ai le plaisir de dire que, durant l'année dernière, malgré la difficulté éprouvée pour le transport de la récolte, et la mauvaise température de la saison, la pauvreté a été non seulement moindre que les années précédentes, mais comparativement insignifiante. Il n'y a eu de souffrance grave d'aucune sorte, la température a été assez douce, et la chute de neige a été normale. La pluie a apporté une richesse de verdure, et

en conséquence beaucoup de fourrage pour les animaux. Comme conséquence, le nouveau colon a bien passé l'hiver, et il commence ses travaux du printemps avec espoir et confiance.

INSPECTION DE LA FRONTIÈRE.

Le travail d'inspection de la frontière entre Port-Arthur et le versant occidental des montagnes Rocheuses, qui se trouve sous la direction de ce bureau, continue à être une partie importante de notre travail. Le nom et la réputation du Canada, avec l'histoire de ses richesses et de ses avantages, attirent les mauvais comme les bons, et il est de notre devoir de faire un choix juste et bon entre les personnes que nous désirons et celles qui, venant chez nous, seraient une infortune distincte. Dans les montagnes de la Colombie-Britannique, particulièrement, ce devoir nécessite une forte somme de travail et d'endurance. Les nombreuses passes des montagnes fournissent aux mauvais colons le moyen de forcer son entrée dans le pays sans y être admis légalement. Heureusement, avec l'aide de la police locale dans les districts de l'ouest, et la vigilance constante de nos employés, j'ai toute raison de croire que l'entrée de cet élément mauvais est réduite au minimum, et que, eu égard à la proportion totale de l'immigration durant la saison, les non désirables au point de vue physique, mental et moral ne forment qu'une très petite proportion du total.

SERVICES DE LA GENDARMERIE.

Encore une fois je dois exprimer mes remercîments aux officiers et aux membres de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour leurs services prompts et précieux en cas d'urgence. Les policiers sont les yeux et les oreilles de la branche de l'émigration, surtout dans les districts reculés, et ils ont fait, et font encore, beaucoup pour aider et promouvoir l'établissement des nouveaux arrivés en lieux sûrs et d'une manière satisfaisante.

J'ai encore à dire combien j'apprécie la coopération cordiale de tous les officiers employés au service de l'immigration dans l'ouest qui sont sous la direction de ce bureau. Ils reconnaissent pleinement la grande importance du service dans lequel ils sont employés, et j'ai raison de mettre la plus grande confiance dans leur intelligence et leur loyal désir de rencontrer le nouvel arrivé et de l'aider à son établissement dans les conditions les plus favorables.

Votre obéissant serviteur,

J. BRUCE WALKER,

Commissaire.

IMMIGRATION DES ENFANTS.

RAPPORT DE G. BOGUE SMART, INSPECTEUR EN CHEF DE L'IMMIGRATION DES ENFANTS ET DES REFUGES DE RECEPTION.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 mars 1912.

Le Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

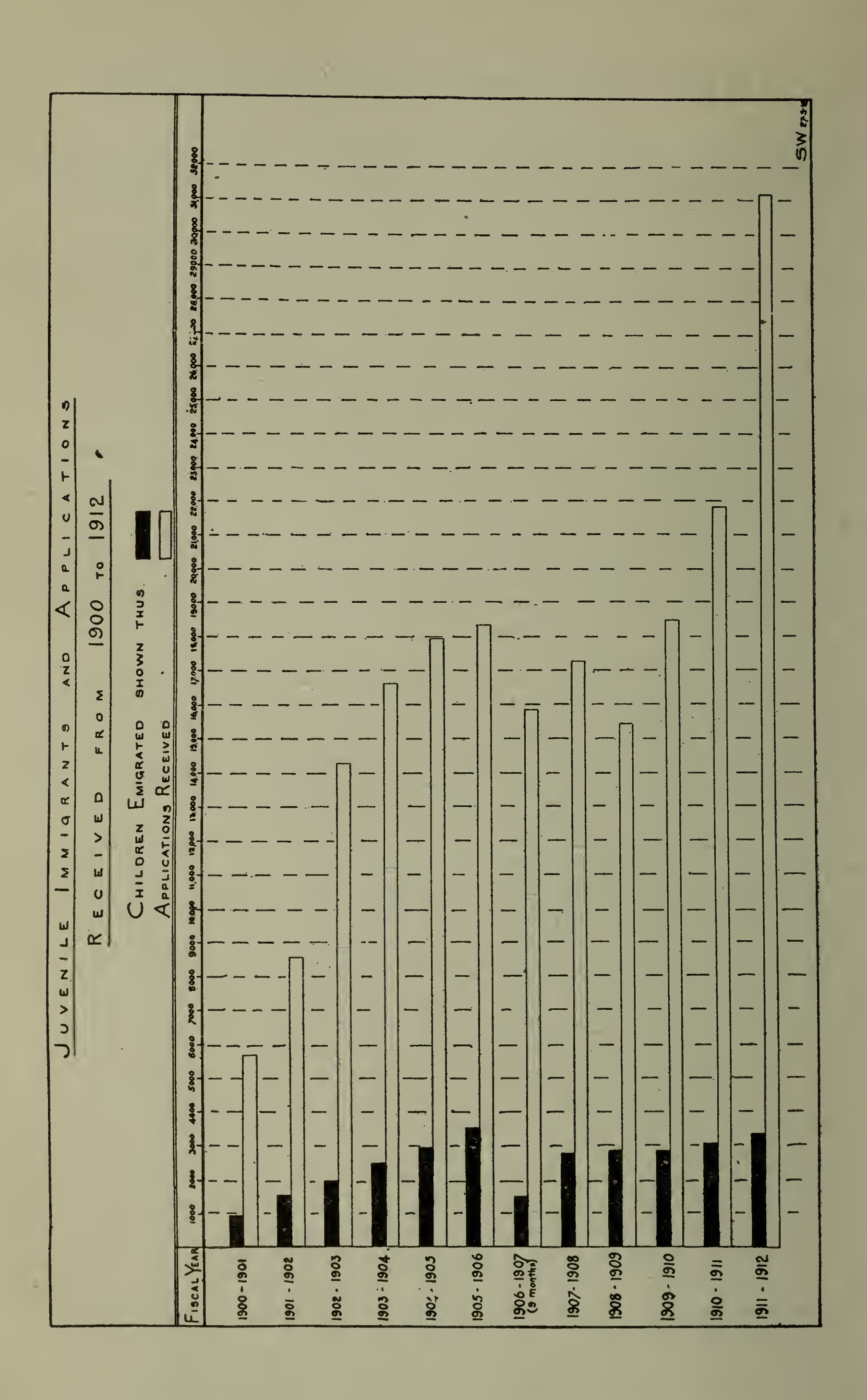
MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre, en ma qualité d'inspecteur en chef de l'immigration des enfants, et des refuges de réception et de distribution, mon treizième rapport, pour l'année se terminant le 31 mars 1912.

Le résultat satisfaisant du travail des diverses agences pendant les derniers douze mois a été abondamment démontré. Le type des jeunes immigrants britanniques a été désirable au point de vue des besoins du Canada. Les enfants furent expédiés, presque immédiatement après leur arrivée aux refuges de rception et de distribution, à des parents nourriciers ou à des situations obtenues, pour la plupart, antérieurement à leur émigration. Ces centres de réception et de distribution sont situés dans les provinces d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Manitoba et sont au nombre de dix-huit en tout. Les diverses provinces reçoivent, suivant les demandes qui se présentent, un bon nombre de ces jeunes colons.

Le but élevé et les principes des fondateurs de cet admirable mouvement ont été respectés, et il me fait plaisir de dire que les enfants ont été, à quelques exceptions près, placés d'une manière désirable et dans des maisons et des situations dans lesquelles on peut raisonnableemnt s'attendre qu'ils développeront des habitudes d'industrie et deviendront de bons et utiles citoyens du Dominion. La moyenne d'âge des enfants à leur arrivée au Canada est de douze à treize ans.

Nous avons trouvé en bonne santé et en excellent état physique les enfants visités pendant l'année; ces conditions plus que satisfaisantes sont en grande partie, sans doute, le résultat des soins et de l'attention portés par les autorités à l'état hygiénique des maisons préparatiores et des écoles qu'ils fréquentent dans les vieux pays. Dans plusieurs de ces institutions magnifiquement montées, sinon dans toutes, les enfants doivent subir régulièrement un examen médical mensuel. A l'occasion de ma dernière visite en Angleterre, je fus par hasard à l'une des écoles établies par la loi des Indigents (*Poor Law Schools*), alors que le médecin mettait les enfants à l'épreuve, et je trouvai que l'examen était à la fois systématique et complet. Plus tard dans le cours de mon inspection des enfants, j'attirai l'attention du sous-inspecteur du bureau local du gouvernement qui m'accompagnait, sur l'état apparement excellent des dents des enfants, lequel, j'ai appris subséquemment, était le résultat de l'importance attachée aux conditions hygiéniques et dans les écoles de l'Etat et dans les écoles libres. Les dents des enfants sont examinées par un dentiste au moins une fois tous les trois mois. En outre de ces mesures préventives, il y en a une autre que je pourrais dénommer par voie d'interprétation et qui se trouve comprise sous le terme général de gymnastique ou exercices propres à développer la grâce des mouvements et la vigueur du corps. Outre la bonne nourriture et l'air frais que reçoivent les enfants, il n'y a peut-être pas un seul agent que les autorités considèrent aussi important que ces exercices pour former leur santé physique et mentale.

Je fus vivement impressionné par l'esprit de corps chez les enfants et leurs supérieurs dans presque toutes les pensions et écoles d'entraînement de la Grande-Bretagne que j'ai visitées l'été dernier. Il était évident que le but visé par les maîtres et les


Juvenile Immigrants and Applications
Received from 1900 to 1912
Children Emigrated shown thus
Applications Received
Fiscal Year
1900 - 1901
1901 - 1902
1902 - 1903
1903 - 1904
1904 - 1905
1905 - 1906
1906 - 1907 (9 months)
1907 - 1908
1908 - 1909
1909 - 1910
1910 - 1911
1911 - 1912
SW

officiers était de donner aux enfants les fondements d'une saine éducation morale et, autant que possible, d'éliminer les effets de 'l'institutionalisme' que l'on n'aime pas parfois, non seulement chez le jeune immigrant, mais souvent chez l'adulte, c'est-à-dire, l'absence de confiance en soi et d'initiative, défaut qui entrave une jeune personne si souvent dans ses efforts pour se frayer un chemin dans le monde. Ce n'est nullement une tâche facile quand l'on se rappelle la vaste population de la grande-Bretagne et de l'Irlande et le nombre nécessairement élevé des enfants inscrits dans les refuges d'entraînement et les écoles.

Dans le cours d'une entravue avec feu Arthur Chilton Thomas, membre bien connu du barreau de Liverpool, une autorité reconnue sur la secrologie infantile, il disait en substance qu'on avait tant fait dans les grandes écoles pour les enfants qu'ils ne pouvaient se rendre compte de la nécessité qu'il y avait pour eux de travailler pour gagner leur pain quotidien, mais que, en peu de temps, lorsque la situation leur a été parfaitement expliquée, ils réusissaient, ayant eu l'avantage de la discipline et de l'entraînement de l'école, bien mieux que ceux qui venaient de chez eux.

C'est un trait cardinal de l'œuvre, généralement reconnu par l'Etat et les organisations privées, que c'est l'attention prêtée à l'individu qui compte le plus dans l'œuvre de la formation du caractère. Les 'Scattered and Village Homes', et le système de pensionnats en vogue dans la Grande-Bretagne, ont obtenu un grand succ(s, en ce qu'ils ont fourni une éducation vaste et complète se rapportant à l'émigration des jeunes et futurs citoyens du Canada.

Un nombre d'immigrants autrefois juvéniles', après avoir terminé leur apprentissage dans l'est du Canada, ont suivi la course précipitée vers les provinces de l'extrême ouest, où ils ont pris des terres du gouvernement et sont devenus de bons cultivateurs. Un grand nombre des garçons, à l'âge de 17 ou 18 ans, se rendent aussi dans l'ouest canadien comme moissonneurs, saisissant l'occasion des excursions d'été. Une fois là, satisfaits des conditions et des perspectives, ils y restent. D'autres ont acquis des terrains dans les vieilles provinces et deviennent des fermiers; en général, ils sont prospères et contents.

L'augmentation générale des salaires, donnée aux garçons dignes de récompense, à laquelle mon aide fait allusion dans ses rapports, doit être encourageant pour ceux qui désirent leur bien, non seulement dans leur pays d'origine, mais aussi dans le Canada.

Le Révérend Dr Gregory, du *National Children's Home Orphanage,* de Londres, confirme mon expérience dans un récent article où il dit:—'Au Canada, l'enfant vif d'esprit, énergique et actif, à qui l'exploitation d'une terre pourrait paraître monotone, accepte rapidement sa nouvelle condition et se fixe comme s'il eut été né enfant du sol'. Le gouvernement du Canada a reçu de maintes sources d'informations de semblables rapports satisfaisants au sujet du progrès de l'immigrant britannique juvénile. Sur 1,744 enfants qui ont été soumis à l'inspection et dont on a fait rapport dans le cours de la dernière année, on en a trouvé 1,536 qui faisaient de bons progrès et donnaient entière satisfaction à leurs patrons, et 179 dont la conduite était représentée comme étant bonne ou assez bonne. Sur ce grand nombre, 29 selement paraissent comme peu satisfaisants.

La demande pour le service de ces enfants est constante, et presque exclusivement elle provient des agriculteurs, bien qu'un bon nombre de positions dans nos villes et villages sont remplies par des filles de 14 à 16 ans comme servantes ou bonnes d'enfants.

Comme il a souvent été dit, les cultivateurs ressentiraient sérieusement le tarissement de cette source de remfort. Les services de ces jeunes immigrants sur nos terres est devenu, en effet, indispensable. Il y a plusieurs genres de travaux sur une ferme qui peuvent être faits par un garçon aussi bien que par un homme.

Les statistiques suivantes indiquent d'une manière frappante la disproportion entre l'offre et la demande, et doivent être acceptées comme preuve collatérale de

l'admissibilité des services de nos jeunes immigrants. L'on doit remarquer en passant qu'un grand nombre de demandes faites pour avoir des enfants provenaient de personnes qui avaient été, pendant des anées, des clients réguliers des diverses agences.

Le relevé suivant montre le nombre d'enfants amenés par les principales agences Wpendant la dernière année.

Société ou agence.	Enfants émigrés.	Demandes reçues pour des enfants.
Refuges du Dr Barnardo, Toronto et Peterborough, Ontario et Winnipeg, Man..	†971	23,060
Mlle Macpherson, Stratford........	220	1,096
M. J. W. C. Fegan, Toronto........	99	450
Rév. D. A. E. Gregory, Hamilton........	103	712
Rév. Robert Wallace, Marchmont, Belleville........	68	697
" Fairknowe Home "(M. Quarrier's), Brockville........	181	1,230
Les Delles Smyly, Hespeler........	38	298
Mme Birt, Knowlton........	184	1,746
L'Association Catholique d'Emigration........	399	633
Church of England Waifs' and Strays' Society, Sherbrooke, P.Q........	73	115
Church of England Waifs' and Strays' Society, Niagara-on-the-Lake, Cnt......	52	453
M. Middlemore, Halifax, N.E........	171	400
Armée du Salut, Agence d'Emigration........	24	125
Mme Wallis, Toronto........	11	25
The Children's Aid Society of London, England........	27	} *a*
Self Help Emigration Society........	47	
East End Emigration Fund........	21	
	2,669	31,040

† 297 arrivés 31 mars 1912, débarqués le 1er avril 1912. *a* Non rapportés.

L'immigrant britannique juvénile est comme tous les autres garçons, bon, mauvais, ou de disposition indifférente, et le traitement qu'il reçoit déterminera, en grande partie, s'il tournera à bien ou à mal.

Relativement au caractère et à la conduite au Canada des garçons des vieux pays, les rapports démontrent l'efficacité de leur première éducation, car, sur un total de 1,744 le nombre de très bons fut de 1,557; celui d'assez bons, 158, et de peu satisfaisants, 29.

A comparativement peu d'exceptions près, nous avons trouvé les enfants que nous avons visités (1) bien logés, (2) proprement vêtus, et (3) rémunérés raisonnablement pour leurs services. Un résultat également satisfaisant de l'inspection de l'année fut qu'un si petit nombre étaient mentionnés comme 'peu recommandables'. Il arrive rarement que l'on trouve un jeune immigrant au 'bras de la justice'. Je puis le répété, le résultat généralement satisfaisant de l'œuvre peut être attribué aux causes suivantes:—(*a*) l'éducation qui sert d'épreuve avant l'émigration, (*b*) un soigneux choix, et (*c*) le maintien dans ce pays d'une surveillance continuelle par ceux qui sont responsables des enfants jusqu'à ce qu'ils aient atteint au moins l'âge de dix-huit ans.

Le relevé suivant montre le nombre d'enfants amenés par les principales sociétés et agences pendant les dernières onze années.

Agence.	Exercice.											Total.
	1900-1	1901-2	1902-3	1903-4	1904-5	1905-6	1906-7	1907-8	1908-9	1909-1910	1910-1911	
Dr Barnardo.......	385	889	1,150	1,188	1,574	1,434	944	950	1,034	1,010	924	11,482
Rév. R. Wallace....	59	71	75	94	116	112	.....	80	38	46	75	766
Mlle Macpherson...	60	45	......	142	200	207	91	166	175	175	227	1,488
Church of England Society...........	60	85	89	83	84	144	17	126	123	74	103	988
Bristol Emigration Society...........	33	38	13	40	40	72	......	.....	......	......	......	236
J. W. C. Fegan	43	......	46	49	53	100	......	73	75	109	96	644
Liverpool Catholic..	43	......	......	.....	.....	......	......	......	.....	......	....	43
Canadian Catholic Society...........	60	132	125	106	.....	......	.....	.....	.....	.....	......	423
Catholic Emigration Association.......	......	......	151	206	328	359	175	332	308	317	334	2,510
Mme Birt....... ..	95	137	158	106	169	191	70	173	142	187	161	1,589
J. T. Middlemore...	108	99	127	130	......	298	.....	145	152	129	157	1,345
National Children's Home & Orphanage	29	38	41	60	84	102	109	76	90	107	106	842
Girls' Home of Welcome.............	2	4	.....	......	......	......	......	.....	......	......	.....	6
M. Quarrier.........	...	.....	......	.....	157	187	.....	183	173	139	192	1,031
Armée du Salut	......	......	......	......	......	20	39	.....	42	44	13	158
Children's Aid of London...........	......	2	......	.....	3	.....	......	......	24	23	26	78
Women's National..	......	.....	......	.....	......	......	......	31	......	....	......	31
Mme Wallis.......	.....	......	......	...	......	.....	......	12	13	10	.....	35
Mme Close.	......	......	......	.....	......	.....	......	3	......	......	......	3
East End Emigration Fund........	......	......	4	......	......	......	.....	......	.....	.....	.....	4
Self Help Society...	......	.....	......	.....	.....	......	......	......	13	22	80	115
Delles Smyly.......	......	......	......	.....	......	32	10	25	22	30	27	146
Working Boys Home	......	......	.....	8	......	6	......	.....	.....	.....	.....	14
Des particuliers....	......	......	......	......	......	....	......	..	......	......	3	3
	977	1,540	1,979	2,212	2,814	3,258	1,455	2,375	2,424	2,422	2,524	23,980

Comme on le voit, ce tableau montre qu'une armée d'à peu près 25,000 enfants a été transportée au Canada dans l'espace d'un peu plus d'une seule décade, et le percentage d'insuccès auquel nous avons fait allusion se rapporte à tous ces enfants.

L'inspecteur Henry fait le rapport suivant:—

'L'année pour l'inspection des enfants britanniques, qui vient de se terminer, a été, pour moi, plus variée que les années précédentes; ceci est dû particulièrement au décès de M. Annand, de Halifax, Nouvelle-Ecosse. Au mois de mai je reçus instruction de visiter les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse afin de continuer l'inspection annuelle des enfants qui se trouvaient là. Bien que, en ces provinces, je les aie trouvés assez bien logés, un bon nombre exprimaient leur mécontentement, provoqué par l'absence de toute remunération pour leurs services, à l'exception de leurs vêtements et leur instruction jusqu'à l'âge de seize ans. Ils croient, naturellement, qu'un prix en argent leur est dû pour leurs services, surtout quand ils rencontrent d'autres jeunes gens employés à des travaux semblables aux leurs et qui reçoivent un salaire pour leurs services. Règle générale, cependant, tous sont bien vêtus, mais pour certains d'entre eux, l'assistance à l'église, à l'école du dimanche et du jour n'était pas aussi régulière qu'elle aurait dû l'être. Au fait, je suggérerais et recommanderais que la formule d'engagement dont on se sert dans ces provinces soit

amendée afin de pourvoir à une remunération en argent pour les garçons et les filles après qu'ils ont atteint l'âge de quinze ans, et que l'assistance à l'église, à l'école du dimanche et du jour y reçoive plus de considération.'

Je dirais qu'à cause de l'industrie minière et de la pêche, l'agriculture dans les dites provinces diffère d'avec celle de l'Ontario et de Québec, mais, en somme, les cultivateurs sont à l'aise et, suivant moi, sont capables de se conformer à des exigences semblables à celles que l'on trouve dans les formules dont on se sert dans l'Ontario. Quelques-uns des enfants étaient répandus sur un grand territoire, et il était nécessaire de faire de longs trajets pour les retrouver. Leur santé ne pouvait pas être meilleure. Au fait, je n'en ai presque pas rencontré qui n'étaient pas robustes et vigoureux.

Les résultats de mon inspection dans l'Ontario ont été plus satisfaisants même que pendant les années atérieures, et j'ai remarqué une amélioration sensible, particulièrement quant aux vêtements et à l'assistance à l'cole du dimanche et du jour et à l'église. Un sentiment de contentement et de bonheur semblait prévaloir presque partout.

J'ai vu entre sept et huit cents enfants sur lesquels j'ai fait rapport, et je puis affirmer sans crainte qu'il n'y en a pas plus d'une demi-douzaine qui soient maladifs ou autrement peu recommandables.

L'inspecteur R. W. Hillyard dit dans son rapport:—

'L'année 1911 a fourni une magnifique occasion de se rendre compte de l'importance de l'immigration juvénile des Iles Britanniques au Canada. De partout nous avons le preuve incontestable de l'importance et du succès de cette œuvre. Les enfants, dans presque tous les cas, font preuve d'aptitude à se conformer aux coutumes du pays, et deviennent graduellement des serviteurs utiles sur la ferme. Mon expérience me convaincrait du très petit percentage de ceux qui n'ont pas de succès—la forte majorité, à un degré plus ou moins élevé, réussissent, tandis que leurs mœurs soutiennent la comparaison avec les enfants nés au Canada. Ceux qui vont à l'école font un progrès satisfaisant. Assez souvent ils obtiennent beaucoup de succès dans leurs études. Un grand nombre de ces enfants se rendent chers aux familles où ils demeurent et décidément, sont utiles en faisant l'ouvrage qu'on leur assigne. Plusieurs ont terminé leur engagement et reçoivent une rémunération substantielle pour leurs services. Parfois nous avons à déplorer quelques insuccès, mais il serait déraisonnable d'exiger la perfection chez tous. Les refuges qui placent et surveillent ces enfants ont une tâche ardue à remplir. Il arrive parfois que les enfants tombent entre les mains de personnes indignes, et il est toujours difficile de régler ces cas. Je suggérerais que dans tous les cas une somme d'argent définie soit mentionnée dans l'engagement, ce montant devant être déboursé en paiement de bons habits confortables. Quand la question des vêtements est laissée à la générosité des patrons, ceux-ci sont trop économes, au détriment de l'enfant.

Ci-suit les rapports de mes visites d'inspection aux refuges de réception et de distribution. Le gouvernement impérial ainsi que le gouvernement du Canada considèrent le maintien de ces centres comme indispensable au succès du mouvement d'immigration juvénile.

REFUGE ET ORPHELINAT NATIONAL DES ENFANTS, HAMILTON, ONTARIO.

Fondé par le Dr Bowman Stevenson.

Dans le cours de l'année dernière, cent trois enfants, surtout des garçons, furent envoyés au Canada sous les auspices de cette agence, et placés dans les districts ru-

raux de l'ouest d'Ontario. J'ai visité personnellement un grand nombre d'enfants de ce refuge pendant l'année, et, à quelques exceptions près, je les ai trouvés bien placés, et leurs patrons en disaient beaucoup de bien.

M. Hills, le gouverneur, se tient en rapport avec les enfants, et, en sus des visites rendues à chaque enfant, il entretient une correspondance volumineuse avec eux.

Le premier contingent de jeunes immigrants pour l'année de calendrier se rendit à Hamilton le 30 courant, et j'ai eu l'occasion d'en faire l'inspection personnellement et d'en voir quelques-uns partir pour leurs nouvelles demeures en compagnie de leurs patrons. Les enfants étaient pourvus de bons trousseaux, et formaient un groupe promettant d'enfants en santé. Un grand nombre d'entre eux avaient déjà eu quelque expérience dans les travaux de la ferme et des jardins.

Le refuge est magnifiquement monté et bien administré, et l'on y a égard pour les meilleurs intérêts des enfants.

'FAIRKNOWE.'

Le Refuge de M. Quarrie pour des enfants écossais, Brockville, Ontario.

Le 27 décembre dernier je rendis une visite officielle à ce refuge de réception et de distribution si splendidement meublé. Il n'y avait pas d'enfants en résidence, et, d'après la lecture des rapports de leurs visiteurs, il paraitrait que leurs enfants sont contents de leurs situations.

L'œuvre du refuge, sous la surveillance du rév. Robert Grierson, est conduite efficacement, et dans le choix des patrons le plus grand bien des enfants est sauvegardé. Leurs enfants sont placés seulement après que l'on a fait une enquête des plus minutieuses sur le caractère personnel et l'entourage de ceux qui font une demande. M. Grierson fait rapport que, pendant l'année 1911, il a placé 100 garçons et 80 filles chez des cultivateurs dans le district de Brockville. Plusieurs de ceux qui en avaient fait la demande avaient attendu l'arrivée des enfants pendant des mois, et quelques-uns pendant un an même.

LE REFUGE 'COMBE,' HESPELER, ONTARIO.

Ce refuge a reçu, pendant l'année dernière, trente-six enfants, dont vingt-quatre garçons et douze filles, formant une légère augmentation sur les années précédentes. Trente-neuf enfants ont été placés, ou une moyenne de un pour chaque sept demandes. Il y a actuellemnt cent quatre-vingt-huit enfants dont les noms figurent dans les régistres. Une surveillance efficace a été maintenue et on y a rendu cent quatre-vingt-dix-huit visites personnelles. L'on trouve la majorité des enfants heureux et contents.

M. Bird, le secrétaire des refuges à Dublin, qui visita le Canada et rendit une visite personnelle aux enfants pendant l'été dernier, déclara: " Cela rend l'œuvre beaucoup plus intéressante et certainement bien encourageante que d'avoir une idée aussi agréable des enfants si bien lancés dans la vie".

Le refuge est admirablement situé, et tout se fait dans le but de sauvegarder les meilleurs intérêts des jeunes immigrants.

LE REFUGE DE MME BIRT, KNOWLTON, P. Q.

Le 18 janvier 1912, j'ai rendu une visite officielle au refuge de Mme Birt.

Il y eut beaucoup d'activité pendant l'année dernière. On a reçu trois groupes d'enfant dont la distribution a été faite sous la direction de cette agence, sav.: on février, soixante-douze garçons; en avril, cinquante-deux filles; en mai, vingt-quatre

filles et quarante-deux garçons, un total de cent quatre-vingt-dix enfants, âgés, en moyenne, de quatorze ans.

Il y avait neuf enfants en résidence, dont sept garçons et deux filles. Ces enfants étaient occupés dans la salle de classe, cousant et raccommodant en prévision de leur placement. Il y avait plaisir à les voir, tous étant proprement vêtus pour la saison et faisant honneur à ceux qui en ont soin.

Comme d'habitude, la maison était partout en bon ordre, et les quartiers des enfants, chauds et confortables. Une échelle de sauvetage a été placée sur le côté sud de la bâtisse depuis ma dernière visite.

Des engagements par écrit sont faits avec les patrons pour les enfants, et les rapports des visiteurs sont enregistrés systématiquement. La surintendante et son personnel portent un grand intérêt à leurs fonctions.

LES REFUGES DU DR BARNARDO.

J'eus le privilège d'étudier, pendant l'année dernière, le *modus operandi* de cette organisation influente en Angleterre en ce qui regarde particulièrement la réception des enfants dans les refuges et les écoles, et les soins postérieurs ainsi que l'instruction qu'ils reçoivent en prévision de leur émigration au Canada. Ces détails essentiels au point de vue canadien ont été trouvés des plus satisfaisants.

Le 15 juin je fis l'inspection de " Stepney Causeway ", le refuge pour les garçons à Londres du Dr Barnardo. Trois cent cinquante garçons y recevaient l'instruction, suivant la classe et apprenant divers métiers. L'entraînement y est utile et embrasse divers métiers. L'instruction morale et religieuse des enfants occupe une position importante dans l'œuvre des refuges.

J'ai rendu une visite aussi au Refuge de Village des filles, Barkingside, Essex, où, sous la direction de M. William Baker, le directeur des refuges, et de Mme Barnardo, je fis l'inspection des chaumières et vis les enfants subir l'entraînement dans les diverses branches de la science domestique. J'y ai vu 1,300 enfants de différents âges. Cela formait un tableau à remplir d'enthousiasme.

Il y a plus de cent refuges sous les auspices de " The National Incorporated Association " dans la Grande-Bretagne, donnant asile à 9,000 enfants. Depuis l'année 1882, 23,135 garçons et filles ont été envoyés au Canada sous les auspices de cette association—ce qui équivaut à la population de certaines cités d'Ontario. Pendant la dernière année de calendrier, 14,000 enfants étaient sous la surveillance de l'agence canadienne. Il y a trois refuges de réception dans l'Ontario, et un autre dans le Manitoba, ayant un personnel de cinquante-cinq personnes. La correspondance avec les enfants est sagement encouragée, et le plus de 100,000 lettres ont été mises à la poste pendant la dernière année.

Le 26 janvier, je fis mon inspecion officielle au refuge de réception et de distribution des garçons, Toronto. J'ai trouvé ici vingt-huit garçons, âgés, en moyenne, de 11 à 12 ans—en résidence passagère, c'est-à-dire ci-devant pensionnaires qui, ayant dépassé l'âge du pensionnat, attendaient l'heure de partir pour la campagne comme apprentis-fermiers. L'inspection de ces enfants eut lieu dans l'école. Trois garçons furent trouvés dans les salles de l'hôpital—un convalescent après une attaque de pneumonie, un autre recevant un traitement pour une faiblesse au genou, et un troisième, âgé de dix-sept ans, à qui il était arrivé un accident en tombant d'un arbre et se faisant une lésion au dos—un charmant garçon intelligent.

Une infirmière diplômée est employée en permanence, et les enfants, sous la surveillance d'un médecin qui est un des membres du personnel, reçoivent tous les soins nécessaires en cas de maladie.

Le refuge, dans toutes ses parties, est bien arrangé, propre et bien entretenu. Les enfants sont placés sous contrat seulement. Leurs salaires, qui forment actuelle-

ment la somme très considérable d'au delà de $13,000, sont encaissés par le surintendant général et mis en dépôt dans une banque.

LE REFUGE MARGARET COX POUR LES FILLES (DR BARNARDO), PETERBOROUGH, ONT.

L'inspection officielle de cet intéressant refuge fut faite le 16 février. Quatre cents filles émigrèrent au Canada l'année dernière et furent distribuées sous les auspices de l'organisation canadienne du Dr Barnardo. Sur ces nouvelles arrivées, deux cent-quatorze furent placées, tandis que cent quatre-vingt-neuf, âgées de moins de douze ans, furent mises au pensionnat.

Quatre mille soixante-seize filles sont actuellement sous la surveillance immédiate de cette agence, et il est nécessaire de les faire visiter constamment par un nombre de dames dont le temps est donné entièrement à cette branche importante de l'œuvre. La province d'Ontario garde, à elle seule pratiquement, toutes ces enfants.

J'ai fait une inspection soigneuse de tous les rapports des visiteurs, et j'ai trouvé que ce plan de surveillance fonctionnait d'une manière satisfaisante.

On avait enregistré le décès de trois de leurs pupilles pendant l'année, ces décès étant dus aux causes suivantes: la méningite, la fièvre typhoïde, et la tuberculose respectivement.

Treize enfants ont été renvoyées en Angleterre, deux remises à leurs mères, trois à des parents, deux à cause de mauvaise santé, une faible d'esprit, et trois ne valant absolument rien.

Trente-sept enfants étaient en résidence ici, parmi lesquelles se trouvaient d'anciennes pensionnaires (*boarders*) qui venaient de dépasser l'âge du pensionnat et que l'on était en train d'envoyer à des places choisies pour elles. D'autres étaient membres en règle du personnel de l'institution; trois étaient convalescentes dans l'infirmerie.

Il y a pour les enfants deux spacieux dortoirs, bien éclairés et gais, dans lesquels j'ai trouvé un grand nombre de petites filles activement occupées à faire la besogne du matin. Le refuge est bien adapté à ses fins et on y pourvoit amplement au confort des enfants pendant leur séjour. Le personnel est composé de dames seulement, parmi lesquelles il y en a qui se sont occupées en Angleterre de l'œuvre des refuges du Dr. Barnado.

J'ai subséquemment fait l'inspection de quelques-unes des filles du refuge, qui étaient en service dans la ville de Peterborough, et j'ai reçu de leurs maîtresses des rapports des plus encourageants relativement à leur progrès, à leur conduite et à leur adaptation au travail.

LE REFUGE DE MLLE MACPHERSON, RUE AVON, STRATFORD, ONT.

Le 25 janvier j'ai fait ma visite annuelle d'inspection officielle à ce refuge de réception. L'étendue de l'œuvre de cette agence est limitée à la province d'Ontario. Il y avait trois filles et deux garçons en résidence. Leur apparence personnelle leur faisait honneur. Considérant le grand nombre d'enfants sous tutelle, le fait que cinq seulement étaient au refuge est une preuve de la satisfaction générale que donnent les enfants à leurs patrons. Une des filles en résidence est membre du personnel et deux étaient en convalescence après une sévère maladie. On espérait qu'elles seraient capables d'accepter des positions dans quelques semaines.

On a reçu d'Angleterre deux cent cinquante-neuf enfants pendant l'année; à quelques exceptions près, ils ont été placés chez des fermiers. Ce nombre indique une augmentation sur les dernières années. Les noms et adresses de mille enfants se trouvent dans la liste des visites, c'est-à-dire, ceux à qui il faut rendre une visite pendant l'année Vu que quelques noms, à cause de la limite d'âge, sont rayés chaque année.

de la liste de ceux que l'on doit surveiller, 1,100 visites furent rendues par les agents pendant la dernière année de calendrier. Les visiteurs ont voyagé plusieurs milliers de milles en chemin de fer, en auto-bicycle (*motor cycle*) et en voiture. Il est intéressant de noter que l'on apprécie ces visites, car, il y a deux ans, les pupilles ont présenté un auto-bicycle (*motor cycle*) à l'un des visiteurs.

Les demandes pour des enfants étaient plus nombreuses que les années précédentes. J'ai trouvé les quartiers des enfants chauds, confortables et bien montés.

LE REFUGE DE M. MIDDLEMORE, FAIRVIEW, HALIFAX, N.-E.

(Visité le 9 février 1912.)

Cent soixante et onze enfants ont été amenés au pays par cette agence dans les derniers douze mois, dont cent sept garçons et soixante-quatre filles, tous âgés de 6 à 16 ans. Il y avait deux garçons au refuge à cette date.

Les registres de cette agence démontrent qu'au 31 décembre dernier, neuf cent vingt enfants étaient soumis à sa surveillance. Deux enfants ont été retournés en Angleterre; soixante-douze ont changé de situations pour les raisons suivantes: neuf étaient mécontents, quarante-deux peu satisfaisants, huit peu satisfaisants ou mauvaise demeure, et treize o.. les patrons se dispensaient de leurs services. Vingt-neuf de ces enfants venaient des écoles établies par la Loi des Indigens (*Poor Law Schools*). Le surintendant me déclara que peu de leurs pupilles revenaient au refuge, cinq à la fois étant le nombre le plus élevé, et leur séjour au refuge ne durait que quelques jours seulement. Les enfants sont distribués comme suit: Nouvelle-Ecosse, quatre cent cinquante-six; Nouveau-Brunswick, quatre cent quarante et un; Ile-du-Prince-Edouard, vingt-trois. On est maintenant à les placer aux conditions suivantes—pour les garçons allant à l'école, $5 à $6 par mois, et pour ceux ayant dépassé cet âge, $6, $8 et $10 par mois, suivant leur capacité.

J'ai visité le quartier des enfants, que j'ai trouvé très confortable.

M. J. Stirling King a récemment succédé à M. F. A. Gerow, qui pendant un grand nombre d'années avait été l'agent de M. Middlemore. M. Middlemore, le fondateur du refuge, député de Birmingham, visita Halifax dans le cours de l'année.

REFUGE MARCHMONT, BELLEVILLE, ONT.

A l'occasion de ma visite annuelle d'inspection à ce doyen des refuges, le 23 janvier 1912, je n'ai trouvé que trois enfants en résidence.

Le rév. M. Wallace me fit rapport que l'année avait été satisfaisante. Un enfant fut renvoyé en Angleterre pendant l'année à cause de maladie; il n'y a pas eu de décès. Un bon nombre des garçons et des filles se sont mariés et sont établis pour leur propre compte. Pendant l'année de calendrier, cinquante-trois garçons et seize filles ont été admis et placés chez des personnes et dans des positions recommandables. Ces enfants étaient venus des endroits suivants dans la Grande-Bretagne:—

	Garçons.	Filles
Manchester	19	12
Salford	15	3
Prestwitch	3	1
Chorlton	4	
Stockport	1	
The Royal Albert Orphanage, Worcester	5	
Les Refuges du Dr Guthrie, Edimbourg, Ecosse	3	
Ile de Man	2	
Spécialement ou par des particuliers	1	

Ce refuge est superbement aménagé et les enfants sont entourés de tous les conforts pendant qu'ils y séjournent. Les rapports des visiteurs ainsi que le compte rendu fidèle de chaque enfant sont soigneusement gardés.

Considérant les demandes urgentes faites à M. Wallace pour des aides-fermiers juvéniles par les cultivateurs de comtés environnants, il est à espérer que pendant l'année prochaine il arrivera un plus grand nombre de jeunes gens que pendant le dernier exercice.

L'ARMÉE DU SALUT, TORONTO.

L'émigration des enfants sous les auspices de l'Armée du Salut a été jusqu'à présent très limitée, mais l'on m'annonce que cette organisation se propose de développer cette branche de son système d'émigration. Il y a aujourd'hui vingt-deux de ses pupilles sous la surveillance de ce département.

Pendant le dernier exercice vingt-quatre enfants, surtout des garçons, furent amenés au pays et placés chez des cultivateurs.

Les facilités pour la réception et la distribution des jeunes gens au "New Comers' Inn", rue Peter, Toronto, sont excellentes.

LE REFUGE SAINT-GEORGES.

Le Refuge de réception et de distribution de l'Association Catholique d'Emigration, Ottawa.

Deux visites officielles ont été rendues à ce refuge pendant l'année. Il y avait, le 1er janvier 1912, à peu près 1,366 enfants sous les soins et la surveillance de l'association. Pendant le dernier exercice, 275 garçons et 124 filles furent reçus de la Grande-Bretagne. Ils étaient âgés de 10 à 17 ans passés, ces dernières étant au nombre de vingt. Sept de leurs anciennes pupilles sont au collège. Deux autres sont devenus des professeurs dans des collèges. Les registres du refuge et les rapports des visiteurs sont très satisfaisants. Leurs pupilles sont distribuées comme suit: cent quatre-vingt-huit sont placés dans la province d'Ontario, deux cent cinq dans la province de Québec, trois dans la Nouvelle-Ecosse et deux sont allés chez des parents.

Il y avait six enfants en résidence temporaire, quelques-uns venaient d'arriver un jour ou deux avant ma visite, et on avait déjà choisi des places pour eux. Le refuge est bien maintenu dans toutes ses parties. On a préparé des plans pour la construction d'une annexe au refuge proprement dit, et les travaux commenceront incessamment. Ce nouvel édifice donnera plus de commodités aux religieuses, de meilleurs quartiers pour les filles, une infirmerie et un bureau.

LE REFUGE DE M. FEGAN.

295 George St., Toronto.

J'ai fait, le 21 mars, une visite officielle au refuge de réception et de distribution de M. Fegan. Cette inspection me donna l'occasion de former une très bonne idée de l'étendue de l'activité de ce département intéressant. Il y a approximativement cinq cents garçons au Canada sous la surveillance immédiate de M. Fegan—pratiquement tous étant employés sur des fermes.

J'ai parcouru un grand nombre de rapports des visiteurs, qui ne démontraient pas seulement que les garçons étaient parfaitement contents de leurs occupations, mais qu'ils donnaient satisfaction à leurs patrons.

Le suritendant et ses aides étaient activement occupés à faire de nouveaux engagements pour leurs pupilles pendant le nouvel exercice. Un trait agréable de ce

travail, dont j'ai pris note, est le fait qu'au moins 95 pour 100 des garçons se rengageaient à leurs anciens patrons pour une autre année. Ceci est particulièrement satisfaisant quand l'on considère que ces jeunes gens sont avertis que dès la fin de leur première année de service ils peuvent changer de situation. Un garçon de 14 ans reçoit une somme de $48.00 à $50.00 comme salaire pendant la première année.

Un garçon était en résidence subissant un traitement pour des lésions reçues d'un poulin qui lui avait donné une ruade au moment où il le dirigeait dans une écurie. Ce garçon est un beau type, intelligent et d'un physique bien développé. Je lui portais un intérêt particulier car, lorsque je fus en Angleterre, j'avais recommandé qu'on l'amenât au Canada. Il est fort probable qu'il retournera à son ancien patron dès le rétablissement de sa santé.

On tient un compte séparé pour le salaire de chaque garçon, qui reçoit 4 pour 100 d'intérêt sur ses épargnes—un pour 100 de plus que letaux des banques.—Ce plan est sage, car il leur inculquera des habitudes d'économie et leur communiquera ce sentiment d'indépendance qui résulte du fait de savoir qu'on a de l'argent à la banque. Un expert comptable fait mensuellement une vérification de chacun de ces comptes. On s'attend que le premier contingent d'enfants pour l'année 1912 partira de bonne heure en avril.

Dans le cours de ma récente visite en Angleterre, il m'a été donné d'avoir plusieurs entrevues intéressantes et instructives avec M. J. W. C. Fegan, de qui j'ai beaucoup appris relativement à l'entraînement se rapportant à l'émigration donné à ses protégés et qui est très satisfaisant. M. Fegan a acquis quatre-vingt-quatre acres de terrain à Gouldhurst, dans Kent, dans le but d'y établir une école d'entraînement agraire pour les garçons—des émigrants en perspective pour le Canada. Cet établissement, quant aux édifices, aux récoltes et aux instruments aratoires, sera la reproduction d'une ferme canadienne. Cet entraînement devrait être très utile aux garçons quand ils viennent au Canada.

LE REFUGE GIBB, SHERBROOKE, P. Q.

Le 1er décembre j'ai fait ma visite à ce refuge de réception. Que leurs jeunes immigrants sont bien établis fut prouvé par le fait qu'il n'y avait à cette date, qu'un seul garçon ici à cause de maladie; c'est un charmant jeune homme intelligent de 17 ans.

L'administration de ce refuge est confiée à une directrice de plusieurs années d'expérience.

Une hausse tend à se produire dans les salaires exigés pour les garçons. Les fermes dans les cantons de l'est de Québec forment pour eux une école des plus désirables. Le progrès général et la conduite des enfants ont été bons.

Le refuge fournit une place agréable et confortable où les pupilles peuvent revenir lorsqu'ils changent de position.

"OUR WESTERN HOME", NIAGARA-ON-THE-LAKE, ONTARIO.

Church of England Society's Canadian Branch for Girls.

Le 21 février, j'ai rendu une visite officielle d'inspection à ce refuge si longtemps établi. Il y avait en résidence quarante et une filles, la plupart âgées de moins de quatorze ans. Ceci n'est pas dû au défaut de demandes, puisque Mlle Bayley m'informe qu'elle ne pouvait pas répondre à tous ceux qui se sont adressés à elle, mais plutôt à la politique de la société qui est à l'effet de ne pas laisser aller en service les enfants de moins de quatorze ans.

Les enfants reçoivent un bon entraînement dans la couture et les travaux domestiques, tandis qu'un instituteur compétent est empolyé dans une école privée fréquen-

tée par les enfants. Chaque enfant va à l'école une demi-journée et emploie le reste du temps à la culture et au racccommodage. Elles font leurs propres vêtements et les raccommodages nécessaires.

La dame surintendante m'informa que les enfants avaient été particulièrement exemptes de toutes maladies, pas une ayant eu même un rhume sérieux pendant les derniers douze mois.

J'ai visité toutes les parties de la maison et vu les filles accomplir les travaux de routine journalière.

Le refuge, qui, à son origine, n'était pas destiné à servir pour ses fins actuelles, est un grand édifice, mais il a été bien aménagé. Une échelle de sûreté doit être posée sans délai sur le côté ouest de l'édifice. Les mesures sanitaires et le système d'aqueduc sont bons. Les dortoirs pour les enfants sont grands, bien aérés et les lits sont confortables.

Une seule enfant fut renvoyée en Angleterre pendant l'année—à cause de la maladie de la hanche—et il n'y a pas eu de décès. Il y a cent cinquante enfants sur leur liste de visites.

Le refuge était partout très propre et bien entretenu..

SELF HELP SOCIETY—EAST END EMIGRATION FUND OF LONDON, ENGLAND.

M. E. Marquette, agent d'immigration provincial, Montréal, a placé, pendant plusieurs années, des immigrants juvéniles expédiés à ce pays par ces organisations. Par une convention spéciale, le refuge Saint-Georges et les refuges "Women's National Emigration" sont mis à leur disposition pour la réception de leurs sujets.

M. Marquette fait rapport que les sociétés qu'il représente ont été beaucoup encouragées par le progrès et le succès de leurs protégés. Ils ont été placés dans des positions satisfaisantes et reçoivent de bons gages. Une forte demande pour des filles de 17 à 18 ans comme domestiques s'est maintenue. Un grand nombre de garçons ont été employés chez les cultivateurs des cantons de l'Est.

Votre obéissant serviteur,

G. BOGUE SMART,

Inspecteur en chef des immigrants juvéniles britanniques et de refuges de réception.

INSPECTEURS DES IMMIGRANTS À LA FRONTIÈRE.

N° 1.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR VOYAGEUR, T. B. WILLANS.

J'ai l'honneur de vous présenter mon quatrième rapport annuel.

Dans le district de l'est dont je suis chargé, et qui s'étend depuis Halifax jusqu'à Toronto, se trouvent les ports ainsi que les inspecteurs suivants:—

Nom des ports.	Offic. d'immigration réguliers.	Offic. douaniers d'immigration.	Total.
Yarmouth, N.-E	..	1	1
Port-Hawkesbury, N.-E	..	1	1
Clementsport, N.-E	..	1	1
Clair, N.-B	1	..	1
Edmundston, N.-B	1	..	1
Rivière-Verte, N.-E	..	1	1
St-Leonards, N.-B	1	..	1
Grand-Falls, N.-B	1	..	1
Centreville, N.-B	..	1	1
Andover, N.-B	..	1	1
Jonction-Aroostook, N.-B	1	1	2
Chemin-Richmond, N.-B	..	1	1
Canterbury, N.-B	..	1	1
Jonction-McAdam, N.-B	2	..	2
St-Etienne, N.-B	1	2	3
Upper-Mills, N.-B	..	1	1
Milltown, N.-B	..	1	1
St-Andrews, N.-B	1	..	1
Wilson's-Beach, N.-B	..	1	1
Welshpool, N.-B	..	1	1
Grand-Manan, N.-B	..	1	1
Mégantic, P.Q	1	..	1
Pacquetteville, P.Q	1	..	1
Jonction-Beebe, P.Q	2	..	2
Georgeville, P.Q	..	1	1
Magog, P.Q	..	1	1
Highwater, P.Q	2	..	2
Mansonville, P.Q	1	..	1
Coaticook, P.Q	2	..	2
Norton-Mills, P.Q	..	1	1
Dundee, P.Q	..	1	1
Lacolle-Junction, P.Q	..	1	1
Rouse's-Point, N.Y	2	..	2
St-Albans, Vt	2	..	2
Malone, N.Y	1	.	1
Portland, Me	..	1	1
Frelighsburg, P.Q	..	1	1
Neyan-Junction, P.Q	1	..	1
Cornwall, Ont	1	2	3
Morrisburg, Ont	.	1	1
Iroquois, Ont	..	1	1
Prescott, Ont	3	..	3
Brockville, Ont	1	..	1
Rockport, Ont	..	1	1
Gananoque, Ont	..	1	1
Kingston, Ont	..	3	3
Deseronto, Ont	..	1	1
Bath, Ont	..	1	1
Belleville, Ont	..	1	1
Picton, Ont	..	1	1
Trenton, Ont	..	1	1
Brighton, Ont	..	1	1
Cobourg, Ont	..	2	2
Port-Hope, Ont	..	1	1
Total	29	41	70

Outre les officiers ci-dessus, j'ai eu deux officiers suppléants dont les devoirs furent de remplacer les officiers en congé et de prêter leur aide aux différents ports quand cela était nécessaire aux moments où il y avait encombrement.

Le nombre total d'admis et de refusés aux ports susmentionnés pendant le dernier exercice furent:—

Admis.................................... 26,960
Refusés.................................... 2,980

Considérant douze des principaux ports dans les districts de l'est, je constate l'intéressante comparaison suivante au sujet des admissions et des refus pendant les deux dernières années:—

Nom des ports.	Admis 1910-11.	Admis 1911-12.	Refusés 1910-11.	Refusés 1911-12.
Jonction-McAdam, N.-B	2,972	4,896	101	89
St-Albans, Vt	3,461	4,702	116	312
Highwater, P.Q	3,521	4,039	214	260
Jonction-Beebe, P.Q	3,293	3,583	86	228
Jonction-Noyan, P.Q	1,056	2,161	170	326
Rouse's-Point, N.Y	899	1,664	273	588
Coaticook, P.Q	1,244	1,434	113	163
Malone, N.Y	1,381	1,218	114	289
Cornwall, Ont	443	493	76	104
Mégantic, P.Q	371	421	33	15
Prescott, Ont	217	361	149	209
Brockville, Ont	161	277	3	14

Le nombre total d'admis et de refusés le long des frontières, depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, pendant le dernier exercice, fut, admis 133,710; refusés 22,033, comparés à 121,451 admis et 15,004 refusés pendant l'exercice précédent.

Ces chiffres fournissent, je crois, une preuve suffisante pour démontrer l'importance croissante de l'inspection le long des frontières. Il y a eu, non seulement une grande augmentation dans le nombre des personnes admises, mais aussi une augmentation frappante dans celui des personnes refusées, et cela est particulièrement remarquable quand le nombre de refusés le long des frontières est comparé avec celui des ports océaniques, qui, pendant l'année dernière était de 972. D'après cela, il est évident qu'une grande vigilance devra être exercée le long de la frontière, parce qu'il est évident qu'il y a un grand nombre de personnes aux Etats-Unis qui désirent obtenir accès au Canada et que nous considérons être des colons peu désirables pour notre pays.

Pour expliquer ce qui peut sembler être un petit nombre d'immigrants refusés en comparaison de ceux qui ont été admis dans le district de l'est, relativement aux nombres dans les autres districts, je puis dire qu'il y a une immigration nombreuse des Etats de la Nouvelle-Angleterre, *via* les ports dans le district de l'est, à divers endroits du Canada. La grande majorité de ceux-ci sont des colons très désirables, et nous avons à refuser bien peu de leur nombre. Il n'y a pas de grandes villes américaines près des frontières du Canada dans le district de l'est. Les personnes non recommandables qui sont refusées aux frontières viennent surtout de Boston, New-York, Philadelphie et de quelques villes industrielles dans la Nouvelle-Angleterre. Les taux des chemins de fer depuis ces villes jusqu'au Canada sont assez élevés, et ceux-là qui veulent venir à notre pays, sachant ce que nous exigeons d'eux pour y être admis, verront généralement à se conformer à nos règlements avant d'entreprendre un voyage aussi dispendieux. Ceux qui sont refusés à la frontière et renvoyés hésitent avant de dépenser leur argent une deuxième fois pour venir au Canada; c'est pourquoi les officiers dans mon district n'ont que rarement à s'occuper d'une personne

essayant une deuxième fois d'y être admise. De ces conditions résultent en grande partie le petit nombre de poursuites que nous devons intenter.

L'inspection des voyageurs a lieu sur les chemins de fer suivants dans le district de l'est: le Pacifique-Canadien, le Grand-Tronc, le New-York-Central (y compris le Ruthland et le Ottawa et New-York), le Boston et Maine, le Maine-Central, le Orford-Mountain et le Washington-County. Le personnel d'officiers d'immigration actuellement employés sur ces chemins de fer est capable de remplir ses fonctions d'une manière efficace quant à l'inspection des voyageurs. On a porté beaucoup d'attention, dans quelques-uns des ports, à l'inspection des trains de fret, et beaucoup de personnes qui essayaient de se rendre au Canada furtivement sur ces trains ont été surprises et renvoyées dans leur pays. On a obtenu de bons résultats dans certains districts ruraux où les cultivateurs font usage du téléphone. Un grand nombre de rôdeurs, à destination de certains endroits dans le Canada, qui ont eu l'habitude de demander leur nourriture à des cultivateurs et que l'on a surpris à dormir dans les granges, sont maintenant arrêtés, l'inspecteur d'immigration ayant été averti par le cultivateur au moyen du téléphone; ceux qui sont des citoyens américains sont amenés devant l'officier de leur pays par l'officier canadien et renvoyés aux Etats-Unis, débarrassant ainsi le Canada de certains individus très peu désirables et, souvent même, dangereux.

Une des plus grandes difficultés que nous avons à combattre est la suivante: certains individus aux Etats-Unis se rendent à la ville la plus rapprochée de la frontière du Canada; de là ils suivent, à pied, la route qui conduit à une station de chemin de fer, d'où ils reprennent le train pour se rendre à leur destination. Les officiers s'occupent sérieusement de cette situation et ont fait beaucoup pour mettre fin à cet état de choses. C'est mon intention de donner un soin tout particulier à ce genre d'ouvrage après la nomination des officiers supplémentaires que j'ai demandés pour certains ports.

Le changement opéré en octobre dernier quand la division où l'on s'occupe des Chinois fut transférée du département du Commerce au département d'Immigration, a donné aux officiers un surcroît d'ouvrage à deux ports dans le district de l'est, c'est-à-dire à Highwater, P.Q., sur le C.C.P., et à Athelston, P.Q., sur le N.Y.C.R., un nombre considérable de Chinois passant par ces deux ports pendant l'année.

Il m'est très agréable de faire rapport que les officiers continuent de prendre un vif intérêt dans leur ouvrage, et je ne sache pas que le public voyageur ou les officiers de transport se soient plaints à ce département relativement au travail ou à la conduite d'un officier quelconque de mon district pendant le dernier exercice. Sachant la tâche difficile qu'ont à remplir ces officiers dans l'accomplissement de leurs devoirs, le relevé indiquant le nombre de personnes admises et refusées, sans une seule plainte au département relativement à leur travail ou leur conduite, constitue, je crois, la preuve la plus concluante que ces hommes remplissent leurs devoirs d'une manière efficace et à la satisfaction de tous.

Au mois de juillet dernier, je reçus instruction d'aller rencontrer le contingent des journalistes britanniques qui rendait une visite au Canada. Je les rencontrai à Rimouski, et je passai trois semaines avec eux, voyageant à travers les provinces maritimes, l'Ile-du-Prince-Edouard, Québec et une partie d'Ontario. Ils étaient très désireux d'obtenir tous les renseignements possibles touchant les ressources et les occasions favorables dans ces province; inutile de dire qu'il m'était délectable de rester si longtemps en leur compagnie et de m'efforver de rendre leur séjour au pays à la fois agréable et profitable.

Outre le travail le long des frontières, je fus chargé de faire l'inspection des passagers venant par steamer et débarquant à Portland, Me, pendant les mois d'hiver, à destination d'endroits au Canada. Dans le cours de l'hiver dernier, les lignes White-Star, Dominion, Cunard et Allan ont fait la traversée régulièrement des

ports anglais à Portland, et le nombre de passagers en route pour le Canada démontrera, pour cette année, une augmentation très grande sur celui de l'an dernier. On espère qu'au moins 10,000 colons à destination du Canada arriveront à Portland avant la fin d'avril. Un très grand nombre de ces colons viennent des Iles Britanniques, tandis que les immigrants étrangers sont du nord de l'Europe. Je fus frappé à la vue du bon genre d'immigrants qui nous arrivent, du grand nombre de jeunes gens et de jeunes femmes, et, à bord de quelques-uns des steamers, les familles de garçons et de filles, intelligents et en bonne santé, formaient le sujet de beaucoup de commentaires favorables.

L'accommodation à Portland pour le transbordement d'un si grand nombre de personnes est absolument insuffisante, mais je comprends que la Compagnie du Grand-Tronc, qui est la propriétaire des édifices d'immigration, a l'intention d'agrandir son local avant un an, de sorte qu'il y aura amplement de l'espace et l'ameublement nécessaire pour l'inspection et le confort des passagers.

Cette partie de mon travail est devenu, pour moi, très intéressante, me mettant en contact avec tous ceux qui viennent au pays pour la première fois, et me donnant le moyen de voir les catégories différentes d'immigrants, ainsi que me fournissant, sur une petite échelle au moins, l'occasion de leur souhaiter la bienvenue à cette nouvelle terre promise.

J'aimerais à saisir cette occasion pour exprimer combien je suis sensible aux bontés dont j'ai été l'objet de la part des officiers d'immigration américains à Portland, et combien j'apprécie, dans les circonstances actuelles, leur désir de m'aider, de toutes façons, pour faciliter l'inspection des passagers en route pour le Canada.

En passant en revue le travail fait le long de la frontière depuis son organisation, il y a quatre ans, je sens qu'il y a beaucoup de choses pour lesquelles nous qui en sommes chargés devons rendre grâces.

Quand l'inspection le long des frontières fut inaugurée, le but de ce travail fut, pendant un temps considérable, complètement méconnu par le public voyageur, par les compagnies de transport et par la presse dans tout le pays. Nos officiers étaient inexpérimentés, et, à cause de la fausse impression répandue au dehors, les devoirs d'un inspecteur d'immigration n'étaient pas seulement difficiles à remplir, mais sa position était très désagréable et ingrate. Cette fausse impression et cet exposé mensonger du travail le long de la frontière sont aujourd'hui disparus. La presse, au lieu de critiquer et de trouver à redire de ce qu'elle appelait du galon rouge (*red tape*) et de l'inspection inutile des passagers, se rend compte de l'importance de nos fonctions et, dans plusieurs circonstances, a félicité le département sur les moyens adoptés pour obtenir un bon choix de ceux qui doivent être admis au Canada et pour avoir protégé le pays contre les personnes qui seraient devenues des citoyens peu recommandables.

Les magistrats de police, les officiers municipaux et autres des diverses villes le long des frontières font de grands éloges de la belle œuvre accomplie par les inspecteurs d'immigration. Les conducteurs, les serre-freins et les autres officiers des compagnies de transport sont toujours prêts et contents d'aider, de toutes les façons possibles, les officiers à remplir leurs fonctions, tandis que les voyageurs, non les moindres biens que les derniers, commencent à voir que ce travail est dans l'intérêt du pays et, généralement consentent volontiers à répondre aux questions qui leur sont posées par l'inspecteur.

On a érigé des constructions appropriées pour l'inspection et la détention des passagers dans tous les principaux ports du district de l'est. Ces édifices deviennent d'un grand secours aux officiers pour faciliter l'accomplissement de leurs devoirs, et, en même temps, ils fournissent un lieu confortable aux passagers qui, pour une raison quelconque y sont détenus.

Par l'érection d'un ou deux autres édifices de ce genre dans le cours de cette année, le district dont je suis chargé sera muni de toutes les constructions nécessaires.

Ayant un personnel d'inspecteurs d'immigration comme ceux que j'ai dans mon

district aujourd'hui—des hommes de bonne conduite, délicats dans leurs manières, faisant preuve de sens commun et de jugement dans leurs décisions, et reconnaissant pleinement l'importance du service, j'ai toute raison d'avoir confiance dans leur intelligence et dans leur désir de remplir les vœux du département relativement à la sanction des règlements concernant l'immigration, et je suis certain que le progrès obtenu continuera et que nous pouvons envisager l'avenir avec confiance dans le succès de notre œuvre.

Je suis heureux de déclarer que l'harmonie parfaite existe entre les inspecteurs canadiens et américains de la frontière, et que la coopération des officiers des deux pays a permis d'accomplir beaucoup de bien.

Permettez-moi de dire combien j'apprécie l'accueil généreux que vous avez fait à mes suggestions et recommandations pendant le dernier exercice.

Votre obéissant serviteur,

T. B. WILLANS,
Inspecteur-voyageur d'immigration.

N° 2.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR-VOYAGEUR H. G. HERBERT.

OTTAWA, 1er avril 1912.

Le Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport annuel comme inspecteur-voyageur d'immigration.

La partie de la frontière dont je suis chargée s'étend depuis Toronto jusqu'à l'angle sud-est du Manitoba, et est connue sous le vocable, District de la Frontière Centrale. Mes devoirs comprennent la surveillance de tous les voyageurs et les immigrants venant des Etats-Unis au Canada aux ports d'entrée réguliers de ce district, et, autant que possible, la répression de la "contrebande" des immigrants dont l'admission au Canada est prohibée. Ce commerce illégal ne se fait pas au grand jour, mais plutôt le soir, il se fait sans doute à de nombreux endroits dans mon district. Nous le recherchons surtout le long de la frontière, à la rivière Niagara, sur les côtes du lac Erié, la rivière Détroit et la rivière Saint-Clair, sur le lac Huron, le long de la rivière Sainte-Marie (en amont et en aval de Sainte-Marie), sur le lac Supérieur et partout le long de la rivière et le lac La-Pluie.

Il y avait, le 31 mars 1912, soixante et dix-huit inspecteurs d'immigration en service dans mon district. La réparation de ces officiers parmi les trente-huit ports d'entrée reconnus est donnée dans le tableau A ci-dessous, qui est préparé suivant l'ordre géographique.

Bien que le nombre total d'inspecteurs dans mon district n'a pas augmenté notablement pendant les quatre dernières années, l'on verra par le tableau suivant que le département a constamment suivi la politique de faire faire cette inspection des frontières par ses propres officiers spéciaux, qui peuvent y consacrer tout leur temps et toute leur attention. Le nombre d'inspecteurs d'immigration réguliers s'est, par conséquent, augmenté de 17 à 42 lorsque, de temps en temps, on enleva des inspecteurs douaniers l'obligation de s'occuper d'immigration aux ports les plus affairés. La responsabilité n'étant plus divisée, un meilleur système et une meilleure disci-

pline sont possibles, et l'efficacité du personnel, suivant moi, en a été doublée. A cause de la croissance rapide du travail des inspecteurs douaniers, ce n'est qu'aux ports les moins importants que le département devrait se fier à ses officiers pour l'inspection des immigrants.

Nombre d'inspecteurs le 31 mars.	1909.	1910.	1911.	1912.
Inspecteurs d'immigration..	17	25	29	42
Inspecteurs douaniers d'immigration..	66	52	56	36
Total..	83	77	85	78

TABLEAU A.

DISTRICT DE LA FRONTIERE CENTRALE.

MONTRANT le nombre d'inspecteurs en service et le nombre d'immigrants admis et refusés par eux.

Nom du Port.	Inspecteurs d'immigration réguliers.	Inspecteurs douaniers d'immigration.	Nombre total d'inspecteurs.	Immigrants admis.	Immigrants refusés.
Toronto	1		1		16
Port-Dalhousie		1	1	4	
Niagara-on-Lake et Lewiston, N.Y.	1		1	328	84
Queenston		2	2		
Niagara-Falls	9	2	11	3,030	3,341
Bridgeburg	3	2	5	2,118	1,323
Fort-Erié	1	3	4	178	427
Erié-Beach		1	1		
Crystal-Beach	1	1	2	18	145
Port-Colborne		1	1		
Port-Dover		1	1		
Port-Burwell		1	1		
Port-Stanley		1	1	1	1
Rondeau		1	1		
Kingsville		1	1		
Amherstburg		1	1	12	
Windsor	9		9	4,818	2,614
Walkerville	2		2	258	519
Walpole-Island		1	1	13	
Port-Lambton		1	1		4
Sombra		1	1	47	
Courtright		1	1	15	
Sarnia	4		4	2,595	531
Point-Edward		1	1	1	13
Goderich		1	1		
Owen-Sound		3	3		
Collingwood		1	1		
Midland		1	1		
Depot-Harbour		1	1	1	
Parry-Sound		1	1		
Little-Current (Ile Manitoulin)		1	1	11	
Cutler		1	1		
Blind-River		1	1		
Thessalon		1	1	8	
Saut-Ste-Marie	4		4	4,935	1,024
Port-Arthur	1		1	2,149	137
Fort-William	1		1	1,066	25
Fort-Frances	3		3	6,189	827
Totaux	40	36	76		
Inspecteurs suppléants en outre de ceux à Lewiston et Crystal-Beach.	2		2		
Totaux	42	36	78	27,795	11,031

IMMIGRANTS ADMIS DES ÉTATS-UNIS.

Un relevé comparatif des chiffres de l'immigration à la frontière internationale pendant les quatre dernières années démontre le grand accroissement d'une phase du travail de vos inspecteurs.

Total de l'immigration des E.-U., pour l'année	1908-09.	59,832
" " " "	1909-10.	103,798
" " " "	1910-11.	121,451
" " " "	1911-12.	133,710

L'augmentation de 1911-12 sur 1908-09 est de 123 pour 100.

Sur les 133,710 immigrants qui vinrent au Canada des Etats-Unis depuis le 1er avril 1911 jusqu'au 31 mars 1912, tous furent examinés individuellement et avec soin par les inspecteurs qui sont distribués tout le long de la frontière. Sur ce total, 27,795 furent examinés par les inspecteurs de mon district.

IMMIGRANTS REFUSÉS À LA FRONTIÈRE.

Le nombre total des immigrants refusés par tout le Canada (ports océaniques et de l'intérieur) pendant le dernier exercice fut 23,006. Ceux qui ont été refusés aux ports de mer formaient un total de 972, tandis que pas moins de 22,034 furent refusés aux divers ports le long de la frontière. Ces chiffres étonnent, mais l'on ne doit pas pour un instant supposer qu'ils se raportent seulement aux refus opposés aux citoyens des Etats-Unis qui, en fait, ne forment qu'un pourcentage peu élevé de cet énorme total. Il ne faut pas oublier que la population de la république voisine s'est accrue, et s'accroît encore, en des proportions extraordinaires par l'immigration de personnes dont les coutumes et la mentalité ne sont nullement adaptées aux conditions existantes au Canada ni à ses besoins. Ceux-ci trouvent facile, comparativement parlant, l'entrée aux Etats-Unis, mais, attirés en grand nombre vers notre pays par ses avantages supérieurs, ils essayent d'y entrer par "la porte de derrière", pour ainsi dire. Voilà le problème capital du service de frontière.

Un tableau comparatif des chiffres se rapportant aux immigrants refusés pendant les quatre dernières années est intéressant comme preuve de l'augmentation d'un travail beaucoup moins agréable.

Total d'immigrants refusés pendant l'exercice	1908-09..	4,580
" " " "	1909-10..	8,997
" " " "	1910-11..	15,404
" " " "	1911-12..	22,034
Total pour les quatre années..		51,015

Sur les 22,034 immigrants refusés l'année dernière, 11,031, ou plus d'une moitié du nombre, furent refusés par les inspecteurs dans mon district. En d'autres termes, après un examen approfondi et individuel dans chacun de ces cas, vos inspecteurs furent obligés de décider que le Canada n'y gagnera rien, mais plutôt y perdra beaucoup, par l'admission de l'un quelconque de cette vaste armée qui comprend un grand nombre de ratés (*misfits*), de personnes sujettes à devenir à charge au pays, et, peut-être, des criminels. Ces chiffres auraient été même plus élevés n'eût été, de la part d'un grand nombre de ceux à qui le Canada est interdit, l'aversion pour se jouer des règlements, dont la stricte mise en vigueur a été publiée partout dans les rapports des poursuites sévères qui ont lieu le long des frontières internationales.

'LE BLÉ SÉPARÉ DE LA BALLE.'

La politique de la sélection a été suivie de la manière la plus stricte. Quelle meilleure preuve peut-être donnée des soins croissants et de la vigilance du service des frontières que le tableau suivant:—

En 1908-1909 pour chaque 1,000 immigrants admis	76	ont été rejetés.
En 1909-1910 " " "	86	"
En 1910-1911 " " "	128	"
En 1911-1912 " " "	165	"

POURSUITES SOUS L'ACTE DE L'IMMIGRATION.

Plus de 400 poursuites pour des infractions aux règlements de l'immigration furent intentées par les officiers dans ma division pendant le dernier exercice, et toutes ces causes, sauf quelques-unes, furent conduites sans avocats. Un grand nombre de ces poursuites offraient des difficultés peu ordinaires, mais le percentage élevé des condamnations, tel qu'indiqué dans le rapport suivant, est la preuve la plus forte des soins donnés par vos inspecteurs à ce nouveau genre de travail en rapport avec l'immigration.

POURSUITES—DISTRICT DE LA FRONTIÈRE CENTRAL.

Nom du port.	Plaintes portées.	Condamnations.	Actions renvoyées.	Actions retirées.	Amendes.
Niagara Falls	107	106	1	0	1,956 00
Bridgeburg	107	107	0	0	1,623 00
Fort-Erié	12	12	0	0	118 00
Windsor	84	80	4	0	1,325 00
Walkerville	8	8	0	0	125 00
Sarnia	10	10	0	0	215 00
Toronto*	12	1	0	3	400 00
Saut-Ste.-Marie	61	59	2	0	877 00
	401	383	7	3	$6,639 00

*Toronto—8 causes non terminées.

Un rapport détaillé des traits saillants de certaines de ces poursuites fournirait le matériel pour des histoires de détective, pour la comédie—oui, pour la tragédie même. Un tel rapport obtiendrait au moins un accroissement de respect pour la vigilance et la patience des inspecteurs intéressés.

Ce genre de travail à la frontière consume beaucoup de temps. Il a été considéré nécessaire d'y prêter une attention spéciale afin de faire savoir à tous que les lois du Canada doivent être respectées. Un grand nombre d'interdits, dans leur détermination de se rendre au Canada, ont eu recours à des moyens d'évasion les plus détournés et à des exposés inexacts. Une vigilance croissante est nécessaire pour combattre ces méthodes, et les procès-verbaux démontrent que vos inspecteurs sont de taille à affronter presque toutes les difficultés. La grande publicité donnée aux rapports de ces poursuites dans chaque pays a fait beaucoup sans aucun doute pour décider un grand nombre à ne pas essayer d'éviter vos inspecteurs.

Voici quelques examples des causes dont doivent s'occuper vos inspecteurs à la frontière. Les immigrants auxquels on fait allusion étaient, pour diverses raisons, inadmissibles au Canada, et, pour abréger, je ne ferai que citer les titres courants des poursuites découpés des journaux:—

(*a*) Quatre Bulgares dans une embarcation, le soir, évitent les banquises sur les platières du Niagara supérieure. Débarqués à plusieurs milles du poste de l'inspec-

teur. Arrêtés en attérissant. Condamnés à une forte amende et déportés.

(*b*)Cinq Macédoniens pris au milieu de l'hiver d'un wagon à marchandises sous clef. Cachés pendant plusieurs heures. Presque gelés à mort quand trouvés à leur arrivée à la frontière.

(c) Immigrant italien possédant ses titres de citoyenneté canadienne; on établit qu'il est un imposteur. Un banquier italien très en vue au Canada paye une amende de $250 pour avoir fourni les faux documents.

(*d*) Un interprète américain, attaché aux cours de justice canadiennes, revient de Buffalo accompagnant des concitoyens. Essaya de persuader l'inspecteur que ceux-ce étaient habitants du Canada. Condamné et mis à l'amende de $500 et les frais.

(*e*)Un habitant macédonien de Toronto condamné à payer $400 d'amende pour avoir essayer d'amener 'en contrebande' au Canada quatre concitoyens par des routes détournées. Enfuit du pays le jour de son procès. Arrêté plus tard par les inspecteurs et reconduit devant la justice.

Les longues étendues de rivières navigables vis-à-vis des grandes villes comme Buffalo et Détroit présentent de grandes difficultés lorsqu'il s'agit de contrecarrer les efforts tentés par certaines catégories pour être admises au Canada. Il y a des bateliers qui, avec des embarcations et des bateaux, font un commerce de faire entrer les étrangers au Canada 'en contrebande'. Dans un grand nombre de cas, les étrangers arrêtés par vos inspecteurs ont admis qu'ils avaient payé des montants aussi élevés que $25 et même $50 chacun pour mettre pied dans le Canada à des endroits supposés à l'abri de l'inspection des immigrants. Il est presque impossible de mettre fin entièrement à ce commerce, mais la nomination d'un officier chargé de faire la patrouille des côtes à des intervalles inattendus a fait beaucoup pour y mettre un frein. La nomination d'officiers locaux, dont les allées et venues seraient bientôt connues, pour monter la garde à un point donné, ne ferait que déplacer ce commerce en amont ou en aval de l'endroit. Il y a eu un grand nombre d'arrestations sous ce système de patrouille.

AMÉNAGEMENTS DE BUREAUX ET SALLES DE DÉTENTION.

Je suis bien aise de faire allusion aux conditions améliorées dans lesquelles vos inspecteurs accomplissent leurs devoirs dans mon district. Il y a deux ans, il n'y avait pas d'aménagement de bureau quelconque à l'usage des officiers à la frontière. Leur travail était fait, en grande partie, sur les plates-formes des chemins de fer, sur les débarcadères des bateaux passeurs et dans les salles d'attente générales des diverses stations de chemins de fer dans des conditions qui doublaient leur travail, sauf dans un port ou deux, où la courtoisie des officiers douaniers leur permettait de partager des aménagements de bureau insuffisants—bien que ce fut parfois gênant. La soumission des diverses compagnies aux lois récentes à ce sujet a vite fait d'apporter un remède à cet état de choses désagréable. Les principaux ports ont été munis de bureaux convenables et d'aménagements pour l'examen et la détention des immigrants. Dans le plus grand nombre de cas ceux-ci ont été construits spécialement pour être conformes aux plans prescrits par le département, et, tel que requis par la loi, ces aménagements sont fournis, maintenus et montés aux dépens des diverses compagnies de transport.

LISTE DES EDIFICES—DISTRICT DE LA FRONTIÈRE CENTRALE.

Port à la frontière.	Genre d'aménagement.	Fourni par
Lewiston	1 bureau et 1 salle.	Niagara Navigation Co.
Chutes-Niagara	2 bureaux et 3 salles	Système du Grand-Tronc.
"	1 salle	Chemin de fer Michigan-Central.
"	1 bureau et 1 salle (a)	Railway Arch Bridge.
"	1 bureau et 1 salle (a)	Upper Steel Arch Bridge.
Bridgeburg	2 bureaux et 2 salles	Chemin de fer Michigan-Central.
Fort-Erié	1 bureau et 1 salle	La Cie Fort-Erié
Crystal-Beach	1 bureau et 1 salle	Lake Erie Excursion Co.
Windsor	1 bureau et 2 salles	Chemin de fer Michigan-Central.
"	1 bureau et 3 salles	Pacifique-Canadien.
"	2 bureaux et 1 salle	Détroit Ferry Co.
"	1 bureau et 2 salles	Chemin de fer Grand-Tronc.
Walkerville	1 bureau et 2 salles (b)	Walkerville Ferry Co.
Sarnia	1 bureau et 2 salles (c)	Système du Grand-Tronc.
"	1 bureau	Port Huron Ferry Co.
Saut-Ste-Marie	1 bureau et 3 salles	Pacifique-Canadien.
"	1 bureau et 1 salle	International Transit Co.
"	1 bureau et 1 salle (d)	Le gouvernement.
Port-Arthur	Bureau	La ligne Booth et le Pacifique Canadien.
Fort-Frances	1 bureau et 3 salles (b)	Le Canadian Northern.
"	1 bureau et 1 salle (b)	International Bridge Co.

NOTE (a). Arrangements non entièrement terminés. (b) D'accord sur les plans et les travaux commencés. (c) Aménagements temporaires seulement. (d) Construit par le gouvernement sur le bord de l'eau pour la patrouille d'hiver du pont de glace.

LES INSPECTEURS À LA FRONTIÈRE.

L'inspection à la frontière, telle que maintenant systématiquement établie, est bien organisée et jouit d'une efficacité qui lui fait honneur, au début de sa cinquième année d'existence. Cette branche activement croissante du service gouvernemental s'est déja acquis la réputation d'être vigilante et active dans sa pénétration. Son activité au début fit le sujet de beaucoup de critiques,parce que son but n'était pas suffisamment compris. Aujourd'hui, l'attitude du public voyageur et du public d'intérieur aussi est, je crois, des plus activement sympathique et approbative des efforts de vos inspecteurs d'immigration pour la protection de notre pays contre l'affluence des personnès peu recommandables.

Parlant d'après ma connaissance personnelle de la majorité des inspecteurs qui font ce travail d'avant-poste, je ne puis que dire qu'il y a peu d'officiers à l'emploi du gouvernement canadien qui aient travaillé plus fort pour obtenir, ou qui méritent plus l'estime du pays en général. Vos inspecteurs, n'étant plus l'objet de critiques déraisonnables et injustes partant de lieux imprévus, prennent un intérêt toujours croissant dans leur devoirs, et trouvent qu'il est plus agréable de les remplir poliment, mais sans crainte.

Pendant l'exercice que nous revoyons maintenant, je fus appelé à faire une enquête sur trois plaintes portées contre les actes d'inspecteurs dans mon district. Je n'ai trouvé aucune cause raisonnable pour ces plaintes, sauf dans un cas, et le prompt renvoi de l'officier impliqué est la meilleure preuve que l'on puisse donner au public que le département insiste pour que l'on soit poli et que l'on exerce du tact et du jugement en tout temps, mais particulièrement dans des circonstances imprévues. Considérant la nature difficile et, parfois, délicate, de beaucoup de cette inspection, nous devons nous féliciter du fait qu'il ait si peu de plaintes.

Je regrette d'avoir à parler de la perte de deux de vos officiers, décédés pendant l'exercice—M. Charles Quallins, du personnel à Windsor, vieux serviteur du gouvernement, et de M. Walter R. Meyers, l'inspecteur en charge à Sarnia.

Je vois avec plaisir que le département a nommé un inspecteur-voyageur d'immigration, qui consacrera son temps à systématiser le travail aux divers ports sur la frontière de la Colombie-Britannique. Je puis dire ici que M. C. E. Willox, inspecteur en charge aux Chutes-Niagara, l'un des inspecteurs les plus expérimentés et les plus compétents de mon district, fut transféré temporairement au district de la Colombie-Britannique pour aider à régler quelques difficultés survenues en rapport avec la contrebande effrénée des étrangers interdits. Il revint à son propre port après une absence de six mois. Je crois que cet essai pourrait être répété avec des résultats également heureux. La comparaison des méthodes et l'échange des idées doit être avantageuse à tous.

COMMENT ON NOUS JUGE.

Pour encourager davantage ceux qui se livrent à l'inspection des immigrants, j'aimerais à référer à un article en trois pages paru dans le *Saturday Evening Post,* le 26 août 1911; il est dû à la plume de Albert J. Beveridge et intitulé "Nos Cousins Canadiens—Comment ils traitent le Probl(me de l'Immigration".

L'article apprécie généralement la politique du Canada, ses lois et ses règlements, "administrés par des officiers exercés avec soin et en sympathie enthousiaste avec cette politique". La note suivante apparaît au bas de la page à la suite de plsieurs compliments qu'il fait au service à la frontière:—

'Note de l'auteur— L'on dit que le travail des agents et des inspecteurs d'immigration canadiens est loin d'être idéale. Où que demeure l'Anglo-Saxon demeure aussi l'esprit grognard, et il y a, sans doute, une raison pour cela. Mais en somme, le service d'immigration du Canada est le meilleur au monde. On peut en vérité dire cela tout en admettant qu'il y a encore moyen d'améliorer son service d'inspection et sa propagande d'immigration.'

RELATION AVEC LE PERSONEL D'IMMIGRATION DES ÉTATS-UNIS.

Un rapport de mon travail ne serait pas complet si je ne faisais pas allusion aux excellentes relations qui existent entre les inspecteurs d'immigration du Canada et ceux des Etats-Unis. C'est l'un des traits les plus charmants d'une occupation qui pourrait, autrement, être désagréable. Une grande partie de ce travail revêt un aspect international et, si ce n'était que l'accord parfait qui règne entre les personnels au nord et au sud de la 'ligne imaginaire,' cette circonstance pourrait devenir une source de rivalité et de friction. Le renvoi récent d'un inspecteur qui méconnut les droits des officiers américains est regretté par les personnels des deux pays. Mais il est agréable de pouvoir dire que c'est là le seul cas où l'on s'est écarté de la règle qui veut que les meilleures relations et la confiance mutuelle existent et doivent exister.

Un incident survenu pendant l'année vaut d'être rappelé. A nul autre port sur la frontière les conditions sont-elles aussi difficiles qu'aux Chutes-Niagara, où les deux pays maintiennent un personnel très nombreux. L'inspecteur en charge américain fut récemment transferré à un emploi dans l'ouest. La veille de son départ, un grand banquet d'adieu lui fut donné *en Canada* par des *inspecteurs canadiens.*

J'ai été non seulement bien traité et reçu avec courtoisie pendant mes nombreuses visites aux ports de la frontière américaine, mais les officiers des Etats-Unis m'ont aussi donné de l'aide d'une grande valeur. Il me semble qu'une coopération systématique deviendra nécessaire dans l'avenir, afin que les deux pays puissent trouver ensemble la solution de certains problèmes. Ceci devrait être chose facile où l'esprit de coopération existe déja si pleinement.

LA COOPÉRATION DES AUTORITÉS MUNICIPALES ET AUTRES.

Un trait encourageant du travail sur la frontière est la coopération croissante des magistrats de police, des autorités municipales et de la police provinciale et municipale. Je conférai dernièrement à Port-Dover avec le commandant Robinson, du steamer du gouvernement *Vigilant,* qui croisait sur le lac Erié au service de la protection des pêcheries. Nous parlions de la traversée du lac Erié par des étrangers interdits venant des Etats-Unis dans des bateaux remorqueurs pour le transport du poisson, dont il avait été rumeur, alors qu'il exprima le désir de s'occuper de n'importe quel devoir se rapportant à l'immigration qu'on pourrait lui assigner avec le consentement de son département. Une grande partie des premiers succès de ce travail est due à l'aide généreuse des officiers des douanes. On prête libéralement encore cette aide quand elle est demandée, et il fait plaisir de remarquer l'intérêt croissant que prennent les officiers des autres département dans le travail de l'immigration, non seulement dans les districts près de la frontière, mais aussi dans les villes de l'intérieur. Cette coopération générale est le meilleur indice d'une sympathie nationale entre ceux qui s'occupent de l'inspection à la frontière.

REMARQUES GÉNÉRALES.

J'ai fait pendant l'année plus de 150 visites d'inspection aux ports de mon district. En dehors de la direction générale des devoirs variés des inspecteurs dans ces ports, une partie considérable de mon temps fut employée à faire des investigations se rapportant à diverses matières concernant les différents districts par tout l'Ontario. Des plaintes nombreuses furent portées relativement à l'entrée illégale d'étrangers interdits dans les cités et villes de l'intérieur. Les informations réelles n'étaient pas nombreuses et je les ai promptement réglées. Je n'ai pas perdu de vu l'importance qu'il y a de se tenir intimement au courant des conditions gouvernant le travail dans les plus grandes villes. La préparation des plans pour les nombreux édifices dont j'ai déja parlé et l'arrangement de tous les menus détails s'y rapportant, ont occupé beaucoup de temps dont je pourrai me servir l'année prochaine pour voir à d'autres détails du service. J'ai consacrer beaucoup de temps aux poursuites ci-dessus, et j'ai dû faire un grand nombre de voyages en dehors de mon district pour obtenir les preuves nécessaires dans des cas spéciaux. J'ai été obligé d'aller chercher ma preuve, pour une de ces causes, dans le Pensylvanie, le Massachusetts, le Connecticut et à New-York, sans compter six ou sept villes du Canada.

J'ai fait deux voyages aux ports atlantiques en compagnie de mon collaborateur, M. Willans, inspecteur-voyageur du district de l'est, pour l'aider, lui et son personnel, dans l'inspection de la foule d'immigrants d'outre-mer qui arrivent au printemps *via* Portland. L'optimisme de l'immigrant anglais se faisait voir d'une manière frappante à l'arrivée du vapeur *Mégantic* à Halifax avec 1,800 immigrants à destination du Canada par une température exceptionnellement froide et désagréable pour Halifax à cette saison. Quatre ou cinq pouces de neige humide faisait un gâchie peu réconfortant sur les ponts, les quais et les débarcadères. Environ 800, sans préparation aucune et insuffisamment vêtus pour une réception aussi froide, débarquèrent à Halifax par un vent piquant et une tempête de grésil. Ce contingent était composé surtout de femmes et de jeunes enfants en route pour des foyers nouveaux qu'avaient été précédemment préparés pour eux dans le "far west". Les jambes nues des enfants et leurs mains sans protection étaient bleues de froid lorsqu'ils aidaient leur mère à ramasser leur trop minces bagages. Mais pas une seule plainte ne fut entendue pendant la longue et fatigante opération du débarquement d'un si nombreux contingent, tout le monde paraissait très heureux. Le prompt sourire de ces jeunes enfants, dont les visages étaient pincés par le froid, donna une leçon d'optimisme qui ne fut pas oubliée par ceux qui virent ce débarquement. La même gaieté régnait chez les 1,000 autres passagers qui avaient choisi la route *via*

Portland, Me., pour se rendre au Canada. L'inspection commença de bonne heure le matin suivant—le dimanche—et la seconde fut bondée de ceux qui attendaient pour voir les officiers de l'immigration. L'attente fut nécessairement longue, vu la foule, mais il n'y avait aucun signe d'impatience. Au contraire, tout le contingent semblait jouir des formalités. Le chant, qui s'entonna de bonne heure, fut maintenu par tout le monde. Il semblait qu'une semaine d'exercice pendant ce voyage eut formé un grand chœur, et que chaque individu à bord contribuait à créer un flot d'harmonie qui, bien qu'ordinairement impressionnante et agréable, fut à ce moment de nature à déconcerter les officiers occupés à faire l'inspection. Personne ne se plaignit cependant, et vos inspecteurs continuèrent leurs travaux jusqu'à ce que l'esprit infectieux de l'occasion les obligea à rendre les armes. La musique avait envoyé au vent toute idée des règles et de règlements de l'immigration. Immigrants et inspecteurs chantaient de leur mieux *Pull for the Shore, Sailors* et *There's a land that is fairer than Day.* Nous fumes incapables de trouver un seul raté dans tout ce contingent, qui, collectivement, fut composé des meilleurs immigrants que j'aie jamais aidé à inspecter.

IMMIGRATION CHINOISE.

Les inspecteurs de mon district portent la plus grande attention à leurs nouveaux devoirs relativement à l'immigration chinoise, dont l'administration fut, le 2 octobre 1911, transférée des autres départements à celui de l'immigration.

Pour conclure, je dois dire combien j'apprécie l'accueil favorable que vous avez fait à mes recommandations, et tout ce qu'a fait le département pour améliorer les conditions du service rendu par ses empressés et loyaux serviteurs de la frontière.

Votre obéissant serviteur,

H. G. HERBERT,

Inspecteur-voyageur d'immigration.

RAPPORT DU MEDECIN EN CHEF.

Le Surintendant de l'Immigration,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre le rapport annuel du médecin en chef de l'immigration pour l'année 1911-12. Le travail relatif à l'inspection médicale pendant le dernier exercice a suivi de près celui de l'année précédente. Tous les ports de mer, et sur les côtes de l'Atlantique et sur celles du Pacifique, qui furent créés ports d'entrée pour les immigrants, sont maintenant munis d'officiers pour y faire l'inspection médicale, et il y a dans tous des édifices assez bien proportionnés à leurs besoins. On a érigé à Nord-Sydney, Cap-Breton, le port d'entrée pour le steamer de l'île de Terre-Neuve, qui s'y rend trois fois par semaine, un bâtiment propre contenant des salles d'attente, une salle de détention et des bureaux pour l'agent et le médecin à côté du quai des douanes, où le travail peut être fait d'une manière satisfaisante et promptement. Comme presque tous les immigrants sont natifs de l'île de Terre-Neuve, les détentions et les refus d'entrer sont rares à North-Sydney, maintenant que l'entrée indirecte des Européens du sud *via* St-Jean, et de là par chemin de fer à la Pointe-au-Basque n'existe plus. L'admission fortuite à South-Sydney de personnes peu recommandables au moyen des bateaux à minerai de St-Jean a été empêchée aussi par l'intermédiaire de l'agent de ce port.

Les aménagements pour la détention des immigrants aux ports de l'océan Pacifique ont été jusqu'ici à peu près suffisants. L'hôpital à Victoria est très complet

sous tous rapports. On demande pour celui de Vancouver quelques nouveaux aménagements à cause de l'extension donnée à l'inspection des Chinois, tandis que j'ai fait, l'automne dernier, à Prince-Rupert, une étude de la situation dans le but de recommander les méthodes les plus pratiques pour surmonter les difficultés qui se présenteront en rapport avec l'augmentation de l'immigration à laquelle nous devons nous attendre dans un avenir prochain, au moment du parachèvement du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique.

A cause de l'augmentation de l'immigration aux divers ports d'entrée principaux, il a été jugé à propos d'augmenter le personnel d'inspection médicale. C'est pourquoi on a nommé un officier supplémentaire à Halifax, cinq à Québec et un à Victoria, C.-B.

Considérant les résultats du travail, on peut dire que chaque année semble amener un plus grand nombre d'immigrants appartenant aux meilleures classes, tandis que l'inspection sévère, avant de les mettre à bord, des immigrants secourus, tend à diminuer la tâche de l'élimination des incapables avant leur arrivée aux ports de mer canadiens.

J'ai fait allusion, en deux rapports antérieurs, à la nécessité qui existe encore actuellement pour que les vaisseaux portant des immigrants soient aménagés mieux et de façon plus modernes. Il y a peut-être excuse pour les anciens vaisseaux dans la précipitation temporaire à l'ouverture du printemps, mais de trouver, comme je l'ai fait sur un vaisseau arrivant à Halifax en janvier, un lavoir que l'on pouvait atteindre seulement en traversant un pont ouvert et couvert de six pouces de neige et de glace, et, lorsqu'il fut atteint, où l'on trouvait tout gelé, est un état de choses que l'on ne devrait plus tolérer particulièrement chez les plus grandes lignes ayant à leur service un grand nombre des meilleurs vaisseaux. D'autres plaintes ont été formulées, de temps en temps, relativement à la vilaine nourriture sur une certaine nouvelle ligne de vaisseaux, et aux taxes mesquines imposées aux immigrants par ses commis aux vivres; mais, à l'exception de l'encombrement et de la ventilation insuffisante, les vaisseaux servant aux immigrants à destination du Canada aujourd'hui sont une amélioration notable sur ceux des temps passés. Nous pouvons juger de cela quand nous trouvons que le nombre total des décès sur la mer, pendant une saison d'immigration, se monte à une quantité presque négligeable telle qu'indiquée dans un tableau ci-dessous.

Le problème d'obtenir un service médical meilleur et plus exact sur les diverses lignes de steamers en est un qui exige une étude sérieuse en vue d'en obtenir la solution. Il fut démontré, dans la statistique publiée dans un travail lu par le Dr J. D. Pagé, médecin en chef à Québec, que la moyenne des voyages faits par les médecins de l'immigration arrivant à ce port pendant la dernière saison fut la suivante:—

"Nous avons eu l'année dernière, pendant les sept mois que dura la navigation sur le Saint-Laurent, 96 médecins différents sur 36 vaisseaux; cette année, 106 sur 44. La rémunération minime de $35 à $50 par mois donnée aux chirurgiens de vaisseaux explique suffisamment ces changements fréquents, et rend futile tout espoir d'améliorer l'inspection sur les navires tant que prévaudra ce système de rémunération".

Il est évident que le remède qui doit être apporté à un tel service, temporaire et, par conséquent, qui ne satisfait pas, est de rendre ces positions plus permanentes en donnant une rémunération plus élevée. Me rappelant ce que j'ai déjà indiqué moi-même dans des rapports antérieurs, et qui l'a été aussi par tous les officiers ayant eu l'expérience des ports, que les meilleurs temps et lieu, pour observer parfaitement l'immigrant sont à bord pendant les sept jours ou plus que dure le voyage, il me semble, comme je l'ai déjà suggéré, que nulle part ailleurs le département pourrait améliorer son service médical autant qu'en payant une prime aux chirurgiens de vaisseaux pour chaque voyage à la condition qu'un rapport satisfaisant de leur travail pût être rendu par notre médecin au port d'arrivée.

TABLEAU I—Montrant le total des détentions à cause de maladies, et les refus en 1911-12

Genre de maladie.	Cause de détention.	Nombre des détenus.	Nombre des libérés.	Nombre des refusés.	Nombre des décès.	Nombre dans les hôpitaux.
I. Maladies contagieuses	Rougeole	3	3			
	Erysipèle	3	3			
	Oreillons	1	1			
	Choléra	1	1			
	Petite vérole volante	16	16			
	Fièvres	8	6	1	1	
	Totaux	32	30	1	1	
II. Maladies générales	Alcoolisme	5	3	2		
	Tuberculose	40	20	18	2	
	Adénite	1		1		
	Rhumatisme	5	5			
	Anémie	1	1			
	Diabète	1	1			
	Laryngite	2	2			
	Méningite	1			1	
	Maladie de Bright	1	1			
	Maladie de Potts	1	1			
	Néphrite	1		1		
	Cellulite de la lèvre	1	1			
	Scoliose	1	1			
	Arthrite	1	1			
	Totaux	62	37	22	3	
III. Maladie des yeux	Trachoma	187	83	100		4
	Conjonctivite	371	361	3		7
	Choroïdite	1	1			
	Vue défectueuse	11	8	3		
	Perte de l'œil	1	1			
	Ulcer de la cornée	3	3			
	Kératite	3	3			
	Observations d'yeux	106	102			4
	Cataracte	2	1	1		
	Cécité	2		2		
	Iritis aigüe	1		1		
	Totaux	688	563	110		15
IV. Système nerveux	Folie	14	1	13		
	Epilepsie	8	3	5		
	Paralysie	3		2	1	
	Ataxie locomotrice	2	1	1		
	Faibles d'esprit	47	24	23		
	Observation du système Nerveux	9	3	4		2
	Imbéciles	3	1	2		
	Paranoia	1	1			
	Tabes dorsalis	1		1		
	Totaux	88	34	51	1	2
V. Appareil circulatoire.	Maladie de cœur	14	9	5		
	Goitre	7	4	3		
	Empoisonnem. du sang.	1	1			
	Eczéma (*Salt Rheum*)	1				1
	La varice	3		3		
	Totaux	26	14	11		1
VI. Appareil respiratoire	Pneumonie	5	4			1
	Pleurésie	2	2			
	Asthme	3	2	1		
	Bronchite	2	2			
	Totaux	12	10	1		1

TABLEAU I—Montrant le total des détentions à cause de maladies, et les refus en 1911-12—*Suite.*

Genre de maladie.	Cause de détention.	Nombre des détenus.	Nombre des libérés.	Nombre des refusés.	Nombre des décès.	Nombre dans les hôpitaux.
VII. Appareil digestif..	Diarrhée........	1	1	....	....	....
	Appendicite...........	1	1	....	....	....
	Gastrite................	2	2	....	....	....
	Jaunisse..............	2	2	....	....	....
	Hernie..................	11	3	8	....	....
	Totaux.. ...	17	9	8	....	....
VIII. Appareil génito-urinaire .	Avortement..........	2	2	....	....	....
	Syphilis...............	4	2	2	....	....
	Grossesse	6	1	5	....	....
	Accouchement.........	9	9	....	....	....
	Gonorrhée............	2	....	2	....	....
	Chancroïde............	1	1	....	....	....
	Cystite	1	1	....	....	....
	Blennorrhagie....	1	....	1	....	....
	Métrorrhagie..........	2	2	....	....	....
	Bubonocèle.............	1	1	....	....	....
	Totaux.........	29	19	10	....	....
IX. La peau.....	Gale.....	506	502	1	....	3
	Maladie de la peau......	5	4	1	....	....
	Eczéma..................	8	8	....	....	....
	Impétigo	4	4	....	....	....
	Psoriasis...............	2	1	1	....	....
	Favus..................	3	....	3	....	....
	Teigne..................	14	14	....	....	....
	Pédiculose	2	2	....	....	....
	Xéroderme	1	....	1	....	....
	Totaux.........	545	535	7	....	3
X. Malformations et maladie de la vieillesse et de l'enfance.	Abscès	19	12	6	1	....
	Surdité	3	2	1	....	....
	Courb. de l'épine dorsale	2	....	2	....	....
	Sénilité.................	7	3	4	....	....
	Totaux.........	31	17	13	1	....
XI. Accidents..........	Fracture du bras..	2	2	....	....	....
	Fracture de la jambe ...	2	2	....	....	....
	Boitement	6	4	2	....	....
	Entorses au pied..	1	1	....	....	....
	Hanche avariée.........	1	1	....	....	....
	Fracture du genou. . .	1	1	....	....	....
	Fracture de la jambe....	2	2	....	....	....
	Perte de la jambe... ..	1	1	....	....	....
	Estropié	1	....	1	....	....
	Dislocation de la hanche.	2	....	2	....	....
	Fr. de la rotule du genou	1	1	....	....	....
	Totaux...	20	15	5	....	....
XII. Causes mal définies	Température élevée.....	95	93	2	....	....
	Débilité physique.......	22	9	13	....	....
	Inflam. de la mâchoire..	2	2	....	....	....
	Mal au cou.....	1	1	....	....	....
	Inflammation au bras...	1	1	....	....	....
	Observation générale....	21	19	....	....	2
	Hanches malades.......	1	1	....	....	....
	Mal de mer	2	2	....	....	....
	Glandes malades......	1	....	1	....	....
	Macrocéphale	1	....	....	....	1
	Totaux.........	147	128	16	....	3
	Grands totaux......	1,697	1,411	255	6	25

Il est intéressant de noter que le nombre total des détentions pour l'année, 1,697, est moindre que celui pour l'année précédente, qui était de 1,868, bien que l'immigration totale en 1911-12 est de 354,237, en comparaison de 311,084 pendant l'année dernière. La différence dans le nombre de ceux qui ont été refusés est encore plus remarquable, étant de 255, en comparaison de 580 pour l'année précédente. Comme nous avons raison de présumer que l'inspection médicale dans les ports devient plus exacte à raison de l'expérience acquise, nous devons conclure que l'explication naturelle de cet état de choses satisfaisant existe, et dans le meilleur type de l'immigrant qui nous arrive et dans le triage plus soigneux que l'on fait sur le continent et dans la Grande-Bretagne.

Les maladies dans la division I restent peu nombreuses, comme dans les années passées, démontrant mieux que n'importe quoi, peut-être, puisque ces maladies sont facilement diagnostiquées, le soin que l'on exerce aux ports de partance.

Les cas de petite vérole proviennent généralement d'une seule personne admise mais détenue pour quelque autre cause, la maladie paraissant seulement lorsque le malade est à l'hôpital et infectant d'autres personnes avant que sa nature réelle soit connue. Le nombre toal, 16, donna en tout 32 dans cette catégorie en comparaison de 9 pendant l'année dernière.

Dans la division II, maladies générales, sont rassemblées le plus grand nombre de maladies qui méritent une attention spéciale. La tuberculose se trouve dans le groupe, laquelle serait peut-être mieux incluse dans la division I. Les soins apportés par les médecins dans leurs examens médicaux peuvent être bien jugés par le nombre des détenus à cause de la tuberculose, ceux-ci étant de 40 pour 100 en comparaison de 21 pour l'année précédente. Les autres cas de maladies dans cette division sont peu nombreux, 5 souffrant de rhumatisme étant le nombre le plus élevé.

Il fait plaisir de remarquer que, dans la division III, qui inclut toutes les maladies des yeux, les détentions, se montant à 1,030 l'année dernière, urent réduites à 688; celles à cause du trachma 463 à 187; la conjonctivite s'est augmentée de 226 à 371, et pour l'observation des yeux une diminution s'est fait sentir de 308 à 106. Une diminution notable dans le vrai trachoma est cause d'une diminution accentuée des personnes refusées, le nombre de celles-ci pour le groupe étant tombé 325 à 110, tandis que celui pour le trachoma s'est diminué 259 à 100. Cet amoindrissement du nombre de cas de trachoma doit, en justice, être attribué à l'examen soigneux, avant leur départ, des immigrants venant du continent, puisque du groupe austro-hongrois il y eut 21,651 cette année en comparaison de 16,285 seulement l'année dernières, et 9,805 Russes en comparaison de 6,621 pendant l'année précédente. Il est de plus remarqué que, tandis que le nombre total des immigrants britanniques sont de 138,121 en comparaison de 123,013 l'année dernière, ou une augmentation de 15,108, le fait ci-dessus est d'autant plus frappant, puisque l'augmentation des Austro-Hongrois cette année est de 5,366 et des Russes 3,184. Le groupe syrien est devenu une quantité négligeable.

Puisque la division IV groupant les maladies nerveuses ne donne que 88 en comparaison de 107, nous devons affirmer une fois de plus que l'on exerçe dans les pays étrangers un grand soin quant à cette inspection; mais le fait que 133 furent déportés pendant l'année à cause de folie, après avoir été admis au Canada, indique une certaine négligence des avertissements donnés relativement à l'émigration de personnes ayant une tendance à la folie. Il y eut cependant 14 détenus à cause de folie en comparaison de 11 l'année dernière, et 47 pour faiblesse d'esprit contre 58, tandis que 24 furent refusés contre 22 pendant l'année précédente. Furent aussi interdits 5 épileptiques contre 8 l'année dernière.

Comme nous nous attendions, peu de maladies énumérées dans la division V, maladies de l'appareil circulatoire, existent dans cette classe de la population encore dans la première moitié de la vie. Il n'y avait que 26 contre 44 l'année dernière, et 11 seulement furent refusés en comparaison de 39 pendant la même période.

Seulement 12 furent détenus dans la division VI, maladies de l'appareil respiratoire, contre 59, et 1 seulement fut interdit en comparaison de 18 l'année dernière.

Pareillement, dans la division VII, maladie de l'appareil digestif, le nombre de détenus fut de 20, et d'interdits 8, contre 35 et 20 respectivement l'année précédente.

Très peu de personnes furent détenues à cause des maladies énumérées dans la division VIII, mais dans la IXième, qui inclut les maladies de la peau, la gale, attaquant surtout les Chinois dans les ports du Pacifique, augmenta notablement le nombre des détenus. Un traitement simple étant possible, 7 seulement furent déportés, 3 l'étant à cause du favus, contre 6 l'année dernière.

L'apparence à extérieur des maladies dans les divisions X et XI en réduit le nombre. Cependant 13 furent interdits dans la première division et 5 dans la seconde contre 18 et 4 respectivement l'année dernière.

Dans la division XII nous trouvons groupées ensemble les maladies mal définies, la plupart des malades se trouvant atteints de la fièvre et de la débilité physique. Le fait que peu de personnes furent interdites démontre que les maladies étaient faciles à guérir ou qu'elles n'étaient que temporaires.

Naturellement, à la suite de l'énumération des détentions pour l'année quelques remarques sur le nombre total de celles-ci depuis 1902 jusqu'à 1911-12 inclusivement ne manqueront guère d'être intéressantes.

Bien que nombreuses, il est facile de voir que la cause principale de détention pendant les dernières dix années d'inspection* fut le trachoma, le nombre total étant de 2,727. Les trois autres causes principales furent: *Manque d'argent* (1,471), *Sujets à devenir à charge au pays* (1,712), *Rats de cale* (*stowaway*), (509). L'on verra que des causes médicales, à l'exception de plusieurs (*L.P.C. cases*) qui souvent comprirent des défauts physiques, forment presque les trois quarts du total de 8,500 personnes refusées pour 113 causes. En tout 92 furent écartés aux ports à cause de folie et 96 à cause de la tuberculose; 66 à raison de la vue défectueuse et 113 qui faisaient défaut quant au physique; 40 à cause d'épilepsie et 25 seulement à raison de faiblesse d'esprit ou l'imbécilité. Si nous prenons le total comme établissant l'efficacité de l'inspection, il semblerait alors que toutes les personnes refusées sur un total si élevé d'immigrants ne représentent qu'une bien petite fraction, et l'on doit dire que le Canada a reçu une population probablement supérieure à un nombre égal dans n'importe quel groupe du peuple dans le pays.

Les personnes refusées d'après les nationalistés présentent un certain intérêt, puisque cela représente la position relative des différentes nationalités d'immigrants aux divers points de vue physique, moral et financier. L'on verra notablement que le plus fort nombre furent des Italiens, surtout pendant les trois dernières années o.. l'on xigeait une qualification financière spéciale. Ces années, en fait, étaient celles où furent refusées le plus grand nombre de personnes de presque toutes les catégories. Pendant cette période les Bulgares, les Syriens, les Arméniens, les Grecs et les Turcs sont les plus nombreux si l'on calcule le pourcentage que sont de toute l'immigration les Russes et les Hébreux-Russes.

Rien ne montre mieux la permanence de bonnes qualités que le petit nombre, relativement parlant, de Galiciens, de Ruthènes et d'Autrichiens refusés. Parmi les orientaux, les Indous et les Japonais sont reusés en grand nombre. Si la loi de l'immigration n'eût pas pourvu à la déportation des immigrants après avoir été admis au Canada, l'histoire de cette masse d'humanité au Canada n'eut pas pu, en grande partie, être inscrite. Mais, étant donnée la clause de la loi de 1906, qui permet le renvoi hors du pays dans les deux ans après leur arrivée, nous avons pu nous rendre compte de la fortune et du caractère de ces immigrants. L'on remarquera pue 5,626 furent déportés pendant les dix ans, tandis pue 8,500 furent refuses aux

---

* Un tableau du nombre total des détentions depuis 1902 à 1911-12 se trouve à la page (63) du Rapport sur l'Immigration.

ports d'entrée. De toutes les causes, celle de devenir à charge au pays a été de beaucoup la plus sérieuse. La cause la plus remarquable suivante fut la criminalité, et l'année 1911-12 excède toutes les autres années sous ce rapport.

Le nombre des personnes souffrant de folie, qui furent déportées, vient ensuite quant à son importance et à ses proportions. Mis en contraste avec le total de la population autochtone, les 648 fous déportés, sur une population de 2,002,184 d'immigrants admis pendant les dix dernières années, formeraient presque exactement le même nombre par 1,000 que celui qui existait chez l'ancienne population des provinces de l'Est lors du recensement de 1901. Ceci n'est pas cependant une comparaison exacte, puisque, depuis la première année, 1901, jusqu'à la dernière année, la vie des immigrants de la première année a continué d'exister pendant dix ans; celle de 1902, pour neuf ans, et ainsi de suite jusqu'à la dernière année 1911-12, de sorte que le nombre d'années qu'a vécu cette population est bien plus élevé que celui de n'importe quelle année de recensement seule.

Lorsque l'on tient compte du fait que pas plus de 25 pour 100 d'une population ordinaire d'aliénés sont susceptibles d'être guéris, et lorsque l'on se rappelle que la moyenne du nombre d'années que les déments incurables passent dans les asiles avant de mourir est d'à peu près treize, on peut se faire une idée du lourd fardeau qui a été épargné au Canada dans son ensemble.

Le total des déportés pour tuberculose n'est que de271, ce qui, si l'on se rappelle que la moyenne par mille dans une localité ordinaire, est réellement peu élevé soit un peu plus de 0.23 par 1,000. A ceux-ci l'on peut ajouter 224 pour débilité générale et 133 pour faiblesse d'esprit, les deux chiffres indiquant la quantité inévitable de déchet humain que comporte un nombre de sujets aussi considérable que celui de l'immigration totale. Le total de la déportation est très minime et cela est démontré par le fait qu'il n'est que de 0.28 de 1 pour 100 sur 1,978,369.

On remarquera que le total des déportations pour 1911-12 dépasse de 175 les chiffres de l'année précédente, ou un peu plus que la proportion qui s'expliquerait par l'augmentation du nombre des immigrants. Comme on l'a déjà remarqué, la majeure partie des déportations ont eu lieu pour des raisons autres que des raisons médicales.

En comparant les causes médicales de déportation nous constatons que leur nombre est à peu près le même que pour les deux dernières années.

TABLEAU indiquant le total des déportations pour cause de maladie durant trois ans.

—	1909-10.	1910-11.	1911-12.
Abcès	2	2	2
Alcoolisme	0	9	5
Adénite	0	1	0
Asthme	0	2	1
Vue défectueuse	0	0	2
Cancer	0	1	2
Catarrhe	0	1	0
Impotence	0	0	2
Cystite	1	0	0
Eczéma	6	0	0
Epilepsie	8	10	10
Débilité générale	27	1	1
Hernie	0	2	1
Maladie de cœur	4	3	3
Insomnie	1	0	0
Blessures	1	0	0
Idiotie	2	0	0
Imbécilité	1	0	0
Insanité	95	121	133
Aliénation mentale	9	17	9
Malaria	2	0	0
Atrophie musculaire	2	0	0
Neurasthénie	0	1	1
Nostalgie	0	1	0
Paralysie	3	2	1
Rhumatisme	8	2	7
Sénilité	3	1	0
Trachome	2	8	0
Tuberculose	30	33	39
Maladie vénérienne	2	2	2
Veines variqueuses	0	0	2
	209	220	223

Comme il a été dit dans un rapport précédent, un examen des tableaux démontre jusqu'à quel point ont été légers les changement dans les causes de déportations durant les années successives; dans deux cas seulement l'on constate une augmentation notable: il y a eu 133 cas de déportations pour insanité comparativement à 121 cas, et 39 cas de déportations pour tuberculose contre 33 cas durant l'année précédente.

Les rapports précédents contenaient de copieuses observations au sujet de l'insanité, le principal point d'intérêt étant qu'en dépit d'un examen très minutieux des immigrants qui arrivent, une fraction, chaque année, soit 1 sur 3,500 immigrants passe sans être remarquée et plus tard accusé des symptômes d'insanité. On a eu beau étudier ces cas à l'hôpital, on n'a pu trouver qu'une très faible proportion de sujets qui avaient eu des attaques préalables, et il n'est que juste d'affirmer que si, sur chaque 1,000 de la population indigène trois personnes sont démentes, il n'est pas déraisonnable de s'attendre à ce que ⅔ de 1 sur 1,000 deviennent fous l'année qui suit leur arrivée, sur 350,000 immigrants.

On pourrait faire des remarques à peu près du même genre au sujet des 39 cas de déportation pour tuberculose, mais, comme on l'a fait remarquer ailleurs, lorsque les autorités sur le diagnostic de la tuberculose dans nos diverses localités, font remarquer que le médecin ordinaire, semble avoir besoin d'un cours spécial sur le diagnostic de la tuberculose, à en juger par le nombre de cas qui échappent à 'attention dans la pratique ordinaire, il faut avouer qu'à moins de faire un examen individuel et détaillé de chaque immigrant qui arrive, on ne saurait empêcher l'admission occasionnelle de quelquts cas isolés. Le cas suivant offre un exemple de cette vérité. Deux sœurs arrivées en novembre dernier étaient toutes deux à l'hôpital à Ottawa moins de quinze

jours après leur arrivée. L'une souffrait d'une bronchite aiguë, et l'on a découvert que l'autre était au commencement de la phase aiguë de la tuberculose. Un certificat de la part d'un médecin anglais diplomé affirmait que l'une et l'autre étaient en bonne santé, au moment de leur départ, et de fait, ni l'une ni l'autre n'avait cessé de travailler, et d'après la preuve que l'on a pu se procurer, ni l'une ni l'autre n'avait jamais souffert de la poitrine. Encore plus récemment, un immigrant anglais envoyé sur une ferme dans le but d'améliorer sa santé, a travaillé quatre jours et moins de quinze jours après il était au dispensaire des tuberculeux, à Montréal. Ce jeune homme paraissait assez bien portant à son arrivée, après avoir passé une semaine sur le pont en plein soleil, et pendant ce court espace de temps, il en était arrivé à avoir une fièvre intense et les pulsations accélérées que l'on remarque chez les tuberculeux dont la maladie est très avancée.

Une autorité canadienne éminente, parlant de l'importance du problème de la tuberculose, dit: Il est évident que la maladie est énormément fréquente dans toutes les régions civilisées, affectant parfois presque tout le monde; mais il ne s'en suit pas le moins du monde que ce qui peut être considéré comme une implantation biologique, puisse, dans chaque cas, donner des manifestations cliniques reconnaissables."

Dans le sommaire des maladies rapportées et au sujet desquelles des mesures officielles ont été prises, il est intéressant de noter que de beaucoup le plus grand nombre des déportations ont eu lieu dans Ontario, bien que la plus forte augmentation de population, tel que démontré par le recensement, se soit produite dans les provinces des prairies.

Les augmentations ont été—

Ontario	340,261	
Alberta	301,641	
Saskatchewan	401,153	903,197
Manitoba	200,403	

ou près de trois fois, tandis que pour les dix années, les déportations ont été:

Ontario	2,477
Les provinces de l'ouest	1,378

Durant la même période, 707,745 immigrants des Etats-Unis sont entrés au Canada, soit à peu près sept-dix-neuvièmes du total, et si nous devons juger de la qualité des immigrants que nous recevons par le nombre des déportés, il y a certainement un indice de haute qualité dans le fait que, tandis que le total des déportations pour toutes les nationaiité était de 0.28 pour cent, pour les Anglais, de 0.53, pour les Ecossais, de 0.30, et pour les Irlandais de 0.38, pour les Américains la moyenne n'a été que de 0.08.

En tenant compte du volume très considérable de cette migration des Etats-Unis, dont la qualité est si élevée, si on l'examine au point de vue de la santé, qui est ici intimement associé au point de vue social, il est consolant de songer, à en juger par analogie, d'après les progrès des immigrants dans les Etats de l'ouest depuis cinquante ans, qu'un grand nombre de leurs enfants, bon nombre d'entre eux étant les robustes descendants d'Allemands, de Scandinaves ou de Russes, pénètrent actuellement en Canada, et nou pouvons nous attendre à ce que, dans un laps de temp encore moins long, les enfants de ces immigrants et des autres races qui sont venues directement de leurs propres pays en Canada, auront fait des progrès dans des conditions climatiques et agricoles plus favorables, avec de meilleures lois, et un entourake social peut être aussi élevé sous le rapport de l'instruction du progrès et de la prospérité financière.

Votre obéissant serviteur,

P. H. BRYCE,

Officier médical en chef.

PARTIE III

ARPENTAGES

ARPENTAGES

RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.
DIVISION DE L'ARPENTAGE TOPOGRAPHIQUE
OTTAWA, 14 août 1912

Le Sous-Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous remettre le rapport suivant sur les opérations de la division des arpentages topographiques pour l'exercice expiré le 31 mars 1912.

Les arpentages se sont poursuivis toute l'année dans les provinces de l'ouest, et le travail de subdivision a été poussé vers le nord dans la région de la rivière La-Paix. Il a été employé soixante-seize brigades d'arpenteurs, mais soixante-treize seulement ont travaillé toute l'année; les trois autres n'ont été à l'œuvre que peu de temps. Trente-quatre arpenteurs ont travaillé à l'entreprise et ont fait de la subdivision, ainsi que de l'arpentage de terrains forestiers; les quarante-deux qui étaient à la journée ont exécuté des arpentages de subdivision, des réarpentages et divers autres travaux.

Le printemps et le commencement de l'été de 1911 ont été exceptionnellement humides et ont beaucoup retardé les arpenteurs, qui avaient mille difficultés à parvenir à leurs champs d'opérations. Ils rapportent aussi que les pluies incessantes ont empêché le grain de bien mûrir et qu'il s'est fait du blé de pauvre qualité, parce qu'on l'a fauché avant sa complète maturité pour le sauver de la gelée.

L'état suivant fait voir en moyenne le nombre de milles arpentés par chaque brigade au cours des quatre dernières années:—

1908	366 milles.
1909	412 "
1910	279 "
1911	280 "

Il a été subdivisé au complet 166 townships entiers et 8 townships fractionnaires, et l'on en a partiellement subdivisé 330 autres; enfin, 235 ont été réarpentés en tout ou partie.

Le tableau suivant indique la répartition de ces brigades par province:—

—	Au Manitoba.	Dans la Saskatchewan.	Dans l'Alberta.	En la Colombie-Britannique.	Partie en une province et partie en une autre.	Total.
Payées à la journée	3	3	12	6	15	39
A l'entreprise	3	16	13	—	2	34
Brigades employées pour peu de temps	1	—	—	1	1	3
Totaux	7	19	25	7	18	76

ARPENTAGE DE GRANDES LIGNES DE CONTOUR.

Sept arpenteurs ont procédé à l'établissement de lignes de base et de méridiens initiaux dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, et trois autres ont fait le même travail en la région de la rivière La-Paix.

M. G. H. Plunkett, arpenteur des terres fédérales, a terminé l'arpentage, le mesurage des niveaux et l'érection de buttes ou bornes le long des parties du cinquième méridien et des vingt-huitième et vingt-neuvième lignes de base à l'ouest du cinquième méridien. Ces lignes avaient été établies en 1910 par M. H. A. Ponton, arpenteur des terres fédérales, mais la terre était si humide qu'il avait été impossible d'y dresser des bornes. M. Plunkett fait rapport que les pluies de la dernière saison sont les plus fortes qu'on ait eues depuis vingt ans, mais il a pu faire les buttes ou bornes dans les endroits bas le long des lignes avant les pluies persistantes.

La vingt-deuxième ligne de base a été établie à l'ouest du cinquième méridien sur une distance de 120 milles par M. A. H. Hawkins, arpenteur des terres fédérales. Il a perdu vingt jours à cause du temps pluvieux, et il rapporte qu'il a plu quatre-vingt-dix jours sur cent cinquante-huit. La ligne de base passe à travers un pays assez plat, ravagé par le feu, et susceptible de culture sans grands frais de défrichement. Il n'a pas rencontré de collines d'une hauteur de plus de 100 pieds.

M. G. H. Blanchet, arpenteur des terres fédérales, a tiré la vingt-troisième ligne de base, du quatrième au cinquième méridien. Après avoir terminé ce travail, il se rendit directement à la dix-neuvième ligne de base entre les même méridiens, et il se mit au prolongement de cette ligne vers l'ouest à partir du rang 5.

Il a été pris par M. J. A. Fletcher, arpenteur fédéral, des observations de latitude sur le méridien principal et sur le quatrième méridien. L'arpentage correct des méridiens initiaux est de la plus grande importance, car c'est à partir de là que sont tirées les lignes de base régissant la subdivision du township. Les parties sud des méridiens ont été établies il y a nombre d'années, alors que les arpenteurs, avec l'équipement dont ils disposaient, ne pouvaient obtenir le degré d'exactitude avec lequel le travail s'exécute aujourd'hui. C'est pourquoi il était nécessaire de recourir à des observations de latitude pour découvrir et corriger les erreurs qui avaient pu survenir dans l'arpentage d'origine. Il fut pris des observations en deux endroits du méridien principal sur la rive nord du lac Winnipeg dans le township 48, et sur la rive sud dans le township 35. Il en fut pris d'autres en deux endroits également du quatrième méridien, dans le township 89 au passage de la rivière à l'Eau-Claire, et dans le township 62, sur la rive sud du lac Froid.

M. A. Saint-Cyr, arpenteur des terres fédérales, a établi partie de la dix-septième ligne de base, à l'ouest du troisième méridien. Il a aussi procédé à la restauration de partie du quatrième méridien au sud de la seizième base, attendu que l'extrémité de la dix-septième base tombait dans le lac Froid et qu'il fallait l'arriver sur la ligne de base voisine. Le pays traversé par la dix-septième base est assez bien boisé à l'est du passage de la rivière aux Castors, mais à l'ouest il est bas et marécageux.

M. E. W. Robinson, arpenteur des terres fédérales, a mesuré partie du deuxième méridien, et de là en gagnant l'ouest il a établi partie de la quinzième ligne de base. Le long du deuxième méridien, le terrain est bas et marécageux et il y de nombreux muskegs. Au fond, cependant, c'est le tuf, et il n'y en a aucun de nature flottante. Le thermomètre indiquait 80° Far., mais il fut trouvé de la gelée en creusant les fosses, car la mousse sèche de la surface absorbe la chaleur et agit de façon très efficace comme corps non conducteur. La culture et le drainage, cependant, feraient assurément disparaître ce désavantage.

M. A. W. Ponton, arpenteur des terres fédérales, a établi le principal méridien de la treizième à la seizième ligne de base. Le pays qu'il a parcouru, dit-il, est bas, humide et marécageux, avec ici et là des affleurements de roc. La surface, bien

qu'en grande partie recouverte de petits arbres, se compose de matières végétales noircies et impropres à l'agriculture.

Il a été établi par M. J. B. McFarlane, arpenteur des terres fédérales, des parties du quatrième méridien et de la vingt-quatrième ligne de base en gagnant de là vers l'ouest. Le quatrième méridien a été prolongé au nord jusqu'au township 103. A partir du township 95 en allant vers le nord, les neuf dixièmes du sol sont sableux et l'on y voit des cyprès et de petits muskegs. A peu près tous les dix ans des feux ravagent la contrée, car les muskegs ne sont pas assez étendus pour les arrêter. Cette région ne s'adapte pas à l'agriculture, à cause de la nature sableuse du sol, et la pluie, bien qu'assez abondante, tombe généralement en brume.

ARPENTAGES EN LA RÉGION DE LA RIVIÈRE LA-PAIX.

La région de la rivière La-Paix constitue un rectangle de la contenance de 3,500,000 acres de terre. Elle est située en la Colombie-Britannique et adjacente à la province de l'Alberta. La Colombie-Britannique l'a cédée au Dominion en échange de terrains situés en la zone du chemin de fer dont la province avait disposé avant que la zone ne fût placée sous l'autorité fédérale. A la suite d'une exploration, MM. J. A. Macdonell et J. A. Belleau en avaient fait le choix en 1905-06, mais on n'en avait jamais tiré les lignes de contour pour en déterminer l'exacte position. L'arpentage de ces lignes était une entreprise assez difficile.

Au cours de la dernière saison, quatre arpenteurs des terres fédérales: MM. J. R. Akins, Geo. McMillan, O. Rolfson et L. Brenot ont travaillé à délimiter ce territoire et à y établir des lignes de base.

M. Aikins a déterminé la frontière nord et a aidé M. Brenot à compléter la frontière ouest. Il a eu beaucoup de difficulté à faire ses transports, car la neige est restée épaisse tard au printemps. A moins qu'un arpenteur ne soit sur les lieux de bonne heure, il ne saurait faire grand'chose, car la saison d'été est si courte en ces latitudes élevées.

M. McMillan a établi la vingt et unième ligne de base en prenant à travers la région vers l'ouest. Dans la partie ouest il a eu l'aide de M. Brenot et, dès qu'il eût atteint la frontière ouest, M. McMillan se chargea de la partie sud jusqu'à l'angle sud-ouest du rectangle, tandis que M. Brenot tirait la partie de ligne qui gagnait au nord. M. McMillan était parti pour l'arpentage de sa ligne de base dès le mois de février, et il a eu à subir de grands froids, le thermomètre ayant descendu jusqu'à 55° sous zéro Fahr., mais vers la fin de mars, le temps s'adoucit suffisamment pour lui permetre de commencer ses opérations.

M. Rolfson a établi à travers la région la vingt-deuxième ligne de base. Il a eu aussi beaucoup de misère à transporter ses fournitures, car la glace sur la rivière La-Paix, à l'ouest de Dunvegan, n'était pas assez forte pour porter les voituriers, à cause de la rapidité du courant. Le pays que traverse la ligne de base est assez bien boisé, mais il y a de temps à autre des éclaircies de pauvre prairie.

Il a été publié sous forme de brochure un rapport des arpentages en la région de la rivière La-Paix et l'on y donne la description du pays, les comptes rendus des arpenteurs sur les townships et des renseignements généraux.

INSPECTION DES ARPENTAGES FAITS À L'ENTREPRISE.

Avant d'être acceptés, les arpentages exécutés à l'entreprise doivent être rigoureusement examinés. Au cours de la dernière saison, le travail d'inspection a été fait par cinq brigades d'inspecteurs sous la direction de MM. P. R. A. Bélanger, C. F. Miles, E. W. Hubbell, L. E. Fontaine et G. J. Lonergan, tous arpenteurs des terres fédérales. Ils ont aussi exécuté de petits arpentages divers qui se sont trouvés à

proximité de leur travail. Il peut valoir la peine de signaler qu'il a été pour la première fois nécessaire d'envoyer un inspecteur en la région de la rivière La-Paix pour y faire l'examen d'arpentages faits à l'entreprise, ce qui démontre combien la colonisation se développe rapidement. Certains townships inspectés sont situés à plus de 300 milles du chemin de fer le plus rapproché.

M. Bélanger a inspecté des arpentages à l'entreprise au Manitoba et il a fait de la subdivision et des traverses à Pointe-du-Bois, sur la rivière Winnipeg. Il a aussi mesuré, à la baie du Pêcheur, un petit établissement dont tous les lots sont occupés par des pêcheurs métis.

L'inspection des entreprises en la Saskatchewan a été faite par MM. Miles et Hubbell, dans les parties nord-ouest et plein nord respectivement. M. Miles a aussi fait divers arpentages dans le voisinage de son travail d'inspection et il a subivisé une partie de la réserve des sauvages du lac Froid, que le département des Affaires des Sauvages a transférée à ce ministère.

M. Fontaine et Lonergan ont fait de l'inspection dans l'ouest et le nord de l'Alberta respectivement. Le travail de M. Lonergan s'est étendu à la région de la rivière La-Paix, car il s'y était subdivisé à l'entreprise l'an dernier vingt-huit townships.

ARPENTAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Les arpentages en la zone du chemin de fer se sont poursuivis sous la direction de MM. H. J. Deans, J. E. Ross, C. H. Taggart, A. Lighthall et A. V. Chase, tous arpenteurs des terres fédérales

M. Deans a complété plusieurs arpentages divers et des traverses; il a aussi mesuré nombre d'exploitations forestières au nord de Vancouver.

M. Ross a fait des subdivisions de terrains au sud de Kamloops et M. Taggart a procédé à différents arpentages au nord de Kamloops.

M. Lighthall a pris des niveaux à Woodhaven sur la baie Bedwell, afin de déterminer si les pentes permettraient de changer la situation de certains chemins. Il a encore fait de l'arpentage de subdivision, mesuré des exploitations forestières et délimité partie de la zone du chemin de fer.

M. Chase a continué l'examen de terrains vacants en la région de Kamloops pour les classifier en terrains fruitiers, terres à culture, pâturages, terres à bois et terres sans valeur. Il a de plus fait diverses subdivisions dans le voisinage de Lytton.

SUBDIVISIONS DE TOWNSHIPS.

Les arpentages de subdivisions qui se sont exécutés en 504 townships avaient été confiés à des arpenteurs travaillant à l'entreprise, ainsi qu'à certains arpenteurs payés à la journée en des localités où le travail ne pouvait se donner à l'entreprise.

Différentes subdivisions ont été faites à Le-Pas, dans le nord du Manitoba, par M. A. L. MacLennan, arpenteur des terres fédérales. Sur la demande de la *Finger Lumber Co.*, il a aussi arpenté une localité qui se développe sur la rivière aux Carottes.

MM. W. A. Scott et J. Francis, arpenteurs des terres fédérales, ont exécuté différentes subdivisions, ainsi que l'arpentage de claims houillers dans le sud-ouest de l'Alberta.

M. C. M. Walker a mesuré un terrain destiné à des fins de force motrice sur la rivière du Coude et il a subdivisé des parties de townships au sud-ouest de l'Alberta.

Des subdivisions de terrains, par où passe l'embranchement des houillères de l'Alberta du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et des arpentages de claims houillers en ces mêmes lieux ont été pratiqués par M. A. L. McNaughton, arpenteur des terres fédérales.

CORRECTIONS, RESTAURATIONS ET ARPENTAGES DIVERS.

M. A. L. Cummings, arpenteur des terres fédérales, a retracé deux townships dans les montagnes du Cyprès, afin de déterminer la véritable position des lignes et de renouveler les bornes, en remplaçant les anciens poteaux de bois par des poteaux de fer. Il a, en outre, fait plusieurs petits arpentages divers dans le sud de l'Alberta.

M. P. B. Street, arpenteur des terres fédérales, a subdivisé certains terrains au pied des montagnes Rocheuses dans le sud-ouest de l'Alberta, afin de permettre au ministère de disposer de terrains houillers et de claims miniers près de Pincher-Creek. Il a, en sus, fait plusieurs arpentages divers en ces endroits et relevé une partie de la rivière des Islandais dans l'est du Manitoba.

Il a été fait, dans l'Alberta centrale, par l'arpenteur fédéral H. Matheson un arpentage de correction de plusieurs townships. En 1908, ces townships avaient été partiellement subdivisés à l'entreprise, mais, à cause des difficultés à s'approvisionner de vivres, l'entrepreneur n'avait pas complété la subdivision. Bien qu'il eût été requis d'y retourner et d'achever son travail, l'ouvrage n'avait jamais donné satisfaction et M. Matheson fut chargé d'aller y mettre la dernière main.

M. C. F. Aylesworth a subdivisé le terrain entourant le lac Max dans la réserve forestière de la montagne de la Tortue, et celui entourant le lac au Poisson dans la réserve forestière de la montagne Orignal, pour en faire des esdroits d'été.

M. C. Rinfret, arpenteur des terres fédérales, a fait disparaître les doubles bornes en un certain nombre de townships subdivisés en 1883 dans le voisinage de Mosejaw. Il a aussi réarpenté quelques townships près de Maple-Creek, et vers la fin de la saison il a exécuté ici et là divers arpentages.

MM. G. A. Bennett, E. S. Martingale et R. C. Purser, tous arpenteurs des terres fédérales, ont eu à faire un peu partout différents arpentages, des corrections, des traverses et des recherches au sujet d'erreurs signalées dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Il a été effectué des arpentages d'établissements par M. H. S. Day, arpenteur fédéral, le long de l'Athabasca à Pélican, Grands-Rapides, McMurray, McKay et Chipewyan.

M. P. A. Carson, arpenteur des terres fédérales, a fait un levé au stadia d'une partie de la rivière Lillooet-Nord.

M. A. W. Ashton, arpenteur des terres fédérales, a mesuré l'emplacement d'un cimetière près de Blairmore et a aussi fait divers arpentages près de Lytton.

Une investigation d'anciens arpentages près de Deloraine, travail pressant, a été conduite par M. T. S. Nash, arpenteur des terres fédérales et l'un des membres de notre personnel de bureau.

MM. W. T. Thompson et H. K. Moberley, arpenteurs fédéraux, ont fait de l'arpentage d'exploitations forestières.

M. Bridgeland, arpenteur des terres fédérales, a retracé la partie est de l'arpentage de triangulation dans la zone du chemin de fer. Il a renouvelé, la borne à la station I sur le cinquième méridien, érigée en 1890 par M. H. S. Drewry, arpenteur des terres fédérales, et il a rétabli toutes les stations à l'ouest jusqu'au sommet des Rocheuses. Il a aussi relié la triangulation aux bornes du système des Terres fédérales, lorsqu'il a été possible de le faire, et, bien qu'il n'ait pu retrouver les bornes du sixième méridien, attendu qu'elles avaient été détruites par le feu et par les bûcherons, il a retracé la borne existante la plus rapprochée à 2 milles plus loin vers l'ouest et il l'a rattachée à la triangulation. Un raccordement tout à fait sûr a ainsi été établi au moyen de la triangulation entre le cinquième et le sixième méridien. M. Bridgland a aussi fait des recherches en des arpentages à l'ouest de Calgary.

M. J. N. Wallace, qui a charge des mesurages de niveaux, a établi des lignes vers le nord, de Prince-Albert et de Lloydminster. Cet arpentage était nécessaire pour relier les niveaux déjà pris le long des troisième et quatrième méridiens et des lignes

de base contiguës avec les élévations le long du chemin de fer, qui sont aujourd'hui les seules sources de renseignements dans les provinces de l'ouest relativement au niveau de la mer. La ligne de niveau tirée vers le nord de Prince-Albert est de 30 milles, tandis que celle qui va de Lloydminster est de 83 milles.

ARPENTAGES AU YUKON.

M. F. H. Kitto, arpenteur des terres fédérales, membre du personnel de la division des arpentages topographiques à Ottawa, a été envoyée à Dawson pour prendre charge du bureau des arpentages du Territoire du Yukon, à la suite de la démission de l'ancien directeur.

Sous la direction du commissaire du Territoire du Yukon, M. Kitto a entrepris de réorganiser ce bureau, à part le travail de routine qui s'y est fait et consiste à fournir des renseignements au public, à préparer des impressions photographiques sur papier bleu, à faire des calques et des esquisses, à monter des cartes, à écrire des descriptions, à expédier la correspondance, à examiner et mettre en dossier des plans et des notes prises en campagne.

A la réquisition du commissaire, M. Kitto a fait l'arpentage d'emplacements de groupe et de claims miniers, et le revenu qu'on en a tiré a été transféré au revenu du Territoire du Yukon.

Il a été fait des modifications à la distribution du bureau; l'éclairage a été examiné et amélioré.

Outre le travail de routine et la réorganisation du bureau, M. Kitto a exécuté un arpentage de triangulation à partir de Dawson en remontant la rivière Klondike sur une distance d'une trentaine de milles. Il a aussi passé huit jours en campagne pour chercher les différentes positions de chemins, de lignes de base et de poteaux d'emplacements, en vue de renseigner le bureau du Territoire et celui de l'or.

M. H. G. Dickson, arpenteur des terres fédérales, a terminé son travail, à l'entreprise du levé de renvoi de Carmack, à partir de la vallée Nordenskiold jusqu'au creek Jarvis. dans le district de Kluane.

Le personnel de son bureau se compose de trois dessinateurs.

LEVÉS PHOTO-TOPOGRAPHIQUES.

M. Arthur O. Wheeler, autrefois topographe du personnel des arpentages, et aujourd'hui directeur du *Alpine Club of Canada,* a fait le levé photo-topographique du mont Robson et celui des montagnes de la ligne de faîte au nord de la passe de Yellowhead sur la voie du Grand-Tronc-Pacifique. Ce travail a été entrepris pour la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique, les gouvernements de la Colombie-Britannique et de l'Alberta et l'*Alpine Club.* M. Wheeler a offert de mettre le résultat de son œuvre à la disposition du ministère de l'Intérieur, pourvu que le ministère lui aide en lui prêtant des instruments d'arpentage, qu'il lui fournisse, développe et imprime les plaques photographiques, et qu'il prépare la carte pour la photo-lithographie. La carte, qui contient beaucoup de renseignements précieux, obtenus à peu de frais, sur une région jusqu'ici inexplorée, accompagne le rapport de la division.

ÉTAT DU NOMBRE DE MILLES ARPENTÉS.

Le tableau suivant fait voir la comparaison entre le nombre de milles arpentés chaque année depuis 1909:

Nature de l'arpentage.	1er avril 1909 au 31 mars 1910.	1er avril 1910 au 31 mars 1911.	1er avril 1911 au 31 mars 1912.
	Milles.	Milles.	Milles.
Frontières de townships	2,089	2,376	2,041
Lignes de sections	16,326	11,849	10,098
Traverses	2,413	2,758	2,577
Réarpentages	3,876	906	2,317
Total pour la saison	24,704	17,889	17,033
Nombre des brigades	60	64	61
Moyenne de milles par brigade	212	279	280

Les tableaux suivants indiquent le nombre de milles arpentés par les brigades payées à la journée et par celles payées à l'entreprise:

TRAVAIL DES BRIGADES À LA JOURNÉE.

Nature de l'arpentage.	1er avril 1909 au 31 mars 1910.	1er avril 1910 au 31 mars 1911.	1er avril 1911 au 31 mars 1912.
	Milles.	Milles.	Milles.
Frontières de townships	861	1,178	992
Lignes de sections	1,066	1,484	823
Traverses	1,324	462	498
Réarpentages	3,808	835	2,237
Total pour la saison	7,059	3,962	4,550
Nombre des brigades	34	30	29
Moyenne de milles par brigade	208	132	157

TRAVAIL DES BRIGADES À L'ENTREPRISE.

Nature de l'arpentage.	1er avril 1909 au 31 mars 1010.	1er avril 1910 au 31 mars 1911.	1er avril 1911 au 31 mars 1912.
	Milles.	Milles.	Milles.
Frontières de townships	1,228	1,198	1,049
Lignes de sections	15,260	10,362	9,275
Traverses	1,089	2,296	2,079
Réarpentages	68	71	80
Total pour la saison	17,645	13,927	12,483
Nombre des brigades	26	34	32
Moyenne de milles par brigade	679	410	390

A cause de la nature de leur travail, quinze brigades ne sont pas incluses dans la tableau relatif au nombre de milles arpentés au cours de l'exercice expiré le 31 mars 1912.

COÛT DES ARPENTAGES.

Le tableau suivant donne le coût moyen par mille des arpentages exécutés par les arpenteurs rétribués à la journée et par ceux rémunérés à l'entreprise:

—	À la journée.	À l'entreprise.
Nombre total des milles arpentés	4,550	12,483
Coût total	$380,943	$334,304
Coût moyen par mille	$83.72	$26.78

RÉCIPROCITÉ ENTRE ARPENTEURS.

Comme résultante d'une conférence d'arpenteurs tenue à Melbourne en 1892, les examens d'arpentages en la Nouvelle-Zélande et dans les différents Etats de l'Australie se font devant un bureau commun d'examinateurs, et les arpenteurs admis ont le droit d'exercer leur profession en toutes les parties de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

En 1900, il a été reçu de l'Institut des arpenteurs de la Nouvelle-Zélande une invitation formelle au Canada de prendre part à ces arrangements. Il a été, en outre, sur ce sujet, échangé certaine correspondance avec l'arpenteur général de la Nouvelle-Zélande. On leur a expliqué que les arpenteurs de chaque province du Canada avaient formé des associations, constituées en corporations par les législatures provinciales, et qu'il n'existait pas de réciprocité entre ces différents corps. Il y avait peu de perspective d'en arriver à des arrangements réciproques avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, avant qu'il en soit conclu entre les différentes associations du Canada.

Lors de la conférence coloniale de 1907, il fut proposé par le gouverneur de la Nouvelle-Zélande que la réciprocité fût établie chez tous les arpenteurs de l'empire. La proposition fut discutée et adoptée après modification. Il y est constaté qu'il est désirable d'établir la réciprocité et on la recommande à la considération bienveillante des divers gouvernants.

Pour être admis arpenteur des terres fédérales, il faut subir un examen préliminaire en vue de devenir élève, puis, après trois années de service, l'élève a droit de se présenter à l'examen final pour obtenir une commission d'arpenteur des terres fédérales. Au temps de la conférence coloniale (1907), la loi autorisait tout arpenteur licencié en une partie de l'empire à se présenter à l'examen final pour être admis arpenteur des terres fédérales après une année de service, sans avoir à subir l'examen préliminaire.

En 1908, le Parlement a voté la Loi des arpentages des terres fédérales. On a profité de l'occasion pour présenter une modification en vue de donner effet au désir exprimé par la conférence coloniale, s'il pouvait se conclure des arrangements satisfaisants. La modification portait que le bureau des examinateurs, s'il le jugeait à propos, pouvait dispenser de l'examen final les arpentaeurs de toute partie de l'empire. Cette modification fut fortement combattue au Sénat de la part des arpenteurs d'Ontario et de Québec. Aussi la modification fut non seulement retirée, mais tout l'article fut biffé. Les arpenteurs étrangers au Canada n'ont plus de privilèges spéciaux d'après la présente loi.

Des représentations contre la nouvelle loi ont été faites par l'Institution des arpenteurs de la Grande-Bretagne, qui portèrent plainte au bureau des colonies. Sur leurs instances, le gouvernement de Sa Majesté convia les gouvernements fédéraux et provinciaux du Dominion et du Commonwealth à une conférence des arpenteurs généraux des colonies, laquelle se tiendrait à Londres le 24 octobre 1910. L'invitation fut acceptée par le gouvernement fédéral, mais déclinée par tous les gouvernements provinciaux du Canada. Elle fut également refusée par Terre-Neuve et par l'Union de l'Afrique du Sud. Le Commonwealth de l'Australie, les Etats australiens et la Nouvelle-Zélande demandèrent à ajourner la date de la conférence, qui fut en conséquence fixée au 30 mai 1911.

Furent délégués à cette conférence: Le Très honorable sir George Reid, C.P., G.C.M.G., C.R., haut-commissaire de l'Australie, représentant le Commonwealth; A. A. Spowers, arpenteur général du Queensland, et E. A. Counsel, arpenteur général de la Tasmanie, représentant la Nouvelle-Zélande et les Etats australiens, à l'exception de l'Australie du Sud; E. Deville, LL.D., représentant le Dominion du Canada; le colonel S. C. N. Grant, C.B., C.M.G., O.G., directeur général des ingénieurs de l'artillerie; A. Siemens, le président, et cinq autres membres de l'Institution des ingénieurs civils; W. Edgar Horne, M.P., le président, et cinq autres membres de l'Institution des arpenteurs.

La conférence a été ouverte par lord Lucas, sous-secrétaire d'Etat pour les colonies. Le colonel sir Duncan Johnston, C.C.M.G., C.B., O.G., ancien drecteur général des ingénieurs de l'artillerie, fut élu président, et M. A. Goddard, secrétaire de l'Institution des arpenteurs, fut confiée la charge de secrétaire.

Pour qu'il n'y eût pas de malentendu au sujet de la position du Canada, l'arment fédéral, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ces terres étant la propriété séance:

Lorsque s'est formée la Confédération canadienne en 1867, il existait deux bureaux de licences pour les arpenteurs: l'un à Toronto, pour la province d'Ontario, et l'autre à Québec, pour la province de Québec. Les exigences des deux bureaux se ressemblaient beaucoup, à savoir: un examen préliminaire, trois années de service en qualité d'élève reconnu, et un examen final. De par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, les biens et les droits civils furent mis sous la juridiction des provinces, et personne ne put faire de mesurage de terrain à moins d'être arpenteur provincial.

Les Territoires du Nord-Ouest furent dans le temps achetés par le gouvernement fédéral, de la compagnie de la Baie-d'Hudson. Ces terres étant la propriété du Dominion et sises hors les provinces, ne se trouvaient pas sous l'autorité provinciale, mais on en confia d'abord la subdivision aux arpenteurs provinciaux, parce qu'il n'y en avait pas d'autres. En 1872, la nécessité de surveiller davantage les arpenteurs des terres fédérales conduisit à une législation créant les arpenteurs des terres fédérales et un bureau d'examinateurs pour les admettre. Tous les arpenteurs provinciaux de 1872 devinrent arpenteurs fédéraux par la nouvelle loi. Durant quelques années, il y eut réciprocité entre les trois bureaux, mais comme chacun d'eux agissait indépendamment, il s'en suivit de graves abus et l'entente fut discontinuée.

Dans l'intervalle, la province du Manitoba s'était formée d'une partie des Territoires du Nord-Ouest. Les arpenteurs d'Ontario et de Québec avaient tous le droit exclusif de faire de l'arpentage en leur propre province; de même, les arpenteurs fédéraux avaient des droits équivalents pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. Les autres provinces n'avaient pas d'arpenteurs licenciés et l'exercice de la profession était libre.

Après 1883, il y eut une période de détente en fait de transactions de terres au Manitoba. Afin d'améliorer leur condition, les arpenteurs des terres fédérales au Manitoba se firent constituer en corporation par leur législature à titre d'arpenteurs des terres provinciales et on leur conféra le droit exclusif d'arpenter en la province.

Les arpenteurs des terres fédérales des Territoires voisins s'en ressentirent, car il leur fallait retourner aux frontières du Manitoba, tandis que ceux du Manitoba, qui étaient aussi arpenteurs des terres fédérales, pouvaient librement exercer dans les Territoires. Dès que les provinces dela Saskatchewan et de l'Alberta furent crées, les arpenteurs de ces provinces se reprirent et firent adopter des lois sévères, pourvoyant à la constitution en corporations des associations d'arpenteurs en chaque province, ainsi qu'à l'exclusion de tous autres arpenteurs. Cette législation mit fin pratiquement à l'exercice de leur profession pour les arpenteurs des terres fédérales, car ces deux provinces étaient les dernières où ils pussent faire de l'arpentage. Aujourd'hui, ils ne peuvent agir qu'en qualité d'employés du gouvernement fédéral. Il s'en suit que, malgré qu'il soit délégué à cette conférence, l'arpenteur général du Canada ne représente à la vérité aucune branche de la profession d'arpenteur en Canada.

La première proposition de réciprocité a été faite au Canada lors des négociations entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie, par M. Marchand, alors arpenteur général de la Nouvelle-Zélande. L'arpenteur général du Canada répondit que personnellement il était en faveur de la chose, mais ce n'est qu'en 1908 qu'on eut l'occasion de donner effet à cette proposition. Cette année-là la loi relative aux arpenteurs des terres fédérales fut refondue, et il fut présenté un amendement en vue d'autoriser le bureau des examinateurs à conclure des arrangements réciproques avec d'autres parties de l'Empire. Les arpenteurs d'Ontario et de Québec s'opposèrent fortement à cet amendement, et l'opposition en Chambre fut telle que le gouvernement retira non seulement la modification projetée, mais aussi une clause existant préalablement et qui accordait certains privilèges aux arpenteurs des autres parties de l'Empire. Vu les fortes objections des arpenteurs du Canada à toutes propositions de réciprocité, et vu le fait qu'il n'en existe pas m|me parmi eux, il semble |tre peu probable qu'ils adoptent immédiatement le plus vaste projet d'une réciprocité par tout l'Empire.

Tout en reconnaissant les difficultés à surmonter, les délégués ont été d'accord à convenir qu'on les avait convoqués dans le but de préparer un projet de réciprocité et qu'il était de leur devoir de préparer ce projet. Les recommandations arrêtées sont relatives à l'uniformité des examens, dont la conférence a dressé un abrégé, à l'usage de termes techniques partout les mêmes et à la création d'un bureau central ayant mission d'entendre les appels contre tout bureau local d'examinateurs. Le rapport de la conférence se termine ainsi:

"La libre discussion qui a eu lieu à la conférence ne permet pas aux délégués de fermer les yeux sur les difficultés qu'il y a assurément à vaincre pour en arriver à une entente générale en fait de réciprocité; et, bien qu'ils aient conscience que le projet formulé par eux ne réponde pas complètement à toute objection qui puisse se soulever, ils osent espérer qu'il servira de base à une entente future entre les dominions, les provinces ou les Etats qui désireront conclure des arrangements réciproques. Si certains gouvernements jugent impossible d'accepter en son entier le projet présentement soumis, il se pourra peut-être qu'ils en adopteront les parties qui leur conviendront. Même s'il était accepté par tout l'Empire une partie seulement des examens a subir pour être admis arpenteur, de sorte qu'un candidat, ayant passé cette partie de l'examen en une portion de l'Empire, s'en trouverait exempt s'il avait à la subir de nouveau pour se gratifier arpenteur en une autre portion de l'Empire, ce serait déjà un pas de fait en avant. Et les délégués désirent tout particulièrement appuyer sur l'importance qu'ils attachent à la création d'un bureau central."

CORRESPONDANCE.

La correspondance de cette branche a consisté de:—

Lettres reçues	11,675
Lettres envoyées	16,120

COMPTES.

Nombre de comptes réglés	1,024
Total des comptes	$943,386
Nombre de chèques transmis	3,068

PERSONNEL DU BUREAU.

Le personnel du bureau de la division des arpentages topographiques à Ottawa se compose de cent vingt-sept employés, soit une augmentation d'un employé depuis le dernier exercice.

Il y a eu quinze nominations, une employé a pris sa retraite, neuf ont démissionné et quatre autres ont été transférés ailleurs dans le département.

Ont été nommés: MM. W. B. Armstrong, J. E. Spero, L. A. Nevins, J. F. McDonald, A. S. Thomas, H. C. Smith, G. N. Clarke, A. G. McLennan, G. H. Watt, G. A. Colquhoun, J. J. Freeland, W. H. Herbert, H. Parry, R. C. Ross et L. G. Smith. M. P. B. Symes a pris sa retraite, et MM. J. E. Umbach, R. C. McCully, C. P. Dubuc, C. M. Ross, A. H. Beaubien, H. Osmond, C. M. Hoar, J. Fredette et B. J. Roe ont démissionné, tandis que M. J. A. Belleau a été transféré à la division des patentes de terres, M. A. M. Grant à celle de l'astronome en chef, M. A. Tremblay à la division des terres des chemins de fer, et M. C. E. Marchand, chez le géographe.

M. Symes, le dessinateur en chef, à qui, à cause de son continuel mauvais état de santé, on a donné sa pension après plus de quarante ans de service, faisait partie de la division depuis son établissement en 1873. C'était un précieux serviteur, connaissant intimement tout le travail, car il avait grandement contribué au développement de la division, de petit bureau qu'elle était au secrétariat d'Etat à ses vastes proportions actuelles. Son immanquable courtoisie et sa patience dans ses relations avec les membres du personnel ont fait que tous ont regretté son départ. La position de dessinateur en chef, devenue vacante à la suite de cette retraite, a été donnée à M. T. Shanks, B.A., Sc., arpenteur des terres fédérales, ci-devant aide-dessinateur en chef, qui a ainsi reçu de l'avancement. Il a été à son tour remplacé par M. T. E. Brown, B.A., chef de la première section, et ce dernier par M. H. G. Barber, aussi monté en grade.

BUREAU DU DESSINATEUR EN CHEF.

(T. Shanks, dessinateur en chef.)

Le progrès de notre travail au cours de l'an dernier a été sérieusement retardé par suite des changements survenus dans le personnel et son organisation, à cause des transfèrements, des démissions et absences pour divers motifs.

Il n'y a probablement pas dans le service de branche qui ait plus souffert que la nôtre, en ces dernières années, des transfèrements et des démissions. Au cours du dernier exercice, quatorze commis ont quitté le bureau et l'effectif de la partie technique du personnel n'est pas plus fort aujourd'hui que lors de la réorganisation en 1908, bien que l'ouvrage se soit accru. L'activité qui règne en général par tout le Dominion en fait de travaux de génie civil a rendu difficile de trouver ou de retenir des gens vraiment qualifiés, et les appointements qui se donnent en cette division du service ne sont pas suffisamment attrayants pour balancer les avantages d'une carrière moins restreinte au dehors, où l'on peut espérer avancer plus rapidement, trouver un travail plus varié et une plus forte rémunération. La réorganisation de 1908, avec le passage qui s'en est suivi de plusieurs employés temporaires au service permanent, a sans doute aidé à rendre la tenure du bureau plus continue qu'auparavant, mais l'état de choses ne sera vraisemblablement pas satisfaisant tant qu'il n'aura pas

été pourvu à de meilleurs appointements pour les employés techniques et à de plus grandes facilités d'avancement rapide.

On a maintes fois attiré l'attention sur le sérieux obstacle, pour l'efficacité de l'organisation et la prompte expédition des affaires, qui résulte du fait que notre personnel ne peut être logé en un même édifice ou en des bureaux à la convenance des autres branches du département. La nature de notre travail nous amène souvent à consulter les archives des anciens arpentages, et comme elles sont déposées en un bâtiment séparé, notre ouvrage en souffre. En outre, il arrive souvent qu'il nous faille garder longtemps plusieurs des registres et plans en nos bureaux, où la protection contre l'incendie n'est pas suffisante. Ces précieux registres comprennent l'histoire complète de l'arpentage des terres fédérales, et, comme leur perte serait irréparable, on devrait voir à en assurer la protection le plus tôt possible.

Le nombre moyen des arpenteurs envoyés chaque année en campagne depuis dix ans a été de soixante-quatre, dont à peu près la moitié payée à l'entreprise et la moitié à la journée. Il y a aujourd'hui tendance à accroître le nombre de ceux payés à la journée et par là même à restreindre le nombre des arpenteurs employés à l'entreprise. L'une des raisons principales de cette tendance c'est que la somme de travail relative aux anciens arpentages augmente, à mesure que le pays se colonise. Des erreurs se découvrent, des bornes disparaissent, la configuration topographique se modifie, il devient nécessaire de changer les anciens arpentages, et les réarpentages qui en résultent sont trop compliqués pour s'exécuter à l'entreprise. D'où il suit que notre travail s'accroît, car il faut préparer pour les arpenteurs des instructions plus détaillées que pour la subdivision régulière des townships, l'examen des rapports d'arpentage est plus difficile et la préparation des plans plus compliqués demande une plus grande habileté de dessin que pour les plans ordinaires de townships, pour le dessin et l'impression desquels on se sert souvent de moyen mécaniques. Cependant, la demande de subdivision originaire est toujours forte, et on estime qu'en 1912 il s'arpentera à l'entreprise environ 180 townships.

Le premier objet de notre travail de campagne est de délimiter le terrain pour qu'il en soit disposé et les plans des arpentages dont on a le plus urgent besoin sont ceux pour lesquels peuvent s'accorder des entrées et s'émettre des patentes. Mais, à part le travail de marquer les frontières de sections, l'arpenteur recueille une foule de renseignements précieux sur le caractère du sol, la topographie du pays, l'étendue des bois et des terres de prairie, ainsi que sur les ressources naturelles de la contrée. On a tenté de compilé ces renseignements sous une forme convenable pour en permettre consultation, mais il y a peu de chose de fait, vu l'urgence de notre besogne habituelle. A moins d'être récents, ces renseignements perdent beaucoup de leur valeur et il est à désirer qu'on en arrive à des arrangements assurant la prompte publication de données qui, à en juger par ceux qui s'enquièrent, sont d'un grand intérêt pour le public.

PREMIÈRE DIVISION.—INSTRUCTIONS RELATIVES AUX ARPENTAGES ET RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

(*H. G. Barber, chef de section.*)

En cette section se préparent les instructions aux arpenteurs pour leurs opérations de campagne, et les rapports d'arpentage transmis par eux sont entrés dans les registres du bureau. Des plans préliminaires sont dressés pour tous les townships où se font des subdivisions, sauf dans la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique. Il appartient aussi à cette section de préparer et de publier le rapport annuel du département, et de répondre à toutes les demandes de renseignements du public en général ou des autres branches du département.

Au cours de l'exercice il a été rédigé et adressé 161 lettres d'instructions, comprenant la préparation de 1,905 esquisses et de 46 cartes et tracés. Ces lettres contenaient tous les renseignements nécessaires sur les terres fédérales, les réserves des Sauvages et les autres arpentages déjà faits dans le voisinage, de même que tous les renseignements disponibles sur la nature du pays, les chemins, les routes et les modes de transport.

Il a été dressé les plans préliminaires de 285 townships. On en prépare quatre copies, dont l'une est mise en dossier dans ce bureau et il en est ourni une copie respectivement à la branche des archives d'arpentage, à celle des patentes de terres t à l'agnt ds terres dans la circonscription duquel est situé le township.

Le nombre des dossiers reçu de la branche de la correspondance pour usage dans le travail du bureau a été de 1,800, et le total des lettres rédigées et des mémorandums mis par écrit s'est élevé à 4,930.

Le Manuel des Instructions pour l'arpentage des terres fédérales a été de nouveau révisé. Il sera imprimé et publié au cours du prochain exercice.

Pendant l'année un rapport sur la région de la rivière La-Paix a été préparé et publié en vue de renseigner ceux qui auraient l'intention d'aller s'y établir. Il donne la description du sol, du climat et des principaux traits topographiques, et il renseigne encore sur les différents chemins et routes menant à travers le pays, avec indication des endroits d'arrêt, des meilleurs moyens de transport, etc. Une carte de la région accompagne le rapport.

Répondre aux communications des colons et autres sur différents sujets, ainsi qu'aux demandes de la part des autres branches du département, forme une partie importante du travail. Le nombre des communications dont il a fallu s'occuper au cours de l'exercice a été de 1,883, et elles ont nécessité la préparation de 3,599 esquisses, 34 plans et tracés, et 343 pages de notes de campagne.

Les registres du bureau font voir qu'il a été reçu 1,142 esquisses d'avancement de la part des arpenteurs en campagne, ainsi que 364 carnets de notes sur les arpentages de townships, 188 livres et 330 plans relatifs à des arpentages divers, 235 rapports sur les bois, 86 déclarations statutaires de colons, et des rapports sur 746 observations magnétiques et 29 exploitations forestières. Il a été reçu des rapports généraux sur des opérations d'arpentage de trente-huit arpenteurs.

L'examen de ce documents ayant été complété, 395 volumes de notes ont été mis aux archives avec 89 livres et 137 plans d'arpentages divers et 86 déclarations statutaires de colons.

Du bureau de la lithographie, il a été reçu les plans de 797 townships et de 11 établissements ou emplacements de ville; ces plans ont été entrés aux registres et distribués, de même que 73 cartes de sections et 106 plans divers.

Le personnel de cette section se compose de vingt et un employés permanents et de trois temporaires, mais sur ce nombre il en est un de préposé continuellement à la pièce de sûreté, où sont conservées de nombreuses archives de valeur et des cartes de sections, et on a besoin des services d'un autre, chargé de voir aux réquisitions de fournitures pour tout le département et à la papeterie nécessaire au personnel du bureau et aux arpenteurs en campagne.

DEUXIÈME SECTION—EXAMEN DES RAPPORTS D'ARPENTAGES FAITS DANS LE MANITOBA, LA SASKATCHEWAN, L'ALBERTA ET LE TERRITOIRE DU YUKON.

(*F. S. Nash, chef de section.*)

Le travail de la deuxième section consiste en l'examen des rapports d'arpentage de toutes les terres fédérales, autres que celles de la zone du chemin de fer en Colombie-Britannique, et en la préparation des plans s'y rattachant.

Dès qu'un arpenteur complète l'arpentage d'un township ou d'une partie de ce township, il transmet une esquisse faisant voir le progrès de ses opérations. Ces esquisses sont examinées, afin de voir qu'il sait employé des méthodes correctes et qu'il sait obtenir d'exacts résultats. Elles forment aussi la base des avances fournies aux entrepreneurs.

Au cours de l'exercice, il a été examiné 335 esquisses d'arpenteurs à l'entreprise, 440 d'employés à la journée et 196 de la part d'inspecteurs d'arpentages exécutés à l'entreprise, soit un total de 971 esquisses. On a completé les plans de 348 townships, dont 209 étaient des plans de première édition. Le nombre total des plans de townships compilés est bien moindre que ceux des années précédentes, car on a discontinué la pratique de compiler les réimpressions d'anciens arpentages, lorsque l'assortiment des plans de townships est épuisé.

Il a été examiné 224 arpentages de subdivision et 186 arpentages divers. On a compilé les plans de 16 arpentages divers et de 24 exploitations forestières. Ont été transmis aux arpenteurs 419 mémorandums sur l'examen des rapports d'arpentage et 355 réponses ont été reçues et les corrections nécessaires faites. Il a été préparé et rédigé 1,350 lettres. Il a été préparé 26 comptes pour arpentages à l'entreprise, et ces comptes, fermés, attendu que le rapport de l'inspecteur démontrait que les travaux avaient été exécutés de façon satisfaisante.

Dans le rapport de l'an dernier il était déclaré qu'on s'occuperait cette année de publier des cartes des arpentages exécutés dans le Territoire du Yukon. La chose a été faite; on a finalement adopté un style de plan, et le premier, qui couvre la région immidiatement voisine de Dawson, a été imprimé, et il en sera prochainement imprimé deux autres. Le nouveau plan, qui comprend approximativement 16 milles de latitude et 20 milles de longitude, est imprimé sur échelle d'un mille au pouce, et il indique, à part les arpentages, tous les renseignements géographiques disponibles. On s'est procuré une nouvelle armoire à dossiers pour les documents relatifs au Yukon et l'on a pourvu à nouveau d'un index complet un grand nombre de plans, qu'on a mis en liasses pour pouvoir les consulter en compilant les arpentages du Yukon. Pendant l'année l'on a examiné 64 arpentages de lots de groupe. On a aussi reçu et examiné la dernière partie du levé de renvoi de Carmack et les rapports d'arpentage du chemin allant de Yukon-Crossing à Whitehorse.

Des demandes de renseignements de la part des autres branches du département nous ont valu 220 mémorandums à écrire, la préparation de 126 esquisses et le calcul de 1,635 superficies.

On a fait l'examen de 293 plans de détournements de chemins et de 26 exploitations forestières. Ces dernières comprenaient 68 *blocs*, et leurs limites formaient en tout 569 milles, tandis que l'étendue est approximativement de 276 milles carrés. Il a été préparé 24 plans pour ces exploitations.

Ont encore été examinés 180 plans d'emplacement de chemins de fer, mesurant 3,114 milles. Comme plusieurs de ces plans étaient en double ou en triple le nombre total de milles des plans examinés s'est élevé à 5,892.

On a consacré beaucoup de travail à la préparation d'une carte topographique de la vallée du creek Fiddle, un tributaire de la rivière Athabaska dans la réserve de *Jasper Forest Park*, ainsi qu'à aider l'arpenteur à compléter les derniers rapports de cet arpentage.

Le personnel se compose de 26 employés permanents et de deux temporaires, mais l'un des commis permanents est aujourd'hui en charge du bureau à Dawson, Territoire du Yukon.

TROISIÈME SECTION — PRÉPARATION DE PLANS A REPRODUIRE.

(*C. Engler, chef de section*).

Le travail de la troisième section consiste en la préparation de copies de plans (qui ont été compilés dans les sections deuxième, quatrième et sixième), pour qu'ils soient reproduits à la photo-zincographie et à la photo-lithographie.

L'apparence et l'exactitude des copies imprimées des différents plans qui sont publiés dépendent en grande partie du soin apporté à la production des belles copies ou copies parfaites préparées en cette section.

Il est donné instructions tant aux dessinateurs qu'aux imprimeurs de produire des plans où toutes les indications soient conformes à l'échelle, bien disposées et d'une apparence nette et propre.

Les différents procédés dont on se sert pour préparer de belles copies de plans ont été décrits en des rapports précédents.

Le gros de l'ouvrage en cette section a nécessairement été en rapport avec la publication des plans de townships. Il a été préparé d'autres plans pour répondre à des arrêtés du conseil, pour indiquer des terres à bois, des établissements ou emplacements de ville, des lots de groupe du Territoire du Yukon, des villages doukhobors, ainsi que des plans pour le rapport annuel.

Outre cela, il y a nombre de plans et d'ouvrages formant une classe diverse et incombant à cette branche, difficile à classifier, mais contribuant pour beaucoup au travail de la section.

Dans le rapport du dessinateur en chef il est donné un état faisant voir la classification et le nombre des ouvrages entrepris et complétés.

Le personnel est au nombre de treize; trois de nos membres ont été transférés à d'autres départements ou bureaux et il y a eu deux nominations.

Les services d'un aide-imprimeur sont en outre constamment requis, et il nous a été donné trois employés temporaires, dont l'un a été dernièrement transféré à un autre département.

QUATRIÈME SECTION—ARPENTAGES EN LA ZONE DU CHEMIN DE FER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(*E. L. Rowan-Legg, chef de section.*)

Il a été préparé des instructions pour les arpentages à faire en la zone du chemin de fer et on y a joint des esquisses et tous autres renseignements qu'on a pensé devoir être utiles aux arpenteurs.

La plus grande partie des arpentages de subdivision qu'il y avait à indiquer aux plans de townships compilés au cours de l'année étaient ceux où des bornes étaient érigées, autant que possible, aux angles de subdivision légale et au centre des limites de subdivision légale le long des lignes arpentées, de sorte qu'il pût être disposé des terres en lopins de grandeur voulue.

Et, à cause des indications supplémentaires requises relativement à ces arpentages, il a été fait des plans de quarts de townships sur une échelle de vingt chaînes au pouce. On y indique la position et la nature de toutes les bornes, les distances entre elles, la situation des limites de sections ou quarts de sections, la superficie de chaque subdivision légale ou quart de section où sont placées des bornes aux angles de quarts de sections seulement, les numéros des sections et des subdivisions légales, ainsi que les terres provinciales, les réserves des sauvages, les claims miniers, les lacs, les rivières, les creeks et les routes.

Nous avons examiné des notes de campagne se rattachant aux arpentages de claims miniers, à divers autres arpentages et à des délimitations d'exploitations fores-

tières. Il a été fait des plans d'exploitations forestières et il en a été transmis des copies au propre à la division des Bois.

Il a été compilé et imprimé un plan de l'emplacement de Field, dans la section 17, township 28, rang 18, à l'ouest du cinquième méridien, ainsi qu'une deuxième édition du plan de la ville de Lytton en la section 6, township 15, rang 26, et section 1, township 15, rang 27, à l'ouest du sixième méridien.

En 1909, M. A. W. Johnson a fait de l'arpentage de subdivision en lots de villes à Woodhaven, dans les sections 23, 24 et 25 du township fractionnaire situé à l'ouest du township 39, à l'ouest du méridien de la côte, sur la baie Bedwell, dans le bras nord de Burrard-Inlet, et il a été compilé et imprimé un plan de ces subdivisions.

Cette année on a fait un plan, indiquant les lignes de contour d'un bloc de subdivisions supplémentaires projetées à Woodhaven, en vue de guider l'arpenteur lorsqu'il procédera à cet arpentage.

Le personnel se compose de sept commis permanents, c'est-à-dire de deux de moins que l'an dernier.

CINQUIÈME SECTION—CARTES.

(J. Smith, chef de section.)

Le principal travail de cette section est de reviser les cartes de sections qui sont déjà imprimées et de compléter les nouvelles feuilles à mesure qu'on les demande, L'annexe n° 6 de ce rapport fait voir le travail fait ici sur les cartes de sections au cours de l'année.

Outre ces cartes, il a été exécuté les dessins suivants: une carte en manuscrit de la déclinaison magnétique couvrant la partie sud du Canada et la partie nord des Etats-Unis, dessinée en deux feuilles sur une échelle de cent milles au pouce et pour être photogravée sur cuivre et imprimée sur une échelle de trois cent milles au pouce; une carte de la région de la rivière La-Paix et une autre du bloc de la rivière La-Paix sur une échelle de quatre milles au pouce; une carte montrant la topographie le long de la quinzième ligne de base dans le voisinage du neuvième méridien, dessinée sur une échelle de quatre milles au pouce, et pour être photo-zincographiée sur une échelle de six milles ou pouce; un tracé de partie de la chaîne des Selkirks sur une échelle de 1/60,000, pour être photo-lithographié sur une échelle de 1/80,000.

Treize employés permanents constituent le personnel de cette section.

SIXIÈME SECTION—TRAVAUX SCIENTIFIQUES ET TOPOGRAPHIQUES.

(G. Blanchard Dodge, chef de section.)

Le travail exécuté, en général, en cette section consiste à préparer des instructions pour les nivellements à faire et à dresser des plans suivant les rapports des niveaux pris sur les méridiens et les lignes de base; il consiste encore à vérifier et réduire les observations magnétiques, à calculer les tables astronomiques de campagne, à éprouver et ajuster les instruments d'arpentage et à préparer et émetter les brochures contenant les rapports des arpenteurs sur les townships, etc.

On a haussé pour 1911 le degré d'exactitude des nivellements sur méridiens et lignes de base, et il a fallu vérifier au moyen d'une seconde ligne indépendante la différence d'élévation entre des points de repère adjacents, les deux lignes devant concorder entre les points de repère adjacents à 0.1 de pied multiplié par la racine carrée de la distance en milles.

Toutes les notes relatives aux nivellements de 1910 ont été vérifiées, les listes des points de repère préparées et les profils rapportés. Au cours de l'exercice, il a été reçu des rapports de nivellements sur 1,127 milles, et il en avait été reçu précédemment

pour 1,502 milles. Il a été examiné des rapports de nivellements et des profils rapportés pour 1,660 milles. Toutes les lignes sur lesquelles il a été pris des niveaux antérieurement au 31 mars 1912 sont indiquées sur une carte qui accompagne le rapport de la division.

Le nombre des relevés de la déclinaison magnétique reçus antérieurement au 31 mars 1911 était de 2,841, dont 746 ont été reçus au cours de l'année. Il est publié sous forme monographique avec le rapport de la division un compte rendu des résultats et une carte faisant voir les lignes isogoniques en cette partie de l'ouest du Canada que couvre le système d'arpentage des terres fédérales.

Les supputations des levés de triangulation en la zone du chemin de fer, Colombie-Britannique ont été faites jusqu'à date, mais il faut d'autres renseignements avant qu'on puisse beaucoup utiliser les résultats du moment. Il est à espérer que les rapports des arpentages de la prochaine saison pourvoiront à ces renseignements.

Tous les rapports des observations d'azimuts pour l'année 1910, reçus au cours de 1911, ont été examinés et vérifiés, de même que les observations de latitude de M. J. A. Fletcher, arpenteur des terres fédérales, prises au cours de 1911. On a computé les tables astronomiques de campagne pour l'année.

Pour compiler les rapports des arpenteurs sur les townships subdivisés, il faut les services de quatre membres du personnel. Il a été compilé un rapport sur les townships que couvre la feuille de section de Fort-Pitt et on l'a envoyé aux imprimeurs pour être publié.

Il a été obtenu des renseignements pour une carte devant accompagner le rapport des "Descriptions de townships arpentés en la région de la rivière La-Paix", et l'on a préparé à la grosse une copie de la carte portant les renseignements susdits.

Laboratoire des arpentages.

Il a été dernièrement construit un laboratoire des arpentages pour y faire l'épreuve des instruments et il a déjà prouvé son utilité. Bien que l'installation n'en soit qu'en partie faite, on y pourra éprouver et ajuster les lunettes méridiennes, les niveaux, les baromètres anéroïdes, les roulottes d'arpentage, etc., ainsi que régler les chronometres et les montres.

Le nombre des lettres reçues au cours de l'exercice a été de 446, tandis que celui des lettres expédiées s'est élevé à 1,130, à part 49 mémorandums. Il a été préparé 79 lettres d'instructions aux arpenteurs.

Le personnel de la section se compose de quatorze commis permanents et de deux temporaires.

BUREAU DE LA PHOTOGRAPHIE.

(J. Woodruff, photographe en chef.)

On a transporté les bureaux du photographe en chef aux pièces du sous-sol cidevant occupées par le bureau de la lithographie. Les pièces ont été munies des appareils nécessaires et elles donnent toute la facilité voulue pour le travail.

Il n'y a pas eu beaucoup de changement dans la somme d'ouvrage exécuté. Les impressions sur papier *velox* et sur papier bleu ont augmenté, mais le travail a diminué par ailleurs.

Le personnel de quatre auxiliaires est le même que l'an dernier.

BUREAU DE LA PHOTOGRAPHIE.

(H. K. Carruthers, photographe développant.)

Par suite du déménagement au sous-sol des bureaux du photographe en chef, il a été possible de donner plus de logement au photographe chargé du développement.

Des quatre chambres noires on en a fait deux, ce qui a ainsi assuré amplement d'espace pour manier de larges plaques de zinc et des épreuves négatives sur verre.

Les cartes de sections sur échelle de trois milles, pour lesquelles il fallait auparavant deux épreuves négatives de 18 pouces sur 20, se font maintenant sur une seule plaque de 24 sur 32 et s'impriment directement sur le zinc pour la presse.

On imprime d'une seule fois trois plans de townships sur une plaque de zinc de 32 pouces sur 49, qu'on envoie directement au bureau de la lithographie toute prête pour la presse.

Il a été installé une nouvelle lampe automatique à vapeur de mercure. L'on fait usage de cinq tubes avec un cadre d'impression pneumatique de 36 pouces sur 60, et une pompe électrique automatique maintient le vide.

Dans le sous-sol de l'Imperial Building il a été installé tout un jeu de machines pour gravures au trait et gravures en demi-teinte. Vingt et une gravures en demi-teinte ont été faites pour illustrer le rapport sur la rivière La-Paix, et presqu'un assortiment complet de gravures au trait pour le Manuel d'arpentage.

Le personnel s'est augmenté d'un membre par suite de la nomination de M. Leonard G. Smith à titre d'aide-photographe chargé du développement, et il se compose aujourd'hui de quatre personnes. M. Smith a fréquenté six années durant l'école de photographie, de gravure et de lithographie du conseil de comté de Londre, et il a fait six ans partie du personnel de la section photographique du bureau de la Guerre. Il a prouvé que le bureau avait trouvé en lui un collaborateur précieux.

En vue de répondre aux nombreuses demandes de renseignements sur notre *camera* à copier, il en a été publié une description sous forme de brochure; on la trouvera à l'annexe n° 11 de ce rapport.

BUREAU DE LA LITHOGRAPHIE.

(A. Moody, contremaître.)

Le bureau de la lithographie a été transporté à l'*Imperial Building,* rue Queen, où il occupe tout le sous-sol. Cet endroit est probablement le meilleur qu'on pouvait trouver en ville: on y est magnifiquement logé et on ne pouvait rien avoir de mieux, à moins qu'il ne fût construit un bâtiment spécial. Le seul désavantage est qu'il s'y fait sentir un peu d'humidité pendant l'été; cela dérange un peu dans l'enregistrement des impressions coloriées.

Il a été ajouté un coupe-papier mécanique à l'outillage, qui comprend maintenant une presse mécanique à table plate, une presse mécanique rotative, trois presses à bras pour reproduire, un grenoir à plaques de zinc et un coupe-papier mécanique.

La plus grande partie du travail consiste à faire de la photozincographie. Il s'imprime quelques cartes sur pierre; d'autres sont gravées puis reproduites.

Le personnel de dix membres est le même que l'an dernier.

BUREAU DE LA GÉOGRAPHIE.

(A. H. Whitcher, secrétaire.)

Le bureau de la géographie a tenu un certain nombre de séances et l'on y a pris des décisions au sujet des noms géographiques soumis. Le président est le colonel W. P. Anderson, ingénieur en chef de la Marine et des Pêcheries, et son département publie le rapport du bureau.

Le secrétaire est un des membres du personnel de ce bureau.

BUREAU DES EXAMINATEURS POUR LES ARPENTEURS DES TERRES FÉDÉRALES.

(F. D. Henderson, secrétaire.)

Le bureau des examinateurs pour les arpenteurs des terres fédérales a tenu une réunion spéciale en vue d'examiner les candidats, du 29 avril 1911 au 18 mai suivant, et il y a eu des examens à Ottawa, Toronto, Régina et Vancouver. Une séance ajournée pour la prépartion des questions d'examen a été tenue du 2 au 12 octobre 1911. L'assemblée régulière annuelle s'est ouverte le 12 février 1912 et s'est continuée jusqu'au 23 mars 1912. Au cours de cette réunion, il s'est passé des examens à Ottawa, Montréal, Kingston, Toronto, Winnipeg, Calgary et Edmonton.

Le nombre total des candidats aux examens pour l'année a été de 268, contre 257 en 1910-11, et 362 en 1909-10. Sur ce nombre, 186 ont subi tout l'examen préliminaire, 9 le préliminaire restreint, 71 l'examen final, et 2 l'examen relatif à l'arpentage topographique fédéral.

Ont réussi à l'exament préliminaire 57 candidats, dont voici les noms:

EXAMEN PRÉLIMINAIRE.

Atkins, Cecil-Ben., Revelstoke, C.B.
Bedard, Edward-L., Courtright, Ont.
Britton, George-Clayton, Whitby, Ont.
Burland, George-Lewis, Ottawa, Ont.
Burrell, Eric, Yarmouth-Nord, N.E.
Byron, Malcolm-Ross, Ottawa, Ont.
Cameron, Charles-Scott, Régina, Sask.
Campbell, John-James, Galt, Ont.
Carlile, Reginald-Clifford, Calgary, Alta.
Carty, Edward-Godfrey, Ottawa, Ont.
Cavell, Edward, Toronto, Ont.
Clarke, Roger-Fyfe, Hamilton, Ont.
Clouston, Noel-Stewart, Winnipeg, Man.
Coursier, Eric-Clarence, Revelstoke, C.B.
de Noblens, Gérard, Aldersyde, Alta.
Duffield, Hugh-J., Calgary, Alta.
Ells, Sidney-C., Ottawa, Ont.
Falconer, Fairbairn-S., Shelburne, Ont.
Finnie, Oswald-Stirling, Ottawa, Ont.
Fournier, Ovide-Edouard, Ottawa, Ont.
Fraser, Jonathan-William, Ottawa, Ont.
Gardner, Charles-Turville, Walhachin, C.B.
Gardner, James-David, Ottawa, Ont.
Hardouin, Joseph, Calgary, Alta.
Heinonen, Henry-J., Toronto, Ont.
Jordan, Edward-Elliot, Ottawa, Ont.
King, John-Albert-Shirley, Ottawa, Ont.
Le Blanc, Pierre-Maxime-Henri, Ottawa, Ont
Lowrie, Arthur-Wellington-Percy, Russell, Ont.
Malcolm, William-Noel, Winnipeg, Man.
Miller, Albert-Sherman, Bridgton, Ont.
Milliken, John-Bolton, Ottawa, Ont.
Moran, Patrick-Joseph, Kingston, Ont.
Murdie, William-Campbell, Winthrop, Ont.
MacTavish, William-Higgins, Van Camp, Ont
McCaw, Donald-Arthur, Welland, Ont.
McDonald, Roderick-C., Ripley, Ont.
McFaul, W.-Lawrence, Owen-Sound, Ont.
Nesham, Lionel-Charles, Ottawa, Ont.
Nicklin, Harold-Raymond, Millbank, Ont.
Noecker, Claude, Waterloo, Ont.
Oke, William-Verner, Toronto, Ont.
Platt, Errol-Beauchamp, Toronto, Ont.
Rhys, Howard-Leonard, Ottawa, Ont.
Robertson, John-Donald, Edmonton, Alta.
Ross, Othmar-Wallace, Brantford, Ont.
Somers, Newton-Lloyd, Rockford, Ont.
Spence, William-A., Ottawa, Ont.
Spero, John-Ethelbert, Ottawa, Ont.
Stidwill, Frank, Cornwall, Ont.
Tye, Howard-Warner, Stratford, Ont.
von Gunten, Carl-Frederick, Blenheim, Ont.
Walker, George-Stewart, Renfrew, Ont.
Watson, Angus-Robert, Beeverton, Ont.
Wrong, Frederick-Hay, Windsor, Ont.
Young, Stewart, Owen-Sound, Ont.

A l'examen final 48 candidats ont réussi; les voici:—

EXAMEN FINAL.

Berry, Edward-Wilson, Seaforth, Ont.
Boulton, William-James, Wallaceburg, Ont.
Brown, Edgar-Carl, Régina, Sask.
Burd, James-Henry, Weyburn, Sask.
Cline, Carl-Gordon, Toronto, Ont.
Cond, Fritz-Thomas-Piercy, Vancouver, C.B.
Côté, J.-Aurèle, Ottawa, Ont.
Dann, Evre-Morton, Kamloops, C.B.
Dennis, Thomas-Clinton, Ottawa, Ont.
Earle, Wallace-Sinclair, Victoria, C.B.
Fawcett, Sidney-Dawson, Ottawa, Ont.
Fletcher, James-Allan, Fletcher, Ont.
Fraser, Donald-John, Ottawa, Ont.
Galletly, James-Simpson, Brooklin, Ont.
Greene, Gerald-Elliot-Dembigh, Toronto, Ont.
Haggen, Rupert-Williams, Revelstoke, C.B.
Hamilton, Charles-Thomas, Vancouver, C.B.
Higgins, Connell-J., Vancouver, C.B.
Matheson, Hugh, Ottawa, Ont.
Melhuish, Paul, Vancouver, C.B.
Menzies, John-Whyte, Ottawa, Ont.
MacKay, Ernest-George, Hamilton, Ont.
MecLeod, George-Waters, Edmonton, Alta.
McColl, Samue,-Ebnezer, Winnipeg, Man.
McEwen, Duncan-Findlay, Edmonton, Alta.
Narraway, Athos-Maxwell, Ottawa, Ont.
Neelands, Rupert-A., Hamiota, Man.
Neville, Everett-A., Ruthven, Ont.
Palmer, Philip-Ebenezer, Dorchester, N.B.
Peckover, Horace-Joseph, Toronto-Ont.
Robinson, William-Andrew, Winnipeg, Mass.
Roger, Alexander, Ottawa, Ont.
Stewart, Norman-Charles, Nelson, C.B.
Stitt, Ormond-Montgomery, Vancouver, C.B.
Stuart, Alexander-Graham, Buckingham, Qué.
Taggart, Charles-Henry, Ottawa, Ont.

Hobbs, Wilfrid-Ernest, Wiarton, Ont.
Hunter, A.-Ernest, Wiarton, Ont.
Inskster, Oluff, Edmonton, Alta.
Jackson, John-Edwin, Oxford-Centre, Ont.
Jones, George-Samuel, Ottawa, Ont.
Lindsay, James-Herbert, Régina, Sask.
Loucks, Roy-William-Egbert, Saskatoon, Sask.
Tate, Harry-William, Toronto, Ont.
Tipper, George-Adrian, Brantford, Ont.
Tremblay, Albert-Jacques, Edmonton, Alta.
Underwood, Joseph-Edwin, Saskatoon, Sask.
Whyte, Harold-Eustace, Victoria, C.B.
Wright, Alfred-Esten, Prince-Rupert, C.B.

Comme par les années passées, le bureau a consacré la plus grande partie de son temps à la lecture et à l'appréciation des réponses des candidats, ainsi qu'à la préparation des différentes questions à poser aux examens. Il a aussi fallu examiner et juger les preuves de l'éligibilité des candidats à l'examen final, c'est-à-dire leurs certificats provinciaux pour le cas des arpenteurs des terres provinciales se présentant en vertu de l'article 21 de la loi, et les affidavit de service pour le cas des autres.

Le privilège de ne faire qu'une année de service sous brevet au lieu de trois, suivant l'article 22 de la loi, a été aussi accordé aux gradués de l'Université de Liverpool ayant obtenu le degré de bachelier ès génie civil avec honneur, ainsi qu'aux gradués de l'Université de Dublin ayant obtenu celui de B.A.I.

Les formules de brevet et de transport de brevet (données en annexe à la loi sous les lettres B et D) sont considérées par la commission inutilement longues et compliquées, et l'on a beaucoup discuté en vue de préparer des formules plus courtes et plus faciles à remplir.

Lorsque les candidats sont nombreux et que les examens se tiennent loin d'Ottawa, il arrive souvent que les résultats des examens ne sont connus qu'un mois ou plus après la fin de ces examens. Les candidats qui ont passé à l'examen préliminaire n'ont pas alors assez des trois semaines de grâce que leur allouent le règlements du bureau pour venir se présenter à l'examen final après une année ou trois années, comme ce semble être le but de la loi. On a, en conséquence, modifié les règlements du bureau de façon à permettre à toute personne qui passe à l'examen préliminaire et devient immédiatement matriculaire dès qu'il en a reçu avis, de se présenter à l'examen final après une année ou trois années, suivant le cas.

Leur commission d'arpenteurs des terres fédérales a été délivrée à 51 arpenteurs, qui ont prêté les serments d'office et d'allégeance et fourni les cautionnements de $1,000 chacun, conformément à l'article 25 de la loi.

Des étalons subsidiaires de longueur, comme le veut l'article 35 de la loi, ont été éprouvés et remis à 37 arpenteurs. Un étalon, qui avait changé de mains, a été éprouvé de nouveau. On trouvera à lannexe n° 10 une liste des arpenteurs à qui il a été fourni des mesures-étalons jusqu'au 31 mars 1912.

La correspondance du bureau a été comme suit:—

Lettres reçues	1,824
Lettres envoyées	880
Circulaires, brochures et colis expédiés	1,517

ANNEXES.

Sont donnés en annexes les listes et états suivants:—

N° 1. Liste des arpenteurs employés et travaux par eux exécutés du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

N° 2. Liste indiquant, pour chaque arpenteur employé du 1er avril 1911 au 31 mars 1912, le nombre de milles arpentés: en lignes de sections de townships, de frontières des townships, de levés de lacs et de rivières et de réarpentages; aussi, le coût de ces travaux.

N° 3. Liste des lots dans le Territoire du Yukon, dont les arpentages ont été reçus du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

N° 4. Liste des divers arpentages exécutés au Yukon et dont les rapports ont été reçus du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

N° 5. Etat des travaux effectués dans le bureau du dessinateur en chef.

N° 6. Liste des nouvelles éditions des cartes de sections publiées du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

N° 7. Etat des travaux effectués dans le bureau de la photographie du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

N° 8. Etat des travaux effectués dans le bureau de la lithographie du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

N° 9. Liste des employés du service des arpentages topographiques à Ottawa, donnant le nom, la classification, les fonctions et les appointements de chacun.

N° 10. Liste des arpenteurs des terres fédérales auxquels il a été remis des mesures-étalons.

N° 11. Le *camera* à copier.

N° 12. Résultats d'observations relatives à la déclinaison magnétique.

Nos 13 à 51. Rappors des arpenteurs employés.

NOTE.—Les annexes nos 11 à 51 apparaissent sous forme monographique au rapport de la division des arpentages topographiques.

CARTES ET PROFLS.

Les cartes et profils suivants accompagnent sous forme monographique le rapport de la division des arpentages topographiques:—

La carte des arpentages exécutés jusqu'au 31 mars 1912.

La carte du mont Robson et des alentours.

Les cartes qui accompagnent les rapports des arpenteurs.

Les profils des méridiens et lignes de base.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

E. DEVILLE,

Arpenteur général.

DIVISION DES ARPENTAGES TOPOGRAPHIQUES

LISTE ET ÉTATS

ANNEXE N° 1,

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

Arpenteur.	Adresse postale.	Description du travail.
Akins, J. R...	Ottawa, Ont..	Arpentage de la limite nord du territoire de la rivière La-Paix; prolongement de la vingt-troisième ligne de base à travers les rangs 10, 11 et 12, et parties des rangs 9 et 13; arpentage des lignes de contour est des townships 85, 86, 87 et 88, rang 13, à l'ouest du sixième méridien.
Allison, C.-B..	Woodslee-Sud, Ont.. ..	Entreprise n° 4 de 1911. Subdivision des townships 36 et 37, rang 20; des townships 34, 35 et 36, rang 21; les deux tiers sud du township 38, rang 20, et le tiers nord du township 33, rang 21, à l'ouest du méridien principal.
Ashton, A.-W..	Ottawa, Ont..	Arpentage du cimetière de Blairmore, dans le township 8, rang 4, à l'ouest du cinquième méridien. Arpentages divers dans les townships 20 et 21, rang 21, et à Lytton, dans le township 15, rang 27, à l'ouest du sixième méridien.
Aylen, J..	North-Bay, Ont..	Entreprise n° 7 de 1911. Subdivision du township 46 et du tiers nord du township 45, rang 9; des townships 46 et 47; du tiers nord du township 45 et des deux tiers sud du township 48, rang 10; arpentage des lignes de contour nord et sud du township 47, rang 9, à l'ouest du deuxième méridien.
Aylsworth, C.-F..	Madoc, Ont..	Retracement dans les township 13, 14 et 15, rang 6, à l'est du méridien principal; arpentage de lots en les réserves forestières de la Montagne de la Tortue, et dans celle de L'Orignal.
Baker, J. C...	Kingston, Ont..	Entreprise n° 15 de 1911. Subdivision des townships 56, 57 58, 59 et 60, rang 17, et du township 57, rang 18, à l'ouest du troisième méridien.
Bélanger, P. R. A... ..	Ottawa, Ont..	Inspection des entreprises nos 2 et 3 de 1910. Entreprise nos 3, 8 et partie de l'entreprise n° 5 de 1911. Arpentage d'établissement à la baie du Pêcheur *Fisher Bay*, township 29, rang 2, à l'est du méridien principal. Subdivision de parties du township 16, rang 16, et des townships 15 et 16, rang 17, à l'est du méridien principal. Réarpentage dans le township 33, rang 8, et dans les townships 31 et 32, rang 9, à l'ouest du méridien principal.
Bennett, G.-A..	Eden, Ont..	Subdivision dans les townships 13 et 14, rang 29, à l'ouest du deuxième méridien. Retracements dans les townships 9 et 10, rang

ANNEXE N° 1—*Suite.*

Liste des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse postale.	Description du travail.
		10 et 11, dans les townships 7 et 8, rang 15, dans le township 8, rang 16, dans le township 20, rang 17, et dans les townships 10 et 11, rang 19, à l'ouest du deuxième méridien; township 13, rang 4, township 25, rang 6, townships 13 et 16, rang 14, township 19, rang 15, et township 26, rang 20, à l'ouest du troisième méridien; township 21, rang 1, townships 10 et 11, rang 5, township 10, rangs 6 et 10, et township 8 rang 21, à l'ouest du quatrième méridien. Réarpentage dans le township 16, rang 13, townships 27 et 28, rangs 14 et 15, township 26, rang 23, et dans le township 33, rang 26, à l'ouest du troisième méridien; dans les townships 18, rangs 3 et 4, townships 14 et 15, rang 10, township 19, rang 21, et dans le township 18, rang 26, à l'ouest du quatrième méridien. Recherches dans le township 15, rang 3, et dans les townships 11 et 15, rang 4, à l'ouest du quatrième méridien. Levé dans le township 25, rang 5, à l'ouest du troisième méridien; dans les townships 14, rangs 21 et 22, et dans les townships 36, rangs 24 et 25, à l'ouest du quatrième méridien.
Blanchet, G. H.	Ottawa, Ont.	Arpentage de la vingt-troisième ligne de base entre le quatrième et le cinquième méridien.
Brenot, L.	Ottawa, Ont.	Arpentage de la limite ouest du territoire de la rivière La-Paix, à partir de la vingt et unième ligne de base jusqu'à l'angle nord-ouest du territoire ou bloc.
Bridgland, M. P.	Calgary, Alta.	Triangulation dans la zone du chemin de fer, Colombie-Britannique. Mesurage d'emplacements de villas à Banff. Recherches dans le township 27, rang 1, et dans le township 24, rang 8, à l'ouest du cinquième méridien.
Carson, P. A.	Ottawa, Ont.	Levé au stadia de la rivière Lillcoet-nord, dans le township 12, à l'est du méridien de la côte.
Cautley, R. H.	Edmonton, Alta.	Entreprise n° 23 de 1911. Subdivision du township 49, rang 12, des townships 49, 50 et 51, rang 13, et des townships 50 et 51, rang 14, à l'ouest du cinquième méridien.
Chase, A.-V.	Orillia, Ont.	Examen de terres en la région de Kamloops de la zone du chemin de fer, Colombie-Britannique, dans le but d'établir classification en terres à fruits, terres à culture, pâturages, terres à bois et terres sans valeur. Subdivision dans le township 14, rang 23, dans le township 15, rang 26, et dans les townships 14 et 15, rang 27, à l'ouest du sixième méridien. Levés dans le township 15, rang 26, et dans les townships 13, 14 et 15, rang 27, à l'ouest du sixième méridien.
Christie, W.	Prince-Albert, Sask.	Entreprise n° 11 de 1911. Subdivision des townships 53, 54 et 55, rang 8, des townships 51, 52 et 53, rang 9, et arpentage de la ligne de contour est du township 56, rang 9, à l'ouest du troisième méridien.
Côté, J. L.	Edmonton, Alta.	Entreprise n° 21 de 1911. Subdivision des townships 45, 46 et 47, rang 7, du township 48 et 49, rang 9, à l'ouest du cinquième méridien. Arpentage de contour de l'emplacement de ville de Fitzhugh, township 45, rang 1, à l'ouest du sixième méridien.

ANNEXE N° 1—*Suite.*

Liste des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse postale.	Description du travail.
Cumming, A. L.	Cornwall, Ont.	Retracements dans les townships 7, rangs 23 et 24, à l'ouest du troisième méridien; township 44, rang 4, township 48, rang 10, townships 48 et 49, rang 11, township 50, rangs 13 et 14, et dans les townships 44 et 45, rang 15, à l'ouest du quatrième méridien. Subdivision de parties du township 19, rang 7, et du township 20, rang 8; arpentage de partie de la ligne de contour est du township 20, rang 7, à l'ouest du cinquième méridien. Levés dans les townships 44 et 45, à l'ouest du quatrième méridien, et dans les townships 19 et 20, rang 7, à l'ouest du cinquième méridien.
Davies, T. A.	Edmonton, Alta.	Entreprise n° 19 de 1911. Subdivision des townships 67, 68 et du tiers nord de 66, rangs 10, 11 et 12, à l'ouest du quatrième méridien. Retracement d'emplacements à l'établissement du Lac-La-Biche, dans le township 67, rang 12, à l'ouest du quatrième méridien.
Day, H.-S.	Saint-Jean, N.-B.	Arpentage d'établissements à Pélican, Grand-Rapide, McMurray, McKay et Chipewyan, sur la rivière Athabasca. Levé de partie de la rivière Athabasca, près de McKay.
Deans, W. J.	Brandon, Man.	Subdivision dans le township 8, rang 26, et dans les townships 2, 3 et 4, rang 19, à l'ouest du sixième méridien; dans les townships 2 et 38, à l'ouest du méridien de la côte, et dans les townships 14, 17, 18, 19, 20, 22 et 25, à l'est du méridien de la côte. Réarpentage dans les townships 2 et 3, rangs 29, à l'ouest du sixième méridien; dans les townships 2 et 38, à l'ouest du méridien de la côte, et dans les townships 17, 18, 19, 20, 22 et 23, à l'est du méridien de la côte. Levés dans le township 8, rang 26, et dans le township 2, rang 29, à l'ouest du sixième méridien, et dans les townships 20, 22 et 25, à l'est du méridien de la côte.
		Arpentage de l'exploitation forestière n° 544, township 2, à l'ouest du méridien de la côte, et de l'exploitation n° 553, townships 17 et 18, à l'est du méridien de la côte.
Fairchild, C. C.	Brantford, Ont.	Entreprise n° 27 de 1911. Subdivision des townships 57, rangs 14, 15, 16 et 17, et du township 56, rang 18, à l'ouest du cinquième méridien.
Fletcher, J.-A.	Ottawa, Ont.	Observations de latitude le long du méridien principal dans les townships 35 et 48, et le long du quatrième méridien dans les townships 62 et 89.
Fontaine, L. E.	Lévis, Qué.	Inspection des entreprises nos 15, 29, 30 et 31 de 1910, et des entreprises nos 21, 22, 23, 24, 27 et parties des nos 20 et 28 de 1911. Nouvelle inspection des entreprises nos 22 et 23 de 1909. Arpentage de correction dans le township 47, rang 5, et dans les townships 48 et 49, rang 6, à l'ouest du cinquième méridien.
		Arpentage de partie de l'exploitation forestière nâ 1727, dans les townships 48 et 49, rang 6, à l'ouest du cinquième méridien.

ANNEXE N° 1—*Suite.*

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse postale.	Description du travail.
Francis, J.	Portage-la-Prairie, Man.	Subdivision de parties des townships 43 et 44, rang 20, des townships 45 et 46, rang 23, et du township 46, rang 24, à l'ouest du cinquième méridien.
Gibbon, James	Vancouver, C.-B.	Entreprise nº 2 de 1911. Subdivision des townships 28 et 29, rangs 7 et 8, et du township 29, rang 9, à l'ouest du méridien principal.
Green, T. D.	Ottawa, Ont.	Entreprise nº 20 de 1911. Subdivision des townships 41, 42, 43 et 44, rang 7, du township 41, rang 8, et du township 39, rang 9, à l'ouest du cinquième méridien. Arpentage de l'exploitation forestière nº 1788, dans les townships 40 et 41, rang 9, à l'ouest du cinquième méridien.
Hawkins, A. H.	Listowell, Ont.	Arpentage de la vingt-deuxième ligne de base à travers les rangs 1 à 20, à l'ouest du cinquième méridien.
Heathcott, R. V	Edmonton, Alta.	Entreprise nº 26 de 1911. Subdivision des townships 49 et 50, rang 20, et du township 50, rang 21, de partie du township 49, rang 21, et des tiers sud des townships 51, rangs 19, 20 et 21, à l'ouest du cinquième méridien.
Herriot, G.-H.	Ottawa, Ont.	Subdivision du township 48, rang 26, et des townships 48 et 49, rang 27, à l'ouest du cinquième méridien. Arpentages de correction dans les townships 51 et 52, rang 24, à l'ouest du cinquième méridien. Arpentage de coutour du terrain adjacent aux sources thermales du creek au Violon en la réserve de "Jasper Forest Park", dans l'Alberta-ouest.
Holcroft, H. S.	Toronto, Ont.	Entreprise nº 29 de 1911. Subdivision du township 73, rang 16, des townships 73, 76 et parties de 74 et 75, rang 17, des townships 74, 75 et 76, rang 18, et partie du township 76, rang 19, et arpentage de la limite est du township 73, rang 19, à l'ouest du cinquième méridien.
Hubbell, E. W.	Ottawa, Ont.	Inspection des entreprises nºs 9, 10, 12, 13, 15 et 16 de 1911; inspection partielle des entreprises nº 6 de 1910 et n° 11 de 1911. Subdivision partielle du township 52, rang 16, à l'ouest du troisième méridien. Réarpentages dans les townships 45, rangs 27 et 28, à l'ouest du deuxième méridien, et dans les townships 45 et 46, rang 5, à l'ouest du troisième méridien. Traverse dans le township 52, rang 17, à l'est du troisième méridien.
Inkster, O.	Edmonton, Alta.	Entreprise nº 28 de 1911. Subdivision des tonwships 56, rangs 19, 20 et 21, des townships 55, 56 et du tiers nord de 54, rang 22, et des deux tiers sud du township 54, rang 23, à l'ouest du cinquième méridien.
Kimpe, M.	Edmonton, Alta.	Entreprise nº 22 de 1911. Subdivision des townships 48 et 49, rang 10, des townships 48, 49, 50 et 51, rang 11, et des townships 48, 50 et 51, rang 12, à l'ouest du cinquième méridien. Arpentage de l'exploitation forestière nº 1749, dans les townships 42 et 43, rangs 13 et 14, à l'ouest du cinquième méridien.

ANNEXE N° 1—*Suite.*

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse postale.	Description du travail.
Laurie, R. C.	Battleford, Sask.	Entreprise nº 13 de 1911. Subdivision des townships 50, 51 et 52, rang 11, et des townships 52, rangs 12 et 13, à l'ouest du troisième méridien.
Lighthall, A.	Ottawa, Ont.	Subdivisions dans le township 7, rang 28, à l'ouest du sixième méridien; township 6, rang 4, et tonwships 4, 5, 6 et 7, rang 5, à l'ouest du septième méridien; townships 40 et 41, à l'est du méridien de la côte. Réarpentages dans le township 7, rang 29, à l'ouest du sixième méridien; dans les townships 4 et 6, rang 5, à l'ouest du septième méridien; dans les townships 15, 40 et 41, à l'ouest du méridien de la côte. Traverse dans le township 7, rang 29, à l'ouest du du sixième méridien; dans le township 6, rang 4, et dans les townships 4, 5 et 6, rang 5, à l'ouest du septième méridien; dans les townships 15, 40 et 41, à l'est du méridien de la côte. Nivellement le long des lignes de rues à Woodhaven, sur la baie Bedwell, en Colombie-Britannique. Arpentage de l'exploitation forestière nº 547, dans le township 7, rang 29, à l'ouest du sixième méridien; des exploitations forestières nºs 546, 548 et 549, dans le township 6, rangs 4 et 5, à l'ouest du septième méridien.
Lonergan, G. J.	Buckingham, Qué.	Inspection des entreprises nºs 27, 28, 32 et 33 de 1910, et des entreprises nºs 29, 30, 31 et 32 de 1911. Divers réarpentages dans les townships 50, 51 et 53, rang 27, et dans les townships 50, 51, 53 et 54, rang 28, à l'ouest du quatrième méridien. Arpentages de correction à l'établissement de Saint-Albert.
McFarlane, J. B.	Toronto, Ont.	Prolongement du quatrième méridien de l'angle nord-est de la section 13, township 95, à l'angle nord-est du township 105. Arpentage de la vingt-quatri°me ligne de base à travers les rangs 1, 2, 3 et 4, à l'ouest du quatrième méridien.
McFarlane, W. G.	Toronto, Ont.	Entreprise nº 32 de 1911. Subdivision des townships 77, 78, 79 et 80, rangs 13, 14 et 15, à l'ouest du sixième méridien.
McGrandle, H.	Wetskiwin, Alta.	Entreprise nº 25 de 1911. Subdivision du township 51, rang 17, et des townships 49, 50 et le tiers sud de 51, rang 18, à l'ouest du cinquième méridien.
MacLennan, A.-L.	Toronto, Ont.	Subdivision des townships 56, rangs 25 et 26, et subdivisions partielle du township 57, rang 26, et du township 56, rang 27, à l'ouest du méridien principal. Etablissement de bornes le long de la quinzième ligne de base, dans les rangs 25 et 26, à l'ouest du méridien principal. Traverse dans les tonwships 56, rangs 24, 25 et 26, à l'ouest du méridien principal. Arpentage d'un emplacement sur la rivière aux Carottes dans les townships 56, rangs 26 et 27, à l'ouest du méridien principal.
McMillan, Geo.	Ottawa, Ont.	Prolongement de la vingt et unième ligne de base à travers les rangs 13 à 26, à l'ouest du sixième méridien.

ANNEXE N° 1—*Suite.*

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse postale.	Description du travail.
		Arpentage de la limite ouest du territoire au bloc de la rivière La-Paix, à partir de la vingt et unième ligne de base jusqu'à l'angle sud-ouest du bloc.
McNaughton, A. L.	Cornwall, Ont.	Subdivision partielle des townships 46, rangs 18 et 19, des townships 47 et 48, rang 20, et du township 48, rang 21, à l'ouest du cinquième méridien. Arpentage de la limite est du township 45, rang 20, à l'ouest du cinquième méridien.
Martindale, E. S.	Kingsmill, Ont.	Subdivision partielle du township 17, rangs 4 et 5, des townships 17 et 18, rang 6, et des townships 18 et 19, rang 7, à l'ouest du cinquième méridien. Réarpentage dans le township 23, à l'ouest du méridien principal. Arpentage de correction dans le township 52, rang 4, et dans les townships 36 et 37, rang 12, à l'ouest du troisième méridien. Arpentage de retracement dans les townships 7, rangs 3, 4 et 5, à l'ouest du cinquième méridien. Levé de la rivière Saskatchewan-sud à travers le township 48, rang 21A, à l'ouest du deuxième méridien.
Matheson, A.	Ottawa, Ont.	Arpentage de correction dans les townships 52 et 53, rang 21, dans les townships 51, 52 et 53, rang 22, dans les townships 52 et 53, rang 22, et dans les townships 52 et 53, rang 23, à l'ouest du cinquième méridien.
Miles. C. F.	Toronto, Ont.	Inspection des entreprises nos 14, 20 et 22 de 1910; des entreprises nos 17, 18 et 19 de 1911, et partie de l'entreprise n° 10 de 1910. Nouvelle inspection de l'entreprise n° 26 de 1909. Subdivision dans les tonwships 61 et 62, rang 3, à l'ouest du quatrième méridien. Retracements dans les townships 15, 16 et 17, rang 27, à l'ouest du deuxième méridien, et dans le township 14, rang 26, à l'ouest du troisième méridien.
Moberly, H.-K.	Moosomin, Sask.	Arpentage des exploitations forestières nos 1681 et 1682, dans le township 44, rang 9, les townships 44 et 45, rang 10, et le township 45, rang 11, à l'ouest du deuxième méridien.
Montgomery, R. H.	Prince-Albert, Sask.	Entreprise n° 10 de 1911. Subdivision des townships 53, 54 et 55, rang 6, des townships 54 et 55, rang 7, et arpentage des limites est des townships 56, rangs 6, 7 et partie de 8, à l'ouest du troisième méridien. Arpentage de l'exploitation forestière nâ 1686, dans les townships 51, rangs 4 et 5, à l'ouest du troisième méridien.
Morrier, J. E.	Ottawa, Ont.	Entreprise n° 9 de 1911. Subdivision des townships 53 et des deux tiers sud de 54, rangs 25 et 26; des townships 53, rangs 27 et 28, à l'ouest du deuxième méridien, et de la moitié est du township 53, rang 1, à l'ouest du troisième méridien. Arpentage de l'exploitation forestière n° 1785, dans les townships 44, 45 et 46, rang 11, townships 44 et 45, rang 12, et dans le township 44, rang 13, à l'ouest du deuxième méridien.
Nash, T.-S.	Ottawa, Ont.	Recherches dans le township 2, rang 21, à l'ouest du méridien principal.

ANNEXE N° 1—*Suite.*

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse postale.	Description du travail.
Pequegnat, M..	Berlin Ont..	Entreprise n° 3 de 1911. Subdivision du township 33, rang 8, et des townships 32 et 33, rangs 9 et 10, à l'ouest du méridien principal.
Plunkett, T. H...	Toronto, Ont..	Arpentage de correction et établissement de bornes le long du cinquième méridien le travers les townships 93 à 110, inclusivement, et parties des townships 81, 92, 111 et 112; arpentage de la vingt-huitième ligne de base à travers les rangs 1, 2 et partie de 3, et de la vingt-neuvième ligne de base à travers partie du rang 1, à l'ouest du cinquième méridien.
Ponton, A. W..	Edmonton, Alta..	Prolongement du méridien principal de la treizième ligne de base à la seizième.
Powell, W.-H..	Ottawa, Ont..	Entreprise n° 14 de 1911. Subdivision des townships 61, rangs 12, 14 et 15, et des deux tiers sud des townships 62, rangs 12, 13, 14 et 15, et des deux tiers sud des townships 62, rangs 12, 13, 14 et 15, à l'ouest du troisième méridien.
Purser, R.-C..	Windsor, Ont..	Subdivisions dans le township 52, rang 20, à l'ouest du quatrième méridien. Divers réarpentages dans le township 6, rang 9, dans les townships 5 et 25, rang 20, et dans le township 8, rang 31, à l'ouest du méridien principal; dans le township 5, rang 7, et dans le township 33, rang 21, à l'ouest du deuxième méridien; dans le township 36, rang 2, le township 34, rang 3, et dans le township 36, rang 6, à l'ouest du troisième méridien; dans le township 43, rang 1, le township 45, rang 2, le township 43, rang 4, le township 44, rang 5, le township 41, rang 9, et le township 49, rang 20, à l'ouest du quatrième méridien. Traverse dans le township 38, rang 19, à l'ouest du deuxième méridien, et dans le township 43, rang 2, à l'ouest du troisième méridien.
Ransom, J.-T..	Toronto, Ont..	Entreprise n° 5 de 1911. Subdivision du township 39, rang 4, du township 39 et des deux tiers sud du township 40, rang 5 et des townships 39 et 40, rang 5, et des townships 39 et 40, rangs 6 et 7, à l'ouest du deuxième méridien.
Rinfret, C..	Montréal, Qué..	Retracements dans le township 17, rang 16, dans les townships 17, rangs 17 et 19 dans le township 17, rang 18, les townships 16, rangs 21 et 22, les townships 16 et 16, rang 23, les townships 14, 15 et 16, rang 24, les townships 17 et 18, rang 25, les townships 15, 16, 17 et 18, rang 26, et le township 18, rang 27, à l'ouest du deuxième méridien. Réarpentages dans le township 25, rang 29, dans le township 29, rang 31, et les townships 32, rangs 32 et 33, à l'ouest du méridien principal; dans le township 30, rang 14, et le township 16, rang 25, à l'ouest du deuxième méridien, dans le township 23, rang 6, le township 22, rang 9, et les townships 14 et 15, rang 28, à l'ouest du troisième méridien; dans le township 26, rang 16, à l'ouest du quatrième méridien. Traverse dans le township 32, rang 1, à l'ouest du deuxième

ANNEXE N° 1—*Suite.*

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse postale.	Description du travail.
		ridien, et dans le township 28, rang 15, à l'ouest du quatrième méridien.
Robinson, E.-W..	Ottawa, Ont..	Arpentage du deuxième méridien à partir de l'angle nord-est du township 61 jusqu'à l'angle nord-est de la section 1, township 68. Prolongement de la quinzième ligne de base à travers les rangs 1 à 21, à l'ouest du deuxième méridien.
Rolfson, O..	Walkerville, Ont.. ...	Prolongement de la vingt-deuxième ligne de base à travers les rangs 13 à 26, à l'ouest du sixième méridien; arpentage des limites est des tonwships 83 et 84, et retracement de partie de la limite est du township 82, rang 13, à l'ouest du sixième méridien.
Ross, J. E..	Kamloops, C.-B... .. .	Subdivisions dans les townships 16, 17 et 18, rang 14, et dans les townships 16 et 19, rang 15, à l'ouest du sixième méridien.
Roy, G. P..	Québec, Qué..	Entreprise n° 12 de 1911. Subdivision des townships 49 et 50, rang 9, et des townships 50, 51 et 52, rang 10, à l'ouest du troisième méridien.
Saint-Cyr, A..	Ottawa, Ont..	Arpentage de la dix-septième ligne de base à travers les rangs 13 à 26, et arpentages de subdivision dans les townships 65, rangs 26 et 27, à l'ouest du troisième méridien. Placer de nouveaux poteaux le long du quatrième méridien à travers les townships 61, 62 et 63.
Scott, W A..	Galt, Ont..	Subdivisions dans les townships 32 et 33, rang 10, et dans le township 32, rang 11, à l'ouest du troisième méridien; dans les townships 9, 10, 12 et 13, rang 4, et arpentage de la limite est du township 11, rang 5, à l'ouest du cinquième méridien. Arpentage de correction dans le township 26, rang 15, à l'ouest du troisième méridien. Retracements dans les townships 7 et 8, rang 6, dans le tonwship 8, rang 7, dans les townships 45 et 46, dans le township 45, rang 17, et dans le township 60, rang 25, à l'ouest du quatrième méridien. Traverse dans le township 41, rang 13, à l'ouest du quatri°me méridien.
Smith, J.-H..	Edmonton, Alta..	Entreprise n° 31 de 1911. Subdiv. du township 83 et de partie du township 82, rang 24, des townships 82 et 83, et arpentages des limites est des townships 84, rangs 25 et 26, à l'ouest du cinquième méridien; du township 79, rang 3, des townships 75, 76, 78, 79, et du tiers nord du township 74, rang 4, et des townships 75, 76 et du tiers nord de 74, rang 5, à l'ouest du sixième méridien.
Steele, I. J..	Ottawa, Ont..	Entreprise n° 31 de 1911. Subdivision des townships 61 et des deux tiers sud du township 62, rangs 24, 25, 26 et 27, à l'ouest du troisième méridien.
Stewart, L. D. N..	Collingwood, Ont.. ...	Entreprise n° 8 de 1911. Subdivision des townships 49, 50, 51, 52 et 53, rang 11 à l'ouest du deuxième méridien.
Stewart, W. M..	Saskatoon, Sask..	Entreprise n° 76 de 1911. Subdivision des townships 58, 59 et 60, rangs 18 et 19, et arpentage de la limite est du township 57, rang 18, à l'ouest du troisième méridien.

ANNEXE N° 1—*Suite.*

LISTE des arpenteurs employés et travail exécuté par eux, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912—*Fin.*

Arpenteur.	Adresse postale.	Description du travail.
Stock, J. J.	Ottawa, Ont.	Entreprise n° 30 de 1911. Subdivision des townships 77, 78, 79 et 80, rang 17, du township 80, rang 18, et de parties des townships 75, 76 et 77, rang 16, à l'ouest du cinquième méridien.
Street, P. B.	Toronto, Ont.	Subdivisions dans le township 5, rang 4, et dans les townships 5 et 8, rang 5, à l'ouest du cinquième méridien. Retracements dans les townships 21, rangs 4 et 5, et dans le township 23, rang 6, à l'ouest du méridien principal; dans les townships 2, rang 13, townships 2, rangs 14 et 15, et dans les townships 7, rangs 29 et 30, à l'ouest du quatrième méridien. Arpentage de correction dans le township 9, rang 21 à l'ouest du deuxième méridien. Traverse dans le township 23, rang 3, à l'est du méridien principal, et dans le township 4, rang 1, à l'ouest du cinquième méridien.
Taggart, C.-H.	Ottawa, Ont.	Subdivisions dans les townships 23 et 24, rang 18, et dans les townships 24 et 25, rangs 19 et 20, à l'ouest du cinquième méridien, dans le township 23, rang 1, les townships 22 et 23, rang 2, dans les townships 17, rangs 12 et 13, les townships 17 et 18, rang 14, les townships 16, 17 et 18, rangs 16 et 16, le township 16, rang 17, et les townships 17, rangs 18 et 19, à l'ouest du sixième méridien. Réarpentages dans les townships 21, 22 et 23, rang 1, les townships 22 et 23, rang 2, et le township 16, rang 17, à l'ouest du sixième méridien. Traverse dans le township 23, rang 18, et le township 21, rang 29, à l'ouest du cinquième méridien; dans les townships 21 et 22, rang 1, dans les townships 22 et 23, rang 2, le township 20, rang 6, township 22, rang 17, et le township 17, rangs 18 19, à l'ouest du sixième méridien.
		Arpentage de l'exploitation forestière n° 545 dans le township 23, rang 18, à l'ouest du cinquième méridien, et de l'exploitation n° 550 dans le township 20, rang 6, à l'ouest du sixième méridien.
Teasdale, C. M.	Concord, Ont.	Partie de l'entreprise n° 3 de 1910. Subdivision des townships 39, rang 10, à l'ouest du deuxième méridien.
Thompson, W.-T.	Grenfell, Ont.	Arpentages des exploitations forestières nos 1666, 1667, 1668, 1669, 1670 et 1671, près du canal Sipanok dans l'est de la Saskatchewan, et de l'exploitation n° 1790 dans le township 38, rang 28, à l'ouest du méridien principal.
Waddell, W. H.	Edmonton, Alta.	Entreprise n° 17 de 1911. Subdivisions des townships 58, 59 et 60, rang 22, des townships 59 et 60, rang 23, et du township 60, rang 24, à l'ouest du troisième méridien.
		Entreprise n° 33 de 1911. Subdivisions des townships 58, 59 et 60, rangs 20 et 21, à l'ouest du troisième méridien.
Waldron, J.	Moosejaw, Sask.	Entreprise n° 6 de 1911. Subdivision du township 40 et du tiers nord du township 39, rang 8, des townships 38 et 40, et des moitiés ouest des townships 39 et 41, rang 9, du tiers est du township 41, rang 10, de la

ANNEXE N° 1.

Liste des arpenteurs employés et travail exécutés par eux, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912—*Fin.*

Arpenteur.	Adresse postale.	Description du travail.
		moitié ouest du township 41, rang 11, et du township 41, rang 12, à l'ouest du deuxième méridien.
Walker, C.-M.	Guelph, Ont.	Retracements dans les townships 13 et 14, rang 7, à l'ouest du méridien principal. Subdivisions dans les townships 21, 22 et 23, rang 6, à l'ouest du inquième méridien. Etablissement de bornes dans le township 24, rang 6, à l'ouest du cinquième méridien.
Wallace, J. N.	Calgary, Alta.	Nivellements vers le nord de Prince-Albert et Lloydminster, le long du troisième et du quatrième méridiens.
Young, W.-H.	Lethbridge, Alta.	Entreprise n° 24 de 1911. Subdivision du township 49, rang 14, des townships 49, 50 et 51, rang 15, et des townships 51, rang 16, à l'ouest du cinquième méridien.

ANNEXE N° 2.

LISTE indiquant pour chaque arpenteur, employé du 1er avril 1911 au 31 mars 1912, le nombre de milles arpentés, de lignes de sections de townships, de frontières de townships, de levés de lacs, de rivières, de réarpentages, et le coût de ces différents travaux.

Arpenteur.	Nombre de milles de lignes de sec.	Nombre de milles de contour.	Nombre de milles de triangulation.	Nombre de milles de réarpentage.	Nombre total de milles.	Coût total.	Coût par mille.	A la journée ou à l'entreprise.
						$	$ c.	
Akins, J. R	83	49	....	2	134	27,880	207 46	A la journée.
Allison, C. B	281	20	131	....	432	9,997	23 14	A l'entreprise.
Aylen, J.	216	18	18	5	257	7,582	29 50	"
Aylsworth, C. F	....	....	25	54	79	9,554	120 94	A la journée.
Baker, J. C	277	36	14	....	327	9,556	29 22	A l'entreprise.
Bennett, G. A.	4	....	35	168	207	5,232	25 28	A la journée.
Blanchet, G. H.	....	150	....	....	150	26,340	175 60	"
Brenot, L.	39	31	....	....	70	17,431	249 01	"
Cautley, R. H	296	36	23	....	355	10,539	29 69	A l'entreprise.
Christie, W	280	34	145	....	458	11,225	24 51	"
Côté, J. L	282	24	....	....	306	9,119	29 80	"
Cumming, A. L	44	....	37	144	225	12,193	54 19	A la journée.
Davies, T. A.	334	42	110	....	486	12,483	25 69	A l'entreprise.
Day, H. S	....	....	93	....	93	7,875	84 68	A la journée.
Deans, W. J	29	....	29	23	81	8,525	105 25	"
Fairchild, C. C.	234	24	....	....	258	8,722	33 81	A l'entreprise.
Francis, J	115	05	8	12	140	10,907	77 91	A la journée.
Gibbon, Jas	200	....	39	36	275	7,117	25 88	A l'entreprise.
Green, T. D	282	30	31	8	351	9,227	26 29	"
Hawkins, A. H.	....	120	....	....	120	18,938	157 82	A la journée.
Heathcott, R. V	231	40	111	....	382	9,330	24 42	A l'entreprise.
Herriot, G. H	27	3	13	18	61	8,181	134 11	A la journée.
Holcroft, H.S	347	42	22	....	411	12,197	29 68	A l'entreprise.
Inkster, O	264	24	41	....	329	9,178	27 90	"
Kimpe, M	426	42	60	....	528	14,881	28 18	"
Laurie, R. C	199	12	54	....	265	6,692	25 25	"
Lighthall, A.	20	....	9	31	60	8,939	148 98	A la journée.
MacLennan, A. L	103	11	70	26	210	6,525	31 07	"
Martindale, E. S.	57	12	6	134	209	10,753	51 45	"
Matheson, H.	....	....	43	109	152	3,579	23 55	"
McFarlane, J. B	....	88	....	....	88	22,517	258 15	"
McFarlane, W. G	586	96	70	....	752	19,395	25 79	A l'entreprise.
McGrandle, H	150	28	....	....	178	5,566	31 27	"
McMillan, Geo.	25	44	....	4	73	19,653	269 20	A la journée.
McNaughton, A. L.	86	18	7	....	111	10,564	95 16	"
Montgomery, R. H.	261	60	206	6	533	12,310	23 15	A l'entreprise.
Morrier, J. E.	236	36	80	....	352	9,304	26 40	"
Pequegnat, M.	210	21	15	10	256	7,030	27 40	"
Plunkett, T. H	....	....	....	130	130	17,661	135 80	A la journée.
Ponton, A. W	....	72	....	....	72	14,233	197 68	"
Powell, W. H	278	50	164	....	492	12,063	24 52	A l'entreprise.
Purser, R. C	10	....	47	80	137	4,940	36 06	A la journée.
Ransom, J. T.	335	....	18	6	359	10,685	29 76	A l'entreprise.
Rinfret, C.	....	....	16	787	803	10,840	13 50	A la journée.
Robinson, E. W	....	163	....	....	163	16,753	102 78	"
Rolfson, O	....	90	....	2	92	26,944	292 87	"
Roy, J. E	240	12	214	....	466	10,045	21 56	A l'entreprise.
Saint-Cyr, A	9	82	....	15	106	13,879	130 93	A la journée.
Scott, W. A.	30	24	8	168	230	9,467	41 16	"
Smith, J. H	555	79	58	2	694	18,967	27 23	A l'entreprise.
Steel, I. J	300	40	126	....	466	11,921	25 58	"
Stewart, L. D. N	240	36	27	....	303	8,866	29 26	"
Stewart, W. M	295	48	37	....	380	10,934	28 77	"
Stock, J. J	324	54	18	....	396	11,492	29 02	"
Street, P. B	10	4	5	288	307	8,746	28 49	A la journée.
Taggart, C. H.	57	....	38	20	115	10,426	90 66	"
Teasdale, C. M.	48	....	12	....	60	1,580	26 33	A l'entreprise.
Waddell, W. H	566	36	225	....	827	19,554	23 64	"
Waldron, J	290	....	....	1	291	8,570	29 45	"
Walker, C. M.	75	26	9	22	132	11,348	85 97	A la journée.
Young, W. H	212	30	10	6	258	8,177	31 69	A l'entreprise.
Total	10,098	2,041	2,577	2,317	17,033	715,247		

ANNEXE N° 3.

Liste des lots dans le Territoire du Yukon dont les arpentages ont été reçus pendant l'exercice finissant le 31 mars 1912.

GROUPE N° 2.

N° des lots.	Superficie en acres.	Arpentage.	Année de l'arpentage.	Date de l'approbation.	Réclamant.	Observations.
228	10·00	F.-H. Kitto ...	1911	12 avril 1912 ...	Granville Power Co...	Surface.
295	1·60	"	1911	21 mars 1912....	Chas. Fisher....	"
298	160·00	"	1911	21 mars 1912....	"	"
321	51·65	"	1911	12 avril 1912....	Granville Power Co...	C.M. de surf. Huskey.
322	51·65	" ...	1911	12 avril 1912....	" " ..	" Whiteside.
323	51·65	"	1911	12 avril 1912....	" " ...	" Boyle.
324	51·65	"	1911	12 avril 1912...	" " ...	" Kitto.
325	51·65	"	1911	12 avril 1912....	" " ..	" Alexander.
326	51·65	"	1911	12 avril 1912....	" " ...	" Granville.
333	51·65	"	1911	12 avril 1912....	" " ...	" Morgan.
334	51·65	"	1911	12 avril 1912....	" " ...	" Maggie.
335	51·65	"	1911	12 avril 1912....	" " ...	" North Fork.
336	51·65	"	1911	12 avril 1912....	" " ...	" Elma.
337	51·65	"	1911	12 avril 1912 ...	" " ...	C. M. White Channel John.
338	51·65	"	1911	12 avril 1912....	" " ...	Stella.
340	22·3	"	1911	12 avril 1912....	John Lee..........	Surface.

GROUPE N° 5.

N° des lots.	Superficie en acres.	Arpentage.	Année de l'arpentage.	Date de l'approbation.	Réclamant.	Observations.
115	45·56	H.-G. Dickson..	1908	2 janv. 1912....	William Clark........	C. M. Verona.
162	43 39	" ..	1912	12 avril 1912 ...	H.-G. Dickson	" Spring Creek.
173	160·00	" .	1910	26 sept. 1911...	Karl Weik...........	" Keewenaw.
174	51·65	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	" Gladstone.
175	37·19	" ..	1910	5 janv. 1912....	"	Surface.
201	50·02	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	C. M. de surf. Northwest.
202	46·50	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	" Poppy.
203	41·64	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	" Leary.
204	50·06	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	" Evening Star.
205	46·53	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	" Monteray.
206	51·65	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	" Star Ruby.
207	44·71	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	" Wild Rose.
208	51·65	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	" Big Four.
209	50·58	" ..	1910	26 sept. 1911 ...	"	" Alice.
210	56·90	" ..	1910	26 sept. 1911 ...	"	" Solo.
211	43·67	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	" N° 1 Brimstone.
212	50·24	" ..	1910	26 sept. 1911 ..	"	" King Bee.
213	23·39	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	" J. C.
214	44·62	" ..	1910	26 sept. 1911 ..	"	" Vivian.
215	33·76	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	" White Pas.
216	38·02	" .	1910	26 sept. 1911....	"	" Skagway.
217	40·45	" .	1910	26 sept. 1911 ...	"	" Yukon.
218	24·94	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	" Bismark.
219	51·65	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	" Contact.
220	39·78	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	" Zelandian.
221	25·92	" ..	1910	26 sept. 1911....	"	" Rawhite.
222	64·61	" ..	1911	29 déc. 1911....	J.-O. Williams *et al* ..	" May.
223	23·89	" ..	1911	29 déc. 1911	" ...	" Shamrock.

GROUPE N° 6.

N° des lots.	Superficie en acres.	Arpenteur.	Année de l'arpentage.	Date de l'approbation.	Réclamant.	Observations.
115	51·65		1910	....	A.-R. Auston *et al* ...	C. M. Utah.
116	51·08	H.-G. Dickson..	1910	....	"	" Rambler.
117	45·38	" ..	1910	....	"	" Montana.
118	51·65	" ..	1910	....	"	" Colorado.
119	50·09	" ..	1910	....	"	" Texas.
120	49·68	" ..	1910	....	"	" Reco.

GROUPE N° 10.

15	51·65	H.-G. Dickson..	1910	31 mai 1911.....	John McMeekin *et al*..	C. M. Bonanza.
16	160·00	" ..	1910	31 mai 1911.....	" " ..	" County Antrim.
17	51·65	" ..	1910	5 janv. 1912....	Karl Anderson., ...	" Sunnyside.
19	51·20	" ..	1910	31 mai 1911....	John McMeekin *et al*..	" Eldorado.
20	43·81	" ..	1910	31 mai 1911....	" " ..	" Hazel May.
21	30·71	" ..	1910	31 mai 1911.....	" " ..	" fract. Leroy.
22	10·49	" ..	1910	25 sept. 1911....	S. Rawlinson.	Surface.
27	31·82	" ..	1910	12 avril 1912....	Thos. E. Bee *et al*.....	C. M. North Star.
28	48·75	" ..	1910	12 avril 1912....	"	" South Star.
29	15.33	" ..	1910	12 avril 1912....	"	Surface.
30	15·70	" ..	1910	31 mai 1911.....	John McMeekin *et al*..	C. M. fract. Star.
31	9.93	" .	1910	25 sept. 1911....	Thos. E. Bee.	Surface.
32	5·10	" ..	1910	25 sept. 1911 ...	C. F. Mack.....	Surface.

GROUPE N° 15.

3	5·65	H.-G. Dickson..	1911	4 janv. 1912...	Harry Chambers.....	Surface.

ANNEXE N° 4.

LISTE des lots dans le Territoire du Yukon dont les rapports d'arpentage ont été reçus du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

Année.	Arpenteur.	Description de l'arpentage.
1904	C.-W. MacPherson	Division du Yukon-Crossing-Whitehorse, en quinze sections de dix milles chacune, de la route Dawson-Whitehorse.
1911	H.-G. Dickson....	Dernière division du levé de renvoi de Carmack pour le ministère de l'Intérieur.

ANNEXE N° 5.

RELEVÉ du travail effectué au bureau du dessinateur en chef:—

Lettres d'instructions aux arpenteurs..	241
Croquis intérimaires des travaux reçus et mis en liasse.. ..	1,142
Déclarations de colons reçus et mis en liasse..	86
Rapports sur les bois reçus..	235
Plans reçus des arpenteurs..	330
Livres de campagne reçus des arpenteurs..	552
Raopprts sur les bois reçus..	235
Observations de la déclinaison magnétique reçues..	746
Plans préliminaires de townships préparés..	328
Croquis tracés..	5,995
Cartes et tracés effectués..	80
Plans de lots du Yukon reçus..	64
Plans reçus d'arpentages divers au Yukon..	16
Rapports d'arpentages examinés—	
Subdivisions de townships..	276
Contours de townships..	252
Plans de routes..	293
Plans de chemins de fer..	180
Lots du Yukon..	64
Arpentages divers au Yukon..	16
Claims miniers..	51
Coupes de bois..	49
Arpentages de correction et divers autres arpentages..	196
Plans de townships compilés..	500
Emplacements de villes, établissements et autres plans compilés..	19
Epreuves de plans examinés..	34
Plans de townships imprimés..	797
Plans d'emplacements de villes et d'établissements imprimés.	11
Plans divers imprimés..	106
Descriptions écrites..	11

ANNEXE N° 5—*Fin.*

Superficies calculées..	1,635
Pages de notes de campagne copiées..	343
Réponses à des demandes de renseignements divers..	2,973
Dossiers reçus et renvoyés..	1,848
Lettres et mémoires rédigés..	8,711
Livres reçus du bureau des archives et consultés pour le travail du bureau..	5,266
Livres renvoyés au bureau des archives..	5,417
Plans, autres que les plans de townships imprimés, reçus du bureau des archives et consultés pour le travail du bureau..	951
Plans renvoyés au bureau des archives..	890
Volumes de plans reçus du bureau des archives et consultés pour le travail du bureau..	140
Volumes de plans renvoyés au bureau des archives..	129
Livres envoyés au bureau des archives pour y être inscrits sur les registres..	484
Plans, autres que les plans de townships, envoyés au bureau des archives, pour y être inscrits sur les registres..	137
Cartes de sections (3 milles au pouce)—	
Revisées..	43
Réimprimées..	34
Cartes de sections (6 milles au pouce)—	
Réimprimées..	23

ANNEXE N° 6.

LISTE des nouvelles éditions des cartes de sections compilées du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

Echelle de 3 milles au pouce.

N°	Nom.	N°	Nom.	N°	Nom.	N°	Nom.
18	Montagne-Boisée. . .	119	Régina	172	Fairford	271	Portage-à-la-Mousse..
23	Emerson	120	Qu'Appelle	173	Washow	213	Brûlé . . . .
64	Porcupine	121	Riding-Mountain . . .	213	Arthabaska	318	Riv.-aux-Coquilles. . .
65	Macleod	122	Manitoba-House	214	Rocky-Mt.-House . . .	319	Prince-Albert-Nord . .
68	Swit-Current.	123	Fort-Alexander	216	Lac-Sullivan	320	Riv.-aux-Carottes. . . .
70	Montagne-L'Orig . . .	163	Donald.	221	Rivière-du-Cygne. . .	366	Saddle-Lake . . . .
71	Brandon	165	Rosebud	266	Ribstone-Creek.	462	Dunvegan . . . .
72	Portage-la-Prairie. . .	169	Touchwood.	269	Prince-Albert-Sud . .		
73	Winnipeg.	170	Yorkton	270	Pasquia		

Echelle de 6 milles au pouce.

N°	Nom.	N°	Nom.	N°	Nom.	N°	Nom.
20	Souris.	71	Brandon	169	Touchwood	219	Humboldt . . . .
21	Mont.-de-la-Tortue..	72	Portage-la-Prairie. . .	172	Fairford.	221	Rivière-du-Cygne. . . .
64	Porcupine	73	Winnipeg	173	Washow.	267	Battleford . . . .
68	Swift-Current.	118	Lac-des-Toucs	214	Rocky-Mt.-House. . .	268	Carlton . . . .
69	Moosejaw	120	Qu'Appelle.	216	Lac-Sullivan.	366	Lac-LaSelle. . . . .
70	Montagne-L'Orig. . . .	163	Donald	218	Saskatoon		

ANNEXE N° 7.

RELEVÉ du travail effectué au bureau de la photographie, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

	$3\frac{1}{4} \times 3\frac{1}{4}$	$3\frac{1}{4} \times 5\frac{1}{2}$	5 x 7	8 x 10	10 x 12	11 x 14	15 x 18	16 x 18	18 x 20	20 x 24	24 x 30	24 x 32	30 x 36	32 x 49	36 x 42	42 x 48	Total
Plaques sèches et pellicules		580	832			23											1,435
Impressions au bromure		18	4	17	5	344		80		13	24		25		38	69	732
" sur papier solis			1,081	202		29			96								1,312
" " volox	366	6,522	3,664	13	57												10,622
" " artura		332	1,027	4													1,363
" " vandyke			8	10	13	18		56		48	62		114		99	9	519
" photographieés		42	8	25	74	47		85	82	79	140		104		61	98	853
Vues pour lanternes	195								90								195
Photographies montées		443	614	21	1	15		22			4						1,136
Négatifs sur plaques humides				67		174	105	978	16	21		2					1,463
Plaques photolithographiques									816					27			1,141
Totaux	561	7,238	7,238	359	150	650	105	1,221	1,114	161	230	2	242	27	198	176	20,771

ANNEXE N° 8.

RELEVÉ de l'ouvrage exécuté dans le bureau de la lithographie du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

Mois.	Cartes.			Plans de townships.			Formes.		
	Nombre.	Copies.	Impressions.	Nombre.	Copies.	Impressions.	Nombre.	Copies.	Impressions.
1910.									
Avril	8	4,000	4,000	122	24,400	24,400	1	600	1,200
Mai	11	7,150	15,375	38	7,600	8,200	2	10,600	10,600
Juin	1	150	150	1	200	200	4	375	375
Juillet	15	4,400	5,225	87	17,400	18,400	2	550	650
Août	15	11,025	26,825	58	11,600	12,800	9	4,000	4.900
Septembre	13	5,950	7,125	155	31,000	31,000	7	6,260	6,260
Octobre	16	7,250	7,250	37	7,206	7,206	3	720	920
Novembre	8	3,820	3,820	158	31,600	31,600	3	2,220	2,220
Décembre	10	4,500	4,500	98	19,600	19,600	......	....	....
1911.									
Janvier	11	16,280	16,280	55	11,000	12,000	9	19,925	22,925
Février	9	4,125	5,250	......	....	....	4	2,500	2,500
Mars	17	87,825	156,140	32	6,400	6,400	6	15,200	15,200
Total	134	156,475	306,735	841	168,006	171,806	50	62,950	67,750

RÉCAPITULATION.

——	Nombre.	Copies.	Impressions.	Coût.
Cartes	134	156,475	306,735	2,734 00
Townships	841	168,006	171,806	4,060 00
Formes	50	62,950	67,750	850 00
Grand total	1,025	387,431	546,291	7,644 00

ANNEXE N° 9.

LISTE des employés de la division des arpentages topographiques, indiquant, à part leur nom, leurs classification, devoirs de bureau et appointements pour chacun. (Rue Metcalfe, angle de la rue Slater.)

Nom.	Classification. Division	Sub-division.	Devoirs de bureau.	Appointements. $ c.
Deville, E., A.T.F., LL.D.	1	A	Arpenteur général	3,650 00
	CORRESPONDANCE			
Brady, M.	1	B	Secrétaire,	2,400 00
Cullen, M.-J.	3	A	Sténographe	1,200 00
Moran, J.-F.	3	A	Dactylographe et commis	900 00
Williams, E.-R.	3	A	Commis à la correspond..	900 00
Addison, W.-G	3	B	Dactylographe	800 00
Pegg, A.	....	....	Messager	800 00
O'Meara, M.-T	....	....	"	550 00
Pick, A.-C.	....	....	"	500 00
	COMPTABILITÉ.			
Hunter, R.-H.	2	A	Comptable	2,100 00
Wilkinson, Percy	3	A	Comptable adjoint	1,100 00

Bureau du dessinateur en chef —Direction générale et surveillance du travail technique.

Shanks, T., B.A.Sc., A. T.F	1	B	Dessinateur en chef	2,550 00
Brown, T.-E., B. A.	1	B	Dessinateur sous-chef	2,550 00

Bureau du dessinateur en chef, première section—Instructions relatives aux arpentages et renseignements généraux.

Nom.	Classification. Division	Sub-division.	Devoirs de bureau.	Appointements.
				$
Barber, H.-G., grad. S.P.S.	2	A	Chef de section	1,900
Rice, F.-W., grad. Ecoles des Mines	2	A	Sous-chef de section	1,900
MacIlquham, W.-J., B.Sc.	2	A	" "	1,900
Peaker, W.-J., grad. S. P. S.	2	A	" "	1,600
Sylvain, J.	2	A	" "	1,650
Carroll, M.-J., grad. S.P.S.	2	B	" "	1,600
Rochon, E.-C	2	B	Dessinateur	1,400
McRae, A.-D., B.A., B.Sc.	2	B	"	1,400
Grant, A.-W., B. A.	2	B	"	1,400
Hayward, H.-E., B. Sc.	2	B	"	1,300
Milliken, J.-B., B. A., B. Sc.	2	B	"	1,300
McMillan, J.-P., B.-E	2	B	"	1,300
Wadlin, L.-N., B. Sc.	2	B	"	1,200
Cordukes, J.-P., B. Sc	2	B	"	1,200
Gagnon, J.-N.-H., B. A. S.	2	B	"	1,050
Armstrong, W.-B., B.Sc.	2	B	"	1,200
Spero, J.-E.	2	B	"	1,200
Nevins, L.-A., B.A.	2	B	"	1,200
McDonald, J.-F., B.A	2	B	"	1,200
Holbrook, C.-H	3	A	Commis	950
Burkholder, E.-L.	3	A	"	900

Bureau du dessinateur en chef, deuxième section—Arpentages dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et le Territoire du Yukon.

Nom.	Division	Sub-division.	Devoirs de bureau.	Appointements.
Nash, T.-S., grad. S.P.S., A.T.F.	1	B	Chef de section	2,550
Burgess, E.-L., grad. S.P.S., A.T.F., A.T.O.	2	A	Sous-chef de section	1,900
Dennis, E.-M., B. Sc.	2	A	" "	1,900
Elder, A.-J., grad. S.P.S., A.T.F.	2	A	" "	1,900
Henderson, F.-D., grad. S.P.S., A.T.F.	2	A	" "	1,900
Hill, S.-N., grad. S.P.S.	2	A	" "	1,900
Genest, P.-F.-X., A.T.O.	2	A	" "	1,900
Robertson, D.-F., grad. S.P.S.	2	A	" "	1,700
Kitto, F.-H., A.T.F.	2	A	En ch. du bur. de Dawson	1,600
Sutherland, H.-E., B. Sc.	2	B	Dessinateur	1,400
McLennan, W.-D	2	B	"	1,600
Roger, A., A.T.O.	2	B	"	1,600
Spreckley, R.-O	2	B	"	1,500
Goodday, Leonard	2	B	"	1,400
Bray, R.-P	2	B	"	1,400
Harrison, E.-W	2	B	"	1,300
Ault, H.-W	2	B	"	1,300
Lytle, W.-J	2	B	"	1,050
La Beree, E.-E.,	2	B	"	1,050
Jones, G.-S., grad. S.P.S., A.T.O	2	B	"	1,050
Bradley, J.-D	2	B	"	1,050
Cagnat, G.-H	2	B	"	1,050
Fournier, O.-E., B.A.S.	2	B	"	1,050
Thomas, A.-S., B.Sc.	2	B	"	1,200
Smith, H.-C.	2	B	"	1,200
Macdonald, J.-A	3	B	Commis	800

Bureau du dessinateur en chef, troisième section—(Imperial Building, rue Queen). Tracés de plans à reproduire.

Nom.	Classification. Division	Sub-division.	Devoirs de bureau.	Appointements.
				$
Engler, Carl, B.A., A.T.F.	1	B	Chef de section	2,100
May, J.-E.	2	A	Sous-chef de section	1,900
O'Connell, J.-R	2	A	Dessinateur	1,700
Moule, W.-J	2	B	"	1,600
Helmer, J.-D	2	B	"	1,100
Dawson, R.-J	2	B	"	1,100
Archambault, E	2	B	"	1,100
Clarke, G.-N	2	B	"	800
Watters, James	3	A	Imprimeur	1,200
McLennan, A.-G	3	A	Commis	1,200
Brown, A	3	A	"	900
Ebbs, E.-J.	3	A	"	900
Baril, C	3	B	Dessinateur	750

Bureau du dessinateur en chef, quatrième section—(rue Metcalf, angle de la rue Slater).
Arpentages de la Colombie-Britannique.

Rowan-Legg, E.-L	2	A	Chef de section	2,050
Gillmore, E.-T.-B., grad. C.M.R.	2	A	Sous-chef de section	2,000
Lawe, H., A.T.F	2	A	" "	1,900
Morley, R.-W	2	A	" "	1,900
Weld, W.-E	2	A	" "	1,900
Wilson, E.-E.-D	2	A	" "	1,600
Harris, K.-D	2	B	Dessinateur	1,300

Bureau du dessinateur en chef, cinquième section—(Imperial Building, rue Queen).
Compilation des cartes.

Smith, J.	1	B	Chef de division	2,550
Bégin, P.-A	2	A	Sous-chef de division	1,950
Flindt, A.-H	2	A	" "	1,700
Blanchet, A.-E	2	B	Dessinateur	1,600
Davies, T.-E.-S	2	B	"	1,600
Perrin, V	2	B	"	1,600
D'Orsonnens, A	2	B	"	1,600
Davy, E	2	B	"	1,400
Villeneuve, E	2	B	"	1,100
Bergin, W	2	B	"	1,100
Howie, Jas	2	B	"	1,000
Purdy, W.-A	2	B	"	1,100
Brigley, J.-H	2	B	"	1,300

Bureau du dessinateur en chef, sixième section—(Imperial Building, rue Queen). Travail scientifique et topographique.

Nom.	Classification — Division	Classification — Sub-division	Devoirs de bureau.	Appointements.
				$ c.
Dodge, G.-B. A.T.F	1	B	Chef de section	2,550 00
Côté, J.-A., grad. R.M.C	2	A	Sous-chef de section	1,600 00
Watt, G.-H. grad. S.P.S., A.T.F	2	A	Dessinateur	1,900 00
Blanchard, J.-F	2	B	"	1,050 00
Chartrand, D.-E., B. Sc	2	B	"	1,100 00
Colquboun, G.-A., B.Sc	2	B	"	1,200 00
Cousineau, A., B. Sc	2	B	"	1,100 00
Dozois, L.-O.-R., grad. R.M.C	2	B	"	1,100 00
Freeland, J.-J, M.A	2	B	"	1,200 00
Herbert, W.-H., B.Sc	2	B	"	1,200 00
Parry, H., B.Sc., A.T.F	2	B	"	1,000 00
Ross, R.-C., B.Sc	2	B	"	1,200 00
Lynch, F.-J	3	B	Dactylographe	800 00
Watson, J.-W	3	B	Commis	750 00

Bureau du géographe (Woods Building, rue Slater).

Whitcher, A.-H., F.R.G.S., A.T.F	2	A	Secrétaire	2,100 00

Bureau de la photographie (rue Metcalfe, angle de la rue Slater).

Carruthers, H.-K	2	A	Photographe prép. aux d'.	1,900 00
Woodroffe, John	2	A	" en chef	1,900 00
Smith, L.-G	2	B	Photographe	800 00
Whitcomb, H.-E	3	A	"	1,200 00
Morgan, W.-E	3	A	"	1,200 00
Kilmartin, A	3	A	" adjoint	900 00
Devlin, A	3	B	"	800 00
Ouimet, E.-G	3	B	"	800 00

Bureau de la lithographie (non classifié) (rue Metcalfe, angle de la rue Slater).

Nom.	Occupation.	Appointements.
Moody, A	Chef	$27 00 par sem.
Burnett, E	Lithographe	25 00 "
Thicke, C.-R	"	23 00 "
Deslauriers, J.-H	Préposé au transfert	20 00 "
Bergin, J	Imprimeur	21 00 "
Thicke, H.-S	"	20 00 "
Boyle, S	Polisseur de la pierre	15 00 "
Gagnon, J	Margeur	12 00 "
Kane, P	"	9 50 "
Easton, R.-M	Imprimeur	19 50 "
Hare, E.-H	Photographe adjoint	15 00 "

ANNEXE N° 10.

LISTE des arpenteurs des terres fédérales pourvus de mesures-types.

Nom.	Adresse.	Date de naissance.	Date de la nomination ou de la commission.	Observations.
Akins, James-Robert	Ottawa, Ont	2 sept. '76	14 mars '10	
Allison, Calvin-Bruce	South-Woodslee, Ont	16 juin '84	28 " '10	
Ashton, Arthur-Ward	Ottawa, Ont	5 nov. '80	29 mai '08	
Austin, George-Frederick	Inconnue	....	14 avril '72	
Aylen, John	North-Bay, Ont	....	29 mai '85	
Aylsworth, Charles-Fraser	Madoc, Ont	21 avril '62	13 " '86	A. T. O.
Baker, James-Clarence	Vermilion, Alta	12 mai '78	18 " '06	
Baker, Mason-Hermon	Saint-Thomas, Ont	9 juill. '84	6 août '08	"
Bartlett, Ernest	Smithville, Ont	83	16 janv. '11	
Bayne, George-A	Winnipeg, Man	25 oct. '50	14 avril '72	A. T. M.
Beatty, David	Parry-Sound, Ont	22 déc. '42	14 " '72	A. T. O.
Begg, William-Arthur	Hamilton, Ont	15 juill. '82	8 juin '09	
Bélanger, Phidime-Roch-Arthur	Ottawa, Ont	5 mars '53	17 mai '80	Insp. d'arp., div. des arp. topographiq., ministère de l'Intérieur.
Belleau, Joseph-Alphonse	"	30 sept. '56	15 " '83	Division des arpentages topographiques, ministère de l'Intérieur.
Belyea, Albert-Polmer-Corey	Edmonton, Alta	....	14 juill. '09	
Bemister, George-Bartlett	Winnipeg, Man	....	11 juin '78	A. T. M., dépt des Ing., C. N. R.
Bennett, George-Arthur	Eden, Ont	18 mai '86	25 août '10	
Berrey, Edward-Wilson	Seaforth, Ont	26 août '81	18 mai '11	
Bigger, Charles-Albert	Ottawa, Ont	15 août '53	30 mars '82	A.T.C.-B., A.T.O., surint. adjoint des arpentages géodésique.
Bingham, Edwin-Ralph	Fort-William, Ont	— '78	25 oct. '06	A. T. O.
Blanchet, Guy-Houghton	Ottawa, Ont	12 fév. '84	10 mars '10	
Boswell, Elias-John	Inconnue	....	18 " '93	A. T. O., A. T. M.
Bourgeault, Armand	Saint-Jean Port-Joli, Qué	23 fév. '58	29 " '83	A. T. Q.
Bourgault, Charles-Eugène	Lauzon, Lévis, Qué	6 sept. '61	21 fév. '88	
Bourget, Charles-Arthur	Lauzon, Qué	26 août '51	14 mai '84	"
Bowman, Edgar-Peterson	West-Montrose, Ont	....	26 sept. '07	A. T. O.
Bowman, Herbert-Joseph	Berlin, Ont	18 juin '65	16 fév. '88	A. T. O.
Brabazon, Alfred-James	Ottawa, Ont	....	13 mai '82	Arpentage des frontières, ministère de l'Intérieur.
Brady, James	Golden, C.-B.	24 nov. '40	14 avril '72	A. T. O. ; A. T. C. B.
Bray, Samuel	Ottawa, Ont	5 " '46	14 nov. '83	A.T.O., arp. en chef, dépt des Affaires des Sauvages
Bray, Lennox-Thomson	Amherstburg, Ont	14 mars '77	18 fév. '03	A. T. O.
Brenot, Lucien	Ottawa, Ont	31 août '87	18 mars '10	
Brigdland, Morrison-Parsons	Calgary, Alta	20 déc. '78	10 " '05	
Broughton, George-Henry	Penticton, C.-B.	12 août '86	3 juin '09	A. T. C.-B.
Brown, Charles-Dudley	Winnipeg, Man	25 fév. '83	4 avril '10	
Brown, Edgar-Carl	Régina, Sask	28 nov. '86	23 mai '11	
Brown, Thomas-Wood	Edmonton, Alta	....	21 juin '09	
Brownlee, James-Harrison	Vancouver, C.-B.	22 mars '56	15 avril '87	A. T. M. ; A. T. C.-B.
Bucknill, Walter-Birch	"	8 mai '73	19 mars '08	A. T. C. B.
Burd, James-Henry	Weyburn, Sask	7 sept. '71	18 mai '11	A. T. O. ; A. T. S.
Burgess, Edward-Le Roy	Ottawa, Ont	5 " '78	23 fév. '05	A. T. O.; ch. des arp. top., min. de l'Intérieur.
Burnet, Hugh	Victoria, C.-B.	....	22 juin '85	A. T. O. ; A. T. C.-B.
Burwash, Nathaniel-Alfred	Whitehorse, T.Y.	28 sept. '79	6 mars '07	A. T. O.
Burwell, Herbert-Mahlon	Vancouver, C.-B.	23 oct. '63	17 fév. '87	A. T. C.-B.
Campbell, Allan-John	Sidney, C.-B.	1er " '82	13 avril '09	
Campbell, Alexander-Stewart	Kingston, Ont	7 mars '80	6 mars '09	
Carbert, Joseph-Alfred	Medicine-Hat, Alta	4 fév. '56	12 mai '80	A.T.O.; ingén. loc. et arp., ministère des Travaux publics, Alberta.
Carpenter, Henry-Stanley	Régina, Sask	8 " '74	20 fév. '01	Min. des Travaux publics, A. T. O.
Carroll, Cyrus	Régina, Sask	6 déc. '34	14 avril '72	A. T. O.

ANNEXE N° 10—*Suite.*

LISTE des arpenteurs des terres fédérales pourvus de mesures-types—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de naissance.	Date de la nomination ou de la commission.	Observations.
Carson, Percy-Alexander ...	Kamloops, C.-B.....	25 déc. '77	22 fév. '06	Levés hydrographiques.
Carthew, William-Morden.....	Edmonton, Alta. ..	19 oct. '86	29 mars '10	
Cautley, Reginald-Hutton	"	6 déc. '79	1er mai '05	
Cautley, Richard-William.....	"	3 août '73	2 sept. '96	
Cavana, Allan-George	Orillia, Ont.........	22 janv. '58	16 nov. '76	A.T.O.
Charlesworth, Lionel-Clare	Edmonton, Alta....	17 nov. '73	24 mars '03	A.T.O., ministère des Travaux publics pour l'Alta
Chase, Albert-Victor	Orillia, Ont.........	4 mars '83	11 oct. '10	A.T.O.
Chilver, Charles-Alonzo	Walkerville, Ont....	8 fév. '83	22 fév. '07	
Christie, William........... ..	Prince-Albert, Sask.	13 fév. '76	22 mars '06	
Clarke, Charles-Wentworth....	Régina, Sask.......	19 nov. '75	24 mars '10	
Cleveland, Ernest-Albert	Vancouver, C.-B.....	12 mai '74	27 juin '99	A.T.C.-B.
Coates, Preston-Charles.......	Whaletown, C.-B....	16 mai '81	19 avril '07	A.T.C.-B.
Cokely, Leroy-S.	Merritt, C.-B.	23 nov. '84	22 mars '10	
Côté, Joseph-Adélard	Prince-Albert, Sask..	5 juin '64	14 mai '84	
Côté, Jean-Léon	Edmonton, Alta....	6 mai '67	21 mars '90	
Cotton, Arthur-Frédéric.	New - Westminster, C.-B.............	8 août '52	11 mai '80	A.T.O., A.T.C.-B.
Craig, John-Davidson.........	Ottawa, Ont........	30 janv. '76	24 fév. '02	Arpentages des frontières, ministère de l'Intérieur.
Cumming, Austin-Lewis.	Cornwall, Ont.......	25 août '82	3 fév. '10	
Cummings, Alfred	Fernie, C.-B........	3 juillet '80	3 mars '09	A.T.C.-B.
Cummings, John-George	Cranbrook, C.-B....	19 nov. '73	17 fév. '04	A.T.C.-B.
Dalton, John-Joseph..........	Weston, Ont........	12 juin '54	17 avril '79	A.T.O., A.T.F.
Davies, Thomas-Attwood......	Edmonton, Alta....	....	22 fév. '06	
Dawson, Frederick-James.....	Ashcroft, C.-B.......	22 sept. '86	12 sept. '10	
Day, Harry-Samuel...........	Saint-Jean, N.-B....	14 nov. '85	9 mars '10	
Deans, William-James..... ...	Brandon, Man......	4 mai '60	13 mai '86	A.T.O.
de la Condamine, C.....	High-River, Alta ...	13 fév. '75	4 mai '10	
Dennis, John-Stoughton.	Calgary, Alta..... ..	22 oct. '56	19 nov. '77	A.T.F.
Denny, Herbert-C...... ...	Inconnue...........	....	1er avril 82	
Dickson, Henry-Godkin.......	Whitehorse, T.Y. ..	29 mars '64	19 mars '89	A.T.M.
Dickson, James............ ..	Fenelon-Falls, Ont..	30 oct. '34	14 avril '72	A.T.O.
Dobie, James-Samuel.	Thessalon, Ont. ...	15 oct. '73	22 mars '06	A.T.O.
Doupe, Jacob-Lonsdale........	Winnipeg, Man.....	14 sept. '67	6 oct. '88	A.T.M.,s.-commissaire des terres pour le Pac.-Can.
Drewry, William-Stewart. ...	Nelson, C.-B.......	20 janv. '59	14 nov. '83	A.T.O., A.T.C.-B.
Driscoll, Alfred..............	Edmonton, Alta....	2 juillet '65	23 fév. '87	A.T.C.-B.
Drummond, Thomas..........	Montréal, P.Q......	1856........	24 juin '78	A.T.F.
Ducker, William-A............	Winnipeg, Man	4 avril '52	30 mars '83	A.T.O., A.T.M.
Dumais, Paul-T.-Concorde. ..	Hull, P.Q...	2 janv. '47	29 mars '82	A.T.Q.
Earle, Wallace-Sinclair.......	Victoria, C.-B.	8 fév. '89	18 mai '11	
Edwards, George..	Ponoka, Alta. ...	13 juin '42	14 avril '72	A.T.O.
Edwards, William-Milton.....	Lethbridge, Alta ...	21 juin '79	5 avril '10	
Ellacott, Charles-Herbert.	Victoria, C.-B ..	24 déc. '66	22 fév. '99	A.T.C.-B.
Empey, John-Morgan.........	Calgary, Alta.......	16 avril '74	23 fév. '05	A.T.O.
Engler, Charles..............	Ottawa, Ont.	30 sept. '72	23 fév. '05	Div. des arpent. topograp. ministère de l'Intérieur
Fairchild, Charles-Courtland..	Brantford, Ont.	21 fév. '67	20 fév. '01	A.T.O.
Farncomb, Alfred-Ernest.....	Edmonton, Alta. ...	22 mai '73	12 mars '02	A.T.O.
Fawcett, Thomas......	Ottawa, Ont........	28 oct. '48	18 nov. '76	A.T.O., A.T.F., arpentages des frontières, ministère de l'Intérieur.
Fawcett, Adam..............	Gravenhurst, Ont...	....	22 fév. '93	
Ferguson, George-Hendry.....	Toronto, Ont.	20 janv. '83	2 juin '09	
Findlay, Allan	Winnipeg, Man.....	15 oct. '80	21 mars '08	
Fletcher, James-Allan.. ...	Fletcher, Ont.......	26 mars '89	18 mai '11	
Fontaine, Louis-Elie	Lévis, P.Q.........	3 oct. '68	30 nov. '92	
Francis, John.	Portage-la-Prairie, M	22 déc. '52	17 juin '75	A.T.M.
Galletly, James-Simpson.......	Brooklin, Ont......	15 avril '88	18 mai '11	
Garden, James-Ford..........	Vancouver, C.-B....	19 fév. '47	13 mai '80	A.T.C.-B.
Garden, George-H...	Lethbridge, Alta....	....	14 avril '72	Arpenteur adj. p. le N.-B.
Garden, Charles....	Inconnue..........	....	14 avril '72	" " "

ANNEXE N° 10—*Suite.*

LISTE des arpenteurs des terres fédérales pourvus de mesures-types—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de naissance.	Date de la nomination ou de la commission.	Observations.
Garner, Albert-Coleman	Qu'Appelle.-S, Sask.	6 sept. '78	27 mai '07	
Gauvreau, Louis-Pierre	Inconnue	....	14 avril '72	
Gibbon, James	Vancouver, C.-B	25 juin '60	12 fév. '91	A.T.O.
Glover, Arthur-Edouard	Toronto, Ont	4 mars '87	11 mars '11	
Gordon, Maitland-Lockhart	Vancouver, C.-B	....	18 fév. '04	A.T.C.-B.
Gordon, Robert-John	Letbridge, Alta	18 juin '69	12 mars '02	
Gore, Thomas-Sinclair	Victoria, C.-B	1852	19 avril '79	A.T. C.-B.
Graham, John-Robertson	Vancouver, C.-B	18 avril '87	26 mai '10	
Gray, James-Edward	Toronto, Ont	12 oct. '81	11 mars '11	
Green, Alfred-Harold	Nelson, C.-B	20 janv. '79	23 fév. '05	A.T. C.-B.
Green, Thomas-Daniel	Ottawa, Ont	21 déc. '57	19 mai '84	A.T.O.
Green, Frank-Compton	Nelson, C.-B	....	8 mai '03	A.T. C.-B.
Grover, George-Alexander	Toronto, Ont	....	18 fév. '04	
Hamilton, Charles-Thomas	Vancouver, C.-B	29 juillet '84	18 mai '11	
Hamilton, James-Frederick	Lethbridge, Alta	4 avril '69	2 juin '09	
Harris, John-Walter	Winnipeg, Man	26 fév. '45	14 avril '72	A.T.O., A. T. M., arpenteur de la ville.
Harrison, Edward	Belleville, Ont	....	14 mai '10	
Harvey, Charles	Kelowna, C.-B	5 mai '76	17 fév. '04	A.T. C.-B.
Hawkins, Albert-Howard	Listowel, Ont	27 juil. '62	6 mars '06	
Heaman, John-Andrew	Winnipeg, Man	3 juin '75	15 juil. '09	A.T.O.
Heathcott, Robert-Vernon	Edmonton, Alta	7 juil. '81	13 mai '07	
Henderson, Walter	Inconnue	....	17 nov. '83	
Herriot, George-Henry	Souris, Man	23 fév. '83	18 sept. '09	
Heuperman, Frederick-Justinus	Calgar, Alta	23 juillet '87	13 mars '11	
Heuperman, Lambertus-Fred	Calgary, Alta	20 sept. '81	29 mars '10	
Hobbs, Wilfrid-Ernest	Winnipeg, Man	12 mars '87	5 mars '12	
Holcroft, Herbert Spencer	Toronto, Ont	4 sept. '77	18 fév. '03	A.T.O.
Hopkins, Marshall-Willard	Edmonton, Alta	24 mai '61	20 fév. '01	A.T.O.
Hubbell, Ernest-Wilson	Ottawa, Ont	5 nov. 62	19 mai '84	Inspect. des arpent., div. des arpentages topographiques, ministère de l'Intérieur.
Inkster, Oluff	Edmonton, Alta	25 mars '85	18 mai '11	
James, Silas	Toronto, Ont	19 juin '34	14 avril '72	A.T.O.
Johnson, Richard-Jermy	Brandon, Man	5 fév. '54	12 mai '80	A.T.O., A.T.C.-B.
Johnson, Alfred-William	Kamloops, C.-B	23 " '74	12 mars '02	A.T.C.-B.
Keith, Homer-Pasha	Edmonton, Alta	30 août '85	1 fév. '11	
Kimpe, Maurice	Edmonton, Alta	17 janv. '76	13 mai '07	
King, William-Frederick	Observatoire fédéral, Ottawa, Ont	19 fév. '54	21 nov. '76	A.T.F., astron. en chef, ministère de l'Intérieur.
Kirk, John-Albert	Summerland, C.-B	9 janv. '54	11 mai '80	A.T.O., A.T.C.-B.
Kitto, Franklin-Hugo	Dawson, T.Y	28 mars '80	6 mars '08	
Klotz, Otto-Julius	Observatoire fédéral, Ottawa, Ont	31 mars '52	19 nov. '77	A.T.O., A.T.F., astron., ministère de l'Intérieur.
Knight, Richard-H.	Edmonton, Alta	7 juin '77	18 fév. '04	
Lang, John-Leiper	Toronto, Ont	....	14 oct. '08	
Latimer, Frank-Herbert	Penticton, C.-B	23 mai '60	13 nov. '85	
Laurie, Richard-C	Battleford, Sask	31 janv. '58	27 avril '83	
Lawe, Henry	Ottawa, Ont	28 fév. '38	14 avril '72	A.T.O., A.T.M., div. des arpentages, ministère de l'Intérieur.
Lemoine, Charles-Errol	Ville Montcalm, P.Q.	....	31 mars '82	A.T.Q
Lendrum, Robert-Watt	Strathcona, Alta	24 juil. '34	15 mai '80	A.T.O.
Lighthall, Abraham	Vancouver, C.-B	30 mars '68	25 déc. '09	
Lindsay, James-Herbert	Régina, Sask	27 nov. '82	18 mai '11	
Lonergan, Gerald-Joseph	Buckingham, P.Q	8 oct. '71	28 fév. '01	A.T.Q., inspecteur des arpentages, min. de l'Int.
Loucks, Roy-Wm-Egbert	Saskatoon, Sask	31 oct. '84	1er mars '12	
Lumsden, Hugh-David	Ottawa, Ont	7 sept. '44	14 avril '72	A.T.O.
MacLennan, Alexander-L	Toronto, Ont	10 mai '78	23 fév. '05	
MacPherson, Charles-Wilfrid	Dawson, T. Y	6 sept. '71	7 mars '00	A.T.O.

ANNEXE N° 10—*Suite.*

Liste des arpenteurs des terres fédérales pourvus de mesures-types—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de naissance.	Date de la nomination ou de la commission.	Observations.
Magrath, Charles-Alexander	Ottawa, Ont.	22 avril '60	16 nov. '81	B.A.Sc., A.T.O., A.T.C.-B., A.T.F., membre de la comm. intern. des eaux limitrophes.
Martindale, Ernest-Smith	Kingsmill, Ont.	20 mai '86	11 mars '11	
Martyn, Oscar-William	Mitchell, Ont.	2 déc. '88	11 mars '11	
Matheson, Hugh	Ottawa, Ont.	2 mai '79	9 mai '11	
Meadows, William-Walter	Maple-Creek, Sask.	27 mai '73	23 fév. '05	A.T.O.
Miles, Charles-Falconer	Toronto, Ont.	30 janv. '38	14 avril '72	A.T.O., inspectour des arpentages, min. de l'Int.
Mitchell, Benjamin-Foster	Calgary, Alta.	16 juin '80	16 avril '08	A.T.A.
Moberly, Harford-Kenneth	Moosomin, Sask.	—— '69	21 " '03	
Molloy, John	Winnipeg, Man.	13 janv. '40	14 " '72	A.T.M.
Montgomery, Royal-Harp	Prince-Albert, Sask.	20 mai '82	23 fév. '05	A.T.O.
Moore, Herbert-Harrison	Calgary, Alta.	1er déc. '69	17 " '04	
Morrier, Joseph-Eldedge	Prince-Albert, Sask.	29 août '74	16 mai '07	
McArthur, James-Joseph	Ottawa, Ont.	9 mai '56	17 avril '79	Arpentages des frontières, ministère de l'Intérieur.
McCaw, Robert-Daniel	Sidney, C.-B.	24 mai '83	23 mars '09	
McColl, Gilbert-Beebe	Winnipeg, Man.	8 oct. '82	20 " '07	A.T.F., A.T.F.
McColl, Samuel-Ebenezer	Winnipeg, Man.	17 juillet '86	18 mai '11	
McDiarmid, Stuart-Stanley	Vancouver, C.-B.	4 août '81	23 fév. '05	A.T.C.-B.
McEwen, DuncanrFindlay	Edmonton, Alta.	7 août '73	18 mai '11	
McFadden, Moses	Vancouver, C.-B.	26 août '26	14 avril '72	A.T.O., A.T.M.
McFarlane, Walter-Graham	Toronto, Ont.	28 sept. '75	19 mai '05	
McFarlane, John-Baird	Toronto, Ont.	25 fév. '79	3 juin '08	
McFee, Angus	Red-Deer, Alta.	14 juil. '46	19 avril '79	
McGeorge, William-Graham	Chatham, Ont.	22 mars '87	21 mars '10	
McGrandle, Hugh	Wetaskiwin, Alta.	12 mars '57	30 mars '83	A.T.O.
McKenzie, John	New-Westminster, C.-B.	31 oct. '47	18 nov. '87	
McLean, James-Keachie	Ottawa, Ont.	19 déc. '51	1er avril '82	A.T.O., dép. des Affaires des Sauvages.
McMaster, William-Angus-Alexnnder	Palmerszon, Ont.	1er fév. '85	6 juillet '10	
McMillan, George	Finch, Ont.	9 déc. '69	22 fév. '06	
McNaughton, Alexander-L.	Cornwall, Ont.	30 sept. '81	23 fév. '05	A.T.O., A.T.C.-B.
McPherson, Archibald-John	Régina, Sask.	——— '70	21 fév. '01	
McPhilips, George	Winnipeg, Man.	26 avril '48	17 juin '75	A.T.O., A.T.M.
McPhilips, Robert-Charles	"	24 avril '56	17 mai '80	
McVittie, Archibald-W.	Victoria, C.-B.	5 mai '58	30 mars '82	A.T.C.-B.
Nash, Thomas-Sandford	Ottawa, Ont.	2 juil. '75	18 fév. '04	Division des arpentages topograph., m. de l'Int.
Neville, Everett-A.	Ruthven, Ont.	8 janv. '87	18 mai '11	
Ogilvie, William	Ottawa, Ont.	7 avril '46	14 avril '72	A.T.O.
O'Hara, Walter-Francis	"	....	19 fév. '95	A.T.O.
Ord, Lewis-Redman	Hamilton, Ont.	17 oct. '56	1er avril '82	A.T.O.
Palmer, Philip-Ebenezer	Dorchester, N.-B.	6 mars '88	7 mars '12	
Parsons, Johnstone-Lindsay-R.	Régina, Sask.	18 jan. '76	23 fév. '05	A.T.O.
Patrick, Allan-Poyntz	Calgary, Alta.	18 juil. '49	19 nov. '77	A.T.C.-B., A.T.F.
Patten, Thaddeus-James	Little-Current, Ont.	4 fév. '59	29 mars '83	A.T.O.
Pearce, William	Calgary, Alta.	1er fév. '48	10 mai '80	A.T.O., A.T.C.-B.
Pearce, Seabury-Kains	Calgary, Alta.	6 déc. '87	9 mars '11	
Pequegnat, Marcel	Berlin, Ont.	27 avril '86	6 juin '10	
Peters, Frederick-Hatheway	Calgary, Alta.	4 nov. '83	4 mars '10	Commiss. de l'irrigation.
Phillips, Edward-Horace	Saskatoon, Sask.	19 déc. '78	24 fév. '02	
Phillips, Harold-Geoffrey	"	3 sept. '87	23 avril '10	
Pierce, John-Wesley	Ottawa, Ont.	....	24 déc. '09	
Plunkett, Thomas-Hartley	Meaford, Ont.	1er juin '78	12 mars '08	
Ponton, Archibald-William	Edmonton, Alta.	25 janv. '59	18 mai '81	A.T.O.
Powell, William-Henry	Vancouver, C.-B.	22 déc. '84	22 fév. '11	
Proudfoot, Hume-Blake	Saskatoon, Sask.	23 juin '58	28 mars '82	A.T.O.
Purser, Ralph-Clinton	Windsor, Ont.	7 avril '86	2 fév. '11	

ANNEXE N° 10—*Suite.*

LISTE des arpenteurs des terres fédérales pourvus de mesures-types—*Suite.*

Nom.	Adresse.	Date de naissance.	Date de la nomination ou de la commission.	Observations.
Rainboth, Edward-Joseph	Ottawa, Ont	....	19 mai '81	A.T.Q., A.T.O.
Ransom, John-Thomas	Toronto, Ont	24 août 88	14 janv. '11	
Reilly, William-Robinson	Régina, Sask.	10 août '57	17 nov. '81	A.T.O., A.T.M.
Richard, Joseph-François	Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.	....	13 mai '82	
Rinfret, Claude	Montréal, P.Q	5 janv. '86	20 mars '08	A.T.Q.
Rinfret, Raoul	Montréal, P.Q	16 juillet '56	20 fév. '00	A.T.Q.
Ritchie, Joseph-Frederick	Prince-Rupert, C.-B.	23 mai '63	7 janv. '89	A.T., C.-B.
Roberston, Henry H	Témiscamingue - N., P.Q.	13 sept. '47	14 avril '72	A.T.Q.
Roberts, Sydney Archibald	Victoria, C.-B	10 avril '48	16 mai '85	A.T., C.-B.
Roberts, Vaughan Maurice	Goderich, Ont	22 mars '64	17 " '86	
Robinson, Ernest Walter P	Ottawa, Ont	8 mai '80	1er " '08	
Robinson, Franklin Joseph	Régina, Sask	20 oct. '70	20 fév. '00	Sous-ministre des Travaux publics.
Rolfson, Orville	Walkerville, Ont	26 fév. '85	11 juillet '08	
Rombough, Marshall Bedwell	Morden, Man	14 oct. '35	14 avril '72	A.T.M.
Rorke, Louis Valentine	Toronto, Ont	—fév. '65	13 août '91	A.T.O., inspecteur des arpentages pour Ontario.
Ross, George	Welland, Ont	12 juin '53	21 nov. '82	A.T.O.
Ross, Joseph Edmund	Kamloops, C.-B.	9 janv. '61	12 fév. '91	A.T.O., A.T.C.-B.
Routly, Herbert-Thomas	Halleybury, Ont	20 janv. '78	15 fév. '11	
Roy, George Peter	Québec, P.Q	1er oct. '52	17 nov. '81	A.T.Q.
Roy, Joseph-George-Emile	Québec, P.Q	14 mars '86	25 mai '10	
Saint-Cyr, Jean.Baptiste	Montréal, P. Q	17 déc. '66	17 fév. '87	A.T.Q.
Saint-Cyr, Arthur	Ottawa, Ont	—nov. '60	17 " '87	
Saunders, Bryce Johnston	Edmonton, Alta	17 oct. '60	16 nov. 84	A.T.O.
Scott, Walter Alexander	Galt, Ont	8 août '85	9 mars '09	
Seager, Edmund	Kenora, Ont	22 nov. '38	14 avril '72	A.T.O.
Sewell, Henry DeQuincy	Toronto, Ont	18 avril '48	16 mai '85	A.T.O.
Seymour, Horace-Llewellyn	Edmonton, Alta	11 juin '82	22 fév. '06	A.T.O.
Shaw, Charles Aeneas	Greenwood, C.-B.	16 nov. '53	10 mai '80	A.T.O., A.T.C.-B.
Sheply, Joseph Drummond	Battleford-N., Sask.	13 sept. '79	12 mars '06	
Smith, Charles Campbell	Ottawa, Ont	1er janv. '73	22 fév. '06	A.T.O.
Smith, Donald-Alpine	Claude, Ont	22 sept. '80	21 avril '10	
Smith, James-Herbert	Edmonton, Alta	9 nov. '76	23 fév. '05	
Soars, Henry-Martin-Robinson	"	22 avril '77	2 nov. '08	
Speight, Thomas-Bailey	Toronto, Ont	8 fév. '59	16 nov. '82	A.T.O.
Starkey, Samuel-M	Codbys, Ont	4 sept. '37	14 avril '72	
Steele, Ira-John	Ottawa, Ont	6 avril '81	16 avril '08	
Stewart, Elihu	Collingwood, Ont	17 nov. '44	14 " '72	A.T.O.
Stewart, Lionel-Douglas-N	"	....	27 janv. '10	
Stewart, Will-Malcolm	Saskatoon, Sask	26 nov. '84	6 juin '07	
Stewart, Louis-Beaufort	Toronto, Ont	27 janv. '61	22 nov. '82	A.T.O., A.T.F., professeur d'arpentage et de géodésie, Université de Toronto.
Stewart, George-Alexander	Ottawa, Ont	16 août '87	14 mars '10	
Sterwart, George-Alexander	....	....	14 avril '72	A.T.O.
Stock, James-Joseph	Ottawa, Ont	16 août '87	2 mars '10	
Street, Paul-Bishop	Toronto, Ont	3 déc. '81	29 mars '10	
Stuart, Alexander-Graham	Buckingham, P. Q.	16 juillet '88	9 mai '11	
Summers, Gordon-Foster	Haileybury, Ont	....	20 oct. '10	
Taggart, Charles-Henry	Ottawa, Ont	.... '83	9 mai '11	
Talbot, Albert-Charles	Calgary, Alta	5 avril '56	13 mai '80	
Taylor, Alexander	Portage-la-Prairie, Man.	6 août '75	9 juin '04	A.T.M.
Taylor, William-Emerson	Owen-Sound, Ont	3 août '81	16 déc. '10	
Teasdale, Charles-Montgomery	Concord, Ont	13 oct. '79	9 mars '06	
Thompson, William-Thomas	Grenfell, Sask	1er nov. '53	19 nav. '77	A.T.F.
Tipper, George-Adrian	Brantford, Ont	25 juillet '86	18 mai '11	
Tracy, Thomas-Henry	Vancouver, C.-B	25 juin '48	14 avril '72	A.T.O., A.T. C.-B.
Tremblay, Alfred-Joseph	Les Eboulements, P.Q.	....	18 fév. '90	

ANNEXE N° 10—*Suite.*

LISTE des arpenteurs des terres fédérales pouvus de mesures-types—*Fin.*

Nom.	Adresse.	Date de naissance.	Date de la nomination ou de la commission.	Observations.
Tremblay, Albert-Jacques......	Edmonton, Alta....	25 juillet '87	1er mars '12	
Turnbull, Thomas	Winnipeg, Man.....	26 mai '57	29 mars '82	A.T.O.
Tyrrell, James-William.........	Hamilton, Ont......	10 mai '63	16 fév. '87	A.T.O.
Underwood, Joseph-Edwin.....	Saskatoon, Sask.....	3 nov. '82	18 mai '11	
Vaughan, Josephus Wyatt.	Vancouver, C.-B....	17 oct. '45	11 juin '78	A.T.C.-B.
Vicars, John-Richard-Odlum...	Kamloops, C.-B.....	16 avril '55	17 mai '86	A.T.C.-B.
Waddell, William-Henry	Edmonton, Alta....	23 mars '83	25 mars '07	A.T.O.
Waldron, John.................	Moosejaw, Sask...	1er août '72	2 avril '07	
Walker, Claude-Melville.......	Guelph, Ont........	16 oct. '84	11 mars '11	
Wallace, James-Nevin.	Calgary, Alta.......	21 août '70	20 fév. '00	A.T.O.
Warren, James.....	Walkerton, Ont.....	7 nov. '37	14 avril '72	
Watt, George-Herbert.	Ottawa, Ont..... ..	5 fév. '76	24 fév. '02	
Weekes, Abel-Seneca	Edmonton, Alta....	17 fév. '66	11 " '92	
Weekes, Melville-Bell..........	Régina, Sask.	28 nov. '74	18 " '03	A.T.O.
Wheeler, Arthur-Oliver........	Sidney, C.-B.......	1er mai '60	21 nov. '82	A.T.O., A.T.C.-B.
White-Fraser, George-W.-R.-M.	Ottawa, Ont.......	——— '61	21 fév. '88	A.T.F.
Wiggins, Thomas-Henry.	Saskatoon, Sask.....	24 août '63	18 " '96	A.T.O.
Wilkins, Frederick-W.-B......	Norwood, Ont	27 juin '54	18 mai '81	A.T.O., A.T.F.
Wilkinson, William-Downing..	Inconnue...........	....	22 fév. '93	
Williams, Guy-Lorne.	Enderby, C.-B.. ...	3 mars '79	24 juin '08	A.T.C.-B.
Wilson, Reginald-Palliser . .	Winnipeg, Man. ..	9 juillet '72	36 janv. '11	A.T.M.
Woods, Joseph-Edward........	Pincher-Creek, Alta.	13 oct. '61	14 nov. '85	
Young, Walter-Beatty.........	Winnipeg, Man.....	6 juillet '80	25 mars '05	A.T.M.
Young, William-Howard.......	Lethbridge, Alta....	8 juin '78	17 mai '07	

PARTIE V

PARCS FÉDÉRAUX

PARCS FÉDÉRAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES PARCS FÉDÉRAUX,
OTTAWA, le 4 juillet 1912.

M. W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les parcs fédéraux, pour l'année 19911-12.

Cette année-ci, un changement a été fait dans l'administration des parcs. Avant cela, il n'y avait point une administration distincte des parcs. Outre ses nombreuses autres fonctions, le surintendant des forêts devait surveiller la direction des parcs. Ayant reconnu les posibilités relatives aux parcs fédéraux et la différence essentielle qu'il y a dans les besoins administratifs qui concernent les parcs fédéraux et les réserves des forêts nationales, on fut amené à détacher les parcs de la division des forêts et à organiser une division séparée et chargée de l'administration des parcs seuls.

Il est intéressant de remarquer que les Etats-Unis suivent le Canada pour ce qui touche à l'administration des parcs nationaux. La question fut agitée de créer un bureau des parcs nationaux à Washington; elle atteignit son point culminant dans le message suivant que le président Taft envoya au Congrès le 2 février 1912:—

> "Je m'empresse de recommander l'établissement d'un bureau des parcs nationaux. Une telle législation est essentielle à l'administration convenable de ces manifestations merveilleuses de la nature; elles sont si étonnantes et si belles que tout le monde reconnaît l'obligation du gouvernement de les conserver pour l'édification et le divertissement du peuple. Toute considération de patriotisme, l'amour du beau, de la nature et de l'art, exigent que nous dépensions assez d'argent pour mettre toutes ces merveilles naturelles à la portée de notre peuple. Le premier pas à faire dans cette direction, c'est de créer un bureau qui se chargera de surveiller les parcs et de faire les recommandations des moyens les plus propres à améliorer leur accès et leur utilité."

La réorganisation de l'administration des parcs fédéraux suivit la sanction de la loi sur les forêts et les pars fédéraux en mai 1911. Cettte loi révoquait la législation précédente sur les parcs et stipulait que le gouverneur général en Conseil pouvait choisir des étendues convenables qui seraient entretenues et dont on pourrait faire usage comme "parcs publics et terrains de récréation au profit, à l'avantage et au divertissement du peuple du Canada".

CHANGEMENTS DANS LA SUPERFICIE.

La nouvelle loi a voulu qu'on fasse des changements aux limites des parcs. Voici un tableau indiquant les divers parcs et leurs superficies sous la nouvelle administration:—

Parc.	Superficie.	Superficie antérieure.
	Milles carr.	Milles carr.
Montagnes-Rocheuses	1,800	4,500
Yoho	560	828
Glacier	468	576
Jasper	1,000	5,000
Lac-Waterton	13·5	54
Aux Bisons	162	162
Ile-aux-Elans	16	16

On comprend que le principe sur lequel on s'est basé pour la réduction de la superficie de ces parcs, est que ceux-ci ne devaient pas être plus grands que l'administration ne pût les embellir avantageusement et les mettre à la disposition du public. Depuis ces changements, on a protesté contre la réduction, et, aujourd'hui, on étudie la question de savoir si l'on doit rétablir les anciennes limites ou étendre quelque peu les nouvelles.

Les premières protestations furent soulevées au mois d'août, lorsqu'on annonça dans les journaux que de nombreux chasseurs blancs et sauvages se proposaient de tirer avantage de la suppression de la surveillance des parcs des terrains à élevage du gibier, pour se rendre sur ces territoires et tuer le gibier en abondance. La division s'empressa de prévenir le massacre proposé et y réussit parfaitement.

ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION DES PARCS.

Cette administration est ainsi organisée:—

Son siège central est à Ottawa et sous la direction d'un officier ayant le titre de commissaire des parcs fédéraux.

Service extérieur.—Un surintendant en chef, placé à Edmonton, dirige tous les officiers extérieurs à qui incombe la surveillance des parcs, et un personnel séparé pour chaque parc sous la direction d'un surintendant chargé de tout ce qui concerne le parc qu'il surveille.

La réorganisation causa le changement de titre de M. Howard Douglas: de commissaire qu'il était, il devint surintendant en chef. Ses fonctions ne sont point différentes; ce nouveau titre fut donné parce qu'on considéra qu'il décrivait plus précieusement ses fonctions, c'est-à-dire la surveillance des travaux des autres surintendants.

AVANTAGES DES PARCS FÉDÉRAUX.

Pour me servir des mots de la loi sur les parcs, les parcs sont " au profit, à l'avantage et pour le divertissement du peuple du Canada ". Le but vers lequel tend l'administration des parcs, c'est de les améliorer au maximum pour les rendre propres à leur destination.

Les Canadiens s'assurent "profit , avantage et divertissement" par ces parcs nationaux et les moyens de récréation qu'ils fournissent.

Les parcs nationaux sont à la nation ce que les parcs municipaux et les terrains de jeux sont à une ville Tout ce qu'un parc municipal peut faire pour les besoins spontanés du peuple, les parcs nationaux peuvent le faire plus complètement et plus grandement. Les parcs nationaux sont le résultat naturel de l'aveu que l'homme a besoin de récréation pure et bienfaisante prise au grand air. La somme de plaisir qu'ils procurent se mesurent aux besoins présents et futurs des Canadiens.

CÔTÉ COMMERCIAL.

Les parcs nationaux sont avantageux d'un autre côté pour les Canadiens. Ils attirent un nombre considérable de touriste, et ceux-cii sont un des moyens de revenu les plus satisfaisants qu'une nation puisse avoir. Le touriste dépense beaucoup d'argent dans le pays qu'il visite, et n'emporte rien qui appauvrisse la nation. Il s'en retourne probablement après avoir amélioré sa santé, mais certainement avec le souvenir du plaisir que lui ont causé des montagnes, des forêts, des cours d'eau, un ciel merveilleux et sans pareils, de l'ozone vivifiant et du contact stimulant de la nature, mais, de la richesse naturelle du pays, il n'emporte rien.

Les possibilités commerciales du trafic occasionné par les touristes sont presque étonnantes. En 1907, un article intitulé "Le tribut du touriste" parut dans la *American Review of Reviews"*. Cet article disait que le revenu annuel de la France, provenant des touristes, se montait à $500,000,000, et celui de l'Italie, à $100,000,000. Il estimait la dépense des touristes américains en Angleterre, à $25,-000,000. Depuis cinq ans, il y a eu une augmentation constante du nombre de touristes; ainsi, les chiffres ci-dessus sont probablement plus bas qu'ils ne le sont aujourd'hui. D'autres chiffres qu'on a obtenus indiquent que le revenu annuel de la Suisse, de même source, était l'an dernier de $150,0000,000.

Aux Etats-Unis, il est bien établi que la Floride tire un plus gros revenu de ses touristes que de tous les produits de son sol. Des centaines de milliers de touristes vont voir les chutes Niagara. Ceux-ci dépensent de six à sept millions de dollars, chaque année, dans les Adirondcks, et au moins cinq millions dans les bois de sapin du Maine.

Le président de la Fédération civique américaine, dans un discours prononcé au mois de septembre dernier, calcula que les touristes américains dépensèrent à l'étranger, en 1910, la somme énorme de $350,000,000. C'est une évidence générale qu'il y a désir puissant et dominant, chez le peuple, de voir et d'entrer en communion avec les beautés de la nature, et bonne volonté de sa part d'encourir les dépenses que ce dernier provoque, tout en contribuant aux ressources de la localité intéressée. Les paysages extraordinaires d'un pays sont une de ses ressources les plus importantes. Le Canada possède vingt Suisses dans une. Les Adirondacks du Maine ne sont pas comparables aux parcs nationaux du Canada.

Il existe en ce moment, aux Etats-Unis, un mouvement qui a pour devise: "Voyons d'abord l'Amérique". Avec les avantages naturels que possède le Canada, dans ses parcs nationaux, il n'y a, il semble, aucune raison pour qu'il n'ait pas une bonne part des centaines de millions de dollars que les touristes dépensent annuellement.

La division des parcs doit développer les parcs dans le but de rendre leurs merveilles et leurs beautés accessibles aux Canadiens. Naturellement, toute facilité pourvue dans cette direction est d'une valeur égale pour le touriste étranger. Par conséquent, plus l'administration fera pour les parcs afin de procurer la récréation requise des Canadiens, plus elle fera, en même temps, pour attirer au Canada une part des centaines de millions que le public dépense annuellement en plaisir de ce genre.

LIGNE DE CONDUITE DE LA DIVISION DES PARCS.

La ligne de conduite que suit la division dans ses travaux de développement, se base sur la conviction que la majorité des gens, Canadiens ou autres, qui viennent les parcs, sont habitués à un certain degré de confort, et que, quelle que soit leur amour de la nature, ils ne visiteront pas un parc à moins qu'ils n'aient l'assurance d'y trouver le confort, la commodité et la sûreté jusqu'à un certain point. Les Américains et les Canadiens vont, par milliers, voir les Alpes parce qu'ils croient qu'ils

peuvent les voir avec confort et pourtant, ils n'ont jamais vu les beautés attirantes des montagnes Rocheuses

Pour placer les parcs dans une position semblable, la politique de l'administration vise à la qualité du service, de quelque sorte qu'il soit, fait par ceux qui ont affaire au touriste: qualité du logement; éviter l'encombrement; protection contre l'extorsion; moyens d'intéresser le touriste entre les différentes promenades dans le parc; construction et entretien de routes et de sentiers de premier ordre afin d'atteindre avec confort les divers points d'intérêt; soins spéciaux pour prévenir l'ennui de la poussière et des routes raboteuses; surveillance appliquée à l'hygiène; provision d'eau, chevaux et voitures, cochers, frais et taxes; donner des informations justes et complètes, et en général, non seulement réduire les embarras à leur minimum, mais administrer les choses pour que le touriste soit satisfait du traitement qu'il recevra pendant son séjour dans les parcs, comme il le sera inévitablement des merveilles naturelles qu'il aura vues. Les efforts de la division sont dirigés vers une organisation s'occupant effectivement des détails qui se rattachent à ces différents sujets.

TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT.

Les travaux de développement dans les parcs se rapportant en général aux routes, sentiers, rues, égouts, prises d'eau et aux ponts. Pour cela, on a engagé des ingénieurs. Il y a un ingénieur dans le personnel du siège central et un autre sur les lieux. Le plan adopté relativement à la construction des routes est de choisir les meilleurs endroits pour y faire passer la voie, afin qu'en la suivant on ait la plus belle perspective et qu'on soit en toute sûreté, qu'elle soit durable et facile à entretenir. L'ingénieur, dans ses travaux de relèvement doit observer la déclivité, le drainage, les courbes, les fondations et les matériaux. Il doit aussi faire une estimation soigneuse des frais. Les réparations d'une nature étendue sont prises de la même façon. Pour les routes, on espère ainsi les faire toutes permanentes, égales, sans poussière, sans boue, sûres et agréables sous tous les rapports.

La politique générale concernant les autres constructions est semblable à celle qui concerne les routes.

TRAVAUX DE 1912-1913.

Pour l'année 1912-1913 on se propose de limiter les travaux presque exclusivement aux route et aux sentiers, afin de perfectionner autant que possible ceux qui sont déjà construits. On projette de faire peu de nouveaux travaux. Comme nouveaux travaux on sait qu'on peut obtenir les meilleurs résultats à suivre un plan général de développement comprenant chaque parc dans son entier, ensuite à exécuter progressivement ce plan; chaque unité de travail faisant éventuellement partie du tout.

Afin d'avoir des routes d'une qualité la meilleure possible, le département a acheté un rouleau à vapeur de huit tonnes, un broyeur et un malaxeur. En outre, on a réservé un territoire pour en extraire de l'asphalte, dans la région de Fort-Murray. On espère qu'une ligne de chemin de fer allant à Fort-McMurray sera terminée d'ici deux à trois ans, et que le département pourra alors asphalter les routes de ses parcs, à bon marché.

TRAVAUX DE CONSERVATION.

Les travaux de conservation sont d'égale importance avec ceux de construction et de développement. Ceux-ci s'appliquent aux beautés naturelles et aux paysages merveilleux, aux forêts, aux animaux, aux poissons et aux oiseaux. Des gardes qui parcourent les parcs d'un bout à l'autre sont chargés de les protéger. Le feu est,

sans doute, la menace la plus grande. On a obtenu de bons résultats par le système en opération depuis plusieurs années. Néanmoins, la pratique de la division est de se tenir en contact avec les agents des forêts en vue d'obtenir les meilleurs résultats possibles. On perfectionne les moyens de protection contre le feu, non seulement par des rondes, mais par un système développé de sentiers, de lignes téléphoniques, de stations à signaux, de dépôts avec appareils en cas de nécessité, un personnel, des chevaux et un équipement toujours sous la main pour satisfaire aux besoins pressants; par la construction de garde-feu; par la disposition et l'enlèvement des arbres morts.

PARTIE FINANCIÈRE.

La partie financière a été organisée avec soin. Son but est d'obtenir systématiquement un maximum de valeur et de résultats pour les dépenses faites, et de développer les moyens de rapport pour arriver à ce que les parcs puissent donner leurs frais d'entretien.

Concernant les frais, le système appliqué dirige d'abord les premiers travaux, et fournit ensuite, par une variété d'inspections et de rapports des divers officiers, un contrôle précis des travaux, contrôle qui permet au siège central, lorsqu'il approuve le paiement des notes, de se rendre compte si la somme de travail fait représente un résultat équivalent à la somme dépensée. Quant à l'achat des fournitures ordiaires, le système adopté veut qu'aucun compte ne soit payé à moins qu'il ne soit accompagnée d'une réquisition portant la signature du contremaître ou d'un autre employé qui a besoin des fournitures, ont été livrées. Un magasin a été monté, et au moyen de réquisitions et de reçus chaque personne qui prend des outils, des instruments ou autres articles appartenant à l'administration est rendue responsable. Enfin tous les comptes de quelque nature qu'ils soient sont vérifiés d'abord au bureau du surintendant et encore par le comptable de la division.

REVENU.

Voici les recettes des divers parcs en 1911-12:—

Division des parcs	$27,701 38
" terres minières	58,561 67
" forêts et pâturages	7,434 94
	$93,697 99

Dans certains cas, ces taux proviennent de concessions, dont une partie se trouve dans les limits des parcs et l'autre en dehors. Il n'y a aucun moyen de fixer la part perçue pour la partie à l'intérieur des parcs. Une nouvelle source de revenu provient du droit régalien perçu sur la moisson de glace faite dans le parc l'hiver dernier, à raison de 2 cents par tonne. Les recettes totales se sont élevées à $30.62.

L'automne dernier on a inauguré un système rigoureux de perception des arriérés dus sur le loyer de lots situés dans les parcs. Comme résultat, près de $900 furent perçus sur une somme totale due de $1,075. En outre, sept cas d'arriérés, se montant à $107, furent soumis au ministère de la Justice. Le ministère a obtenu l'annulation des baux en question et fait actuellement les poursuites nécessaires pour recouvrer le prix du loyer.

On fait une enquête soigneuse concernant les taxes sur les égouts, l'eau et autres afin de s'assurer qu'elles sont toutes perçues. De plus, on espère tirer un bon revenu en disposant de vieux bisons du troupeau du parc de Wainright. L'état naturel des choses demande que tous les ans un certain nombre de vieux bisons mâles soient

abattus. Dès qu'un bison devient vieux et quelque peu affaibli, les jeunes mâles le chassent du troupeau, et, éventuellement, le tuent. Quand ils le tuent ainsi, ils déchirent tellement son corps que la tête et la peau sont détruites. Un mâle de premier ordre rapporte approximativement:—

Tête (montée au prix de $150)	$500 à $800
Pelleterie	100
Chair	50 à 100

Il y a un grand nombre de vieux mâles dans le troupeau du gouvernement, et on devrait en tirer un fort revenu. On s'occupe aussi de la question de revenu qu'on peut tirer des animaux à fourrures qui habitent les parcs. L'Ontario tire actuellement un grand revenu des animaux sauvages du parc Algonquin, et on croit pouvoir obtenir de semblables résultats des parcs nationaux.

Il y a tout lieu de croire que tous les parcs ensemble donneront un revenu égal à un bon taux d'intérêt sur le capital dépensé pour leur développement, et, que, partant les dépenses totales seront peut-être couvertes par le revenu direct.

Les détails des travaux accomplis pendant l'année se trouvent dans le rapport du surintendant en chef et dans ceux des surintendants des divers parcs, lesquels font suite à celui-ci. Il y a quantité de questions d'un intérêt général, qui, pourtant, demandent une attention spéciale.

TERRES DES ÉCOLES DANS LES PARCS.

L'an dernier, on a soulevé la question de savoir si les stipulations concernant les terres des écoles, introduites dans la Loi des Terres fédérales, s'appliqueraient aux parcs. Elle fut soumise au ministère de la Justice, qui répondit que ses stipulations ne s'y rapportaient pas.

PROMENADE DE FIDDLE CREEK.

Le relèvement des contours du district de l'Athabaska et des sources thermales de Fiddle-Creek, parc Jasper, a été commencé l'été dernier eet sera fini dans le courant de 1912. On le fait dans le but de trouver des terrains, les mieux situés, pour construire une route se rendant aux sources thermales. Le pays est des plus inégaux et difficiles à parcourir, et on espère que, quand la route sera achevée, elle procurera une perspective des plus pittoresques qu'il y ait sur le continent.

ROUTES D'AUTOMOBILES.

Aux premiers jours du printemps on a commencé les travaux de construction d'un pont sur la rivière à l'Arc, parc des Montagnes-Rocheuses, à Castle, et ceux de la route de cet endroit au défilé de Vermillon, sur la frontière de la Colombie-Britannique. Cette route est une partie d'un réseau projeté de routes d'automobiles dans lequel le chemin de fer Pacifique-Canadien, le gouvernement de la Colombie-Britannique et celui d'Ottawa sont conjointement intéressés. Ce projet comprend l'accomplissement d'une route d'automobiles de Calgary à Vancouver. Le Dominion construit la partie qui traverse les parcs, la compagnie de chemin de fer et la province, le reste. Le Dominion a déjà construit assez de cette route pour permettre aux automobiles d'aller de Calgary à Banff, ainsi que plusieurs milles au delà. On doit continuer les travaux, cette année-ci (1912), à partir du terminus actuel jusqu'à Castle et cette partie de la route communiquera à l'autre, celle de Castle à Vermillon, où elle se joindra à la partie construite par la Colombie-Britannique et le Pacifique-Canadien. Du défilé de Vermillon, la route passera par les lacs Windermere et ira

jusqu'à Wardner, sur la ligne du Crowsnest. De ce point, la route, en se joignant aux routes existant déjà, conduira à Vancouver. Dans la direction de l'est, elle se rendra à Lethbridge par le Crowsnest. Ainsi, dans un bref délai, il sera possible non seulement d'aller à Calgary et aux autres endroits à l'est de Vancouver en automobile, mais on aura l'avantage d'un voyage circulaire de Calgary à Banff par Castle, Vermillon, Wardner, Lethbridge et enfin retour à Calgary; un parcours de 500 milles pendant lequel le voyageur sera continuellement dans les montagnes Rocheuses ou en aura la perspective complète.

DÉVELOPPEMENT DES FORCES HYDRAULIQUES.

Cette année-ci, la *Calgary Power Company* a obtenu la permission de construire un barrage de conservation au débouché du lac Minnewanka, parc des Montagnes-Rocheuses. Des stipulations nombreuses ont été insérées dans la convention, afin de protéger convenablement les intérêts des parcs. L'une d'elles veut que la compagnie coupe les arbres au ras du sol, les enlève et les détruise, tuot le long du lac, sur la surface inondée de ses bords et à une distance de 10 pieds au delà. Comme conséquence, quantité de bois mort qui était d'un aspect déplorable a disparu, et maintenant les rives sont propres. Néanmoins, peut-être le point le plus important de l'arrangement est-il la stipulation que la compagnie prenne des mesures, dans sa construction du barrage, pour que l'administration puisse développer une force hydraulique pour elle-même, si elle le désire. Une abondance de lumière électrique pour Banff est de première importance, surtout pendant la saison des touristes, et on a profité de ce projet de conservation pour se procurer des moyens d'un développement hydraulique pouvant fournir à l'administration une force de 800 à 1,000 chevaux,

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE BAINS.

Un des attraits extérieurs de Banff, ce sont ses eaux thermales. Les moyens actuels de prendre les bains aux sources thermales supérieures ainsi qu'à la Grotte et au Bassin ne sont point suffisants. Le revenu des sources était l'an dernier de $4,808.75, et il aurait été plus grand si le gouvernement avait pu accommoder tous ceux qui désiraient prendre les bains. Cet été, M. S. Van Damme, le premier architecte en établissement de bains des Etats-Unis, a reçu l'autorisation de faire le plan de deux nouveaux établissements. M. Van Damme a passé quelque temps à Banff, et en septembre il a soumis les plans préliminaires. L'année était trop avancée pour commencer à construire, mais on a voté un crédit pour 1912-1913 dans le but de construire les établissements en question et on espère qu'un nouvel établissement, au moins sera bâti dans le cours de l'année, bien qu'on s'attende à ce que les plans placés devant le ministère soient trop élaborés pour les besoins actuels.

Au parc aux Bisons, à Wainwright, le département a acheté des chevaux et les instruments nécessaires en vue de faire lui-même les travaux de labour, les gardes-feu et les récoltes de foin pour les bisons. Le coût de ces travaux, dans l'année 1911-12,a été d'environ $3,000; il était plus élevé les années précédentes. L'équipement nécessaire nous permettant de faire nous-mêmes ces travaux nous revient à environ $5,000. Avant cela, on avait de grandes difficultés à trouver des chevaux et des charrettes à louer et à faire des arrangements pour l'exécution de ces travaux importants. Toute cette peine est aujourd'hui supprimée, et l'on calcule que dans quelques années le département aura gagné les frais causés par l'achat de l'équipement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. B. HARKIN,
Commissaire des parcs fédéraux.

N° 1.

RAPPORT DU SURINTENDANT EN CHEF DES PARCS FEDERAUX.

EDMONTON, ALBERTA, le 1er avril 1912.

Le Commissaire des parcs fédéraux.
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le quatrième rapport annuel du surintendant en chef des parcs fédéraux pour l'année close le 31 mars 1912.

Ainsi que vous voudrez bien l'observer par le rapport, les prédictions que je fis, il y a quelques années, sur les parcs fédéraux, se sont plus que réalisées, et leur développement a déjà dépassé les résultats auxquels on s'attendait avec tant de confiance.

C'est avec un plaisir sincère que je puis faire rapport que, à juger par le passé et les indications actuelles, il est difficile d'estimer l'étendue de l'utilité de ces parcs alpestres comme rendez-vous d'amusement et de santé, non seulement pour les Canadiens, mais pour les visiteurs et les touristes de toutes les parties du monde.

Afin de parcourir plus commodément ce rapport, j'en ai fait la disposition suivante:—

1. Rapport du surintendant en chef des parcs fédéraux.
2. Rapport du surintendant du parc des Montagnes-Rocheuses.
2. (*a*) Rapport du conservatenr du musée de Banff.
2. (*b*) Analyse des nationalités de visiteurs aux hôtels.
2. (*c*) Rapport du club alpin.
2. (*d*) Sommaire statistique des routes, sentiers, améliorations, etc.
3. Rapport du surintendant des parcs Yoho et du Glacier.
4. Rapport du surintendant du parc aux Bisons.
5. Rapport du surintendant du parc de l'Ile-aux-Elans.
6. Rapport du surintendant du parc du Lac-Waterton.

Comme le parc Jasper a été administré par ce bureau, l'an dernier, les détails des travaux qu'on y a faits se trouveront dans mon rapport.

En présentant mon rapport de l'année close le 31 mars 1912, j'y ai joint ceux des surintendants des divers parcs sous la direction de cette division du ministère de l'Intérieur.

Ces rapports donnent en détail un état des travaux s'accomplissant dans les parcs et un compte rendu de l'administration de leurs surintendants.

PARCS DES MONTAGNES-ROCHEUSES.

On peut juger de la popularité croissante de ce rendez-vous devenu fameux en comparant le nombre annuel de visiteurs qui sont venus au parc depuis 10 ans.

1902	8,516
1903	10,696
1904	11,752
1905	17,605
1906	30,136
1907 (9 mois)	28,735
1908	32,209

1909	39,780
1910	56,462
1911	63,494
1912	73,725

Le résultat de la croissance contante du nombre des voyageurs a été d'augmenter également les affaires en général ainsi que le revenu du parc.

On remarquera par le rapport du surintendant du parc des Montagnes-Rocheuses, à Banff que le revenu du parc, tiré de toutes sources, à l'exception du droit régalien sur le charbon de terre, indique une augmentation constante et satisfaisante. La cause provient de la grève des charbonniers dans l'Alberta-Sud, laquelle dura plus de neuf mois. Même avec cette réduction, on remarquera que le revenu du parc égale presque les crédits votés pour son entretien.

Je proposerais qu'un compte de capital fût établi le plus tôt possible. Si ce compte existait, on venait que le revenu, sans compter les frais occasionnés par les constructions permanentes, tels que les routes, les ponts et les maisons, se trouve être le double de la somme nécessaire aux salaires, aux réparations et à l'entretien.

Ce qui empêche aussi de montrer un meilleur état financier, c'est le fait qu'à une certaine époque on eut de la difficulté à se procurer des ouvriers, en raison des besoins du district, ce qui causa une hausse dans les gages ordinaires. Pourtant, les travaux qui ont été faits sont très satisfaisants, et je crois que la dépense de quelques dollars de plus a produit de bons résultats.

Pour ce qui concerne la protection des forêts et du gibier contre le feu, on a obtenu d'excellents résultats par les lois contre l'incendie, régissant cette partie de la conservation, et les habitants de l'intérieur des réserves forestières prennent autant de soin à cette protection que ceux qui en sont chargés. Il n'est pas douteux que le personnel de gardiens affectés à cette protection est bien le plus important que nous ayons. Il a une grande responsabilité à aider le gouvernement fédéral à maintenir et perpétuer les beautés de la nature qui nous les donna si abondamment.

A mesure que les années s'écoulent, celui qui s'occupe de la direction des parcs devient de plus en plus convaincu en faveur d'une bonne organisation de travaux forestiers. Depuis la publication de mon dernier rapport, les journaux de l'Ouest et quelques-uns de l'Est ont envoyé leurs représentants, qui ont parcouru plusieurs des parcs, et par leurs efforts l'importance de tels travaux est communiquée au peuple, qui avant cela se doutait peu de leur avantage.

Les feux de forêts, partout dans les montagnes, sont en majorité causés par des étincelles lancées par les locomotives, et je suis certain que ces feux seront bien diminués en nombre par la législation qui demande que la cheminée des locomotives soit garnie d'une garde protectrice.

Je remarque aussi qu'à partir du 1er juillet de cette année-ci toutes les locomotives circulant entre Field et Vancouver brûleront du pétrole. Ceci aidera beaucoup à protéger nos forêts et le gibier, et réduira les dangers d'incendie de cette origine à un minimum absolu. On ne peut, à mon avis presser trop fortemeint le gouvernement à forcer les chemins de fer d'observer, à la lettre, ces nouveaux règlements.

GIBIER.

Il y a deux ans, dans mon rapport annuel, j'ai mentionné le fait que les voyageurs, passant dans le parc des Montagnes-Rocheuses, voyaient occasionnellement des chèvres originaires de ce parc près de la route qu'ils suivaient. Je suis heureux de faire rapport, cette année-ci, que, étant donné notre système de protection du gibier, ces animaux deviennent de plus en plus aprivoisés, et le long de la route de Banff-Laggan, on peut en voir un troupeau de plus de 25, paissant journellement sur les

bords de la route. En effet. ils sont déjà si apprivoisés que les gens auxquels ils sont habitués peuvent s'approcher aussi près d'eux qu'un fermier de ses moutons ordinaires. Pour dire le vrai, les touristes ont pu aisément les photographier.

Le personnel chargé de la protection du gibier se compose maintenant de cinq garde a son cheval et sa selle, outre un autre cheval pour porter ses provisions, de sorte sentiers ordinaires sur lesquels sont construits des abris de distance en distance et où ils peuvent passer la nuit sans avoir l'obligation de monter une tente. Chaque garde a son cheval et sa selle outre un autre cheval pour porter ses provisions, de sorte qu'il peut rester plusieurs jours sans rentrer et aussi longtemps que le demande sa ronde dans le territoire qu'il surveille. Par ce moyen, les Sauvages et les touristes ne peuvent plus tuer de gibier comme autrefois, selon l'opinion des gardes et des surintendants; car, il y a quelques années, beaucoup de gibier était tué, surtout dans les parties extérieures du parc.

De plus, les règlements qui prohibent le port d'armes à l'intérieur des parcs, à moins qu'ils ne soient scellés, ont supprimé, je crois, la tentation qui était peut-être, la cause d'infractions aux lois sur le gibier. Je suis fermement convaincu que l'instinct des animaux sauvages des parcs leur fait sentir qu'ils sont protégés, et, pour moi, mon opinion est prouvée par le fait que tout le gibier est moins timide, qu'il est moins effrayé à l'approche de l'homme, et qu'il craint moins ses ennemis naturels tels que le chien et le fusil.

Les coyottes, qui détruisent tant de petit gibier, particulièrement quand ils ont des petits, outre qu'ils sont une menace pour les animaux renfermés, ont été considérablement réduits en nombre l'an dernier. On en a détruit 45 à Banff seul, et presque autant au parc aux Bisons. Tous les gardes sont équipés de fusils et de munitions, ainsi que de fût de campagne, de sorte qu'ils sont maintenant mieux en position de détruire tous les carnivores qu'ils rencontrent, tels que loup, lynx, puma et coyote. Les ours ont causé peu d'embarras, et ce n'est qu'occasionnellement qu'on nous a appelés pour en tuer un qui se montre dans les limites de la ville, parce que cette visite inattendue effraye les touristes et les empêche d'aller dans la montagne.

Le paragraphe suivant, particulièrement agréable, de ce rapport, va vous apprendre que nous avons réussi à capturer un moufflon (femelle). Après la capture de deux moutons mâles il y a deux ans, j'offris $50 à deux trappeurs sérieux de Banff pour nous livrer une femelle adulte à Banff. Nonobstant, un de nos hommes, pendant son service, fut assez heureux, avec l'aide des autres employés du parc, de faire la capture désirée. A quatre milles de Banff, il y a une source sulfureuse qui est un abreuvoir favori de ces animaux. Ici, un des contremaîtres, W. H. Green, rencontra un mouton (femelle) au milieu de la route, et, après l'avoir effrayé jusqu'à ce qu'elle se jetât dans une boue profonde, y sauta lui aussi et réussit à renverser l'animal sur le dos et à le garotter de manière qu'il put l'apporter à la ville.

A la fin de mars, il y avait les gros animaux suivants dans les enclos, à Banff: 25 bisons, 8 orignaux, 17 élans, 8 cerfs, 3 cerfs à queue blanche, 3 moutons de Perse, 9 chèvres Angora, 3 moutons des montagnes Rocheuses, 1 chèvre des montagnes Rocheuses, 3 moutons à quatre cornes, 1 mouton à six jambes.

POISSON ET PISCICULTURE.

Depuis mon dernier rapport, la pêche dans le parc, a attiré un nombre beaucoup plus grand de gens pour jouir de ce sport. Je dois, pourtant, vous faire remarquer que les grosses pièces que l'on prenait autrefois sont devenues très rares. Il faudra en venir, plus particulièrement pour les lacs et les cours d'eaux les plus accessibles qui se dépeuplent rapidement, et cela sera nécessaire tout prochainement, soit à en repeupler beaucoup d'entre eux, soit à raccourcir ou même abolir la saison de pêche pour quelque temps.

Relativement à la pisciculture, je recommanderais fortement qu'on monta un établissement proprement équipé à quelques-uns des endroits les mieux situés et à choisir dans l'enceinte du parc. Les commissaires des pêcheries déclarèrent, lors de leur visite de l'année dernière, qu'ils recommanderaient fortement cet établissement, mais jusqu'à présent je n'en ai pas entendu parler.

Les frais de construction d'un établissement de grandeur moyenne ne seraient pas très considérables, et ceux d'entretien seraient relativement petits, car un ou deux hommes seraient suffisants pour surveiller cet établissement. De cette façon des millions de petits poissons seraient transplantés dans les divers cours d'eau non seulement du parc, mais dans ceux des provinces aux alentours, et cela ajouterait un attrait de plus à ceux qui existent déjà.

ROUTES ET PONTS.

Il faudra, cela va sans dire, dans le courant de 1912, s'occuper beaucoup des routes finies du parc, qui ont ensemble une longueur de 95.5 milles, et dont vous trouverez le détail dans le rapport du surintendant. La route cochère de Banff-Laggan a été allongée d'environ 3 milles. On a fait une trouée dans la forêt et l'accomplissement de ces travaux se fera dans le cours de l'année prochaine car on a voté un crédit dans ce but. Les arbres qui furent coupés furent transportés à la scierie, et ont donné 35,000 pieds d'excellent bois de construction pour les ponts.

Les voies se rendant aux différents points intéressants de la ville et du voisinage ont été complètement réparés, et toutes les rues de la ville sont en bon état.

La route du lac Louise au lac Moraine a été achevée après un bien laborieux travail pour faire une tranchée dans le roc. Néanmoins, il est extrêmement difficile de tenir cette route en bon état à cause de la grande circulation qui s'y fait. Des ornières s'y creusent et se remplissent d'eau, avec le résultat qu'elles s'agrandissent davantage. Les dépenses occasionnées par cette route, durant l'année, ont été de $1,645.67.

A vrai dire, toutes les routes des parcs ont été faites avec des matériaux trouvés dans le voisinage immédiat, c'est-à-dire du gravier et de la terre glaise. Dans le passé, les routes faites avec de tels matériaux ont été satisfaisantes à cause des légers fardeaux qu'on y transportait. Je remarque, pourtant, que ces dernières années elles résistent moins aux lourds "tally-ho". Le sable et la glaise ne peuvent pas tenir à la circulation de lourds véhicules. La route principale de la gare du Pacifique-Canadien aux divers hôtels a été presque toute détruite à cause des travaux importants faits pour l'agrandissement des maisons, et partant, du transport de lourds fardeaux. Pour faire face à cela, il a été décidé de construire de solides voies macadamisées, et en conséquence, on a commandé un rouleau à vapeur et un grand broyeur. On espère les recevoir en mai et juin, alors qu'on construira un réseau de routes macadamiées qui s'étendront dans tout le parc. La Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien agrandit son hôtel de Banff-Springs, elle y fait une addition dont le devis estime le coût à un demi-million, elle fait actuellement $425,000 de frais d'amélioration au lac Louise, et le ciment, le fer et les autres matériaux furent charroyés sur les routes, au commencement du printemps. Cette circulation a détruit la chaussée, qui avait résisté plusieurs années au roulement des véhicules légers.

A l'exception de la route de Banff-Windermere, les travaux principaux de l'an prochain consisteront entièrement en réparations; le but est de continuer les travaux sur toutss les voies actuelles jusqu'à ce qu'elles soient en excellente condition, avant de se mettre à faire les nouvelles qu'on se propose de construire.

Dans le courant de l'année, environ 100 milles de sentiers nouveaux ont été construies dans le parc des Montagnes-Rocheuses, au prix d'un peu plus de $3,000. Je proposerais qu'on en construisît encore beaucoup. Ces sentiers ont une double utilité, ils donnent non seulement les moyens aux touristes de se promener à pied ou cheval à leur volonté, mais ils servent aux gardes de communication avec les endroits

les plus reculés des montagnes qui, jusqu'à présent, ont été, en réalité, inaccessibles. Un réseau parfait de ces sentiers, qui peut être construit au prix d'environ $30 seulement par mille, serait d'une valeur incalculable en cas d'incendie, car le feu pourrait alors être atteint à son origine et très facilement supprimé.

TÉLÉPHONES.

Relativement au système téléphonique de Banff, je conseillerais qu'on inaugurât le plus tôt possible, un système de fils souterrains, car, avec la croissance de la ville et de ses moyens, les fils aériens n'ajoutent pas à sa beauté attractive. En nombre de cas, de beaux arbres ombreux ont été abattus pour faire place aux fils. On ne peut les remplacer, mais un système de fils souterrains éviterait de détruire davantage une des beautés de la ville de Banff.

BAINS SULFUREUX.

Je suis heureux de noter qu'une concession importante a été faite pour l'érection d'un nouvel établissement de bains. C'est un sujet bien développé dans le rapport du surintendant. J'espère qu'on commencera les travaux dans un très bref délai.

Vous remarquerez bien d'après le tableau détaillé du nombre de visiteurs et de baigneurs à Banff, qu'il y a eu augmentation en 1911 de plus de 10,000 sur l'année précédente.

Parmi les importantes expéditions d'exploration faites par les membres du club Alpin, il y a eu: (*a*) le relèvement topographique du parc Jasper et du mont Robson, sous la direction de M. A. O. Wheeler, F.R.G.S., dont le rapport élaboré, accompagné d'une carte, est en préparation. Cette expédition était accompagnée de 4 naturalistes de l'Institut Smithsonian de Washington, dirigés par M. Hallister, conservateur adjoint du Musée national des Mammifères, Etats-Unis. (*b*) L'exploration dans les montagnes de l'Alberta-Nord que firent le Dr. Norman Collis, F.R.S. et M. A. L. Mumm. (*c*) Les montagnes Mamquan furent explorées à la partie supérieure duHowe Sound par les membres de Vancouver, sous la direction de M. B. S. Darling. D'autres expéditions et ascensions furent faites dans diverses parties des parcs nationaux. On tenta encore l'ascension du mont Sir Sandford sans succès.

Le *Canadian Alpine Journal,* contenant les rapports sur les travaux de l'année précédente, ainsi que de nombreuses informations sur la région des montagnes, fut publié et distribué aux membres du club et adressé aux sociétés alpines et géographiques du monde entier.

PARC YOHO ET DU GLACIER.

Dans les parcs Yoho et du Glacier, les routes et les ponts ont été remis en parfait état, et les sentiers débarrassées des arbres tombés gênant la circulation. Des sièges rustiques ont été placés le long de deux promenades, et celles des lacs "Emerald" et 'Natural Bridge' ont été mises en communication par une route cochère, cela fait ainsi un retour. Un autre lieu d'une grande beauté a été ajouté aux attraits du parc par la construction d'une voie partant du 'Natural Bridge' et allant à un 'Canon' situé à une certaine distance de la 'Kicking Horse' et dans la direction de cette rivière. L'ancienne voiex du Pacifique-Canadien, qui a été abandonnée lorsque les tunnels en spirale furent achevés, a servi à faire une route de trois milles et demi à partir de Field. Les ponts, le long de la route, sont couverts de planches de trois pouces d'épaisseur et munis de garde-fous de chaque côté. Le surintendant conseille, dans son rapport, que cette route soit prolongée et qu'un crédit soit voté dans ce but. Sous ce rapport, je suis de son avis.

Quant à la protection du gibier de ce parc, j'espère qu'on pourra bientôt faire quelque arrangement avec le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique ayant pour but de propager les différentes espèces qui se trouvent dans la réserve.

Pour ce qui concerne la promenade dans le parc Glacier, de Glacier aux grottes de Nakimu, laquelle ne put être achevée l'année dernière, je suis heureux de noter qu'un crédit a été voté pour la contribution de ces travaux, et j'espère que cette route sera finie avant l'automne de 1912. On commencera également l'année prochaine les travaux de construction de la route de Stephen,—c'est la limite est du parc—et pour lesquels un crédit a été voté. Quand cettte route sera achevée, ce sera une des plus belles promenades de 'Amérique.

Les travaux ordinaires de réparation se continueront cette année-ci, et un pont en acier sera placé sur la rivière Kicking-Horse à Field, vu qu'un crédit a été voté dans ce but. Le reste des travaux consiste en réparations considérables aux routes actuelles et pour la protection du gibier et contre l'incendie.

PARC AUX BISONS.

Le rapport du surintendant du parc aux Bisons est très encourageant, et il contient plusieurs idées qu'il serait bon, à mon avis, de suivre. Dans le voisinage, pendant l'été et l'automne de 1911, la saison pluvieuse a retardé considérablement l'avancement, mais si la nouvelle suggestion est adoptée que trois cents acres soient ensemencées d'avoine, tout danger de disette de fourrage sera écarté.

La question de gardes à employer contre l'incendie, dans ce parc, est des plus importante, et on fera bien de prendre les plus grandes précaution pour combattre le danger des feux de forêts.

Agissant sous les ordres du gouvernement, on a acheté des chevaux et des instruments aratoires, et un grand carré de terrain a été labouré et ensemencé.

On éprouve une certaine satisfaction à constater que le troupeau de bisons s'est augmenté de 172 cette année-ci. Quant aux vieux bisons qui meurent pendant l'hiver ou qui sont tués par les jeunes, je conseillerais fortement que la recommandation du surintendant,—qu'un certain nombre de ceux-ci soient abattus en automne, alors que leur pelletrie est bonne,—soit approuvée du gouvernement, et qu'on donnât les ordres nécessaires pour son exécution. Le mois de décembre est le vrai temps pour les abattre.

La pelleterie est évaluée à $100, et la tête à environ $500. La chair pourrait être vendue à bon prix au temps de Noël. Aujourd'hui, le bison meurt ou est tué dans la prairie, et avant qu'on l'ait retrouvé il a eu le temps de se gâter complètement.

On remarquera bien qu'il y a une augmentation favorable de tous les animaux, à l'exception pourtant des antilopes. Leur nombre n'a crû aucunement, et nous ne pouvons en savoir la cause.

Le recensement fait à la fin de l'année indique: 994 bisons, 11 orignaux; 18 élans; 50 daims et 14 antilopes.

L'équipement du parc est actuellement très complet sous tous les respects, et il n'y aura pas de nouvelles dépenses à faire de plusieurs années, en dehors de l'entretien ordinaire, tels que les gardes pour la protection contre le feu et le foin pour les bisons. On estime approximativement à 200 le nombre de jeunes bisons nés cette année-ci; il se montera peut-être à 250. Dans le cours de l'année, M. Pablo nous a envoyé huit bisons du Montana, et on avait le f erme espoir qu'il aurait pu attraper tous ceux de la montagne et nous envoyer le reste qu'il doit, par contrat, livrer au parc, mais après des efforts répétés durant l'hiver, il a été forcé d'abandonner sa poursuite, car les animaux étaient dispersés sur une telle étendue de territoire qu'il était impossible de les atteindre. Il a réussi à en attraper sept dans les montagnes, au mois de mars, et on espère qu'il les expédiera bientôt. M. Pablo a écrit au gouvernement pour lui demander une prolongation de temps afin de pouvoir en débarras-

ser la montagne après qu'il y aura de la neige, en automne. Il pourra alors les suivre à la trace, et si le département lui accorde sa demande, je ne doute pas un seul instant qu'il ne les attrape tous, car il a l'intention de tuer ceux qu'il ne pourra pas attraper. Je dois dire que, s'il n'a pas pu livrer beaucoup de bisons dans le cours de l'année, ce n'est nullement de sa aute, car je sais très bien qu'il a fait tout son possible pour attraper tout ce qui reste du troupeau en décembre et janvier.

PARC DU LAC-WATTERTON.

Je suis absolument du même avis que le surintendant du parc du Lac-Watterton quand, dans son rapport, il parle de la réduction de la superficie de ce parc, parce que la suppression des lacs, ainsi qu'une partie des terres situées entre ce parc et le parc Glacier des Etats-Unis, change le but originaire, qui était de faire toucher ce parc à celui qui est de l'autre côté de la frontière et avoir ainsi une immense réserve pour le gibier. La réduction de la superficie supprime entièrement les lacs Watterton, et qui ont neuf milles de long dont six sont en Canada. Je conseillerais fortement qu'une partie au moins du territoire de la montagne situé enrte les deux parcs fût rendue, ainsi que les lacs.

Quatre milles de route environ ont été construits dans le parc cette année-ci, et au mois on a jeté un pont sur le creek de la Passe. La Waterton, un des cours d'eau les plus dangereux, situés dans la superficie d'origine du parc, a grand besoin d'un bac car à l'heure qu'il est on n'en trouve qu'à une distance de 40 milles. Le surintendant des parcs dit qu'il y a déjà eu 3 accidents sur cette rivière et que plusieurs chevaux ont été noyés. On a accordé un crédit pour ce bac, mais depuis, la rivière a été retranchée du parc et nous aurions tort de nous en servir pour faire des travaux en dehors de la réserve.

Je vas joindre à mon rapport le dernier paragraphe de celui de M. Brown, avec qui je m'accorde dans tous les détails:—

"Pour conclure, j'ajouterai que les gens du district ainsi que les sportsmen d'ici et des Etats-Unis désirent ardemment que ce parc soit agrandi. Le "Campfire Club of America" tient beaucoup à coopérer à tout moyen ayant pour but de protéger notre gibier, qui disparaît trop rapidement. Il y a, ici, un vaste territoire qui ne semble bon qu'à cela."

PARC DE L'ILE-AUX-ÉLANS.

Tel qu'on le verra par le rapport du surintendant de ce parc, les animaux à sa charge ont augmenté favorablement, il n'y a eu aucune perte, excepté pourtant une femelle qui eut un accident et que l'on fut obligé d'abattre. Le nombre des bisons a augmenté de 13. Neuf orignaux furent envoyés de Banff, et trois qui furent capturés dans le voisinage du Petit lac de l'Esclave, ont été ajoutés au troupeau. Le nombre des élans est estimé, aujourd'hui, à 35, et celui des daims à 45.

PARC JASPER.

Au commencement de l'année, au mois d'avril 1911, M. J. W. McLaggan, qui avait remplacé, par intérim, le chef garde-forestier, et rempli, par intérim également, les fonctions de surintendant de ce parc durant l'année précédente, a quitté la division des parcs du ministère de l'Intérieur, et ce parc a depuis, été sous ma direction personnelle. A cette époque le bout de la voie ferré du Grand-Tronc-Pacifique, était à Prairie-Creek, à 183 à l'ouest d'Edmonton et à 3 milles de la limite est du parc. En mai et juin on posa les rails jusqu'au passage de l'Athabaska, à environ 24

milles de Parkgate, et au mois d'août la voie fut achevée jusqu'à Fitzhugh. Il y a maintenant environ 64 milles de la ligne principale dans le parc et les trains y circulent régulièrement.

A Fitzhugh une rotonde de 12 stalles a été construite et une gare avec salle à manger également. Les grandes cours que l'on prépare seront prêtes à temps, les travaux se poursuivent régulièrement. Jusqu'ici, on n'a fait aucun relèvement pour l'emplacement d'une ville, mais nous attendons, de jour en jour, un ingénieur et ses hommes pour s'y mettre. On a construit une prise d'eau satisfaisante dans le terrain dévoué à la ville proposée, jusqu'à la gare. L'eau vient d'une écluse construite sur le cours d'eau appelé 'Cabin Creek', elle a une chute totale de 102 pieds. L'eau est de la meilleur qualité, et une provision suffisante pour plusieurs années est assurée.

On pourrait difficilement choisir un site plus beau pour l'emplacement d'une ville que celui pour lequel on s'est décidé. Il est comparativement plat dans toute son étendue de deux milles de long sur un mille de large et couvert d'un bois épais. Le fameux vieux chemin de Yellowhead le traverse et il sert encore de communication entre la gare et le camp des ingénieurs qui sont établis au plus bel endroit du terrain.

Fitzhugh est le premier point de division du transport des voyageurs, à l'ouest d'Edmonton, et sera, sans doute, la ville la plus importante, au point de vue d'un chemin de fer au moins, s'il y en a dans les montagnes à l'est de la frontière de la Colombie-Britannique. La route suit l'Athabaska jusqu'à Fitzhugh; arrivée là, elle quitte la vallée et tourne au nord-ouest et remonte la Miette. La vallée de l'Athabaska, d'une largeur d'un mille et demi à trois milles, forme un des nombreux contrastes que l'on remarque en comparant la route du Grand-Tronc-Pacifique à celle du Pacifique-Canadien à travers la vallée Kicking-Horse. Sa largeur donne au voyageur, une bien meilleure perspective des montagnes qu'il pourrait avoir autrement. La Miette même est un cours d'eau beaucoup plus petit que l'Athabaska, mais elle a la turbulence ordinaire des torrents d'une montagne.

La gare de Pocahontas, où les houillères du parc Jasper sont situées, deviendra chaque année un district de plus en plus important. De grands travaux d'exploitation ont déjà été faits ici par la *Jasper Collieries, Limited,* et la production de la mine de cette compagnie est actuellement, en moyenne de 250 tonnes par jour, quoiqu'elle ait déjà atteint 500 tonnes. La compagnie a son emplacement de ville dans un espace plan à deux cents pieds en haut de la gare, et immédiatement en bas de la Roche-Miette, un des plus hauts pics du parc. Ce pic a 8,100 pieds au-dessus du niveau de la mer, et il est à 2,900 pieds au-dessus des mines de charbon.

La compagnie Houillère du parc Jasper a découvert une grande quantité de charbon dans les quatre 'claims' qu'elle a ouverte, et encore plus sur les deux rives de l'Athabaska, qui traverse la propriété. La veine que l'on exploite en ce moment a dix pieds d'ouverture, et en quelques endroits elle en a jusqu'à quatorze. La première prospection, pour trouver ce charbon fut faite il y a deux ans, mais les travaux d'exploitation ne commencèrent guère qu'au mois de septembre dernier Depuis ce temps, le Grand-Tronc-Pacifique a chargé sur ses wagons et consommé 45,000 tonnes de ce charbon. Il y a, en ce moment 150 ouvriers qui travaillent, mais ce nombre sera augmenté de beaucoup, le printemps prochain, alors qu'un nouvel outillage de $100,000 fonctionnera par l'électricité. La compagnie a déjà construit trente maisons en bois sur son emplacement de ville, et dix de plus sont actuellement en construction. Ces maisons seront louées aux ouvriers, de $10 à $12 par mois, selon la grandeur.

Le 'Canadian-Northern' entre dans le parc par le côté ouest de l'Athabaska et sa ligne suit la rivière. On espère que les rails seront posés dans le parc, jusqu'au sommet, à la fin de l'été de 1912.

A quatorze milles à l'est se trouve des sources thermales d'une haute température et d'une plus fort volume que celles de Banff. L'eau sera, sans doute, conduite de sa source au site de l'hôtel du Grand-Tronc-Pacifique, que l'on doit bâtir sur une

colline dominant le cañon Fiddle-Creek, à quatre milles des houillères. Le cañon a environ 200 pieds de haut, et au printemps il débite un volume énorme d'eau. L'hôtel coûtera environ un demi-million de dollars et sera construit de manière à être facilement agrandi.

Un chemin a déjà été fait des houillères aux sources thermales sur une distance de près de quatorze milles, et les arpenteurs sont en ce moment à relever un terrain propice à la construction d'une promenade qui mènera aux sources thermales. Quand cette route sera finie, elle sera l'une des plus scéniques de toutes celles que contiennent nos parcs.

A trente milles environ, à l'ouest de Fiddle-Creek, on a ouvert, dans le bois, un sentier allant jusqu'au lac Maligne, qui est situé à trente ou trente-cinq milles au sud du chemin de fer. Ce lac est en train d'acquérir une réputation mondiale comme étant un endroit de toute beauté. Ses eaux sont extrêmement claires et froides, et en différents endroits ses bords, nettement tranchés, ont l'aspect de murs de roc de mille pieds de haut. Dans plusieurs des lacs qui sont nombreux et épars dans le parc, on y trouve et on y pêche de la truite en quantité. L'an dernier un grand nombre de savants visitèrent ce parc; ils furent enthousiasmés de sa beauté. Que dis-je, plusieurs d'entre eux déclarèrent qu'il n'avait pas de rival en beauté en Amérique. M. Proctor, le fameux sculpteur et artiste en aquarelles, passa six semaines dans le voisinage du lac Maligne, et à son retour, s'écria avec enthousiasme: 'Cet endroit est absolument tel que Dieu le créa'.

Les principaux travaux faits le cours de l'année ont été la construction des deux chemins mentionnés plus haut et ceux ayant pour but la protection contre l'incendie et celle du gibier. Avant que la voie ferrée qui se construit actuellement dans le parc soit terminée, on ne pourra guère se mettre à faire des routes sur une grande échelle.

Les principaux travaux de l'année prochaine devraient être la construction d'une promenade cochère pour se rendre aux sources thermales, afin que les touristes et autres visiteurs puissent y aller. Nous prendrons aussi grand soin de protéger le gibier contre les braconniers, et les forêts contre l'incendie. Le grand nombre d'ouvriers employés à la construction, lorsqu'ils font jouer la mine et brûler le bois qui les embarrasse, rendra impératif une surveillance active que l'on fera au moyen de rondes fréquentes et scrupuleuses.

Pour conclure, je désire exprimer ma gratitude pour l'aide que j'ai toujours eu du ministère dans mes efforts à développer nos parcs nationaux canadiens, ainsi que pour la libéralité des subventions accordées par le Gouvernement dans le but de mener à bonne fin cette noble entreprise. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour empoyer les fonds qu'on m'avait confiés avec économie et aussi judicieusement que possible afin de pouvoir assurer les résultats les meilleurs et les plus durables. La popularité constamment croissante des parcs et la perspective de grands revenus supplémentaires qui doivent venir de diverses sources, justifieraient indubitablement, il semble, de plus grandes dépenses à faire pour tenir le pas avec les besoins qui se font toujours sentir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HOWARD DOUGLAS,

Surintendant-chef des parcs fédéraux.

N° 2.

RAPPORT DU SURINTENDANT DU PARC DES MONTAGNES-ROCHEUSES.

BANFF, ALBERTA, le 1er avril 1912.

Le Surintendant-chef
des parcs fédéraux,
Edmonton, Alta.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur, comme surintendant du parc des Montagnes Rocheuses, de vous soumettre mon deuxième rapport annuel pour l'année close le 31 mars 1912, et dans sa teneur, je me suis efforcé de renfermer la revue de choses particulières qui pourraient intéresser mes supérieurs dans la direction et l'administration de la propriété publique dont je suis chargé.

Les travaux généraux d'entretien et tous les nouveaux travaux de construction ont avancé durant toute la saison sans sérieuses interruptions, excepté lorsque j'eus de la difficulté à me procurer des ouvriers. J'ai fait l'inspection de tous les travaux exécutés, et je suis heureux de pouvoir faire rapport que tous les nouveaux travaux et les réparations ont été achevés d'une manière au-dessus de la critique.

Les revenus de toutes sources ont augmenté considérablement sur ceux de l'année close le 31 mars 1911; la division des terres minières fait pourtant exception. Le loyer des terrains houillers égale environ celui de l'an dernier, mais les droits ne valent pas la peine d'être mentionnés. La différence a sa cause dans la grève des charbonniers de l'Alberta. Cette grève commença le 1er avril dernier, toutes les mines furent closes du 1er avril au 15 décembre, et même aujourd'hui, elles ne sont pas exploitées à leur plein rapport.

PROTECTION DU GIBIER ET CONTRE LE FEU

Le systême, perfectionné (autant que notre personnel de gardes le permet) pour la protection du gibier du parc, a produit les résultats les plus satisfaisants. Ceux des gardes qui sont préposés à ces fonctions ont été constamment sur le qui-vive pour empêcher toute destruction illégale de gibier et ils font rapport que, dans aucun cas il n'y a eu évidence de telle violation des règlements du parc.

Les moutons des Montagnes-Rocheuses deviennent tous les ans de moins en moins timides, et pendant que l'on constrisait la Route de Banff à Laggan on pouvait voir un troupeau de ces animaux qui paissaient à quelque distance de la route et à presque toute heure de la journée.

Cette année,les ours nous ont donné peu d'embarras; on nous a fait venir pour en tuer dans le voisinage des sources thermales.

Nos gardes permanents et temporaires ont tué quarante-cinq coyotes, et ce nombre dépasse de quinze celui de la saison dernière.

Les gardes qu'on a employés pour la protection du feu et du gibier ont montré un bon jugement dans l'exécution de leurs fonctions, et leur intérêt a été particulièrement remarquable par l'initiative apportée dans leurs efforts de tenir tous les chasseurs sous leur surveillance et pour les empêcher d'outrepasser les règlements. Je crois que l'exemple qu'on a donné en punissant les chasseurs pris en flagrant délit dans le parc en 1910 a produit un effet moral excellent sur ceux qui réussissaient à braconner les années précédentes.

J'ai aussi tenu un garde aux lacs Spray pour faire des rondes régulières dans leur voisinage afin d'empêcher la pêche à la dynamite ou par des moyens illégaux. D'ici, nous sommes allés au mont Assiniboine une fois par semaine.

J'avais également placé un garde à la nouvelle maisonnette située sur le Kananaskis et deux autres parcouraient continuellement le pays au nord du chemin de fer Pacifique-Canadien, à partir de la maisonnette sur le creek de la P nt' è e jusqu'aux rivières à l'Eau-Claire et Daim-Rouge.

Outre ces gardes placés à ces points mentionnés, j'en avais trois de plus qui faisaient de voyages en vélocipèdes, sur la voie ferrée, pour aller éteindre des feux qui auraient pu être causés par des étincelles de locomotives, et enfin, un quatrième était de service à Banff, et devait se tenir au courant de tout ce qui se passait concernant les touristes et les chasseurs qui partaient de cette ville.

Les résultats ont été des plus satisfaisants. Nn homme a été poursuivi pour avoir pêché et chassé illégalement, et a été mis à l'amende. Un autre a été trouvé porteur d'un fusil (non scellé); fut mis à l'amende et son fusil fut confisqué.

Un petit incendie s'est déclaré à quatre milles environ à l'ouest de Banff, près de la gorge du mont Edith, mais il ne fit aucun dommage, et un autre s'est produit dans le voisinage de Duthill à environ cinq milles de Banff. Ni l'un ni l'autre n'a été sérieux et ils ont été éteints en peu de temps.

Je crois que le système de protection du gibier et contre le feu, inauguré cette année, sera excellent à suivre à l'avenir. Avec un petit personnel de sept gardes et une étendue si vaste, les routes ne couvrent pas assez de territoire,mais, comme c'était la première année de son application, les résultats me semblent suffisants pour prover le mérite de ce système et garantir l'emploi d'un plus fort personnel pour qu'il fonctionne dans la perfection.

ROUTES, PONTS ET CLÔTURES.

Les routes finies du parc ont toutes demandé plus ou moins de soins pendant la saison, et avant d'entrer dans les détails; veuillez bien trouver ci-dessous une liste des routes qui existent actuellement dans le parc et qui pourra vous servir de référence :—

	Milles.
Hananaskis à Banff.	35
Banff à Hot Spring.	3
Banff au cañon Sundance.	4
Banff au camp des bûcherons sur la Spray.	8
Promenade de la montagne du Tunnel.	5
Promenade du lac Minnewanka.	9
Route cochère de Banff à Laggan.	5
Laggan au lac Louise.	3
Lac Louise au lac Moraine.	9
Route de Bankhead au clos des bisons.	1
Rues de la ville.	6
Promenade avec retour.	7
Gare de Canmore aux mines.	1.5
Total.	96.5

Trois milles de la route cochère de Banff à Laggan ont été construits; cela complète une promenade excellente ayant une longueur d'environ cinq milles en partant de la gare du chemin de fer, à l'exception d'un tronçon qui va de la voie ferrée à la montagne appelée Stoney-Squaw. J'ai fait ouvrir un large passage à tra-

vers le bois à partir de la route qui traverse la voie ferrée (près du pont en acier du Pacifique-Canadien), de l'autre côté du bloc 'C', et l'on finira ces travaux la saison prochaine. Cette nouvelle trouée a nécessité la construction d'un nouveau pont en bois sur le creek 'Forty-Mile'. Ce pont est fini depuis l'hiver dernier et remplace avantageusement le vieux pont qu'on avait construit plus haut sur le creek, il y a nombre d'année de cela.

En taillant cette nouvelle étendue de route dans la forêt, de la voie ferrée à la montagne, nous avons fait une grande provision de bois vert de construction, et nos scieries se trouvant dans le voisinage, je l'ai fait scier en planches et en pièces de diverses dimensions. Cela nous a fourni plus de 30,000 pieds de bois de construction économique de la meilleure qualité et nous sera d'une grande valeur pour construire de nouveaux ponts le long de la route de Banff à Laggan.

Les routes de Hot-Springs, du cañon Sundance, de la Spray, du lac Minewanka de Laggan au lac Louise, du lac Louise au lac Moraine, de Bankhead au clos des bisons et de la gare de Canmore aux mines, puis toutes les rues de la ville, ont été complètement réparées. La route de la gare de Canmore est en réalité une route toute nouvelle. A la fin de 1910-1911 il restait à finir environ un quart de mille de la route du lac Louise au lac Moraine. Il a fallu travailler laborieusement pour la tailler dans le rocher, et comme cette route devait être finie le plus tôt possible au printemps, j'ai d'abord commencé avec une petite équipe d'ouvriers au mois de mai, et en juin j'ai augmenté leur nombre. La chaussée de la route fut d'abord formée de la gare au chalet, et ensuite finie jusqu'au lac, elle était en parfait état avant que la saison des touristes fût bien commencée. C'est une tâche des plus dures et décourageantes que de tenir cette route en parfait état. Le sol et les matériaux disponibles à cet endroit ne sont pas bons pour la construction d'unee route. Ces matériaux ne peuvent pas faire un fond solide, et les véhicules lourdement chargés et passant continuellement sur cette route forment des ornières où s'amasse l'eau qui s'écoule de la montagne. Cela forme éventuellement un trou de boue profond qui devient plus tard une rigole béante en travers de la route. Des ponceaux remédieraient à cet inconvénient si ces rigoles se produisaient aux mêmes points tous les ans, mais, au contraire, elles se montrent toujours à différents endroits. Depuis la clôture de la saison des touristes de Laggan, la Compagnie du Pacifique-Canadien a transporté dix-sept wagons de ciment sur cette route, pour aller de la gare au chalet, et dame, un tel usage éprouverait bien même une bonne route jusqu'à l'endommager. Le montant total dépensé à ce point-là, durant l'année, a été de $1,645.67.

Nous avons construit huit milles d'une nouvelle route (Banff à Calgary); cette voie était en assez bon état l'été dernier. Elle a beaucoup servi aux automobilistes de Calgary, car plus de cent cinquante automobiles ont fait le voyage de Calgary à Banff en juillet, août et septembre.

Un petit pont a été bâti sur la Spray au prix de $200. En finissant les allées de l'avenue de Banff, nous avons dû construire deux ponts rustiques pour franchir des endroits humides et des dépressions de terrain qui auraient coûté trop cher à remplir. Un autre pont de ce genre a été placé dans l'avenue Buffalo, et puis un autre dans la rue Wolf.

Depuis le 1er avril, des chemins ont été faits pour se rendre aux points suivants:—

Sundance-Canyon à Brewster-Creek..	16	$ 350
Laggan au sommet du Bow..	30	1,300
Lacs Sawback à Bankhead..	28	750
Lacs Spray au Mont Assiniboine..	18	450
Chemin Simpson-Pipestone..	6	200
Longueur totale des nouveaux chemins.. ..	98	$3,050

RÉSEAU DES CHEMINS DU PARC.

Spray au Mont Assiniboine	18
Banff aux lacs Spray	30
Sommet du Bow	30
Banff à Brewster Creek	16
Chemin Simpson-Pipestone	6
Cascade (Sawback à Bankhead)	28
Chemin du Mont Edith	11
Chemin du lac Minnewanka	14
Défilé du Simpson au sommet du Simpson	14
Distance totale	167

Tous ces chemins ont été inspectés et tous nos gardes qui s'en sont servi pour faire leur service rapportent qu'ils étaient en excellent état l'automne dernier.

TROTTOIRS, ALLÉES, ETC.

Dans le courant de la saison, on a fait 8,000 pieds linéaires d'allées de six pieds de large. Ces allées sont très commodes pour les piétons et surtout réduisent le danger.

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE.

La plupart des dépenses portées à ce compte ont été toutes causées par les installations, l'entretien et les gages. A mesure que les résidents permanents augmentent dans la ville, il y a augmentation d'abonnés. Les recettes sont beaucoup plus fortes que celles de l'an dernier.

Quand je pris mes fonctions ici, il me sembla qu'il y avait une amélioration à faire dans la manière de poser les fils. Au début de l'installation du téléphone à Banff les poteaux qui supportaient les fils n'avaient peut-être pas une vilaine apparence, mais le nombre d'abonnés augmentant, il a fallu augmenter aussi le nombre de poteaux, de sorte qu'aujourd'hui quelques rues offrent l'aspect d'un centre commercial au lieu de paraître ce qu'ellles sont en réalité, des avenues bordées de belles résidences. Le prolongement des lignes téléphoniques cause l'emploi de poteaux, et dans certaines rues les plus pittoresques de la ville, il a fallu abattre des arbres qui étaient de grande importance pour l'ombre et comme ornement, pour faire place à ces poteaux et aux fils qu'ils supportent. Dans une ville de cette nature, ayant tant de moyens, où les travaux d'embellissement entrepris et le capital placé par des capitalistes particuliers se montent à un chiffre énorme, on devrait tout faire pour la rendre le plus bel endroit du Canada.

Je conseillerais qu'on enlevât tous ces poteaux et qu'on mît les fils sous terre. Il y aurait moins de danger que les téléphones ne se dérangent; le service s'améliorerait et la ville s'embellirait par suite du changement produit.

RUES.

Le nombre de bons lots disponibles était si réduit qu'on a été obligé, dans le cours de l'année dernière, d'ouvrir la rue qui va de la rue du Caribou au cimetière et de prolonger les rues suivantes: Muskrat, Beaver, Martin, Moose et Rabbit. Ceci a rendu disponibles un grand nombre de lots, tel qu'on le verra par le tableau donné plus bas au chapitre intitulé 'Lots et constructions'. Les demandes de lots ont beaucoup augmenté.

LOTS ET CONSTRUCTION.

En 1910-11, il y a eu cinquante demandes de lots situés dans les terrains à bâtir de Banff, mais cette année il y en a eu beaucoup plus. Depuis le 1er avril nous avons accepté 170 nouvelles demandes, qui forment du premier coup une augmentation satisfaisante de 120 sur le nombre de l'an dernier.

Les constructions ont augmenté en nombre énorme. Le coût, d'après une estimation approximative, se monte à $640,100 pour cette année. Ceci comprend les améliorations faites à l'hôtel de Banff Springs, mais non les $425,000 dépensés au Chalet du lac Louise. Si l'on prenait ces chiffres en considération, on verrait que près d'un million de dollars ont été employés. Voici un tableau de référence facile pour montrer la comparaison:—

Demandes de lots (Banff).	50	170
Demande de lots (Minnewanka).	13	8
Demande de lots (Canmore).	46	37
Améliorations (Banff).	$212,000	$640,100
Améliorations l(Lake Louise).		425,000

AQUEDUC ET ÉGOUTS.

Au 31 mars 1911, nous avions 44,930 pieds de tuyaux d'eau sous terre et 13,520 pieds d'égouts installés et en usage. Depuis ce temps nous avons ouvert de nouvelles rues qui ont demandé le prolongement des conduites d'eau et des tuyaux d'égouts. Ces nouveaux travaux se montent à 1,674 pieds de tuyaux d'eau et 780 pieds d'égouts. Nous avons fait le tour du bloc n° 10, de la rue Wolf à la rue Elk, et de cette dernière à la rue Lynx. Ceci fait un total de 46,604 pieds de tuyaux d'eau et 14,300 pieds d'égouts actuellement en usage et compris dans notre systême d'égouts et de distribution d'eau.

Outre ces prolongements, nous avons construit un grand barrage et un réservoir en ciment pour faire déposer l'eau, et une aile en pierre à notre prise d'eau sise au creek Forty-Miles. Depuis que l'ancienne prise d'eau a été montée à ce point, nous avons eu des ennuis considérables, car elle était mal construite et point du tout conforme à la perfection du reste de l'aqueduc. J'y ai mis une équipe d'ouvriers jusqu'à ce que la gelée les forçat de s'arrêter, mais je ferai recommencer les travaux aux premiers jours du printemps avant la crue des eaux.

L'avantage de ces changements sera dans la suppression de l'engorgement du grand tuyau par du bois ou du sable qui nous avaient donné tant de peine et qui, parfois, coupaient entièrement notre provision d'eau. Des dispositions ont été faites pour que le courant d'eau soit détourné du réservoir et fournisse directement la ville. Celles-ci permettront le nettoyage du réservoir quand le besoin s'en fera sentir. Après que ces travaux seront achevés, nous aurons l'acqueduc le plus avantageux et le plus permanent de la province.

AVICULTURE.

Tout s'est bien passé pour les oiseaux. Nous avons perdu un vautour nord-américain et un aigle doré. Ce dernier se battait avec son compagnon de cage, il dut sans doute s'accrocher la patte dans les anneaux du filet car elle fut arrachée. Nous possédons actuellement:

1 hibou à grandes cornes.
1 vautour nord-américain.
1 faisant de Reeves.
Ring-neck anglais.
Faisan doré.
1 aigle doré.
3 faisans argentés.
1 Lady Amherst.
1 aigle à tête chauve.
Orfraie.
faucons de Swainson.
5 oies sauvages canadiennes.

ANIMAUX.

Je mesuis aperçu que depuis nombre d'années on cherche à se procurer un petit ours gris, et j'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai réussi à en avoir deux. Ils avaient environ six semaines lorsque je les ai achetés d'un sauvage, mais actuellement ils sont gros et représentent bien les spécimen militants de cette espèce féroce. Ils sont déjà si forts qu'il faudra renforcer leurs cages le printemps prochain ou en bâtir de nouvelles. Tout s'est bien passé pour nos animaux en général.

Voici ceux dont je suis chargés:

Gophers des montagnes	2
Cobayes	2
Martres des pins	2
Ecureuil jaune mexicain	1
Ecureuils-renards	4
Ecureuils noirs du Texas	2
Castors	2
Singes Resus	2
Renards à pochette	3
Renards rouges	2
Lynx	3
Ratons	2
Porcs-épics	3
Marmottes	2
Wolverine	1
Blaireaux	2
Coyotes	2
Loups des bois	3
Puma	1
Ours noir	1
Ours brun	1
Ours jaune	1
Ours gris	2

ENCLOS DES ANIMAUX

Tout s'est bien passé chez les animaux de l'enclos, l'antilope a fait exception. Nous avons expédié à Wainwright, Alberta, tous les animaux de cette espèce.

Deux bisons hybrides ont été abattus et vendus cet hiver, de sorte que nous n'avons à présent que des bisons de race pure. Le troupeau de bisons s'est augmenté de

trois cette saison, et il se compose de 25 têtes à la date où je vous écrits. Tous les animaux ont passé l'hiver dans de bonnes conditions.

Les moutons des Montagnes-Rocheuses se trouvent bien dans leur milieu, et nous devrions être fiers de posséder des spécimens si parfaits.

BAINS D'EAU THERMALES SULFUREUSES.

Relativement aux eaux sulfureuses, je ne puis que conseiller une autre fois l'entreprise immédiate de la construction de nouveaux établissements de bains.

Actuellement il n'y a pas assez de place et la manière de conduire ces établissements est archaïque. Les clients ne sont pas satisfaits, et maintenant que l'hotel de Banff Springs a construit un établissement de bains magnifique avec bassin pour plonger, un établissement dont les parquets sont formé de dalles posées à la main, qui est un modèle de luxe et de commodité, je n'espère pas avoir, la saison prochaine, la quantité de monde que nous avions l'an dernier. La dépense faite pour l'établissement de bains seul du Pacifique-Canadien se monte à $70,000.

Le gouvernement fournit l'eau à son état le plus naturel. Cette eau n'exige pas qu'on la chauffe, car les bains sont situées aux sources mêmes. Si nos établissements sont améliorés et rendu adéquats à la demande du public, je suis sûr que nous aurons 90 pour 100 des baigneurs comme par le passé; mais sans cette amélioration nous ne pouvons espérer qu'une baisse graduelle sinon immédiate des revenus.

Comme conclusion, je désire, une fois de plus reconnaître le dévouement fidèle des employés que j'ai eu sous ma direction l'année dernière, ainsi que l'appui loyal et cordial que m'ont donné les officiers et les hommes de la royale gendarmerie du Nord-Ouest dans mes efforts pour exécuter la loi et maintenir l'ordre dans ma juridiction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéisant serviteur,

A. B. MACDONALD,
Surintendant du parc des Montagnes-Rocheuses.

N° 2 (A).

RAPPORT DU CONSERVATEUR DU MUSEE DE BANFF.

BANFF, ALBERTA, le 1er avril 1912.

Le Surintendant du parc
des Montagnes-Rocheuses,
Banff, Alta.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint mon septième rapport annuel sur le musée du parc des Montagnes-Rocheuses, pour l'année close le 31 mars 1912.

Le nombre de visiteurs a été s'augmentant avec plus ou moins de régularité, non seulement pendant l'été mais aussi pendant l'hiver.

L'an dernier les objets suivants ont été ajoutés à ceux déjà exposés au musée:—

Par achat, une belette à longue queue;
Par moi, un pipit américain;
Par achat, un pélican blanc américain;
Par moi, deux écureuils rouges ordinaires;
Par moi, trois œufs de butor américain;
Offert, un œuf de canard des bois;
Offerts par M. Ross Peecock, des fossiles des environs de Crossfield, Alta.

Durant la saison, j'ai fait une grande collection d'insectes; j'y ai dévoué mes matinées, certaines soirées et plusieurs journées spéciales. Ayant recueilli des spécimens en double, j'ai pu renconnaître, jusqu'à un certain point, les services de ceux qui furent assez bons de m'aider à les classifier.

Je dois encore remercier le docteur L. O. Howard, le chef-entomologiste du *Bureau of Entomology* de Washington, D.C., et par son intermédiaire, ses savants spécialistes, de m'avoir tant aidé dans la classification des objets à exposer; je dois également remercier M. H. Wolley Dod, de Millarville, Alta, de l'intérêt qu'il m'a montré à nommer des spécimens de lépidoptères.

J'ai gardé en tête la formation q'une bonne collection d'insectes pour le cabinet, et j'espère qu'avant longtemps je pourrai faire avec ceux que j'ai actuellement une exposition publique des insectes les plus remarquables qu'on trouve dans le parc.

J'ai fait une grande collection de saules, et je les entrerai quand le temps le permettra. Parmi ces saules, il y a quelques spécimens qui ne sont pas encore représentés dans l'herbarium.

J'ai fait une seconde liste plus complète de tous les objets exposés au musée, donnant plus ample information; elle a été envoyée à Ottawa pour remplacer la liste originale qui s'était perdue en route. J'ai également fait une liste du premier lot d'oiseaux que le musée a reçus, avec description de chaque sujet, et je l'ai envoyé au musée Victoria, à Ottawa, pour servir à vérifier les spécimens y exposés.

Il serait bon que nous eussions plus de caisses, pour que les spécimens de mammifères, etc., soient moins entassés, et de permettre d'augmenter les mammifères, les oiseaux, les minéraux, etc.

Nous devrions avoir une bibliothèque pour y tenir les brochures, etc., ainsi qu'un pupitre pour les cartes.

Je crois qu'il serait dans l'intérêt du musée et du parc que j'eusse d'une manière ou d'une autre la permission d'explorer, quelques semaines seulement, chaque saison,

certaines parties du parc, jusqu'à présent peu connues, en quête de nouveaux sujets, pour prendre des photographies, etc., disons en juin ou juillet, afin d'augmenter l'intérêt et l'utilité du musée intéressant actuel; mes dépenses me seraient payées pour ce travail.

L'an dernier, nous avons donné beaucoup d'informations, et je trouve que le travail augmente plus ou moins chaque année. Je suis conservateur du musée depuis seize ans, et dans cette période de temps j'ai parcouru des milliers de milles de territoire plat et montagneux (compris dans une superficie donnée) à la recherche de plantes, d'insectes, d'oiseaux, de mammifères, de fossiles, de pierres, et enfin pour faire des observations générales, avec l'intention de recueillir ce que la faune et la flore, etc., possèdent dans les environs de Banff, ou peut-être dans des limites un peu plus étendues.

Je suis reconnaissant de l'aide aimable et de l'encouragement que m'ont donnés ceux sous lesquels j'ai l'honneur d'accomplir mes fonctions, et j'espère qu'ils continueront de m'en favoriser.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

N. B. SANSON,
Conservateur du musée du parc des Montagnes-Rocheuses.

Nombre de visiteurs au musée, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

Canada	9,711
Yukon	7
Terre-Neuve	3
Etats-Unis	3,932
Iles Hawaii	9
Amérique du Sud	4
Mexique	3
Buenos-Aires	2
République Argentine	1
Angleterre	725
Ecosse	211
Irlande	102
Galles	16
Ile du Man	4
Iles de la Manche	1
Australie	92
Nouvelle-Galles du Sud	6
Tasmanie	3
Nouvelle-Zélande	40
Inde	19
Afrique du Sud	12
Ceylan	5
Bermudes	2
Iles Fidji (Suva)	2
Grenade(Antilles)	1
Bornéo	1
Malacca	3
Allemagne	16
Hollande	6
Belgique	8
Pays-Bas	1
Autriche	16
France	14
Chine	11
Corée	7
Siam	1
Suisse	12
Italie	9
Russie	6
Finlande	2
Espagne	5
Japon	3
Suède	3
Norvège	1
Danemark	3
Antilles danoises	2
Grèce	2
Palestine	2
Turquie	1
Egypte	1
Total	15,049

TABLEAUX METEOROLOGIQUES.

Températures maxima et minima et état général du temps du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

Date.	Indications thermométriques. Maximum de la journée.	Indications thermométriques. Minimum de la journée.	Temps, etc.
1911.	°	°	
1er avril....	28·2	21·8	Couvert, tempête de neige ; neige ; traînage peu important ; jaseurs de Bohème.
2 "	23·3	12·8	Couvert ; neige lèg. ; junco ; chardonnerets ; oiseaux bleus des mont.
3 "	15·1	4·8	Beau ; grand halo solaire ; nouvelle glace sur la rivière.
4 "	28·0	13·7	Beau ; dégel dans l'après-midi ; belle journée ; troupe de leucostictes de Swainson.
5 "	28·9	7·3	Beau ; belle journée et belle nuit.
6 "	34·7	20·2	Beau ; pas de traînage.
7 " ...	40·4	10·8	Beau.
8 "	48·8	22·9	Beau ; belle journée et belle nuit ; chardonnerets ; papillon vanessa antiopa. La route principale sèche.
9 " ...	45·3	23·0	Couvert; la riv à l'Arc s'ouvre au-dessus du gar. à bat. ; floc. de neige.
10 "	42·0	28·8	Couvert ; tempêtes de neige intermittentes toute la journée.
11 "	30·7	19·7	Couvert ; flocons de neige.
12 "	36·0	10·8	Beau ; dernier bruant de neige ; rouges-gorges en quantités.
13 "	34·9	14·8	Beau ; grives rouges Sandiego.
14 "	43·1	17·7	Beau ; très belle journée.
15 "	49·1	22·2	Beau ; abeilles de terre.
16 " ...	47·0	39·2	Couvert ; rafales ; route principale sèche.
17 "	44·0	27·3	Beau ; belle journée ; pas de neige. Anemone patens variosa en fleurs.
18 "	47·7	25·2	Couvert ; moineaux criards.
19 "	53 2	34·7	Beau ; très belle jour. et belle nuit ; les grenouille croassent; aurore.
20 "	61·4	25·3	Beau ; journée parfaitement belle ; belle nuit ; aurore ; papillon Vanessa Milberti ; divers insectes.
21 "	63·0	28·3	Beau ; très belle journée et belle nuit ; quelques insectes aquatiques
22 "	42·4	36·8	Couvert ; pluie et neige légères. Les objets terrestres apparaissent tout près et le son va loin. Roitelets à crête rouge.
23 "	58·7	26·6	Beau ; très belle journée.
24 "	60·5	28·5	Nuageux ; très belle journée ; roitelets à crête rouge. Flickers.
25 "	53·0	35·9	Beau, pluie légère ; tonnerre.
26 "	49·0	26·0	Beau ; très belle journée ; canards à grosse tête et canards d'Amérique sur la rivière.
27 " ...	42·7	27·4	
			Beau ; fauvette d'Audubon.
28 "	49·0	27·0	Couvert.
29 "	55·3	19·9	Beau ; journée parfaitement belle ; Shepherdia Canadensis en fleurs; bourdons ; cicindèle, etc., papillon grapta zephynis ; solitaire.
30 " ...	60·5	22·2	
			Beau ; belle journee et belle nuit ; tussilage en fleurs.
1er mai. .	55·0	28·4	Brau ; journée belle et calme ; fraisier sauvage en fleurs.
2 "	54·6	25·9	Couvert.
3 "	57·0	40·5	Couvert.
4 "	60·1	42·4	Beau ; très belle journée et belle nuit.
5 " .. .	59·5	32·3	Nuageux ; belle journée ; tonnerre ; pluie fine pendant la nuit.
6 "	43·9	34·8	Couvert ; vent violent ; tonnerre.
7 "	55·4	33·5	Temps clair ; belle journée.
8 "	49·1	29·0	Couvert ; pluie fine.
9 "	50·4	30·3	Nuageux ; hirondelles.
10 "	52·4	30·3	Nuageux ; primula McCallii en fleurs.
11 "	51·1	30·8	Couvert ; épervier.
12 " ...	41·9	33·9	Couvert ; pluie ; peuplier-tremble déployant ses feuilles.
13 "	38·0	33·1	Couvert ; pluie et neige.
14 "	57·9	32·3	Beau; très belle journée; fauvette d'Audubon; moineau à crête bl.

Températures maxima et minima, etc.—*Suite.*

Date.	Indications thermométriques. Maximum de la journée.	Minimum de la journée.	Temps, etc.
1911.	°	°	
15 mai....	48·0	28·3	Couvert; pluie; rosée abondante; faucon de Cooper. Grand nombre de leucostictes de Swainson.
16 "	55·8	39·9	Nuageux; hirondelles, étourn.; grives rouges; oies sauv.; canards.
17 " ...	51·3	41·5	Couvert, vent très violent par rafales.
18 "	57·7	37·9	Beau temps.
19 "	53·4	38·7	Couvert, aurore; moineaux gazouilleurs.
20 "	58·8	29·0	Beau; belle journée et belle nuit; roitelets à crête rouge, tyrans pipit.
21 "	52·1	39·3	Couvert; pluie et neige légères; moineaux à crête blanche; juncos. fauvette d'Audubon.
22 "	33·0	28·3	Couvert; neige légère. Solitaire de Towsend. Grives; moineaux.
23 " ...	38·0	28·2	Couvert; neige; scooter à ailes blanches sur la rivière à l'Arc.
24 "	40·0	29·8	Couvert; flocons de neige; grèbe de Holbach sur la riv. à l'Arc.
25 "	46·8	28·1	Couvert; tous les oiseaux sont nombreux.
26 "	47·2	26·3	Couvert; neige légère; gros gobe-mouche
27 " ...	48·0	26·2	Couvert; bécasse mouchetée.
28 "	59·5	24·3	Beau; très belle journée; martin-pêcheur.
29 "	64·2	27·8	Beau; belle journée et belle nuit; oiseaux mouch.; coq de bruy. batt.
30 "	69·6	35·9	Beau; très belle journée et belle nuit.
31 "	74·4	34·5	Beau; très belle journée et belle nuit; les riv. montent beaucoup.
1er juin....	71·0	33·8	Beau; très belle journée et belle nuit.
2 "	71·3	35·2	Beau; pluie accompagnée de grêle; tonnerre.
3 "	59·1	38·0	Beau; belle journée et belle nuit.
4 "	57·0	29·3	Couvert.
5 "	59·0	31·4	Couvert.
6 "	59·3	35·2	Couvert; neige légère; fauvette jaune.
7 "	44·4	36·5	Couvert; pluie; orage; montagnes obscurcies par les nuage.
8 "	60·4	37·8	Nuageux; belle journée et belle nuit.
9 "	60·3	44·9	Nuageux; belle journée.
10 "	66·2	44·2	Beau; journée parfaitement belle et très belle nuit chaude.
11 "	74·0	39·0	Beau; orage.
12 "	76·6	42·2	Beau; très belle journée et belle nuit.
13 " ..	72·4	39·0	Beau; tonnerre et pluie légère.
14 "	69·6	39·4	Beau; belle journée; tonnerre.
15 "	73·4	37·9	Beau; très belle journée et belle nuit.
16 "	69·5	40·6	Beau; belle journée et belle nuit.
17 "	74·3	38·0	Beau; très belle journée et belle nuit.
18 "	74·5	37·0	Beau; journée parfaitement belle.
19 "	72·5	45·2	Beau; très belle journée; les rivières à l'Arc et Spray sont très hautes et très boueuses.
20 "	66·6	39·5	Beau; belle journée.
21 "	65·2	39·8	Beau; pluie durant la nuit.
22 "	74·0	50·2	Beau; pluie; tonnerre.
23 "	65·4	38·3	Nuageux; belle journée; pluie durant la nuit; orage.
24 "	53·3	47·2	Couvert; pluie.
25 "	60·6	41·2	Nuageux; belle journée.
26 "	65·3	38·7	Nuageux; belle journée.
27 "	58·4	50·1	Couvert; pluie.
28 "	68·3	49·2	Nuageux; belle journée et belle nuit.
29 "	69·7	41·8	Beau; pluie.
30 "	55·1	45·8	Couvert; pluie.
1er juill....	65·8	46·9	Couvert; pluie; très bel arc-en-ciel double complet.
2 "	57·7	48·8	Nuageux; tonnerre; pluie.
3 "	59·3	42·7	Couvert.
4 "	54·3	39·9	Couvert; pluie.
5 "	69·4	30·5	Beau; presque toutes les plantes sont en fleurs dans la vallée.
6 "	73·4	38·3	Beau; orage; pluie.
7 "	58·8	43·3	Beau; pluie.
8 "	59·7	39·0	Couvert; pluie.
9 "	60·8	45·9	Couvert; pluie.
10 "	65·4	42·8	Beau.
11 " ...	60·9	35·8	Beau.

Températures maxima et minima, etc.—*Suite.*

Date.	Indications thermometriques. Maximum de la journée.	Minimum de la journée.	Temps, etc.
1911.			
12 juil	70·1	30·8	Beau ; journée parfaitement belle.
13 "	79·3	34·2	Beau ; journée parfaitement belle.
14 "	84·0	37·8	Beau ; journée parfaitement belle.
15 "	84·3	42·6	Beau ; très belle journée ; beau coucher de soleil.
16 "	83·5	44·2	Beau ; très belle journée.
17 "	64·7	52·1	Beau ; belle journée.
18 "	60·8	41·9	Couvert ; pluie durant la nuit.
19 "	55·2	40·7	Couvert.
20 "	74·4	36·2	Beau ; journée parfaitement belle.
21 "	75·5	48·4	Beau ; très belle journée ; orage avec peu de pluie ; coups de tonnerre bruyants.
22 "	60·0	44·2	Couvert ; pluie légère.
23 "	73·5	37·4	Beau ; très belle journée.
24 "	83·5	42·4	Beau ; très belle journée et belle nuit.
25 "	86·2	42·3	Beau ; éclairs ; très belle journée, mais chaude.
26 "	66·5	47·5	Beau.
27 "	68·1	40·3	Nuageux.
28 "	73·1	43·8	Beau ; belle journée.
29 "	68·3	48·9	Nuageux.
30 " ...	65·5	39·3	Beau ; belle journée.
31 "	68·2	37·0	Couvert ; pluie.
1er août ...	64·8	44·9	Couvert ; beaucoup de pluie pendant la nuit ; brouillard.
2 "	62·1	42·9	Couvert ; pluie.
3 "	64·9	44·9	Beau ; belle journée ; forte pluie durant la nuit.
4 "	58·4	42·2	Couvert.
5 "	54·9	40·8	Couvert ; pluie.
6 "	52·1	45·2	Couvert ; pluie légère.
7 "	46·3	43·0	Couvert ; pluie.
8 "	51·0	36·4	Couvert ; pluie.
9 "	64·0	37·7	Beau ; belle journée.
10 "	66·6	32·9	Beau ; très belle journée.
11 "	67·4	34·3	Beau ; tonnerre ; étoiles filantes.
12 "	69·5	34·8	Beau ; belle journée ; tonnerre ; forte rosée ; étoiles filantes.
13 "	67·0	36·5	Beau ; pluie ; belle journée.
14 "	70·8	36·4	Beau ; éclairs ; très belle journée.
15 " ..	49·9	37·4	Nuageux ; tonnerre : pluie.
16 " ...	67·5	35·8	Beau ; brouillard ; très belle journée.
17 "	73·7	37·8	Beau ; journée parfaitement belle.
18 "	76·2	32·5	Beau ; journée parfaitement belle.
19 "	73·6	36·2	Beau ; pluie ; tonnerre et éclairs.
20 "	56·8	39·3	Couvert ; pluie légère.
21 "	57·9	31·7	Couvert ; pluie légère.
22 "	57·2	41·3	Couvert.
23 "	68·2	30·2	Beau ; journée parfaitement belle ; aurore.
24 "	70·1	33·2	Beau ; très belle journée.
25 "	55·0	41·6	Couvert ; très forte pluie pendant 4 heures le matin.
26 "	56·1	39·1	Couvert.
27 "	68·3	35·9	Beau ; journée parfaitement belle et belle nuit : essaims de cousins mais pas agaçants.
28 "	67·0	40·8	Nuageux ; très belle nuit.
29 "	64·3	45·1	Couvert ; belle journée.
30 "	67·0	48·8	Beau ; belle journée.
31 "	70·4	48·7	Beau ; vent fort mais très belle journée et belle nuit.
1er sept....	71·5	38·3	Beau ; très belle journée et belle nuit.
2 "	71·9	35·7	Beau ; très belle journée et nuit chaude.
3 "	53·9	50·2	Couvert ; forte pluie.
4 "	47·9	43·3	Couvert.
5 "	44·8	39·8	Couvert.
6 "	45·8	35·7	Couvert ; première neige au sommet de la montagne.
7 "	56·3	29·0	Beau.
8 "	60·3	38·9	Beau ; belle journée.
9 "	61·1	32·0	Beau ; belle j urnée.
10 "	70·7	29·8	Beau ; très belle journée.

Températures maxima et minima, etc.—*Suite.*

Date.	Indications thermométriques. Maximum de la journée.	Minimum de la journée.	Temps, etc.
1911.		°	
11 sept....	72·2	31·8	Beau ; journée parfaitement belle et belle nuit.
12 "	72·4	32·8	Beau ; journée parfaitement belle.
13 "	56·9	46·0	Nuageux ; vent fort.
14 "	60·0	46·0	Beau.
15 "	51·2	38·6	Couvert ; vent par rafales ; pluie.
16 " ...	48·3	39·7	Couvert ; vent par rafales.
17 "	51·1	38·0	Couvert ; pluie fine ; nouvelle neige sur les montagnes.
18 "	51·0	35·3	Nuageux ; belle journée.
19 "	53·2	33·2	Couvert.
20 "	51·0	34·3	Couvert ; pluie fine ; neige à minuit.
21 "	34·3	29·3	Couvert ; pluie fine et neige.
22 " ...	31·2	26·4	Couvert ; neige légère.
23 "	35·6	25·1	Couvert ; neige légère ; journée bourrue.
24 "	43·2	18·6	Beau ; belle journée.
25 "	53·5	23·2	Beau ; journée parfaitement belle.
26 "	59·4	25·0	Beau ; journée parfaitement belle.
27 "	54·3	28·2	Beau.
28 "	54·1	39·4	Beau ; très belle journée.
29 "	52·1	34·4	Beau ; pluie.
30 "	48·8	26·4	Beau ; très belle journée.
1er oct....	48·4	26·2	Couvert ; pluie et neige.
2 "	38·0	32·7	Couvert ; neige légère.
3 "	47·5	32·5	Beau.
4 "	47·2	28·5	Nuageux.
5 "	51·0	29·2	Beau ; journée parfaitement belle ; les peupliers perdent l. feuilles.
6 "	53·9	34·0	Beau ; coup de vent ; belle nuit chaude.
7 "	64·5	39·2	Beau ; journée parfaite ; belle nuit.
8 "	62·4	29·8	Beau ; très belle journée.
9 "	63·2	27·6	Beau ; très belle journée ; beau lever de soleil.
10 "	60·0	31·8	Beau ; très belle journée ; aurore.
11 "	57·3	27·3	Beau ; journée parfaitement belle ; beau coucher de soleil.
12 "	60·8	27·2	Beau ; journée parfaitement belle.
13 "	56·3	31·4	Couvert ; pluie fine durant la nuit ; beau lever de soleil.
14 "	47·6	39·8	Nuageux.
15 "	52·0	35·7	Beau ; un coup de vent ; très beau lever de soleil.
16 "	53·3	43·6	Beau ; très belle journée ; vent violent ; aurore.
17 "	41·0	26·8	Beau.
18 "	40·2	26·1	Nuageux.
19 "	38·0	17·4	Nuageux ; beau lever de soleil ; étangs gelés.
20 "	43·7	23·8	Couvert ; flocons de neige pendant la nuit ; beau coucher de soleil.
21 "	53·8	28·3	Beau ; journée parfaite ; beau coucher de soleil ; nuit claire.
22 "	47·2	22·3	Beau ; journée parfaite ; comète aperçue à 6 h. a.m. dans l'est.
23 "	35·4	28·0	Couvert ; flocons de neige.
24 "	38·3	23·8	Beau ; journée parfaitement belle.
25 " ...	41·6	9·8	Beau ; journée parfaite ; étoiles filantes ; patinage sur les étangs.
26 "	41·4	6·8	Beau ; journée parfaite.
27 "	40·5	9·0	Beau ; journée parfaitement belle ; oiseaux de neige.
28 "	47·9	11·0	Beau ; journée parfaitement belle.
29 "	41·3	10·0	Beau ; très belle journée.
30 "	44·0	11·5	Beau ; journée parfaitement belle.
31 "	29·2	15·8	Beau.
1er nov....	42·1	6·8	Beau ; journée parfaite ; rivière à l'Arc gelée près du gar. à bat.
2 "	45·8	18·9	Beau ; très belle journée ; très beau coucher de soleil.
3 "	39·4	24·4	Nuageux.
4 "	41·4	30·9	Nuageux ; belle journée.
5 "	35·2	22·1	Couvert ; flocons de neige.
6 "	35·8	22·8	Couvert.
7 "	14·2	8·0	Couvert ; vent violent par rafales avec flocons d. neige ; neige l. nuit
8 " ...	2·3	— 4·2	Couvert ; près de 4 pcs de neige sur la terre ; traînage douteux.
9 " ...	— 6·0	—16·3	Beau ; belle journée.
10 "	— 8·8	—38·0	Beau ; journée la plus froide de l'hiver ; j. belle ; j. calme et claire.
11 "	0·4	—37·1	Beau ; journée en grande partie calme et claire.
12 "	— 2·2	—11·4	Couvert ; neige ; tempête de neige dans l'après-midi et le soir.

Températures maxima et minima, etc.—*Suite.*

Date.	Indications thermométriques. Maximum de la journée.	Minimum de la journée.	Temps, etc.
1911.	°	°	
13 "	— 8·3	—17·6	Couvert ; tempête ; grands halos solaires ; neige légère
14 "	19·2	—17·1	Couvert ; neige.
15 "	32·8	17·8	Beau ; grand vent dans l'après-midi.
16 "	30·0	18·8	Beau ; grand vent tard dans l'après-midi.
17 " ...	33·4	24·2	Nuageux ; grand vent qui dure 1 heure ; l'Arc et la Spray montent.
18 "	42·3	31·7	Couvert ; neige et pluie légères ; grand vent tard l'après-midi.
19 "	33·0	27·7	Couvert ; neige légère durant la nuit.
20 "	35·5	22·8	Beau ; belle journée, neige légère la nuit ; volée de gros-becs.
21 "	37·3	21·8	Nuageux ; belle journée.
22 "	28·0	8·8	Beau ; belle journée.
23 "	32·9	14·0	Beau ; grand vent le matin.
24 "	36·9	20·7	Beau ; grand vent un peu froid.
25 "	32·3	27·8	Couvert ; neige.
26 "	22·3	8·5	Nuageux : neige légère ; traînage, bon.
27 "	15·0	—13·9	Beau ; belle journée claire.
28 "	20·8	0·8	Beau ; rafales ; vent froid ; vent violent ; très froid ; très beau coucher de soleil.
29 "	25·7	13·3	Beau.
30 "	33·2	20·3	Couvert ; glace sur la riv. à l'Arc, environ 11 pouces d'épais.
1er déc.	39·7	29·7	Nuageux.
2 "	33·2	15·9	Beau ; journée parfaitement belle ; belle nuit avec clair de lune.
3 "	31·2	16·0	Beau ; très belle journée.
4 "	33·9	12·4	Beau ; journée parfaitement belle ; belle nuit avec clair de lune.
5 "	32·7	23·4	Beau " " " " "
6 "	33·0	10·2	Couvert ; traînage indifférent.
7 "	32·1	24·2	Couvert.
8 "	36·2	28·0	Couvert.
9 "	32·0	26·6	Beau ; belle journée.
10 "	30·0	18·0	Beau "
11 "	26·0	6·0	Beau "
12 "	30·3	22·1	Beau "
13 "	29·0	12·7	Beau ; très belle journée.
14 "	28·3	19·2	Beau " "
15 "	27·0	15·9	Nuageux ; grand vent.
16 "	20·2	9·6	Beau ; très belle journée ; lac Minnewanka, gelé.
17 "	13·0	— 8·3	Beau ; journée parfaitement belle.
18 "	20·8	2·9	Couvert ; rafales dans l'après-midi.
19 "	22·8	10·9	Couvert ; rafales ; vent froid.
20 "	24·0	10·0	Beau ; journée parfaitement belle.
21 "	18·9	— 0·1	Beau ; vent par rafales très froid.
22 "	36·5	16·8	Couvert ; glace sur la riv. à l'Arc 14 pouces; rafales dans la soirée.
23 "	23·8	11·8	Couvert ; neige ; la glace du lac Minnewanka, assez forte p. porter.
24 "	1·9	—12·9	Beau ; journée parfaitement belle ; traînage bon.
25 "	13·4	—12·7	Beau ; très belle journée ; la température monte pendant la nuit.
26 "	11·2	—13·3	Beau ; belle journée calme.
27 "	2·9	—11·0	Couvert ; un peu de neige ; rafales de vent froid ; la neige s'entasse.
28 "	12·3	—17·4	Beau ; bourrasque de neige ; rafales de vent froid.
29 "	15·2	—25·7	Beau ; belle journée calme ; le son est très distinct.
30 "	0·2	—28·8	Beau ; journée parfaitement belle.
31 "	7·3	—26·3	Beau ; pivert arctique à trois doigts.
1912.			
1er jan. ...	5·8	—11·0	Beau ; très belle journée ; grand cerne lunaire.
2 "	4·5	—25·2	Beau ; très belle journée.
3 "	10·4	— 6·0	Beau ; très belle nuit, avec clair de lune.
4 "	4·3	— 8·2	Beau ; neige légère pendant la nuit.
5 "	5·0	— 3·2	Couvert ; nuit claire avec clair de lune.
6 "	7·7	31·6	Beau ; belle journée très claire ; glace de l'Arc a 18½ d'épais.
7 "	15·3	18·4	Nuageux ; rafales.
8 "	5·0	8·8	Beau ; vent froid dans la matinée ; ciel clair toute la journée.
9 "	14·9	23·6	Couvert ; rafales ; bourrasque de neige, journée extrêmement froide, faux soleil ; neige pendant la nuit.

Températures maxima et minima, etc.—*Suite.*

Date.	Indications thermométriques. Maximum de la journée.	Minimum de la journée.	Temps, etc.
1912.	°	°	
10 janv.	18·8	28·8	Couvert ; neige légère.
11 "	12·2	37·6	Beau.
12 "	23·2	13·2	Couvert ; rafales ; neige légère.
13 "	35·8	5·8	Couvert ; temp. baisse à 26° à 3 hrs p. m. ; elle monte plusieurs degrés vers 8 heures du soir ; la glace de l'Arc a 24 pouces ; on coupe de la glace sur l'Arc ; 13 pouces de neige.
14 "	44·6	1·4	Couvert ; chinook toute la journée ; beaucoup de neige fond.
15 "	41·0	34·6	Couvert ; ça glisse ; corbeau de Clarke.
16 "	29·2	19·7	Couvert ; neige.
17 "	9·2	4 7	Beau ; journée parfaitement belle.
18 "	14·1	16·0	Beau ; belle journée ; rafales le soir ; beau coucher de soleil.
19 "	12·2	2·8	Beau ; grand vent toute la journée.
20 "	22·6	1·1	Couvert ; rafales ; froid toute la journée.
21 "	35·0	18·5	Couvert ; rafales le matin.
22 "	32·0	16·2	Beau ; très belle journée.
23 "	27·1	11·3	Beau ; journée parfaitement belle ; belle nuit.
24 "	31·0	13·0	Couvert ; grand vent toute la journée ; mésanges.
25 "	39 4	28·1	Couvert ; belle journée douce ; très belle nuit.
26 "	25·3	11·8	Couvert ; belle journée calme.
27 "	32·1	15·2	Couvert ; glace de l'Arc environ 26½ pouces et demi.
28 "	31·8	12·5	Couvert ; belle nuit douce.
29 "	42·0	26·3	Couvert ; beaucoup de neige fond, un peu de neige la nuit.
30 " ...	38·0	30·7	Beau ; très belle journée.
31 "	29·3	9·2	Beau ; journée parfaitement belle.
1er fév.	34·2	11·1	Beau ; jour.parf.b. ; b. nuit cl., clair de lune ; tr. beau couc. de soleil.
2 "	38·2	10·2	Beau ; journ. parfaitem. belle ; belle nuit claire avec clair de lune.
3 "	27·0	− 1·1	Beau ; journée parfaitement belle ; nuit claire avec lune ; on coupe de la glace sur l'Arc.
4 "	25·2	− 3·3	Beau ; journée parfaitement belle ; nuit claire avec lune.
5 "	35·2	3·5	Beau ; très grand cerne à la lune.
6 "	31·0	26·0	Couvert.
7 "	23·0	17·2	Couvert.
8 "	35·5	9·8	Couvert.
9 "	36·1	23·2	Beau ; belle journée.
10 "	38·8	29·0	Nuageux.
11 "	37·1	24·8	Beau ; bel après-midi ; très beau coucher de soleil.
12 "	34·1	18·1	Beau ; très belle journée.
13 "	36 5	21·9	Couvert ; chinook ; merle aquatique.
14 "	38·2	29·0	Beau ; très belle journée ; traînage indifférent ; Bonspiel de Banff commence.
15 "	35·8	31·2	Couvert ; rafales qui vont jusqu'à vent violent.
16 "	38·0	28·2	Couvert ; chinook ; belle journée.
17 "	36·1	25·1	Nuageux.
18 "	35·3	19·8	Beau ; très belle journée.
19 "	28·8	12·6	Beau ; flacons de neige.
20 "	28·6	2·3	Beau ; belle journée.
21 "	32 3	18·4	Beau.
22 "	34·0	22·0	Beau ; très belle journée ; belle nuit claire.
23 "	33·0	1·3	Beau ; très belle journée.
24 "	30·8	0·8	Beau ; très b. journée ; nuit claire ; les voit. sont beauc. en usage.
25 "	30·6	1·7	Beau ; belle journée.
26 "	29·0	15·2	Beau ; neige légère pour la plupart dans la nuit.
27 "	20·2	4·9	Beau ; belle journée et belle nuit ; aurore boréale.
28 "	17·0	13·4	Beau ; journée parfaitement belle.
29 "	17·9	20·4	Nuageux ; halo solaire et lunaire très grand.
1er mars....	14·3	2·5	Beau ; belle journée ; halo solaire très grand.
2 "	21·2	−21·2	Beau ; journée parfaitement belle ; nuit claire avec lune.
3 "	25·7	−13·3	Beau ; journée parfaitement belle.
4 "	25·5	−13·7	Beau ; journée parfaitement belle ; nuit claire.
5 "	33·2	−12·0	Beau " " " "
6 "	22·9	− 4·7	Beau ; belle journée ; nuit claire.
7 "	26·2	−17·6	Beau ; journ. parf. b. ; nuit cl. ; 8 hrs du mat. p. la pl. fr. de la j.
8 "	39·8	−14·4	Beau ; journée parfaitement belle.

Températures maxima et minima, etc.—*Suite.*

Date.	Indications thermométriques. Maximum de la journée	Minimum de la journée	Temps, etc.
1911.	°	°	
9 mars	39·2	- 3·8	Beau, journée parfaitement belle ; nuit claire.
10 " ...	37·2	- 3·8	Beau, journée parfaitement belle ; nuit claire.
11 "	37·2	- 2·1	Beau, journée parfaitement belle.
12 "	21·8	- 3·9	Nuageux, traînage seulement sur les routes abritées.
13 "	33·3	- 7·9	Beau.
14 "	33·3	- 0·8	Nuageux.
15 "	36·9	13·8	Nuageux, belle journée.
16 "	35·3	2·3	Beau, beau lever de soleil, la glace sur l'Arc a 23½ pouces d'épais.
17 "	33·3	24·0	Couvert ; neige durant la nuit.
18 " ...	20·5	13·7	Couvert.
19 "	23·2	—14·4	Beau.
20 "	35·0	— 8·8	Beau ; journée parfaitement belle.
21 "	40·2	9·9	Beau ; grand halo solaire ; pas de traînage.
22 " ...	44·0	18·3	Beau ; tr. belle j. ; rouges-gorges ; on voit des mouches.
23 "	46·1	12·0	Beau ; b. j., belle n.; gr. halo solaire ; vu la der. oiseau de neige.
24 "	49·7	18·4	Beau ; très belle journée ; la grande route est sèche par places.
25 "	46·9	29·9	Nuageux ; belle j.,neige légère, le geai fait son nid sur la montagne.
26 "	46·8	23·0	Beau ; très belle j. ; neige sur les routes abritées seulements ; glace sur lac Minnewanka à 30 pces d'épais ; la sève monte aux pins.
27 "	50·9	27·1	Beau ; grande route sèche près de la ville ; neige par places ; les rouges-gorges chantent ; très belle journée.
28 " ...	47·1	36·4	Nuageux ; quelques saules et des trembles sont fleuris ; les peupliers poussent.
29 "	39·0	25·8	Beau ; belle journée ; grande volée de chardonnerets.
30 "	44·3	11·9	Beau ; bourrasque de neige ; grade route toute sèche ; belle nuit douce.
31 "	50·6	29·7	Beau ; très belle journée, mais vent par rafales.

Température la plus haute des 12 mois, 25 juillet 1911. ..... 86·2
Température la plus base des 12 mois, 10 nov. 1911......... —38·0

N. B. SANSON,
Observateur.

N° 2 (B).

VISITEURS AU PARC.

TABLEAU INDIQUANT L'ORIGINE DES VISITEURS AUX HÔTELS DE BANFF.

Baigneurs aux sources thermales supérieures du 1er avril au 31 mars 1912.

Canada	16,703
Etats Unis	1,418
Ecosse	60
Angleterre	170
Australie	28
Irelande	11
Chine	9
Allemagne	8
Afrique du Sud	3
Ceylan	3
Amérique du Sud	1
Total	18,414
Baigneurs de la ville	1,230
	19,644

Visiteurs à la "Cave et au Bassin" du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

Canada	5,187
Angleterre	554
Ecosse	301
Irlande	62
Australie	65
Nouvelle-Zélande	64
Afrique du Sud	15
Hindoustan	21
Ceylan	5
Samoa	4
Honolulu	6
Iles Fiji	3
Etats-Unis	8,462
République Argentine	7
Chine	15
Japon	11
France	20
Allemagne	19
Suède	20
Suisse	25
Norvège	7
Total	14,873

Nombre des visiteurs inscrits à l'hôtel "Banff Springs" . . . 14,403
Leur nationalité est inconnue.

Nombre des visiteurs inscrits à l'hotel 'Sanitorium', Banff, du 1er avril au 1er décembre 1912.

L'hotel est fermé du 1er décembre au 31 mars 1912.

Canada	4,300
Etats-Unis	1,986
Angleterre	411
Ecosse	109
Nouvelle-Zélande	78
Chine	19
Afrique du Sud	59
Japon	11
Danemark	3
Hindoustan	1
Irlande	195
Hollande	19
Allemagne	58
Chili	3
Italie	20
Suisse	49
Autriche	9
France	90
Iles Philippines	3
Mexique	1
Total	7,617

Nombre des visiteurs inscrits à l'hotel Alberta du 14 avril au 31 mars 1912.

Canada	5,110
Etats-Unis	701
Angleterre	301
Ecosse	190
Irlande	172
Suède	15
Nouvelle-Zélande	78
Australie	16
Chine	38
France	9
Allemagne	4

Nombre des visiteurs inscrits à la villa 'Grand View' du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

Canada	3,390
Etats Unis	701
Angleterre	139
Irlande	79
Chine	3
Ecosse	109
Australie	73
France	10
Hollande	1
Nouvelle-Zélande	51

Autriche	3
Mexique	5
Total	4,564

Nombre de visiteurs inscrits à l'hotel 'Mount Royal', 7,963.
Leur nationalité est inconnue.

Nombre de visiteurs inscrits à 'Hot Srings Hydropathic Hotel' du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

Canada	2,001
Etats-Unis	507
Angleterre	103
Ecosse	90
Nouvelle-Zélande	15
Allemagne	37
Australie	59
Irlande	103
Autriche	29
Total	2,944

Nombre des visiteurs inscrits à l'hotel 'King Edward', Banff, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.

Canada	4,202
Etats-Unis	1,079
Angleterre	55
Ecosse	19
Irlande	6
Australie	16
Nouvelle-Zélande	8
Afrique du Sud	2
Corée	1
Belgique	1
France	2
Danemark	4
Allemagne	4
	5,401
Repas, excursionnistes	1,500
Total	6,901

Nombre des visiteurs inscrits à l'hotel 'Homstead', du 1er avril 1911 au 31 mars 1912. Total, 1,000.
Leur nationalité est inconnue.

Nombre des visiteurs au Chalet, lac Louise, du 1er avril 1911 au 31 mars 1912. Total, 12,459.
Leur nationalité est inconnue.

SOMMAIRE.

Hôtel Banff Springs	14,443
Hôtel Sanitarium	7,617
Hôtel Alberta	7,834
Villa Grand View	4,564
Hôtel Mount Royal	7,963
Hôtel Hot Springs Hydropathic	2,944
Hôtel King Edward	6,901
Hôtel Homestead (hôtel de tempérance)	1,000
Chalet Lac Louise	12,459
Visiteurs habitant des villas	3,000
Excursionnistes non inscrits, environ	5,000
Total	73,725
Saison de 1910-11	63,494
Augmentation	10,231

N° 2 (C).

CLUB ALPIN DU CANADA.

Le club a été ouvert toute la saison, et beaucoup de touristes qui passaient plus d'une journée à Banff s'y rendaient pour le visiter et jouir de la perspective admirable qu'on a devant soi étant placé sur ses vérandas. On questionne continuellement le secrétaire sur les montagnes; il répond du mieux qu'il peut. En effet, le voyageur ordinaire semble croire que le club Alpin est un bureau pour donner toutes sortes d'informations et recevoir toutes les plaintes possibles sur les hôtels, les emballeurs, les arrangements avec les chemins de fer, la direction des parcs et même sur l'administration du pays.

Quelques membres du club sous la conduite de M. Jas. F. Porter de Chicago, ont campé quelque temps dans les environs du pic Baker; ils y ont fait des ascensions et ont exploré tout le voisinage. Ils ont aussi exploré l'extrémité de la vallée Red-Deer et leur camp fut ensuite transporté au plus éloigné des deux lacs qui se trouvent à l'ouest de la montagne Fossil; c'est un lac Louise en miniature. Là, ils tentèrent l'ascension du pic Pike et du pic Ptarmigan, et passèrent quelque temps à étudier les fossiles du voisinage. Ces fossiles semblaient être de même nature que ceux que l'on trouve dans la couche bien connue du mont Stephen. Dans le cours de leur exploration ils découvrirent plusieurs nouveaux lacs. Un compte rendu détaillé de l'expédition paraîtra dans le numéro de 1912 du "Canadian Alpine Journal".

Certains autres membres du club, y compris M. L. L. Delafield, de New-York, et M. L. M. Earle, de Liverpool, Angleterre, ainsi qu'un membre du club Alpin anglais, ont fait des ascensions dans le même voisinage; ils ont fait, croit-on, les premières ascensions du mont Richardson, du pic Pika et du pic Ptarmigan par une nouvelle route.

D'autres membres en groupes séparés ont campé dans le voisinage de la vallée du Paradis et ont fait l'ascension du mont Temple, du mont Aberdeen et des autres pics voisins.

Les membres qui sont restés au club venaient des endroits suivants:—

CANADA.

Colombie-Britannique.—Alberni, Golden, Kerenos, Sidney, Vancouver, Victoria.

Alberta.—Brant, Calgary, Camrose, Carbon, Cowley, Edmonton, Eyremore, Happy-Hill, High-River, Leduc, Lethbridge, Nokomis, Strathcona.

Saskatchewan.—Prince-Albert, Saskatoon, Yorkton.

Manitoba.—Winnipeg.

Ontario.—Brantford, London, Port-Colborne, Toronto, Woodstock.

Québec.—Montréal.

ETATS-UNIS.

Californie.—Ocean-Park.

Indiana.—Lafayette.

Massachusetts.—Boston.

New-Jersey.—Summit.

New-York.—New-York, Rochester.

Pensylvanie.—Byrn Mawr, Philadelphie.

Washington.—Spokane.

AU DELÀ DES MERS.

Angleterre.—Londres.

Autriche.—Vienne.

N° 2 (D).

SOMMAIRE STATISTIQUE D'INFORMATIONS SUR LES ROUTES, CHEMINS, TROTTOIRS, ET SUR L'AQUEDUC ET LES EGOUTS DE BANFF.

LONGUEUR EN MILLES DES ROUTES ET DES CHEMINS DU PARC DES MONTAGNES-ROCHEUSES.

Routes.	Milles.
Kananaskis à Banff	35
Banff à Hot-Springs	3
" au cañon de Sundance	4
" aux coupes de bois sur les bords de la Spray	8
Promenade à la montagne du Tunnel	5
Au lac Minnewanka	9
Banff à la route cochère de Laggan	5
Laggan au lac Louise	3
Lac Louise au lac Moraine	9
De la route Bankhead à l'enclos aux Bisons	1

Promenade avec retour	7
Station de Canmore aux mines	1.5
Rues de la ville	6
Total	96.5

Chemins.

De la Spray au mont Assiniboine	18
Banff aux lacs Spray	30
Chemin de Bow-Summit	30
Banff à Brewster-Creek via Sundance	16
Simpson au chemin de Pipestone	6
Chemin de la Cascade	28
Chemin du mont Edith	11
Au lac Minnewanka	14
Simpson à Simpson Summit	14
Total	167

RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE DE BANFF.

Le téléphone fut installé à Banff en 1907. Il comprenait, à l'origine, 27 milles de lignes construites au prix de $5,582. Depuis ce temps, nombre de prolongements ont été faits et l'étendue des lignes se monte aujourd'hui à 34¾ milles. Voici les lignes:

De Bankhead	5 milles—	3	appareils en	communication.
Du lac Minnewanka	8 "	3	"	"
De l'observatoire de la Soufrière	4 "	1	"	"
Des sources thermales supérieures	3 "	1	"	"
De l'hôtel hydropathique	3 "	1	"	"
De la villa Grande-Vue et du club Alpin	3 "	2	"	"
De la Grotte et du Bassin	1 "	1	"	"

Abonnements commerciaux, 35.
Abonnements particuliers, 19.

Le réseau de Banff communique aussi avec les lignes de longue distance de l'Alberta.

SOMMAIRE DES CONDUITES D'EAU.

Ville.

Rue.	Conduites.	Prises d'eau.	Soupapes.
	Pieds.	Nombre.	Nombre.
Avenue de Banff	4.800	11	11
〃 du Castor	1,700	5	3
〃 du Rat-Musqué	1,475	3	2
〃 de la Loutre	1,475	3	2
〃 de l'Ours	1,475	3	2
〃 du Bison	1,400	2	5
〃 du Caribou	1,475	4	7
〃 du Lynx	1,300	5	4
〃 de l'Ecureuil	650	2	2
〃 de l'Elan	325	1	....
〃 de la Martre	600	1	1
〃 du Loup	1,850	6	8
Totaux	18,525	46	47

Villa.

Avenue.	Conduites	Prises d'eau.	Soupapes.
	Pieds.	Nombre.	Nombre.
			4
Cave	1,200	2	7
Spray	2,925	7	11
Totaux	4,125	9	

Ville.

Rue.	Conduites.	Regards.
	Pieds.	Nombre.
Avenue de Banff	1,400	5
〃 du Castor	1,400	6
〃 du Rat-Musqué	1,650	7
〃 de la Loutre	1,400	3
〃 de l'Ours	1,050	5
〃 du Bison	1,400	....
〃 du Caribou	1,575	3
〃 du Lynx	825	3
〃 de l'Ecureuil	675	2
〃 de la Martre	600	3
〃 du Loup	175	....
Totaux	12,150	37

SOMMAIRE DES ÉGOUTS.

Villa.

Avenue.	Conduites.	Regards
	Pieds.	Nombre.
Rivière—Du point en face du Sanitarium Hôtel au regard où le grand collecteur traverse la riv. à l'Arc	500	1
Grand collecteur (ciment) de l'Arc en face de la rue du Rat-Musqué au déversoir au-dessus des chutes	1,450	6
Total	1,950	7

TABLEAU INDIQUANT LES ALLÉES CONSTRUITES.

Ville.

Rue.	De la rue	A la rue	Côté.	Longueur.	Largeur.
				Pieds.	Pieds.
de la Loutre	du Bison	du Loup	Est	1,344	6
de la Loutre	du Caribou	du Loup	Ouest	600	6
du Rat-Musqué	du Bison	du Loup	Ouest	1,344	6
du Castor	du Bison	du Loup	Est et ouest	2,688	6
du Bison	de l'Ours	de la Loutre	Nord	1,216	6
de l'Ours	du Bison	du Caribou	Est	725	4½
de l'Ours	du Caribou	du Loup	Ouest	600	4½
du Lynx	du Caribou	de la gare C.P.R.	Est	1,800	6
de l'Ecureuil	du Lynx	de l'Elan	Sud-est	627	4½
Ave de Banff	du Caribou	de l'enc. aux Bisons	Nord-ouest	1½ milles	6
Total				3 milles, 1,008 vgs.	

Villa.

Avenue.	Du	A	Côté.	Longueur.	Largeur.
				Pieds.	Pieds.
Cave	Pont de l'Arc	Cave et Bassin	Est	1 mille	6
Spray	Pont de l'Arc	Hôtel du C. P.	Est	3,600 pds.	6
				1 mille, 1,200 vgs.	

TABLEAU INDIQUANT LES TROTTOIRS EN PLANCHES.

Avenue ou rue.	De la rue	A la rue	Côté.	Longueur.	Largeur.
				Pieds.	Pieds.
de Banff	du Caribou	du Loup	Est	600	6
du Caribou	Ave de Banff	du Castor	Sud	260	4½
Avenue de Banff	du Bison	du pont de l'Arc	Est et ouest	700	4½
Total				320 yds.	

TABLEAU INDIQUANT LES TROTTOIRS EN CIMENT.

Avenue ou rue.	De la rue	A la rue	Côté.	Longueur.	Largeur.
				Pieds.	Pieds.
de Banff	du Bison	du Loup	Est et ouest	1,425	12
				475 yds.	

N° 3.

RAPPORT DU SURINTENDANT DU PARC DE LA YOKO ET DU PARC GLACIER.

Le Surintendant-chef des parcs fédéraux,
Edmonton, Alta.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, ci-inclus, mon troisième rapport annuel en qualité de surintendant du parc de la Yoho et du parc Glacier, pour l'année close le 31 mars 1912..

PARC DE LA YOHO.

Le retour du printemps en 1911 a causé le besoin des réparations ordinaires aux routes, aux ponts et aux chemins. Toutes les routes ont été débarrassées de pierres, les fossés nettoyés et les ponceaux réparés. Chaque pont a été inspecté et réparé au besoin. Les chemins ont été suivis et débarrassés des arbres tombés en travers ainsi que des roches. Les rues de la ville de Field ont été râtelées, les trottoirs réparés, les arbres plantés de l'année d'avant et qui étaient morts ont été remplacés par d'autres d'une taille convenable.

Un hangar pour serrer les instruments et une écurie ont été construits sur le lot n° 4, bloc 1 des terrains à bâtir de Field. Nous avons aussi de l'espace pour les chevaux du surintendant et pour ceux du garde-incendie, ainsi que pour les instruments, les outils, le matériel, etc., dont on se sert pour les travaux de construction du parc.

Les petits ponts des environs de Field, au nombre de neuf, ont été pourvus de garde-fous de chaque côté et de poteaux écorcés; cela leur donne une belle apparence, en même temps que c'est une sûreté pour le voyageur.

Une douzaine de sièges rustiques de plus ont été placés à différents endroits le long de la promenade de la vallée de la Yoho et de celle du lac Emerald. Le bois dont on s'est servi pour faire ces sièges et ces garde-fous a été écorcée et peint.

On a construit une route cochère qui fait communiquer le "Natural Bridge" à la promenade du lac Emerald, à un point près du poteau indiquant 3 milles, sur une distance de trois quarts de mille; cela complète ainsi une promenade de retour en quittant le lac au poteau indiquant 2 milles, en passant par le pont et en retrouvant de nouveau la promenade du lac Emerald tel que je l'ai dit, au poteau indiquant 3 milles.

La construction de garde-fous au "Natural Bridge" a été continuée cette année; on en a construit une longueur de cinquante pieds, au pont et au remblai élevé voisin du pont. Les sentiers de piétons voisins du pont ont été sablés et des sièges rustiques ont été placés à divers points où la perspective semble la plus belle.

Je suggérerais respectueusement qu'on élevât un petit pavillon à cet endroit, le plus tôt possible, parce qu'il devient populaire pour les dîneurs sur l'herbe. J'ajouterai que la Compagnie du Pacifique-Canadien éprouva, il y a plusieurs années, le besoin d'y élever une construction de ce genre et elle y fit bâtir un abri rustique. Néanmoins, cet abri est devenu tout à fait insuffisant.

Un chemin a été construit du "National Bridge" à un cañon situé à quelque distance en aval de la Kicking-Horse et dont la beauté égale, si elle ne surpasse pas, celle du "Natural Bridge" même. On a aussi disposé des garde-fous le long de ce cañon pour qu'on puisse s'en approcher en toute sûreté.

A partir d'un point de la promenade de la vallée de la Yoho, à une distance approximative de trois milles et demi de Field, on a fait une route cochère pour communiquer avec l'ancienne voie du Pacifique-Canadien, qui fut abandonnée par ce chemin de fer lorsque ses tunnels en spirale furent achevés; on a placé des garde-fous sur une longueur de trois cent cinquante pieds de cette route. Cette ancienne voie a été transformée en route cochère en enlevant les vieilles traverses ainsi qu'une couche de six à huit pouces d'épaisseur de sa surface composée de matériaux légers. Il a fallu faire également certain travaux pour pouvoir traverser la nouvelle voie ferrée à la gare de Yoho; ces travaux consistèrent à transporter des roches et les matériaux provenant de la surface de la vieille voie. Les ponts établis sur cette voie, au nombre de quatre, ont été couverts de planches de trois pouces d'épais et pourvus de garde-fous de chaque côté. Cette route a complété une promenade de Field à un point situé à quelques minutes de marche du lac Napta; elle a une longueur approximative de huit milles.

Cette route, à mon avis, devrait être continuée l'année prochaine jusqu'à Stephen, à la limite est du parc de la Yoho, et je suggérerais respectueusement, aussi, que des fonds fussent compris dans le crédit destiné au parc des Montagnes-Rocheuses, afin de la faire continuer de cet endroit à la gare de Laggan. Elle fera ainsi communiquer, quand celle de Banff à Laggon sera terminée, les trois principaux points d'intérêt pour les touristes de la chaîne des Montagnes-Rocheuses, et donnera accès aux routes d'automobiles de Banff à Windermere et de Banff à Calgary.

La route cochère de la vallée de la Yoho a été continuée jusqu'à environ trois milles et demi au delà des chutes de Takakkaw. Elle a maintenant une distance approximative de seize milles et est en excellent état pour la circulation des voitures. Je dois dire ici que cette route est maintenant, à mon avis, d'une longueur suffisante pour une promenade d'une journée, et je recommanderais qu'on en suspendît les nouveaux travaux pour ne les recommencer que lorsqu'on aura pris le temps nécessaire de préparer des endroits convenables dans la vallée pour pouvoir y descendre.

On a construit un chemin de la gare Hector, sur la ligne du Pacifique Canadien, à une prairie située au bout du lac Sherbrooke, une distance de quatre milles et demi, et c'est là que le club Alpin du Canada a tenu son sixième campement annuel.

L'achèvement de ces routes et ces chemins a rendu accessibles ces points d'une beauté naturelle particulière, qui sont faits pour devenir de plus en plus populaires à mesure qu'ils seront mieux connus. Veuillez bien trouver ci-dessous une liste partielle des différents points intéressants du parc de la Yoho avec leur distance approximative de Field.

	Milles.
Couches fossiles	1½
"Natural Bridge"	2½
Cañon du "Natural Bridge"	2¾
Glacier du mont Stephen	3
Lac Summit	3
Lac Emerald	7
Chutes de Takakkaw	12
Chutes "Laughing"	16½
Chutes Jumelles	18
Glacier de la Yoho	18
Lac O'Hara (d'Hector)	7
Lac McArthur (d'Hector)	9

J'espère que les règlements qui gouvernent les autres parcs nationaux s'appliqueront prochainement au parc de la Yoho et qu'ils procureront ainsi un systême protecteur du gibier digne de ce parc, territoire naturel d'élevage pour presque toutes les espèces de gros gibier natif des Montagnes-Rocheuses.

On devrait avoir un certain système de drainage dans le village de Field, système qu'on pourrait établir à pe ude frais. Le chemin de fer Pacifique-Canadien a déjà installé un aqueduc qui fournit de l'eau à ses hôtels et à ses ateliers ainsi qu'à plusieurs résidents qui en ont fait la demande à la compagnie. Si l'on considère ce fait, on verra qu'on fera usage d'une plus grande quantité d'eau que si on la tirait d'un puits et qu'on ne pourra la faire écouler proprement à moins d'installer des égouts.

Je conseillerais encore respectueusement que le vieux pont en bois de la Kicking-Horse à Field soit remplacé l'an prochain par un pont en acier d'une ample largeur, avec un passage affecté aux piétons.

CLUB ALPIN DU CANADA.

Sur les six campements annuels tenus par le club, trois le furent dans les limites du parc de la Yoho, ce qui parle bien en faveur de cette région comme territoire intéressant pour les montagnards d'une certaine expérience, dont la gloire est de faire des ascensions difficiles et périlleuses. Si vous me le permettez, j'insérerai dans ce rapport un extrait d'un rapport rédigé par le secrétaire trésorier du club Alpin du Canada. Le voici :

"Le club Alpin du Canada a continué dans la voie du but proposé, de faire connaître aux Canadiens et aux autres nations les régions montagneuses du pays.

"Le campement annuel fut tenu dans la prairie située au-dessus du lac Sherbrooke, dans le parc de la Yoho. Le nouveau chemin du lac, construit au commencement de l'année dernière, lequel nous fut recommandé par le surintendant et dont on fut charmé, donnera à l'avenir un accès facile et agréable à un des coins les plus charmants des montagnes. Un camp subsidiaire fut placé au lac Ross pour faciliter l'ascension du pic de Pope, ascension des plus intéressantes pour les montagnards de

certaine expérience. On peut se rendre au lac par le chemin de Laggan à Hector ou par la voie ferrée. Ce lac est à environ trois milles de la gare d'Hector.

"Cent cinquante-quatre personnes furent logés sous des tentes, et la majorité de ces personnes restèrent pour le plaisir de la vie du camp.

"Veuillez bien trouver ci-dessous les villes, les provinces, les Etats et les pays représentés:

" CANADA.

" *Colombie-Britannique:* Alberni, Chilliwack, Golden, Nanaïmo, Revelstoke, Sidney, Vancouver et Victoria.

Alberta: Banf, Brant, Calgary, Carbon, Cowley, Evarts, Eyemore, Fernie, High-River, Lethbridge, Macleod, Nokomis et Okatoks.

Saskatchewan: Prince-Albert et Régina.

Manitoba: Brandon et Winnipeg.

Ontario: Toronto et Woodstock.

" ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

" *Californie:* Ocean-Park.

Illinois: Galesburg.

Massachusetts: Boston.

New-Jersey: Summit.

New-York: Brooklyn et New-York.

Ohio: Dayton.

Orégon: Portland.

Pensylvanie: Gladwyne, Glen-Olden et Philadelphie.

Washington: Seattle et Spokane.

" AU DELÀ DES MERS.

" *Angleterre:* Londres et Bude.

Suisse: Berne, Grindelwald, Interlaken et Zurich.

"Les clubs alpins suivants étaient représentés: " The Alpine Club " (Angleterre), le " American Alpine Club ", le club Alpin suisse, le " Appalachian Mountain Club ", les " Mazamas ", les " Mountaineers ".

" Soixante-huit personnes subirent l'épreuve permettant de devenir membre actif du club, au mont Daly et au pic de Pope.

" Le gouvernement de la Colombie-Britannique, en réponse à l'invitation du club, délégua M. W. W. Foster, le sous-ministre des Travaux publics, pour le représenter au campement. M. Foster dit combien son gouvernement appréciait la publicité que le club avait déjà faite et son ambition à ouvrir de nouvelles régions. " Il est impossible ", dit-il d'avoir conscience de l'enthousiasme et de l'influence considérable de votre merveilleuse association avant d'avoir passé un jour ou deux dans votre camp."

MINE D'ARGENT ET DE PLOMB.

La mine " Monarch " qui fut exploitée d'abord en 1882 et qui, depuis, fut fermée et ouverte plusieurs fois par diverses compagnies, a de nouveau, donné signe de vie, et actuellement elle est en train de devenir une des mines d'argent et de plomb les plus importantes de la Colombie-Britannique. On a construit un bocard tout près de la mine, de sorte que le minerai peut être séparé avant son envoi à la fonderie. Situé où il est, sur le côté presque perpendiculaire du mont Stephen, à environ douze cent pieds au-dessus du chemin de fer, sa perspective est, je crois, la plus intéressante de la localité.

PARC GLACIER.

On a construit, cette année, environ quatre milles de la route cochère que l'on se propose d'établir de Glacier aux grottes de Nakimu. Pendant la construction de cette partie de la route, il s'est produit un éboulement que je n'avais pas prévu au moment de l'estimation des travaux, avec le résultat d'un certain retard qui fit que l'on construisit un mille de moins de la distance entière estimée dans mon dernier rapport annuel. Néanmoins, on en a assez construit pour faire une excellente promenade serpentant bien au-dessus du fameux chemin de ceinture du Pacifique-Canadien en pleine vue du grand glacier et des autres plus petits. J'espère que le gouvernement entreprendra, l'année prochaine, la continutation de cette promenade jusqu'à un point de la vallée du Cougar, droit au-dessous des grottes d'où un chemin propice, avec des marches rustiques où la descente est très rapide, pourrait être fait à peu de frais pour permettre l'accès aux grottes.

On a construit un hangar sur cette promenade à une petite distance de la gare de Glacier, pour y serrer les outils, le matériel, etc., acquis pour les travaux du parc.

On a fait des réparations à l'intérieur des grottes; on a consolidé les passages et ajouté des garde-fous où le beson s'en faisait sentir.

Le chemin conduisant de la " Glacier House " aux grottes, et de là à la " Rogers Pass ", a été débarrassé des arbres qui l'encombraient et de la terre provenant d'éboulements.

En conclusion, je désire marquer ma reconnaissance pour les services fidèles du contremaître qui a travaillé sous ma direction l'année dernière.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. E. HUNTER,

Surintendant.

RÉSEAU DES ROUTES ET DES CHEMINS DU PARC DE LA YOHO.

Routes.	Milles.
Promenade de la vallée de la Yoho	16
" d'Hector	5
" du lac Emerald	7
" allant au 'Natural Bridge' et retour	1½
" d'Ottertail	6
Total	35½

Chemins.

De Field par le défilé de Burgess au haut de la vallée de la Yoho et retour..	5
Gare d'Hector au lac Sherbrooke..	5
Gare d'Hector au lac O'Hara et au lac McArthur..	10
De la route du lac Emerald à l'Amiskwi à la limite nord de l'ancien parc..	25
Promenade Ottertail à Leanchoil..	9
Leanchoil à la limite sud..	20
Embranchement d'un chemin en amont de la rivière des Glacis.	5
Embranchement d'un chemin allant au lac du Poisson.. ..	6
Gare d'Hector à Stephen..	2
Total..	57

N° 4.

RAPPORT DU SURINTENDANT DU PARC AUX BISONS.

WAINWRIGHT, ALBERTA, le 1er avril 1912.

M. HOWARD DOUGLAS,
Surintendant-chef des parcs fédéraux,
Edmonton, Alta.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon second rapport annuel en ma qualité de surintendant du parc aux Bisons pour l'année expirée, le 31 mars 1912.

Les pluies continuelles qui sont tombées durant l'été dernier et la difficulté que nous avons eue à nous procurer des chevaux et des véhicules en temps opportun, ont été cause que les travaux du parc n'ont pas été faits comme nous l'aurions voulu.

Les conifères qui ont été plantés l'an dernier le long de la promenade conduisant au parc et autour des divers terrains poussent bien, quoique la croissance de cette essence d'arbres est naturellement très lente. Un homme a été constamment employé à couper les mauvaises herbes et à faire ds cultures autour de ces arbres au commencement de l'été.

Le sol environnant la maison du surintendant a été défoncé et bien travaillé dans le but de planter des arbustes et de semer du gazon, selon le plan de M. Norman M. Ross, de la division forestière du ministère de l'Intérieur.

La petite maison et la grange construites le printemps dernier, aux quartiers d'hiver, ont beaucoup embelli le site, et les employés qui s'en servent en sont tous enchantés. La vieille cabane a été changée de place et rebâtie; elle sert maintenant d'habitation pour les rouliers et les ouvriers supplémentaires, et les vieilles écuries, ayant été transformées, tiennent lieu de magasin pour les outils et les instruments. J'ai fait creuser un puits pour la commodité de ces bâtiments. Il fournit une ample provision d'eau pour ces communs.

La ligne téléphonique a été prolongée pour mettre en communication l'entrée d'Hardisty avec le parc. Elle nous a été d'une grande utilité dans plus d'une occasion.

D'après les ordres reçues de votre bureau j'ai fait construire un enclos pour enfermer et encager des bisons ou d'autres animaux que nous pouvons avoir à expédier à d'autres parcs. Cet enclos a été fait dans l'enceinte, près de Wainwright.

L'eau du puits des habitations principales n'étant pas bonne, il a été nécessaire d'en creuser un autre, et pour avoir la provision dont nous avions besoin, il nous a fallu aller au pied de la colline sur laquelle est située la maison. Comme le puits se trouve à 450 pieds de la maison, nous avons dû installer une machine et une pompe pour faire monter l'eau à la maison et aux terrains. Cette innovation a très bien réussi.

Durant la dernière partie de juin et la première de juillet, les 170 milles de garde-feux, autour et à travers le parc, ont été cultivés dans toute leur étendue, mais, grâce aux pluies trop abondantes les mauvaises herbes ont crû vite et, avant l'automne, il y a eu nécessité de labourer une grande partie des garde-feux pour protéger le parc contre l'incendie. Heureusement, ils furent inutiles, car il n'y a pas eu, l'automne dernier, un seul incendie de prairie dans le voisinage du parc. Puisqu'il faut beaucoup de temps pour mettre les garde-feux dans un état convenable, avec les disques, j'ai décidé qu' l'avenir il vaudrait mieux les labourer et les herser tous les ans, car on peut le faire à aussi bon marché et le résultat est plus satisfaisant.

Nous avons été malheureux pour notre fenaison cette année-ci. Notre pré est marécageux, et avec une saison pluvieuse il nous a été presque impossible de récolter du foin, et quoique les fossés creusés l'an dernier soient suffisants à écouler l'eau en temps ordinaires, ils ont été complètement inutiles cette année-ci; aussi, où nous aurions dû avoir 800 tonnes de foin, nous n'en avons eu que 350 environ. Si nous n'avions pas eu 800 tonnes de vieux foin de reste de l'année dernière, notre provision de cette année-ci n'aurait pas suffi pour l'hiver. Pour prévenir le retour d'une telle occurrence, je conseillerais que, dès les premiers jours du printemps prochain, on labourât environ 300 acres du sol et qu'on les ensemençât d'avoine pour servir de fourrage aux animaux, et puis, dans les annés où nous récolterions beaucoup de foin, cette avoine serait battue afin de l'avoir pour semence où pour fourrage l'année suivante.

ANIMAUX DU PARC.

Mon dernier rapport indiquait qu'il y avait un peu plus de 800 bisons dans le parc. Outre ceux que nous avons reçu du Montana et l'augmentation naturelle de l'année, nous en avons actuellement près de 1,000, tous profitant bien et en bon état de santé. L'augmentation de cette année-ci (172) est très satisfaisante; nous en avons perdu 9. Cette perte provient principalement des vieux bisons mâles, qui, sans doute, ont été tués par les jeunes mâles à l'époque où leur pelleterie ne vaut rien. Si l'on acceptait mes avis de l'an dernier et que l'on abattît nombre de ces animaux, en automne, alors que leur poil est le plus beau, on épargnerait beaucoup de fourrage, outre que leur pelleterie vaudrait quelque chose, tandis que, si on les laisse tuer par les jeunes, ces vieux bisons sont une perte complète.

Les orignaux que l'on à importés l'an dernier ont bien réussi; comme ils n'avaient qu'un an, leur nombre n'a pas augmenté, cela va sans dire.

Les élans ont également bien réussi. Avec l'envoi des sept qu'on nous a fait des Montana et une augmentation naturelle de 4, nous en avons maintenant 18, tous en parfait état.

Les daims sauvages renfermés dans le parc lorsque celui-ci fut entouré de clôtures, ont sans doute produit, car un des cavaliers en a vu un troupeau de 25 l'automne dernier. J'estime qu'il y en a au moins 50 actuellement dans le parc.

Parmi les antilopes, je puis annoncer qu'il n'y a pas eu d'augmentation naturelle, quoiqu'elles soient aujourd'hui au nombre de 14. C'est le reste de celles qu'il y avait à Banff, outre l'envoi de 9 qui nous a été fait de la gare de Brook, située sur la ligne du Pacifique-Canadien.

Voici les animaux qu'il y a actuellement au parc: 994 bisons, dont l'augmentation de cette année est de 172, et la perte, de 9; 11 orignaux; 18 élans, dont l'augmentation est de 4; daims, dont le nombre est estimé à 50; 14 antilopes.

VISITEURS DU PARC.

L'an dernier, j'ai fait rapport que 1,800 personnes environ avaient visité le parc. Ce nombre a déjà été dépassé, cette année-ci, de près de 300; le registre du portier indique 2,087 personnes qui sont entrées dans le parc dans le cours des neuf mois derniers. On a entendu plusieurs de ces visiteurs exprimer leur plaisir à trouver de si nombreux troupeaux d'animaux sauvages dans de tels lieux naturels.

Le gibier à plumes sentant instinctivement qu'il est protégé, se réunit en grand nombre dans le parc, et le voisinage immédiat du parc a déjà prouvé qu'il était une 'mecca' pour le chasseur.

Le coyote même, le plus misérable de tous les animaux, trouvant une certaine protection à l'intérieur des clôtures du parc, devient peste et une menace pour les oiseaux et le petit gibier. Je crois que ce serait bien de donner une prime à tous ceux qui le détruiraient.

Pour conclure, je me plais à déclarer qu'il n'y a eu aucune infraction aux règlements du parc dans le courant de l'an passé.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWARD ELLIS,

Surintendant.

N° 5.

RAPPORT DU SURINTENDANT DU PARC DE L'ILE AUX ELANS.

PARC DE L'ILE AUX ELANS,
LAMONT, ALBERTA, le 1er avril 1912.

M. HOWARD DOUGLAS,
Surintendant-chef des parcs fédéraux,
Edmonton, Alta.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon second rapport annuel en ma qualité de surintendant du parc de l'île aux Elans.

Le temps ayant été exceptionnellement beau, les bisons sont sortis de leurs quartiers d'hiver aux premiers jours du printemps dernier; ils ont pu paître dans le parc à partir de la première semaine de mars; ils nous ont donné ainsi la possibilité d'épargner environ 40 tonnes de foin.

Dans mon dernier rapport, j'ai mentionné que les matériaux pour la construction d'une clôture à travers le parc étaient sur place. Cette clôture, je le répète; et pour tenir les bisons dans la prairie. Dès que le dégel fut complet au printemps dernier, on a bâti la clôture sur une distance de 3 milles, le long du lac, et elle se joint à la clôture principale sur les côtés sud et ouest. Cette enceinte forme un grand pâturage pour les bisons et les orignaux; je me plais à dire qu'ils s'y sont bien trouvés l'année dernière et que les visiteurs peuvent toujours facilement les voir.

Le nombre des bisons a augmenté de 13; il n'y a pas eu de perte. Une femelle devenue trop faible a été abattue vers le 1er décembre, alors que sa pelleterie était en excellent état. On en a disposé selon les ordres reçus.

L'été dernier on a apporté au parc deux jeunes orignaux; ils ont été nourris à la main jusqu'à ce qu'ils furent assez grands pour se nourrir seuls. Plus tard, nous avons reçu neuf orignaux de Banff, et depuis le jour de l'an 3 de plus qu'on a pris au Petit lac de l'Esclave, ont été ajoutés au nombre, qui se trouve être maintenant de quatorze. Tel que je l'ai dit plus haut, ils sont dans le même pâturage que les bisons.

Le printemps dernier, après que les collines furent débarrassées de leur manteau blanc, mais lorsqu'il restait encore assez de neige dans la broussailles pour éviter le danger, on a brulé un garde-feu tout le tour du parc; c'était un moyen d'empêcher le feu de pénétrer dans l'enceinte du parc, comme cela était arrivé les autres années.

Au commencement de l'automne dernier un mille du garde-feu a été labouré le long de la bordure de l'ouest. Ce terrain avait été déjà labouré; il forme ainsi un garde-feu d'environ 4 milles, qui protège le pâturage et le fourrage d'hiver.

Pendant l'hiver, le terrain entre la maison du surintendant et le lac a été débarrassé de tous les arbres morts et des broussailles, ce qui a contribué a changer l'aspect du lieu. Les élans et les daims avec les orignaux qui étaient dans le parc avant 1911 sont en liberté dans la partie boisée du parc, et quand je suis en tournée d'inspection je les vois souvent. Le printemps dernier, j'ai compté sept jeunes élans; c'est une augmentation satisfaisante. Le nombre d'élans actuellement dans le pays est estimé à 35, et celui des daims est d'environ 45.

Il y a eu, cette année-ci, 998 visiteurs au parc; c'est une diminution du nombre précédent, mais je dois dire que le temps pluvieux et les mauvaises routes de l'été dernier en ont été la cause. Il serait à désirer que le gouvernement de la province de l'Alberta fît quelque chose pour l'amélioration des voies de communication du voisinage du parc.

Voici un tableau indiquant le nombre des animaux qui sont actuellement dans le parc:—

Bisons	60
Orignaux	19
Elans (estimation)	35
Daims (estimation)	45
Total	159

En conclusion, je désire exprimer ma gratitude pour l'appui appréciable que j'ai eu, dans l'exécution de mes fonctions, des autres officiers attachés à l'administration des parcs.

Votre obéissant serviteur,

ARCHIBALD COXFORD,
Surintendant du parc de l'île aux Elans.

N° 6.

RAPPORT DU SURINTENDANT DU PARC DU LAC DE WATERTON.

WATERTON-MILLS, ALBERTA, 1er avril 1912.

Le Surintendant-chef des parcs fédéraux,
Edmonton, Alta.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur ce qui se rattache au parc du lac Waterton.

En parlant du parc, il est difficile de savoir au juste combien il y a de terre et d'eau dans ses limites. A la fin de juillet 1911, nous avons appris la réduction de sa superficie, que tous les lacs et plusieurs montagnes très intéressantes avaient été retranchés. C'est une chose regrettable et une mesure extrêmement impopulaire parmi les populations de l'Alberta méridional.

On espérait qu'au lieu de cette réduction, on aurait agrandi ces terrains pour l'élevage naturel du gibier, lesquels touchent au parc Glacier des Etats-Unis et pour lesquels des milliers de dollars se dépensent actuellement, des milles de bonnes routes se construisent et des chalets suisses même se âtissent à des endroits propices pour l'usage des touristes, dont on attend la visite d'une quarantaine de mille l'été prochain.

Il est à peine nécessaire de parler des grandes sommes que les gens de cette classe dépensent dans leurs vacances, outre les placements probables qu'ils font dans les immeubles, etc.

DESCRIPTION GÉNÉRALE.

Avant sa réduction, le parc avait une superficie de 54 milles carrés; d'un côté il avait six milles sur la frontière internationale et de l'autre côté neuf milles dans la direction du nord. Il attirait beaucoup les touristes, l'amateur des choses de la nature et l'homme d'affaires fatigué de se tenir enfermé la plus grande partie de l'année dans son bureau.

LACS.

Les lacs, au nombre de trois, communiquent ensemble, le premier ou supérieur a environ neuf milles de long et approximativement un mille et quart de large, et 300 pieds de profondeur. Il est traversé par la ligne frontière internationale; presque la moitié du lac se trouve dans le Montana. Le deuxième lac a environ deux milles de long sur un mille de large et 60 pieds de profondeur. Le troisième a un mille et demi de long, un mille de large et 25 pieds de profondeur. La Waterton prend sa source dans ce lac.

POISSON.

Tous ces lacs contiennent beaucoup de truites, dont quelques-unes, (Mamaycush) viennent très grosses; on en a pris qui pesaient de 45 à 50 livres chacune. L'été dernier, on en a pris une dont le poids était de 25½ livres. Il y a aussi des brochets et des ombres. La pêche au filet n'est pas permise depuis quelques années.

LOTS.

En novembre 1910, M. W. F. O'Hara, A.T.F., arpenta des lots de villa. Les lots 1, 2 et 3 du bloc 4 sont occupés par M. J. F. Hazzard, qui a bâti un joli petit hôtel. Les nos 3 et 4 du bloc 6 sont occupés par M. Christian F. Jensen, qui a un hôtel et qui conduit un automobile pour les voyageurs de et pour Cardston. Nous avons déjà reçu des demandes pour 13 autres lots.

VISITEURS.

Il y a eu un certain nombre de visiteurs la saison dernière, mais beaucoup furent empêchés de venir à cause des temps pluvieux et de la crue des ruisseaux et des rivières.

BATEAUX.

M. Hazzard a une belle chaloupe à gazoline de 4 chevaux et plusieurs canots à louer. Le docteur O. D. Weeks, résident de Cardston, a un beau petit canot à gazoline d'un cheval et demi (privé), et M. Jensen a une quantité de canots à rames. Si les routes sont bonnes, nous aurons des automobiles de Macleod (60 milles) et de Pincher-Creek (40).

ROUTES.

A la fin d'août de 1911, on commença une route cochère, du bloc 6 au creek de Cameron-Falls, laquelle fut achevée avec le pont sur ce creek le 13 novembre. Les travaux durent être suspendus à cause de la neige, qui tomba en quantité. Ici, je conseillerais respectueusement que l'on commençât dès les premiers jours de l'été les travaux que l'on doit faire, à cause des premières neiges et de l'impossibilité dans laquelle on se trouve de faire des travaux quelconques à la fin de l'automne, aussi, à cause de la difficulté qu'on a à trouver des ouvriers pendant la fenaison et la moisson.

CHEMINS.

On désire beaucoup un chemin pour aller au lac Bertha, coin magnifique des hautes montagnes, ainsi qu'un autre du creek de Cameron-Falls à Oil-City, et, si le parc était agrandi, il faudrait un chemin du coté de l'est des lacs à la frontière des Etats-Unis.

PONTS.

Au printemps, on a commencé les travaux pour la construction d'un pont sur la creek de la Passe. Nous espérons le voir terminé avant la crue des eaux. Les habitants du district de Pincher-Creek apprécieront beaucoup ce pont. Beaucoup d'entre eux ont demandé de lots pour bâtir des villas, et ils en construiront aux premiers jours de l'été. Ce creek pendant sa crue est un rapide torrent de montagne. Au mois de septembre dernier, deux messieurs de Cardston et moi fûmes sur le point de périr à cet endroit, pour avoir renversé avec une voiture légère, et plusieurs personnes furent arrêtées longtemps à cause de la crue.

DÉFILÉ DE KOOTENAY.

Une partie du parc est ou plutôt était stiéue dans le défilé, où il y avait un chemin dont les sauvages s'étaient servi bien longtemps. Il y a maintenant une route charretière raboteuse partant du haut du défilé et allant à la Colombie-Britannique et au Montana, sur une distance approximative de 125 milles, à une élévation de 7,100 pieds à la ligne de partage des eaux, où il y a un lieu de pêche célèbre, le lac Walled, que j'ai découvert et appelé ainsi, il y a plusieurs années de cela. On peut aussi faire une belle pêche à la truite dans la Flathead.

MINÉRAUX ET MÉTAUX.

A nombre d'endroits près de cette route il y a des indices de pétrole, et on y a dépensé beaucoup d'argent afin de trouver du pétrole en quantité rémunératrice. On a perforé le sol jusqu'à une profondeur de 1,700 pieds. La *Pincher Creek Oil Company* a fait certains travaux dans sa propriété l'été dernier. Elle y trouve du cuivre libre en abondance. Un claim juste en dehors des limites du vieux parc a été

fouillé un peu, mais jusqu'à présent on n'y a trouvé qu'un minerai inférieur d'une qualité de 10 pour 100. On trouve de la houille grasse libre sur les rives du lac.

GIBIER.

Cette partie des montagnes Rocheuses a toujours été célèbre par son gibier, on y trouve de plus gros moutons qu'ailleurs, et depuis la création de ce parc et l'application stricte des règlements par les préposés, l'augmentation est notable. Plusieurs orignaux ont été dépisté et on en a vu quelques-uns. Cet hiver, les pumas et les loups ont tués quelques daims, mais nous espérons exterminer les premiers d'une façon ou d'une autre.

RONDES.

On fait constamment des rondes. En effet, elles sont grandement nécessaires, surtout en été, lorsque le danger de feu est imminent à cause des grands vents du sud et du nombre considérable des campeurs.

BESOINS FUTURS.

Un garde-feu devrait être labouré au pied de la montagne et il faudrait établir des lignes téléphoniques. Celles-ci aideraient beaucoup les gardes-forestiers. Je viens d'envoyer une longue liste de personnes désireuses d'être en communication par téléphone avec le surintendant-chef. Un pont sur la Waterton ou un bac pour la passer est d'urgence, et j'attirerais votre attention sur le fait qu'il n'y a pas de pont sur une distance de 40 milles, bien que la Belly en ait trois sur la même distance. L'eau reste haute de six semaines à deux mois, période pendant laquelle la rivière n'est pas guéable; il ne peut y avoir de communication entre les deux rives, excepté au moyen de bateaux à rames; les chevaux doivent traverser à la nage; il s'en noie plusieurs tous les ans, et trois personnes ont péri au gué. On pourrait facilement mettre un bac, mais ce gué est en dehors des limites actuelles du parc.

AGRANDISSEMENT DU PARC.

Comme conclusion, j'ajouterai que les habitants du district désirent beaucoup l'agrandissement du parc. Tous les chasseurs d'ici et ceux des Etats-Unis, dans notre voisinage, le demandent aussi. Le *Campfire Club of America* tient beaucoup à donner sa coopération à toute mesure ayant pour but de protéger notre gibier, qui disparaît trop vite. Il y a ici un vaste territoire qui ne semble bon à autre chose qu'à cela.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN GEORGE BROWN,

Garde-forestier en charge du parc du lac Waterton.

N° 7.

RAPPORT SUR LES PARCS DES ILES DU SAINT-LAURENT.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES PARCS FÉDÉRAUX,
OTTAWA, le 1er avril 1912.

Le Commissaire des parcs fédéraux,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon second rapport annuel sur les parcs des îles du Saint-Laurent.

Ces parcs, situés dans les îles du Saint-Laurent, constituent la seule réserve de l'Est dans la série des parcs fédéraux. Tous les autres parcs sont dans l'extrême Ouest. Il y a quelques points de comparaison, au delà de ceux de la beauté et du charme, entre cette petite réserve composée d'îles, et située dans l'Est, et les vastes réserves de l'Ouest. Il y a pourtant un grand contraste quand on se rappelle les immenses superficies des parcs de l'Ouest, avec leurs richesses en lacs, en rivières et en vues pittoresques des montagnes, avec leurs forêts de pins qui sont un sanctuaire pour presque toutes les espèces d'animaux originaires de l'Ouest. Cependant, chacune de ces îles, quoiqu'elles n'aient qu'une surface de quelques acres, donnent aussi bien l'idée d'un parc dans son état particulier que les immenses réserves montagneuses de l'Ouest, c'est-à-dire qu'elles sont des endroits de rendez-vous publics pour la recréation, le repos et le plaisir en plein air; et, pour le pêcheur enthousiaste, le canotier ou la partie de chaloupe, pour le citadin fatigué ou les excursions d'écoles du dimanche, à l'exclusion des autres îles qui appartiennent à des particuliers, ces îles sont d'une grande commodité. Elles sont situées par intervalles sur une étendue de 30 milles du fleuve; la plupart d'elles sont magnifiquement boisées, et elles étaient dans leurs limites restreintes une variété d'arbres surprenante.

Ces îles ont été mises à la disposition du public par la construction de pavillons pittoresques, de quais commodes et d'embarcadères, et par une provision généreuse de tables, de bancs, de poêles, etc. Cette division-ci s'est occupée l'an dernier de maintenir l'équipement de chaque île en condition serviable et de tenir les terrains propres et attirants. Des réparations occasionnelles ont été faites à différents endroits, et un quai commode pour les canots et les chaloupes, a été construit à l'île Aubrey. Des poêles ont été installés en plein air dans trois des îles qu'on n'a pas encore nettoyées, pour décourager d'allumer des feux ceux des touristes dont la prudence n'est pas leur devise. D'autres poêles ont été construits, selon le besoin, dans les autres îles.

Une seule île est presque sans arbres, celle où l'on descend à l'embarcadère de Mallorytown, et c'est à cause que son sol n'est que du roc. Néanmoins, on espère planter prochainement un certain nombre d'arbres qui, avec le temps, aideront à faire disparaître l'aspect dénudé des alentours.

J'ai fait, le printemps dernier, une tournée d'inspection dans les îles et donné des ordres aux différents gardes concernant cette plantation.

Le nombre de visiteurs qui fréquentent ces îles augmente annuellement. C'est peut-être la meilleure expression de sentiment public qu'on puisse désirer.

Veuillez bien trouver ci-dessous un tableau donnant certaines informations relatives à chaque île de la réserve.

Votre obéissant serviteur,
FRED. H. BYSHE,
Surintendant.

TABLEAU se rapportant au parc des Mille-Iles.

Nom.	Superficie.	Situation.	Nature des améliorations.
	Approximati'n	Approximativement.	
Aubrey	15 acres	2½ milles O. de Gananoque	1 quai pour les chaloupes, 1 pavillon (n°9), 2 poêles, 2 cabinets, 4 tables, 2 boîtes à déchets, 8 bancs (phare.)
Mermaid	4 "	Près d'Aubrey	
Beau-Rivage	10 à 11 acres	2 milles O. de Gananoque.	Quais pour les bateaux à vapeur et les canots, 1 pavill. (n°1), 4 poêles, 2 cabinets, 4 tables, 14 bancs, 2 boîtes à déchets.
Gordon	16 à 20 "	2 milles S.E. de Gananoque	Quais pour les bateaux à vapeur et les canots, 1 pavill. (n°2), 3 poêles, 2 cabinets, 4 tables, 10 bancs, 2 boîtes à déchets.
Camelot	25 "	3 milles S.E. de Gananoque	1 poêle.
Endymion	10 "	3 milles S.E. de Gananoque	1 poêle.
Georgina	23 "	9½ milles E. de Gananoque	Quais pour les bateaux à vapeur et les canots à l'extrémité ouest, 1 pavill. (n° 3), 2 poêles, 2 cabinets, 4 tables, 12 bancs, 2 boîtes à déchets. A l'extrémité est, un quai pour les canots, 3 poêles, 2 cabinets, 4 tables, 14 bancs, 2 boîtes à déch.
Constance	7 "	Près de Georgina	1 poêle.
Grenadier	5·1 "	Extrémité ouest de l'île du Grenadier, près de Rockport	Quai pour les bateaux à vapeur, 1 pavill. (n° 5), 2 poêles, 2 cabinets, 4 tables, 12 bancs, 2 boîtes à déchets.
Mallorytown, Débarc.	4 "	12 milles O. de Brockville (part. sur terre ferme	Quai pour les bateaux à vapeur, 1 pavill. (n° 6), 1 poêle, 2 cabinets, 2 tables, 7 bancs, 1 boîte à déchets.
Adelaïde	11 "	1¼ mille S. du débarc. de Mallorytown Landing	
Stovin	5 "	2½ milles O. de Brockville.	Quai pour les bateaux à vapeur et les canots, 2 pavill. (n°s 7 et 8), 5 poêles, 4 cabinets, 6 tab., 16 bancs, 6 boit. à déc.



Roche Miette, la rivière Athabaska au premier plan,—Parc Jasper.



Terrains du jeu de "golf", Banff, Parc des Montagnes Rocheuses.

Sur le pic *Pulpit*, parc des Montagnes Rocheuses.



Hoodoos dans la Vallée Hoodoo, parc Yoho.



Lac Moraine. Vallée des dix Pics, près Laggan.

Elan dans le parc de Banff.

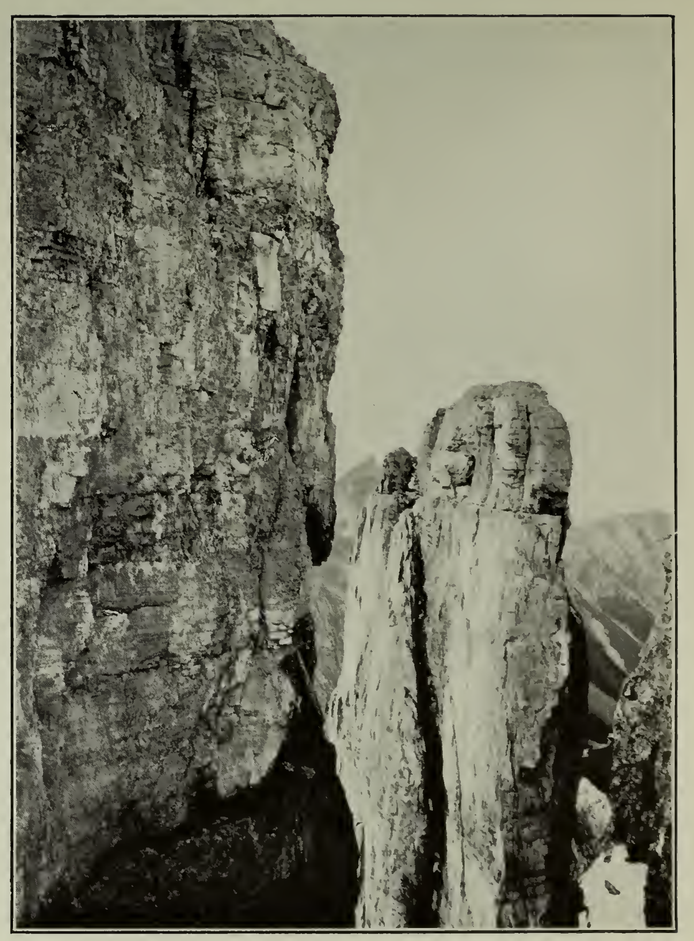
Rivière à l'Arc, près de la Jonction de Spray, parc des Montagnes Rocheuses.



Lac Agnès, Lac Miroir et Lac Louise, près Laggan, parc des Montagnes Rocheuses.



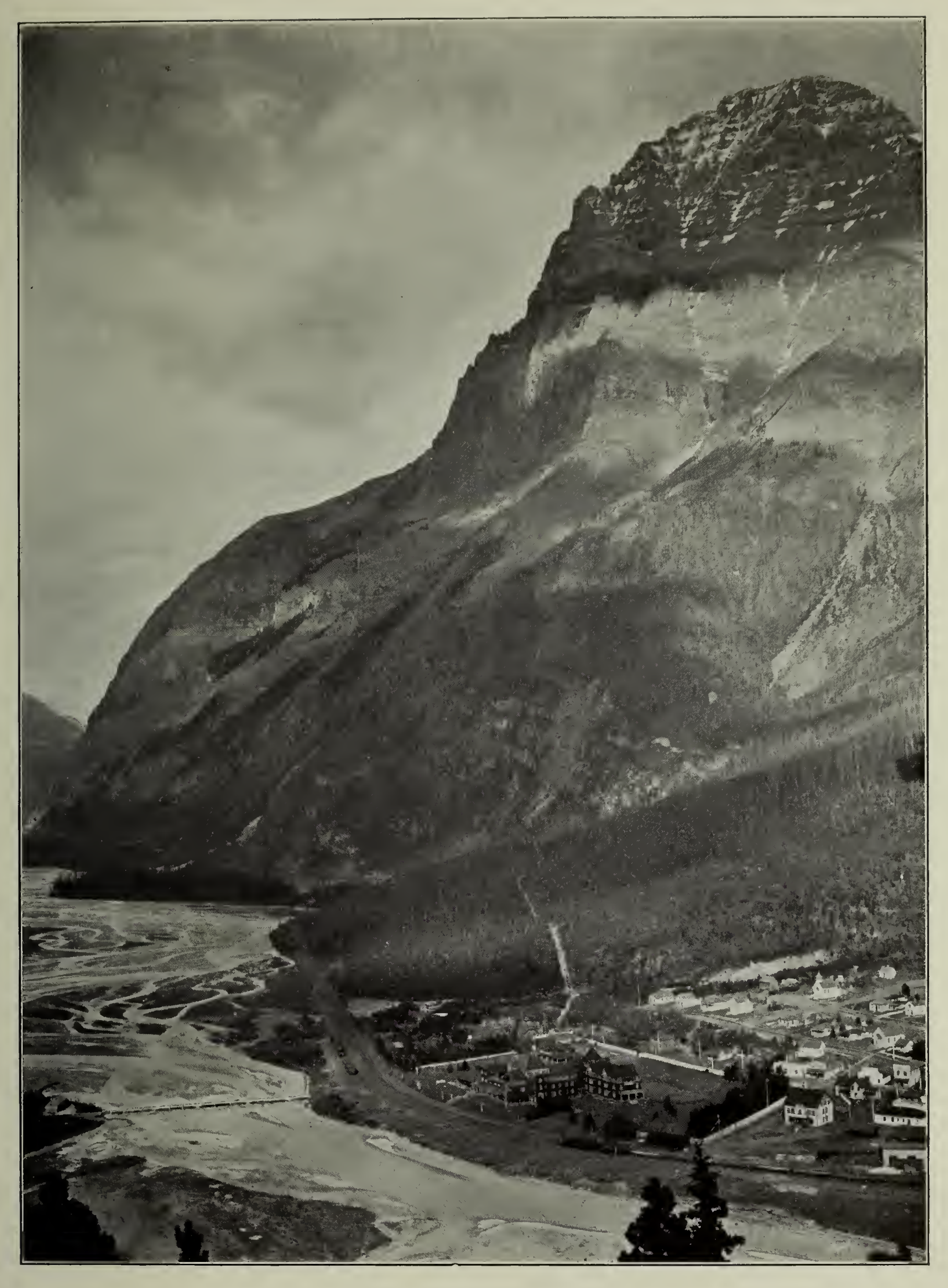
Sommet du Mont Hector, parc des Montagnes rocheuses.



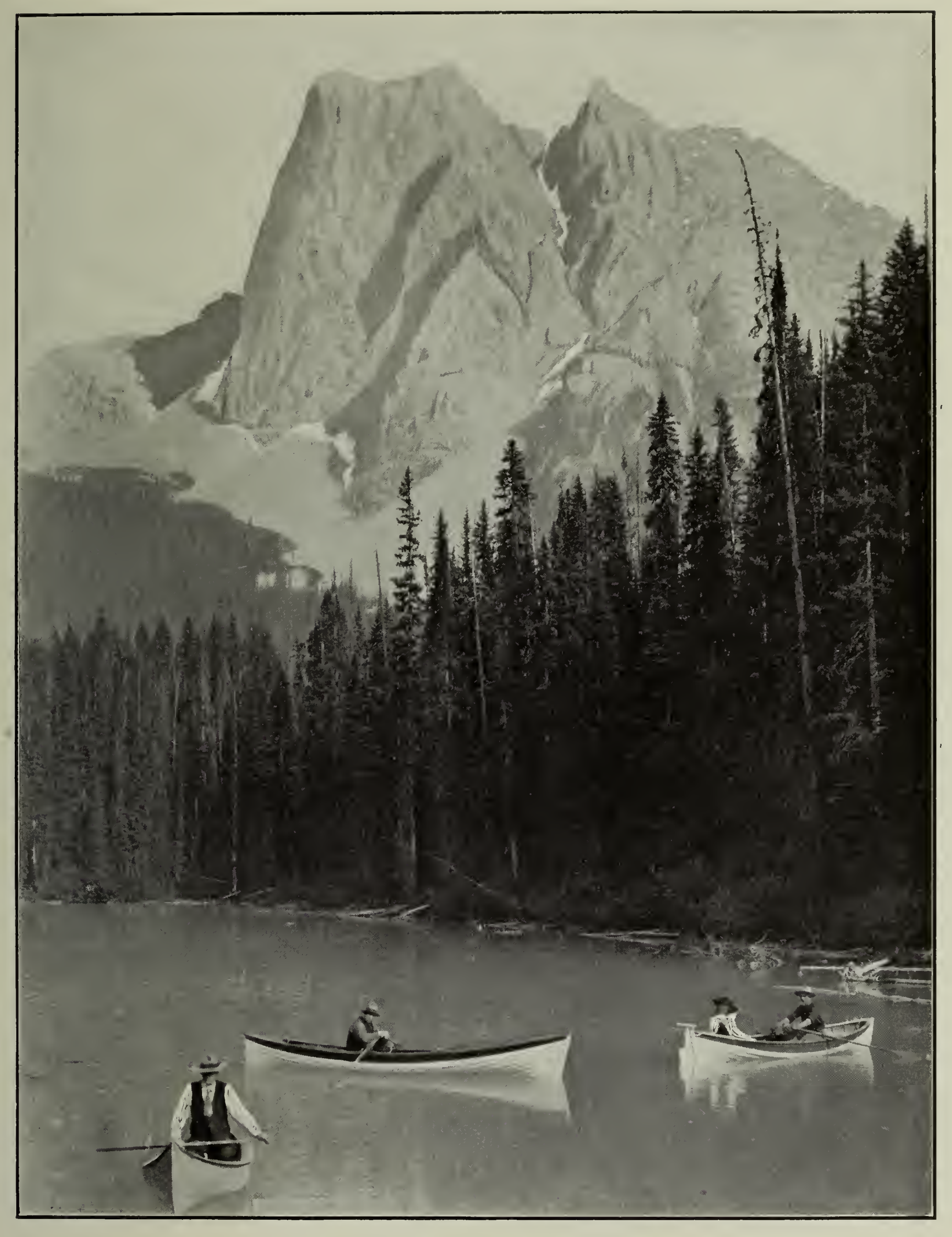
Sur la Montagne Eiffel, parc des Montagnes rocheuses.



Chalet Lac Louise, près Laggan, Alta.

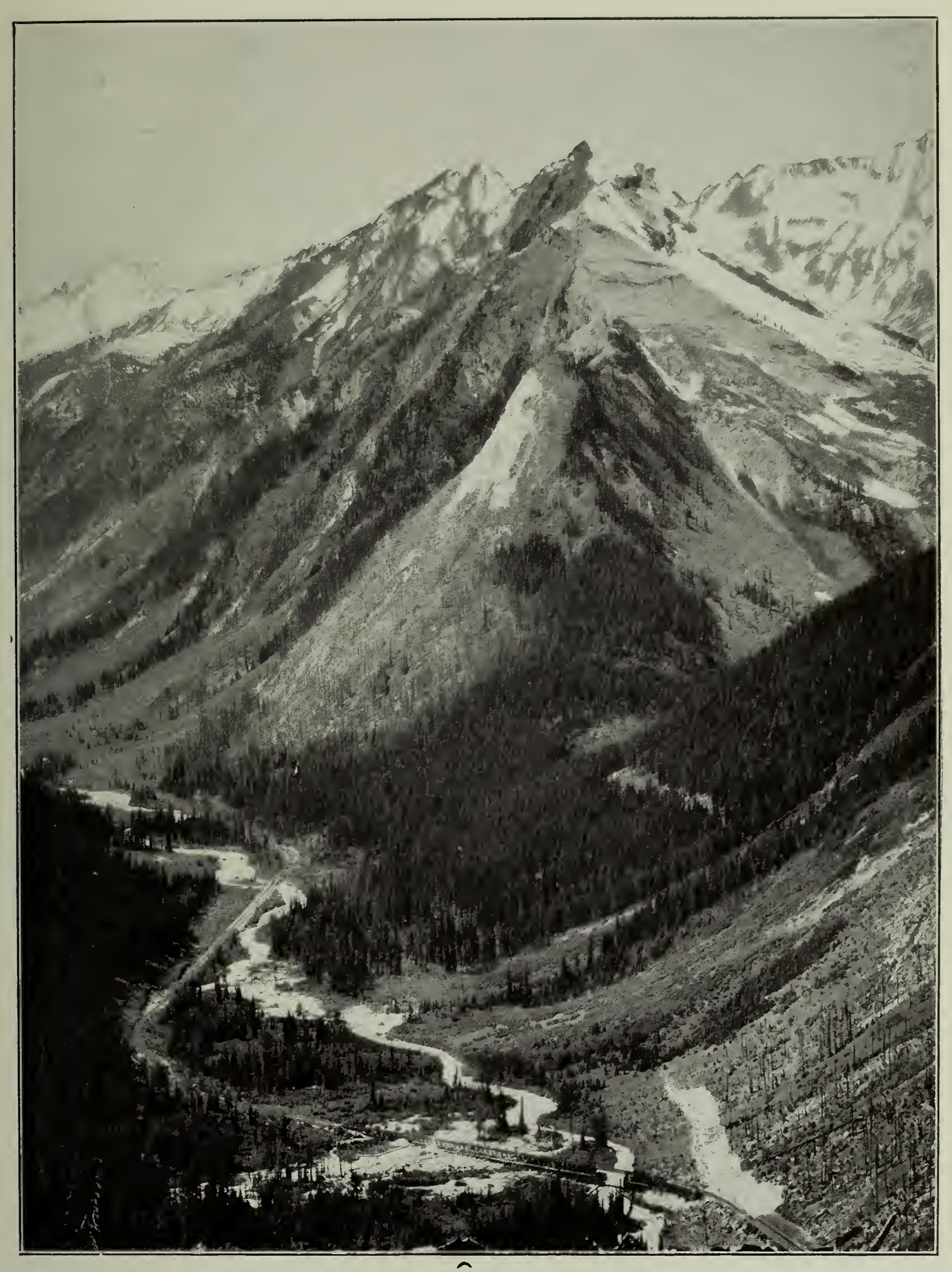


Field, C.-B., Parc Yoho.
25—1913—v—7

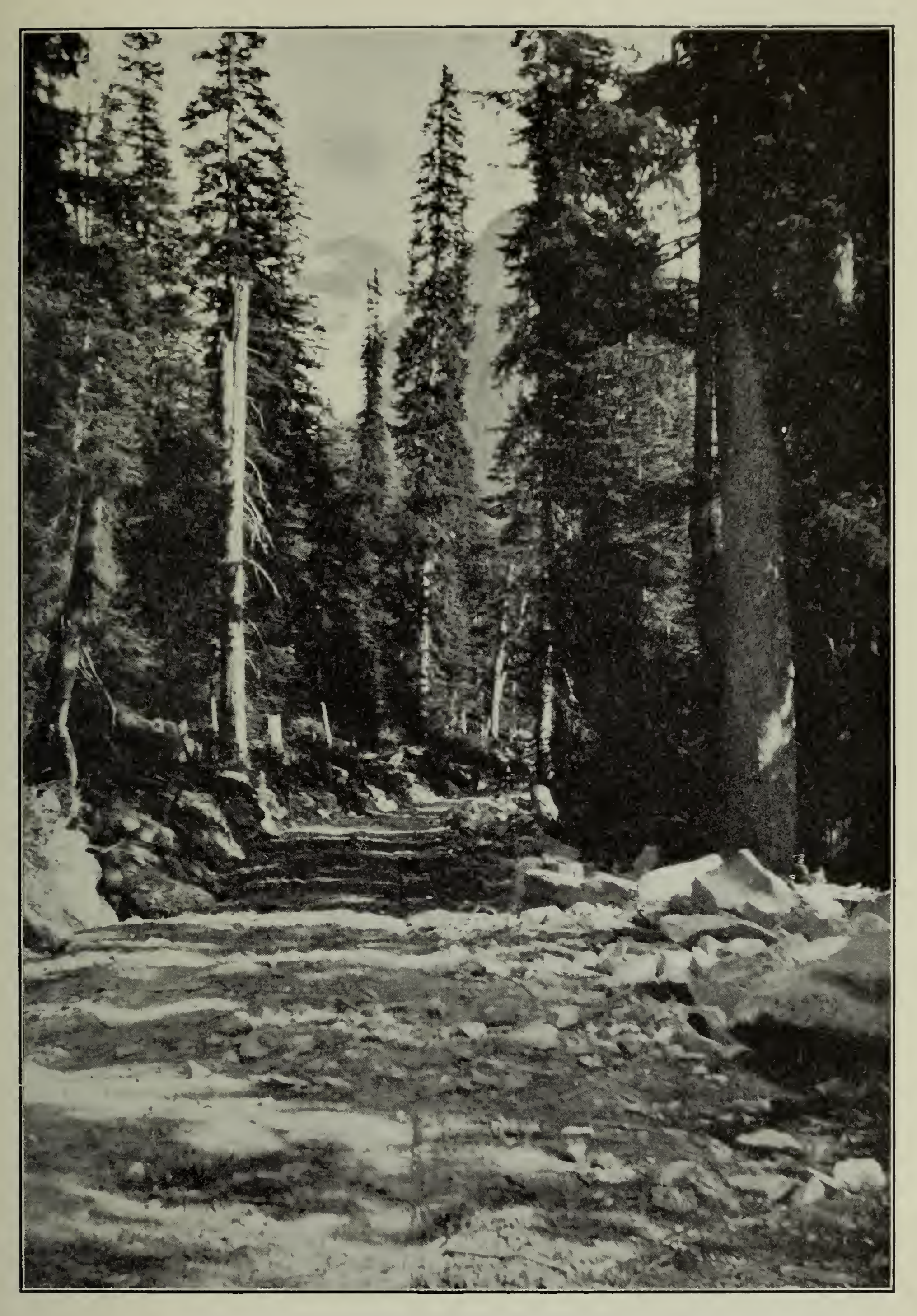


Lac Eméraude et Mont Burgess, Parc Yoho.

25—1913—v—7½



Vallée de la Illecillewaet, Parc Glacier.



Sur la route conduisant aux Cavernes Nakimu, Parc Glacier.



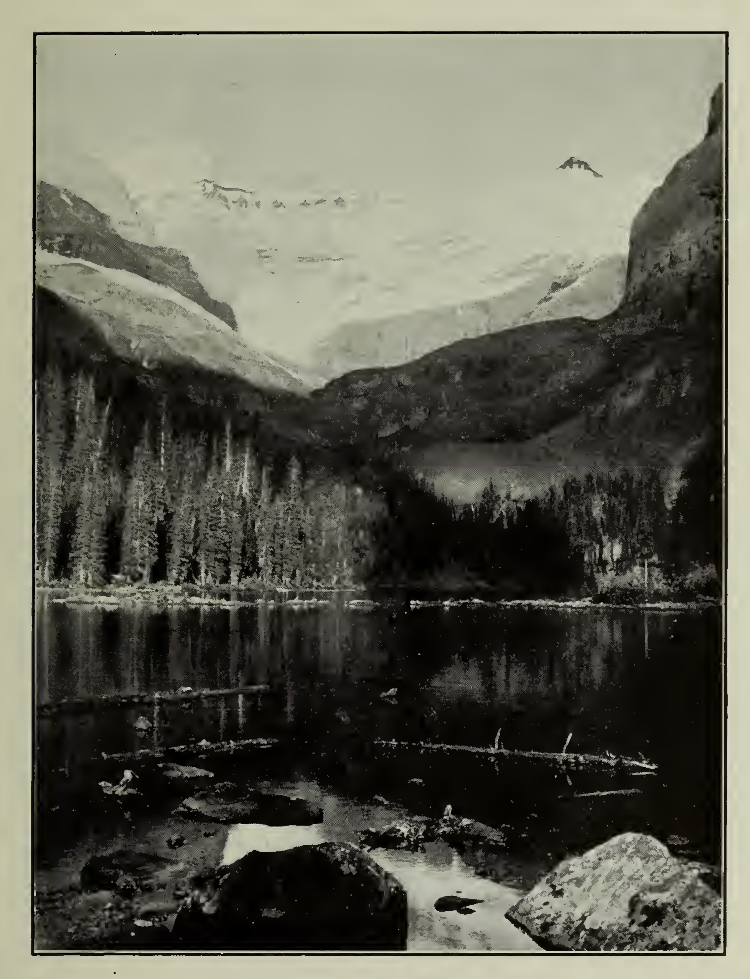
Monarques des Plaines.

Mont Robson en hiver. Hauteur 13,700 pieds.

Barrage Minnewanka, Lac Minnewanka, indiquant le Dé pour la réserve de la colonne d'eau au bas à droite.



Oursons dans le jardin zoologique de Banff.



Lac O'Hara, Parc Yoho.

PARTIE VI

SYLVICULTURE ET IRRIGATION

N° 1.

RAPPORT DU DIRECTEUR DES FORETS.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES FORÊTS,
OTTAWA, le 1er avril 1912.

M. W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du travail de la division des forêts et de l'irrigation pour l'année 1911-12, ainsi que les rapports des fonctionnaires chargés des différentes divisions. Au cours de l'année, on a retranché de cette division l'administration des parcs du Dominion et l'on a établi une section à cette fin. En conséquence, le rapport des parcs sera publié à part.

PERSONNEL.

Au commencement de l'exercice, on a ajouté au personnel permanent du travail forestier messieurs T. W. Dwight, D. R. Cameron, S. S. Sadler et E. G. McDougall, gradués de l'école forestière de l'université de Toronto.

M. W. N. Millar, gradué de la division forestière de l'université de Yale, couronné de succès au service administratif des forêts des Etats-Unis, a été désigné pour organiser l'administration de la réserve forestière des Montagnes-Rocheuses.

M. J. T. G. Whyte, garde-incendie au lac Fendu, sur la route projetée du chemin de fer de la Baie-d'Hudson, s'est malheureusement noyé en juillet, alors que son canot a chaviré pendant qu'il remplissait ses fonctions de garde-incendie. M. Whyte était un forestier de grande expérience; selon ce qu'en disent ceux qui habitaient ces parages, y compris le révérend M. Fox, missionnaire, il s'acquittait fidèlement et consciencieusement de ses devoirs.

On a consdérablement augmenté le personnel du commissaire de l'irrigation. A Calgary, il se compose maintenant de vingt-deux ingénieurs, et de sept commis et dessinateurs.

M. W. G. Bligh, membre de l'Institut des Ingénieurs Civils de la Grande-Bretagne, a été nommé inspecteur des travaux d'irrigation de la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien, sous la surveillance du commissaire de l'irrigation; il est actuellement occupé à examiner les plans et à préparer le travail d'arpentage qui sera commencé dès que le temps le permettra.

Malheureusement, le personnel du bureau à Ottawa n'a pas été suffisamment augmenté pour faire face au volume croissant du travail qui est la suite de l'expansion que prend la division de l'arpentage, et l'on a dû employer des membres du service extérieur à Ottawa qui resteront à ce travail autant que possible. Il faudra que le personnel du bureau-chef soit de beaucoup augmenté si l'on veut que le travail d'administration soit efficacement effectué.

La bonne direction du travail d'arpentage et l'inscription des renseignements obtenus et des affaires sont dans l'intérêt public et doivent être considérées de la plus haute importance.

ADMINISTRATION DES FORETS.

La division des forêts qui relève de ce service embrasse plusieurs genres de travail, et tous réclament un développement aussi rapide que possible. Jusqu'à présent au Canada le manque d'hommes versés dans la technique de l'art forestier a retardé le développement de cette division. Les progrès seront lents tant que l'on n'aura pas dans le service un bon nombre d'hommes qui auront eu l'avantage d'étudier les méthodes d'administration forestières au point de vue scientifiques, et qui, par conséquent, comprendront le mode d'avancement à suivre et le but final que l'administration doit chercher à atteindre. Cette difficulté sera bientôt surmontée, car on a établi au Canada des écoles forestières d'où sortent chaque année des hommes qualifiés pour remplir ce vide dans l'administration. La division forestière de ce département a, jusqu'à présent, fourni le plus d'emploi à ces gradués. On compte maintenant, parmi le personnel, cinq gradués de l'école forestière de l'université de Toronto, trois de l'école forestière de l'université du Nouveau-Brunswick et sept gradués d'écoles étrangères, dont la plupart sont, cependant, des Canadiens qui étaient à l'emploi du Canada avant la fondation des écoles forestières.

L'exploration du domaine public, qui a pour but de définir l'étendue et l'état actuels des forêts et de conserver toujours à l'état de forêts les terres nationales impropres à la culture agricole constitue une partie importante du travail et la base d'une politique forestière permanente. A cette fin, six équipes ont été chargées de ce travail l'an dernier, dans Keewatin, le nord du Manitoba et de la Saskatchewan, dans l'Alberta et la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique. Ces hommes ont grandement contribué à étendre nos connaissances des forêts et ont désigné de vastes étendues additionnelles qui devraient être réservées pour des fins forestières.

La protection de l'immense étendue que comprennent les forêts du nord est une tâche d'une grande importance. La zone plus ou moins boisée qui s'étend de la baie d'Hudson aux montagnes Rocheuses couvre une distance de 1,500 milles de l'est à l'ouest et une étendue de 300 à 700 milles du nord au sud; le mouvement des voyageurs, la construction des chemins de fer et la colonisation de diverses parties de cette région constitue des grands et constants dangers d'incendie. En général, le personnel des forestiers qui surveillent cette région possède les qualités requises, mais le nombre que l'on a employé jusqu'à ce jour, soit 129, est très insuffisant pour faire le travail quand la saison est tant soit peu dangereuse.

Une des lacunes qui existe relativement au travail de garde-incendies en dehors des réserves est l'absence d'inspection voulue pour définir les districts qu'il faut parcourir et comment effectuer les patrouilles et s'assurer si elles ont été faites fidèlement. J'ai déjà fait des remarques au sujet de cette partie de l'administration, et de nouvelles expériences ont confirmé la nécessité de faire inspecter. Je suis convaincu qu'un bon système d'ispection aurait pour résultat de créer une organisation de gardes-incendies beaucoup plus effective, tout en faisant des économies sur l'exécution du travail. Le hasard joue encore un trop grand rôle dans l'administration de la patrouille d'incendie.

Les exploitants de bois de l'Ouest ne se sont pas, jusqu'à ce jour, intéressés aussi activement à la protection des forêts contre l'incendie que ne semblent le réclamer les placements qu'ils ont faits dans les coupes de bois. On obtiendrait de meilleurs résultats si ces exploitants voulaient coopérer plus activement au système de protection. Privé de cette coopération, le ministère éprouve de la difficulté à accomplir toute la tâche. Tout système qui aurait en vue la coopération des exploitants de bois à ce travail serait bienvenu.

L'organisation de réserves forestières permanentes ayant pour but de les mettre à l'épreuve du feu et de leur donner l'administration voulue est un travail qui réclame un bon personnel permanent et un système d'améliorations continues, consistant en

postes de gardes-incendies, sentiers, chemins, ponts, lignes téléphoniques, etc. Dans mon rapport de l'an dernier, j'ai signalé la nécessité de choisir le personnel des gardes-incendies en tenant compte des qualifications spéciales pour ce travail, et j'ai indiqué le genre de qualifications. Vu que sur ce personnel doit reposer toute la responsabilité de la fondation d'un système d'administration des réserves, le choix de la qualité d'hommes requis revêt la plus grande importance. Le travail d'amélioration susmentionné à faire sur les réserves est nécessaire en vue de la protection efficace et de l'administration; et en prévision de ce travail, il est évident qu'il y aura des déboursés considérables à faire et qu'il n'y aura pas à s'attendre à des compensations immédiates provenant des produits de la forêt. En réalité, le travail qui consiste à faire des améliorations permanentes devrait être placé au compte du capital investi. Pour établir un système approprié de routes, sentiers, maisons, etc., sur toutes les parties des réserves, il faudra dépenser beaucoup d'argent, dont la répartition embrassera un certain nombre d'années. Une fois ces travaux exécutés, leur entretien n'exigera qu'un déboursé comparativement minime, en plus des travaux que pourra faire un personnel de forestiers permanents. Et, tant que ce travail n'aura pas été accompli, les forêts seront exposées à un danger qui ne pourra être évité quand les saisons seront peu pluvieuses, et beaucoup des dépenses faites pour la protection contre l'incendie seront rendues inutiles, comme le prouve si éloquemment l'histoire des années de sécheresse.

On devra donc s'attendre à ce que les dépenses exigées par l'administration des forêts excèdent pendant longtemps les revenus. Etant donné l'état actuel des forêts, on ne saurait établir un système permanent pour la protection des forêts sur un autre plan. Impossible de réparer en un jour la perte des années pendant lesquelles les incendies n'ont pas été maîtrisés. Une fois que l'on aura éliminé le danger des incendies et introduit un bon mode pour abattre le bois, l'état des forêts s'améliorera continuellement, et il viendra un temps où la production annuelle donnera continuellement un revenu suffisant pour couvrir les dépenses d'aministration et un profit aussi raisonnable qu'un gouvernement peut s'attendre de réaliser.

Le recueil de statistiques en ce qui regarde les produits forestiers est un important corollaire du travail de cette division. Avant de se mettre à l'œuvre, en 1908, on ne possédait pas de données dignes de foi sur la production forestière au Canada ni la valeur des forêts comme source de richesse et comme étant un soutien pour les industries du pays. Ces rapports ajoutés à ceux du ministère de la Douane sur l'exportation et l'importation, font connaître notre force et notre faiblesse. Ils ont montré que la valeur annuelle des produits de nos forêts atteint $166,000,000, qui n'est surpassée que par celle de l'agriculture; que, en ce qui regarde le bois à pulpe, le Canada occupe le premier rang, et qu'il fait face, non seulement à ses propres besoins, mais à une grande partie de ceux des Etats-Unis. Mais, en ce qui concerne la provision des bois francs, nous approchons continuellement du point d'épuisement, et, en réalité, beaucoup des bois francs sont virtuellement épuisés. En augmentant le personnel qui effectue ce travail, on rendra ces rapports encore plus précieux et plus utiles.

Un autre développement qui compléterait à bon droit le travail de la division forestière serait de faire des investigations sur le gaspillage des forêts et du bois ouvré et l'expérimentation de nouveaux procédés destinés à prévenir le gaspillage. Il est évident qu'on réalisera des économies si l'on peut empêcher le gaspillage du bois à l'intérieur et à l'extérieur des forêts. La demande de notre bois deviendra telle qu'il faudra le protéger, non seulement sur pied dans la forêt, mais dans tous les usages auxquels il est employé, et le faire durer aussi longtemps que possible. Le travail de cette division ne saurait être complet à moins qu'il ne puisse suivre ces produits depuis leur sortie de la forêt en passant par ses différentes phases jusqu'à la fin pour aider à leur économie. Des dispositions ayant pour objet le mode susdit devraient être adoptées sans délai.

PLANTATION D'ARBRES.

On constate par le nombre de ceux qui ont demandé et reçu des plants, c'est-à-dire 3,285 au lieu de 3,173 l'an dernier, que l'on continue à s'intéresser à la plantation des arbres sur les fermes de l'Ouest. Le nombre de ceux qui ont demandé des arbres et qui en recevront au printemps de 1912 est de 3,618; le nombre d'arbres qui leur sera distribué est de 2,729,135; ce nombre s'élevait à 2,636,000 l'an dernier. Il est de bon présage, pour ce qui concerne la classe des gens qui font la demande d'arbres, que ces personnes ont en général préalablement préparé la terre en conformité des règlements du ministère. Sous ce rapport, l'éducation du peuple commence à produire ses effets.

Le travail de bureau qu'entraîne l'expédition de la correspondance qui a trait à la préparation des modes de plantation et des listes de distribution augmente à mesure que les demandes se multiplient et l'on est sur le point de souffrir du manque d'espace dans le local qui nous est maintenant fourni à Indian-Head. Nos bureaux sont au deuxième étage de l'édifice des affaires, et en cas d'incendie nos registres ne seraient pas en sûreté. Par ailleurs, les commodités laissent à désirer, et il conviendrait de construire un édifice pour y installer les bureaux de ce travail, qui ne peut que continuer de se développer d'ici à plusieurs années.

Bien que l'on ait récemment ajouté un quart de section à la station de la pépinière forestière, le terrain est quelque peu accidenté et ne s'adapte pas très bien à la culture pour y planter une pépinière; et conséquemment on ne pourra pas produire plus de trois à trois millions et demi de plants à cet endroit. Vu que les demandes augmentent, on a décidé d'agrandir l'étendue nécessaire à une pépinière. En étudiant la question de cette extension, il faut tenir compte de trois choses: premièrement, des conditions climatériques favorables; deuxièmement, des facilités d'expéditions et troisièmement, d'un endroit où l'on pourra se procurer la main-d'œuvre. Pour qu'une pépinière produise des arbres qui pourront donner satisfaction dans toutes conditions climatérique, il est préférable de se dispenser d'irrigation, mais il faudra pouvoir compter sur une quantité suffisante de pluie pour le besoin. Il convient aussi de trouver une région exempte de grêle, car ce fléau cause de grands dégâts dans une péuinière. Comme l'on expédie à la fois, au printemps, une grande quantité d'arbres devant atteindre leur destination à bref délai, les commodités d'expédition sont de la plus haute importance pour obtenir un bon résultat. Il faut aussi, de toute nécessité, avoir une main-d'œuvre suffisante, car la nature du travail de la pépinière demande qu'à certains temps on puisse se procurer facilement de l'aide; en automne, lorsqu'il faut préparer et botter les plants, et au printemps pour les expédier. En tenant compte de tous ces faits, on a conclu que le meilleur endroit à cette fin était situé dans le voisinage de Saskatoon; on a donc fait des arrangements pour acheter des terres en cette localité. On a choisi le quart sud-est de la section 12, township 37, 5e rang, à l'ouest du 3e méridien. Le sol est légèrement argileux, uni, et peut être presque entièrement utilisé pour la culture des arbres, sauf quelques acres à l'un des angles, où il y a de la pierre. On pourra convertir ce coin en pâturage et y construire des bâtiments. On espère que cette pépinière sera en rapport dans deux ans, de sorte que l'on pourra y prendre des plants pour faire face à la demande toujours croissante.

On a décidé de faire une distribution de conifères dès qu'ils seront dans les conditions voulues; mais, vu que l'on n'en pourra jamais disposer d'une grande quantité, on a cru bon de les vendre, au lieu de les distribuer gratuitement, comme dans le cas des feuillus. Malgré qu'on a exigé du paiement, la demande de conifères a été considérable, et nous n'en avons fourni que sur demande.

GARDES-INCENDIES.

La saison de 1911 a été, en général, pluvieuse dans toutes les parties des provinces de l'Ouest, de sorte que l'on a éprouvé que peu de difficulté au cours des premières semaines du printemps. Le danger d'incendie a été une menace continue pendant tout l'été dans la Colombie-Britannique seulement.

Durant la sécheresse du printemps, plusieurs incendies sérieux ont éclaté. On en a signalé un à Mafeking, sur le chemin de fer Canadian-Northern, dans la province du Manitoba, consumant, selon les probabilités, cinquante millions de pieds de bois, ce qui a ravagé les coupes de bois. D'après plusieurs témoignages, cet incendie aurait été allumé par les étincelles d'une locomotive de chemin de fer, la chose n'est cependant pas certaine, car on dit aussi que le feu a pris naissance dans les chantiers d'exploitations forestières.

On a signalé plusieurs incendies dans le voisinage de Prince-Albert, et beaucoup d'exploitants de bois ont subi de lourdes pertes. On estime que le bois marchand qui a été la proie des flammes en cette région est de cent dix millions de pieds, mesure de bois, dont soixante-douze millions de pieds ont été sauvés et utilisés au cours de l'année passée. Malgré cela, les exploitants de bois ont subi de lourdes pertes, et il a fallu mettre en vente une grande quantité de bois dans un temps où, selon une sage administration, on aurait agi autrement.

Trois des plus désastreux incendies ont été causés par les colons, tandis qu'un autre a été causé par le chemin de fer. En dépit de tous les avertissements que l'on donne relativement au danger d'incendie, on ne semble guère en tenir compte, et il faudra probablement continuer une longue campagne d'éducation avant que le peuple se soit assez rendu compte du danger pour que l'on éprouve un peu de sécurité.

Les incendies qui ont eu lieu sont les suivants, avec leurs causes:—

Chemins de fer—en construction	33	
Chemins de fer—en fonctionnement	84	
	—	117
Chasseurs et voyageurs		115
Défrichements de terre		55
Tonnerre		26
Sauvages		16
Exploitation forestière		7
Causes inconnues		102
Total		438

Le nombre de gardes-incendies employés était de 129, répartis comme il suit: Colombie-Britannique, 46; Edmonton, 28, y compris 9 le long de la ligne de construction des chemins de fer Grand-Trunk-Pacific et Canadian-Northrn; rivières Athabaska et La-Paix, 18; Battleford, 4; Prince-Albert, 24; l'est du Manitoba, 4; Keewatin, 5.

Dans le district de Keewatin, au nord du lac Winnipeg, un garde-incendie en chef était fixé à Norway-House et un autre au lac Fendu. Leur présence y était spécialement nécessaire par suite de l'augmentation du nombre de ceux qui parcourent ce pays en canots pour faire l'arpentage ou travailler à la construction du chemin de fer projeté de la Baie-d'Hudson. La population de cette région se compose surtout de sauvages, de camionneurs et de canotiers à l'emploi de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et autres. Sur le parcours de la route en canot, le bois a été incendié, il ne reste que des îlots de bois sain au milieu d'une vaste étendue de forêt brulée ou de jeunes pousses. On s'est appliqué tout particulièrement à inculquer chez les sauvages l'idée de prévenir les incendies, et l'on a confectionné pour eux un insigne spécial de garde-incendie. Ce travail porte de bons fruits, comme on pourra le constater par le rapport du garde-incendie en chef, J. T. Blackford, daté de Norway-House, le 10 septembre 1911:—

'Sauf quelques-uns, les sauvages ont été bien soigneux cet été. Aucun rapport d'incendie ne m'est parvenu. En me rendant au lac Split, j'ai été témoin occulaire d'un incendie que je décrirai plus loin en cette lettre.

Cross Lake Indians

ᓂᔭᓈᐣ ᐃᓂᓂᐘᐠ ᓂᑎᑕᑯᐃᐧᓇᐣ ᑲᑕᐊᑐᔦᔭᐠ
ᐅᑭᒪᐃᐧᐤ ᑫᑭ ᑲᑕᐃᑐᑕᒪᐠ ᑲᑕᑫᑭᐱᑫᑕᔭ
ᐃᐢᑯᑌᐤ ᓂᑕᐢᑭᓇᕽ ᓂᔭᓈᐣ ᓂᑎᑕᑲᓇᐃᑲᓈᐣ ᑲᑕᑫᐧ-
-ᑲᐢᑭᑕᔭᕽ ᑲᑕᐃᐧᒥᑕᔭᕽ ᐁᑯᒥ ᓂᑕᑯᑌᓇ
ᑲᑕᑫᐃᐧᑕᐁᐧᐊᒪᕽ ᓂᑎᐢᑯᑌᒥᓇᓇ ᑕᐦᑕᐦ ᑲᑯᑕᐁᐧᔭᑭ
ᐁᒪᐧᔭᓇᑲᑕᒪᕽ ᓂᑎᒋᓇᐢᑯᑌᓇᐣ ᐁᑯᒋ ᑲᑕᑫᐃᐧᒋᓇᑲᕽ
ᐃᐧᓇ ᐃᒋ ᑭᑭ ᐅᑭᒪᐃᐧᐤ ᐁᑯᒪ ᐁᑕᑯᐁᐧᐠ

SAUVAGES DU LAC CROSS.

Nous, sauvages, apprécions le travail que fait le gouvernement pour empêcher les incendies des forêts dans notre région. Nous nous engageons à faire tout en notre pouvoir pour l'aider. Nous promettons d'éteindre les feux que nous aurons allumés pour camper avant de quitter les lieux.

Comme garantie de notre bonne foi, nous acceptons l'insigne du gouvernement.

Names	Band	Names	Band
[illegible]	Cross Lake	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪᐠ
[illegible]		[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ
[illegible]	[illegible]	[illegible]	ᐱᒋᑲᒪ
[illegible]		[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ
Albert Sinclair	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪᐠ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪᐠ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪᐠ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪᐠ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪᐠ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪᐠ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪᐠ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪᐠ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪᐠ	[illegible]	[illegible]
[illegible]		[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪᐠ
[illegible]		[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪᐠ	[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ
[illegible]	ᐱᒥᒋᑲᒪ	[illegible]	[illegible]

'Nous n'avons éprouvé aucune difficulté à faire ces engagements par les sauvages. Avant de leur permettre de les signer, je me suis assuré qu'ils en comprenaient la teneur. Tous et chacun ont aimé les insignes qui leur ont été donnés. Ils les ont épinglés sur leurs vêtements, chacun aux endroits où ils ont cru qu'ils paraîtraient le plus. L'un d'eux n'a pas voulu accepter son insigne avant de s'être lavé et d'avoir changé de chemise, puis se servit de son insigne en guise de bouton de collet ou d'épinglette; les chapeaux et les chemises ont été les places de préférence, mais plusieurs d'entre eux, après les avoir astiqués, les ont enfermés dans une pièce de drap, pour ne s'en servir qu'en certaines occasions spéciales.

'Plusieurs sont convaincus qu'en leur remettant ces insignes le gouvernement les a constitués chefs secondaires et gardiens des forêts.

'Quelques-uns, mais c'est le petit nombre, ont refusé de signer l'engagement, et ce sont ceux-là qu'il nous faut surveiller.

'On dit généralement dans la région de Norway-House que c'est le premier été que l'on n'a pas été témoin d'incendies de forêts. Ce résultat n'est peut-être pas dû tout entier à notre travail et à notre service, mais nous y sommes pour beaucoup.

'Il serait peut-être opportun de dire ici un mot de mon voyage au lac Split. C'était dans le commencement d'août. En descendant, j'ai voyagé deux jours avec environ vingt sauvages du lac Cross. Ils parlaient librement des grands incendies' du temps passé, et cherchaient toujours à me persuader que ce n'était pas eux, mais une autre bande quelconque qui en était responsable.

'Les environs du lac Pipestone sont couverts des plus beaux arbres que j'aie vus ici dans le nord. Je ne saurais dire jusqu'où se continue cette forêt. Au lac Sipiwesk (soit dit en passant, il y a probablement environ 2,000 îles dans ce lac), j'ai vu l'une de ces îles qui venait d'être incendiée. Quelques hommes de Nelson-House avaient campé à cet endroit la veille, et bien qu'ils eussent évidemment versé de l'eau sur leur feu de campement (nous pûmes même voir les charbons mouillés) une partie du feu a dû rester dans la mousse et atteindre la forêt.

'Le dimanche, 6 août, j'ai campé en compagnie de cinquante-cinq sauvages du lac Fendu (les sauvages ne voyagent généralement pas le dimanche). Je profiterai de l'occasion pour leur parler de la protection des forêts contre l'incendie. Ils parurent tous s'y intéresser, et le chef dit à sa bande de faire ce que j'avais conseillé. Je n'avais alors que peu d'insignes et n'en donnai qu'au chef. Il parut apprécier cet honneur. Je pris une photographie de ces hommes, la main levée, en signe qu'ils promettaient d'éteindre leur feux de campement, et j'en pris une autre du chef.

'A notre retour, nous rencontrâmes huit bateaux d'York qui transportaient les dernières marchandises d'été aux avant-postes.

'A la rivière Devil, sur la Nelson, nous avons éteint un commencement d'incendie qui aurait pu en peu de temps devenir une conflagration. Quelques sauvages négligents avaient allumé du feu un peu plus loin dans l'intérieur, le jour précédent, et, comme il pleuvait, ils ne s'étaient pas donné la peine de l'éteindre avant de partir. Il avait plu légèrement pendant la nuit; mais à notre arrivée à cet endroit, vers deux heures de l'après-midi, le lendemain, la mousse et les broussailles venaient de s'enflammer sur une largeur d'une centaine de verges. J'ai photographié ce commencement d'incendie aussi bien que j'ai pu, on y voit un beau spécimen d'épinette dont les racines sont brûlées à une profondeur de dix-huit pouces.'

On trouvera de plus, ci-joint, un rapport d'un voyage d'exploration qu'a fait M. Blackford au cours de l'hiver.

Dans la région de Battleford, le garde-incendie en chef, M. George Douglas, a fait un arrangement avec les autorités provinciales, en vertu duquel les forestiers locaux sont autorisés à prendre charge des districts non boisés, afin d'agir en qualité de force auxiliaire pour les forestiers réguliers. Ces hommes doivent combattre les incendies qui éclatent dans leur circonscription et sont payés seulement pour le

temps qu'ils sont occupés à ce travail. Un tel arrangement a bien aidé à la protection contre les incendies.

Dans la région d'Edmonton, on a pris des dispositions pour mettre un vapeur sur la rivière Athabaska en vue d'aider à la patrouille d'incendie. A partir de Grand-Rapids jusqu'à l'embouchure de la rivière McLeod, il y a une étendue d'eau navigable où le courant est si rapide que le voyage en canot est difficile et parfois impossible, et l'on ne peut pénétrer dans l'intérieur du pays que par voie de la rivière. On a fait au ministère des demandes pressantes afin qu'il établisse dans ces parages un systême plus pratique de patrouille que par le passé, et il a décidé de mettre un bateau-patrouille sur la rivière. Ce bateau a 42 pieds de longueur et un tirant d'eau de 10 pouces. Le moteur est assez puissant pour refouler le courant et possède les qualités requises pour le travail qu'il doit accomplir. Il a rendu de bons services pendant toute la saison qui a suivi son lancement.

On a commandé un autre bateau pour pareil travail sur la rivière Mackenzie, mais, vu que la commande en a été faite tard, il s'en est suivi une livraison tardive, et comme il a fallu donner toute l'attention voulue à l'expédition des rennes en aval de la rivière, ce bateau n'a pas été transporté; il sera cependant mis en service à la saison prochaine. Plusieurs bateaux de ce genre placés sur les eaux de ce Petit lac de l'Esclave et des rivières de La-Paix et Mackenzie rendraient de grands services pour combattre les incendies dans ces régions isolées où les rivières sont les grandes voies de communication.

Dans la région côtière de la Colombie-Britannique, l'incendie le plus désastreux qui s'est déclaré a pris naissance sud les bords du lac Coquitlam, sur des terrains que se préparaient à nettoyer la *Vancouver Power Company.* En dépit des efforts des gardes-incendies, la conflagration dura six semaines, détruisant quatorze millions de pieds de bois de construction, dont cinq millions ont été entièrement consumés. On aiderait beaucoup la patrouille si l'on construisait des cabanes avec endroits où les gardes-incendies seraient constamment en sentinelles, et si l'on pratiquait des trouées pour donner accès aux sentiers de patrouille que l'on ne peut maintenant atteindre qu'en faisant des détours. Vu le nombre de nappes d'eau d'une étendue considérable qui existent dans ce pays, on aiderait beaucoup les gardes-ncendies en plaçant plus de bateaux sur les voies d'eau.

Plusieurs incendies ont ravagé les régions montagneuses de la Colombie-Britannique, et l'on a trouvé que la plupart avaient été causés par le tonnerre. Ces incendies ont détruit 1,555,000 pieds de bois de construction. Le plus désastreux s'est déclaré sur la ligne du chemin de fer qui relie Revelstoke à Arrowhead. On a abattu du bois sur tout le parcours de cette ligne; de grandes quantités de débris gisent sur le sol, ce qui constitue une proie facile pour l'incendie; aussi il en est survenu en ces parages presque chaque année. Comme la compagnie de chemin de fer se propose de se servir de locomotives à pétrole sur cette voie l'année prochaine, on espère que les dangers seront bien atténués.

PATROUILLES LE LONG DES VOIES FERRÉES.

Une patrouille de gardes-incendies sous la direction de J. A. Dunn a été maintenue le long de la ligne de chemin de fer Grand-Trunk-Pacific à l'ouest d'Edmonton, et sur celle du Canadian-Northern' après le commencement de la construction jusqu'à Yellowhead. On a ausi maintenu des patrouilles sur le chemin de fer Alberta-Central et sur celui du Canadian-Northern dans la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique. Grâce à cette précaution, l'on n'a pas eu à signaler d'incendies causés par le passage de la voie, sur l'embranchement de laquelle on a enlevé tous les débris, ne laissant ainsi que peu de matières inflammables.

On a projeté la construction de quelques chemins de fer dans les régions forestières du nord. La plus grande partie du parcours du chemin de fer de la Baie-d'Hudson sera à travers une forêt ininterrompue de jeunes arbres. D'autres che-

mins de fer ont obtenu des chartes les autorisant à construire des voies ferrées dans le nord du pays, ce qui sera pendant quelques années une source de dangers relatif aux incendies. On a pris des dispositions pour faire surveiller toutes ces voies en construction.

Des patrouilles ont été postées le long des chemins de fer en service, vu que ceux-ci constituent, sans doute, la principale source de danger. Plusieurs des incendies les plus désastreux de la saison dernière ont pris naissance le long de la voie ferrée et le chemin de fer a probablement été la cause de plusieurs d'entre eux. Les compagnies de chemin de fer se sont montrées disposées à prêter leur concours au travail de protection contre les incendies, et elles ont pris des mesures à l'effet de débarrasser leurs emplacements de chemin de fer des matières inflammables. Le chemin de fer Pacifique-Canadien a accompli cette tâche sur tout son parcours dans la région des montagnes.

Cette compagnie remplace, aussi dans ces endroits, les locomotives à charbon par d'autres à pétrole, ce qui aura pour effet de diminuer considérablement le danger d'incendie sur les pentes rapides de cette section.

Vu que les dépenses de patrouille le long des lignes de chemin de fer sont onéreuses pour le ministère, j'ai recommandé de modifier la loi des réserves forestières à l'effet d'obliger les compagnies à en payer la moitié. Mais, comme une modification proposée à la loi des chemins de fer est, depuis, devenue une loi sous l'empire de laquelle les chemins de fer sont tenus de fournir une patrouille d'incendie, en vertu des règlements de la Commission des chemins de fer, on n'a pas donné suite à cette recommandation. Depuis la mise en vigueur de la modification à la loi, on a soumis des recommandations à la Commision des chemins de fer relativement à la patrouille qu'il faudrait exiger des chemins de fer qui passent par les forêts qui font partie des terres fédérales.

INSPECTION DU BOIS DE CONSTRUCTION.

On a continué l'inspection du bois de construction le long de la route projetée du chemin de fer de la Baie-d'Hudson à partir du lac Fendu, en allant vers l'est de la baie d'Hudson en suivant la rivière Nelson, et je transmets ci-joint le rapport de T. W. Beard sur ce sujet. On n'a pas trouvé d'arbres de haute futaie sur ce parcours, sauf en quelques endroits le long de la rivière, où l'on a trouvé quelques petits massifs d'épinettes arrivées à maturité, ne pouvant former en tout qu'un total de quelques milles carrés. Dans le reste de la région parcourue, le bois est composé, en grande partie, d'épinettes noires de petite taille, parmi lesquelles se trouvent quelques mélèzes d'Amérique qui poussent dans les marais. Le sol froid et humide des marécages est impropre à la croissance des arbres, et à mesure que l'on avance vers la baie d'Hudson, la forêt dégénère en type alpestre; les arbres sont petits et rabougris et croissent avec une telle lenteur qu'une forêt ne pourrait se reproduire dans mille ans.

Une inspection du bois de construction, dirigée par W. J. Vandusen, a été faite dans la région des collines de Porcupine, au Manitoba, en vue de déterminer ce qu'il faudrait ajouter à la réserve forestière, si l'on doit l'agrandir. On a examiné la région du sud, de l'est et du nord, et l'on a trouvé qu'une grande étendue, située en dehors de la réserve, était accidentée et montueuse, et le sol glaiseux, mélangé de cailloux; mais la surface s'aplanit à mesure que l'on approche du chemin de fer Canadian-Northern en allant vers l'est, et forme un plateau uni dont le sol est sablonneux, avec quelques endroits marécageux. Le bois de construction se compose en grande partie d'épinettes et de pins gris, et de grandes étendues ont été concédées sur permis. Cette région étant très peu propre à l'agriculture, on a recommandé d'inclure à cette réserve une étendue additionnelle de 272,640 acres.

M. D. R. Cameron a examiné les forêts des régions du Petit lac de l'Esclave, et le rapport qu'il en a fait sera publié au Bulletin N. 29 de cette division. La région

du Petit lac de l'Esclave est sur le chemin qui conduit au district la rivière La-Paix; et grâce à l'intérêt que l'on porte à l'exploitation de ce pays elle offrira les voies par eau et par terre au flot toujours croissant de la colonisation. On a commencé aussi la construction d'un chemin de fer, et l'on a cru, en conséquence, qu'il était important de faire une inspection des bois de construction et de préparer un système de protection de ce bois contre l'incendie.

En général on a suivi les rivières comme artères principales pour procéder à l'inspection, et de place en place on a expédié des sous-équipes à travers les marécages, les hommes portant leurs provisions sur le dos.

A partir de Sawridge (à l'extrémité est du Petit lac de l'Esclave) l'équipe se dirigea le long de la rive nord du lac jusqu'à The-Narrows, puis retourna à Sawridge en suivant la rive sud du lac dans le district de Swan Hills. L'exploration du pays n'a pas pu être complétée, mais le sera l'été prochaine.

Le Petit lac de l'Esclave est peu profond et sa rive nord est très rocheuse. Il a pour émissaire la Petite rivière de l'Esclave, qui coule à travers une vallée de huit à dix milles de largeur formée de muskegs brulés dont le terrain est plat et où se voient çà et là des monticules de sables et des masses d'argile arrondies; elle atteint ainsi la rivière Arthabaska à Mirror-Landing.

Au nord-est du lac se trouve un plateau appelé Martin-Mountain, et au sud, un autre du nom de Swan-Hills. A l'ouest de The-Narrows, la distance entre le lac et le plateau s'accentue et l'on y voit de grandes étendues de terre arable.

En général, le sol des terres propres à l'agriculture se compose de masse (argile ou sable) reposant sur un fonds argileux. On trouve des terres arables au nord de l'Arthabaska et à l'est de Mirror-Landing (environ 75 milles carrés), entre le ruisseau Muskeg et Mirror-Landing, le long de la Petite rivière de l'Esclave,(environ 15 milles carrés), dans le township 73 des deuxième et troisième rangs (25 milles carrés), adjacent à Sawridge (9 milles carrés), au sud de Martin Mountain, entre les ruisseaux Muskeg et Martin (45 milles carrés), dans le township 72, du 6ème rang (10 milles carrés) et le long de la rivière Swan (25 milles carrés), à l'ouest de la rivière Swan et au nord de Swan-Hills se trouve une grande étendue de terrain presque tout propre à la culture. Cette région renferme peut-être 360 milles carrés.

Les grandes étendues de terre impropre à la culture se partagent en deux classes, (1) les terres non drainées, et (2) les terres accidentées. Les premières sont des muskegs, les autres sont situés sur les plateaux de terrain fourré.

Parmi les 6,700 milles carrés qui ont été examinés, environ 2,000 milles carrés se composent de muskegs. Sur une étendue de 923,000 acres on trouve surtout du tremble; ce bois forme 80 pour 100 du total. Une telle forêt donnerait environ 20 cordes de bois à pâte de papier à l'âcre. On pourrait reboiser ces forêts de tremble avec des épinettes.

On trouve aussi du peuplier le long de la rivière Swan, et une moindre quantité de bouleaux le long de la rivière Assineau. Le pin gris pousse surtout sur les terrains sablonneux que l'on remarque le long de la rivière Arthabaska et de la Petite rivière de l'Esclave. Sur les flancs des montagnes dites Swan Hills on trouve beaucoup de cyprès servant à la construction des cabanes. Ce genre de bois couvre une superficie totale d'environ 1,900 milles carrés. Sur plus de quatre-vingt-dix pour cent de cette superficie, la grosseur actuelle du bois n'atteint pas celle des traverses de chemin de fer; de tels arbres ont néanmoins une certaine utilité comme arbres protecteurs et pourront plus tard être transformés en pâte à papier. Ce district pourrait fournir environ 1,500,000 traverses de chemin de fer. Ce bois donnerait environ 5,700,000 cordes de pâte à papier, quantité qui serait doublée en vingt ans si l'on laissait profiter les arbres.

Il existe une source additionnelle de bois de pâte à papier (principalement du sapin baumier) dans la région de Martin-Mountain.

Une superficie équivalant à quatorze pour cent de l'étendue totale qui a été inspectée, a été incendiée au cours des derniers vingt-cinq ans. Les forêts de peupliers

n'ont pas souffert grand dégât mais les muskegs ont été ravagés. Au cours du temps susmentionné (c'est-à-dire pendant les derniers vingt-cinq ans), plus de 300 milles carrés ont été incendiés le long de la Petite rivière de l'Esclave; 230 milles carrés à l'est de Martin-Mountain; 90 milles carrées au nord de Narrows; 140 milles carrés dans la région de Swan-Hills; 45 milles carrés vers les sources de l'Otawaw, sans compter d'autres petits incendies. Les plus désastreux sont les deux qui, dans un intervalle de treize ans, ont éclaté dans les Swan-Hills, détruisant 350,000,00(trois cent cinquante millions) de pieds de bois de construction. Une telle quantité aurait pu suffire aux besoins d'une grande nation pendant nombre d'années.

Cette superficie ne s'est que très peu reboisée.

Pour plus de commodité, on a divisé le pays en dix districts, en la manière ci-après, et totalisé les quantités de bois comme il suit:

Districts.	Traverses.	Cordes de bois à pâte à papier.	Bois de const.
		Cordes.	Pds M. de pl.
Lac Moose	16,000	4,320,000	4,820,000
Vallée de la Petite rivière de l'Esclave	5,000	....	2,500,000
Martin Mountain	227,000	14,288,000	12,700,000
The-Narrows	....	734,000	1,720,000
Otauwau	2,000	108,000	53,000,000
Versant nord	....	2,592,000	207,722,000
Swan-Hills	1,500,000	5,780,000	10,000,000
Sauteux supérieur	....	4,680,000	56,150,000
Ruisseau Vermillon	....	....	....
Rivière Coutts	2,250,000	522,000	....
Total	4,000,000	33,024,000	348,612,000

M. Cameron recommande que les régions de Swan-Hills et de Martin-Mountain soient constituées en réserves forestières. Ces terres, dit-il, sont impropres à l'agriculture, et l'on doit, non seulement les conserver pour fournir un approvisionnement supplémentaire de bois de construction, mais pour régulariser le débit des rivières et empêcher l'échancrement de leurs rives. Au cours des années dernières, le déboisement par l'incendie des pays voisins des sources des tributaires de la Petite rivière de l'Esclave a donné lieu à des crues et à des baisses très fortes, causant ainsi de grands torts à la navigation. De fait, les choses en sont venues à un tel point que chaque orage sérieux cause une petite inondation, et une semaine de pluie forme un torrent rapide qui entraîne des arbres et du bois épars de toute sorte, ce qui constitue un danger pour la navigation. En outre, l'érosion remplit bien vite le fond des chenaux des rivières et forme des barrages de sable et de gravier. Dans un pays où le développement dépend en grande partie des communications par au, il est évident que l'on doit porter remède à l'état actuel des choses au moyen de la conservation des forêts.

Il faut de toute nécessité protéger plus efficacement les forêts contre les incendies, et M. Cameron a présenté un plan de patrouille régionale et de postes de sentinelles qui comblera certainement la lacune qui existe, s'il est adopté.

M. E. G. McDougal a dirigé l'inspection des collines de Porcupine dans la province de l'Alberta. Cette chaîne de collines, d'une altitude de 4,000 à 5,800 pieds au-dessus du niveau de la mer, est située dans le voisinage des montagnes Rocheuses et se trouve au milieu d'une région ou la culture et le pâturage sont développés. Les flancs des collines sont en partie boisés de sapins Douglas, d'épinettes et de pins où parfois l'on rencontre des massfs de bois marchand. L'étendue boisée a été grandement réduite dans ces dernières années par les exploitations forestières et les incendies; mais ces collines ont, pendant longtemps, été la principale source d'appro-

visionnement de bois de construction de la contrée environnante et des petites villes situées à proximité. Quelques cours d'eau importants et qui sont déjà bien en usage pour des fins d'irrigation ont leurs sources dans ces collines. Pour ces raisons, on a considéré qu'il était à propos de recommander qu'une superficie de 194 milles carrés soit réservée pour des fins forestières.

Plus tard dans la saison, M. McDougall fit un examen de la zone sablonneuse située sur le côté nord de la rivière Saskatchewan du Nord, vis-a-vis de Prince-Albert, dans le voisinage des réserves forestières Pines et Nesbet. Les terrains qui ont été inspectés se composent de collines sablonneuses et de marécages incultes. Les arbres, bien que de petite taille, croissent rapidement et fournissent du bois de chauffage, et d'autre pouvant servir à faire des clôtures et des traverses de chemin de fer. On a recommandé d'ajouter à la réserve forestière Nesbet cent trente-six milles carrés de terrain au nord de la rivière et à la réserve forestière Pine, treize milles carrés au sud de la rivière. Une inspection a aussi été faite dans le voisinage de Fort-à-la-Corne, à l'est de Prince-Albert, sur la rivière Saskatchewan, et l'on a déclaré cette contrée impropre à l'agriculture. L'aspect de cette région diffère de celui des terres qui avoisinent Prince-Albert, parce qu'il s'y trouve un plus grand nombre de muskegs. On n'a pu faire un examen complet du pays car la saison étant avancée, et une épaisse couche de neige couvrait la terre; on reprendra ce travail. Cependant, on peut calculer sur une étendue de 512 milles carrés de terre non arable.

M. G. H. Edgecombe a dirigé deux expéditions qui continuaient l'inspection des limites de la réserve forestière des Montagnes-Rocheuses vers le nord à partir de la rivière Saskatchewan du Nord, au point où l'arpentage limitrophe de la réserve avait eu lieu l'année précédente. La chaîne montagneuse s'élargit et la base des collines s'étend plus loin dans la prairie en se dirigeant vers le nord, et l'on rencontre une vaste étendue de muskegs et de terrain accidenté, ce qui fait que la limite de l'est de le réserve est difficile à déterminer. On a trouvé que, pour y inclure toute la terre forestière il serait nécessaire de dévier de la ligne déjà déterminée sur une grande partie du parcours pour ramener la limite vers l'est, ce qui ajouterait une étendue de 2,483 milles carrés à la réserve.

Dans cette contrée, comme ailleurs, le bois a été très ravagé par l'incendie; les chablis et les marécages rendent le travail d'exploration difficile et pénible. Les arbres arrivés à maturité ne sont pas nombreux; ce sont des épinetes, des cyprès et quelques bosquets de sapins Douglas. Les rivières sont des tributaires importants des rivières Saskatchewan et Arthabaska, et le basin de drainage est ausi important que celui de la partie sud de la réserve. Cette partie de la réserve contient des gisements de houille d'une grande valeur, et les opérations minières se développent rapidement. La demande de bois pour l'exploitation des mines deviendra si considérable qu'il est douteux si les forêts pourront y satisfaire, dans l'état actuel de déboisement où elles se trouvent.

Dans la région côtière de la Colombie-Britannique, M. H. Cloughton-Wallin a fait une inspection spéciale de la contrée environnant la rivière Anderson additionnellement aux explorations moins complètes. Le bois de construction sur pied, le long de cette rivière a été le sujet d'un désappointement, parce que l'on a découvert qu'il avait été grandement endommagé par l'incendie; en conséquence, vu le coût élevé de construction d'un chemin de fer pour le transport du bois,—car il n'existe dans cete région aucun autre moyen de transport,—l'exploitation forestière ne serait pas actuellement rémunératrice.

M. J. W. Curry a dirigé l'inspection des bois de construction de la région de la rivière des Anglais, et son rapport est annexé ci-après. L'état du bois n'est pas encourageant. Ce territoire formera, à l'avenir, partie de la province de l'Ontario.

RÉSERVES FORESTIÈRES.

La loi des réserves forestières et des parcs du Dominion, adoptée le 10 mai 1911, en outre de quelques changements qu'elle a apportés au texte de la loi, a ajouté 13,403,600 acres à la superficie comprise sous réserves forestières, dont la plus grande partie est comprise dans la réserve forestière des Montagnes-Rocheuses. La superficie totale constituée en réserves est maintenant de 16,128,920 acres, réparties comme il suit:

Colombie-Britannique:—		
Long-Lake..	121,600	acres.
Monte-Hills..	67,840	"
Martin-Mountain..	11,360	"
Niskonlith..	80,000	"
Tranquille..	95,360	"
Hat-Creek..	131,200	"
Larch-Hills..	16,000	"
Yoho-Park..	463,040	"
Glacier-Park..	367,360	"
Manitoba:—		
Riding-Mountains..	982,400	acres.
Turtle-Mountain..	69,920	"
Spruce-Woods..	143,680	"
Duck-Mountain n° 1..	898,560	"
Porcupine n° 1..	199,680	"
Saskatchewan:—		
Beaver-Hills..	63,360	"
Pines..	98,560	"
Moose-Mountain..	99,840	"
Porcupine n° 2..	230,400	"
Duck-Mountain n° 2..	51,840	"
Cypress-Hills n° 2..	51,840	"
Nisbet..	9,560	"
Alberta:—		
Cooking-Lake..	71,360	"
Cypress-Hills n° 1..	51,840	"
Rocky-Mountains..	11,656,320	"
Buffalo-Park..	101,760	"

L'organisation des réserves n'a pas donné complète satisfaction, vu que l'argent destiné à cette fin n'était pas suffisant pour atteindre le but désiré, ou pour fournir aux gardes-incendies les commodités requises pour demeurer sur les réserves de leur division ou procurer les communications rapides; l'insuccès de quelques-uns des forestiers dans l'administration de leurs districts y a aussi été pour quelque chose. On a pourvu à une subvention plus substantielle pour l'année prochaine, et grâce à une réorganisation qui a été partiellement mise en vigueur, on espère réussir assez bien à combler ces lacunes.

Conformément à la forme d'organisation adoptée, chaque réserve sera divisée en district forestier sous la surveillance d'un forestier permanent qui sera tenu de demeurer sur son district, dans une maison que lui fournira le ministère. Son devoir sera de parcourir ce district, de le protéger contre l'incendie et les intrus, d'ou-

vrir des sentiers et des chemins, et d'entretenir en bon ordre toute ligne téléphonique qui pourra relier son district avec les autres. Il devra s'occuper aussi de toute exploitation forestière effectuée en son district afin de voir que tous les règlements soient dûment observés et de vérifier la coupe du bois. Il fera son rapport au surveillant qui lui donnera ses instructions en sa qualité de directeur de toute la réserve.

L'inspecteur sera responsable de l'exécution des travaux de la réserve, du travail des forestiers, du paiement du travail effectué; il fera aussi rapport, directement, au bureau central à Ottawa, sur la plupart des sujets, et il en recevra ses instructions. Bien qu'il soit préférable que le surveillant ait reçu un entraînement technique, la chose n'est pas indispensable pourvu qu'il soit habile en pratique.

Sur les plus grandes réserves, il y aura aussi un aide ayant reçu un entraînement technique et gradué d'une école forestière; il agira en qualité d'aviseur technique du surveillant et sous ses ordres.

On a établi un système d'inspection des réserves forestières. L'inspecteur devra avoir reçu un entraînement technique, être habile en pratique et posséder de l'expérience. Son travail consistera à discuter avec les surveillants et les forestiers les meilleures méthodes à suivre pour l'exécution du travail à faire et du nouveau travail à entreprendre; à voir si les employés observent les règlements et à examiner leurs travaux et voir aux dépenses générales. Pendant le travail d'organisation, l'inspection devient une nécessité, et jusqu'à présent, cete partie a laisé à désirer.

Le personnel des réserves se compose ainsi: 35 forestiers permanents et 11 forestiers temporaires.

Pour l'excution efficace du travail, il sera nécessaire d'améliorer la méthode d'accomplir le travail de bureau. Les régistres des correspondances, des instructions, des dépenses et des revenus devraient être mieux tenus, et il faut, pour cela, un meilleur aménagement et plus d'espace.

Le seul incendie qui a causé de grands dommages s'est déclaré dans une colonie avoisinante et a ravagé le côté sud de la réserve forestière de-Riding-Mountain. Cet incendie a détruit une grande quantité d'épinettes que l'on évalue à 1,870,000 pieds. mesure du bois. Il a fallu disposer immédiatement du bois, afin de ne pas tout le perdre. On a divisé l'étendue incendiée en huit coupes, que l'on a vendues à l'enchère; le bois sur pied s'est vendu $2.00 à $2.10 le mille. Le bois fut vendu à la condition que nul arbre vert, non marqué par le forestier, ne fût abattu, que la coupe ne fût faite à plus de dix huit pouces du sol, que les débris fussent empilés ou enlevés conformément aux instructions des forestiers.

On a trouvé qu'il était désirable de permettre l'établissement de quelques scieries mécaniques sur la réserve forestière de Riding-Mountain, vu que le bois de construction a été abattu en grande partie près de la lisière de la réserve, et qu'il serait avantageux pour les colons de faire scier leurs billes dans le bois, de manière à n'avoir à charroyer que les planches. Le 23 décembre, on demanda des soumissions pour l'établissement de trois scieries sur la réserve, avec mention du prix devant être chargé aux colons pour l'abatage et le sciage de leur bois de construction. Les soumissions qui ont été reçues comportaient le prix de $9 à $10 les 1,000 pieds. Quoique la saison fut alors avancée, les propriétaires de scieries commencèrent les travaux, et, dans l'ensemble, ont bien observé les règlements.

Les propriétaires des scieries ont utilisé complètement les arbres, secs et verts, et ont empilé les débris; le travail de l'année dernière a été mieux fait que celui de l'année précédente. Ils commencent à mieux comprendre ce qui laisse à désirer et le but des méthodes suivies. De semblables travaux ont été exécutés sur la réserve des Montagnes-Rocheuses.

On a obligé les colons qui, en vertu d'un permis, abattent le bois de construction dont ils ont besoin, d'en faire un usage plus économique et de se débarrasser des débris. Mais, leurs opérations étant individuelles et dispersées dans la contrée, il a été

difficile de les surveiller. On a aussi constaté chez ces derniers du progrès dans leur mode d'exploitation.

Les colons et les petits propriétaires de scieries ont porté plaintes contre les propriétaires de coupes de bois sur la réserve, qui, disent-ils, n'ont pas été obligés de suivre les règlements. Les dispositions du permis pourvoient pleinement à la mise en vigueur de ces règlements, mais on s'est demandé si cette division avait juridiction en cette matière, et c'est ce qui a empêché d'adopter une ligne de conduite.

On a clôturé une partie de la réserve forestière de la montagne à la Tortue, au sud du Manitoba, car on a pensé qu'en mettant cette étendue en pâturage la consommation de l'herbe aiderait à éloigner les incendies. On a adopté des règlements pour l'administration de ce pâturage, et les dispositions sont les suivantes:

Permis de pâturage sur la réserve forestière de la montagne de la Tortue.

1. Peuvent être accordés, sujets aux règlements ci-après établis, des permis pour pâturage de bêtes à cornes ou de chevaux dans les parties du township 1er, rang 21, et du township 1er, rang 22, à l'ouest du premier méridien, les dits terrains étant situés dans les limites de la réserve forestière de la montagne à la Tortue.

2. Le nombre d'animaux que pourra contenir le troupeau qui pacagera sur le dit lopin de terre et la durée permise du pacage seront fixés chaque année par le directeur des forêts.

3. Subordonnément à l'approbation du directeur des forêts, le garde-forestier fixera une date avant laquelle les demandes de permis de pâturage seront présentées, et toutes les demandes reçues après la date fixée ne seront prises en considération seulement que lorsque les demandes antérieures à cette date auront été accordées ou refusées. Un avis de la date fixée sera dument donné au moins trente jours avant dans un journal publié dans la région.

4. Les demandes de permis de pâturage doivent être rédigées sur la formule fournie à cette fin, et donner une description suffisante pour identifier le troupeau, y compris les marques et les signes distinctifs quand il y en a.

5. Les résidents qui ont l'intention de demeurer dans le voisinage de la réserve auront la priorité dans la concession des permis.

6. Les droits de permis de pâturage seront de vingt-cinq cents par tête de bétail et par mois, ou un dollar par tête de bétail pour la saison, payables d'avance. Dans le calcul des impôts attachés aux permis on ne tiendra pas compte des animaux qui auront six mois ou plus.

7. Les permis ne seront accordés que pour l'usage et au profit exclusif des propriétaires de troupeaux, et pour aucune considération ne pourront être transférés, sous peine d'être annulés.

8. Quand un permissionnaire est prêt à mettre un troupeau sur la partie concédée en pâturage, il doit en avertir, par la poste ou autrement, le garde-forestier ou tout autre fonctionnaire en charge de la réserve. Il devra, également, donner avis quand il retirera son troupeau. Tout troupeau sorti avant l'expiration du permis pourra être remplacé par un autre, jusqu'à concurrence d'un nombre égal dont le permissionnaire sera propriétaire.

9. A l'expiration du permis, le permissionnaire devra retirer son troupeau de la réserve, et s'il ne l'a pas fait dans les sept jours qui suivent l'expiration du permis, le fonctionnaire chargé de la réserve peut faire sortir le troupeau, et le ministre n'assumera aucune responsabilité pour la perte du troupeau ni du dommage qu'il aura pu causer.

10. A la demande du fonctionnaire en charge de la réserve, le propriétaire de tous les troupeaux en pâturage est tenu, en vertu d'un permis, de donner régulièrement du sel à ces animaux et en la manière indiquée.

11. Les animaux morts à l'intérieur de la réserve devront être immédiatement sortis par le propriétaire, qui les enlèvera ou les fera brûler.

12. Tous les permissionnaires sont tenus d'aider à l'extinction des incendies qui ravagent la partie de la réserve concédée sous permis.

13. Le ministère ne sera pas responsable du dommage que pourront causer les animaux qui auront franchi les clôtures.

14. Si, après une inspection, il est reconnu que le pâturage cause du dommage à la forêt et nuit à la production du bois, le ministère de l'Intérieur peut donner l'ordre de fermer le pâtuage.

Les essais de l'année dernière n'ont pas suffi pour fournir des renseignements relatifs au succès de l'entreprise.

Jusqu'à présent, les règlements des réserves forestières n'accordaient des permis d'abattre du bois de construction que pour l'usage des colons,—on entend par colon une personne qui réside sur une ferme. Cependant, il semble que, les réserves étant la propriété du public, les personnes qui habitent les villes et les villages (plusieurs d'entre elles étant moins à même de se procurer du bois de construction que les cultivateurs), sont aussi dignes de considération que ces derniers, et il ne semble pas y avoir une raison suffisante pour maintenir cette restriction de l'usage de la réserve. On pourrait concéder des coupes de bois aux écoles, aux églises et aux municipalités.

Les réserves pourraient aussi fournir le bois aux petits établissements manufacturiers. A l'avenir, on pourrait établir dans le voisinage des réserves, plusieurs industries qui aideraient au développement commercial de la localité et seraient pour elle une grande source de richesse.

Il y a dans l'intérieur des réserves des endroits sur lesquels pousse une bonne quantité d'herbe, et sur lesquels on peut faire paître les animaux sans endommager la forêt. Telle est surtout la réserve forestière des montagnes Rocheuses. Des règlements semblables à ceux établis pour la réserve forestière de la montagne à la Tortue aideraient à l'exécution de ce projet d'une manière satisfaisante.

COUPES DE BOIS SOUS PERMIS.

Afin de protéger les droits accordés aux concessionnaires des coupes de bois, sous l'empire de la loi des terres fédérales, antérieurement à l'établissement de la loi des réserves forestières et de la mise à part des réserves, l'article 11 de la loi des réserves forestières porte que rien dans cette loi ne sera contraire ou préjudiciable à aucun droit ou intérêt qui aura été acquis précédemment en vertu d'un bail ou d'un permis quelconque, pour abattre du bois de construction ou pour toute autre fin relative à toutes terres comprises dans une réserve."

Cette clause restrictive a maintenant été légalement interprétée comme ayant l'effet d'éliminer de la réserve forestière et de la portée de la loi des réserves forestières le bois de construction compris dans le permis, avec résultat que ce bois de construction qui forme la plus grande partie du bois arrivé à maturité dans les réserves forestières, et devrait être exploité en vue de conserver un approvisionnement futur, ne tombera pas sous le contrôle de l'administration des réserves forestières, seules les parties non boisées eu improductives seront administrées en vue des fins pour lesquelles les réserves ont été mises à part; et seuls, les colons et les exploitants seront sujets aux règlement et à la protection établis. La loi aurait facilement pu être modifiée pour enlever une telle anomalie, sans porter de graves atteintes aux droits des permissionnaires, et si cette clause n'est pas enlevée, les fins pour lesquelles les réserves forestières ont été établies seront à peu près nullifiées.

INVESTIGATIONS SPÉCIALES.

Vu que dans la protection des forêts les produits naturels jouent un grand rôle, on a considéré nécessaire de commencer une inspection spéciale de la reproduc-

tion qui suit les incendies et les abatages, afin que les méthodes à mettre en vigueur pour régulariser les abatages puissent être suivies de façon à produire les résultats attendus. On peut faire ressortir l'importance de cette inspection en montrant que dans les montagnes Rocheuses une différence d'arbres à graines laissés, ou dans l'état des semis peut signifier une différence entre une reproduction d'épinettes ou de sapins baumiers, et sous presque toutes les conditions l'épinette est l'essence la plus précieuse.

M. T. W. Dwight, gradué de l'école forestière de l'Université de Toronto, a reçu la direction de cette inspection, et le rapport qu'il en a fait a été publié sous forme de bulletin (N. 31 de cette division).

M. H. Claughton-Wallin a fait aussi une inspection spéciale de la croissance du sapin Douglas sur la région côtière. Il a trouvé qu'à l'âge de 50 ans le diamètre moyen, à hauteur de poitrine (4½ pieds du sol), était de 18·9 pouces, et que la hauteur moyenne était de 101 pieds. A l'âge de 100 ans, le diamètre à hauteur de poitrine était de 32·4 pouces, et la hauteur de 166 pieds.

D'après ces mesures, on a établi des tables de production, et l'on a trouvé qu'elles s'accordaient substantiellement avec celles préparées par le service forestier des Etats-Unis, en ce qui concerne le sapin Douglas dans les Etats-Unis.

ADMINISTRATION DES EAUX.

L'administration de l'approvisionnement d'eau du pays est entièrement liée à celle des forêts. Les réserves forestières sont les sources des rivières et des cours d'eau, et on a trouvé de grands réservoirs naturels et des emplacements pour en construire d'autres artificiels qui peuvent régulariser et contrôler les débits des cours d'eau. En conséquence, les forêts et l'approvisionnement d'eau sont intimement associés et peuvent être convenablement administrés comme un seul système.

Les eaux des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan sont administrées par le gouvernement fédéral en vertu de la loi de l'irrigation. On peut faire remarquer que, bien que la loi soit appelée la loi relative à l'irrigation, elle embrasse tous les usages d'eau et pourrait être désignée, comme une loi semblable, nommée dans la Colombie-Britannique, la "Loi des Usages d'Eau". Les mesurages de cours d'eau, les jaugeages des réservoirs d'emmagasinage, et les sujets qui touchent au contrôle de l'approvisionnement d'eau, en général, ainsi que l'inspection des travaux d'usage d'eau pour les besoins domestiques, municipaux, industriels et mécaniques, la construction des travaux de drainage et la concession de permis pour pareilles fins y sont traités. La seule question d'approvisionnement d'eau qui ne relève pas directement du bureau du commissaire de l'irrigation est celle de la force hydraulique, que l'on a retranchée dernièrement des opérafions de la loi de l'irrigation, et l'on comprend difficilement comment ce retrait pourra donner une administration efficace. Le travail du bureau du commissaire de l'irrigation à Calgary a donné la base de toute l'administration des usages d'eau dans le territoire qu'embrasse la loi. Pour suivre le développement de l'ouest et l'inspection d'un nombre croissant des demandes d'eau, il faudra augmenter le personnel extérieur et intérieur du bureau du commissaire de l'irrigation, si l'on veut que le travail soit effectué d'une manière efficace.

INSPECTION DU PROJET D'IRRIGATION DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PACIFIQUE-CANADIEN.

En 1901, on a donné autorité à la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien de construire un système de canaux, etc., en vue de l'irrigation d'une étendue de terre comprenant environ trois millions d'acres, située le long de la ligne principale du chemin de fer de la compagnie, à l'est de Calgary, Alberta. La compagnie avait 15 années pour compléter ce système de travaux.

L'eau pour ce projet est prise dans la rivière Bow, à deux endroits différents, savoir: sur la section 13, township 24, rang 1, à l'ouest du 5ième méridien, près de la ville de Calgary, et à Horseshole Bend, dans le township 21, rang 18, à l'ouest du 41èm méridien. Pour la commodité de l'opération, la compagnie a divisé son terrain d'irrigation, par des lignes nord et sud, en trois parties presque égales. La partie de l'ouest et la partie de la section centrale qui doivent être irriguées sont fournies d'eau par un système de canal qui prend l'eau de la rivière près de Calgary; la section de l'ouest au contraire, prendra son eau à Horseshole Bend.

La section de l'ouest la plus rapprochée de Calgary,a été construite la première,et les ouvrages partiellement achevés ont été mis en usage pendant deux ou trois ans. Au mois d'août 1911, la compagnie a demandé l'inspection des ouvrages construits sur la section de l'ouest et la concession d'un permis autorisant la dérivation et l'usage d'une quantité d'eau suffisante pour la partie irrigable de cette section, qui compte environ 370,000 âcres. La saison était trop avancée pour permettre de faire l'inspection nécessaire au cours de la dernière saison, mais des arrangements ont été faits pour effectuer une inspection complète pendant la saison de 1912.

Le travail de l'inspection durera probablement toute la saison, car le canal principal comprend environ 17 milles de longueur, les canaux secondaires 254 milles, et les fossés de distribution environ 1,300 milles ou plus. Tous ces ouvrages demandent une inspection attentive, afin de déterminer si le système peut fournir de l'eau à toute la terre irrigable, et en volume suffisant pour permettre d'en faire un usage avantageux pendant la période limitée, lorsque la chose sera nécessaire. Quand l'inspection sera terminée, si les travaux ont été trouvés dans un état satisfaisant, un permis sera accordé à la compagnie, l'autorisant à dériver et à employer ou à louer à d'autres une quantité d'eau suffisante pour irriguer la partie irrigable de cette section, ou autant de terrain que les travaux peuvent irriguer. D'un autre côté, si l'inspection prouve que les travaux ne sont pas suffisants pour atteindre le but proposé, la compagnie sera tenue de faire les changements qui seront considérés nécessaires, et la concession du permis d'usage d'eau ne lui sera accordé' que lorsque ces changements auront été faits.

RIVIERE SAINTE-MARIE ET AU LAIT.

En vertu des dispositions du traité des Eaux Limitrophes Internationales, les eaux des rivières Ste-Marie et au Lait, et celles de tous leurs tributaires au Canada et aux Etats-Unis devront être considérés comme un seul système de cours d'eau, et les eaux devront être divisées également entre les deux pays sous la surveillance de la Commission Conjointe Internationale.

Les relevés hydrographiques ou les mesurages des cours d'eau ont été effectués systématiquement par ce ministère depuis plusieurs années, et l'on a donné une attention spéciale à l'acquisition de données concernant le débit des cours d'eau compris dans ce traité, mais ces mesurages devront être continués pendant plusieurs autres années avant que l'on puisse faire un état estimatif du volume d'eau qui s'écoule par ces cours pendant toute l'année, ou durant une période quelconque. On s'occupe actuellement d'obtenir la coopération de la Commission Géologique des Etats-Unis ou du Service des Réclamations, afin d'établir des postes de jaugeage sur les rivières Ste-Mare et au Lait à ou près de la frontière internationale. On propose de placer des jauges automatiques sur ces deux rivières, et que les fonctionnaires des deux pays fassent un relevé des observations et que les données ainsi obtenues ne doivent pas seulement être aussi exactes que possibles, mais qu'elles doivent être acceptées comme telles par les deux pays. Actuellement, chaque pays maintient des postes de jaugeages séparément, et l'on craint que l'exactitude des données puissent être mise en doute.

L'agriculture a pris un développement considérable, surtout la culture du foin, dans les vallées de quelques-uns des tributaires de la rivière au Lait dans l'Alberta

et la Saskatchewan, et nul doute que ce développement serait appelé à continuer s'il ne s'agissait pas de l'incertitude de la quantité d'eau que le Canada a autorisé à dériver de ces cours d'eau conformément aux dispositions du traité. Cette question a été aussi référée à la Commission Conjointe Internationale pour être modifiée.

LA "SOUTHERN ALBERTA LAND COMPANY".

Cete compagnie a reçu autorisation de construire un système d'ouvrages pour dériver de l'eau de la rivière à l'Arc, à un point sur la section 31, township 21, rang 23, à l'ouest du 4ème méridien, pour irriguer une superficie de terre d'environ 380,000 acres entre la rivière à l'Arc et du Ventre, près de leur point de jonction, et dans une direction est de ce point vers Medicine Hat, Alberta. Cette terre fut vendue à la compagnie à condition qu'elle irriguerait au moins 25 pour 100 de cette superficie. La compagnie a ausi acheté une immense étendue additionnelle d'autres sources; elle possède maintenant plus de 400,000 acres, dont presque la moitié peut être irriguée par les ouvrages maintenant projetés ou sous construction.

Les ouvrages ont été antérieurement décrits, et il suffit de dire qu'ils consistent en un très grand canal de dérivation par lequel l'on a pris de l'eau dans la rivière à l'Arc pendant les crues et l'eau haute de la rivière, transporte l'eau à un réservoir connu sous le nom de lac McGregor. Ce réservoir a une capacité d'environ 360,000 pieds-acres, ou une quantité d'eau suffisante pour irriguer environ 180,000 acres. De ce réservoir l'eau est transportée dans la direction de l'est par un grand canal sur une distance d'environ 40 milles vers la partie ouest de la terre qui doit être irriguée, et à partir de ce point le canal principal fournit de l'eau en plusieurs endroits à des canaux auxiliaires. Le canal principal continue dans une direction est de la rivière à l'Arc, laquelle est traversée au moyen d'un siphon. On a localisé un réservoir additionnel à environ 15 milles à l'est de la traverse de la rivière, et l'on a fait des arrangements, au moyen d'un système de canaux auxiliaires, pour irriguer la terre que possède la compagnie dans le voisinage de Suffield.

Le barrage de la compagnie qui traverse la rivière à l'Arc au point de dérivation a été terminé, et le canal à partir de ce point jusqu'au réservoir principal est presque complété.

Les immenses barrages de l'est à chaque extrémité du réservoir et les portes d'écoulement de l'extrémité d'aval sont prêts au service, mais il reste beaucoup de travail à faire sur le réseau du canal, à l'est du réservoir. Le siphon devant traverser la rivière à l'Arc, n'a pas encore été construit. La compagnie s'attend à ce que tout le système fonctionne dans l'intervalle d'un an de cette date, malgré que, d'après son contrat avec le gouvernement, elle ne soit pas supposée avoir complété ses travaux avant mars 1919.

LA COMPAGNIE DITE "ALBERTA LAND COMPANY."

La "Alberta Land Company" a acheté du gouvernement une étendue de terrain d'environ 67,000 acres, située au nord-est des terrains de la "Southern Alberta Land Company", elle a reçu l'autorisation de construire des ouvrages pour tirer de l'eau de la rivière à l'Arc, pour des fins d'irrigation, à travers les ouvrages de cete dernière comtpagnie. Cette compagnie est tenue d'iriguer au moins vingt-cinq pour cent de la superficie du terrain qu'elle a acquis, mais elle est en mesure d'en irriguer le double et le fera probablement. Son système de canalisation a tout été tracé, et l'on s'attend à ce qu'une grande partie des travaux soit terminée cette année. Elle a reçu l'autorisation de construire des ouvrages le 29 février 1912, avec un délai de trois ans pour l'exécution des travaux. Il sera peut-être nécessaire de prolonger le temps accordé pour la construction de ces ouvrages, et d'après les dispositions du contrat de vente des terrains, la compagnie peut disposer du temps qui s'écoulera jusqu'au mois de février 1919 pour accomplir ses ouvrages et les mettre en fonctionnement.

LEVÉS HYDROGRAPHIQUES.

Les levés hydrographiques ou le jaugeage des cours d'eau et des réservoirs ont été l'œuvre de la division de l'Irrigation du ministère depuis 1894. Depuis quelques années, on a porté une attention toute particulière à ce travail et l'on a recueilli des renseignements précieux par exemple, ceux qui ont démontré la possibilité d'irriguer la contrée située entre Lathbridge et Cardston dont l'eau est amenée au moyen du système de canalisation de la "Alberta Railway and Irrigation Company", et la plus grande étendue située près de Calgary, qui est irriguée au moyen des ouvrages construits par la compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien. Après quelques années, le crédit étant limité et l'inspection en rapport avec les travaux d'irrigation projetés étant devenue plus fréquente, il s'en est suivi une suspension partielle des travaux hydrographiques, et pendant plusieurs années aucun jaugeage systématique n'a été fait du débit des cours d'eau, et le travail de jaugeage des réservoirs a été discontinué tout à fait.

Avec le développement rapide de l'ouest est venue la demande d'une quantité plus considérable d'eau pour des fins d'irrigation, industrielles et domestiques; il a fallu nécessairement obtenir des données plus exactes sur la quantité d'eau que l'on pourrait se procurer pour ces usages; et, en 1908, le gouvernement a voté un petit montant pour faire commencer systématiquement les levés hydrographiques.. Peu de travail réel a été fait cette année-là, mais on a acheté les instruments et le matériel nécessaires; puis, en 1909, plusieurs éqipes ont été expédiées dans le but d'établir des stations de jaugeage aux endroits convenables, sur les principaux cours d'eau de la région devant être irriguée. Ce travail a été systématiquement poursuivi depuis 1909 et s'est graduellement développé selon les fonds dont on pouvait disposer jusqu'à présent, et nous avons une connaissance assez exacte du débit de ces cours d'eau. Il faudra, néanmoins continuer ces observations pendant plusieurs années pour que les données puissent être considérées dignes de confiance.

La nécessité de pousser le travail de jaugeage des cours d'eau au delà du district d'irrigation s'est fait grandement sentir en raison de la demande d'une quantité plus considérable d'eau à mesure que se développaient les villes des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan; mais, il a été impossible d'étendre sensiblement le champ d'action pour se tenir dans les limites des allocations dont nous pouvions disposer. Les sommes consacrées aux travaux hydrographiques, y compris les ouvrages particuliers faits sur les rivières Ste-Marie et au Lait en vertu du traité des Eaux Limitrophes Internationales, sont les suivants:—

1908-9	$10,000
1909-10	20,000
1910-11	25,000
1911-12	51,500

Les travaux hydrographiques de l'année 1912-13, au lieu d'être, comme auparavant, une organisation séparée, ont été placés sous la surveillance du Commissaire de l'Irrigation et un crédit de $100,000 a été voté pour l'exécution de tous les travaux. Bien que ce montant soit supérieur au crédit total des deux services de l'an dernier, il n'est pas suffisant pour permettre l'entreprise de tous les ouvrages réellement inportants et très peu de nouveaux. Les sommes dont nous pouvons disposer peuvent permettre seulement de continuer les travaux d'irrigation, les inspections et les observations du débit des cours d'eau aux stations déjà établies.

ARPENTAGES TOPOGRAPHIQUES.

On ne saurait trop apprécier la valeur de ce travail, mais il est impossible de le bien exécuter avec les crédits limités dont peut disposer l'administration pour fins d'irrigation. L'importance de cette division du travail semble avoir été clairement

prise au cours des années qui ont suivi immédiatement l'établissement de la première loi de l'irrigation et l'on a fait alors beaucoup de travail précieux. Le commencement des trois grands projets d'irrigation,—l'*Alberta Railway and Irrigation Company,* la *Canadian Pacific Railway Irrigation Company* et la *Southern Alberta Land Company*— est dû au travail de pionnier qu'a fait cette division lorsqu'elle a poursuivi l'arpentage topographique. L'importance de ce travail n'est pas moindre à l'heure actuelle, et il est bien regrettable qu'on ne puisse obtenir les fonds voulus pour l'accomplir systématiquement.

Nous ne possédons actuellement aucune donnée touchant les élévations, si ce n'est, les anciens repères de l'arpentage d'irrigation et les élévations de la voie ferrée, ce qui est peu de chose. Il est absolument impossible d'étudier intelligemment une question générale ou de conséquence au sujet de l'approvisionnement d'eau sans avoir, au préalable, acquis une bonne idée générale de la topographie du pays; c'est-à-dire que les élévations relatives des divers cours d'eau et que les terrains intermédiaires doivent être déterminés. Pour expliquer ceci, je puis citer deux exemples:

Le gouvernement de la province de Saskatchewan a demandé en vertu de la loi de l'Irrigation, la permission de détourner un volume d'eau considérable de la rivière Saskatchewan du sud pour approvisionner les cités de Moosejaw et de Régina, ainsi qu'un territoire considérable de cette région. Ces cités, de même que d'autres villes et villages environnants, ont à faire face à la question très sérieuse du problême d'approvisionnement d'eau, et la seule source qui peut parfaitement et indéfiniment rencontrer les besoins semble être la rivière Saskatchewan du sud. Le projet entraînera la dépense de plus d'un million de dollars, et il n'est pas prudent de prendre une décision sur la manière définitive de poursuivre les travaux avant d'avoir reconnu la topographie et les élévations exactes d'une immense étendue de pays. Si l'arpentage topographique avait été rigoureusement poursuivi dans cette région, il y aurait possibilité de faire au bureau une étude de l'aspect principal et choisir pour y construire les ouvrages nécessaires l'emplacement le plus convenable. On a, donc dû restreindre le travail d'arpentage à un territoire comparativement peu étendu. Dans les conditions actuelles, il est nécessaire de faire de fortes dépenses l'argent en arpentage pour déterminer si le projet peut-être économiquement mis à éxécution.

Subordonnément aux dispositions du traité des Eaux Limitrophes Internationales, ce gouvernement ne sera, probablement, pas en mesure de fournir à la *Alberta Railway and Irrigation Company* le volume entier de l'eau qu'elle a droit de détourner des rivières Ste-Marie et au Lait. Il faudra trouver ce qui manque à une autre source, et l'on a réservé une partie du débit de la rivière du Ventre. En raison du manque de connaissance topographique de la contrée avoisinante, il est impossible de déclarer présentement s'il est possible de détourner la quantité d'eau requise, de la rivière du Ventre jusqu'aux terrains devant être irrigués en faisant une dépense raisonnable.

Dans le sud de l'Alberta et dans la Saskatchewan, il existe de vastes étendues de terre dont la valeur pourrait être énormément augmentée par l'irrigation, mais le coût des travaux nécessaires à cette fin est si élevé, qu'il serait impossible à un propriétaire de terrain de les entreprendre seul, et, il est douteux que ce soit une bonne politique publique de vendre ces terres à des compagnies qui feraient les travaux nécessaires à leur complète exploitation. L'eau doit être amenée de sources situées à des distances considérables, et le débit normal de ces cours d'eau est en général utilisé. Il faudrait avoir du terrain près de la source des cours d'eau afin d'y construire des réservoirs, ce qui entraverait beaucoup d'autres intérêts tels que ceux de la force hydraulique, de l'approvisionnement d'eau des cités et d'autres projets d'irrigation; le privilège de construire ces réservoirs devrait être accordé très parcimonieusement. Il serait préférable que le gouvernement construisît et dirigeât ces réservoirs, dans l'intérêt général de tout le district qu'il fournirait d'eau.

PROPRIÉTÉ DE L'EAU.

L'une des questions les plus importantes à régler concernant l'administration de l'irrigation est la 'propriété de l'eau'; c'est-à-dire, l'étendue de terrain qui peut être suffisamment irrigué par un pied cube d'eau par seconde, coulant continuellement pendant la saison d'irrigation, ou l'équivalant de ce jet appliqué à la terre pendant un temps moins long.

La propriété de l'eau telle que définie dans la loi relative à l'irrigation n'a jamais été supposée comporter le mot final de la question, de fait, il s'agit, pour ainsi dire d'une expérience, et voici maintenant le temps venu d'entreprendre des travaux d'expérimentation à l'effet de déterminer avec un certain degré d'exactitude la quantité d'eau nécessaire à la production de divers genres de culture qui conviennent aux districts d'irrigation, en tenant compte des diverses conditions du sol et du climat.

La question de déterminer ou de rectifier la 'propriété de l'eau' a souvent été discutée. A la dernière convention de la *Western Canada Irrigation Association* tenue à Calgary dans le mois d'août 1911, la proposition suivante fut adoptée:

> 'Attendu que la connaissance de la propriété pratique de l'eau pour divers genres de culture est en rapport si direct avec le développement de l'irrigation; et, attendu que les renseignements que l'on puisse obtenir sur cette importante question dans les provinces d'Alberta, Saskatchewan et de la Colombie-Britannique sont vagues et incomplets;

'En conséquence, il est résolu que l'attention des gouvernements intéressés soit attirée sur cete importante question, et qu'on les engage à conduire une inspection suivie en vue de déterminer la propriété de l'eau dans les différentes provinces et pour les divers genres de culture, afin que cette propriété soit déterminée d'une manière approximativement exacte.

DRAINAGE.

Nous avons reçu beaucoup de demandes à l'effet de permettre le drainage de lacs, de marécages, ou d'autres nappes d'eau qui relèvent de l'administration de cette division, en vertu de la relative à l'irrigation, et des demandes d'acquisition, par achat ou autrement, des terres ainsi réclamées. Ces demandes se divisent naturellement en trois catégories générales:—

1. Le drainage de grandes étendues de terres marécageuses ou de surfaces composées de terre et d'eau.
2. Le drainage des petits lacs ou marais.
3. La réclamation de quarts de sections fractionnels de terrains aboutissant à un lac ou marais.

Relativement à la première catégorie de demandes, nous n'avons, en général, pas reçu de renseignements assez précis des demandeurs au sujet de la possibilité de mener à bonne fin l'entreprise projetée pour justifier la vente à ces personnes, des grandes étendues en question. Pour que le gouvernement soit justifiable de vendre une aussi vaste étendue de terrain, il faudrait qu'il fût prouvé que le terrain, dans son état actuel est impropre à la culture; que sa demande peut être accordée sans encourir de grandes dépenses; que la nature du sol est telle, que, pour la rendre propre à la culture, il faut qu'il soit drainé; et que le drainage des nappes d'eau ne nuise à d'autres intérêts—autrement dit, que l'absence de l'eau sera plus profitable que sa présence.

Une autre difficulté qui se présente, relativement à ces demandes, est que d'après la loi la question du drainage des terres relève directement des gouvernements des provinces, tandis que la direction des eaux et des terres relève du Dominion. Pour

les demandeurs de permis de drainage, la meilleure manière de procéder serait d'obtenir, d'abord, l'approbation du gouvernement provincial et une autorisation formelle de construire les ouvrages projetés, en vertu des lois provinciales du drainage, et de demander ensuite à ce départemnt la permission de drainer les étendues d'eau en question et d'acheter le terrain devant être concédé. Dans le cas où la province refuserait le permis de construction des ouvrages, la permission pourrait être demandée directement à ce département, et il serait alors nécessaire de s'assurer jusqu'à quel point le gouvernement fédéral a le droit de rendre habitable ou d'améliorer ses propres terrains en vue de promouvoir le mouvement de colonisation et de développement du pays.

Pour ce qui a trait au drainage des petits lacs ou des marécages, les renseignements nécessaires sont généralement donnés par les demandeurs de permis en vue de déterminer la possibilité du projet au point de vue de l'ingénieur. Les princepales difficultés qui se présentent en rapport avec les demandes sont: (1) L'incertitude de savoir si les ouvrages doivent être construits sous l'empire des lois provinciales au sujet du drainage; (2) des incertitudes semblables au sujet de l'attitude du gouvernement des provinces relativement aux projets, et (3) des objections soulevées par les propriétaires des terrains adjacents. Dans le cas où les projets rencontreraient l'opposition d'autres propriétaires de la localité, et où l'autorisation des provinces n'aurait pas été obtenue pour la construction des ouvrages requis, ce département semblerait entravé quand il s'agirait de donner son approbation au sujet du drainage des cours d'eau compris dans ce territoire; et, par conséquent, de disposer du terrain s'il fallait répondre du drainage.

Au point de vue de l'administration, le drainage d'une partie quelconque des quarts de sections et la vente des terres ainsi reclamées présentent peu de difficultés. Règle générale, les gouvernements provinciaux ne posent pas de conditions obligatoires pour la construction de ces ouvrages, et, sauf le cas où les voisins feraient des objections, ce département approuve, en général. les plans, et autorise le drainage de l'eau. Si la balance du quart de section a été concédée par lettres patentes au demandeur de homesteads ou de pré-emption, des lettres patentes supplémentaires sont généralement émises, sans frais, pour l'étendue réclamée, mais quand le terrain n'est pas ainsi réclamé, il est vendu à un prix raisonnable.

BISON DES BOIS.

Dans les environs de la Grande rivière de l'Esclave se trouve un troupeau de bisons des bois dont le nombre a souvent été calculé être de cent à trois cents. L'an dernier, ce ministère a décidé de prendre des mesures directes pour faire protéger ce troupeau par la royale gendarmerie à cheval. Deux hommes ont par conséquent, été nommés pour essayer de déterminer le nombre de bisons que contenait ce troupeau et quelle était la cause de destruction de ces animaux, avec ordre de détruire les loups qui feraient du dommage au troupeau. Un trappeur d'expérience, M. Peter McCallum et M. G. A. Mulloy ont été nommés; M. Mulloy est un jeune homme instruit qui peut faire rapport du travail. Ci-joint, sont les copies des rapports reçus de M. Mulloy. Jusqu'à la date de mon dernier rapport, il n'a pas été possible d'obtenir le nombre des bisons dans le troupeau. Comme ils habitent un immense territoire très boisé, cela sera très difficile. On n'a pas vu de loups.

M. A. T. Bell, agent du gouvernement pour ce district propose que les bisons soient enclos dans la péninsule située entre la rivière La-Paix et la Grande rivière l'Esclave, où ils seront mieux protégés. Un tel plan serait la meilleure solution du problême. Le coût d'une clôture de force suffisante pour enfermer le bison serait élevé. Le coût de la clôture qui entoure le parc aux bisons dans la Saskatchewan était d'environ $828,50

par mille, et une telle clôture pourrait difficilement être construite à meilleur marché, et, à ce prix, la clôture nécessaire, dont la longueur d'après M. Bell, serait de cent-vingt-cinq milles, coûterait $103,562.50.

TROUPEAU DE RENNES.

D'après l'avis de Son Excellence le comte Grey, gouverneur général, le ministre de l'Intérieur à cette époque, a fait avec le docteur Grenfeel une étude à l'effet d'envoyer dans la région de la rivière Mackenzie quelques rennes pris à Terre-Neuve et confiés au docteur Grenfell. Ils avaient jugé que les rennes seraient bien plus pratiques que les chiens pour des fins de transport; et, vu qu'ils peuvent se nourrir de la mousse qui cro:t dans les régions arctiques et que leur chair constitue un aliment précieux, ces animaux seraient, non-seulement un accessoire utile pour le voyage dans ces régions, mais aussi une source de richesse. En Laponie, le pays des rennes à l'état domestique, la richesse d'un homme se calcule par le nombre de rennes qu'il possède, et un même état de chose existe dans l'Alaska, où le renne a été introduit par le gouvernement des Etats-Unis. L'Alaska exporte actuellement la viande de renne sur les marchés des Etats-Unis, et Chicago a dernièrement reçu deux mille rennes abattus.

Subordonnément à mes instructions, j'ai discuté la question avec le docteur Grenfell et le 9 juin 1911, il a soumis un état écrit des termes d'après lesquels il fournirait au ministère cinquante rennes de son troupeau. Son prix était de $51.30 chacun, jeunes et forts, tant mâles que femelles, pour la reproduction. Il devait aussi fournir trois bergers et trois chiens de garde. Cette offre a été faite et l'autorité de l'accepter fut donnée. Par conséquent, l'achat fut conclu et l'expédition eut lien sous les soins de M. E. T. Drake, dont le rapport ci-joint donne des détails en la matière. La perte des rennes, au cours du trajet, a été de dix-neuf. Bien que cete perte soit considérable et que l'on aurait pu en exempter une partie, il faut faire remarquer que l'expédition a dû être effectuée à la hâte et qu'il faudra procéder de la même maninière à l'avenir. Les rennes ne peuvent supporter la traversée durant l'été au Canada, car il ne peuvent endurer la chaleur. On ne saurait les traverser en hiver à moins que des mesures soient prises pour les fournir de la qualité particulière de mousse qui leur convient, près d'Edmonton, vu que les rivières sont gelées et que l'on ne peut les transporter plus loin que cet endroit. On ne peut les faire voyager au printemps, car c'est la saison de la reproduction, Il n'y a donc que le court espace de temps compris entre la fin de l'été et le temps où les rivières du nord se congèlent.

D'après les derniers rapports que nous avons eu au mois de mars, le troupeau est en bon état, et tout fait prévoir que l'expérience que l'on tente aura plein succès. Comme le troupeau est peu nombreux, et, en vue d'élever une quantité assez considérable de ces animaux pour peupler les régions boréales en un temps raisonnable, il devrait y avoir un plus grand nombre de rennes au commencement; en 1913, le nombre de rennes devrait être augmenté pour voir au juste comment effectuer ces transport, et le troupeau devrait être assez considérable pour suffire à la reproduction future. Le gouvenement des Etats-Unis a importé douze-cent-quatre-vingts rennes dans l'Alaska pour établir l'industrie à cet endroit, et le troupeau qui a été introduit par le Dr Grenfell comptait trois cents rennes.

CORRESPONDANCE.

Le relevé des lettres, etc., reçues et expédiées par la division des Forêts au cour de l'exercice commencé le 1er avril 1911 et clos le 31 mars 1912, est comme suit:—

Nombre de lettres reçues..		17,815
Correspondance expédiée:—		
Lettres, circulaires, etc..	68,615	
Bulletins et rapports..	143,926	
Colis..	3,781	
Total..		216,322

Respectueusement soumis,

R. H. CAMPBELL,
Directeur de la Sylviculture.

N° 2.

RAPPORT DE H. R. MACMILLAN.

DIVISION DE LA SYLVICULTURE,
OTTAWA, le 20 juin 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Directeur de la Sylviculture,
Ottawa.

MONSIEUR,—En vous présentant ici mon rapport du travail dont j'ai été chargé l'an dernier, je désire surtout attirer votre attention sur le fait que la division forestière se trouve aux prises avec les plus grandes difficultés quand il s'agit de trouver une catégorie appropriée d'hommes qui fassent le travail dont ils ont la charge et qui donnent à l'accomplissement de leur devoir toute l'énergie voulue.

La superficie actuelle des réserves forestières dont s'occupe cette division est d'environ 14,948,000 acres, ou un peu plus de l'étendue réunie des deux provinces de la Nouvelle-Écosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

La loi des réserves forestières et des parcs donne à cette division la responsabilité de protéger contre le feu l'étendue assignée, et pourvoit à ce qu'aucun usage n'en soit fait si ce n'est en conformité des termes qui exigent l'attention personnelle du forestier.

Non seulement l'étendue d'une réserve forestière est aussi grande qu'une principauté, mais elle contient des parties très éparses composées d'inaccessibles et impénétrables brûlés, fondrières, montagnes et terres forestières dans l'Ouest. Les grandes distances à parcourir et la nature impassable d'une grande partie du pays à diverses saisons de l'année rendent le travail de l'inspecteur tout à fait impossible, car il ne peut s'initier personnellement au travail sur toute l'étendue qu'il a à surveiller.

Au cours du dernier exercice, les réserves forestières fédérales ont été divisées en trois districts d'inspection, comme suit: Manitoba, y compris toutes les réserves forestières du Manitoba et les Buttes du Castor et la montagne L'orignal dans la Saskatchewan, une superficie totale de 2,739,000 acres; Alberta, y compris les réserves forestières de l'Alberta, et les Buttes des Cyprès et des Pins dans la Saskatchewan,

une superficie totale de 11,816,000 acres; et la Colombie-Britannique, y-compris toutes les réserves forestières de la zone du chemin de fer, une superficie totale de 392,000 acres. Chaque district d'inspection est confié à un fonctionnaire qui consacre tout son temps dans le district et qui répond de son travail d'adoption de plans, de surveillance et d'inspection dans son district au bureau-chef.

Dans chaque district d'inspection, les unités administratives actuelles sont les réserves forestières. Les grandes étendues réservées, telles que le versant est des montagnes Rocheuses, sont divisées en unités administratives de 1,000,000 à 4,000,000 d'acres chacune. C'est ainsi que la première réserve forestière des Montagnes Rocheuses a été subdivisée en réserves forestières de Crownest, Bow-River, Clearwater, Brazeau, et Athabaska. L'administrateur en chef de chaque réserve forestière est le surveillant de la forêt. Celui-ci est responsable à l'inspecteur de district et au bureau chef du plan et de l'exécution de tous les travaux qui peuvent être faits pour rendre la réserve accessible et la protéger contre les incendies; de l'instruction du personnel des gardes-incendies, et de la conduite, en personne de l'examen et de l'arpentage des droits de surface demandés, du bois de construction vendu et de l'administration des pâturages. Quand on considère que maintenant la division forestière, pour rendre la réserve accessible et la protéger contre l'incendie, est tenue d'engager des surveillants qui doivent localiser et tracer des chemins de voitures, des sentiers de bêtes de somme, des lignes téléphoniques à travers un pays marécageux et montagneux, construire des postes pour les gardes-incendies, expédier un montant considérable d'affaires publiques, et tenir des mémoires exacts, on comprendra que la position de surveillant de forêt ne peut être remplie que par un homme versé dans la direction des hommes ou dans quelque position exécutive de nature semblable et qui possède de l'énergie, de l'initiative et une grande connaissance du service public. Les réserves forestières, toutes comprises, sont plus étendues que la Nouvelle-Ecosse. Dans un seul district d'inspection, celui de l'Alberta, l'inspecteur ne pourrait pas visiter tout son territoire en détail, fût-il en route tout le temps. Donc, l'inspection seule ne suffit pas pour prévenir une perte ou un mauvais emploi du temps et de l'argent dans le travail sur les réserves. Le surveillant forestier qui demeure sur la réserve forestière continuellement est l'homme sur lequel la division forestière peut compter pour qu'il s'assure que toutes les mesures sont prises pour empêcher les incendies des forêts et la visite d'intrus. Si l'on veut prévenir toute perte d'argent et de bois de construction, si l'on ne veut pas que toute l'administration des réserves forestières ne soit pas une farce, le surveillant forestier doit être un homme qui agisse de son mieux, par intérêt pour son travail et non par crainte d'inspection.

Pour faciliter l'administration, chaque réserve forestière a été divisée en districts de gardes-forestiers, ils varient de 20,000 à 500,000 acres de superficie, selon les besoins du pays. Les forestiers ont réellement la direction de l'administration. Le surveillant forestier est l'administrateur des affaires, mais le forestier est celui qui fait le travail. Si ce dernier est incapable de faire le travail dont il est chargé, l'abandon de ce district ou l'engagement d'un autre homme s'impose. Négliger le district expose à la perte de centaines de mille dollars par empiètement ou l'incendie, et engager un autre forestier entraîne une dépense annuelle inutile de plusieurs centaines de dollars. Le forestier qui n'est pas habitué au travail et à la vie des bois, qui n'a pas la force de faire de durs travaux manuels, de voyager ou de combattre les incendies dans des circonstances difficiles, ou qui n'a pas l'expérience ou l'habilité pour faire la division d'équipes, faire un état estimatif du bois, arpenter à la boussole, localiser et construire des sentiers et des ponts, et qui n'a pas le savoir voulu pour faire des rapports intelligents, est incapable d'effectuer le travail d'un forestier et devient un obstacle à la division forestière.

Les hommes qui possèdent les qualités susmentionnées se trouvent dans tous les districts où il y a des réserves forestières, et au prix des salaires maintenant

payés aux forestiers. Le seul moyen de les obtenir est de leur faire subir des examens de concours conduits en conformité des règlements du service civil. Le seul moyen de les garder est de leur donner un emploi permanent et de leur faire comprendre que, seuls, les hommes qui accomplissent fidèlement leurs devoirs, seront promus.

Les principes d'organisation d'une réserve forestière tels que susdits sont si bien reconnus que le Canada est maintenant le seul pays du monde qui ne choisit pas des forestiers au moyen d'examen de concours et ne leur donne pas d'avancement basé sur l'efficacité de leur travail.

En général, le surveillant de la division forestière est chargé d'une étendue de plus de 1,000,000 d'acres de terre. Ordinairement le forestier a charge de plus de 200,000 acres. Cette terre, y compris les jeunes arbres et ceux qui sont arrivés à maturité, valent au moins dix dollars par acre. Les surveillants sont responsables de la protection et de l'amélioration de plus de $10,000,000 en valeur de propriété du gouvernement, et aussi longtemps que les forestiers sont les seuls agents sur qui il peut compter pour l'exécution du travail, on ne pourra trop sauvegarder la position d'agent forestier et celle de surveillant ni les choisir avec trop de soin.

Le gouvernement du Dominion est, sous ce rapport, devancé par les provinces. La province de Québec a établi une école d'entraînement de gardes-foretsiers. La Colombie-Britannique a établi une loi décrétant que toutes les nominations à la division des forêts provinciales seront faites par une commission du service civil, et que tous ceux qui seront ainsi choisis seront soumis aux règlements du service civil. Il a été décrété en outre que les fonctionnaires supérieurs de la division forestière locale constitueront une commission du service civil pour opérer et conduire tous les changements dans les grades supérieurs ou inférieurs des employés de la division forestière.

Respectueusement soumis,

H. R. MACMILLAN.

N° 3.

RAPPORT DE A. KNECHTEL.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, le 31 mars 1912.

M. K. H. CAMPBELL,
Directeur de la Sylviculture,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, ci-joint, mon quatrième rapport annuel, qui donne un compte rendu du travail effectué dans les réserves forestières du Dominion pendant l'exercice clos le 31 mars 1912.

Etaient employés sur les réserves quatre surveillants, dix-huit forestiers permanents, vingt-huit temporaires: ceux-ci n'ont travaillé que pendant les six mois d'été. Six ingénieurs gradués de la faculté des forêts à l'université et sept sous-gradués de la division forestière qui ont aidé à faire l'arpentage des forêts. Des journaliers et des aides pour combattre les incendies ont été engagés en cas de besoin.

INCENDIES DE FORÊTS.

En général, l'été a été favorable aux réserves forestières en ce qui regarde les incendies. Pendant les mois de danger, au printemps, il y a eu excédent de pluie

sur les autres années, et la température moyenne était inférieure à la température normale. En septembre et en octobre la pluie a fait défaut, mais, en revanche, il a plu abondamment au cours d'août, ce qui a saturé d'eau le sol des forêts; l'humidité s'est maintenue durant l'automne; cependant il y a eu des sécheresses locales. Pendant ce temps des incendies ont éclaté en plusieurs endroits. Dans l'ouest du Manitoba il y a eu de la sécheresse à la fin d'avril et au commencement de mai, et dans le même temps le feu s'est déclaré dans les réserves de la montagne du Dauphin, de la montagne aux Canards et de la montagne à la Tortue.

Il a plu en mai et dans la première partie de juin, dans la Saskatchewan et dans l'Alberta, mais il y avait sécheresse aux collines des Cyprès au sud et des incendies ont consumé là de grandes étendues d'herbe. Les fortes pluies de mai ne se sont pas étendues à la partie nord des montagnes-Rocheuses, et 50,000 pieds d'épinette y ont été détruits par un incendie. Le mois de juillet a été pluvieux au Manitoba. Cependant quatre incendies ont éclaté dans la réserve de la montagne à la Tortue. Cette réserve n'est pas très boisée. Elle est, en grande partie couverte d'herbe, avec ça et là quelques bosquets de jeunes trembles. La surface couverte de grands arbres est comparativement peu étendue, ce qui laisse peu de prise au vent, qui, dans toutes les provinces des prairies, acquiert une grande vélocité, et quelques jours de beau temps au cours de l'été suffisent pour faire sécher l'herbe que l'incendie dévore ensuite facilement. Dans l'Ouest, sur toute réserve légèrement boisée, un incendie peut s'allumer même si le temps est humide.

NOMBRE ET LOCALISATION DES INCENDIES.

Les gardes-incendies ont déclaré dans leur rapport que 73 incendies ont éclaté sur les réserves forestières durant l'année, repartis comme suit: au Manitoba, à la montagne du Dauphin, 42; à la montagne aux Canards, 10; à la montagne à la Tortue, 10; das la Saskatchewan, aux colines des Cyprès, 3; dans l'Alperta, à la réserve des Montagnes Rocheuses, 1; dans la Colombie-Britannique, à la réserve Tranquille,

Les incendies dans les montagnes du Dauphin sont survenues aux mois d'avril et de mai dans les régions suivantes: township 18, rangs 15 et 17; township 10, rangs 16, 17 et 18; township 22, rang 26; township 23, rangs 25 et 26; township 24, rangs 25, 26 et 27; et township 25, rang 25.

Pris dans leur ensemble, environ 136 milles carrés ont été dévastés par les incendies, et 2,525,000 pieds de bois de sciage ont été détruits, se composant d'épinettes, melèzes, pins gris et trembles. De jeunes arbres, surtout des trembles, ont été détruits sur une étendue de vingt milles carrés. Les dépenses encourues pour combattre ces incendies sont de $295.25 en gages, et $132.62 en provisions.

Dans les montagnes aux Canards, les incendies ont éclaté en avril et en mai dans les localités suivantes: township 25, rang 28; township 26, rang 26; township 27, rang 27; township 28, rang 27; township 32, rang 30; et le township 33 du 29ème rang. Quatorze mille trois cent vingt acres ont passé au feu, 35,000 pieds d'épinettes ont été détruits et 4,500 acres de jeunes trembles ont été brûlées.

Outre les incendies mentionnés plus haut, qui sont survenues dans les réserves forestières, un autre s'est déclaré sur la coupe de bois n° 986. Il a consumé environ soixante milles carrés, sans endommager le bois marchand. Il prit naissance dans le township 26, près de la ligne qui sépare les rangs 24 et 25, et se dirige vers le nord-est, détruisant une bande de plus d'un mille de largeur, jusqu'au township 28 du 24ème rang, de là, il prit la direction de l'est et s'arrêta près de la limite du rang. Quatre-vingt six hommes furent employés à combattre cet incendie. Les dépenses de travail furent de $529, et celles de nourriture $198.25.

Le coût total, pour combattre les incendies au cours de l'année sur les montagnes aux Canards, était de $1,265.05 en gages, $80.75 en provisions, et $108.25 en nourriture. Sur la réserve de la montagne à la Tortue, les incendies ont éclaté

en avril dans le township 1 des 19ème, 21ème et 23ème rangs, et, en juillet dans le township 1 des 20ème et 21ème rangs. Environ 4,000 acres d'herbes ont été brûlées, Le bois de sciage n'a pas été endommagé, mais les jeunes trembles qui étaient épars ont été détruits. La lutte contre l'incendie a coûté $40.

Sur la réserve des buttes du Castor dans la Saskatchewan, un incendie a éclaté; mais, heureusement, a été éteint par le garde-incendie avant qu'il eût causé du dommage. Deux hommes ont été poursuivis et condamnés à $100 d'amende, plus les frais.

Trois incendies ont éclaté sur les collines des Cyprès, dans l'Alberta, dans les endroits suivants: township 8, rang 24, à l'ouest du 8ème méridien; township 7, rang 1, à l'ouest du 4ème méridien, et dans le township 7, rang 8, à l'ouest du 4ème méridieu; 15,740 acres d'herbes ont été brulées. Un homme a été poursuivi et condamné à $25 d'amende plus les frais pour avoir négligé d'éteindre son feu de campement. La lutte contre l'incendie a occasionné des dépenses s'élevant à $63.

Dans la réserve des Montagnes Rocheuses, un incendie s'est déclaré à un mille et demi au sud du creek la Prairie, dans le township 50, rang 25 à l'ouest du 5ème méridien, il s'est étendu sur vingt acres et a détruit 50,000 pieds d'épinettes. Le garde-incendie l'a éteint sans aide. On n'a signalé qu'un incendie dans les réserves de la Colombie-Britannique, sur la réserve Tranquille, un petit incendie s'est déclaré, mais il a été éteint avant la destruction du bois. Les dépenses se sont élevées à $78.50 de gages et $17.10 de provisions.

EFFET DES INCENDIES.

Un incendie qui passe sur une jeune forêt la détruit presque invariablement. Les arbres dont la souche est de six pouces de diamètre sont ordinairement détruits, s'il y a beaucoup d'herbe et de broussailles à leur pied ou ils sont rapprochés les uns des autres. Ils périssent toujours comme périssent aussi des arbres beaucoup plus gros, si le sol est couvert de beaucoup de matières inflammables. Mais les arbres de douze pouces et plus de diamètre peuvent résister à l'incendie, s'ils appartiennent aux espèces à écorce épaisse, comme le pin et l'épinette.

En voyageant, l'été dernier, sur les réserves du lac Long et de Hat Creek, dans la Colombie-Britannique, j'ai remarqué que les bois à écorce épaisse, telles que le sapin Douglas et le pin gris grossier (*bull pine*) étaient tous noircis à la base par des incendies répétés; mais ils vivaient encore et la couleur de leur feuillage révélait un état sain. Je n'ai pas vu de bois de la hauteur des perches; mais le sol était couvert, en plusieurs endroits, d'une belle reproduction de jeunss plants. Il est évident que ceux-ci ont souvent été endommagés par le feu avant d'avoir pu atteindre la hauteur des perches. Dans les réserves forestières les incendies passent généralement à la surface du sol. Les incendies qui atteignent jusqu'aux cimes des arbres sont rares. Cependant une incendie prend quelquefois dans les feuilles des pins gris et des épinettes qui se trouvent côte à côte et cause de grands dégats. Des grandes étendues de jeunes pins de la grosseur des perches ont été incendiées en 1910.

Lorsque des incendies répétés dévastent une forêt, les arbres forts sont les seuls qui puissent survivre. L'épinette n'offre guère de résistance. Les conifères se reproduisent seulement par la graine, et l'épinette n'en donne pas chaque année. En outre, cette essence ne forme pas de graines pendant les premières années de son existence. L'incendie prépare un bon terrain pour la semence, mais s'il survient dans une année où l'épinette ne produit pas de graine, la préparation du sol est inutile. L'année suivante la surface sera couverte d'herbes et de broussailles. Les arbres restés vivants, pourront alors jeter de la graine; mais celle-ci, tombant au milieu de l'herbe et des broussailles, périra probablement. Donc, un incendie qui passe sur une forêt d'épinettes, la détruit souvent et empêche la même essence de survivre à cet endroit.

Le pin gris et le cyprès jouissent d'avantages qui leur permettent de retenir la possession du sol beaucoup plus longtemps que l'épinette. Ils rapportent de la graine de bonne heure. Les cônes restent attachés à l'arbre pendant longtemps, souvent dix ans, sans répandre leur graine. ce qui entretient leur vitalité. Un incendie qui passe dans un bois peut en détruire tous les arbres, mais il prépare un bon sol pour la semence et ouvre les cônes; et bientôt, le sol est recouvert de jeunes pins si drus que l'on ne peut pénétrer dans le fourré q'avc grande difficulté. Grâce à ces avantages, le pin gris dans le nord de l'Ontario et le cyprès dans les montagnes Rocheuses se sont emparés de très grandes étendues, autrefois couvertes d'épinettes, de sapins et d'autres pins.

Les trembles et les bouleaux blancs ont certains avantages sur les essences qui ne se dépouillent pas de leurs feuilles. Ils produisent de la graine plus souvent, celle-ci germe et pousse librement tandis que la graine des autres demande un sol bien préparé. Mais le plus grand avantage qu'ils ont est qu'ils se reproduisent à la racine. Donc, si le tremble et le bouleau blanc prennent pleine possession du sol, il est probable qu'ils y résisteront. Cependant, ils ont un grand désavantage. Ils sont très sujets aux attaques de champignons, le tremble surtout. En conséquence, si un nombre égal de ceux-ci et des arbres toujours verts ont commencé à pousser, les arbres toujours verts vivront probablement; et en jetant beaucoup d'ombre; ils permettent aux champignons d'attaquer les arbres à larges feuilles. Dans de telles circonstances, les bouleaux verts gagneront peut-être graduellement en nombre.

PATROUILLE DES FORESTIERS.

Les forestiers sont tenus de voyager beaucoup. Outre la surveillance des travaux de développement de la réserve telle que décrite en ce rapport, ils vont, çà et là, surveillant les incendies et les maraudeurs. Au printemps de 1911, ils ont aussi accordé des demandes de bois de construction à être enlevé des réserves, et à cette fin, ils ont rencontré des colons aux endroits désignés. Pendant l'année, la distance moyenne parcourue par les forestiers dans l'exercice de leurs fonctions était de 3,489 milles.

AVIS D'INCENDIE AFFICHÉS.

Pendant l'année, 2,855 avis d'incendies ont été affichés dans les réserves forestières de la manière suivante: Montagne du Dauphin, 575; Montagne aux Canards, 519; Porcupine, 44; Spruce Woods, 19; Montagne à la Tortue, 120; Montagne L'Orignal, 11; Buttes du Castor, 290; lac Cooking, 54; Montagnes Rocheuses, 593; lac Long, 43; Total, 2,468.

BRÛLAGE—GARDE-FEUX.

Au printemps de 1911, cent trente neuf milles de garde-feu ont été pratiqués le long des limites des réserves en brûlant la brousse, comme suit: le long de la réserve de la montagne du Dauphin, 8 milles; de la montagne aux Canards, 12 milles; de Porcupine, 84 milles, des Buttes du Castor, 18 milles; de la réserve des Pins, 7 milles. Le brûlage a coûté $50.

LABOURAGE — GARDE-FEUX.

On a fait du labourage pour des garde-feux sur cent quatre-vingt-huit milles et un quart, le long des limites des réserves forestières, à raison d'un coût moyen de $11.10 par mille, la largeur moyenne étant de 11.5 pieds, tel qu'indiqué dans le tableau qui suit:

TABLEAU DES LABOURAGES—GARDE-FEUX.

Nom des réserves.	Milles de garde-feu.	Largeur en pieds.	Coût.
			$ c.
Montagne du Daulphin	36¾	10	802 20
Epinettière	32	16	359 30
Buttes du Castor	16½	8	172 50
Collines du Cyprès	83	10	617 00
Lac Cooking	13	20	65 00
Montagnes Rocheuses	7	10	63 75
Totaux	188¼	Moy. 11½	2,079 75

SENTIERS.

On a ouvert huit cent cinquante neuf milles de sentiers sur les réserves pendant l'été de 1911: montagne du Dauphin, 14½ milles; montagne aux Canards, 4; montagne du Porc-Epic, 63; montagne L'Orignal, 21; buttes du Castor, 15; Les Pins, 28; lac Cooking, 20 ; montagnes Rocheuses, 688½ ; lac Long, 5. Le travail des sentiers a consisté principalement à nettoyer les anciens, dont plusieurs étaient à refaire, car beaucoup d'arbres y étaient tombés et les broussailles y avaient poussé. Ces sentiers facilitent la patrouille par les forestiers et sont, en conséquence, un moyen de sauvegarder la forêt contre l'incendie et le maraudage. Les dépenses de nettoyage des vieux sentiers se sont élevés à $1,825.45; celles de tracer les nouveaux à $224.08.

CHEMINS.

On a tracé les routes de voitures sur une longueur de quatre-vingt-dix-neuf milles. et demi dans les réserves suivantes: montagne du Dauphin, 10 milles; montagne aux Canards, 10; montagne L'Orignal, 8; buttes du Castor, 9½; les Pins, 17; lac Cooking, 1½; montagnes Rocheuses, 43½. La largeur moyenne était de 10 pieds environ. Sur la réserve de la montagne L'Orignal, on a remblayé des chemins sur une longueur 1½; montagnes Rocheuses, 43½. La largeur moyenne était de 10 pieds environ. Sur la réserve de la montagne L'Orignal, on a remblayé des chemins sur une longueur de 1,607 verges, et dans celle des montagnes Rocheuses, 210 verges. Seize petits ponts et 92 ponceaux ont été construits. On a dépensé $2,923.32.

LOCALISATION DES LIGNES FRONTIÈRES.

Les forestiers ont tracé quatre cent soixante-quatre milles et un quart de lignes frontières des réserves. Sur la montagne du Dauphin, 122 milles; sur la montagne aux Canards, 48; Porc-Epic, 7; montagne à la Tortue, 6; montagne L'Orignal, 1;; Les Pins, 42; lac Cooking, 9; montagnes Rocheuses, 236; lac Long, 2. Ces lignes avaient été précédemment arpentées, mais plusieurs jalons manquaient et plusieurs monticules avaient été détruits.

Des jalons de réserve triangulaires marquant les lignes frontières ont été placés comme suit: montagne du Dauphin, 47; montagne aux Canards, 26; Epinettières, 10; montagne à la Tortue, 11; Les Pins, 14; total; 108.

LIGNES FRONTIÈRES OUVERTES.

Pendant l'année les forestiers ont ouvert 70½ milles, 10 pieds de largeur; 11 milles, 12 pieds de largeur; 11 milles, 9 pieds de largeur; et 34¼ milles, 8 pieds de largeur. On a labouré un garde-feu de 10 pieds sur 36¾ milles de la ligne de 16 pieds.

Le travail a été effectué sur les réserves comme suit: montagne du Dauphin, 41½ milles 16 pieds de longueur et 11 milles 9 pieds de largeur; montagne aux Canards, 23 milles 16 pieds de largeur et 32 milles 8 pieds de largeur; Epinettières, 6 milles de 16 pieds largeur; montagne à la Tortue, 8 milles, 12 pieds de largeur; Les Pins, 3 milles, 12 pieds de largeur; lac Cooking, 6 milles, 16 pieds de largeur; montagnes Rocheuses, 2¼ milles, 8 pieds de largeur. Ce qui donne une longueur totale de 132¾ milles avec une moyenne de 12·2 pieds de largeur. Le coût a été de $4,534.25, ou $34.16 par mille, de 12·2 pieds de largeur.

BÂTIMENTS.

Au cours de l'été de 1911 dix huit cabanes ont été contruites sur les réserves, à l'usage des gardes-forestiers. Ces derniers les ont construites eux-mêmes, seize sur la réserve des montagnes Rocheuses; une sur la réserve de la montagne aux Canards et une sur la réserve du lac Cooking. Ces cabanes sont en billes et ont chacune 16 pieds de longueur par 14 de largeur, et la hauteur du corps du bâtiment est de 8 pieds. Il y a un bon plancher en bois et une bonne toiture.

Il y a, cependant, deux cabanes si éloignées du bois que le forestier a du tailler tout ce qu'il a employé pour le toit et les planchers. Ce sont celles de la réserve des montagnes Rocheuses, dans la région arctique, entre les rivières Eau-Claire et Chèvre-Blanche.

Chaque cabane contient un poêle avec des ustensiles de cuisine, une table, un lit, une tente, et des instruments pour combattre les incendies.

Dans les montagnes Rocheuses, les cabanes sont situées, autant que possible, environ trente milles les unes des autres, ce qui fait un voyage d'un jour pour aller de l'une à l'autre dans ces contrées montagneuses. Par conséquent, chaque forestier peut faire en sorte de passer la nuit avec celui qui habite la cabane au nord ou celle qui est située au sud de son district.

Voici comment est réparti le coût de construction de ces bâtisses: Bois, $432.76; plâtre et peinture, $195; main-d'œuvre, $477.97; matériel, $1,367.52; charroyage, $417.25. Total, $2,890.50. La moyenne du coût de chaque bâtisse, y compris les matériaux est de $149.86.

La maison d'un gardien-forestier a été réparée dans la montagne du Dauphin au coût de $295.84. En 1890 le quart sud-ouest de la section 3 du township 19, rang 18, à l'ouest du méridien principal, qui touche à la réserve de la montagne du Dauphin, a été acheté pour servir de quartier général aux gardiens.

La maison était délabrée, mais les réparations qu'on y a fait l'ont rendu tout à fait habitable. Deux maisons ont été habitées par des gardiens dans les buttes des Cyprès depuis le printemps dernier. Elles appartenaient autrefois à des colons qui en même temps que d'autres ont quitté la réserve, le département les indemnisant pour l'abandon de leurs droits. En sorte qu'il y a actuellement vingt et une maisons sur la réserve qui sont habitées par les gardes-forestiers.

LES SCIERIES.

Il n'était pas permis avant l'hiver de 1911 d'ériger des moulins à scies sur les réserves forestières. Dans mon rapport de 1909 je recommandais qu'on y laisse entrer des moulins à scie portatifs avec certaines restrictions mentionnées dans le rapport. Dans l'automne de 1910 le département a tenté de donner effet à cette recommandation. La teneur du contrat, à tout événement, bien que permettant au propriétaire du moulin à scie de s'établir sur la réserve, ne lui donnait pas la permission de couper son bois et de faire fonctionner son moulin avant d'avoir obtenu le permis des colons à cet effet. Comme les colons, règle générale, ne demandent pas de permis avant le mois de février, le moulin n'aurait pas pu fonctionner jusqu'à ce mois. Conséquence, les propriétaires de moulins n'ont pas voulu accepter ce contrat.

Dans l'automne de 1911 on permit l'introduction de moulins dans la réserve de la montagne du Dauphin, à l'effet de couper le bois que le feu du printemps précédent avait fait mourir. Il y avait environ en tout 900 acres, comprenant 6 lopins dans le canton 19, rangs 17 et 18, à l'ouest du méridien principal, contenant d'après estimation 1,870,000 pieds, mesure de planche. On vendit ce bois par soumission à un prix fixe de $2 les mille pieds. On divisa le tout en dix lots pour quatre acquéreurs, qui eurent la permission d'établir leurs moulins en dedans des frontières de la réserves. On ne fit pas de restriction à la vente du bois.

On permit à un moulin de fonctionner pour scier de l'épinette verte sur le quart nord-ouest de la section 16, township 22, rang 21 à l'ouest du méridien principal. Ce bois ne peut être vendu que sur le seul permis des colons, mais on a donné la permission de couper et de scier une quantité de bois n'excédant pas 100,000 pieds, mesure de planche, avant de recevoir les permis. Ceci permet au propriétaire de moulin de couper son bois et de le scier au commencement de l'hiver.

Ce privilège de construire ce moulin a été vendu à l'enchère, et a été adjugé au prix de $50: L'heureux enchérisseur s'est engagé à scier l'épinette blanche, le pin, l'épinette rouge et le sapin pour $9 les mille pieds, le peuplier $10 et les autres bois $9. Attendu que le colon paie $1.50 son permis pour le peuplier et $3 pour les autres espèces de bois, ce qui, avec ce que lui demande le propriétaire de moulin pour le couper et le scier, rapporte au colon $11.50 pour le peuplier et $12 pour les autres bois, savoir, le pin, l'épinette, le mélèze rouge et le sapin.

Le moulin est sujet à l'inspection du département, et la coupe et le sciage du bois se fait d'après les méthodes forestières approuvées.

Un moulin sur la réserve des collines de Cyprès, dans l'Alberta, a fonctionné pendant trois ans d'après les règlements forestiers, j'ai visité ce moulin en juillet et j'ai trouvé que l'ouvrage était bien fait.

Seuls les arbres qui avaient été préalablement marqués par le Bureau Forestier furent coupés. Ils furent abattus à la scie, les souches laissées courtes, les têtes transportées hors du bois, les branches empilées et brûlées; en somme le travail a été satisfaisant. Le propriétaire du moulin m'a déclaré qu'il était satisfait des règlements.

Un moulin fonctionnait aussi dans la réserve des montagnes Rocheuses sujet aux règlements forestiers. Il est situé dans la section 28, township 8, rang 4, 7 l'ouest du 5ème méridien. J'en ai fait l'inspection le 27 juillet 1911. Bien que les souches n'aient pas été aussi courtes que l'exigent les règlements, la besogne se fait dans tous les cas mieux qu'autrefois avec l'ancienne façon de faire la coupe du bois.

PERMIS DE COUPE DE BOIS.

Les permis pour coupe de bois exploités sur les réserves forestières rapportent au ministère un revenu annuel de cinq dollars par mille carré, à l'exception des terres situées à l'ouest de Yale, dans la Colombie-Britannique. Dans ce cas le permis est de cinq cents de l'acre. Les droits sur le bois coupés sont les suivants: bois scié 50 cents par mille pieds mesure de planche, traverses de chemin de fer de 8 pieds 1½ cent chacune, 9 pieds 1¾ cent, billots à bardeau, 25 cents la corde; 5 pour cent sur la vente de tous les autres produits, à l'exception des dosses et du bran de scie, sur lesquels il n'y a pas de droits à payer. Le tableau suivant donne un aperçu de ces coupes de bois:—

COUPES DE BOIS SOUS PERMIS.

Réserve.	Province.	Nombre de coupes.	Superficie.	Bois de sciage.	Lattes.	Droits.
			Milles carrés	Pd. M. de p.		$ c.
Montagne du Canard.	Manitoba	14	152·66	11,448,804	....	5,742 36
Montag. du Dauphin.	"	6	43·75	342,482	....	49 64
Montagnes Rocheuses.	Alberta..... ...	32	692·50	11,864,017	815,700	5,151 69
Lac Long...........	Colombie-Britann.	1 pt.	38·50	....	....	....
Totaux.........	....	53	927·41	23,655,303	815,700	10,943 69

PERMIS DE SCIERIE.

Dans la province d'Alberta des permis ont été accordés pour couper du bois sur une étendue définie n'excédant pas un mille carré sur paiement d'un honoraire de $100 par mille carré pour chaque permis, lequel est bon pour un an à dater de l'émission et renouvelable une fois seulement. Les droits sont les mêmes que pour les permis de coupes de bois.

La réserve forestière des montagnes Rocheuses contient six de ces coupes de bois. couvrant un total de 6·87 milles carrés. 1,412,667 pieds mesure de planche ont été coupés sur ces réserves durant l'année. Les droits perçus se sont élevés à $685.74.

PERMIS DE COLONS.

Les tableaux qui suivent se rapportent aux permis accordés aux colons établis sur les réserves durant l'année et montrent les droits perçus.

AGENCES DU MANITOBA.

Réserve.	Nombre de permis.	Bois de sciage.	Billes.	Bois de chauffage.	Poteaux de clôture.	Perches de clôture.	Perches à toiture.	Droits perçus.
Agence de Dauphin.		Pds. M.P.	Pds lin.	Cordes.	Nombre.	Nombre.	Nombre	$ c.
Montag. du Dauphin.	780	3,756,613	15,590	4,500	17,550	17,320	8,000	2,176 90
Montag. aux Canards.	296	1,484,523	13,530	820	18,150	5,200	10,400	875 97
Agence de Brandon.								
Montag. du Dauphin.	5	38,000	....	15	....	....	....	115 25
Montag. de la Tortue.	73	23,000	2,064	1,003	500	....	....	105 64
Epinettières..........	108	5,000	1,700	1,834	700	....	550	131 75
Total....	1,262	5,307,136	32,884	8,172	36,900	22,520	18,950	3,405 51

AGENCES DE LA SASKATCHEWAN.

Réserve.	Nombre de permis.	Bois de sciage.	Billes.	Bois de chauffage.	Poteaux de clôture.	Perches de clôture.	Perches à toiture.	Droits perçus.
Agence de Yorkton.		Pds. M.P.	Pds lin.	Cordes.	Nombre.	Nombre.	Nombre	$ c.
Montag. aux Canards.	27	107,070	5,300	20	600	....	....	21 75
Buttes du Castor.....	35	....	3,000	378	....	....	....	12 25
Agence d'Estevan.								
Montag. L'Orignal ..	84	....	820	1,259	750	900	1,050	121 10
Montag. L'Orignal....	2	....	....	14	....	....	....	4 00
[1] Prince-Albert.......	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	148	107,070	9,120	1,671	1,350	900	1,050	159 10

[1] Pas de rapports.

AGENCE DE L'ALBERTA.

Réserve.	Nombre de permis.	Bois de sciage.	Billes.	Bois de chauffage.	Poteaux de clôture.	Perches de clôture.	Perches à toiture.	Droits perçus.
Agence d'Edmonton.		Pds. M.P.	Pds lin.	Cordes.	Nombre.	Nombre.	Nombre	$ c.
Lac Cooking.........	20	18,500	14,750	120	2,820	8,200	1,900	15 00
Agence de Lethbridge.								
Montagnes Rocheuses.	14	....	11,500	85	1,700	3,900	1,850	23 50
Ag. de Medicine-Hat.								
Buttes des Cyprès	308	....	423,665	4,908	75,500	160,995	61,558	90 00
Total	342	18,500	449,915	5,113	80,020	173,095	65,308	128 50

SOMMAIRE DE PERMIS DE COLONS.

Réserve.	Nombre de permis.	Bois de sciage.	Billes.	Bois de chauffage.	Poteaux de clôture.	Perches de clôture.	Perches à toiture.	Droits perçus.
		Pds. M.P.	Pds lin.	Cordes.	Nombre.	Nombre.	Nombre	$ c.
Agences du Manitoba.	1,262	5,307,136	32,884	8,172	36,900	22,520	18,950	3,405 51
Ag. de la Saskatchewan	148	107,070	9,120	1,671	1,350	900	1,050	159 10
Agences de l'Alberta..	342	18,500	449,915	5,113	80,020	173,095	65,308	128 50
Total......	1,752	5,432,706	491,919	14,956	118,270	196,515	85,308	3,093 11

PRODUCTION TOTALE PROVENANT DES RÉSERVES DU DOMINION.

—	Bois de sciage.	Lattes.	Billes.	Bois de chauffage.	Poteaux de clôture.	Perches de clôture.	Perches à toiture.	Droits perçus.
	Pds. M.P.	Pièces.	Pds lin.	Cordes.	Nombre	Nombre	Nombre	$ c.
Coupes de bois autorisées.	23,655,303	815,700	....	....	....	....	....	10,943 69
Permis de scieries........	1,412,667	....	....	....	....	....	....	685 74
Permis de colons	5,432,706	....	491,919	14,956	118,270	196,515	85,308	3,693 11
	30,500,676	815,700	491,919	14,956	118,270	196,515	85,308	15,322 54

SAISIES DE BOIS.

Le tableau suivant montre les saisies de bois pratiquées par les gardes-forestiers pendant l'année:—

Réserve.	Nombre des saisies.	Bois de sciage.	Billes.	Bois de chauffage.	Poteaux de clôture.	Perches de clôture.	Perches à toiture.	Droits.
		Pd. m. de planche.	Pds lin.	Cordes.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	$ c.
Montagne du Dauphin..	33	431,976	500	173	1,970	....	420	3,037 00
Montagne aux Canards..	11	112,783	1,504	....	....	9	....	759 63
Epinettière............	2	....	26	17	500	....	....	148 00
Buttes du Castor........	7	....	1,880	5	....	....	....	13 00
Lac Cooking...........	1	....	560	....	....	....	....	10 00
Montagnes Rocheuses...	1	....	....	10	....	....	....	5 00
Total..........	55	544,759	5,470	205	2,470	9	420	3,972 63

PERMIS DE COUPE DE FOIN.

Le tableau suivant indique le nombre de permis de coupe de foin accordés dans les différentes réserves:—

Réserve.	Nombre de permis.	Tonnes coupées.	Revenu.
			$ c.
Montagne du Dauphin....	50	750	100 00
Montagne de la Tortue....	33	615	77 00
Epinettière....	15	260	33 50
Buttes du Castor....	8	104	14 40
Montagne L'Orignal....	26	660	79 00
Lac Cooking....	15	298	170 25
Buttes des Cyprès....	48	1,848	162 00
Total....	195	4,535	636 15

ARPENTAGES DES FORETS.

On a fait l'arpentage des forêts des collines du Porc-Epic dans le sud de l'Alberta. L'ingénieur M. E. G. McDougall a fait ce travail avec trois aides. Le but de cet

arpentage était de déterminer quels terrains devraient être choisis comme réserve forestière. On s'est occupé, en conséquence, exclusivement à tracer une ligne servant de borne, bien que l'on ait fait une description superficielle de l'intérieur. Comme conséquence, M. McDougall a recommandé que la réserve soit de 198½ milles carrés. Le 5ème méridien traverse ce territoire, 53 milles carrés sont à l'est de cette ligne et 145½ à l'ouest. La ligne frontière la plus au sud est à deux milles au sud du township 9, et celle qui se trouve au nord est à 5 milles au sord dans le township 13.

Seize quarts de section sont décrits comme ventes de homesteads et patentés, et quatre comme terres d'irrigation. Trente-sept milles et un quart carrés sont loués comme pâturage, et 6 milles carrés sont destinés à d'autres fins. Cet arpentage a coûté $2,021.82.

M. W. J. Van Dusen, de l'école forestière de l'Université de Toronto, aidé de trois étudiants, ont arpenté une lisière de terrain voisine de la réserve Porc-Epic, dans le Manitoba, dans le but de déterminer quelle étendue pourrait être ajoutée à la réserve. Le rapport de M. Van Dusen recommande d'ajouter 428½ milles carrés de terrain boisé de pin et sans valeur agricole. Cette étendue de terrain occupe une lisière demi-circulaire qui touche le chemin de fer Canadien-Northern à douze endroits, les bras rejoignent la frontière entre le Manitoba et la Saskatchewan, et le bras au nord s'étendant trois quarts de mille dans la Saskatchewan. L'arpentage a coûté $2,065.58.

PÂTURAGES.

On a clôturé durant l'été 45¾ milles carrés dans le township 1, rang 21, et une partie du township 1, rang 22, sur la réserve de la montagne de la Tortue, pour en faire un pâturage. C'est un terrain admirable pour cela, bien arrosé et couvert d'une herbe longue—et de vesce. Il n'est pas bon pour la culture, vu qu'il est de terre forte et a 2,500 pieds plus haut que la mer.

A travers cette étendue de terrain ont poussé des jeunes peupliers, mais ils n'ont pu grossir à cause des feux qui ont dévasté ces terrains tous les deux ou trois ans.

Les feux ont eu beau jeu dans cette herbe si longue. et ils ne se sont pas arrêtés à ce lopin de terre, mais se sont répandus au loin et ont détruit beaucoup de gros bois. On a cru bon d'encourager le pâturage, et à cet effet on a construit cette clôture.

Elle mesure 19½ milles. Elle est faite de quatre rangées de gros fil de fer galvanisé n° 9. La rangée du bas est à 15 pouces du sol, et les fils sont espacés de onze pouces, avec des fils d'arrêt à chaque 22 pouces. A tous les quatre-vingts pieds il y a un poteau en fer et la clôture est fortement attachée à chaque quarante perches; les liens sont des pieux en chêne de 9½ pieds de long. Il y a 6,000 poteaux. Ils sont en saule de six pieds de long et de pas moins de trois pouces au petit bout. Les poteaux d'ancrage sont en chêne, ont six pouces au sommet, et longs de huit pieds.

Le coût toal de cette clôture est de $3,344.52, dont $54.40 ont été payés pour annonces, $600 pour les poteaux en bois, $40 pour les poteaux en fer; $239.28 pour poteaux d'ancrage et liens, et $2,410.84 pour le fil de fer et la main-d'œuvre.

Quant aux règlements pour le pâturage:—

Le nombre de têtes de bétail qui pourra paître sur ce terrain et le temps qu'il sera permis de le faire seront chaque année déterminés par le directeur de la sylviculture.

Sujet à l'approbation du directeur de la sylviculture, le garde-forêt ou autre officier en charge de la réserve fixera une date à laquelle toutes les demandes pour permis de pâturage seront faites, et toute demande reçue après la date fixée ne recevra considération qu'après les autres seulement. Avis de la date fixée sera dûment donné trente jours au moins dans un journal publié dans le district.

Les demandes pour permis de pâturage doivent être faites suivant la formule drescrite à cet effet et devront contenir une description suffisante pour permettre d'identifier le bétail, y compris les marques et les étampes s'il y a lieu.

Les résidents *bona fide* dans les environs de la réserve seront préférés dans l'octroi des permis.

Le nombre d'animaux à nourrir et la période pendant laquelle la chose se fera seront déterminés d'avance chaque année par le directeur de la sylviculture.

Tous les ans une date est fixée avant laquelle les demandes de pâturage sont reçues. Un avis de trente jours est donné.

Les marques du bétail doivent être données dans les formules de la demande.

Il y a à payer vingt-cinq cents par tête de bétail par mois ou un dollar pour la saison, payables d'avance; on ne compte que les animaux de six mois et plus.

Les permis sont accordés seulement pour l'usage exclusif du propriétaire de bestiaux et ne sont pas transférables.

Tout bétail enlevé avant l'expiration du permis peut être remplacé par d'autre en nombre égal, appartenant au propriétaire du permis.

Les propriétaires de permis doivent enlever leurs bestiaux en dedans de sept jours après l'expiration du permis.

Ils doivent donner régulièrement du sel à leurs animaux et enlever les carcasses de ceux qui meurent.

Le département n'est pas responsable des dommages que peuvent subir les animaux qui sortent de l'enclos.

Si le pâturage nuit à la production du bois, le ministre de l'Intérieur peut ordonner de cesser de faire paître.

Les propriétaires de permis sont requis d'aider à éteindre les feux dans les endroits où ils ont la permission de faire paître.

Il y a de grandes étendues de bons pâturages dans la montagne du Dauphin, les buttes du Castor et les réserves forestières des montagnes Rocheuses; mais, contrairement à ce que l'on constate dans la montagne de la Tortue, les colons ne sont pas nombreux. D'où il résulte qu'il n'est pas nécessaire de clôturer les terres à pâturage sur ces autres réserves.

Il est possible que sur les collines du Porc-Epic de l'Alberta la chose soit praticable, vu qu'elles sont habitées par un grand nombre de propriétaires de ranches.

Le pâturage sur tous ces terrains devrait être administré par le département de façon à ce que tout propriétaire de permis soit sûr d'avoir assez de pâture pour son troupeau. Dans les buttes du Porc-Epic on devrait s'arranger de façon que chaque propriétaire de permis ait le privilège de faire paître une étendue définie. Un colon, par exemple, dont la propriété est voisine de la réserve forestière, devrait avoir le privilège exclusif de faire paître une lisière définie près de son habitation. Autrement, un propriétaire de ranche qui a un gros troupeau le ferait paître sur le terrain et forcerait le colon à nourrir son bétail à un endroit éloigné.

FOIN.

La réserve des Buttes du Cyprès comprend deux parties distintes, la plus considérable s'étend depuis le côté ouest du township 8, rang 3, à l'ouest du quatrième méridien en allant à l'est au côté est du rang 29 à l'ouest du troisième méridien, dont la largeur moyenne est de cinq milles. Une partie plus petite se trouve à une distance de onze milles dans la direction est et à une longueur de sept milles et une largeur de cinq milles. Cette partie plus petite devrait porter un nom différent. On pourrait, par exemple, l'appeler la réserve Maple-Creek, vu qu'elle s'étend au sud jusqu'à la station Maple-Creek. La zone plus petite est très boisée, mais la partie la plus considérable est presque complètement dénudée, c'est en grande partie de la terre à foin.

La réserve comprend une immense quantité de terrain autrefois occupée par des ranches et que les colons actuels ont défriché dans l'espoir d'en faire des fermes. La région a une précipitation de moins de dix pouces, ce qui n'est pas suffisant pour faire

une ferme productive. Il n'y croît pas d'ordinaire assez d'herbe pour nourrir les troupeaux des colons. Comme conséquence, tous les étés de grandes quantités de foin sont coupées sur la réserve et charroyées dans les fermes. En 1910 un grand nombre de colons ont nourri leur bétail avec ce foin sans cela; ils auraient été obligés de le vendre à sacrifice.

Je crois qu'il vaudrait bien mieux laisser ce terrain à foin tel qu'il est. On ne devrait pas essayer de le défricher dans le but de le reboiser. Les demandes et les permis pour couper du foin devraient toutefois se faire autrement. Les règlements actuels permettent de demander un permis n'importe quand avant le premier janvier, et il peut être accordé n'importe quand après le premier avril, bien qu'il ne soit pas permis de couper le foin avant le 25 juillet. Il n'est possible de savoir avant le 1er avril combien de foin va rapporter tel morceau de terre durant l'été, et il semble que le premier juin serait assez tôt pour demander un permis et le premier juillet pour qu'il soit accordé.

REBOISEMENT.

Afin d'obtenir les graines pour reboiser et pour l'exploitation de la pépinière à Indian-Head, Saskatchewan, les gardes-forestiers cueillent les cônes de la façon suivante:—

En juin le pin gris sur la réserve des Pins et le cyprès sur les Buttes des Cyprès; en juillet les cônes d'épinette blanche sont cueillis dans les réserves boisées de Pins et de l'Epinettière, et le pin sur la montagne du Dauphin; au mois d'août les pommes d'épinettes proviennent des Bois d'Epinettes, lea Montagne du Dauphin et de la Montagne du Canard, et en septembre le mélèze sur la réserve du Porc-Epic dans le Manitoba et le cyprès sur les collines Monte dans la Colombie-Britannique. Les pommes de pin et de cyprès avaient été cueillies l'année précédente. Toutes les autres étaient de 1911.

Il faut remarquer que les cônes mûrissent plus à bonne heure dans les provinces des prairies que dans l'est. Dans le Manitoba et la Saskatchewan les pommes d'épinettes sont cueillies en juillet. Dans Ontario et Québec on les a en septembre, et des années à la fin même du mois.

Les pommes ont presque toutes été expédiées à la pépinière d'Indian-Head, où M. Norman Ross en a extrait les graines. Son rapport mentionne que le fret pour transporter les pommes s'est élevé à $177.33, et la main-d'œuvre à $132.22. Dans tous les cas M. J. D. Kirkwood a extrait les graines cueillies sur la réserve des Epinettes sur les lieux mêmes.

Voici un précis sommaire des pommes et de la graine extraite pendant la saison, avec le coût de ces produits:—

Essences.	Boisseaux de pommes.	Coût des pommes.	Coût par boisseau.	Livres de graines.	Coût par livre.
		$ c.	$ c.		$ c.
Pin	186·5	267 95	1·437	47	6 70
Cyprès	100·0	90 40	0·904	28	4 23
Pin gris	38·0	15 00	0·394	33	1 45
Epinette blanche	193·0	254 85	1·31	177	2 44
Mémèse rouge	24·0	77 00	3·21	5	16 40
Total	541·5	705 20	[1]	290	[2]

[1] Moyenne du coût par boisseau, 91·45 cents. [2] Moyenne du coût par livre, 6·24 cents.

Le coût de la semence par livre est presque aussi élevé que si on l'avait acheté sur le marché. Les prix suivants par livre ont été empruntés du catalogue de M.

Thos Meehan & Son pour l'année 1911-12. Pin rouge, $5.50; cyprès, $6; pin gris, $2.25; épinette blanche, $3.25; mélèze, pas de prix mentionné.

Dans les provinces des prairies, les pommes rapportent moins de graines en comparaison de ce qu'elles rapportent dans les provinces et les Etats de l'est, ce qui fait que le prix est plus élevé. Dans l'Etat de New-York, un boisseau de pommes d'épinette verte donnera 1½ livre de graines, pendant que celle recueillie l'an dernier au Manitoba et dans la Saskatchewan rapportait un peu plus que les neuf dixièmes d'une livre par boisseau. On remarquera dans le tableau ci-dessus que 24 boisseaux de mélèze n'ont rapporté que 5 livres de graines.

Le fret, d'un autre côté, qui se monte à $177.33 pour une quantité de 200 livres de graines, fait que 61 cents représentent le coût du fret par livre.

Les graines de chaque espèce ont été envoyées à M. George H. Clark, commissaire de graines à Ottawa, qui en a fait l'analyse au point de vue de la germination. L'essai a été fait à peu près dans les mêmes conditions que les graines semées dans une pépinière. Mais ces conditions étaient plus favorables. Les graines ont été placées dans la terre à une petite profondeur. L'humidité a été tenue uniforme. La température était à entre 20 et 30 degrés centigrades. Après 16 jours, la germination était comme suit:—

Le pin rouge 48 pour 100, le pin gris 45 pour 100, le cyprès, 39 pour 100, l'épinette blanche 33 pour 100, et le mélèze 31 pour 100.

Le printemps dernier le garde de la réserve de l'Epinettière a fait cinq plantations près de la station d'Onah, comme suit: Cyprès, 1; pin gris, 2, pin rouge, 1; mélèze, 1, et le sapin Douglas, 1. A la station Shilo il a aussi fait dix plantations, comme suit: Cyprès, 4 rangs; pin gris, 4; épinette noire, 1; sapin Douglas, 1. Il a aussi planté 173 rangs de pin rouge avec le plantoir du jardin.

Chacun des rangs a 4 pieds par 12 pieds. Les plants sont dans des boîtes couvertes de rideaux pour chasser les oiseaux et d'autres paravents faits en lattes pour donner de l'ombre. On les a entretenus contre les mauvaises herbes et arrosés pendant les journées sèches à même l'eau d'un puits que l'on a creusé sur la pépinière l'été dernier.

Les rangs de pin rouge ont 12 pieds et sont espacés de un pied. Le terrain pour recevoir le plan a été bien préparé; on les a sarclés mais on ne les a pas arrosés.

Le premier juillet la pépinière a été placée sous la direction de M. J. D. Kirkwood, qui en a eu soin le reste de l'année. L'automne dernier les rangées de pin étaient en excellente condition. Il y avait eu bien peu de perte durant l'été. Quelques rangées commencèrent à moisir, mais cette difficulté fut bientôt surmontée par M. Kirkwood, qui répandit dessus de la cendre de bois. L'épinette aussi était en bon état, mais le sapin Douglas et le mélèze européen n'avaient pas germé. Ces semis peuvent germer au printemps.

Sur la réserve du lac Cooking on a labouré une acre de terre avec des sillons espacés d'environ quatre pieds, le sol retourné du coté nord. On ensemença ces sillons alternativement de pin rouge et de cyprès. Le semis a été placé tout à fait dans l'angle resserré du sillon. Cette semence a donné bonne satisfaction, les petits arbres se tenant serrés le long des sillons, excepté dans les endroits où, vu que la saison a été très pluvieuse, les arbres ont été noyés. Cette réserve est un excellent terrain pour reboiser, et il peut être possible de cette façon d'y faire croître des arbustes toujours verts. Ceci, néanmoins, ne peut être effectué que par expérience faite dans trois ou quatre ans.

Le forestier a aussi taillé douze endroits de quatre pieds de long et quatre pieds de large parmi les peupliers. Six ont été semés avec du pin rouge et les autres avec du pin gris. Le rouge vint bien sur le terrain élevé, mais il était miséreux dans le terrain bas. Le gris était beau.

Une pépinière établie sur la réserve du lac Cooking n'a pas réussi du tout à cause de l'acidité du sol. La semence du frêne et du mélèze a germé et la plante a poussé mais la graine de pin et d'épinette n'a pas germé.

Sur la pépinière de la montagne L'Orignal, la plantation a été faite comme suit: un lit de pin rouge semé en rangs; deux lits de cyprès et un rang d'épinette semée à la volée. Le pin rouge et l'épinette ont bien réussi. Un rang de cyprès a bien fait et l'autre bien peu.

Sur la réserve de la montagne du Dauphin un lit de plantes n'a pas réussi, mais quelques graines semées avec le semeur du jardin ont très bien réussi.

Le coût total du travail fait sur la pépinière a été de $1,383.05.

ENDROITS DE VILLÉGIATURE.

Durant l'été de 1910, une place de villégiature a été établie sur les rives de l'Ile des Arbres, lac Max, dans la réserve de la montagne de la Tortue, et l'été dernier 40 lots ont été arpentés sous la surveillance de l'arpenteur général. On a laissé au bord de l'eau une réserve de 66 pieds de terrain. Les rues ont aussi une largeur de 66 pieds. Autant que possible on a laissé aux lots 100 pieds de front du côté de l'eau avec 150 pieds de profondeur. Une ruelle a été ajoutée à l'arrière des lots. L'Ile des Arbres est un excellent endroit de villégiature, très bien boisée de chêne, de frêne, de bouleau et de peuplier. Avant que l'arpentage fut fait, huit familles avaient bâti des cottages sur l'île. Avant que l'île ne fut habitée comme place de vill-giature, il n'y avait pas de pêche ffl faire dans ce lac, mais il y a trois ans on y a transporté du brochet du lac Oscar, qui se trouve ffl courte distance du lac Max.

Sur les bords du lac au Poisson, dans la réserve de la montagne L'Orignal on a établi en trois parties une place de villégiature sur la baie Arcola, la plage de Sable et la baie de l'Orignal. La plus étendue est la baie Arcola, elle contient 65 lots. Le long du rivage on a réservé un chemin de 66 pieds et plus, appelé l'avenue Arcola. En sens parallèle en arrière et à distance de 150 pieds passe l'avenue des Arbres, qui est aussi de 66 pieds de largeur. Encore 150 pieds plus loin passe une ruelle de 20 pieds de largeur parallèle aux avenues. De la ruelle au rivage sont ouvertes six rues de 66 pieds de largeur qui longent le rivage et portent des noms d'arbres: Orme, Bouleau, Tremble, Frêne, Erable. Les lots ont environ 50 pieds de largeur sur une longueur de 150 pieds.

La partie appelée Plage de Sable compte 30 lots avoisinant l'avenue de la Plage de Sable, qui a 66 pieds de largeur et longe le rivage. Il n'y a qu'une rangée de lots à l'arrière desquels passe une ruelle. Cinq rues transversales ont reçu les noms de diverses espèces de poissons: Jackfish, Petit-Brochet, Brochet, Véron, Achigan.

La partie appelée Baie de l'Orignal comprend 42 lots en deux rangs. L'avenue de l'Orignal longe le rivage, l'avenue de l'Elan servant de premier rang et une ruelle en arrière du second rang. Les rues transversales se nomment: Castor, Vison et Porc-épic.

Il y a sur la réserve de la montagne L'Orignal au delà de cent lacs et étangs; le lac du Poisson est le plus grand. Il a une longueur d'environ trois milles par environ deux milles de large. Les contours sont accidentés et les rives sont bien fournies de peuplier. Le brochet et le doré abondent dans ces eaux. De bons chemins y conduisent de Carlyle et Arcola. Depuis plusieurs années les amateurs de plaisirs champêtres y levaient leurs tentes.

Le tout respectueusement soumis.

A. KNECHTEL,

Inspecteur des réserves forestières.

N° 4.

RAPPORT DE M. ROSS.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
PÉPINIÈRE D'INDIAN-HEAD,
SASKATCHEWAN, le 31 mars 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Directeur de la sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année commencée le 31 mars 1911.

Dans toutes les provinces des prairies la température durant la dernière saison a été exceptionnellement favorable aux travaux à faire dans la division de plantation des arbres. A l'exception d'une partie comparativement petite dans le sud du Manitoba, l'activité à travers l'Ouest a été au delà de la moyenne. Dans tous les districts, à l'exception de la partie sud du Manitoba, qui a encore souffert de la sécheresse, la plantation, spécialement pour les espèces nouvelles, s'est exceptionnellement bien faite, au dire des rapports des inspecteurs. La saison de 1910, on s'en rappelle, a été très dure; presque tous les districts ont grandement souffert du manque de pluie, et comme conséquence, les arbres plantés pendant cette période n'ont pratiquement pas profité, et dans la plupart des cas le percentage a été un manquement considérable. Ces plantations, toutefois, sont toutes bien venues durant l'été dernier. Il est tombé une quantité considérable de neige durant l'hiver 1910-11, ce qui a fourni amplement d'humidité pour les plantations du printemps, et presque immédiatement après des pluies fréquentes et une douce température ont rendu les conditions idéales. Bien que l'automne ait été exceptionnellement pluvieux, pour des raisons quelconques l'activité de la croissance ne s'est pas continué trop tard, et il ne paraît pas que des dommages aient été causés par la gelée des plantes qui n'avait pu mûrir. Le sol dans l'Ouest était généralement assez imprégné d'humidité au temps des gelées. Il est heureux qu'il en ait été ainsi, car la chute de neige durant l'hiver a, en général, été peu considérable, exposant des étendues considérables non couvertes à perdre une quantité énorme de leur humidité. Nous ne craignons pas de dommages anormaux par ce que peut faire mourir l'hiver par le fait qu'il tombe peu de neige, excepté parfois dans le cas de sujets qui ne sont pas assez résistables.

Sur la pépinière le croissance des lots plantés et chez les autres plantations a été exceptionnellement bonne. La transplantation des jeunes plantes conifères a été cette année particulièrement heureuse.

A la fin de mars 1911, M. Arch. Mitchell a démissionné après avoir servi dans la division de plantation des arbres comme inspecteur des arbres plantés et ensuite comme aide dans la division de plantation des arbres. M. Mitchell est probablement plus familier avec ce qui concerne la culture des arbres dans l'Alberta que qui que ce soit, et comme les conditions qui accompagnent cette culture sont parfois pénibles et d'un caractère local particulier, sa démission sera particulièrement ressentie pour ce qui concerne les travaux à faire dans cette province.

M. S. S. Sadler, gradué de l'Ecole Forestière de l'Université de Toronto, a été nommé un mois ou deux après pour occuper la position laissée vacante par la démission de M. Mitchell.

TRAVAIL D'INSPECTION.

Durant les mois d'été les messieurs attachés au service des forêts ont fait leur inspection: S. S. Sadler, A. P. Stevenson, John Caldwell, Angus Mackintosh, W. Guiton, Jas. Kay, Jas. N. B. McDonald, Wm. McDonald, Jas. Cowie et Geo. Kennedy. Les rapports de ces inspecteurs sont soumis ci-après.

Le tableau suivant donne un état comparé pour les trois années dernières du nombre d'arbres distribués et le nombre de ceux qui en ont demandé:—

—	1910.	1911.	1912.
Nombre des demandes sur les livres des inspecteurs	8,318	8,036	7,375
Nombre des demandes devant recevoir des arbres	3,173	3,285	3,618
Nombre d'arbres distribués	2,533,600	2,636,100	2,729,135
Nombre de nouvelles demandes	3,832	2,656	1,649

On voit par ce tableau que bien que le nombre de demandes ait diminué, le nombre de colons qui en ont reçu a augmenté, de même que le nombre d'arbres distribués. Les colons ont mieux compris les règlements qui gouvernent notre distribution, et ils comprennent que leurs terres doivent être dans certaines conditions avant que des arbres leur soient distribués. La conséquence est qu'il y a moins de demandes de la part de ceux qui n'ont pas suffisamment préparé leur terrains, alors que par les années passées ils en demandaient quand même. Il n'y a pas de doute non plus qu'il y aurait eu plus de demandes si la dernière saison avait été plus favorable pour les travaux agricoles.

TRAVAIL DE BUREAU.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du travail fait à Indian-Head :—

—	Du 1er avril 1910 au 31 mars 1911.	Du 1er avril 1911 au 31 mars 1912.
Nombre de plants préparés	2,778	3,004
Nombre de pièces reçues par la malle	14,492	12,249
Nombre d'envois par la malle	[1] 19,402	[1] 20,382
Nombre de nouveaux dossiers ajoutés	3,969	2,696

[1] Ceci ne comprend pas les bulletins qui sont expédiés par le bureau d'Ottawa.

Ce tableau montre la somme de travail fait par le bureau durant les deux dernières saisons. On remarquera qu'il y a eu diminution dans le nombre de pièces reçues par la malle, et comme conséquence diminution dans le nombre des nouveaux dossiers. Ceci, nous le croyons, n'est pas dû au manque d'application apporté au travail, mais à deux autres causes, savoir :—

Les conditions exceptionnellement défavorables où pouvaient se faire les travaux agricoles durant la dernière partie de la saison, et le fait que les annonces ordinaires et les affiches attirant l'attention sur la distribution gratuite n'ont été publiées que très tard. De plus, on ne s'est pas servi de la publicité des journaux d'agriculture pour annoncer autant qu'on l'avait fait les années passés.

La position dans laquelle s'est trouvée la majorité des fermiers de l'Ouest, vu la moisson tardive et la saison défavorable pour faucher le grain, suivie de difficultés extraordinaires pour la vente des récoltes, a indubitablement eu pour effet de diminuer

le nombre des nouvelles demandes. La moyenne des fermiers, ce printemps, ont plus de travaux à entreprendre qu'à l'ordinaire, et dans bien des cas des considérations gent dues à la perte de la récolte ou à la diminution de la qualité du grain, ont empêché complètement les fermiers de consacrer leur temps ou leur argent, durant cette saison, à la plantation des arbres.

EXPOSITIONS.

De même que les années passées on a fait des démonstrations aux expositions tenues en été à Calgary et à Brandon. On a ajouté à ce que l'on exposait à l'intérieur des démonstrations sur des petits lopins plantés d'arbres pour montrer les variétés qui s'adaptent le mieux aux conditions locales existantes, et des opérations simples de pépinière qui conviennent aux besoins de la ferme.

CONFÉRENCES.

M. A. P. Stevenson a assisté à un certain nombre de réunions de fermiers tenues dans la Saskatchewan durant les mois de janvier et février. Il a donné des conférences sur le travail exécuté à la division de plantation des arbres et sur la sylviculture en général. J'ai assisté moi-même à ces assemblées tenues à Gull-Lake, Wolseley et Winnipeg.

TRAVAUX DANS LES PÉPINIÈRE:.

Les travaux généraux sur les pépinières dans les conditions actuelles ont été en somme particulièrement satisfaisants. La croissance de tous les arbres a été considérable et même plus qu'à l'ordinaire. Quant à l'érable elle a été moindre que d'ordinaire, mais la chose était inévitable, attendu qu'il a été impossible de se procurer des semis de ces espèces. La récolte de frêne (agé de deux ans) est très petite si on voit l'étendue que l'on a plantée. La raison de cet état de chose, comme on l'a mentionné à la page 95 du rapport de l'an dernier, c'est que les très fortes gelées qui sont venues tard dans le printemps, en sont la cause. Ces gelées ont fait mourir 50 pour 100 des jeunes plants qui venaient de germer.

Ce qui a fait le plus de tort aux travaux sur la pépinière durant la dernière saison, ce sont les gelées survenues de bonne heure. Il était impossible de travailler sur le terrain après le 24 octobre.

C'est à peu près l'époque à laquelle nous avons auparavant semé nos graines d'automne, tel que le frêne. Nous constatons qu'il est très avantageux de semer ces espèces en automne non seulement parce que cela épargne de l'ouvrage au printemps, mais particulièrement pour la raison que nous obtenons une meilleure germination que lorsque nous semons en printemps, et ordinairement nous obtenons une plante plus grosse et portant plus de racines.

Les étendues suivantes ont été mises en culture pour les différentes variétés:—

A feuilles larges—

Erable, 1 an	20 acres.	
Frêne, 1 an	20 acres.	
Frêne, 1 an	20 acres.	
Caragana, 1 an	2 acres.	
Peuplier (Pour Bouture)	2 acres.	
Peuplier (pour bouture)	2 acres.	
Plantes d'ornements[1]	½ acre.	
		59½ acres.

[1] Quand ces plantes ont grandi elles sont expédiées au Parc Buffalo, à Wainright pour servir là de plantations d'ornement.

Conifères—

Mélèzes transplantés	1 acre.	
Conifères toujours verts transplantés	5 acres.	
Conifères provenant de lits de graines	1¼ acre.	
Etendue totale en pépinière		66¾ acres.

Les plantes suivantes en culture sont prêtes pour distribution ce printemps:—

Décidues—

Erable, 1 an	559,100	
Frêne, 2 ans	255,675	
Caragana, 1 an	212,500	
Peuplier russe (boutures)	195,400	
Peuplier	1,218,625	
Cotonnier (importé)	300,000	
Mélèze	24,460	
Larix de Sibérie	3,820	
Peuplier de Norvège (boutures)	3,850	
		2,773,430

Arbres toujours verts—

Epinette blanche	25,006
Epinette de Norvège, 5 ans, transplantée	3,354
Epinette du Colorado, 7 ans, transplantée	3,354
Cyprès, 4 ans, transplanté	10,017
Pin gris, 4 ans, transplanté	9,242
Sapin résineux	320
Total	2,846,239

Nous aurions besoin de ces plants pour nos propres plantations.

Nous avons commencé à creuser les sillons pour planter les arbres le 23 septembre, et finissions le 21 octobre.

Toutes les boutures du peuplier russe et au delà de 600,000 boutures de saule ont été faites avant le commencement de l'hiver. Elles sont comptées et liées par petits paquets, et on les enterre complètement pour passer l'hiver. Il nous restera environ 600,000 boutures de peuplier à couper ce printemps, avant que le temps de les empaqueter arrive.

CUEILLETTE DE GRAINES.

La saison dernière a été une année particulièrement bonne pour la production des graines de toutes les espèces et tout a été employé pour faire une cueillette la plus considérable possible, particulièrement la graine d'érable et de frêne, au cas que cette année ne soit pas aussi favorable pour la production de la graine de semence.

Orme.—Dans le mois de juin, on s'est procuré 35 livres de cette graine à Winnipeg, pendant qu'on en cueillait 40 livres sur les arbres qui croissent sur la Ferme Expérimentale. Nous avons éprouvé beaucoup de difficultés les saisons passées pour nous procurer cette graine cueillie à maturité. Presque toujours cette graine est cueillie trop verte, et conséquemment elle donne de pauvres résultats à cause de cela dans les plantations de la pépinière. La grande misère que nous éprouvons à ce

[2] Variété de graine d'épinette de Norvège (*Picea excelsa Septentrionalis*) est supposée avoir été cueillie dans le nord de la Finlande et devrait pour cela être beaucoup résistable au froid que le Picea excelsa.

sujet c'est que nos vents violents arrachent des arbres cette graine avant qu'elle ait la chance de parvenir à maturité.

Caragana.—Cent dix livres de cette variété ont été cueillies sur les arbres qui croissent dans la pépinière, et on l'a semé sur trois acres, soit environ 37 livres par acre.

Erable.—Trois cent sept boisseaux de cette graine ont été cueillis dans la vallée de la Qu'Appelle, près de Fort-Qu'Appelle.

Frène vert.—On en a cueilli deux cent quarante-huit boisseaux dans la Vallée de la Qu'Appelle.

Frêne vert.—On en a cueilli deux cent quarante-huit boisseaux dans la vallée sous la direction des gardes-forestiers et expédiées ici. Nous en avons extrait la graine pendant l'hiver dernier.

—	Nombre de boisseaux reçus.	Livres de graines extraites.	Moyenne par boisseau.
	Boisseaux.	Livres.	Livres.
Pin rouge	97	38	0·39
Pin gris	182	57	0·31
Pin	27	33	1·22
Epinette blanche	135	170	1·33
Mélèze[1]	15	10	0·60

[1] Pommes cueillis en piteux état, bien des graines étaient perdues.

Couches de graines.—Quatre mille cinq cents pieds carrés furent semés en couches. Les variétés furent le pin écossais, le pin gris et cyprès et l'épinette blanche. De petites quantités de *Picea obrovata, Picea excelsa borealis, Abeis siberica, Juniperus communis* et de larix du Tyrol furent aussi semés pour servir à faire des expériences.

Les couches de graines semées en 1910 ont toutes produit beaucoup de plantes fortes et vigoureuses. La plupart vont être replantées ce printemps (1912).

Transplantations.—Le printemps dernier a été beaucoup plus favorable pour la transplantation que celui de 1910. Conséquence, il y eut bien peu de pertes.

Voici un tableau des plantes, presque toutes de deux ans transplantés:—

Pin écossais	5,380	
Cyprès,(P. Murrayana)	16500	
Pin gris (Banksien)	66,240	
Pin rouge (Ponderosa)	9,510	
Epinette blanche	18,760	
Abies concolor	1,700	
Pin fiexilis	245	
Larix de Sibérie	555	
Epinette de Norvège (graine de Russie)	4,280	
		203,460

PLANTATIONS PERMANENTES.

Les arbres dans les plantations permanentes croissent d'une façon excellente. On a commencé à faire ces plantations en 1904, et on a augmenté leur nombre tous les ans. Elles occupent actuellement 78½ acres. Les plantations séparées varient en taille de une demi-acre à quatre et plus, on y compte vingt-trois variétés.

On a fait de nouveaux mesurages dans ces plantations, en novembre 1911, des variétés plantées en 1906. Il est intéressant de constater la croissance relative des variétés sous conditions similaires de sol et de culture. Les mesurages ont des moyennes de 100 à 120 pour des spécimens dans chaque cas.

La moyenne et le maximum des mesurages sont donnés ci-dessous:—

CROISSANCE DE LA PLANTATION.

Espèces.	Taille lors de la plantation.	Hauteur moyenne, nov. 1911.		Hauteur maxima, nov. 1911.	
		pds.	pc.	pds.	pc.
Mélèze	15 pcs, plants de forêt	12	11	16	0
Pin écossais	10 pcs, 4 ans de transplantation	5	11	9	10
Epinette blanche	10 pcs, 5 ans de transplantation	3	0	6	8
Cotonnier	18 pcs, plantes	18	2	22	6
Erable du Manitoba	14 pcs, plants de 1 an	13	9	18	2
Bouleau blanc	18 pcs, plants de 2 ans	12	4	16	0
Frêne vert	12 pcs. plants de 2 ans	8	$3\frac{3}{4}$	11	0
Orme américain	15 pcs, plants de 2 ans	8	2	10	6
Peuplier russe	24 pcs, bouture avec racines de 1 an.	18	10	22	6

Le printemps dernier les plantations suivantes ont été mises en culture:—

4 acres d'épinette du Colorado mélangée de Caragana.
2 acres de pin rouge ou de Norvège également mêlé de Caragana.
1 acre de cyprès également mêlé d'érable du Manitoba.

L'espace a été de 4 pieds par 3 pieds 6 pouces.

Si le temps le permet, des plantations de larix de Sibérie et de peuplier de Norvège vont être mises en culture.

On suppose généralement que la plantation des arbres verts est plus difficile que celle des variétés qui perdent leurs feuilles, et qu'il y a ordinairement beaucoup plus de pertes. A cet effet les chiffres donnés dans le tableau ci-dessous peuvent être intéressants.

Le comptage actuel a été fait en novembre 1911 pour tous les arbres plantés en 1910 et 1911. Le résultat est le suivant:—

——		Nombre total d'arbres plantés.	Nombre d'arbres morts en nov. 1911.
Arbres plantés, 1910:	Caragana	3,960	758
	Pin écossais	4,050	455
	Erable de Manitoba	2,340	390
	Pin écossais	2,430	224
	Caragana	5,012	717
	Epinette de Norvège	5,272	131
Arbres plantés, 1911:	Epinette du Colorado	2,300	0
	Erable du Manitoba	2,300	35
	Epinette du Colorado	3,629	0
	Caragana	3,629	28
	Pin gris	1,250	232
	Erable	1,250	7

Dans la dernièrre plantation (le pin gris et l'érable) le nombre comparativement considérable de ceux qui sont morts est dû aux effets de l'alcali dans le sol. D'après une expérience de huit années passées il est constaté que la moindre quantité d'alcali dans le sol est fatale à toutes les espèces de pin (le pin gris, l'écossais et le cyprès). L'épinette dans le même sol ne paraît pas effectée, bien que l'on ne suggère pas qu'il soit bon de la planter dans un sol où il y a de l'alcali. Même la plus petite quantité —si petite en effet qu'elle n'affecte pas les grains ou les autres arbres—va faire immédiatement jaunir les aiguilles du pin. La croissance est lente et maladive, et l'arbre peut rarement vivre plus de trois saisons.

VARIÉTÉS DES PLANTATIONS.

Les espèces suivantes ont été ajoutées la saison dernière à la variété des plantations:—

Erable du Manitoba *(Acer negundo)*.
Platane *(Acer saccharium)*.
Frêne vert *(Fraxinus pennsylvanica* var *lanceolata)*.
Orme américain *(Ulmus Americana)*.
Tremble *(Populus tremuloides)*.
Peuplier baumier *(Populus Balsamifera)*.
Peuplier de Lombardie *(Populus nigra* var *pyramidalis)*.
Peuplier de Norvège.
Peuplier de la Caroline *(Populus deltoides* var*)*.
Cotonnier *(Populus deltoides)*.
Peuplier russe *(Populus certinensis)*.
Saule doré.
Saule à feuille pointue *(Salix dapnoides)*.
Saule français à feuille de laurier *(Salix pentandra)*.
Saule pourpre *(Salix purpurea)*.
Saule Britzensis *(Salix alba britzensis)*.
Saule blanc *(Salix alba)*.
Saule russe à feuille de laurier.
Pin d'Autriche *(Pinus laricio austriaca)*.
Larix Japonais *(Larix leptolepis)*.

Ces plantations contiennent 100 spécimens de chaque variété, plantés à quatre pieds de distance les uns des autres.

PLANTATIONS ET ARBRISSEAUX.

Grâce à la croissance rapide inusuelle les pelouses et les bordures ont eu une apparence magnifique toute la saison. La floraison a été particulièrement splendide sur les plantes qui fleurissent à bonne heure, telles que le lilas, le chèvre-feuille, spirea arguta, etc.

LABOUR ET TRAVAUX SUR LA FERME.

Le travail a été commencé la saison dernière sur le quart sud ouest de la section, ce quart ayant été cédé à la pépinière dans l'automne de 1910. Durant l'automne une bonne clôture en fil de fer avec poteaux en cèdre a été construite, et une partie du terrain presque tout boisé de saule noir a été défriché pour le premier labour. En 1911, soixante acres de cette terre ont été labourées. Une partie sera semée en avoine l'été prochain et le reste laissé en friche pour le mettre en condition de recevoir une semence de graines d'arbres à l'automne.

On en a laissé en friche et labouré une certaine étendue. Vingt à vingt-cinq tonnes de foin ont été coupées; sur 22 acres on a récolté au delà de 2,000 boisseaux de grain.

DISTRIBUTION DES CONIFÈRES.

Comme je l'ai mentionné dans mon dernier rapport, on a décidé de commercer une distribution limitée de conifères, que l'on peut se procurer pour planter sur une ferme à raison de $1 le 100. On a informé le public de cela, par une circulaire distribuée le plus possible. Cette circulaire se lit comme suit:—

MINISTERE DE L'INTERIEUR DIVISION DE LA SYLVICULTURE.

Il a été décidé de distribuer de la pépinière-forestière, des conifères en quantités limitées pour être plantés par les fermiers du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ces conifères sont distribués aux conditions suivantes:—

1. Le requérant doit être propriétaire *bona fide* d'une ferme dans l'une des trois provinces ci-dessus mentionnées.

"2. Les arbres, s'ils sont fournis, doivent être plantés sur la ferme, et pour aucune considération tous ou aucune partie de ces arbres ne peuvent être employés pour être plantés sur des lots de ville ou de village, ou dans les limites d'aucune cité, ville on village.

"Le requérant, avant qu'aucun arbre lui soit livré, devra signer un affidavit par lequel il déclare que ces arbres sont pour être plantés sur sa propre ferme, et qu'à l'avenir ils ne seront pas enlevés de la ferme pour être plantés ailleurs, ni offerts en vente pour être plantés dans les limites d'une ville ou d'un village.

"4. Le stock offert sera limité quant à la quantité et les demandes seront entrées dans un livre dans l'ordre de leur réception; toutes les demandes doivent être faites sur la formule que fournit la division de la sylviculture et que l'on peut obtenir en s'adressant à pépinière forestière de Indian-Head, Sask. La demande doit être accompagnée d'un mandat-poste ou d'express suffisant pour couvrir le prix du nombre d'arbres que l'on veut avoir.

"5. Les jeunes arbres seront fournis au prix de $1 (un dollar) par cent, l.à.b., Indian-Head. Les arbres seront empaquetés et livrés à la station pour être expédiés au bureau d'express du requérant, le coût de l'express devra être payé sur livraison par le requérant.

"6. On n'acceptera pas de demande pour moins de 100 arbres de chaque variété; c'est à dire, les commandes ne seront pas remplies pour, disons, 50 épinettes et 50 pins; mais si l'on désire avoir de l'épinette et du pin, on devra en demander 100 de chaque espèce. Aucune commande ne sera remplie pour plus de 500 arbres pendant une saison.

"Le ministère ne prend aucune responsabilité au sujet de la livraison ou de la croissance subséquente des jeunes arbres. Tous les efforts possibles vont être faits pour livrer des arbres de premier choix, dignes de leur nom, et toutes les précautions possibles vont être prises pour que les arbres soient bien empaquetés et livrés à la compagnie d'express à Indian-Head en bonne condition pour être expédiés.

"8. Tout le stock a poussé à Indian-Head et provient de semis; les arbres auront de quatre à six ans au moins une fois transplantés, et auront une taille convenable pour être plantée d'une façon permanente. La taille moyenne sera de douze pouces, quoique quelques-uns puissent avoir moins que cette hauteur et d'autres plus.

LISEZ CE QUI SUIT ATTENTIVEMENT.

Avant de s'adresser au ministère ne prend pour avoir une formule de demande pour des arbres toujours verts, le requérant devrait être raisonnablement certain qu'il est en position favorable pour faire croître ces arbres avec succès.

"Le terrain doit être dans le meilleur état de culture possible, de préférence être en friche. Les conifères devraient être plantés aussitôt que possible après avoir été déterrés. Ils ne supportent pas la même somme de retard que peuvent le faire les variétés ordinaires d'arbres qui perdent leurs feuilles. Si le requérant réside à une distance assez éloignée du bureau de l'express pour qu'il ne puisse être promptement averti de l'arrivée des arbres, en toute probabilité ils sont exposés soit à sécher ou à être abimés d'autant. Ceci s'applique aux localités où la malle n'arrive qu'une fois par semaine ou peut être une fois par quinze jours. Il n'est pas praticable, quant on fait l'expédition, d'envoyer l'avis plus de trois ou quatre jours d'avance attendu que l'expédition dépend entièrement de la température locale, sur laquelle nous ne pouvons avoir de contrôle.

"Les conifères de la bonne variété, bien que parfaitement résistables lorsqu'ils sont mis en terre suivant toutes les exigences voulues, semblent demander quelque protection pendant au moins deux ou trois ans après avoir été plantés. Dans la plupart des cas ce serait gaspiller du temps et de l'argent que de planter en pleine prairie.

L'endroit le plus favorable pour planter serait de le faire aux environs d'une lisière bien protégée par des arbres naturels, où les jeunes conifères le seraient durant l'hiver et le commencement du printemps par la couche de neige que fait amasser la viellle lisière. Les arbres ne devraient pas, dans tous les cas, être plantés à une distance éloignée de la lisière établie

parce que durant les premières années la croissance est peu considérable et les jeunes conifères sont très sensibles dans un entourage trop nombreux ou trop près de l'ombrage d'arbres plus gros.

"Les conifères, le mieux réussir, devraient être plantés rapprochés les uns des autres, pas plus espacés que trois et demi à quatre pieds.

"Les spécimens isolés placés seuls au centre d'une pelouse ou dans un endroit également exposé sont là dans des conditions des plus défavorables pour croître vigoureux, et à moins de leur donner une protection spéciale pendant les premiers hivers ils ne pourront pas d'ordinaire survivre.

"Pour plus amples informations au sujet des variétée susceptibles de distribution en 1912 et pour les blancs de demande s'adresser à

LA PEPINIERE D'INDIAN-HEAD.

Important.—Aucun argent ne doit être envoyé pour payer les conifères à moins qu'il ne soit inclus avec la demande faite sur la formule officielle. Ces formules sont envoyées sur demande. Tout argent reçu sans un ordre écrit sur le blanc officiel sera renvoyé.

Les demandes pour ces conifères ont été tellement nombreuses que notre stock a été promptement épuisé sans que le département ait fait aucune annonce. Plusieurs demandes ont dû être refusées plus tard faute d'arbres pour distribution.

Le tout respectueusement Soumis,

NORMAN W. ROSS,

Chef de la division de la plantation des arbres.

N° 5.

RAPPORT DE S. S. SADLER.

Ministère de l'Intérieur,
Division de la sylviculture,
Pépinière d'Indian-Head, Saskatchewan, 31 mars 1912.

M. E. H. Campbell,
Directeur de la sylviculture,
Ottawa, Ont.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel, qui est un résumé de mon travail comme adjoint dans la section de la plantation des arbres, division de la sylviculture.

Je me mis à la disposition de Norman M. Ross, chef de la section de la plantation des arbres, le 9 mai et commençai à entreprendre le travail de mon prédécesseur, M. Archibald Mitchell.

La dernière livraison d'arbres s'est faite de Indian-Head le 8 mai; le travail de compilation des listes d'empaquetage et d'expédition était terminé à mon arrivée. Du 9 au 26 mai, le travail a été de reviser les listes d'expédition afin d'obtenir le chiffre exact d'arbres, par essences, expédiés aux différents bureaux d'express, et la proportion du nombre dans chacune des trois provinces. Le 26 mai je me suis rendu à Calgary, accompagné par un des inspecteurs, M. Cowie, pour préparer les plantations de démonstration au Parc Victoria pour l'exposition provinciale de Calgary. En 1910 le bureau des directeurs de l'exposition plaça à la disposition de la division de la plantation des arbres environ une acre de terrain immédiatement à l'intérieur de l'entrée principale et construisit autour une jolie clôture. Au printemps de 1910 M. Ross Dessina un plan pour la plantation ci-dessus, et un autre

pour la bordure ornementale chaque côté de l'entrée principale du pavillon consacré à l'industrie. M. Mitchell surveilla la plantation de ces espaces de terrain dans le printemps de 1910, et les plantes employées furent cultivées à la pépinière de Indian-Head. La plantation dans l'espace enclos renferme les différentes espèces d'arbres recommandés par la section forestière comme devant convenir à l'Alberta-Ouest. Il y avait aussi des couches de conifères et d'arbres don't les feuilles tombent chaque année, ainsi que des couches de conifères transplantés pour démontrer la manière de propager les arbres. Comme la demande de plantes augmente plus vite qu'il y a de facilités pour produire ce qui est nécessaire, je crois que l'on devrait démontrer l'importance autant que faire se peut de la propagation par la graine des arbres à larges feuilles qui conviennent à la plantation dans les provinces des prairies, et que l'on devrait encourager les fermiers à produire leur propre stock. Il y a des endroits dans presque chaque district où l'on pourrait se procurer la graine d'érable et de frêne à peu de frais, et là où on ne peut l'avoir sur les lieux on pourrait l'acheter des marchands. Avec quelques livres de graines et plusieurs carrés dans le jardin potager on pourrait élever un nombre suffisant d'arbres pour étendre les lisières de protection déjà créées sur la direction de la division de la sylviculture.

A cause de la saison excessivement sèche de 1910 il y a eu bien des pertes dans les plantations du Parc Victoria, spécialement chez les conifères. Après avoir remplacé tous les arbres morts et semé de la graine de conifère et d'arbres à feuilles, je suis retourné à Indian-Head. Quelques jours furent consacrés en juin, avec l'aide de plusieurs inspecteurs, à cueillir de la graine d'orme sur la ferme expérimentale. Le 21 juin, je rencontrai M. Stevenson à Sanford, Manitoba. De là je l'accompagnai pendant quatre jours pour rendre visite aux fermiers de ce district qui avaient reçu des arbres de la section forestière et à ceux qui avaient demandé des arbres. Plusieurs plantations plus vieilles furent visitées. Elles avaient fait des progrès considérables, et prouvent ce que l'on peut espérer de la plantation des arbres dans le Manitoba. Le 27 juin je retournai à Calgary pour prendre charge des articles forestiers exposés pendant l'exposition provinciale. Outre les démonstrations par les plantations, il y avait une collection de photographies agrandies montrant ce qui avait été fait comme plantation d'arbres à Indian-Head et dans différentes localités à travers les provinces du Manitoba, Saskatchwan et Alberta. On porta beaucoup d'attention aux photographies, mais plus spécialement aux démonstrations des plantations et aux plantes d'ornement autour du pavillon des industries. Pendant tout le temps de l'exposition les arbrisseaux et les plantes qui portent fleurs une fois l'an étaient en floraison, ce qui ajoutait beaucoup à l'attrait du terrain d'exposition. Vu que les arbres dans les plantations grandissent, ils vont prendre de la valeur comme exemple de ce que peuvent être les lisières de protection. Ils forment en outre un groupe magnifique sur le terrain de l'exposition. J'ai eu l'occasion de visiter ce terrain plus tard dans l'été, et n'ai constaté que quelques pertes dans les plantations. Il y avait un groupe satisfaisat de plants d'érables et de frênes, et pas plus de 5 pour 100 de perte chez les conifères transplantés. Après la clôture de l'exposition, je rencontrai l'un des nouveaux inspecteurs, M. Cowie, à Lethbridge, et passai une semaine avec lui à inspecter les plantations dans cette localité.éBien que ça soit considéré comme une partie sèche de l'Alberta, on a obtenu des résultats très satisfaisants dans la transplantation. Plusieurs des habitants sont en état de faire de l'irrigation, ce qui est une grande protection contre la sécheresse.

Durant la dernière partie de juillet, j'ai assisté à l'exposition de Brandon, et j'avais charge des produits forestiers dans les bâtisses de l'exposition. L'exposition à Brandon a été semblable à celle de Calgary, à l'exception de la collection des bois naturels du Manitoba. C'étaient des morceaux de bois de trois pieds de long coupés sur la bille, dont une partie était polie pour montrer les différents grains et les textures des différentes espèces. Les plantations autour des bâtisses ne sont pas des étendues régulières comme à Calgary, mais des groupes irréguliers séparés par des chemins.

Dans un petit lopin de terrain directement en arrière de la bâtisse se trouve une petite pépinière de conifères et de bois dur et des couches à transplanter. Il y avait là plusieurs milliers de visiteurs, et un grand nombre posaient des questions au sujet de la croissance des arbres dans la prairie. D'après l'intérêt qu'on y a pris, il est certain que beaucoup d'informations touchant la culture des arbres sont parties avec les visiteurs, et nul doute qu'elles ont stimulé et augmenté le désir d'établir des lisières protectrices autour des habitations dans les prairies.Le premier août, je rencontrai M. Macdonald à Moosejaw et passai plusieurs jours avec lui le long de la ligne du Soo. Une luxurieuse croissance de toutes les variétés d'arbres fournis par la pépinière était ce qu'il y avait de plus intéressant à voir dans le district. Cette croissance est due à ce que la terre est très forte, riche en matière nitrogénée, et à l'abondance d'humidité. J'ai mesuré la croissance sur plusieurs plantations, et sur l'érable elle était d'au delà de cinq pieds. A cause de la glaise forte la culture est plus difficile dans ce district, et où elle avait été négligée il y avait une crissance abondante de racines et d'herbe qui empêchait celle des arbres et leur donnait une apparence chétive. Lorsque la terre est bien forte la culture est de première importance; pendant les saisons sèches le dessus du sol se fendille et crevasse, augmentant l'évaporation dans le sous-sol, tandis que dans les saisons très pluvieuses le sol supérieur est saturé et donne peu de chance à l'air de circuler autour des racines des arbres.

Le 7 août j'ai rencontré M. Kennedy à Batleford-nord et passai plusieurs jours au nord du chemin de fer Canadian-Northern et plusieus jours au sud , aux environs des collines de l'Aigle. Dans ces deux localités le sol et les conditions climatériques semblent être très favorables à la croissance des arbres. Le sol est une riche marne sablonneuse, et il y avait peu d'apparence de dommages causés par l'hiver. Le cotonnier et le peuplier russe semblent tout à fait bien dans cette partie de la province. On passa, M. Macdonald et moi, la dernière moitié du mois d'août dans le nord de l'Alberta, le long de l'embranchement Lacombe, sur le chemin de fer Pacifique-Canadien. Cette contrée est relativment nouvelle, la majorité des plantations sont toutes jeunes, bien que toutes les variétés fournies par le département semblent croître aussi bien que celles situées plus à l'est. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'un grand nombre de colons ne sont pas prêts pour planter des arbres. Les habitants ne sont que temporaires, et dans la majorité des cas ceux qui ont demandé des arbres n'ont pas eu le temps de bien préparer leur terrre. Comme les fermes s'méliorent, on aura plus de temps pour bien cultiver la terre et prendre soin des jeunes arbres, qui deviendront dans le futur des ceintures de protection. Les communications faciles par chemin de fer ne sont pas aussi grandes que dans l'est. Ceci rend le travail d'inspection plus difficile, attendu qu'il faut faire de longues courses en voiture pour atteindre les fermiers qui ont reçu des arbres.

De l'Alberta-nord je retournai à Indian-Head pour examiner les formules reçues au bureau et envoyées par les inspecteurs là où il n'était pas commode de visiter les requérants, et pour répondre aux demandes d'informations au sujet des travaux à faire sur les plantations et pour distribuer ce qu'il faut pour planter.

Le 1er septembre je rencontrai M. Mackintosh à Watrous, Sask., et j'inspectai plusieurs jours avec lui au sud du Grand-Tronc-Pacifique. De Watrous je me rendis à Dauphin, Manitoba, où je rencontrai M. Kay et passai plusieurs jours dans la localité. C'est aux environs que je rencontrai la plus grande croissance de l'été. Dans plusieurs cas l'érable avait grandi de six pieds, et le cotonnier de sept, pendant la saison de 1910. Le sol est de terre grasse noire et contient généralement assez d'humidité pour occasionner une croissance vigoureuse. Il arrive souvent, dans cette partie du Manitoba, que l'on constate des étendues d'arbres qui croissent naturellement; il n'est pas nécessaire de planter des lisières de protection comme il faut le faire plus dans l'ouest, où le pays est dénué d'arbres.

Les deux premières semaines d'octobre furent consacrées à terminer l'inspection du district confié à M. Cowie qui retourna à la pépinière le dernier jour de septembre

pour aider à arracher les plants et les mettre en paquets. De Calgary je voyageai dans le nord sur l'embranchement d'Edmonton du chemin de fer Pacifique-Canadien. Je me rendis jusqu'à Carstairs, après avoir rendu visite à cinquante-six requérants. Le district situé au pied des montagnes Rocheuses, de Macleod à Olds, est le moins favorable à la culture des arbres que l'on rencontre dans les provinces des prairies. Toutes les variétés distribuées par le département ont été plantées dans cette partie de l'Alberta, et toutes, à l'exception du caragana, ont été tuées par l'hiver. Je ne veux pas par cela créer l'impression que des espèces, tel que le saule, le peuplier russe, ou même l'érable, ne peuvent pas croître au pied des collines; mais si on les plante dans un sol riche, exposé au sud, il y a encore danger qu'ils ne soient retardés par les gelées tardives. Plusieurs incidents particuliers qui se sont produits au sujet de la croissance des arbres ont été observés aux environs de Airdrie, Alta. Une plantation, située à quatre milles au sud-ouest de la ville, composée d'érable, de peuplier russe, d'orme et de saule, fut plus ou moins endommagée par les gelées tardives du printemps de 1911, tandis qu'une autre plantation située douze milles à l'est de la ville, composée des mêmes essences, et dans le même sol, n'a rien souffert des froids de l'hiver. La première plantation donnait sur le sud, tandis que l'autre donnait sur le nord. Que ce degré de vigueur plus ou moins accentué soit dû au fait de la direction seule n'est pas chose certaine d'après les données que nous avons. Après avoir terminé l'inspection dans l'Alberta, je suis retourné à Indian-Head, et depuis j'ai été occupé aux travaux généraux du bureau, l'expédition, l'emballage et l'inspection des listes pour 1912.

Mon travail durant l'été m'a donné l'occasion de constater les différentes conditions qui influent sur la croissance des arbres dans les différents districts et de faire des comparaisons sur les résultats obtenus dans de telles conditions. La méthode de faire l'inspection est quelque peu différente chez chaque ispecteur, et en les accompagnant pendant quelques jours on peut faire des comparaisons sur le système le plus pratique à adopter. Quelques-uns des districts ont trop d'étendue certainement pour le temps dont on peut disposer pour en faire la visite. Il est essentiel que les inspecteurs parcourent leur territoire le plus rapidement possible, sans oublier aucune expérience nécessaire et de donner au requérant toute l'aide désirée en fait de suggestion et de conseils au sujet de la plantation des arbres.

Prenant les trois provinces comme un tout, y compris les plantations les plus anciennes établies comme celles qui le sont depuis peu, il est certain qu'on a obtenu des résultats excessivement satisfaisants. Dans tous les districts, excepté dans les nouveaux, il y a des plantations qui progressent et sont un stimulant pour le public, et vont contribuer pour une large part à l'avancement de la plantation des arbres dans les prairies.

Votre obéissant serviteur,

S. S. SADLER,

Adjoint dans la division de la plantation des arbres.

N° 6.

RAPPORT DE A. P. STEVENSON.

DUNSTON, MANITOBA, 21 décembre 1912.

M. R. H. CAMBELL,
Directeur de la sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon onzième rapport en qualité d'inspecteur dans la section de la plantation des arbres, division de la sylviculture.

Le district qui m'a été assigné cette année est celui que traverse la ligne principale du chemin de fer Pacifique-Canadien de Brandon à Winnipeg et du côté est à la frontière est de la province du Manitoba comprenant tout ce qui se trouve entre la ligne sud jusqu'à la ligne internationale, ainsi que le territoire desservi par l'embranchement Oak-Point du chemin de fer Canadian-Northern et les embranchements Stonewall, Arborg et Winnipeg-Beach du chemin de fer Pacifique-Canadien.

Le nombre total de requérants sur ma liste était de 704. Sur ce nombre 471 avaient auparavant reçu des arbres et 106 en reçoivent encore. Il y a 263 nouveaux sujets, dont 156 vont recevoir des arbres durant le printemps de 1912, soit un total de 255 personnes qui vont recevoir des arbres, que se chiffrent par 165,000.

Dans presque tous les cas ou l'on a refusé de donner des arbres dans le printemps de 1912, la raison a été entièrement au manque de préparation satisfaisante du sol pour recevoir les arbres. Dans certains autres cas c'était parce que la préparation nécessaire n'était pas convenable, parce qu'elle était faite trop près des bâtiments de la ferme. C'est une grande erreur de permettre la plantation d'arbres trop près de la maison pour en faire une ceinture de protection, on devrait insister, quand la chose est possible, pour une distance de soixante verges de l'habitation, même si le planteur trouve que c'est onéreux pour lui de retarder sa plantation de un an. Il sera toujours content plus tard que l'inspecteur ait exigé cela.

Les plantations faites dans le printemps de 1911 dans les parties sud-est, centrale sud et central du Manitoba ont remarquablement réussi. 85 pour 100 de l'érable et du frêne 80 pour 100 du peuplier et du saule russe et 45 pour 100 du cotonnier grossissent et sont en bonne condition.

La croissance des arbres plantés en 1910 dans le district mentionné était audessus de la moyenne des autres années. Quelques-uns des érables mesuraient trois pieds et demi et au delà, le frêne trois pieds, le saule trois pieds et demi, le cotonnier quatre pieds. De fait la croissance est surprenante si l'on considère que l'an dernier une grande sécheresse a sévi dans la plus grande partie du district mentionné, les jeunes arbres plantés en 1910 pouvaient à peine y résister.

Le printemps de 1911 a été l'un des plus favorables pour la plantation dans le Manitoba. Durant toute la saison d'été la pluie est tombée en abondance, la précipitation étant au-dessus de la moyenne, excepté dans quelques parties du sud du Manitoba. Dans quelques endroits de ce district, cette année, la sécheresse a été très forte, c'était la seconde année de la période sèche. Elle s'est produite environ cinquante milles le long de la frontière internationale, prenant une lisière de douze à quinze milles de largeur dans le Manitoba. Les jeunes plantations dans cette bande sèche avaient bonne apparence malgré l'excessive sècheresse, et, bien que la croissance fut peu considérable, il est remarquable de constater le nombre de celles qui conservent la vie et qui sont en apparence prêtes à reprendre vigueur aussitôt que la pluie nécessaire viendra à tomber.

La sagesse du règlement sur lequel insiste la division de la sylviculture, que le terrain soit bien préparé avant la plantation des arbres, a abondamment été prouvée dans tout le district durant les deux dernières saisons.

Aucun dommage causé par les gelées tardives ou hâtives n'a été remarqué durant la saison, et comme il est tombé à peu près la moyenne de neige, on a remarqué peu ou point de dommages causés par la sévérité de l'hiver.

Dans le district de Souris la chenille a fait quelque mal à l'érable, et, je regrette de le dire, on a fait peu ou point d'efforts pour combattre ce fléau.

Peu de dommage a été causé cette année par le vagabond et cela seulement dans le district sud-ouest, ou sec.

Il me plaît de faire rapport que le soin général apporté et la condition des jeunes plantations atteignent la moyenne des autres années. La connaissance plus approfondie des besoins que nécessite la plantation des arbres, avant qu'ils ne soient distribués, est répandue chez tous les cultivateurs qui désirent avoir des arbres, et

l'impression grandit graduellement chez les futurs planteurs que s'ils veulent avoir de grands arbres il leur faut en planter de petits.

La popularité du saule russe augmente chez les fermiers. Ce n'est pas surprenant quand on songe avec quelle facilité il se propage, sa croissance rapide, sa vigueur, chez lui l'immunité contre la maladie, et le fait que ces arbres sont parmi ceux qui sont les premiers verts en printemps et le sont encore tard en automne, lorsque partout ailleurs tout est sombre et nu. Ces raisons font un appel très fort au fermier qui habite en pleine prairie sans ombrage. Le frêne aussi est un arbre que désirent les fermiers lorsqu'il est pris, mais pour s'assurer les meilleurs résultats il devrait toujours être planté avec l'érable, jamais avec le saule, le cotonnier et le peuplier russe.

Les vieilles plantations montrent plus de progrès à mesure que passent les années, et c'est toujours une source de plaisir de les visiter, d'examiner leur croissance, de constater leur condition générale, et incidemment d'apprendre encore à les voir, et d'entendre de la part de leurs propriétaires des remarques d'approbation sur les avantages qu'elles leur rapportent. Un de ces avantages, et pas le moindre, c'est qu'un grand nombre d'oiseaux chanteurs de différentes espèces sont maintenant remarqués autour de leurs habitations dans la prairie, et qu'ils n'avaient jamais vus avant d'avoir cultivé leurs jeunes plantations.

Respectueusement soumis,

A. P. STEVENSON,
Inspecteur des plantations d'arbres.

N° 7.

RAPPORT DE ANGUS MACKINTOSH.

GRAVESEND, DYSARD, SASKATCHEWAN, 1er décembre 1911.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la sylviculture,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le travail d'inspection de plantation des arbres que vous m'avez confié pour les saisons d'été et d'automne de 1911.

Le territoire qui m'a été donné est situé entre la frontière du Manitoba à l'est et Saskatoon à l'ouest; et depuis la vallée de la Q'Appelle au sud jusqu'au district de Yorkton au nord. L'embranchement Kirkella du Pacifique-Canadien, la ligne principale du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, et la ligne divisionnelle de Yorkton du chemin de fer Pacifique-Canadien traversent cette partie du pays.

Je comptais 792 noms sur ma liste. Je visitai 666 fermiers sur ce nombre, et envoyai des circulaires au reste pour leur donner les renseignements voulus. Attendu que quelques-unes des circulaires que j'ai adressées n'avaient pas été renvoyées à la fin de la saison lorsque je remis mes livres à Indian-Head, je ne puis donner le nombre de personnes sur la liste à qui l'on va distribuer des arbres le printemps prochain, mais le nombre en sera de 160 à 170. Il y en avait seize sur ma liste qui ne pouvaient obtenir d'arbres, vu qu'ils vivaient dans des endroits boisés où la nature avait pourvu à leur protection.

Je passai par Indian-Head le 1er juin, et le lendemain, je commençai mon travail à Manson. Je le terminai le 20 octobre à Churchbridge, près de Yorkton.

Comme il y a maintenant des plantations de un à six ans disséminées dans cette partie de la Saskatchewan, et que les conditions climatériques sont partout presque les mêmes, il suffira de faire quelques remarques générales sur la condition actuelle des arbres.

La saison dernière j'ai eu à enregistrer bien des pertes dues à la sécheresse dans les nouvelles plantations, principalement dans la partie ouest de mon territoire; cette année, je suis heureux de le dire, j'ai un meilleur rapport à faire. La première partie de la saison, justement après la plantation des jeunes arbres, des averses survinrent et la température continua à être humide plus que d'habitude dans les régions de l'ouest. En conséquence ça été une excellente saison pour la plantation et la croissance des arbres. Pendant mes huit années d'inspection je n'ai jamais constaté aussi peu de pertes parmi les arbres nouvellement plantés. Dans quelques plantations de 700 à 1,000 sujets je pouvais à peine trouver un arbre mort, et où il y en avait le chiffre se montait à deux, trois ou le plus à cinq pour cent. Il y avait, et je suppose qu'il y en aura encore, quelques exceptions facilement explicables, et dans la lenteur apportée à retirer les arbres des stations de chemin de fer et au manque de précaution et de soins dans la plantation. Les pertes, pricipalement parmi les cotonniers et les saules russes n'excéderont pas en tout quatre pour cent.

Les arbres plantés l'an dernier après que les places vacantes eussent été remplies, paraissent bien et ont fait bon progrès cette année.

Quant aux plantations plus âgées, je puis dire que plusieurs offrent maintenant de la protection aux bâtiments, aux jardins, et ont fait disparaître la nudité chez certaines habitations. Dans quelques-unes de ces plantations les cotonniers sont haut de douze à seize pieds, les saules de dix à douze, l'érable, de huit à dix, et le frêne de six à huit.

Il fait pitié de voir cependant les propriétaires de quelques-unes de ces plantations cesser d'ameublir le sol, et laisser croître les mauvaises herbes parmi les arbres avant qu'il n'y ait de protection ou d'ombre pour les empêcher de pousser. Quand une touffe d'herbe s'est répandue sous les arbres avant que les branches ne se soient mêlées, ces arbres deviennent rabougris et invariablement perdent leur vigueur. Je calcule les pertes en tout et partout dans les vieilles plantations à 10 pour 100. Le plus grand nombre d'arbres morts sont les cotonniers, les frênes sont les moins nombreux.

Il fait plaisir de constater que parmi ceux qui ont eu des arbres de la pépinière depuis deux ou trois ans il y en a qui plantent des arbres avec des graines et des boutures qu'ils ont cueillies eux-mêmes et qui peuvent par là augmenter leur plantation. Ils devraient être encouragés à faire ainsi, et je leur donne toujours le conseil que c'est la meilleure manière de s'aider soi-même.

En beaucoup d'endroits que j'ai visités les érables et les cotonniers de un à deux ans avaient été rasés par les gelées d'automne, qui les assaillirent, de même que les tempêtes d'hiver, avant que leurs bourgeons aient mûri. Ceci d'ailleurs arrive communément, et c'est un retard pour la croissance des arbres, mais ça ne les fait pas mourir. Je ne constate pas qu'il y ait des arbres affectés de la sorte après l'âge de trois ans.

Comme je l'ai mentionné dans mon dernier rapport, environ la moitié des conifères distribués en 1910 ont péri, mais je suis content d'ajouter que les survivants ont fait cette année des progrès très satisfaisants. Le mélèze dans ce cas tient le premier rang, le pin écossais le second et les épinettes diverses le troisième. J'attribue la perte de l'an dernier au manque de soin et de connaissance chez les planteurs.

L'offre actuelle de la division de la Sylviculture de fournir aux fermiers *bona fide* les conifères à $1 par cent a été bien vue, et nul doute qu'il y aura beaucoup de requérants. Aucun, toutefois, des fermiers à qui j'ai parlé de la chose, n'a manifesté le désir de créer une plantation de conifères, mais on désire en avoir quelques-uns près de la maison ou des alentours, pour reposer l'œil quand tous les autres arbres sont

dénudés et sans feuilles. Ceux qui se proposent d'en acheter m'ont souvent demandé où ils devraient les planter, et mon conseil a été de le faire par rangs—l'épinette et le pin alternativement—en dedans de leurs lisières de protection; et aussi d'en planter ci et là des spécimens ou petits lots dans leurs pelouses si elles sont protégées et pas trop exiguës.

Il n'y a pas de doute maintenant que le mélèze (*larch*) américain et européen et plusieurs variétés d'épinettes et de pins vont bien réussir dans les prairies du nord-ouest. Les florissantes plantations de la pépinière de Indian-Head en sont la preuve.

Respecteusement soumis,

ANGUS MACKINTOSH,

Inspecteur des plantations d'arbres.

N° 8.

RAPPORT DE WALTER B. GUITON.

MINISTÈRE DE L'INTÉIEUR,
PÉPINIÈRE,
INDIAN-HEAD, SASKATCHEWAN, 18 janvier 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Directeur de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.,

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon cinquième rapport annuel au sujet de l'inspection de la transplantation des arbres telle que faite avec la coopération de la division de Sylviculture, ministère de l'Intérieur.

Depuis que j'ai envoyé mon dernier rapport, j'ai été employé pendant l'hiver à faire l'ouvrage routinier du bureau jusqu'au 28 mars, alors que je me suis rendu à la pépinière pour aider à la plantation et à la distribution générale des arbres jusqu'au 16 mai. Je me rendis ensuite à Brandon pour terminer les travaux à l'exposition d'une plantation forestière. Je retournai ensuite au bureau pour préparer mes livres afin de commencer mon travail d'inspection le 1er juin.

Le district que l'on m'assigna fut là ligne principale du chemin de fer Pacifique-Canadien, depuis Fleming, sur la frontière est de la Saskatchewan, jusqu'à Maple-Creek, à l'ouest. Le nombre total de milles carrés où se trouvaient disséminés les requérants est 31,320.

Le 1er juin, je commençai mon tour d'inspection à Fleming. Ce district, aussi loin que Indian-Head, est plus ou moins couvert ici et là de fourrés de peupliers naturels. Ces arbres, toutefois, ne donnent pas toujours protection où le fermier a l'intention de se bâtir, et il a été nécessaire de s'adresser à la division de la sylviculture pour de l'aide. En 1901, quand on émit devant le public le projet de planter des arbres, ce district, parmi d'autres, comprit les avantages d'une ceinture d'arbres bien établie. On pouvait dès lors avoir des leçons visibles à l'œil nu par les plantations de la ferme expérimentale.

Dans le district entre Indian-Head et Moose-Jaw les anciennes et les nouvelles plantations sont des exemples de plantations d'arbres bien réussies et ont maintenant l'aspect d'un paysage. Ce qui démontre que les espèces recommandées par la division de la sylviculture sont tout ce qu'il faut pour convenir au sol et aux conditions climatériques de la prairie.

Le reste de mon district (entre Swift-Current et Maple-Creek) n'est colonisé que çà et là, et ce n'est que depuis trois ans que l'on a fourni des arbres à ces colonies éloignées des chemins de fer. Ici et là sur la ligne du chemin de fer on peut voir des plantations plus anciennes qui fournissent des barrières précieuses contre les vents froids communs dans la prairie.

Le résumé suivant donne de brefs détails au sujet de ceux qui ont demandé des arbres dans mon district:—

Nombre total des requérants sur la liste..	1,191
Reequérants qui reçoivent des arbres un an ou plus..	577
Nouveaux requérants qui ne reçoivent pas d'arbres..	258
Anciens et nouveaux requérants recevant des arbres en 1912.	505
Requérants recevant des arbres un ou plus devant recevoir des arbres..	145
Nouveaux requérants recevant des arbres..	356
Nombre total d'arbres fournis, 383,800, moyenne par homme.	700

On peut classifier comme suit les raisons pour lesquelles plus des nouveaux requérants n'ont pas reçu d'abres.

(*a*) Manque de préparation suffisante.
(*b*) Distance de communication par chemin de fer.
(c) Déménagements et terrain préparé trop près des habitations.

Les plantations que l'on a faites cette année ont bien réussi dans presque tous les cas, et dans peu d'endroits où s'est faite l'inspection des arbres on a constaté qu'ils avaient été plantés avec négligence. Les boutures du peuplier et du saule russe ont grandi d'une façon superbe durant cette saison et dans bien des cas on a constaté que des boutures de cette année avait grandi jusqu'à trois pieds. La perte parmi ces boutures n'a pas dépassé 4 pour 100, parce que les requérants ont mieux suivi les instructions pour ce qu'il y a à faire pendant la plantation.

Des plantations ont été faites en 1910 dans la Saskatchewan et l'Alberta. Les arbres plantés dans la Saskatchewan ont été un exemple continuel de plantation bien réussie. Les instructions avaient été suivies quant à la culture du sol entre les rangs d'arbres durant l'été, tenant par ce moyen le sol meuble et friable, avec le moins d'évaporation possible. Les arbres plantés sur un terrain en friche d'été bien préparé ont obtenu un véritable succès; ils ont pu supporter la période de sécheresse qui a été si dommageable à la récolte du grain l'an dernier. Les boutures de saules qui dans certains cas ont été plantés bas, ont obtenu conséquemment un pauvre succès.

Les arbres plantés dans l'Alberta l'an dernier ont bien réussi dans le district que j'ai inspecté. A Lethbridge, pour faire grandir les plantations, on a deux systèmes, à savoir: la culture et l'irrigation.

Tous deux ont réussi. Les arbres que l'on plante sous le système de l'irrigation sont arrosés peu après avoir été plantés et cela se continue jusqu'à la seconde semaine de juillet. On arrête alors l'eau pour permettre à l'arbre de pousser avant les gelées sont arrosés peu après avoir été plantés, et cela se continue jusqu'à la seconde semaine prématurées. La terre est de nouveau inondée une dernière fois en automne, afin qu'elle puisse geler dur et diminuer l'évaporation durant l'hiver. Les plantations de 1909 ont maintenant huit à dix pieds de haut, selon les variétés et le soin qu'on leur a donné depuis qu'elles sont en terre.

Cette saison a été la plus extraordinaire dans l'histoire de l'Ouest. Durant l'hiver nous avons eu une grosse chute de neige et elle n'est disparue que tard au printemps, ce qui a sérieusement retardé les travaux, spécialement ceux qui sont nécessaires sur la ferme au printemps.

Les arbres ont tous été plantés et furent enlevés des stations dans presque tous les cas en dedans d'une semaine après l'avis adressé aux requérants les informant qu'ils étaient expédiés. Je n'ai pas constaté un cas où des arbres aient été endommagés sérieusement par les gelées hâtives ou tardives. Il y a eu des districts qui ont été sérieusement affectés par la sécheresse, mais comme nous ne faisons que commencer à fournir ce district d'arbres, nous espérons de meilleurs résultats dans le futur.

Les renseignements adressés aux requérants éloignés des chemins de fer ont bien fait dans la plupart des cas, mais une visite de l'inspecteur donne plus de satisfaction. Il est nécessaire dans bien des cas d'expliquer comment préparer le sol pour le moment présent, aussi les meilleures méthodes pour planter, comme de tracer un sillon ou planter à la bêche. Ce sont les méthodes employées par la plupart des colons visités cet été, quelques-uns pour la première fois à cause de la distance—100 milles ou plus des chemins de fer.

En terminant le rapport de mon travail pendant cette saison, je veux dire qu'on ne saurait trop faire pour détruire l'envie qu'ont quelques requérants de vouloir planter trop près des habitations. Ils devraient laisser beaucoup d'espace au cas où ils voudraient agrandir plus tard. Le site occupé par plusieurs des bâtisses n'offre pas toujours un moyen de former un paraneige se rattachant aux lisières protectrices qui sont ordinairement plantées du côté nord et à l'ouest des bâtiments pour arrêter les vents les plus communs. Les arbres les plus vieux qui ont été inspectés cette saison, on l'a remarqué, donnaient assez d'ombrage pour empêcher la croissance vigoureuse de plantes qui sont une menace si sérieuse pour les plantations plus jeunes.

Les conifères qui ont été distribués l'an dernier progressent bien là où l'on a suivi les instructions données quant à l'ombrage à donner aux plantes jusqu'à ce qu'elles se soient remises des grandes fatigues du voyage et de la transplantation. La principale cause d'insuccès semble avoir été dans la manière de traiter les arbres avant de les planter, en exposant les racines au soleil et au vent.

Il n'est pas nécessaire ici d'insister sur les avantages de la plantation des arbres. Tous ceux qui vivent dans la prairie comprennent les avantages qu'apportent les lisières de protection bien faites, et l'augmentation de la valeur de la propriété n'est pas le moindre. C'est un bienfait pour le voisinage. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de chercher de meilleurs moyens pour encourager un fermier à entreprendre un travail qu'il sait lui-même avoir tant de valeur.

Le tout respectueusement soumis.

WALTER B. GUITON,
Inspecteur des plantations d'arbres.

N° 9.

RAPPORT DE JAMES KAY.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
PÉPINIÈRE,
INDIAN-HEAD, SASKATCHEWAN, 18 janvier 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Directeur de la sylviculture,
Ottawa, Ontario.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel au sujet des plantations faites sous la direction de la section de la plantation des arbres, division de la sylviculture.

Les districts que j'ai inspectés sont traversés par les lignes de chemin de fer suivants:

Saskatchewan.—L'embranchement Pheasant-Hills · (Collines du Faisan) du Pacifique-Canadien depuis Asquits jusqu'à MacKlin, et de MacKlin à Bounty, sur l'embranchement Kerr Robert et MacKlin. Le Grand-Tronc-Pacifique, Saskatoon à Artland; embranchement du Lac-aux-Canards, sur le chemin de fer Canadian-Northern de Vanscoy à Fiske; l'embranchement Prince-Albert, sur le chemin de fer Pacifique-Canadien, de Hague à Tisdale.

Manitoba.—La ligne principale du chemin de fer Pacifique-Canadien de Kemnay à Kirkella, et toutes les lignes au nord de celle-ci dans le Manitoba.

Le nombre d'hommes sur ma liste en 1911 était de 1,104; de ce nombre, 566 avaient reçu des arbres auparavant. Il y avait 538 nouveaux réquérants. Le montant total de ceux qui reçurent des arbres en 1912 est 591. Parmi ceux-ci, 260 ont déjà reçu des arbres pendant un ou deux ans, et le reste, 311, sont des nouveaux. Le nombre d'arbres alloués à ces hommes pour le printemps de 1912 est de 407,100, une moyenne de 688 arbres par réquérant.

Deux cent sept hommes n'ont pas reçu d'arbres. Les raisons principales pour cela sont : (1) Le terrain n'était pas dans l'état voulu de culture pour être planté d'arbres ; (2) la plantation proposée était trop près des bâtisses. Quelques-uns déménageaient pour habiter un autre logis à cause du manque d'eau, et quelques-uns avaient vendu, loué leurs fermes, ou pour d'autres raisons ne désiraient pas avoir des arbres.

Les plantations faites en 1911, presque toutes sans exception, ont remarquablement bien résussi, bien peu de plantes ayant manqué de prendre racine et de croître. Environt 90 pour 100 des arbres plantés en 1911 sont vigoureux.

Ce résultat favorable est sans conteste dû à l'humidité du sol causée par les grosses pluies de l'automne de 1910, et la grande quantité de neige qui est tombée pendant l'hiver et les premiers mois du printemps, et l'abondance d'humidité qui a prévalu pendant la plantation. L'été a été plus que d'ordinaire froid et humide, mais il n'y a pas eu d'empêchements à la croissance pendant toute la saison.

Les plantations de 1910 n'ont pas été aussi heureuses dans certains districts. Plusieurs ont eu à souffrir considérablement de la sécheresse, qui a diminué la vigueur des plantes. Dans quelques cas, avec la chute de la pluie, il y avait beaucoup de plantes en arrière, en sorte que beaucoup furent endommagées par la gelée et plusieurs périrent. La conséquence c'est que beaucoup de plantes de 1911 qui étaient destinées à agrandir la plantation ont dû servir à remplacer celles qui étaient mortes. Dans tous les cas, la séchresse a été la principale caus du désastre.

Il y avait peu de plantations dans mon district avant 1910, dans la Saskatchewan. Je puis dire avec certitude que toutes sont en bonne condition, de fait, magnifiques, et sont une preuve tout à fait pratique de ce qui peut être fait dans la prairie pour embellir les alentours des habitations outre qu'elles protègent efficacement contre les vents violents en hiver. Dans le Manitoba, où sont les plantations plus vieilles, elles ont dans la plupart des cas bien progressées; où l'on a donné les soins ordinaires, rien ne laisse à désirer. De fait on ne peut donner trop de crédit à certains planteurs qui ont persévéré en face de bien des obstacles et des retards.

On les a ridiculisés à maintes reprises, mais en dépit de tout ils ont aujourd'hui de belles plantations.

Sur l'embranchement du Lac-aux-Canards, du chemin de fer Canadian-Northern et sur les lignes du chemin de fer Pacifique-Canadien, à l'est de Saskatoon, les arbres de 1910 ont sérieusement souffert de la sécheresse durant le commencement du printemps et durant les mois d'été, ce qui était dû sans doute à l'automne de 1909 et au manque de pluie dans le commencement de l'été de 1910. Les plantes ont fait peu de progrès jusqu'à l'arrivée d'un gros orage de pluie dans la première semaine de septembre. C'est alors qu'elles ont commencé de nouveau à grandir, et cela tard, avec

comme résultat que l'érable et le cotonnier ont été plus ou moins endommagés par la gelée, qui a affaibli beaucoup de ces plantes, qui n'ont pas été capables de reprendre vigueur et sont mortes, laissant bien des places vides.

On ne devrait pas envoyer de cotonnier dans le district qui environne le lac aux Canards, ou tout au moins bien peu, et seulement quand on en fait la demande, parce qu'ils ne réussissent pas. Je crois que le sol et la pluie sont pour beaucoup la cause de son peu de succès dans cette localité. Jusqu'ici, la pluie a été peu abondante. La terre est apparemment assez fertile, mais c'est de la terre forte, compacte et inerte. Il y a dedans un peu d'humus, par conséquent, il faut la travailler à une certaine profondeur pour permettre à l'air et à l'humidité d'y pénétrer et permettre à la plante de sortir à la surface. Je crois que ces conditions font du tort au cotonnier. Dans le nord de la contrée, la gelée a causé des dommages parce que les plantes ont poussé trop tard dans la soison.

Dans l'est du Manitoba, je n'ai constaté aucun dommage causé par la gelée. Les plantations ne pouvaient être affectées par la gelée ou la sécheresse.

J'ai obtenu des données au sujet de la pluie et des chutes de neige dans le Manitoba et le district des Collines-de-l'Aigle, dans la Saskatchewan, pour les années 1910 et 1911. Celles pour le Manitoba viennent du département de l'Agriculture du Manitoba, à Winnipeg, et celles du district des Collines-de-l'Aigle de J. Saunderson, d'Anglia, Sask. Voici ces chiffres :—

Station.	Localité.			Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Total.
				1910.									
	Sec.	Tp.	Rg.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.	Pcs.
Manitoba—													
Hillview	9	11	23 wP	2·25	1·46	1·63	1·52	2·55	0·63	2·38	0·35	0·08	12·85
Minnedosa	1	15	18 wP	0·72	1·30	0·98	2·63	1·60	1·73	1·48	0·16	....	10·60
Rapid-City	20	13	19 wP	0·18	0·82	1·10	3·39	1·44	0·83	1·74	0·90	....	10·40
Swan-River	21	36	27 wP	....	0·76	2·20	3·17	1·30	4·47	0·79	0·22	....	12·91
Moyenne pour les quatre stations.	....			....	....	....	....	....	....	....	....	....	11·69
				1911.									
Hillview	....			....	....	3·73	2·82	4·16	6·82	1·62	2·56	....	21·71
Minnedosa	....			....	0·62	2·87	3·05	2·05	3·42	2·77	1·86	....	18·64
Rapid-City	....			....	0·85	3·25	2·28	4·95	4·83	1·69	3·07	....	20·92
Swan-River	....			....	0·31	2·96	3·52	2·64	3·68	2·37	1·12	....	16·60
Moyenne pour les quatre stations.	....			....	....	....	....	....	....	....	....	....	19·46
				1910.									
Saskatchewan— Anglia — J. Saunderson, observateur.	30	30	16 w3	0·20	0·55	1·88	1·02	1·37	1·58	0·36	1·80	....	9·36
				1911.									
Anglia	....			0·80	1·19	10·21	3·06	1·84	0·73	....	1·14	....	19·57

Ces chiffres doivent être acceptés comme représentant correctement les conditions climatériques du district dans lequel j'ai travaillé. On constatera que dans les deux provinces il y a une grande différence dans la quantité d'humidité durant les deux années. La question est parfaitement définie spécialement dans la Saskatchewan, ou la quantité d'eau tombée en juin 1911 est de 1.80 pc. de plus que le total de l'année 1910. Mais 5.50 pcs de la pluie en juin 1911 sont tombés le 30 en deux heures et vingt minutes.

Naturellement les conditions du sol varient beaucoup dans les districts parcourus dans l'ouest de la Saskatchewan.

Les sols varient depuis le sable pur jusqu'à la glaise dure.

La plus grande partie est de la terre grasse brune compacte, difficile à travailler, et à moins d'être bouleversée profondément, les racines y pénètrent avec difficulté. On voit plus de fourrés autour du pays au nord du chemin de fer Pacifique-Canadien et du Grand-Tronc-Pacifique, à l'est de Saskatoon. Le terrain est en conséquence plus libre et plus ouvert, et par cela excellent pour faire grandir les arbres. Dans le nord de la Saskatchewan et dans presque toutes les prairies du Manitoba le sol est une terre grasse noire pesante, avec de l'humus en abondance, une accumulation d'herbes mortes tous les ans et incorporées au sol. Les arbres croissent luxuriants dans un pareil terrain, et j'ai vu quelques gros arbres dans la plupart des plantations.

La plantation cette année (1911) a été bien faite.

Il n'y avait rien à reprocher excepté pour les boutures. Quelques fermiers n'ont pas planté suivant les instructions, mais ça été le petit nombre.

La culture est une autre chose de première importance, et il arrive qu'il est difficile de trouver des hommes pour la faire à perfection dans les terrains durs. Ils s'objectent à cause de la force qu'ils emploient, et c'est justement le sol qui exige d'être labouré profond et qui demande une préparation parfaite pour donner aux racines de la plante un espace plus profond et plus large afin de leur permettre de résister plus facilement à la sécheresse. Couper jusqu'à la racine la friche d'été est la meilleure préparation pour cette classe de terrain, et même pour tout temps. Toute la végétation a plus de chance de mourir avant que les autres soient plantés.

La glycérie abonde dans les endroits bas et on la trouve partout. Elle abonde particulièrement dans les districts du nord où il y a plus d'humidité. Cette herbe et l'herbe orgueilleuse ou chiendent ont donné, je crois, plus de misère dans les plantations que toutes les autres influences méchantes mises ensemble, et c'est un indice certain quand on les trouve dans les plantations où le sol a été mal préparé. Si on ne les fait pas complètement disparaître avant de planter, il n'y aura plus moyen de s'en débarrasser après.

Je n'ai pas constaté d'insectes ni de champignons d'aucune sorte durant cette saison. La grêle a été la seule cause de dommages que j'ai vu, excepté les effets de la sécheresse et la gelée dans les plantations en 1911.

La question d'émonder est toujours à l'ordre du jour, mais elle n'est pas mise en honneur excepté pour enlever les branches cassées et tailler les arbres endommagés.

La demande de graine d'arbres augmente. C'est un bon signe, et ça deviendra une aide précieuse pour créer des plantations et des lots d'arbres de grandes dimensions dans le futur; mais le fermier ordinaire en connaît bien peu au sujet des graines d'arbres. Pour ceux qui désirent en avoir, j'ai fait un croquis de la forme d'une graine d'érable sur des feuilles de papier, et leur ai demandé s'il se trouvait de cette graine dans les environs. Je leur ai enseigné où se la procurer, leur donnant en même temps les autres informations que je croyais leur être utiles. Plusieurs ont des graines d'arbres dans leur voisinage et ne savent pas qu'elle est là; ils sont contents quand on le leur apprend.

Respectueusement soumis,

JAMES KAY,

Inspecteur des plantations d'arbres.

N° 10.

RAPPORT DE WM. MACDONALD.

PÉPINIÈRE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
INDIAN-HEAD, SASKATCHEWAN, 18 janvier 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Directeur de la sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon second rapport annuel sur l'inspection de la plantation des arbres telle que pratiquée par la division de la sylviculture, ministère de l'Intérieur.

Les districts qui m'étaient assignés sont traversés par deux embranchements du chemin de fer Pacifique-Canadien, savoir, la ligne Soo (Drinkwater à Portal) et l'embranchement Outlook (Tuxford à Outlook), et l'embranchement du Lac-aux-Canards de la Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern, de Fiske à Alsak.

Le nombre total de places à visiter sur ma liste était de 1,020. De ce nombre 593 étaient d'anciens requérants qui avaient reçu des arbres pendant un à trois ans, le reste, 427, étaient de nouveaux sujets, et pour cela étaient visités pour la première fois dans l'espoir de recevoir des arbres dans le printemps de 1912.

On a accordé des arbres à 520 requérants pour la saison prochaine. De ce nombre 239 reçoivent des arbres pour la seconde fois afin de continuer leur plantation, et un petit nombre parmi les derniers ont reçu une allocation de un cent ou deux pour la troisième fois pendant la saison sèche de 1910. Les 281 qui restent sont des requérants nouveaux à qui on a accordé des arbres pour planter le printemps prochain. La moyenne par homme est de sept cent soixante arbres; 395,200 vont en conséquence être distribués dans les districts ci-dessus.

Parmi les nouveaux requérants 146 n'ont pas reçu d'arbres principalement parce que la culture du sol n'est pas ce qu'il faut qu'elle soit, plus spécialement à cause de cela dans les districts plus nouveaux de la région à l'ouest de la rivière Saskatchewan depuis Outlook et dans les environs du lac aux Canards. Dans les districts colonisés plusieurs vendent, et les nouveaux colons ou ne connaissaient comment se faisait la distribution, ou ayant trop d'ouvrage pour mettre leur terrain en condition, ont remis leur demande à l'an prochain. Une erreur commune est la préparation d'un terrain trop rapproché des bâtisses, l'idée à ce sujet étant " plus près des habitations, meilleure protection contre les vents qui soufflent le plus souvent dans cette direction ". On ne songe pas à l'accumulation de la neige dans l'enclos tant que l'on ne fait pas voir l'erreur, alors que le requérant commence immédiatement à préparer son terrain suivant les instructions données pour la distribution de l'année suivante.

Les plantations faites en 1911 ont très bien réussi. Elles étaient bien faites et bien soignées. Dans les districts visités, une moyenne de 95 pour 100 des arbres et des boutures ont été trouvés vivaces. Le cotonnier semblait sec et lent à croître, mais à partir du 30 juin, alors que la pluie tomba dans tout l'ouest de la Saskatchewan, il devint apparent qu'un nombre considérable de ces plantes commençaient à prendre racine.

Bien que l'été sec de 1910 ait été si défavorable à la croissance des arbres dans le cas des jeunes plantations dans la prairie, cependant là où on a persisté à cultiver on vit paraître beaucoup de bonnes plantations avec des arbustes forts et vigoureux, de trois pieds chez l'érable, neuf pouces chez le frêne et de deux à trois pieds chez le cotonnier et le bouleau. Ceci confirme le dire que lorsque l'ouvrage est complètement bien fait, il n'y a pas à redouter ce qui accompagne ordinairement une saison sèche.

Les plantations établies avant 1910 ont maintenant une belle apparence et les propriétaires s'en font gloire. D'après des mesurages faits dans une lisière de trois ans, les arbres avaient en moyenne les dimensions suivantes: érable, 5 pieds; frêne, 3½ pieds; cotonnier et bouleau, de 7 à 9 pieds. Ces dimensions ne sont pas rares, et dans les districts colonisés depuis plus longtemps le long de la ligne Soo, on voit bien des plantations ayant de quinze à dix-huit pieds de hauteur.

Le printemps de 1911 a été le plus favorable à la plantation des arbres, grâce à l'humidité qui s'est fait sentir en abondance durant l'automne de 1910 et l'abondance de neige qui est tombée durant l'hiver. Le printemps aussi, qui s'ouvrit avec des pluies abondantes, fit beaucoup pour activer ce travail justement au moment désiré. Plus tard, cependant, une vague de chaleur envahit le sud de la Saskatchewan et l'on craignit beaucoup le retour de l'expérience de 1910, qui fut encore plus cruel, attendu l'apparition de gelées à bonne heure. Le cas se ressentit spécialement dans les localités au sud-ouest de Weyburn. Le matin du 26 juin, je remarquai plusieurs plantations dont les jeunes bourgeons de frêne avaient été affectés par la gelée, mais il n'y eut pas de dommage permanent.

Depuis le 30 juin, la pluie a été plus ou moins générale et au-dessus de la moyenne des années passées dans l'ouest de la Saskatchewan. Toutefois, on ne remarqua aucun dommage dû aux rigueurs de l'hiver.

Le long de la ligne Soo le sol varie depuis le sable jusqu'à la terre grasse chocolat avec un sous-sol de glaise. La première rend la culture difficile, parce que la terre est cuite à la surface pendant la sécheresse et profondément boueuse pendant les temps humides.

Dans les districts que traverse l'embranchement Outlook, le sol est plus ou moins riche en terre grasse mêlée de sable avec un sous-sol moins glaiseux. La terre étant plus friable, ce district est bien propre à la croissance des arbres.

Le terrain que l'on traverse depuis Fiske à l'ouest sur le chemin de fer Canadian-Northern est généralement de la terre glaise, et dans certains districts un sous-sol de tuf avec une surface ouverte, connu sous le nom de "tête mobile"; il y a là peu de végétation, le sol se travaille facilement et prend une belle forme après qu'il est pioché, si on l'a retourné profondément. Ce pays est colonisé depuis peu, et il y a quelques plantations de faites qui nous permettent de comparer les différentes variétés distribuées.

Comme conséquence des grosses chutes de neige de 1910 et 1911 beaucoup de vieilles plantations ont subi des dommages considérables à cause des amas de neige. La chose est arrivée plus particulièrement là où les plantations avaient une largeur de plus de neuf ou dix rangées et pas de paraneige. Un dommage sous de telles circonstances est plus pitoyable encore, après avoir tant travaillé et consacré tant de temps pour les établir.

On voit ici et là de beaux jardins remplis abondamment de petits fruits et de légumes, plusieurs cultivateurs prenant avantage des paraneige pour établir ces jardins.

On n'a pas constaté de dommages causés par les insectes ni de maladie, ce qui est dû, nul doute, à la saison froide et humide de 1911.

Avec l'extension des chemins de fer actuellement en construction au sud de la ligne prnicipale du Pacifique-Canadien, et l'embranchement du Lac-aux-Canards, sur le Canadian-Northern, jusqu'à Munson, dans l'Alberta, s'ouvre rapidement un autre vaste champ. Bien des fermiers qui vivent éloignés des chemins de fer commencent à prendre avantage de la coopération de la division de plantation des arbres, section de la sylviculture, pour protéger et embellir leurs nouvelle habitations

Votre obéissant serviteur,

WM. MACDONALD,

Inspecteur des plantations d'arbres.

N° 11.

RAPPORT DE JAMES COWIE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
PÉPINIÈRE DE INDIAN-HEAD, SASKATCHEWAN, 13 février 1912.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport en qualité d'inspecteur de la plantation des arbres, section de la sylviculture.

Les districts que l'on m'a donné à inspecter sont ceux qui traversent le chemin de fer Pacifique-Canadien, la ligne Crowsnet à l'ouest de Medicine-Hat jusqu'à Hillerest, les lignes de la compagnie de chemin de fer et d'irrigation d'Alberta depuis Lethbridge au sud jusqu'à Sterling et Cardston, et de Sterling-sud à la frontière internationale, l'embranchment Lethbridge-Carmangny du chemin de fer Pacifique-Canadien, la ligne Calgary-Macleod de Macleod à Midnapore, et la ligne Calgary-Edmonton, de Airdrie à Didsbury.

J'avais l'ordre de revenir à Indian-Head le 28 septembre, pour aider à arranger les arbres qui devaient être distribués en 1912 ; c'est pourquoi 54 fermiers demeurant sur la ligne Calgary-Edmonton furent visités en octobre par M. S. S. Sadler, attaché au bureau forestier à Indian-Head.

Le nombre total de fermiers que j'avais à visiter était de 798; de ce nombre 514 avaient reçu des arbres un an ou plus et les 284 autres devaient être visités lors de la distribution des arbres au printemps de 1912. Le nombre total des fermiers a qui on a accordé des arbres en 1912 est de 395. Deux cent vingt-trois leur plantation et remplacer les arbres morts pour diverses causes, mais principalement la sécheresse de 1910. Le reste, 172, avaient préparé leur terrain d'une façon satisfaisante et s'étaient conformés aux exigences de la section forestière. On leur avait accordé des arbres pour les planter dans le printemps de 1912.

Le nombre d'arbres accordés aux 395 requérants est de 300,240, une moyenne de 760 pour chacun. On a refusé des arbres à de nouveaux requérants pour deux raisons, soit parce que leur terrain n'avait pas été bien préparé, n'ayant été labouré que le printemps même, le gazon n'était pas assez pourri, du terrain non encore labouré, du blé ou d'autre grain poussant sur le terrain destiné aux arbres ou parce qu'on avait préparé le sol trop près des habitations. On insistait sur la préparation parfaite du sol à une distance minimum de cent pieds des bâtisses. Dans quelques cas les requérants avaient vendu et il fallait que le nouvel acquéreur fasse une nouvelle demande à la section forestière avant que des arbres soient accordés.

Les plantations faites en 1911 sont un véritable succès, à part quelques légères pertes. Je calcule que 97 pour 100 des arbres et des boutures plantés dans le printemps de 1911 ont pris racine.

Ceci est encourageant si l'on prend en considération la distance qui sépare les requérants de la station du chemin de fer, et le temps qu'il faut pour transporter les arbres. De nombreuses plaintes ont été faites contre la négligence des agents d'express, quelques-uns des envois étant restés des semaines sans être délivrés aux consignataires, d'autres ne l'ayant pas été du tout. On s'explique la chose, l'express ayant été payé d'avance.

Dans chaque cas, ceux qui ont fait des demandes ont accepté de bonne grâce la recommandation de la division des forêts, que les frais de transport devaient être payés par eux, au moment de la réception des arbres au printemps. Le fait qu'une très petite proportion des boutures et des arbres n'ont pas pris racine, et la croissance vigoureuse, sont dûs à l'humidité qui se trouvait dans le sol au printemps, par suite des

chutes abondantes de neige durant l'hiver précédent, et des pluies anormales de l'été de 1911. Dans beaucoup de cas les boutures de peupliers de Russie et des saules ont produit des tiges de trois pieds et plus.

Les plantations faites en 1910, n'ont pas obtenu autant de succès; il y en a eu une plus grande proportion qui ont manqué dans les sols légers et sablonneux. La sécheresse prolongée durant la saison de pousse de 1910 a été la principale cause du manquement.

Il est bon de constater que là où l'on a persisté à faire une bonne culture, en brisant les cellules de l'air, pour que l'humidité s'évapore tranquillement, une plus grande proportion d'arbres et de boutures ont pris racine, et ont poussé vigoureusement durant l'été de 1911. Parmi les érables plantés en 1910 les pousses de trois pieds étaient très communes; celles des frênes ont atteint dix-huit pouces, et celles du peuplier de Russie et du saule, quatre pieds.

Au sud de Lethbridge, sur les lignes de l'*Alberta Railway and Irrigation Company,* l'on trouve des plantations faites avant 1910. Elles se trouvent dans deux conditions, la culture et l'irrigation, et à en juger par les belles plantations que l'on voit dans les villages, et le long des chemins, ces deux systèmes ont produit de bons résultats. C'est une chose commune de voir des plantations de cinq à six ans, ayant douze et quinze pieds de hauteur, entourant des jardins dans lesquels l'on a cultivé, avec succès, des petits fruits. L'on trouve aussi des vieilles plantations sur la ligne Macleod-Calgary. L'on peut trouver un exemple autour de la caserne de la gendarmerie à cheval à Macleod. Les peupliers de Virginie et les peupliers de Russie, plantés en 1907 et 1908, ont de dix à douze pieds de hauteur, et les mèlèzes plantés en 1910 sont toujours vivants, malgré le sécheresse et un sol de gravier. Les bons effets d'une culture persistante sont bien établis ici.

A l'ouest de Médicine-Hat où le sol est léger sablonneux, j'ai vu des peupliers de Virginie et des frênes de quatre ou cinq ans, qui avaient poussé vigoureusement jusqu'en 1909, détruits complètement, branches et racines durant l'hiver de 1910. J'attribue ceci aux fortes pluies du commencement de l'automne de 1910, qui avaient provoqué la montée de la sève. Les arbres ont été surpris par les premières gelées d'automne, tandis qu'ils poussaient encore et que le bois n'était pas mûr. Ceci est le seul cas de destruction complète que j'ai vu et je suis heureux de dire que cela a été l'exception et non la règle.

A partir du vingt-quatrième rang, à l'ouest du quatrième méridien, jusqu'au deuxième, l'on ne peut planter que certaines variétés d'arbres, à cause de l'élévation du terrain et de la température extrême. Le peuplier de Russie, le saule et la caragane sont de ceux qui semblent pousser le mieux. A cause de la proximité du pied des collines, la précipitation est plus forte que dans les prairies plus à l'est; il s'y trouve alors un sol et un sous-sol plus riche, avec une accumulation de végétaux pourris. Les arbres tels que l'érable et le peuplier de Virginie ont une tendance à croître trop tard à l'automne, dans un sol aussi riche, et les jeunes branches n'étant pas mûres sont tuées par les gelées précoces de l'automne. Le 11 septembre, alors que je visitais la 22e section du 17e township, 20e rang, à l'ouest du 4e méridien, j'ai trouvé des pousses de peupliers de Virginie et d'érable de 1911, dont douze pouces avaient été gelé le 6 septembre. Cette plantation est située dans une coulée, et semble avoir plus souffert de la gelée que les plantations situées à une plus haute altitude.

A cause de la congélation facile de ces espèces, la proportion des arbres assignée aux plantations dans le sud et l'ouest de l'Alberta est la suivante: érable 11·1 pour 100; frêne 7·5 pour 100; peuplier de Russie 15·7 pour 100; saule 31·5 pour 100; et caragane 34·2 pour 100. La précipitation du sud de l'Alberta, prise à Lethbridge durant les dix dernières années, a été en moyenne de 16·16 pouces. Les pluies de 1910 se sont élevées à 7·36 pouces, et en 1911 à 22·03 pouces, ou environ trois fois plus qu'en 1910 et 6 pouces de plus que la moyenne des dix dernières années.

Je n'ai remarqué aucuns dommages produits par les insectes. Les chenilles ont attaqué quelques érables dans certains districts, au commencement de la saison; mais les dommages ont été réparés par une croissance vigoureuse survenue plus tard. Par suite de la saison fort humide l'on a remarqué quelques cas de rouille sur quelques-uns des vieux peupliers de Virginie.

Les conditions du sol varient depuis le sable pur, aux environs de Medicine-Hat, jusqu'à la tourbe noire en allant vers l'ouest; une accumulation formée pendant de nombreuses années, d'herbes pourries formant un humus, fournit un sol de la plus grande importance pour la culture des arbres. De Macleod en allant vers le sud, sur la frontière internationale, le sol est diversifié depuis le sable jusqu'à l'argile, et il se prête admirablement bien à la formation des racines fibreuses, ce qui est essentiel pour le développement des jeunes arbres.

Dans presque chaque cas, j'ai trouvé une plus grande quantité de terrain préparé que pour le nombre d'arbres que l'on pouvait fournir, et, dans quelques cas, alors qu'un cultivateur avait reçu des arbres pendant deux ou trois années, et était rayé de la liste, j'ai trouvé du terrain préparé pour un agrandissement de la plantation au moyen de racines de peuplier de Virginie et de peuplier de Russie qui avaient poussé dans son jardin, ayant été séparées des arbres par la culture. Dans les districts que j'ai visités, je puis dire que 85 pour 100 des arbres plantés d'après le plan coopératif de plantation des arbres de la division des forêts sont en vie, et que 75 pour 100 poussent bien.

En général, quoique ce soit ma première année d'inspection, j'ai trouvé une preuve évidente de l'enthousiasme avec lequel la plantation coopérative des arbres est poussée, ce qui ne laisse aucun doute pour son succès futur. Aucun pays dans le monde ne pourrait bénéficier plus de la plantation que les prairies de l'ouest du Canada, car ses hivers longs et rigoureux seront améliorés, tandis que la grande chaleur de l'été sera modérée par la même cause, et les intérêts agricoles du pays recevront une grande amélioration, tandis que toutes les autres branches de l'industrie seront renforcées en proportion.

Votre obéissant serviteur,

JAMES COWIE,

Inspecteur des plantations d'arbres.

N° 12.

RAPPORT DE GEO. KENNEDY.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
PÉPINIÈRE D'INDIAN-HEAD,
SASKATCHEWAN, le 15 janvier 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon premier rapport à titre d'inspecteur des plantations d'arbres.

J'ai commencé mon inspection le 5 juin; les districts qui m'étaient assignés étant ceux traversés par la ligne principale du Canadian-Northern, de Kamsack à Lloydminster et de Régina à Warwan sur le même réseau, le tout dans la Saskatchewan. M. James Ray, inspecteur des plantations d'arbres, a été envoyé avec moi pour me donner une idée du travail. J'avais 767 noms sur ma liste et, sur ce nombre, j'en ai visité 751. Je n'ai pu visiter les autres par suite de leur distance du chemin de fer.

J'ai envoyé par la poste, à chacun d'eux, une formule imprimée, dans le but d'obtenir les renseignements nécessaires au sujet de leurs plantations projetées.

Pour 1912, j'ai envoyé des arbres dans 371 endroits, et sur ce nombre 191 en avaient déjà reçu pendant une ou plusieurs années. Ceux qui avaient reçu des arbres dans une occasion seulement, avaient droit à un approvisionnement pour une autre année, et il y a 121 personnes qui recevront des plants pour un nouveau terrain en 1912. J'ai octroyé des arbres à 179 nouveaux solliciteurs, leur terrain et la distance de leurs bâtiments étant conformes aux règlements du département.

Il y a 110 nouveaux solliciteurs qui ne recevront pas de plants en 1912, et la raison tient à diverses causes; par exemple: quelques-uns ont vendu leur propriété, d'autres n'ont pas suffisamment préparé leur terrain, d'autres l'ont préparé trop près de leurs bâtiments, et il existe aussi d'autres raisons qui exigent que la plantation soit différée. Ceux qui restent, et qui demandent toujours des arbres, seront visités en 1912, et ils recevront des arbres en 1913, pourvu que leur terrain soit préparé.

Les plantations de 1911 ont splendidement réussi, et les jeunes arbres ont bien poussé durant l'année, spécialement les érables. Les arbres n'auraient pu être plantés dans de meilleures conditions, le temps ayant été pluvieux et ayant continué à l'être, plus ou moins, durant l'été.

Je puis dire que 97 pour 100 des arbres de 1911 sont en vie; les seuls qui soient morts et qui méritent d'être mentionnés sont les peupliers de Virginie et les boutures de peupliers de Russie et de saules. En général, les plantations de 1911 ont bien fait, et, en conséquence, elles continueront en 1912.

Vingt-cinq pour cent des arbres dans les plantations de 1910 sont morts par suite du manque de pluie durant la saison de croissance de cette année-là. Une grande porportion des pertes est survenue parmi les peupliers de Russie et les boutures de saule. Les plants qui sont restés en vie ont bien fait en 1911, et sont maintenant en bonne voie. Les personnes qui désirent remplacer les arbres qui ont manqué dans les plantations de 1910, recevront des plants pour cela en 1912.

Les plantations faites avant 1910 et qui ont été bien cultivées sont maintenant passablement bien établies. Les conditions du climat en 1911 ont été très favorables à la croissance des arbres. Le seul district qui ait souffert de la sécheresse est celui qui s'étend entre North-Battleford et Lloydminster, et, en conséquence les arbres de ce district n'ont pas fait aussi bien que ceux qui se trouvaient dans des localités où il est tombé plus de pluie.

Je n'ai constaté aucuns dommages particuliers occasionnés par les gelées hâtives ou tardives, et les insectes et les maladies fongueuses n'ont pas été remarqués. Les lapins ont fait assez de mal aux frênes durant l'hiver dernier, aux environs de Bethune et de Craik.

Dans le territoire que j'ai parcouru, le sol est à peu près le même, étant une terre forte couleur chocolat; mais en arrivant près de la frontière de l'Alberta, il devient plus léger et est plutôt sablonneux. En tout cas, il est tout propice à la croissance des différentes espèces envoyées par le ministère. Dans quelques-unes des anciennes plantations, il y a des arbres qui ont atteint une hauteur de quinze pieds, et leurs branches ont donné assez d'ombrage au sol pour se dispenser de la culture.

Une source de grande difficulté pour les plantations sont les mauvaises herbes qui abondent dans quelques districts. Je ne connais aucun remède pour les détruire, à l'exception d'enlever les racines du sol avec une fourche de jardinier. La couverture du sol avec de la paille ne réussit pas très bien, à moins que la paille soit renouvelée là où les mauvaises herbes n'ont pas été complètement détruites. J'ai essayé de faire concevoir aux nouveaux solliciteurs la nécessité de préparer leur terrain convenablement et de le débarrasser des racines des mauvaises herbes avant de planter les arbres.

L'on m'a demandé souvent des renseignements au sujet des arbustes verts, et je ne vois pas pourquoi ils ne réussiraient pas aussi bien que les variétés dont les

feuilles tombent tous les ans. J'ai vu plusieurs beaux spécimens d'épinette blanche sur les fermes durant ma tournée, et je crois que si les arbustes verts étaient plantés en groupes, ils réussiraient mieux que plantés en rangs ou isolément.

Le nombre des demandes qui ont été annulées par suite de négligence n'ont pas excédé plus de 2 pour 100. D'un autre côté j'ai trouvé les cultivateurs très orgueilleux et très enthousiastes au sujet de leurs arbres, ayant généralement rempli toutes les conditions exigées par les divisions des forêts.

Respectueusement soumis,

GEO. KENNEDY,
Inspecteur des plantations d'arbres.

N° 13.

RAPPORT DE EDWARD WALMSLEY.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE,
NEW-WESTMINSTER, C.-B., le 15 novembre 1911.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel de cette agence pour la saison de 1911, au sujet de la protection contre l'incendie du bois qui se trouve dans la partie du territoire situé à l'est de Port-Moody, jusqu'à la ligne de démarcation entre les townships 10 et 11, à l'ouest du 6ème méridien.

Les mois de mai et de juin n'ont pas favorisé les feux de forêts, la pluie ayant été suffisante pour les empêcher de s'étendre. Sur le côté nord de la baie Burrard, surveillée par le garde-forestier Bray, il est survenu un incendie sur l'emplacement de ville de Woodhaven, mais le bois marchand n'a subi aucun dommage par suite de cela.

Le 15 juillet un incendie a éclaté à l'extrémité sud du lac Coquitlam, côté est, sur les terrains défrichés par la *Vancouver Power Company* à cet endroit. Cela a été de beaucoup d'incendie le plus grave de la saison; il a continué pendant six semaines, malgré les plus grands efforts tentés pour le combattre par les gardes-forestiers Rowland, Marshall et Martyn, aidés par des hommes à l'emploi de la compagnie mentionnée. L'incendie s'est étendu sur une superficie de treize cent soixante-cinq (1,365) acres, dont neuf cent treize acres (913) de terrain vacant et quatre cent cinquante-deux (452) acres de terrain sous licence. La quantité du bois affecté par l'incendie a été de 14,280,000 pieds, mesure de planche, dont 10.956,000 pieds, mesure de planche, sur le terrain vacant, et 3,324,000 pieds, mesure de planche, sur les terrains sous licence.

Une partie du bois est totalement perdue; mais on peut en sauver une grande proportion s'il est coupé en billes dans un ou deux ans. La grande difficulté que l'on a éprouvé pour combattre cet incendie c'est qu'il se trouvait sur le côté abrupt d'une montagne, où l'on ne pouvait se procurer ni gazon ni eau; et quoique l'on eût creusé des fossés à différents endroits, l'incendie a passé par-dessus et a continué à s'étendre.

Sur la rivière Coquitlam, surveillée par le garde-forestier Marchall, à l'exception de l'incendie mentionné ci-dessus, il n'y a eu que deux incendies durant la saison et tous les deux sur des terrains privés. Dans un cas cinquante cordes de billes à bardeau ont été détruites, et l'autre incendie n'a pas occasionné de dommages. Le

district de la rivière et du lac Pitt, aussi sous la surveillance du même garde-forestier, a été, par une attention soigneuse, sans incendie durant la saison.

Avec votre permission j'ai engagé un garde-forestier durant cette saison pour surveiller la rivière Lilloet et les lacs Lilloet, supérieur et inférieur, où il se trouve une grande quantité de bois, dont la majeure partie est sous licence. Le résultat du travail de cet homme est que, quoiqu'il y ait eu un certain nombre de petits incendies, la plupart sur des terrains de colons, et quelques feux de campement non éteints, aucun d'eux n'a atteint le bois.

Dans le township 1, à l'ouest du méridien de la côte, sous la surveillance du garde-forestier Johnson, il n'y a pas eu d'incendie, pas plus que dans le township 7, à l'est du méridien de la côte, sous la surveillance du garde-forestier Gairns. Dans le township 2, à l'ouest du méridien de la côte, sous la surveillance des gardes-forestiers Jameson et Wales, dix incendies sur des terrains privés ont été combattus par ces gardes-forestiers, qui ont aidé à les éteindre afin de les empêcher de se rendre au bois. Ils y ont réussi, car le bois sous licence n'a subi aucun dommage. Le seul bois du gouvernement du Dominion vacant dans ce township est la moitié nord du quart sud-est de la section 34, qui n'a subi aucun dommage par l'incendie durant la saison.

Dans les townships 13 et 16, à l'est du méridien de la côte, sous la surveillance des gardes-forestiers Bell et Chapman, plusieurs petits incendies sur des terrains privés ont été éteints, et ils n'ont causé aucuns dommages. Dans la partie du township 15, à l'est du méridien de la côte, qui se trouve à l'ouest de la rivière Stave, et dans les townships 4 et 5, rang 3, à l'ouest du 7ème méridien, sous la surveillance du garde-forestier Gilchrist, les personnes qui exploitaient la partie de forêt 'X' dans le premier township mentionné avaient reçu la permission dans la fin d'avril d'allumer un feu de défrichement. Le feu ne put être contrôlé et il consuma environ quarante cordes de billes à bardeau; mais la valeur en fut remboursée. Un autre incendie dans ce district commença le 17 juillet, sur les travaux de la *Western Canada Power Company,* qui défriche un terrain qui doit être inondé par un barrage sur la rivière Stave. Deux cent mille pieds de bois, mesure de planche, ont été endommagés par cet incendie, qui fut combattu et finalement éteint par la compagnie, sans déboursés pour le ministère. Un petit incendie, sur le chantier n° 106, le 24 juillet, fut éteint, sans avoir causé aucun dommage, au moyen d'une pompe et d'un tuyau appartenant à l'établissement de la *Western Canada Company.*

Dans les townships 18 et 21, à l'est du méridien de la côte, et dans le township 4, rang 2, à l'ouest du 7ème méridien, sous la surveillance du garde-forestier Hughes, il n'est pas survenu d'incendie sur les terrains du Dominion. Dans les townships 20, 22 et 23, à l'est du méridien de la côte, il y a une étendue considérable de terrain vacant appartenant au Dominion dans le premier de ces townships; dans le second il y a le chantier n° 223, et dans le dernier, le chantier n° 55. Il n'y a pas eu d'incendie dans les deux premiers townships; mais plusieurs sont survenus dans le chantier n° 55. Le garde-forestier Fadden, qui surveille ce district, a signalé un incendie le 1er mai dans un amas de débris laissé par les employés du gouvernement provincial, qui avaient construit un chemin passant en partie par ce chantier. Cet incendie a endommagé environ 10,000 pieds de bois, mesure de planche. Le 15 juin l'on a trouvé un individu nommé Jarabck sur les terrains du chantier, qui avait un feu allumé, sans permission, parce que les employés provinciaux, sur ma demande avaient refusé de donner des permissions aux personnes errantes sur les terrains sous licence. Le garde-forestier demanda à M. Jarabck d'éteindre le feu; mais il refusa de le faire. Ayant été informé de cela je donnai l'ordre au garde-forestier de citer l'inculpé pour violation de la loi sur les feux dans la forêt. Ceci fut fait, et la date du procès fut fixée au 23 juin. Cependant le défendeur ne comparut pas et il fallut obtenir un mandat pour son arrestation. Le procès se termina le 29 juin, et le magistrat renvoya le cause parce que le feu n'avait pas causé de dommages. Je soumis la décision dans ce cas au procureur général de la province, qui, comme moi,

fut d'avis qu'elle n'était pas conforme à la loi; mais il exprima l'opinion que le défendeur ne se rendrait plus coupable du même méfait, et je ne poursuivis pas la chose plus loin.

Le 19 juillet et le 3 août un incendie commença sur le territoire des Etats-Unis, traversa la frontière et causa au bois un dommage de 100,000 pieds, mesure de planche. Un autre incendie sur des terrains du même district, occupés par un squatter, eut lieu le 24 juillet et endommagea quelque 30,000 pieds de bois, mesure de planche. Environ 140,000 pieds de bois, mesure de planche, en tout, ont été endommagés par l'incendie, dans ce district, durant la saison, et sur cette quantité environ 40,000 pieds sont perdus complètement; l'on put sauver le reste en l'abattant dans un temps raisonnable. Le chantier n° 55 comprend une étendue de 15,900 acres, et il y a de cent à cent vingt-cinq squatters qui vivent sur ces terrains. Cela exige une surveillance soigneuse pour les empêcher de mettre le feu durant le temps sec, et, en vue de cela, j'ai donné des instructions au garde-forestier Fadden de consacrer la plus grande partie de son temps dans ce terrain, et le résultat a été qu'il n'y a eu qu'une très petite quantité de bois détruite par le feu. Le garde-forestier A. R. Hipkoe a remplacé le garde-forestier Jasper Fadden sur la rivière Chilliwack, township 25, à l'est du méridien de la côte, et townships 1 et 2, rangs, 26, 27, 28 et 29, à l'ouest du 6ème méridien. Le nouveau garde-forestier est un jeune homme qui a été élevé dans ce district, et qui, par conséquent en connaît toutes les parties. Un incendie seulement a eu lieu là durant la saison, c'était un gros sapin qui a brûlé et qui contenait environ 7,000 pieds de bois, mesure de planche. Un autre incendie, causé par la foudre, a eu lieu sur le lot n° 439, qui est sous le contrôle du gouvernement provincial, et il a détruit environ 50,000 pieds de bois, mesure de planche. D'après vos instructions, l'on a construit une cabane durant la saison au lac Chilliwack, pour l'usage du garde-forestier. Ceci est très utile pour la garde des outils et des matériaux à employer en cas d'incendie, parce qu'il est très difficile de se rendre dans ce district, et pour cela il est nécessaire de pourvoir autant que possible aux difficultés qui peuvent survenir. La saison prochaine, je me propose de vous demander la permission de construire une autre cabane à mi-chemin sur le sentier entre le lac Cultus et Chilliwack.

Le garde-forestier Dennison, qui a surveillé le long de la rivière Fraser, dans les townships 23 et 26, à l'est du méridien de la côte, et dans les townships 2 et 3, rang 29, à l'ouest du 6ème méridien, a donné beaucoup d'attention à la voie du chemin de fer Canadian-Northern, et, durant la saison, il n'y a eu qu'un incendie de forêt de quelque importance, à l'endroit appelé la montagne Vedder, dans le township 23, à l'est du méridien de la côte; il fut causé par le défrichement d'une partie de la montagne, où le gouvernement provincial construit un établissement pour broyer la pierre. Les hommes à l'emploi du gouvernement provincial ont combattu l'incendie, qui n'a pas causé de dommages au bois.

Il n'y a eu qu'un incendie au lac Harrison. Il a été signalé par le garde-forestier R. Siddall, comme ayant traversé des terrains provinciaux dans le chantier n° 534 à l'extrémité nord de la zone du chemin de fer. L'incendie s'est propagé sur environ deux acres ou plus de terrain appartenant à ce chantier; mais, heureusement, il n'a causé aucun dommage au bois debout. La saison prochaine je me propose de vous demander d'accorder au garde-forestier de ce district le même privilège que celui qui a été accordé dans deux autres cas, c'est-à-dire, de fournir de la gasoline pour un bateau à hélice, ce qui rendrait les services du garde-forestier beaucoup plus appréciables; à présent, il se sert d'un canot; mais comme les eaux de ce lac deviennent quelquefois houleuses, il se trouve arrêté, tandis que s'il avait un bateau à hélice il pourrait affronter la tempête.

De Hope à North-Bend, sur une distance d'un peu plus de 40 milles, trois gardes-forestiers, MM. Weaver, Manzer et Tweedell, ont travaillé durant la plus grande partie de la saison à surveiller la ligne du chemin de fer Canadian-Northern,

du côté sud de la rivière. Avec la coopération des gardes-forestiers provinciaux, les entrepreneurs sur la ligne n'ont pu brûler aucuns débris durant les mois de juillet et d'août, et quoique plusieurs petits incendies aient eu lieu durant ces mois, dont il n'a pas toujours été possible de constater la cause, aucun dommage n'a été causé au bois le long de la ligne. Le bois sur les rivières Coquihalla et Nicola, qui se déversent dans la rivière Fraser, près de Hope, a reçu une attention soigneuse et aucun dommage n'a été occasionné par le feu au bois en question. Par suite de la grande quantité de prospecteurs qui sont venus par Silver-Creek dans la montagne Steamboat, sur les terrains provinciaux, où l'on avait trouvé de l'or, la personne qui possédait du bois dans cet endroit a tenu un garde-forestier occupé pendant trois mois à surveiller ces prospecteurs. Ce garde-forestier a fait rapport de temps en temps au garde-forestier du gouvernement du Dominion à Hope, et la prévoyance du licencié à ce sujet est démontrée par le fait que, malgré que beaucoup de feux de campement aient été trouvés le long du sentier sans avoir été éteints par les prospecteurs, le garde-forestier les a éteints et a empêché qu'ils ne s'étendent, ce qui serait arrivé si personne ne s'y était intéressé. Les gardes-forestiers employés sur la rive sud de la rivière Fraser ont pu, de leur position, surveiller la ligne du chemin de fer Pacifique-Canadien du côté nord de la rivière, et, quoique 21 incendies soient survenus le long de cette ligne de chemin de fer entre Choate-Siding et North-Bend, sur une distance de trente-quatre milles, tous causés par des étincelles venant des locomotives, ils ont tous été éteints, avec l'aide des gardes-forestiers mentionnés et du garde-forestier Teague de Yale, sans aucun dommage au bois. L'on espère que, durant la saison prochaine l'on fera des arrangements, en vertu de l'amendement à l'article 30, paragraphe F, de la loi des chemins de fer, par l'entremise de la commission des chemins de fer, pour demander à la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien d'établir une patrouille sur la partie de son chemin de fer qui va de Agassiz à North-Bend, qui, allant en montant, nécessite les locomotives à forcer et à faire plus de feu, malgré le fait que ces locomotives sont pourvues d'appareils conformément aux règlements faits par la commission des chemins de fer. A ce sujet l'on peut dire que, en vertu de l'autorisation donnée par la commission, une inspection rigoureuse a eu lieu, durant toute la saison, de toutes les locomotives parcourant la partie occidentale de cette ligne, et, dans presque tous les cas, l'on a trouvé qu'elles étaient conformes aux exigences des règlements. La quantité de bois endommagé ou détruit par les incendies sur les terrains du Dominion, dans cette agence durant cette saison, a été de 14,627,000 pieds, et 40 cordes de billes à bardeaux. Environ 5,000,000 de pieds de cette quantité sont complètement perdus; le reste peut être sauvé s'il est coupé dans un ou deux ans. Chaque année apporte plus de difficultés dans le travail des gardes-forestiers, par suite des nouveaux chemins de fer et des nouveaux colons, et il sera nécessaire d'augmenter le service d'année en année, pour satisfaire à ces exigences. J'apprécie sincèrement la promptitude que vous avez apportée à faire droit aux suggestions offertes durant la saison pour l'amélioration du service, et il me fait plaisir de constater que l'on a trouvé les gardes-forestiers disposés à remplir leur devoir du mieux qu'ils ont pu.

Respectueusement soumis,

EDWARD WALMSLEY,

Faisant fonctions d'agent des bois de la Couronne.

N° 14.

RAPPORT DE R. J. STEWART.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
REVELSTOKE, C.-B., le 1er janvier 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour la saison de 1911, au sujet de la protection contre les incendies de forêts, dans la partie de la zone du chemin de fer connue sous le nom de district de Kamloops, et qui est sous ma surveillance.

Dans le district de M. F. Abey, au sud du Illecillewaet, il y a eu, durant le mois d'août, deux petits incendies causés par la foudre, mais aucun bois ayant de la valeur n'a été détruit. Le coût pour éteindre ces incendies s'est élevé à $102.50. M. F. Ashdown, qui a parcouru la nouvelle ligne de Golden-Crowsnest, au sud de Golden, a eu un petit incendie en avril et deux en juin. Cela a coûté $31.50 pour les éteindre, et aucun bois n'a été détruit. Dans le district de M. J. Bell, aux environs de Grande-Prairie et du lac Spallumcheen, durant le mois de mai, il y a eu un petit incendie causé par des colons faisant du défrichement, mais il n'y a pas eu de dommages. Le 27 juillet, il combattit un incendie (cause inconnue) au lac Pillar, dans lequel 10 000 pieds de bois, mesure de planche, furent détruits. L'extinction de ces incendies a coûté $69.50.

M. C. D. Collett, qui a surveillé la ligne de chemin de fer le long de la rivière Nicola, a éteint un incendie le 14 juillet, au creek Agate, qui s'est étendu sur une superficie de 200 acres, mais qui n'a brûlé qu'une petite quantité de jeune bois. Cela a coûté $146 pour éteindre l'incendie.

M. W. J. Dickey, qui a surveillé l'embranchement de Revelstoke et Arrowhead, au sud de Revelstoke, a combattu en tout 24 incendies durant l'été; mais il n'y en avait pas de dangereux. Le 22 juillet, un incendie causé par la foudre, près du chantier n° 289, a brûlé 3,000 pieds de bois, mesure de planche, et le 1er juin, 6 petits incendies, causés par des locomotives de chemin de fer, ont brûlé 3,000 pieds de bois, mesure de planche. Il a dépensé durant l'été $315.70 pour combattre ces incendies.

M. F. E. Forest, qui a surveillé la ligne de chemin de fer dans les environs de Albert-Canyon, a éteint, au coût de $104, quatre petits incendies qui n'ont causé aucuns dommages. Dans le district de M. R. Johnstone, qui a surveillé l'embranchement Okanagan du chemin de fer Pacilque-Canadien, il y a eu deux incendies assez désastreux. Le 22 juin un incendie, dont les causes sont inconnues, eut lieu dans la section 35, township 19, rang 9, à l'ouest du 6e méridien; il dévasta 400 acres, et brûla 100 000 pieds de bois, mesure de planche. Cet incendie a coûté $130. Le 18 juin, un incendie causé par la foudre à Trinity-Creek dévasta 1,000 acres, et brûla 150,000 pieds de bois, mesure de planche. Cet incendie a coûté $835.

M. J. Lidstone, qui a surveillé la ligne de chemin de fer aux environs de Taft, a eu trois incendies dans son district. Deux de ces incendies n'ont pas été importants; mais un qui est survenu le 1er juin à Craigellachie (cause inconnue), a consumé 20,000 pieds de bois. Ces trois incendies ont coûté $20.

M. R. Cossaboom, qui a surveillé Salmon-Arm et le lac Shuswap, a éteint un incendie dont les causes sont inconnues, et qui s'est étendu sur 800 acres de terrain et a consumé 200,000 pieds de bois, mesure de planche. Le 19 août, il a éteint un incendie causé par la foudre, à Seymour, qui s'est étendu sur 80 acres et a consumé 25,000 pieds de bois, mesure de planche. Cet incendie a coûté $435.

Dans le district de M. G. Lund, qui a surveillé la ligne de chemin de fer à l'ouest de Revelstoke, il est survenu un incendie le 17 juillet (cause inconnue), à douze milles à l'ouest de Revelstoke, qui s'est étendu sur deux milles carrés, à consummé 100,000 pieds de bois, mesure de planche, et a coûté $620 pour l'éteindre. Il y a eu deux autres incendies dans son district, causés par la foudre, qui n'ont pas occasionné de dommages, mais qui ont coûté $260.

Dans le district de M. J. Mizon, qui a surveillé la ligne de chemin de fer dans les environs de Malakwa, il y a eu cinq incendies. Le 2 juin, un incendie causé par une locomotive de chemin de fer s'est étendu sur une superficie de 20 acres, a consumé 5,000 pieds de bois et a occasionné une dépense de $69. Le 13 juin, un incendie eut lieu à 7 milles au nord-est de Craigellachie; il fut causé par la foudre, consuma 15,000 pieds de bois, et coûta $121. Le 4 août, un incendie également causé par la foudre s'étendit sur une superficie de 50 acres, consuma 12 000 pieds de bois et coûta $227.72 pour l'éteindre. Il n'y a pas eu de dommages occasionnés par les deux autres incendies, qui ont coûté $380.

Dans le district de M. H. A. Morris, aux environs de Revelstoke, il y a eu deux incendies. Le 19 juin, un incendie près des terrains de la Dominion Sawmills, causé par une locomotive, s'étendit sur un terrain de cinq milles de longueur, consuma 200,000 pieds de billes et détruisit 250,000 pieds, mesure de planche, de jeune bois. Cet incendie a coûté $353. Le 2 août, un incendie dans la même localité, causé par la foudre, s'est étendu sur une superficie de 2 acres, a brûlé 4,000 pieds de bois et a coûté $76 pour l'éteindre.

M. A. McGillivray, qui a surveillé la ligne de chemin de fer dans les environs de Semlin et de Spence's-Bridge, a éteint cinq petits incendies, et cela a coûté en tout $135.

M. J. D. McGuire, qui a surveillé le pays au sud de Salmon-Arm, a éteint deux petits incendies, et cela a coûté en tout $84.25.

M. D. Orr, qui a surveillé l'embranchement de Revelstoke et Arrowhead, au sud de Wigwam, a eu une série d'incendies causés par des locomotives de chemin de fer, en juin et en juillet, qui se sont étendus sur une superficie d'environ deux milles carrés, et sur laquelle le bois avait été presque tout coupé, mais 500,000 pieds de billes coupées ont été détruites. Ces incendies ont coûté $1,755. Le 2 août, il a éteint un incendie, près du chantier n° 112, causé par la foudre, couvrant une étendue de 50 acres, et consumant 100,000 pieds, mesure de planche, de jeunes arbres. Cet incendie a coûté $423,50.

Dans le district de M. W. R. Peacock, qui a surveillé la ligne de chemin de fer aux environs de Notch-Hill et de Shuswap, il est survenu deux incendies qui n'ont pas détruit de bois, mais qui ont coûté $800.

Dans le district de J. C. Sherlock, qui a surveillé la ligne de chemin de fer dans les environs de Golden et de Donald, il y a eu quatre incendies en tout. Le 18 juillet un incendie à six milles au nord de Donald, causé par la foudre, dévasta une étendue de deux acres, consuma 15,000 pieds de bois et coûta $18.80 pour l'éteindre. Le 27 juillet, un petit incendie causé par la foudre, s'étendit sur environ une acre, ne causa pas de dommages au bois et coûta $15. Le 22 août, un incendie, causé par la foudre, près du chantier n° 85, parcourut une étendue de 500 acres, brûla un peu de jeune bois et coûta $54. Le 3 septembre, un incendie, causé par la foudre, à 23 milles au nord de Donald, dévasta une étendue de 35 acres, consuma 20,000 pieds de bois, et coûta $108.

Dans le district de Charles Todd, qui a surveillé le pays aux environs du lac Adams, un incendie eut lieu au creek Louis le 2 août, parcourut environ 15 acres, ne causa pas de dommages au bois et coûta $24. M. Todd a éteint plusieurs petits incendies résultant de feux de campement, qui n'ont pas fait de dommages au bois, et qui n'ont rien coûté.

Somme toute, ces incendies ont détruit 1,555,000 pieds de bois, mesure de planche, et 500 cordes de bois de chauffage. Pour éteindre ces incendies le gouvernement a dû payer $8,336.40, en outre du salaire des gardes-forestiers.

Respectueusement soumis,

A. J. STEWART,
Garde-forestier en chef.

N° 15.

RAPPORT DE LETELLIER O'CONNOR.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE,
MEDICINE-HAT, ALBERTA, le 14 décembre 1911.

M. R. H CAMPBELL,
Surintendant de la sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—Au sujet de votre communication du 10 novembre, j'ai l'honneur de présenter le rapport suivant de mon travail pour organiser d'une manière plus efficace le service des gardes-forestiers sur le Petit lac de l'Esclave, sur la rivière de l'Esclave, la rivière La-Paix et la Grande-Paririe.

D'après les ordres contenus dans votre lettre du 7 avril dernier, je me suis rendu à Edmonton, où j'ai eu une entrevue avec M. J. E. McLaggan, qui a la direction générale des gardes-forestiers dans le district d'Edmonton et au nord, et nous en sommes venus à un arrangement en vertu duquel il y aura une distinction entre les districts des gardes-forestiers, et que ceux qui travailleront dans le sud, sous la direction de M. McLaggan, s'entendront avec ceux nommés par moi et qui travailleront dans le nord.

J'ai quitté Edmonton le 5 mai, et je me suis rendu en voiture à Athabaska-Landing, et de là par bateau à Mirror-Landing. De Mirror-Landing je me suis rendu à cheval à Grouard, en arrêtant à Sewridge, où j'ai eu une entrevue avec le garde-forestier Lyllick, et nous avons parlé de son district. A Grouard, j'ai eu une entrevue avec le garde-forestier Cunningham, et je lui ai donné un district. A ce dernier endroit, après avoir étudié complètement la question, j'ai nommé J. W. Allonby, comme garde-forestier, et lui ai donné un district.

A Grouard, j'ai pris une voiture et me suis rendu à Peace-River-Crossing, où j'ai eu une entrevue avec le garde-forestier Knot, et j'ai nommé L. Bourassa comme garde-forestier, et leur ai donné chacun un district. De cet endroit je me suis rendu par bateau à Fort-Vermillon, où j'ai nommé John Bourassa comme garde-forestier. J'ai également eu une entrevue avec le garde-forestier Southerland. Je leur ai donné à chacun undistrict.

De Fort-Vermillon je me suis rendu à la rivière Rouge; j'ai remonté la rivière sur une courte distance et e suis retourné à Peace-River-Crossing; de là je me suis rendu en voiture à Dunvegan, où j'ai eu une entrevue avec le garde-forestier Ferguson et nommé Martineau garde-forestier; je leur ai donné à chacun un district.

La liste des gardes-forestiers, leur adresse et les ditricts qui leur sont assignés se trouvent plus loin.

Après avoir visité la Grande-Prairie je suis revenu à Edmonton, en suivant le chemin que j'avais pris pour aller. Au cours de ce voyage j'ai discuté la question de

la protection des forêts contre l'incendie avec tous ceux dont l'expérience pouvait être utile au département, et, comme résultat, les observations et les recommandations suivantes:

Il semblerait que beaucoup d'incendies résultent de feux qui ont couvé dans la mousse ou dans l'herbe durant l'hiver; quelques-uns ont été allumés par des chasseurs ou des voyageurs qui ne les ont pas éteints à l'automne, après que les gardes-forestiers furent partis. Aapparemment, ces feux ont couvé tout l'hiver. D'autres sont causés par des feux que des personnes qui campaient avaient laissé brûler durant l'hiver, et qui, après la fonte de la neige, se sont répandus dans la mousse et dans l'herbe, et à la suite d'un temps sec ont occasionné des incendies graves.

A ce sujet, je dois recommander que les gardes-forestiers soient placés dans leurs districts entre le 1er et le 15 mars, et qu'ils y continuent leur travail jusqu'à la neige d'automne, ou jusqu'au 1er novembre, et arrêtent ainsi ces incendies dès le début.

Relativement au droit de nos gardes-forestiers de demander l'aide de la population pour éteindre les incendies, je dois dire que les autorités provinciales n'ont pas ce droit, et quoique je ne désire pas discuter les mérites de la question, je désire suggérer de prendre des mesures afin que leurs pouvoirs soint clairement définis avant que quelqu'un les conteste. Je m'attends à cela, parce que la plupart des nouveaux colons ne sortent pas volontairement pour combatre les incendies; et s'il est décidé que nos gardes-forestiers n'ont pas le pouvoir de réquisitionner la population, leur utilité sera grandement diminuée. Je recommande également que l'on donne les poouvirs d'agent de police aux gardes-forestiers.

Une autre chose qui, à mon avis serait d'un grand bénéfice pour le service dans ces districts, serait la construction de bateaux convenables pour la navigation du Petit lac de l'Esclave, la rivière de l'Esclave et la rivière La-Paix. Le premier bateau serait posté à Sawridge, et l'on pourrait communiquer avec lui par télégraphe de Mirror-Landing, à l'embouchure de la rivière de l'Esclave, et de Grouard, à l'extrémité ouest du Petit lac de l'Esclave, lorsqu'il ne serait pas sur le lac ou sur la rivière. L'autre pourrait être posté à Peace-River-Crossing, le point central des patrouilles sur la rivière La-Paix, et l'on pourrait cmmuniquer avec lui par télégraphe jusqu'à Dunvegan, à l'ouest, lorsque la ligne sera complétée jusque là, ce qui aura lieu le printemps prochain.

Je considère également qu'il serait bon de nommer un garde-forestier en chef, dont les attributions consisteraient à définir les différents districts des gardes-forestiers dans ces parages, à voyager dans ces différents districts, et à surveiller la manière employée par les différents gardes-forestiers pour accomplir leur travail, à certifier leurs agendas et leurs comptes, et à faire tous les changements qu'il considéreraient nécessaire de temps en temps pour la protection des forêts.

Le pays, aux environs du Petit lac des Esclaves et de la rivière est souvent d'épinette et de pin de moyenne grosseur; il y a aussi un peu de peuplier.

De Grouard à Peace-River-Crossing le terrain est en grande partie couvert de peuplier de valeur marchande; l'on y trouve aussi une certaine quantité de petites épinettes et de petits pins.

Le pays, aux environs du Petit lac de l'Escalve et de la rivière est couvert d'épinette et de pin de moyenne grosseur; il y a aussi un peu de peuplier.
dues de terrain couvertes de bois de valeur marchande, pin, épinette et peuplier.

De Dunvegan à la Grande-Prairie le bois est en grande partie composé d'un mélange d'épinette, de pin et de peuplier ; une certaine partie de ce bois a une bonne valeur marchande.

Sur la Grande-Prairie et la rivière des Esprits, le pays est couvert de rejetons de peupliers, et il n'y a pas de bois marchand, excepté à l'extrémité entre la prairie et les rivières La-Boucane et Wapiti, là où l'on trouve quelques bons pins et bonnes épinettes.

Ci-après setrouve une liste des gardes-forestiers, avec leur adresse et leur district particulier:

Thomas Lyllic, Sawridge, surveille de l'embouchure de la rivière de l'Esclave à sa source sur le côté est du Petit lac de l'Esclave; du côté est du Petit lac de l'Esclave, sur le côté nord jusqu'aux Narrowss, et sur la côte sud du Petit lac de l'Esclave jusqu'à la rivièrè du Cygne.

Sam. Cunningham, Grouard, surveille sur le côté nord du Petit lac de l'Esclave, des Narrows à Gruard, et sur le côté sud du Petit lac de l'Esclave, de la rivière du Cygne à Gruard, et de Gruard au lac à l'Esturgeon.

J. U. Allonby, Grouard, surveille de Grouard à la Petite rivière La-Boucane, par le lac Wanagami, et de Grouard à la Petite-Prairie, puis de Grouard au lac au Poïsson-Bleu.

Le garde-forestier Knot, Peace-River-Crossing, surveille de la Petite-Prairie à Peace-River-Crossing, et de Peace-River-Crossing à la rivière Cadotte, et de Peace-River-Crossing à Dunvegan.

Le garde-forestier L. Bourassa, Fort-Vermillon, surveille de la rivière Cadotte à Fort-Vermillon, et de Fort-Vermillon vers la rivière au Foin, et de l'embouchure de la rivière Keg, vers la prairie de la rivière Keg.

Le garde-forestier J. Bourassa, Fort-Vermillon, surveille de la rivière La-Paix en bas de Fort-Vermillon, et le long des rivières au Plongeon et Wabiskaw jusqu'au lac Arout et au sentier de la montagne au Caribou.

Le garde-forestier Southerland, Wabiskaw, surveille de Wabiskaw au sud-est, vers les montagnes du Pélican et la rivière Athabaska, et de Wabiskaw au lac au Poisson-Blanc.

Le garde-forestier D. McDonald, Dunvegan, surveille la rivière La-Paix, en amont de Dunvegan, et de Dunvegan, dans une direction nord ou est vers les Clear Hills.

Le garde-forestier Ferguson, la rivière des Esprits, surveille la rivière des Esprits vers St-Jean par la prairie du Pouce-Coupé, et de la rivière des Esprits à la rivière La-Boucane, au sud du lac aux Oeufs, et de la rivière des Esprits à la Grande-Prairie.

Le garde-forestier Martineau, Spirit-River, surveille de la Grande-Prairie, sur le sentier d'Edson jusqu'à Waskigan (House-River), où il rencontre le garde-forestier venant du sud; de là, à la rivière La-Boucane, au lac à l'Esturgeon et le long du côté sud de l'établissement de la Grande-Prairie.

En arrangeant ces districts, j'ai tenu compte de la longueur à parcourir pour chacun, en tant que j'ai pu m'en assurer, aussi de la quantité et de la qualité du bois à protéger, et je me suis arrangé de manière à ce que les gardes-forestiers n'empiètent pas sur les territoires des autres, et en même temps, à ce que tous les districts se joignent. Un coup d'œil jeté sur la carte, indique cela parfaitement.

Je dois vous informer que j'ai fait une avance de $50 à chacun des gardes-forestiers ci-dessus mentionnés, et, j'ai envoyé leurs reçus avec mon état de dépenses mensuel. En outre de cela, je leur ai donné à chacun une hache et une bêche; mais je n'ai pu trouver un sceau pliant convenable. On devrait leur en donner un. J'ai également distribué des avis relatifs aux incendies, et les gardes-forestiers en affichent quelques-uns.

Si les bateaux que j'ai mentionnés étaient mis en service, l'on devrait tenir à bord un approvisionnement additionnel pour servir lorsque l'on emploie des hommes pour combattre les incendies, autrement, deux ou trois de chacun de ces objets devraient être gardés à la demeure du garde-forestier de chaque district.

Je suis heureux de dire qu'aucun incendie de quelque importance n'a échappé à la surveillance des gardes-forestiers durant mon séjour dans ces districts, et, par suite d'observation personnelle et de renseignements reçus de personnes désintéressées et de confiance, les gardes-forestiers ont accompli consciencieusement leur service.

Respectueusement soumis,

LETELLIER O'CONNOR,

Inspecteur.

N° 16.

RAPPORT DE H. A. CONROY.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES, CANADA.
OTTAWA, le 18 mars 1912.

M. R. H. CAMBELL,
Surintendant de la sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel sur le travail des gardes-forestiers dans les districts d'Athabaska et de la rivière La-Paix.

C'est une question très difficile que de choisir des hommes compétents comme gardes-forestiers, car les exigences sont nombreuses, et la population parmi laquelle on doit choisir est comparativement petite. Un garde-forestier, dans ces districts du nord, doit pouvoir parler les diverses langues sauvages et pouvoir manier un canot et les chevaux. Il doit connaître une grande étendue de terrain, de même qu'un livre, parce que, dans beaucoup d'occasions, il doit faire de longs voyages à l'intérieur, où il n'y a pas de chemins à suivre et rien pour le guider.

Quelques années d'expérience à surveiller ce travail m'a porté à croire que dans des districts comme ceux-ci, où le voyage est très difficile, il serait bon pour le département de faire travailler les gardiens deux par deux.

Un homme connaissant très bien le pays, avec un aide sous ses ordres pourrait surveiller beaucoup plus de territoire, et en moins de temps que deux hommes travaillant séparément. Ce système permettrait de faire des inspections plus fréquentes, et, en conséquence, diminuerait les incendies dans le district que les hommes doivent protéger. Un homme seul dans un canot trouve souvent qu'il est très difficile, et quelquefois impossible, de remonter le courant rapide des rivières. Deux hommes peuvent toujours voyager sur les rivières, en montant ou en descendant, quelle que soit la rapidité du courant. Le même principe s'applique en voyageant par terre. Deux hommes avec des chevaux de selle peuvent diviser le travail et parcourir plus de terrain, et dans un plus court espace de temps, qu'en voyageant séparément.

Si l'on adopte ce plan, je suggérerais que l'homme en charge fut payé $5 par jour, et son aide $3 par jour. Je suis certain que la petite augmentation de dépenses serait plus que justifiée par le meilleur service que l'on obtiendrait.

Là où cela serait possible, des petits bateaux comme celui qui se trouve à Athabaska-Landing constitueraient une grande amélioration sur le système actuel de travail en canot et à cheval. Un petit bateau placé au bas des Grands-Rapides, sur la rivière Athabaska, pourrait parcourir des rapides à Smith, sur la Grande rivière de l'Esclave (environ 300 milles), de l'embouchure de la rivière La-Paix, aux chutes, (environ 300 milles), et une certaine distance de McMurray en montant la rivière à l'Eau-Claire. Le bois le long de ces rivières est spécialement bon; l'épinette et le peuplier atteignent des dimensions surprenantes, et, dans l'avenir, ils seront une bonne ressource pour le pays.

Je recommanderais aussi l'emploi d'un petit bateau entre Smith et Résolution, et d'un autre sur le Petit lac de l'Esclave; ces deux bateaux serviraient beaucoup à garder le bois excellent qui croît dans ces districts. A mon avis, lorsque l'on peut employer un petit bateau dans quelque endroit avec avantage, c'est le meilleur moyen

de faire le service de la garde des forêts, et quoique la première dépense soit considérable, les meilleurs résultats obtenus constituent à la fin une économie.

Les gardes-forestiers de mon district sont les suivants:

William Biggs, de McMurray à l'intérieur, à Clearwater, et à l'ouest de McMurray, jusqu'à la source de Horse-Creek, une distance de quelque soixante-dix milles.

John McDonald, de McMurray à Grands-Rapids, et, lorsque l'occasion le demande, de Grands-Rapids à Athabaska-Landing.

Tom McLelland, de McMurray en descendant l'Athabaska jusqu'à Big Point.

Peter Loutit, de Big-Point à Chipewyan, et le pays aux environs du poste.

J. Fraser, de l'embouchure de la rivière La-Paix à Smith-Landing.

A. Sutherland, à l'ouest de la rivière Athabaska, principalement dans le district de Wabiskaw.

Respectueusement soumis,

H. A. CONROY,
Inspecteur, Traité N° 8.

N° 17.

RAPPORT DE GEORGE DOUGLAS.

BATTLEFORD, SASKATCHEWAN, le 30 septembre 1911.

M. H. R. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel sur les incendies de forêts dans le district de Battleford.

L'origine du grand incendie, au printemps, était un feu de campement laissé par deux sauvages au lac du Pélican. J'ai ordonné la poursuite de ces hommes; mais à cause de la manière peu satisfaisante dont les témoignages ont été rendus les accusés n'ont pas été condamnés; mais le fait qu'un sauvage peut être poursuivi a produit un très bon effet dans tout le district. J'ai envoyé le garde-forestier du Dominion, M. Beatty, à l'île à la Crosse, pour poursuivre les employés de MM. Révillon et de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui avaient laissé allumé un feu de campement qui s'était étendu dans la mousse, mais qui avait été éteint par Beatty avant d'avoir causé aucun dommage. A part de quelques petites étendues de terrain brûlées par des feux de campement, je n'ai rien à signaler comme ayant été endommagé par le feu.

Je n'ai eu aucun bois, ayant quelque valeur commerciale, endommagé par le feu, dans mon district, durant cette année, excepté deux petits chantiers, N[os] 14 et 16, à l'extrémité sud du lac Green, appartenant à la *Big River Lumber Company.* C'est l'incendie qui est venu du lac Pélican.

J'introduis dans mon district un système de protection, conjointement avec le gouvernement provincial.

J'ai traité la question des feux de prairie avec le sous-ministre, M. A. F. Mantle, à Régina, et je lui ai suggéré de faire faire un insigne et de nommer un homme dans chaque township comme garde-forestier et garde-chasse volontaire, rendant chaque homme responsable pour son township. J'ai une chaîne de gardes semblables à travers tout le pays au sud de la zone du chemin de fer, et, ainsi, j'essaie d'empêcher aucun incendie de venir du sud. La plupart des incendies, y compris le dernier, si désastreux,

sont venus du sud, et j'attribue le fait que nous n'avons pas eu d'incendie cette année au bon travail que ces gardes ont accompli durant la saison, conjointement avec mes gardes-forestiers. J'ai l'intention de recommander au gouvernement provincial la nomination d'environ cent autres gardes semblables, et d'avoir chaque chaîne d'homme, de l'est à l'ouest, à une distance d'environ douze milles, de façon à empêcher d'une manière efficace aucun incendie de venir du sud. Les gardes sont fiers de leur insigne (bleu et or, avec les armes de la province), et de leur nomination officielle. Il n'y a qu'un seul moyen d'empêcher les incendies dans la forêt, c'est de la parcourir et de prévenir les chasseurs et les prospecteurs. Deux de mes gardes-forestiers, W. Venne et Pierre Morin, n'ont pas fait leur devoir cette année, et j'ai recommandé qu'ils soient congédiés à la fin de la saison. Les gardes-forestiers Beaty et Murray sont bons et leurs services sont très satisfaisants.

J'ai parcouru le terrain à partir du lac Vert jusqu'au Portage-la-Loche, le lac Froid et le lac à la Tortue, et jusqu'à présent tout est en bonne condition. La ligne du chemin de fer Canadian-Northern est dans une condition très satisfaisante; les locomotives, que j'ai inspectées cette année, sont aussi en bon ordre. Dans une seule occasion seulement, j'ai dû attirer l'attention du chauffeur sur le fait qu'il y avait un trou dans la cheminée. Etant à Prince-Albert, le 29, j'ai trouvé que le cendrier de la locomotive n° 88, de Saskatoon à Prince-Albert, était ouvert; j'en ai averti le mécanicien, qui l'a formé. Je l'ai prévenu.

Je recommande l'utilité d'avoir pour nos rations des boîtes en fer galvanisé fermant à clef dans nos canots. Les vivres de mes gardes-forestiers ont été mangés par les chiens, alors qu'ils se trouvaient à cent milles d'aucun poste. Heureusement qu'ils ont tué un ours et l'ont mangé, sans cela ils auraient été dans une mauvaise position. Les sauvages ne nourrissent pas leurs chiens en été, ils les laissent en liberté, et lorsque les chiens voient un feu de campement, ils savent qu'il y a moyen d'obtenir des vivres, et la perte des vivres dans le nord est une chose grave. Lors de son dernier voyage, un garde-forestier a dû tuer cinq chiens afin de protéger ses provisions.

Respectueusement soumis,

GEORGE DOUGLAS,
Garde-forestier en chef.

N° 18.

RAPPORT DE A. L. ROBERTSON.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA SYLVICULTURE,
PRINCE-ALBERT, SASKATCHEWAN, le 14 mars 1912.

M. R. H. CAMPBELL, ECR.,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel relatif au service de protection dans le cas d'incendie des forêts, pour la saison de 1910.

Durant la première partie du printemps, après la fonte de la neige, le manque de pluie, la chaleur continuelle et l'absence de végétation, tout a contribué à rendre la condition des matières inflammables très dangereuse dans les terrains ouverts, et spécialement dans les forêts, où l'on trouve une abondance de détritus secs de toute sorte.

Entre le 4 et le 6 de mai, des feux furent allumés par des éleveurs dans les collines Thickwood, étendue de terrain montagneux s'étendant dans une division sud-est de Fort-McMurray, dans le rang 10, township 83, à l'ouest du 4ème méridien, à la montagne du Pas, dans le township 48, rang 2, à l'ouest du 2ème méridien. Le sol du premier de ces rangs est en grande partie de la glaise noire, produisant, chaque saison, une forte végétation. Lorsque les éleveurs préparaient de nouvelles prairies qu'ils devaient faucher durant la saison suivante, le meilleur moyen et le moins dispendieux, était de mettre le feu à la végétation lorsqu'elle était parfaitement sèche et que le vent était fort, et de brûler ainsi la vieille herbe. Des colons qui ont pris des terres dans les environs des ranches, m'ont informé que l'on ne prenait pas toujours les précautions pour restreindre le brûlement des nouvelles terres à foin aux terrains qui donneraient assez de foin aux éleveurs. Si le vent est suffisamment fort et la végétation sèche, les incendies parcourent généralement des milles de forêt, tuant le bois.

Le 4 mai 1911, des feux furent allumés sur les terrains décrits ci-dessus. Le vent soufflait modérément; mais il augmenta de force d'heure en heure, jusqu'à ce qu'il devint un ouragan, qui transportait des monceaux d'herbe en feu et des cendres jusqu'à un demi-mille en avant de la ligne du feu. Cet incendie passa du 16ème rang, à l'ouest du 3ème méridien, au 27ème rang, à l'ouest du 2ème méridien, dans la direction de l'ouest. Je suis d'avis que les feux des colons résidant dans les environs de l'incendie en ont augmenté le volume, spécialement ceux situés sur des terrains couverts de peupliers ayant de deux à six pouces de diamètre. Le terrain était également couvert de feuilles sèches et de débris provenant d'un incendie qui eut lieu là en 1885, et cela eut pour résultat de développer considérablement l'incendie. L'incendie se propagea très rapidement sur cette étendue de terrain jusqu'à ce qu'il fut parvenu aux conifères, où la mousse et les débris humides répandus dans la forêt, fournissent habituellement une protection pour cette classe d'arbres. Cependant, par suite de la sécheresse, les débris étaient très secs et ont contribué beaucoup à détruire les arbres en attaquant les racines. Dans les chantiers où l'on avait coupé des billes, tout le jeune bois a été complètement détruit. L'étendue du dommage causé au bois de valeur marchande est d'environ 110,000,000 de pieds, mesure de planche. Presque tout ce bois se trouvait sur des terrains de chantier. Environ 72,000,000 de pieds, mesure de planche, de cette quantité de bois, avaient été coupés en billes en 1911 et en 1912. Les chantiers les plus affectés par l'incendie ont été ceux portant les n°s 1048, 1049, 66A, et une partie des n°s 686 et 474.

Durant la première partie de la saison, huit gardes-forestiers ont été employés pour la protection des forêts contre l'incendie dont le district qui se trouve sous ma surveillance. Ce nombre a été porté à quatorze dans la dernière moitié de la saison, ce qui a réduit l'étendue à parcourir par chacun d'eux.

Beaucoup de petits incendies sont survenus dans les colonies situées au sud des terrains forestiers; mais ils ont été rapidement éteints par les gardes-forestiers. Durant la saison dernière, l'on a tenté un effort dans le but d'engager les colons résidant dans les districts forestiers à aider au garde-forestier pour la protection des forêts, et il n'y a pas eu d'incendie durant les deux derniers mois de la saison. L'on va essayer, pendant la saison prochaine, d'obtenir encore l'aide des colons, et, lorsqu'ils défricheront le terrain, le garde-forestier de la localité surveillera le brûlement du bois, et évitera les incendies.

Respectueusement soumis,

A. L. ROBERTSON.

Garde-forestier en chef.

N° 19.

RAPPORT DE ANDREW FREEMAN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE.
WINNIPEG, MANITOBA, le 22 mars 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant au sujet des incendies de forêts dans le district de Winnipeg durant la saison de 1911.

Conformément à vos instructions, le service de la garde des forêts dans le district qui se trouve au nord-ouest de Dauphin a été placé sous le contrôle des gardes-forestiers W. A. Davis et A. McLeod, tandis que j'ai reçu l'ordre de faire le service dans le territoire au nord et à l'est de Winnipeg. Le seul incendie grave de l'année dernière, dans le district forestier de Winnipeg, a eu lieu dans le territoire surveillé par les gardes-forestiers Davis et McLeod, et, en conséquence, il est possible que vous avez déjà reçu un rapport à ce sujet de l'un d'eux. Cependant, comme un de nos inspecteurs des forêts m'a fourni des renseignements à ce sujet, j'ai l'honneur de faire le rapport suivant: L'incendie en question a commencé le 6 mai, dans le township 40, rang 26, à l'ouest du 1er méridien, près du chemin de fer du Canadian Northern, entre Birch-River et Norra. Il n'était pas tombé de pluie dans cette partie du pays depuis un temps considérable avant cette date, et, en conséquence, l'incendie s'est propagé rapidement et a passé sur des parties des townships 41 et 42, dans le 26ème rang, et aussi sur une partie du township 42, dans le 25ème rang, à l'ouest du 1er méridien. Le 8 mai, une forte pluie arrêta sa course, et le lendemain les incendies étaient complètement éteints. L'on dit que l'incendie a endommagé de 45 à 50 millions de pieds de bois, mesure de planche, dont une grande partie se trouve dans les chantiers n°s 992 et 1,101. Les propriétaires de ces chantiers les exploitent cet hiver, et, ainsi, une partie du bois endommagé sera sauvé. En ce qui a trait à la cause de l'incendie, l'inspecteur dit: Il a pu être allumé par des trains ou par des feux de campement, ou par des chasseurs. Je n'ai trouvé aucun moyen de constater son origine. L'inspecteur dit en outre qu'il a voyagé jusqu'à l'extrémité nord du lac Winnipegosis, et qu'il n'y a pas eu d'incendies dans ce district durant la saison de 1911.

Dans le territoire au nord de Winnipeg, entre le lac Winnipeg et le lac Manitoba, ainsi que dans le district à l'est de la rivière Rouge, il n'y a pas eu d'incendie grave durant l'année. Comme en 1910, ce terrain a été divisé en cinq districts, et un garde-forestier a été placé dans chacun d'eux; ils ont été tenus en fonctions jusqu'à la fin de la saison. Je suis convaincu que s'il n'y a pas eu d'incendies de forêts dans ce territoire, durant l'année dernière, cela est dû, en grande partie, au travail énergique des gardes-forestiers. Des avis relatifs aux incendies, en différentes langues, ont été affichés dans les différents districts, et les gardes-forestiers se sont efforcés de montrer aux colons comment prévenir et comment combattre les incendies.

Plusieurs petits incendies sont survenus au printemps le long de l'embranchement sud-est du chemin de fer Canadian-Northern, mais aucun n'a causé de dommages graves, à l'exception d'un dans le township 5, rang 10, à l'est du 1er méridien,

où une quantité considérable de bois a été détruit. Ce bois était assuré, et le propriétaire a payé complètement les droits qu'il devait.

Les gardes-forestiers que j'ai employés semblent être unanimes à dire que le plus grand danger pour les incendies dans ce district provient des chemins de fer, et je suggère respectueusement que, particulièrement dans la partie nord-ouest de la province, l'on fasse de plus grands efforts que précédemment, en plaçant des gardes-forestiers le long de la ligne de chemin de fer sur tout le terrain boisé. Durant la saison de 1911, les emplacements de la voie de plusieurs chemins de fer dans le district ont été tenus dans une meilleure condition que durant l'année précédente. Il y a cepedant toujours place à l'amélioration, et il serait bon de démontrer aux compagnies de chemin de fer la nécessité de débarrasser leurs voies de bois sec et de tous autres matériaux inflammables.

Respectueusement soumis,

ANDREW FREEMAN,
Agent des Bois de la Couronne.

N° 20.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE JAMES T. BLACKFORD.

NORWAY-HOUSE, T. N. O., de 26 f?vrier 1912.

M. R. H. CAMPBELL, ECR.,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'arrive d'un de mes voyages d'hiver les plus longs, et j'ai l'honneur de soumettre, ci-inclus, mon rapport à ce sujet.

J'ai fait plusieurs petits voyages, mais c'était plutôt en vue de constater la véracité des prétentions de quelques sauvages relativement à la dimension et à la quantité du bois dans les environs de Norway-House. On ne peut y ajouter foi. La température était très froide, variant de 35 à 50 degrés au-dessous de zéro. Le 20 janvier, je quittai Norway-House, ayant avec moi, Sandy Scribe (mon homme régulier), qui conduit les chiens, et John Keeper, auxiliaire, deux sauvages.

Mon but était le lac à la Truite, situé au nord-est d'ici, et au noord-ouest du lac Oxford, mon itinéraire projeté s'étendant alors du lac à la Truite, vers le sud-ouest, jusqu'au lac Walker et au lac Cross, et ensuite, de nouveau au sud jusqu'à Norway-House. Je n'ai pu me rendre au lac à la Truite par suite d'une combinaison de circonstances que je mentionnerai dans ce rapport.

Nous avons eu plusieurs journées très froides; mais, à tout prendre, la température a été favorable. Les deux premières journées de notre voyage, nous passâmes dans des bois d'épinettes et de peupliers de différentes grosseurs. Il y a eu constamment des incendies dans cette partie du pays, et aujourd'hui il y a du petit peuplier et du sapin, et quelques épinettes mortes dans certains endroits. Il n'y a aucun bois, ayant une valeur marchande.

Après avoir traversé la rivière Echimanish, nous avons passé dans un pays marécageux, sur un parcours de quelques milles. Quelques mélèzes croissent de place en place ; mais souvent les aunes sont tellement épais que nous avons de la peine à passer.

Au nord de ce marécage, un incendie qui eut lieu il y a quinze aus ou plus a détruit la plus grande partie du pays dans lequel nous avons passé. Il n'y a plus

beaucoup de bois sur pied; mais ce qu'il en reste a une moyenne de sept pouces de diamètre sur la souche.

Il y a des endroits qui semblent avoir échappé aux récents incendies, et les arbres en vie qui s'y trouvent ont en moyenne huit pouces de diamètre. Ces arbres semblent avoir quarante ans. Ce qui m'a particulièrement intéressé c'est le fait que, très souvent parmi ces arbres en vie, l'on trouve des arbres géants morts depuis longtemps. Occasionnellement, l'on en voit un, debout, sans écorce et sans branches; mais l'on en voit beaucoup dans un état avancé de décomposition, mesurant cent trente pieds de longueur sur le terrain, et ayant trente-six pouces de diamètre à la base. Des jeunes épinettes, du mélèze et du pin croissent sur toute la superficie brûlée, et leur hauteur varie de quelques pieds à vingt ou trente pieds.

Pendant six ou sept jours nous avons traversé des milliers d'acres de cette jeune pousse, et la pensée qui m'a hanté de jour en jour était celle-ci: Ici, alors que le cultivateur ne peut espérer faire beaucoup, la nature aspire à faire de grandes choses pour le Canada, si l'on pouvait enseigner au mécréant à être soigneux, et à aider à prévenir les incendies de la forêt.

Dans quelques occasions, ainsi que l'hiver dernier, j'ai marché pendant des journées dans des bois incendiés sans y rencontrer aucun arbre vivant, et j'ai été un peu pessimiste relativement à l'avenir du bois dans le nord de ce pays.

D'après les observations que j'ai faites cet hiver, il me semble que, quoique l'on ait perdu beaucoup par suite des incendies désastreux des années passées, il nous reste encore beaucoup à garder, en jeune bois qui pousse et en forêts qui contiennent aujourd'hui du bois passable.

J'ai campé pendant plusieurs jours au lac de Cygne, allant chaque jour dans différentes directions. J'ai passé une journée à examiner le bois sur les îles du lac aux Mouettes. Il était uniformément grand, ayant de huit à vingt pouces en diamètre, et de 75 à 120 pieds de hauteur. La journée n'était pas propice pour prendre des photographies; j'essayai le lendemain; mais lorsque je fus rendu au lac aux Mouettes, qui est un grand lac, il y avait une forte tempête. Je ne pouvais pas voir bien loin sur le lac, de sorte que je ne m'aventurai pas. Dans le bois, l'on ne ressentait pas le vent. Il y a du bois marchand en assez grande quantité aux environs du lac aux Mouettes.

Du lac aux Mouettes à la rivière aux Carottes et au nord, jusqu'où nous nous sommes rendus, nous avons passé dans des jeunes pousses d'épinette et de pin de six à huit ans. Quelquefois nous avons rencontré des petites étendues de gros arbres, et j'ai essayé de les photographier, mais les résultats n'ont pas été très bons ; mais j'espère, cependant, qu'ils rendront quelques services.

Lorsque nous fûmes au nord de la rivière aux Carottes, et à l'ouest du lac Oxford, les chiens commencèrent à donner des signes de fatigue, et, comme John Keeper commençait à montrer un peu de la mauvaise humeur des sauvages, parce qu'il était obligé de battre le chemin aussi longtemps, je décidai de me diriger vers le nord-ouest, et delà à Norway-House.

En approchant de la rivière aux Carottes, nous trouvâmes encore du bois passable, et cela, plus ou moins, sur une étendue de quarante milles, ou jusqu'à ce que nous fûmes rendus au lac Walker.

A ce dernier lac, nous vîmes le premier camp de chasseurs depuis que nous avions quitté Norway-House, dix-sept jours auparavant. Il y avait environ neuf familles vivant dans trois petites maisons et une hutte d'hiver, dans ce camp. Les maisons n'avaient aucune fenêtre. La seule lumière qui y pénétrait venait par un petit trou pratiqué dans le toit, près de la cheminée en glaise. Noires, sales, trop chauffées et trop peuplées, ces maisons étaient des couches chaudes de consomption, qui tue un si grand nombre de ces personnes.

J'ai parlé à des personnes des incendies de forêts, mais elles ont été très réticentes au sujet du passé, disant qu'elles avaient assez de bois sec pour plusieurs an-

nées à venir et promettant d'être très vigilants l'été prochain. Aux environs du lac Walker, et dans la partie est du lac Cross, il y a un bon lot de très beau bois; il est haut, a de très bonnes dimensions, et se maintient en grosseur sur une grande hauteur. Il y eu très peu de ce bois brûlé durant les années dernières.

Un soir, pendant que les hommes préparaient le camp, je partis seul afin de battre le chemin pour le lendemain matin. J'avais parcouru environ deux milles, lorsque je trouvai une petite rivière. Je décidai de battre le chemin sur cette rivière et de revenir ensuite au camp. J'étais rendu sur le milieu de la rivière, quand tout à coup la glace défonça, et je tombai dans l'eau jusqu'à la poitrine. Ayant mon fusil en main, je me jetai en avant et la glace tint bon. Dans cette position, j'enlevai une de mes raquettes; l'autre était trop solide pour que je puisse la sortir. Après avoir été environ dix minutes dans l'eau je puis en sortir; mais à partir des genoux j'étais tout mouillé. De la poitrine aux genoux, j'étais moins mouillé, parce que je n'étais pas demeuré assez longtemps dans l'eau pour qu'elle pénètre. Avec une de mes raquettes sous le bras, je me rendis en hâte au camp, mais j'avais la plante des pieds et presque tous les orteils gelés. Le lendemain matin, j'avais une grosse bouffie sous chacun de mes orteils. Pendant plusieurs jours j'ai dû voyager avec mes pieds enveloppés dans des peaux de lapin.

Du lac Walker au lac Cross, poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, nous avons rencontré plusieurs camps de chasseurs; je leur ai parlé à tous au sujet des incendies de forêts. La plupart de ces familles ne retourneront pas dans leurs réserves avant le printemps.

Aux environs du lac Cross, le bois est presque tout brûlé ; mais en revenant au lac Pipestone et à l'est, l'on trouve du bon bois en quantité suffisante. Comme le bois a toujours été à peu près de la même qualité dans le pays que nous avons traversé pendant plusieurs jours, il n'est pas nécessaire de faire un long rapport.

Un abrégé de mes observations se trouve ci-après:—

1. Il y a eu de très grandes étendues de bon bois, il y a 75 ou 100 ans, dans ce pays du nord. L'on trouve encore une quantité considérable de bon bois au nord et à l'est du lac Pipestone, en allant au nord et à l'est du lac Cross et du lac Walker.

2. Je ne vois aucune raison pourquoi,—à moins que de grands changements de température ne soient survenus,—si le bois est protégé contre le feu, quatre-vingt-dix pour cent n'atteignent pas la dimension et la qualité qu'il avait dans le passé, c'est-à-dire deux ou trois pieds de diamètre, et une bonne hauteur.

3. La croissance du bois est, et a toujours été, lente.

4. En tant que je sais, la condition du pays est telle qu'on ne peut en tirer parti que pour la production du bois.

5. Il pousse de l'épinette et du pin sur de grandes étendues de terrain. Il y a de grandes quantités d'épinettes qui ont de quatre à six pouces de diamètre, et environ cinquante pieds de hauteur.

6. Généralement parlant les sauvages ne détestent pas les feux de forêts ; ils les regardent comme un moyen de se procurer du bois sec en tous temps et en tous lieux.

7. Tandis qu'une surveillance constante des cours d'eau fera beaucoup pour amoindrir le danger des incendies de forêts, il y a un si long parcours à faire que le seul espoir de sauver nos forêts repose sur l'instruction des sauvages, qui la plupart fréquentent ces routes durant l'été, et à leur démontrer l'importance pour eux et pour le pays en général de prévenir les incendies.

J'aurais voulu avoir plus de temps à passer aux environs du lac Walker ; mais nous n'avions pas de nourriture pour nos chiens, et je n'ai pu me procurer des chasseurs que quelques poissons seulement.

Avant d'arriver à Norway-House, les chiens sont tombés malades, et avec un sauvage tirant en avant des chiens et un autre poussant en arrière, nous avons éprouvé quelque difficulté à nous rendre ici.

J'envoie, sous un pli séparé, un croquis de la route et du district parcourus, et le résultat de mon travail durant le voyage. J'espère que cela vous servira, ainsi qu'au département.

Le tout respectueusement soumis,

JAMES T. BLACKFORD,

Garde-forestier en chef.

No 21.

RAPPORT DE P. J. CAVERHILL.

DIVISION DE LA SYLVICULTURE,
CALGARY, ALBERTA, le 1er avril 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur le travail que j'ai fait pour la division [illegible] finissant le 31 mars 1912. D'après nos instructions du 21 février 1911, de visiter les lignes de chemins de fer passant dans les région boisées, et de constater personnellement, et au moyen des rapports fournis par les gardes-forestiers, si les dispositions de la loi des chemins de fer relatives à la tenue de la ligne libre de matières inflammables et si les règlements de la commission des chemins de fer et les disposition des lois provinciales relatifs aux incendies étaient bien observés.

Ayant quitté Ottawa le 4 mars, je me suis rendu à Winnipeg, et de là, par la voie de la Baie d'Hudson, Melford et Prince-Albert, jusqu'à Edmonton, consultant en route les gardes-forestiers et les marchands de bois. A ce temps-là il y avait de deux à trois pieds de neige le long de la ligne de chemin de fer, de sorte que, personnellement, je n'ai pas pu voir beaucoup.

En arrivant à Edmonton, le 17 mars, j'ai fait un voyage d'inspection avec M. M. Laggan, garde-feu en chef de la ligne du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique jusqu'au lac Jasper.

Durant le mois d'avril, j'ai été occupé à organiser une patrouille le long des lignes du Canadian-Northern, embranchement de Brazeau, et du Alberta-Central à l'ouest de Red-Deer. Après avoir fait les arrangements pour la patrouille, conformément aux instructions spéciales reçues du directeur, j'ai pris des mesures pour faire faire une reconnaissance, sous la direction de E. G. McDougall, sur les collines du Porc-épic. Ceci, et l'aide que j'ai donnée à M. McLaggan pour faire un rapport sur l'inspection dans le district d'Edmonton, a occupé tout mon temps durant le mois de mai.

Le 5 juin, d'après des ordres spéciaux reçues de vous, j'ai quitté Edmonton pour me rendre à Prince-Albert et à Mafeking, et j'ai passé les cinq semaines suivantes à Prince-Albert, Melford, Dauphin, et le long de la ligne du chemin de fer Canadian-Northern, examinant les incendies qui ont eu lieu entre ces endroits au commencement de mai, et faisant mon rapport. Ces incendies ont été très désastreux, ayant ravagé dans le district de Prince-Albert, approximativement 1,000 milles carrés, contenant de 200,000,000 à 300,000,000 de pieds de bois de construction, une quantité illimitée de bois de corde, et les jeunes pousses. Le sol d'une partie de cette étendue de terrain est bon, et l'on en aura besoin dans quelques années pour satisfaire aux demandes des colons; mais une grande partie est sablonneuse et ne peut être cultivée

avec profit. C'est ici que la perte la plus forte a eu lieu, à cause de la destruction des jeunes arbres, sur lesquels nous devons compter pour notre approvisionnement futur de bois. Cet incendie fut causé par des colons qui avaient allumé un feu à la fin d'avril, alors que la surface était très sèche. Le vent s'étant élevé cela mit le feu en dehors de tout contrôle, et plusieurs incendies s'unissant ensemble causèrent ce grand dommage.

A Mafeking et à Baden, Manitoba, environ trente-cinq milles carrés ont été brûlés; ils contenaient 60,000,000 de pieds de bois, mesure de planche, et, pendant quelques heures la propriété et la vie des habitants de ces deux villages furent en danger, et elles n'ont été préservées que par un changement du vent.

Après avoir terminé mon voyage j'ai fait une inspection des lignes de chemin de fer Canadian-Northern et Alberta-Central, à l'ouest de Red-Deer, et le 4 août, conformément à vos ordres, j'ai été rejoindre M. A. Helmer à Calgary, et j'ai travaillé sous ses ordres durant le reste de l'année.

Au sujet des incendies de chemins de fer, le point essentiel est d'avoir une voie propre. Si la voie a été convenablement débarrassée au moment de la construction, c'est déjà un grand point; mais toutes les broussailles, les herbes, etc., doivent être enlevées une fois chaque année, lorsque les herbes sont mûres à l'automne. Il a été démontré à l'université Purdue que dans des conditions atmosphériques ordinaires la plus grande partie des étincelles tombent entre trente-cinq et cent pieds du centre de la voie, et que quatre-vingt-quinze pour cent de tous les incendies de chemin de fer commencent en dedans de cent pieds de la voie. En conséquence, l'emplacement de voie de 100 pieds n'est pas suffisant pour la protection en cas d'incendie; mais une largeur additionnelle de cinquante pieds de chaque côté devrait être débarrassée, non pas du bois vert mais de toutes broussailles en bois de surface. Du côté le plus élevé de la voie, dans les collines, le nettoyage devrait avoir lieu à une plus grande distance. Le coût du premier nettoyage serait peut-être de $400 à $500 par mille, et l'entretien varierait de $50 à $75 par année, et diminuerait chaque année. Si la voie était convenablement nettoyée et gardée, il ne serait presque pas nécessaire d'avoir une partouille, excepté dans les pentes rapides; mais afin que le travail de la patrouille fût de quelque valeur, elle devrait parcourir la ligne entière au moins deux fois par jour. Lorsqu'un homme de patrouille est pourvu d'un wagonnet, il peut parcourir dix milles à l'heure, et il ne devrait pas surveiller plus de trente-cinq milles de voie. Des gardiens devraient être postés à toutes les pentes rapides et à tous les autres points spécialement dangereux.

Respectueusement soumis,

P. Z. CAVERHILL,
Garde-forestier.

N° 22.

RAPPORT DE H. CLAUGHTON WALLIN.

VANCOUVER, C.-B., le 1er avril 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre ci-joint mon rapport pour l'exercice terminé le 31 mars 1912.

Le travail à l'extérieur a été continué à partir du commencement de l'exercice jusqu'à la fin d'octobre. Depuis le 1er novembre jusqu'à ce jour l'on a fait quelque travail en dehors, mais la plus grande partie du temps a été consacrée au travail de bureau, tel que faire des rapports, des cartes et à recueillir des renseignements et les classifier.

Le nombre de mes aides a varié de un durant l'hiver à sept durant l'été. M. H. C. Kinghorn a été mon aide permanent depuis le 9 juin jusqu'à présent.

Les travaux accomplis dans le district de la côte de la zone du chemin de fer peuvent être divisés sous les titres suivants:—

(*a*) Examen des lignes de terrains boisés non arpentés
(*b*) Arpentages des forêts.
(*c*) Travail d'analyse des troncs.

EXAMEN DES LIGNES DE TERRAINS BOISÉS, NON ARPENTÉS.

Le but de ce travail, qui a été commencé en 1910, était de s'assurer si, oui ou non, certaines lignes de frontières, non complétées, que l'arpenteur disait ne pouvoir atteindre, pouvaient être terminées, et s'il serait nécessaire d'arpenter les parties de territoires sur lesquelles l'on n'avait pu se rendre.

Les limites non arpentées de soixante et quinze lots boisés ont été examinées durant l'année. Dans la plupart des cas l'on a trouvé que ces forêts dont l'arpentage n'était pas terminé étaient situées sur des montagnes abruptes, rocheuses, et quelquefois inaccessibles, où il n'y avait que très peu, ou pas du tout, de bois marchand.

ARPENTAGE DES FORÊTS.

Conformément à vos instructions, un arpentage des forêts a été fait dans le district environnant la rivière Anderson et ses tributaires.

La rivière Anderson, qui prend sa source sur les hautes montagnes dans le township 7, rang 24, à l'ouest du 6e méridien, se jette dans la rivière Fraser, à environ trois milles de North-Bend, et est l'un des plus grands affluents de la Fraser, dans le district de la côte, ayant environ vingt-cinq milles de longueur, une moyenne de quarante pieds de largeur, et une profondeur d'un pied et demi, à l'eau basse. Elle est bordée de chaque côté par des montagnes abruptes dont la hauteur varie de 4,000 à 7,000 pieds. La rivière est assez rapide, elle traverse plusieurs gorges resserrées, quelques-unes ayant des murs presque perpendiculaires de plusieurs centaines de pieds de hauteur. Excepté durant les trois ou quatre derniers milles de son cours, la rivière Anderson coule plus ou moins parallèlement à la Fraser, étant séparée de cette dernière par une haute chaîne de montagnes.

Le district de la rivière Anderson n'a pas été arpenté, et il a été nécessaire de trouver un point connu pour servir de base à notre arpentage. Un poteau de claim de mineur planté par des arpenteurs précédents, et situé à la fourche du creek Siwash, près du coin sud-est de la section 2, township 7, rang 25, à l'ouest du 6e méridien, fut choisi. Avec ce poteau comme point de départ, un autre point sur la rivière Anderson, situé dans le quart sud-est de la section 15, township 18, rang 25, fut établi au moyen d'une traverse. Des traverses semblables sur la rivière et sur ses principaux affluents furent opérées lorsqu'on le trouva nécessaire pour établir des points de référence, et un système convenable d'évaluation.

L'on a employé le système d'évaluation par bande de terrain.

La ligne de traverse le long de la rivière fut employée comme ligne de base, et des bandes d'une chaîne de large, et de vingt chaînes distantes l'une de l'autre, furent établies à angle droit de la direction de la rivière. Tous les arbres de valeur marchande, d'un diamètre à hauteur de poitrine (4½ pieds) de 10 pouces ou plus qui se

trouvaient sur ces bandes de terrain, furent mesurés, et l'on prit note du diamètre à hauteur de poitrine et de la longueur marchande de chaque arbre.

L'évaluation s'étendit ainsi à environ cinq pour cent de toute l'étendue couverte de bois. L'on prit des notes au sujet de la topographie et de la nature générale de la forêt et du terrain pour chaque acre évaluée, et les dimites pour les différents types et les différentes espèces furent indiqués sur des cartes sectionnelles dans le livre de notes. Les élévations furent prises avec des baromètres arénoïdes, pour faire des cartes de contour.

Comme les terrains le long du cours inférieur de la rivière ont été brûlés plusieurs fois, le pays est pratiquement dénué de bois de valeur marchande; l'on n'a préparé, pour cete étendue de terrain, que des cartes et une évaluation approximative, tandis que l'on a fait un examen soigneux des terrains bien boisés dans les townships 8 et 9, rang 25.

Le travail a été retardé considérablement, à cause des fortes pluies, spécialement durant le mois de septembre. La nature rugueuse du pays a aussi retardé le travail, car l'on ne pouvait parcourir qu'une petite étendue chaque jour.

ESSENCES DE BOIS.

La liste des espèces d'arbres croissant dans ce district est très longue. L'on y a trouvé les conifères suivants :

Sapin Douglas (*Pseudotsuya mucronata*).
Pruche (*Tsuya heterophilla*).
Pruche des montagnes (*Tsuya Mutensiana*).
Cèdre rouge (*Thuja plicata*).
Epinette Sitka (*Picea sitchensis*).
Pin blanc (*Pinus monticola*).
Cyprès (*Pinus contorta*).
Sapin amabilis (*Abies amabilis*).
Baumier (*Abies lasiocarpa*).
Cyprès jaune (*Chamaecyparis nootkaensis*).
If (*Taxus previfolia*).
Genevrier nain (*Juniperus communis*).

Les aulnes et les peupliers sont communs le long de la rivière, et les vignes et les érables nains couvrent le sol sur la pente des colines.

Au sujet de la distribution des différentes espèces, la vallée et la rivière Anderson peut être divisés en districts, ainsi qu'il suit:

District supérieur.—Township 7, rang 24.

Altitude le long de la rivière, de 3,300 à 4,000 pieds.
Espèces principales: Pruche de l'ouest, sapin eamabilis, baumier, pruche de montagne.

District supérieur central.—Township 8, rang 25.

Altitude le long de la rivière, de 2,000 à 3,300 pieds.
Espècesprincipales: sapin Douglas, cèdre, pruche.
Autres espèces: Pin blanc, épinette Sitka, sapin amabilis, cyprès.

District inférieur central—Moitié nord du township 9, rang 25.

Altitude le long de la rivière, de 1,400 à 2,000 pieds.
Espèces principales: sapin Douglas, cèdre, cyprès.
Autres espèces: pin blanc.

District inférieur—Moitié sud du township 9, rang 25, et township 10, rang 25.

Altitude le long de la rivière, de 300 à 1,400 pieds.
Especes principales: sapin Douglas.
Autres espèces: Cèdre, avec un peu de pruche et de pin blanc.

Les espèces qui croissent sur les parties brûlées consistent principalement en sapin Douglas, cyprès et pin blanc.

Incendies.

Les vieux sentiers de la Baie-d'Hudson de Boston-Bar et Spuzzum à la région de l'Etau claire, traversent tout le district, et pratiquement tout le township 10, rang 25, a été totalement incendié; les incendies venant probablement des sentiers. Quelques parties sont un peu reboisées, mais en général la situation est peu satisfaisante. Le pays a actuellement une apparence morcelée; l'on y trouve un peu de bois vert, de jeunes pousses, des prairies et des terrains dénudés.

La partie nord du township 9, rang 25, a aussi été endommagée par des feux de forêts; mais l'autre partie du township, ainsi que le township 8, rang 25, ont comparativement peu souffert des ravages de l'ennemi des forêts.

Travail d'analyse des troncs.

En vue d'obtenir des renseignements pour faire des tableaux relatifs à la croissance et au volume des arbres, deux étudiants, employés, ont fait un travail d'analyse des troncs dans le district de la côte en juin et en juillet. L'on a examiné trois chantiers, savoir:—

1.—La Timberland, *Lumberland Lumber Co.*, à Craig's-Spar, à six milles au sud-ouest de New-Westminster.

2.—E. H. Heap à Ruskin.

La *Rat Portage Lumber Co.*, sur la rive nord du lac Harrison, en dehors de la zone de chemin de fer du Dominion, sur les terrains provinciaux.

L'on a apporté une attention spéciale au sapin Douglas.

Les tableaux suivants, basés sur les mesures de volume et de croisance, par décade, ont été préparés:—

1.—Tableau donnant la moyenne de l'épaisseur de l'écorce, à différentes hauteurs, du sapin Douglas, dans le district de la côte (Basé sur 175 arbres).

2.—Tableau indiquant la moyenne de l'épaisseur de l'écorce extérieure, à différents diamètres, hauteur de poitrine, du sapin Douglas, dans le district de la côte (Basé sur 175 arbres).

3.—Tableau indiquant la moyenne de l'épaisseur de l'écorce intérieure à différents diamètres, hauteurs de poitrine, du sapin Douglas, dans le district de la côte (Basé sur 175 arbres).

4.—Tableau indiquant la hauteur moyenne du sapin Douglas, à différents diamètres, hauteur de poitrine, écorce extérieure, dans le district de la côte (Basé sur 160 arbres). (Par mesurages de decade, 1,460 arbres).

5.—Tableau du volume du sapin Douglas dans les forêts de la côte indiquant le diamètre, à hauteur de poitrine, longueur marchande (bille de 16 pieds) et contenu, valeur marchande, mesure de planche, d'après l'échelle officielle de la Colombie-Britannique. Basé sur 160 arbres (Par mesurages de décade, 1,323 arbres).

Le nombre réel des arbres abattus, sur lesquels on a pris les mesures, semble minime; mais les renseignements obtenus en mesurant la dimension des arbres, à la fin de chaque période de dix années semblent avoir une grande valeur, alors même que les mesures n'auraient pas été prises entièrement sur un nombre équivalent d'arbres séparés.

Les arbres sur lesquels l'on a obtenu des renseignements poussaient sur un sol de bonne qualité, ou de qualité passable, et ils étaient bien mélangés. Les tableaux pourront servir dans des cas de nature semblable.

La rapidité extrême de la croissance du sapin Douglas, dans des conditions favorables, est étonnante. A Craig-Spur, les arbres sont vieux, un grand incendie ayant ravagé ce pays il y a 172 ans; ce sont des sapins Douglas et des cèdres, avec un mélange de pruche et d'épinette Sitka. Le terrain est bien boisé, mais pas trop couvert. Le sol se compose de riche marne sableuse.

La croisance rapide du sapin Douglas dans cette localité particulière est démontrée suivant le tableau suivant indiquant d'après l'âge, le diamètre à hauteur de poitrine et la hauteur, basé sur des mesurages de décade pris sur soixante-dix sapin Douglas :—

Moyenne, D.H.P. E.E. 44.8″
Moyenne, D.H.P. E.I. 39.3″
Moyenne, hauteur totale, 199′
Moyenne, hauteur totale, 160 ans.

Age.	Diamètre moyen à hauteur de poitrine.	Croissance moyenne annuelle dans chaque décade.	Hauteur totale moyenne.	Moyenne de la croissance annuelle en hauteur dans chaque décade.
Années.	Pouces.	Pouces.	Pieds.	Pieds.
10	1·6	....	6	...
20	5·6	0·40	30	2·4
30	10 7	0·51	59	2·9
40	15·0	0·43	82	2·3
50	18·9	0·39	101	1 9
60	22·0	0·31	118	1·7
70	24·8	0·28	134	1·6
80	27·5	0·27	146	1·2
90	30·0	0 25	157	1·1
100	32·4	0·24	166	0·9
110	34·6	0·22	174	0·8
120	36·8	0·22	181	0 6
130	39·0	0·22	187	0·6
140	41·2	0·22	193	0·6
150	43·2	0 20	198	0·5
160	45·2	0·20	203	0·5
170	47 0	0·18	207	0·4

A Ruskin et au lac Harrison, lorsque les analyses ont été faites, les arbres étaient vieux, et ceux qui ont été examinés croissaient dans des conditions tellement variables qu'il ne serait certainement pas bon d'essayer, au moyen des données obtenues de dresser des tableaux donnant la hauteur et le diamètre à certains âges. Au lieu de cela l'on préparera des tableaux indiquant la moyenne de croissance du sapin Douglas de différentes grosseurs.

Dans les deux endroits le bois est vieux, sain et d'espèce conifère, consistant approximativement en soixante pour cent de sapin Douglas et quarante pour cent de cèdre rouge, de pruche et de pin blanc, croissant sur un sol assez profond, sableux graveleux, mélangé avec des cailloux de granite.

Les données obtenues au chantier du lac Harrisson indiquent que les chiffres suivants, pour le diamètre à hauteur de poitrine et pour la hauteur du sapin Douglas dans cette localité sont des moyennes assez bonnes.

A 80 ans, le diamètre, à hauteur de poitrine, est de 24 pouces, et la hauteur totale est de 120 pieds.

A 160 ans, le diamètre, à hauteur de poitrine, est de 36 pouces, et la hauteur totale est de 175 pieds.

A 240 ans, le diamètre, à hauteur de poitrine, est de 43 pouces, et la hauteur totale de 190 pieds.

Quoiqu'elle ne soit pas aussi rapide qu'à Craig's-Spur, cette croissance doit être considérée comme très bonne. L'on doit se rappeler, cependant, que ces chiffres ne sont que des moyennes de la croissance des meilleurs arbres seulement. Il est probable que cette moyenne de croissance, au moins, peut être obtenue au moyen de soins convenables, dans cette localité et dans d'autres du même genre sur la côte.

Les travaux de chantiers faits au lac Harrison sont une représentation passable du genre du sapin Douglas.

Les recherches qui ont été faites jusqu'à présent au sujet du sapin Douglas, dans le district de la côte, indiquent:

(1) que le sapin Douglas préfère un sol bien irrigué, profond et de marne argileuse qu'il pousse bien sur des sols plus pauvres, pourvu qu'il y ait une humidité atmosphérique abondante. Il ne pousse pas bien sur un sol saturé ou mal drainé.

(2) que le sapin Douglas se développe mieux, même lorsqu'il est vieux, lorsqu'il peut obtenir de la lumière d'en haut suffisamment.

(3) Que le sapin Douglas a abondamment de graines, qui sont légères et qui se répandent à une distance considérable; mais qu'elles éprouvent une grande difficulté à pénétrer dans le sol, qui est couvert de débris, et qui, généralement, se recouvre de cèdre et de pruche, qui supportent plus d'ombre. Les graines de sapin Douglas exigent un sol minéral exposé et une lumière directe. C'est la raison pour laquelle le sapin Douglas recouvre généralement les terrains brûlés sur la côte. Afin d'obtenir une reproduction satisfaisante—naturelle ou artificielle,—après la coupe du bois, il sera nécessaire dans presque chaque cas de brûler les débris.

(4) que comme le sapin Douglas croît très rapidement sur la côte, la rotation, alors même que l'on désirerait une grosseur raisonnable, sera comparativement courte; comme sujet de comparaison, je puis mentionner que dans certaines parties du nord de l'Europe cela prend de cent à cent quatre-vingts ans pour obtenir un pin écossais ayant un diamètre moyen de douze pouces, tandis que dans le district de la côte de la Colombie-Britannique, l'on peut obtenir un sapin Douglas du même diamètre en trente ou quarante ans. Il faut se rappeler cependant que le meilleur bois ne peut être produit que par de vieux arbres.

(5) que les insectes font très peu de dommages aux sapins Douglas qui ne sont pas trop vieux.

Un tableau relatif au volume du sapin Douglas, basé sur la hauteur totale, est en cours de préparation, ainsi que des tableaux relatifs à la croissance.

L'on a fait également des analyses de troncs pour le cèdre et l'épinette; mais le nombre d'arbres examinés est beaucop trop petit pour me permettre de préparer des tableaux de volume et de croissance pour ces espèces.

Respectueusement soumis,

H. CLAUGHTON-WALLIN,

Garde-forestier.

N° 23.

RAPPORT DE G. H. EDGECOMBE

BUREAU DU COMMISSAIRE DES PARCS DE DOMINION,
EDMONTON, ALBERTA, le 30 mars 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions du 12 courant, je soumets mon rapport annuel pour l'année dernière, temps que j'ai passé dans la partie de la réserve forestière des montagnes Rocheuses désignées actuellement sous le nom de réserves forestières de Brazeau et d'Athabaska.

Le principal travail de l'année a été la continuation de la délimitation orientale de la réserve forestière des montagnes Rocheuses, de la 11eme ligne de base, sur la section 32, township 40, rang 12, à l'ouest du 5ème méridien, en allant vers le nord, à la 15ème ligne de base, sur la section 33, township 56, rang 25 à l'ouest du 5ème méridien.

Ayant quitté Ottawa le 3 avril, j'ai passé le mois à organiser deux équipes, et à me procurer des approvisionnements à différents endroits, et aussi en visitant le pays aux environs du creek La-Prairie, où il avait été décidé de commencer le travail.

Le 8 mai, les deux équipes qui devaient faire le travail partirent du creek La-Prairie, sur le chemin de fer Grand-Tronc-Pacafique et la rivière Athabaska, l'une se dirigeant vers le sud et l'autre vers le nord, sous la direction de M. S. H. Clark et de M. E. H. Finlayson, respectivement. Durant les mois de mai et de juin j'ai partagé mon temps entre les deux équipes; mais depuis la fin de septembre jusqu'à décembre je suis resté avec l'équipe du sud. Je passai le mois d'août et la première partie de septembre avec l'équipe du nord. Comme les étudiants qui faisaient partie de l'équipe devaient retourner au collège en septembre ou au commencement d'octobre, l'équipe du nord fut dispersée le 7 octobre; mais le travail de l'équipe du sud continua jusqu'en novembre; elle traversa alors le pays au petit Brazeau, à Bickerdike, sur le Grand-Tronc-Pacafique, où elle se dispersa le 12 décembre. Le 20 décembre, je me rendis à Edmonton, où, durant le mois suivant, je préparai un rapport et des cartes au sujet du travail de l'été.

Comme le but de la réserve est de fournir un approvisioinnement de bois aux prai ries et aux mines de houille, et de protéger le bassin hydraugraphique, vous remarquerez dans le raport précédent que les limites projetées comprennent le district houiller, et autant que possible, la forêt proprement dite, là où il a été possible de choisir des limites naturelles, telles que des rivières.

Le pays abonde en marécages et en détritus provenant d'incendies qui ont eu lieu il y a vingt-cinq ou quarante-cinq ans passés. Il est plus rugueux et plus accidenté que dans l'est, augmentant en hauteur et en pentes raides lorsque l'on atteint la première chaîne de montagnes, que se trouve abruptement au-dessus du pied des collines. Les rivières coulent dans une direction générale vers le nord-ouest, la Baptiste, la Petite et la Brazeau, Sud et Nord, se jettent dans l'Athabaska.

Les facteurs définissant l'arpentage ont été comme pour le travail de l'année précédente, (1) la topographie, (2) le sol, (3) le climat, (4) l'altitude, et (5) le bois.

(1) *Topographie.*—Dans la classification générale, les collines de 250 à 500 pieds au-dessus des vallées suivant le cours des rivières, avec des ravins escarpés et des pe-

tites prairies et des petits terrains boisés. En arrière des rivières se trouve une série de terrasses abruptes et de marécages, jusqu'à ce qu'on atteigne la hauteur des terres, ensuite une descente semblable va jusqu'à la rivière suivante. Dans les districts tels que celui de la rivière Pembina, beaucoup de ravins escarpés sont découpés dans les collines. Donc il n'y a pas de grandes étendues consécutives de terres arables, telles que l'on pourrait en désirer pour la culture dans un avenir rapproché.

(2) *Sol.*—Le sol du fond des rivières est d'argile sableuse, assez profond, avec du gravier en dessous. Le sol des terrains élevés est plus léger. Les rochers sont communs, tandis qu'il y a dans le district de grandes étendues de terrain où l'humus a été brûlé par des incendies répétés. Dans les marécages, le sol supérieur, ou l'humus pourri, varie de quinze pouces à quatre pieds.

(3) *Climat.*—Durant tout l'été il est survenu des gelées presque chaque semaine. Cette année, la pluie a été excessive, et de la neige (10 pouces) est tombée le 20 septembre, mais a disparu rapidement; elle est tombée pour rester, cependant, le 24 octobre.

(4) *Altitude.*—Une altitude de 4,000 pieds existe presque partout; mais à cause de la nature très marécageuse du pays, cette altitude diminue à 3,800 pieds dans quelques districts.

(5) *Bois.*—Ci-après se trouve un tableau indiquant la croisance du bois dans tout le pays traversé par la ligne frontière, et on peut le considérer comme une bonne moyenne de la réserve à l'est de la première chaîne de montagnes, à l'ouest desquelles des lits de pierre à chaux dénudés forment une grande partie de la superficie du terrain.

Bois de construction	11%
Marécages	11%
Peuplier et saule	24%
Pin et épinette de petites dimensions	50%
Pâturages	4%

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES.

La protection contre les incendies est certainement la question la plus importante et la plus grave. Quoique les plans pour l'année prochaine comportent l'établissement d'un service de téléphone et de sentiers déserts, il faut avoir égard au grand éloignement des districts des moyens de secours, d'autant plus que, partout, le sol est couvert d'une couche épaisse de détritus, et lorsqu'un incendie éclate, il est presque impossible, spécialement à un petit nombre d'hommes, de l'éteindre. Jusqu'à ce que les plans actuels puissent être mis à exécution, en divisant le pays, la protection est dans un état désavantageux, mais avec attention et avec une coopération dans les districts où l'on construit des chemins de fer, où l'on exploite des houillères, et où les sentiers sont fréquentés, on espère obtenir du succès.

Durant l'année prochaine, l'embranchement du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique sera terminé jusqu'aux mines de la *Mountain Park Coal Co.*, à l'embouchure de la rivière McLeod, et aussi jusqu'à celle de la *Yellowhead Coal & Coke Company,* sur la rivière des Embarras, et à la mine de la *Pacific Pass Coal Company,* sur la Pembina. Dans le sud, le chemin de fer Canadian-Northern sera terminé jusqu'aux mines de la *Brazeau Coal Company,* à quelques milles à l'ouest du creek Gap-Mine, dans la première chaîne de montagnes.

Les mines ci-dessus exploitent leurs propriétés en attendant que les chemins de fer y arrivent.

D'après vos ordres du 10 mai, les dix derniers jours de juin ont été employés à faire une évaluation de l'approvisionnement de traverses qui se trouvent entre et les fourches de l'ouest et principale de la rivière McLeod, et le nord de la 13ème ligne de base.

Contrairement aux assertions contenues que ce district est couvert de bois vierge, je dois dire que sur les 26¾ milles carrés (17,120 acres), 24.1% contiennent du bois marchand, épinette et pin, 25.5% sont des marécages, 49.1% contiennent du jeune pin, et beaucoup de chablis provenant d'un incendie; 1.3% est du pâturage. L'on a décidé que ce bois pourrait être employé économiquement comme matériaux de mine, et cela empêcherait le gaspillage considérable que l'on fait en coupant des traverses de chemin de fer.

Du 20 septembre au 3 octobre, j'ai fait un voyage au district de la plaine de Kootenay, sur la rivière Saskatchewan-Nord.

A l'ouest du Gap, de la rivière Saskatchewan, particulièrement au sud, il y a une bonne étendue de pâturage. A environ 10 milles à l'ouest du Gap, un bon nombre d'individus sont établis à cause de ces pâturages.

Les plaines de Kootenay s'étendent à l'ouest de la réserve Whitegoat sur une distance d'environ 15 milles. Ce sont des plaines d'un quart de mille à un mille de largeur des deux côtés de la Saskatchewan. En arrière de ces plaines sont les montagnes de Brazeau. L'automne dernier il semblait qu'il y avait eu trop d'animaux dans ce district, parce que l'herbe était rare et légère. A part des sauvages, ici, il y a un squatter. A part d'avoir une grande étendue de terrain clôturé, il possède plusieurs bien bâties. Les sauvages sont de la réserve des Assiniboines, et ils sont venus dans les plaines autant pour le gibier que pour les pâturages.

En février, l'on a examiné une étendue de terrain sur la rivière Assiniboine, juste au nord du parc Jasper, afin de connaître son approvisionnement de traverses de chemin de fer. Ce district est montagneux, le sol est léger, le district ayant été ravagé par des incendies il y a vingt-cinq ans et quarante ans; cependant quelques étendues couvertes d'épinette et de pin ont échappé aux incendies. Comme il était évident que le bois nécessaire pour la protection du bassin hydraugraphique et pour la reproduction, l'on a recommandé de ne pas laisser couper le bois actuellement. En outre, il est certain que l'on éprouverait de la difficulté à flotter le bois sur la rivière Assiniboine, parce qu'elle est tortueuse et sujette aux inondations; en outre, à l'eau basse, les barres de gravier et les cailloux augmenteraient les difficultés.

Le mois de février et la première semaine de mars ont été employés à visiter les terrains affecté par les demandes de la *Mountain Jark Coal Company,* de droits de surface pour l'exploitation de sa mine, ainsi que pour constater l'étendue des bois et des terrains disponibles pour les fins de l'agriculture, conformément à vos instructions du 10 février.

Relativement aux droits de surface, 165 acres de terrain découvert, le long de la rivière McLeod, et à une altitude de 5,800 à 5,900 pieds, ont été désignées comme devant fournir l'emplacement d'une ville et pour l'exploitation de la houillère n° 1, et seront au-dessus des droits souterrains n°s 334 et 335.

Le bois, sur la surface des baux houillers n°s 334 et 335, consiste en épinette et en pin. Il est de mauvaise qualité comme bois de sciage, à cause de sa croissance rapide et de ses branches nombreuses. L'on dit que dans ces terrains il y a assez de bois pour fournir les mines pendant vingt ans, à raison de cinquante mille tonnes de houille par mois.

Au sujet des terrains nécessaires pour les fins de l'agriculture, l'on a examiné 340 acres, dans les sections 5, 8 et 17, township 47, rang 24, connus dans la localité sous le nom de Greasebone Flatts. L'altitude de ce terrain est de 5,400 pieds; 80 acres situées au sud sont couverts de chablis et de jeunes cyprès. Si les autres 260 acres étaient labourées et mis en herbe, il n'y a aucun doute que l'on obtiendrait, un bon résultat. Le bois qui se trouve sur ce terrain est par petits groupes d'épinette; il y en a environ 12,000 pieds, mesure de planche.

Comme l'on a demandé un permis pour couper des traverses de chemin de fer sur un terrain situé à l'ouest du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique, en construction pour se rendre aux mines de la *Mountain Park Coal Company,* entre les stations 285 et 338, j'ai visité ce terrain, et j'ai trouvé que l'on y avait déjà pris quelque peu de

bois de construction. Le bois est de l'épinette de terrain bas. Immédiatement à l'ouest de ce terrain se trouve une montagne dont le sommet est formé de couches de pierre à chaux dénudées.

L'on peut couper sur ce terrain, entre les stations ci-dessus désignées, mais à l'ouest de la rivière McLeod, vers la base de la montagne, 45,000 traverses de chemin de fer, sans nuire aux intérêts du district, car la plupart du bois est assez vieux.

Le 12 mars je quittai Edmonton pour me rendre sur la ligne du chemin de fer Canadian-Northern, à l'ouest des montagnes Rocheuses, et je suis revenu ici le 23 mars.

La plus grande partie de la ligne jusqu'aux mines Brazeau a été assez bien nettoyée. A l'ouest de Mire-Creek, la ligne a été nettoyée jusqu'à la rivière Brazeau, mais elle doit être nettoyée de nouveau. Je ne crois pas que l'on fasse de construction ici durant cette saison.

L'on a essayé d'empiler les débris là où l'on avait pris le bois de construction; mais, en général, cela n'est pas satisfaisant, parce qu'on y a laissé une quantité considérable de bois propre à faire des traverses de chemin de fer.

Les besoins des houillères de Brazeau pour du bois et pour un emplacement de ville ont été laissés en suspens jusquau mois de mai alors qu'une demande sera faite pour les coupes de bois dont on aura besoin et pour leur exploitation.

Respectueusement soumis,

G. H. EDGECOMBE,

Garde-forestier.

N° 24.

RAPPORT DE E. G. McDOUGALL SUR LES COLLINES DU PORC-EPIC, ALTA.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES FORÊTS,
OTTAWA, le 3 septembre 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur le travail que j'ai fait, d'après vos ordres, dans les collines du Porc-Epic, Alberta, durant l'été dernier.

L'ARPENTAGE.

But.—Le but premier de l'arpentage était la localisation des limites, dans cette région, du terrain propre aux réserves forestières; le but secondaire était un examen du terrain recommandé pour la réserve, afin de déterminer la qualité et la quantité du bois, le meilleur moyen de le protéger contre l'incendie, et de régler d'autres questions se rapportant à l'administration des réserves forestières. Ce travail comprenait la préparation de cartes et de relevés topographiques de l'étendue de la réserve.

Temps employé à arpenter le district—L'équipe, composée de sept hommes, quitta Claresholm le 25 mai, et y retourna le 23 août.

La plus grande partie du mois de juin fut employée à se préparer au travail. Vers la fin de ce mois, soixante-seize sections de terrain avaient été portées sur une carte et

dix-neuf milles et demi de limites avaient été fixées. En juillet, avec des conditions de température beaucoup plus mauvaises, l'on dressa la carte de cent trente sections, et l'on localisa quarante milles de limites. Au commencement d'août, je reçus l'ordre de me rendre aussitôt que possible à Saint-Albert, afin d'examiner un terrain dans cette localité. En conséquence, il fut nécessaire de discontinuer la préparation des cartes et de se hâter de terminer la localisation des limites; le 22 août les cinquante milles de limites qui restaient étaient terminées.

Méthodes d'arpentage.—J'avais reçu instruction de comprendre dans la réserve, autant que possible, tous les terrains ayant plus de 4,000 pieds d'altitude, et qui n'étaient pas déjà en la possession de particuliers. Les terres de colons et les autres terrains concédés ont été laissés de côté, lorsque cela a été possible. Lorsque les terres de colons ont dû être comprises dans la réserve, nous avons obtenu des renseignements complets au sujet de la résidence de chaque colon et des améliorations faites par lui, et nous avons fait rapport.

D'après l'avis de M. Caverhill, des poteaux de limites ont été plantés à des intervalles d'un demi-mille; ils étaient en épinette, en pin ou en sapin Douglas, ayant trois pouces de diamètre et trois pieds de longueur; ils ont été écorcés, équarris et marqués " D. F. R." sur la surface extérieure.

Pour préparer les cartes, deux hommes allaient ensemble, suivant les lignes arpentées, lorsqu'on pouvait les découvrir, et faisant un croquis du pays à un demi-mille de chaque côté de la ligne. Les distances étaient mesurées au pas et les altitudes au moyen d'un baromètre anéroïde. Le croquis des contours se faisait à des intervalles de cinq cents pieds. Une description complète de chaque section visitée est donnée sur les formules fournies dans ce but. Des petis bosquets d'arbres ont été indiqués par des lopins circulaires d'une demi-acre. Lorsque l'on trouvait une grande étendue boisée, toute l'équipe prenait une journée pour la parcourir d'après le système des bandes de terrain.

LES COLLINES DU PORC-ÉPIC—TRAITS CARACTÉRISTSQUES.

Topographie.—Les collines du Porc-Epic sont un chaînon parallèle à la chaîne de qui est drainée au nord par le creek des Saules et au sud par le creek Callum, qui rejoint la fourche nord de la rivière du Vieux. La principale division de Porc-Epic part de la section 25, township 13, rang 2, à l'ouest du 5e méridien, et se rend à l'extrémité sud du township 9, rang 30, à l'ouest du 4e méridien. De longs éperons s'étendent vers l'est de la chaîne principale, divisant les coulées des creeks des Saules, Lynden, à la Truite, Burton, Burke, Muddypound, Kyiskup et au Castor. A l'ouest de la chaîne, les tributaires des creeks des Saules et Callum sont plus petits, de sorte que les éperons sont plus courts.

A l'ouest de la vallée s'élèvent trois chaînes abruptes et parallèles. Celle du milieu, et la plus haute des trois, quelquefois appelée la montagne Lloyd, est à peu près aussi haute que la chaîne du Porc-Epic, et elle continue du creek des saules, à la fourche nord de la rivière du Vieux; les deux autres sont plus basses, et coupées par des ravins. En arrière de ces montagnes s'élève la haute chaîne de Livingstone.

Les chaînes de la région sont habituellement très escarpées; cependant les vallées sont larges et plates, et les dernières pentes sont douces.

Roc et sol.—La formation du roc est une pierre sableuse crétacée à petit grain, presque sans fossiles. Vers le pied de la chaîne de Livingstone, la formation change, et l'on rencontre quelquefois des indications de houille. Occasionnellement, dans la chaîne du Porc-Epic, l'on rencontre des cailloux ignés, des granites, des siénites, etc., qui ont été apparemment transportés par des glaciers des environs de la rivière Churchill.

Le genre de sol que l'on rencontre généralement dans les collines est léger et sablonneux. Il n'y a pas beaucoup de roc. L'on ne trouve du gravier que dans le lit des plus gros ruisseaux.

Climat.—Le climat des collines du Porc-Epic est tellement variable que les habitants quelquefois nient même son existence. L'été de 1910 a été tellement sec que beaucoup de grands cours d'eau ont cessé de couler; celui de 1911 a été exactement le contraire. Néanmoins, on nous a dit souvent que les cours d'eau n'avaient pas repris leur niveau normal, ce qui semblerait faire croire que le sol a séché à une grande profondeur. Les vents "Chinook" empêchent l'hiver, et la neige ne demeure qu'à l'ombre des arbres. Cependant la neige tombe durant presque chaque mois de l'année, excepté en juillet, et l'on peut s'attendre à de fortes gelées chaque nuit de l'année.

Incendies.—La saison où le danger des incendies est le plus grand est l'automne, alors que l'herbe sèche et les forts vents de l'ouest font une combinaison dangereuse. Cependant, le grand incendie de 1910, dont les ravages sont apparents, en jetant un coup d'œil sur la carte, eut lieu au printemps, avant que le terrain fût dégelé.

Il y a toute raison de croire qu'à l'aide des feux d'herbes, la prairie a gagné sur la forêt pendant une longue période, et qu'à moins de combattre efficacement les incendies, dans un temps assez rapproché il n'y aura plus du tout de bois sur les collines du Porc-Epic.

Herbes.—L'herbe abonde partout, et dans quelques-unes des coulées, elle est tellement belle qu'on peut la couper pour faire du foin. Malheureusement elle est mélangée de plantes vénéneuses. A l'automne elle sèche, et constitue une menace. Les colons disent que les feux de prairies sont très mauvais pour la montagne.

Des jeunes pousses de peuplier et de saule forment des fourrés épais, largement répandus dans les prairies.

Ces fourrés ne sont pas sans valeur, parce qu'ils donnent de l'ombre aux animaux.

Croissance des arbres.—Les principaux arbres des collines du Porc-Epic sont les suivants:—

Sapin Douglas, *Pseudotsuga mucronata,* Sudw.
Epinette Engelmann, *Picea Engelmanni,* Engelm.
Epinette blanche, *Picea Canadensis,* B.S. et P.
Cyprès, *Pinus Murrayana,* Engelm.
Pin Limber, *Pinus flexilis,* James.

En outre il y a des trembles (*Populus tremuloides*) qui abondent, mais qui deviennent rarement assez gros pour être considérés comme des arbres; il y a en outre du peuplier baumier et du cotonnier (*Populus balsamifera,* et *Populus acuminata*), mais ils sont rares, et ne se trouvent que sur les rives des cours d'eau.

Le sapin Douglas est le meilleur bois. Son écorce épaisse l'a préservé des feux de prairie qui ont détruit les autres bois ; il survit resserré dans de grands parcs et donne de 2,000 à 5,000 pieds de bois par acre. Dans ces conditions, sa forme est naturellement très mauvaise, il est court et plein de branches, et, généralement, il n'est pas sain à la souche. Là où il croît un peu espacé, on peut le conserver à cause de ses graines, parce qu'il n'est pas bon pour autre chose.

Dans les taillis plus denses, l'épinette et le cyprès atteignent en importance le sapin Douglas. L'épinette blanche et l'épinette Engelmann y sont mélangées approximativement en proportions égales, et leurs habitudes de croissance et de terrain sont à peu près les mêmes. Le cyprès atteint un diamètre de 18 à 24 pouces, et une hauteur de 0 à 90 pieds.

Le pin Limber, petit et tortu, se trouve sur toutes les élévations rocheuses, et, ainsi que le tremble, il n'est bon qu'au chauffage, et protège un peu le sol.

En général une très petite proportion du pays est bien boisée; une grande partie de ce qui est indiqué sur la carte comme forêt est tellement découverte, que son influence sur l'humidité du sol et l'érosion des cours d'eau ne peut être très forte.

Poisson et gibier.—Les cours d'eau ayant leur source dans les collines du Porc-Epic étaient autrefois remplis de truite; mais les sécheresses de l'été de 1910 en a considérablement réduit la quantité. Les coqs de bruyère et les poules de prairie abondent partout; mais les gros mammifères sont rares. Les hommes de l'équipe ont vu quelques cerfs et quelques ours. Des traces de loups sont assez fréquentes dans les parties les plus éloignées, et les coyotes abondent. L'on a vu fréquemment des bois d'élan, et des crânes de bison, mais la vache domestique a remplacé ces animaux depuis longtemps.

CONDITIONS ÉCONOMIQUES.

Communications.—Des sentiers ont été construits par des colons, d'autres par des propriétaires de scieries, avec un certain soin; mais, pour la plus grande partie, les sentiers sur les collines sont simplement des sentiers de voitures cherchant les passages les plus commodes. Le chaînes de montagnes divisent nettement le pays, et il n'y a que les plus anciens colons qui connaissent un peu de géographie locale, de l'autre côté de la montagne. Un des sentiers de montagne, de Burton à Playle, est très fréquenté, parce que les autres chemins sortant de la vallée sont traversés par des ruisseaux qui les rendent quelquefois impassables. Malheureusement la pente est trop raide pour permettre d'enlever beaucoup de bois par cette route à présent. Il serait possible d'améliarer beaucoup ce sentier.

Irrigation.—L'on a construit des canaux d'irrigation dans beaucoup de vallées, souvent, apparemment, dans le but d'acquérir un titre au terrain, mais quelquefois, dans les terres basses, pour aideer réellement à la culture. Au-dessus de l'altitude à laquelle le grain peut mûrir, il semble y avoir peu de raison pour encourager officiellement l'irrigation, qui ne fait que détourner les eaux que l'on pourrait utilement employer plus bas.

Il y a une très grande différence dans le cours des ruisseaux dans les parties boisées et dans les herbages de même superficie. La sécheresse des vallées en herbe peut être attribuée en partie à l'exposition au soleil, à la profondeur du sol, etc., et considérée plutôt comme une cause que comme un effet de l'absence des bois; mais cette explication n'est pas entièrement satisfaisante, et, si les faits ne prouvent pas d'une manière conclusive l'importance de l'influence de la forêt sur les cours d'eau, ils établissent au moins, en sa faveur, une présomption tellement forte qu'elle devient pratiquement une certitude.

Agriculture.—Par suite de la fréquence des gelées d'été dans cette région on ne peut être certain de voir le grain se rendre à maturité, à une altitude supérieure à 4,000 ou, au plus, supérieure à 4,200 pieds. Au-dessus de ce niveau, là où les pentes ne sont pas trop raides, les colons récoltent du foin et de l'herbe pour leurs troupeaux, et cultivent les légumes qui résistent le plus au froid.

Pâturage.—L'élevage des troupeaux est la principale occupation dans le voisinage immédiat des montagnes du Porc-Epic. Autrefois, les riches éleveurs occupaient la plus grande partie de la contrée, et quelques-unes des parties les plus riches sont encore en leur possession. Plus récemment, néanmoins, les concessionnaires de "homesteads" se sont ménagé une place, mais ils ont rencontré l'opposition la plus vive possible. D'une manière générale, on peut affirmer qu'une fois établis, ils sont devenus aussi âpres que leurs prédécesseurs dans la lutte qu'ils font pour exclure les nouveaux arrivants et éloigner les voisins par tous les moyens possibles La haine et la jalousie qui règnent dans ces localités nous ont tous étonnés; mais on ne doit pas en chercher loin les raisons. Pour maintenir sa famille dans un confort raisonnable, il faut à chaque homme au moins cent vingts bestiaux, et il lui faut donc l'usage exclusif d'environ six sections de rang. Cependant, il arrive rarement que les concessionnaires de " homesteads " puissent, au début, posséder autant d'animaux et louer une aussi grande

étendue de terrain; ils ne sont donc assurés d'aucun espace pour l'agrandissement futur de leur industrie et ils se voient menacés de la pauvreté permanente. Dans ces circonstances, il n'est pas du tout surprenant de voir chaque propriétaire lutter contre son voisin, et d'entendre, de tous côté, des accusations de vol, d'empoisonnement de troupeaux et d'incendie.

La plupart des petits propriétaires ont choisi leur "homestead" à ou près de l'ouverture d'une coulée, dans laquelle ils élèvent leurs troupeaux. Ceux qui ont pris la précaution de louer la coulée n'ont pas lieu de le regretter. Le voisinage immédiat, parmi ces propriétaires, conduit inévitablement au trouble.

Exploitation forestière et coupe de bois.—L'industrie forestière a grandement contribué au "dépeuplement" des forêts des montagnes du Porc-Epic. Dans la plupart des coulées, on voit des emplacements de moulins abandonnés. Le moulin le plus considérable, dans la vallée du creek aux Castors, a longtemps approvisionné de bois la ville de Macleod; maintenant c'est une ruine et le feu a détruit ce qui restait de la forêt.

Un moulin est encore en activité à Burton-Creek, et des colons d'endroits très éloignés y amènent leur bois. On peut affirmer avec assurance qu'en ce qui concerne le côté oriental des montagnes, l'on approche rapidement du jour où le bois marchand sera complètement disparu. Le bois de grande étendue, sur la pente occidentale, sont, comme je l'ai déjà dit, pratiquement inaccessibles aux colons du côté de l'est; d'ailleurs, il est tout à fait possible qu'il surgisse certains événements,—tel que la construction d'un chemin de fer à travers la vallée et la subdivision de la plaine de Walron,—qui créent un marché convenable pour le bois, sur le côté ouest du rang.

Plusieurs cultivateurs et plusieurs habitants des villes viennent de la prairie aux montagnes du Porc-Epic, dans le but de couper du bois pour fins domestiques. Ils ont enlevé et le bois vert et le bois sec et n'ont pas payé de droits. La quantité de bois tué par le feu seule devrait suffire à la demande pour la prochaine décade.

Récréation.—Etant donné leur accès facile,—dans le voisinage d'une contrée agricole,—leur beauté naturelle et la quantité de poisson et de gibier qu'on y trouve, les montagnes du Porc-Epic sont déjà le rendez-vous favori de ceux qui veulent se récréer. Dans l'avenir, la population augmentant, leur valeur, à ce point de vue, augmentera beaucoup, pourvu, néanmoins, que l'on puisse conserver et agrandir la forêt. Sans cela, les montagnes perdraient bientôt leur attrait, et le poisson et le gibier disparaîtraient bientôt.

RECOMMANDATIONS.

Chemins et sentiers.—Le garde-forestier se propose de tracer une suite complète de sentiers se reliant aux points de vue, suivant les sommets là où la chose est possible, et (ce qui n'est pas un mince avantage) permettant à la patrouille de surveiller la contrée avec ses lunettes d'approche, sans être vue; il en a déjà terminé plusieurs parties. Là où les sentiers traversent des vallées herbeuses, ils pourraient être d'abord labourés pour servir de protection contre l'incendie, après quoi une patrouille bien diligente les garderait bien battus. Sur les sommets et dans la forêt, les sentiers seraient bientôt en bon état, et on pourrait s'en servir, en cas d'incendie, comme ligne d'où l'on pourrait en combattre les progrès.

J'ai déjà mentionné le besoin qu'il y avait de construire un bon chemin de voiture traversant le sommet principal. En améliorant les sentiers de la vallée et en construisant un pont sur le ruisseau des Saules ou sur la rivière du Vieux, on pourrait arriver au même résultat, peut-être à moins de frais.

Protection contre l'incendie.—Des sentiers labourés constituent le système de protection le plus satisfaisant contre l'incendie, et, dans la plupart des cas, il y a assez de terrain découvert pour qu'on puisse les tracer. Dans certains cas, il faudra les tracer à travers les terrains des particuliers. Cela nous forcerait à labourer beau-

coup dans la montagne et à couper une grande quantité de broussailles: les dépenses et les travaux seront donc considérables, même si on trace de simples sillons. On devrait permettre au garde-feu de demander l'aide dont il aura besoin pour l'établissement et le maintien d'un système de protection (dont les sentiers bien tracés formeraient partie intégrante) entourant et traversant toute la réserve.

Règlements de pâturage.—D'après ce qui a été dit au sujet de la situation dans laquelle se trouve le pâturage, il est évident qu'il faudrait absolument organiser une surveillance très attentive. Les grands propriétaires possèdent plus de troupeaux que n'en peut contenir raisonnablement la réserve, et, de par les statuts de l'Alberta, ils ne sont pas tenus de les retenir dans les limites d'une clôture. Les petits propriétaires craignent que, de l'extinction de leurs baux et de l'enlèvement de leurs clôtures, il ne résulte un envahissement de leurs pâturages par les troupeaux étrangers. Le seul moyen que le garde ait à sa disposition, quand il voit un troupeau envahir des terrains, est,—à moins qu'il ne puisse découvrir sur le fait les pâtres qui le conduisent—de l'éloigner, bien que, sûrement, il ne soit nullement tenu de le chasser sur la concession de son propriétaire. Une clôture de fil barbelé à triple toron, comme les statuts de l'Alberta l'exigent, coûterait au moins $100 par mille, ou, disons, $100,000 pour entourer toute la réserve. Sans une clôture de cette sorte, il serait impossible à un seul garde, surveillant environ trente groupes de bestiaux, de prévenir les dommages considérables qui peuvent résulter de ces envahissements et la guerre pernicieuse, bien que secrète, que se font les propriétaires de troupeaux.

Il semblerait que le moyen le plus pratique d'éviter la répétition, en Canada, des guerres qu'ont provoquées les troupeaux de moutons et de bétail du Montana, serait de continuer et de propager le système de baux individuels, qui a, jusqu'à présent, passablement contribué à atteindre cette fin. On a suggéré deux systèmes: (1) faire disparaître les petits propriétaires, en les achetant, et louer le pâturage, sur les grandes étendues, aux grands propriétaires de ranche, ou (2) conserver les petits propriétaires en leur concédant le droit exclusif au pâturage dans les coulées où ils sont placés, et n'accorder ces droits aux grands propriétaires que lorsqu'ils occupent la même situation. Ce dernier système serait moins dispendieux, et si on le faisait fonctionner convenablement il contribuerait davantage à l'usage complet des ressources de la contrée. Il convient à la topographie et aux coutumes des lieux, et il ne nécessiterait aucun clôturage de la part du gouvernement. Chaque propriétaire intéressé ne pourrait garder qu'un nombre de bestiaux strictement limité, et, pour éviter des complications, il ne devrait posséder aucune étendue de terrain en dehors de la réserve. Son homestead, avec le lot qui y est attaché, devrait être converti en un simple affermage, annulable pour cause de mauvaise conduite; et le concessionnaire de l'affermage serait, de fait, un aide-garde-forestier responsable envers le garde-forestier-chef de tout incendie ou de tout empiètement qui pourrait se produire dans son lot particulier.

Règlements de coupe.—Tel que je l'ai déjà dit, il reste très peu de bois marchand sur le versant est des montagnes du Porc-Epic. Si la rareté du bois, dans ces localités, est si grande qu'elle rend son utilisation profitable, la coupe devrait être soigneusement surveillée, et on devrait garder une quantité d'arbres de plantation suffisante pour en assurer la propagation. Les têtes devraient être abattues, mais les brûler, dans la plupart des cas, serait chose superflue et dangereuse.

Les étendues fortement boisées, sur le versant occidental, peuvent être soumises au système de sélection, en limitant la première coupe à un diamètre d'environ seize ou dix-huit pouces, afin d'éviter de trop grandes solutions de continuité dans le boisement.

Tel que je l'ai déjà dit, la coupe du bois de chauffage devrait être limitée au bois mort. On pourrait permettre aux colons du voisinage de prendre le bois de construction quand ils pourraient le couper sans endommager la forêt; mais il y a peu d'étendues qui sont assez boisées pour remplir cette condition.

Protection du poisson et du gibier.—On devrait essayer d'agir de concert avec les autorités provinciales pour faire observer les lois de chasse. Il devrait y avoir une saison de prohibition pour la truite et le cerf, et l'on devrait accorder une prime pour encourager la guerre systématique aux loups des bois. Cependant, on pourrait tolérer les loups des prairies, car ils ne sont pas très dangereux pour les bestiaux ou le cerf, et ils sont probablement utiles en ce qu'ils tiennent les lapins à distance. Lorsque le gibier se sera reconstitué, on pourrait accorder aux citoyens honorables, résidant dans un rayon de cinquante milles, des permis les autorisant à pénétrer dans la réserve dans le but d'y pêcher ou d'y faire la chasse, avec armes à feu ou autrement.

Respectueusement soumis,

E. G. McDOUGALL,

Sous-inspecteur des réserves forestières.

N° 25.

RAPPORT DE E. G. McDOUGALL SUR LES TERES SITUEES PRES DU FORT-A-LA-CORNE, SASKATCHEWAN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA SYLVICULTURE,
OTTAWA, 4 jonvier 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—Suivant les instructions contenues dans votre lettre du 6 de novembre, j'ai fait une courte visite des terres non agricoles situées dans le voisinage de Fort-à-la-Corne, Sask., afin de fixer les limites des terrains convenables pour former une réserve forestière. Je soumets, avec le présent rapport, une carte de l'étendue du terrain inspecté, avec les limites projetées indiquées en vert.

Tel que je l'ai déclaré dans mon rapport du mois de novembre, j'ai trouvé deux étendues de terrain, au sud de la rivière, impropres à la culture, et je recommande qu'elles soient érigées en réserve. Le sol y est, en général, sablonneux, et l'essence qu'on y rencontre est le pin gris, qui atteint les dimensions d'environ douze pouces, par cinquante ou soixante pieds: il convient bien pour les traverses ou le bois de construction. La contrée n'est, cependant, aucunement couverte d'essences de ce genre. Il y a des étendues considérables qui ressemblent à des parcs, de grands " muskegs " bordés d'épinette blanche et d'éqinette rouge, et de vaste " brûlés" qui ne se reboisent pas tous. L'an dernier, un incendie a ravagé une vaste étendue située à l'est de la réserve de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Une grande quantité de pin gris a été abattue par un coup de vent; les arbres ont été déracinés ou cassés à la cime. Je ne possède pas de détails suffisants pour faire une évaluation du nombre d'unités disponibles.

Il est à remarquer qu'un morceau de terre, situé dans un angle entre le bras principal de la rivière Saskatchewan et la branche sud, a été laissé en dehors de la réserve. C'est un terrain découvert dans certains endroits et, dans d'autres, couvert de trembles rabougris, dans les déclivités: il peut être utilisé au point de vue abricole. De plus, un quart de section situé près des Fourches a été vendu, et quatre autres ont été concédés à titres de "homesteads". D'après ce que j'ai pu apprendre, ces parties sont actuellement inoccupées; mais il semble préférable d'éviter toutes

complications et de laisser de côté ce morceau de terre, de la valeur duquel on peut douter.

Deux autres morceaux de terre, au nord de la rivière, ont été laissés en dehors de la réserve, en cet endroit, pour les mêmes raisons, savoir, que c'est peut-être une terre agricole et qu'il y a des particuliers qui y possèdent des droits. Un lot, dans les townships 48 et49, rang 20, à l'ouest du second méridien, est une plaine élevée et couverte d'arbres rabougris, semblable à celle que je viens de d'écrire. Une demi-section en a été louée par la *Church Missionary Society.* L'autre partie, dans le township 29, rangs 17 et 18, est, au dire des chasseurs qui l'ont traversée et que j'ai rencontrés juste au nord de cette partie une belle plaine couverte de peupliers, bornée au nord par des marais ainsi que par un terrain accidenté et couvert de peupliers. Le quart nord-est du lot 31, township 49, rang 17, appartient au chemin de fer Canadian-Northern.

L'inspection des terrains, au nord de la rivière, a duré du 24 de novembre au 13 de décembre. Par suite de la quantité inaccoutumée de neige, nous avons dû apporter toute la nourriture des chevaux; il nous a aussi fallu deux traîneaux plats et deux aides. La plupart du temps, nous avons suivi les sentiers d'été, en faisant des détours de peu de longueur, lorsque la chose était possible, pour atteindre et délimiter les bornes de la terre cultivable. Dans ces circonstances, la localisation des bornes ne pouvait être absolument complétée; mais, en plusieurs cas, les genres de terrains sont tellement entremêlés, sur leurs extrémités, que, même après un examen attentif, on préférerait probablement une borne faite en ligne droite et quelque peu arbitraire. Il faudrait certainement faire une inspection plus minutieuse, dans le double but de modifier les bornes, là où la chose est nécessaire, et de déterminer la quantité du bois.

Quant au reste, les terrains que j'ai examinés; du côté nord de la rivière, sont du même genre que ceux que j'ai décrits pour le côté sud. Les muskegs sont, il est vrai, plus étendus, et les parcs le sont moins; mais, la plus grande partie du bois se compose encore de pin gris de bonnes dimensions, grandement endommagé par le feu et le vent. J'ai rencontré des épinettes, isolément et en groupes, le long des creeks, où elles atteignent un diamètre variant de 24 à 36 pouces, mais je n'ai trouvé aucun espace bien boisé d'épinettes de dimensions aussi considérables.

Au nord, le sol, de l'espèce muskeg sablonneux, traverse un terrain glaiseux et couvert de peupliers, les marécages y remplaçant les muskegs. Au sud, une bande de terre, accidentée et couverte de peupliers, surgit, en général, entre un terrain sablonneux et la rivière. Le sol y est excellent, mais la surface en est tellement traversée par des ravins qu'aucune partie, pratiquement, n'y est propre à la culture.

Vers l'est, la bande de terre, couverte de pins gris, se rétrécit à trois ou quatre milles de largeur, et on dit qu'elle se continue vers le nord-est à une distance de deux à quatre milles de la rivière, dans le township 51, rang 13 à l'ouest du second méridien. Je n'ai pas eu le temps de continuer dans cette direction, et je ne recommanderais pas d'inclure dans la réserve cette partie de la bande, vu qu'il serait difficile de la séparer des terres cultivables. Une bande semblable, au sud de la rivière, séparant les établissements de la rivière Perdue et de la rivière aux Carottes, contient une bonne étendue de belle terre cultivable; de plus, on y trouve déjà un établissement, sur le côté nord de la rivière, dans le rang 15. Un autre établissement, dans les rangs 22 et 23, constitue la limite occidentale de la réserve au nord de la rivière.

Je recommande donc d'établir une réserve dans cette région et je suggère de lui donner le nom de "Réserve forestière de La-Corne".

Respectueusement soumis,

E. G. McDOUGALL,

Sous-inspecteur des réserves forestières.

N° 26.

RAPPORT DE E. G. McDOUGALL SUR LES TERRE SITUEES PRES DE PRINCE-ALBERT, SASKATCHEWAN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA SYLVICULTURE,
OTTAWA, 6 février 1912.

M. R. H. CAMBELL,
Suintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant des travaux que j'ai faits d'après vos instructions, dans le voisinage de Prince-Albert, Saskatchewan, au cours de l'automne dernier.

NATURE DES TRAVAUX.

Cet arpentage avait pour objet de fixer les bornes des terrains non agricoles qui se trouvent près des réserves forestières Nisbet et des Hins, en vue d'agrandir ces réserves. De plus, il fallait obtenir des renseignements complets au sujet de la résidence d'un grand nombre de concessionnaires de "homesteads" et des améliorations effectuées par eux; ces concessionnaires se sont placés sur des terrains très pauvres près de la réserve Nisbet.

Le nombre des hommes qui composaient ce parti,—six en tout,—constituait un embarras pour l'inspection rapide de terrains d'une étendue aussi considérable. Nous l'avons donc temporairement divisé, deux hommes remontant la rivière avec un canot et deux autres gagnant vers l'est avec chevaux et voiture. Grâce à ces partis de deux hommes, ayant les moyens de transport voulus et un équipement léger, nous avons obtenu les meilleurs résultats possibles.

TEMPS QU'A PRIS L'ARPENTAGE DU DISTRICT.

Le parti, qui a été occupé durant l'été dans l'Alberta méridionale, est arrivé à Prince-Albert le 31 août, et s'est dispersé à l'ouverture des collèges; deux des étudiants ont dû nous quitter le 9 de septembre, et les deux autres sont restés jusqu'au 21 de ce mois, alors que le cuisinier m'a aussi quitté. Pendant ce temps, la plus grande partie du travail à exécuter au loin avait été terminée et je pus continuer seul, en travaillant la plupart du temps avec Prince-Albert comme résidence. Les gardes-forestiers des endroits visités m'ont été d'un grand secours, surtout lorsque j'ai visité la réserve des Pins.

Du 1er novembre au 17 décembre, j'ai été occupé à l'inspection d'une région semblable dans le voisinage de Fort-à-la-Corne. J'ai déjà fait un rapport de ces travaux, dont je ne fais mention ici que parce que les descriptions qui y sont jointes s'y appliquent beaucoup.

CLIMAT DU DISTRICT.

Le climat d'été de la région de Prince-Albert est très agréable, règle générale, bien que, l'an dernier, il n'ait pas fait suffisamment chaud pour que la récolte pût mûrir. Par suite des étés froids, les terrains fertiles, surtout, s'ils sont humides, donnent moins de rendement que les terrains quelque peu sablonneux.

Le climat d'hiver est absolument rude, et les personnes qui résident longtemps dans cette région, au lieu de s'habituer au froid, y deviennent très souvent plus sensibles. Naturellement, le froid est beaucoup plus supportable, lorsque la croissance de la forêt abrite ces localités exposées aux vents perçants.

Les 'muskegs' et les marécages, dont est couverte la plus grande partie de cette région, sont d'excellents terrains pour la propagation des moustiques, mais, l'an dernier, la température a été trop froide pour les attirer au dehors, et on peut dire qu'on n'en a pas vu en septembre.

TOPOGRAPHIE.

La rivière Saskatchewan-Nord coule entre des rives de hauteur variée, bordées d'une bande étroite d'épinettes, de trembles, de peupliers baumiers et de bouleaux blancs. Trois tributaires assez considérables (les rivières 'Schell', 'Little Red' et 'Sucker') s'y jettent, venant du nord; les deux premières transportent une grande quantité de billes venant de concessions forestières éloignées jusqu'aux scieries de Prince-Albert. Bien que la rivière principale et ses tributaires aient un fort courant, la contrée semble unie et très pauvrement drainée; elle est à moitié couverte de lacs, de marécages et de muskegs.

SOL.

Un large bande de sable, peut-être une rive de lac post-glaciaire, commence à la réserve forestière des Pins, traverse la rivière Saskatchewan-nord, et fléchit en courbe vers l'est, passant près de Prince-Albert, et se continue sur environ dix milles plus loin vers l'est. Sa largeur varie de trois à six milles et il y a une étendue isoiée de même genre vers le nord, sur la rivière aux Coquilles. Après une interruption d'environ douze milles, la bande de sable apparaît de nouveau, beaucoup plus large, mais avec des contours moins précis, sur les deux cotés de la rivière Saskatchewan, branche principale. Du côté sud, elle se continue bientôt en une série de plateaux isolés et de muskegs, dans une région couverte de peupliers, tandis qu'au nord elle continue vers l'est, variant de largeur et s'interrompant quelquefois, sur une distance que l'on ne connaît pas exactement, puis elle quitte la rivière près de Fort-à-la-Corne et y retourne près de l'île aux Bouleaux, environ cinquante milles plus bas.

Entre la bande de sable et la contrée de marne argileuse vers le nord, se trouve une chaîne assez continue de marécages et de muskegs. Des muskegs isolés se rencontrent fréquemment dans le sol sablonneux, de même que des marécages isolés qui se changent imperceptiblement en lacs dans le sol argileux.

Les genres de sols qu'on trouve sont donc:—

1. Le sable.
2. Marne argileuse.
3. Marécages.
4. Muskegs.

Naturellement, il y a des genres intermédiaires, surtout entre les n°s 1 et 2.

CROISSANCE DES ARBRES.

La région décrite est un terrain de transition entre la prairie et la terre boisée, et, bien que cette dernière espèce prédomine, la première se rencontre aussi en petites étendues (tel qu'on le voit par la carte de la réserve des Pins) des deux espèces, la sablonneuse et l'argileuse.

Chaque espèce de sol possède son essence forestière spéciale, le pin gris pousse dans le sable, le tremble dans la marne argileuse—l'épinette blanche et le baumier

remplaçant ces dernières essences dans les endroits plus secs,— l'épinette noire et le mélèze se trouvant le long des muskegs. Le bouleau blanc se rencontre quelquefois dans les endroits sablonneux. C'est là que le pin gris atteint presque son plus grand diamètre; il croît avec une grande rapidité et se multiplie abondamment dans les sols les plus pauvres. Il n'atteint pas de grandes dimensions, quatorze pouces étant un diamètre exceptionnel. De plus, il est grandement endommagé par un parasite qui le couvre de champignons.

Le tremble, dans les endroits propices, atteint un diamètre de dix ou douze pouces. On l'utilise maintenant comme bois de chauffage, et, plus tard, il pourra avoir une certaine valeur comme bois de pulpe.

L'épinette blanche, qui se rencontre le plus communément près des cours d'eau, atteint un diamètre maximum de 36 pouces. Malheureusement, les arbres de ces dimensions ne se rencoutrent qu'isolément ou en petits groupes.

L'épinette noire et le mélèze des muskegs sont rabougris aux endroits où il y a trop d'eau, mais, sur les bords, ils atteignent de dix à quatorze pouces. Le mélèze n'est pas encore atteint de la tenthrède, et il est à espérer qu'on trouvera quelque moyen pour le préserver de ce fléau, car ce bois, quoiqu'il soit rare, est le meilleur qu'on puisse trouver dans la région pour les timons des chariots et pour des fins semblables, et aussi comme combustible.

Le bouleau blanc est rare, aussi, et on l'emploie aux mêmes fins spéciales que le mélèze. Il n'atteint pas les dimensions de la bille de sciage.

AUTRES VÉGÉTAUX.

L'herbe, dans les endroits secs, est clairsemée; mais dans les terrains de peupliers, elle est luxiriante et elle pousse mêlée avec la vesce. Les muskegs produisent aussi du foin sauvage, et les marécages sont remplis de longs roseaux que des colons coupent et utilisent comme foin. Les bluets sont abondant dans les terrains sablonneux, et sont cueillis pour être vendus par les sauvages et d'autres personnes.

On pourrait probablement fabriquer de la tourbe, pour s'en servir comme combustible, avec la sphaigne des muskegs, lorsque la quantité de bois de chauffage aura été quelque peu réduite.

FEUX.

Le feu, l'ennemi de la forêt, n'a pu, dans cette région, remplacer le bois par la prairie, ou même, apparemment lui faire conserver son avance dans les terrains herbeux. Cependant, il cause des dommages considérables au bois qui empiète sur la prairie. Il semblerait que la forêt, qui, "atteint son point culminant" sur le sol argileux, soit celle d'épinette blanche, et on peut même dire la même chose des plateaux sablonneux; mais l'incendie rase souvent de vastes étendues avant que le pin gris et le tremble, " les enfants perdus de la forêt ", aient passé à l'état de taillis. Les incendies sont promptement suivis d'une croissance nouvelle d'arbres vigoureux, et non pas, comme la chose arrive dans l'Alberta méridionale, d'une formation donnant l'apparence d'un parc, pour se changer graduellement en prairie.

Habituellement, sur les terrains de pin gris, il y a juste assez d'herbe pour aider l'incendie à se propager, mais les jeunes taillis et les endroits où l'on a récemment fait de l'abatis, sont le plus exposés au feu. Il est vrai que ces derniers n'en souffrent pas beaucoup de dommages, mais ils peuvent communiquer le feu aux jeunes taillis.

Les sentiers, dans les montagnes sablonneuses, ne peuvent être traversés par les incendies qui rasent le sol, si on exerce de la surveillance; naturellement, c'est une autre affaire quand il s'agit des incendies qui ravagent le sommet des arbres. La meilleure méthode d'arrêter ces incendies est probablement de les combattre à partir d'un

sentier ou d'une ligne, choisie dans une partie non boisée de l'espace menacé.

Sur les terres à peupliers, il est difficile de combattre les incendies qui rasent le sol, par suite de la végétation épaisse d'herbe et de vesce. Quant aux marécages, les joncs leur enlèvent toute leur valeur comme ligne de résistance; et, même les muskegs, s'ils sont en partie secs, peuvent devenir un aliment plutôt qu'une barrière à l'élément destructeur.

PÊCHE ET CHASSE.

La rivière Saskatchewan a autrefois abondé en poissons, mais leur nombre a grandement diminué ces dernières années. Les rivières aux Coquilles et Little-Red ont été gâtées par le flottage du bois. Le poisson blanc et le sucet peuvent setrouver dans quelgâtées par le flottage du bois. Le poisson blanc et le sucet peuvent se trouver dans quelfait l'inspection, qui soit de nature à attirer soit les pêcheurs commerçants ou les pêcheurs à la ligne de quelque district que ce soit.

Le gibier, d'un autre côté, est encore abondant. Les marécages sont remplis de canards, et les forêts de coqs de bruyère; les oies sauvages font quelquefois halte dans le voisinage, et il y a des lapins en abondance dans tout le district. Quant au plus gros gibier, on a vu des orignaux et des cerfs à queue noire à peu de milles de Prince-Albert, et quelques élans au nord de Fort-à-la-Corne. Le loup des prairies s'approche jusqu'aux abords de la ville et ses hurlements se mêlent aux jappements des chiens. L'on a vu des pistes d'ours et de loups des bois dans des parties plus éloignées.

L'orignal, le cerf et l'élan préfèrent naturellement la contrée fertile couverte de peupliers, mais, comme elle est actuellement défrichée et cultivée, ces animaux se réfugient dans les coteaux sablonneux de pin gris.

CHEMINS

Quelques grandes routes, de bonne qualité, suivant généralement de près les anciens sentiers des sauvages, ont été construites, mais la plus grande partie des sentiers ne peuvent servir qu'en hiver. Les voyages d'été, le long des chemins principaux, sont décidément difficile même à pied. Il faudrait maintenant, de toute nécessité, une suite de sentiers passables, pour servir à la patrouille, et cela augmenterait de beaucoup l'utilité des gardes-forestiers.

AGRICULTURE.

Le sol de marne argileuse, est le meilleur du district, et la culture générale est une industrie florissante. Tel que je l'ai dit, la contrée se prête difficilement à la culture exclusive du grain. Les marécages, lorsqu'on les draine, donnent du bon foin et de bonnes récoltes de grain. Le coût du drainage varie beaucoup, mais il subit des progrès contants, et chaque fossé améliora une étendue considérable de terrain. En plusieurs endroits le drainage serait une entreprise publique qui rapporterait beaucoup de profits.

Les terrains sablonneux sont naturellement peu attrayants pour le cultivateur, cependant, quand ils se trouvent dans le voisinage de la ville, ils sont quelquefois acquis à titre de homesteads. On peut y récolter d'excellentes pommes de terre, et le fumier des étables, que l'on jette à Prince-Albert, pourrait être utilisé ici avec avantage; en s'en servant, on pourrait bien cutiver le grain, les petits fruits et les légumes qui supportent bien le froid.

Le[s] cutivateurs considèrent le sol du genre muskeg comme absolument impropre à la culture, même s'il est drainé. Le foin des marécages est son seul produit agricole.

ÉLEVAGE.

Cette région n'est pas propre à l'élevage des chevaux; ni le foin des marécages, ni l'eau des bourbiers ne leur conviennent, bien que les bestiaux s'y élèvent avec succès. Les bœufs, bien que l'on soit fortement prévenus contre eux, remplacent les chevaux sur plusieurs fermes. Bien que déplorablement lents sur la route, ils sont excellents pour le travail fatigant du premier et du second labour. On garde un certain nombre de moutons sur quelques fermes, et leur élevage semble profitable. Les canards domestiques, de même que les canards sauvages, vivent bien dans les terrains marécageux, et l'élevage des volailles est la source principale de revenu des colons dans la zone sablonneuse.

CONCESSIONNAIRES DE HOMESTEADS.

La partie orientale de l'agrandissement projeté de la réserve de Nisbet est séparée du corps principal par un certain nombre de concessionnaires de homesteads dispersés ici et là; quelques-uns d'entre eux ont abandonné leur concession après avoir coupé le bois de chauffage, et d'autres n'ont pas commencé leurs améliorations; quelques-uns ont, cependant, fait des améliorations importantes, cultivent les pommes de terre et élèvent des volailles.

La partie septentrionale de l'agrandissement projeté est isolée, de la même manière, par des concessionnaires de homestead, qui s'y sont établis le long d'une étroite bande de terrain argileux située entre deux étendues sablonneuses. Leurs fermes pourraient donner un bon rendement, mais elles sont quelque peu éloignées des voisins. Si ces terrains étaient vacants, on pourrait fort bien les inclure dans la réserve.

Il y a aussi un colon isolé, possédant ses lettres patentes, dans le cœur de la partie septentrionale. Sa ferme, située près de la rivière aux Coquilles, donne un très bon rendement, et il ne sera pas nécessaire probablement de le faire déplacer.

CONCESSIONNAIRES DE HOMESTEADS.

Une compagnie, qui exploite le bois de chauffage à Prince-Albert, a compris dans sa licence la plus grande partie des terres de pin gris, la protégeant, par-la même des concessionnaires de homestead, et le chef de la compagnie a demandé avec instance que l'on réservât cet espace à l'exploitation forestière. La licence comprend aussi quelques terres à peuplier, déboisées, et qui sont, en attendant, beaucoup exposées à être ravagées par l'incendie. Pour ces raisons, les terres à peuplier et éloignées, qui ne sont pas comprises dans la réserve forestière, devraient être déboisées aussitôt qu'on aura pu les rendre accessibles.

Lorsque la réserve aura été établie, on permettra naturellement aux concessionnaires de continuer leur entreprise. Les conditions du marché, de même que les conditions naturelles, favorisent une exploitation de traverses de chemin de fer et de bois de chauffage en même temps, en coupant le bois à environ dix pouces, et en coupant du bois plus petit pour le chauffage dans les jeunes taillis. Plus tard, la demande de bois marchand augmentera certainement, et on devrait, en conséquence, prendre des mesures dès maintenant pour planter, au moins dans les endroits les plus favorables, les essences qu'il faut, telles que l'épinette blanche et peut-être aussi les pin écossais et le pin rouge. On pourrait enlever complètement le pin gris, car les cônes qui restent sur la terre germeront lorsque les arbres auront été enlevés.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

On devrait tracer des sentiers pour la patrouille dans toutes les parties de la réserve; il faudra pour cela beaucoup de petits ponts de rondins flottants. Dans les parties les plus sèches, les sentiers, si on les prolonge à une certaine distance, serviront, dans une certaine mesure, de protection contre l'incendie, ou du moins comme

lignes d'où on pourra le combattre. En sus d'une patrouille diligente on peut et on devrait se faire aider par les habitants des localités pour combattre l'incendie.

Au sud de la rivière, il y aura un garde-feu, à Macdonald, et un autre au nord des Pins. Si l'on se décide à agrandir le réserve, il faudrait, au nord, deux gardes-feux, dont l'un pourrait être placé à l'extrémité orientale de la réserve actuelle de Nisbet et l'autre à quelques milles à l'ouest du troisième méridien. Si les crédits ne permettent que l'emploi d'un seul garde-feu, il devrait être placé près de l'extrémité occidentale de la réserve des sauvages de Waspaton. En outre, on devrait demander à la Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern de faire la patrouille de ses voies.

Etant donné le voisinage rapproché de la vie civilisée, les lignes de téléphone des réserves pourraient être reliées à celles de la ville et de la campagne, ce qui serait une amélioration des plus utiles. Des tours d'observation, munies du téléphone, seraient aussi une amélioration de grande importance.

Respectueusement soumis,

E. G. McDOUGALL,

Sous-inspecteur des réserves forestières.

N° 27.

RAPPORT DE W. J. VANDUSEN.

TORONTO, 9 novembre, 1911.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, et les cartes qui l'accompagnent, concernant les travaux que j'ai exécutés au cours de l'été de 1911, dans les montagnes du Porc-Epic, au Manitoba.

Suivant les instructions que vous m'aviez données, j'ai fait rapport à M. J .R. Dickson, à Swan-River, Man., le 17 de mai dernier, et j'ai procédé à l'achat de l'équipement et des provisions pour le parti. Le 24 mai, les autres hommes du parti, —MM. C. P. McAllister, H. B. Murray et Donald Greig,—me rejoignaient. Je me procurai un cuisinier et emballeur et, le 25, toute l'équipe était prête: nous pouvions donc partir. mais nous en fûmes empêchés par le mauvais temps. Il plut le 25 et le 26, et le 27, il tomba deux pouces de neige. La pluie et la neige nous retardèrent, il est vrai, mais elles furent excessivement utiles, car elles arrêtèrent de manière décisive les feux de forêt, qui ravageaient la région depuis quelque temps. Le dimanche, jour suivant, la température étant belle, nous pûmes partir le lundi, et bien que les chemins et les sentiers fussent en très mauvais état, nous arrivâmes au lac Cross dans l'après-midi du 31 mai.

TEMPÉRATURE DE LA SAISON.

La première partie de l'été (juin et juillet) a été très humide. En conséquence, les progrès ont été lents, et l'humidité continuelle a été préudiciable et à notre équipement et à la santé de même qu'à l'état d'âme de nos hommes. Pendant les mois d'août et de septembre, nous avons eu moins de pluie, plus de la moitié des jours étant beaux.

Pendant un certain nombre de jours complets, il nous fut difficile de faire beaucoup de travail satisfaisant, par suite du vent violent, qui nuisait considérablement à l'observation faite de la cîme des arbres. De l'opinion des naturels de la contrée, la saison a été l'une des pires que l'on ait encore vues, en ce qui concerne les moustiques; il nous a été impossible, pendant certains jours, de parcourir un seul circuit ou de prendre des notes. Le fléau des moustiques a duré depuis notre arrivée jusqu'au milieu d'août environ. Peu de journées ont été chaudes et toutes les nuits ont été fraîches.

NATURE DES TRAVAUX.

Nos travaux ont pris la forme d'un arpentage d'inspection, avec l'idée, toutefois, de délimiter une nouvelle frontière de la réserve actuelle de Porc-Epic, qui comprenait toutes les terres impropres à la culture. Il devint bientôt évident qu'il nous était impossible d'acquérir une connaissance étendue de la région, avec le temps que nous avions à notre disposition, en tirant simplement des lignes sur le sol, car les broussailles de noisetiers et d'érables de montagne rendaient impossible l'observation à distance. En conséquence, nous avons très souvent fait l'inspection de la cîme des arbres.

Les travaux ont été exécutés par deux partis, chacun d'eux se composant de deux hommes. En parcourant les lignes de circuit, un parti parcourait, en moyenne, environ quatre milles par jour; il avait naturellement à parcourir de nouveau ces quatre milles ou plus, pour revenir au campement. Nous avons profité de tous les chemins de charrettes et de tous les sentiers de bêtes de somme; même les sentiers d'orignaux nous ont été utiles au cours de nos travaux. En passant par les sentiers, un parti pouvait parcourir environ quatre milles et demi par jour.

ROUTE SUIVIE.

Notre premier campement d'arpentage a été près du lac Cross, dans la section 31, township 38, rang 28, à l'ouest du premier méridien. De là nous nous sommes rendus au lac du Poisson-Blanc, puis de là nous avons suivi la frontière méridionale de la réserve de la rivière Boisée. Nous nous sommes alors dirigés vers la section 7, township 38, rang 28, et, de là, par une série de campements, dans une direction nord-est, nous sommes arrivés au chemin de fer, à Birch-River-Siding. De Birch-River-Siding à Barrows-Junction, nous avons établi un campement à chaque station et, du chemin de fer pour aller à nos travaux, nous voyagions en vélocipède. Ce moyen nous fit avancer rapidement et nous atteignîmes Barrows-Junction le 23 d'août. A cet endroit, nous quittâmes le chemin de fer et nous nous dirigeâmes dans une direction générale sud-ouest, pour rencontrer la frontière septentrionale de la réserve, à l'angle nord-est du township 42, rang 31, à l'ouest du premier méridien.

Mes trois aides,—des étudiants,—me quittèrent pour se rendre au collège, le 13 de septembre. Le 16 de septembre, l'emballeur, le cuisinier et moi-même, nous quittâmes Bowsman, pour monter vers la frontière occidentale de la réserve En atteignant l'angle sud-ouest de la réserve, nous trouvâmes un chemin d'hiver, au lieu d'un chemin d'été comme nous nous y attendions, et comme nous n'avions de provisions que pour un voyage rapide il nous fut impossible de nous rendre à plus de six milles au nord. De ce point, cependant, je pus observer la contrée jusqu'à dix milles, au moins, vers le nord, et je constatai qu'elle est en entier légèrement ondulée. Je recommanderais qu'un chemin d'été soit tracé en haut de cette frontière occidentale, et quand cela aura été fait on devrait inspecter plus minutieusement l'étendue qui se trouve immédiatement à l'ouest, afin qu'elle puisse être constituée en réserve, si c'est nécessaire, pour protéger le cours supérieur de la rivière du Cygne.

Pendant la saison, nous avons eu vingt-cinq campements principaux et plusieurs campements secondaires, et nous avons inspecté une longueur approximative de quatre-vingts milles de sentiers.

TOPOGRAPHIE.

La plus grande partie de l'étendue, pleine d'aspérités, que l'on appelle les montagnes du Porc-Epic, se trouve dans la province du Manitoba. Le terrain, uni vers l'ouest, s'élève légèrement et graduellement jusqu'à six milles environ de la frontière du Manitoba, alors que la contrée devient inégale et montueuse. De cet endroit, vers l'est, jusqu'à deux ou trois milles du chein de fer Canadian-Northern, sur l'espace de deux townships, et de chaque côté de la onzième ligne de base, la contrée est inégale et montueuse. La dépression des montagnes, au nord et au sud, devient de plus en plus accentuée en allant vers l'est. Le bord oriental des montagnes est très accidenté et se brise tout abruptement près du chemin de fer. Le chemin de fer Canadian-Northern, à partir de la onzième ligne de base jusqu'à Powell-Siding, côtoie la région accidentée, en évitant, autant que possible, le grand muskeg qui s'étend vers l'est jusqu'au lac du Cygne et jusqu'à la baie Dawson. Sur le premier plateau, la contrée est, dans sa plus grande partie, légèrement ondulée, avec de nombreux muskegs boisés d'épinette noire et des collines couvertes de pins gris et de peupliers.

Pendant toute la saison, nous n'avons rencontré que deux lacs de certaines grandeur, savoir, le lac au Poisson-Blanc et le lac Cross. Nous avons toujours pu nous procurer de la bonne eau dans les nombreux ruisseaux, dont plusieurs sont alimentés par des sources. De tous les cours d'eau, il n'y en a que sept qui méritent le nom de rivières; ce sont les rivières Boisée, Bowsman, aux Bouleaux, Bell, Steeprock, Rice et Armit.

Un certain nombre des petits cours d'eau contenaient des signes probants de la présence du fer. Et j'ai rencontré plusieurs sources sulfureuses et salines, ce qui semble indiquer la rupture et la descente de composés du fer dans les montagnes.

SOL.

La plus grande partie du sol des montagnes est argileuse; on ne voit de couche rocheuse dans aucune des montagnes ou des découpures des rives. Au sud, le sous-sol se compose d'argile, avec, ordinairement, une bonne couverture de marne et d'humus, mais souvent on rencontre de gros cailloux à la surface. A partir de la ligne de correction au nord, le long de la frontière projetée, le sol devient très sablonneux, avec du gravier en certains endroits, jusqu'à ce qu'on atteigne Barrows-Junction, alors qu'il se change de nouveau en argile.

Dans le muskeg, règle générale, nous avons trouvé de la terre noire provenant de matières végétales en putréfaction (*black muck*), allant en profondeur jusqu'au plan de l'eau: l'épaisseur en varie de deux pouces à deux pieds en dessous de la surface.

ARBRES.

Les principaux arbres que nous avons trouvés dans les montagnes du Porc-Epic, sont:—

Picea Canadensis (Mill. B.S.P. Epinette blanche.
Populus tremuloides (Michx.) Peuplier-Tremble (blanc).
Populus balsamifera (Linn.) Peuplier-Baumier (noir).
Betula alba, var. *papyrifera* (Marsh., Spach.) Bouleau blanc.
Picea mariane (B.S.P.) Epinette noire.
Pinus Banksiane (Lamb.) Pin gris.
Larix laricina (Michx.) Epinette rouge.

De ces essences, actuellement, l'épinette blanche seule a de l'importance au point de vue commercial, et on peut trouver des arbres qui aient les dimensions voulues par le commerce dans les étendues boisées et disséminées le long des versants inférieurs. Dans les forêts où l'on n'a pas encore fait de coupe, la quantité d'épinette blanche que l'on pourrait couper est d'un million et demi à deux millions de pieds de planche par mille carré. La croissance de l'épinette blanche, dans cette région, est indiquée par le tableau suivant:—

Age.	Diamètre à hauteur de poitrine.	Hauteur.	Volume.
Années.	Pouces.	Pieds.	Pieds de planche (Règle Doyle.
10	1·1	6	...
20	2·4	12	...
30	4·0	20	...
40	5·0	28	...
50	7·2	36	16
60	9·1	46	30
70	10·7	53	50
80	12·0	62	60
90	13·0	67	80
100	14·0	71	100
110	14·8	75	130
120	15·7	80	160
130	16·3	82	190
140	17·0	84	220
150	17·7	86	255
160	18·0	..	300
170	18·2	..	333
180	18·4	..	365

Ce tableau est basé sur l'inspection de 26 arbres du circuit n° 1; il indique donc la meilleure croissance.

Les groupes de cette espèce se trouvent rarement sans mélange, ils sont invariablement accompagnés de quantités variables de peupliers ou de bouleaux. C'est le bois de commerce de la région, les marchands de bois coupant très peu d'autres espèces de bois.

Il y a des quantités considérables de peupliers parvenus à leur pleine croissance,—trembles (peupliers blancs) et baumiers (peupliers noirs),—en groupes sans mélange et en groupes mêlés d'autres espèces. Grand nombre des trembles sont défectueux, la plupart du temps, au cœur; le peuplier baumier paraît être parfaitement sain, mais le bois de ces deux espèces de peuplier travaille et se déforme tellement par le séchage que, jusqu'à présent, on n'a pu encore en faire le commerce. La demande de bois de chauffage est très faible dans la Vallée du Cygne. Si la chose est possible, on devrait imaginer un moyen d'utiliser cette quantité considérable de peupliers, qui n'attendent que la hache du bûcheron.

L'épinette noire se trouve principalement dans les muskegs et les demi-muskegs, et sa croissance se fait très lentement.

On trouve aussi beaucoup d'épinette rouge dans les demi-muskegs. Elles bordent les muskegs en plusieurs endroits et paraissent être toujours très saines; on ne trouve pas encore d'indice de la présence de leur mortel ennemi, la tenthrédine du mélèze. Je dois aussi ajouter que l'épinette blanche et le tamarac ont tous deux produit des graines en abondance cette année.

On trouve du bouleau blanc, au sud, mêlé au peuplier, mais au nord il y a plus de bouleau que de peuplier. Ces arbres sont trop croches pour qu'on puisse les utiliser comme bois de commerce, mais ils feraient un excellent combustible.

Il reste très peu de pins gris parvenus à leur pleine croissance; presque tous ont été abattus pour fabriquer des traverses de chemin de fer.

Après avoir atteint la première élévation de la montagne, dans la plupart des endroits, on rencontre une jeune pousse de peupliers ou de pin gris d'environ vingt à vingt-cinq ans. Ces deux espèces surgissent d'abord après un feu, mais en plusieurs endroits l'épinette blanche commence à pousser en dessous des peupliers, qui finiront par être arrêtés dans leur croissance par l'épinette plus persistante. Au-dessus de cette première élévation, ce genre de sol " muskeg ", provenant de l'incendie, constituerait de quatre-vingts à quatre-vingt-dix pour cent de l'étendue des montagnes. J'oserais affirmer qu'actuellement il n'y a pratiquement pas de bois marchand dans la réserve de Porc-Epic.

Le percentage suivant d'étendues donne une idée de l'état dans lequel se trouve l'espace de terrain que l'on propose d'ajouter à la réserve actuelle:—

	Percentage
Bois d'épinette avec mélange de peuplier et de bouleau.. ..	7.7
Peuplier et bouleau	7.1
Gaules (non converties en muskeg)	5.0
Brûlé, croissance nouvelle..	43.3
Nouveau brûlé, encore sans nouvelle croissance..	11.0
Muskeg, gaules d'épinette noire et d'épinette rouge en grande partie	25.9

FRONTIÈRE PROPOSÉE.

En délimitant la nouvelle frontière, j'ai pris trois choses en considération:—

1. La topographie.
2. Le sol.
3. La croissance des arbres.

La fontière projetée, comme l'indique la ligne en jaune sur les cartes ci-jointes, a une longueur approximative de 106 milles, ce qui ajoute 428½ milles carrés à la réserve, telle que délimitée actuellement. Cette étendue n'a aucune valeur agricole. Près de la frontière de la réserve actuelle se trouve une étendue de terrain légèrement ondulé qui se compose de muskeg, avec environ cinquante à soixante pour cent de hauteurs sablonneuses, graveleuses ou pierreuses. Ces hauteurs sont couvertes de pins gris et de peupliers de vingt à vingt-cinq ans. Après cela, on trouve une étendue de terrain inégal et ondulé, partie couverte de bon bois et partie dévastée par le feu. La frontière au nord et au sud longe le bord de cette étendue inégale et ondulée, mais à partir de là jusqu'à la frontière projetée à l'est il y a une bande de terre très sablonneuse d'un à deux milles de largeur.

Au nord et au sud de la réserve actuelle, immédiatement à l'est du deuxième méridien, se trouvent deux étendues, " A " et " B ", comprises entre les lignes jaunes pointillées; je recommande de les ajouter aussi à la réserve.

L'étendue située au nord ("A") baisse graduellement vers le nord-ouest et est couverte d'argile marneuse. Une partie considérable de cette étendue contient des peupliers parvenus à leur pleine croissance, avec des épinettes disséminées ici et là. Une étendue considérable est aussi couverte de gaules d'épinette et on y trouve une certaine étendue de muskeg et de hauteurs couvertes de pins gris.

L'étendue située au sud ("B") s'élève graduellement vers le sud et le sol y est surtout d'argile marneuse. Juste à l'est du deuxième méridien, un grand muskeg s'étend à six milles vers l'est. Les sommets en sont couverts de pin gris et de peupliers d'environ vingt-cinq ans. Le reste de cette étendue est surtout couvert d'épinettes blanches et de peupliers parvenus à leur pleine croissance.

Je ne pense pas qu'il soit probable qu'aucune de ces deux étendues puisse être cultivée pendant les prochaines cinquante années, et elles devraient donc être incluses dans la réserve forestière, vu que, de cette manière, elles peuvent être mieux administrées à l'avantage de la contrée environnante.

De plus, on remarquera que la frontière orientale se continue près du chemin de fer, sans cependant le traverser. A l'est du chemin de fer, il y a une grande étendue ("C") qui n'est propre qu'à la sylviculture. Cette étendue, à l'est du chemin de fer, qui se continue jusqu'au lac Winnipégosis, est pratiquement unie, la seule interruption se trouvant au sud-est de l'extrémité méridionale du lac du Cygne, où une rangée de collines peu élevées, connues sous le nom de collines Kettle, court du nord-est au sud-ouest. D'après ce que j'ai appris d'un certain nombre de vieux sauvages qui ont erré dans cette partie de la contrée pendant les quatre ou cinq dernières "décades", il semble qu'elle se compose principalement de "muskegs". Les nombreux petits cours d'eau, qui traversent le chemin de fer et coulent vers l'est, se perdent dans le muskeg, les grandes rivières seules conservent l'apparence d'un cours d'eau. Autour du lac du Cygne, le long de la rivière aux Battures, sur les rives de la baie Dawson et de la baie du Pélican, et sur la rive orientale du lac Winnipegosis, en descendant jusqu'à la baie au Canard, il y a une bande de terre sèche, dont la largeur varie d'un demi-mille à trois milles. Le reste est du "muskeg", avec environ vingt-cinq pour cent de hauteurs sablonneuses. Les hauteurs sont garnies, en grande partie, de pins gris, de peupliers et d'épinettes de vingt-cinq ans. Les seuls arbres qui croissent dans le "muskeg", sont l'épinette noire et le tamarac, qui dépassent rarement six pouces de diamètre. De l'embouchure de la rivière Boisée, au sud, sur un certain parcours, et au-delà de la rivière du Cygne, il y a une étendue considérable de bonne terre à foin.

La seule manière pratique dont on puisse utiliser cette étendue est la sylviculture. Par chemin de fer et par eau, on peut atteindre un marché pour la vente du bois, et par suite de sa situation particulière, le danger du feu peut être réduit au minimum. Je suggérerais donc qu'une borne fut placée entre la rivière aux Bouleaux, sur le chemin de fer, et le lac Winnipégosis, et que l'étendue située au nord de cette ligne, jusqu'à la baie Dawson, la rivière Red-Deer, et le lac Red-Deer, soit mise en réserve forestière.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Sur les montagnes du Porc-Epic, le feu a causé des dommages considérables aux arbres. Il y a environ vingt-cinq ans, des incendies considérables ont dû ravager la forêt, et n'ont laissé qu'une petite quantité du bois qui s'y trouvait. Sur cette étendue brûlée, le pin gris et le peuplier ont bientôt apparu, l'épinette venant un peu plus tard, à l'ombre des peupliers. En certains cas, le sol, brûlé une deuxième et une troisième fois, est dépouillé de toute végétation qui prend plusieurs âges pour se reproduire, et, comme résultat, l'on voit une région toute dépouillée d'arbres. L'incendie le plus récent est celui de ce printemps, alors que près de 150 milles carrés ont été dévastés; une partie de cette étendue contenait une jeune végétation de peupliers et de pins gris de vingt à vingt-cinq ans, et une partie des épinettes et des peupliers parvenus à leur pleine croissance. Cet incendie a été arrêté par les pluies abondantes et la tempête de neige du 28 au 29 mai. Trois mois seulement après l'incendie, on a remarqué des signes de la présence du perce-bois de l'épinette dans l'étendue d'épinettes ravagée par le feu.

Il y a quatre dangers que l'on doit surveiller en essayant de prévenir les incendies, savoir, les chemins de fer, les scieries mécaniques, les colons et les feux de campement; et le plus grand de ces dangers semble être le chemin de fer. Pour organiser une protection suffisante contre l'incendie dans la réserve du Porc-Epic, je recommande de nommer deux gardes-feux et de les obliger à se tenir dans la réserve ou très près de la réserve. Chacun de ces gardes-feux devrait se familiariser complètement

avec tous les sentiers et tous les chemins de ce district, et voir à ce qu'ils soient en parfait état, surtout durant l'été. Les sentiers et les chemins doivent être éclaircis avant la gelée, car lorsqu'on coupe les broussailles d'un sentier au milieu de l'hiver,—la route la plus facile, sur les muskegs et les lacs, étant naturellement choisie,—c'est chose plutôt nuisible qu'utile durant l'été, époque des incendies. Les points d'observation commandant le territoire exposé à l'incendie pourraient être très facilement choisis. Durant la saison sèche, je recommande d'organiser au moins une patrouille quotidienne du chemin de fer, sur vélocipèdes, et les gardes-feux devraient avoir pouvoir absolu, en ce qui concerne l'époque et l'endroit où l'on puisse faire brûler les traverses qui ont été remplacées sur les chemins de fer. Et puis, ils devraient visiter, au moins une fois l'an, les colons éloignés et les mettre sur leurs gardes en ce qui concerne l'usage convenable du feu et leur responsabilité dans le cas où l'incendie se propagerait de leurs établissements.

PÊCHE ET CHASSE.

Dans le lac Cross, nous avons trouvé du brochet et dans le lac du Poisson-Blanc du brochet et du doré.

Il y a beaucoup d'orignaux. Ils visitent beaucoup les sources sulfureuses et salines, qui sont nombreuses dans les déclivités, et, la plupart du temps, des sentiers bien battus rayonnent autour de ces sources comme les rais d'une roue. A cette époque, nous avons aussi rencontré des ours noirs, des loups des bois, des renards, des cerfs, des castors, des loutres, des lynx et des minks. Cette réserve forestière devrait devenir l'une de nos meilleures étendues mises en réserve pour la chasse.

Respectueusement soumis,

W. J. VANDUSEN,

Sous-inspecteur des réserves forestières.

N° 28.

RAPPORT DE FRANK M. BEARD.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA SYLVICULTURE,
OTTAWA, 15 septembre 1911.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la sylviculture,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, et la carte correspondante sur les travaux exécutés, pendant la saison de 1911, par le parti d'arpentage de la Baie-d'Hudson, de la division de la sylviculture du Dominion.

Conformément à vos instructions, j'ai quitté Selkirk le 24 juin 1911, sur le steamer *Wolverine*, accompagné de deux hommes, et je suis arrivé à Warren's-Landing le 26 juin, et à Norway-House le même jour. Comme le canot que j'avais apporté ne pouvait nous servir sur les lacs que nous devions rencontrer, je demandai à la Compagnie de la Baie-d'Hudson de m'en passer un plus grand à cet endroit. M. Blackford, garde-feu de ce poste, eut la bonté de me procurer deux hommes pour me servir de guides jusqu'au lac Cross.

Nous quittâmes Norway-House le 27 juin, voyageant par la branche est de la rivière Nelson, et atteignîmes le lac Cross le 2 juillet. Nous pûmes nous procurer un guide à ce poste et quitter cet endroit le 3 juillet, pour nous diriger vers le lac Fendu, où nous arrivâmes le 7 juillet.

Un des hommes qui nous avaient accompagnés jusqu'à ce poste retourna à Norway-House: il se plaignait d'être trop malade pour voyager plus loin. A cet endroit, M. H. B. Blount, suivant les instructions qui lui avaient été données, nous attendait avec des provisions, un cuisinier et deux canotiers. Conformément à vos instructions, je consultai M. J. T. Whyte (maintenant décédé), qui restait à ce poste en qualité de garde-feu, au sujet de l'inspection qu'il avait faite du bois l'été précédent. Il m'apprit qu'il avait fait l'inspection du territoire s'étendant des rapides du Manitou jusqu'au lac Buttneau, distance d'environ soixante-dix milles par chemin de fer, et qu'il avait envoyé son rapport et ses cartes au ministère, qui les avait reçus.

Après quelques difficultés, nous pûmes engager trois canotiers sauvages pour nous aider jusqu'à York-Factory. Comme nous avions projeté de revenir par la rivière Hayes, il nous fallait avoir un canot de plus jusqu'à la baie, pour assurer le retour des sauvages du lac Fendu.

Le parti se composait du personnel suivant: M. Wilkins, cuisinier; MM. Swanson et McLean, canotiers; M. H. B. Blount, quatre sauvages et moi-même. Avec trois canots, nous quittions le lac Fendu, le 11 juillet, voyageant par la rivière Nelson, jusqu'à l'embouchure de la rivière Buttneau, pour remonter cette rivière et arriver dans un petit lac. Rendus à la rivière Kettle, nous fîmes du portage et la remontâmes ainsi jusqu'au lac Kettle; c'est à cet endroit que M. Whyte nous quitta. Nous inspectâmes le bois le long de la route projetée du chemin de fer de la Baie-d'Hudson jusqu'à la baie. Trouvant le bois de faible valeur commerciale, nous pûmes inspecter ce territoire dans une période de temps beaucoup plus courte que nous l'avions prévue. Du lac Kettle nous descendîmes le cours de la rivière Kettle jusqu'à la rivière Nelson, et, par la rivière Nelson, jusqu'à la baie d'Hudson, en inspectant le bois sur plusieurs lignes de circuit en arrière jusqu'à la ligne de chemin de fer, là où la chose était possible. Aux endroits où la ligne de chemin de fer se continue le plus loin au sud de la rivière et où l'espace intermédiaire était couvert de muskegs profonds, impossibles à traverser pendant les mois d'été, j'ai consulté le personnel du parti d'arpentage du chemin de fer, qui traçait la ligne de la Baie jusqu'aux rapides du Manitou, et j'ai pu ainsi obtenir les renseignements nécessaires au sujet des essences forestières de cette région, sur trente milles le long de la ligne projetée de chemin de fer, en aval de la rivière Angling.

Parvenus à York-Factory, le 26 juillet, nous réparâmes nos canots et pûmes, après quelque difficulté, nous procurer un guide pour nous conduire jusqu'à Norway-House. De York-Factory nous renvoyâmes un canot à Lac-Fendu, avec trois sauvages.

Le parti, qui se composait alors de sept hommes, quitta York-Factory le 27 juillet, voyageant par la rivière Hayes jusqu'à la rivière Echemamish puis la rivière Nelson, pour arriver à Norway-House le 21 août. Le 25 août nous partîmes pour Warren's-Landing sur le steamer *Highlander,* et le 27 nous quittions ce dernier endroit sur le steamer *Wolverine,* pour arriver à Selkirk le 1er septembre 1911, ce qui fait une distance de 1,000 milles, parcourue en canot de Norway-House à la baie d'Hudson, aller et retour.

OBJET DE L'EXPLORATION.

Le principal objet de l'arpentage était de faire l'inspection de la contrée qui se trouve près de la voie projetée du chemin de fer de la Baie-d'Hudson, entre le lac Buttneau et la baie d'Hudson. L'inspection consistait à localiser et à évaluer le bois marchand que l'on pourrait utiliser comme traverses pour la construction du chemin de fer projeté, et trouvé dans un rayon de dix milles de la ligne du chemin de fer,

sauf les rivières dans lesquelles ce bois pourrait être descendu jusqu'à la ligne. Lorsque le bois n'était pas du bois marchand, j'en ai fait l'inspection en notant seulement l'essence et l'état de la forêt.

J'ai soigneusement noté les méthodes les plus convenables que l'on pût choisir pour la protection contre le feu.

MÉTHODES SUIVIES.

A partir de points le long du cours de la rivière, à des intervalles de huit à dix milles, j'ai parcouru des lignes de circuit vers la voie de chemin de fer lorsque la chose était possible, et je me suis rendu jusqu'à la ligne projetée. Je me suis aussi servi des cours d'eau pour localiser les essences. Des endroits avantageux, telles les élévations de terrain et les cîmes des arbres, les lunettes d'opproche m'ont été d'une grande utilité pour examiner et localiser les essences forestières. J'ai considéré comme n'ayant pas de valeur marchande les arbres au-dessous de huit pouces de diamètre, à hauteur de poitrine. J'ai fait l'inspection du territoire ne contenant pas de bois de valeur commerciale, où croissaient des arbres ayant un diamètre inférieur à huit pouces, et j'ai donné une description des essences, des espèces et des conditions les plus communes.

CONDITIONS CLIMATÉRIQUES.

Les informations obtenues des habitants de la contrée indiquent que ce district a traversé une saison exceptionnelle. Pendant le mois de juillet et le mois d'août, il a plu continuellement, et des vents élevés, venant du nord-est, n'ont pas cessé la plupart du temps. La température a varié de 40° à 50° F., climat très peu propice pour la production du bois marchand. Il a gelé le 28 août.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA CONTRÉE

Topographie.—L'élévation du lac Fendu est rigoureusement de 470 pieds au-dessus du niveau de la mer, ce qui donne une pente de 37·6 pouces pour chaque mille de parcours entre le lac Fendu et la baie d'Hudson, distance de 150 milles. La pente entre le lac Fendu et l'embouchure de la rivière Limestone (tributaire de la rivière Nelson) est de 420 pieds, ou 50·4 pouces pour chaque mille de parcours, sur une distance de 100 milles. Cela indique que la pente entre le lac Fendu et la rivière Limestone est très abrupte, et, en aval de la rivière Limestone jusqu'à la baie d'Hudson, la pente est très légère, la descente étant de 50 pieds pour 50 milles.

La surface de l'étendue totale parcourue est très légèrement ondulée, presque de niveau. Le territoire entourant le lac Fendu se compose d'étendues d'affleurements de roches granitiques, abaissés au niveau général de la contrée par les glaciers de la période glaciaire. En bas du lac Fendu, la contrée est pratiquement de niveau, avec une légère élévation vers le nord.

Ecoulement des eaux.—Les lignes de partage des eaux entre le cours des rivières sont très peu élevées aux alentours du lac Fendu, et il n'est pas rare de trouver un muskeg situé sur les lignes de partage. Il y a une légère déclivité vers la baie, et il y a des ondulations à l'est et à l'ouest, de sorte qu'il n'y a pas d'égouttement des eaux, sauf par la rivière Nelson, en descendant vers la baie. Il y a quelques cours d'eau le long des bords de la rivière, mais, comme la rivière Nelson, ils sont profondément enfoncés entre les tranchées en muraille, quelquefois de quatre-vingts pieds de hauteur, aussi escarpés que le permet l'argile caillouteuse, et cela comporte un angle de soixante degrés pour cette hauteur. Après être parvenu au sommet de ces rives, on constate que le marécage est très profond, et à vingt pieds en arrière du bord du cours d'eau on découvrira un muskeg, ce qui indique que l'égouttement des eaux est très faible. La contrée est couverte de muskegs, mais il y a quelques lacs considérables, fait qui

démontre que l'écoulement des eaux, dans cette région, est de date comporativement récente.

DESCRIPTION DE LA FORÊT PARCOURUE.

District de la rivière Kettle.—La voie de chemin de fer pénètre dans cette partie entre les lacs Kettle et Buttneau; elle suit la rivière Buttneau huit milles, traverse la rivière Kettle à environ douze milles de son embouchure, et de là suit cette rivière sur le côté sud dans une direction nord-est.

Le territoire entourant le lac Kettle et le lac Buttneau a été récemment ravagé par le feu: la contrée a l'aspect le plus triste possible. Cela se continue ainsi sur le côté nord de la rivière jusqu'aux bords de la Nelson, et de même sur presque toute l'étendue de la contrée entre le lac Kettle et l'embouchure de la rivière du même nom. Du côté sud de la rivière, près du lac, un incendie, de date éloignée, a ravagé la contrée, ne laissant qu'une très pauvre végétation. Au nord-est, cet espace ressemble plutôt à un perchis, et, vers l'embouchure de la rivière Kettle, il reprend l'apparence d'un vieux brûlé. Une chaîne de collines peu élevées partage l'écoulement des eaux des rivières Buttneau et Kettle. Au sommet de cette rangée de collines, le pin gris est l'essence qui domine. Sur les versants, le tamarac se mêle à l'épinette noire. Au nord de la rivière, le versant est de pente peu rapide et se prolonge en arrière sur plusieurs milles. L'épinette noire est l'essence qui domine; on y trouve, avec cette dernière espèce, un peu de tamarac.

Le seul bois marchand que j'aie découvert dans ce district se trouve le long des bords de la rivière Kettle, en petits groupes situés sur des surfaces planes aux tournants de la rivière.

Il y a 7,000 traverses d'épinette de première et de seconde qualités, 6,000 de première qualité, et assez de bois de la classe de 12 pouces et 14 pouces de diamètre pour la construction du pont temporaire sur la rivière Kettle.

Ce bois peut être transporté au chemin de fer par la rivière Kettle. La meilleure méthode d'enlever ce bois sera de le faire couper par l'entrepreneur du chemin de fer, lorsque le chemin sera construit dans la forêt. Un petit entrepreneur ne s'en chargerait pas pour les raisons suivantes:—

1. Parce que le bois est trop épais;
2. Parce que la base d'approvisionnement est trop éloignée, ce qui ferait trop augmenter le coût du transport;
3. Parce que la quantité de bois est trop petite pour assurer un profit.

De la rivière Kettle à la rivière Angling.—Ce district s'égoutte par un petit cours d'eau, ce qui indique que la pente vers la rivière est très légère. Le bois a été presque tout brûlé les années précédentes. Sur certains espaces, il pousse actuellement une végétation rabougrie d'épinettes dont le diamètre varie de trois à quatre pouces. La plus grande partie du territoire, surtout en arrière de la rivière, sur deux ou trois milles, est couverte de muskegs. Il n'y a aucun lac considérable dans le district, et il en est de même dans toute cette étendue jusqu'à la baie. Un des traits caractéristiques de l'épinette noire est qu'elle atteint sa croissance la plus considérable le long des cours d'eau et des lacs. C'est donc une des raisons qui font que la couverture de la forêt n'atteint pas les dimensions du bois marchand.

Rivière Angling.—Le nom de cette rivière est bien choisi, car son cours est très tortueux. Les rives, qui sont en argile verte, ont une hauteur de quarante à cinquante pieds. Près des surfaces planes qui longent le cours d'eau et qui sont causées par le dépôt des hautes eaux, l'épinette atteint un diamètre de 8 à 12 pouces, à hauteur de poitrine, et on en évalue la quantité à 4,500 traverses. Le bois qui croit en arrière de la rivière est une végétation de buissons et de broussailles.

La coupe de ces traverses ne serait profitable ni à un entrepreneur de chemin de fer ni à un sous-entrepreneur, pour les raisons suivantes:—

1. Parce que les provisions ne peuvent être transportées que sur la glace, ce qui augmenterait les dépenses, la rivière Angling n'étant pas navigable;

2. Parce qu'on ne peut se servir de cette rivière pour le transport des traverses à l'endroit de la construction;

3. Parce que la quantité de bois est trop limitée.

De la rivière Angling à la baie d'Hudson.—Le seul bois de commerce que l'on trouve dans ce district se rencontre en petits groupes disséminés ici et là le long des bords de la rivière Nelson, et on en évalue la quantité à 1,400 traverses. On pourrait utiliser le bois de ce district en le faisant flotter puis descendre par la rivière Nelson jusqu'à son embouchure, mais la quantité en est si limitée que cela payerait peu si on en faisait l'essai.

La ligne de chemin de fer suit la rivière dans une direction nord-est jusqu'à la baie d'Hudson, et se trouve placée à une distance du bord sud de la rivière variant de dix à quinze milles.

Le territoire immédiatement en aval de la rivière Angling est couvert d'une végétation bien fournie d'épinette noire, dont le diamètre varie de quatre à six pouces, les grands arbres se trouvant le long du cours d'eau. Le perchis (*pole-type*) s'étend aussi loin que l'endroit traversé par notre ligne, à six ou huit milles, et continue en bas de la rivière sur quinze ou vingt milles, puis se change ensuite en vieux brûlé. Cette étendue a été repeuplée par une végétation languissante d'épinette noire et de tamarac, le tamarac se trouvant mêlé à l'épinette noire sur les étendues de demi-muskeg. Plus loin, en bas, vers la baie d'Hudson, ce genre se change en perchis qui se compose presque partout d'épinette noire, y compris les muskegs. Ce genre soutient favorablement la comparaison avec le genre alpin, tel qu'on en trouve dans les grandes élévations. Sur les sommets élevés, les conditions deviennent défavorables à la croissance des arbres, car il n'y a que les essences les plus vigoureuses qui puissent résister à la température de l'hiver, au-dessus du manteau de neige et des gelées qui se produisent presque chaque mois de l'année. Le sol humide de cette région sub-arctique, gelé pendant la plus grande partie de l'année, et le sol peu épais des sommets alpins, produisent des arbres de forme rabougrie et de petit diamètre. Ce genre se continue jusqu'à la ligne de l'eau, à Beacon-Point.

L'étendue qui longe la baie d'Hudson étant très basse, a été couverte d'eau pendant l'été dernier.

RÉSUMÉ CONCERNANT LE BOIS.

Rivière Kettle	6,000	traverses.
Rivière Angling	4,500	"
Rivière Nelson	1,400	"
Total	11,900	"

Cela démontre qu'il faudra importer les traverses pour cette partie du chemin de fer projeté.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA FORÊT.

Voûte de la forêt.—L'épinette noire est l'essence dominante, mêlée au tamarac et aux étendues de demi-muskeg. On trouve du tremble et du pin gris mêlés à l'épinette sur les collines et le long des cours d'eau.

L'épinette noire est, dans le principe, un arbre des terrains marécageux; c'est l'essence des régions froides et des muskegs faiblement égouttés, un arbre typique

pour cette.contrée. On la trouve en groupes sans mélange et compacts, composés d'arbres de petit diamètre et rabougris.

Dans cette région, le pin gris et le tremble se rencontrent sur des étendues très limitées et en petites quantités. Cette essence disparaît complètement à 100 milles de la baie d'Hudson.

Couverture de la forêt.—L'aune constitue la principale végétation d'arbustes dans la forêt d'épinette, sur des étendues limitées. On trouve le saule noir, en dessous de l'épinette, sur les terrains bien égouttés, le long des cours d'eau.

" Plancher " (floor) de la forêt.—Le thé du Labrador est distribué dans toute la région; il croît en masses compactes mêlées à la mousse, état de chose le plus propice possible à la propagation des incendies pendant une saison sèche, et pour développer les muskegs pendant une saison humide.

Compacité.—Dans les forêts d'épinette et de tamarac, la moyenne de densité est de six.

La densité signifie le nombre d'arbres que l'on trouve dans un espace donné. Plus le nombre d'arbres croissant dans un espace est grand, plus la rivalité pour obtenir les deux éléments principaux nécessaires à la croissance, et qui sont le sol et la lumière, sera intense.

La voûte de la forêt, comme je l'ai dit précédemment, se compose surtout d'épinettes, et presque entièrement d'arbres qui sont tous du même âge par suite des incendies répétés.

Dans ces conditions, naturellement, la rivalité sera très vive, car le besoin de lumière et d'espace sera le même. Les épinettes, étant des arbres à racines latérales, ont non seulement à lutter entre elles afin d'obtenir la nourriture qu'il leur faut pour vivre, mais elles doivent lutter aussi avec les plantes annuelles pour obtenir ces éléments.

La rivalité si grande entre les arbres—par suite de la densité de leur croissance et de la lutte que leur font les plantes annuelles, puis de la quantité restreinte de nourriture qu'ils peuvent puiser lorsqu'ils poussent dans les muskegs—explique en grande partie la végétation faible et rabougrie de cette région.

La densité dans un groupe d'arbres tend à diriger leur croissance vers le ciel et la lumière, ce qui a pour effet de dépouiller le tronc de ses branches latérales et de le rendre long et droit, et, en définitive, de détruire les plus faibles espèces et de partager la forêt en deux classes, celle des " dominants " et celle des " dominés ". Cette théorie se réalise parfaitement lorsque les conditions du sol favorisent la continuation de cette croissance en hauteur.

Mais l'épinette noire est une espèce très tolérante, son tronc ne se dépouille pas facilement des branches: elle croît lentement, parce que le sol et les conditions climatériques lui sont défavorables. Ainsi, nous constatons qu'après cent années de croissance, le développement d'une forêt se fait partout à peu près également, car, alors, la distinction entre " dominants " et " dominés " n'existe pas; en conséquence, ces arbres sont peu élevés, leur diamètre est, en général, peu considérable et leur tronc est couvert de branches.

Reproduction.—Après un feu, le repeuplement se fait très lentement, par suite de l'épaisseur de la mousse et des feux répétés du sol.

Après l'incendie, il n'y a pas d'espèces primitives, telles que le peuplier et le bouleau, pour repeupler une ancienne forêt, comme le font ces espèces dans la plupart des régions au sud de la baie d'Hudson. L'épinette noire ne produit pas de graine en abondance, bien qu'elle en produise ordinairement une certaine quantité chaque année. Les années de production particulièrement abondantes de graine se rencontrent à des intervalles éloignés et irréguliers, et, par suite, après un feu, le sol est stérile pendant plusieurs années, car il faut que l'épinette se reproduise sur les étendues dénudées.

Vitesse de croissance.—Sa croissance se fait très lentement, par suite de la destruction ou des conditions défavorables. Cependant, lorsque les conditions sont favorables, en ce qui concerne le sol, l'humidité et la lumière, l'épinette atteint un bon diamètre.

J'ai fait un examen de troncs d'épinette noire en deux endroits donnés différents; le premier a été fait sur une étendue bien égouttée, le long de la rivière Kettle, où le sol était poreux. J'ai constaté que les arbres de 5 pouces à 6 pouces de diamètre et de 40 à 50 pieds de hauteur étaient âgés de 110 ans.

Le second examen d'épinette a été fait dans un endroit marécageux, où le sol n'était pas poreux. J'ai constaté que les arbres de 3 à 4 pouces de diamètre et de 20 à 40 pieds de hauteur avaient 100 ans. Cela démontre que, dans des circonstances favorables, l'épinette noire atteindra de belles dimensions. Je n'ai pas examiné la vitesse de croissance pour les autres espèces, car elles forment une très petite proportion de la forêt.

Sol.—Le sous-sol de cette région ressemble beaucoup à l'argile que l'on trouve dans l'Ontario. Pour avoir une juste idiée du sol, j'ai fait des sondages à trois endroits différents. J'ai fait le premier sur une colline peu élevée située près de la rivière Kettle. La mousse, qui croissait encore, avait six pouces de profondeur et était humide; la mousse en état de décomposition atteint une profondeur de huit pouces, après quoi elle fait place à une argile sablonneuse et humide.

J'ai fait le deuxième sondage dans un muskeg de la même étendue: la mousse en état de croissance y atteint une profondeur de huit pouces, humide; la mousse en état de décomposition et saturée d'eau atteint, en moyenne, une profondeur de dix pouces, puis elle fait place à une argile non poreuse.

J'ai fait le troisième sondage à cinquante milles de la baie d'Hudson, dans un muskeg, ce qui est une situation caractéristique pour cette région. La mousse en état de croissance a, en moyenne, une profondeur de dix pouces, humide; la mousse en état de décomposition atteint, en moyenne, une profondeur de onze pouces et est saturée d'eau, et le sous-sol se compose d'argile non poreuse.

J'ai découvert de la glace en plusieurs endroits, généralement dans la mousse profonde et froide, dans un rayon de cinquante milles de la baie d'Hudson.

Pour avoir un habitat qui favorisât la croissance des arbres, il faudrait égoutter les muskegs de l'eau stagnante que l'on y trouve, et brûler les couches profondes de mousse, et l'on aurait un sol minéral propre à la germination des graines. Les muskegs couvrent une étendue de plusieurs mille milles carrés, et l'égouttement de ces étendues serait un projet d'une envergure considérable.

Conditions climatériques de la forêt.—L'épinette peut souffrir des dommages sérieux, comme on l'a vu pendant la saison de 1910-11. Par suite des changements brusques de température, particuliers à cette région, des quantités considérables d'épinette ont été détruites dans le territoire que j'ai inspecté. La seule explication à donner de cette destruction semble résider dans les conditions climatériques. Une vague soudaine de froid a gelé la mousse, puis une neige abondante est tombée. Après ce phénomène, une période de chaleur a provoqué l'activité dans la cîme des arbres, mais, comme ils ne pouvaient tirer du sol l'humidité nécessaire à la transpiration, les aiguilles ont séché et les arbres sont morts.

PRODUITS DE LA FORÊT.

Bois de chauffage.—La forêt couvre des milliers d'acres de cette région, de fait, toute la contrée, qui s'étend de la baie d'Hudson à la frontière forestière des régions arctiques, est en forêt, sauf dans les endroits où le sol a été dépouillé de végétation par des feux répétés. La quantité de bois de chauffage qu'on peut en tirer est énorme,

mais par suite de son éloignement de toute vie civilisée sa valeur commerciale est peu élevée.

Poteaux de clôture.—Une bonne partie du bois de cette région ferait des poteaux de clôture durables. Les arbres croissent avec une grande lenteur, et la forêt se compose presqu'entièrement d'arbres croissant pendant l'été. Il y a deux périodes séparées de croissance annuelle, celle du printemps et celle de l'été. Le bois formé pendant la première partie de la saison est peu pesant et de texture tendre. La partie extérieure et plus sombre est appelé bois d'été de l'anneau. Cette dernière partie est très dure et très solide, et c'est elle qui détermine le poids et la durée du bois.

Bois de pulpe.—L'épinette noire, comme je l'ai dit déjà, est une espèce très tolérante, elle ne se dépouille pas bien de ses branches latérales, et à chaque branche du tronc correspond un nœud dans le bois. Si à cela l'on ajoute le fait que la végétation d'été de l'épinette produit, en grande partie, du bois dur, on voit que cette espèce n'est pas la matière qu'il faut pour le bois de pulpe. Les arbres qui croissent dans les plaines bien égouttées, le long des cours d'eau, devraient faire du bon bois de pulpe. mais, comme ce genre de terrain constitue une très petite partie de la région, sa couverture de forêt ne peut être classée comme appartenant au genre dit bois de pulpe.

CONCLUSIONS CONCERNANT LES CONDITIONS DU BOIS.

1. *Pourquoi la forêt ne produit-elle pas de bois de commerce.*—Les conditions climatériques sont contraires à la production du bois de commerce.

2. Le sol et le muskeg sont impropres à la production de ce bois.

3. La densité de la croissance des arbres est trop grande pour la somme de nourriture nécessaire.

4. Les incendies répétés ne permettront pas l'établissement d'une couverture de la forêt.

A quoi sert la couverture de la forêt.—La couverture de la forêt contribue à protéger la quantité d'eau qui alimente la rivière Nelson.

La couverture de la forêt est de nature à protéger les animaux à fourrure et le gibier.

Problème de la sylviculture.—La solution consiste à égoutter la région de manière que l'épinette noire se trouve dans les conditions voulues pour produire du bois marchand.

FEUX.

Les conditions dans lesquelles se trouve ce district peuvent se décrire comme suit:—

C'est une région pratiquement inhabitée, les seuls moyens de transport étant les cours d'eau, car il n'y a ni sentiers ni chemins. Les seuls moyens de communication sont les bateaux d'York, qui transportent les provisions de Norway-House aux postes éloignés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Pendant les mois d'été, les sauvages amènent leurs familles loin des terrains de chasse et se réunissent en bandes, aux alentours des postes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. A ces époques, il y a environ 350 sauvages au Lac-Fendu et 300 à York-Factory.

On se sert très peu de la route de la rivière Nelson entre le lac Fendu et la baie d'Hudson, car il n'y a eu qu'un autre parti, outre le nôtre, sur cette route pendant la saison de 1911. Cela s'explique par le grand danger auquel on expose sa vie en franchissant la suite continue de rapides dans une rivière aussi grande et aussi périlleuse que la rivière Nelson. Pendant l'hiver, cette contrée est traversée par les trappeurs

sauvages, alors qu'il est impossible de faire des feux. Nous avons trouvé le bois, du côté nord de la rivière Nelson, brûlé sur une étendue plus considérable que ne l'est le côté sud. La route des canots, dans cette rivière, suit le côté nord, sur la plus grande partie du parcours, de sorte qu'on peut présumer que tous les incendies qui éclatent le long de cette route, aux endroits de campement et aux portages, sont dus à la négligence de ceux qui y passent. Lorsque l'on songe que cet état de choses existe depuis des années et qu'on laisse les feux s'éteindre eux-mêmes, on est peu surpris de constater toute absence de bois de commerce le long des rives de ce cours d'eau.

Une autre des causes importantes qui font éclater les incendies, surtout sur le coté sud de la rivière, où il n'y a pratiquement pas de trafic pendant les mois d'été, est la fréquence des orages électriques, car nous avons plusieurs fois rencontré des arbres qui avaient été frappés par la foudre, les années précédentes, et qui ont provoqué plusieurs incendies considérabless.

Les forêts d'épinette sont particulièrement exposées au danger du feu pendant les saisons sèches. Les arbres sont tous petits, se composent d'espèces de conifères, et ils poussent en groupes compacts, ce qui constitue un ensemble de circonstances bien propre à provoquer des incendies. La moitié inférieure de chaque arbre est facilement enflammable, car elle est couverte de petites branches sèches et de mousse.

Les racines latérales des épinettes constituent une pauvre fondation pour supporter l'arbre profondément enfoncé dans la mousse. Quand un incendie ravage une forêt d'épinettes noires, s'il ne la détruit pas complètement, il brûle la mousse qui couvrait les racines et laisse les arbres sans support, les détruit en grillant le feuillage et détériorant le cambium, et établit un ensemble de circonstances idéal pour provoquer la chute des arbres par le vent, surtout dans ce district, où la topographie uniforme donne libre accès aux ouragans impétueux qui viennent de la baie d'Hudson.

Protection.—Sur les grandes étendues de muskeg, la croissance est peu rapide, et, actuellement, la couverture de la forêt a peu de valeur au point de vue commercial, mais on devrait la protéger, lorsque la chose est praticable, afin de conserver la forêt actuel, et, par suite, le gibier et les animaux à fourrure. On devrait aussi protéger les eaux qui s'égouttent dans la rivière Nelson, en conservant la couverture de la forêt.

Dans le présent état de choses, il y a plusieurs difficultés qui empêchent de protéger cette région, parce que:—

1. Vu qu'il n'y a ni sentiers ni chemins, on ne peut organiser économiquement de patrouille pour surveiller la contrée jusqu'aux cours d'eau.
2. On ne peut voyager avec sécurité sur la route à canot, entre le lac Fendu et la baie d'Hudson, surtout si l'homme qui conduit le canot est sans expérience.
3. Un garde-feu serait peu utile dans une immense contrée sauvage et inhabitée, comme l'est celle qui nous occupe, et sans aide, comme il le serait, pour combattre les incendies.

Le feu est un malheur, sans nécessité aucune, et on peut le prévenir en faisant usage de prudence et de jugement pendant la saison dangereuse. Le meilleur préservatif contre le feu est la surveillance de la part de tous ceux qui voyagent dans la forêt, ils doivent prendre garde que les incendies ne s'allument.

Si le garde-feu du lac Fendu pouvait inculquer ces principes dans l'esprit de tous ceux qui voyagent sur la rivière Nelson, en aval du lac Fendu, je crois qu'il assurerait une protection aussi complète qu'on peut l'espérer dans le présent état de choses.

Lorsque se fera la construction du chemin de fer, le territoire devrait être divisé en districts, et un chef de patrouille devrait être placé dans chaque district.

Notre parti a affiché des avis concernant le feu, en langue anglaise et en langue sauvage, à tous les portages et à tous les endroits de campement.

ENNEMIS DE LA FORÊT.

1. Actuellement, le feu est le plus grand agent destructeur de cette contrée, car on ne possède aucun moyen économique de protection.

2. Les hautes eaux, qui transportent la glace le printemps, causent des dommages considérables au seul bois de commerce qui existe dans la contrée, et que l'on trouve toujours dans les endroits bien égouttés qui longent les cours d'eau.

3. Les conditions climatériques contraires nuisent à la croissance des arbres. Nous n'avons pas trouvé de bois détruit par les insectes dans ce district. Cela est probablement dû à la brièveté de la saison, qui ne permet pas aux insectes de passer par toutes les phases de leur développement.

Il est intéressant de remarquer que l'on a découvert la tenthrédine du mélèze à une distance de 200 milles en amont de la baie d'Hudson, sur la rivière Hayes, elle est bien établie dans ce district, et y cause des dommages considérables.

CLIMAT ET PRODUITS NATURELS.

Les pommes de terre, les radis, la laitue et les oignons ont été cultivés au Lac-Fendu, mais ils étaient d'une qualité très médiocre, car la culture était insuffisante pour produire une croissance rapide, et la température était contraire à la production d'une bonne récolte.

Il n'y a aucun doute, cependant, qu'en prenant les soins voulus, les légumes pourraient être cultivés avec profit. Bien que la saison de culture soit courte et ne comprenne qu'une période de trois à quatre mois et demi, les journées sont longues, le soleil est très chaud, et les pluies très abondantes, beaucoup trop, en vérité, pendant la saison, pour la croissance des plantes, mais on me dit que les saisons sèches ne sont pas rares, et de plus, le fait que le feu a détruit de grandes étendues de la contrée tend à prouver cette affirmation.

L'agent de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à York Factory, m'a déclaré avoir essayé de cultiver des légumes, mais n'avoir pas réussi dans son essai. D'après ce que je sais, on n'a pas encore cultivé de grain dans cette région.

L'effet que produit la grande nappe d'eau de la baie d'Hudson sur la température de la contrée environnante, en été et en hiver, est de la rendre bien moins excessive; elle rend les étés plus froids et les hivers plus doux. Aux alentours de la baie, le temps est brumeux et le soleil a peu de chance de contribuer à le croisance des plantes. La température moyenne de l'été, dans un rayon de 100 milles de la baie, ne sera pas aussi élevée qu'elle ne l'est en arrière.

RESSOURCES NATURELLES.

Dépots de minerais.—D'après les instructions que nous avons pu faire, nous avons trouvé des traces de cuivre, de fer et de mica. Du lac Fendu à la rivière Limestone, le roc est formé de granit; en bas de ce point, jusqu'à la baie, il se change en pierre calcaire. Lorsque le chemin de fer sera rendu à cet endroit, il n'y a pas de doute que l'extraction du granit pour la construction, dans les plaines, ne devienne une industrie payante.

Forces hydrauliques.—Du lac Fendu à l'endroit où se fait sentir la marée, distance d'environ 140 milles par la rivière, il y a une chute de 470 pieds. La vitesse du courant dans les rapides est, en moyenne, de sept milles à l'heure, les rapides étant distribués également entre le lac Fendu et la rivière Limestone. Le lit de la rivière est formé de granit solide, et les rives ont une hauteur variant de 20 à 80 pieds entre ces deux points, ce qui constitue les conditions les plus favorables qu'on

puisse rêver pour la production de la force motrice nécessaire aux manufactures, telles que pulperies, moulins à farine, etc.

Chasse et pêche.—La plus grande partie de l'étendue que j'ai inspectée se prête bien à la reproduction du gros gibier, tel que le cerf, l'orignal et le caribou, et elle deviendra, sans doute, le paradis des chasseurs.

Les animaux à fourrure, tels que le mink, la loutre, le pékan et le rat musqué, y abondent. Nous avons vu plusieurs phoques le long des rives de la baie d'Hudson, et un grand nombre de marsouins. Quand le chemin de fer aura été construit, l'industrie de la pêche à la baleine pourra se développer.

Pêcheries.—Les poissons que l'on prend dans les rivières et les lacs sont l'esturgeon, la truite, le doré, le brochet, les sucets et le poisson blanc.

ESSENCES D'ARBRES.

1. *Picea mariana* (Epinette noire).
2. *Larix americana* (Tamarac).
3. *Pinus Banksiana* (Pin gris).
4. *Populus tremuloides* (Tremble).
5. *Salix lucida* (Saule).
6. *Alnus tenuifolia* (Aune).

Respectueusement soumis,

FRANK BEARD,
Sous-inspecteur des réserves forestières.

N° 29.

RAPPORT DE J. W. CURRY.

MINISTRE DE L'INTERIEUR,
DIVISION DES FORÊTS,
OTTAWA, 1er avril 1911.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—Ayant reçu de vous toutes les instructions nécessaires pour faire un examen du bois de pulpe dans le bassin de drainage des eaux du lac Gull-Rock et du lac à la Truite, des eaux de la rivière Wenasaga et autres se déversant dans le lac Seul, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant:—

Après avoir quitté Ottawa le mardi, 13 juin 1911, je me dirigeai vers Winnipeg, où je suis arrivé le soir du 14; j'y ai rencontré M. Moodie, qui devait me servir d'aide dans mon travail. M. Moodie et moi restâmes à Winnipeg jusqu'au 26 de juin pour engager des hommes, acheter des provisions et attendre nos canots de Peterborough, Ontario. Nous engageâmes deux cuisiniers, mais deux canotiers seulement, car nous pensions qu'il valait mieux attendre d'avoir atteint le lac Seul, où nous pourrions nous procurer quelques sauvages pour conduire nos canots, et qui pourraient nous servir de guides dans la contrée que nous avions à traverser.

Je quittai Winnipeg le 26 de juin, avec M. Moodie, deux cuisiniers et deux canotiers, et j'arrivai à Hudson dans la soirée. J'y rencontrai M. McLean, commissaire des sauvages, qui avait engagé pour nous quatre canotiers sauvages, deux étaient engagés pour les travaux d'été et les deux autres pour nous servir d'aides jusqu'au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, sur le lac Seul. D'Hudson, j'envoyai la plus grande partie de nos provisions au poste du Lac-Seul, par le bateau remorqueur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui voyage entre le Lac Seul et la station d'Hudson, sur le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique. Cela nous permit de nous diriger directement vers le Lac Seul, sans être obligés de faire plus d'un voyage. Avec les canots et le reste de nos hommes, nous nous dirigeâmes vers le nord, par la route des canots, jusqu'au poste du Lac-Seul, qui se trouve à environ vingt milles d'Hudson.

Arrivés à ce poste à deux heures, le 30 de juin, nous y campâmes, puis nous mîmes nos provisions en ordre pour les emmagasiner dans l'entrepôt de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

C'est de cet endroit que nos travaux d'exploration devaient commencer. Après avoir obtenu, des employés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, autant de renseignements que possible au sujet de la contrée que nous devions traverser, nous divisâmes cette partie de la contrée située à l'est du poste du Lac-Seul en deux parties, et commençâmes nos travaux dans cette partie en premier lieu.

Contrée à l'est et au nord du Lac-Seul.

Partis vers l'est, le lundi, 3 juillet, nous voyageâmes ensemble jusqu'à quelques milles de l'embouchure de la rivière Root, qui se jette dans le lac Seul à son extrémité nord-est. M. Moodie remonta directement la rivière Root pour l'inspecter, ainsi que ses tributaires. Avec mon parti, je commençai à remonter un petit cours d'eau appelé la rivière au Pin-gris, qui, venant du nord-ouest, se jette dans le Lac-Seul, à environ cinq ou six milles en aval de la rivière Root. Cette rivière a une longueur de dix-huit à vingt milles, et réunit une suite de sept petits lacs. On y trouve neuf rapides, avec des portages dont la longueur varie de cinq à douze chaînes; ailleurs, sur les deux tiers environ, c'est une rivière au cours lent, profond et paresseux. A partir du lac Rond, qui se trouve un peu plus qu'à mi-chemin en remontant jusqu'à l'embouchure, on peut facilement y faire la descente des billots.

A partir de l'embouchure de la rivière jusqu'à sa source, le bois a été complètement brûlé par un incendie qui a ravagé cette région il y a environ douze ans, à l'exception d'une étendue d'environ six milles carrés, soit 3,840 acres, située sur le côté nord du lac Rond. Cete partie non brûlée s'étend vers le nord sur environ deux milles, et se termine au lac des Iles (le lac des Iles s'écoule vers le nord). A partir de ce point, un brûlé de 1910 s'étend vers le nord, l'est et l'ouest; le feu a parcouru une partie du vieux brûlé, dans la partie supérieure de la rivière au Pin-Gris. Sur l'étendue susmentionnée, la quantité de bois est en moyenne de 850 pieds cubes par acre, ce qui fait un total de 3,264,000 pieds cubes. La forêt se compose de soixante-dix pour cent de pins gris ayant un diamètre moyen de huit pouces, de vingt pour cent d'épinettes ayant un diamètre moyen de sept pouces, et de dix pour cent de peupliers ayant un diamètre moyen de neuf pouces.

J'avais espéré pouvoir traverser par portage la distance entre l'embouchure de cette rivière jusqu'à un autre petit cours d'eau, mais la partie supérieure de la rivière au Pin-Gris était de dimensions trop petites pour qu'on pût y voyager en canot, et je fus obligé de rebrousser chemin. Pendant le voyage de retour, un petit canot a coulé bas et perdu un sac de voyage contenant des cartes, instruments, etc.

La rivière du Cygne se jette dans le Lac-Seul à environ dix milles au nord-ouest de la rivière au Pin-Gris. Les premiers vingt milles de cette rivière sont presque parallèles à la rivière au Pin-Gris, en amont de laquelle elle coule du nord au nord-est.

en remontant la rivière se trouve le lac du Cygne, qui a environ huit milles de longueur et un mille de largeur. A deux milles en amont du lac du Cygne, il y a un autre lac, le lac aux Oies, qui a presque deux milles de longueur. En amont de cet endroit, la rivière vient du nord-est et du nord. On pourrait facilement faire la descente des billots sur la rivière du Cygne, à partir d'en amont du lac aux Oies, mais elle a plusieurs défauts; la partie supérieure est fortement bordée de chaque côté, d'aunes qui pendent au-dessus de l'eau et d'autres petits arbres; de plus, l'eau est très profonde tout près des bords, ce qui rendrait très difficile tout travail fait le long des rives. Les rapides rendraient aussi difficile la descente des billots, tandis que les étendues des lacs seraient la cause d'une dépense plus considérable que celles que pourraient causer les autres obstacles, car on n'y trouve pratiquement pas de courant. Le seul moyen de la traverser avec du bois serait de le faire remorquer par des bateaux à voile ou par d'autres moyens du même genre.

Sur la rive nord de la rivière du Cygne, à partir de son embouchure jusqu'au lac du Cygne, il y a une bande de terre couverte de bois, d'une profondeur de trois quarts de mille en moyenne. Elle contient une étendue d'à peu près dix-neuf milles carrés, soit 12,160 acres, dans laquelle la quantité de bois atteint, en moyenne, 800 pieds cubes par acre, ou à peu près 9,728,000 pieds cubes pour toute l'étendue. La forêt se compose de soixante-dix pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de huit pouces, de quinze pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de sept pouces, de dix pour cent de peupliers, ayant un diamètre moyen de huit pouces, et de cinq pour cent de bouleau blanc ayant un diamètre moyen de six pouces. En arrière de cette bande, en allant vers la rivière au Pin-Gris, la contrée est complètement couverte de muskeg et sans valeur, jusqu'à ce qu'on atteigne le brûlé de la rivière au Pin-Gris.

Du côté de la rivière du Cygne, il y a une bande semblable d'environ vingt milles carrés, soit 12,800 acres, contenant à peu près 10,000,000 de pieds cubes. La forêt est la même que du coté nord de la rivière. Au sud de cette bande, le bois est de qualité inférieure, et la quantité ne s'en élève qu'à environ 500 pieds cubes par acre. Comme cette étendue se trouve près des rives du lac Seul, elle sera calculée lorsque j'évaluerai le bois qui se trouve sur la rive sud de ce lac.

A un mille en amont du lac aux Oies, sur la rivière du Cygne, se trouve une bande de terre couverte de très bon bois. Elle a environ quatre milles de longueur et un demi-mille de largeur; elle a donc une étendue d'à peu près 1,300 acres. La quantité de bois est en moyenne de 750 pieds cubes par acre, soit 975,000 pieds cubes en tout. La forêt se compose de quatre-vingt pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de huit pouces, et de dix pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de huit pouces.

Cela comprend tout le bois de cette division, car, pendant la saison de 1910, un incendie a détruit une immense étendue. Cet incendie, venant de l'ouest, a traversé la rivière du Cygne, juste à l'endroit où elle sort du lac des Cygnes, et s'est dirigé vers l'est jusqu'à la rivière au Pin-Gris et le lac des Iles. (Ce lac se décharge dans la rivière du Cygne en amont du lac aux Oies). Vers le nord, la contrée est brûlée aussi loin qu'on peut l'apercevoir du sommet d'une colline, sur le côté nord du lac du Cygne.

Sur la rivière Root, il n'y a pas de bois, sauf sur quatre petites étendues. Deux de ces étendues se trouvent juste à l'ouest de l'embouchure de la rivière. L'une contient environ 400 acres et une quantité moyenne de 450 pieds cubes par acre, ce qui fait un total de 180,000 pieds cubes, et l'autre contient 150 acres la quantité de bois y étant en moyenne de 300 pieds cubes par acre—soit un total de 45,000 pieds cubes. A environ seize milles en amont, se trouve une autre étendue d'environ 220 acres, contenant une moyenne de 450 pieds cubes par acre, soit un total de 99,000 pieds cubes. A cinq milles en amont de cette étendue, il y en a aussi une autre d'environ 100 acres, dans laquelle la quantité moyenne de bois est de 500 pieds cubes par acre, soit un total de 80,000 pieds cubes.

Tout l'autre bois de commerce,—près de cette rivière et de la rivière au Chien, qui se jette dans la rivière Root, à environ six milles de sa source,— a été brûlé par des incendies qui ont ravagé la contrée, il y a environ dix ou douze ans, et aussi durant l'été de 1910. Ce sont les mêmes incendies qui ont ravagé les alentours du lac du Cygne de la rivière au Pin-Gris, et se sont fait sentir jusqu'à des étendues reculées vers le nord.

Pour la descente des billots, la rivière Root serait absolument dans le même cas que la rivière du Cygne, sauf qu'on n'y trouve aucune étendue de lac qui vaille la peine d'en parler.

Ces données complètent ce qu'il y a à dire de la division de la contrée située à l'est du poste du Lac-Seul, à l'exception de la rive nord du Lac-Seul, dont je parlerai plus tard. Le montant total de bois que j'ai trouvé sur ce parcours serait d'environ 24,371,000 pieds cubes.

BASSIN DE LA RIVIÈRE WENASAGA.

Vu qu'il était impossible de traverser la contrée à partir de cet endroit, pour se rendre à la rivière Wanasaga, il fallut aux deux partis retourner au poste du Lac-Seul et se diriger, de là, vers l'ouest. Dans l'après-midi du 10 juillet, j'atteignis le poste du Lac-Seul, où je rencontrai M. Moodie, qui était arrivé peu de temps avant moi.

Arrivés au poste du Lac-Seul, nous abandonnâmes nos deux petits canots, car ils n'étaient pas assez grands pour nous permettre de traverser des grands lacs pendant les tempêtes, de sauter les rapides, etc. Pour les remplacer, j'en louai deux plus grands du gérant de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, au poste du Lac-Seul. Cela nous obligea à engager un homme de plus pour chaque parti, pour conduire les canots: nous engageâmes deux autres sauvages.

Notre équipement étant trop considérable pour qu'il nous fût possible de nous rendre en un seul voyage en canot jusqu'à l'extrémité ouest du lac Seul, je louai la chaloupe (*launch*) à gasoline de la compagnie de la Baie-d'Hudson, qui nous conduisit à l'embouchure de la rivière des Anglais (*English*), le samedi, 22 de juillet. Je puis dire que nous n'avons pas perdu de temps en attendant cette chaloupe à gazoline, car nous avons pu faire quelques travaux, du campement au poste, et, en outre, empaqueter toutes nos provisions pour le départ.

Avant de quitter notre campement à l'embouchure de la rivière des Anglais, il nous fallut établir une base d'approvisionnement dans l'endroit le plus central possible. Nous avons choisi Mattawa, le poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui avait été transféré de la rivière des Anglais à l'extrémité supérieure du lac Pakwash; en effet, nous pouvions facilement, de ce point, aller à nos travaux, pour la contrée située au nord. Après avoir pris les provisions d'un mois, pour chaque parti, nous transportâmes le reste au poste de Mattawa et retournâmes à l'extrémité du lac Seul, le 27 de juillet.

Sur le parcours à partir de cet endroit, je confiai à M. Moodie l'inspection de la rivière Wenasaga et de ses tributaires, et je choisis pour moi-même le bassin du lac à la Truite.

La rivière Wenasaga est une bonne rivière pour le flottage du bois, mais, comme les rivières que nous avions parcourues avant, elle a ses défauts. On y trouve un grand nombre de rapides et de petites chutes, son cours serpente fréquemment en courbes de peu de longueur, ses rives sont très basses et abondamment couvertes de petites broussailles, qui penchent au-dessus de l'eau et qui peuvent prendre et retenir les billots. Ici encore, il y a plusieurs grandes étendues de lacs où il n'y a pratiquement pas de courant. Il faudrait donc y faire traverser le bois en le remorquant au moyen d'une chaloupe ou de bateaux à voile, ce qui augmenterait beaucoup le coût de l'industrie forestière.

A partir de l'embouchure de la rivière jusqu'à un mille de l'embouchure de la rivière "Sandy Beach Narrows", qui, de l'est, se jette dans la rivière Wenasaga, à environ cinq milles en amont du lac Bluffy, il n'y a absolument pas de bois qui vaille quelque chose. Une grande partie de cette étendue a été brùlée il y a probablement huit ou dix ans. Le reste a été brûlé pendant l'été de 1910 et il n'y reste plus maintenant de bois, si ce n'est de l'épinette et du pin gris d'aucune valeur.

A partir d'un mille en aval de l'embouchure de la rivière "Sandy Beach Narrows" et en remontant la rivière Wenasaga, sur une distance de trois milles, le bois est de bonne qualité des deux côtés. On y trouve une étendue d'environ 4,500 acres, sur laquelle la quantité de bois est, en moyenne, de 1,100 pieds cubes par acre, ce qui donne un total d'environ 4,950,000 pieds cubes. La forêt se compose de quarante pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de sept pouces, de trente pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de sept pouces, et de trente pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de huit pouces. En amont, il n'y a rien du côté est de la rivière, si ce n'est du muskeg et une végétation rabougrie, jusqu'à ce qu'on atteigne le lac Slate. Sur le côté ouest, à environ un mille en aval de la rivière Oochi, commence une étendue de forêt qui s'étend jusqu'à l'extrémité inférieure du lac Slate. Sa superficie est d'environ 2,000 acres, et la quantité du bois y est, en moyenne, de 650 pieds cubes par acre, ce qui donne un total de 1,300,000 pieds cubes. La forêt se compose de cinquante pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de sept pouces, de quarante pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de sept pouces, et de dix pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de neuf pouces.

Au lac Slate on trouve une bonne étendue de bois, surtout sur le côté ouest. De ce côté, le bois s'étend sur toute la longueur de la rive de ce lac et à une profondeur moyenne d'un mille. La superficie approximative en est de neuf milles, ou 5,760 acres. La moyenne de la quantité de bois, par acre, sera de 1,330 pieds cubes, soit un total de 7,488,000 pieds cubes. La forêt se compose de cinquante-cinq pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de neuf pouces, de trente pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de sept pouces, et de quinze pour cent d'épinette, ayant un diamètre moyen de six pouces. Le peuplier y est de bonnes dimensions, haut, droit, et libre de branches.

Sur le côté est du lac Slate, les arbres sont plus ou moins en groupes séparés: en certains endroits, le bois est réellement de bonne qualité, et dans d'autres il est de qualité tout à fait inférieure. Cette forêt s'étend sur toute la longueur du lac, mais elle n'a pas beaucoup plus qu'un mille de profondeur. Sa superficie est d'à peu près 4,000 acres, et la quantité moyenne de bois par acre y est de 800 pieds cubes, soit un total de 3,200,000 pieds cubes. La forêt se compose de soixante-quinze pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de sept pouces, de quinze pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de six pouces, et de dix pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de huit pouces.

A l'extrémité septentrionale du lac Slate, en allant au nord-est vers le lac Papaonga, il y a une étendue de bon bois couvrant une superficie d'environ 2,000 acres. La quantité moyenne de bois y est de 800 pieds cubes par acre, soit un total de 1,600,000 pieds cubes. La forêt se compose de trente pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de huit pouces, de trente pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de huit pouces, de vingt pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de sept pouces, et de vingt pour cent de bouleau blanc ayant un diamètre moyen de six pouces.

Sur cinq milles en remontant la rivière, à partir du lac Slate, on ne trouve rien autre chose que du mpskeg bas et couvert d'arbres rabougris. De là au lac Margaret, le bois a été totalement brûlé pendant l'été de 1910. Ce brûlé s'étend vers l'est jusqu'à l'extrémité orientale du lac Sesikinaga.

Sur le côté ouest du lac Margaret, il y a une étendue d'environ 800 acres, sur laquelle la quantité moyenne de bois est de 600 pieds cubes, soit un total de 480,000 pieds cubes. La forêt se compose de quatre-vingts pour cent de peuplier, ayant un

diamètre moyen de huit pouces, de dix pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de sept pouces, et de dix pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de huit pouces. Sur le côté est du lac se trouve une étendue de 1,000 acres sur laquelle la quantité de bois est d'environ 550,000 pieds cubes. La forêt se compose de soixante pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de huit pouces, de vingt pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de sept pouces, de dix pour cent d'épinette, ayant un diamètre moyen de sept pouces, et de dix pour cent de tamarac, ayant un diamètre moyen de huit pouces.

Aux chutes, il y a une autre étendue d'environ 300 acres, sur laquelle la quantité de bois est d'environ 800 pieds cubes par acre, soit un total de 240,000 pieds cubes. La forêt se compose de quarante pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de huit pouces, de vingt pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de sept pouces, de vingt pour cent de pin gris, ayant un diamètre moyen de huit pouces, et de vingt pour cent de tamarac ayant un diamètre moyen de huit pouces.

A l'exception de ces trois étendues, il n'y a pas de bois jusqu'à la source de la rivière Wenasaga, la contrée étant basse, marécageuse et fortement couverte de pins gris et d'épinettes rabougris. Autour du lac Sesikinaga, la végétation est toute rabougrie, l'arrière, à partir du lac, se composant en entier de muskeg couvert d'épinettes et de pins gris de petites dimensions.

Sur la rivière Papaonga il n'y a pas de bois, à l'exception d'une partie située sur le côté sud du premier lac, dont j'ai déjà parlé, à partir de l'extrémité nord du lac Slate. Sur la carte, ces étendues telles qu'elles sont marquées par M. Moodie, sont toutes placées sur le côté sud du lac Papaonga; elles ne touchent aucunement au lac Slate.

Sur la rivière " Sandy Beach Narrows ", on ne trouve pas de bois avant d'atteindre le lac "Little Sandy Beach Narrows". Sur le côté sud du lac, il y a une étendue d'environ 1,000 acres, dans laquelle la quantité moyenne de bois est de 700 pieds cubes par acre, ce qui donne un total de 700,000 pieds cubes. La forêt se compose de quatre-vingt pour cent de peuplier (noir) baumier et de vingt pour cent d'épinette. Le côté nord de ce lac a été ravagé par le feu en 1910. A partir de ce point jusqu'à la source de la rivière, on ne trouve que du vieux brûlé et du muskeg. Autour du lac " Sandy Beach Narrows ", la contrée est très accidentée, rocailleuse et couverte d'arbres rabougris.

Sur la rivière au Plongeon, qui se décharge à l'extrémité supérieure du lac Bluffy, il n'y a pas de bois, sauf sur une étendue du côté nord du lac au Plongeon, là où se décharge la rivière. Cette forêt a une étendue d'environ 400 acres, dans laquelle la quantité moyenne de bois est de 700 pieds cubes par acre. Le bois se compose de soixante de soixante pour cent de pin gris et de trente pour cent de peuplier, ces deux espèces ayant chacune un diamètre moyen de sept pouces. En amont, aussi loin qu'on peut aller en canot, la contrée est rocailleuse, ondulée et couverte de pins gris rabougris, aucun arbre n'ayant plus de cinq pouces de diamètre. Entre le lac au Plongeon et le lac Bluffy, la contrée est basse et se compose surtout de muskeg.

Sur la partie supérieure de la rivière Ooochi, il y a deux petites forêts de très bon bois. La première a une étendue d'environ 300 acres, la quantité moyenne de bois par acre étant de 600 pieds cubes, ce qui donne un total de 210,000 pieds cubes. Le bois se compose de quarante pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de huit pouces, de trente pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de sept pouces, et de trente pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de huit pouces. L'autre forêt a une étendue d'environ 300 acres, et la quantité moyenne de bois par acre y est de 600 pieds cubes, soit un total de 180,000 pieds cubes. Le bois se compose de soixante pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de neuf pouces, de trente pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de huit pouces, et de dix pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de huit pouces.

La rivière Oochi peut servir au flottage du bois à partir du lac au Sucet jusqu'à son embouchure; en amont du lac, elle est très étroite et peu profonde.

Ainsi donc, le montant total de bois que j'ai trouvé sur la rivière Wenasaga serait d'à peu près 21,178,000 pieds cubes.

LAC À LA TRUITE ET LAC PAKWASH.

En inspectant le bassin de drainage du lac à la Truite, je remontai les rivières Wenasaga et Oochi, puis je me rendis par portages au lac aux Mouches, qui est la source d'une suite de lacs, et ensuite à la rivière à la Femme, qui se jette dans la rivière du Lac-à-la-Truite. De la tête du lac aux Mouches, je partis pour inspecter le bois, à l'exception des deux forêts de la rivière Oochi, dont j'ai déjà parlé.

Sur toute la longueur du lac aux Mouches, et jusqu'à l'angle sud-ouest du lac à l'Eau-Claire, le bois est de très bonne qualité. On le trouve sur une bande de terre qui a une profondeur moyenne d'un mille de chaque côté et en arrière de laquelle toute la contrée se compose de muskegs et petites collines rocailleuses couvertes d'arbres rabougris. Cette bande a une étendue d'à peu près seize milles carrés, soit 10,240 acres. La quantité moyenne de bois est de 700 pieds cubes par acre. La forêt se compose de soixante-dix pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de six pouces, de quinze pour cent de bouleau blanc ayant un diamètre moyen six pouces, de dix pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de huit pouces, et de cinq pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de sept pouces. Il y a eu du tamarac en quantité dans cette partie, mais il est maintenant tout mort, car il a été détruit il y a environ deux ans par les chenilles ou par les mouches. Sur certaines parties de cette forêt, la quantité de bois par acre atteint jusqu'à 1,100 pieds cubes, tandis que, dans un bon nombre de parties, la moyenne n'en est pas plus que de 500 pieds cubes par acre.

Sur le côté est de la rivière à l'Eau-Claire, on erouve une étendue d'environ sept milles carrés, — ou 4,480 acres, — de bois, dont la quantité moyenne est de 600 pieds cubes par acre, la totalité de la forêt s'élevant à 2,680,000 pieds cubes. La forêt se compose de soixante pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de sept pouces de vingt pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de huit pouces, de dix pour cent de pin gris, ayant un diamètre moyen de huit pouces, et de dix pour cent de bouleau blanc ayant un diamètre moyen de six pouces.

A l'extrémité sud-ouest du lac à l'Eau-Claire se trouve un brûlé récent, qui s'étend vers le nord, sur le côté ouest, jusqu'à l'extrémité supérieure du lac Washagomis. Sa frontière méridionale s'étend au sud-ouest vers la rivière du Lac-à-la-Truite. Du sommet d'une colline nous pouvions voir, au delà de la vallée de la rivière et du lac de la Femme, toute l'étendue qui a été brûlée. De cette extrémité septentrionale du lac à l'Eau-Claire, sur le côté est, et de l'endroit où s'arrête le brûlé récent, sur le côté ouest, la contrée a été complètement ravagée par le feu il y a probablement douze ou quinze ans, et il n'y reste rien, sauf du pin gris rabougris et du petit bouleau blanc. Cela se continue ainsi vers le nord jusqu'à l'endroit ou la rivière tourne vers l'ouest. Au nord de cette chaîne de lacs, et au-delà de la ligne de partage des eaux, la contrée a été complètement incendiée et on n'y trouve plus de bois sur plusieurs milles. Le lac, qui se trouve le plus au nord de cette chaîne, est appelé le lac Redcock.

A l'extrémité occidentale du lac Redcock, il y a une forêt de très bon bois, couvrant une étendue d'environ 1,500 acres, ce qui donne un total de 1,050,000 pieds cubes. La forêt se compose de soixante pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de sept pouces, de quinze pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de huit pouces, de quinze pour cent de bouleau blanc ayant un diamètre moyen de six pouces, de cinq pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de sept pouces et de cinq pour cent de sapin baumier ayant un diamètre moyen de six pouces. C'est le premier endroit où

j'aie rencontré du sapin baumier depuis le commencement de notre inspection; les arbres de cette espèce y sont très pauvres. Dans cette partie, les grands arbres d'épinette sont morts ou bien ils ont été abattus par le vent.

En tournant vers l'ouest, au lac Redcock, et en continuant vers la tête du lac à la Femme, il n'y a pas de bois, la contrée se composant en entier de muskeg ou de brûlé, ancien ou récent. Le bois, sur les deux côté du lac et de la rivière de la Femme, a été complètement brûlé jusqu'à la jonction avec la rivière à la Truite. C'est le même brûlé que celui que l'on voit sur le côté ouest du lac à l'Eau-Claire.

Par un portage de six chaînes, nous passâmes de l'extrémité septentrionale du lac à la Femme au lac Etroit. Le seul bois que l'on voie autour de ce lac se trouve du côté nord, sur environ cinq milles, le long du lac. La quantité de bois y est juste assez bonne, car il est de petites dimensions et disséminé par groupes. Cette bande, a un mille et demi de profondeur, soit une étendue d'à peu près cinq mille acres. La quantité de bois est de 550 pieds cubes par acre, soit un total de 2,750,000 pieds cubes. La forêt se compose de cinquante pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de sept pouces, de trente pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de sept pouces, de dix pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de huit pouces, et de dix pour cent de bouleau blanc ayant un diamètre moyen de cinq pouces. Au nord de cette forêt la contrée est complètement brûlée. Sur le côté sud du lac Etroit, à partir du lac à la Femme en allant vers l'est jusqu'au lac à la Truite, tout le bois a été brûlé. Sur le côté nord, à partir de l'endroit où finit la forêt susmentionnée, tout le bois a été brûlé. Ce brûlé se rend aussi jusqu'au côté occidental du lac à la Truite et vers le nord sur plusieurs milles.

A partir de l'extrémité orientale du lac Etroit, nous passâmes, par un portage de deux milles et quart de longueur en suivant une direction presque franc nord, dans un petit lac qui se décharge sur le côté est du lac à la Truite. Avant de nous servir de ce portage, qui traversait un brûlé sur toute sa longueur, il nous fallut le déblayer. Autour du lac susmentionné et à l'ouest jusqu'àu lac à la Truite on ne trouve que brûlé et muskeg.

Sur le côté nord du lac à la Truite, le bois est de qualité tout à fait médiocre. La contrée est très rocailleuse et pratiquement dépouillée de sol. Le bois y est donc petit, sauf en quelques endroits. Il est bien dense, mais les plus grands arbres ont été abattus par le vent. Sur le coté est de la plus grande baie située de ce côté du lac il y a une étendue d'environ 3,000 acres et la quantité de bois y est de 600 pieds cubes par acre, soit un total de 1,800,000 pieds cubes. La forêt se compose de quatre-vingts pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de six pouces, de quinze pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de sept pouces, et cinq pour pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de sept pouces. En arrière de cette étendue on ne trouve que muskeg et arbres rabougris. A l'extrémité nord de cette baie, un brûlé de 1910 se rend jusqu'à la rive du lac. Ce brûlé vient de l'ouest et a laissé intacte une bande de forêt qui se rend jusqu'au coin nord-est du lac. Cette bande a une superficie d'environ 6,000 acres, et la quantité moyenne de bois y est de 500 pieds cubes par acre, soit un total de 3,000,000 de pieds cubes. La forêt se compose pratiquement des mêmes espèces que celles que l'on trouve du côté est de la baie.

La partie septentrionale du lac à la Truite est abondamment garnie d'îles: les plus considérables ont été ravagées par l'incendie, les plus petites sont basses et couvertes de végétation rabougrie.

Sur le côté ouest du lac, le bois est de meilleure qualité que du côté nord. On trouve du bois d'à peu près 900 pieds cubes par acre, soit un total de 3,780,000 pieds cubes. De cette forêt en allant vers le sud, on en trouve une autre d'à peu près 1,800 acres dans laquelle le bois est de 750 pieds cubes par acre, soit un total de 1,350,000 pieds cubes. Cette forêt se compose de quatre-vingts pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de sept pouces, de dix pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de

huit pouces, de dix pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de huit pouces, et de dix pour cent de bouleau blanc ayant un diamètre moyen de six pouces.

Sur la pointe du coté sud du lac et juste à l'est du lac au Chat, la quantité de bois est d'environ 500 pieds cubes par acre. Certaines parties sont de qualité médiocre, car les arbres out été, en grande quantié, abattus par le vent. Cette forêt a une étendue d'à peu près 3,200 acres, soit un total de 1,600 pieds cubes. Elle se compose de quatre-vingts pour cent d'épinette. ayant un diamètre moyen de sept pouces, de dix pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de sept pouces, et de dix pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de huit pouces.

La longue pointe, sur le côté est du lac, contient une certaine quantité de bon bois. La forêt y a une étendue d'environ 5,000 acres et la quantité de bois est en moyenne de 800 pieds cubes par acre, soit un total de 4,000,000 de pieds cubes. Le bois se compose d'épinette et de pin gris—dans une proportion de quarante pour cent pour chacune de ces essences—ayant un diamètre moyen de sept pouces, de dix pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de huit pouces, et de dix pour cent de bouleau blanc ayant un diamètre moyen de six pouces.

Sur le côté sud du lac à la Truite, à l'est de la rivière, il y a une étendue de fôrêt qui descend le long de la rivière jusqu'à l'extrémité inférieure du lac à la Loutre. Elle contient environ 2,000 acres, et la quantité de bois y est en moyenne de 500 pieds par acre, soit un total de 1,000,000 de pieds cubes. La forêt se compose de soixante pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de six pouces, de vingt pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de sept pouces, de quinze pour cent de bouleau blanc, ayant un diamètre moyen de six pouces, et cinq pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de sept pouces. En dehors de ces étendues aux alentours du lac à la Truite, le bois a été complètement brûlé il y a d'un a huit ans.

Le long de la rivière à la Truite, le bois a été complétement brûlé, sauf sur deux petites étendues. La première, à la jonction de la rivière de la Femme, contient environ 600 acres. La quantité de bois y est de 650 pieds cubes par acre, soit un total de 390,000 pieds cubes. Le pin gris constitue environ soixante-dix pour cent de la forêt, avec un diamètre moyen de neuf pouces; l'épinette, dix pour cent, avec un diamètre moyen de sept pouces; le peuplier, dix pour cent, avec un diamètre moyen de huit pouces, et le bouleau blanc, dix pour cent, avec un diamètre moyen de six pouces. L'autre partie se trouve sur le coté est de la rivière, à environ quatre ou cinq milles de l'embouchure. Elle a une superficie d'environ 125 acres, et la quantité de bois y est en moyenne de 1,000 pieds cubes par acre, soit un total de 125,000 pieds cubes. Le peuplier constitue quatre-vingts pour cent de la forêt, avec un diamètre moyen de onze pouces, et l'épinette, la balance, avec un diamètre moyen de huit pouces.

On peut se servir facilement de la rivière du Lac-à-la-Truite pour le flottage du bois à partir de la tête du lac aux Mouches, et à partir du lac à la Truite. Il y a un certain nombre de rapides et de chutes dans cette rivière, l'une de soixante pieds de hauteur, mais la difficulté ne proviendrait pas tant d'elles que des étendues de lacs.

Le 25 d'août, j'arrivais à Mattawa, où je rencontrai M. Moodie, qui était arrivé quelque temps avant moi.

Au lac Packwash supérieur, il n'y a pas du tout de bois de commerce, la contrée étant rocailleuse et couverte d'arbres rabougris.

Sur le côté est du lac Packwash inférieur, il y a une petite étendue de bois qui contient une superficie d'à peu près 850 acres. La quantité de bois y est en moyenne de 700 pieds cubes par acre, soit un total de 595,000 pieds cubes. La forêt se compose de soixante-quinze pour cent de peuplier dont le diamètre varie de quatre à seize pouces, de quinze pour cent d'épinette dont le diamètre varie de quatre à dix pouces, et de dix pour cent de pin gris dont le diamètre varie de six à treize pouces.

A un mille franc est du lac Pakwash et à l'est du poste de Mattawa, il y a une autre étendue d'environ 640 acres. La quantité de bois y est, en moyenne, de 750 pieds cubes par acre, soit un total de 480,000 pieds cubes. Les essences se composent de soixante-cinq pour cent de peuplier de quatre à vingt pouces, de vingt pour cent de pin gris de six à dix-sept pouces, et de quinze pour cent d'épinette de quinze pouces à dix-sept pouces.

Le total du bois trouvé dans le bassin du lac à la Truite et près des lacs Pakwash serait d'à peu près 31,776,000 pieds cubes.

LAC ROUGE ET LAC "GULLROCK".

A partir de Mattawa, nous avons divisé le reste du territoire en deux parties, M. Moodie prenant les bassins du lac Gullrock et du lac Rouge, tandis que je me chargeai d'un cours d'eau qui se décharge dans l'angle sud-ouest du lac Gullrock, des lacs Medicine-stone, de la rivière Long-legged, et de la côte nord de la rivière des Anglais. Après que l'inspection de ces parties eût été terminée, M. Moodie inspecta le côté nord du lac Seul, à partir de la rivière Wenasaga vers l'est jusqu'à la rivière Manitou, et inspectai la partie entre la rivière Manitou et le poste de la Baie-d'Hudson au lac Seul.

M. Moodie partit pour sa division le 28 d'août, en avançant au nord vers la ligne de partage de eaux, sur le côté nord du lac Rouge.

Le long de la rivière du Lac-Rouge, à partir du lac Pakwash jusqu'au lac Gullrock, la contrée es très basse et marécageuse en plusieurs endroits. Le bois, qui se trouve le long de la rivière, est très disséminé et en petits groupes; l'endroit, la quantité et la qualité en seront indiqués sur la carte.

La contrée autour du lac Gullrock a été entièrement brûlée, sauf à l'extrémité sud du lac. De ce coté, juste à l'ouest de l'endroit où la rivière se décharge dans le lac, il y a une forêt de bon bois. Elle a une superficie d'à peu près 2,500 acres, et la quantité de bois est de 850 pieds cubes par acre, en moyenne, soit un total de 2,125,000 pieds cubes. Le bois se compose de quarante pour cent d'épinette, ayant un diamètre moyen de sept pouces, de quarante pour cent de pin gris, ayant un diamètre moyen de huit pouces, et de vingt pour cent de peuplier, ayant un diamètre moyen de huit pouces. Le reste du côté sud est très rocailleux et couvert d'arbres rabougris.

Les incendies, qui ont détruit le bois autour du lac Gullrock, ont éclaté, quelques-uns en 1910, et les autres il y a probablement douze ans.

Le bois qu'on trouve le long de la rivière, à partir du lac Gullrock jusqu'au lac Rouge, est de qualité très inférieure, sauf en certains petits groupes. Ces groupes se composent de petits peupliers très disséminés et qui ont un diamètre moyen de cinq pouces seulement.

Autour du lac Rouge, il y a quelques étendues de très bon bois, bien que la plus grande partie de la contrée ait été ravagée par le feu. A l'extrémité sud-est du lac se trouve une forêt qui contient environ 3,000 acres. La quantité de bois est, en moyenne, de 950 pieds cubes par acre, soit un total de 2,850,000 pieds cubes. Cette forêt se compose de quatre vingts pour cent de peuplier ayant un diamètre qui varie de quatre à vingt et un pouces, de dix pour cent de pin gris de quatre à seize pouces, et de dix pour cent d'épinette de quatre à dix-huit pouces.

A environ deux milles au nord de cette forêt, sur le coté est du lac, on en trouve une autre d'environ 1,500 acres, La quantité de bois y est, en moyenne, de 750 pieds cubes par acre, soit un total de 1,125,000 pieds cubes. Cette forêt se compose de cinquante pour cent de pin gris, avec un diamètre qui varie de six à dix-sept pouces, de trente pour cent d'épinette, de six à quatorze pouces, et de vingt pour cent de peuplier, de quatre à treize pouces,

Au nord de cette forêt, à environ deux milles, il s'en trouve une autre qui s'étend vers l'est jusqu'à l'extrémité sud de la baie de l'Est. Elle a une superficie d'environ 3,500 acres, dans laquelle la quantité de bois est, en moyenne, de 1,100 pieds cubes par acre, soit un total de 3,850,000 pieds cubes. Cette forêt se compose de soixante pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de dix pouces, de vingt pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de sept pouces, et de vingt pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de huit pouces.

Sur le côté sud des détroits, près de l'extrémité nord-est du lac, se trouve une forêt de 800 acres. La quantité de bois y est, en moyenne, de 550 pieds cubes par acre, soit un total de 440,000 pieds cubes. Cette forêt se compose de quatre-vingts pour cent d'épinette ayant un diamètre variant de quatre à vingt-quatre pouces, de dix pour cent de pin gris ayant un diamètre variant de quatre pouces à seize pouces, et de dix pour cent de tamarac ayant un diamètre variant de sept à dix-huit pouces. Sur le coté nord des détroits se trouve une autre forêt qui contient environ 9,600 acres. La quantité de bois y est, en moyenne, de 850 pieds cubes par acre, soit un total de 8,160,000 pieds cubes. Cette forêt se compose de cinquante pour cent de peuplier ayant un diamètre qui varie de quatre à vingt-six pouces, de trente pour cent d'épinette ayant un diamètre variant de quatre à vingt-deux pouces, de quinze pour cent de pin gris ayant un diamètre variant de quatre à vingt pouces, et de cinq pour cent de tamarac de sept à dix-sept pouces.

Une autre forêt, qui se trouve entre le coin nord-est du lac Rouge et le coté ouest de la baie de l'Est, contient une superficie d'environ 1,200 acres. La quantité de bois y est, en moyenne, de 800 pieds cubes par acre, soit un total de 960,000 pieds cubes, Cette forêt se compose de soixante-quinze pour cent de peuplier ayant un diamètre de quatre à vingt-deux pouces, de quinze pour cent de pin gris ayant un diamètre de sept à seize pouces, et de dix pour cent d'épinette ayant un diamètre de quatre à dix-huit pouces.

Sur les deux côtés de la rivière, entre le lac Rouge et le Petit lac Vermillon, se trouve une bande étroite de bois, qui aurait une superficie d'à peu près 700 acres. La quantité de bois y est, en moyenne, de 700 pieds cubes par acre, soit un total de 490,000 pieds cubes. Le bois se compose de quatre-vingt-cinq pour cent de peuplier ayant un diamètre variant de quatre à vingt pouces, de dix pour cent de pin gris de six à onze pouces, et de cinq pour cent d'épinette de quatre à quatorze pouces.

A l'extrémité sud-est du Petit lac Vermillon se trouve une forêt d'environ 600 acres. La quantité de bois y est, en moyenne, de 650 pieds cubes par acre, soit un total de 390,000 pieds cubes. Cette forêt se compose de quatre-vingts pour cent de peuplier ayant un diamètre variant de quatre à vingt-quatre pouces, de quinze pour cent de pin gris de six à quatorze pouces, et de cinq pour cent d'épinette ayant un diamètre variant de quatre à dix-sept pouces.

Au nord de cet endroit, en remontant jusqu'à l'extrémité septentrionale du lac Rat-House, la contrée a été incendiée y a environ douze ans, tandis qu'au nord, à l'est et à l'ouest, à partir du lac Rat-House jusqu'à la ligne de partage des eaux, le bois a été entièrement brulé durant l'été de 1910.

On rencontre ensuite les trois autres petites forêts de beau bois autour du lac Rouge. L'une d'elle se trouve sur le côt sud du lac, au sud-ouest de l'ile Mackenzie. Elle a une étendue d'environ 700 acres, sur laquelle la quantité de bois est, en moyenne. de 600 pieds cubes par acre, soit un total de 420,000 pieds cubes. Cette forêt se compose de quarante-cinq pour cent de pin gris ayant un diamètre variant de dix à dix-sept pouces, de quarante pour cent de peuplier de quatre à vingt et un pouces, et de quinze pour cent d'épinette de quatre à dix-huit pouces. Les deux autres forêts sont situées à l'extrémité ouest du lac, sur les rives de la baie de la Pierre-à-Pipe, L'une d'elles, située au coin nord-ouest de la baie, a une étendue de 450 acres. La quantité de bois y est, en moyenne, de 450 pieds cubes par acre, soit un total de 202,500 pieds cubes. Le bois se compose de quatre-vingts pour cent de peuplier, avec

un diamètre variant de quatre à seize pouces, et de dix pour cent de pin gris, de six à douze pouces.

L'autre forêt se trouve à l'extrémité sud-est de la baie de la Pierre-à-Pipe. Elle a une superficie d'environ 320 acres, dans laquelle la quantité de bois est, en moyenne, de 500 pieds cubes par acre, soit un total de 160,000 pieds cubes. Le bois se compose de quatre-vingt quinze pour cent de peuplier ayant un diamètre variant de quatre à dix-huit pouces, et de cinq pour cent de pin gris ayant un diamètre variant de six à quatorze pouces.

Toute le reste de la région autour du lac Rouge a été ravagé par le feu à différentes époques, et il n'y reste plus de bois de commerce. Etant donné la formation rocailleuse de cette partie de la région, pratiquement dépouillée de sol, on a peu lieu d'espérer y trouver du bois pour plusieurs années à venir, même sur les brûlés les plus anciens.

Sur le côté ouest du lac Keg il y a une petite forêt de très bon bois. Elle a une superficie de 400 acres et la quantité de bois y est, en moyenne, de 650 pieds cubes par acre, soit un total de 260,000 pieds cubes. La forêt se compose de quatre-vingt-quinze pour cent de peuplier ayant un diamètre variant de dix à douze pouces Sur le côté nord du lac Keg et sur le côté est de la rivière, on trouve une autre forêt d'environ 320 acres. La quantité de bois y est, en moyenne, de 450 pieds cubes par acre, soit un total de 144,000 pieds cubes. Le bois se compose de soixante pour cent de peuplier ayant un diamètre variant de quatre à quatorze pouces, de trent pour cent de pin gris dont le diamètre varie de six à dix-sept pouces, et de dix pour cent d'épinette dont le diamètre varie de quatre à onze pouces.

Entre le lac Rouge et le lac Gullrock, le courant de la rivière est très faible. La rivière est profonde et très sinueuse, et ses deux bords sont abondamment couverts d'herbre, ce qui rendrait très difficile le flottage du bois. Du lac Gullrock au lac Packwash, le courant de la rivière est fort. On y trouve quatre rapides, dont l'un seulement retarderait le flottage du bois.

Le 29 d'août, je quittai le poste de Mattawa, me dirigeai vers le coin sud-ouest du lac Gullrock , et remontai une petite rivière qui se décharge dans le lac. La source de cette rivière se trouve près des eaux qui se déchargent dans les lacs Medicine-stone. Je remontai la rivière jusqu'à sa source, puis de là je traversai les lacs Medicine-stone, et de là je gagnai le nord jusqu'au lac Rouge. Dans toute cette partie, il n'y a pratiquement pas de commerce: il a été presque complétement brûlé, une partie récemment, et le reste il y a vingt-cinq ou trente ans.

A environ un demi-mille en amont de la rivière, à partir du lac Gullrock, sur le côté sud du lac aux Herbes, il y a une petite étendue de bois d'environ 125 acres. La quantité de bois y est, en moyenne, de 900 pieds cubes par acre, soit un total de 112,500 pieds cubes. La forêt se compose de soixante pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de huit pouces, de quinze pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de sept pouces, de quinze pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de neuf pouces, et de dix pour cent de bouleau blanc ayant un diamètre moyen de dix pouces. En arrière de cette forêt et au sommet des collines, on trouve des pins gris et des bouleaux blancs rabougris. De l'autre côté des collines, le terrain redescend et se compose de terrains bas et de muskegs. Sur le côté nord du lac aux Herbes, un incendie a détruit tout le bois en 1910. Sur deux milles en amont de ce lac, on ne trouve que muskegs ou collines rocailleuses, couverts d'arbres rabougris. Puis on retrouve, près de la rivière, le brûlé de 1910, qui s'étend jusqu'à mi-chemin environ au delà du lac aux Insectes. De là à la tête du lac aux Insectes, sur le côté sud. le bois a été brûlé, il y a environ huit ou dix ans. La partie de la contrée, à partir du lac aux Insectes, en remontant jusqu'au lac Medicine Stone, se compose entièrement de muskeg et on n'y trouve aucun bois de commerce. La rivière, à partir du lac aux Herbes, jusqu'au lac aux Insectes, ne pourrait pas être rendue flottable, car,

aux endroits les plus propices, elle est à peine assez grande pour un canot de dix-neuf pieds.

La contrée autour des lacs Medicine Stone et vers le nord jusqu'au côté sud du lac Rouge, a été entièrement brûlée, il y a, je devrais dire, vingt-cinq à trente ans. Toute cette région est maintenant couverte de pins gris rabougris; aucun de ces arbres n'atteint trente pieds de hauteur et six pouces de diamètre. Le brûlé empiète sur la forêt du côté est de ce lac, qui est situé juste au sud du lac Rouge.

Les lacs Medicine Stone sont entourés de collines rocheuses et assez élevées, et. en allant en canot le long du lac on voit parfaitement le roc nu, tant les arbres rabougris sur ces collines sont disséminés. La rivière qui sort de ce lac est aussi bien trop petite pour le flottage du bois.

Après avoir terminé cette région, je me dirigeai vers le lac Rouge et me rendis jusqu'au poste de Mattawa.

Le montant total de bois que j'ai trouvé dans les bassins du lac Gullrock et du lac Rouge serait donc d'à peu près 21,689,000 pieds cubes.

OUEST DU LAC SEUL.

En atteignant le poste de Mattawa, je constatai que nous n'avions pas la quantité de provisions qu'il nous fallait pendant que nous terminerions cette partie de la contrée. Je fus donc obligé de me rendre au poste du Lac Seul pour me procurer plus de provisions. Revenu de ce poste, je descendis la rivière des Anglais, puis remontai la rivière Long legged jusqu'à sa source. A partir de l'embouchure de cette rivière, en remontant, jusqu'au milieu du lac Long-legged, le bois a été complètement brûlé, il y a dix ans, et un incenlie, en 1910, en a de nouveau dévasté une grande étendue.

La partie supérieure du lac Long-legged ressemble beaucoup aux alentours des lacs Medicine Stone: elle est entourée de collines rocheuses et élevées, couvertes d'arbres rabougris; il n'y a pas suffisamment de sol pour la croissance du bois.

Après avoir terminé cette rivière, je la redescendis et inspectai alors le côté nord de la rivière des Anglais, jusqu'à la partie inférieure du lac Seul, où se trouve du très bon bois.

A partir de l'embouchure de la rivière Long-legged jusqu'à environ mi-chemin en remintant le lac Barnston, il y a une bande de terre couverte de bois sur une profondeur d'un mille, en moyenne. Elle a une superficie d'à peu près 11,500 acres, et la quantité de bois y est, en moyenne, de 850 pieds cubes par acre, soit un total de 9,775,000 pieds cubes. La forêt se compose de soixante pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de huit pouces, de vigt-cinq pour cent de pin gris ayant un diamètre de sept pouces, et de quinze pour cent d'épinette, ayant un diamètre moyen de sept pouces.

De là à l'endroit où le grand portage traverse jusqu'à la partie inférieure du lac aux Canards, la quantité de bois sera de 900 pieds cubes par acre, en moyenne. Il y a environ 4,200 acres dans cete étendue, soit un total de 3,780,000 pieds cubes. La forêt se compose des mêmes essences que dans la dernière partie, et la qualité du bois est pratiquement la même.

A l'endroit où le portage traverse le lac aux Canards, il y a une forêt d'environ 1,200 acres, dans laquelle la quantité de bois est de 1,300 pieds cubes par acre, en moyenne, soit un total de 1,560,000 pieds cubes. Le bois se compose de soixante pour cent de peuplier, ayant un diamètre moyen de onze pouces, de vingt pour cent de pin gris, ayant un diamètre moyen de neuf pouces, de quinze pour cent d'épinette, ayant un diamètre moyen de huit pouces,. et de cinq pour cent de pin rouge, ayant un diamètre moyen de douce pouces.

De là à l'embouchure de la rivière qui se jette dans le lac Pakwash, il y a une forêt d'environ 3,600 acres, dans laquelle la quantité de bois est, en moyenne, de

900 pieds cubes par acre, soit un total de 3,240,000 pieds cubes. La forêt est la même que plus loin en bas de la rivière. En certains endroits, la forêt s'étend sur presque deux milles en arrière; en d'autres endroits, sur une profondeur de pas beaucoup plus d'un demi-mille. En arrière de cette forêt, la contrée est basse, humide et couverte d'arbres rabougris.

Il y a une bande de terre couverte de bois, sur les deux côtés de la rivière, entre le lac Pakwash et la rivière des Anglais. Sa superficie totale est d'à peu près 7,000 acres; dans toute cette étendue, la quantité de bois est, en moyenne, de 650 pieds cubes par acre, soit un total de 4,550,000 pieds cubes. La forêt se compose de soixante-dix pour cent de peuplier, ayant un diamètre moyen de neuf pouces, de quinze pour cent de pin gris, ayant un diamètre moyen de huit pouces, et de quinze pour cent d'épinette, ayant un diamètre moyen de sept pouces.

Depuis la tête du lac aux Canards jusqu'à un mille de l'extrémité ouest du Lac-Seul, le bois n'est pas d'aussi bonne qualité que plus loin en aval de la rivière des Anglais. La quantit? de bois est, en moyenne, de 650 pieds cubes par acre, et l'étendue en est d'environ 9,000 acres, soit un total de 5,850,000 pieds cubes. La forêt se compose de soizante-quinze pour cent de peuplier, ayant un diamètre moyen de sept pouces, de quinze pour cent de pin gris, ayant un diamètre moyen de sept pouces, et de dix pour cent d'épinette, ayant un diamètre moyen de sept pouces. Cette forêt terminée, en allant jusqu'à la source de la rivière, on ne trouve que de petits arbres rabougris ou du brûlé.

Entre la source de la rivière des Anglais et la rivière Wenasaga, il y a une forêt d'environ 800 acres. La quantité de bois y sera, en moyenne, de 850 pieds cubes par acre, soit un total de 680,000 pieds cubes. Le bois se compose de cinquante pour cent de peuplier, ayant un diamètre moyen de neuf pouces, et de cinquante pour cent d'épinette, ayant un diamètre moyen de sept pouces.

Dans le territoire compris dans ce parcours, la quantité totale de bois serait d'à peu près 29,435,000 de pieds cubes.

CÔTÉ NORD DU LAC SEUL.

De là, je continuai vers l'est jusqu'à l'embouchure de la rivière Manitou, où je rencontrai M. Moodie, qui inspectait le côté nord du lac Seul, à partir de la rivière Wenasaga, à l'est, jusqu'à ce point.

A partir de la rivière Wenasaga en allant vers l'est le long du côté nord du lac, M. Moodie décrit le bois de la manière suivante:—A partir de l'embouchure de la rivière Wenasaga, il y a une bande de terre couverte de bois, qui s'étend vers l'est sur environ douze milles, le long du lac. Elle a une profondeur moyenne de trois milles et une superficie d'à peu près 25,000 acres. La quantité de bois y est, en moyenne, de 900 pieds cubes par acre, soit un total de 22,500,000 pieds cubes. La forêt se compose de cinquante pour cent de peuplier ayant un diamètre de quatre à dix-huit pouces, de vingt-cinq pour cent d'épinette ayant un diamètre de quatre à seize pouces, de quinze pour cent de pin gris ayant un diamètre de six à quinze pouces, et de dix pour cent de bouleau blanc ayant un diamètre de quatre à huit pouces.

De là en allant vers l'est, sur environ quatre milles, ou jusqu'à la Grande-Anse sur le côté nord du lac, on ne trouve que des arbres rabougris. Le long du côté nord-ouest de cette anse, il y a une bande de terre couverte de bois, dont la quantité serait, en moyenne, de 800 pieds cubes par acre. Elle a une superficie d'à peu près 6,500 acres. La quantité de bois y est, en moyenne, de 800 pieds cubes par acre, soit un total de 5,200,000 pieds cubes. La forêt est la même que sur la dernière étendue.

Aux alentours du côté est de la Grande-Anse et le long du lac, jusqu'à l'embouchure de la rivière Manitou, il n'y a pas de bois qui ait de la valeur au point de vue commercial, la contrée étant rocheuse et couverte d'arbres rabougris.

Dans la partie inférieure de la rivière Manitou, il n'y a pas de bois de valeur notable. Sur le côté ouest du lac Manitou, il y a une étendue de très bon bois. Cette forêt se continue de l'autre côté de la rivière, juste en aval du lac, au sud, dans la direction du lac Seul, sur environ six milles. Elle a une superficie d'environ 7,000 acres, la quantité de bois y est, en moyenne, de 950 pieds cubes par acre, soit un total de 6,650,000 pieds cubes. La forêt se compose de quarante pour cent de peuplier ayant un diamètre de cinq à seize pouces, de trente pour cent de pin gris ayant un diamètre de cinq à quatorze pouces, et de trente pour cent l'épinette ayant un diamètre de cinq à douze pouces.

Dans l'intérieur de la contrée, entre la rivière Wenasaga et la rivière Manitou, il y a une grande étendue de bois qui est de qualité bien inférieure à celle du bois près du lac. Cette partie comprendrait une superficie de 225 milles carrés, probablement, ou 144,000 acres, dans laquelle la quantité de bois serait, en moyenne, de 600 pieds cubes par acre, soit un total de 86,400,000 pieds cubes. La forêt se compose de peuplier, de pin gris, d'épinette et de bouleau blanc, dont le diamètre varie de quatre à seize pouces.

Cela complète le territoire de M. Moodie, à l'exception d'une partie, du côté nord du lac, à l'est du poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson.

Partant juste à l'est de l'embouchure de la rivière Manitou, j'inspectai cette partie à l'est jusqu'au poste du Lac-Seul en allant aussi loin que possible dans l'intérieur des terres. Je parcourus des lignes vers l'arrière à de fréquents intervalles, leur longueur variant de trois à huit milles . Près du poste du Lac-Seul, j'ai trouvé une vieille ligne qui se dirige franc nord et continue ainsi sur près de neuf milles, jusqu'à un grand lac, où il me fallut revenir sur mes pas, car il était impossible de le traverser.

Le bois, près du lac Seul, est bien meilleur que plus loin dans l'intérieur des terres; il y a une bande de terre couverte de très bon bois entre la rivière Manitou et le Lac-Seul. Cette forêt a une profondeur de deux milles, en moyenne, et il faudra la diviser en cinq parties environ, par suite de la différence dans la quantité du bois.

La première partie, à l'est de l'embouchure de la rivière Manitou, a une superficie d'à peu près 4,200 acres, dans laquelle la quantité de bois est, en moyenne, de 1,200 pieds cubes par acre, soit un total de 5,040,000 pieds cubes. La forêt se compose de quarante pour cent de pin gris, ayant un diamètre moyen de huit pouces, de quinze pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de neuf piuces, de quinze pour cent de bouleau blanc, ayant un diamètre moyen de sept pouces, et de dix pour cent de pin rouge ayant un diamètre moyen de douze pouces.

Près de cette partie et à l'est, il y en a une autre dans lequelle la quantité de bois est, en moyenne, de 1,050 pieds cubes par acre. Elle a une superficie d'à peu près 8,000 acres, avec un toal de 8,400,000 pieds cubes. La forêt se compose de trente pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de huit pouces, de vingt-cinq pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de neuf pouces, de vingt-cinq pour cent de bouleau blanc ayant un diamètre moyen de sept pouces, et de vingt pour cent d'épinette ayant un diamètre de huit pouces.

La troisième partie, le long du lac, a une superficie d'à peu près 7,500 acres, et la quantité de bois y est, en moyenne, de 1,100 pieds cubes par acre, soit un total de 8,250,000 pieds cubes. La forêt se compose de trente pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de huit pouces, de trente pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de neuf pouces, de vingt pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de sept pouces, et de vingt pour cent de bouleau blanc ayant un diamètre moyen de six pouces.

La partie suivante a une superficie approximative de 4,500 acres, dans laquelle le bois est de qualité un peu supérieure. Elle sera d'environ 1,300 pieds cubes par acre,

soit un total de 5,850,000 pieds cubes. La forêt se compose de quarante pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de neuf pouces, de trente pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de huit pouces, de vingt pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de huit pouces, et de dix pour cent de bouleau blanc ayant un diamètre moyen de six pouces.

La cinquième et dernière partie, le long du lac, se continue jusqu'à environ un mille du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, au Lac-Seul. C'est la plus petite partie des cinq et le bois y est plus pauvre, car les gens de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et les sauvages en ont pris une partie pour chauffage, etc. Elle a une étendue d'environ 2,200 acres, dans laquelle la quantité de bois est, en moyenne, de 800 pieds cubes par acre, soit un total de 1,760,000 pieds cubes. La forêt se compose de trente pour cent de pin gris ayant un diamètre moyen de huit pouces, de trente pour cent de peuplier ayant un diamètre moyen de huit pouces, de vingt pour cent d'épinette ayant un diamètre moyen de sept pouces, de quinze pour cent de bouleau blanc ayant un diamètre moyen de six pouces, et de cinq pour cent de pin rouge ayant un diamètre moyen de six pouces.

En arrière des forêts susdites et vers le nord, sur environ seize milles, il y a une grande étendue forestière que je n'ai pu atteindre, sauf sur de courtes distances et par différents côtés. Au nord du poste du Lac-Seul, je l'ai parcourue sur environ huit milles, et, en d'autres endroits, j'y ai tracé des lignes d'un à quatre milles en arrière. En certains endroits, le bois est très bon, et, dans d'autres, il semble atteindre certaines dimensions, puis mourir. Il y a une éteudue, à l'est de la rivière Manitou, qui se continue vers le nord à partir du Lac-Seul jusque près de la rivière du Cyney; elle aurait une superficie d'à peu près 250 milles carrés, ou 160,000 acres. D'après la distance que j'ai parcourue, je crois que la quantité de bois y devrait être, en moyenne, de 700 pieds cubes par acre, dans toute son étendue, soit un total d'à peu près 112,000,000 de pieds cubes. La forêt se compose de pin gris, d'épinette, de peuplier et de bouleau blanc, mais il serait difficile de donner la proportion de chaque essence. Le diamètre des arbres varie de quatre à quatorze pouces, et les plus grands sont fréquemment abattus par le vent. Cela complète ma partie du territoire au nord du lac Seul.

M. Moodie a inspecté une partie à l'est du poste du Lac-Seul pendant que j'étais allé à Winnipeg chercher de l'argent pour payer les canotiers. Le bois se continue le long des rives du lac, à partir d'environ un mille à l'est du poste, sur presque vingt milles ou jusqu'à environ deux milles à l'est de la rivière Tugtegweick. La forêt a une profondeur moyenne d'un mille. La superficie totale de cette forêt serait d'à peu près 13,000 acres ou un peu plus de vingt milles carrés. La quantité de bois est, en moyenne, de 800 pieds cubes par acre, soit un total de 10,400,000 pieds cubes. La forêt se compose d'environ quatre-vingts pour cent de peuplier de quatre à douze pouces de diamètre, et de vingt pour cent d'épinette et de pin gris de cinq à quatorze pouces de diamètre.

Le montant total de bois calculé sur le côté nord du lac Seul, à partir de la rivière Wenasaga, à l'est, et sur environ seize milles au nord, à partir du lac, est d'environ 272,450,000 pieds cubes.

Les chiffres donnés ici, réunis aux 4,000,000 environ de pieds cubes de bois, indiqués en petits groupes sur la carte, donnent un total, pour tout le territoire parcouru, d'environ 405,000,000 de pieds cubes. Ce chiffre, on le remarquera, est très peu élevé pour l'étendue du territoire parcouru. En premier lieu, je puis dire que la contrée ne semble pas réellement avoir jamais été abondamment boisée. C'est une contrée très ondulée, où l'on trouve de petites étendues de muskegs qui la traversent nn plusieurs endroits, et, en outre, un grand nombre de collines rocailleuses, dont aucune n'atteint une altitude notable. Il semble s'y trouver très peu de sol, sauf près de l'eau, où il paraît être égoutté sur environ une profondeur d'un à trois milles, tandis que, dans l'intérieur des terres, le pays est très marécageux. Aux endroits que le feu

a traversés, on ne trouvera invariablement rien que les rochers nus, ce qui tend à démontrer qu'il n'y a jamais ru beaucoup de sol. Il n'y a donc rien pour soutenir l'arbre après qu'il a atteint un certain diamètre.

Et, à part la grande partie de la contrée qui se compose de muskegs et de marais, il y a une immense étendue, surtout la partie septentrionale, vers la ligne de partage des eaux, qui a été ravagée par l'incendie à différentes époques. Quelques-uns des incendies ont traversé cette région il y a probablement vingt-cinq ou trente ans, tandis qu'une très grande étendue a été brûlée pendant l'été de 1910. Ces incendies sont surtout dus à la négligence des sauvages, qui ne semblent pas s'apercevoir qu'en détruisant la forêt ils font disparaitre leur vieux moyen de subsistance, car ils vivent presque uniquement des animaux à fourrure, qu'ils prennent pendant les mois d'hiver.

Pendant l'été, ils vont à l'aventure, chassant l'orignal, etc., et ils laissent des feux partout où ils s'arrêtent, et, tant que la contrée ne sera pas civilisée et que les blancs ne s'en seront pas emparé, il sera presque impossible de les empêcher de détruire le bois.

Respectueusement soumis,

J. W. CURRY.

N° 30.

RAPPORT DE GEO. A. MULLOY.

FORT-SMITH, ALBERTA, 20 juin 1911.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre les rapports des travaux faits par mon aide, L. Boyd, et moi-même dans le cours du dernier mois. Je suis arrivé à Fort-Smith le 5 juin et je fis immédiatement les préparatifs d'un voyage à l'habitat nord du troupeau de bisons des bois, appelée la région de la rivière Salée. On m'avertit que la contrée n'était presque pas passable à cette époque de l'année, étant donné la grande quantité d'eau qui se trouvait dans les muskegs et les prairiees à foin. Et puis, on ne pouvait, comme de coutume, passer les rivières à gué, il fallait les traverser sur des radeaux construits sur place. En outre, les mouches étaient très nombreuses et tourmentaient les bêtes de bât, et, à certaines heures, il était impossible de les conduire. Cependant, je décidai de faire un voyage préliminaire, de parcourir une aussi grande étendue de terrain que possible, afin d'avoir une certaine idée de la contrée et de connaître quelques-uns des sentiers principaux. Je crois que, ce qu'il y a de mieux à faire pour moi, est de vous donner un résumé de mon journal pour les quatorze jours pendant lesquels nous avons été absents de nos quartiers généraux.

Le lundi, 12 de juin.—La matinée se passe dans les retards ordinaires et particuliers à tout voyage de ce genre. Cependant, nous partions à 1.25 p.m. Le premier arrêt de notre voyage sera à l'établissement des sauvages sur la rivière Salée, et qui se trouve près de l'embouchure de cette dernière rivière. Nous avons l'intention de suivre le sentier tracé par la gendarmerie à cheval, de concert avec M. H. V. Radford, en octobre dernier. Nous avons deux chevaux de somme et un guide sauvage, mais, craignant de charger trop lourdement les chevaux, nous apportons un léger bagage et de la nourriture pour deux semaines seulement.

Nous parcourûmes huit ou neuf milles avant le coucher du soleil, i.e. de Fort-Smith au coude de la rivière de l'Esclave, vis-à-vis la Grosse-Ile. Il y a jusque-là un bon sentier de chariots et le terrain y est élevé et sec. La contrée que nous avons traversée est bien supérieure à celle des environs de Fort-Smith. Les élévations sablonneuses, couvertes de pin gris, commencent à surgir, à environ deux ou trois milles vers l'ouest, et les collines de peupliers et les bosquets d'épinette font leur apparition. Le sentier, pendant les derniers deux ou trois milles, suit de très près le bord de la rivière de l'Esclave. A cet endroit, la vallée de la rivière a une hauteur de 100 à 150 pieds et à peu près un mille de largeur. La forêt que nous avons traversée aujourd'hui ne pourrait alimenter une scierie mécanique, les épinettes d'un diamètre, disons de quinze à vingt pouces, étant si dispersées et si rares, et les peupliers si petits, qu'on ne pourrait les utiliser que pour des huttes, des clôtures et des enclos (*corrals*), etc. La terre, cependant, est de bien meilleure qualité qu'à Fort-Smith. On pourrait classer le sol comme étant d'argile sablonneuse, et je crois qu'il conviendrait à la petite culture. L'avoine y pousserait bien, toutes choses favorables d'ailleurs.

Le mardi, 13 juin.—La nuit dernière, les mouches ont été insupportables, et la marche des chevaux pénible. Le reste du chemin à chariots, jusqu'à l'établissement de la rivière Salée, est très bon. Cependant, à partir de l'établissement, le sol change de nature sur une couple de milles. Des terrains bas et marécageux remplacent les collines de peuplier. Ils sont couverts d'une végétation compacte de pin gris, d'aunes et de saules rabougris. Nous avons traversé la rivière Salée en transportant le bagage dans un bateau; les chevaux l'ont traversée à la nage. A cet endroit, la rivière n'est pas saline, comme nous l'avions supposé. Nous avons nous-mêmes bu de l'eau, les chevaux aussi, et le guide nous dit que, dans tous les environs, on se sert de cette eau toute l'année.

A cet endroit se trouve aussi une pêcherie plus considérables dans cette partie de la contrée. La rapidité du courant est modérée et la rivière a cinquante verges de largeur. Aussitôt arrivés ici, un de nos chevaux de somme donna des signes de faiblesse, comme nous ne pouvions nous en procurer un autre et comme les villages de sauvages étaient déserts, nous décidâmes de continuer avec ce cheval.

Après dîner, nous continuâmes dans une direction franc ouest. Sur une certaine distance, à l'ouest de l'établissement, on rencontre des clairières de prairies à foin qui ressemblent à des parcs. L'herbe y est excellente, et les aunes sont groupés ensemble et divisent la prairie en petits champs. Le sol est plutôt marécageux, mais l'herbe robuste supporte le poids des chevaux aussi bien que les hommes. Cette prairie de foin s'étend sur environ un mille. Puis le terrain s'élève, et l'on rencontre un morceau de terre d'un genre particulier: c'est un champ considérable d'herbe excellente entouré d'une végétation compacte de peupliers. Il ressemble à une petite ferme, et un sauvage a profité de l'occasion qui s'offrait et en a bêché une grande étendue. Il y avait semé des pommes de terre, mais elles n'étaient pas encore levées. Cependant, en revenant, nous avons constaté que, pendant notre absence, elles avaient poussé de cinq à six pouces. Le morceau de terrain découvert est un excellent endroit pour une ferme expérimentale du gouvernement, car il se trouve près de Fort-Smith, et il n'y a pas de meilleur sol que le sien. On y trouve une terre végétale riche et de couleur sombre, jusqu'à une profondeur de cinq ou six pouces; le sous sol est sablonneux. Et, ce genre de sol se continue vers l'ouest sur une distance de quatre ou cinq milles. Cependant, la forêt change d'apparence. Sur un certain nombre de milles, de chaque côté du sentier, des collines, couvertes de peupliers. Le terrain est très planche et couvert d'une végétation compacte de bonne herbe, mais les troncs blancs des peupliers donne l'illusion d'une forêt de poteaux de télégraphe blanchis à la chaux. On ne rencontre pas de broussailles qui vaillent la peine d'en parler. Disséminées çà et là, au milieu des peupliers, se rencontrent des épinettes de très belles

dimensions,—douze à vingt pouces de diamètre,—et très hautes. Les peupliers, bien qu'ils ne soient pas considérables, sont très uniformes, leur diamètre étant, en moyenne, de quinze pouces. Nous continuons jusqu'à l'obscurité et campons dans un endroit passablement marécageux, au delà de la région des peupliers.

Le mercredi, 14 de juin.—Aujourd'hui, la première partie de notre trajet se trouve dans les plus grandes prairies à foin que nous avions jusque-là rencontrées. Elles se trouvent dans la vallée formée par la montagne de Sel,, à l'ouest, et les collines de peupliers bordant la rivière Salée à l'est. Aux endroits où le sentier les traverse, elles ont environ un mille de largeur et, de la montagne de Sel, on peut les voir s'étendant sur quinze ou vingt milles au nord-est. La montagne le Sel est une rangée peu élevée de colinnes s'élevant à 100 pieds au-dessus de la contrée environnante. Elles forment la pente occidentale des bassins de la petite rivière au Bison. Bien que nous ayons surveillé attentivement le terrain pour voir si nous n'y trouverions pas des dépôts de sel, nous n'en avons trouvé aucun qui vaille la peine d'en parler près du sentier. Cependant, on trouve plusieurs cours d'eau et plusieurs marais salins de petites dimensions dans les muskegs qui bordent les collines. La montagne de Sel est très accidentée et rocailleuse, et couverte d'une végétation rabougrie de pins gris, d'épinettes et de peupliers mêlés. Aucun bois de bonnes dimensions. On y trouve une formation tout à fait particulière; on voit des dépressions de terrain qui varient de trois pieds de diamètre aux dimensions d'une grande maison. Elles ont trois ou quatre côtés, plats et se réduisent en une pointe aiguë à leur partie inférieure. On ne peut trouver aucune entrée ni aucune issue, mais on ne voit pas d'eau en quantité notable. La contrée semble avoir été couverte par des blocs énormes de glace aux angles aigus, qui se sont fondus, après avoir laissé leur empreinte sur le sol. Nous continuons encore jusqu'à l'obscurité et campons sur le versant oriental de la montagne.

Le jeudi, 15 de juin.—Ce matin, le guide quite le sentier principal et se dirige à travers la contrée, vers un sentier situé plus au nord: c'est le sentier d'hiver pour les chiens venant de la rivière Salée et qui monte à travers la prairie de foin, sur le côté est de la montagne de Sel. Ce sentier, naturellement, est bon en hiver: il évite complètement la montagne de Sel. Nous nous en servirons probablement nous-mêmes. Nous avons bien marqué ce sentier. La contrée devient de plus en plus marécageuse à mesure que nous approchons de la Petite rivière au Bison. Naturellement, le peuplier est l'essence prédominante, mais nous n'en voyons d'aucune valeur notable. J'ai trouvé unt corne de vieux bison, premier indice que nous ayons rencontré de cet animal. De là à la Petite rivière au Bison, la contrée devient de plus en plus marécageuse. Une végétation compacte et rabougrie d'arbres de toutes sortes empêche notre passage, et, par suite de la grande profondeur de l'eau sur le sentier, il nous faut faire de grands détours, ce qui nous oblige à ouvrir un nouveau sentier en plusieurs endroits. Un de nos chevaux s'embourbe et nous sommes obligés de porter sa charge pour le reste du parcours jusqu'à la rivière. La Petite rivière au Bison est du genre muskeg: ses rives sont très basses; on peut à peine dire qu'elle a des rives. Le courant y est rapide et l'eau de couleur jaune. A cet endroit elle n'a que cinquante à soixante-quinze pieds de largeur, et, à cette époque de l'année elle est trop profonde pour qu'on puisse la passer à gué. Etant donné cet état de choses, et la condition dans laquelle se trouvent les chevaux, nous campons de bonne heure.

Le vendredi, 16 de juin.—Ce matin, nous traversons la rivière. Le guide, avec notre aide, construit un radeau sur lequel nous transportons le bagage et traversons nous-mêmes. Les chevaux traversent à la nage. Le moins je parlerai du trajet de ce jour, le mieux ce sera. C'est absolument la continuation du genre de contrée que l'on trouve sur le côté est de la rivière. Toute cette région, entre la Petite rivière au Bison, à l'est, et les trois rivières indiquées sur le plan de M. Radford, est un grand marécage—particulièrement avant qu'on arrive à la première rivière. Il y a d'i-

nombrables petits étangs qui ne sont séparés que par des langues de terre étroites couvertes d'herbes et de racines de saules entrelacées, dans lesquels les animaux s'enfoncent jusqu'aux épaules et qui sont mouvants et cèdent sous les pieds, d'une manière très alarmante. Les deux chevaux se sont embourbés et nous avons dû les retirer avec des cordres. Peu de temps avant d'atteindre le creek Seton, cependant, les collines de peupliers font de nouveau leur apparition et nous avons établi notre campement sur une de ces collines tard dans la nuit..

Le samedi, 17 juin.—Une rude journée. Partis à bonne heure,—notre guide était sous l'impression qu'il nous fallait aller aussi loin et aussi vite que possible,—nous avançons de nouveau dans l'eau jusqu'aux genoux. Bien que couvert d'eau, le sentier, ici, a un fond solide. Cependant, le muskeg prédomine. Nous traversoss trois rivières, évidemment celles qui se trouvent sur la carte de M. Radford. Elles ne sont pas profondes et n'ont que vingt à trente pieds de largeur, mais le courant y est très rapide et il est très difficile de les traverser à gué à cette époque de l'année. Vers midi, le guide découvre les premières pistes de bison. Puis nous découvrons des pistes qui datent d'une journée et nous accélérons notre marche avec une nouvelle vigueur espérant voir un de ces animaux, avant la fin du jour. C'est certainement la journée où nous avons parcouru la plus grande distance. Tard dans la soirée, nous établissons notre campement sur une colline de peupliers, près d'un endroit où, d'après le guide, se trouvent plusieurs étangs de castors. Sur cet endroit élevé, il semble réellement y avoir un grand nombre de ces animaux, car, partout où nous allons, nous trouvons des indices de leur récent passage, surtout près des rivières. C'est à leur présence qu'on peut attribuer en grande partie l'humidité du terrain, car le castor a l'habitude de construire des digues pour inonder les terrains dans le voisinage des rivières. Je m'occuperai de cela une autre fois. Je puis ajouter que—comme c'est la saison pluvieuse—il a plu, comme de coutume, toute la journée.

Le dimanche, 18 juin.—Enfin, il y a un changement dans l'aspect de la contrée. Nous rencontrons partout de grandes étendues couvertes de pins gris de belles dimensions, d'un diamètre de quinze à vingt pouces, et aussi plusieurs étendues couvertes de peupliers droits et des mêmes dimensions. L'épinette commence aussi à faire son apparition, et, bien que nous ne rencontrions pas de forêt d'épinette réellement supérieure, partout où nous en voyons elles sont grandes, avec un diamètre de trente pouces ou plus. Puis commence à apparaître de tous côtés des indices de la présence du bison. Des bourbiers considérables où il s'est vantré (*wallows*) nous entourent. Le sol et le sentier en sont parsemés. Nous apercevons des pistes de date récente dans plusieurs des bourbiers et des terrains mous; l'on voit que le bison s'est servi de plusieurs troncs d'arbres, près du sentier, pour se nettoyer. Btaucoup de poil est attaché à ces troncs. Cette contrée est certainement une bonne région pour l'élevage de toute espèce. Le bison, j'imagine, s'en sert comme pâturage l'hiver et le printemps. L'herbe est luxuriante et il y a des abris en abondance pendant l'hiver. Le bois est pratiquement le même sur tout le parcours de cette journée. Dans un endroit, un violent tourbillon de vent a fait un immense abatis sur une étendue de plusieurs acres. Les incendies, cependant, ont été très rares : nous n'apercevons aucun brûlé et aucune étenlue où les arbres aient été abattus par le vent. De bonne heure, dans l'après-midi, le guide a perdu le sentier, et, comme nous nous trouvions dans la bonne région pour le bison, comme aussi notre temps était limité, vu les provisions qui nous restaient, nous décidâmes de nous presser et de suivre un sentier bien battu par le bison. Ce sentier avait évidemment servi très longtemps, et aussi très récemment. On pouvait facilement voir qu'il avait été fait par des animaux sauvages, parce que, aux endroits où l'herbe était pauvre, le sentier était droit et étroit, et, là où la nourriture était meilleure, le sentier s'étendait ici et là et il était difficile de le distinguer. Nous voyons alors le premier et le seul bison que nous ayions aperçu dans tout notre voyage. C'était un vieux mâle: il se tenait dans un grand bourbier (*wallow*), luttant contre les mouches, et, bien que nous ne prissions aucune précaution particulière en approchant de lui, il ne semblait

pas s'apercevoir de notre présence. Nous pûmes nous approcher de lui à trente ou quarante pieds. Nous l'avons observé pendant quelque temps, puis il tourna le tête de notre côté et nous aperçut. Il se sauva avec une rapidité surprenante, étant donné sa grandeur et la forêt au milieu de laquelle il s'élançait. Il avait été probablement chassé loin du troupeau par les jeunes bisons. Il n'était pas gras. bien qu'il se trouvât de la nourriture riche de tous côtés.

Le lundi, 19 juin.—Aujourd'hui, comme nos provisions sont près de finir, nous décidons de poursuivre le bison. dans cette région. Le guide n'eut pas de difficulté à découvrir les pistes d'un troupeau qui se lirigeait vers le nord-ouest à partir d'un marécage près de notre campement. Nous sortons vite du marécage et pénétrons dans un endroit découvert. D'immenses prairies à foin apparaissent. ainsi que des étendues de prairies typiques, où se trouvent des groupes d'aunes qui les divisent. Ces aunes croissent jusqu'à une hauteur de dix à quinze pieds et sont quelquefois aussi gros que le poignet. Cette partie de la contrée, d'après le guide, est la frontière d'une grande région à bisons qui s'étend vers le nord-ouest. De ce point, en allant au nord et à l'ouest, aux alentours du lac et de la rivière au Bison, la contrée se compose entièrement de prairie. Naturellement, c'est un renseignement de sauvage, et, comme nous n'avons pu, au cours de cette exploration, aller aussi loin, je n'en garantirais pas l'exactitude.

Toute la journée, bien que le froid et la pluie continuassent toujours, nous suivâmes les pistes que nous avions découvertes le matin. Les traces de six gros bisons et d'un petit étaient visibles, mais comme ils marchaient vent arrière—qui soufflait du nord-ouest—et, par conséquent, comme ils nous flairaient à une grande distance, nous ne pouvions les atteindre, bien que nous fissions plusieurs détours pour les devancer. Quelques sauvages affirment que tous les bisons de ce district se rendent plus loin vers l'ouest pendant les mois d'été, mais le gendarme W. Johnston, de la R. G. à cheval du N.-O., en doute, et plusieurs autres gendarmes sont de son opinion. Je ne vois moi-même aucune raison de leur migration vers l'ouest, et, comme les bourbiers (*wallows*) étaient bien fréquentés et les pistes ainsi que les bouses de date récente, comme aussi la nourriture est abondante, c'est ici évidemment leur habitat pendant la plus grande partie de l'année. La distance que nous avons parcourue aujourd'hui est d'environ huit ou dix milles vers le nord-ouest. Cela nous met très près de la rivière appelée Jarvis sur la carte de M. Radaford. Il ne se trouve aucune essence importante dans ce district, et, sauf quelques collines de pins gris et de peupliers, la contrée est couverte de prairies à foin, parsemées d'aunes ici et là.

Ce qui précède comprend les notes de mon journal pour le voyage d'aller, et, comme notre parcours, en revenant, a été pratiquement le même et comme nous n'avons plus aperçu de bisons, j'omettrai les notes des six autres journées. Cependant, il est peut-être important de vous déclarer que nous eûmes bientôt épuisé nos provisions et qu'il a fallu alors faire la chasse. Il y a partout, en grand nombre, des orignaux, des ours, des caribous, des castors, des perdrix et des poules de prairie. Il est bien plus économique de compter sur le coup de feu, pour sa subsistance. que sur le lard salé. Notre voyage de retour a été plus rapide, bien que nous avons arrêté en plusieurs endroits pour mieux marquer le sentier, et, en plusieurs autres, pour en tracer un nouveau autour d'un marécage ou d'une très mauvaise étendue de muskeg. Nous sommes arrivés tard dans la nuit du dimanche, 25 de juin.

Respectueusement soumis,

GEO. A. MULLOY.

N° 31.

RAPPORT DE GEO. A. MULLOY.

FORT-SMITH, ALBERTA, 27 juillet 1911.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—Ci-suit le rapport des travaux que M. Boyd et moi-même avons faits pendant le dernier mois:—

Le lundi, 3 de juillet, nous partions pour une exploration dans la région méridionale et occidentale du bison des bois. Notre intention était d'abord de visiter le lac L'Orignal et le district voisin, puis de continuer notre voyage au sud vers la rivière La-Paix. Cependant, il nous fut impossible d'atteindre le district de la rivière La-Paix, car nos chevaux de bât s'échappèrent et il nous fallut raccourcir notre voyage. Comme les notes de mon voyage sont un peu à bâtons rompus et condensés, je vais faire accompagner ce rapport d'une esquisse de la contrée parcourue.

Le lac L'Orignal est une nappe d'eau marécageuse considérable, presque directement à l'ouest de Smith-Landing. La distance est d'environ quatre-vingts milles. De là aux montagnes du Caribou, qu'on peut apercevoir parfaitement vers le sud-ouest, il y a cinquante à soixante milles. La contrée—tout à l'entour des rives et vers l'ouest, aussi loin qu'on peut voir à l'œil nu—est couverte de bonne épinette dont le diamètre varie de vingt à trente pouces. C'est une contrée d'épinette essentiellement. La terre est couverte de sphaigne et d'une végétation compacte d'aunes et d'arbres rabougris de toutes sortes. J'ai examiné la contrée de la cime d'un arbre élevé, sur une colline de pins gris, au sud-est du lac L'Orignal, et cette belle zone de forêt semble se continuer vers l'ouest jusqu'aux montagnes du Caribou. J'ai été réellement surpris de la nature de cette contrée, car ceux de qui j'avais obtenu des renseignements m'avaient dit que c'était une bonne région de prairies et l'habitat des bisons. Cependant, ce n'est pas le pays des bisons, car je n'en ai trouvé absolument aucun indice, et le guide me dit qu'ils ne viennent jamais ici, même en hiver.

La contrée, en allant vers la rivière Salée, à partir de Smith's-Landing, est un marécage boisé d'épinettes, le muskeg prédominant. On ne trouve de bois d'aucune sorte, sauf sur une hauteur couverte de peupliers. A cet endroit la rivière, sur un parcours de sept à huit milles ouest, n'est qu'un petit cours d'eau peu profond, avec un lit pierreux. L'eau est très saline et on ne peut s'en servir comme breuvage. Le bord ouest de la rivière s'élève, cependant, et l'élévation se continue sur à peu près deux milles, rocheuse en certains endroits, et couverte de pins gris et de peupliers de petites dimensions. On pénètre alors dans la région du sel. Partout les marécages et les cours d'eau sont saturés de sel, et en plusieurs endroits où les petits étangs se sont desséchés, le limon est couvert d'un dépôt épais de sel. On constate partout sa présence, et même les feuilles des arbres, lorsqu'on les mâche, ont un goût salin. Vers le sud et le sud-est s'étend une grande plaine saline. Nous l'avons traversée en revenant. Le sol est couvert d'une très riche végétation d'herbes, à laquelle le sel ne semble pas faire de tort.

Immédiatement à l'ouest de la région saline se trouve une contrée ondulée et couverte de peupliers rabougris, qui semble être l'endroit favori des bisons. Des sentiers profondément tracés traversent le sentier principal dans toutes les directions.

Vers le soir, nous y avons rencontré un gros bison mâle. Il m'a paru beaucoup plus grand que tous ceux que j'avais vus auparavant. Il était en bonne condition et il nous laissa approcher à vingt verges du bourbier (*wallow*) où il se trouvait. Le matin suivant, dans le sentier, nous en avons rencontré un autre presque aussi gros que le premier. Ce sont tous les bisons que nous avons vus, car les taillis sont très denses à cette époque de l'année. Cependant, il y avait plusieurs bisons qui rôdaient dans ces endroits, car nous avons rencontré des pistes fraîches à chaque pas. A cet endroit le sentier est très étroit, cependant, et je pense que les bisons seuls s'en servent, dans leurs migrations vers le nord et le sud.

Plus loin àl'ouest, nous avons trouvé une région ondulée, avec des prairies de foin parsemées de buissons d'aunes et interrompues par des groupes de peupliers, d'épinettes et d'arbres rabougris en général. Quelques-uns de ces groupes sont de bonne qualité, mais ils sont beaucoup endommagés par le feu. Toujours plus loin, à l'ouest et au nord, on rencontre d'ordinaire des élévations sablonneuses couvertes de pins gris. Les arbres de cette espèce surtout sont beaucoup endommagés par le feu, qui a brûlé les aiguilles (*needles*) sur le sol et noirci les troncs d'arbres. Il semble y avoir eu un feu du sol il y a deux ou trois ans. Cependant, la plupart des arbres sont encore debout et vivants. C'est une région pour l'orignal, et personne n'y pénètre à part les sauvages, qui n'y viennent que pendant l'hiver, lorsqu'ils sont attirés par la chasse de l'orignal, pour se procurer des vivres.

Cette forêt de pin gris se continue directement jusqu'au lac L'Orignal, sauf deux ou trois milles couverts de petits peupliers sur le côté oriental du lac. Dans la plupart des endroits, les pins gris sont petits et rabougris et ne peuvent être d'aucun usage, sauf pour des colombes de deux à quatre pouces. Mais, sur dix milles aux alentours de l'endroit marqué "collines Hogback", sur la carte ci-jointe, le bois atteint de très belles dimensions, quinze ou vingt pouces de diamètres, et les arbres sont droits et élevés.

Ce qui précède donne, je pense, une assez juste idée de la région que j'ai traversée. J'ai voyagé pendant trois semaines et je fus presque chassé par les insectes. Ils m'avaient piqué si sérieusement que je craignais l'empoisonnement. M. Boyd et le guide sauvage s'avisèrent de reprendre les chevaux, et ils furent obligés de parcourir à peu près quatre-vingts milles, sans feu ni nourriture. Ils me quittèrent au lac L'Orignal, et je fus six jours et demi sans avoir aucune idée de ce qui leur était arrivé.

Respectueusement soumis,
GEO. A. MULLOY.

N° 32.

RAPPORT DE GEO. A. MULLOY.

FORT-SMITH, ALBERTA, 28 décembre 1911.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa.

MONSIEUR,—Ci-suit un rapport des travaux que le trappeur Peter McCallum et moi-même avons faits depuis le mois de septembre dernier:—

Nous sommes restés pendant à peu près trois mois dans la région septentrionale des bisons, et pour cela je n'ai pas eu l'occasion de communiquer avec vous plus fréquemment.

Le 16 septembre dernier, après avoir mis en réserve du poisson pour les chiens à la Pointe-Gravel, nous chargeâmes notre esquif de provisions et descendîmes la rivière de l'Esclave. Nous avions l'intention de prendre un peu de poisson au Grand-Détour (coude considérable de la rivière à trente-cinq milles en descendant), afin de ne pas être obligés de revenir sur nos pas pour nous procurer de la nourriture pour les chiens avant les premières neiges. De ce point nous devions nous diriger vers l'ouest jusqu'à la Petite rivière au Bison et remonter jusqu'à la rivière à l'Ours, qui se jette à cet endroit dans la Petite rivière au Bison. McCallum savait qu'il y avait une vieille hutte près de la rivière à l'Ours et nous nous proposions de l'utiliser comme entrepôt et campement principal pendant que nous nous trouverions dans ce district. Il me reste à dire comment ces plans se sont réalisés.

Comme il était déjà arrivé à plusieurs autres qui étaient restés trop longtemps à faire leurs provisions de poisson pour l'hiver, nous ne pûmes réussir, au Grand-Détour, dans cet essai de second approvisionnement ou d'approvisionnement supplémentaire. La dernière ou grande migration de barbotes (*conies*) ne vint jamais. Désappointés et ayant quatre chiens à nourrir en attendant les premières neiges, nous décidâmes de continuer par terre jusqu'à la Petite rivière au Bison.

Plus tôt, pendant l'année, il est beaucoup plus facile de traverser ce portage avec un bateau, en utilisant plusieurs marécages longs et étroits, qui communiquent presque avec ces deux rivières à cet endroit. Mais, nous avons trouvé les marécages presque desséchés, et il était absolument impossible de traîner un lourd bateau par terre sur un parcours de plusieurs milles. Nous en sommes donc venus à la conclusion que, ce que nous avions de mieux à faire était d'atteler les chiens au traîneau et de transporter autant de provisions que possible sur le terrain sec, en laissant une cache sur le bord de la rivière de l'Esclave. C'était un ouvrage exténuant, car il nous fallait aider les chiens et, incidemment, faire la chasse pour leur nourriture,—aller dans l'eau glacée pour prendre des rats musqués, faire la chasse aux poules de prairie et prendre des lapins au piège,—enfin se servir de tous les moyens possibles afin de nous procurer assez de nourriture pour les chiens.

Enfin, après bien des recherches, nous pûmes découvrir la hutte sur la rivière à l'Ours et en prendre possession. Quelques chasseurs d'orignal en avaient arraché tout un côté, pour se procurer du bois, et elle était en très mauvais état. Mais nous pensâmes que la réparer nous sauverait du temps.

C'est alors que commencèrent les travaux des plus difficiles auxquels j'aie jamais pris part,—essayer d'exécuter nos travaux d'exploration de la contrée, réparer la hutte, et, en même temps, trouver de la nourriture en quantité suffisante pour les chiens. McCallum tua un gros orignal et je tuai un ours. Cela nous aida beaucoup, mais la viande disparut très rapidement, et vers la fin de notre séjour nous fûmes réduits à prendre des lapins au piège pour la nourriture des chiens. Vous voyez donc, monsieur, que je n'estime pas beaucoup les chiens comme moyen de locomotion. Cependant, l'hiver commençait justement et nous devions mettre leur utilité à l'épreuve. Mais, continuons. Nous avons, naturellement, fait plusieurs excursions et plusieurs voyages, dans les environs et au loin, de sorte que je pourrai vous donner une bonne description et une esquisse assez fidèle de la contrée. Naturellement, nous n'avons fait de longs voyages que depuis l'apparition de la neige. L'ouverture d'un sentier est un ouvrage qui se fait lentement et plutôt difficilement, mais, une fois qu'il est tracé, on peut s'en servir pendant tout l'hiver, car les chien ont un point d'appui solide pour leur marche, et, quant aux hommes, marcher dans les sentiers avec des raquettes n'est pas chose très difficile. Notre sentier principal a quarante à cinquante milles de longueur, et se dirige vers l'ouest, à partir de la rivière à l'Ours, traversant ce qui me paraît être l'extrémité méridionale de cette région septentrionale du bison. Nous n'avons pu encore, jusqu'à présent, atteindre aucun des troupeaux, car ils peuvent voyager très rapidement et très loin, mais, naturellement, leurs pistes dans la neige nous apprennent tout ce que nous désirons savoir. Plus tard, cependant, lorsque la

neige deviendra solide sur les immenses prairies de foin, et que nous ne serons pas forcés de marcher dans la neige et l'herbe jusqu'à la ceinture, nous pourrons avancer plus rapidement et surveiller de plus près tous les troupeaux que nous rencontrerons. Toutes les pistes que nous avons vues ont été faites par des bisons qui se dirigeaient vers l'extrémité septentrionale ou " Résolution " de la région, sauf sept, qui avançaient dans une direction opposée. L'un des sentiers étaient absolument durci et bien tracé, bien qu'il fut recouvert de neige récemment tombée sur plusieurs pouces de profondeur; McCallum pense que le troupeau se composait de quarante à cinquante bisons.

Maintenant, en ce qui regarde les loups, j'aurais naturellement préféré donner une preuve tangible du travail et pouvoir rapporter au moins quelques peaux de ces animaux, comme preuve que nous étions capables de les capturer, mais vous serez probablement plus satisfait d'apprendre que nous avons peu vu de leurs pistes dans cette région, et c'était invariablement celles des loups qui ont plus tard traversé la rivière de l'Esclave, en se dirigeant vers le territoire des caribous. Il n'y a à cela qu'une exception. Nous nous sommes aperçus qu'un gros loup avait suivi un troupeau de sept bisons (celui dont il est question plus haut), mais, comme ils ne montraient aucun signe de frayeur ou d'agitation, ils n'en avaient évidemment pas peur.

Nous avons placé des appâts et des pièges dans tous les sentiers, sauf aux endroits où ils traversent un autre sentier ou en approchent. Il faut les visiter très souvent, car une bordée de neige récemment tombée pourrait recouvrir la piste d'un animal empoisonné, et, bien que nous ayons pris et tué plusieurs oiseaux et plusieurs lapins, aucun loup ne s'est approché de notre sentier ou de nos pièges. Ce résultat semble assez décourageant, mais nous pouvons en espérer de meilleurs à une date plus avancée de l'hiver, alors que le loup,—de même que plusieurs autres animaux friands de viande,—ne peut prendre les lapins, qui sont très nombreux et deviennent facilement la proie de tous ces animaux carnivores.

Au début de ma description du territoire parcouru dans les trois derniers mois, je désire rectifier une déclaration ou une opinion que je semble vous avoir exprimée dans l'un de mes premiers rapports. Le bois que l'on trouve le long de la rivière de l'Esclave est splendide. Mon erreur peut s'expliquer par le fait que le sentier, que nous avons suivi en juin dernier, approche les rives en certains endroits seulement et au début, l'opinion que l'on a du bois n'est pas favorable. Mais depuis que nous avons parcouru la rivière dans un petit bateau, j'ai pu en faire mieux l'inspection. La rivière, dans tout son parcours jusqu'au Grand-Détour, est bordée par une bande ou une lisière compacte d'épinettes, dont la profondeur varie d'un mille, à peu près, à quelques verges. Les îles surtout sont abondamment boisées. Une île considérable, qui a sept ou huit milles de longueur, et deux milles de largeur, dans sa plus grande largeur, et sur laquelle la Compagnie de la Baie-d'Hudson possède actuellement une scierie mécanique, est abondamment couverte de grosses épinettes. En plusieurs endroits les arbres ont trois pieds de diamètre, et la densité est telle qu'il n'y a pas du tout de broussailles qui y poussent. Cette île est un spécimen de toutes celles que l'on rencontre jusqu'au Grand-Détour; il y en a plusieurs et elles sont toutes considérables.

La contrée qui s'étend entre la dite rivière au Bison et la rivière de l'Esclave, est pratiquement la même dans toute sa longueur. Nous l'avons traversée en plusieurs endroits, et en revenant aux quartiers généraux à cette époque nous avons suivi quelques sentiers de chasse des sauvages, qui serpentent ici et là par toute la région, ce qui rendait notre marche à travers la contrée très lente et très ennuyeuse, mais nous permettait d'en avoir une bonne idée. Cette région est toute plane. Des prairies à foin et des marécages longs et étroits sont enfermés entre des lisières longues et étroites de bois parallèles à la grande rivière. Le bois, qui se compose d'épinettes et de peupliers rabougris, diminue de dimensions et de quantité à mesure que la distance de l'une des rivières augmente. Cependant, en bas, au Grand-Détour, les ma-

récages se changent en prairies à foin immenses, dont la largeur varie d'un mille à deux milles, et qui s'étendent vers le nord-ouest aussi loin que l'on peut voir à l'œil nu. A cet endroit, le bois devient presque quantité négligeable, à l'exception de la lisière le long des deux rivières, de quelques îles disséminées ici et là, et de bandes de forêt isolées. Cet immense marécage de foin ou prairie, comme quelques personnes l'appellent à tort dans cette région, se continue toujours, dit-on, jusqu'à Résolution, et n'est interrompu qu'en certains endroits par des groupes d'aunes et de petits bosquets d'épinettes. Je dois dire que la contrée ferait un excellent terrain de pâturage ou d'élevage, car elle est couverte d'une herbe longue et compacte.

La rivière à l'Ours se jette dans la Petite rivière au Bison à quatre ou cinq milles à peu près, au sud du portage qui conduit au Grand-Détour. C'est un petit cours d'eau d'environ cinq verges de largeur à l'embouchure; le courant y est généralement rapide, surtout à sept ou huit milles de son embouchure, alors qu'elle coule dans un terrain rocailleux. Sa direction est, en général, du sud-ouest, et ses rives sont abondamment couvertes d'épinettes de bonnes dimensions. La région rocailleuse, à peu près à huit milles vers l'ouest, sur la rivière à l'Ours, est une continuation de la couche de la montagne de Sel,—j'en ai la certitude,—car elle a la même apparence, se continue dans une direction sud-est, et s'approche graduellement de la Petite rivière au Bison. De fait, cette élévation de terrain se continue sur une certaine distance et au delà de la rivière à l'Ours, qu'elle traverse, et constitue le fondement ou la base de la grande plaine du bison, vers le nord. Elle est très rocailleuse et très escarpée en certains endroits, surtout près de la rivière à l'Ours, mais, en d'autres endroits, elle est couverte d'une excellente végétation de peupliers. Cependant, sur le côté sud de la rivière à l'Ours, on rencontre de vieux brûlés considérables. Il me fait plaisir de déclarer que ces brûlés sont toujours couverts d'essences provenant de la graine et de petits arbres. Au nord de la rivière à l'Ours, comme je l'ai dit, se trouve la grande plaine du bison. C'est une région du même genre que celles que nous avons rencontrée immédiatement à l'est de la Petite rivière au Bison. Couverte d'une herbe longue et vigoureuse, elle n'est interrompue qu'en certains endroits par des bosquets et des lisière d'épinettes et de peupliers de petites dimensions, et se continue aussi loin que l'on peut voir à l'œil nu. On voit des marécages en quelques endroits, mais leur quantité est insignifiante, si on la compare à l'immense étendue de prairie à foin.

L'esquisse que je prépare n'est pas encore terminée, et comme je désire expédier le présent rapport par le prochain courrier, qui part le 1er janvier, je vous l'enverrai sous enveloppe séparée.

Nous devons faire une longue excursion dans un jour ou deux, dans la partie méridionale, car nous avons lieu de soupçonner quelques chasseurs d'animaux à fourrure dans ce district. Je vous en ferai connaître le résultat plus tard.

Respectueusement soumis,

GEORGE A. MULLOY.

N° 33.

RAPPORT DE GEORGE A. MULLOY.

FORT-SMITH, ALBERTA, 11 janvier 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa.

MONSIEUR,—Tel que je l'ai dit dans mon dernier rapport, nous avons fait une excursion dans la région à l'ouest de Fort-Smith et au nord du lac L'Orignal. Nous

faisions ce voyage afin de nous assurer si les soupçons, provoqués par la manière d'agir de quelques sauvages de Fort-Smith, étaient fondés ou non, et aussi afin de continuer nos travaux concernant le bison des bois.

Contrairement à nos prévisions, nous n'avons rien découvert qui pût nous donner lieu de supposer que des bisons aient été tués, bien que nous ayons fait des recherches dans tous les endroits de campement et dans toutes les caches. Mais, bien que les sauvages, qui faisaient la chasse au piège dans le sentier, aient déclaré—en réponse aux questions que leur posa M. Bell—qu'ils n'avaient vu aucune piste de bisons et qu'il y avait un très grand nombre de loups, nous avons constaté précisément le contraire. Nous n'avons vu les pistes que d'un seul loup,—celles d'un vieux loup,—et le bison semble faire des incursions dans cette région pendant toute l'année. Il est difficile de s'expliquer pour quelles raisons les sauvages ont fait des déclarations de nature à nous tromper.

Bien que notre voyage n'ait duré qu'une semaine, nous avons pu parcourir une distance considérable dans cet espace de temps, car le sentier de chasse à piège était dur et solide, bien que complètement rempli de neige en certains endroits. Le sentier se dirige à l'ouest et au sud, à partir d'un point sur le sentier de Fort-Smith au poste de la rivière Salée, et conserve cette direction générale sud-ouest jusqu'au nord presque du lac L'Orignal, alors qu'il dévie vers le nord-ouest. Il semble que ce soit un vieux sentier dont les trappeurs se sont servis pendant plusieurs années, mais je dois dire qu'il est impossible de s'en servir en été; sur plusieurs milles il suit un grand marécage et une contrée qui est plus ou moins inondée pendant les mois d'été.

La première partie de la contrée, en allant vers l'ouest, n'est qu'une continuation du genre de terrain de Fort-Smith; il est donc plat, sablonneux et couvert d'une bonne végétation de pin gris, interrompue ici et là par des lopins couverts d'aunes. Ce genre de terrain s'étend sur quatre ou cinq milles, puis est remplacé par ce que, dans cette région, on appelle prairie. Ce n'en est pas une réellement, bien que le terrain soit plat et couvert d'une belle herbe courte. J'appellerais plutôt cela une contrée de végétation rabougrie, car, partout, la terre est couverte d'aunes, à hauteur de ceinture, et de saules rouges. Ce genre de terrain se continue directement jusqu'à la rivière Salée, soit une distance de sept à huit milles.

Traversant la rivière Salée, qui, à cet endroit, a environ trente verges de largeur, nous arrivons en vue de la rangée de collins de la montagne de Sel, à une distance de quatre à cinq milles, à travers un grand marécage ou lac peu profond. Ce marécage s'étend vers le nord, le long de la base des collines. La rangée de collines, à cet endroit, est certainement aussi élévée que la montagne de Sel proprement dite, mais elle n'est pas rocailleuse et escarpée. Elle s'élève doucement et est absolument couverte de pin gris et d'une petite végétation de peupliers. Le pin gris est de bonnes dimensions, les grands arbres ayant, en moyenne, un diamètre de dix pouces, mais les peupliers ne sont d'aucune valeur. Plus loin, cependant, disons à quatre ou cinq milles, à mesure que le terrain descend graduellement vers l'ouest, le peuplier et l'épinette prédominant. Les grandes praires à foin et les marécages font leur apparition et sont bordés par des muskegs abondamment couverts d'épinettes. C'est à cet endroit, sur le versant occidental de cette région, que le bison a son habitat. De fait, je crois que nous constaterons en définitive,—la rangée de collines divisant la contrée en deux parties, au nord et au sud, à chaque endroit que j'ai visité,—que le bison fréquente le versant occidental de cette région pour y trouver sa nourriture, pendant l'hiver et pendant l'été, et qu'il s'en sert probablement comme endroit de communication entre les deux bandes, la bande du nord ou de la "Résolution" et la bande du sud ou de la rivière La-Paix.

A l'ouest de cet endroit (à dix ou douze milles de la rivière Salée) commence une contrée qu'il est difficile de décrire, car la cause de son état ne se découvre pas facilement. Elle est pratiquement de niveau jusqu'à ce qu'on atteigne le pied des montagnes du Caribou, et, bien qu'elle soit très marécageuse en certains endroits ce

n'est pas un muskeg. On peut y voir les signes de feux de forêts si on examine les lieux, mais les arbres, qui ont subséquemment tombés ont pourri depuis longtemps. La contrée est maintenant recouverte d'une végétation compacte de petite épinette et d'une forêt de petits perchis desséchés. C'est une belle région, en ce qui regarde l'orignal, et cela peut expliquer peut-être l'état dans lequel elle se trouve, car les chasseurs d'orignaux, règle générale, ne prennent pas beaucoup de précautions en ce qui regarde les feux de campements. J'ai gravi jusqu'au somment d'un promontaire élevé et rocailleux, qui, de l'ouest s'avance en saillie, juste au nord du lac L'Orignal, et j'aie constaté que ce genre de terrain s'étend vers le sud jusqu'à la grande forêt qui environne le lac L'Orignal, et, vers le nord, aussi loin qu'on peut voir à l'oeil nu, et qu'il suit le cours de la Petite rivière au Bison, qui, à cet endroit, se détourne vers le nord jusqu'à sa source dans quelque petits lacs. Des lopins et des lisières de forêts de gros bois disséminés ici et là, se composant invariablement d'épinettes, mais ce ne sont que des iles dans une mer de seconde végétation de petites d'épinettes.

Je n'ai pas eu le temps de préparer une carte-esquisse, car nous sommes presque continuellement en marche ou à nous préparer pour une prochaine expédition, mais j'espère pouvoir la préparer prochainement.

Je dois ajouter, comme conclusion, que nous avons constaté en quel endroit les sauvages avaient suivi les pistes de bisons; c'est en plusieurs endroits, mais nous n'avons pu constater d'une manière certaine si on en avait tué ou non Il nous faudra y arriver au printemps, lorsque la neige aura disparu. Les loups, cependant, ne semblent pas être très nombreux, et ils ne semblent pas non plus avoir un désir excessif de se procurer de la viande de bison. Cependant, nous continuons à les poursuivre avec autant de vigueur que possible.

Respectueusement soumis,

GEO. A. MULLOY.

FORT-SMITH, ALBERTA, 1er mars 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Surintendant de la Sylviculcure.
Ottawa.

Monsieur,—Je vous soumets le rapport du travail que le trappeur P. McCullum et moi-même avons fait depuis mon dernier rapport de janvier.

Tel que je l'ai dit dans ma dernière lettre, nous sommes repartis pour notre expédition de chasse au piège dans le district de la rivière à l'Ours et de la petite rivière au Bison. Cette expédition a été particulièrement infructueuse, ce qui est très probablement dû à l'absence complète de loups dans cette partie de la contrée. Nous avons vu, cependant, un grand nombre de renards, et le trappeur a essayé de m'expliquer comment il se fait qu'aucun de ces animaux n'ait été attiré par nos appâts ni ne se soit laissé prendre à nos pièges. Les renards et les loups sont à peu près les mêmes en ce qui regarde la chasse au piège; on emploie du moins les mêmes méthodes pour les prendre, et la conclusion qu'on doit naturellement en déduire, c'est qu'il y avait quelque chose de défectueux dans notre méthode de tendre nos pièges. Il n'en est pas moins vrai que nous n'avons pris ni tué aucun loup, et, comme nous n'avons pas vu de nouvelle piste de bisons, nous avons décidé de discontinuer notre expédition dans cette région.

Depuis quelque temps, M. Bell désirait que nous fissions un voyage dans le district qui se trouve entre la rivière La-Paix et la rivière de l'Esclave, près de

leur point de jonction, afin de constater s'il s'y trouvait des bisons et de faire une description de la région. Le 20 de février nous commencions à remonter la rivière avec un guide et un attelage additionnel de chiens. Notre intention était de suivre le sentier des bêtes de somme, sur la rivière, jusqu'au moment où nous arrivions au grand coude de la rivière, à cinquante milles à peu près au sud de Smith's-Landing. A cet endroit, partant de la partie la plus occidentale du coude, nous pouvions ouvrir un sentier jusqu'à la rivière La-Paix en suivant une direction sud-ouest aussi rigoureusement que possible. C'est ce que nous fimes en nous servant d'un compas, et, toutes choses étant favorables, cela devait nous conduire au point le plus oriental du grand coude de la rivière La-Paix, un peu en aval de la Pointe La-Paix. Nous réussîmes parfaitement en toutes choses, et nous débarquâmes à l'angle du coude le 24 de février.

Cependant, nous ne vîmes d'indices de bisons en aucun des endroits des vingt-cinq ou trente milles du sentier qu'il nous fallut couvrir. Alexis, le guide, me dit, cependant, qu'il y a tout un troupeau,—50 à 100 de ces animaux,—à quelque milles au nord d'ici. C'est à l'endroit où M. Redford à tué un bison, et le guide connaît un sentier de chasse à piège à travers leur pâturage d'hiver, ou près de ce terrain.

De nos ennemis, qui nous échappent toujours,—les loups,—nous ne voyons aucune trace.

Maintenant, j'ai conféré de la situation avec M. Bell, surtout de son plan dont l'objets est de localiser ou de réunir le bison dans un certain district, et je partage absolument sa manière de voir. Vous verrez par ma description de la contrée, annexée au présent rapport, qu'il s'y trouverait pour eux de la nouriture en quantité et que leur protection serait chose fort simple. Dans l'état de choses actuel, étant donné qu'ils sont si dispersés par toute la contrée, en amont et en aval, toute mesure suffisante pour les protéger serait nécessairement très coûteuse.

Il faudra toujours, à une époque donnée, organiser une expédition dans une partie de la contrée, pour prendre au piège ou empoisonner les loups. Cette expédition se ferait bien si on pouvait se rapprocher d'un grand troupeau de bisons et tuer tous les loups qui s'en approchent, mais, comme ils sont considérablement dispersés, il s'en suit qu'on laisse de côté quatre-vingt-dix pour cent des animaux pour améliorer de manière très douteuse le sort des dix autres pour cent. Vous pouver donc voir, Monsieur, pourquoi M. Bell et moi avons décidé que l'on peut travailler bien plus efficacement à la conservation du bison en faisant des voyages d'inspection ici et là et partout dans la contrée.

Il est aussi de grande importance de trouver, chose qui semble impossible à la plupart des gens de cette région, et que, jusqu'à la date de ce rapport, je n'ai pas eu beaucoup de loisir de trouver, je veux dire le nombre approximatif de bison dans chaque endroit. Naturellement, je sais qu'à cet égard se présentera la question de savoir s'il est à propos de faire de nouvelles dépenses pour les protéger, et le seul moyen de se renseigner est de faire des excursions par toute la contrée. On pourra jamais y arriver par des expéditions de chasse au piège dans un seul endroit donné, comme le trappeur McCallum l'espérait.

Je vais maintenant décrire avec autant d'exactitude que possible la contrée que nous avons visitée dans notre excursion de la rivière La-Paix.

Le bois, au sud de Smith's-Landing, le long de la rivière de l'Esclave, jusqu'au grand coude, n'est pas précisément aussi bon que celui du cours inférieur de la rivière. en aval de Fort-Smith, au double point de vue des dimensions et de la quantité de chaque essence. Chaque endroit a sa grande élévation couverte d'épinettes. Cette essence est de belles dimensions, dix ou quinze pouces de diamètre. Tous les arbres, cependant, sont tranchées presque jusqu'à la souche, par suite de leur position exposée. Le bord principal de la rivière est couvert de petit peupliers noirs sans valeur commerciale. Les îles, cependant, sont nombreuses, et sont toutes abondamment boisées de bonne épinette. La rive du grand coude est pratiquement la même,

les grandes élévations couvertes d'épinette alternent avec les longues étendues couvertes de petit peuplier.

En allant dans l'intérieur des terres, à partir de la rivière dans une direction sud-ouest, on rencontre des terrains élevés couverts d'une végétation mêlée de peuplier et d'épinette. L'épinette est de très bonne qualité et continue ainsi jusqu'à ce que l'on rencontre le bord d'une petite rivière. Ce cours d'eau est assez considerable, il a trente pieds de large, avec des rives élevées et escarpées. Il porte plusieurs noms, ou plutôt il semble y avoir une discussion au sujet de la question de savoir quel est son vrai nom. Cependant, le sauvage nous dit qu'il se jette ou se décharge dans la grande rivière à La-Butte, à douze miles en amont de l'extrémité septentrionale du grand coude. Un homme d'expérience et bien informé dit aussi qu'il se divise, à son autre extrémité, en quelques marécages dans l'embouchure de la rivière La-Paix, et dans les hautes eaux, l'eau coule de la rivière La-Paix directement par son lit dans la rivière de l'Esclave. A cette endroit, cependant, à trois milles au sud-ouest de cette dernière rivière, il vient du sud et semble être facilement navigable pour les petits bateaux.

La rive ouest de cette petite rivière est bien boisée de peupliers noirs, ou baumiers, et d'épinettes, mais, comme la chose arrive au bois près de tous les cours d'eau de cette contrée, ses dimensions et sa quantité diminuent bientôt à mesure qu'on avance dans l'intérieur des terres. On rencontre ensuite des marais à foin, entourés l'une végétation compacte de petites épinettes, mais ils font bientôt place à une pauvre prairie. De fait, ce genre de terrain est celui de la contrée jusqu'à mi-chemin dans la direction de la rivière La-Paix, de petites plaines couvertes d'une pauvre végétation à la hauteur du genou et entourées de lisières étroites de petites épinettes en abondance. Ici et là, vers le sud et le nord, on voit une terre ondulée, couverte d'une végétation de peupliers disséminés. Le bois n'a aucune valeur commerciale,

Sur le reste de la distance, il n'y a que du brûlé. Un incendie considérable a détruit toute la végétation de la contrée. En certains endroits, l'incendie s'est même rendu jusqu'au bord de la rivière La-Paix. Le feu, qui a ravagé cette région, il y a environ une dizaine d'années, semble avoir originé du côté de la rivière La-Paix et s'être propagé vers l'est jusqu'à ce qu'il ait consumé presque tout le bois de quelque valeur. La région, sur cinq ou dix milles, en arrière de la rivière La-Paix, est montueuse et sablonneuse, et est actuellement couverte d'une forêt de gros perchis de pins gris noircis par le feu. C'est sur les bords dee la rivière La-Paix, cependant, que le feu a causé les plus grands dommages. A cet endroit, l'épinette avait des dimensions considérables et s'étendait à peu près sur un mille en arrière de la rivière. Juste à l'endroit où nous atteignons la rivière, il y a une lisière très profonde de forêt qui a été épargnée. Mais, à l'est, au nord et au sud, le feu n'a laissé qu'un brûlé impénétrable.

Dans tout le district central, le sol se compose d'une bonne argile marneuse, mais, sur les collines de pin gris, l'incendie n'a laissé que du sable.

A notre prochain voyage, nous ferons la patrouille, conjointement avec la gendarmerie à cheval, et j'espère que cette excursion nous renseignera davantage en ce qui regarde le bison.

N° 35.

LETTRE DE A. J. BELL.

Bureau de l'agent du gouvenement fédéral,
Fort-Smith, Alberta, 16 janvier 1912.

M. R. H. Campbell,
Surintendant de la Sylviculture,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur la protection du bison des bois dans le voisinage de la grande rivière de l'Esclave.

La protection du bison est rendue difficile par suite de la vaste étendue dans laquelle rôdent les différents petits troupeaux et de la distance des postes où l'on peut se procurer des provisions; ces conditions rendent peu effectifs les efforts des gardiens de troupeaux, par suite du temps qu'ils prennent à voyager entre la base d'approvisionnements et les troupeaux toujours en marche.

S'il était possible de centraliser ces troupeaux, la dépense annuelle serait de beaucoup réduite et les bisons seraient protégés plus efficacement.

A la jonction de la rivière La-Paix et de la grande rivière l'Esclave, il y a un district que le bison fréquente beaucoup pendant les mois d'été et les mois d'hiver. ver. Une ligne tirée de Peace Point vers l'est, sur la rivière La-Paix, ferait intersection avec la grande rivière l'Esclave, à environ vingt milles en aval de sa jonction avec la rivière La-Paix.

Si l'on construisait une clôture convenable le long de cette ligne, sur une distance d'à peu près vingt-cinq à trente milles, l'on pourrait graduellement amener le bison du nord dans cette péninsule, où il y aurait amplement de l'espace pour un troupeau considérable pendant nombre d'années.

Dans le cas où le bison essayerait de quitter cette zone pendant l'hiver, en traversant l'une des rivières sur la glace, le gardien (qui serait tenu de faire le guet sur la ligne de front des eaux), pourrait le suivre et le faire retourner. Il n'est pas possible, cependant, que les bisons essaieraient de quitter cette zone.

Il y a plusieurs vieux bisons qui ont été chassés des troupeaux par les plus jeunes. Ces animaux, laissés seuls, deviennent souvent la proie des loups. Ils sont inutiles aux troupeaux principaux, et comme ils sont très gros, en général, ils feraient des spécimens précieux pour les musées et les édifices publics. On pourrait les tuer, s'emparer de leur peau et conserver leurs os pour les articuler: le tout formerait quelques paquets qui pourraient facilement être expédiés au département.

J'ai l'honneur de vous inclure une évaluation du prix que coûteraient l'érection d'une clôture et des bâtiments, et le déplacement des troupeaux du nord et du centre vers l'extrémité méridionale du district.

Respectueusement soumis,

A. J. BELL,

Agent.

(Mémoire re coût des clôtures, etc.)

ESTIMATION DU COÛT NÉCESSAIRE POUR DIRIGER VERS LE SUD ET METTRE EN ENCLOS LE BISON DANS LE DISTRICT DE FORT-SMITH.

Pays à clôturer.—De Peace-Point, sur la rivière La-Paix, à un endroit situé sur la rivière de l'Esclave, environ vingt-cinq milles vers l'est.

Etendue de terres à clôturer.—125 milles carrés.

Nature du pays.—De nombreuses prairies planes, quelques hauteurs de pins gris et de bosquets de peupliers, des marécages et des muskegs. Une lisière de bonne épinette le long des rives.

MANIÈRE DE DIRIGER LES TROUPEAUX VERS LE SUD.

Trois équipes partant simultanément d'un point situé à environ soixante milles à l'ouest du Grand-Détour, sur la rivière de l'Esclave (à trente-cinq milles au sud de Fort-Smith), et à environ une égale distance à l'est du lac au Bison, pourraient trouver la piste du troupeau qui fréquente ce district et se diriger à quelques milles au sud. On pourrait suivre les routes du bisons, lesquelles sont bien tracées, et que ces animaux suivent régulièrement dans leurs migrations. Ces routes suivent les hautes coulées qui sont en petit nombre dans ce pays.

On devrait choisir la mi-avril pour l'exécution de ce travail.

Trois sauvages et trois blancs, connaissant le pays, sont suffisants pour l'opération. Il faut un cheval de somme pour chaque équipe. Gages, $50 par mois, avec rations, dont le coût est d'environ $25 par mois.

Coût par jour du cheval de somme, $1. Le ministère a maintenant à sa disposition un cheval de somme. En deux mois de bonnes marches tout le pays peut être parcouru jusqu'à Peace-Point.

CONSTRUCTION DE CLÔTURES.

Ce travail devrait être commencé sumultanément aux deux extrémités est et ouest.

On peut se procurer dans le pays des poteaux de pin rouge et d'épinette, au prix de 20 cents chaque; nombre requis, environ 10,000. Coût du travail nécessaire à la construction de la clôture, $50 par mille.

Coût du fil de fer, 7 cents la livre en plus du coût à Edmonton. On estime qu'il faudrait employer cinq rangs de fil de fer.

Erection de deux abris à l'intérieur de l'enclos, à $150 chacun, $300.

Inspection préliminaire et marquer la ligne de la clôture, $400.

RÉCAPITULATION.

Diriger le bison vers le sud..	$1,080 00
Coût des poteaux de la clôture..	2,000 00
Coût du fil de fer, 125 milles..	(?)
Construction de la clôture..	1,250 00
Arpentage et tracer la ligne de la clôture..	500 00
Construction de deux abris pour les gardiens de troupeaux, ces abris devant être construits à chaque extrémité de l'enclos..	300 00

Le tout respectueusement soumis,

A. J. BELL,

Agent.

N° 36.

RAPPORT SUR LE TRANSPORT DES RENNES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA SYLVICULTURE,
OTTAWA, 25 octobre 1911.

M. R. H. CAMPBELL,
Directeur de la sylviculture,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport concernant le transport de rennes de St-Antoine, Terre-Neuve, à Fort-Smith, Alberta, et dont l'organisation a été faite presque entièrement sous ma surveillance personnelle.

Pour bien faire comprendre les raisons de la tentative faite pour importer un troupeau de rennes apprivoisés dans les régions septentrionales du Canada, il est nécessaire d'exposer brièvement les circonstances qui ont précédé cette tentative.

La plus ancienne tentative dont on se rappelle pour apprivoiser les rennes sur ce continent fut faite par le gouvernement des Etats-Unis, qui, vers 1892, importa, à cette fin, en Alaska, un troupeau de rennes de la Sibérie. Depuis lors, plusieurs petits troupeaux ont été importés, et, comme résultat d'un soin attentif et intelligent, on compte maintenant 1,500 rennes apprivoisés en Alaska. Le renne sert pratiquement à tous les usages qu'offre le bétail domestique, il est, en outre, très utile pour le transport. Le problème du transport est, à part la rigueur de la température, le plus sérieux qu'ont à résoudre les habitants des régions arctiques. Le prix du grain et du foin, que l'on ne récolte qu'en faible quantité, rend impossible l'usage des chevaux ou du bétail comme moyen de transport; avant l'importation des rennes on se servait presque entièrement de chiens. Bien que les chiens esquimaux ou sauvages sont d'excellentes bêtes de trait, la nécessité où l'on se trouve d'apporter du poisson ou autres aliments pour leur nourrriture rend leur utilité plus apparente que réelle. C'est ce qui limite sérieusement l'importance des chiens, comme moyen de transport, parce que, pour de longs trajets les chiens ne peuvent traîner que de faibles charges, si même ils peuvent traîner autre chose que leurs propres aliments. Le renne, d'autre part, tout en étant aussi fort que le meilleur chien de trait, et pouvant traîner de plus fortes charges, peut trouver sa propre subsistance dans la mousse qui couvre presque toute la région subarctique. Quelles que soient la rigueur de la température ou l'épaisseur de la couche de neige, le renne trouvera toujours, à l'aide de son sabot, la mousse dont il se nourrit, et, tiendra ainsi en bonne condition pendant les voyaages les plus longs et les plus pénibles.

Une autre raison qui milite en faveur du renne est que, dans le cas ou un parti de voyageurs se trouverait dans la nécessité d'abattre, pour se nourrir, l'un des animaux qui servent au transport, ils trouveraient la chair du renne délicieuse au goût et nutritive, tandis que c'est dans les pires nécessités que l'on servira de viande de chien.

Le gouvernement des Etats-Unis semble avoir eu l'idée que, par l'établissement de grands troupeaux de rennes apprivoisés en Alaska, il aurait fait un grand pas à la solution du problême du transport en cepays, cela lui permettant en outre, et dans une grande mesure, de procurer des aliments aux indigènes qui, sans cela, deviendraient, de temps à autre, une charge sur le trésor public.

L'expérience faite par le gouvernement des Etats-Unis a été suivie avec grand succès par beaucoup de Canadiens qui s'intéressaient au développement de nos territoires septentrionaux, et en particulier par le Dr W. T. Grenfell qui, par sa mission de médecin sur les côtes du Labrador, se trouvait lui-même en face des mêmes difficultés que l'on rencontre dans l'Alaska: climat rigoureux, absence de moyen de transport, en hiver, autre que les chiens, rareté des vivres pour les indigènes et les pêcheurs alors pendant les périodes d'hiver la température est exceptionnellement rigoureuse.

A la demande du Dr Grenfell, le gouvernement du Dominion acheta, en 1907, un troupeau de 300 rennes norvégiens. Ils furent confiés au Dr Grenfell pour l'exercice de sa profession. On avait d'abord pensé d'expédier le troupeau sur les côtes canadiennes du Labrador, mais le Dr Grenfell pensa finalement que son poste de médecin à Sainte-Antoine, sur les côtes nord-est de Terre-Neuve, convenait mieux pour tenter l'expérience. Il y a abondance de mousse dont se nourrit le renne à ou dans les environs de Saint-Antoine, le climat est sous tous les rapports propice, et, en cas de nécessité, le renne peut être expédié aussi facilement de là sur un point désigné des côtes du Labrador que de tout autre point primitivement choisi.

L'expérience du Dr Grenfell a été couronnée de succès, dès son début, du faible troupeau qu'il avait sont sortis plus de 1,200 rennes. Un nombre considérable de femelles stériles et de mâles ont été abattus pour l'alimentation; il y a en en outre les pertes inévitables dans le troupeau par suite d'accidents ou de maladie. Au mois de mai 1911, le Dr Grenfell fit rapport que la chair de l'animal est excellente, et la peau de bonne valeur, et que dans son opinion le renne sera, à l'avenir, aussi précieux au Labrador qu'en Alaska, et sera la source d'une industrie d'exportation de viande d'un district où, jamais probablement, l'on pourra se livrer avec profit à la culture du blé, du maïs ou autres céréales.

Pendant l'été de 1910, Son Excellence le gouverneur général visita le poste du Dr Grenfell, à son retour de voyage à la Baie-d'Hudson. Son Excellence s'intéressa vivement à l'élevage du renne, et revenant de la partie sub-arctique du Canada, qu'il avait grandement visitée, il fut frappé de l'importance qu'il y aurait d'étendre l'expérience dans certaines parties des territoires du Nord-Ouest en y établisssant des troupeaux. Subséquemmment Son Excelllence discuta la question avec l'honorable M. Oliver, ministre de l'Intérieur; il s'en suivit une correspondance entre M. Oliver et le Dr Grenfell, à la suite de laquelle le Dr Grenfell consentit à fournir un nombre limité de rennes, pris dans son troupeau, au prix que les animaux lui avaient coûté.

La correspondance vous fut alors remise, avec instructions de l'honorable M. Oliver de faire un rapport sur la possibilité de déterminer un parc propice à l'élevage des rennes dans les environs de Fort-Smith, sur la rivière de l'Esclave, à la frontière extrême nord de l'Alberta. Vous avez soumis un rapport partiel le 22 mai 1911, mais, malgré les informations utiles qu'il contenait, vous n'avez fait aucune recommandation définitive. Subséquemment, néanmoins, vous vous êtes rendu chez le Dr Grenfell, à Toronto, pour discuter la question à fond; comme résultat de cette visite, le 9 juin, dans une lettre qu'il vous envoya, le Dr Grenfell vous soumettait une proposition détaillée, couvrant toute la question; il consentait à fournir des rennes, de la mousse en quantité suffisante pour le voyage, et des pâtres expérimentés pour prendre charge des rennes durant tout le voyage, et en prendre soin pendant un temps suffisant pour permettre à d'autres qui auraient été entraînés de les remplacer. Cette offre fut acceptée, puis le 21 juin 1911 on donna l'autorisation de compléter l'achat et de faire les arrangements pour leur transport.

Vers cette époque des affaires vous appelèrent hors d'Ottawa, et les dispositions supplémentaires me furent confiées. Le premier point était de ratifier l'entente provisoire avec le Dr Grenfell, et, en conséquence, le 26 juin, il fut informé que le ministère acceptait son offre de fournir cinquante rennes au prix de $51.30 chacun. Le Dr Grenfell fut de plus informé qu'il faudrait trois chiens de chasse et de la mousse en

quantité suffisante pour un voyage de trente jours; de plus, que le ministère demandait deux pâtres et un apprenti. Le salaire offert pour les pâtres n'excédait pas $500 par année et $30 par mois pour l'apprenti. Une entente fut conclue avec le ministère de la Marine et des Pêcheries à l'effet d'obtenir que l'un des bateaux du gouvernement fit escale à Saint-Antoine et transportât le troupeau à Québec, d'où il serait expédié par voie ferrée à une station du chemin de fer Canadien-Northern, à environ soixan-milles au nord d'Ebmonton. Les dispositions à prendre pour le transport au delà d'Edmonton furent confiées à M. J. W. McLaggan, garde-forestier en chef de ce district qui reçut instruction de faire construire des bacs et d'engager des équipages pour transporter les rennes d'Athabaska-Landing à Fort-Smith. Je fus autorisé d'aller à Montréal et Québec pour prendre toutes les dispositions nécessaires au transport du troupeau par bateau et par chemin de fer, et de me rendre à Saint-Antoine pour recevoir les rennes et les accompagner au moins jusqu'à Edmonton ou Athabaska-Landing.

Je me suis rendu à Montréal et Québec entre le 18 et le 22 août, et j'ai pris toutes les dispositions nécessaires; je suis reparti le 5 septembre pour North-Sydney, Nouvelle-Ecosse, pour prendre le bateau qui, par entente intervenue, devait faire du charbon à ce port après avoir embarqué les rennes à Saint-Antoine. Par suite de nombreuses occupations et l'irrégularité de service du seul vaisseau qui fait escale régulière à Saint-Antoine, je n'ai pu arriver à temps pour surveiller le chargement des rennes.

Il avait été entendu avec le ministère de la Marine et des Pêcheries que le navire du gouvernement *Montmagny* arrêterait à Saint-Antoine entre le 25 août et le 10 septembre pour prendre le troupeau, mais comme le vaisseau faisait alors la livraison des approvisionnements aux phares du golfe Saint-Laurent, il fût impossible de fixer une date définitive à l'avance. Le *Montmagny* arriva à Saint-Antoine le soir du 6 septembre; nous embarquâmes les rennes le 7 et partîmes pour North-Sydney le 8. Les brouillards et le mauvais temps retardèrent le vaisseau, qui n'arriva à North-Sydney que dans la nuit du 12. Je m'embarquai le matin du 13, et nous partîmes à 9 p.m. le même soir.

Je trouvai les rennes—six mâles, quatre bœufs et quarante femelles—tous apparemment en bonne condition. Ils étaient placés dans six spacieuses stalles, à l'avant du vaisseau, en entrepont, immédiatement sous l'écoutille principale de l'avant. L'air était assez frais, et l'aération, l'écoutille ouverte, était parfaite. Nathaniel Gear, le chef du ranche, m'informa que l'on avait eu peu de difficulté à embarquer les rennes, et qu'à sa connaissance aucun n'avait été blessé. M. et Mme Gear avaient une cabine, et ses autres compagnons étaient traités comme passagers de pont et mangeaient à la table des hommes d'équipage. Je constatai que quatre pâtres, au lieu de trois, avaient été envoyés par le Dr Grenfell; Gear m'expliqua que le quatrième, Wroughton Vickers, s'en retournait chez lui, près de Toronto, et qu'il avait été envoyé avec le troupeau pour aider au soin de celui-ci à bord du navire, à son débarquement et à son transbordement à Québec dans les wagons de chemin de fer. Le Dr Grenfell paraît avoir cru que le ministère, en retour des services de Vickers, consentirait à lui donner gratuitement ses repas à bord et son transport par chemin de fer, de Québec à Montréal. Je puis ajouter, pour bien expliquer toute cette affaire, que Vickers se rendit généralement utile au cours du voyage; je payai ses repas et son billet de transport par chemin de fer. Il nous quitta à Montréal.

On ne m'a pas donné de facture indiquant les articles fournis par le Dr Grenfell, cette facture ayant été envoyée directement à Ottawa, mais j'en ai fait aussi soigneusement que possible l'inventaire et me suis convaincu, d'après les déclarations du chef des pâtres, que tous les articles indiqués dans l'entente avaient été fournis. J'ai depuis vérifié l'exactitude de cette déclaration par la facture. La mousse destinée au troupeau était mise dans des sacs placés de telle manière qu'il était difficile d'en compter le nombre ou d'en évaluer le poids, cependant nous avons pu constater qu'il y en avait suffisamment pour un voyage d'au moins un mois.

Lors du départ de Sydney les officiers du navire m'informèrent qu'au lieu de se rendre directement à Québec le navire avait ordre de faire escale à Chéticamp, village situé sur la côte nord de l'île du Cap-Breton, pour y prendre et transporter à Montréal une cargaison de gypse en poudre. Tout ce que nous pouvions objecter, alors, est le délai que cette escale nous imposait, mais nous constatâmes subséquemment, d'une façon assez conclusive que la poussière du gypse était nuisible aux rennes. Nous arrivâmes à Chéticamp à 8 a.m., le 14 septembre et l'on commença immédiatement le chargement de la cargaison; le travail se continua sans interruption jusqu'à 2 p.m., le 15. Le vaisseau était amarrré au quai par tribord, la grande partie de la cargaison étant embarquée par l'écoutille d'avant. Par suite de la poussière de gypse, il devint nécessaire de fermer les sabords de tribord et de suspendre des toiles vis-à-vis les trois stalles qui se trouvaient de ce bord là du vaisseau, mais en dépit de toutes les précautions l'air devint surchauffé, et la poussière dans ces trois stalles était suffocante. On remarque que quelques rennes léchaient la poussière qui retombait sur leurs stalles et dans leur abreuvoir. Dans la nuit du 14 au 15, un renne mourut, le jour suivant (15), deux autres tombèrent malades. On enregistra les pertes suivantes:

15	septembre.	—1 femelle.
16	"	.—2 femelles.
17	"	.—1 femelle.
18	"	.—2 femelles.
22	"	.—1 femelle.
25	"	.—1 mâle.
29	"	.—1 femelle.
	Total. . . .	9

Les sept premières succombèrent dans les stalles qui se trouvaient à tribord, où l'air était le moins abondant et la poussière la plus suffocante. Les symptômes étaient pratiquement les mêmes dans chaque cas respiration abdominale très difficile, et, à mesure que la mort approchait, respiration pénible, effort douloureux pour respirer, et violents spasms des muscles. D'après une observation attentive de ces cas, et d'après les opinions données par les médecins vétérinaires qui ont vu le animaux, et de ceux auxquels j'ai fait la description des symptômes, je suis convaincu qu'au moins sept, et probablement huit de ces neuf morts ont été occasionées directement par l'inhalation de la poussière de gypse. Depuis mon retour à Ottawa j'ai discuté la question avec le Dr J. G. Rutherford, directeur général du service vétérinaire, qui a confirmé mon opinion. Le Dr Rutherford donne à la maladie le nom de "pneumonie traumatique", causée par l'irritation et par l'aspiration de la poussière de gypse. Il est fort à regretter que le succès de cet envoi expérimental ait été quelque peu gâté, et, comme les conséquences le démontrent, sérieusement compromis pour des causes que l'on aurait pu éviter. Dès que le chargement du gypse fut effectué, les sabords et l'écoutille furent ouverts et les stalles complètement nettoyées. On construisit de petits abreuvoirs que l'on plaça dans chaque stalle, et dans lesquels l'eau était constamment renouvelée. L'un des gardiens du troupeau se tenait en permanence en service, de manière à apporter une attention spéciale à tout animal donnant des symptôms de maladie. Les officiers du navire furent pleins d'égards pour nous, et s'empressèrent de faire tout en leur pouvoir pour aider aux soins du troupeau.

Nous partîmes de Chéticamp à 2 p.m., le 15 septembre, et, après un voyage sans incident, nous arrivions à Québec à 9 a.m., le 18. Des arrangements avaient été préalablement pris avec la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien pour le transport des pâtres, des rennes et des bagages de Québec à Edmonton, mais je trouvai des instructions à mon arrivée qui annulaient en partie ces arrangements. D'après la

nouvelle entente le transport devait être fait par le Pacifique-Canadien jusqu'à Port-Arthur, et par le Canadian Northern depuis Port-Arthur, jusqu'au bout de la voie ferrée, sur la ligne inachevée d'Edmonton à Athabaska-Landing. Je me mis immédiaement en communication avec les fonctionaires des compagnies de chemins de fer et m'entendis avec eux pour avoir à temps des wagons sur la voie, au quai, afin de pouvoir effectuer le débarquement des rennes à marée haute—vers 2 heures p.m. On m'informa que si le débarquement s'effectuait à temps le troupeau pourrait être expédié par le train régulier de 7 p.m.

Je fus très occupé le matin à remplir les formalités d'admission en douane des rennes; je me procurai un certificat du Dr Couture, inspecteur vétérinaire à l'emploi du ministère de l'Agriculture, et m'occupai d'acheter des provisions et autres approvisionnement indispensables pour le long voyage que nous avions à faire par chemin de fer. Ces occupations prirent un temps considérable et nécessitèrent passablement de courses, cependant tout fut terminé heureusement, et je me rendis au vaisseau un peu avant deux heures de l'après-midi.

TRANSBORDEMENT DU NAVIRE AUX WAGONS.

Par suite de la nécessité de faire débarquer les rennes à marée haute, alors que le pont du navire se trouvait à peu près au niveau du quai, il devenait impossible de transborder directement les animaux dans les wagons, de plus, il était impossible de placer les wagons très près du navire. Il y avait un entrepôt vacant sur le quai, vis-à-vis le navire; grâce à la courtoisie des fonctionnaires du part, on résolut de conduire les rennes dans cet entrepôt, puis, une fois que tous seraient débarqués, de les faire monter en wagons du côté opposé de l'entrepôt. Les mâles et les femelles furent sortis de leurs stalles et placés dans une grande cage qui fut tirée sur le pont au moyen d'une grue; de quatre à six rennes furent montés à la fois. De l'endroit où les cages furent déposées, sur le pont, à la porte de l'entrepôt, il y avait une distance d'environ trente pieds; on disposa des câbles de manière à former un couloir des cages à l'entrepôt. Les hommes d'équipage et les spectateurs s'employèrent à former une ligne en dehors des câbles, ce qui engageait les animaux à s'élancer rapidement vers l'entrepôt. M. Gear et les autres pâtres placèrent les rennes dans la cage puis les laissèrent s'échapper; les opérations de ces gardes furent difficiles et désagréables, car très excités, quelques-uns de ces animaux se défendirent très violemment. Le renne mâle ne put être hissé dans la cage, à cause de la longueur de ses bois. (J'ai négligé de dire que l'on avait coupé, à Saint-Antoine, les bois des femelles dans le but de faciliter leur transport et de les empêcher de se blesser les unes les autres. Les bois des femelles sont beaucoup plus petits et ne nuisent pas au travail de ceux qui en prennent soin.) Chaque mâle fut hissé séparément à l'aide de courroies, puis conduit à l'entrepôt. Les mâles sont dressés à la marche et habitués à être conduits, aussi nous n'eûmes avec eux aucune difficulté.

Le débarquement de tout le troupeau s'effectua en deux heures environ; pendant ce temps-là le charpentier du navire s'occupait de construire des compartiments dans les wagons, se servant du bois qui avait été utilisé à la construction des stalles dans le navire. L'objet de ces compartiments était de permettre aux gardiens d'ouvrir les portes pour leur service sans risque pour les rennes de s'échapper, en outre ces compartiments laissaient, entre les portes latérales du wagon, un espace que l'on utilisait pour placer la mousse et les litières.

Nos véritables ennuis commencèrent quand nous tentâmes de faire pénétrer les rennes dans les wagons. Une passerelle à passagers, protégée de chaque côté par des planches de 30 pouces de hauteur, conduisait de la porte du hangar au premier wagon; nous dirigeâmes d'abord un mâle vers ce chemin incliné. Il se rendit à mi-chemin, puis, soudain, sauta hors de la passerelle et s'élança sur le quai parmi les spectateurs affolés. Plusieurs rennes suivirent cet exemple, mais en suivant la marche

des animaux en dehors de la passerelle et en leur tenant la tête baissée, nous pûmes empêcher toute fuite. Un male, cependant, livra une violente bataille à ses gardes, se servant de ses deux bois et de ses sabots; il lutta avec fureur pendant tout le trajet, mais il fut finalement embarqué. L'un des gardes fut assez sérieusement blessé, mais heureusement ses blessures n'étaient pas très graves. Les femelles furent plus dociles, mais toutes dûrent être accompagnées jusqu'aux wagons. Il ne fut pas considéré prudent de les pousser, parce qu'elles auraiennt pu st blesser en sautant par-dessus la passerelle et même prendre la fuite.

Vers six heures l'opération de ce transbordement était terminée, puis on s'occupa activement du transport dans les wagons de la mousse et des bagages; vers sept heures tout le travail était terminé; puis les wagons furent alors placés dans la cour du fret, où l'on organisait le train.

Le wagon-touriste, où se trouvaient les gardiens, avait été placé sur une voie d'évitement, prés du quai; comme les provisions et les vivres que j'avais achetés le matin étaient livrés à destination, on les mit dans le wagon qui fut fermé à clef. Les derniers approvisionnements furent livrés vers six heures, et je confiai à Mme Gear la surveillance du wagon, pendant que M. Gear et ses compagnons restaient en charge des wagons aux rennes. Je me rendis à la gare du chemin de fer, où je pris les dernières dispositions pour le transport, préparai et signai un connaissement, et achetai des billets pour les gardes et pour moi-même. Nous partîmes de Québec à 7 p.m., très fatigués, mais heureux de n'avoir eu aucun accident sérieux ou retard; en dépit de tout ce que nous avons accompli et de ce qui nous reste à faire, et le peu de temps que nous avions pour le faire, nous avons réussi à exécuter sans retarder en aucune façon le transport des rennes.

Je crois ne pas devoir clore cette partie de mon rapport sans exprimer mes remerciements aux officiers et aux hommes d'équipage du vapeur du gouvernement, *Montmagny*. Non seulement ils ont aidé au déchargement du vaisseau, ce qui était probablement leur devoir, mais aussi ils nous aidèrent au transbordement des rennes du quai aux wagons et à la constructions des compartiments dans les wagons. Sans leur aide volontaire nous aurions pu difficilement exécuter ce travail et quitter Québec en une journée.

Je dois aussi une dette de reconnaissance à M. G. T. O. Dowd, agent de fret du Pacifique-Canadien à Québec, qui surveilla personnellement la mise des wagons aux endroits les plus avantageux, et qui resta constamment sur le quai depuis un peu après midi jusqu'à la fin du chargement.

VOYAGE DE QUÉBEC À EDMONTON.

Nous arrivâmes au Mile-End, Montréal, à 4.30 a.m., le 20 septembre; nous apprîmes là que nous ne passerions pas par Ottawa, tel qu'il avait été préalablement entendu. En conséquence, je vous proposai par telegramme de nous remettre à Smith's-Falls, ce que nous fites dans l'après-midi. Deux rennes qui avaient été malades le jour précédent étaient morts pendant la nuit. Nous donnâmes à boire et à manger aux rennes pendant l'arrêt, au Mile-End, et, plus tard, à un arrêt à Outremont. Les pâtres restèrent pratiquement toute la journée dans les wagons aux rennes, s'occupant à construire des compartiments, des auges, etc., afin de mettre les animaux dans les positions les plus confortables. Les wagons à bestiaux que nous avions étaient de forme les plus modernes, mais leur disposition pour abreuver et nourrir, sans doute admirable pour le bétail et les chevaux, était absolument défectueuse pour des rennes. Les auges et râteliers étant haut placés, il était impossible pour les rennes de les atteindre, et nous utilisâmes les petits auges construits par le charpentier du navire. Ces auges étaient cloués au plancher, et l'eau qui les remplissait était prise à même des barils que l'on avait achetés à Québec et placés dans chaque wagon. On plaçait la mousse dans un râtelier le long d'un des côtés du wagon; il s'en est sans doute perdu, les rennes en foulant au pied, mais ils en mangèrent la plus grande partie.

Notre équipement comprenait un wagon-touriste, trois wagons à bestiaux pour les rennes, un wagon pour la pâture, les bagages et les chiens. Nous étions partis de Québec avec quarante-six rennes, répartis comme suit dans les trois wagons:—

Wagon n° 1,—	6 mâles, 4 bœufs, 1 femelle	=11
Wagon n° 2,—	16 femelles	=16
Wagon n° 3,—	19 femelles	=19
Total..		46

Dans le wagon aux bagages nous avions la plus grande partie du bagage personnel des gardes, un approvisionnement de mousse en quantité suffisante pour environ trois semaines, un approvisionnement de foin pour la litière, et trois chiens à rennes.

Vous nous avez rejoins à Smith's-Falls et accompagnés jusqu'à la rivière Chalk, et avez pu voir personnellement que les conditions du transport étaient aussi satisfaisantes qu'on pouvait les rendre.

A North-Bay, le 20 septembre, on dût acheter un approvisionnement supplémentaire de foin pour la literie, afin de maintenir les wagons en bon état de propreté, vu qu'une certaine quantité d'eau rejaillissait des barils et des auges et rendait le plancher boueux. Ce jour-là je découvris que l'un des mâles avait un abcès à la gorge et des symptômes de maladie semblables à ceux qui s'étaient manifestés avant la mort des rennes, précédemment. Tous les autres rennes étaient en bonne condition, à l'exception d'une femelle qui était malade depuis le départ de Québec. Ces deux animaux moururent finalement, la femelle le 22 et le mâle le 26 septembre.

Nous arrivâmes à Port-Arthur vers midi, le 22 septembre. C'est là que nous prîmes la voie du Canadian-Northern. Le troupeau avait été expédié directement à un endroit au nord d'Edmonton, de sorte que je n'étais pas inquiet sur ce point, mais comme nos propres billets nous conduisaient jusqu'à Port-Arthur, je pris cinq billets de seconde classe au bureau du chemin de fer Canadian-Northern pour transport de Port-Arthur à Edmonton, donnant un reçu, et priai l'agent de s'adresser au ministère pour être remboursé. Il avait été d'abord entendu que le transport s'effectuerait jusqu'au bout de la voie ferrée, sur l'embranchement d'Athabaska-Landing au nord d'Edmonton, mais l'agent préféra ne livrer des billets que pour Edmonton. Les billets furent subséquemment modifiés, d'après ce que je comprends, permettant notre transport jusqu'à Morinville, située à environ 22 milles au delà d'Edmonton, dernier point jusqu'où la ligne est ouverte au trafic. Le compte soumis depuis couvre le transport jusqu'à ce point. Nous nous attendions d'être obligés de changer de wagons à Port-Arthur, et de prendre un wagon du chemin de fer Canadian-Northern à la place du wagon touriste du Pacifique-Canadien sur lequel nous avions voyagé jusqu'alors, mais il n'en fut rien et nous nous rendîmes jusqu'à Winnipeg dans le même wagon.

Vous aviez donné instruction, par correspondance, au Dr Rutherford, de faire examiner les rennes à Port-Arthur, et le Dr D. B. Fraser fit un examen sérieux du troupeau. Pendant l'inspection du Dr Fraser je m'occupais, avec l'agent de gare, de la continuation de notre voyage, et je ne pus par conséquent, à mon grand regret, voir le Dr Fraser. Je vis subséquemment son adjoint, le Dr Parkhurst, avec qui je discutai longuement les circonstances qui entouraient la maladie et la mort des six rennes. On nous donna des médicaments pour l'un des rennes malades, et des instructions quant au traitement; je crois que le Dr Fraser était sous l'impression que l'animal ne survivrait pas.

Nous quittâmes Port-Arthur à 3.45 p.m., le 22 septembre, par un train spécial de fret, et arrivâmes à Winnipeg à 2 heures a.m., dimanche, le 24. Le trajet s'effectua sans accident, à part la mort du renne dans la nuit du 22; le traitement que subissait

le mâle n'améliorait pas sa condition. L'un de nos désagréments fut la perte de l'un de nos chiens. Tous les chiens étaient attachés dans le wagon aux bestiaux, où étaient les bagages; les laisses étaient suffisamment longues pour leur permettre d'aller et venir et d'avoir accès au baril d'eau. Les lattes du wagon étaient si rapprochées qu'il était impossible à un chien de passer entre elles, à l'exception de l'espace où se trouvait fixé l'abreuvoir en fer. Comme nous n'utilisions pas ces auges, nous les avions soigneusement tournées de façon à fermer complètement l'ouverture; quelque curieux, pour mieux voir les chiens, aura dû tourner l'un des auges et négliger de fermer l'ouverture. L'un des chiens s'élança à travers et resta suspendu jusqu'au moment où sa laisse se rompit et qu'il tomba de la voie. Comme le train tournait alors une courbe, l'un des gardes vit le chien suspendu au côté du wagon; il monta sur les wagons pour atteindre le chien avant qu'il ne s'asphyxiât, mais malheureusement la laisse se rompit avant qu'il ne put mettre son plan à exécution. A la gare voisine nous donnâmes instruction à l'agent d'envoyer le chien à Edmonton par les messageries s'il pouvait le capturer, mais il est peu probable que nous puissions le ravoir. Ceci s'est passé près de Hume, station située à environ quarante milles à l'ouest de Port-Arthur.

A notre arrivée à Winnipeg, à deux heures, dimanche matin, nous eûmes à transporter tous nos bagages personnels, provisions, etc., dans un wagon du Canadian-Northern qui avait été préparé pour nous. Nous fûmes retardés quelque temps par la nécessité de renouveler notre provision d'eau fraîche, de charbon et de gaz pour notre propre wagon, et d'eau pour les wagons aux rennes; nous partîmes à 6.15 a.m.

Le voyage fut sans incident de Winnipeg à Edmonton; le train allait rapidement, aucun symtôme de maladie ne se manifestait dans le troupeau. Dans l'après-midi du 25 nous rencontrâmes M. J. W. McLaggan à Panyton; il retourna à Edmonton avec nous. M. McLaggan avait reçu instruction de voir à tous les détails concernant le transport des rennes et les soins à leur donner au delà d'Edmonton; il nous avait rejoint en vue de discuter à fond la question avec moi avant notre arrivée à Edmonton. Je constatai que M. McLaggan s'était entendu avec la Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern pour conduire nos wagons directement d'Edmonton à l'extrémité de la voie ferrée—environ soixante milles, et, qu'à ce point terminus, il avait fait faire un enclos et un chantier dont quelques-uns de ses hommes avaient charge, de manière à pouvoir débarquer rapidement les rennes et les diriger de là sur Athabaska-Landing, où des bacs nous attendaient pour le transport à destination finale. La seule difficulté nuisant à ces dispositions fut que l'on n'avait pris aucune disposition pour avoir un arrêt suffisant à Edmonton pour nous permettre de faire les achats de provisions dont les pâtres avaient besoin et qu'ils doivent emporter jusqu'à Fort-Smith. J'avais l'intention d'acheter ces provisions moi-même à mon arrivée à Edmonton, mais l'expérience que j'ai eue à Québec m'a démontré l'inutilité pour un homme de tenter de faire trop de choses à la fois en un temps limité. Je vous avais exprimé, à Smith-Falls, l'idée d'envoyer une liste de tous les approvisionnements nécessaires à M. McLaggan, afin qu'il pût faire les achats et tenir les marchandises prêtes à être expédiées avec nous. Vous avez envoyé ces instructions à M. McLaggan le 20 septembre, avec une liste des approvisionnements nécessaires, mais ces instructions ne lui sont parvenues qu'après notre arrivée à Edmonton, et les dispositions étaient prises pour notre départ immédiat; en effet, une locomotive et les employés nous attendaient, de sorte qu'il était impossible de songer de prolonger notre arrêt à Edmonton. Notre seule alternative était de faire les achats à Athabaska-Landing, et c'est ce qui fut finalement résolu.

Le coût des approvisionnements à Athabaska-Landing est beaucoup plus élevé qu'à Edmonton; subséquemment on s'aperçut qu'il était impossible de se procurer certains articles à n'importe quel prix, mais il faut aussi considérer le coût du transport des approvisionnements en charrette depuis le terminus de la voie ferrée à Athabaska-Landing, par des chemins très raboteux, et les difficultés à se procurer un nombre suffisant de voitures pour ce transport dans le court espace de temps à notre

disposition. Tout pris en considération, l'augmentation du coût des approvisionnements est comparativement de peu d'importance. Je regrette, cependant, que les pâtres aient eu à payer eux-mêmes des prix très élevés pour leurs vêtements, etc., qu'ils étaient obligés de se procurer pour leur long séjour au nord. Ceci affectait particulièrement M. Gear, le chef, qui, étant marié, avait à faire plus d'achats que ses compagnons.

J'ai vu l'honorable M. Oliver à Edmonton, et lui ai fait rapport au sujet des incidents du voyage jusque là; il avait auparavant donné des instructions personnelles à M. McLaggan touchant les dispositions à prendre pour le voyage au delà d'Edmonton. M. Oliver vit les rennes et leurs gardiens, et ordonna de hâter l'expédition le plus tôt possible, de nous procurer et apporter avec nous un approvisionnement de tissu de fil de fer solide pour la construction d'un enclos à Fort-Smith, afin de protéger les rennes contre les attaques des chiens. Il m'autorisa aussi à faire empailler la tête de l'une des femelles qui était morte par un taxidermiste à Edmonton, puis de la faire expédier à Ottawa. Toutes ces instructions furent suivies, et nous quittâmes Edmonton à midi, 26 septembre. Nous avions franchi, par chemin de fer jusqu'ici, 2,425 milles en sept jours et demi, temps remarquablement court, quand on se rappelle que les trains de voyageurs franchissent la même distance entre les deux points en quatre jours environ. Les fonctionnaires des deux compagnies de chemins de fer se sont montrés pour nous pleins l'égards et de courtoisie.

D'EDMONTON AU TERMINUS DE LA VOIE FERRÉE.

Nous quittions Edmonton à midi, le 26 semptembre; nous arrivions en peu de temps à Morinville, sans incident. La distance est d'environ vingt-trois milles au nord. C'est là que se termine la voie ferrée ouverte au trafic. M. A. A. Wocks nous rejoignit à Morinville; il était chargée de la construction de la voie ferrée au nord de cette ville; il nous accompagna jusqu'au bout de la ligne. A environ quatre milles de Morinville notre wagon à bagage sauta hors de la voie; cet accident occasionna un retard d'environ deux heures. Le lit de la voie était en assez mauvaise condition, et nous allions à faible vitesse, ne voulant plus nous exposer à un nouveau déraillement. Sur le soir, nous arrétâmes à l'un des campements de M. Wocks, où nous prîmes le souper et donnâmes aux rennes à boire et à manger. Le renne mâle qui était malade depuis plusieurs jours mourut ici, et la carcasse fut laissée à M. Wocks. La tête de l'animal était sans valeur, vu que ses bois avaient été enlevés avant le départ de Saint-Antoine. Nous reprîmes notre voyage vers huit heures, allant très lentement pendant toute la nuit, environ trois milles à l'heure; à l'aurore nous étions au terminus de la voie ferrée. Six petits chiens naquirent ce jour-là, de sorte que, maintenant, malgré la perte d'un chien, nous en avons huit, mais il faut avouer que les derniers arrivés seront de peu d'utilité avant quelque temps.

EN VOITURE JUSQU'À ATHABASKA-LANDING.

Nous rencontrâmes à cet endroit MM. J. Dunn, Lelie Graham et Hayward, gardes-forestiers au service du ministère, qui avaient été chargés de construire un enclos et faire les préparatifs de notre voyage. M. Dunn a été garde-forestier du Parc Jasper, les autres sont le capitaine, le mécanicien et le cuisinier du bateau-patrouille n° 1, qui fait le service du gouvernement sur la rivière Athabaska.

Les constructeurs de l'enclos s'étaient évidemment fait une fausse idée de la taille des rennes, puisqu'ils avaient fait une clôture pouvant contenir des orignaux ou élans, mais peu sure pour les rennes. Il fallut beaucoup de travail pour mettre l'enclos en bon état, mais en une heure, cependant, tout fut terminé, puis les rennes

furent lâchés dans l'enclos, qui se trouvait à quelqeus pieds au-desus du niveau de la voie ferrée.

M. McLaggan partit à 9.30 a.m, en charrette, pour Athabaska-Landing, afin de voir à la construction des stalles sur les bacs et à l'engagement des homes d'équipage, et éviter tout retard à l'arrivée des rennes. Il amena, à ma suggestion, Mme Gear, vu qu'il n'y avait pas de place convenable pour elle dans le campement, et qu'elle pourrait faire beaucoup plus confortablement le voyage avec lui qu'avec nous.

M. Dunn partit vers dix heures pour retenir les voitures qui devaient nous attendre à l'aurore le lendemain, et pour acheter une charge d'avoine verte pour les rennes, pour suppléer à la faible quantité de mousse que nous avions. Jusqu'alors nous n'avions nourri les rennes que de mousse, mais nous avons constaté que le renne mangeait le bourgeon et les feuilles de peuplier et de saule, et nous résolûmes de tenter de les nourrir avec de l'avoine verte. Il me faut ajouter que l'expérience que nous avons faite fut des plus satisfaisantes. Le renne semblait trouver l'avoine délicieuse, et nous avons constaté que cette nourriture ne l'incommodait nullement. Nous passâmes le jour à mettre nos bagages en ordre pour leur mise en wagons, et à faire des licols pour conduire le renne mâle. M. Dunn revint vers le soir; il réussit à retenir dix voitures doubles.

A l'aurore du 28 septembre la première voiture arrivait, et nous commençâmes la construction de boîtes à l'intérieur des voitures, pour empêcher les rennes de s'échapper au moment où nous terminions un trajet aussi tourmenté. Les caisses à claire-voie, qui étaient d'environ cinq pieds et demi de hauteur, étaient fermées par des lattes, au-dessus, et divisées en deux compartiments, avant et arrière. Deux ou trois rennes, selon leur âge, furent placés dans chaque compartiment, de façon à ce que chaque voiture pût transporter de quatre à six rennes. Nous avions alors 42 rennes, dont quatre mâles, entraînés à la course, et ce sont eux qui devaient conduire le troupeau; nous devions donc nous pourvoir de voitures pouvant contenir 38 rennes, ce qui nécessitait huit voitures. On proposa que le renne mâle précédât la marche, les autres devant suivre; mais comme la route était accidentée et couverte d'arbustes, et prenant en considération le fait que les rennes étaient naturellement énervés par leur long voyage et l'étrange pays où ils se trouvaient, on crut qu'il valait mieux les garder où ils étaient que de les laisser en liberté plutôt que de courir le risque d'en perdre quelques-uns.

Nous eûmes assez de difficulté lors de l'embarquement du troupeau. Toutes les dispositions avaient été prises pour faciliter le travail; on avait construit une voie de façon à ce que les wagons pussent se rendre directement à l'enclos, mais en dépit de ces précautions on résolut de diriger, un par un, les rennes, fisselés, dans les wagons. On a éprouvé tant de difficultés pour ce transbordement, les rennes devenaient à tel point énervés, et le transbordement prenaient un temps si précieux, que nous décidâmes de ne pas effectuer un nouveau transbordement avant d'avoir atteint Athabaska-Landing, le lendemain soir. Nous pensâmes qu'il valait mieux laisser le troupeau dans son wagon, bien que ce séjour pût être désagréable, que de renouveler le déménagement dans un enclos dans des conditions plus défavorables que celles où l'on avait effectué son transbordement.

Vers onze heures a.m. nous partions avec huit charrettes de rennes et deux voitures de bagage, laissant une voiture chargée de bois, mousse, etc., qui devait être suivie par une voiture double que nous devions retenir plus tard. A Stony-Creek, sept milles plus loin, nous fîmes halte pour le dîner; c'est là que j'eus l'avantage de louer une voiture double pour le transport des provisions que nous avions laissées en arrière. Nous partîmes de Stony-Creek vers deux heures et arrivâmes au poste Lewis vers 7 heures, ayant parcouru environ 22 milles. M. McLaggan nous rejoignit vers 5 heures, après avoir pris toutes les dispositions voulues pour notre transport en bacs. Le chemin était très difficile, aussi les rennes furent-ils fort malmenés, mais la plupart étaient en bonne condition et avaient bon appétit quand on leur

servit leur ration de mousse dans leur cage. Une femelle se trouvait néanmoins blessée, ayant probablement été renversée et piétinée par d'autres au cours du voyage. Pour dégager les cages de l'encombrement et prévenir un accident du même genre, M. McLaggan loua une autre voiture, dans laquelle nous transportâmes trois rennes, laissant la femelle blessées dans une stalle placée à l'arrière. Deux des rennes qui avaient des symptômes de maladie se rétablirent, mais celle qui avait été piétinée mourut le 29 septembre.

Le lendemain matin, 29, nous partîmes à 6.30 heures. M. McLaggan et moi partîmes en avant en voiture légère et arrivâmes au débarcadère vers midi, la distance parcourue étant 25 milles environ. Nous passâmes l'après-midi à l'organisation de notre voyage pour le lendemain et à l'achat des provisions nécessaires. M. McLaggan s'occupa de retenir deux bacs et leur équipage, et je fis les achats les plus indispensables. La commande des provisions fut divisée entre la Compagnie de la Baie-d'Hudson et les Frères Révillon; on se procura la ferronnerie chez M. Falconer. Nous pûmes nous pourvoir de tout ce qui était nécessaire, mais, malheureusement, il nous fut impossible de trouver du beurre et qu'une faible provision de pommes de terre et d'oignons. Nous avions acheté des provisions pour un an, et une assez grande quantité de ferronnerie et d'ustensiles de campement pour que, à notre arrivée à Fort-Smith, l'expédition put se maintenir en bonne condition jusqu'à l'arrivée de nouveaux approvisionnements l'année suivante.

Les rennes arrivèrent vers 5 heures de l'après-midi; ils ne semblaient pas trop avoir souffert du cahotement des voitures et de leur emprisonnement; on les embarqua immédiatement à bord des lacs, qui avaient une longueur d'environ 50 pieds et 10 pieds de largeur; un espace d'environ 12 pieds avait été ménagé au centre comme stalle, au moyen de montants de 2 x 4 pouces, et de planches de 1 x 3 pouces, ce qui faisait une stalle d'environ six pieds de hauteur. On avait ménagé des barres à coulisse de chaque côté; les voitures reculèrent tout près des bacs, de sorte que le transbordement pût s'effectuer sans difficulté; en effet ce transbordement s'effectua beaucoup plus facilement qu'à aucun autre endroit où il nous fallut l'exécuter, au cours du voyage.

D'ATHABASKA-LANDING PAR EAU.

Le lendemain, le 30, les provisions achetées le jour précédent nous furent livrées et embarquées dans l'après-midi; tout était prêt pour le départ, mais il nous manquait la voiture de mousse, et., qui avait été laissée en arrière au terminus du chemin de fer. Il avait plu à torrents, et les chemins, déjà mauvais, étaient devenus presque impassables, forçant les conducteurs à marcher lentement. Vers six heures la voiture arrivait, et tout son chargement fut promptement transporté sur les bacs. Mais un autre délai survint: le capitaine et le pilote ne pouvaient réunir leurs hommes d'équipage. Enfin, les quatre bacs partirent vers sept heures, et, un peu après huit heures, M. McLaggan et moi partions par le vapeur. Nous rejoignîmes, une demi-heure après, les bacs, que nous prîmes à la remorque; à neuf heures, nous fîmes halte pour la nuit à environ sept milles du point de départ.

Nous avons été assez heureux de quitter Athabaska-Landing sans trop de retard, si l'on prend en considération le fait que même la Compagnie de la Baie-d'Hudson trouve généralement difficile de s'assurer les services fidèles de ses équipages, et qu'elle perd souvent deux ou trois jours avant d'entreprendre un tel voyage. En outre, si nous n'étions pas partis samedi soir nous aurions été forcés d'attendre jusqu'à lundi, vu que l'on ne nous aurait pas permis de partir le dimanche.

L'organisation du voyage avait jusqu'alors très bien marché, mais nous eûmes, ici, la premi!re difficulté à vaincre. Le contrat pour la conduite des bacs d'Athabaska-Landing à Fort1Smith avait été passé avec le capitaine Shot, qui est un navigateur fiable et expérimenté. L'entente pourvoyait à ce que le capitaine Shot reçut une somme fixe par bac, et en retour il devait fournir un pilote et un équipage, pourvoir à leur subsistance, il s'engageait de nous accompagner. Au dernier moment le capitaine Shot nous informa que, par suite de la grave et soudaine maladie de sa femme,

il lui était impossible de partir. On ne peut douter de la bonne foi du capitaine Shot, puisqu'il jouit de la réputation d'être le navigateur le plus recommandable que nous ayons dans le nord. Le capitaine Shot donna le commandement des équipages à Philip Atkinson, qui avait été engagé comme pilote, et il envoya son propre fils comme aide du pilote pour diriger le vapeur. Ces dispositions furent très bien suivies aussi longtemps que j'accompagnai l'expédition; Philip Atkinson avait la réputation d'être un navigateur aussi compétent que le capitane Shot; mais il survint plus tard quelques difficultés au sujet des conditions d'engagement des hommes d'équipage.

Le lendemain matin, 1er octobre, nous arrêtâmes de nouveau quelques changements et disposâmes les bacs de façon à rendre le remorquage plus aisé. Au moment où nous étions prêts à partir, nous fîmes la connaissance de M. F. J. P. Crean, ingénieur à l'emploi du ministère, de retour du nord, où il avait passé dix-huit mois en exploration. M. Crean et ses compagnons, dont Mme Crean, voyageaient à bord d'un des steamers de M. Jas. Cornwall; le navire arrêta quelques minutes pour nous saluer et avoir les dernières nouvelles. Nous partîmes vers 8.30 heures; la descente alla bien jusque vers onze heures, alors que nous échouâmes sur un banc de vase. Après avoir, sans succès, pendant une heure, tenté de nous dégager de cette désagréable situation, sinon nous faire pénétrer davantage dans la vase, nous résolûmes de dégager les bacs, un par un, pour les laisser aller à la dérive, sous la direction de deux hommes chacun. Vers deux heures nous réussîmes à dégager le vapeur et reprîmes le voyage, prenant à la remorque les bacs que nous avions abandonnés. Nous mouillâmes pour la nuit à la rivière Calling, à environ 48 milles.

Le lenremain matin nous partîmes vers sept heures et navigâmes sans arrêt toute la journée; à la brunante nous étions au poste de Bentley, situé à environ un mille au-dessus des rapides du Pélican. On trouve, à cet endroit, du gaz naturel qui s'échappe d'un puits près de la rivière; le gaz sort de cette source, plus ou moins régulièrement, depuis douze ou quatorze ans. Je crois que le gaz a été découvert par certains individus qui pratiquaient des sondages pour y découvrir du pétrole, il y a plusieurs années; on a, depuis, tenté en vain d'arrêter cet épanchement. Actuellement le gaz s'échappe par un tuyau d'environ deux pouces de diamètre, à une couple de pieds au-dessus du sol; les flammes s'élèvent à plus de trente pieds de hauteur. Le spectacle est très beau, surtout la nuit; la localité est évidemment propice pour le campement, aux navigateurs et autres.

M. Bentley nous prévint qu'il ne serait pas prudent d'aller plus loin avec notre vapeur, vu que l'eau était basse et baissait, qu'il serait difficile, sinon impossible, d'aller contre le courant. Quoiqu'il en soit, que M. Bentley ait exagéré ou non les difficultés du retour, M. McLaggan et moi, après avoir longuement discuté la situation, décidâmes qu'il nous serait d'aucune utilité de pousser le vapeur plus loin. Jusque là, nous avions pu remorquer les quatre bacs à une vitesse d'environ sept milles à l'heure, mais depuis les rapides du Pélican le courant devient plus fort, quoique l'on rencontre des endroits où l'eau est tranquille, et où les bacs purent naviguer assez rapidement à l'aide de rames. A tout événement nous ne pouvions aller plus loin qu'aux Grands-Rapides, à soixante milles plus bas, et le temps épargné, dans notre opinion, ne justifiait pas le risque de laisser le vapeur si loin pour l'hiver. Nous décidâmes, en conséquence, de retourner avec le vapeur et d'envoyer les bacs sous le commandement de M. J. A. Dunn, avec Philip Atkinson comme pilote.

Le matin du 3 octobre fut consacré à un nouvel agencement de la cargaison des bacs, de manière à faciliter le travail des rameurs et du pilote; vers midi les quatre bacs partaient pour la dernière partie du voyage. Une tente avait été dressée pour M. et Mme Gear à la poupe du premier bac, et on y installa un poêle de cuisine. M. Dunn et les deux pâtres, McNeil et Bloomfield trouvèrent un endroit pour dormir sur le même bac; il fut convenu que Mme Gear ferait la cuisine pour tous. Philip Atkinson prit personnellement le commandement de ce bac.

Les difficultés concernant l'engagement des hommes d'équipage s'élevèrent alors. Nous en avons déjà parlé. Atkinson rapporta que le capitaine Shot n'avait engagé les hommes que pour se rendre à Fort-McMurray, à environ 140 milles en bas des rapides du Pélican. Pour la continuation du voyage, soit une distance d'environ deux cent cinquante milles, de Fort-McMurray à Fort-Smith, le capitaine Shot avait convenu de transporter quelques colis de fret pour Colin Fraser, un commerçant établi sur la rivière, et en échange de ce service M. Fraser devait remorquer, avec son steamer, nos bacs depuis McMurray. Par suite d'un oubli ou d'un malentendu les colis de M. Fraser furent laissés à Athabaska-Landing, et, comme conséquence, il n'y a pas de raison de supposer que M. Fraser serait disposé à remplir sa part de l'entente. M. McLaggan avait donné à M. Dunn une lettre de crédit sur la Compagnie de la Baie-d'Hudson, au montant de $500, pour faire face à toute éventualité; il autorisait de plus M. Dunn à engager de nouveaux équipages à Fort-McMurray si le besoin s'en faisait sentir, ou de s'entendre avec Colin Fraser ou tout autre propriétaire de bateaux à vapeur pour remorquer les bacs depuis cet endroit. On devait faire rapport à M. McLaggan de tout paiement fait à ces fins par M. Dunn, afin de déduire le montant sur le prix fixé par contrat et payable au capitaine Shot. C'était la seule entente praticable dans les circonstances; j'espère qu'elle donnera satisfaction. Nous avions l'intention de régler la question avec le capitaine Shot au retour à Athabaska-Landing, mais il n'était pas au village quand nous revînmes.

A 12.30 p.m., M. McLaggan et moi partions pour le retour, sur le bateau-pompe à vapeur; nous arrivâmes à 9 p.m. à Athabaska-Landing, le 5 octobre. Nous avons parcouru la distance de cent vingt milles en trente heures, ce qui est assez rapide pour un petit bateau à vapeur, et contre le courant. En revenant nous rencontrâmes M. Goodspeed et M. Tibbetts, ingénieurs du ministère des Travaux publics, qui descendaient en canot avec deux rameurs sauvages, pour inspecter les travaux d'améliorations du chenal aux Grands-Rapides.

J'eus heureusement l'avantage d'obtenir une place dans un omnibus qui fait un service bi-hebdomadaire, et qui partait le lendemain, 6 octobre, et qui arriva à Edmonton le soir du 7. M. McLaggan fut retardé au village pour le paiement de certains comptes, et ne put partir que plus tard dans la journée; il arriva à Edmonton le 8. Je quittai Edmonton le soir du 9, et après avoir passé une journée à Calgary j'arrivais à Ottawa le matin du 14 octobre.

NOTES GÉNÉRALES.

Je crois ne pas me tromper en disant que cet envoi de cinquante rennes n'était qu'une expérience afin d'établir deux points: premièrement, si les rennes pouvaient résister aux difficultés d'un si long voyage à cette saison de l'année, et, deuxièmement, si l'on pouvait trouver un fourage convenable pour les nourir dans les environs de Fort-Smith, et si les rennes pouvaient être protégés contre les attaques des chiens et des sauvages. Bien que l'on ait encore reçu aucun rapport touchant la dernière étape du voyage, nous avons des informations suffisantes pour justifier la déclaration. Ces rennes ont parfaitement surmonté les fatigues du voyage, et s'il ne survient aucun accident, comme un naufrage dans les rapides, il y a tout lieu de supposer qu'au moins quarante d'entre eux arriveront heureusement à destination. N'eut été la mort causée par la poussière de gypse les pertes auraient été insignifiantes, deux ou trois probablement, et cela en dépit du fait que l'expédition a été faite dans une saison particulièrement défavorable. La saison du rut commence généralement entre le 10 et le 20, et tout le temps qu'il dure le renne devient plus difficile à contrôler qu'en n'importe quelle autre époque. Je ne connais pas beaucoup les habitudes du renne, mais je crois que la saison dans ce cas sera simplement retardée jusqu'à ce que le troupeau arrive à destination, vers le milieu d'octobre, et qu'il ne se produira pas de

perte le reste de l'année. Il serait malheureux s'il n'y avait pas de petits au printemps de 1912.

L'automne est la seule saison où l'on peut expédier le renne avec succès par cette route. En hiver, l'inconvénient est que les rivières du nord sont gelées, et le renne ne pourrait aisément être expédié plus loin qu'Athabaska-Landing; le printemps les femelles sont lourdes de leurs petits et plus tard elles les allaitent, et en été les grandes chaleurs leur seraient probablement désastruses.

Quant au fourrage, j'ai été informé, après une enquête sérieuse auprès d'hommes famiiers au pays, qu'il y a abondance de mousse à renne à peu de distance de Fort-Smith ou Smith's-Landing, en particulier à ce dernier endroit, et qu'il y en a en abondance dans presque toutes les régions du nord. Nous avons trouvé une assez grande quantité de mousse près de notre campement, au bout du chemin de fer, et nous en avons récolté plusieurs sacs pour le troupeau; nous en avons aussi trouvé en plusieurs endroits le long de la route allant à Athabaska-Landing et le long du rivage; il n'y a donc absolument aucun doute qu'il y a du fourrage en abondance.

La question de la protection des rennes contre les chiens et les sauvages dépendra en grande partie du bon jugement et de la surveillance attentive de la part des pâtres, et ne peut être réglée avant que nous recevions de nouveaux rapports, l'année prochaine. Mon opinion est que le camp devrait être établi au moins à quinze ou vingt milles de toute habitation; si l'on agit ainsi, et si l'on apporte tout le soin possible, je ne puis voir pourquoi l'expérience ne réussirait pas.

Au cas où l'expérience aurait un succès raisonnable, je recommanderais fortement l'achat de deux cents autres rennes, surtout des jeunes femelles, et de les expédier de bonne heure l'automne prochain. Le nombre de ceux dont on dispose n'est pas suffisant pour justifier les dépenses à faire pour les conserver, et il s'écoulera plusieurs années, avec ce modeste début, avant que nous puissions posséder un troupeau assez considérable; avec environ deux cents femelles et quarante mâles, au début, l'on pourrait s'attendre en toute confiance à un accroissement rapide; le coût de l'administration resterait à peu près le même, vu que trois pâtres pourraient aussi bien surveiller trois ou quatre cents rennes que quarante. Il y a aussi la question des apprentis qu'il faut étudier. Il est entendu que les pâtres qui ont soin du troupeau entraîneront au service d'autres pâtres qui les remplaceront, et que ces apprentis, choisis parmi les sauvages des environs, seront logés, nourris et habillés au frais du gouvernement durant leur temps d'apprentissage. Il ne serait évidemment peu avantageux de faire ces dépenses à moins que le troupeau fut beaucoup plus considérable; il est douteux que les indigènes seraient disposés à entreprendre le travail et s'y intéresseraient si nous n'avions qu'un très petit troupeau. Il n'y a pas de doute qu'au mois de septembre le chemin de fer Canadian-Northern sera ouvert au trafic jusqu'à Athabaska-Landing, et que le voyage de Terre-Neuve à Fort-Smith pourra se faire en un mois, et probablement avec peu de pertes.

Comme alternative, je proposerais de tenter la capture et de domestiquer de jeunes caribous de savane qui émigrent vers le sud, dans les environs de Fort-Smith, chaque hiver. Il y a peu de différence entre les espèces, à part la taille et la forme des bois; le caribou est un peu plus gros, c'est la seule différence.

LE PUBLIC S'INTÉRESSE AU RENNE.

Tout le long de la route, de Québec à Athabaska-Landing, une foule de personnes sont venues aux gares pour voir le renne, et toutes semblaient vivement s'intéresser à cette expérience, à en juger par les questions qui nous furent posées. Les marques faites aux oreilles des animaux faisaient le sujet de nombreux commentaires. Les rennes avaient une oreille coupée de manière à nous permettre de les identifier à distance; en outre, chaque renne avait un bouton en aluminium, ou disque, à l'oreille

non marquée. Ces disques portent l'année de la naissance, et pourront aussi porter les marques additionnelles nécessaires, pour distinguer les familles ou espèces entre elles, etc. M. Holt, de Québec, a été vivement frappé de ces disques, et était d'opinion qu'il pourrait avantageusement en employer pour faire la distinction des différentes familles de renards qu'il élève avec succès en captivité, sur sa terre, aux Chutes-Montmorency . Je puis ajouter que M. Holt m'a offert l'usage de ses pâturages aux Chutes-Montmorency, afin de donner aux rennes la chance de se reposer, après leur internement à bord du vaisseau; tout en appréciant cette offre aimable, il me fut impossible de l'accepter, vu que nous étions obligés de repartir pour notre destination avant que la rivière Athabaska ne fût prise par les glaces.

LES PÂTRES

Les pâtres ont été choisis par le Dr Grenfell, et les contrats pour leur service ont été préparés et exécutés sous sa direction. M. Nathaniel Gear, le chef, est âgé de 33 ans et est né à la baie Groswater, sur les côtes du Labrador. Il a demeuré au Cap-Eliek, situé à environ 200 milles au nord de sa place natale, depuis les quinze dernières années, jusqu'au mois d'octobre 1908, date à laquelle il entra au service du Dr Grenfell, à Saint-Antoine, Terre-Neuve. Il a appris le mode d'élevage du renne des Lapons, qui ont accompagné le premier envoi de rennes à Saint-Antoine, et il demeura avec eux pendant deux ans après leur arrivée. Pendant les deux années qui ont précédé son engagement par le gouvernement, Gear était chargé du troupeau. D'après la déclaration de M. Gear le troupeau acheté pour le Dr Grenfell comprenait 250 femelles et 50 mâles; il arriva à Saint-Antoine en décembre 1907. M. Gear est marié mais n'a pas d'enfants. Sa femme l'accompagne à Fort Smith, où elle fera la cuisine pour tous les pâtres, en retour des rations fournies gratuitement par le gouvernement. Mme Gear est née, elle aussi, sur les côtes du Labrador.

William McNeil, le second pâtre, a 20 ans et est né à la Baie-des-Iles, dans la partie nord des côtes du Labrador. Il a fait un apprentissage de deux ans chez le Dr Grenfell.

John Bloomfield, apprenti pâtre, est né à la Baie-Growswater, il est âgé de 20 ans. Il a un an d'apprentissage chez le Dr Grenfell.

Ces pâtres sont robustes et apparemment en excellente santé, et sont parfaitement entraînés à l'élevage du renne. Ils devraient pouvoir se faire très bien aux nouvelles conditions de la vie dans le nord du Canada, puisque, dès leur enfance, ils ont été habitués aux fatigues et aux viscissitudes de leur vie de chasseurs et de pêcheurs sur les côtes inhospitalières du Labrador.

PHOTOGRAPHIES.

Je regrette de n'avoir pu prendre de bonnes photographies des incidents les plus intéressants du voyage. Il y avait tant d'autres choses plus importantes à faire que je fus forcé de renoncer au plaisir de me servir de chambre noire. Les photographies qui accompagnent ce rapport donneront néanmoins une assez bonne idée du renne et des conditions dans lesquelles leur transport s'est accompli.

Annexe au raport se trouve un état des dépenses de cette expédition et une liste des approvisionnements achetés et expédiés à Fort-Smith.

Respectueusement soumis,

E. F. DRAKE.

ANNEXE AU RAPPORT CONCERNANT LE TRANSPORT DES RENNES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DE LA SYLVICULTURE,
OTTAWA, 31 mars 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Directeur de la Sylviculture,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport supplémentaire qui suit au sujet de l'expérience d'élevage du renne. Ces renseignements ont été obtenus de lettres et rapports soumis par M. J. A. Dunn et Nathaniel Gear, rendant compte du voyage depuis l'endroit d'où avait été envoyé mon rapport du 25 octobre 1911. Les voyageurs arrivèrent aux Grands-Rapides, sur la rivière Athabaska, vers quatre heures de l'après-midi, le 4 octobre, ayant franchi soixante milles depuis les rapides du Pélican en vingt-huit heures environ, y compris le temps perdu, la nuit, quand nous étions arrêtés. Le niveau de l'eau était très bas, et nous dûmes transporter la plus grande partie du fret et recharger en bas des rapides. Les rennes ne furent pas débarqués; tous les bacs franchirent heureusement les rapides. La marche fut rapide jusqu'au matin du 16 octobre, environ 260 milles ayant été parcourus en cet espace de temps. Ce matin-là, cependant, nous eûmes un fort vent devant, les bacs furent pris dans un tourbillon, et nous dûmes renoncer à continuer. La tempête, la neige et la pluie durèrent jusqu'au 20; les provisions de mousse commencèrent à se faire rares; les bacs furent avariés par les roches dans les rapides, et six rennes moururent.

Le 20, la température devint meilleure, et l'on repartit; nous franchîmes vingt milles ce jour-là. On fut assez heureux de trouver six sacs de mousse pour le troupeau. Le lendemain ils firent cinquante milles, mais le 22 et le 23 ils eurent de nouveau à lutter contre un vent contraire et ils ne firent que dix milles.

On arriva au lac Chipewyan le soir du 25 et après avoir attendu jusqu'à 9 heures que le vent s'appaisât, on tenta de conduire à la rame deux bacs jusqu'au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, sur la rive nord. Les pilotes étant incompétents, on amarra les bacs à un arbre pour la nuit. Le matin il fut nécessaire de briser la glace sur une distance d'environ un demi-mille pour atteindre le chenal ouvert. On mit alors à la voile, et la distance à faire fut parcourue assez rapidement. Les équipages retournèrent alors à l'embouchure de la rivière pour ramener les autres bateaux, ce qui fut heureusement exécuté; ils arrivèrent à destination vers deux heures du matin, le 27 octobre.

Les voyageurs rencontrèrent là un bateau à vapeur qui avait été envoyé de Fort-Smith pour remorquer à cet endroit les bacs à la rivière de l'Esclave, distance de 80 milles. Ils partirent de Fort-Chipewyan à 4 p.m. le 28, et parcoururent environ neuf milles, alors qu'ils échouèrent sur un banc de sable où ils passèrent la nuit. Dans l'avant-midi du lendemain on s'occupa du renflouement du steamer; dans l'après-midi on eût à lutter contre la glace et l'on ne parcourut que sept milles ce jour-là.

Le 30 octobre la rivière était prise presque d'une rive à l'autre; il y avait tant de glace dans les rapides que le capitaine refusa d'aller plus loin. Les rennes et la cargaison furent débarqués, les bateaux échoués sur le rivage, et l'on établit un campement permanent pour l'hiver à un endroit situé à environ soixante-dix milles de Fort-Smith et à environ douze milles de Fort-Chipewyan. Il y a de la mousse en abondance pour les rennes, et le camp est suffisamment éloigné des habitations pour assurer la protection du troupeau contre les attaques des chiens.

M. Dunn est resté avec les pâtres jusqu'à ce qu'une cabane confortable fut construite, et que les hommes et les approvisionnements fussent en sûreté, après quoi il retourna à Edmonton; la plus grande partie du voyage fut accomplie en raquettes,

Les animaux qui moururent durant cette étape se répartissent comme suit:—

18 octobre,	2	femelles.
19 "	3	femelles.
20 "	1	femelle.
30 "	1	femelle.
31 "	1	femelle.
Novembre..	1	bœuf.
Total....	9	

Il restait alors trente-deux animaux sur cinquante que nous avions au départ, savoir, 24 femelles, 5 mâles et trois bœufs; les derniers rapports indiquent qu'ils ont passé un bon hiver et sont en bien meilleure condition qu'au départ de Saint-Antoine.

Les difficultés que l'on a eues entre les Grands-Rapides et Fort-Chipewyan ont été causées par le manque d'hommes d'équipage. Quand nous naviguions en eau calme ou contre un vent contraire, il n'y avait pas assez d'hommes pour faire la manœuvre, bien que M. Dunn et les trois pâtres aidaient à ramer. C'est ce qui retarda les voyageurs; il y a eu du délai causé par défaut du manque d'énergie de la part des équipages, mais il faut tenir compte de cela quand on songe que l'on a affaire à des bateliers métis. La provision de mousse et d'avoine verte prise à Athabaska-Landing aurait été suffisante pour tout le voyage si on avait pu l'accomplir en un temps raisonnable. La perte de huit rennes au cours de la dernièrs partie du voyage, en octobre, fut directement causée par ce délai et le manque de provisions.

Les rapports reçus de l'agent du ministère à Fort-Smith indiquent que l'on peut trouver en abondance des pâturages et de la mousse à renne à environ quinze milles de cette localité; le troupeau y sera transporté dès l'ouverture du printemps—probablement vers la fin de mai. Tout indique que nous n'enregistrerons pas la naissance de faons au printemps, par suite sans doute de l'internement et du long voyage accompli durant la saison du rut. C'est très regrettable, mais ne pouvait être évité.

Respectueusement soumis,

E. F. DRAKE.

N° 38.

RAPPORT SUR L'IRRIGATION.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, BUREAU DE L'IRRIGATION.
CALGARY, 20 avril 1912.

M. R. H. CAMBELL,
Directeur de la Sylviculture et de l'Irrigation,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel des travaux accomplis sous ma direction au cours de l'année 1911 sur l'irrigation et l'inspection de l'irrigation canadienne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. H. PETERS,
Commissaire d'Irrigation et Ingénieur en chef.

RAPPORT SUR L'IRRIGATION ET LES INSPECTIONS D'IRRIGATION.

PAR

P. H. Peters, Soc. Can. et L. E. Soc. Am., I.C., A.T.F., commissaire d'irrigation.

Je puis affirmer avec certitude que le public ne comprend généralement pas l'importance ou la vaste portée du travail que l'on exécute au bureau d'irrigation de Calgary. Dans le but de remédier à cela, nous devons attirer l'attention sur le fait qu'au cours de la saison 1912-13 vingt-deux ingénieurs civils feront partie du personnel, et, pour faire comprendre l'importance de ce chiffre, on remarquera que ce personnel d'ingénieurs est le plus considérable que le gouvernement maintient à son service en aucun de ces bureaux, dans le Dominion, si l'on excepte les bureaux du ministère des Travaux publics, à Ottawa. Un autre fait significatif est que le bureau d'irrigation retient en service, sur ses propriétés, 45 chevaux et un nombre nécessaire de voitures, etc., qui servent, en été, à l'exécution du service.

Le bureau d'irrigation peut être considéré comme gardien des ressources de nos eaux dans les provinces de Saskatchewan et d'Alberta, ce qui entraîne naturellement de grandes responsabilités. Une grande partie du travail, dans ce bureau, s'exécute en vue des avantages qu'en retireront les générations futures, et c'est ce qui, malheureusement, ne rend pas populaires, parmi la population, les travaux actuels. Ceci est particulièrement vrai quant à ce qui concerne les travaux de mesurage des cours d'eau que l'on fait; sous prétexte qu'il y a de l'eau en abondance pour tous, on semble ne pas comprendre, même chez les personnes les plus intéressées, qui ont des permis d'exploitation des eaux, les travaux accomplis et se rendre compte qu'un système parfait signifie une sûre garantie de leurs droits d'exploitation pour l'avenir, et que, chaque dollar dépensé aujourd'hui pour l'exécution de ce travail signifie une économie de plusieurs dollars pour prévenir tout litige qui s'élèvera sûrement dans l'avenir, si l'on ne protège pas prudemment chaque cours d'eau dès aujourd'hui. Nos voisins ont appris cette leçon par une expérience cuisante, et nous pouvons, si nous le voulons, pro-

fiter de leur expérience et éviter les erreurs qu'ils ont commises aux premiers jours du développement du système d'irrigation.

Le travail a été effectué avec autant d'efficacité que possible, et avec économie, cependant il est nécessaire d'augmenter les crédits affectés à cette fin si l'on veut administrer d'une façon rationnelle les ressources de nos eaux et bénéficier de leur importance.

Renseignements généraux relatifs à l'irrigation dans l'Alberta et la Saskatchewan.

Le bureau d'irrigation a juridiction sur tous les permis d'exploitation accordés dans les provinces de Saskatchewan et Alberta (à l'exception des permis concédés comme force motrice, qui dépendent d'un bureau à part, et il est facile de comprendre que la surveillance de ce vaste territoire exige un nombreux personnel et une solide organisation.

Les observations qui suivent se rapportent presque entièrement aux travaux d'inspection d'irrigation. Le travail de ce bureau se répartit naturellement en deux parties—inspection d'irrigation, y compris arpentage de l'emplacement des réservoirs, etc., et le jaugeage du cours d'eau. Ces deux opérations sont intimement liées et doivent marcher de pair; néanmoins elles sont séparées et doivent former un tout pour chaque volume, parce que le rapport du débit des cours d'eau se compose de tableaux de jaugeages et de débits et peut être publié plus intelligemment dans un rapport séparé, comme référence. Ci-joint un rapport du jaugeage.

Les deux provinces ont une superficie de 504,190 milles carrés, et s'étendent 540 milles de l'est à l'ouest par 420 milles du nord au sud.

La province d'Alberta a une étendue de 253,540 milles carrés, comprenant 251,180 milles carrés deterres et 2,360 milles carrés d'eau. La province de Saskatchewan a 250,650 milles carrés, dont 242,332 milles carrés en terre et 8,318 milles carrés en eau.

Nous donnons ici, pour bien faire comprendre l'étendue du terrain que l'on est à irriguer dans les provinces de l'ouest, l'aperçu suivant:

Le montant total des eaux concédées par le gouvernement du Dominion dans les deux provinces est de 23,865 pieds cubes par seconde. De ce total, 23,536 p.c.s. ont été concédés aux fins d'irrigation, laissant 329 pieds cubes par seconde répartis entre trois classifications: domestiques, industrielles et autres.

En Alberta le montant total des eaux concédées pour irrigation est de 23,114 p.c.s., ou suffisamment pour irriguer 3,467,100 acres de terre, d'après un rapport autorisé qui donne 2.023 pieds à l'acre le débit de l'eau.

De cette quantité d'eau quatre grandes compagnies disposent 22,500 p.c.s., répartie entre 320 personnes qui l'exploitent, non compris les 24 personnes qui ont en moyenne des permis d'environ huit p.c.s. de pouvoir à exploiter; nous avons ainsi 414 p.c.s. répartis entre 296 personnes, ce qui donne à chacune 1.40 pied cube par seconde, ou suffisamment pour irriguer 210 acres de terre.

On peut tirer les conclusions suivantes au sujet des quatre grandes compagnies mentionnées plus haut: La Compagnie d'Irrigation du Pacifique-Canadien a obtenu un permis, de la rivière à l'Arc, près de Calgary, de 3,000 p.c.s. à l'eau basse, 13,000 p.c.s. à hautes eaux, et 15,000 p.c.s. aux époques d'inondation. Elle possède approximativement un million d'acres de terres irrigables; elle a déjà accordé 1,500 permis de fournir de l'eau aux colons dans ces localités.

La Compagnie de chemin de fer et d'irrigation d'Alberta a obtenu un permis, de la rivière du Ventre, de 500 p.c.s. à hautes ou basses eaux, de la rivière au lait, 500 p.c.s. à eau basse et 1,500 p.c.s. à eau haute et aux époques d'inondation; et de la rivière Sainte-Marie, 500 p.c.s. à eau basse, et 2,000 p.c.s. à eau haute et aux époques d'inondation. Il faut cependant remarquer que le montant total des permis de la rivière au Lait a été quelque peu modifié, d'après les termes du traité international des eaux navigables, récemment conclu entre le Canada et les Etats-Unis. Cette compagnie a déjà conclu des ententes avec 800 personnes pour l'exploitation des eaux.

La *Southern Alberta Land Company* a obtenu, de la rivière à l'Arc, 2,000 p.s.c. à eau haute et aux époques d'inondation, et de la rivière Saskatchewan 1,000 pieds cubes par seconde, hautes ou basses eaux. Cette compagnie a construit un très vaste réservoir pour retenir les eaux, en temps d'inondation, pour utiliser sa haute pression et bénéficier du permis d'exploitation de la rivière à l'Arc. Les travaux ne sont pas encore terminés, et, par conséquent, la compagnie n'en est arrivée encore à aucune entente quant à l'usage des eaux pour ceux qui en bénéficient actuellement. La compagnie dispose d'environ 400,000 acres, dont la moitié pourrait être irriguée.

L'*Alberta Land Company,* subsidiaire de la compagnie plus haut nommée, et dont les pouvoirs hydrauliques servent au fonctionnement de ses usines, a un permis de 500 pieds cubes par seconde qu'elle tire de la rivière à l'Arc, à hautes eaux et au temps des inondations. Les travaux de cette compagnie ne sont pas encore terminés.

Dans la province de Saskatchewan, l'on n'a pas encore commencé les travaux d'irrigation sur une aussi grande échelle qu'en Alberta, et il n'y a pas d'aussi grandes compagnies d'irrigation. Il a été concédé, pour fins d'irrigation, jusqu'à présent, en la Saskatchewan, 423 pieds cubes d'eau par seconde, et cette quantité est répartie entre 241 personnes pour leur usage. Cela donne à chacune une moyenne de 1.75 pied cube par seconde, soit une quantité suffisante pour irriguer 262 acres.

Dans le but de donner une idée des travaux d'irrigation que l'on exécute actuellement, nous avons préparé la carte annexée à ce rapport, indiquant la position des prises d'eau, grandes et petites, et séparément, sur cette étendue de territoire. Cette carte couvre presque tout le territoire où l'on pratique l'irrigation; en y jetant un coup d'œil et en comparant les chiffres, il sera possible, après quelques minutes d'attention, de se faire une assez juste idée de l'étendue du territoire à exploiter et de l'étendue de terres à irriguer.

FORMALITÉS À SUIVRE POUR L'OCTROI DE PERMIS.

Les formalités requises quant à ce qui regarde les inspections d'irrigation ne seraient pas bien comprises par ceux qui ne sont pas familiers à ce travail si, en quelques mots, nous ne faisions pas le résumé suivant de ce qu'elles comportent.

Les permis sont accordés par le gouvernement du Dominion, sous l'administration du ministre de l'Intérieur, pour l'exploitation des eaux, suivant la classification suivante:—

1. Usages domestiques.
2. Usages industriels.
3. Fins d'irrigation.
4. Autres fins.

Les permis pour fins industrielles s'expliquent par les mots qu'ils comportent, mais ils ne comprennent pas la vente ou le trafic des eaux. Quand la vente ou le trafic des eaux sont déterminés, le permis est classifié sous le titre de " autres " fins.

La formalité à suivre pour l'octroi de droits d'explication des eaux est comme suit:—

Toute personne demandant un permis doit d'abord soumettre un mémoire exposant les fins pour lesquelles elle demande l'eau, et doit en même temps l'accompagner de plans généraux et détaillés indiquant où, comment, et pour quelles fins elle propose d'utiliser les eaux, et quel genre d'usine elle se propose de construire ou d'installer. Puis il devra être fait une inspection du projet par l'un des ingénieurs du gouvernement, qui fera rapport sur la praticabilité du projet, la question de l'approvisionnement d'eau et la nature des travaux qui seront exécutés. Alors le projet est annoncé dans un journal local pendant six semaines, afin de faire connaître au public ce que l'on propose, et quelles sont les eaux et les terres qui pourraient être

affectées. Il sera fait une enquête sérieuse sur tout protêt qui pourra être servi contre le projet. L'autorisation d'établir telles industries est alors donnée, et un temps déterminé est fixé pour parfaire les travaux.

Les ingénieurs du ministère inspectent périodiquement les travaux, et une fois qu'ils sont terminés et inspectés à leur satisfaction, le permis est accordé.

DIFFICULTÉS À VAINCRE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.

Il est de toute justice de donner quelques détails sur les difficultés à vaincre, pour l'exécution du travail, aux personnes qui pourraient s'intéresser au nombreux personnel employé. Généralement parlant, il faut considérer l'étendue du territoire, les difficultés du transport pour le couvrir, et la grande variété des inspections, à faire. Dans le district du creek des Erables, par exemple, où l'on poursuit la construction d'un grand nombre de travaux, des inspecteurs partent du creek des Erables, et après une marche, disons de vingt milles, ils doivent faire un arpentage complet d'une nouvelle entreprise, y compris, en plusieurs cas, un relevé de l'emplacement du chemin sur des terres qui ne sont pas la propriété de celui qui demande un permis d'exploitation des eaux. Une fois ceci terminé, les inspecteurs auront à faire une marche d'une demi-journée pour atteindre un nouveau système dont l'inspection ne demande qu'un coup d'œil de l'officier en charge, et c'est ainsi que le travail se poursuit. Une minute d'attention sur ce programme brièvement exposé démontrera clairement deux grands facteurs de cette perte apparente de temps, c'est-à-dire que l'on prend beaucoup de temps en voyages ici et là, par suite de la grande variété des inspections nécessaires; il n'est pas possible de mettre les hommes en permanence au travail utile. Le personnel doit être assez considérable pour permettre un relevé et une inspection efficace des grands systèmes; conséquemment il arrive que ce personnel est trop nombreux pour quelques-uns des travaux. Ceci est inévitable, car à moins que chaque équipe ne s'occupe de tous les systèmes qui se trouvent dans les environs, tels qu'ils se présentent, la perte de temps faite en courses ne serait pas proportionnée au travail accompli.

Prenons, par exemple, le cas de l'ingénieur chargé d'inspections spéciales. Le fonctionnaire inspecte les nombreux systèmes qui s'étendent sur tout le territoire des deux provinces; ils sont tellement séparés les uns des autres qu'il lui faut voyager en chemin de fer de place en place. Il aura peut-être à voyager pendant une demi-journée par chemin de fer, perdre une demi-journée à l'hôtel, attendant le départ de bonne heure le matin, afin de parcourir pendant une journée une route, en voiture, pour trouver le système situé à 30 ou 40 milles du chemin de fer. Arrivé sur les lieux il est probable qu'il lui faudra l'aide d'un ou deux hommes pour exécuter l'arpentage; il lui faudra probablement perdre une journée à trouver ces aides d'un ranche des environs ou d'une ferme; une fois ces hommes trouvés, l'ingénieur s'apercevra que, n'étant pas habitués à ces travaux, ils sont lents et malhabiles. L'inspection terminée il lui faudra revenir au chemin, perdre peut-être une demi-ournée à l'hôtel, à attendre un train qui le conduira sur un autre point. Tous ces facteurs contribuent à augmenter le coût de l'inspection, mais ceci est inévitable, suivant les conditions actuelles. L'ingénieur chargé de ce genre de travail doit avoir une grande expérience, vu qu'il lui faut en un temps rapide inspecter un plan d'irrigation, un système de réservoirs de chemin de fer ou un système d'aqueduc d'un village. On requiert souvent ses services comme arbitre entre une municipalité qui veut un système d'aqueduc et les personnes qui craignent de voir leurs droits méconnus sur un certain cours d'eau.

Les difficultés à surmonter par le bureau de Calgary sont celles qui se rapportent au travail que l'on fait sur un territoire si étendu, et, en beaucoup de cas, dans des localités où le service des malles est très défectueux, il lui faut en outre étudier l'éternelle question de la juste proportion du débit des eaux d'une source endiguée, question

qui, en beaucoup de cas, par suite du manque d'indication sur la rapidité des eaux, offre un problème dont la solution définitive paraît presque impossible.

Une autre grande difficulté que le bureau rencontre, est que le commissaire, ou son aide, doit examiner et approuver le devis des travaux et évaluer chaque système soumis. Dans presque tous les cas s'élève la question de démarcation entre une ligne sur travaux permanents et conséquemment dispendieux, et ceux de nature temporaire, qui se trouvent dans les limites d'opération du solliciteur. Dans le premier cas, celui-ci pourrait injustement porter le fardeau des premières dépenses préliminaires, et dans le second cas on trouve généralement que, si l'on permet une fois d'effectuer des travaux temporaires, il devient impossible de forcer celui qui fait l'irrigation d'améliorer, plus tard, ses travaux, quand il peut en payer les frais. Une autre étude séparée à faire pour chaque cas est celle qui se rapporte au genre de matériaux, en particulier pour les barrages, dont les personnes disposent dans les diverses localités.

RÉPARTITION DU TRAVAIL EN DISTRICTS.

Le travail d'inspection est réparti en deux districts, dans les limites desquels le gros du travail s'exécute, savoir: Le creek des Erables et le district de Calgary. Les autres systèmes, qui sont très éloignés les uns des autres, sont inspectés par des ingénieurs spéciaux.

Le district du creek des Erables est sous la direction spéciale d'un ingénieur de division qui a sous son contrôle deux sous-ingénieurs, dont chacun dispose d'une équipe travaillant sous sa direction. Le district de Calgary est inspecté par un ingénieur de district disposant d'une faible équipe. Des rapports séparés de ces fonctionnaires sont annexés, aussi bien que ceux des ingénieurs spéciaux; comme ces fonctionnaires traitent en détail les divers points se rapportant à leurs districts et les travaux faits, et décrivent les territoires des divers districts, il n'est pas nécessaire d'en parler ici.

DÉPARTEMENT DU DÉBIT DES COURS À EAU BASSE, HAUTE ET AU TEMPS D'INONDATION.

Pour rendre la question plus intelligible, il faut expliquer les formalités concernant les droits d'exploitation des eaux d'une rivière ou autre cours d'eau. Il faut considérer que chaque cours d'eau a trois différents niveaux: bas niveau, haut niveau, et niveau au temps des inondations. Chaque permis est accordé contre un niveau spécifié du cours d'eau.

La procédure sera rendue plus claire par l'exemple suivant. Supposons un creek ayant un débit de bas, haut niveau et un niveau d'inondation entre les limites, de 0 à 10, 10 à 30 et 30 à 50 pieds cubes par seconde. Les premiers permis seront accordés pour "tous les niveaux" jusqu'à concurrence d'un total de 10 p.c.s., les seconds pour le haut niveau et niveau d'inondation porteront, comme dans le premier cas, "tous niveaux", jusqu'à 30 p.c.s. Tous les autres permis, après ces deux premiers, seront pour les niveaux d'inondation, jusqu'au total maximum de 50 p.c.s., et toute demande de permis d'usage des eaux, après ce chiffre, sera refusée.

Afin que, dans les conditions ordinaires, il y ait toujours suffisamment d'eau pour remplir les obligations des permis accordés, il est clair que l'on devra tenir un régistre au bureau indiquant la quantité d'eau dans la rivière, dans les conditions ordinaires, aux trois niveaux ci-haut mentionnés; il est clair, aussi, qu'il est très difficile de déterminer exactement le débit du cours d'eau, aux trois niveaux respectifs; de fait, l'on n'a pu réussir à le déterminer d'une façon assez exacte qu'après une longue séries de mesurages pris à chaque cours d'eau. C'est ici que les travaux de mesurage des cours d'eau ne peuvent être séparés de l'inspection d'irrigation.

Actuellement les quantités du débit de tous les cours d'eau indiquées aux bas et haut niveaux et niveaux d'inondation sont des plus inexactes, parce qu'aucun

étude sur ce sujet n'a été faite depuis l'époque où le travail de compulation qui fut calcul sur ce sujet n'a été fait depuis nombre d'année.

Cet hiver l'on poursuit activement l'étude de cette question du débit des eaux, afin de déterminer aussi exactement que possible les quantités. Le ministère possède maintenant des registres assez complets du débit des eaux sur plusieurs rivières, de 1908 à 1911, inclusivement, et sur la plupart des cours d'eau importants employés pour fin d'irrigations les registres du débit datent de 1909. La formalité suivie est la suivante: On prépare une feuille séparée pour chaque cours; on y inscrit, en profil, le débit mensuel de toutes les années au cours desquelles les rapports ont été obtenus. Le profil, pour chaque année, est marquée en encre de couleur différente, de façon que l'on puisse aisément indiquer la différence entre chaque année. Après avoir attentivement étudié chaque feuille, on tire deux lignes horizontales sur les profils pour indiquer les trois niveaux du débit, tels qu'arbitrairement déterminés l'étude. Les lignes horizontales sont tirées seulement, afin que, plus tard, ayant obtenu des rapports plus précis du débit des eaux, il soit possible de les effacer, s'il est nécessaire, pour faire les corrections voulues, et y indiquer l'étendue de la période au cours de laquelle le débit s'est accru.

La fixation du niveau des cours d'eau est très importante, vu que par ce moyen, s'il y a erreur, les débits pourraient être exagérés, dans les deux cas. Si le débit est surestimé les droits existant du premier permis seront compromis, et, dans le second cas, les demandes de permis seraient refusées, alors qu'il y a en réalité une quantité d'eau suffisante et pouvant être utilisée pour fins d'irrigation ou autres.

TRAVAIL DU BUREAU.

Il faut beaucoup de travail de bureau pour tenir les rapports hydrographiques en bon ordre et à date. Pour s'en faire une idée, il faut se rendre compte qu'environ 130 cartes d'observations de jaugeage sont reçues aux bureaux chaque semaine des différents fonctionnaires qui font le jaugeage. Il faut que chaque carte soit contrôlées, prendre les renseignements qu'elle contient et les annoter sur des formules appropriées. Le service nécessite passablement de correspondance avec ceux qui font les observations, afin d'obtenir des informations supplémentaires et des explications sur les hauteurs du niveau, que l'on ne peut toujours établir au bureau. De plus, tous les hydrographes sont tenus d'envoyer leurs calepins du débit des eaux, une fois complets; il faut encore que ces calepins soient contrôlés et conservés, afin que l'information donnée puisse être utilisée par les hydrographes, à leur retour en hiver, pour la préparation de leurs rapport tirés des notes prises pendant la campagne d'été.

Généralement le personnel du bureau a été absolument surmené, parce qu'il n'était pas suffisamment nombreux pour exécuter convenablement ses travaux. C'est très malheureux, parce que cet état de choses ne lui permet pas de bien exécuter ses fonctions. Quand on fait tout à la hâte, comme cela s'est fait, il faut s'attendre à des erreurs ou des omissions, en dépit des efforts tentés pour les éviter.

En ce qui concerne le travail fait par ce bureau au cours de l'année se terminant le 31 mars 1912, voici un sommaire de la correspondance, des plans, documents, etc., reçus et expédiés:—

Lettres reçues	6,939
Lettres envoyées	10,669
Demandes de prises d'eau enregistrées	67
Plans, avec demandes de permis de prise d'eau, en double expédition	67
Droits de servitude en triple expédition	32
Transferts de demandes rapportés en triple expédition	25

Plans de droits de servitude en quadruple expédition	32
Entente de prise d'eau en quadruple expédition	181
Avis d'annulation de conventions de prises d'eau en quadruple expédition	77
Avis de transfert de conventions de prises d'eau en triple expédition	20
Demandes de passage sur des réserves de chemins	41
Demandes de passage gratuit sur les terres de la Couronne..	36
Avis préparés pour publication	67
Plans préparés	466
Plans dessinés	1,161
Certificats aux termes de l'article 20 de la loi d'Irrigation..	62
Certificats aux termes de l'article 33 de la loi d'Irrigation..	39
Nombre de permis consignés en triple expédition	51
Rapport reçus et étudiés	492
Rapport hbdomadaires des ingénieurs..	670
Rapports du débit des eaux, (Formule H. 4)..	1,490
Rapports hebdomadaires du jaugeage, (Formule H. 2)..	4,200
Descriptions des stations de jaugeage régulièrres (Formule H. 1)	130
Rapport de changements aux postes de rivières	57

DIFFICULTÉ ET DÉFECTUOSITÉS DANS LE SYSTÈME D'IRRIGATION DES FERMES.

Il est peut-être opportun d'attirer l'attention sur quelques-unes des difficultés et défectuosités que l'on trouve en général dans le système d'irrigation en vigueur aujourd'hui.

Sons vouloir faire des remarques sur la science de la culture, on peut bien dire que l'irrigation des fermes constitue certainement un travail scientifique; la faute générale est que dans la moyenne des irrigations le fermier ne comprend pas la bonne méthode d'utiliser l'eau qu'il y a sur sa terre. Avec l'idée fixe que ce qu'il a à faire est de répandre l'eau sur sa terre il commence son travail, sans étulier les exigences que requiert certaine semence spéciale, et très souvent sans étudier les caractéristiques naturelles du sol qui se prêtent à l'arrosage. I lutte très souvent contre la nature au lieu de travailler de concert avec elle, il se morfond en efforts inutiles, et quand l'époque des moissons arrive, il se dit: J'ai fait l'irrigation de ma terre, comment se fait-il que je n'ai pas une abondante récolte?

Cette manière d'agir se maintenant pendant plusieurs années tend naturellement à déprécier, dans l'esprit du fermier, les bénéfices qùe l'on retire d'une irrig.tion propre d'un champ cultivé, et on trouve ainsi que dans une foule de district et, pourrait-on ajouter, généralement, l'on ne comprend pas les grands bénéfices que l'on pourrait retirer d'une irrigation raisonnablement pratiquée.

Un autre sérieux inconvénient de l'irrigation dans une foule de sections de l'Ouest, c'est le changement très variable des saisons, quant aux pluies. Dans plusieurs parties du sud des Etats-Unis, où l'on pratique l'irrigation, les conditions climatériques se maintiennent. Le fermier peut compter sur un nombre presque fixe d'heures de temps sec et un soleil radieux; il peut ainsi déterminer à l'avance l'époque où il lui faut arroser sa terre et la quantité d'eau qu'il faut. Il n'en est pas ainsi dans l'Alberta et la Saskatchewan. Citons, comme exemple, l'été de 1910, qui fut tellement sec qu'un grand nombre de champs furent desséchés avant que le grain fut arrivé à maturité; la saison de 1911, d'autre part, fut à tel point humide que la période de croissance se prolongea d'une façon anormale, le grain gela avant de mûrir, et le pays en général souffrait de la récolte tardive. Par conséquent, le fermier, mier, pour irriguer, doit surveiller la température avec le plus grand soin; bien qu'il

pourrait ne pas être obligé de les utiliser, il faut qu'ils maintiennent sans cesse ses fossés prêts à être utilisés. Malheureusement, il arrive que pendant la saison pluvieuse le fermier néglige de tenir ses fossés en bon état, les laissant ainsi jusqu'à la prochaine saison, peut-être même pendant deux saisons, jusqu'au jour où sa terre a absolument besoin d'arrosage, alors que ses fossés sont en si mauvais état qu'il lui est impossible d'y faire circuler l'eau à travers les champs, et la conséquence est la perte partielle de la récolte.

Un autre point qui mérite considération est ce que l'on peut appeler "l'illusion de l'irrigation pour le grain". L'irrigation, par un fermier, d'un champ relativement petit, a certainement sa place pour un système de rotation, mais le fermier devrait se rappeler que l'irrigation d'un vaste champ de grain n'est certainement pas le moyen le plus aisé, le plus pratique ou le plus rémunérateur d'arroser la terre. Comme il n'y a habituellement qu'une période d'environ quatorze jours (peut-être 21) au cours desquels l'on peut faire l'arrosage d'un champ de grain, il est nécessaire d'arroser très rapidement, ce qui est difficile. Il semble qu'un système d'arrosage à flot serait pratique pour cette récolte, et cela exige un terrain uni pour que l'eau se répande également et aisément. L'un des grands inconvénients inhérents à ce sujet, généralement, c'est que le fermier, en se prononçant pour l'irrigation d'une grande terre, tend sous une forme amplifiée vers l'appauvrissement du sol, ce qui doit être le résultat d'une culture persistante de terre irriguée, dans n'importe quelle pièce de terre.

La tendance des fermiers à spécialiser en fait d'irrigation du grain constitue une menace des plus sérieuses pour toute grande compagnie d'irrigation, parce que si tous les consommateurs d'eau cultivant une terre exigaient une grande quantité d'eau en une courte période, il serait ni pratique ni économique pour la compagnie de construire ses fossés principaux avec une capacité suffisante pour satisfaire à la grande demande faite en une aussi courte période. Pour cette raison, il est absolument essentiel de varier la culture chez les fermiers dont l'approvisionnement est fourni par toute grande compagnie d'irrigation.

Ce qu'on appelle au bureau d'irrigation le "District de Calgary", c'est-à-dire le district s'étendant, généralement parlant, entre le chemin de fer Pacifique-Canadien, de Calgary à Macleod et le pied des montagnes Rocheuses, comprend la plus grande partie des plus anciens petits systèmes d'irrigation, dont beaucoup sont en très mauvais état en ce qui regarde les travaux. Ceci est dû, probablement, au fait que ce district a souffert plusieurs années humides, ce qui a porté les irrigateurs à croire qu'ils n'avaient plus besoin de fossés d'irrigation.

Plusieurs consommateurs plus anciens se rappellent les années de temps sec du passé, alors que leur existence dépendait de leurs systèmes d'irrigation; mais on semble croire généralement, pour des raisons inexplicables, que l'on n'a plus raison de redouter des étés de sécheresse dans ce district. Personne ne peut prédire quelles seront les conditions futures de la température, cependant tout démontre que les conditions de la température suivent une rotation en un cycle défini d'années, et que nous aurons probablement encore des années de sécheresse. Pour cette raison tout possesseur de droits de prises d'eau, aujourd'hui, devrait, pour sa propre sécurité, penser à l'avenir, quand son fossé d'irrigation pourrait devenir une nécessité; il devrait tenir son fossé en bon état de conservation, pour lui permettre de conserver ses droits.

ANNULATION DE PERMIS POUR NON-USAGE DE L'EAU.

En vertu des dispositions de la loi d'Irrigation, le ministère ne devrait permettre à personne de conserver un droit sur les eaux à moins que ses travaux soient dans telle condition qu'il pourra utiliser les eaux qui lui ont été concédées pour un usage avantageux; de là, quand le détenteur laisse ses travaux aller en ruine, refuse ou néglige de les réparer, le ministère n'a d'autre chose à faire que d'annuler ses droits.. A ce propos,

le ministère comprend que le consommateur pourrait bien ne pas être obligé de se servir de ses fossés tous les ans, et se rendant compte des conditions des travaux il a adopté ce que l'on considère comme très juste et équitable, un règlement sur lequel il base le jugement décrétant si oui ou non les travaux sont en une condition suffisamment bonne de maintien; c'est-à-dire que tout détenteur de permis devra abandonner ou cesser l'usage de l'eau s'il laisse ses travaux ou une partie d'iceux aller dans un si mauvais état qu'il ne peut s'en servir; il lui est accordé une semaine pour faire les réparations nécessaires et pour détourner une quantité d'eau suffisante pour en faire bénéficier la terre.

Il est facile de voir que le ministère doit maintenir sa politique, autrement cela permettrait à des personnes d'obtenir des droits et de les conserver indéfiniment, sans que l'eau soit utilisée dans un but utile, au détriment de personnes qui en feraient un usage pratique si cela leur était permis.

TRAVAUX FUTURS DU BUREAU D'IRRIGATION.

On a tenté dans les pages précédentes d'exposer d'une manière générale seulement la nature des travaux du bureau d'irrigation. On devrait, pour avoir une description détaillée du progrès des travaux dans plusieurs districts, en référer aux rapports ci-joints annexés, soumis par les ingénieurs de districts. Plusieurs plans spéciaux relatifs aux travaux ont été réunis et sont inclus dans ce rapport, sous des titres séparés.

En ce qui concerne les travaux futurs du bureau d'irrigation, il serait opportun de faire quelques commentaires, dans ce rapport, vu que le commissaire, étant en contact direct avec les travaux pratiques, est probablement en meilleure position de comprendre les nécessités de l'avenir plus que toute autre personne.

CONTRÔLE DÉPARTEMENTAL DES SOURCES NATURELLES.

Le premier point à traiter est peut-être le plus important, et il est certainement urgent d'en parler, puisqu'il concerne la politique que le gouvernement poursuit par ses enquêtes et le contrôle de ses ressources naturelles. La question peut être traitée avec concision en citant le sujet d'un discours de George H. Maxwell, directeur de la Commission des arrosages de Pittsburg, prononcé au 19e Congrès National d'Irrigation, tenu à Chicago au mois de décembre dernier, et dont le sujet était:—

> "Un et indivisible: la sylviculture, l'irrigation, assainissement, navigation. Les rivières sont le meilleur actif de la nation, *quand elles sont tenues en bon état pour usages pratiques.*"

Les mots en italiques doivent être médités: *Les rivières bien surveillées pour usages pratiques*". Pour l'ouest canadien le mot indivisible pourrait mieux s'appliquer comme suit: Sylviculture, irrigation, assainissement et pouvoir producteur." La question que l'on désire exposer clairement est que, comme les rivières doivent être réglementées, en vue de développer leur maximum de pouvoir, de sorte que si la réglementation de toutes les fins utiles est mise en vigueur par un ministère, ainsi dans l'étude de tout projet de conservation, chaque usage utile doit être sérieusement étudié. Sylviculture, irrigation et assainissement dépendent maintenant de l'un des bureaux du ministère, sous la direction du bureau de la sylviculture, tandis que les enquêtes et la réglementation des pouvoirs producteurs dépend d'un bureau séparé. Il est de la plus haute importance que ce travail soit compris avec celui du bureau d'irrigation, ou au moins soit sous la direction du même homme, le directeur de la sylviculture. Le bureau des pouvoirs hydrauliques a ses quartiers généraux à Ottawa, très éloignés du lieu des opérations, et il n'a pas d'organisation, dans l'Ouest, pour

l'exécution d'enquêtes nécessaires. Le bureau d'irrigation, d'autre part, a ses quartiers généraux à Calgary, et possède un établissement bien organisé et un personnel d'ingénieurs connaissant bien les conditions de l'Ouest. Pour terminer ces remarques, dans le cas de la rivière à l'Arc, comme exemple. Le gouvernement compte barrer les eaux de cette rivière pour en élever le niveau; en agissant ainsi il lui faut prendre en considération les réclamations des bureaux d'irrigation et des pouvoirs hydrauliques. Les réclamations de ces deux industries sont antagonistes, l'irrigation exige des réservoirs d'eau pour son usage en été, le pouvoir de production en veut pour leur usage en hiver. Il faut que ces deux exigences soient réglées et ajustées; il faudrait beaucoup d'espace pour expliquer que cette question peut être mieux réglée par un seul bureau du ministère que par deux bureaux séparés indépendants l'un de l'autre.

Le peuple des Etats-Unis, comme l'a dit M. Maxwell dans sa conférence, en est arrivé à la conclusion, après de longues années de coûteuses expériences, que ces sujets sont indivisibles. Ne pouvons-nous pas éviter toutes les bévues et les regrets qui nous attendent en profitant de l'expérience de nos voisins pour régler cette question?

DIRECTION DE L'USAGE PROPRE DE L'EAU.

Il existe aujourd'hui une nécessité urgente d'enquêtes par le gouvernement pour déterminer les meilleures méthodes à suivre pour l'usage pratique de l'eau aux champs en culture. Sous ce rapport les enquêtes nécessaires les plus importantes sont celles qui tendront à déterminer l'usage propre de l'eau. Le cas est exposé avec beaucoup de précision, comme suit: Le gouvernement a arbitrairement déterminé et exposé le devoir de l'eau, et, par conséquent, comme devoir du public et particulièrement cette partie du public que la réglementation concerne, il devrait y avoir des indications prouvant que les règlements sont bien appropriés. Actuellement, les données sur ce sujet font complètement défaut. A l'époque où l'usage de l'eau fut délimitée, l'irrigation était encore dans son enfance dans l'ouest du Canada, et les fonctionnaires d'alors ne pouvaient faire autrement que de baser leur jugement sur les conditions qui existaient dans les autres pays, mais comme aucun de ces pays ont des conditions de sol et de climat exactement semblables à celles du Canada, il est nécessaire de faire des enquêtes dans les parties du pays où l'eau peut être utilisée. A part ce fait indiscutable, la grande majorité des enquêtes faites aux Etats-Unis, où les conditions se rapprochent le plus des nôtres, ont été faites sur de faibles étendues de terrain, et par conséquent dans des conditions non exactement semblables au cas d'une irrigation pratique par un fermier.

Pour bien déterminer l'usage de l'eau on devrait faire des expériences dans de vastes champs, avec une eau répartie de la même manière qu'un fermier l'appliquerait dans une irrigation pratique; c'est-à-dire que l'on laisse les fermiers faire l'irrigation eux-mêmes sur des champs choisis, sous la surveillance d'ingénieurs du gouvernement, et que les ingénieurs compilent et réunissent toutes les données pratiques. Cette procédure serait supplémentaire aux enquêtes faites sur toutes fermes expérimentales, vu que ces dernières ne sont pas vues d'un bon œil par les fermiers, qui les trouvent trop techniques, et aussi parce que les fermes expérimentales ont toujours, et font usage, pour la culture, de machines agricoles dont la plupart des fermiers ne peuvent pas disposer.

CLASSIFICATION POUR IRRIGATION.

Une autre question sur laquelle il faut attirer l'attention, et qui ressemble beaucoup à celle du paragraphe précédent, est la nécessité apparente de rendre l'usage de l'eau suivant la classification des terres à arroser.

Bien que mentionnée très brièvement, cette question ouvre un vaste champ à la discussion et aux enquêtes; elle demande une courte explication pour rendre l'idée

plus clairement. Le devoir propre de l'eau est une quantité, ou peut-être mieux une proportion, signifiant les relations entre l'eau et la terre, et définissant la quantité requise pour produire le maximum de croissance du grain dans un champ. On comprendra aisément que, pour une localité donnée, cette quantité dépend d'un grand nombre de facteurs, dont les principaux sont les conditions climatériques des saisons, le genre de récolte et la nature du sol. La première est variable et peut être mise dans les limites entre lesquelles les conditions climatériques varient dans une certaine localité; la seconde est presque aussi variable, parce que tout sol ordinaire produira une grande variété de récoltes; la troisième—la nature du sol—ne change pas et peut être classée dans certaines limites en ce qui regarde la quantité d'eau que le sol demande. Il est impossible, dans les limites de ce rapport, de traiter la question à fond; mais l'on peut attirer l'attention sur un cas bien clair où les conditions climatériques seraient d'un très grand bienfait. Il y a certaines terres glaises qui se trouvent généralement le long de petits creeks, et qui s'enrichissent graduellement quand on les arrose de quatre à huit pouces d'eau; ces terres improductrices ont été ainsi changées en belles prairies. Ce genre de sol, par suite de sa densité, n'aura pas besoin de beaucoup plus d'arrosage que celui des terres se trouvant le plus fréquemment dans des sections où l'eau est en très faible quantité. Très souvent l'approvisionnement n'est pas suffisant pour permettre l'imposition d'un droit sur leur cours. Comme conséquence, ces terres, en vertu des présents règlements, doivent rester absolument improductrices, aucun permis d'irrigation ne peut être accordé, car le règlement est sévère et explicite: à moins qu'une personne puisse démontrer que l'eau est en assez grande abondance pour arroser les terres suivant les termes de la loi, elle ne pourra obtenir de permis de détourner les eaux pour fins d'irrigation. On retirerait de grands bénéfices d'une classification qui permettrait l'usage sur ces terres d'une plus grande quantité d'eau que ne l'exige le droit actuel. Le seul inconvénient très grave à tout système de classification serait l'opportunité donnée à de prévoyants acheteurs de terres sous le système d'irrigation en vigueur, de tenter d'obtenir une injuste classification. Cependant cela ne s'appliquerait pas aux personnes qui sont déjà propriétaires de la terre sur laquelle l'eau doit être distribuée.

La preuve que ces faits ne sont pas sans précédents se trouve dans l'extrait suivant d'un rapport de M. Don. H. Bark, ingénieur chargé des enquêtes sur l'irrigation dans l'Idaho, Etats-Unis d'Amérique:

> La composition du sol en ce qui concerne sa porosité est plus importante, quant à la quantité d'eau employée que toute autre chose. On a constaté que les sols compactes peuvent être irrigués au moyen d'un arrosage de deux à trois pouces à l'acre, tandis qu'il en faut de un à deux pieds pour arroser et irriguer parfaitement une acre de terre graveleuse.

CONTRÔLE PROVINCIAL DES RESSOURCES HYDROLOGIQUES.

Comme il est possible que le gouvernement du Dominion remette aux gouvernements provinciaux l'administration de leurs propres ressources naturelles, on nous permettra de signaler ici le souvenir des grandes difficultés et des misères que l'on rencontrera si les provinces d'Alberta et de Saskatchewan tentent d'obtenir le contrôle de leurs ressources hydrauliques. Il est impossible, quand on considère la question de rivières ou autres questions de conservation des eaux, de tracer des lignes imaginaires de démarcation pour fins administratives. Aux Etats-Unis, où nous trouvons toujours des leçons de choses sur ces questions qui concernent l'administration des grandes ressources naturelles de notre territoire vierge, on a trouvé que le plus grand obstacle aux plans de conservation des eaux était dû au contrôle distinct par chaque Etat de leurs eaux respectives, et à cette époque éloignée, après avoir tenté plusieurs projets, on est généralement arrivé à la conclusion que la seule manière d'administrer efficacement ce contrôle résidait dans la coopération de plusieurs Etats. Chaque province peut, si une

telle politique est adoptée, contrôler ses propres mines, son bois, ou ses terrains, mais le service des rivières ne peut être administré, pour arriver au minimum de bien, que par le gouvernement du Dominion, qui ne connaît pas de frontières dans son vaste territoire.

NÉCESSITÉ POUR DÉVELOPPER ET ACCROÎTRE LE TRAVAIL.

Enfin, le point important sur lequel on attire ici l'attention est la nécessité d'accroître et de développer le travail du bureau d'irrigation. La plus grande difficulté, aujourd'hui, est le manque d'informations, que l'on aurait dû puiser dans le passé, et si la portée du travail, aujourd'hui, ne s'élargit pas bientôt plus qu'elle ne l'est, il ne sera pas possible de suffire aux exigences de l'époque pour procurer les informations concernant nos grandes ressources hydrauliques naturelles, dont on demandera, à l'avenir, chaque jour avec plus d'insistance, par suite du développement rapide de la colonisation qui se poursuit de nos jours. Parce que ce travail n'est pas réclamé par le public en général, ce n'est pas un critérium de sa valeur, parce que le public, règle générale, ne comprend pas l'importance de ce travail. Ceux qui sont le mieux en mesure de comprendre les nécessités du cas, savoir, les membres de l'Association d'irrigation de l'ouest du Canada, prouve hautement le besoin du bureau par les résolutions qu'ils ont adoptées à leurs assemblées annuelles, ces deux dernières années, résolutions adoptées à la convention de 1911 :

N° 3. Attendu qu'une connaissance pratique de la quantité d'eau nécessaire pour les récoltes diverses a une portée importante sur le développement de l'irrigation, et attendu que les informations sur cette importante question disponibles dans chacune des provinces: Alberta, Saskatchewan et Colombie-Britannique, sont vagues et incomplètes;

Il est en conséquence résolu que l'on devrait attirer l'attention des gouvernements intéressés sur cette importante question, et que l'on suggère, pour obtenir un système parfait d'enquête, afin de déterminer la quantité d'eau qui se trouve dans les différentes provinces et pour les différentes récoltes, de façon que telle quantité puisse être déterminée avec le plus d'exactitude possible.

N° 4. Attendu qu'une connaissance exacte de la localité et de la quantité d'eau disponible est la base du développement de l'irrigation; et,

Attendu que la question des services topographique et hydrographique pour déterminer les localités et la quantité de tel approvisionnement d'eau et les méthodes propres à sa conservation doit être résolue par le gouvernement administrant la loi relative à l'usage de telle eau;

Qu'il soit en conséquence résolu que cette convention recommande fortement au gouvernement du Dominion l'importance de voter les crédits nécessaires et fournisse le personnel nécessaire pour continuer d'une manière intelligente et systématique le travail de jaugeage de tous les cours d'eau et voit à la localisation de tous les emplacements propres à des réservoirs pour conserver les eaux, service commencé il y a nombre d'années.

N° 6. Attendu que la conservation des eaux pour fins d'irrigation, par des compagnies et des particuliers, telle qu'elle est pratiquée actuellement, ne comprend pas tout le territoire dans chaque district en culture; et attendu que la conservation des eaux par le gouvernement serait le moyen de développer tel territoire dans toute son étendue, et d'assurer la permanence absolue de l'approvisionnement, augmentant ainsi matériellement la sécurité des propriétaires fonciers;

Qu'il soit résolu que les provinces dans lesquelles se trouvent tels districts soient priées instamment d'apporter la plus sérieuse considération à cette question, et de mettre tel système en vigueur à la date la plus rapprochée.

APPRÉCIATION DU TRAVAIL DU PERSONNEL DU BUREAU D'IRRIGATION. . .

En terminant cette partie du rapport le commissaire désire exprimer ses remerciements et appréciation à chaque membre du personnel pour leur coopération zélée et consciencieuse, qui a seule rendu possible le travail de cette fructueuse saison au cours de l'année 1911.

Respectueusement soumis,

F. H. PETERS,
Commissaire d'irrigation et ingénieur en chef.

N° 39.

RAPPORT SUR LE DISTRICT DE MAPLE-CREEK, PAR R. J. BURLEY, B.A.Sc., INGENIEUR DE DIVISION.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, BUREAU DE L'IRRIGATION.
CALGARY, ALBERTA, 1er avril 1912.

M. F. H. PETERS,
Commissaire de l'Irrigation,
Calgary, Alta.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint mon rapport annuel des opérations de la saison, dans le district du Creek-des-Erables.

Le district a été divisé en deux parties, pour l'exécution des travaux d'irrigation, s'étendant inégalement le long de la frontière occidentale du rang 26, à l'ouest de 3e méridien; M. F. T. Fletcher prit la section est, s'étendant de la division 16, à l'ouest du 3e méridien, et des frontières internationales à la frontière nord du township 14, tandis que M. W. A. Fletcher prenait la partie occidentale, s'étendant de la division 9, à l'ouest du 4e méridien, et de la frontière internationale au township 15.

L'équipe chargée du relevé, sous la direction de M. W. H. Greene, partit de l'ancien poste du gouvernement, repère n° 118, dans le village du Creek-des-Erables, faisant le revelé allant vers l'ouest, le long de la frontière nord du township 11, et l'autre le long de la frontière nord du township 10 jusqu'au 4e méridien, près du village de Walsh. De cet endroit des niveaux furent soigneusement pris le long du 4e méridien par l'un des ingénieurs, un aide annotant les indications, la différence allouée dans les marques étant de 0.02 pied à la racine carrée de la distance en milles. Ce travail fu fait avec beaucoup de soin, en vue d'établir une ligne de niveaux précis d'où d'autres lignes peuvent être développées à l'avenir avec un minimum d'erreur possible.

LES ÉQUIPES.

Les équipes se composaient d'un ingénieur en chef, d'un aide, deux jalonneurs, un camionneur et un cuisinier, à l'exception du cas de l'équipe d'inspection de l'ouest, qui ne se composait que de M. W. A. Fletcher et d'un jalonneur. L'équipe d'inspection opérant dans le district est avait quatre tentes, une charrette, deux chariots et huit chevaux, des ustensiles nécessaires pour la cuisine, des outils, etc., celle qui opérait dans le district ouest avait trois tentes, un chariot et quatre chevaux. L'équipe de niveaux avait quatre tentes ,une charrette, deux chariots et six chevaux, plus les vêtements nécessaires pour six hommes.

Après avoir été convenablement équipées au Creek-des-Erables, les équipes se séparèrent, les inspecteurs partirent tel qu'indiqué dans les rapports de MM. F. T. et W. A. Fletcher, avec l'intention de faire le tour de leurs districts respectifs, de telle manière à se trouver dans les environs de Creek-des-Erables à l'automne, alors que le froid devient trop rigoureux pour continuer le travail.

Quand j'entreprendrai le travail d'inspection, la saison prochaine, je recommanderai que le personnel de l'équipage qui opère dans le district de l'ouest soit augmenté, afin qu'il corresponde en nombre à celui du district de l'est, et puisse faire face à l'augmentation des systèmes d'exécuter convenablement les relevés que l'on poursuit actuellement. Dans le passé ce travail a été fait plus ou moins régulièrement, à cause de l'importance du travail d'inspection et le petit nombre des membres de l'équipe, de sorte qu'il y a un grand nombre de systèmes suffisamment avancés pour permettre de faire faire des relevés. Dans un grand nombre de cas, il sera aussi nécessaire de définir l'emplacement du fossé d'une manière précise et l'étendue des terres irriguées avant que le permis soit accordé.

ASPECT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES D'IRRIGATION.

Des études que nous avons faites pendant de nombreuses années sur les petites entreprises isolées d'irrigation, une chose qui nous a paru remarquable, c'est que tous les ans le nombre de ces entreprises décroît. Souvent, cela provient de la négligence ou de l'incurie de celui qui devrait faire le travail, mais plus souvent encore cette raison n'est pas la bonne, surtout lorsque l'exploitant a déjà fait de l'irrigation sur sa terre et a constaté quels avantages il pouvait en retirer. Pour la grande majorité des propriétaires de ces terrains dans ce district il est nécessaire que l'irrigation couvre ses propres frais, ce qui veut dire que le propriétaire, habituellement, s'applique à compléter la prise d'eau et le fossé aussitôt que possible, de manière à arroser une partie de ses terres de telle façon que les revenus de cette première entreprise lui permette de payer ses frais à venir. On voit par là que l'entreprise, tout d'abord, est imparfaite, et que les résultats et sont correspondamment pauvres. Habituellement, ce qu'on cherche ensuite à réaliser, c'est d'obtenir le plus d'effets possibles du moindre courant irrigateur, et on s'applique à perfectionner l'inondation des terres déjà arrosées, de telle sorte que la tendance est de négliger les grands réservoirs et les grands bassins, et de concentrer les travaux sur les premières entreprises jusqu'à ce qu'elles soient devenues profitables, puis en entreprend d'améliorer une autre section.

Comme une section, même limitée, de terre irriguée requiert beaucoup de travail et de soin, la seconde section ne s'améliore pas aussi vite que la première, avec ce résultat que, dans les entreprises qui portent sur plusieurs sections ou même sur des quarts de sections, l'avancement des travaux qui doivent compléter l'installation paraît se ralentir, bien qu'en réalité plus l'ouvrage puisse être actuellement consacré à l'entreprise qu'au commencement. Ceci constitue un problème que l'inspecteur est perplexe de résoudre quand il lui faut recommander qu'on accorde des délais pour parfaire les travaux, car il est indiscutable que l'irrigateur qui se sert actuellement de ses eaux fait plus pour développer la région que celui qui n'ouvre qu'un canal de départ et se contente de remplir les premières conditions de l'inspection. Comme c'est toujours le cas dans une nouvelle contrée, le développement de l'irrigation ne se perfectionne que par expérience et tâtonnements, et les propriétaires n'ont que ces moyens d'apprendre à ménager leurs eaux, même lorsqu'ils ont eu quelque autre expérience en d'autres parties du monde et sous d'autres conditions.

De ce raisonnement, on peut conclure en toute probabilité que le tenancier qui ne progresse apparemment qu'avec lenteur aura son exploitation en parfaite condition beaucoup plus tôt que l'homme qui précipite ses premiers travaux, établis, peut-être, sans arpentage préalable, et qui n'a fait aucune étude des conditions dans lesquelles il doive distribuer ses eaux.

Dans ce dernier cas, il arrive fréquemment que les travaux principaux soient faits sans qu'on tienne compte de ce que requiert le sol qui les supporte, si bien que les travaux subséquents deviennent beaucoup plus onéreux et coûtent beaucoup plus d'ouvrage que l'installation initiale, avec le résultat que le tenancier peut se décourager avant d'avoir obtenu des résultats pratiques.

Dès qu'on lui supprime l'espoir d'obtenir son permis d'irrigation ou sa patente de terre, il est le plus souvent induit à laisser son entreprise tomber en ruine. Et, d'autre part, l'homme qui achève ses travaux et irrigue effectivement par sections en obtient de tels bénéfices qu'il est encouragé à y consacrer plus de capitaux et de travail.

Ainsi qu'il appert aux rapports des inspecteurs, il y a eu quelque quatorze entreprises qui ont subi l'inspection et ont été recommandées la saison dernière, et bien que ce nombre semble modeste en comparaison des demandes, en somme, les progrès réalisés furent excellents, en dépit des intempéries souverainement défavorables, si nous envisageons les choses au point de vue des considérations qui figurent dans les précédents paragraphes.

La meilleure amélioration qu'on ait réalisée dans beaucoup d'exploitations, c'est d'avoir perfectionné la méthode de distribution des eaux.

Ce qui résulte de cette méthode, c'est que l'entrepreneur, quand son installation est finie, en retire tous les bénéfices possibles, grâce à l'expérience qu'il a acquise pendant l'exécution de ces mêmes travaux.

D'autre part, il est des gens (comparativement peu nombreux, par bonheur) qui semble n'en faire annuellement que le moins possible, et qui espèrent qu'on les laissera continuer ce jeu-là indéfiniment. La seule chose que le département puisse faire en ce cas, c'est de notifier franchement l'irrigation, et, s'il ne remplit pas les conditions requises, de supprimer l'autorisation.

RÉFORMES.

Pour ce qui concerne les améliorations et le développement des entreprises d'irrigation dans ce district, il paraîtrait convenable au département d'entreprendre la chose d'après les données suivantes, à savoir:—

(1) Système de distribution améliorée; niveaux contrôlés.

C'est certainement le premier progrès que le tenancier voudra réaliser, puisqu'en le réalisant il agit de lui-même et obtient des résultats dans le plus bref délai, avec le moins de frais.

En outre, et comme expérience personnelle, il voit les vices de son projet initial, s'intéresse d'avantage à le corriger et à obtenir les meilleurs résultats possibles de son entreprise.

(2) Réservoirs.

Dans une région où le débit d'eau est intermittent, une des premières choses auxquelles doive s'intéresser un irrigateur pratique, après avoir établi son installation, c'est un moyen d'emmagasiner l'eau des hautes crues pour les saisons sèches.

C'est là une entreprise qui réclamera habituellement la coopération de deux ou de plusieurs tenanciers, et par le fait même, le développement de cette partie de l'irrigation doit se différer encore pour quelque temps. En quelques cas isolés, il se peut qu'un tenancier se pourvoie de ses propres réservoirs, mais dans la majorité des cas, ou bien les dépenses sont trop fortes, ou bien les rigoles d'alimentation sont trop basses pour remplir le réservoir qui doit arroser les terres placées sous lui. Dans ce dernier cas, il faudrait créer un système d'échange, grâce auquel un premier tenan-

cier en amont du courant d'eau concéderait son droit de priorité et s'approvisionnerait à même le réservoir.

Lorsqu'il s'agit de vastes réservoirs, il faudrait habituellement que les tenanciers, possesseurs de terres susceptibles d'être irréguées, s'entendissent pour construire les fondations nécessaires, et puis de partager équitablement l'eau entre eux.

(3) Arrangements mutuels pour la répartition des eaux et l'établissement des travaux.

Lorsque le système de la culture mixte sera introduit dans les régions irriguées, les tenanciers qui feront différentes cultures auront besoin d'eau à de différentes époques, et l'arrangement idéal est de prendre ces provisions des réservoirs, en imputant à chacun le prix de l'eau à mesure qu'il en prend, jusqu'à ce que le capital total qu'on investit dans l'entreprise soit épuisé.

Dans les cas où le réservoir n'existe pas, on peut encore faire beaucoup si un tenancier, après avoir utilisé tout un courant pour lui-même, le détourne pour irriguer les terres de son voisin.

Il arrive aussi fréquemment qu'un certain nombre de propriétaires s'associent pour organiser un service d'irrigation auquel un ou deux hommes isolés ne sauraient songer, de telle façon qu'on puisse reconquérir d'immenses étendues de terre qui autrement seraient restées improductives.

Dans bien des cas aussi, les canaux d'irrigation de l'un des concessionnaires sont assez élevés pour que l'eau de ses fossés puisse être déversée sur la terre d'un autre dont la prise d'eau et les fossés sont trop bas pour l'arroser.

Comme les accommodements ci-dessus dépendent entièrement d'une entente mutuelle, on comprend que ces développements seront les derniers à se réaliser dans les districts irrigués, mais il faudra en venir là avant que l'irrigation atteigne son maximum d'efficacité, et, comme cela est arrivé dans les régions irriguées depuis longtemps, la considération de l'intérêt de tous ceux qui y sont concernés amènera, avec le temps, l'établissement de cet état de choses.

(4) Remplacement des conduites temporaires par des conduites permanentes.

Ca sera là, probablement, le dernier degré de développement dont en général s'occuperont les irrigateurs, et on n'entreprendra point de tels travaux avant que l'irrigation ait donné assez de valeur à la terre pour permettre une dépense considérable par acre afin d'assurer, par des travaux permanents, une irrigation suffisante. En outre, il faut ici tenir compte des ressources dont disposent les propriétaires pour effectuer de tels travaux; et l'on peut dire que la plupart d'entre eux devront se contenter de conduites plus ou moins provisoires et insuffisantes jusqu'à ce qu'ils aient les moyens de les remplacer par des travaux permanents.

Tout ce qui vient d'être dit ici n'est que l'expression d'une opinion sur la marche du développement de l'irrigation en ce pays, et l'on admet volontiers qu'ils devra s'écouler bien des années avant que les améliorations indiquées ci-dessus soient adoptées sur une vaste échelle. Il pourra sans doute se produire des complications légales que le gouvernement devra résoudre autant que faire se pourra, mais grâce à notre excellente loi d'irrigation, l'étendue des terres où de telles complications pourront s'élever est fort restreinte, comparée aux vieux districts des Etats-Unis, par exemple où les lois ont été élaborées pour résoudre les difficultés à mesure qu'elles se sont présentées, et où ceux qui, les premiers s'étaient appropriés des droits étaient trop souvent eux-mêmes la loi.

On peut voir que si les développements suivent la marche indiquée ci-dessus, aucun de ces projets n'atteindra son maximum d'efficacité avant quelques années, et l'on ne saurait douter que ce ne soit là absolument le cas en ce qui concerne le district de Maple-Creek. Au gouvernement revient le soin d'encourager les améliorations, et,

si cela est tant soi peu possible, de diriger l'attention de tous les irrigateurs vers l'adoption de méthodes perfectionnées, d'encourager la coopération, et d'entreprendre quelque campagne ayant pour but d'éclairer les intéressés sur les meilleurs systèmes à adopter et sur les résultats possibles de l'irrigation. Ces cosnaissances ne sauraient manquer de se généraliser tôt ou tard, mais, à moins que l'on ne prenne quelque moyen pour aider à les répandre, leur diffusion sera excessivement lente.

RÉSERVOIRS.

Lorsque la production du foin cesse quelque part d'être l'objet principal de l'irrigation, la nécessité d'établir des réservoirs s'impose aux irrigateurs de ce district, car, tandis que l'irrigation provenant des inondations convient parfaitement aux terres à foin et contribue puissamment à la production du grain quand on peut en profiter en temps opportun, ce mode d'emploi de l'eau ne saurait être d'une bien grasde valeur dans les régions où l'on se livre à une culture intensive et à celle de la luzerne. Comme il n'y a que quelques plans d'irrigation qui puissent fournir de l'eau en toute saison, l'établissement de réservoirs est la seule solution possible.

Les succès obtenus au moyen de l'irrigation dans la vallée de Cache la-Poudre, dans le Colorado, démontrent bien l'importance des améliorations qu'il est possible de réaliser par ce moyen. Dans cette vallée, il y a actuellement plus de 200,000 acres de terres cultivables considérablement améliorées, grâce à l'irrigation fournie par un ruisseau relativement peu important, dont le débit minimum mensuel est d'environ 70 pieds cubes et le maximum d'environ 2,000 pieds cubes par seconde. (Ces chiffres sont empruntés au Bulletin n° 33 du Collège d'Agriculture de l'Etat du Colorado.) Si l'on juge par le rapide développement qui a suivi l'installation du système de réservoirs dans cette région, vers le commencement de l'année 1890, on ne saurait douter que l'importance de l'irrigation n'augmente considérablement en ce pays lorsque ce système y aura été une fois adopté.

Dans l'état de chose actuel, la plus grande partie de l'eau non employée se perd chaque année, et il s'ensuit qu'un grand nombre de propriétaires de fossés d'irrigation se voient forcés de se contenter d'une maigre provision d'eau, ou d'une irrigation obtenue à une époque de l'année peu propice, de sorte que, naturellement, on n'en retire point tous les avantages possibles.

Dans les rapports précédents, on a étudié certains autres points concernant l'établissement de réservoirs, par exemple la nécessité pour le gouvernement de faire faire des arpentages et d'établir de vastes bassins; il est inutile d'y revenir ici, mais si l'on peut tenir compte de l'expérience des irrigateurs établis dans des districts irrigués depuis longtemps, il semblerait que ce soit là, sinon la plus importante, au moins l'une des plus importantes questions que la loi devra résoudre, et plus tôt on s'en occupera sérieusement, plus tôt nous pourrons espérer retirer de l'irrigation les plus grands avantages possibles.

ECHELLES DANS LES FOSSÉS ET RUISSEAUX.

Ce travail a été commencé l'année dernière, et l'on a trouvé difficile de l'exécuter convenablement et de déterminer en même temps, à la satisfaction du propriétaire des fossés, la place où devait être placée l'échelle. Pour obtenir des résultats sérieux, utisables dans ce bureau, il fallait placer l'échelle au-dessus de toutes les branches latérales, et de telle sorte que l'ouverture ou la fermeture des vannes de prise principales ou des vannes de détournement ne puissent nuire notablement à l'exactitude des lectures ou relevés. D'un autre côté, afin de faciliter la tâche du propriétaire du canal d'irrigation, il fallait que l'échelle fôt placée aussi près que possible de sa résidence, car, s'il en était autrement, il est douteux que l'on pût se fier à la régularité

et à l'exactitude des relevés. Dans ces conditions contradictoires, il a fallu nécessairement prendre un moyen terme, et il est possible que, dans certains cas, l'on n'ait pas obtenu les meilleurs profils possibles. Néanmoins, dans ces circonstances, l'ingénieur a fait de son mieux. Sans doute, à mesure que le travail avancera et que les irrigateurs en comprendront mieux l'objet, nous pourrons obtenir des propriétaires des profils plus exacts et des lectures plus sûres.

Dans le cours de l'année dernière, on a installé en tout vingt-quatre stations qui ont fait tenir des observations à ce bureau. Ces stations ont été établies sur les canaux d'irrigation en exploitation, et recevant l'eau de ruisseaux qui, plus tard, pourraient donner lieu à des contestations; et cela dans le but de recueillir des données avant que se produisent ces contestations, afin que le ministère puisse, au besoin, decider en connaissance de cause entre les réclamants. Ce travail va se continuer cette année, dans le même but, et l'on espère qu'à la fin de l'année on aura établi des stations sur tous les fossés achevés. Outre les échelles des fossés, il deviendra nécessaire, avant longtemps, d'établir sur les ruisseaux, près de la prise d'eau de chaque fossé des échelles indiquant à quel moment le concessionaire aura le droit de prendre de l'eau. Ce point a été déjà touché dans des rapports précédents, mais nous le rappelons ici à cause des difficultés qui surgissent continuellement entre les concessionaires, et en vue des protestations des propriétaires riverains, spécialement le long du creek Bataille.

RAPPORTS DES INGÉNIEURS-INSPECTEURS.

Dans le rapport de M. F. T. Fletcher, on remarquera que l'on a commencé l'été dernier à établir des points de repère ou à marques à, ou près de la prise d'eau de quelques canaux d'irrigation. Ce travail a été entrepris en vue d'obtenir dans la suite les profils de tous les canaux, rapportés aux marques, et de les rattacher enfin à un plan du relevé général des contours de la région. Ces points de repère sont nécessaires aussi pour l'établissement de stations qui, à mesure qu'elles seront établies, seront reliées aux stations régulières; ils permettent encore à l'inspecteur de constater l'effet des travaux exécutés d'une année à l'autre pour élever ou abaisser la pente des fossés, la hauteur des barrages, des vannes de tête, etc. On se propose cette année de continuer le travail suivant les mêmes lignes.

Le relevé des lignes de plans d'irrigation a été tant soit peu plus étendu cette année que les années précédentes; ces lignes ont atteint un longueur de 181½ milles. Le plus grand nombre des plans d'irrigation les plus importants sont actuellement relevés, spécialement dans le district de l'Est, et l'on espère que beaucoup des plus petits le seront cette année. Dans la plupart des cas, on n'autorise point actuellement de projets avant que le relevé en ait été soigneusement effectué, et toutes les erreurs des plans primitifs ainsi rectifiées, afin que les permis ne puissent être accordés que pour la superficie exacte.

Le résumé suivant indique, sous forme de tableau, les détails des travaux de l'année, en sus de ceux qui sont consignés dans les rapports de MM. F. T. et W. A. Fletcher:

Nombre d'inspections	44
Nombre de rapports soumis	72
Nombre de jours de pluie ou de neige, non compris les dimanches, du 29 avril au 25 novembre	58
Nombre de milles parcourus en voiture	3,049

Respectueusement soumis,

RALPH J. BURLEY,

Ingénieur de division.

N° 40.

RAPPORT SUR LA SECTION OUEST DU DISTRICT DE MAPLE-CREEK, PAR W. A. FLETCHER, B. A. Sc., INGENIEUR-INSPECTEUR.

Ministère de l'Intériere, Division de l'Irrigation.
Calgary, Alberta, le 27 février 1912.

M. F. H. Peters,
Commissaire de l'Irrigation,
Calgary, Alberta.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de mes travaux pour la division de l'irrigation du ministère de l'Intérieur, dans la section ouest du district de Maple-Creek, pendant l'année 1911.

Le 8 mai, je pris la direction de mon équipe à Maple-Creek. Pendant notre séjour au grand camp d'équipement établi près de la ville, nous fîmes quelques inspections, et le reste du temps fut employé à acheter des provisions, à dompter des chevaux et à compléter l'outillage de l'expédition. L'inspection proprement dite commença le 29 mai, alors que fut établi notre premier camp d'opération, à quelque dix-huit milles au sud-ouest de Maple-Creek.

Le territoire compris dans le district qui m'était assigné a été exploré en procédant à peu près comme l'année dernière, bien que l'itinéraire suivi différât quelque peu. Nous avons établi successivement notre camp aux points les plus convenables, tenant compte de la proximité du travail et de la nécessité de se procurer de bons pâturages, de l'eau et du combustible. Le travail étant achevé dans un rayon de dix à quinze milles autour du camp, l'expédition se transportait dans une nouvelle localité et y établissait une nouvelle base. C'est ainsi, à deux exceptions près, que nous avons procédé pendant toute la durée de l'expédition. Comme je ne connaissais, dans le voisinage de Medicine-Hat, aucun endroit propre à l'établissement d'un camp. nous nous fixâmes dans la ville, d'où, en trois jours, nous fîmes l'inspection des six plans d'irrigation dans cette localité. L'inspection de sept projets d'irrigation sur le russeau Manyberries, autour du lac Pakwash et dans la coulée des Sept-Personnes, fut faite en une semaine, du camp établi à la Butte-de-l'Aigle, par une personne pourvue d'une voiture à deux chevaux. Ces derniers projets étaient trop éloignés les uns des autres pour que l'on pût, sans une grande perte de temps, établir dans leur voisinage un camp d'où l'on aurait exécuté le travail, surtout comme il s'agissait uniquement d'en faire l'inspection.

Le reste du district a été inspecté au moyen de camps établis aux dix endroits suivants: sur le creek Downie; dans la coulée des Quatre-Miles, près du bureau de poste de Coulée; sur le creek des Six-Milles, à un point situé à environ un mille de son embouchure; sur le creek Bataille, en aval du ranche Wilson; sur le creek du milieu, au ranche de Jahn; sur le creek Lodge, exactement à l'est du ranche Lynch; sur le ruisseau Lodge, au projet d'irrigation de W. Mitchell; sur le champ d'irrigation de Jas. English; au bureau de poste de la Butte-de-l'Aigle, et au lac Plusieurs Iles.

J'ai fait personnellement quatre-vingt-treize inspections; vingt-trois de projets licenciés, cinquante-quatre autorisés et en voie d'exécution, et seize pour lesquels on avait demandé des permis. Il y avait de plus deux demandes d'autorisation pour l'agrandissement de deux projets existant déjà.

Excepté cinq, tous les projets autorisés ont été trouvés en opération et en bon état. Les principales récoltes ont été le foin, l'avoine, les pommes de terre et la luzerne sur quelques étendues peu considérables. Bien que les pluies aient été cette année plus abondantes qu'à l'ordinaire, il y a eu cependant de fortes chaleurs en juin, et les concessionnaires qui avaient de l'eau ont trouvé avantageux de faire de l'irrigation, tout spécialement sur les terres à foin.

Là où l'on récolte du grain, principalement de l'avoine, la règle presque invariable semble être de labourer et de préparer la terre à l'automne et de lui donner une irrigation aussi abondante que possible au moment de la crue et de l'inondation du printemps. Aussitôt que le sol est devenu suffisamment sec, on l'ensemence. Dans bien des cas, l'eau provenant de la neige des coulées sèches est employée très avantageusement en procédant de cette manière, tout à la fois sur les projets licenciés et sur les projets autorisés dont les travaux sont assez avancés. Dans les endroits où les dispositions topographiques s'y prêtent, cette méthode d'irrigation est peu dispendieuse et donne des résultats très satisfaisants. Dans tous les cas de cette nature dont j'ai eu connaissance l'année dernière, la couche de terre arable conservait assez d'humidité pour amener la moisson à maturité sans le secours des pluies de juillet et d'août. De fait, ces pluies ont été plutôt préjudiciables à ces terres irriguées, puisque, dans bien des cas, elles ont prolongé la période de pousse jusqu'à ce que les plantes aient été tuées par la gelée. Cela semblerait prouver qu'une abondante irrigation pratiquée au moment de la crue ou de l'inondation du printemps suffit, dans les années ordinaires, à assurer une bonne récolte dans les terres labourées, et que les demandes de droits à l'eau basées sur cette méthode méritent quelque considération.

En général, les plans d'irrigation les plus étendus, ceux qui comprennent deux cents acres ou davantage, semblent être les plus avantageusement exploités, bien que l'un des projets les plus lucratifs du district soit un champ d'irrigation de peu d'étendue situé sur le creek Bullshead, près de Coleridge. Là, les cinquantes acres de terres irriguées ont produit, en 1911, pour une valeur de $3,500 de fourrage vert, de grain, de légumes et autres jardinages.

Bien que des travaux importants aient été exécutés sur les projets autorisés, ils eussent été bien plus considérables si la saison avait été plus favorable. Comme tous ces travaux sont effectués par les concessionnaires eux-mêmes, et qu'il leur faut en même temps s'occuper de l'agriculture et de l'élevage, une saison pluvieuse, comme celle que nous avons eue, non seulement a rendu la terre trop détrempée pour y pouvoir faire des travaux de terrassement pendant une grande partie de l'année, mais encore a retardé tellement l'époque de la récolte du foin que, lorsque la sécheresse est arrivée, il est resté très peu de temps pour creuser des rigoles. Cependant les progrès des travaux ont été satisfaisants sur les projets autorisés. Sur quatre d'entre eux, ces travaux ont été complétés, inspectés et trouvés acceptables, et l'on a recommandé d'accorder des permis aux propriétaires de ces projets. Treize étaient presque complétés, mais on n'a pu les recommander vu qu'il était nécessaire d'y faire quelques légers changements et d'y opérer quelques améliorations. Plus tard on nous a fait savoir que deux de ces projets étaient complétés, mais la saison était alors trop avancée, et le mauvais temps qui a prévalu vers la fin de novembre n'a pas permis d'en faire l'inspection; cette inspection a été renvoyée au printemps de 1912.

Sur les dix-huit nouvelles demandes qui nous ont été adressées, neuf concernent l'achat de terrain, une l'obtention d'eau pour usage domestique, et les signataires des huit autres demandes possédaient déjà les terres à irriguer. On voit par là que la confiance dans la valeur de l'irrigation se répand évidemment dans le district, et que l'on recherche quelque chose de plus que la possession des terrains.

Nous avons fait des relevés sur huit projets complétés, déterminant exactement la situation des travaux d'irrigation à exécuter et l'étendue des surfaces susceptibles

d'être irriguées. Nous avons aussi effectué le même travail sur quatre autres projets, en vue de déterminer et de localiser l'emplacement requis. La longueur totale des lignes ainsi établies cette année a été de soixante cinq milles et demi. Sur trois autres projets, les lignes de nivellement pour la détermination de l'emplacement des fossés n'ont pu être relevées parce que les travaux n'étaient pas assez avancés pour qu'on pût le faire avec assez d'exactitude. Nous n'avons pu non plus faire le relevé de trois autres lignes requises, à cause du personnel restreint et du peu de temps disponible.

Des compteurs à eau ont été placés sur tout les fossés spécifiés dans les instructions de l'ingénieur du district. Nous en avons installé sept en tout. Nous avons mesuré les débits quand cela a été possible, et nous avons obtenu des courbes de débits pour les compteurs des fossés. Ces mesurages avec la description des stations, ont été adressés à l'hydrographe en chef à Calgary.

Un petit appareil enregistreur électrique de Price et deux barrages d'acier avec crête déversante de 15 et de 36 pouces respectivement, faisaient partie de notre outillage, et nous avons mesuré les débits des ruisseaux chaque fois qu'il nous a été possible de le faire. Nous n'avons pu cependant faire beaucoup de sondages vu l'abondance du travail régulier nécessité par les relevés et l'inspection.

Comme nous l'avons déjà dit, le temps a été constamment très défavorable pendant l'été et l'automne. Cela a occasionné beaucoup de retard non seulement pour l'inspection et le relevé des lignes, mais aussi à cause des mauvais chemins, pour le transport du matériel d'un camp à l'autre. Dans une saison humide comme celle de 1911, un seul attelage de deux chevaux est tout à fait insuffisant pour tirer le chariot de transport d'une manière à peu près satisfaisante, les chevaux n'avancent que très lentement, et au prix d'un travail beaucoup au-dessus de leurs forces. Deux attelages, l'un pour la voiture légère et l'autre pour le chariot, ne sont pas suffisants pour le service du personnel de l'expédition dans une région accidenté comme celle que renferme ce district, un attelage de plus faciliterait considérablement le travail sur le terrain. Je recommanderais aussi qu'on ajoute une selle aux effets d'équipement, atttendu qu'il se présente souvent des cas où il serait possible de gagner beaucoup de temps et d'épargner les chevaux, comme, par exemple, lorsqu'il s'agit d'aller chercher ou d'expédier le courrier, de ramener des chevaux qui se sont écartés, etc.

Toutes les inspections, moins une, étaient terminées, alors que le froid intense s'est fait sentir et qu'une forte bordée de neige est tombée, le 7 novembre, et que les travaux ont dû être suspendus pendant près de dix jours. Aussitôt que le temps est redevenu propice, nous avons fait cette dernière inspection, et, après avoir mis une partie de notre matériel en dépôt au lac Plusieurs-Iles, nous avons transporté le reste à Maple Creek où nous sommes arrivés le 18 novembre. Après avoir mis en entrepôt le reste de mes effets d'équipement, notre personnel s'est dispersé le 20 novembre.

Le tableau suivant donne les principaux détails des travaux de l'année:

Nombres d'inspections faites	93
Rapports soumis	99
Longueurs en milles des lignes relevées	65 5
Plans de terrains soumis, y compris graphiques	23
Nombre de jours où il a plu ou neigé, non compris les dimanches	63
Milles parcourus en voiture	2,200

Respectueusement soumis.

W. A. FLETCHER,
Ingénieur-inspecteur.

N° 41.

RAPPORT SUR LA SECTION DE L'EST DU DISTRICT DE MAPLE-CREEK PAR F. T. FLETCHER, B.A.Sc., INGENIEUR-INSPECTEUR.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DIVISION DE L'IRRIGATION,
CALGARY, ALBERTA, le 1er mars 1912.

M. F. H. PETERS,
Commissaire de l'Irrigation,
Calgary, Alberta.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-inclus un rapport sur les travaux d'inspection de l'irrigation dans mon district, pour l'année 1911.

Le 8 mai, j'ai pris la direction de mon équipe à Maple-Creek, et après avoir acheté les provisions et effets d'équipement nécessaires, nous avons transporté notre camp au creek du Foin, d'où nous avons commencé les travaux proprement dits d'arpentage et d'inspection. Les chemins suivis par le camp et les méthodes employées pour exécuter les travaux de mesurage et d'inspection ont été les mêmes que les années précédentes, c'est-à-dire que tous les travaux ont été exécutés autour de camps établis à un point central. Ces camps ont occupé successivement les endroits suivants:—

Creek au Foin, le 29 mai.
Bras du creek de l'Ours, le 14 juin.
Creek du Crâne, le 29 juin.
Butte de Pollock, le 31 juillet.
Coulée Galienne, le 15 août.
Bras septentrional de la rivière au Français, le 26 août.
Creek Fairwell, le 15 septembre.
Creek Bélanger, le 4 octobre.
Creek Bataille, le 13 octobre.
Creek Bélanger, le 25 octobre.
Creek des Erables, le 3 novembre.

A cause du froid intense et de la neige profonde, le parti se débanda le 3 novembre.

TRAVAUX D'HYDROGRAPHIE.

Ces travaux ont consisté principalement à mesurer le débit de petits ruisseaux sur lesquels il n'existe encore aucune station de jaugeage. Nous avons ausssi fait quelques mesurages aux stations régulières de jaugeage, mais comme le débit des ruisseaux reste sensiblement constant durant l'été, on ne s'est point efforcé de faire un grand nombre de ces mesurages, vu que ce travail n'eût été qu'une répétition de celui des hydrographes du district.

Nous avons cherché à déterminer aussi correctement que possible la valeur de s (sinus de la pente) pour les ruisseaux les plus importants dans le voisinage de Maple-Creek, en vue d'obtenir une valeur approximative du coefficient d'inégalité du lit, n, employé pour effectuer les calculs nécessitant l'usage des formules de Kutter et de Chezy. En général la pente s a été obtenue en mesurant à la chaîne une distance d'un demi-mille en amont et en aval de la station de jaugeage et en constatant la différence de niveau de l'eau entre ces deux points. Nous avons cru pouvoir obtenir la valeur de n

en substituant la valeur *s* dans la formule de Kutter, et en tenant compte des différents débits et des surfaces des profils correspondants obtenus par le jaugeage du ruisseau à ces stations. Malheureusement, pour les raisons suivantes, nous avons trouvé extrêmement difficile de déterminer d'une manière satisfaisante la valeur de s, que l'on pourrait employer à cet effet:—

(1) Tous les ruisseaux sont très petits, et, à eau basse, le lit en est très étroit. A l'époque des crues, l'eau déborde et inonde les berges, et il s'ensuit que le ruisseau est plus long à eau basse que lorsque l'eau est haute, et que la valeur de *s* varie quelque peu.

(2) La valeur de s varie très rapidement sur tous ces ruisseaux; pour chacun d'eux, on a trouvé que la dépression du lit sur la longueur d'un demi-mille en aval de la station de jaugeage est bien inférieure à celle du demi-mille en amont. Cependant le valeur de *n* déterminée par la valeur de *s* ainsi obtenu et les valeurs connues de *r* (rayons) et *q* (débit) devrait être bien plus exacte qu'une valeur fixée approximativement, et permettrait certainement de vérifier ces valeurs approximatives.

Outre les mesurages des ruisseaux, on a établi plusieurs stations de jaugeage sur les fossés. Dans l'établissement de ces stations, nous nous sommes conformés à vos instructions aussi exactement que le permettaient les circonstances; il est donc inutile de décrire ici les méthodes employées et la nature des stations établies. A cause des autres travaux, il nous a été impossible d'établir des stations sur tous les fossés, et nous nous sommes bornés à placer des jauges sur les projets les plus considérables. Nous avons installé en tout sept jauges, dont les descriptions ont été envoyées à l'hdrographe en chef.

Pour les travaux d'hydrographie nous avons employé un petit compteur électrique de Price et deux barrages dont la crête mesure respectivement 15 et 36 pouces.

POINTS DE REPÈRE.

On a commencé à établir des points de repère sur les hauteurs dans les différents projets d'irrigation. L'élévation de la prise d'eau du fossé a été établie d'après le point de repère, et, dans bien des cas, on a pris un profil du fossé en se basant sur ce même point de repère. Pour établir ces points de repère on a employé de solides piquets de bois enfoncés dans la terre près de la prise d'eau du fossé et dont la position a été exactement déterminée, ou bien le point le plus élevé de quelque roc immobile, et cette élévation a été directement rattachée au centre de la digue la plus rapprochée.

TRAVAUX D'INSPECTION ET D'EXPLORATION.

J'ai fait personnellement toutes les inspections, et exécuté avec mon aide tous les travaux d'arpentage nécessaires. Le nombre total d'inspections a été de 108, dont les rapports ont été adressés à votre bureau. Le travail de bureau relativement à ces inspections a été assez considérable, cependant il ne m'a retenu que dix jours au camp, en sus des journées pluvieuses, qui ont rendu le travail au dehors impossible. L'inspection a été considérablement entravée par le mauvais temps qui a prévalu vers la fin de l'automne, et qui a rendu impossible une seconde inspection des systèmes de mon district.

Les relevés ont été considérables cette année. Nous avons relevé tous les projets recommandés pour permis à l'exception d'un seul, et de quelques autres systèmes dont la localisation a été trouvée inexacte. Pendant l'année, on a relevé cent seize milles de lignes, y compris les cours de ruisseaux, les lignes de contour des étendues irrigables, et les lignes déterminant la direction des fossés. Cela a nécessité la préparation de trente-six relevés de plans qui ont été faits par mon aide et son porteur de mire. Les calculs

nécessaires pour l'établissement de ces lignes et le relevé de ces plans l'ont occupé pendant seize jours, non compris les jours de pluie. Outre ces plans, une dizaine d'esquisses ont été adressées à votre bureau.

PROGRÈS.

Dans le cours de l'année sept projets ont été recommandés pour permis. En outre, depuis la clôture de la saison, on nous a avisés que quatre autres projets ont été complétés et sont prêts pour l'inspection finale. Des travaux de construction dans les plus grands projets des Colines-de-Cyprès ont avancé considérablement et sont tous de première classe.

MODE D'EMPLOI DE L'EAU.

Virtuellement, tous les projets actuellement autorisés et licenciés comptent presque exclusivement sur les eaux de crue ou d'inondation pour leur approvisionnement. Ces eaux s'emploient principalement pour la production du fourrage, soit des herbes naturelles telles que le gaillet, soit des herbes cultivées telles que le brome, le mil ou le ray-grass.

Des expériences tentées par plusieurs irrigateurs démontrent que l'on peut avantageusement utiliser les eaux des crues du printemps pour la culture des céréales. M. W. H. Moore, du Lac-à-la-Mouette, dont la principale source d'approvisionnement est l'eau des crues du printemps, a préparé sa terre pour l'ensemencement et l'a ensuite inondée de bonne heure en avril. La terre a été ensemencée aussitôt que l'eau employée à son irrigation a pu pénétrer assez profondément pour permettre d'y employer le semoir. Le résultat a pleinement justifié son expérience. La récolte se composait de blé de printemps et d'avoine.

MM. Stearns Bros et C. E. Stearns, sur la coulée de Jones, ont utilisé l'eau de crue du printemps pour arroser une partie de leur terre avant de l'ensemencer, et cette terre ainsi irriguée a produit la seule récolte qu'ils aient eue l'année dernière. Ces expériences et d'autres encore démontrent que, quand le printemps est de très bonne heure, comme cela se voit dans plusieurs localités des Collines-du-Cyprès, on peut employer avantageusement l'eau de crue du printemps à la culture des céréales, bien qu'il faille ne pas perdre de vue que, si le printemps est en retard et très humide, l'emploi de cette eau pourrait avoir pour effet de rendre la terre acide et de retarder la croissance.

Le mode d'emploi de l'eau d'irrigation qui a donné les meilleurs résultats dans la culture des céréales, c'est celui qui consiste à pratiquer l'irrigation à l'automne. Naturellement, cela n'est possible que là où les projets sont situés sur des cours d'eau permanents comme dans les Colines-du-Cyprès; ce mode convient d'autant mieux à cette région que le débit des ruisseaux est beaucoup plus considérable en octobre que pendant les mois d'été. MM. Morrison Frères, sur la rivière au Français, ont également expérimenté avec succès l'emploi de l'eau d'irrigation à cette époque de l'année.

Pour augmenter leur approvisionnement d'eau, beaucoup d'irrigateurs construisent de petits réservoirs ou élèvent des digues, lorsque cela est possible, pour irriguer leurs prairies. On devrait de toutes manières encourager tous ces efforts, dont profite non seulement celui qui exécute ces travaux, mais aussi les autres irrigateurs qui s'approvisionnent au même cours d'eau.

Le tableau suivant résume les travaux de l'année:

Nombre d'inspections..	108
Nombre de rapports soumis..	108
Nombre de jours où il a plu ou neigé, les dimanches non compris, du 8 mai au 25 novembre..	50
Longueur en milles des lignes relevées..	116

Nombre de plans de terrains soumis. 46
Nombre de milles parcourus en voiture. 2,400
Nombre de stations de jaugeage établies sur des fossés et dont la description a été faite. 17

Respectueusement soumis,

FREDERICK T. FLETCHER,
Ingénieur-inspecteur.

N° 42.

RAPPORT CONCERNANT LES RECOLTES DANS LE DISTRICT DE MAPLE-CREEK, PAR R. J. BURLEY, B.A.Sc., INGENIEUR DE DISTRICT.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, BUREAU DE L'IRRIGATION,
CALGARY, ALBERTA, le 1er avril 1912.

M. F. H. PETERS,
Commissaire de l'Irrigation,
Calgary, Alberta,

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre ci-inclus un rapport sur la condition des récoltes dans le district des Colines-du-Cyprès, pour l'année 1911. Beaucoup de renseignements contenus dans ce rapport sont d'une nature générale, attendu qu'il est virtuellement impossible d'obtenir des détails sur le rendement, le temps de la plantation ou des semences, et le temps de l'irrigation, car la majorité des propriétaires de ranches battent rarement leur grain, et n'évalue qu'approximativement le rendement de leur récolte en foin, légumes, etc.

La différence d'élévation qui existe entre les terres dans toute l'étendue de ce district produit une grande différence dans les climats des différentes parties; ainsi, sur le plateau Elkwater, à une élévation de 4,600 pieds au-dessus du niveau de la mer, il y a des gelées à peu près toute l'année, tandis que le long de la voie ferrée de Medicine-Hat ,2,171 pieds d'élévation), à Maple-Creek (2,473 pieds d'élévation), et en continuant vers l'est, il gèle rarement entre le 1er mai et le 10 septembre. D'un autre côté, les pluies semblent plus abondantes dans les régions les plus élevées, et l'herbe y pousse plus abondamment et plus longtemps que dans les plaines plus basses.

Dans la partie élevée du plateau des Collines-du-Cyprès, le sol est en général composé d'une terre végétale d'un brun très foncé, avec un sous-sol sablonneux, sable et argile ou gravier congloméré, tandis que sur les pentes des collines ou dans les plaines se trouvent presque toutes les espèces de sols depuis le sable en poudre jusqu'à l'argile la plus compacte. En général, sur le versant nord des collines, le sol est plus ou moins léger, formé de marne sablonneuse, excepté dans les vallées arrosées par des ruisseaux, où il se compose généralement d'une argile forte paraissant de la nature des terrains d'alluvion. Sur le versant sud, c'est un peu différent, la plus grande partie du sol paraît être de la terre glaise pierreuse par endroits, et, en somme, de moins bonne qualité que sur le versant nord. Les vallées où coulent des ruisseaux sont, presque toujours, de même nature des deux côtés des collines.

Comme toute l'irrigation est virtuellement limitée aux terres situées dans les vallées, on voit que lorsqu'il s'agit de produire des récoltes on a à irriguer des terres très lourdes et collantes, ayant un sous-sol imperméable et, dans la plupart des cas, assez difficiles à draîner. Il y a naturellement d'importantes exceptions, et nous nous

en occuperons plus tard, mais, dans la plus grande partie des projets, avant qu'on y pratique l'irrigation, la terre est desséchée, très durcie, il y croît très peu d'herbe, mais une végétation plus ou moins abondante de sauge et de germandrée. Cependant, aussitôt que ces terres sont irriguées, la sauge disparaît, l'herbe y pousse abondamment, et, en moins de deux ou trois ans, elles deviennent d'excellentes prairies. Sur le versant nord des collines, principalement au nord de la voie du chemin de fer Pacifique-Canadien, il y a douze à quinze mille acres de terre de cette nature soumises à l'irrigation chaque année pour la production du foin, et, en général, les résultats sont satisfaisants, le rendement étant de une tonne à une tonne et demie par acre. Ce rendement pourrait sans doute augmenter si l'on adoptait de meilleures méthodes; actuellement, les propriétaires possédant de vastes lisières de terrain se contentent d'y faire couler l'eau quand ils peuvent se la procurer, et de couper la récolte quand elle est arrivée à maturité. Cette sorte d'irrigation pourrait être améliorée considérablement sur bien des points, par exemple en élevant des digues qui retiendrait l'eau plus longtemps sur les étendues planes. Une autre cause d'ennui sur ces sortes de prairies, c'est le développement des racines d'herbes sous l'influence de l'irrigation, elles en viennent à s'étouffer et arrêtent la croissance, diminuant ainsi considérablement le rendement. On pourrait y remédier en grande partie en employant le rouleau brise-mottes, ce qui donnerait plus d'espace aux racines. On trouve parfois sur le versant sud des collines, mais rarement sur le versant nord, des endroits où une croissance abondante de vulpin agreste étouffe le foin bleu et rend ces prairies inutiles. Il semble que cela soit favorisé par un excès d'irrigation, soit que l'on emploie une trop grande quantité d'eau ou qu'on l'y laisse séjourner trop longtemps. Il est possible que cette eau fasse mourir la bonne herbe et facilite ainsi la croissance de l'autre, mais, quoi qu'il en soit, cela rend la prairie virtuellement inutile; et le seul remède qu'il semble possible d'y apporter, ce serait de laisser la terre sécher pendant plusieurs années ou de la labourer pour retourner la motte. Le plus grand inconvénient que l'on rencontre sur les plateaux ou sur les versants les plus élevés, ce sont les gelées. Cependant on peut dire que l'avoine et l'orge mûrissent généralement, tandis que le blé y est souvent endommagé. On peut y cultiver avec succès le ray-grass, et M. Jacob Armstrong, près de l'embouchure du creek Fairwell, réussit fort bien dans cette culture encore nouvelle. Il y a trois ans, il commença à semer de la graine de cette herbe dans la motte de la prairie, après y avoir fait passer le rouleau brise-mottes, et maintenant elle y croît très bien. Il espère pouvoir de cette manière couvrir de ray-grass une vaste étendue de prairie, sans être obligé d'encourir les frais de labour, et ses espérances semblent devoir se réaliser si l'on en juge par les résultats obtenus l'année dernière. Il fait aussi des essais avec la luzerne, mais il n'en est encore qu'aux expériences, qui ont fort bien réussi jusqu'ici.

On cultive avec assez de succès toutes les variétés de légumes, cependant, dans certaines années, les espèces les moins vivaces n'ont pu résister aux gelées. S'il est possible d'obvier à cet inconvénient à mesure qu'une plus grande quantité de terre va être défrichée, il n'y a aucune raison pour que ces récoltes ne réussissent parfaitement. Jusqu'ici, les producteurs n'ont cultivé de légumes que pour leur propre usage, et il n'y a que très peu de terrains de quelque étendue où se fasse cette culture. A cause de l'élévation, les nuits sont beaucoup plus froides sur les plateaux, c'est pourquoi les récoltes y sont beaucoup plus tardives que dans les terres plus basses.

RÉCOLTES PRODUITES PAR LES TERRES IRRIGUÉES.

Bien que la principale récolte produite par les terres irriguées du district soit le foin ordinaire, il a été démontré que, si l'on sait s'y prendre, on peut y faire pousser le mil, le ray-gras, le franc foin, le brome, le trèfle et la luzerne. Jusqu'ici, la récolte de l'herbe native, le foin bleu, a été à peu près suffisante pour répondre à tous les besoins,

et elle atteindra toujours un prix élevé à cause de son excellente qualité, et c'est pourquoi les propriétaires se sont contentés d'un rendement peu considérable à l'acre plutôt que d'encourir la dépense de défricher, de préparer et d'ensemencer le sol pour y récolter quelque autre chose. Bientôt, sans doute, lorsque le foin des hauteurs sera épuisé et que la demande augmentera, les propriétaires s'apercevront qu'ils perdent de l'argent en se contentant de retirer un maigre rendement de leurs plateaux mal ensemencés, et ils se mettront au travail pour les améliorer.

Quant aux récoltes de grain, on peut dire que l'on y cultive à peu près toutes sortes de céréales, mais il semble que, sur les terres irriguées, on donne la préférence à l'avoine, sans doute parce que cette céréale est employée toute entière sur les ranches comme fourrage et aliment. Il semblerait que l'on obtient les meilleurs rendements en pratiquant une irrigation vers le milieu de juin et une autre entre le 16 et le 25 jiullet, à moins que les conditions climatériques ne soient anormales; mais, dans la plupart des cas, l'eau manque alors, de sorte qu'il est nécessaire de recourir à quelque autre méthode. On obtient de bons résultats en faisant une irrigation abondante à la fin de l'automne et en travaillant soigneusement le sol de bonne heure au printemps suivant, avant de l'ensemencer, de manière à ce qu'il garde son humidité. D'autres irrigateurs ont obtenu également de bons résultats en inondant parfaitement leurs terres de bonne heure au printemps, au moment des crues, et les ensemençant aussitôt que la surface du sol est suffisamment sèche pour recevoir la semence.

Bien que l'année dernière ait été excessivement humide, on a pu constater les avantages de l'irrigation par les résultats que M. W. B. Freel a obtenus sur la rivière du Français. Il avait semé environ vingt acres d'avoine et avait commencé à les inonder, lorsqu'une forte pluie endommagea considérablement une large tranchée près de la prise d'eau de son fossé et le mit dans l'impossibilité de continuer l'irrigation. Néanmoins, il en avait inondé complètement environ six acres, et, lors de l'inspection, le 30 août, la différence entre ces six acres et le reste du champ était des plus marquée. Le grain de la partie inondée était vigoureux et atteignait près de six pieds de hauteur, tandis que le reste était maigre et mesurait quatre pieds et demi de hauteur. M. Freel évaluait le rendement de ces deux parties à soixante-quinze et à trente boisseaux par acre, respectivement.

Le marché étant très limité, on ne s'est guère occupé de la culture des légumes et des petits fruits, excepté sur des étendues peu considérables, pour l'usage des propriétaires, bien que l'expérience ait démontré que la culture de presque toutes sortes de légumes et de fruits peut se faire avec succès sur les plaines les moins élevées, en faisant de l'irrigation. Il y a quelques années, M. H. H. Fauquier, sur le ruisseau du Foin, s'est livré à cette culture sur une assez vaste échelle, et outre les légumes et les fruits ordinaires, il a réussi à obtenir et à amener à maturité des pastèques, des cantaloups, du maïs, des tomates, des concombres, des prunes, etc. Cela montre ce que l'on peut obtenir d'une terre exploitée avec intelligence, et prouve que, en ce qui concerne le climat et le sol, l'on y peut récolter à peu près toutes sortes de légumes et de petits fruits si l'on a de l'eau et que l'on soigne la culture. Dans ce cas-ci, le sol est formé d'argile sablonneuse de bonne qualité et a toujours été soigneusement travaillé. Sur le versant sud des collines, près de la frontière, M. V. W. Heydlauff a obtenu virtuellement les mêmes résultats, bien que sur une plus petite échelle, malgré que son projet soit nouveau et encore incomplet. A l'extrémité ouest du district, près de Dunmore, M. Francis Wright, a fait, l'année dernière, une récolte évaluée à $3,500, sur une surface de cinquante et une acres, tel que mentionné dans le rapport de M. W. A. Fletcher. Je donne ici, en appendice, une liste détaillée des différents produits qu'il a récoltés. Ces rendements n'ont rien d'extraordinaire là où l'on apporte un peu de soin et d'attention à la culture. M. Fauquier a obtenu des résultats aussi bons et même quelquefois supérieurs lorsqu'il s'occupait de culture maraîchère, et plusieurs autres cultivateurs disséminés dans les collines et travaillant sur une bien plus petite échelle ont également obtenu de bons résultats.

Par ce qui précède, on peut voir qu'il y a ici un excellent champ pour les produits du jardinage; et, vu les prix élevés qu'atteignent ces produits dans l'ouest, la culture maraîchère devrait être extrêmement profitable pour le producteur qui, sans trop de difficulté, peut atteindre un marché.

MÉTHODES D'IRRIGATION EMPLOYÉES ET SUCCÈS OBTENUS.

Dans presque tous les cas où l'irrigation a pour objet la production du foin on emploie la méthode dite d'inondation; elle consiste à détourner l'eau des ruisseaux au moment de la crue au moyen de quelques fossés latéraux de manière à en couvrir tout le terrain d'une épaisseur de trois à six pouces, à l'y faire couler lentement à la surface jusqu'à ce qu'elle retourne au ruisseau ou cours d'eau principal lui-même. Naturellement, cette méthode entraîne une grande perte d'eau, et il s'en faut que ce soit le meilleur moyen d'arroser les terrains, mais c'est de beaucoup le moins dispendieux et celui qui exige le moins de travail. C'est sans doute en partie pour ces raisons que l'emploi de ce pricédé est devenu si général, et aussi parce que la période des inondations est de si courte durée qu'il est impossible de la distribuer convenablement sur toute la surface du terrain au moyen d'un système de canaux latéraux, d'obstacles ou de quelque manière que ce soit, sinon la construction de barrages, à moins que l'on établisse des réservoirs.

Un système qui est une amélioration sur la méthode ci-dessus et dont l'emploi s'est considérablement généralisé dernièrement, c'est celui des digues. Ce système est identique à celui des talus, si ce n'est que les digues sont plus élevées que les talus employés sur les terres cultivées. Au moyen de ces digues, une couche d'eau de un à trois pieds d'épaisseur est retenue sur un certain espace de terrain pendant une courte période (parfois jusqu'à deux semaines); on la relâche alors en ouvrant les vannes d'écoulement et l'on en couvre un nouvel espace limité par une deuxième digue, Et ainsi de suite, jusqu'à ce que la surface entière ait été irriguée. Cette méthode a l'avantage d'imbiber plus parfaitement les terres; elle agit aussi jusqu'à un certain point comme un système de réservoir, tout en exigeant beaucoup moins d'eau. Les endiguements les plus efficaces sont ceux qui sont établis successivement le long des contours des terres à irriguer, de distance en distance, d'une hauteur de un à trois pieds, avec une longue pente douce et un sommet arrondi, de manière à livrer facilement passage aux instruments aratoires. Les systèmes d'irrigation de cette nature installés jusqu'ici ont donné d'excellents résultats en ce qui concerne la production du foin. Il est douteux qu'on les puisse appliquer avantageusement à la culture des céréales et autres récoltes; et, bien que je n'en ai encore vu faire aucune expérience, je ne crois point à leur efficacité, à moins que les digues ne soient très basses et assez rapprochées les unes des autres. Les systèmes d'irrigation au moyen de canaux latéraux employés pour la production du foin, sont en général d'une nature toute primitive, et presque toujours combinés avec l'irrigation pratiquée avec l'eau des crues pour produire les résultats désirés. Les travaux d'irrigation de messieurs Enright et Strong présentent peut-être, sur une vaste échelle, le système le plus développé; ils y emploient, avec un réel succès, les canaux latéraux, les digues et l'irrigation libre au temps des crues; ils ont aussi creusé des fossés de drainage reliant à la rivière les parties les plus basses de leurs prairies. L'année dernière, ils ont pu couper de quatre-vingt à quatre-vingt-dix tonnes de ray-grass et de trèfle, sur une étendue de trente-cinq acres de terres irriguées, tandis que leurs prairies non irriguées ne produisaient pas plus d'une tonne par acre. Pour le grain ils emploient des fossés latéraux distants de plusieurs centaines de pieds les uns des autres-; ils inondent l'espace entre ces fossés et obtiennent ainsi de très bons résultats. Vers la fin d'août, le grain était en excellente condition et tout indiquait que la moisson serait abondante. Pour les pom-

mes de terre et les légumes, on fait couler l'eau le long des sillons, entre les rangs, et les résultats sont très satisfaisants.

Presque tous ceux qui se livrent à la culture du grain emploient une méthode à peu près semblable à celle des messieurs Enright et Strong, avec plus ou moins de succès, selon la valeur du système d'irrigation et l'expérience des irrigateurs. Le système de barrages et de sillons, excepté dans le cas d'endiguement tel que décrit ci-dessus, sont rarement employés sur une échelle de quelque étendue, probablement à cause des dépenses nécessitées pour aplanir et préparer le terrain. Naturellement, lorsqu'il s'agit de jardins où la terre produit une riche moisson, on a recours uniquement à la méthode des sillons, mais il est rare de trouver actuellement une surface de quelque étendue irriguée de cette manière.

IRRIGATION AUX PÉRIODES DES HAUTES EAUX OU D'INONDATION, ET DROIT DE PRISE D'EAU.

Ce qui probablement frappe le plus dans l'emploi de l'irrigation dans toute l'étendue des Collines-du-Cyprès, c'est le grand nombre de projets qui comptent uniquement sur la période des hautes eaux pour leur approvisionnement, et aussi sur les succès obtenus jusqu'ici par ce moyen. Sur la plupart des ruisseaux de ce district, à quelques milles de leur source, les hautes eaux sont à peu près les seules eaux disponibles pour cette fin, de sirte que, jusqu'à ce qu'on ait installé des systèmes de réservoirs, les propriétaires de terrains devront s'efforcer de tirer le meilleur parti possible de ce qu'ils ont, et de cultiver les produits les plus avantageux avec les ressources dont ils peuvent disposer. Actuellement, quatre-vingt-quinze pour cent de ces terres sont en prairies, et le profit net qu'on en retire ainsi semble supérieur à celui qu'on en obtiendrait en grain, si l'on tient compte du travail nécessité par cette culture.

Ces vallées, dont le sol est composé de ce que l'on appelle ici "gumbo", mais qui ressemble à l' "abode" du Nouveau-Mexique et du sud, sont, à l'état naturel, à peu près dépourvues de toute végétation, et les mares d'eau qui y séjournent après la pluie indiquent que le sol y est d'une nature extrêmement imperméable, de sorte que la plus grande partie de l'eau s'évapore et que l'humidité ne pénètre qu'à quelques pouces de profondeur. Par conséquent, il est impossible que des terres de cette nature absorbent la quantité d'eau prescrite par la loi d'irrigation; et, à en juger par plusieurs années d'observations, je doute fort que la quantité d'eau réellement absorbée par le sol, pendant une saison d'irrigation abondante, soit plus de trois à six "pouces par acre". Cette quantité peut paraître très minime, mais il faut remarquer que ce sol est toujours humide à quelques pouces au-dessous de sa surface, de sorte qu'il semble aussi apte à conserver l'humidité que réfractaire à l'absorption. On a obtenu invariablement de bons résultats sur cette sorte de sol partout où les hautes eaux sont les seules disponibles, et où l'on n'a employé qu'une partie de la quantité légalement prescrite; mais, d'un autre côté, il se trouve certains endroits où l'irrigation peut se faire pendant toute la durée de la saison, et là, des étendues de terres ont été sérieusement endommagées par l'apparition de l'alcali et la croissance du vulpin agreste ou queue de renard, sans autre cause apparente qu'un excès d'irrigtion.

Il existe un grand nombre de ruisseaux le long desquels le sol des seules terres irrigables est de cette nature, c'est-à-dire lourd et imperméable; et on ne saurait douter que l'emploi intégral de la quantité d'eau requise par la loi d'irrigation ne ruine entièrement et très rapidement ces prairies, même comme pâturages, à moins qu'on n'y installe un système complet de drainage au moyen de tuyaux de terre cuite ou drains, et que le sol n'y soit considérablement allégé par des amendements ou par quelque autre moyen. Dans l'état actuel des choses, il est pratiquement impossible d'employer une telle quantité d'eau, qui ne fait que couler à la surface et retourne au canal, tandis que le sol n'en absorbe qu'une partie relativement peu considérable. Dans les terrains où le sol est formé de sable ou d'argile sablonneuse, l'eau est absor-

bée rapidement et s'écoule de même, de sorte que la quantité légale d'eau peut être juste et équitable dans ces cas-là, mais il est probable que l'application de tant d'eau sur les sols lourds et compacts produirait plus de mal que de bien.

Celà soulève un point intéressant concernant quelques vallées arrosées par des ruisseaux dont toute l'eau a été accordée conformément aux dispositions de la législation actuelle, mais où il existe encore de vastes étendues qu'il serait facile d'irriguer si l'on pouvait se procurer de l'eau. Sans eau, ces terrains sont à peu près sans valeur, tandis que l'irrigation en ferait d'excellentes terres à foin. Les propriétaires des terres voisines jouissant de concessions d'eau ont le droit d'en détourner plus qu'ils n'en peuvent utiliser, de sorte que le surplus traversant leurs terres retourne au cours d'eau et se trouve perdu. On en vient naturellement à se demander pourquoi ce surplus ne serait pas dirigé sur les terres voisines, et de là sur d'autres, jusqu'à ce qu'il soit épuisé. Evidemment, la raison en est que le gouvernement a déjà accordé toute l'eau courante du ruisseau et qu'il ne peut conférer des droits à une chose qui n'existe plus. Il est possible qu'une enquête future démontre clairement que les systèmes d'irrigation établis dans ces sortes de terrains ne peuvent utiliser la quantité d'eau à laquelle ils ont droit actuellement, et cette constatation entraînant l'annulation partielle de leur licence par défaut, permettrait une nouvelle division des concessions d'eau sur toute la longueur du cours d'eau.

Comme conclusion, l'on peut dire que, bien que l'irrigation agraire ne soit encore au Canada qu'à la période d'expérimentation, les résultats obtenus démontrent que le succès en est virtuellement assuré pour les diverses cultures, et que toutes les récoltes en plein champ, les légumes et les petits fruits peuvent atteindre une maturité parfaite dans ce district. La principale difficulté jusqu'ici, et même actuellement, c'est que les irrigateurs se contentent d'un rendement minime par acre sur une vaste étendue, pourvu que cela n'exige qu'un minimum de travail et une dépense peu élevée; et, comme la plupart de ces irrigateurs sont des éleveurs, ce qu'ils recherchent surtout, c'est la production d'un fourrage d'hiver. Lorsque ces vastes étendues de terres irriguées seront divisées en plus petites parcelles soigneusement exploitées pour des fins d'agriculture, il y a tout lieu de croire que le succès de l'irrigation sera tout aussi grand que dans les vieilles régions des Etats Unis. Il est probable qu'avant longtemps la luzerne, le trèfle et le ray-grass entreront pour une large part dans la production du foin, et que, comme résultat d'une rotation bien entendue de récoltes et d'une culture scientifique, la aerre, non seulement rapportera des profits plus considérables, mais au lieu de s'appauvrir deviendra plus riche par l'usage même qu'on en fera.

Respectueusement soumis,

RALPH J. BURLEY,

Inspecteur divisionnaire.

ANNEXE AU RAPPORT DE R. J. BURLEY.

(Produits des terres irriguées, 51 acres—¼ N. O. de sec. 34, tp 11, rg 5, O. 4e méridien.)

Projet d'irrigation de Francis Wright.

Produits.	Nombre d'acres.	Rendement.	
Blé	11	371	boiss.
Avoine	5	353	"
Pois	1½	60	"
Pommes de terre	18	3,000	"
Racines fourragères	2	400	"
Carottes	½	600	"
Navets	1	900	"
Betteraves	½	200	"
Oignons	¼	200	"
Panais	¼	25	"
Tomates	....	40	"
Choux	....	10,000	têtes.
Maïs (vert)	¼	2	tonnes.
Avoine et orge	10	30	"

TABLEAU DES POINTS DE REPERE ETABLIS DANS LE DISTRICT DE MAPLE-CREEK DANS LE COURS DE L'ANNEE 1911.

Situation.	Elévation.	Remarques.
Au coin N.-O. du magasin de Dixon Frères, à Maple-Creek.....	2472·800	Repère du G. du D. N° 118.
Au coin N.-E. tp. 11, r. 27, O. du 3e méridien..	2513·555	I. P. Rep. Temp. du G. du D.
Au " N.-E. " r. 28, " ..	2520·815	" "
Au " N.-E. " r. 29, " ..	2623·173	" "
Au " N.-E. " r. 30, " ..	2393·290	" "
Au " N.-E. " r. 1, 4e ..	2410·072	Rep. perman. du G. du D.
Au " N.-E. tp. 10, r. 27, 3e ..	2576·981	Rep. temporaire du G. du Dom. (6 pds N.-O. du remblai).
Au " S.-E. tp. 11, r. 27, " ..	2500·197	Rep. temp. du Gouv. du Dom.
Au " N.-E. tp. 10, r. 28, " ..	2677·794	Sommet du poteau du township.
Au " S.-E. tp. 11, r. 28, " ..	2718·513	I. P. Rep. temp. du Gouv. du D., (fossé à l'ouest du remb.).
Au " N.-E. tp. 10, r. 29, " ..	2832·612	" "
Au " S.-E. tp. 11, r. 29, " ..	2920·327	" "
Au " N.-E. tp. 10, r. 30, " ..	2744·677	Sommet du poteau du township.
Au " N.-E. tp. 10, r. 1, 4e ..	2636·556	" "
Au " N.-E. tp. 9, r. 1, " ..	3084·014	" "
Au " N.-E. tp. 8, r. 1, " ..	3774·666	" "
Sect. 24, N.-E. tp. 8, r. 1, " ..	4436.789	Rep. perman. du Gouv. du D.
Sect. 34, N.-E. tp. 7, r. 29, 3e ..	4376·666	" "
Sect. 33, N.-E. tp. 6, r. 29, " ..	3663·539	Rep. temporaire du G. du D.
Au coin N.-E. tp. 5, r. 29, " ..	3415·120	" permanent "
Au " N.-E. tp. 5, r. 30, " ..	3472·356	Sommet du poteau du township.
Au " N.-E. tp. 5, r. 1, 4e ..	3580·588	Rep. permanent du G. du D.
Sect. 24, N.-E. tp. 5, r. 1, " ..	3445·481	" " "
Sur la rive sud du creek des Erables, sur la limite E. de la sec. 16, tp. 11, r. 25, O. du 3e mérid.	2465·335	" " "

Les élévations inscrites au tableau ci-dessus sont basées sur l'élévation du point de repère du gouvernement du Dominion, n° 118, situé au coin nord-ouest du magasin des frères Dixon, à Maple-Creek, et dont l'élévation est supposée être de 2,472·800. Pour trouver les données du nivellement du chemin de fer Pacifique-Canadien, il faut rectifier cette élévation en y ajoutant +0·945 pied. Les nivellements ont tous été vérifiés par deux circuits indépendants, et, dans la réduction, on a tenu compte de la courbure et de la réfraction. En réduisant les nivellements on a divisé également les différences constatées entre les deux circuits, et, dans la réduction de l'élévation d'un point de repère quelconque placé sur un circuit, la correction de l'élévation a été faite proportionnellement à la distance du dernier repère établi à une élévation réduite.

N° 43.

RAPPORT SUR LE DISTRICT DE CALGARY, PAR J. C. MILLIGAN, I. C., INGENIEUR-INSPECTEUR.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, BUREAU DE L'IRRIGATION.
CALGARY, ALBERTA, le 11 mars 1912.

M. F. H. PETERS,
Commissaire de l'Irrigation,
Calgary, Alberta.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-inclus mon rapport sur les travaux d'arpentage et d'irrigation accomplis par l'équipe sous mes charges, dans le district de Calgary, Alberta, pendant l'année 1911.

LIMITES DU DISTRICT ET MODE D'EXPLOITATION.

Le district dont mon équipe et moi avons été chargés de faire l'inspection dans le cours de l'été de 1911, est borné au nord par la limite nord du township 24, à l'ouest par la première chaîne des montagnes Rocheuses, au sud par la limite sud du township 3, et à l'est par le chemin de fer Calgary et Edmonton, la réserve des sauvages Piégans, et la limite est du rang 29, à l'ouest du 4e méridien.

Le territoire a été parcouru à l'aide d'un léger matériel de campements, et nous avons assis successivement notre camp à proximité de groupes de projets d'irrigation, de manière à pouvoir, de chaque camp, inspecter le plus grand nombre possible de projets.

CONDITIONS GÉNÉRALES DES TRAVAUX D'IRRIGATION DANS LE DISTRICT.

Le district de Calgary peut se diviser en deux parties distinctes, savoir: les terres propres à l'agriculture ou la prairie, et les pâturages au pied des collines.

Les terres propres à l'agriculture, ou la prairie, sont situées dans une région semi-humide où en général il pleut suffisamment pour assurer une bonne récolte. Tous les travaux d'irrigation auraient donc dû être établis de telle sorte qu'ils pussent fonctionner d'une manière intermitente, c'est-à-dire que l'on aurait dû pourvoir aux moyens de retenir l'eau pour s'en assurer une bonne provision pour la période de la sécheresse. On ne s'est jamais préoccupé de cela, et il en est résulté qu'à l'époque des sécheresses, au moment où l'on avait tout spécialement besoin de l'eau, il était impossible de s'en procurer attendu que sur la prairie, tous les ruisseaux étaient à sec. Cela a eu pour effet de décourager tout à fait les cultivateurs, qui considèrent que l'eau ne leur est utile qu'autant qu'ils peuvent se la procurer en temps de sécheresse. Avec de l'eau, l'irrigation pourrait se pratiquer avec succès, ce qui, dans cette partie du pays, assurerait constamment une bonne récolte. Par suite de ces sécheresses accidentelles, on en est venu à trouver que l'irrigation ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe, et, dans la section des prairies, la plupart des projets d'irrigation ont été abandonnés ; dans bien des cas on a même laissé les licences tomber en désuétude.

Au pied des collines, sur les terres employées surtout à l'élevage, où l'irrigation sert uniquement à assurer des récoltes de foin et de fourrage vert, il n'en a pas été ainsi; c'est pourquoi on exploite largement les projets d'irrigation, et, bien qu'ils ne soient point dans le meilleur état possible, on y prend quelque intérêt. L'étendue des

pâturages est actuellement très limitée, et, l'année dernière, presque tous les éleveurs ont dû élever des clôtures pour protéger leurs terrains contre les troupeaux du voisin; chacun se voit donc dans l'obligation de produire autant de foin que possible sur l'étendue limitée de terre qu'il possède.

C'est dans ce district que l'irrigation peut se faire avantageusement toute l'année, vu que le foin se trouve fort bien d'une irrigation continue jusqu'à l'époque de la fauchaison. Les éleveurs apprécient donc les avantages de l'irrigation, qui est appelée à jouer dans l'avenir un rôle important dans la culture des terres situées au pied des collines; les systèmes d'irrigation, bien entretenus, produiront d'excellents résultats.

ÉTENDUE ET NATURE DE L'IRRIGATION PRATIQUÉE.

En 1911, il a plu suffisamment dans le district de Calgary pour assurer une production abondante de plantes; on n'a donc pratiqué que très peu d'irrigation, et il n'y a eu pour ainsi dire aucun moyen de s'assurer de l'importance de l'irrigation qui s'y pratique réellement. La méthode d'irrigation généralement adoptée est celle qui consiste à inonder les terres au moyen de fossés suivant les contours, et c'est la seule qui convienne à cette région, où la surface des terres irriguées est onduleuse. La seule conclusion que l'on puisse tirer de l'inspection des projets d'irrigation dans la région des prairies, c'est que, depuis plusieurs années, on n'y a fait peu au point d'irrigation. Les travaux d'irrigation sont en général en mauvais état, et, dans bien des cas, les fossés n'existent plus. Cela s'applique aux projets d'irrigation qui sont alimentés par de petits cours d'eau intermittents. Les projets alimentés par des cours d'eau plus considérables et plus stables sont généralement mieux entretenus, mais, à cause des conditions climatériques en 1911, on a fait très peu d'irrigation.

Dans la région située au pied des collines, on a pratiqué l'irrigation sur une assez grande échelle. La méthode employée a été d'inonder les terres au moyen de fossés de contours, au printemps et au commencement de l'été. On y a fait aussi de l'irrigation à l'automne, et l'on devrait pouvoir en constater les résultats au cours de l'été prochain. Dans ce district, l'irrigation n'a pas été complète, car le foin n'a poussé que par places, ce qui démontre que l'eau n'a pas été distribuée systématiquement. Dans la région de la prairie, huit projets d'irrigation ont été exploités, quatre pour irriguer des terres à foin et quatre sur des terres destinées à la culture maraîchère générale; dans la région située au pied des collines on a fait usage de vingt-quatre projets pour irriguer des terres à foin.

MOYENS PROPOSÉS POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS ACTUELLES.

Jusqu'ici, la règle a été de concéder des droits à l'eau pour fins d'irrigation aux époques des hautes eaux et d'inondation. On conseille de ne plus le faire, excepté dans certaines conditions, c'est-à-dire avec l'établissement de réservoirs ou lorsqu'il ne s'agit d'irriguer que des terres à foin. Durant une période d'environ trente jours, du 15 juin au 15 juillet, et pendant un laps de temps très court en automne, après la moisson, on peut pratiquer avantageusement l'irrigation sur les terres destinées à une culture générale. A ces époques-là, il n'y a pour ainsi dire nulle part des eaux de crue ou d'inondation; par conséquent les droits basés sur ces eaux de crue ou d'inondation ne peuvent être exercés à moins que des réservoirs ne soient établis. Naturellement, le concessionnaire a le droit de capter la quantité d'eau spécifiée sur son permis, mais lans les années où l'irrigation est nécessaire, toute l'eau disponible est employée par ceux qui détiennent des permis de captation d'eau à l'eau basse. Comme un très grand nombre des cours d'eau de la région des prairies deviennent en certaines années absolument à sec, il faudrait que l'on fît le relevé de ces cours d'eau et que l'on n'accordât aucun permis le long de leur cours à moins d'y établir des réservoirs, ou à moins que ce ne soit uniquement pour la production du foin.

Il y a bien un autre moyen de remédier à cet état de choses, mais on ne saurait guère le considérer comme pratique quant à présent, à cause des dépenses considé-

rables qu'il entraînerait. De vastes réservoirs établis dans les montagnes ou au pied des collines feraient disparaître les difficultés et assureraient un approvisionnement d'eau permanent. Ces réservoirs pourraient être construits aux frais du gouvernement, et chaque détenteur de permis serait tenu de payer une certaine somme, au prorata de la surface de ses terres irrigables, pour que, dans un temps déterminé, le gouvernement fût remboursé des dépenses encourues pour la construction et l'entretien de ses réservoirs.

PERSONNEL ET ÉQUIPEMENT DU PARTI.

Le parti était composé d'un ingénieur chargé de diriger les travaux, d'un aide, d'un charretier et d'un cuisinier. L'outillage consistait en un léger matériel de campement comprenant deux attelages doubles, deux voitures Democrat et un cheval de selle. Au nombre des effets d'équipement se trouvaient les instruments suivants—:

Une collection d'instruments de dessin;
Un niveau à bulle d'air (de Gurley, avec boussole);
Une lunette de montagne (de Gurley);
Un petit compteur électrique Price;
Une montre à arrêt;
Un barrage de 12 pouces;
Un barrage de 15 pouces.

Le travail consistait à inspecter les systèmes d'irrigation licenciés et autorisés; à arpenter et à délimiter de nouveaux projets; à s'assurer de la possibilté d'établir des projets d'irrigation en perspective; à aider les concessionnaires, soit par des conseils, soit en leur fournissant les plans de nouveaux travaux; à mesurer le débit des cours d'eau et des canaux d'irrigation, et à estimer définitivement les travaux accomplis sur les projets complétés.

Ayant commencé un peu tard et ne connaissant pas très bien le district, il m'a été impossible de couvrir tous les projets d'irrigation qui s'y trouvent. La tournée d'inspection commença le 28 mai, et le nombre total de campements établis successivement s'éleva à vingt-cinq. Nos travaux se continuèrent pendant les mois de juin, juillet, août, septembre et octobre, mais une neige abondante et un froid intense nous obligèrent à les suspendre le 11 novembre. Nous les reprîmes en décembre, mais les mêmes raisons nous forcèrent à y mettre fin.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX.

Nombre d'inspections faites en 1911..	111
Jaugeage de ruisseaux et de fossés d'irrigation..	37
Arpentages définitifs de travaux accomplis..	2
Jauges établis sur des canaux d'irrigation..	9
Inspections de travaux hydrauliques exécutés..	2
Projets de canaux latéraux préparés..	2
Systèmes de drainage préparés..	2
Nombre d'arpentages exécutés..	13
Longueur de relevés faits, en milles..	19
Distance parcourue avec attelage et voiture..	2,254 milles.
Nombre de campements établis..	25
Nombre de journées d'inspection..	141
Nombre de journées pluvieuses..	19½
Nombre de jours employés au déplacement des camps.. ..	24

Respectueusement soumis,

J. C. MILLIGAN,
Ingénieur-inspecteur.

N° 44.

RAPPORT SUR LA RECOLTE DANS LE DISTRICT DE CALGARY, PAR J. C. MILLIGAN, I. C., INGENIEUR-INSPECTEUR.

Ministère de l'Intérieur,
Bureau de l'Irrigation,
Calgary, Alberta, 1er mars 1912.

M. F. H. Peters,
Commissaire le l'Irrigation,
Ministère de l'Intérieur,
Calgary, Alberta.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus mon rapport sur la récolte de 1911 dans le district de Calgary.

Ce district est borné au nord par la limite nord du township 24; au sud par la ligne frontière entre le Canada et les Etats-Unis; à l'ouest, par la première chaîne des montagnes Rocheuses, et, à i'est, par le chemin de fer Calgary-Edmonton et par la réserve des Gens-du-Sang.

Le district comprend deux régions distinctes: celle de la prairie et des terres propres à l'agriculture, et celle du pied des collines et des terres d'élevage. Il est difficile d'établir une ligne de démarcation bien définie entre ces deux régions, car il y a peu de temps que la région du pied des collines est ouverte à la colonisation, et l'on prétend que certains terrains classés récemment comme terres d'élevage sont en réalité des terres éminemment propres à l'agriculture. Il est possible qu'il en soit ainsi, mais le temps seul pourra démontrer la véracité de cette assertion. Cependant, il est certain que sur une étendue de la région du pied des collines les gelées sont très fortes lurant la nuit; elles se font même sentir au mois de juillet, et sont parfois assez fortes pour produire à la surface de l'eau une couche de glace de plus d'un demi-pouce d'épaisseur.

La culture générale ne se pratique que sur une très petite étendue de ce district, celle que traverse la ligne du chemin de fer. Cette partie est relativement basse et se trouve en dehors de la zone affectée par les gelées au pied des collines. Dans cette région se trouvent des terres à blé qui sont peut-être les meilleures de l'Alberta. C'est une région colonisée depuis longtemps et bien habitée. La principale culture est celle du blé, mais on y peut cultiver avec succès tous les produits ordinaires de l'ouest canadien. Dans les districts des ruisseau Pincher et Cowley, la principale culture est celle du blé d'hiver qui y donne un rendement abondant.

On prétend que l'hiver n'a ici aucun effet pernicieux sur le blé, et que l'on peut compter chaque année sur une bonne moisson. Si la récolte a manqué en partie en 1911, on ne saurait attribuer cela aux effets de l'hiver, car la pousse était très uniforme, et, à l'époque de l'inspection la récolte semblait être dans le splendide conditions.

L'élevage se pratique dans la région du pied des collins, qui comprend toute la partie du pays située à l'ouest d'une ligne parallèle à la voie du chemin de fer Calgary-Edmonton, distante de neuf à douze milles, et formée des collines et des vallées touchant aux montagnes Rocheuses. Bien que la population de cette région augmente chaque année, on y pratique encore l'élevage sur une grande échelle. Les seuls fourrages que l'on récolte ici sont pour la consommation locale, ce sont: l'avoine, le millet, le brome et le foin sauvage, des prairies irriguées. Tous ces fourrages croissent abondamment dans ce district, et sous l'influence de l'irriga-

tion très employée ici, le millet atteint parfois un rendement de trois tonnes à l'acre. Le millet est la principale herbe cultivée, et on le sème habituellement avec de l'avoine, que l'on coupe la première année comme fourage vert.

Dans beaucoup d'endroits, dans les vallées du pied des collines, spécialement dans les parties basses, le long des ruisseaux, le millet pousse actuellement à l'état sauvage. On n'y sème le brome qu'en très petite quantité, et l'on est toujours certain d'une bonne récolte. Le trèfle semble périr en général la première ou la seconde année. On y cultive rarement la luzerne, et jusqu'ici le succès n'a pas été brillant. Il est probable que cela tient plutôt à l'insuffisance des méthodes de culture qu'aux effets du climat. On a essayé bien des fois de cultiver la luzerne, mais sans beaucoup de succès, vu que, règle générale, le premier hiver semble avoir pour effet de tuer cette plante. Cependant, l'expérience de M. George Lane sur son ranche du creek-du-Saule (sect. 5, tp 14, rang 29, à l'ouest du 4e méridien), est une exception, et tend à démontrer que l'on peut cultiver la luzerne avec succès dans ce district si l'on apporte à cette culture une attention raisonnable et des soins suffisants. Actuellement, M. Lane a 250 acres de luzerne, dont 100 acres lui donnent une bonne récolte depuis plusieurs années. On ne s'est point aperçu que l'hiver fasse périr la plante; et ni le sol, ni les graines n'ont été soumis à une préparation spéciale. Voici le mode de culture que l'on a suivi: on a choisi une terre moissonnée depuis quelque temps; on l'a labourée profondement, passée soigneusement au rouleau brise-mottes, hersée et aplanie; on y a alors semé la graine à un pouce de profondeur, pas davantage, et on y a tracé des sillons de vingt pouces en vingt pouces pour l'irrigation. Vers le 1er juin on a mis la semence en terre, en ayant soin de l'y répandre régulièrement. On n'y a point pratiqué d'irrigation avant l'automne, alors que l'on a coupé la luzerne en laissant une longue partie de la tige. Après la première année, on a irrigué le terrain deux ou trois fois, selon le degré d'humidité du sol. Ordinairement on a pratiqué cette irrigation comme suit: la première après la première coupe, vers la fin de juin, et une fois en août après la seconde coupe. Si, cependant, l'automne était très sec, on irriguait de nouveau le terrain en septembre. On a fait deux coupes de fourrages qui ont donné de une tonne et demie à trois tonnes par acre.

Quelque éleveurs semèrent de la luzerne au printemps de 1911, et l'un d'eux, M. Quail, de Claresholm, sect. 36, tp 11, rang 28, à l'ouest du 4e méridien, eut une bonne récolte. La terre qui produisit cette récolte mesurait vingt acres de superficie; elle avait été ensemencée d'abord en blé d'hiver, mais le froid ayant fait périr le blé, on l'avait ensemencée de nouveau en luzerne. On devrait se procurer quelques renseignements sur la valeur de cette récolte en 1912.

Respectueusement soumis,

J. C. MILLIGAN,

Ingénieur-inspecteur.

N° 45.

RAPPORT D'INSPECTIONS SPECIALES PAR P. J. JENNINGS, I.C., INGENIEUR-INSPECTEUR SPECIAL.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, BUREAU DE L'IRRIGATION.
CALGARY, ALBERTA, le 4 mars 1912.

M. F. M. PETERS,
Commissaire de l'irrigation,
Calgary, Alberta.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur le travail d'inspections spéciales que j'ai fait pendant l'année 1911.

Je commençai ces travaux le 17 mai 1911. Après avoir passé cinq jours au bureau de Calgary à me documenter en cousultant les correspondances et les séries de plans, etc., je commençai la première tournée d'inspection le 21 mai. A cause de la rigueur de la température, qui fit geler de bonne heure les cours d'eau, il devint impossible de continuer économiquement ce travail après le 28 novembre 1911.

ÉTENDUE DU CHAMP D'OPÉRATION.

Les inspections faites pendant la saison couvrent un territoire compris entre la ligne frontière au sud, le township 67 au nord, la passe du Nid-de-Corbeau à l'ouest, et, à l'est, le rang 14, à l'ouest du 2e méridien. Les provinces d'Alberta et de Saskatchewan, dont la superficie totale est de quelque 504,190 milles carrés, se trouvent comprises dans le territoire soumis à l' " Inspection spéciale ". On comprendra que pour atteindre les nombreux projets d'irrigation disséminés sur une si vaste étendue, il a fallu faire de longs voyages en chemin de fer, et de longues courses en voiture à travers une région très peu habitée.

NATURE DES INSPECTIONS.

Le travail d'inspection a été varié et s'est étendu aux différents travaux hydrauliques, y compris les systèmes de pompes pour chemins de fer, mines de houille, etc., d'autres systèmes hydrauliques plus importants pour les aqueducs de municipalités et pour des fins d'irrigation, enfin aux travaux de drainage ayant pour but de dessécher des marais pour les rendre propres à l'agriculture. Ces divers systèmes comprennent une grande variété de pompes, et les différentes sortes de forces motrices qui les font fonctionner sont encore plus variées.

Les inspections ayant pour but de déterminer la possibilité d'établir des systèmes d'irrigation désirés et pour lesquels on a demandé des concessions d'eau ont exigé bien souvent des examens minutieux et nous ont obligé à nous procurer beaucoup de renseignements sur les conditions locales. Dans la plupart des cas, la quantité d'eau disponible a été le point le plus difficile à établir afin de ne léser les intérêts de personne.

Nous avons dû, à maintes reprises, expliquer et interpréter la loi concernant l'irrigation au sujet de la propriété, sur les terres privées, des eaux requises pour divers usages. Nous avons trouvé, dans biens des cas, plus spécialement dans la Saskatchewan que dans l'Alberta, que l'on ignore en général l'existence de la loi d'irrigation et la portée de sa mise en force.

RÉCLAMATIONS.

Les enquêtes nécessaires pour faire droit aux réclamations reçues concernant certains projets ont exigé un temps considerable. Cependant, on a trouvé le plus souvent que ces réclamations résultaient de l'ignorance concernant l'étendue des privilèges demandés. Dans d'autres cas ces réclamations avaient pour cause la jalousie ou de vieilles rancunes absolument étrangères à la question.

C'est généralement au sujet de demandes de concessions d'eau de crue et d'inondation, de ruisseaux d'un débit médiocre et intermittent, que se produisent ces réclamations. Le plus souvent, le malentendu a pour cause le peu ou point d'attention que le commissaire a apporté à l'article le plus mportant de son permis, c'est-a-dire à celui qui fixe le niveau auquel il est loisible de détourner de l'eau. L'examen attentif de cet article suffit généralement pour faire tomber les réclamations.

Dans certains cas, les réclamations venaient de colons demeurant à une distance de douze à quinze milles en aval de l'endroit désigné pour la prise d'eau. Ces réclamations sont causées, en général, par la perte subie par le fait que l'on n'a point en un approvisionnement d'eau régulier pour les besoins domestiques, vu que cette eau a été employée par les projets plus rapprochés de la prise principale. Là ou les données sont insuffisantes ou manquent entièrement, concernant le débit de cours d'eau peu considérables et intermittents, comme il en existe sur les prairies, le règlement de ces disputes présente de multiples difficultés. Conséquement, ces enquêts ayant pour but d'assurer le passage d'une quantité d'eau suffisante pour les besoins domestiques des colons établis en aval des concessionnaires riverains, aux époques où ils y ont droit, ces enquêtes, dis-je, ont exigé un temps considérable pour recueillir les renseignements indespensables. Ces époques ne peuvent être déterminés que si l'on a constaté par de sérieuses expériences la durée du tmeps pendant lequel la perte résultant de l'usage, de l'inspection des infiltrations, etc., entre les deux points, excède le débit du cours d'eau. Ces données sont indispensables pour pouvoir indiquer un arrangement équitable pour chacun des intéressés.

DRAINAGE.

L'inspection faite en 1911 s'est aussi étendue aux travaux de drainage ayant pour but d'assécher des marais et des terres submergées. Ce travail a été rendu difficile par le manque de moyens d'opérer des sondages permettant de s'assurer de l'exactitude des plans soumis, et de la possibilité du projet. Dans certains endroits où des travaux de drainage ont déjà été effectués, on a obtenu d'excellentes terres à foin. En général ces travaux sont fort avantageux pour le pays environnant, et les colons les voient d'un bon œil. Nous nous sommes surtout occupés d'étudier les réclamations reçues contre les demandes de permis de drainage. Dans certains cas, nous avons trouvé ces réclamations bien fondées et conclu au rejet des demandes; dans d'autres cas, les réclamations ne nous ont pas semblé suffisamment fondées.

DIFFICULTÉS PROVENANT DU FAIT QUE LES PROJETS SONT TRÈS ÉLOIGNÉS LES UNS DES AUTRES.

Le fait que les projets inspectés sont si éloignés les uns des autres cause beaucoup de difficultés et élève considérablement les frais d'inspection, mais on ne saurait qu'y faire. D'abord, considérant la perte de temps considérable et les frais qu'entraînent les déplacements d'un lieu à un autre, on ne réaliserait aucune économie en employant un aide compétent. C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit d'établir une ligne de niveaux ou de jauger un cours d'eau important, il faut employer des aides inexpérimentés, Non seulement le travail s'en trouve retardé jusqu'à ce que ces aides soient au courant, mais il en résulte encore une inquiétude continuelle et le danger d'erreurs et d'inexactitudes dans les observations.

PROJETS INSPECTÉS, COÛT, ETC.

Le nombre des projets inspectés au cours de la saison et qui ont été l'objet d'un rapport, s'est élevé à 78; 39 concernaient l'irrigation, 23 l'emploi de l'eau pour des fins industrielles, 11 pour des besoins de municipalités ou usages domestiques, 4 se rapportaient au drainage, et 1 projet a été l'objet d'une inspection spéciale. L'inspection de ces 78 projets a donné lieu à l'élaboration de sept plans modifiés; il a fallu aussi faire l'arpentage et fournir des plans complets pour l'établissement de l'un de ces projets; de plus, trois plans détaillés ont été préparés comme annexes aux rapports. L'exécution de ces travaux d'inspection a occasionné des voyages sur trois réseaux de chemins de fer, et la distance ainsi parcourue a été de 5,340 milles. Pour inspecter les projets d'irrigation éloignés des voies ferrées, il a fallu parcourir 1,909 milles en voiture.

Le coût total du travail de la saison, y compris mon propre salaire, s'élève à $1,827.88, soit à $23.43 par inspection. Si l'on considère que chaque inspection a exigé, en moyenne, un déplacement de 93 milles et qu'aux frais de transport il convient d'ajouter d'autres frais divers tels que frais de pension, louage de voitures, engagement d'aides, et si l'on tient compte aussi du temps perdu par suite du mauvais temps, cette somme ne paraîtra point exagérée.

Le mauvais temps a fait perdre 14 jours, les voyages en ont absorbé 60; il y a eu 28 dimanches; ce qui fait un total de 102 jours. En comptant les dimanches, il y avait 192 jours de disponibles, ce qui donnait 90 jours pour 78 inspections, soit jour 1 dixième pour chacune. La moyenne pour toute la saison serait de $2\frac{3}{16}$ jours par inspection.

Vu le grand nombre d'inspection de chaque tournée, et en classant soigneusement les inspections à faire sur chaque circuit, on pourra évidemment réduire considérablement le coût de chacune. Il est impossible de prévoir exactement le coût par inspection, atendu que la quantité de travail varie considérablement d'un projet à l'autre; la seule chose que l'on puisse faire c'est d'établir la moyenne générale du coût pour la saison.

Respectueusement soumis,

P. J. JENNINGS,

Ingénieur-inspecteur spécial.

N° 46.

RAPPORT DE P. M. SAUDER.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, BUREAU DE L'IRRIGATION.

CALGARY, ALBERTA, le 5 mai 1912.

M. R. H. CAMPBELL,
Directeur de la Sylviculture,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-inclus un rapport succint de M. P. M. Sauder, hydrauliste en chef, concernant le jaugeage de certains cours d'eau qui a été fait dans le cours de la saison 1911-1912.

Votre obéissant serviteur,

F. H. PETERS,

Commissaire de l'irrigation.

RAPPORT DE P. M. SAUDER, I.C.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, BUREAU DE L'IRRIGATION.
CALGARY, ALBERTA, le 31 mars 1912.

M. F. H. PETERS,
Commissaire de l'Irrigation,
Calgary, Alta.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le court rapport suivant concernant le jaugeage de certains cours d'eau durant l'année dernière.

ORGANISATION ET CHAMP D'OPÉRATION.

L'augmentation des crédits nous a permis de pousser vigoureusement nos travaux dans le courant de l'année dernière. Le travail d'exploration a été considérable, et de nombreuses nouvelles stations de jaugeages ont été établies. Au printemps de 1911, nous commençâmes nos opérations avec 98 stations régulières, et, actuellement, nous étudions à 132 stations régulières le débit des divers cours d'eau de l'Alberta et de la Saskatchewan, tout en tenant compte de la quantité d'eau détournée par 30 canaux d'irrigation. La plupart des stations de jaugeage ont été établies sur les fossés d'irrigation par les ingénieurs-inspecteurs de l'irrigation, ou à leur demande. Dernièrement, on s'est occupé sérieusement de recueillir des observations d'hiver, si importantes pour évaluer le volume probable des cours d'eau, et, l'hiver dernier, l'on a recueilli des données sur presque tous les cours d'eau importants de ces deux provinces.

Les méthodes suivies sont à peu près les mêmes que celles qui ont été employées l'année dernière. On a employé des personnes résidant sur les lieux pour relever les indications des échelles d'eau aux stations régulières de jaugeage. Ces observations ont été consignées dans un livre fourni par le ministère, et, à la fin de chaque semaine, l'observateur a copié les relevés de la semaine sur une carte postale qu'il a adressée à l'hydrauliste en chef par le premier courrier possible. Les hydraulistes de district ont visité régulièrement les stations de jaugeage généralement toutes les trois semaines.

Ils ont examiné les relevés des observations, mesuré les débits, et recueilli tous les renseignements et toutes les données pouvant servir à calculer le débit quotidien à la station. Les résultats des jaugeages ont été transmis par cartes postales à l'hydrauliste en chef au bureau de Calgary, où ils ont été transcrits sur les blancs réguliers à cet effet et classés pour être consultés au besoin. A la fin de la saison, une partie des ingénieurs sont retournés au bureau et ont aidé à effectuer les calculs et à évaluer les débits.. On a établi des courbes indiquant les surfaces des profils et la rapidité du courant aux différentes hauteurs des jauges et dressé des tables d'évaluation. On a également établi des tables indiquant le débit, la hauteur et le débit quotidien aux jauges, ainsi que les débits mensuels. Ces chiffres ont été transcrits et seront insérés dans le troisième rapport annuel concernant le jaugeage de certains cours d'eau, rapport qui sera prêt dans un délai d'un mois à six semaines.

En 1911, on a procédé à peu près comme les années précédentes. Le territoire à explorer ayant été considérablement accru, on a aussi augmenté le personnel, qui s'est trouvé composé de dix ingénieurs auxiliaires, un calculateur et un commis. Pour des fins administratives le territoire a été divisé en dix districts, savoir: Banff, Calgary, Macleod, Cardston, Rivière-au-Lait, Collines-du-Cyprès ouest, Collines-du-Cyprès est,

Montagne-Boisée, Moosejaw et Battleford. Il y a dans chaque district un hydrauliste avec un aide, et il est muni des instruments nécessaires de jaugeage et d'arpentage. Dans les districts de Banff, Macleod, Moosejaw et Battleford, les hydraulistes ont voyagé en chemin de fer ou bien ils ont loué des voitures et sont descendus à l'hôtel ou dans quelque maison de pension, tandis que dans les autres districts on leur a fourni un attelage, une voiture légère et un léger matériel de campement.

DISTRICT DE BANFF.

Ce district comprend les stations de jaugeage régulières suivantes:—

Cours d'eau.	Situation.	Date d'établissement.
Rivière à l'Arc	S.E. 28-28-16-5	le 18 juillet 1910
"	N.E. 35-25-12-5	le 25 mai 1909
"	N.O. 32-24- 8-5	le 1er fév. 1912
Rivière Cascade	S.E. 19-26-11-5	le 16 août 1911
Ruisseau du Diable	S.E. 29-26-11-5	le 18 juin 1910
Rivière à l'Esprit	N.E. 23-26- 6-5	le 17 août 1911
Ruisseau de Jumpingpound	Sec. 30-24- 4-5	le 7 mai 1908
Rivière Kananaskis	N.E. 33-24- 8-5	le 31 août 1911
Rivière de la Pipe de pierre	S.O. 27-28-16-5	le 31 août 1911
Rivière Spray	Sec. 25-25-12-5	le 15 juillet 1910

La rivière à l'Arc, avec ses nombreux affluents importants, joue un rôle considérable dans le développement industriel et agricole de l'Alberta. Comme on le sait, elle devra fournir l'eau nécessaire à l'irrigation de vastes étendues de terrains situés à l'est de Calgary, et aussi dans le voisinage de Medicine-Hat. Le débit normal en entier et une grande partie des hautes eaux ont déjà été concédés pour des fins d'irrigation. La demande de force hydraulique augmente, et l'on se prépare à augmenter le rendement des établissements existants déjà, et à en construire de nouveaux. En 1911, une équipe d'arpenteurs agissant sous la direction de la division des puissances hydrauliques du ministère de l'Intérieur, a fait des relevés importants sur le cours supérieur de la rivière à l'Arc et de la rivière du Coude. En vue d'étudier très sérieusement le débit de ces cours d'eau, on y a établi plusieurs nouvelles stations de jaugeage, et presque toutes les stations de ce district ont été maintenues pendant tout l'hiver dernier. Dans quelques endroits, les conditions ont été si défavorables qu'on n'a pu relever les hauteurs des jauges pendant tout l'hiver; mais, presque partout, on a mesuré régulièrement les débits environ toutes les deux semaines. On a aussi recueilli cette année, en d'autres endroits et sur d'autres cours d'eau, un grand nombre de données diverses.

Pendant les mois d'avril et mai 1911, M. H. C. Ritchie, Grad. S.S.P., a été chargé des travaux dans ce district. Lorsque, le 1er mai, M. Ritchie fut chargé de la construction de la station d'évaluation, M. Benjamin Russell, bachelier ès science, le remplaça. Vers la mi-juillet, M. Russell fut transféré à l'arpentage des endroits propres à l'établissement de réservoirs, et M. Hilton Brown prit sa place. M. Brown quitta le service en septembre pour retourner continuer ses études à l'université de Toronto, et M. V. A. Newhall, bachelier ès science appliquées fut chargé des travaux dans ce district jusque vers la fin de février 1912, alors qu'il donna sa démission et fut remplacé par M. H. C. Ritchie, qui, depuis lors, occupe cette position.

Les calculs définitifs pour ce district ont été faits par M. H. R. Carscallen, bachelier ès sciences appliquées.

DISTRICT DE CALGARY.

Ce district comprend les stations de jaugeage régulières suivantes:—

Cours d'eau.	Situation.	Date d'établissement.
Creek des Baies	N.-E. 21-23 13-4	le 30 mai 1911
Creek des Gens-du-Sang	S.-O. 10-23- 8-4	le 26 juin 1911
Rivière à l'Arc	Sec. 13-21-19-4	le 20 août 1909
"	N.-E. 15-24- 1-5	le 25 nov. 1910
Canal du chemin de fer Pacifique Canadien	N.-E. 36-23- 1-5	le 9 mai 1908
Rivière du Coude	S.-E. 15-24- 1-5	le 8 mai 1908
Fossé Findlay et McDougall	S.-O. 31-18-29-4	le 17 juin 1911
Creek au Poisson	S.-O. 26-22- 3-5	le 13 mai 1907
Rivière Highwood	N.-O. 6-19-28-4	le 28 mai 1908
"	N.-O. 17-20-28-4	le 3 oct. 1911
Fossé de la Petite rivière à l'Arc	S.-O. 6-19-28-4	le 1er août 1910
Creek du Nez	N.-O. 13-24- 1-5	le 24 avril 1911
Creek Pekisko	N.-O. 8-17- 2-5	le 6 oct. 1911
Rivière au Mouton	N.-O. 22-20-29-4	le 25 mai 1908
Rivière au Mouton, bras-nord	S.-O. 12-21- 3-5	le 22 mai 1908
" " " sud	S.-E. 17-20- 2-5	le 23 mai 1908
Creek Stimson	N.-E. 14-17- 2-5	le 6 oct. 1911

On remarquera que la partie ouest de l'ancien district de Calgary forme un district séparé;on y a établi un grand nombre de nouvelles stations de jaugeage, et l'étendue de territoire est si considérable que cela forme encore un district vaste et important. On s'est occupé d'étudier le débit des affluents de la rivière du Daim-Rouge, mais à cause de la distance et des difficultés d'atteindre ses affluents, les explorations n'ont pas été aussi étendues qu'on l'eût désiré. Les données recueillies sont cependant très précieuses, car, jusqu'ici, on n'en possédait aucune. On a établi de nouvelles stations de jaugeage sur les creeks des Baies et des Gens-du-sang. La station régulière de jaugeage sur la rivière Highwood, à High-River, n'est pas très satisfaisante, et une nouvelle station a été établie près d'Alderside. Si le travail de l'observateur de la nouvelle station est trouvé satisfaisant, on abandonnera l'ancienne. On a aussi établi des stations sur les creeks Pekisko et Stimson, tributaires de la rivière Highwood. La station sur la rivière à l'Arc, près de Bassano, a été établie et est maintenue par la section d'irrigation de la Compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien. M. A. S. Dawson, ingénieur en chef, nous a très gracieusement donné copie des relevés des hauteurs de jauge et communiqué les résultats de leur jaugeage. Notre hydrauliste a fait aussi des mesurages réguliers à cette station.

M. H. C. Ritchie fut tout d'abord chargé de ce district, mais lorsqu'il fut appelé à diriger la construction de la station d'évaluation, M. L. R. Brereton prit sa place. Après que M. Brereton eut quitté le service au mois d'octobre pour continuer ses études à l'université de Toronto, les jaugeages furent suspendus à toutes les stations, excepté à celles qui se trouvent sur la rivière à l'Arc et sur la rivière du Coude. Ces dernières, faisant partie du district de Macleod, furent, pendant tout l'hiver, sous la surveillance de M. N. M. Sutherland. Les calculs définitifs pour ce district ont été effectués par M. H. R. Carscallen.

DISTRICT DE MACLEOD.

Ce district comprend les stations régulières de jaugeage suivantes:—

Cours d'eau.	Situation.	Date d'établissement.
Rivière du Ventre	N.-O. 1-19-22-4	le 31 août 1911
Rivière du Canyon	N.-E. 14- 6- 2-5	le 6 juillet 1910
Creek Connely	S.-E. 36-7 - 2-5	le 31 juillet 1909
Creek des Vaches	N.-E. 14-8 - 2-5	le 26 mai 1910
Rivière du Nid-du-Corbeau	N.-E. 26-7 - 2-5	le 7 sept. 1907
" "	N.-E. 36-7 - 4-5	le 28 juillet 1910
" "	S.-O. 12-8 - 5-5	le 28 juillet 1910
Creek du Moulin	S.-O. 18-6 - 1-5	le 7 juillet 1910
Creek des Maringouins	N.-E. 30-16-28-4	le 1er août 1908
Creek Muddypound	Sec. 27-11-28-4	le 27 juillet 1908
Creek Nanton	Sec. 20-16-28-4	le 3 août 1908
Rivière du Vieux	N.-E. 34-7 - 1-5	le 15 sept. 1908
"	N.-O. 10-9-26-4	le 12 juillet 1910
Creek Pincher	N.-E. 22-6 -30-4	le 13 août 1906
Rivière South-Fork	S.-E. 2- 7- 1-5	le 5 août 1909
Rivière Sainte-Marie	N.-E. 26- 7-22-4	le 13 oct. 1911
Creek Todd	S.-O. 19- 8- 1-5	le 3 août 1909
Creek aux Truites	Sec. 33-11-28-4	le 7 juillet 1911
Creek du Saule	S.-O. 25- 9-26-4	le 1er juill. 1909

Ce district fut bien organisé dès le début des arpentages, et, l'année dernière, on y a fait quelques changements et établi quelques nouvelles stations. Les nouvelles stations établies sur la rivière du Ventre et la rivière Sainte-Marie ont fourni des données importantes. On a déja reconnu l'importance de la rivière Sainte-Marie comme une source d'approvisionement d'eau pour des fins d'irrigation, et comme une source possible de force hydraulique, et les données recueillies à la nouvelle station compléteront celles que l'on possédait déjà. Le débit de la rivière du Ventre près de Lethbridge se compose virtuellement de toute l'eau qui tombe dans la partie sud-est de la province d'Alberta, et les relevés à cet endroit seront très importants pour des fins de statistique générale, et, en y joignant une courte série d'observations on pourra s'en servir comme d'une base permettant d'évaluer les débits dans d'autres localités du même bassin. A l'ancienne station sur la rivière du Vieux, près de McLeod, les conditions se sont beaucoup améliorées et cette station à été rétablie l'année dernière. Pendant quelque temps, il nous à été impossible de trouver un observateur à aucun endroit convenable sur la rivière aux Truites, en amont de la prise d'eau des fossés, mais, l'année dernière, nous en avons trouvé un; une nouvelle station a été établie et l'on a abandonné l'ancienne.

Pendant tout l'hiver, on a recueilli des observations de la hauteur des jauges et mesuré des débits à toutes les stations de jaugeage régulières sur les ruisseaux les plus considérables et les plus importants. On a fait aussi, dans le cours de l'année, un grand nombre de divers mesurages des débits, qui seront très utiles comme renseignements généraux.

Par suite de la grève des mineurs de houille, le développement industriel a été un peu retardé en 1911 dans le district du Nid-du-Corbeau. Néanmoins, l'approvisionnement d'eau devient de plus en plus important, et, bien qu'il n'y ait pas lien d'établir de nouvelles stations, il convient de veiller à ce que les relevés de celles qui existent déjà ne soient point interompus.

M. A. W. P. Lowrie, Grad. S.S.P., a été chargé des travaux pratiques dans ce district jusqu'à la fin de septembre, alors qu'il est retourné à l'université de Toronto pour y continuer ses études. M. N. M. Sutherland, gradué du Collège Militaire

Royal, l'a remplacé. Les calcul définitifs pour ce district ont été effectués par MM. H. J. Duffield, ingénieur civil, et G. H. Whyte.

DISTRICT DE CARDSTON.

Ce district comprend les stations de jaugeage régulières suivantes:

Cours d'eau.	Situation.	Date d'établissement.
Canal de la Cie de chemin de fer et d'Irrigation de l'Alberta	S.-O. 21- 2-24-4	le 26 juillet 1910
Rivière du Ventre	S.-E. 21- 6-25-4	le 27 mai 1909
"	N.-E. 5- 2-28-4	le 1er nov. 1911
Fossé Christanson	S.-E. 12- 3-28-4	le 14 sept. 1911
Creek Croche	S -E. 23- 2-29-4	le 15 sept. 1909
Fossé Fidler	S.-E. 19- 1-26-4	le 13 sept. 1911
Creek Lee	N.-O. 10- 3-25-4	le 28 juin 1909
Creek Mami	N.-E.18- 2-27-4	le 13 août 1909
Rivière au Lait, (branche septentrionale)	N.-E.13- 1-23-4	le 21 juillet 1909
" "	Sec. 18- 2-20-4	le 17 juillet 1909
Creek Ralph	S.-O. 21- 2-24-4	le 17 mai 1911
Rivière Sainte-Marie	Sec. 25- 1-25-4	Par l'A. R. & I. Co., 1905.
Rivière Waterton	N.-E. 8- 2-29-4	le 26 août 1908

Bien que, depuis quelque temps, il existât déjà une station sur la rivière du Ventre, près de Stand-Off, l'importance de cette rivière pouvant fournir un supplément d'eau au canal de l'*Alberta Railway & Irrigation Co.* suffisait pour légitimer l'installation d'une autre station dans le voisinage de Mountain-View. On a donc établi l'automne dernier une station à câble sur le quart N.-E. de la section 5, township 2, rang 28, à l'ouest du 4e méridien, au ranche de West, et cette station a été attachée à ce district.

On n'a pu trouver d'observateur pour la jauge établie sur la branche septentionale de la rivière au Lait dans la section 18, township 2, rang 20, à l'ouest du 4e méridien, mais on y a mesuré les débits chaque fois que cela a été possible. Depuis plusieurs années, la division des Ressources hydrauliques du service géologique des Etats-Unis entretient une station de jaugeage sur la rivière Sainte-Marie près de la frontière. Notre station de jaugeage établie à Kimball n'est qu'à quelques milles en aval, et nous croyons qu'on devrait y établir une station de jaugeage conjointe, une jauge automatique pourrait être installée, et, en comparant les résultats des jaugeages obtenus par les hydraulistes des deux pays, on arriverait à des chiffres plus justes et à des résultats plus satisfaisants pour chaque pays. On espère qu'il sera bientôt possible de s'entendre pour l'établissement prochain d'une station conjointe.

Il y a plusieurs cours d'eau de quelque importance qui versent leurs eaux dans les lacs Waterton, mais comme on n'a pu trouver d'observateur, on n'a point établi de stations régulières de jaugeage sur ces cours d'eau. On a fait divers mesurages de débits de ces ruisseaux ainsi que plusieurs autres du même district, chaque fois que cela a été possible pendant l'année.

Des relevés d'hiver ont été faits sur la rivière du Ventre, le creek Lee, la rivière Sainte-Marie et la rivière Waterton.

M. L. J. Gleeson, bachelier ès sciences, était chargé de diriger les travaux dans ce district jusqu'à la fin de novembre, alors qu'il est retourné au bureau pour y faire les calculs définitifs, et a été remplacé par M. D. D. McLeod, bachelier ès sciences appliquées, qui a eu charge des travaux pendant l'hiver.

Il n'y a dans ce district que quelques fossés d'irrigation, et l'hydrographe du district a fait les inspections nécessaires. A moins de circonstances pressantes elles se font généralement tard à l'été ou de bonne heure, alors que le niveau de l'eau est très bas et peu variable et qu'il n'est pas nécessaire que les jaugeages soient si fréquents.

DISTRICT DE LA RIVIÈRE-AU-LAIT.

Ce district comprend les stations de jaugeage régulières suivantes:

Cours d'eau.	Situation.	Date d'établissement.
Creek du Daim	S.-O. 15-1-12-4	le 26 mai 1911
"	N.-E. 26-1-12-4	le 27 mai 1911
Creek Manyberries	S.-E. 3-5-6-4	le 17 juin 1910
Rivière au Lait	N.-E. 21-2-16-4	le 18 mai 1909
"	S.-O. 35-1-13-4	le 2 août 1909
"	S.-O. 21-2-8-4	le 5 août 1909
"	S.-E. 3-1-5-4	le 7 août 1909
Rivière au Lait, embranchement septentrional	S.-O. 19-2-18-4	le 15 juillet 1909
" méridional	N.-O. 31-1-18-4	le 14 juillet 1909

On n'a pu trouver d'observateur pour la jauge établie sur la branche septentrionale de la rivière au Lait, mais on a mesuré les débits chaque fois que cela a été possible.

Comme on l'a fait remarquer dans des rapports précédents, le lit de la rivière au Lait est composée presque entièrement de sable et de matières mobiles qui se déplacent continuellement. Conséquemment, les mesurages des débits ont dû être faits à des intervalles très rapprochés, et, malgré cela, il a été très difficile d'évaluer avec quelque justesse le débit quotidien.

Comme on a reçu plusieurs demandes de concession d'eau pour des fins d'irrigation, dans le voisinage du lac Pakowki, on a apporté une attention toute spéciale aux relevés obtenus sur le creek Manyberries. Ces données permettront non seulement de s'assurer de la quantité d'eau que peut fournir ce ruisseau, mais encore, en tenant compte de l'étendue des bassins, d'évaluer approximativement le débit des autres cours d'eau qui se jettent dans le lac Pakowki.

On remarquera que deux stations de jaugeage ont été établies sur le ruisseau du Daim. Ce cours d'eau n'est qu'un petit ruisseau, mais une dispute s'est élevée entre deux concessionnaires, et il est nécessaire de recueillir des données aux deux points en question pour pouvoir rendre justice à chacun. Comme ces stations sont peu éloignées du parcours réguliers de l'hydrauliste, le jaugeage exige peu de temps et les résultats présentent quelque intérêt.

Pendant l'année, on a mesuré le débit d'un grand nombre de petits cours d'eau qui se jettent dans la rivière au Lait. En outre dans ce district, l'hydrauliste a inspecté les travaux d'irrigation et a fait rapport à ce sujet.

M. N. M. Sutherland a été chargé des travaux dans ce district pendant le mois d'avril, mais a été remplacé pour le reste de la saison par M. J. E. Degnan. Des relevés d'hiver ont été recueillis cette année par M. D. D. MacLeod, à la station régulière sur le quart nord-est de la sec. 21 tp 2, rang 16, à l'ouest du 4e méridien. Les calculs définitifs pour ce district ont été effectués par M. J. E. Degnan.

District de la partie ouest des Collines du Cypres.

Ce district comprend les stations de jaugeage régulières suivantes:

Cours d'eau.	Situation.	Date d'établissement.
Fossé Anderson	S.-O. 23-6-3-4	le 23 sept. 1911
Creek Bataille	S.-O. 2-6-28-3	le 5 juillet 1910
"	N.-E. 33-5-29-3	le 3 juin 1909
"	N.-E. 3-3-27-3	le 10 mai 1910
Creek Bullshead	N.-O. 15-9-5-4	le 9 oct. 1911
Fossé Cheeseman	S.-O. 12-8-29-3	le 24 juin 1911
Fossé Gaff	Sec. 25-5-29-3	le 11 juillet 1911
Creek Gap	N.-E. 31-11-26-3	le 3 mai 1910
"	S.-O. 3-10-27-3	le 25 avril 1909
Fossé des frères Gilchrist	S.-O. 11-5-27-3	le 16 oct. 1911
Creek du Gros-Ventre	S.-E. 27-9-4-4	le 10 oct. 1911
Fossé Lindner	Sec. 10-6-29-3	le 26 juillet 1910
Creek Lodge	Sec. 12-1-29-3	le 13 août 1909
"	S.-O. 15-6-3-4	le 22 juillet 1909
Creek E.B.	S.-E. 1-7-3-4	le 7 oct. 1911
" E. B. Mackay	N.-O. 36-10-1-4	le 13 oct. 1911
" W. B. Mackay	S.-O. 23-10-2-4	le 12 oct. 1911
" McShane	Sec. 4-10-27-3	le 23 avril 1909
Fossé McKinnon	N.-O. 20-4-26-3	le 20 oct. 1911
Creek de l'Erable	N.-E. 16-11-26-3	le 9 mai 1908
"	S.-E. 28-11-26-3	le 4 mai 1910
Fossé Marshall	N.-E. 33-5-29-3	le 11 juillet 1911
Fossé Marshall et Gaff	S.-O. 25-5-29-3	le 11 juillet 1911
Creek du Milieu	S.-O. 35-5-1-4	le 21 juin 1910
"	S.-O. 30-5-29-3	le 20 juillet 1909
"	N.-E. 4-2-29-3	le 13 juin 1910
Creek Oxarart	N.-E. 20-6-27-3	le 15 juin 1909
Fossé Richardson	S.-E. 2-5-27-3	le 14 oct. 1911
Creek Ross	N.-O. 24-9-3-4	le 11 oct. 1911
Creek de la Sauge	Sec. 9-1-2-4	le 10 août 1909
Coulée des Six-Milles	N.-O. 36-6-29-3	le 4 juillet 1911
"	N.-O. 29-7-28-3	le 22 juillet 1909
Fossé Spangler	Sec. 6-7-28-3	le 10 juillet 1911
Fossé Starks et Burton	S.-E. 17-11-5-4	le 9 oct. 1911
Fossé Stirling et Nash	Sec. 22-3-27-3	le 11 juillet 1911
Creek des Dix-Milles	S.-O. 4-6-29-3	le 21 juillet 1909
Fossé White	S.-O. 1-9-27-3	le 15 juin 1911

La mojorité des demandes de consessions d'eau pour des fins d'irrigation sont venues, dans ces dernières années, des Collines-du-Cyprès, et comme il semble que le débit total de plusieurs cours d'eau a déjà été concédé, les relevés de ce district sont très importants. Il est impossible de se procurer des données sur chaque cours d'eau du district, mais l'on a établi et l'on entretient des stations sur tous les plus importants, et, en comparant soigneusement les bassins de chacun des cours d'eau plus petits et de moindre importance, il devient possible d'évaluer assez correctement leur débit respectif pour la même année. Il y a cependant une grande différence entre les débits des différentes années, et il faudra continuer les observations pndant plusieurs années avant de pouvoir déterminer le maximum du débit et la quantité d'eau disponible.

Dans le cours de l'année dernière, M. H. French, chargé des travaux pratiques dans ce district, a exploré la région qui entoure le vieux fort Walsh, et la source des creek Bataille, Lodge, Mackay, Ross et Bullshead, et y a établi plusieurs nouvelles stations. M. W. A. Fletcher inspecteur de l'irrigation, a établi des stations de jaugeage sur la plupart des fossés d'irrigation de ce district, mais comme quelques-uns des fossés n'ont point été employés en 1911 et que sur certains autres les jauges n'ont été installées qu'après l'époque où se pratique l'irrigation, on n'a pu recueillir que quelques données sur le débit des fossés.

Au mois de septembre, une pluie abondante et une tempête de neige ont causé une crue inattendue dans un grand nombre de cours d'eau de ce district, et le débit pendant l'automne a été plus considérable que la moyenne ordinaire.

Dans le cours de l'année 1911, on a fait, dans ce district, un grand nombre de jaugeages divers qui seront très utiles comme renseignements généraux.

M. H. French était chargé des travaux et il a aussi effectué les calculs définitifs. Cette année il a commencé sa tournée de bonne heure en mars, afin d'être en mesure de jauger les premières inondations du printemps.

DISTRICT DE LA PARTIE EST DES COLLINES-DU-CYPRES.

Ce district comprend les stations de jaugeage régulières suivantes:—

Cours d'eau.	Situation.	Date d'établissement.
Fossé Axton	N.-E. 23-7-21-3	le 12 août 1911
Creek de l'Ours	S.-E. 18-11-23-3	le 22 juin 1908
" branche de l'est	S.-E. 21-10-23-3	le 18 août 1909
" branche de l'ouest	S.-O. 32-10-23-3	le 16 sept. 1909
Creek Bélanger	S.-O. 18-7-25-3	le 12 juin 1909
Fossé Beveridge, branche de l'ouest	N.O. 18-10-24-3	le 5 juin 1911
" branche de l'est	N.-E. 7-10-24-3	le 9 juin 1911
Creek Queue-Noire	S.-O. 31-6-23-3	le 3 août 1909
Creek des Os	N.-O. 34-8-22-3	le 2 juillet 1908
Fossé Braniff	S.-E. 30-11-23-3	le 22 juillet 1911
Creek du Pont	N.-O. 11-11-22-3	le 29 juillet 1909
"	S.-E. 33-10-22-3	le 29 avril 1911
Fossé Cross	N.-O. 15-7-22-3	le 9 sept. 1911
Creek Davis	N.-E. 29-6-25-3	le 24 mai 1909
Fossé Enright et Strong	N.E. 25-6-22-3	le 31 juillet 1908
Creek Fairwell	N.-O. 30-6-24-3	le 10 juin 1909
Fossé Fearon et Moorehead	N.-E. 29-10-22-3	le 6 juillet 1911
" "	N.-E. 33-10-22-3	le 4 juillet 1911
" "	S.-E. 33-10-22-3	le 6 juillet 1911
Rivière du Français, branche Nord	N..E. 16-7-22-3	le 25 juillet 1908
"	N.-E. 31-6-21-3	le 31 juillet 1909
Creek du Foin	N.-E. 30-10-25-3	le 22 avril 1901
"	S.-O. 29-10-25-3	le 4 juillet 1911
Coulée Jones	N.-E. 5-8-10-3	le 23 sept. 1909
Creek du Pin-Solitaire	N.-O. 27-7-26-3	le 17 juillet 1909
Fossé Moorehead	N.-O. 25-10-25-3	le 10 juin 1911
Fossé Morrison	S.-O. 26-6-21-3	le 22 août 1911
Fossé Needham	S.-O. 30-11-23-3	le 22 juin 1911
Creek Piapot	N.-E. 18-11-24-3	le 17 juin 1908
Creek Pollock	N.-O. 22-7-21-3	le 10 août 1911
" Rose	Sec. 26-7-22-3	le 2 mai 1911
Creek du Crâne	N.-O. 10-11-22-3	le 29 juin 1908
"	N.-E. 29-10-22-3	le 8 avril 1911
Creek Suceur	N.-O. 24-6-26-3	le 26 mai 1909
Creek Swift Current	S.-O. 22-7-21-3	le 18 mai 1909
"	Sec. 17-10-19-3	le 27 mai 1910
"	Sec. 18-10-19-3	le 15 juin 1910

Les remarques que nous avons faites concernant le district de la partie ouest des Collines du Cyprès s'appliquent également à se district. L'irrigation s'est développée surtout dans le bassin de la rivière du Français, et l'on s'efforce tout spécialement de recueillir, dans cette région, des données sur ces cours d'eau, au temps des crues et des inondations. Cependant, ce district est très étendu, il faut y faire de longues courses en voiture, et il est impossible de se trouver toujours à une station spéciale au moment des hautes eaux. Il a été difficile aussi de trouver de bons observateurs. Cependant les relevés se sont beaucoup améliorés dans le cours de l'année dernière.

Plusieurs jauges ont été installées sur des fossés d'irrigation par M. F. T. Fletcher, inspecteur de l'irrigation, mais, comme un certain nombre de fossés de ce district n'ont point été employés en 1911, et que la plupart des jauges n'ont été installées qu'après l'époque des irrigations, on n'a pu obtenir qu'un petit nombre de relevés des débits.

Comme une grande quantité d'eau est détournée de la rivière du Français en amont de l'ancienne station de jaugeage, les relevés n'ont pas été absolument satisfaisants. C'est pourquoi il a été décidé d'établir deux stations avec câble, à deux endroits situés en amont de East-End. Les câbles ont été tendus l'automne dernier, mais, à cause du mauvais temps, l'hydrauliste n'a pu compléter ces stations. Elles vont être complétées et mises en parfait état ce printemps, et l'on espère obtenir des données plus justes et plus satisfaisantes. Les relevés faits sur les creeks du Pont et du Crâne ont été considérablement améliorés par les données fournies par les nouvelles stations établies en amont de la prise d'eau des fossés Fearon et Moorehead. On a établi une jauge sur le ruisseau de la Mule, mais, comme on n'a pu trouver un observateur satisfaisant, on n'a recueilli d'autres données que des évaluations périodiques des débits.

La tempête du mois de septembre fit aussi gonfler les cours d'eau de ce district, mais moins que dans le district de la partie ouest des Collins-du-Cyprès.

On a aussi exécuté dans ce district, en 1911, un grand nombre de jaugeages qui seront fort utiles comme renseignements d'un caractère général. On n'a fait aucun relevé d'hiver.

M. C. H. Whyte était chargé de diviser les travaux, et c'est lui aussi qui a effectué les calculs définitifs pour ce district. Il avait été décidé qu'il commencerait cette année sa tournée au mois de mars, de manière à pouvoir être en mesure de jauger les premières crues du printemps, mais les crédits de 1912-13 n'étant pas encore votés, il ne pourra commencer qu'après le 1er avril.

DISTRICT DE LA MONTAGNE BOISSÉE.

Il n'y a dans ce district qu'une seule station régulière de jaugeage, savoir:

Cours d'eau.	Situation.	Date d'établissement.
Rivière du Français	Sec. 5-5-14-3	le 23 mai 1910

Au cours de l'année 1911, on a étudié la possibilité de se procurer de l'eau et de pratiquer l'irrigation dans un vaste district colonisé en partie, situé dans la partie sud de la Saskatchewan et comprenant les bassins des lacs Chaplin, Johnston et Big-Muddy, des ruisseaux du Peuplier et Rocheux, et de la partie inférieure de la rivière du Francais. Au commencement de juin, M. N. M. Sutherland et moi partîmes de swift-Current et nous fîmes une tournée dans la partie ouest de ce district. Je retournai à Calgary à la fin de juin et M. Sutherland continua l'exploration.

Un compte rendu du travail accompli dans ce district fait l'objet d'un rapport spécial de M. Sutherland. Pour l'exécution de ce travail, M. Sutherland était pourvu d'un léger matériel de campement, d'un aide et de trois chevaux. Bien qu'un grand nombre de rapports indiquent que les cours d'eau étaient complètement à sec, à peu près à sec, vu que l'on n'y trouvait plus que quelques mares, il faut remarquer qu'il a fallu se rendre sur les lieux pour l'y constater. Les rapports concernant les cours

d'eau, même à l'époque où ils sont à sec, sont aussi importants que lorsque l'eau y coule à pleins bords, car ils indiquent la condition de ces cours d'eau à l'époque de l'inspection.

Comme résultat des explorations entreprise en 1911, on a décidé que, vu la possibilité si limitée de faire de l'irrigation dans ce district, il n'y a pas lieu, quant à présent du moins, de poursuivre davantage les travaux de mesurages des cours d'eau.

Ainsi que l'a fait remarquer M. Sutherland, dans quelques années les agriculteurs de cette région voudront peut-être employer les eaux des crues du printemps pour des fins d'irrigation, et il deviendra nécessaire alors de s'enquérir des conditions des projets.

Les relevés du débit à la station régulière sur la rivière du Français ne sont pas très satisfaisants. D'abord nous n'avons pu trouver quelqu'un pour relever les indications, et plus tard les castors ont bâti une chaussée en aval de la jauge, ce qui a eu pour effet de refouler les eaux. Comme cet état de choses existe encore et qu'il n'y aura point d'hydrauliste dans ce district en 1912, il a été décidé d'abandonner cette station.

DISTRICT DE MOOSEJAW.

Ce district comprend les stations de jaugeage régulières suivantes:

Cours d'eau.	Situation.	Date d'établissement.
Creek du Sureau	N.-E. 2-12-30-3	le 24 mai 1909
" du Pont	S.-E. 23-13-19-3	le 29 mars 1911
" Bullshead	Sec. 16-12- 5-4	le 26 juillet 1909
" Long	S.-E. 10- 2- 8-2	le 22 juin 1911
" Mackay	N.-O. 26-11- 1-4	le 29 juillet 1909
" Moosejaw	N.-O. 14-15-25-2	le 13 avril 1910
"	N.-O. 16-16-26-2	le 7 avril 1910
"	N.-O. 19-18-18-2	le 21 juin 1911
Rivière Qu'Appelle	S.-O. 33-19-21-2	le 12 mai 1911
Creek Ross	N.-O. 31-11- 2-4	le 28 juillet 1909
Rivière Saskatchewan-Sud	N.-O. 31-12- 5-4	le 31 mai 1911
Rivière des Sept-Personnes	N.-E. 30-12- 5-4	le 27 avril 1910
Rivière Souris	N.-E. 11- 2- 8-2	le 23 juin 1911
"	N.-E. 36- 2- 1-2	le 26 juin 1911
"	Sec. 6- 4-26-1	le 20 juillet 1911
Creek Swiftcurrent	S.-O. 30-15-13-3	le 30 avril 1910

Il est indispensable que l'on continue pendant plusieurs années à recueillir des données sur le creek Moosejaw; et comme la région est traversée par de nombreux ruisseaux importants et qu'une ligne de chemin de fer met en communication Medicine-Hat et Broadview, Moosejaw et Melita, on décida d'y employer un hydrauliste qui pourra faire cette tournée par les trains.

On a employé quelque temps en exploration pour trouver les endroits les plus convenables pour y établir de nouvelles stations. Outre les stations énumérées ci-dessus, on en avait établi d'autres sur la rivière Qu'Appelle en aval des villes de Qu'Appelle et d'Indian-Head, mais le courant était si lent à ces deux endroits que les relevés n'ont point été satisfaisants et que les stations ont été abandonnées.

M. J. C. Keith, bachelier ès sciences appliquées, était chargé de la direction des travaux dans ce district. Après que les stations eurent été installées, il n'a pas gardé son aide, mais il s'est procuré dans les différentes localités l'aide dont il a pu avoir besoin. M. Keith a effectué un grand nombre de jaugeages divers et inspecté plusieurs travaux ayant pour but de capter de l'eau pour fins domestiques et industrielles.

On a recueilli des relevés d'hiver aux stations situées sur le creek Moosejaw et sur la rivière Qu'Appelle à Lumsden. Ces stations ont été rattachées pour l'hiver au district de Battleford.

Les calculs définitifs pour ce district ont été effectués par MM. H. French et G. H. Whyte.

DISTRICT DE BATTLEFORD.

Ce district comprend les stations de jaugeage régulières suivantes:

Cours d'eau.	Situation.	Date d'établissement.
Rivière Bataille	S.-E. 19-43-16-3	le 17 juin 1911
Rivière du Daim-Rouge	S.-E. 20-38-27-4	le 2 déc. 1911
Rivière Saskatchewan-Nord	N.-O. 33-52-24-4	le 14 mai 1911
" "	N.-E. 29-43-16-3	le 18 mai 1911
" "	Lot de riv. n° 76	le 2 oct. 1911
Rivière Saskatchewan-Sud	S.-O. 28-36-5-3	le 27 mai 1911

Bien que les bras nord et sud de la rivière Saskatchewan ne semblent pas avoir d'importance pour les fins d'irrigation, ce sont de grands cours d'eau qui peuvent être utilisés comme pouvoir et pour fins d'irrigation. Les bassins sont considérables et des notes officielles sur ces cours d'eau seraient aussi d'une grande valeur pour la statistique générale.

Des travaux d'observation ont été commencés dans ce district en mars 1911, alors que W. S. Green fit divers jaugeages sur la rivière Saskatchewan-nord, à Edmonton et Battleford.

Au mois de mai, H. R. Carscallen fut mis en charge de ce district, et de suite ouvrit des stations de jaugeage à Edmonton, Battleford et Saskatoon. Plus tard une station fut ouverte à Prince-Albert, par J. C. Keith.

En 1910, M. Keith, en tournée d'exploration sur la rivière Red-Deer, dans le voisinage de Red-Deer, constata que l'endroit le plus convenable pour une station régulière de jaugeage était à un pont de trafic à l'ouest de Swissfail. Des arrangements furent faits pour y envoyer un observateur, mais ce dernier négligea de remplir son devoir. Durant 1911 des jaugeages furent faits à des intervalles réguliers, à cette station, mais on ne fit aucune observation de hauteur de jauge. En novembre il a été fait de nouvelles reconnaissances, et vu le développement de la coupe transversale on a établi une station au pont du trafic dans le village de Red-Deer.

M. Carscallen fut en charge des travaux dans ce district jusqu'à la fin de juillet, alors qu'il obtint un congé. Après cela ce district fut inclus dans l'arrondissement de M. Keith. Les jaugeages ont été continués durant l'hiver à toutes les stations, sauf à celle de la rivière Bataille. M. Keith démissionna le 29 février, et M. H. J. Duffield a été alors mis en charge. Divers membres du personnel ont fait des parties des derniers calculs pour le district, mais le travail n'est qu'en partie fini. Il sera terminé aussitôt que possible.

A raison de la distance entre les stations les frais de voyage de l'hydrographe sont un peu plus élevés que dans les autres districts. Durant plusieurs mois l'hydrographe a travaillé sans un aide régulier, engageant sur place les aides dont il avait besoin, mais comme les rivières dans ce district sont très larges, il faut de l'habileté pour prendre des mesures exactes, surtout les sondages, et il y a eu tant de temps perdu, à cause de l'inexpérience des aides qu'il a été décidé que l'hydrographe devait avoir un aide régulier.

MÉTHODE DE JAUGEAGE.

H. C. Ritchie fut l'ingénieur local pour la construction de la station de jaugeage, travaux exécutés d'après vos plans et sous votre propre direction, et dont, je crois, il doit être fait mention dans votre rapport.

Cette station une fois terminée, M. Ritchie fut transféré à la division du Parc National, et V. A. Newhall fut chargé de classer les compteurs.

Tous les compteurs, sauf quatre qui ne servirent pas en 1911, et un sérieusement endommagé, furent vérifiés, et des tables soigneusement compilées pour chacun. Trois compteurs appartenant au *British Columbia Railway Belt Hydrographic Survey,* et un au département d'irrigation du chemin de fer Pacifique-Canadien, furent aussi vérifiés. De nombreux compteurs furent vérifiés de nouveau juste avant les gelées l'automne dernier, et tous les hydrographes ont, ce printemps, des compteurs nouvellement vérifiés. Les compteurs supplémentaires vont être vérifiés aussitôt que possible, de sorte que lorsqu'un hydrographe aura raison de croire que son instrument est dérangé, il pourra en avoir un autre pour le remplacer. Les compteurs vont être soumis à l'épreuve périodiquement. C'est l'intention, cette année, de garder un hydrographe aux quartiers généraux pour vérifier les compteurs, voir à l'enlèvement du gravier des rivières à l'Arc et du Coude, dans les limites de la ville de Calgary, et faire tout travail hydrographique spécial nécessaire.

POINTS DE REPÈRE.

Lors de l'établissement des stations de jaugeage, la jauge était ordinairement référée à un point de repère sur un piquet de bois ou un tronc d'arbre. Or ces marques étaient aisément effacées ou enlevées, et ce système ne donnait pas satisfaction. Durant 1911, des points de repère en fer ont été établis à 62 stations régulières de jaugeage. Sauf où la jauge peut être référée à un point de repère sur une jetée en béton ou autre construction permanente, toutes les nouvelles jauges, et aussitôt que possible toutes les vieilles seront référées à des points de repère permanents en fer. On a donné à chaque point de repère une élévation quelconque, mais on s'attend à ce que l'élévation réelle au-dessus du niveau de la mer soit déterminée.

TRAVAIL DE BUREAU.

Comme on l'a donné à entendre plus haut, les rapports de hauteur de jauge pris par les compteurs et par les hydrographes sont transmis au bureau par cartes postales. Celles-ci sont transcrites sur des formules officielles et classées dans un cabinet soigneusement indexé et où on peut, sans difficulté, les consulter à volonté. Dès que les ingénieurs ont complété leurs supputations les résultats sont mis sur des formules convenables et classées dans le même cabinet.

On se sert pour la classification de ces dossiers d'un cabinet composé de quatre espèces de tiroirs. La section supérieure est affectée aux livres de hauteur de jauge des mesureurs et aux livres de mesure du courant des hydrographes. Les livres de hauteur de jauge sont mis par ordre alphabétique selon les noms des stations de jaugeage, tandis que les mesures du courant sont disposées d'après les noms des hydrographes. La section suivante renferme les cartes postales envoyées par les mesureurs et les hydrographes. Ces cartes sont placées par ordre alphabétique et selon les noms des stations de jaugeage. La troisième section comprend les tiroirs des cartes et renferme les surfaces-hauteurs de jauge, des vitesses-hauteurs de jauge et des débits-hauteurs de jauge, l'ordre alphabétique suivant les noms des stations de jaugeage. Dans la même section se trouvent les cartes indiquant les bassins de drainage placées numériquement d'après le chiffre de la feuille sectionnelle. Les courbes de débit pour les compteurs du courant sont aussi dans cette section par ordre numérique d'après les numéros offi-

ciels des compteurs. La section du bas du cabinet est composée de goussets grandeur lettre disposés alphabétiquement pour chaque station de jaugeage. Les tables de hauteurs de jaugeage, mesures de débits, hauteur de jauge et débit de chaque jour, débit mensuel, et une description de la station et notes de tous changements sont mis dans ces goussets. Les différentes tables pour chaque compteur sont aussi classées numériquement dans cette section, et un autre tiroir renferme les rapports mensuels du service météorologique.

La transcription et la classification des rapports de hauteur de jauge des mesureurs et des hydrographes sont à la charge de l'archiviste du bureau. Tout en faisant cela il doit examiner soigneusement les documents pour s'assurer qu'il n'y a pas d'erreur, et dans ce dernier cas il est de son devoir de faire faire les corrections ou de chercher la cause de l'erreur. Il prépare aussi la liste de paye des mesureurs et a charge de la correspondance relative aux dossiers.

Ce n'est que vers la fin de juillet que nous avons eu un archiviste régulier, dans la personne de R. H. Goodchild. Il doit être nommé inspecteur d'irrigation, et M. G. H. Nettleton prendra charge des archives.

Toutes les supputations faites par le personnel sont vérifiées avant de servir ou d'être publiées. C'est pour cette raison que l'on engage, autant que possible, comme aides, des étudiants en science ou des hommes possédant une instruction technique. Les jaugeages sont supputés par l'aide et son travail est examiné par l'hydrographe. Dans certains cas, où il faut beaucoup voyager et camper, l'hydrographe ne peut trouver un aide capable de faire les supputations, dans ce cas il fait ce travail lui-même, puis ses supputations sont vérifiées au bureau. Le jaugeage du courant sous la glace se fait en employant la méthode de points multiples, et il faut recourir aux courbes verticales de vitesse pour déterminer la moyenne de vitesse dans la verticale. Les supputations par cette méthode sont longues et fatigantes et ne peuvent être faites par l'hydrographe en campagne. Par conséquent il y a beaucoup de supputations à faire au bureau et l'on a retenu les services d'un calculateur. Le fait de n'en pas avoir un était cause qu'une forte somme d'ouvrage restait à faire à l'hydrographe à son retour au bureau, et c'est pour cette raison que la supputation quotidienne pour 1911 n'avait pas été complétée au printemps alors que les hydrographes devaient reprendre la campagne. Les supputations non finies sont, la plupart, pour les mois de novembre et décembre, la saison des glaces, alors qu'il faut un temps considérable pour calculer le débit de l'eau. Durant les mois d'hiver, R. J. Srigley, un des aides, a été employé comme calculateur. Il reprend cependant la campagne et l'on a grand besoin d'un calculateur.

TRAVAUX FUTURS.

Des recherches vont être continuées durant la prochaine année dans tous les vieux districts, sauf dans la Montagne Boisée, et tout effort possible va être fait pour étendre le territoire des explorateurs, mais la somme de travail est naturellement limitée aux crédits et au personnel disponible.

Il y a nombre de cours d'eau importants dans les montagnes à l'ouest de l'embranchement Calgary et Edmonton du Pacifique-Canadien. Avec la construction des chemins de fer, l'industrie va vite se développer dans ce district, et l'approvisionnement d'eau va devenir un facteur important. Un petit parti comme celui qui a travaillé dans le district de la Montagne Boisée en 1911, devrait, je crois, être envoyé bientôt dans ce district.

Il va être fait un effort dans le cours de l'année pour recueillir des données concernant le débit des cours d'eau le long du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique à l'ouest d'Edmonton. Dès que les fonds et le personnel seront disponibles, je crois que les travaux devraient être poussés jusqu'au bassin de drainage de la rivière Athabaska.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'importance de continuer les observations durant l'hiver sur les principaux cours d'eau. Le débit minimum se fait durant cette saison, et il devrait être déterminé en vue de l'étude des pouvoirs hydrauliques. Comme l'on a constaté que les cours d'eau venaient très bas durant l'hiver, les recherches, dans plusieurs cas, ont démontré que le débit d'eau était bien moindre que l'on pensait. On trouve un exemple de la valeur des jaugeages en hiver dans le cas de la rivière du Coude. Des estimations du développement possible de pouvoir, basées sur les observations du débit durant la saison libre, ont été trouvées beaucoup trop élevées comparées aux observations de débit durant l'hiver.

Je répéterai ma recommandation de l'an dernier d'étendre les travaux vers l'est de manière à inclure les cours d'eau de la province du Manitoba. Comme la demande des pouvoirs augmente, le jour approche où toutes les chutes d'eau seront développées. Une estimation du développement possible des chutes d'eau ne peut être faite sans une connaissance du volume du débit, et comme les observations doivent couvrir une période de plusieurs années pour établir les extrêmes de débit et une moyenne raisonnable, il est important que des études soient commencées le plus tôt possible.

L'approvisionnement d'eau est une des plus importantes ressources d'un pays, et une connaissance exacte du débit d'eau dans presque tous les cours d'eau de valeur est essentielle pour la solution de plusieurs problèmes touchant la navigation, les pouvoirs hydrauliques, l'irrigation, approvisionnellement domestique et industriel, système d'égouts, mines, construction des ponts, canalisation des rivières, prévention d'inondation, conservation des eaux. Les rapport des explorateurs sont aujourd'hui d'un grand usage pour les ingénieurs, et je crois que le moment est venu d'étendre les opérations à d'autres, sinon à toutes les parties du Canada.

Respectueusement soumis,

P. M. SAUDER,

Hydrographe en chef.

RAPPORT DE N. M. SUTHERLAND, HYDROGRAPHE DE DISTRICT.

Ministère de l'Intérieur, Bureau de l'Irrigation,
Calgary, Alberta, 5 octobre 1911.

M. F. H. Peters,
Commissaire de l'Irrigation,
Calgary, Alta.

Monsieur,—J''ai l'honneur de soumettre le rapport suivant du travail accompli dans le district de la Montagne Boisée durant l'été 1911. Conformément à vos instructions du 23 mai 1911, je me suis rendu à Maple-Creek, Saskatchewan, où je reçus mon équipement de campagne, y compris chevaux, etc., de M. R. J. Burley.

Le 6 juin nous avons quitté Maple-Creek pour suivre la route du Pacifique-Canadien jusqu'à Swift-Current, où nous sommes arrivés le 10. Là nous avons rencontré M. Sauder, qui est parti avec nous le 11 juin.

Nous avons d'abord voyagé au sud de Swift-Current et inspecté les creeks Pierce, Notuken et Bull. Il y a, le long de ces creeks, de petites vallées propre à l'irrigation, qui, les années de sécheresse, ont même besoin d'irrigation pour donner une récolte. L'approvisionnement d'eau, cependant, est très restreint dans ce district. Quand la neige fond, ou durant des périodes de pluie continue, il se produit de petites inon-

dations, mais autant que l'on a pu apprendre des vieux colons, durant une année sèche le cours de ces creeks diminue graduellement, pour tarir complètement de bonne heure en été. Nous n'avons pas établi de stations de jaugeages à ces endroits, vu qu'à Pierce-Creek, le seul endroit pour jauger était à trois milles de la maison de M. Pierce, et à Notuken et Bull la terre est concédée, sans résidence permanente, et n'offrant par conséquent aucun avantage pour la lecture des jauges.

Du creek Bull nous nous sommes rendus au ranche Huff sur la rivière du Français, et nous avons rétabli une station de jaugeage sur la partie nord-ouest de la section 5, township 5, rang 14, à l'ouest du 3e méridien. Du ranche de Huff nous avons suivi le côté nord de la rivière du Français jusqu'à la traverse Soixante-dix-Milles, dans la section 32, township 3, rang 13, à l'ouest du 3e méridien, puis traversant la rivière nous avons suivi le côté sud sur une couple de milles, prenant ensuite vers l'ouest pour ne revenir à la rivière qu'à un point de traverse dans la section 4, township 1, rang 10, à l'ouest du 3e méridien, près de la frontière internationale. Le long de la rivière du Français il y a de vastes plateaux très propres à l'irrigation, mais peu d'endroits pour des réservoirs. La plupart des terres planes ont été retenues comme homesteads.

Suivant la frontière internationale vers l'est, nous avons traversé une très belle prairie bien propre à l'élevage. Il s'y trouve de nombreux cours d'eau qui se dirigent vers le sud et le sud-est, et où l'on ne voit de l'eau que par mares. Nous avons appris des vieux colons que ces cours d'eau restaient dans le même état presque tout l'été, et que l'on n'y voyait du courant que durant les crues du printemps.

Tous les cours d'eau étaient de cette nature jusqu'au creek Rocheux dans le township 1, rang 6, ouest du 3e méridien. Ce creek avait un courant de plus de trois pieds par seconde. Il est alimenté par de puissantes sources et arrose plusieurs townships. Il a un courant constant, et il arroserait probablement plusieurs centaines d'acres. Près de la ligne internationale il traverse une large vallée de plusieurs centaines d'acres propres à l'irrigation. Après avoir remonté le courant sur une distance de quelques milles nous constatâmes qu'il traversait de mauvaises terres impraticables pour la voiture. En conséquence nous quittâmes ce cours pour nous diriger vers le nord-est, et après avoir traversé un district très montueux assez convenable pour l'élevage et les fins de pâturage, nous traversons de nouveau le creek Rocheux dans la section 18, township 2, rang 4, ouest du 3e méridien. A cet endroit le creek traverse une étroite vallée offrant peu de chance d'irrigation. Les pluies ayant rendu le voyage très difficile, et nos approvisionnements d'avoine et autres étant presque épuisés, nous décidâmes d'aller à la Montagne-Boisée pour des provisions. Arrivé là il n'y avait de magasin, et nous ne pouvions avoir ni épiceries ni avoine. Il fut en conséquence décidé de quitter la frontière pour inspecter la rivière Boisée.

Un bras de cette rivière passe près du bureau de poste de la Montagne-Boisée. Il était presque à sec, mais une tempête de pluie y mit un petit courant pendant que nous étions là. Il y avait un léger courant dans le lac Douze-Milles, mais pas de débordement. Suivant ce bras de la rivière Boisée qui avait un peu d'eau en mares nous arrivâmes au cours principal, section 6, township 8, rang 5, à l'ouest du 3e méridien, près du bureau de poste Capital. Nous en fîmes l'inspection à plusieurs endroits entre Capital et le lac Johnston. Il n'y a qu'un faible débit dans cette rivière, et comme elle a une très petite chute, il y a à peine du courant. Il fut impossible de trouver un endroit où mettre un compteur près de Capital. Nous avons fait un mesurage de la pente, mais à cause de la forte végétation dans le chenal, l'épreuve a été très peu satisfaisante. Nous avons fait un jaugeage sur la section 31, township 10, rang 4, à l'ouest du 3e méridien, près de Gravelbourg et avons constaté que le débit était de 6·5 pieds seconde; mais il a été impossible de jauger la rivière près du lac Johnston.

La rivière Boisée a une très faible pente, et est plutôt de la nature d'une longue fondrière que d'un cours d'eau. Le chenal mesure de 20 à 50 pieds de large et de deux

à cinq pieds de profondeur. Le lit est de glaise molle et recouvert d'algues et d'herbes. Il y a si peu de courant qu'il serait impossible d'y prendre de l'eau par méthode de gravité, et un barrage inonderait une vaste étendue de terre agricole. Le bassin de drainage comprend un très bon district agricole, mais il y a peu de chance d'irrigation. Le creek Notuken avait un faible courant près de son embouchure, mais les creeks Pinto et Wiwa étaient virtuellement desséchés à leur embouchure. Il n'y avait pas de courant du tout du lac Chaplin au lac Johnston; et il n'y en a pas eu depuis plusieurs années.

M. Sauder quitta le parti au bureau de poste de Courval le 28 juin. Suivant ses instructions, je me dirigeai vers le nord jusqu'à Morse, puis ensuite jusqu'à Swift-Current.

De Swift-Current nous sommes allés vers le sud, par la route suivie déjà, jusqu'à la traverse Soixante-dix-Milles, tp. 3, rg. 13, ouest du troisième méridien. Ici nous avons traversé la rivière et suivi le bord ouest jusqu'au ranche de McArthur, section 18, tp. 2, rg. 11, ouest du troisième méridien. Ici nous avons quitté la rivière, nous dirigeant vers le sud-est à travers le plateau jusqu'à la frontière, et de là vers l'est jusqu'à la rivière. Nous avons passé plusieurs coulées se jetant dans la rivière du Français dans le tp. 2, rgs. 11 et 12, mais aucune de ces coulées n'avait de courant.

Quittant la rivière du Français nous avons suivi vers l'est la frontière, par la même route qu'au dernier voyage, jusqu'au creek Rocheux, sec. 5, tp. 1, rg. 6, à l'ouest du troisième méridien. Puis de là vers l'est jusqu'à l'embranchement ouest de la rivière du Peuplier, sec. 5, tp. 1, rg. 3, ouest du troisième méridien, et la fourche centrale, ou principale, de la rivière du Peuplier, dans la sec. 8, tp. 1, rg. 29, ouest du deuxième méridien. Le bras ouest de la rivière du Peuplier avait un très fort courant d'environ 0.08 pd.-sec. Il ressemble sous plusieurs rapports à la rivière Boisée, étant de 30 à 65 pieds de large avec deux ou trois pieds de profondeur. Le lit est plein d'herbes et très boueux. La fourche principale de la rivière du Peuplier est aussi boueuse à plusieurs endroits. Les grèves sont très basses sur de longues distances des deux côtés, et sont probablement couvertes d'eau au commencement du printemps. L'écoulement de ce cours d'eau était de 0.8 pd.-sec.

Nos provisions se faisant rares, nous avons pris la direction du nord de la rivière au Peuplier à Willow-Bunch. Ici mon charretier m'ayant notifié qu'il me quittait, je décidai de retourner à Swift-Current.

De Willow-Bunch nous avons suivi le sentier jalonné jusqu'à la Montagne-Boisée, puis là nous avons pris la vieille route de la police ou de la Baie-d'Hudson jusqu'à la traverse Soixante-dix-Milles. De Willow-Bunch à la Montagne-Boisée, nous n'avons traversé aucun cours d'eau, bien qu'il y ait des étangs considérables alimentés par des sources. En quittant la Montagne-Boisée nous avons suivi un bon sentier à travers une contrée onduleuse jusqu'aux sources de la rivière Boisée, qui se composent d'environ 12 creeks coulant vers le nord et le nord-est. De ces creeks quatre seulement avaient un courant, et comme le pays est onduleux il y a peu de possibilité de faire de l'irrigation. Quittant les sources de la rivière Boisée, nous avons traversé les affluents de plusieurs creeks allant vers le sud dans la rivière du Français. Ces cours d'eau suivent de profondes coulées, mais on n'y voyait pas alors de courant. Evidemment le seul temps de l'année ou l'eau coule dans ces creeks c'est durant la fonte des neiges ou les grandes pluies. De la traverse Soixante-dix-Milles nous avons suivi vers le nord jusqu'au creek Notuken, suivant les mêmes sentiers qu'en allant au sud. Puis nous avons suivi le creek Notuken jusqu'au quart nord-est, sec. 29, tp. 9, rg. 12, ouest du cinquième méridien, passant le creek Pierce sur la route. Ce dernier avait un bien faible courant à cette époque, et je ne crois pas que ce courant serait augmenté si M. Pierce devait cesser l'emploi de la fourche nord de ce creek pour des fins d'irrigation. Le courant à la partie supérieure est très faible, et il aurait probablement disparu avant d'atteindre le creek Notuken. De la sec. 29, tp. 9, rg. 12, ouest du troisième méridien, nous avons voyagé vers le nord jusqu'à la tête du creek du

Whiskey (ou Russell), dans la sec. 36, tp. 11, rg. 13, ouest du troisième méridien. Ce creek avait un débit de 1.5 pied à la seconde, mais il y a peu de chance d'irrigation. De ce point nous avons voyagé vers le nord-ouest jusqu'à Swift-Current et nous n'avons pas rencontré d'autres cours d'eau sur notre passage.

Ayant trouvé un autre charretier, je quittai de nouveau Swift-Current pour le sud jusqu'à la rivière du Français, à la frontière, inspectant, en passant, les creeks Pierce, Notuken et Bull; aussi la rivière du Français au ranche de Huff. Nous avons suivi la même route que la dernière fois, si ce n'est que de la traverse Soixante-dix-Milles à la frontière nous avons suivi le bord ouest de la rivière du Français jusqu'au ranche de Heinrich, tp. 1, rg 11, ouest du 3e méridien, avant de nous diriger vers l'ouest. Entre le ranche de McArthur et celui de Heinrich, le long de la rivière du Français, il y a des plateaux susceptibles d'irrigation, en faisant des réservoirs dans les coulées qui se jettent dans la rivière du Français.

De la rivière du Français nous avons, comme la dernière fois, suivi la frontière jusqu'à la rivière du Peuplier, inspectant le creek Rocheux et autres déjà traversés. Des niveaux furent pris sur ce creek Rocheux et le bras ouest de la rivière du Peuplier. La chute sur le creek Rocheux, sec. 5, tp. 1, rg. 6, ouest du 3e méridien, est de 2.225 pieds par mille, tandis que sur le bras ouest de la rivière du Peuplier, sec. 5, tp. 1, rg. 3, ouest du 3e méridien, la crue est de 0.5 pied par mille.

De la rivière du Peuplier (sec. 1-1-29-2) nous avons continué vers l'est sur une prairie onduleuse très raboteuse, traversant la fourche est de la rivière du Peuplier dans la sec. 4, tp. 1, rg 26, ouest du 2e méridien. Il y a là un vaste plateau dans le tp. 1, rg 26, ouest du 2e méridien, où l'on pourrait faire de l'irrigation. Le débit de la rivière, le 23 août, était de 4.98 pieds à la seconde. La contrée entre les rangs 25 et 23 était si rugueuse, qu'il a fallu voyager une certaine distance au sud de la frontière. Nous n'avons rencontré aucun cours d'eau jusqu'au creek du Castor, sec. 5, tp. 1, rg. 23, ouest du 2e méridien, qui avait un débit de 0.539 pied à la seconde. Le pays autour du creek du Castor est très onduleux et impropre à l'irrigation. Nous avons continué vers l'est jusqu'à la sec. 4, tp. 1, rg. 22, ouest du 2e méridien, trouvant ici un bon sentier qui conduisait à Plentywood, Montana, et comme nous n'avions presque plus d'avoine, nous nous décidâmes d'aller là faire nos provisions.

De Plentywood nous nous dirigeâmes franc nord jusqu'à la frontière à la sec. 1, tp. 1, rg. 21, ouest du 2e méridien, et d'ici au poste de police Big-Muddy, sec. 10, tp. 1, rg. 22, ouest du 2e méridien. Il y a ici un grand plateau qui conduit au lac Big-Muddy. Nous avons suivi ce plateau jusqu'au lac, et avons découvert une grande quantité d'alcali tant au lac que le long de la vallée.

Du Grand lac Vaseux nous avons voyagé vers l'ouest, traversant les affluents du creek au Castor, dans le tp. 2, rg. 24, ouest du 2e méridien. Le pays est très onduleux et les cours d'eau étaient à sec ou avaient quelques mares; aucun d'eux n'avait de courant. Arrivés au sentier de Willow-Bunch nous l'avons suivi jusqu'au village.

De Willow-Bunch vers le sud-ouest jusqu'au lac Fife et de là jusqu'au ranche de J. M. Knox, sec. 28, tp. 3, rg. 3, ouest du 2e méridien. Nous avons passé le creek Pré-à-Foin le long duquel il y a qu'un très vaste plateau, et qui avait un débit de 13.26 pieds à la seconde. Ce mesurage, toutefois, a été fait après une très forte pluie, et le débit normal est probablement au-dessous de ce chiffre. Chez J. M. Knox il y a un vaste plateau qui couvre la plus grande partie des quarts nord-ouest et sud-ouest de la sec. 28, tp. 3, rg. 30, ouest du 2e méridien. Dans une coulée de la sec. 29, tp. 3, rg. 30, ouest du 2e méridien, il y a une forte source qui pourrait servir à l'irrigation des terres de M. Knox. Vu la nature poreuse du sol l'eau de cette source disparaît dans le quart N.-O. de la sec. 28, tp. 3, rg. 30, ouest du 2e méridien. Bien que la région soit montueuse sur quelques milles ouest et sud de cet endroit, et probablement plus convenable pour l'élevage que pour la culture, il y a dans le district de nombreuses sources conduisant à des plateaux qui, à peu de frais, pourraient être irrigués. Plusieurs des colons dans ce district viennent des Etats de l'ouest, et ont fait

de l'irrigation avant de venir au Canada pour y demeurer. Nous avons fait une courte inspection d'un petit creek, sec. 2, tp. 4, rg. 1, ouest du 3e méridien, ayant un débit de 0.994 pied à la seconde; il y a là des petits plateaux d'environ dix acres chacun qui pourraient être irrigués. De chez J. M. Knox nous sommes allés chez M. Frank, sec. 17, tp. 4, rg. 1, ouest du 3e méridien. Il y a une belle et forte source dans le quart S.-O. de la sec. 17, tp. 4, rg. 1, ouest du 3e méridien La chute sur plusieurs centaines de pieds à partir de la source est de 1 pied pour 100. M. Frank pourrait se servir de cette source pour irriguer environ 10 acres dans le quart de section au sud de sa propriété. De cet endroit, nous nous rendons à la Montagne-Boisée, et là nous prenons la route déjà suivie lorsque M. Sauder était avec nous, jusqu'à Lynthrop, sec. 1, tp. 7, rg. 4, ouest du 3e méridien, faisant des mesurages du creek Boisé, sec. 20, tp. 4, rg. 3, ouest du 3e méridien et près de son embouchure au lac Douze-Milles, sec. 4, tp. 6, rg. 3, ouest du 3e méridien. A cet endroit le débit du creek était de 4.36 pieds à la seconde. Ce courant assez fort était dû à des pluies récentes.

De Lynthrop nous voyageons vers le nord-ouest jusqu'à Gravelbourg, traversant la rivière Boisée dans le quart N.-O. de la sec. 18, tp. 10, rg. 4, ouest du 3e méridien. Il y a une très bonne section transversale à cet endroit, et c'est le seul endroit convenable que nous ayons trouvée sur la rivière Boisée pour faire des mesurages. Le débit ici était de 5.21. Les niveaux pris le long de la rivière Boisée dans la sec. 31, tp. 10, rg. 4, ouest du 3e méridien, donnèrent une chute d'environ 0.5 pied par mille. A Gravelbourg, nous avons fait une inspection au nord, traversant les creeks Notukeu et Wiwa jusqu'à la rivière Boisée, sec. 4, tp. 13, rg. 4, ouest du 3e méridien. La rivière étant basse, nous avons obtenu un très pauvre résultat à cet endroit.

De Gravelbourg nous allons vers l'ouest, le long de la ligne de township, entre les townships 10 et 11, jusqu'au creek Notukeu, dans la sec. 5, tp. 11, rg. 10, ouest du 3e méridien. Le débit ici était de 11.76. Vers le nord, nous traversons le creek Russell près de son embouchure, sec. 17, tp. 11, rg. 10, ouest du 3e méridien (débit 1.183), et le creek aux Moustiques, sec. 20, tp. 11, rg. 10, ouest du 3e méridien. De ce dernier creek nous allons vers le nord-ouest presqu'à Swift-Current. Au reçu de vos instructions, datées à Calgary, le 18 septembre, j'ai transporté le camp à Maple-Creek et en ai disposé d'après vos instructions.

Pour ce qui a trait à de nouveaux travaux dans le district de la Montagne-Boisée, il est difficile d'y entreprendre de l'irrigation en dehors de la rivière du Français, du creek Rocheux et quelques endroits de peu d'importance dans les townships sur le côté ouest du lac Fife, et je ne pense pas que de plus amples données dans ce district soient d'une assez grande importance pour justifier de nouvelles dépenses d'exploration une autre année.

Respectueusement soumis,

N. M. SUTHERLAND

Hydrographe de district.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE DE L'IRRIGATION SUR LES TRAVAUX DE NIVELLEMENT EN 1911.

L'application d'un système de nivellement dans le pays est la première chose à faire pour découvrir le moyen de conserver nos ressources naturelles d'eau et s'assurer de la quantité qui en peut être mise à profit et où elle peut être utilisée. Les travaux de nivellement, en reliant des régions disséminées, permettront de déterminer la posssibilité de contrôler le débit de notre vaste système de cours d'eau et d'en appliquer la puissance latente à la production du pouvoir, à l'irrigation, aux fins

industrielles et domestiques. Sans faire une étude approfondie du sujet, on peut dire qu'il y a plus de terres susceptibles d'irrigation que nous n'avons d'eau applicable à cette fin, et que, par conséquent, l'on devrait dès maintenant s'assurer de la possibilité de retirer le maximum de pouvoir de nos cours d'eau.

Le besoin d'information sur ce sujet peut n'être pas urgent, mais il se manifestera sûrement un jour, et il vaut beaucoup mieux se mettre à l'œuvre dès maintenant et compiler ces renseignements, d'après un plan général sagement tracé, que d'avoir à recueillir des données à la hâte de points divers éloignés, et à des frais beaucoup plus élevés quand on aura besoin d'une information urgente.

Il y a quelques années, lorsque l'on comprit les possibilités de l'irrrigation en Canada, le gouvernement entreprit quelques travaux de nivellement qui ont été, en grande partie, les préliminaires des deux grands projets d'irrigation maintenant en voie d'exécution, savoir, le projet du Pacifique-Canadien à Calgary et celui de la *Alberta Railway and Irrigation Company* à Lethbridge. Si ce travail était repris, il est fort possible qu'il en résulterait de grands avantages pour l'avenir.

Il ne s'agit pas du tout d'une entreprise nouvelle. L'idée d'activer le nivellement dans l'ouest du Canada a simplement en vue le développement de nos ressources hydrauliques naturelles, mais on sait que dans les vieux pays, pour cause d'utilité publique, les travaux de topographie ont été fortement augmentés. La topographie de l'Angleterre a été préparée par le département de la Guerre, surtout, c'est compris, en vue d'étudier les moyens de défense. La topographie de tout l'Etat de New-York a été développé à cinq pieds de contour, et l'extrait suivant d'un document publié dans l'*Engineering News,* le 15 septembre 1910, par E. M. Douglass, géographe, du service géologique des Etats-Unis, Washington, D.C., donne une bonne idée des travaux de ce genre qui ont été faits aux Etats-Unis en général:—

" On ne peut se procurer les chiffres exacts du nombre total de milles de ligne tracée, mais les rapports du Service géologique des Etats-Unis démontrent que depuis 1897, époque où le Congrès autorisa tels travaux, il a été tracé plus de 200,000 milles par ce bureau seulement et plus de 24.000 bornes en métal ont été posées. Le nivellement par le corps des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis, le long des rivières Mississipi et Missouri .comprend plus de 5,000 milles. Le *Lake Survey* a tracé près de 1,000 milles; le *Coast and Geodetic Survey.* plus de 13,000 milles, et le *Reclamation Service* et autres bureaux ont ajouté au total, de sorte qu'il n'a pas été tracé moins de 225,000 milles de lignes, et des élévations exactes ont été déterminées pour plus de 30,000 points de repère sur pierre ou métal."

L'idée de ces travaux est d'établir un réseau basique sur le pays en nivelant toutes les lignes de township et établissant des bornes permanentes à tous les coins de township. On y trouvera une très bonne idée de la topographie générale de toute la région du pays et l'on aura là un moyen de trouver les élévations comparatives entre les différentes parties du pays. Ce travail sera fait d'abord dans les districts les plus colonisés et où l'on anticipe le plus grand besoin de renseignements. Alors lorsqu'un individu voudra entreprendre des travaux hydrauliques privés il pourra consulter les points de repère, puis (ce qui est le secret dans ce genre d'entreprise) comparer les élévations de son projet aux élévations des rivières environnantes, aux sites de réservoirs, et pouvoir ainsi travailler intelligemment, sans perte de temps ni d'argent.

L'exécution de ces travaux, et la compilation des résultats sous forme de cartes, peut être considéré comme une manière économique pour le gouvernement de poursuivre sa politique de développement de l'ouest, en mettant à la portée des corporations, des compagnies et du public en général des données qui leur permettront de se renseigner sur les possibilités d'utiliser à l'avantage du commerce les vastes ressources hydrauliques du Canada qui aujourd'hui dans l'Ouest restent, pour la plupart, inactives et perdues.

Durant la saison de 1911 un parti fut envoyé dans le district de Maple-Creek en vue d'y commencer des travaux et découvrir le meilleur moyen de les exécuter et se former une idée du coût probable. Toutefois, le résultat a été peu satisfaisant, par suite de circonstances malheureuses. Peu de travail fut fait, et les frais, en consé-

quence, s'annoncèrent hors de proportion. Les conditions climatériques étaient contraires, la région où l'on opéra était exceptionnellement brute, et les services de l'ingénieur dirigeant, lequel démissionna à la fin de la saison, furent des moins satisfaisants. Les résultats de ces travaux sont publiés dans ce rapport, sous forme de tableau montrant la siuation et les élévations des points déterminés (voir page 191).

Pour indiquer le genre de nivellement que l'on voulait faire, nous reproduisons ici les instructions données à l'ingénieur dirigeant:—

INSTRUCTIONS POUR NIVELLEMENT.

Instructions générales:—

1. Les lignes devront, en général, être les lignes de township, mais des lignes transversales pourront, par exception, être prises, pour éviter des bois touffus ou une très mauvaise région.

2. Il sera éventuellement établi un point de repère permanent à chaque coin de township. Cela sera fait par un parti qui suivra le parti de nivellement. Ce dernier devra planter un poteau en fer de 30 pouces à chaque coin de township, laissant 4 pouces de projection. Le haut de ce poteau servira de point de repère temporaire, dont les élévations seront plus tard transférées aux bornes permanentes. Ces poteaux devront être plantés à six pieds du poteau du coin du township à un endroit le moins exposé à nuire.

(NOTE.—Les poteaux permanents auraient dû être posés de suite, mais ils ne furent disponibles qu'à la fin de la saison.)

3. Le niveleur devra prendre une élévation sur tout point naturel permanent de répère qu'il trouvera sur sa route, et ses notes descriptives de l'endroit devront être assez claires pour qu'il n'y ait aucune difficulté à retracer ces points. On se servira d'un ciseau à froid et d'un marteau pour faire des marques dans le roc.

4. A tout coin de township, section ou quart de section, une élévation sera prise au haut du poteau et aussi à terre, à la base du poteau.

5. Le point de croisement de tout cours d'eau devra être noté, puis une élévation prise à haut et bas niveaux. Les sections transversales de tout petit cours d'eau devront être esquissées ,indiquant les élévations de haut et de bas niveaux. Dans le cas des cours d'eau plus importants, les sections tranversales devront être développées avec le niveau à main, indiquant les élévations à haut et bas niveaux.

6. De chaque ligne, le niveleur devra esquisser autant qu'il le pourra la topographie de chaque côté, sans laisser ce soin à son niveau.

Instructions re *travail avec instruments:—*

1. Le porte-mire devra avoir un cahier dans lequel il entrera toutes les lectures de mesurages. Le niveleur fixera la mire sur la tige et alors l'aide notera la lecture dans son cahier. Il ne touchera pas à la mire, mais la portera au niveleur, qui en fera la lecture et notera dans son cahier, puis comparera cette dernière lecture à celle que le porte-mire a inscrite dans son cahier. Cela se fait pour éviter tout risque d'une fausse lecture.

2. Chaque fois que la température sera assez mauvaise (grand vent, pluie ,etc.) pour empêcher une lecture fidèle, le travail devra être discontinué.

3. Les champs de vision d'avant ou d'arrière seront d'égale longueur autant que possible. Le niveleur devra avoir dans son cahier une colonne pour les distances, et à chaque lecture d'un point tournant il lira la distance de la mire aux fils du stadia et notera cette distance dans les colonnes de son cahier, et puis entre chaque point de repère le niveleur devra manipuler la portée de ses champs de vision, de sorte qu'entre chaque point de repère il y ait égalité entre les champs de vision d'avant et ceux d'arrière.

4. Le niveau doit être examiné chaque jour, et plus souvent si c'est nécessaire, pour ajustement. Les points qu'il importe surtout d'ajuster sont les lignes de collimation et la bulle du niveau. Les chevilles d'acier fournies devront être employées à tous les points tournants et, dans chaque cas, elles seront solidement plantées dans le sol avant que l'on y ajuste la tige.

5. La tige devra toujours être mise à plomb avec une mire.

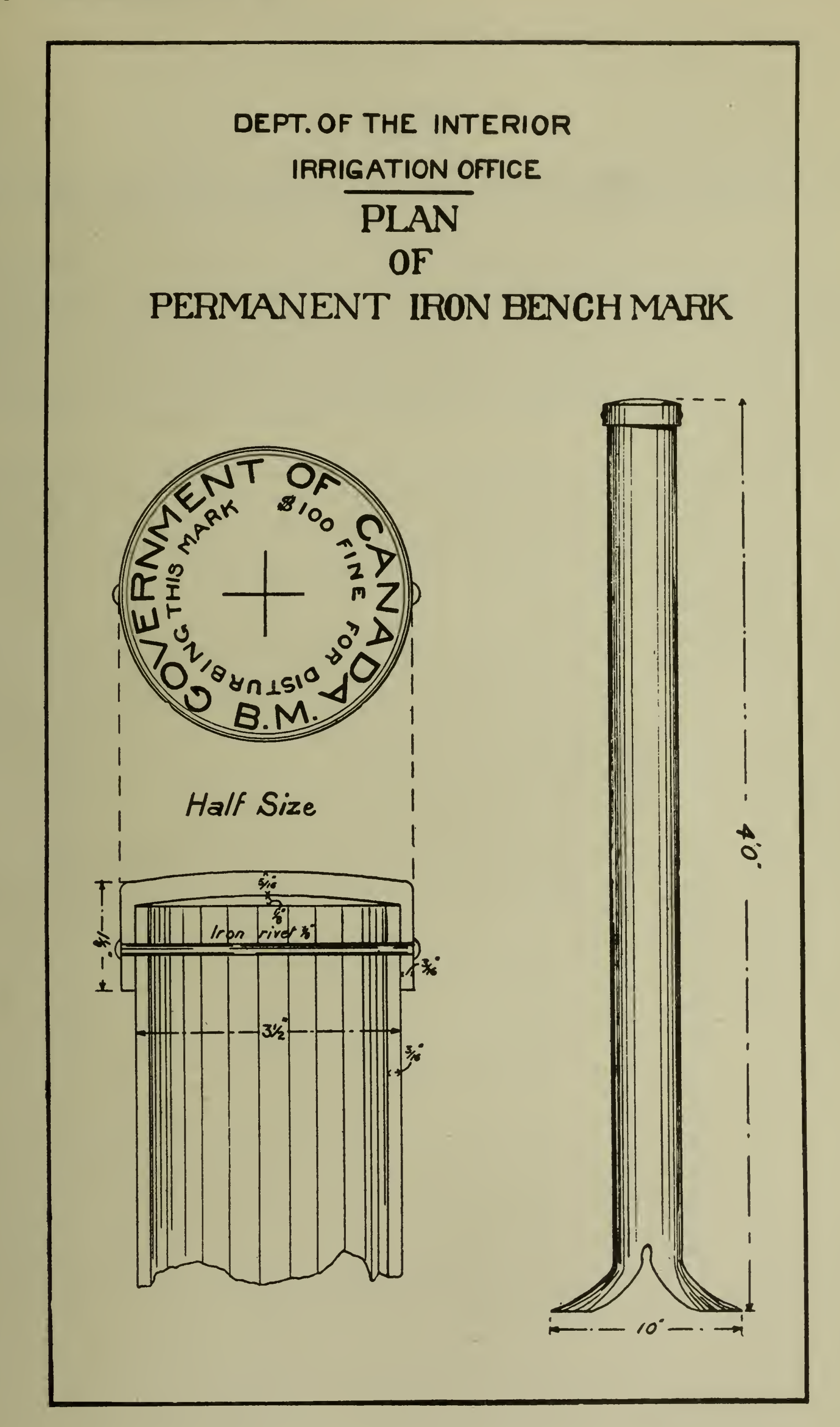
6. Les points de repère abandonnés le soir, après l'ouvrage, à cause de pluie et pour toute autre cause, doivent être choisis avec grand soin et placés de manière qu'ils ne soient pas exposés à être dérangés.

7. Dans le travail de routine ordinaire, les deux niveleurs partiront du même coin d'un township, parcoureront les lignes de ce township dans diverses directions, et lorsqu'ils se ren contreront ils vérifieront le travail l'un de l'autre au moins une fois dans chaque township. La plus grande erreur permise sera 0·021 pied de distance en milles, ou les milles seront repris. En localisant l'erreur, pour éviter un double travail, il vaudrait peut-être mieux, au lieu de revenir sur les les lignes de township, parcourir la ligne centrale du township.

8. A mesure que le parcours des niveaux de chaque township sera terminé, l'erreur devra être partagée entre les deux niveleurs, en proportion des distances parcourues. Les élévations des points de repère à chaque angle de township seront de suite ajustées de la manière suivante: correction à l'élévation du point de repère; partie de l'erreur du niveleur A=distance du point ini ial du township à B.M.; distance totale parcourue par le niveleur A; les corrections étant toujours faites dans la bonne direction.

9. Toute supputation dans le calcul des erreurs doit être faite proprement dans les livres du niveleur, pour les fins de référence.

10. Le niveleur devra toujours tenir son livre indexé au jour, et le travail de chaque jour doit laisser voir les chiffres employés pour vérifier les notes. Ce travail doit être fait chaque jour.


DEPT. OF THE INTERIOR
IRRIGATION OFFICE
PLAN
OF
PERMANENT IRON BENCH MARK
GOVERNMENT OF CANADA
$100 FINE FOR DISTURBING THIS MARK
B.M.
Half Size
Iron rivet
3½"
4'0"
10"

N° 49.

RAPPORT DU COMMISSAIRE DE L'IRRIGATION SUR LES TRAVAUX D'EXPLORATION DES EMPLACEMENTS DE RESERVOIRS.

L'exécution des travaux touchant les emplacements de réservoirs ne sont qu'un développement partiel des grands problèmes de conservation reposant sur l'étude topographique du pays par les opérations de nivllement. Les arguments sur l'opportunité de ces travaux sont notés dans le rapport des opérations de nivellement et s'appliquent également dans ce cas. Il faut dire que ce n'est pas l'intention de pousser ces travaux à l'excès, mais qu'il s'agit simplement d'inaugurer une politique qui permettra, en un temps raisonnable, et d'une manière définitive, de résoudre ce grand et vraiment important problème de conservation.

Si l'on néglige ces travaux, par exemple au point de vue des bassins hydrographiques d'une nature internationale, le Canada se trouvera dans une position très désavantageuse par rapport aux Etats-Unis, où l'on fait, depuis des années, des explorations élaborées dans ce sens. D'après les termes du Traité des cours d'eau (Waterways treaty), les détails de la division des eaux des rivières Sainte-Marie et au Lait sont confiés à un bureau conjoint de commissaires.

En discutant tous les points se rattachant à ce sujet, les commissaires canadiens ne sauraient traiter le mode de division le plus avantageux au Canada sans tenir compte de la question: "quelle quantité des eaux des crues ou des pluies d'automne peut être mise en réserve des cours d'eau sur notre territoire?" Quand seront soulevées ces questions il y aura un manque malheureux d'informations, tandis que, d'un autre côté, les commissaires américains auront toutes les données à leur disposition. Le cas n'est cité que comme exemple de ce que sera pour le Canada le manque de connaissances de ce genre.

Les travaux projetés pour la saison dernière ont été dérangés par le fait d'une exploration spéciale des réservoirs de la rivière à l'Arc, sous la direction d'une autre branche du ministère, après que tous les arrangements avaient été faits par le bureau de l'irrigation pour continuer ces travaux. Les premiers malentendus à ce sujet et la réorganisation nécessaire par la suite ont retardé les débuts de l'entreprise, et les travaux se sont borné à une reconnaissance de la rivière du Vieux au Cap, et du projet de détournement de la rivière Saskatchewan-sud près du Coude, Saskatchewan, pour l'approvisionnement, pour fins domestiques de cette région sèche dans le voisinage de Moosejaw et de Régina. Le rapport sur les premiers travaux mentionnés a été soumis à la division des pouvoirs hydrauliques du ministère, et la dernière question est traitée séparément dans ce rapport.

A propos du détournement projeté de la rivière Saskatchewan-sud, il semble exister dans l'esprit de beaucoup de gens l'idée que ce projet est purement visionnaire. Il n'y a pas à nier que le problème est d'une grande envolée, comportant des dépenses considérables, et qui demandera la plus soigneuse considération des experts avant d'en entreprendre la réalisation, mais le fait reste quand même qu'il y a une région, autour de Moosejaw et de Régina, où aucune grande ville ne saurait prospérer sans un approvisionnement d'eau raisonnable pour fins domestiques, et, un autre fait évident, c'est que la seule ressource se trouve dans la rivière Saskatchewan-sud.

N° 50.

RAPPORT DU COMMISSAIRE DE L'IRRIGATION SUR LE CANAL PROJETE POUR DETOURNER LA RIVIERE SASKATCHEWAN-SUD.

HISTORIQUE.

Bien que ce projet ait, récemment, été mis à l'étude par le gouvernement de la province de Saskatchewan, il ne faut pas oublier que le mérite de l'idée revient d'abord au bureau d'irrigation du département de l'Intérieur. M. J. S. St-Denis fait le premier mention de ce projet dans son rapport officiel pour l'année 1894, puis en 1895, et en 1896, il publie une carte du parcours du canal projeté.

RAPPORT DE M. B. RUSSELL, I.C., SUR LES TRAVAUX EXÉCUTÉS DURANT LA SAISON DE 1911.

Quand M. Russell reçut instruction d'entreprendre ces travaux, il fut compris qu'à cause du manque de fonds pour équiper convenablement les campagne, il ne pourrait faire autre chose que des explorations préliminaires. Une proposition à ce sujet, que l'on jugea sage par la suite, fut de pomper l'eau de la rivière Saskatchewan-sud par dessus la hauteur des terres pour la déverser dans les tributaires de la rivière Qu'Appelle. Le travail de M. Russell se borna à développer l'élévation le long de ces lignes et à tracer une série de lignes de niveau au-dessus de plusieurs hauteurs des terres qui promettaient des chances de succès. M. Russell fut un mois à ce travail, du 15 août au 14 septembre, et avec l'aide seule d'un porte-mise, d'un attelage et son conducteur.

Les résultats obtenus par M. Russell sont sur les plans et tracés soumis avec ce rapport; mais pour référence facile ces résultats peuvent être exposés comme suit:—

Hauteur des terres au creek Aiktow, tomnship 24:—		
Haut niveau dans la rivière	1,632	pieds.
Hauteur des terres, tête de la rivière Qu'Appelle....	1,720	"
Différence d'élévation........................	88	"
Hauteur des terres du creek Sage, township 23:—		
Haut niveau dans la rivière....................	1,644	pieds.
Hauteur des terres, tête du creek Summit..........	1,916	"
Différence d'élévation........................	272	"
Hauteur des terres, creek Shellstone, township 21:—		
Haut niveau dans la rivière....................	1,672	pieds.
Hauteur des terres, tête du creek Thunder..........	1,975	"
Différence d'élévation........................	303	"

Toutes les élévations ci-dessus sont d'après le plan de niveau du chemin de fer Pacifique-Canadien.

Il est bon de noter que l'eau pompée au-dessus des hauteurs du creek Shellstone devait, par gravitation, descendre jusqu'à Moosejaw et de là dans la rivière Qu'Appelle.

Le projet de pomper l'eau au-dessus des hauteurs du creek Aiktow pour la laisser descendre dans la rivière Qu'Appelle, serait probablement inutile, vu que cela aurait pour effet de déverser l'eau dans le lac Buffalo-Pond à une élévation de 1,627 pieds, soit environ 117 pieds au-dessous de l'élévation de la ville de Moosejaw. Et puis, en donnant à la rivière Qu'Appelle une pente de 2 pieds par mille, l'élévation de l'eau

dans la rivière Qu'Appelle, à un point au sud-est de régina (environ 20 milles du lac Buffalo-Pond), serait d'environ 1,587 pieds, ou 275 au-dessous de l'élévation de la ville de Régina. De plus, le lit de la rivière Qu'Appelle est d'une telle nature, terre noire de marais, que toute eau déversée là, pour fins domestiques, serait sérieusement polluée.

M. Russell a aussi développé une section transversale de la rivière Saskatchewan-sud, à environ mi-chemin entre les embouchures des creeks Aiktow et Sage, dans le but de faire une étude préliminaire du coût d'une digue. Cette section donnera probablement une aussi petite surface transversale pour une digue que toute autre section sur la rivière dans ce voisinage. On a aussi constaté que la chute du service d'eau de la rivière dans les townshipt 21 à 24, une distance de 31 milles, était de 40 pieds, soit une moyenne de 1.3 pied par mille.

ÉTUDE DU PROJET DE POMPES ET DE DÉVERSEMENT À HAUT NIVEAU PAR SYSTÈME DE GRAVITATION.

Avant de procéder à cette étude, il convient de dire que c'est là un grand projet dont l'exécution sera très coûteuse. Il est donc impossible de donner une opinion arrêtée sur la question avant que la topographie de la région n'ait été parfaitement développée et que la possibilité de construire une digue sur la rivière Saskatchewan-sud n'ait été clairement prouvée. Cette étude est donc faite sans les informations voulues, et il faut l'accepter comme un travail purement préliminaire tendant à démontrer quel est le projet le plus faisable , avec une estimation approximative du coût. Le but en vue est de servir les intérêts de cette région sèche, que l'on pourrait dénommer les districts de Moosejaw et de Régina, et l'objet de cette étude est de déverser, par le système de gravitation, un approvisionnement d'eau à l'est jusqu'à Régina et au niveau de la voie du Pacifique-Canadien dans cette ville. Le volume d'eau à détourner, d'après le calcul basé sur la demande du gouvernement de la province de Saskatchewan, sera d'environ 200 pieds cubes par seconde.

On soumet, comme simple question d'opinion, que le seul projet réalisable est d'élever une digue sur la rivière Saskatchewan-sud pour y faire un réservoir d'où l'eau pourra être pompée à une certaine élévation, d'où, par la force de gravitation, elle sera déversée en quantité suffisante pour répondre au besoin de la situation à Régina, au niveau de la voie du Pacifique-Canadien.. Ce service devra se faire en été et en hiver, pour les fins domestiques, et, avec cet objet en vue, le volume d'eau de la rivière a été basé sur les chiffres du débit minimum en hiver.

On a basé le coût d'une ligne de gravitation sur celui d'un tuyau circulaire en béton armé. On suppose que la demande de l'eau sera égale lepuis l'entrée jusqu'à la sortie à Régina, où l'on accorde un débit de 50 pieds cubes par seconde, et, en conséquence, la longueur totale de 170 milles du tuyau a été divisée en quatre sections des capacités respectives de 200, 150, 100 et 50 pieds cubes par seconde. Le coût de l'excavation est calculé sur une tranchée de niveau recouvrant le tuyau partout de six pieds de terre. Dans la supputation du coût de la digue on se base sur une section du township 24, entre les creeks Aiktow et Sage, mais pour le besoin du projet la digue doit être placée à un endroit entre les townships 22 ou 23. Un seul fait susceptible le déranger sérieusement ces calculs est que le lit de la rivière Saskatchewan-sud est des plus traîtres pour les fondations de toute construction, et nous n'avons pas la moindre information définie sur ce point.

La petite carte accompagnant ce rapport indique la position de la digue ainsi que la ligne projetée du tuyau, tandis que les calculs qui suivent ont été faits de telle manière qu'ils peuvent être facilement compris de tous ceux qui ont suivi cet exposé préliminaire. Les prix donnés dans les estimations sont censés couvrir le coût de nombreux petits détails qui n'ont pas été calculés. Ainsi, par exemple il ne serait

pas possible d'obtenir le déblai minimum pour la ligne entière du tuyau, ce qui mettrait beaucoup au-dessus du calcul le total du déblai.

En terminant nous attirerons de nouveau l'attention sur le fait que cette étude est purement problématiques et que rien de mieux ne saurait être fait tant que les éléments du projet n'auront pas été contrôlés par les explorations nécessaires, et aussi tant que les sondages n'auront pas été faits dans la rivière pour s'assurer de la possibilité d'y mettre les fondations d'une digue.

DÉMONSTRATION DÉTAILLÉE.

Pour trouver la hauteur voulue de la digue.

Argument.

H_R = colonne nécessaire aux turbines dans la rivière afin de pomper Q_C dans le tuyau
Q_R = valeur supposée du débit de la rivière à l'eau basse = 300 p.c.s.
C_I = capacité supposée des turbines et des pompes centrifuges = 52%
C_2 = pente supposée due à la friction dans les tuyaux de la pompe à la sortie = 10%
H_C = ascension par le tuyau.
Q_C = quantité requise dans le tuyau = 200 p.c.s.
Formule $H_R \times Q_R \times C_I \times (1 - C)_2 = H_C \times Q_C$

Démonstration.

Elévation de Régina..	1,862	pds.
Longueur du canal..........................	170	milles.
Pente du canal = 1 par 10,000, ou 0·528 pd. par mille.		
Colonne d'eau requise pour canal = prise d'eau à Régina............................	89	pds.
Prise d'eau du canal (rue Boldenhurst), ascension. ..	1,951	"
Eau basse à la digue (environ)..................	1,653	"
Colonne d'eau nécessaire à la digue (H_R)........	37	"
Sommet de la digue........................	1,690	"
Ascension nécessaire—sommet de la digue à la prise d'eau du canal......................	261	"

Pour trouver le coût de la digue.

La section de la digue sur la rivière donne une étendue de section transversale depuis le fond jusqu'à la crête de la digue, 37 pieds au-dessus du plus bas étang, de 118,000 pieds carrés. Une étude préliminaire du coût de la digue a été faite par M. W. G. Bligh, M. I. I. C., basée sur des travaux en béton du type arc-boutant. La section employée était très économique, mais d'un dessin un peu grossier, et une estimation brute mit le coût à $600,000. Vu le peu de sûreté des fondations et les nombreuses dépenses incidentes possibles, il ne serait pas sûr de mettre le coût à moins de $1,000,000.

Pour trouver le coût des turbines et des pompes.

Puissance de chevaux supposée nécessaire = ·001892 Q.H. = 12,600.
Ajoutez coût à $15 par force de cheval = $189,000.

Pour trouver le coût des tuyaux de chute depuis les pompes à la digue jusqu'au tuyau de prise d'eau en béton.

Q = 200 pds cub. par seconde.
V = 3 pds car.

A = 67 "
R = 4·6 pds (un gros tuyau).
Tôles nécessaires, y compris recouvrements, 29 pds car. par pd. courant.
Tôles en fer forgé d'un demi-pouce, pesanteur par pd. courant, 500 liv.
Coût, à 6c. la liv., environ $35 par pd. courant.
Coût, 1 mille, $184,800.

Pour trouver le coût du tuyau en béton.

Arguments.

1.30 liv. ciment, à $3.00	$ 3 90
.44 verge cube de sable, à $1.25	55
1 verge cube de pierre, à $1.50	1 50
Coût total des ingrédients de 1 vg. c. de béton	$ 5 95
Ciment et pierre	$ 5 95
55 liv. d'acier, à 3 cents	1 65
Formes, main-d'œuvre, matériel	1 85
Gâchage et pose du béton, main-d'œuvre	11
Pose de l'acier, à 0.2 cent	11
Pliage de l'acier, à 0.06 cent	3
Manipulation des formes	30
Coût de 1 vg. cube de béton, en place	$10 74
Surveillance, plans, dépenses contingentes, etc	1 26
Total, 1 vg. cube de béton, en place	$12 00

Coût du déblai.

Argument.

Déblai, vg. cube	30
Remplissage, vg. cube	10
Coût par vg cube	40
Surveillance, plans, dépenses contingentes, etc	5
Total du déblai par vg. cube	45

Coût des tuyaux.

La pente sur tout le parcours a été calculée à 1 sur 10,000, et le débit, d'après la formule Chezy-Kutter, 'N' =.012.

Etude.

Section n° 1, longueur, 42 milles; capacité, 200 p.c.s. (voir diagramme n°1).

243,714 v. c. de béton, à $12,00	$2,924,568
Coût par mille, $69,632.	
1,757,818 v. c. le déblai, à 45 cents	791,018
Coût par mille, $18,834.	
Coût total	$ 3,715,586
Coût total par mille, $88,466.	

Section n° 2, distance 42 milles, capacité 150 p.c.s. (voir diagramme n° 2[1]).

222,192 v. c. de béton à $12.	$ 2,666,304
Coût par mille, $63,481.	
1,576,935 v. c. de déblai, à 45 cents	709,621
Coût par mille, $16,895.75.	
Coût total.	$ 3,375,925
Coût total par mille, $80,379.	

Section n° 3, longueur 43 milles, capacité 100 p.c.s. (voir diagramme n° 3[1]).

152,633 v. c. de béton, à $12.	$ 1,831,596
Coût par mille, $42,595.	
1,354,915 v. c. de déblai, à 45 cents	609,712
Coût par mille, $14,179.34.	
Coût total.	$ 2,441,308
Coût total par mille, $56,774.34.	

Section n° 4, longueur 43 milles, capacité 50 p.c.s. (voir diagramme n° 4[1]).

127,912 v. c. de béton, à $12.	$ 1,534,944
Coût par mille, $35,696.37.	
1,164,715 v. c. de déblai, à 45 cents	524,122
Coût par mille, $12,206.70.	
Coût total.	$ 2,059,066
Coût total par mille, $47,885.25.	
Couût total des tuyaux en place, 170 milles	$11,591,8885

Evaluation du coût, relevé.

Coût de la digue	$ 1,000,000
Coût des turbines et des pompes.	189,000
Coût des tuyaux des chute (d'eau).	184,800
Coût du tuyau en béton.	11,591,885
	$12,965,685
Coût total approximativement.	$13,000,000

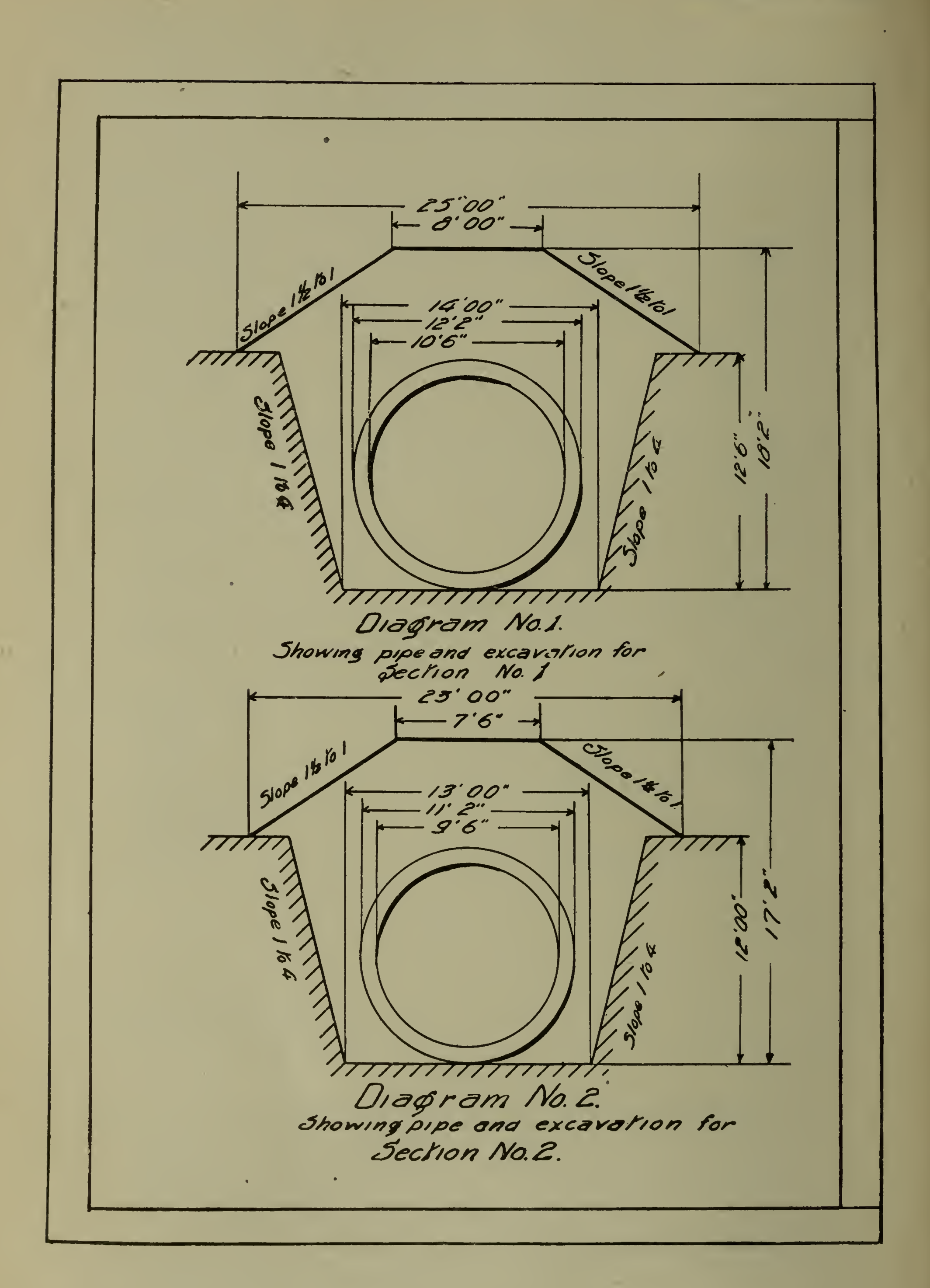


Diagram No. 1.
Showing pipe and excavation for Section No. 1

Diagram No. 2.
Showing pipe and excavation for Section No. 2.

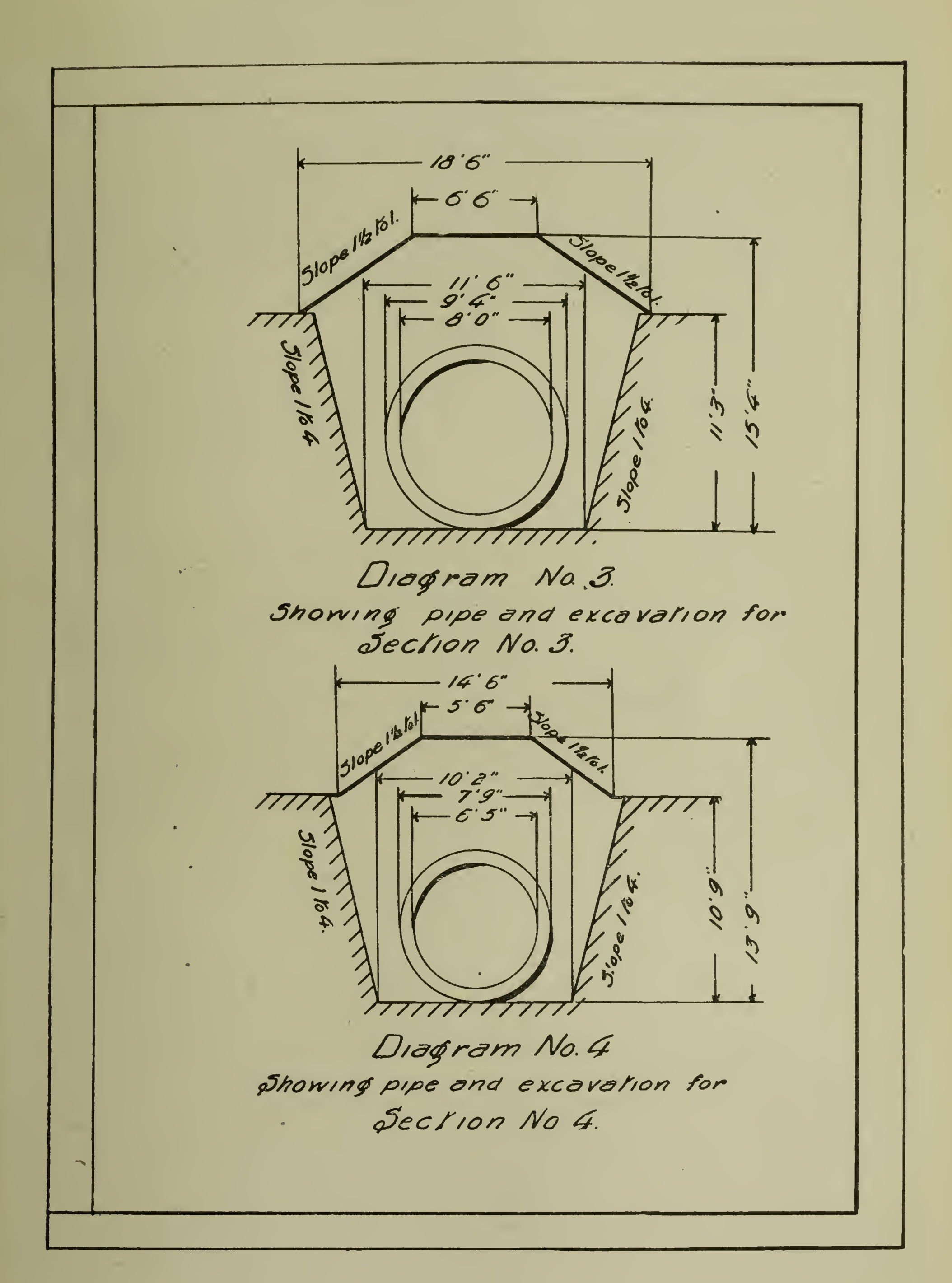


Diagram No. 3.
Showing pipe and excavation for Section No. 3.

Diagram No. 4
Showing pipe and excavation for Section No 4.

N° 51.

RAPPORT SUR LA STATION DE JAUGEAGE DE CALGARY, ALBERTA, PAR LE COMMISSAIRE DE L'IRRIGATION.

Depuis de nombreuses années, le travail du jaugeage des cours d'eau est exécuté par le bureau de l'irrigation, ministère de l'Intérieur, dans les provinces d'Alberta et de Saskatchewan, mais ce n'est qu'au commencement de 1909 que le ministère comprit la grande importance de ces travaux, et que fut organisé un service hydrographique spécial, sous la direction de M. P. M. Sander, I.C. depuis, le jaugeage des cours d'eau a été avec méthode et d'une manière très étendue.

Avant cette époque une station de jaugeage fut établie sur la rivière à l'Arc, à Calgary, mais avec un outillage qui ne fut jamais très satisfaisant, et étant finalement devenu en mauvais état on discontinua de s'en servir. En même temps que la création d'un service hydrographique fut étudiée la question d'établir une station de jaugeage efficace, car on avait compris que sans cela, sans ce moyen de vérifier fréquemment tous les mesurages de courants les données, à ce sujet seraient exposées à de graves erreurs.

Ce n'est, cependant, qu'en l'hiver de 1910 que l'on s'occupa activement de l'affaire. Alors des plans et devis, et une estimation du coût de la station et son aménagement furent préparés par le commissaire. L'entreprise fut donnée à la maison Jones, Blackshire et Little, de Calgary, le 29 mai 1911, et les travaux furent terminés le 21 juillet 1911. Dans l'exécution de la construction, les pièces de renforcement en acier, les rails d'acier, le ciment et les wagons furent fournis par le département, et la ville de Calgary posa le tuyau d'aqueduc jusqu'à la station. Tout le reste était compris dans le contrat, sauf quelques petits accessoires électriques installés après que les travaux furent finis, sous la surveillance du commissaire. Le coût total de l'estimation était de $4,690,24.

Dans la préparation des plans des travaux l'objet en vue était de faire l'appareil le plus parfait pour la justification des mesurages de courants, et de créer une station permanente, de sorte qu'il fut tout de suite décidé d'employer le béton pour la construction du réservoir nécessaire.

Comme aucune pièce d'eau ayant l'étendue et la profondeur convenables n'était disponible, il devenait nécessaire de faire un réservoir, et dans l'étude du plan deux points principaux étaient à considérer. D'abord, comme il fallait s'approvisionner aux tuyaux de la ville, le réservoir devait être fait absolument étanche, les autorités de la ville ne voulant pas garantir un approvisionnement tel qu'exigerait un bassin non étanche. En second lieu la section transversale devait être aussi petite que possible et, cependant, de dimensions suffisantes pour prévenir tout mouvement continue de l'eau en plongeant les compteurs dans le réservoir. Pour éviter la première difficulté on décida de faire une construction fortement renforcée, pour le bassin, vidé et exposé en hiver, aucune température ne puisse y produire des crevasses, et les murs intérieurs furent rendus étanches par le procédé Sylvestre. Quant à ce qui fut décidé de la seconde difficulté, la section transversale, il n'y a pas de renseignement, mais avec le bassin tel que construit, l'on n'a observé ni mouvement continu, ni dérangement indu de l'eau, pas même avec les plus gros compteurs essayés à une vitesse élevée de 10 pieds par seconde. La longueur du réservoir (250 pieds) a été adoptée en vue de mettre le coût de la construction dans les limites du montant d'argent disponible, mais dans le choix de l'emplacement on a prévu une extension future à 500 pieds, ce qui est nécessaire pour donner à ce réservoir son plus haut degré de perfection.

Les divers points mentionnés dans la description de la station apparaissent clairement sur les planches ci-annexées. Les traits principaux consistent en un char sur lequel est placé le compteur, et qu'il transporte à travers l'eau du réservoir à différents taux uniformes de vitesse. La distance, le temps et le nombre de révolutions du compteur sont mécaniquement mesurés, et par suite la vitesse du passage à travers l'eau est proportionnée aux révolutions par seconde du compteur, et ce rapport entre les révolutions et la vitesse constitue la mesure du compteur.

Le réservoir en béton mesure 250 pieds de long, avec une largeur à l'intérieur et une profondeur de 6 pieds par 5 pieds 6 pouces, la profondeur de l'eau devant être maintenue à 5 pieds. Le plancher et les murs ont 8 pouces d'épaisseur et sont fortement renforcés, longitudinalement et transversalement, par des tiges d'acier doux de ½ pouce, de manière à prévenir toute fisssure par le fait de la température. Le béton a été spécifié comme étant un mélange de une partie de ciment de Portland et 7 parties de gravier de rivière, ayant eu au moins 15 révolutions dans une bonne machine et étant posé humide et parfaitement mêlé. Tout l'intérieur a été soigneusement fini, afin d'offrir une surface polie se prêtant au lavage Sylvestre. Toutes les tiges d'acier sont recouvertes sur seize pouces aux joints, et il a été spécifié qu'elles devaient être reliées par des fils de fer pour établir un contact constant sur toute la longueur. Le plancher a été fait sur des fondations de 8 pouces de grosses pierres recouvertes de pierres plus petites et de gravier, pour assurer un parfait écoulement de toute eau qui pourrait s'échapper du réservoir, de telle sorte que lorsque le réservoir est vidé en hiver et exposé à la température il ne puisse produire aucun accident par le fait de l'eau au-dessous. Le sous-sol est de nature sablonneux et perméable. L'approvisionnement d'eau se fait au moyen d'un tuyau en fer de 2 pouces relié au tuyau principal de la ville, et un tuyau d'égout de 6 pouces de 224 pieds de long, ajusté avec soupape en fer au réservoir, permettant de vider le réservoir en tout temps dans la rivière à l'Arc Le réservoir une fois terminé, tout l'intérieur fut soumis à deux couches de lavage Sylvestre. Le réservoir a été exposé, vide, à plusieurs vagues froides, à 30 degrés au-dessous de zéro, et il ne s'est fait aucune fissure dans le béton, sauf quelques fissures filiformes au haut des murs. Quant à son état étanche, deux puits d'observation ont été laissés le long des côtes, descendant jusqu'aux fondations, et aucune fuite n'a été observée durant l'été, alors que le bassin était plein, si ce n'est une légère humidité au pied des murs de côté. Il est bon de remarquer qu'une autre raison pour laquelle on a voulu faire ce basssin étanche, c'est qu'on se propose à l'avenir d'en obtenir des données sur l'évaporation.

La voie posée le long du côté du bassin, pour le char, est de rails de 16 livres, à une largeur de 32⅝ pouces sur des traverses de 4 par 6 pouces, avec plaques et boulons à chaque joint. On a pris grand soin de poser cette voie aussi solide que possible, et de niveau, avec joints bien réunie, pour assurer au char une circulation aussi uniforme que possible. Le parcours est de 200 pieds, laissant 25 pieds de champ à chaque extrémité. A une des extrémités la voie entre dans la remise, où le char est tenu sous clef lorsqu'il ne sert pas.

L'idée première était d'appliquer au char un moteur électrique. Il est essentiel que le char prenant des mesures ait un mouvement uniforme, or après mûre considération, il a été impossible de trouver un moyen d'assurer l'uniformité si le char est mû par un moteur électrique ou de toute autre manière mécanique. Ainsi le char est conduit à la main, mais il est construit de telle façon qu'un moteur électrique pourrait y être aisément adapté si l'on parvenait à surmonter la difficulté ci-dessus mentionnée.

Les principaux traits dans le dessin du char ont été copiés du char employé par le *Bureau of Standards,* gouvernement des Etats-Unis, à la station de jaugeage, à Washington, D.C., dont des copies furent gracieusement prêtées par un fonctionnaire de ce bureau. Les points caractéristiques de ce char, c'est que l'essieu est sur coussi-

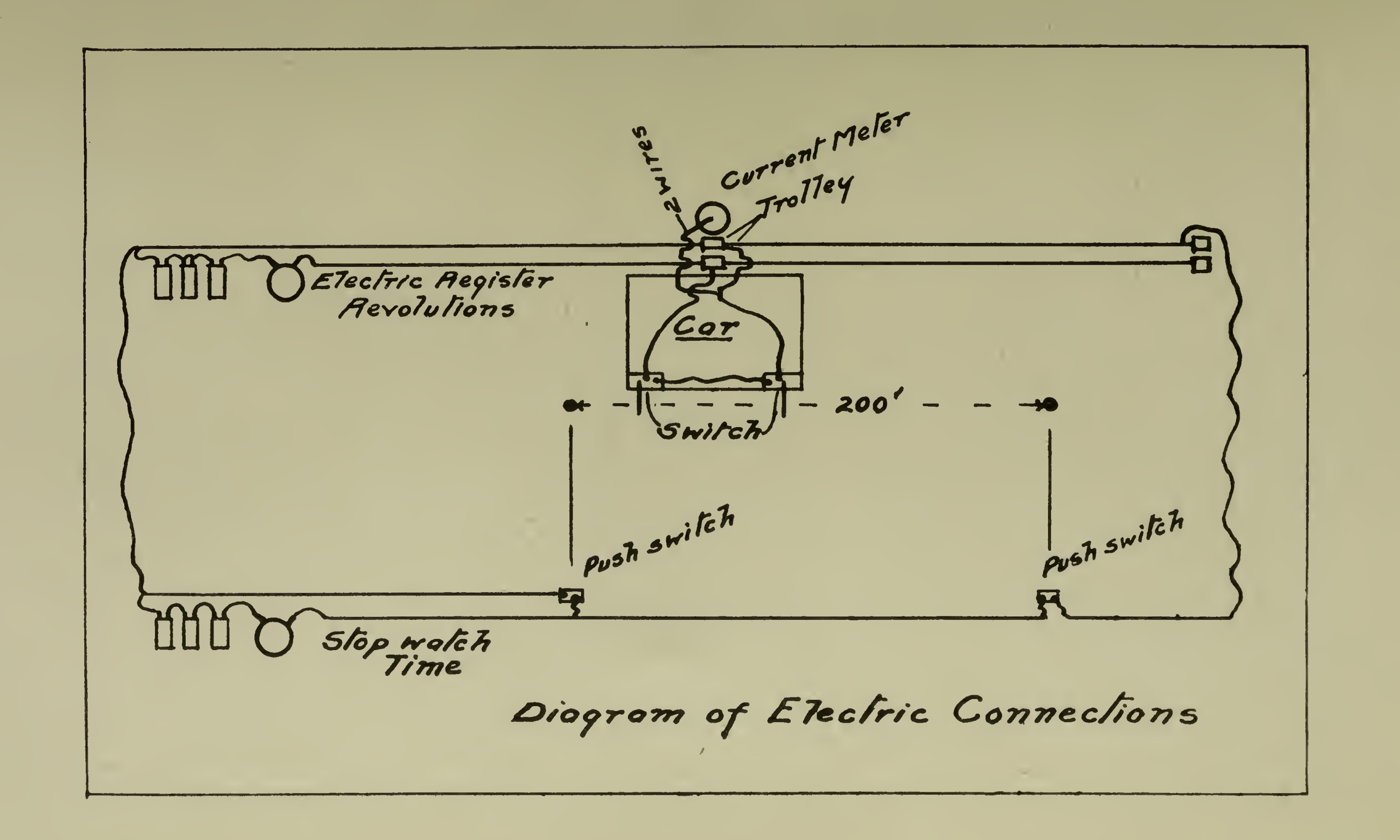
net à billes et la plate-forme est attachée à l'essieu de devant par un joint à pignon, ce qui rend le niveau absolument dépendant de l'essieu d'arrière, et fait disparaître toute tendance à des mouvements de torsion dus à l'inégalité de la voie. On croit que cet arrangement élimine tout mouvement brusque vertical qui pourrait être transmis au compteur dans son passage à travers l'eau. Deux bras de fer en ligne horiontale projettent du char vers le centre du bassin en béton. Lorsqu'on vérifie le compteur avec suspension à tige, ses tiges sont emboîtées dans ces bras. Lorsqu'on vérifie le compteur avec suspension à corde et poids, la corde verticale est suspendue aux crochets servant à emboîter les tiges du compteur et un bras en fer mobile sert à attacher un fil métallique d'arrêt au compteur. Les roues du char sont à rebord solide et tout le fer qui entre dans la construction du char est de qualité pesante. On a pensé qu'avec un char pesant sur coussinets faciles il serait plus aisé de maintenir un taux uniforme de circulation qu'avec un char léger.

Durant la circulation du compteur, le calcul des révolutions et de l'intervalle est automatiquement enregistré dans la remise du char par appareil électrique. Les circuits électriques du char à la remise sont faites par deux fils à trolley au-dessus du char et un fil posé le long des traverses entre les rans. Le circuit depuis le compteur, pour le calcul des revolutions, est établi par les deux fils de trolley, tandis que le circuit pour intervalle est fait par le fil de la voie avec un fil auxiliaire, et un des fils de trolley sert au retour.

Le diagramme soumis indiquera clairement la disposition des circuits. La distance parcourue est de 200 pieds, et cette distance est marquée par deux tiges posées verticalement sur les traverses à côté du char. Sur la plate-forme du char sont deux aiguilles électriques avec deux longs bras projetant, et ces deux bras se reliant aux deux tiges, à 200 pieds d'intervalle, ferment le circuit électrique pour cet intervalle, traversant la boite du commutateur sur le compteur, et alors les révolutions du compteur au-dessus de l'intervalle de 200 pieds sont transmises à la remise du char, où elles sont reproduites par deux registres électriques posés par séries de manière à se contrôler l'un et l'autre. On a d'abord eu de la difficulté à trouver des compteurs électriques pour faire un calcul exact quad le char allait à grande vitesse, mais on a surmonté cette difficulté en surveillant constamment la boîte du commutateur et maintenant un bon ajustement de l'appareil *make-and-brake*. On comprendra que cette méthode de calculer les révolutions est sujette à de légères erreurs, à cause du fait que le registre ne tient aucun compte des fractions de révolution aux deux extrémités du circuit. Ces erreurs, toutefois, seraient réduites à un minimum en augmentant la longueur du circuit.

L'intervalle est calculé par une montre d'arrêt mue par un simple aimant, avec appareil à levier, exactement comme une montre d'arrêt est mue par la main. A chacune des tiges marquant les 200 pieds d'intervalle, le circuit traversant la montre d'arrêt via les deux fils de terre, met en mouvement une aiguille, au-dessous du char, coupe et établit le circuit quand le char passe ces deux points, calculant ainsi le temps pris par le char pour parcourir les 200 pieds.

La méthode adoptée est de faire 20 courses pour chaque compteur, avec une vitsese variant de 0.5 pied à 10 pieds par seconde, l'accroissement de vitesse pour chaque course depuis la basse jusqu'à la haute vitesse, étant aussi uniformément distribué que possible. D'après les données ainsi obtenues les révolutions par seconde, avec leur vitesse correspondante par seconde, sont amputées, les points rapportés, et avec cela la courbe la plus probable est dessinée. De la courbe ainsi construite, la table des mesures est préparée pour l'usage en campagne et au bureau, indiquant les vitesses correspondant aux diverses révolutions par seconde du compteur, depuis 0 jusqu'à 10 pieds par seconde. Il faut dire que d'après la règle du service on ne mesure pas un courant à un point où la moyenne de vitesse est au-dessous de 0.5 pied par seconde et une vitesse de 10 pieds par seconde est à peu près le chiffre maximum dans la pratique.


2 wires
Current Meter
Trolley
Electric Register
Revolutions
Car
200'
Switch
Push switch
Push switch
Stop watch
Time
Diagram of Electric Connections

Au point de vue mathématique, la courbe la plus probable est celle tirée de valeurs obtenues d'équations normales par la méthode du moins de carrés. On considère cependant que la méthode adoptée de prendre les valeurs d'après une courbe soigneusement rapportée, est suffisamment exacte pour les besoins de la pratique, et l'économie de temps et de travail est considérable.

Pour tenir un dossier officiel exact des mesures successives des compteurs, une feuille séparée est préparée pour chaque compteur. Sur cette feuille est d'abord rapportée, pour les fins de comparaison, la courbe étalon pour le compteur (courbe étalon Gurley pour tous compteurs électriques de Price), et toutes les mesures subséquentes du compteur sont rapportées sur la feuille, en encre de couleurs diverses, avec note de la date des mesures, l'état du compteur, etc., jusqu'à ce que la confusion de plusieurs courbes exige la préparation d'une nouvelle feuille. Les révolutions par seconde sont rapportées comme ordonnée à une échelle de 4 pouces à une révolution par seconde, et les vitesses en pieds par seconde sont rapportées comme abscisse à une échelle de 4 pouces à 2 pieds par seconde. Dans le cas des vitesses jusqu'à 3 pieds par seconde, une courbe auxiliare est tracée avec l'échelle de vitesse élevée de 4 pouces à 1 pied par seconde pour permettre une plus grande précision en prenant les quantités de la courbe.

C'est l'intention de faire de grandes expériences dans le but de déterminer les diverses conditions qui affectent les mesures du compteur de courant, vu qu'il est désirable de mesurer tout grand compteur employant les deux méthodes de suspension, c'est-à-dire par tiges et par câble avec ligne d'attache. A cause du temps limité de la dernière saison l'on n'a employé que la méthode de suspension sur tige. Quelques-uns des résultats obtenus, cependant, sont surprenants et dignes de mention. Le commissaire avait fait une longue expérience du grand compteur électrique n° 600 de Gurley, toujours avec l'idée (et il sait que cette idée était partagée par d'autres hommes d'expérience) que par l'emploi continue, la friction étant augmentée par l'usage constant des coussinets, la révolution du compteur était retardée. Or, l'expérience de l'été dernier avec neuf compteurs a démontré qu'après un usage considérable les compteurs marquaient plus vite au lieu de plus doucement. L'évidence démontre que par suite du grand usage les points d'appui d'un compteur deviennent plus lisses et que par conséquent il y a moins de friction que lorsqu'ils sont neufs. Les expériences, toutefois, n'ont pu rien prouver de concluant en dehors du fait que sauf lorsqu'il est parfaitement neuf, on ne peut se fier à un compteur à moins qu'il ne soit souvent et soigneusement vérifié. Le nouveau compteur électrique, type grandeur moyenne (Gurley n° 623), a été adopté par ce bureau pour la première fois cette année, et, par conséquent, l'on n'a pu expérimenter sur les compteurs usagés de ce modèle. Cinq compteurs de ce type ont été vérifiés; deux avaient quelque peu servi pendant une saison et trois étaient parfaitement neufs. Tous donnèrent une mesure de courbe virtuellement la même que la courbe étalon de Gurley, mais dans chaque cas indiquant un mouvement un peu plus rapide que l'étalon Gurley.

Des petits compteurs électriques (Gurley n° 618) neufs ont été vérifiés et tous donnèrent à peu près le même résultat, bien que quatre eussent servi pendant deux saisons et que cinq étaient neufs. A basse vitesse la nouvelle courbe coïncide avec la courbe étalon Gurley, mais si la vitessse augmente la nouvelle courbe tombe au-dessous de l'étalon, ce qui veut dire que le compteur va plus doucement. Cela est peut-être dû à ce que les tiges suspendant le compteur au char auraient plié sous la haute vitesse. Ce fait a été vraiment remarqué, mais on n'a pas eu l'occasion d'employer une ligne d'attache pour tenir ces tiges dans la verticale et par là constater l'effet de ce pliage sur la mesure du compteur. Ainsi qu'il a été dit, c'est l'intention de faire des expériences suivies pour déterminer l'effet du mode de suspension du compteur sur les mesures. Dans la pratique tous les grands cours d'eau sont mesurés par la suspension du compteur dans l'eau avec une corde et une ligne d'attache pour le retenir contre le courant. Dans ces conditions, surtout à haute vitesse, le compteur a une tendance à balancer d'un côté à l'autre, à angle droit avec

le courant, et il sera très intéressant de déterminer l'effet que cela peut avoir sur les révolutions du compteur. Les mêmes conditions ne peuvent se produire à la station de jaugeage, vu que la corde de suspension est nécessairement plus courte que celle d'une station de char à câble ou d'une station de pont, et ce facteur compte sans doute pour beaucoup dans la somme de mouvement du compteur. Quatre courbes de mesure sont soumises avec ce rapport, pour exposer les résultats réels dans la vérification des compteurs de divers modèles durant l'été dernier. Des notes explicatives (qui n'apparaisent pas sur les copies du bureau) ont été ajoutées, et les courbes ont été choisies pour établir des cas spéciaux.

M. V. A. Newhall a eu charge de toutes les mesures durant la dernière saison, et sous sa direction la partie mécanique de la station a été organisée et améliorée de manière à faire disparaître les difficultés d'opération. C'est aussi à lui que le commissaire doit des notes sur le fonctionnement de plusieurs types de compteurs.

En terminant il faut dire que le bureau de l'irrigation est prêt à vérifier tous compteurs qui pourraient être envoyés par les ingénieurs ou toutes autres personnes, et une table de mesure certifiée sera préparée et envoyée avec les compteurs. Un faible honoraire sera démandé simplement pour payer le temps de l'ingénieur et son aide employés à la vérification et la préparation de la table, et cet honoraire sera basé sur les salaires payés aux fonctionnaires par le ministère.

TABLES DE PRÉCIPITATION ET DE TEMPÉRATURE DANS L'ALBERTA ET LA SASKATCHEWAN.

Ces tables ont été préparées d'après les rapports du service météorologique du Canada, et des vieux rapports du bureau de l'irrigation à Calgary, et, sous la rubrique de précipitation, la neige et la pluie ont été comprise, en estimant que dix pouces de neige équivalent à un pouce de pluie. Les rubriques des diverses colonnes rendront ces tables très claires. Ces tables sont publiées sous leur forme actuelle dans le but de faciliter l'étude des conditions de précipitation et de température, à la fois pour toute l'année et pour la saison d'irrigation, et telles qu'elles ont réellement existé durant une période d'années pour laquelle des rapports officiels ont été obtenus. Il faut espérer que ces tables seront utiles et instructives dans l'étude de la question de l'irrigation.

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A BANFF, ALBERTA.

Année.	Précipitation.		Température moyenne.		Observations.
	Total pendant l'année.	Total pour la saison d'irrigation.	Pendant l'année.	Pendant la saison d'irrigation.	
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1895	.....	.....	.....	.....	Neige, 92·5.
1896	15·86	5·65	34·3	50·9	
1897	23 40	13·70	34·7	52·8	
1898	20·58	13·86	35·5	52·0	
1899	26·34	17·04	34·0	49·3	
1900	23·29	13·36	37·3	51·0	
1901	19·27	12·10	36·5	49·9	
1902	30·59	21·51	34·8	49·7	
1903	24·82	14·97	35·1	49·9	
1904	14·80	6·70	36·4	51·8	
1905	15·97	11·01	36·8	51·5	
1906	14·58	8·58	37·5	52·6	
1907	23·56	14·89	34·8	49·9	
1908	21·09	10·96	36·82	52·42	
1909	21·56	8·15	33·46	51·64	
1910	16·08	7·65	36·95	51·00	
1911	19·17	10·47	33·51	49·70	
Moyenne pendant la période...	20·68	11·91	35·53	51·00	

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A PINCHER CREEK, ALBERTA.

Année.	Précipitation.		Température moyenne.		Observations.
	Total pendant l'année.	Total pour la saison d'irrigation.	Pendant l'année.	Pendant la saison d'irrigation.	
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1895	20·23	12·43	.....	.....	Les notes ne sont pas complètes.
1896	.....	.....	.....	.....	
1897	.....	10 16	39·2	56·6	Pluie = 11·46. Les notes ne sont pas complètes.
1898	.....	.....	.....	.....	
1899	.....	.....	.....	.....	Pas de notes.
1900	.....	.....	.....	.....	"
1901	.....	12·73	41·3	53·7	Les notes ne sont pas complètes.
1902	27·57	22 66	39·1	55·3	
1903	18·05	13·35	39·4	63·4	
1904	9·43	7·32	39·7	55·3	
1905	14·52	9·78	40·9	55·7	
1906	.....	18·40	41·5	56·0	" "
1907	.....	.....	.....	.....	Pas de notes
1908	.....	.....	.....	.....	Les notes ne sont pas complètes.
1909	25·91	13·89	37·42	55·46	
1910	.....	9·15	.....	55·58	" "
1911	.....	.....	.....	.....	" "
Moyenne pendant la période.	19·28	12·98	39·81	56·34	

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A MACLEOD, ALBERTA.

Année.	Précipitation.		Température moyenne.		Observations.
	Total pendant l'année.	Total pour la saison d'irrigation.	Pendant l'année.	Pendant la saison d'irrigation.	
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1895	.....	.....	.....	.....	Les notes ne sont pas complètes.
1896	12·73	8 71	40·8	59·2	
1897	12·77	7·43	41·8	61·4	
1898	13·58	9·95	42·2	60·0	
1899	17·76	11·63	38·7	56·8	
1900	10·08	6·79	43·1	58·6	
1901	12·21	9·95	42·4	56·4	
1902	.....	7·48	.....	57·1	Les notes ne sont pas complètes.
1903	.....	5·43	.....	56·0	" "
1904	5·34	3·71	39·8	55·6	" "
1905	11·63	6·75	41·9	58·2	
1906	20·82	15·18	40·3	56·5	
1907	12·48	9·20	39·2	54·3	
1908	18·11	13·77	41·76	57·7	
1909	14·78	10·02	38·76	57·8	
1910	.....	.....	44·19	58·78	Les notes ne sont pas complètes.
1911	.....	15·15	38·66	55·42	
Moyenne pendant la période.	13·52	9·41	40·97	57·49	

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A LETHBRIDGE, ALBERTA.

Année.	Précipitation.		Température moyenne.		Observations.
	Total pendant l'année.	Total pour la saison d'irrigation.	Pendant l'année.	Pendant la saison d'irrigation.	
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1902	28·13	24·48	41·5	56·9	
1903	14·82	10·74	41·7	57·0	
1904	11·40	7·33	42·4	60·2	
1905	13·78	10·24	43·7	60·1	
1906	22·48	16·60	43·7	59·9	
1907	15·50	11·75	41·4	57·0	
1908	16·16	11·94	43·98	59·78	
1909	11·69	7·57	39·98	59·72	
1910	7·34	4·16	44·88	59·98	
1911	22·03	17·29	39·67	57·08	
Moyenne pendant la période.	16·33	12·21	42·29	58·76	

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A EDMONTON, ALTA.

Année.	Précipitation.		Température moyenne.		Observations.
	Total pendant l'année.	Total pour la saison d'irrigation.	Pendant l'année.	Pendant la saison d'irrigation.	
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1885	12·91	9·32	37·05	53·6	
1886	11·32	5·98	38·04	56·2	
1887	13·69	9·12	33·86	54·1	
1888	17·51	11·29	35·15	54·6	
1889	11·59	6·41	39·54	54·7	
1890	14·94	10·86	35·68	54·5	
1891	10·44	8·74	37·71	55·0	
1892	7·91	5·13	36·12	53·6	
1893	11·05	7·17	31·76	53·9	
1894	11·71	8·02	37·17	55·3	
1895	15·12	10·99	36·66	53·1	
1896	16·05	8·12	36·00	55·6	
1897	20·58	15·02	37·10	57·8	
1898	15·58	11·84	37·80	56·6	
1899	26·15	21·46	34·70	53·0	
1900	17·57	12·18	38·60	54·1	
1901	22·31	16·47	39·20	53·3	
1902	34·57	30·75	37·00	52·7	
1903	22·77	19·91	37·50	52·6	
1904	11·89	8·71	36·90	54·2	
1905	14·12	10·02	39·00	54·6	
1906	16·24	13·50	39·30	55·6	
1907	14·96	11·48	36·70	52·66	
1908	18·25	15·68	40·69	56·02	
1909	16·03	11·98	35·97	55·78	
1910	11·79	8·53	37·88	54·98	
1911	19·38	15·08	35·67	52·68	
Moyenne pendant la période.	16·16	11·99	36·99	54·47	

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A EDMONTON, ALTA.

Année.	Précipitation.		Température moyenne.		Observations.
	Total pendant l'année.	Total pour la saison d'irrigation.	Pendant l'année.	Pendant la saison d'irrigation.	
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1895	14·68	8·99	36·7	54·6	
1896	15·24	8·89	34·8	56·0	
1897	14·55	10·93	36·7	58·3	
1898	10·91	6·68	38·2	58·5	
1899	20·89	15·30	34·6	54·9	
1900	27·81	17·73	37·8	55·8	
1901	27·53	21·19	39·0	55·1	
1902	20·66	16·36	36·9	55·2	
1903	21·06	15·05	37·6	54·5	
1904	18·87	11·52	36·1	55·6	
1905	15·56	12·98	39·6	56·9	
1906	....	10·47	....	57·3	Les notes ne sont pas complètes.
1907	9·88	4·94	35·2	53·4	
1908	....	13·57	....	56·76	" "
1909	12·88	9·01	33·88	57·20	
1910	14·93	11·05	38·38	55·66	
1911	20·67	17·05	35·99	55·46	
Moyenne pendant la période.	17·74	12·45	36·76	55·95	

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A MEDECINE-HAT, ALBERTA.

Année.	Précipitation.		Température moyenne.		Observations.
	Total pendant l'année.	Total pour la saison d'irrigation.	Pendant l'année.	Pendant la saison d'irrigation.	
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1883	1·55	....	....	....	Oct., nov., déc.
1884	14·93	11·27	37·77	59·9	
1885	9·37	6·77	42·67	61·5	
1886	6·72	4·02	42·27	64·0	
1887	9.89	7·55	37·78	60·8	
1888	14·54	12·26	38·64	60·5	
1889	7·98	5·09	42·42	61·2	
1890	9·13	7·16	39·67	61·6	
1891	13·65	9·41	41·34	61·4	
1892	12·24	7·03	39·69	61·6	
1893	14·60	8·38	37·15	60·4	
1894	13·14	8·16	41·48	62·4	
1895	14·13	9·84	39·70	59·1	
1896	17·88	9·33	39·90	61·2	
1897	17·27	10·41	39·90	63·6	
1898	15·90	7·73	40·90	62·4	
1899	22·28	15·97	39·90	59·7	
1900	21·39	13·52	43·60	62·2	
1901	20·80	15·79	43·30	59·6	
1902	13·90	9·41	41·50	59·9	
1903	9·90	8·03	41·90	59·9	
1904	9·70	5·93	42·00	62·2	
1905	8·99	6·81	43·80	61·8	
1906	12·62	9·31	48·00	62·4	
1907	6·86	4·89	40·70	59·46	
1908	10·22	7·83	44·69	63·18	
1909	9·80	7·16	41·13	63·62	Les notes ne sont pas complètes.
1910	....	5·19	....	62·44	
1911	....	10·85	....	60·46	" " "
Moyenne pendant la période.	12·99	8·75	41·22	61·37	

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A SWIFT-CURRENT, SASK.

Année.	Précipitation.		Température moyenne.		Observations.
	Total pendant l'année.	Total pour la saison d'irrigation.	Pendant l'année.	Pendant la saison d'irrigation.	
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1886	10·62	5·17	37·62	60·7	
1887	18·01	12·17	31·73	57·4	
1888	14·09	8 94	35·37	57·5	
1889	10·46	6·73	39·02	57·9	
1890	17·50	10·14	36·02	58·0	
1891	24·55	16·16	36·76	57·2	
1892	20·25	10·42	35·90	58·4	
1893	13 87	6·80	33·78	57·5	
1894	9·66	5·80	38·03	61·3	
1895	12·33	9·46	36 60	56·9	
1896	14·11	9·32	37·70	59·0	
1897	16·24	11·24	38·00	62·1	
1898	15·25	9·37	37·90	59·7	
1899	19·38	14·91	35·50	57 1	
1900	14·60	11·52	40 80	60·8	
1901	18·58	14·86	40·20	59·0	
1902	17·64	13·99	38·40	57·6	
1903	18·38	13·68	38·20	56·6	
1904	12·84	8·37	37·50	58·5	
1905	15·68	12·61	40·10	58·9	
1906	19·02	13·72	39·80	58·7	
1907	13·17	8·56	35·80	55·1	
1908	12 60	5·82	39·71	59·6	
1909	19·26	16 60	36·02	59·6	
1910	10·47	7·84	40·67	57·8	
1911	14·28	10·95	....	....	Les notes ne sont pas complètes.
Moyenne pendant la période.	15·49	10·58	37·48	58·5	

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A CHAPLIN, SASK.

Année.	Précipitation.		Température moyenne.		Observations.
	Total pendant l'année.	Total pour la saison d'irrigation.	Pendant l'année.	Pendant la saison d'irrigation.	
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1883	2·20	.....	.....	.....	Oct., nov., déc.
1884	18·94	12·08	34·24	60·48	
1885	.....	.....	.....	.....	Les notes ne sont pas complètes.
1886	.....	3·63	.....	56·14	
1887	5·37	2·05	34·97	61·06	
1888	4·91	1·86	35·81	60·66	
1889	3·78	1·88	39·91	61·94	
1890	5·26	1·98	38·13	59·96	
1891	.....	.....	37·72	60·80	" "
1892	.....	.....	.....	.....	" "
1893	2·91	0·72	34·21	62·00	
1894	4·08	0·72	37·19	62·28	
1895	5·58	2·52	34·30	54·60	
1896	9·66	5·41	34·60	57·30	
1897	6·56	2·77	35·00	60·50	
1898	6·40	3·73	36·80	61·10	
1899	5·90	3·61	33·10	56·00	
1900	4·77	1·84	38·00	59·10	
1901	4·42	2·30	37·60	58·70	
1902	9·26	6·32	37·50	59·10	
1903	.....	.....	.....	.....	" "
1904	.....	.....	.....	.....	" "
1905	11·63	6·75	.....	60·60	
1906	20·23	11·90	36·10	57·60	
1907	24·08	14·93	30·90	52·72	
1908	15·11	7·99	35·78	56·92	
1909	22·13	16·01	33·19	58·32	
1910	13·29	9·42	37·56	56·60	
1911	20·48	13·32	32·58	54·86	
Moyenne pendant la période.	9·87	5·81	35·64	58·72	

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A MOOSEJAW, SASK.

Année.	Précipitation.		Température moyenne.		Observations.
	Total pendant l'année.	Total pour la saison d'irrigation.	Pendant l'année.	Pendant la saison d'irrigation.	
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1895	....	....	33·7	56·1	Pluie, 9·32 pouces.
1896	....	....	33·3	56·9	" 9·89 "
1897	....	3·23	33·8	60·1	On ignore la précipit. pendant l'année.
1898	....	....	34·3	57·4	Pluie, 8·02 pcs. On ignore comb. il est tombé de neige.
1899	....	11·18	32·1	55·9	Pluie, 12·04 pcs. On ignore comb. il est tombé de neige.
1900	....	....	36·3	58·7	On ignore la précipit. pendant l'année.
1901	....	12·90	36·5	57·5	Pluie, 12·75 pcs. On ignore comb. il est tombé de neige.
1902	....	9·26	34·8	55·5	Pluie, 9·73 pcs. On ignore comb. il est tombé de neige.
1903	....	15·97	34·3	54·6	On ignore la pluie.
1904	....	11·56	33·2	55·8	Pluie, 12·53 pcs. On ignore comb. il est tombé de neige.
1905	18·72	16·02	36·5	56·8	
1906	....	14 39	36·7	58·2	
1907	....	8·08	31·5	52·7	Pluie, 9·20 pcs. On ignore comb. il est tombé de neige.
1908	....	....	....	....	Les notes ne sont pas complètes.
1909	18·94	14·95	35·11	60·3	
1910	12·60	9·13	38·98	58·4	
1911	....	11·69	....	56·6	Les notes ne sont pas complètes.
Moyenne pendant la période.	16·75	11·53	34·72	56·9	

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A REGINA, SASK.

Année.	Précipitation. Total pendant l'année.	Précipitation. Total pour la saison d'irrigation.	Température moyenne. Pendant l'année.	Température moyenne. Pendant la saison d'irrigation.	Observations.
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1883	....	4·29	....	....	Mai, juin, juillet.
1884	11·46	7·91	....	....	Les notes ne sont pas complètes.
1885	4·89	1·01	32·81	55·90	
1886	1·90	0·29	32·92	60·54	
1887	2·42	1·43	30·54	57·80	
1888	10·75	6·43	31·63	57·70	
1889	4·39	1·61	36·49	58·04	
1890	13·63	9·55	34·17	57·32	
1891	14·82	11·14	33·21	56·56	
1892	12·52	7·35	31·52	56·98	
1893	8·05	3·54	30·17	58·06	
1894	....	2·74	....	61·48	Mai, juin, juillet.
1895	11·30	9·14	32·20	56·00	
1896	18·90	14·31	32·40	57·30	
1897	9·32	5·53	33·20	59·50	
1898	13·28	11·45	32·80	57·50	
1899	....	7·93	32·00	55·60	Les notes ne sont pas complètes.
1900	11·81	9·61	....	59·40	
1901	19·02	16·07	35·30	58·30	
1902	15·22	13·10	35·50	54·90	
1903	....	13·58	33·50	55·00	" "
1904	15·38	10·48	32·10	55·40	
1905	18·05	14·78	35·00	56·30	
1906	18·81	14·02	35·80	58·10	
1907	14·17	11·63	....	....	" "
1908	14·24	9·48	34·75	56·56	
1909	20·27	16·12	32·42	58·56	
1910	13·81	10·16	36·30	56·12	
1911	18·55	13·41	31·88	55·26	
Moyenne pendant la période.	12·67	8·89	33·19	57·31	

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A QU'APPELLE, SASK.

Année.	Précipitation.		Température moyenne.		Observations.
	Total pendant l'année.	Total pour la saison d'irrigation.	Pendant l'année.	Pendant la saison d'irrigation.	
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1895	11·23	6·70	33·0	55·5	
1896	21·63	15·01	33·1	57·1	
1897	12 65	8·38	34 0	59·7	
1898	21·65	14·24	34·2	57·7	
1899	19 25	11·75	32·1	55·8	
1900	16·52	9·69	36·4	59 6	
1901	26·47	16·05	36·3	58·2	
1902	24·37	14·44	35·7	56 7	
1903	20·09	15·53	35·6	55·3	
1904	22·22	11·92	34·0	56·3	
1905	24·57	19·73	37·0	57·0	
1906	20·39	13·14	37·2	59·1	
1907	18·53	14·76	...	...	Les notes ne sont pas complètes.
1908	18·69	10 14	36·0	56 9	
1909	25·75	17·52	32·9	57·9	
1910	20·66	13·52	36·8	55·7	
1911	...	...	...	...	Les notes ne sont pas complètes.
Moyenne pendant la période.	20·25	13·28	34·9	57·2	

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A INDIAN-HEAD, SASK.

Année.	Précipitation.		Température moyenne.		Observations.
	Total pendant l'année.	Total pour la saison d'irrigation.	Pendant l'année.	Pendant la saison d'irrigation.	
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1895	...	...	33·0	55·8	Notes incomplètes.
1896	...	...	32·3	56·7	Pluie ann., 11·19 pcs.
1897	...	13·05	33·1	59·7	Les notes ne sont pas complètes.
1898	20·63	16·03	33·3	57·3	
1899	...	9·84	31·5	55·9	" "
1900	15·46	11·84	35·5	59·2	
1901	23·26	17·42	35·1	58·3	
1902	16 01	10·49	34·2	56·0	
1903	18·95	14·99	34·1	55·1	
1904	20·09	11·45	32·7	55·8	
1905	22·77	18·45	36·2	56·6	
1906	17·61	11·64	36·4	58·6	
1907	18·13	14·65	31·6	52·6	
1908	18·31	10·96	35·6	57·2	
1909	19·59	14·08	33·2	58·7	
1910	...	12·64	36·7	57·3	Les notes ne sont pas complètes.
911	23·62	15·75	32·4	56·2	
Moyenne pendant la période.	19 54	13·55	33·9	56·8	

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A BATTLEFORD, SASK.

Année.	Précipitation.		Température moyenne.		Observations.
	Total pendant l'année.	Total pour la saison d'irrigation.	Pendant l'année.	Pendant la saison d'irrigation.	
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1891	....	7·27	....	57·28	
1892	11·06	10·07	34·03	58·26	
1893	10 95	9·34	30·81	56·98	
1894	13·47	9 33	34·92	59·46	
1895	12·01	10·17	32·70	54·90	
1896	12·93	8·35	32·50	58·00	
1897	16·53	13·62	34·00	60·20	
1898	14·24	9·50	34·00	58·90	
1899	18·42	14·34	32·40	56·80	
1900	20·41	26·71	34·90	58·20	
1901	16·57	12·47	35·70	57·40	
1902	13·49	9·40	34·30	56·50	
1903	16·06	11·46	33·90	55·40	
1904	16·60	10·38	33·40	56·50	
1905	10·62	8·79	37·10	57·60	
1906	16 64	7·88	36·80	59·20	
1907	10·11	8·81	32·20	54·80	
1908	15·92	12·27	35·13	57·46	
1909	9·62	8·85	30·52	59·90	
1910	7·85	7·38	36·50	57·34	Les notes ne sont pas complètes.
1911	....	16·87	....	55·76	
Moyenne pendant la période.	13·55	10·63	33·99	57·47	

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A SASKATOON, SASK.

Année.	Précipitation.		Température moyenne.		Observations.
	Total pendant l'année.	Total pour la saison d'irrigation.	Pendant l'année.	Pendant la saison d'irrigation.	
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1895	....	....	....	....	Les notes ne sont pas complètes.
1896	....	....	....	....	
1897	....	....	....	....	
1898	....	....	....	....	" "
1899	....	....	....	....	" "
1900	....	....	....	58·7	" "
1901	....	....	....	56·7	" "
1902	....	....	31·7	54·0	" "
1903	....	....	31·5	55·1	" "
1904	19·50	12·81	31·7	54·7	" "
1905	10·85	9·14	34·9	55·6	" "
1906	19·51	12·81	31·7	54·7	
1907	10·38	7·77	30·1	52·6	
1908	14·15	9·68	....	56·9	
1909	15·87	11·09	32·03	59·72	
1910	10·75	8·97	36·23.	56·40	" "
1911	19·42	13·08	31·92	55·08	
Moyenne pendant la période.	15·05	10·67	32·42	55·85	

TABLE DE PRECIPITATION ET TEMPERATURE A PRINCE-ALBERT, SASK.

Année.	Précipitation.		Température moyenne.		Observations.
	Total pendant l'année.	Total pour la saison d'irrigation.	Pendant l'année.	Pendant la saison d'irrigation.	
	Pouces.	Pouces.	Deg. F.	Deg. F.	
1895	14·14	8·67	31·8	54·7	
1896	19·64	10·11	30·6	55·8	
1897	18·03	10·46	32·4	57·7	
1898	15·79	8·90	32·7	56·7	
1899	29·88	21·51	30·5	55·0	
1900	22·40	15·41	33·2	56·4	
1901	19·46	14·00	34·0	56·5	
1902	20·01	13·83	33·2	55·4	
1903	16·87	10·50	32·2	53·4	
1904	16·60	10·69	31·7	54·6	
1905	19·27	14·08	34·9	56·1	
1906	17·05	8·71	34·5	56·7	
1907	....	....	....	....	Les notes ne sont pas complètes.
1908	....	....	....	....	
1909	18·64	11·37	30·95	57·98	
1910	7·40	3·88	35·03	55·42	
1911	....	13·24	....	54·30	" "
Moyenne pendant la période.	18·13	11·69	32·69	55·71	

Photo E. H. Finlayson, 1911.

Réserve forestière Brazeau : rives abruptes et plateaux d'épinette sur la rivière au Foin.
Tp. 55, Rang 25, à l'ouest du 5e méridien.



Photo G. H. Edgecombe, 1911.
Vue dans le district de la rivière de la Grosse Corne, en amount des chûtes de la rivière.

Photo G. H. Edgecombe, 1911.
Réserve forestière Athabaska : Vue dans le district de la rivière Stony, immédiatement au nord du parc Jasper.

25—1913—vi—18½

Photo J. T. Blackford, June, 1911.

Sauvages de Norway-House prenant l'engagement d'aider à la prévention des incendies de forêts. Les principaux conseillers au premier plan.



Photo E. F. Drake, Oct., 1911.

Bateau de surveillance des incendies No. 1, à Athabaska-Landing.

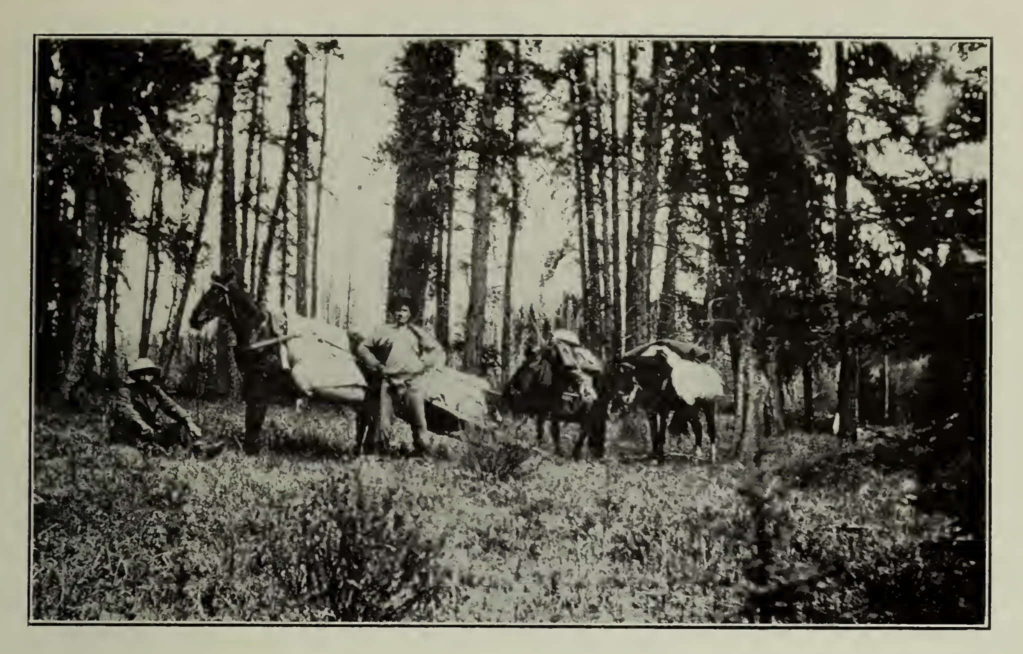


Photo W. J. Vandusen, 1911.
Réserve forestière du Porc-Epic : chevaux de bât traversant un bosquet de pin gris.



Photo W. J. Vandusen, 1911
Réserve forestière du Porc-Epic : abatis et hautes souches laissés après une coupe.
Sec. 35, tp. 38, R. 28, à l'ouest du 1er méridien.



Photo D. Roy Cameron, 1911.
District du Petit lac de l'Esclave : Reproduction de Cyprès
Tp. 63, R. 7, à l'ouest du 5e méridien.



Photo D. Roy Cameron, 1911.
District du Petit lac de l'Esclave : Partie du Grand-Brulé aux sources de la rivière Assineau.
Tp. 72, R. 8, à l'ouest du 5e méridien.

District du Petit lac de l'Esclave : Pins "Cyprès," type des versants. Photo D. Roy Cameron, 1911.
Sources de la rivière Assineau.



Photo G. H. Edgecombe, 1911.

Réserve forestière Brazeau : Hautes souches et abatis laissés par une coupe non réglée.



Photo E. H. Finlayson, 9111.

Réserve forestière Athabaska : Contrée-type de bouleau rouge au dessus des plateaux Athabaska.



Photo G. H. Edgecombe, 1911.
Réserve forestière Athabaska : marais d'épinette noire, après un incendie.
Tp. 51, R. 25, à l'est du 5e méridien.



Photo G. H. Edgecombe, 1911.
Réserve forestière à l'Eau-Claire : Plaines de Kootnay et chaîne Brazeau.



Photo G. H. Edgecombe, 1911.

Réserve forestière Athabaska : chutes du Ruisseau qui se jette dans la rivière au Foin.
Tp. 55, R. 25, à l'ouest du 5e meridien.

25—1913 - vi—19

25–1913–vi–19½



Photo E. G. McDougall, 1911.
Collines du Porc-Epic, Alta. : Forêt de Pin Douglas, en partie détruit par un incendie.
Sec. 1, tp, 15, R. 1, à l'ouest du 5e méridien.

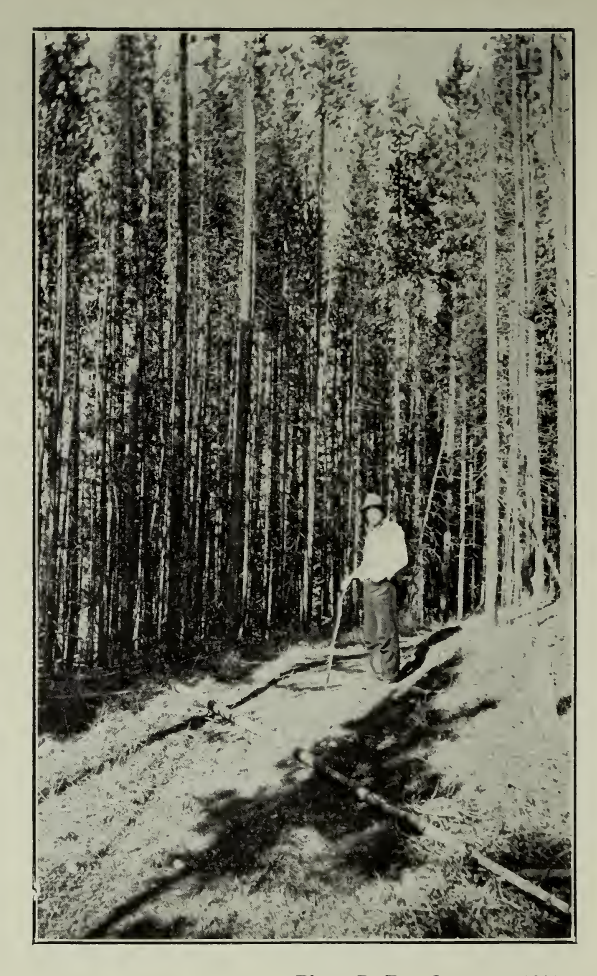


Photo D. Roy Cameron, 1911.
District du Petit lac de l'Esclave : Pure venue de pin "Lodgepole," au sud du Petit lac de l'Esclave.
Tp. 67, R. 8, à l'ouest du 5e méridien.

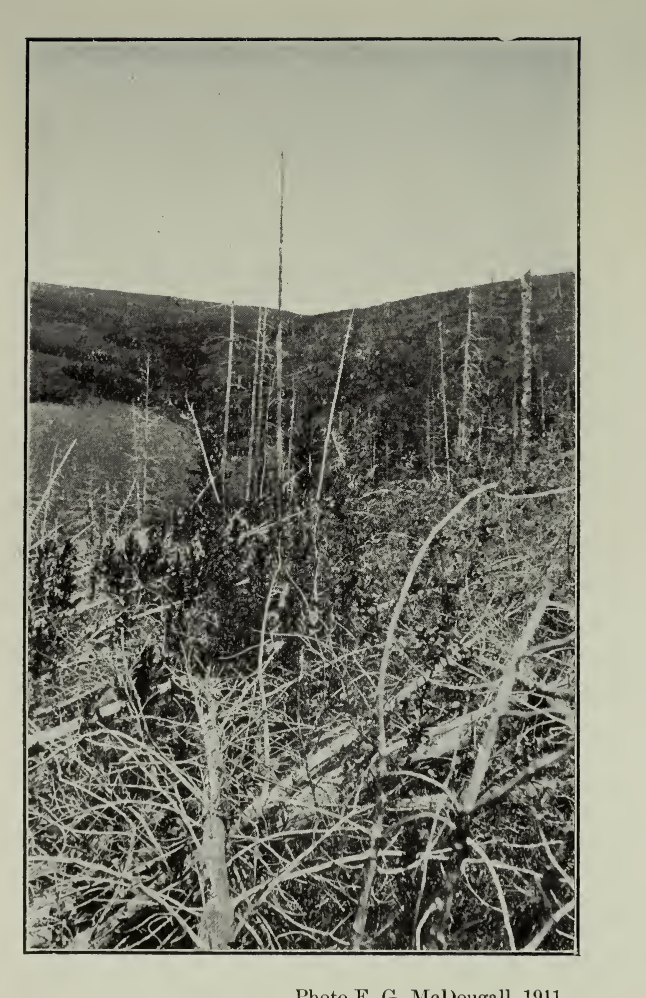


Photo E. G. McDougall, 1911.
Un brulé dans les collines du Porc-Epic, Alta., montrant la reproduction qui est mise en danger par l'incendie.



Photo W. J. Vandusen, 1911.
Garde-forestier faisant une observation du haut d'un arbre, montagne du Porc-Epic, Man.



Photo E. F. Drake, 1911.
Débarquement de rennes du steamer du gouvernement canadien "Montmagny" à Québec.

Photo E. F. Drake, 1911.
Rennes en corral à l'extrémité du chemin de fer



Photo R. J. Burley, 1911.

Foin bleu poussant sur un ancien plateau dénudé, après une année d'irrigation.

Photo F. T. Fletcher, 1911.

Réservoir-type de prairie, en construction, N. C. Nelson.
Tp. 5, R. 24, à l'ouest du 3e méridien.

Photo R. J. Burley, 1911.

Porte de trop-plein, réseau des MacKinnon Bros.
Tp. 5, R. 1, ouest du 4e méridien.

Photo R. J. Burley.

Camp des Ingénieurs-inspecteurs de l'irrigation dans les collines du Cyprès.

Photo R. J. Burley.

Ingénieur-inspecteur de l'irrigation déplaçant son camp.

Photo F. T. Fletcher, 1911.
Un attelage à quatre chevaux déplaçant le camp.



Photo E. F. Drake, 1911.
Sources du creek Bataille dans la réserve forestière des collines du Cyprès.

Photo R. J. Burley, 1911.

Avoine irriguée—H. B. Freel.
Tp. 6, R. 23, ouest du 3e méridien.

Photo F. T. Fletcher, 1911.

Barrage du ch. de fer Pacifique-Canadien au Lac des Mouettes, Sask., pour le service d'eau de la gare.



Photo R. J. Burley, 1911.

Orge-irriguée, sur le réseau d'Enright et Strong.
Tp. 6, R. 23, à l'ouest du 3e méridien.



Photo F. H. Peters, 1911.
La rivière Saskatchewan sud, au Coude, Sask.

Photo F. H. Peters, 1911.
Une vue typique de la rivière Qu'appelle, au nord de Tugaska, Sask.

Vue du wagon-jaugeur du courant, indiquant les trolleys et commutateurs.

Vue d'un bout du wagon-jaugeur du courant, indiquant la remise en arrière.



Vue générale du wagon-jaugeur du courant, au repos.



Le wagon-jaugeur du courant en marche
25—1913—vi—21

